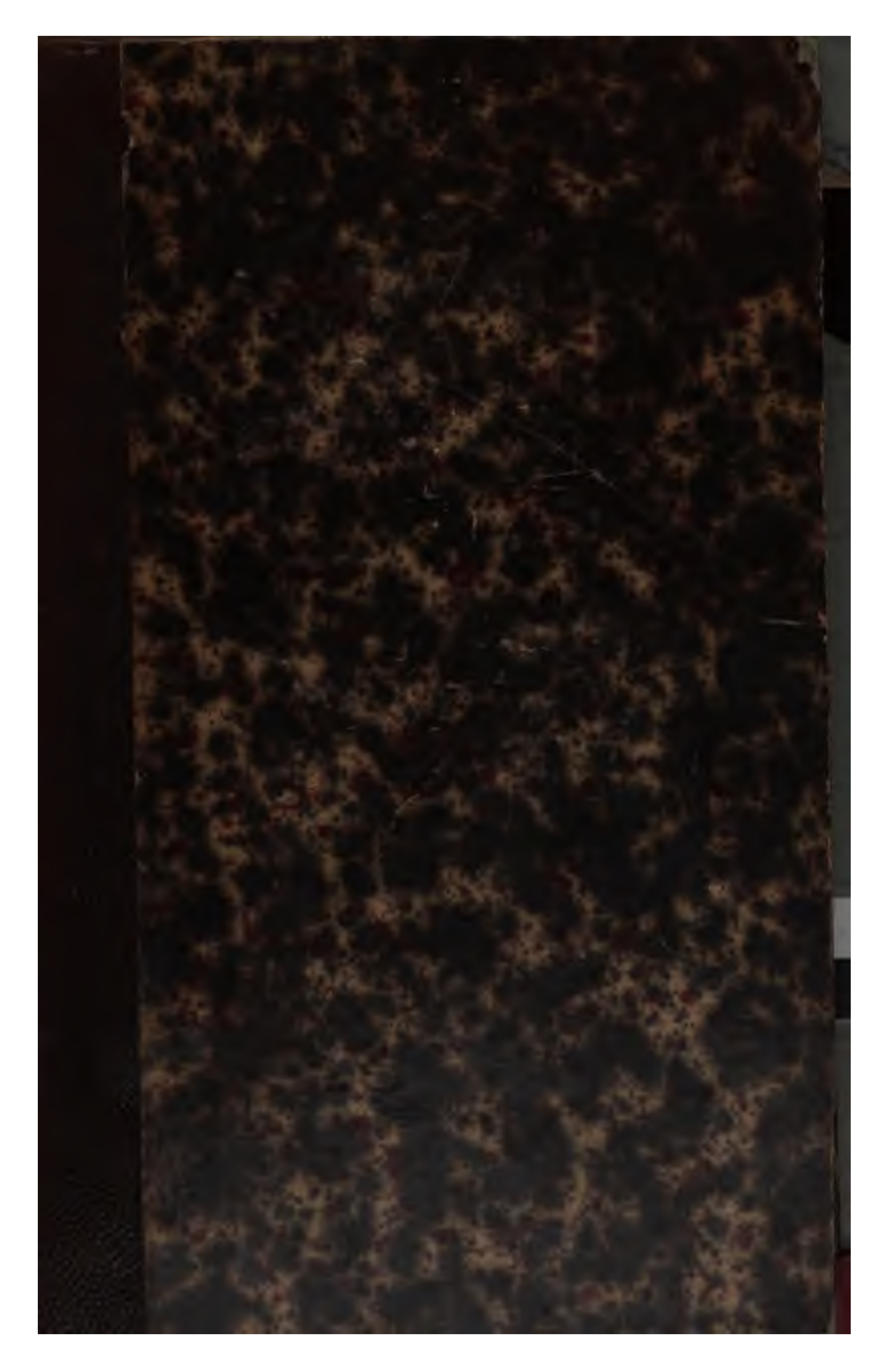
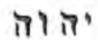



STREET


יהוה


INSTITVTIO THEOLOGICA
ANDOVER FVNDATA MDCCCVII
Ps. CXIX
169.
כדברך
הבינני
JOH. XVII.
17.
ὁ λογος
ὁ σος
αληθεια
ἐστι
ΑΚΡΟΓΩΝΙ
ΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ





ŒUVRES COMPLÈTES

DE

S. FRANÇOIS DE SALES.

III.



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS

DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE AVEC SOIN PAR UNE SOCIETE D'ECCLÉSIASTIQUES

TOME TROISIÈME

CONTENANT LES CONTROVERSES, L'ETENDART DE LA CROIX, L'INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE ET LES OPUSCULES SPIRITUELS

PARIS

BERCHE ET TRALIN, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, rue Bonaparte, 82

1875

ŒUVRES COMPLETES

DE

S. FRANÇOIS DE SALES.

CONTROVERSES.

ADVIS NECESSAIRE AU LECTEUR,

Pour l'esclaircissement de cest ouvrage.

Pour recommander l'ouvrage d'un Sainct, et d'un Sainct du merite du *Grand François de Sales,* il semble qu'on diminuëroit quelque chose de son estime, si l'on empruntoit des esloges hors de luy-mesme pour le fortifier; ainsi on a pensé que ce seroit assez de conseiller la lecture de celuy-cy, pour cognoistre qu'ils sont entierement l'esprit et la douceur de ce sainct Evesque, et qu'il est tout remply d'une certaine onction de grace de Dieu, qui est le caractere de ses escrits. On disoit de son tems, *qu'il falloit envoyer les heretiques au solide et sçavant Cardinal du Perron, pour les convaincre, et à Monsieur de Geneve pour les touscher;* mais ceux qui auront le loysir de regarder avec attention son volume des *Controverses,* advouëront sans doubte qu'il a sceu esgalement et parfaictement l'art de persuader et d'esmouvoir; de monstrer la verité à l'entendement par la force de ses raysons, et de la faire passer dans le cœur avec les charmes de l'amour. Il est vray que nous sommes du sentiment de ceux qui ont pensé que ce livre, en fait de merite, le devoit emporter sur tous les autres qu'il a composez, neantmoins nous ne pretendons point du tout forcer le jugement de celuy qui le lira : c'est assez qu'il le treuve non-seulement bon, non-seulement utile, mais excellent. Ce qui a fait que ce *Traitté des Controverses* n'a pas paru au jour si-tost que le reste de ses ouvrages, vient de ce que le manuscrit n'a esté descouvert que peu de tems auparavant la beatification de son Autheur, et par une rencontre assez heureuse : les dernieres guerres de la France contre la Savoye ayant donné occasion aux seigneurs de la Mayson de Sales de cacher et mettre à couvert de l'injure des armes les tiltres les plus precieux et les plus anciens de leur famille ; enfin Dieu a voulu qu'apres un long espace de tems, on ayt treuvé parmy plusieurs papiers l'original de ce manuscrit sous un petit caveau de pierre de taille bien cimenté, au pied d'une grosse muraille du chasteau de la *Thuile,* qui est une seigneurie mouvante de la Mayson de Sales. La descouverte d'un si riche depost donna

une merveilleuse satisfaction à tout le monde, et singulierement à nos Seigneurs les evesques nommez Commissaires apostoliques au subjet du procez de la canonization de S. FRANÇOIS DE SALES; ce fut de leur consentement que ce manuscrit en original, apres une diligente et juridique verification, fut envoyé à Sa Sainctetè le pape Alexandre VII, apres en avoir fait transcrire deux ou trois copies collationnées, et recogneuës selon toutes les formes qui pouvoient les rendre authentiques. Mais il faut remarquer que le manuscrit en original estoit grandement en desordre, les cahiers dispersez en divers endroicts, et hors de leur place, sans distinction d'argumens, de discours ou de chapitres, et qu'il a fallu beaucoup d'application, et un grand soing, pour mettre chaque chose dans son rang. C'est ce que Monsieur le marquis de Sales a desiré de nous; et il nous en a fait des instances si continuelles et si civiles, que quoyque nous crussions que nous n'estions pas dignes de passer sur l'ouvrage d'un si grand Sainct, nous avons creu enfin que nous devions nous y sousmettre, et que Dieu desiroit ce service de nostre zele pour l'utilité et le bien public de la Religion chrestienne.

Nous n'avons adjousté, ny diminué, ny changé aucune chose à la substance de la matiere, que l'adoucissement de quelques mots, qui ne varient ny le suc, ny la moüelle du subjet.

La distribution de ce Traitté en *trois parties* est conforme à l'intention du S. Evesque, ce qui est aysé à verifier par ses Prefaces.

La distinction des subjets en *Discours* separez estoit dans l'original, non pas par tout, ny avec une entiere exactitude, nous avons suppleé à ce manquement et adjousté l'argument à la face de chaque Discours, afin qu'on sceut, à vuë d'œil, ce qui est traitté dans la matiere.

La perte irreparable de quelques cahiers de ce MS. qu'on n'a jamais peu recouvrer, quelque soing qu'on en ayt peu prendre, nous a obligé de faire, dans les rencontres, des observations par maniere d'esclaircissement, où nous taschons de remarquer, par de solides conjectures, ce qui devoit, selon l'intention du dessein general, estre inseré dans ces espaces vuides.

Les *Attestations* que vous allez voir apres cest Advis, vous persuaderont asseurement du merite, de l'approbation publique, et de la certitude de cest ouvrage; c'est tout ce que l'on devoit dire pour vous informer du dessein et de la disposition de cest Original.

ATTESTATIONS.

Attestation de M. le marquis DE SALES.

JE soussigné, atteste, qu'en l'année 1658, feu Monsieur l'Evesque de Geneve, CHARLES-AUGUSTE DE SALES, mon frere, faysant sa visite dans la paroisse de la *Thuile*, treuva dans nostre chasteau dudit lieu, sous les ruines d'une vieille Archive, un petit coffre de sapin fort simple, dans lequel Sainct FRANÇOIS DE SALES, mon oncle, avoit mis les lettres et autres papiers du pape, des nonces, et des princes concernant sa Mission Apostolique pour la *Conversion du Chablais*, et entr'autres plusieurs cahiers escrits de la main du Sainct, des matieres de *Controverses*, et refutation des erreurs de Calvin, et que le Bien-heureux faysoit imprimer en feüille volante, et les distribuoit toutes les sepmaines secrettement dans les familles, pour les

instruire des veritez de nostre saincte foy, d'autant qu'il estoit deffendu par les ministres, et seigneurs heretiques, à tout le peuple d'aller oüyr le *Predicateur Apostolique Romain*. L'escrit susdit fut recogneu et attesté par les anciens parens et amys du B. S. François de Sales, qui cognoissent tres-bien son caractere, et moy-mesme l'ay tenu et recogneu : l'original en fut envoyé par plus grand respect, et tesmoignage de verité à nostre sainct Pere ALEXANDRE VII, et luy fut presenté par le Reverend Pere ANDRÉ DE CHAUGY, Religieux Minime, Procureur de la cause de la canonization de Sainct FRANÇOIS DE SALES ; apres neantmoins en avoir fait tirer une coppie deuëment et fidellement collationnée sur l'originale, pour la faire imprimer apres avoir prins le soing requis en tel cas pour la distinction des chapitres, et autres choses. Et en foy de ce que dessus, je me suis signé, fait contre-signer, et sceller du scel de mes armes. A Turin, le sixiesme avril 1669.

FRANÇOIS, MARQUIS DE SALES,
Filleul, nepveu et heritier de la mayson de ce grand Sainct.

✝ *Lieu du sceau.*

Attestation du R. P. frere LOUIS ROFAVIER, *directeur commis pour les escritures du procez de la beatification de* S. FRANÇOIS DE SALES.

JE soussigné, certifie et atteste en parolle de verité, qu'en l'année 1658, estant en la ville d'Anessy, employé à la direction des Escritures du procez remissorial pour la beatification et canonization de S. FRANÇOIS DE SALES, Monseigneur CHARLES-AUGUSTE, son nepveu, lors Evesque et Prince de Geneve, envoya à la reverende Mere FRANÇOISE-MAGDELAINE DE CHAUGY, pour lors Superieure du premier monastere de la Visitation de Saincte-Marie, quantité de papiers manuscrits, qu'il avoit nouvellement treuvez dans le chasteau de la *Thuile*, à celle fin de s'en pouvoir servir utilement audit procez, dans la partie de la compulsation et production des tiltres ; En effect, entre autres papiers tres-authentiques, il s'y rencontra quelques cahiers petit *in-folio* tous escrits de la propre main dudit S. FRANÇOIS DE SALES, et d'autres de main estrangere, mais corrigez et annotez par luy, par lesquels cahiers, il fut recogneu que c'estoit des traittez de *Controverse*, composés par ce grand sainct au tems de sa mission dans le Chablais, et qu'il distribuoit par feüilles, aux peuples, apres que les magistrats heretiques leur eurent fait deffense d'aller aux *Predications du Papiste Romain* ; lequel Traitté fut inséré entre les Actes dudit procez et produict dans ladite partie de la compulsation, pour que la Cour de Rome y eust tel esgard que de rayson, comme à un ouvrage tres-excellent pour la deffense de la Saincte Eglise Romaine ; la compulsation et production en estant faite, il fut jugé à propos d'en envoyer l'Original à nostre S. Pere le Pape ALEXANDRE VII, apres toutesfois en avoir fait attester et recognoistre la verité du caractere par personnages celebres et contemporains dudit sainct FRANÇOIS DE SALES qui furent le sieur BLANCHEVILLE, premier president du Senat de Chambery ; ledit seigneur CHARLES-AUGUSTE DE SALES, son nepveu, les sieurs JAY et BEBIN, officiaux et grands-vicaires de l'Evesché de Geneve, et autres, et il est tres-vray qu'il fut recogneu estre de la composition et propre escriture dudit S. FRANÇOIS DE SALES ; j'ay eu l'honneur de le tenir, de le faire inserer és dits Actes dudit procez remissorial, et oultre ce, d'en faire extraire une coppie fidelle pour estre un jour donnée au public, ainsi qu'il a esté par moy recogneu. En foy de quoy j'ay signé le present es-

crit, à Paris ce 31 mai 1669, et apposé le petit cachet ordinaire permis par ma regle. LOUIS ROFAVIER,

Religieux Minime du couvent de Lyon, et leur Procureur en la dite ville.

Attestation de M. DE LA PESSE-VIALON, *maistre ordinaire en la Chambre des Comptes de Savoye.*

NOUS FRANÇOIS DE LA PESSE-VIALON, Seigneur dudit lieu, des Ferrieres, de S. Marcel, Prestre Docteur és Droits, Conseiller de S. A. R. et Maistre ordinaire en sa Souveraine Chambre des Comptes de Savoye. Desclarons avec serment, avoir veu soigneusement le Traitté de *la primauté de sainct Pierre, et des marques de la vraye Eglise*, contenant quinze cahiers en feüilles; les douze premiers desquels sont tous escrits de la main du Venerable Evesque de Geneve FRANÇOIS DE SALES, que nous estimons B., sauf le respect que nous devons au Sainct-Siege, et les trois derniers sont escrits par un sien Secretaire, dont nous ne recognoissons pas l'escriture, mais seulement qu'en divers endroicts il y a de la main du Venerable Prelat, par continuation ou correction; ce que nous affirmons pour avoir leu grande quantité de ses escrits et signatures. En foy de quoy nous avons dicté la presente Desclaration à nostre Secretaire, par Nous signée et par luy contre-signée et scellée de nos armes : A Chambery, ce 5 septembre 1658.

F. DE LA PESSE.

Copiè sur l'original. † *Lieu du sceau.*

Attestation de M. DU CRET, *Premier Senateur au Senat de Savoye.*

NOUS soussigné CLAUDE DU CRET, Conseiller d'Estat de S. A. R., Premier Senateur au Souverain Senat de Savoye, à tous qu'il appartiendra, Sçavoir faysons qu'ayant leu et visité le *Livre de l'Authorité de S. Pierre*, contenant douze cahiers, Desclarons que le tout a esté escrit de la main du B. FRANÇOIS DE SALES; Je le declare pour l'avoir plusieurs fois veu signer en diverses Assemblées : En foy de quoy nous avons signé la presente desclaration, et fait appliquer nostre scel. A Chambery, le 5 septembre 1658.

DU CRET, C.

Copiè sur l'original. † *Lieu du sceau.*

Attestation de M. BEBIN, *Official de l'Evesché de Geneve.*

NOUS JEAN CLAUDE JARCELAT BEBIN, Docteur és Droits, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de S. Pierre de Geneve, Official à la partie de France de l'Evesché, attestons à tous qu'il appartiendra, avoir veu douze cahiers, tant gros que petits, et avoir bien recogneu iceux avoir esté escrits de la main propre de feu Illustrissime et Reverendissime FRANÇOIS DE SALES, Evesque et Prince de Geneve, dans lesquels cahiers est traitté de plusieurs poincts de *Controverse* contre les heretiques de nostre tems, et particulierement touschant l'authorité de Nostre S. Pere le Pape. De plus avoir veu trois autres cahiers escrits par une autre main, sauf trois pages, par nous recogneuës estres escrites par la main dudit feu Reverendissime Evesque; lesquels cahiers traittent aussi desdites *Controverses*. En foy de quoy avons soussignez et mis nostre scel ordinaire. Annessy, le 8 septembre 1658.

JARCELAT BEBIN,
Official.

Copiè sur l'original. † *Lieu du sceau.*

Attestation de M. DE BLANCHEVILLE, *Premier President au Senat de Chambery.*

NOUS soussigné GUILLAUME DE BLANCHEVILLE, Seigneur et Baron d'Herry, Cornilon, Martod, Gerbais, Lassale, Ennuis, Gilly, etc., Conseiller d'Estat de S. A. R., Premier President au Souverain Senat de Savoye, Commandant generalement en Savoye, en l'absence du M. R., Desclarons que le Livre de l'*Authorité de Sainct Pierre*, est tout du B. FRANÇOIS DE SALES, et l'autre, qui est escrit de la main de son Secretaire, est corrigé dudit B. Je le desclare parce que j'ai veu ledit Bien-heureux diverses fois, et de ses escrits. En foy de quoy avons signé la presente desclaration, et fait appliquer nostre scel à Chambery, le 5 septembre 1658. G. DE BLANCHEVILLE.

Copié sur l'original.

✝ *Lieu du sceau.*

Attestation de M. DE CASTAGNERY, *Generalissime des finances de Son Altesse de Savoye.*

NOUS soussigné PIERRE ANTHOINE DE CASTAGNERY, Baron de Chasteauneuf, Conseiller d'Estat de S. A. R., President en la Souveraine Chambre des Comptes de Savoye, et Generalissime de ses finances, Desclarons que le Livre de l'*Authorité de Sainct Pierre*, est tout du B. FRANÇOIS DE SALES, et l'autre qui est escrit de la main de son Secretaire, est corrigé de la main dudit B. Je le desclare, parce que j'ai veu chez moy ledit B. et de ses escrits. En foy de quoy nous avons signé la presente desclaration, et fait appliquer nostre scel, à Chambery, ce 5 septembre 1658. P. A. CASTAGNERY.

Copié sur l'original signé par ledit Castagnery.

✝ *Lieu du sceau.*

Attestation de Messire CHARLES-AUGUSTE DE SALES, *Evesque de Geneve.*

NOS CAROLUS AUGUSTUS *Dei et Apostolicæ sedis gratia Episcopus et Princeps Gebennensis*, Testamur omnibus ad quos spectabit, quatenus die 14 mensis Maij præsentis anni millesimi sexcentesimi quinquagesimi octavi, dum essemus in castro nostro TULLIANO, à quo per annos quatuordecim abfueramus, revolveremusque tabulas archivii nostri, Reperimus duodecim codices magnos, manu propria scriptos venerabilis servi Dei et prædecessoris nostri FRANCISCI DE SALES, in quibus agitur de multis Theologicis punctis, inter Catholicos Doctores et hæreticos Controversis, præsertim circa authoritatem summi Romani Pontificis aut Vicarii JESU-CHRISTI, et successoris Divi Petri; Reperimus quoque tres alios codices de eadem materia alterius manu scriptos, exceptis tribus paginis quæ de manu prædicti servi Dei sunt; quos omnes codices Reverendo Patri ANDREÆ DE CHAUGY, ordinis Minimorum Religioso, et in causa Beatificationis ejusdem servi Dei Procuratori, Consignavimus; in quorum fidem huic scripto sigillum nostrum apposuimus : Annessii, die 6 Septembris anno millesimo sexcentesimo quinquagesimo octavo.

CAROLUS AUGUSTUS,
Episcopus Gebennensis, manu propria.

Concordat cum originali.

✝ *Locus sigilli.*

Attestation de M. Jay, *Docteur en Theologie, vicaire-general de l'Evesché de Geneve.*

Nous Pierre François Jay, Docteur en Theologie, Chantre et Chanoine de l'Eglise Cathedrale de S. Pierre de Geneve, Vicaire-General et Official de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Charles-Auguste de Sales, Evesque et Prince de Geneve, attestons à tous qu'il appartiendra, avoir veu douze cahiers, tant gros que petits, et avoir bien recogneu iceux avoir esté escrits de la main propre de feu l'Illustrissime et Rerendissime François de Sales, vivant, Evesque et Prince de Geneve, de tres-heureuse et loüable memoire, dans lesquels cahiers est traitté de *plusieurs poincts de Controverses* contre les heretiques de nostre tems, et particulierement touschant l'authorité de nostre S. Pere le Pape, comme Vicaire de nostre Sauveur, et successeur de S. Pierre. De plus avoir veu trois autres cahiers escrits par une autre main, sauf trois pages, par nous bien recogneuës estre escrites par la main dudit feu Reverendissime Evesque, lesquels cahiers traittent aussi *desdites Controverses.* En foy de quoy nous avons soussigné, Annessy, le 7 septembre 1658, et apposé nostre scel ordinaire.

P. Jay.

Copié sur l'original. Vicaire General et Official.

✝ *Lieu du sceau.*

Attestation du R. P. de Chaugy, *Minime, Procureur en la cause de* S. François de Sales.

Je soussigné Frere André de Chaugy, Religieux Minime, et *Procureur* des Religieuses de la Visitation pour la Canonization du Venerable Serviteur de Dieu M. de Sales, Evesque et Prince de Geneve, certifie et asseure avoir fait recognoistre, comme ces presens manuscrits, qui traittent de l'*authorité et primauté de S. Pierre, et des Souverains Pontifes ses successeurs,* sont escrits et dictez du style du Venerable Serviteur de Dieu M. François de Sales, cy-devant Evesque et Prince de Geneve, dont l'on poursuit à present la canonization.

Les personnes qui ont recogneu les escrits du cy-dessus nommé Venerable Serviteur de Dieu M. de Sales, etc., sont M. le *Marquis de Lulin*, Gouverneur de la Province de Chablais, une des Provinces converties par le Grand François de Sales; le R. P. *Prieur* des Chartreux de Ripaille; M. *Seraphin*, Chanoine de Sainct-Pierre de Geneve, aagé de quatre-vingts ans; M. *Janny,* Prieur des Brans en Chablais; M. *Gard,* Chanoine de Nostre-Dame de l'Eglise Collegiale d'Annessy; M. *F. Fauvre,* qui a servi de Chambrier vingt ans audit Serviteur de Dieu.

Tous les susnommez tesmoins asseurent lesdits *escrits estre de la main ou de la composition de ce grand Evesque de Geneve*, et mesme ils asseurent luy en avoir ouy prescher une partie, lors qu'il convertit le pays de Geix et Chablais. Fait à Annessy le 20 aoust 1638.

Frere André de Chaugy, Religieux Minime, et Procureur des Religieuses de la Visitation pour la canonization du Venerable Serviteur de Dieu M. de Sales, asseure encore que les copies des susdites attestations, sont toutes conformes aux originaux, qui sont dans le verbal de la verification des cahiers des *Controverses* de S. François de Sales, envoyez en original au Pape Alexandre VII.

A MESSIEURS DE LA VILLE DE THONON[1]

ET DE LA RELIGION PRETENDUE REFORMÉE.

Ceste Epistre est de S. François de Sales, *par maniere de Dedicace et de Preface.*

Messieurs,

Ayant continué quelque espace de tems la predication de la parolle de Dieu en vostre ville, sans avoir esté ouy des vostres, que tres-rarement, par interruption et à la derobée; pour ne pas laisser rien en arriere de mon costé, je me suis mis à reduire en escrit quelques principales raysons, que j'ay choysies, la pluspart tirées des Sermons, et autres Traittés, que j'ay faits cy-devant, de vive voix, pour la deffense de la foy de l'Eglise. J'eusse bien desiré d'estre ouy aussi bien que les accusateurs; car les parolles en bouche sont vives, et sur le papier elles sont mortes : *La vive voix,* dit saint Hierosme, *a je ne sçay quelle secrette vigueur, et le coup est bien plus justement porté dans le cœur, par la vive parolle, que par l'escrit;* ce qui a fait dire au glorieux apostre sainct Paul (Rom. c. 10, 14, 15 et 17) : *Comment croiront-ils en celuy qu'ils n'ont point ouy? et de quelle maniere pourront-ils ouyr, sans Predicateur? la foy est par l'ouye, et l'ouye est par la parolle de Dieu.* Quoy que mon mieux eust esté d'estre ouy, ceste escriture neantmoins ne sera pas sans de bonnes utilitez; car premierement elle portera chez vous en particulier ce que vous ne voulez pas prendre chez nous en l'assemblée. 2º Elle contentera ceux qui, pour toute response, aux raysons que j'apporte, disent qu'ils les voudroient entendre devant quelques Ministres : il leur semble que la seule presence de l'adversaire nous feroit chanceler, paslir et transir de timidité, et nous osteroit toute contenance; mais maintenant ils les pourront produire. 3º L'escrit se laisse mieux manyer; il donne plus de loysir à la consideration, que la voix, et on y peut penser plus serieusement. 4º On verra par là que si je desavouë mille impietez, qu'on impose aux Catholiques, ce n'est pas pour m'eschapper de la meslée, comme quelques-uns ont publié, mais pour suivre la saincte intention de l'Eglise, puisque je mets en escrit nos raysons à la vuë de chascun, et ce sous la censeure des Superieurs, asseuré que je suis, que s'ils treuvent en moy quelques ignorances, ils n'y treuveront point, Dieu aydant, d'irreligon ny de contrarietez aux desclarations de l'Eglise Romaine. Si faut-il toutesfois que je proteste, pour la descharge de ma conscience, et que je desclare, que toutes ces considerations ne m'eussent jamais mis en resolution d'escrire, estant un mestier qui appartient aux Doctes et plus polis entendemens; car il faut extresmement bien sçavoir les choses, pour les bien escrire : les esprits mediocres se doivent contenter du dire, où l'action, la voix et la contenance donnent du lustre à la parolle; le mien, qui est des moindres, ou à tout rompre de la plus basse trempe des mediocres, ne peut reüssir que mediocrement en cest exercice; aussi n'y aurois-je pas pensé, si un Gentilhomme grave et judicieux ne m'en eust pressé et donné le courage : ce que depuis plusieurs, de mes principaux amys ont treuvé fort bon;

1. Il faut icy observer que la ville de Thonon, capitale du Chablaix, étoit presque toute heretique en ce tems, et qu'il estoit deffendu aux Peuples, par les Ministres, d'ouyr les Predications du Sainct.

l'advis desquels je prise tant, que le mien n'a point du tout de creance en moy qu'à faute d'autre. J'ay donc produict icy quelques principales raysons de la Foy Catholique Romaine, qui monstrent clairement, que tous ceux qui demeurent separez de son unité, sont en deffaut. Je vous les addresse, Messieurs, et vous les presente de bon cœur, esperant que les occasions qui vous destournent de m'ouyr de vive voix n'auront point de force pour vous empescher de lire cest escrit. Apres tout, j'ose vous asseurer, que vous ne lirez jamais d'escrits qui vous soyent donnez par un homme plus affectionné à vostre bien spirituel que je le suis; et je puis bien dire que je ne recevray jamais de commandement avec plus de courage que celuy que Monseigneur le Reverendissime nostre Evesque me fit, quand il m'ordonna, suivant le sainct desir de Son Altesse Serenissime, dont il me mit en main la lettre de jussion pour venir icy, vous porter la saincte parolle de Dieu. Aussi ne pensay-je vous pouvoir jamais faire un plus grand service, et à dire le vray, je crus que comme vous ne recevez point d'autre regle pour vostre creance, que la seule exposition et interpretation de l'Escriture, qui vous semble la meilleure, vous voudriez peut-estre, au moins, ouyr celle que j'y apporterois, qui est de l'Eglise Apostolique et Romaine, laquelle vous n'avez jamais veuë cy-devant, que toute travestie, defigurée et contrefaite par l'ennemy, qui sçavoit bien que si vous l'eussiez veuë en sa pureté, vous ne l'eussiez jamais abandonnée. Le tems est mauvais, l'Evangile de paix peut à grande peyne estre receu parmy tant de soupçons de guerre, et toutesfois je ne perds point courage : les fruicts un peu tardifs se conservent beaucoup mieux que les printaniers, et j'espere que si Nostre Seigneur crie une fois à vos aureilles, son sainct *Eppheta*, ceste tardiveté reüssira avec beaucoup plus de fermeté et de bonheur. Prenez donc, Messieurs, en bonne part, ce present que je vous fais, et lisez mes raysons attentivement; la main de Dieu n'est point percluse ny partiale; elle fait volontiers paroistre sa puissance dans les subjets humbles et grossiers : si vous avez ouy avec tant de promptitude et d'ardeur l'une des parties, prenez encore la patience d'escouter l'autre; apres quoy prenez, je vous en somme de la part de Dieu, prenez tems et loysir de rasseoir vostre entendement, et priez Dieu qu'il vous assiste de son Sainct-Esprit, en une affaire de si grande importance, afin qu'il vous dirige dans la voie du salut; mais surtout je vous prie que vous ne laissiez jamais entrer dans vos esprits autre passion que celle de nostre Sauveur et Maistre Jesus-Christ, par laquelle nous avons tous esté racheptez et serons sauvez, s'il ne tient à nous, puisqu'il desire que *tous les hommes soient sauvez et viennent à la cognoissance de la verité* (I. Tim. 2). Je prie sa saincte Majesté qu'elle luy playse m'ayder, et vous donner sa lumiere; qu'il m'ayde pour escrire cest ouvrage, et qu'il vous illumine pour le comprendre selon son esprit : la methode et le style ne vous deplayront point; car son air est tout à fait Savoysien : essayez un peu, s'il vous playst, ce remede salutaire, que s'il n'allege point vostre mal, encore pourrez-vous passer ailleurs, et en taster de plus subtils et appetissans; car il y en a, graces à Dieu, en nostre Eglise, de toutes sortes; vous verrez en celuy-cy de bonnes raysons, desquelles je me rends evictionnaire et rapporteur, et qui vous feront voir clair comme le jour, que vous estes hors du train qu'il faut suivre pour aller au salut, et que ce n'a pas esté la faute de sa saincte *Eglise*, mais la punition de l'avoir abandonnée, ce qui revient au dire du Prophete : *Perditio tua ex te Israel* (Os. 13). Pouvez-vous ignorer que Nostre Seigneur estoit *vray Sauveur venu pour esclairer tout homme vivant, et*

---

servir de lumiere pour la revelation des Gentils, et pour la gloire d'Israël? Cependant Israël en prend l'occasion de son ignominie, ne voylà pas un grand malheur? Quand il est dit, *qu'il est mis pour la ruyne de plusieurs,* il faut entendre selon l'evenement, et non pas selon l'intention de la divine Majesté. Ainsi l'arbre de la science du bien et du mal n'avoit rien de soy-mesme qui put apprendre à Adam le bien ny le mal; ce fut l'evenement qui luy donna ce nom, parce qu'Adam, y prenant du fruict, espreuva le mal que luy causa sa desobeyssance. Le Fils de Dieu estoit venu pour la paix, repos et benediction, non pas pour le malheur des hommes, sinon que quelque impie osast rejetter sur Nostre Seigneur l'aigreur de sa saincte parolle : *Væ homini illi, per quem scandalum venit* (Matth. 18), et le voulut condamner par sa propre Loy, à estre jetté en la mer la pierre au col. Confessons donc que personne de nous ne peut estre offensé que de soy-mesme, c'est ce que j'entreprens de vous persuader icy à force de raysons.

O mon Dieu! mon Sauveur! espurez mon esprit, faites couler doucement vostre grace dans le cœur des lecteurs comme une saincte et divine rosée, pour rafraischir l'ardeur de leurs passions, s'ils en ont, et ils verront tres-veritable en vous, et en l'Eglise vostre espouse, ce que vous en avez dit, et n'en feront point la matiere du scandale.

Ceste grande facilité que les hommes ont de se scandaliser fit dire (ce me semble) à Nostre Seigneur, *qu'il estoit impossible que le scandale ne fust point,* ou comme dit S. Matthieu, *qu'il estoit necessaire qu'il arrivast des scandales;* car si les hommes prennent occasion de mal du souverain bien mesme, comment se peut-il faire qu'il n'y eust du scandale au monde, où il y a tant de maux, et si peu de bien?

Mais il est bon de remarquer qu'il y a trois especes de scandales, toutes trois tres-mauvaises de leur nature, quoy qu'inesgalement : il y a un scandale que nos Theologiens appellent *actif,* et c'est une action mauvaise qui donne occasion de mal faire à aultruy; la personne qui fait ce scandale actif, s'appelle justement une personne scandaleuse; les deux autres especes s'appellent scandales *passifs;* le scandale passif est interieur ou exterieur; car entre les personnes qui sont scandalisées, les unes le sont en effect par les mauvaises actions du prochain, qui par apres produisent en elles le scandale actif, qui met leurs volontez en butte aux scandaleux : les autres le sont par leur propre malice; car n'ayant point d'occasion d'ailleurs, elles en bastissent et en forgent en leurs propres imaginations, et se scandalizent elles-mesmes d'un scandale qui est tout de leur creu : certes, qui scandalize aultruy manque de charité vers soy-mesme; qui est scandalizé par son prochain, manque de force et de courage; qui l'est sans aucune rayson, manque de justice et de charité; le premier est scandaleux; le second est scandaleux et scandalizé; le troisiesme est scandalizé seulement. Le premier s'appelle *datum;* c'est-à-dire donné. Le second, *acceptum;* c'est-à-dire prins. Le troisiesme, *receptum;* c'est-à-dire receu. Le premier surpasse le troisiesme en meschanceté; et le second surpasse d'autant le premier, qu'il contient le premier et le second, estant actif et passif tout ensemble : comme se massacrer et se precipiter soy-mesme, est une espece de cruauté plus denaturée, que de tuer aultruy.

Toutes ces sortes de scandales abondent dans le monde; on n'y void rien de plus commun que le scandale; c'est le principal trafic du diable, ce qui faysoit dire à Nostre Seigneur, *malheur au monde, à cause des scandales:* il est vray que le scandale, prins sans occasion, tient le premier rang de

tous costez ; aussi est-ce le plus frequent, le plus dangereux et le plus dommageable.

C'est de celuy-là seul, duquel Nostre Seigneur est devenu l'object des ames qui se sont mises en proye à l'iniquité; mais un peu de patience, Nostre Seigneur ne peut jamais estre scandaleux; car tout est en luy souverainement bon, et rien scandalizable, parce qu'il est souverainement puissant et sage ; comment donc se peut-il faire qu'on se scandalize de luy, et qu'il soit mis à la ruyne de plusieurs? Ce seroit un horrible blaspheme, d'attribuer nostre mal à sa Majesté ; elle veut que chascun soit sauvé, et vienne à la cognoissance de la verité ; elle ne veut qu'aucun perisse ; car nostre perdition vient seulement de nous ; et nostre ayde de la Bonté divine : ainsi donc Jesus-Christ, et sa saincte parolle, ne peuvent nous scandalizer; mais c'est nous-mesmes qui nous scandalizons en luy : et c'est en ce sens qu'il faut expliquer ce que luy-mesme enseigne, disant, *bien-heureux qui ne sera point scandalizé en moy,* et autre part, *il a esté mis à la ruyne de plusieurs ;* car on le doit verifier de l'evenement qui fut tel, que plusieurs s'y sont ruynez, non pas selon l'intention de la Bonté supresme, qui ne l'avoit envoyé que *pour estre la lumiere en revelation aux Gentils, et à la gloire d'Israël.* S'il se treuve des gens qui veüillent dire le contraire, il ne leur restera, sinon d'inferer avec impieté contre leur Sauveur, par sa propre parolle, *Malheur par qui vient le scandale !*

Cherchons, je vous prie, en nous-mesmes la cause de nos vices ; nous treuverons que nostre volonté en est la seule source : nostre mere Eve voulut bien s'excuser sur le serpent, et son mary sur elle ; mais l'excuse ne fut pas recevable; ils eussent mieux fait d'advoüer, et dire le bon *peccavi*, comme David, auquel incontinent la faute fut remise.

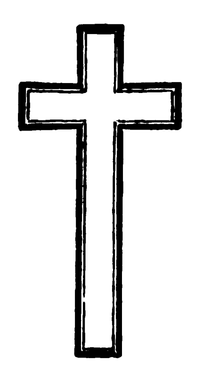
J'ay dit cecy, Messieurs, pour vous faire cognoistre d'où vient ceste grande dissension de volontez, au fait de la Religon, que nous voyons, parmy ceux qui font profession de bouche du Christianisme. Celuy-cy, sans doubte, est le principal et le souverain scandale, il semble que ce soit quasy la mesme chose, quand Nostre Seigneur dit : *Il est necessaire que le scandale advienne ;* et quand sainct Paul dit : *Il faut qu'il y ayt des heresies* (I. Cor. 11). Ce scandale se va diversifiant et multipliant avec le tems ; mais comme un mouvement violent ne peut durer, ainsi sa malice s'esmousse et s'affoiblit enfin. Je conclus donc que ceux qui commencent une division et une guerre civile entre les chrestiens, par l'heresie, commettent un scandale purement passif prins *ab intrinsequo ;* puisqu'il n'y a point de mal dans l'heresiarque, qui ne soit produict de sa volonté, personne n'y a part que luy. Le scandale des premiers, qui corrompent la Religion, tombe sur plusieurs, mais inesgalement ; car l'heresiarque y a sa meilleure part, à cause de la sollicitation : les sectateurs y en ont une d'autant plus grande, qu'ils ont eu moins d'occasion de le suivre ; mais l'heresie dans son progrez ayant prins pied, ceux qui nayssent parmy les heretiques, de parens heretiques, ont tousjours moins de part à la faute : neantmoins il n'arrive jamais que les uns et les autres ne soyent coupables de leur erreur, particulierement ceux de nostre aage, qui sont tous en scandale, presque purement passif, attendu que l'Escriture, qu'ils manyent, le voisinage des vrays chrestiens, les marques qu'ils voyent en la vraye Eglise (de laquelle ils se sont separez), leur peuvent mettre en avant ces parolles de son Espoux : *Recherchez dans mes Escritures, par lesquelles vous pensez avoir la vie eternelle ; ce sont elles-mesmes qui rendent tesmoignage de moy* (Joan. 5) ; et autre part : *Les œuvres*

que je fais au nom de mon Pere, rendent aussi tesmoignage pour moy (*Ibid*).

J'ay dit que leur scandale est purement, ou presque purement passif, et voicy de quelle maniere. On sçayt bien que l'occasion de leur division et de leur divorce d'avec nous, est l'erreur imaginaire, l'ignorance et l'idolastrie qu'ils disent estre en l'Esglise, laquelle ils ont abandonnée : neantmoins c'est chose toute certaine, que l'Eglise en son corps general ne peut estre scandaleuse, et l'on peut dire aussi qu'elle est inscandalizable, comme son Espoux, qui luy a communiqué par grace et assistance particuliere, ce qui luy est naturel en proprieté; car estant le Chef, il a conduict ses pas au droict chemin; comme ceste Eglise est son corps mystique, il prend à soy l'honneur et le mespris qui luy est fait. Ainsi l'on ne peut dire qu'elle puisse prendre ou donner ou recevoir aucun scandale : ceux donc qui se scandalizent en elle, en ont tout le tort et toute la faute en eux-mesmes; leur scandale n'a point d'autre subjet que leur propre malice, qui les va chastoüillant, pour les faire rire et complayre en leurs iniquitez. Voicy donc, Messieurs, ce que je pretens monstrer en ce Traitté; je n'ay point d'autre intention, que de vous faire voir, que ceste Suzanne mystique est accusée injustement, et qu'elle a rayson de se plaindre de tous ceux qui se sont distraicts de sa societé, avec les parolles mesmes de son Espoux : *Ils m'ont hay d'une hayne injuste* (Psal. 24). Je preuveray mon dire en deux façons : premierement, par certaines raysons tres-generales ; secondement, par des exemples particuliers, où je proposeray sur les principales difficultez, comme par maniere d'essay, tout ce que tant de doctes hommes en ont escrit : car tout tend là et y revient, quoy que par divers moyens, estant libre à chascun de se proposer un chemin particulier, qui tend au mesme lieu. Pour moy je tascheray de reduire toutes les lignes de mon discours à ce poinct, comme au centre, et le plus justement que je pourray. La premiere partie servira presque esgalement à combattre toutes sortes d'heretiques. La seconde s'addressera plus specialement à ceux, à la reunyon desquels nous avons plus d'inclination, d'obligation et de devoir. La premiere fera voir les deffauts de Mission, dans ceux qui ont presché et enseigné contre l'Eglise Catholique, Apostolique-Romaine; la seconde traittera de l'Eglise mesme, de son Chef, de son Ordre, de ses Marques, de ses Sacremens, et de la Doctrine constante touchant le Purgatoire.

Tant de grands personnages ont escrit en nostre aage sur ce subjet, que la posterité n'a presque plus rien à y desirer, ains seulement à considerer, apprendre, imiter et admirer : je ne diray donc rien qui soit nouveau, et je ne le voudrois pas faire; car tout est ancien dans cest escrit, il n'y a presque rien du mien que le fil et l'esguille. Le dessein ne m'a cousté qu'à le descoudre et le recoudre à ma façon, en suivant cest advis de Vincent de Lerins, c. 27 : *Doce tu, quæ didicisti; sed ità doce, ut cum dicas novè, non dicas nova.* Ce Traitté semblera peut-estre un peu trop accourcy et trop devestu ; cela ne vient pas de ma chicheté, mais de ma pauvreté et de mon peu de tems. Ma memoire a fort peu de moyens de reserve, et ne s'entretient que du jour à la journée; je n'ay que fort peu de livres en ce lieu, dont je me puisse enrichir : prenez neantmoins à gré ceste production, telle qu'elle est; je vous l'offre, Messieurs, et quoy que vous ayez veu plusieurs autres livres mieux faits et mieux parez, arrestez un peu vostre attention sur celuy-cy, qui peut-estre sera plus sortable à vostre complexion que les autres : car son air est du tout Savoysien, et l'une des plus salutaires recestes et derniers remedes, puisque c'est le retour à l'air naturel. Si pour-

tant il ne profitte point en tout, l'on vous en monstrera d'autres plus riches et plus subtils. Je vay donc commencer au nom de Dieu; lequel je supplie tres-humblement, de faire couler tout doucement la saincte parolle, comme une fraische rosée, dans vos cœurs, et je vous prie, Messieurs, de vous ressouvenir, et ceux qui liront cecy, des parolles de sainct Paul, que *toute amertume, hyre, dedains, crieries, blasphemes et toute malice soyent ostez de nous et de vous* (Ephes. 4). *Amen.*



CONTROVERSES.

PREMIERE PARTIE.

DE LA MISSION FAUSSE ET VERITABLE.

DISCOURS PREMIER.

Que Calvin, Luther, et les autres heresiarques, n'ont point eu de veritable mission.

Nous devons avant toutes choses, Messieurs, vous faire confesser, que vos premiers ministres, et vous aussi, avez commis une faute inexcusable, quand vous avez presté l'aureille à ceux qui estoient separez de l'Eglise : car ce n'estoient point des personnes qualifiées, comme il falloit, pour prescher la saincte parolle : ils portoient l'Evangile, à ce qu'ils disoient, de la part de Dieu contre l'Eglise; ils se vantoient de publier le *libelle de divorce* de la part du Fils de Dieu mesme. Mais à qui? à l'Eglise, son Espouse ancienne : pour quelle fin? pour se maryer à une jeune assemblée, refaicte et reformée : mais sur quel fondement pouviez-vous croire ces nouvelles, sans leur faire monstrer leur charge et leur commission bien authentique? Vous commençastes de premier abord à ne plus recognoistre ceste Reyne pour vostre Princesse, et à crier par tout, que c'estoit une corrompuë et une adultere; vos reformateurs couroient çà et là, pour semer ces fausses nouvelles; mais qui les en avoit chargez? on ne peut s'enrosler sous un capitaine, sans l'adveu du prince chez lequel on demeure. Or, comment fustes-vous si prompts à vous ranger sous ces premiers ministres, sans sçavoir si vos pasteurs legitimes, qui estoient parmy vous, vous advoüeroient, n'ignorant pas que ces novateurs vous sortoient de l'estat où vous estiez nays et nourrys? Ceux-là donc sont inexcusables, de ce que sous l'authorité du magistrat, ils ont fait ceste levée de boucliers, et vous de les avoir suivis.

Vous voyez bien, mes Freres, où je vay battre; c'est sur la faute de mission et de vocation, que Luther, Zuingle, Calvin et les autres n'ont jamais euë. Car c'est chose certaine, que quiconque veut enseigner, et tenir rang parmy les pasteurs en l'Eglise, doit estre envoyé. Sainct Paul le dit : *Quomodò prædicabunt nisi mittantur* (Rom. 10)? Comment prescheront-ils, s'ils ne sont envoyez? Et Jeremie dit : Ces prophetes prophetisent à faux, je ne les ay pas envoyez : *Non mittebam Prophetas, et ipsi currebant* (Jer. 23); Je ne les envoyois pas, et ils courroient. La mission est donc tout à fait necessaire, vous ne le nyerez pas, si vous ne sçavez quelque chose plus que vos maistres; mais je vous vois venir en trois escadrons, pour vous maintenir; car les uns d'entre vous diront : Qu'ils ont eu leur vocation et mission du peuple; d'autres, du magistrat seculier et temporel; les autres, de l'Eglise mesme. Comment cela? Parce, disent-ils, que Luther, Œcolampade, Buçer, Zuingle,

et leurs semblables, estoient prestres de l'Eglise romaine, comme les nostres. Mais les plus subtils soustiennent, qu'ils ont esté envoyez de Dieu par une mission extraordinaire; examinons le premier chef. Comment croyons-nous que le peuple, et les princes seculiers ayent appellé Calvin, Brence, et Luther, pour enseigner la doctrine, que jamais ils n'avoient ouye? En quel tems commencerent-ils à semer et prescher ceste doctrine? Qui les avoit obligez à le faire? Vous desclarez que le peuple devoit les avoir appellez; mais quel peuple? Car, ou il estoit catholique, ou il ne l'estoit pas; s'il estoit catholique, comment vous eust-il envoyez prescher ce qu'il ne croyoit pas? Ceste vocation de quelque petite partie du peuple, lors catholique, pouvoit-elle contrevenir à tout le reste qui s'y opposa? mais de quelle maniere une partie du peuple pouvoit-elle vous donner authorité contre l'autre partie, afin que vous allassiez de peuple en peuple, detournant tant que vous pourriez les ames de l'ancienne obeyssance? Vous sçavez bien qu'un peuple ne peut, au plus, donner l'authorité que sur et pour soy-mesme, non pas contre soy-mesme; il a donc fallu ne point prescher, si non là où vous estiez appellez du peuple; ce que si vous eussiez fait simplement, vous n'eussiez pas tant eu de suitte. Mais descendons dans le particulier. Quand Luther commença, qui l'appella? Il n'y avoit en ce tems aucun peuple qui pensast aux opinions qu'il a publiées; comme donc l'eut-il appellé pour les prescher? S'il n'estoit pas catholique, qu'estoit-il donc? Lutherien? non pas, car je parle de la premiere predication. Quoy donc? qu'on nous responde si l'on peut : qui a donné l'authorité aux premiers d'assembler les peuples, de dresser des compaignies et des bandes à part? Ce n'estoit pas le peuple, car il n'estoit pas encore assemblé. Mais ne seroit-ce pas tout broüiller et tout confondre, de permettre à chascun de dire ce que bon luy sembleroit? A ce compte, chascun seroit envoyé, car il n'y a si chetif qui ne puisse treuver des compaignons, tesmoins les anabaptistes, les libertins, les adamites, etc. Mais enfin, s'il se faut ranger à l'Escriture, on n'y treuvera jamais que les peuples ayent eu pouvoir de se donner eux-mesmes des pasteurs, et des predicateurs evangeliques.

DISCOURS II.

Faute de mission, tous les ministres de la nouvelle et pretenduë Eglises sont in-excusables; et aussi ceux qui les ont ouys, et suivys.

Il faut inferer des choses dites cy-dessus, que l'Estat de vos ministres, qui n'avoient point les conditions requises pour meriter le rang qu'ils vouloient tenir, et conduire l'entreprinse qu'ils ont faite, les rend in-excusables, et vous aussi, qui les suivez, et qui sçavez encore, ou devez sçavoir, que par deffaut de mission, vous avez eu grand tort de les recevoir à telles enseignes. La qualité qu'ils demandoient, estoit celle d'ambassadeurs de Jesus-Christ Nostre Seigneur; l'entreprinse qu'ils se proposoient, estoit de desclarer un divorce juré entre l'Espoux et l'ancienne Eglise son

espouse, traitter et passer par parolles de present, comme legitimes procureurs, un second et nouveau maryage avec ceste jeune venuë, de meilleure grace, disoient-ils, et mieux advenante que l'autre. En effect, s'eriger en predicateur de la parolle de Dieu, et pasteur des ames, n'est-ce pas se dire ambassadeur et legat de Nostre Seigneur, selon le dire de l'Apostre : *Nous sommes donc ambassadeurs pour Jesus-Christ* (II. Cor. 5)? et qu'est-ce dire, sinon que tout le Christianisme a failly, que toute l'Eglise a erré, et que par tout la verité s'est esvanoüie? sinon dire que Nostre Seigneur a abandonné son Eglise, a rompu le sacré lyen du maryage qu'il avoit contracté avec elle (Ephes. 5), pour introduire une Eglise nouvelle? n'est-ce pas vouloir donner le change à ce sacré et sainct Espoux, le faysant prendre une seconde femme? A dire vray, c'est ce que les ministres de l'Eglise pretenduë ont entreprins; c'est ce de quoy ils se sont vantez : ceste pretention a esté le but de leurs presches, de leurs desseins, et de leurs escrits. Mais quelle injustice n'avez-vous pas commise les croyant si legerement? Comment vous estes-vous arrestez si simplement à leurs parolles? Comment leur avez-vous peu donner une si prompte credulité? Si vous les avez receus pour des legats et ambassadeurs, ils devoient estre envoyez, ils devoient avoir des Lettres de creance de celuy dont ils se vantoient estre advoüez. Les affaires estoient de tres-grande importance : il s'agissoit d'un remuëment general de toute l'Eglise, et les personnes qui entreprenoient une chose si extraordinaire, estoient de basse qualité, et mesme privée. Les pasteurs ordinaires estoient des gens de marque, et de tres-ancienne et authentique resputation, qui leur contredisoient et protestoient que ces extraordinaires n'avoient point de charge, ny de commandement du Maistre. Dites-donc, de grace! quelle occasion eustes-vous de les ouyr et de les croire, sans avoir aucune asseurance de leur commission, ny l'adveu de Nostre Seigneur, dont ils se disoient les nonces et les apostres? C'est, en un mot, avoir laschement abandonné l'Eglise ancienne, en laquelle vous avez esté baptisez, que d'avoir creu à des prescheurs qui n'avoient point de mission legitime du Maistre, et n'en pouvoient avoir d'eux-mesmes, ny de vous, en aucune façon : vous ne le pouvez ignorer.

Si Jesus-Christ les avoit envoyez, ou c'eust esté *mediatement* ou *immediatement*. Nous appellons une mission mediate, quand nous sommes envoyez de celuy qui en a le pouvoir de Dieu, selon l'ordre qu'il a mis en son Eglise. Telle fut la mission de sainct Denys en France par Clement pape, et de Timothée par sainct Paul (II. Tim. 1). L'immediate mission se fait, lorsque Dieu commande luy-mesme, et en baille la charge, sans s'arrester à l'authorité de l'Ordinaire, qu'il a commise aux prelats et pasteurs de son Eglise, comme fut envoyé sainct Pierre et les Apostres, qui receurent de la propre bouche de Nostre Seigneur ce commandement : *Allez par tout le monde, et preschez l'Evangile à toute creature* (Marc. 16); et celle de Moyse vers Pharaon et le peuple d'Israël (Exod. 3). Mais vos ministres n'ont eu leur mission de l'une ny de l'autre maniere. Ainsi avec quelle licence ont-ils entreprins la predication, contre le dire de l'Apostre : *Prescheront-ils s'ils ne sont envoyez* (Rom. 10)?

DISCOURS III.

Les heretiques n'ont point eu, et n'ont peu avoir la mission du peuple, ny du prince seculier.

Confessons que l'Eglise pretenduë ne sçauroit faire voir qu'elle ayt dans ses ministres la mission du peuple laïque, ny mediate, ni immediate, ny de droict ny de faict; car, ou ils sont envoyez par les peuples et princes seculiers, ou ils sont envoyez par l'imposition des mains des evesques, qui les firent prestres, dignité à laquelle ils sont enfin forcez d'avoir recours, quoy qu'ils la mesprisent en tout et par tout. S'ils disent que les magistrats et le peuple seculier les ont envoyez, ils sont obligez à faire deux preuves, qu'ils ne feront jamais : l'une que les seculiers l'ayent fait effectivement; l'autre, qu'ils l'ayent peu faire, car nous nyons et le faict et le droict : *Factum, et jus faciendi.*

Qu'ils l'ayent peu faire, la rayson du contraire est evidente, car ils ne treuveront jamais dans les Escritures, que les peuples et princes seculiers ayent pouvoir d'establir et constituer les pasteurs ou les evesques en l'Eglise. Ils treuveront bien, à la verité, que les peuples ont rendu tesmoignage, et assisté aux ordinations; ils treuveront encore, que le *choix leur en fut permis*, comme celuy des diacres, au rapport de sainct Luc (Act. 6), que toute la troupe des disciples proposa ; mais ils ne monstreront jamais que les peuples, ou princes seculiers, ayent eu ou prins l'authorité des missions, pour *constituer*, *ordonner*, et authoriser *des pasteurs* : comment donc allegueront-ils la mission par les peuples, et par les princes, qui n'a point de fondement dans l'Escriture? Au contraire, nous produirons l'expresse et commune prattique de toute l'Eglise, qui a le pouvoir de tout tems, d'ordonner des pasteurs, avec l'imposition des mains des autres pasteurs et des evesques : ainsi fut ordonné Timothée (II. Tim. 1), et mesme les sept diacres, qui furent bien proposez pour cela par le peuple chrestien; mais ils furent ordonnez par l'imposition des mains des Apostres (Act. 6); ainsi l'ont reglé les mesmes Apostres en leurs Constitutions (I. Tim. 4), aussi bien que le grand Concile de Nicée (Can. 1), qu'on ne dedaignera point ce me semble; le second de Carthage (Can. 4), le troisiesme et le quatriesme tenus au mesme lieu (Can. 12), où sainct Augustin se treuva. Supposé donc que ces reformateurs eussent esté envoyez par les seculiers, ils n'auroient pas esté envoyez à l'apostolique, ny legitimement, et leur mission seroit nulle; et par effect les seculiers n'ont point droict de mission, et comment donc les religieux la donneront-ils? pourroient-ils communiquer une authorité qu'ils n'ont pas eux-mesmes? C'est pour cela que sainct Paul, parlant de l'ordre de la prestrise, et de l'office pastoral, a tres-bien dit : *Nul ne s'attribuë cest honneur, sinon celuy qui est appellé de Dieu comme Aaron* (Hebr. 5). Mais Aaron (Lev. 8) fut ordonné, et sacré (Exod. 28) par les mains de Moyse, qui fut prestre luy-mesme, selon la saincte parolle de David : *Moyse et Aaron sont comptez entre ses prêtres, et Samuël entre ceux qui invoquent son nom* (Psal. 98) : aussi il est dit tout clair en l'Exode : *Associe et joins avec toy Aaron*,

pour exercer l'estat sacerdotal (Exod. 28). Et à cela s'accorde une grande troupe de nos anciens Peres. Celuy donc qui veut alleguer sa mission, ne la doit pas tirer du peuple, ny des princes laïques ; car Aaron ne fut pas appellé de ceste maniere, ny les pasteurs de l'ancienne Eglise. *Celuy qui est le moindre est beny par le plus grand*, comme dit sainct Paul (Hebr. 7), d'où s'ensuit que les peuples ne peuvent point envoyer les pasteurs ; car les pasteurs sont plus grands que les brebis, et la mission ne se fait jamais sans benediction (Joan. 20 ; II. Tim. 1). Sainct Jean confirme la mesme verité par ces parolles : *Amen, amen dico vobis ; non est servus major domino suo, neque subditus major eo qui misit illum* (Joan. 13) : car apres ceste magnifique mission, le peuple demeure tousjours brebis, et le pasteur tousjours pasteur ; autrement l'estat seroit confondu. Je laisse à part ce que je preuveray cy-apres, que l'Eglise est une sacrée monarchie, et partant qu'il appartient au grand pasteur d'envoyer, non pas au peuple. Je laisse encore à part le desordre qui arriveroit tous les jours, si les peuples envoyoient, car ils ne pourroient envoyer les uns aux autres, n'ayant point d'authorité les uns sur les autres. Et comme ce seroit faire ouverture à toutes sortes d'heresies, il faut conclurre que les brebis reçoivent le berger d'ailleurs que d'elles-mesmes ; et de là l'on doit tirer ceste consequence, que les peuples n'ont peu donner mission, ny de commission legitime à ces nouveaux ambassadeurs.

Mais j'adjouste pour second chef, que quand ils l'auroient peu, ils ne l'ont pas fait, parceque le peuple, ou le magistrat qui a appellé Calvin et Luther, estoit ou catholique, ou non. S'ils disent que ce peuple estoit catholique, comment les auroit-il appellez à prescher ce qu'il ne croyoit pas, puisque ce peuple et ce magistrat estoient encore de la vraye Eglise, ou non. S'il estoit de la vraye Eglise, pourquoy est-ce que Luther l'a tiré de sa croyance ? l'eust-il appellé pour estre mis hors de sa bonne place, et de l'Eglise ? et s'il n'en estoit pas, comment pouvoit-il avoir droict de mission et de vocation, puisque, hors l'enclos de la vraye Eglise, il ne peut se treuver aucune legitime authorité ? Que s'ils disent qu'ils n'estoient pas ou qu'ils n'estoient plus catholiques romains, qu'estoient-ils donc ? ils n'estoient pas encore Lutheriens, car l'on sçayt le tems où Luther commença de prescher en Allemagne, il n'y avoit alors de Lutheriens, puisque c'est luy qui en est l'origine. Que s'ils n'estoient pas de la vraye Eglise, ils n'ont donc point eu de vocation de ce costé-là. Comment pouvoient-ils establir une mission veritable pour la predication evangelique, sinon qu'ils ayent recours à la mission invisible de ces principautez aëriennes, à ces puissances de tenebres du monde, enfin à ces malices spirituelles, contre lesquelles tous les vrays enfans de l'Eglise ont tousjours eu la guerre (Ephes. 6).

DISCOURS IV.

L'Eglise pretenduë n'a point dans ses ministres la mission episcopale.

Or, les descendans des heresiarques, qui se voyent poussez de tant de raysons, prennent en nos jours un autre chemin pour se deffendre. Ils disent, mais ils disent mal, que les premiers maistres et reformateurs de leurs Eglises, Luther, Buçer et Œcolampade, ont esté envoyez par les evesques, qui les firent prestres, et que ceux-cy ont envoyé les autres, qui les ont suivys, et vont ainsi enchaisnant leur mission et vocation à celle des Apostres.

Veritablement ceste confession est assez ingenuë, de recognoistre au moins, que leur mission ne peut estre derivée de leurs ministres, que par la succession et l'authorité de nos evesques, et par l'imposition de leurs mains. La chose est telle, sans aucun doubte; car on ne peut pas faire sauter aysement ceste mission de si haut que les Apostres, qu'elle soit tombée sans succession entre les mains des predicateurs de ce tems, sans avoir esté traduite jusqu'à nous par nos devanciers : il eust fallu une bien longue sarbacane en la bouche des premiers fondateurs de l'Eglise, pour avoir ainsi appellé Luther et les autres, sans que ceux qui estoient entre eux, et au milieu, s'en fussent aperceus; ou bien il eust fallu, comme dit Calvin en une autre occasion, et mal à propos, que ceux-cy eussent eu les aureilles bien grandes. Nos reformateurs doivent accorder que ceste mission s'est conservée entiere, si ceux-cy la devoient treuver. Nous ne nyons pas que la mission n'ayt esté dans nos evesques, et principalement és mains de leur chef, l'Evesque romain; mais nous nyons formellement, que vos ministres en ayent eu aucune communication pour prescher ce qu'ils ont presché, parce qu'ils ont annoncé quantité de choses contraires à l'Eglise, en laquelle ils ont esté choysis et ordonnez prestres. Or, il est necessaire, ou qu'ils errent, ou que l'Eglise qui les a envoyez fust dans l'erreur; par consequent, ou leur Eglise est fausse, ou celle de laquelle ils ont prins leur premiere mission est abusée. Nous faysons mieux d'inferer que leur mission est absolument fausse; car d'une Eglise fausse, telle qu'ils la descrient chez nous, ne peut sortir une vraye mission : si leur Eglise est fausse, où est leur mission, puisque dans une Eglise fausse on ne peut treuver une legitime mission? ainsi, en tous sens, ils n'ont point eu de mission pour prescher ce qu'ils ont presché. En sens contraire, si l'Eglise, en laquelle ils ont esté instruicts et ordonnez, estoit veritable, ils sont donc inexcusables d'heresie d'en estre sortis, et d'avoir presché contre sa croyance; si elle n'estoit pas la vraye Eglise, elle n'a pas eu le pouvoir de les envoyer ny de les ordonner. Mais accordons qu'ils ayent receu leur mission en l'Eglise romaine; ils ne l'ont pas euë pour en sortir, et se distraire de son obeyssance avec ses enfans. Certes, le commissaire ne doit pas exceder les bornes de sa commission; et s'il le fait, il est desadvoüé.

Luther, Œcolampade et Calvin n'estoient pas evesques; dites donc pour eux en quel sens il est possible qu'ils ayent peu commu-

niquer aucune mission à leurs successeurs de la part de l'Eglise romaine, qui proteste en tout et par tout, qu'il n'y a que les seuls evesques qui puissent envoyer, soit d'une maniere immediate, soit d'une maniere mediate, et que cela n'appartient aucunement aux simples prestres : c'est pourquoy sainct Hierosme a tres-bien observé la difference qu'il y a entre le simple prestre et l'evesque, en l'epistre *ad Evagrium*. Sainct Augustin et sainct Ephiphane (*de Hæres.* 53 et 75) ont mis Arius dans le rang des heretiques, parce qu'il tenoit le contraire, parmy d'autres erreurs. La legitime mission doit estre une mission episcopale et canonique, et non une mission protestante ou menaçante.

DISCOURS V.

L'Eglise pretenduë n'a point, dans ses ministres, la mission extraordinaire et immediate de Dieu.

Les raysons susdites sont si fortes, que les plus asseurez des vostres ont prins party ailleurs qu'en la mission ordinaire, faysant effort de nous persuader, que leurs reformateurs estoient envoyez extraordinairement de Dieu, parce que la mission ordinaire avoit esté gastée, et enfin abolie avec la vraye Eglise, sous la tyrannie de l'Ante-Christ. Voicy leur plus invincible retraitte; et parce qu'elle est commune à toutes les sectes des heretiques, elle merite d'estre attaquée par de bonnes raysons, et ruynée de fond en comble : mettons par ordre nos argumens, pour voir si nous pourrons forcer ceste derniere barricade.

1° Je soustiens que personne ne doit alleguer une mission extraordinaire, qu'il ne la preuve par des miracles; car je vous prie, à quoy en serions-nous reduicts, si ce pretexte de mission extraordinaire estoit recevable, sans bonne preuve? ne seroit-ce pas un voyle asseuré à toutes sortes de libertins? Arius, Marcion, Montanus, et Messalius[1] ne pourroient-ils pas estre receus avec honneur dans le rang des reformateurs, en nous payant de ceste monnoye, et prestant le mesme serment?

2° Je tiens pour asseuré, que jamais personne ne fut envoyé extraordinairement, qui n'ayt prins ceste lettre de creance de la divine Majesté. Moyse fut envoyé immediatement de Dieu pour gouverner le peuple d'Israël; auparavant il voulut sçavoir le nom de celuy qui l'envoyoit (Exod. 3); et quand il eut apprins le nom admirable de Dieu, il demanda des marques et des lettres patentes de sa mission; ce que Dieu mesme treuva si juste, qu'il luy donna la grace d'operer trois sortes de prodiges et de merveilles, qui furent comme trois publiques attestations en trois divers langages, de la charge qu'il luy donnoit, afin que celuy qui n'entendroit pas l'une de ces langues, entendist l'autre (Exod. 4). Si donc nos pretendus apostres alleguent la mission extraordinaire, qu'ils nous monstrent quelque prodige au delà du commun; autrement nous ne sommes pas obligez de les croire. Vrayement, Moyse monstra

[1] Il faudrait dire *Sabas*, auteur de la secte des *Messaliens*.

bien dans son office la verité et la necessité de ceste preuve; celuy à qui Dieu parle extraordinairement, doit estre authori d'une maniere miraculeuse : aussi, ce grand homme ayant dema à Dieu le don de l'esloquence, il ne le demanda qu'apres avoir re le pouvoir des miracles, monstrant qu'il est plus necessaire d'av l'authorité de parler, que d'en avoir la promptitude (Exod. 4). mission de sainct Jean-Baptiste, quoyqu'elle ne fust pas tout à extraordinaire, ne fut-elle pas authentiquée par sa conception et nativité, et mesme par sa vie miraculeuse, à laquelle Nostre Se gneur donna de si bons tesmoignages (Luc. 1)? Au regard d Apostres, qui ne sçayt les miracles qu'ils faysoient (Matth. 11)? qui pourroit en calculer le nombre? leurs mouchoirs et leu ombres servoient à la guerison des malades, et à chasser le diables, des corps que possedoient ces malheureux esprits (Act. 6) l'imposition de leurs mains produisoit quantité de signes et d merveilles parmy le peuple, en confirmation de leur predication et de leur doctrine (Act. 7). Sainct Marc le dit ouvertement dans les dernieres parolles de son Evangile; et sainct Paul aux Hebrieux. Comme donc pourront excuser et reveler par ceste preuve leur mission, ceux qui, en nostre aage, en veulent avancer une extraordinaire? quel privilege ont-ils plus grand que l'apostolique et le mosaïque? Que diray-je de plus? si nostre souverain Maistre, consubstantiel au Pere, duquel la mission estoit si authentique, qu'elle suppose en luy la communication d'une mesme essence, si luy-mesme, dy-je, qui est la source vive de toute mission ecclesiastique, n'a pas voulu s'exempter de ceste preuve des miracles, par quelle rayson ces nouveaux ministres seront-ils creus à leur seule parolle? Jesus-Christ allegue souvent sa mission, pour mettre sa parolle en credit : *Comme mon Pere m'a envoyé, je vous envoye*, dit-il (Joan. 20); *Ma doctrine n'est point mienne, mais de celuy qui m'a envoyé; et vous me cognoissez, vous sçavez d'où je suis, je ne suis point venu de moy-mesme* (Joan. 7), Mais aussi pour donner authorité à l'effect de sa mission, il met en avant ses miracles, et atteste que *s'il n'eust fait des œuvres que nul autre n'a fait parmy les Juifs, ils n'eussent point eu de peché, de ne croire point en luy* (Joan. 15). Et ailleurs il leur dit : *Ne croyez-vous pas que mon Pere est en moy, et moy en mon Pere? au moins croyez-le par les œuvres* (Joan. 14). Apres cela, qui sera si osé que de se vanter de la mission extraordinaire, sans produire à mesme tems des miracles? certes, il merite d'estre tenu pour imposteur. Or, est-il que ny les premiers, ny les derniers de vos ministres, n'ont fait aucun miracle, ils n'ont donc point eu de mission extraordinaire.

Disons quelque chose de plus : c'est chose hors de doubte, que jamais aucune mission extraordinaire ne doit estre facilement receuë, estant desadvoüée, ou du moins suspecte à l'authorité ordinaire, qui est en l'Eglise de Nostre Seigneur; car nous sommes tous obligez d'obeyr à nos pasteurs ordinaires, sous peyne d'estre desclarez publicains et payens (Matth. 18). Comme donc nous pourrions-nous nous ranger sans soupçon sous une autre discipline que la leur, s'ils venoient à rejetter l'extraordinaire? En ce cas nous

serions obligez de cognoistre l'Eglise, et de ne pas recevoir ces nouveaux venus, s'ils estoient desadvoüez des Ordinaires.

Dieu n'est point autheur de division, mais d'unyon et de concorde (1. Cor. 4), principalement entre ses disciples, et ses ministres ecclesiastiques. Nostre Seigneur le monstre clairement en la saincte priere qu'il addressa à son Pere celeste, dans les derniers jours de sa vie mortelle (Joan. 17). Sa bonté pourroit-elle se contrarier? authoriseroit-elle deux sortes de pasteurs et deux societez, l'une extraordinaire et l'autre ordinaire. Pour le regard de l'ordinaire, qu'elle soit authorisée, cela est certain; pour l'extraordinaire, nous le presupposons. Ainsi ce seroit deux Eglises differentes : ce qui est contre la parolle de Nostre Seigneur, qui n'a qu'une seule espouse, qu'une seule colombe, qu'une seule parfaicte (Cant. 6); et comment pourroit estre en seure garde le troupeau conduict par deux pasteurs incogneus l'un à l'autre, en divers pasturages, à divers signes, et en diverses mains, dont l'une et l'autre voudroient tout avoir. Ainsi seroit l'Eglise sous la diversité des pasteurs ordinaires et extraordinaires, cantonnez çà et là en diverses manieres. Nostre Seigneur est-il divisé (1. Cor. 1), ou en luy-mesme, ou en son corps, qui est l'Eglise? Non, pour le vray; au contraire, il n'y a qu'un Seigneur (Ephes. 4), lequel a basti et formé son corps mystique avec une belle varieté de membres, tres-bien adjustez, assemblez et serrez, qui sont lyez par toutes les joinctures de la sousministration mutuelle; par consequent, vouloir mettre en l'Eglise, ceste division de troupes ordinaires et extraordinaires, c'est la ruyner et la perdre. Il faut donc revenir à ce que nous disions, que jamais la vocation extraordinaire n'est legitime, quand elle est desadvoüée de l'Ordinaire.

Et de fait, où me monstrera-t-on jamais une vocation legitime extraordinaire, qui n'aye esté receuë par l'authorité ordinaire? Sainct Paul fut appellé, sans doubte, extraordinairement (Act. 9), mais ne fut-il pas appreuvé par Ananias, et par les Apostres une ou deux fois (*Ibid.* 9 et 13)? En ce sens, la mission receuë par l'authorité ordinaire est appellée vocation du Sainct-Esprit. La mission du Precurseur (Luc. 1), à parler proprement, ne peut pas estre dite extraordinaire, parce qu'il n'enseignoit aucune chose contre l'Eglise mosaïque, et que d'ailleurs sainct Jean estoit de la race sacerdotale; si est-ce neantmoins que la rareté de sa vie et de sa doctrine fut advoüée par l'ordinaire de l'Eglise judaïque, en la belle legation qui luy fut faite par les prestres et les levites, dont le subjet presuppose une grande estime et resputation, en laquelle il estoit vers eux (Joan. 1). Les pharisiens mesmes, qui estoient assis sur la chaire de Moyse, venoient communiquer à son baptesme ouvertement, et sans scrupule (Matth. 4). C'estoit bien là recevoir sa mission, et à bonnes enseignes.

Nostre Seigneur, quoy qu'il fust le superieur, ne voulut-il pas estre receu de Simeon, qui estoit prestre, puis qu'il benit le Fils, la Mere, et sainct Joseph (Luc. 2)? par Zacharie, qui fut un autre prestre (Luc. 1); par sainct Jean (Joan. 1) : et mesme dans le tems de sa passion, qui estoit l'execution de sa mission principale, il voulut encore avoir le tesmoignage prophetique du grand-prestre,

qui estoit pour lors : et c'est ce que sainct Paul dit et enseigne, quand il ne veut *que personne ne s'attribue l'honneur pastoral, sinon celuy qui est appellé de Dieu comme Aaron* (Hebr. 5) : car la vocation d'Aaron fut faite par l'ordre de Moyse : si bien que Dieu ne mit pas sa saincte parolle en la bouche d'Aaron immediatement, mais Moyse à qui Dieu fit ce commandement, parle à luy, et luy inspire ces parolles : *Je seray en ta bouche et en la sienne* (Exod. 4). Que si nous considerons de pres ce que dit sainct Paul, nous apprendrons, que la vocation des pasteurs et des magistrats ecclesiastiques, doit estre faite visiblement, non par maniere d'enthousiasme et de motion secrette et interieure (Lev. 8); en voylà deux exemples qu'il propose, celuy d'Aaron, qui fut oinct et appellé visiblement (Exod. 22), et celuy de Nostre Seigneur et Maistre, qui estant souverain Pasteur et Pontife de tous les siecles, ne s'est point clarifié soy-mesme, c'est-à-dire ne s'est point attribué l'honneur de sa saincte prestrise, comme avoit dit sainct Paul auparavant, mais a esté manifesté par celuy qui luy a dit : *Tu es mon fils, je t'ay engendré aujourd'huy, et tu es prestre eternellement selon l'ordre de Melchisedech* (Hebr. 5). S'est-il ingeré et poussé luy-mesme à cest honneur? non; mais il y a esté appellé (*Ibid.*); qui l'a appellé? son Pere eternel; et comment? immediatement et mediatement tout ensemble. Immediatement en son baptesme, et en sa transfiguration, avec ceste voix : *Cestuy-cy est mon fils bien-aymé, auquel j'ay prins mon bon playsir, escoutez-le* (Matth. 3 et 17). Mediatement par les prophetes, et surtout par David, dans les lieux où saint Paul cite ses psalmes : *Tu es mon fils, je t'ay engendré aujourd'huy selon l'ordre de Melchisedech* (Psal. 2 et 109). Ainsi sa vocation est par tout visible; la parolle en la nuée fut ouye, et selon David, ouye et leuë. Mais sainct Paul voulant encore plus fortement monstrer la vocation de Nostre Seigneur, allegue les passages de David, par lesquels il dit, que Jesus-Christ avoit esté clarifié de son Pere; se contentant ainsi de produire le tesmoignage perceptible, et produict par l'entremise des Escritures ordinaires, et des prophetes receus et recogneus.

J'adjouste à ces raysons, que l'authorité de la mission extraordinaire ne destruit jamais l'ordinaire, et n'est jamais pour la renverser; tesmoins tous les prophetes, qui n'ont point eslevé l'autel contre l'autel, qui n'ont point contredit la prestrise d'Aaron, qui n'abolirent point les constitutions synagogiques; tesmoin enfin nostre Sauveur, qui asseure que *tout royaume divisé en soy sera desolé, et une mayson tombera sur l'autre* (Matth. 11). De là vint le grand respect qu'il portoit à la chaire de Moyse, dont la doctrine luy estoit si venerable, qu'il commanda tousjours de la garder. De vray, si l'extraordinaire authorité devoit abolir l'ordinaire, comme sçaurions-nous quand, à qui, et de quelle maniere nous nous y devrions ranger? Non, non, l'ordinaire est constante, et sera tousjours, pendant que l'Eglise sera dans ce bas monde : les pasteurs et docteurs, qu'il a une fois donnez à l'Eglise, doivent avoir *une perpetuelle succession, pour la consommation des saincts, jusques à ce que nous nous rencontrions tous en l'unité de la foy, et de la cognoissance du Fils de Dieu en homme parfaict, à la mesure de*

l'aage parfaict de Jesus-Christ, afin que nous ne soyons plus enfans ny flottans, ny des menez çà et là à tous vents de doctrine par la piperie des hommes, et par leur perfide seduction (Ephes. 4). Voylà le beau discours que fait sainct Paul, pour monstrer, que si les docteurs et pasteurs ordinaires n'avoient une perpetuelle succession, ou qu'ils fussent subjets à la subrogation des extraordinaires, nous n'aurions ainsi qu'une foy et discipline desordonnée, interrompuë et variable; nous serions subjets à estre seduicts par les hommes menteurs, qui, à tous propos, se vanteroient de l'extraordinaire vocation; et comme les Gentils, nous cheminerions en la vanité de nos entendemens, un chascun se playsant à se persuader en soy une motion extraordinaire du Sainct-Esprit, de quoy nostre aage nous fournit tant d'exemples, que c'est une des plus fortes raysons, qu'on puisse presenter en ceste occasion. Car si la mission extraordinaire peut lever l'ordinaire administration, à qui en laisserons-nous la charge? à Calvin, à Luther, ou au Pacimontain, ou à Blandrate, ou à Brence, ou à la reyne d'Angleterre? Helas! chascun tirera de son costé ce beau pretexte de la mission extraordinaire, pour se couvrir. En verité, la parolle de Nostre Seigneur nous deslivre de toutes ces difficultez; il dit: *qu'il a edifié son Eglise sur un si bon fondement, et avec une proportion si bien entenduë, que les portes d'enfer ne prevaudront jamais contre elle* (Matth. 16) : que si jamais elles n'ont prevalu, ny ne prevaudront, la vocation extraordinaire n'est plus necessaire pour l'abolir; car Dieu ne hayt rien de ce qu'il a fait. Comment donc aboliroit-il la saincte Eglise son espouse ordinaire, pour en creer une extraordinaire? veu que c'est luy qui a edifié l'ordinaire sur soy-mesme, et l'a cimentée de son propre sang.

DISCOURS VI.

Où sont refutées les objections que les heretiques alleguent en faveur de leur mission extraordinaire, contre l'ordinaire.

Apres tout, jusques icy je n'ay peu rencontrer parmy vos maistres, que deux objections au discours que je viens de faire, dont l'une est tirée de l'exemple de Nostre Seigneur et des prophetes, et l'autre de l'exemple des Apostres; voyons si elles ont quelque credit.

Pour l'examen de la premiere, dites-moy, je vous prie, treuvez-vous juste qu'on mette en comparayson vos nouveaux ministres avec Nostre Seigneur? Je demande si Jesus-Christ n'avoit pas esté prophetisé en sa qualité de Messie, son tems n'avoit-il pas esté determiné par Daniel (Dan. 9)? Croyez-vous qu'il ayt fait aucune action qui n'ayt esté particulierement predite dans les livres des prophetes (Agg. 2), et figurée dans les exemples des patriarches. Il est vray qu'il a fait le changement de bien en mieux de la loy mosaïque, en la loy de la grace; mais ce changement-là n'avoit-il pas esté predit? Il a changé le sacerdoce d'Aaron en celuy de Melchisedech (Heb. 5), beaucoup meilleur sans doubte; mais tout cela n'est-il pas selon les tesmoignages anciens? Vos ministres

n'ont point esté prophetisez en qualité de predicateurs de la parolle de Dieu, on n'a point annoncé le tems de leur venuë, ny pas une de leurs actions; ils ont fait un remuëment dans l'Eglise beaucoup plus grand et plus general que Nostre Seigneur fit au declin de la Synagogue; car ils ont tout osté, sans y remettre ou remplacer que de certaines ombres : mais pour les tesmoignages de ceste entreprinse, ils n'en ont point du tout dans l'Escriture, quoy que vous tiriez en pretexte les Escritures pour cela. Au moins ne devroient-ils pas s'exempter de faire des miracles, sur une mutation si considerable et si generale, puisque Nostre Seigneur ne s'en exempta pas luy-mesme, comme je l'ay monstré cy-dessus, ayant voulu encore que le changement qu'il faysoit, fust puisé et authorisé de la plus pure source des Escritures (Luc. 1). Mais vous, Messieurs, où me monstrerez-vous que jamais l'Eglise dust recevoir aucune reforme, oultre celle qui devoit estre faite par le Fils de Dieu.

Pour le regard de ce qui touche les prophetes, je vois abuser plusieurs parmy les errans, qui croyent que toutes les missions des prophetes ont esté extraordinaires et immediates; la supposition est fausse entierement; car il y avoit des colleges et des congregations de prophetes, recogneuës et advoüées par la Synagogue, comme on le peut recueillir de plusieurs (I. Reg. 19; IV. *Ibid.* 2, 3) passages de l'Escriture; il y en avoit en Ramatha, en Betel, en Jericho, en la montaigne d'Ephraïm, en Samarie (IV. Reg. 8); Helisée mesme fut oingt par Helie (III. Reg. '22); la vocation de Samuël fut recogneuë et advoüée par le grand-prestre; *en Samuël*, dit le texte sacré, *le Seigneur recommença de se faire voir en Silo* (I. Reg. 3) : ce qui fait que les Juifs tiennent Samuël comme fondateur des congregations prophetiques. J'adjouste à cecy, que ceux qui croyroient que tous les prophetes eussent exercé la charge de la predication, seroient grandement trompez : le contraire se void dans la rencontre des sergens de Saül (I. Reg. 19) : d'où s'ensuit que la vocation des prophetes ne sert de rien à pretexter celle des heretiques ou des schismatiques; car ou elle estoit ordonnée (III. Reg. 18), comme nous l'avons monstré cy-devant, ou appreuvée de la Synagogue, comme il est aysé de le faire voir en ce qu'on les recognoissoit incontinent, et ou on en faysoit une estime particuliere en tous les lieux parmy les Juifs, qui les appelloient *les hommes de Dieu*. En un mot, celuy qui regardera de pres l'histoire et l'estat de ceste ancienne Synagogue, verra clairement que l'office des prophetes estoit aussi ordinaire entre eux, qu'entre nous celuy des predicateurs. Mais jamais l'on ne monstrera aucun prophete qui ayt entreprins de renverser la puissance ordinaire; ils l'ont tousjours suivie, et n'ont rien dit de contraire à la doctrine de ceux qui estoient assis sur la chaire mosaïque et aaronique; il s'en est mesme treuvé parmy eux qui estoient de la race sacerdotale, comme Jeremie fils d'Alcias, et Ezechiel fils de Buz (Ezech. 1). Aussi ils ont tousjours parlé avec honneur des pontifes et de la succession sacerdotale, quoy qu'ils ayent reprins leurs vices et leurs mœurs; lors qu'Isaïe fut commandé d'escrire dans un livre, ce qui luy fut monstré, il print Urie, prestre, à tesmoin (Is. 2). Zacharie le prophete a desclaré qu'il prenoit son authorité de celle des prestres et

des prophetes : *Malachie atteste-t-il pas, que les levres du prestre gardent la science, et qu'il demanderoit la loy de sa bouche, car c'est l'ange du Seigneur des armées* (Mal. 2); ainsi, bien loin que jamais ils ayent retiré les Juifs de la communion de l'ordinaire, ils les ont tousjours excitez à luy estre fidelles. Apres tout, combien de miracles ont-ils faits en confirmation de leur vocation prophetique? Ce ne seroit jamais finy, si j'entrois en ce denombrement : que si quelquesfois ils ont entreprins des choses, qui ont eu quelque apparence d'extraordinaire, incontinent les miracles les ont authorisez, tesmoin Helie, qui, dressant un autel sur le mont de Carmel, selon l'instinct qu'il en avoit receu du Sainct-Esprit, pour y sacrifier, monstra par un prodige qu'il le faysoit à l'honneur de Dieu et de la religion juifve (III. Reg. 18). Enfin, Messieurs, vos ministres, à mon advis, auroient bonne grace, s'ils vouloient usurper le pouvoir des prophetes, eux qui n'en ont jamais eu ny le don, ny la lumiere, ce seroit plutost nous, qui pourrions produire en tout tems des propheties des nostres, comme de sainct Gregoire Thaumaturge, au rapport de sainct Bazile, et de sainct Anthoine, tesmoin sainct Athanase (*In vita Anton.*); de l'abbé Jean, tesmoin sainct Augustin (*D. Civ.* v, 26); sainct Benoist, sainct Bernard, sainct François, et plusieurs autres, dont la tradition est plus qu'authentique; par consequent, s'il est quéstion entre nous de l'authorité prophetique, elle nous demeurera, soit ordinaire ou extraordinaire, puisque nous en avons l'effect, et non pas vos ministres, qui n'en ont jamais eu la moindre preuve, sinon qu'ils voulurent appeller prophetie la vision de Zuingle, au livre intitulé : *Subsidium Eucharistiæ*, et au livre intitulé : *Querela Lutheri*, ou la prediction qu'il fit l'an 1625, que *s'il preschoit encore deux ans, il ne demeureroit ny pape, ny prestres, ny moines, ny docteurs.* Il n'y a qu'un bien evident en cette prophetie[1] qui est le deffaut de la verité; car il prescha encore pres de vingt-deux ans, et neantmoins on treuve encore des prestres et des docteurs, et en la chaire de sainct Pierre, un pape legitime.

Prenez garde, Messieurs, que vos premiers ministres ne soyent de ces prophetes, que Dieu deffend d'estre escoutez, en Jeremie : *Ne veuillez point ouyr les parolles de ces prophetes qui prophetisent et vous deçoivent; ils parlent par la vision de leur cœur, et non point par la bouche du Seigneur; je n'envoyois pas ces prophetes, et ils couroient; je ne parlois pas à eux, et ils prophetisoient; j'ay ouy ce que les prophetes disent, prophetisant en mon nom le mensonge, et disant : J'ay songé, etc.* (Jer. 23). Ne vous semble-t-il pas que ce discours s'addresse à Luther ou à Zuingle, avec leurs propheties visionnaires, ou à Œcolampade, avec la revelation qu'il disoit avoir euë pour sa conversion, qui donna subjet à Luther d'escrire ce livre qu'il a fait : *Contra scelestos prophetas*? Ce sont bien eux, au moins, qui ont ceste qualité de n'avoir jamais esté envoyez de Dieu; ce sont eux qui remuënt leurs langues mensongeres, et disent, *le Seigneur a dit*, mais il n'a pas dit; car ils ne sçauroient monstrer ny produire aucune preuve de la charge qu'ils usurpent;

[1] *Hæc notat Cochleus, in actis Lutheri.*

ils ne sçauroient marquer en eux aucune legitime vocation : helas! comment peuvent-ils prescher et prophetiser? on ne peut s'enrosler sous aucun capitaine sans son adveu; et pauvres gens, comment fustes-vous si prompts à vous enrosler dans les troupes de ces premiers ministres, sans le congé des pasteurs ordinaires, mesme pour sortir de l'estat auquel vous estiez nays et nourris, qui est l'Eglise catholique? Advoüez qu'ils sont grandement coupables, d'avoir fait ceste levée de boucliers de leur propre authorité, et vous, de les avoir suivis, ce qui vous rend certes inexcusables.

Le bon enfant *Samuël*, humble, doux et sousmis, ayant esté appellé de Dieu trois fois differentes, pensa tousjours que ce fut *Hely* qui l'eust appellé; et à la quatriesme, seulement, il s'addressa à Dieu, comme à celuy qui l'appelloit. Oseray-je vous dire qu'il a semblé trois fois follement à vos ministres, que Dieu les eust appellez : 1° par les peuples et les magistrats seculiers; 2° par son evesque; 3° enfin par la voie extraordinaire; mais examinons ce rapport. Samuël fut appellé trois fois par la voix de Dieu, et selon son humilité, il pensoit que ce fust une vocation de l'homme, jusques au temps qu'apres avoir esté enseigné par Hely, il cogneut que c'estoit la voix divine. Vos ministres, Messieurs, produisent trois pretenduës vocations de Dieu, une par les magistrats seculiers; une par les evesques, et la troisiesme par la mission extraordinaire. Ils crurent orgueilleusement que c'estoit Dieu qui les appelloit en ces trois manieres; mais estant enseignez et corrigez par les lumieres de l'Eglise, ils recognoissent, ou doivent recognoistre, que ce n'est rien qu'une vocation de l'homme, et que les aureilles les ont trompez; s'ils estoient humbles, ils s'en rapporteroient sans doubte à celuy qui, comme Hely, preside maintenant à toute l'Eglise. Voylà l'eviction des objections que font vos ministres, qui vous font voir, quoy qu'inesgalement, inexcusables devant Dieu et devant les hommes, d'avoir introduict dans l'Eglise une fausse vocation.

Au contraire, Messieurs, l'Eglise, qui contredisoit et s'opposoit à vos premiers reformateurs, comme elle s'oppose encore à ceux de ce tems, est si bien authorisée et fondée de tous costez, qu'aucun chrestien, tant aveuglé soit-il, ne peut pretendre cause d'ignorance, du devoir que nous avons tous de recognoistre qu'elle est la vraye, l'unique, l'inseparable, et la tres-chere Espouse du Roy celeste, ce qui rend vostre separation d'autant plus inexcusable, car sortir de l'Eglise, et contredire ses decrets, c'est visiblement se rendre prophane, ethnique et publicain (Matth. 18), quand mesme ce seroit à la persuasion d'un ange ou d'un seraphin (Gal. 1); mais bien pis si c'estoit à la persuasion des hommes pecheurs, ou à la suggestion des personnes particulieres, qui seroient sans authorité et sans adveu, ou sans aucune des qualitez requises à la mission des evangelistes et des prophetes. Ne vous abusez pas sur la simple cognoissance de quelques sciences, qui ne leur ont servy que pour rompre tous les lyens des plus religieuses obligations d'obeyssance, que nous ayons au monde, il nous est commandé de nous rendre à l'Eglise comme à l'Espouse unique de nostre Sauveur : s'en separer est une faute qui ne se peut laver

que par les larmes de penitence et du repentir; et c'est à quoy je vous invite de la part du Dieu vivant.

DISCOURS VII.

La chimere de l'Eglise invisible des heretiques, pour pallier leur fausse mission. — On void icy que l'Eglise doit estre visible.

Sur tout nos adversaires ayant cogneu, que la succession de la mission est la pierre de touche où leur doctrine est emoussée, taschent par tous moyens de divertir et ecarter ceste preuve invincible, que nous tirons des marques evidentes et visibles de la vraye religion; ils se sont advisez de maintenir, que l'*Eglise estoit invisible et imperceptible;* par consequent irremarquable : je croy que ceste opinion est le dernier poinct de l'absurdité; car mesme les payens ont recogneu, que l'Eglise chrestienne estoit visible; j'entens l'Eglise militante, fondée par Jesus-Christ, et de laquelle l'Escriture nous a laissé son tesmoignage, non pas de celle qu'un heretique peut imaginer par caprice; il ne se treuvera jamais en toute l'Escriture, que l'Eglise presente soit prinse pour une societé invisible; en voicy nos raysons tres-fidellement etablies. Nostre Seigneur et Maistre nous renvoye à l'Eglise en toutes nos difficultez et dissensions de doctrines (Matth. 18). S. Paul enseigne à Timothée, comme nous faut conserver en l'Eglise (I. Tim. 3); il fit luy-mesme appeller les anciens de l'Eglise d'Asie, et leur remonstra, qu'ils estoient constituez du Sainct-Esprit, pour regir l'Eglise (Act. 20); il fut luy-mesme envoyé par l'Eglise avec S. Barnabé (Act. 15); fut receu par l'Eglise (Gal. 1); confirmoit les Eglises (Act. 27), ordonnoit des prestres pour les Eglises; est-il possible que tout cela se doive entendre d'une Eglise invisible? où la chercheroit-on pour luy faire nos plaintes, pour converser en elle, et avec elle, et pour la regir? quand elle envoyoit S. Paul, elle le recevoit, quand il la confirmoit, il y constituoit des prestres, il l'assembloit, il la salüoit, il la benissoit, comme il l'avoit autresfois si cruellement persecutée; estoit-ce seulement par foy, ou par figure, ou par illusion? Je ne croy pas que chascun ne voye clairement, que c'estoit un effect visible, de part et d'autre, et mesme perceptible. Quand il escrivoit, s'addressoit-il à quelque chimere invisible? Que diront les ministres aux prophetes, qui nous representent l'Eglise, non-seulement visible, mais toute claire, illustre, manifeste et magnifique; ils la depeignent comme une reyne, parée de drap d'or, et recamée avec une belle varieté d'enrichissements (Psal. 44); d'autres fois comme une montaigne, comme un soleil, comme une pleyne lune, et comme l'arc-en-ciel, tesmoin fidelle et certain de la faveur de Dieu envers les hommes, qui sont tous de la posterité de Noë; c'est ce que dyt le roy des prophetes : *Et thronus ejus sicut Sol in conspectu meo, et sicut Luna perfecta in æternum, et testis in cœlo fidelis.* L'Escriture atteste par tout, que l'Eglise se peut voir et cognoistre, parce qu'elle est visible. Salomon au Cantique, parlant de l'Eglise, ne dit-il pas : *Les filles l'ont veuë, et l'ont preschée pour tres-heureuse.* En suite il introduict ses filles pleynes d'admiration; il leur

fait dire : *Qui est celle-cy, qui naist et qui se produict comme une aurore en son lever, belle comme la lune, esleuë comme le soleil, terrible comme un escadron de gens-d'armes bien ordonnez* (Cant. 6)? N'est-ce pas clairement la desclarer visible? Quand il l'appelle, il luy fait dire ces parolles par son Espoux : *Reviens, reviens, la Sulamite, reviens afin qu'on te voye.* Elle respond : *Qu'est-ce que vous verrez en ceste Sulamite, sinon les troupes des armées* (Cant. 6)? N'est-ce pas encore la dire visible? Qu'on regarde ces admirables cantiques et representations mystiques des amours du celeste Espoux avec l'Eglise, et l'on verra que par tout elle est tres-visible et tres-remarquable (Cant. 3, 6, 7). Isaïe parle ainsi d'elle : *Ce vous sera une voie droicte, les fols ne s'egareront point par son chemin* (Is. 35). Par consequent, il faut qu'elle soit descouverte, et tres-aysée à remarquer, puis que les plus grossiers mesmes, s'y sçauront conduire sans y faillir : les pasteurs et les docteurs de l'Eglise sont visibles, donc l'Eglise est visible : car je vous prie, les pasteurs de l'Eglise, ne font-ils pas une partie de ceste Eglise? Ne faut-il pas que les pasteurs et les prestres s'entre-cognoissent les uns les autres? Ne faut-il pas que les brebis entendent la voix du pasteur, et qu'elles le suivent? Ne faut-il pas que le pasteur aille chercher la brebis esgarée, et qu'il recognoisse son parc et son bercail (Joan. 10)? Ce seroit de vray une belle espece de brebis, qui ne pourroit cognoistre son pasteur, ny le voir; je ne sçay si vous me forcerez enfin de preuver, que tous les pasteurs de l'Eglise soyent visibles? Vous nyez bien des choses aussi claires. S. Pierre estoit pasteur, et je le croy, puisque Nostre Seigneur luy disoit : *Repais mes brebis* (Joan. 21); les Apostres l'estoient aussi, et cependant on les a veus : je croy que ceux auxquels S. Paul disoit : *Prenez garde à vous et à tout le troupeau, auquel le Sainct-Esprit vous a constituez pour regir l'Eglise de Dieu* (Act. 20); je croy, dis-je, qu'il les voyoit; et quand ils se jettoient au col de ce bon pasteur, comme de bons enfans, le baysant et luy baignant sa face de leurs larmes, je croy qu'il les touchoit, les sentoit, et les voyoit; ce qui me le fait croire, c'est qu'ils regrettoient tres-amerement son depart; car il leur avoit dit qu'ils ne verroient plus sa face : ils voyoient donc sainct Paul, et sainct Paul les voyoit. Enfin, Zuingle, Œcolampade, Luther, Calvin, Beze et Marot, ont esté vos pasteurs visibles; il y en a encore parmy vous plusieurs qui les ont veus, et vous ne nyez pas qu'ils ont esté les ministres de vostre reforme : on void donc les pasteurs : et par consequent on void les brebis.

C'est le propre de l'Eglise de regler la vraye predication de la parolle de Dieu, la vraye administration des Sacremens, et tout cela est tres-manifeste et tres-visible; comme donc voulez-vous que le subjet de l'Eglise soit invisible? Ne sçayt-on pas que les douze patriarches, enfans du bon Jacob, furent la source vive de l'Eglise d'Israël, où quand leur Pere les eut assemblez devant soy, pour les benir, il les voyoit, et s'entre-voyoient eux-mesmes (Gen. 29). Enfin, toute l'histoire sacrée fait foy, que l'ancienne Synagogue estoit visible; et pourquoy non l'Eglise catholique? et en effect, j'ose bien dire, que tout de mesme avec analogie et proportion, que les patriarches (Peres de la Synagogue israëlitique, desquels Nostre

Seigneur est nay selon la chair) faysoient une Eglise visible; les Apostres avec leurs disciples, enfans de l'Eglise, figurée par la Synagogue, donnerent le commencement à ceste assemblée catholique visiblement, selon le dire du Psalmiste. *Pour les peres te sont nays des enfans, tu les constituëras princes sur toute la terre;* car pour les douze patriarches, nous sont nays douze apostres de Jesus-Christ. Or, certes ces apostres assemblez en Hierusalem, avec la petite troupe des disciples (Act. 2), et la tres-glorieuse Mere du Sauveur, faysoient alors la vraye Eglise; et comment? visible sans doubte, et tellement visible, que le Sainct-Esprit vint arrouser et eschauffer visiblement ces sainctes plantes et pepinieres du Christianisme; les anciens Juifs entroient en la societé du peuple de Dieu par la circoncision, signe tres-visible, et nous autres par le baptesme, signe tres-visible. A vostre advis, qui gouvernoit les anciens parmy les Juifs? c'estoient les prestres aaroniques, qui estoient visibles; nous le sommes par les evesques, qui sont des personnes visibles; les anciens estoient enseignez et preschez par les prophetes et les docteurs visiblement, et nous autres par nos predicateurs visiblement; les anciens pour leur nourriture religieuse et sacrée, l'Agneau paschal et la manne, et tout cela est visible; nous autres avons le tres-sainct sacrement de l'Eucharistie, signe visible, quoy que d'une chose invisible; la Synagogue estoit persecutée par les Egyptiens, Babyloniens, Madianites, Philistins, peuples visibles; l'Eglise l'a esté par les Payens, Turcs, Mores, Sarrazins et Heretiques, qui sont, et ont esté visibles. Bonté de Dieu! et vous demanderez encore si l'Eglise est visible? Mais qu'est-ce que l'Eglise: *une assemblée d'hommes visibles qui ont de la chair et des os;* et vous direz encore que ce n'est qu'un esprit et un phantosme, qui semble estre visible, et qui ne l'est que par illusion; n'est-ce pas se rire du monde? Dites-nous ce qui vous trouble en cecy, et d'où viennent en vous ces suppositions? voyez les mains de ceste Eglise, regardez ses ministres, ses officiers et ses gouverneurs; voyez ses pieds, regardez ses predicateurs, comme ils la portent au levant, au couchant, au midy, et au septentrion; tous sont de chair et d'os; touschez-la; venez comme de tres-humbles enfans vous jetter au giron de ceste douce mere; voyez-la, considerez bien en tout son corps, comme elle est toute belle, et vous verrez qu'elle est toute visible, car une chose spirituelle et invisible n'a point de chair ny d'os comme vous voyez qu'elle en a (Luc. *ultimo*, *v.* 37 et 39).

DISCOURS VIII.

Refutation des objections des heretiques contre l'Eglise visible, qui destruit tous les fondemens de leur vocation et mission invisible.

Des choses dites, Messieurs, vous voyez nos raysons qui sont, graces à Dieu, tres-bonnes et exposées à toute épreuve; mais vous nous dites, qu'elles enferment quelque contrarieté opposée au texte de l'Escriture. Or sus, ceste contrarieté sera bien aysée à ra-

battre, à qui considerera bien ce qui suit : 1⊠1 1⊠1 1⊠1[1]; premierement, j'advouë et vous ne le nyerez pas, que Nostre Seigneur avoit en son humanité deux parties, le corps et l'ame; ainsi l'Eglise son espouse a deux parties : une interieure, qui est (comme son ame) invisible; et celly-cy comprend la grace, la foy, l'esperance et la charité; l'autre exterieure (comme son corps) est toute visible : la confession de sa foy, les loüanges, les cantiques, les predications, les sacremens, les sacrifices; ainsi tout ce qui se fait en l'Eglise a son exterieur et son interieur; la priere a sa parolle interieure, et sa voix exterieure (Cor. xiv, 15); la foy remplit le cœur d'asseurance et la bouche de confession (Rom. x, 9); la predication se fait exterieurement par les hommes; mais la celeste lumiere du Pere celeste y est requise; car il faut tousjours l'ouyr et apprendre de luy, avant que de venir au fils (Joan. vi, 44, 45); et dans les sacremens, le signe est exterieur, mais la grace est interieure; qui ne le sçayt? Voylà donc l'interieur de l'Eglise et son exterieur; son plus beau est dedans, et le dehors n'est pas si excellent (Cant. iv. 1); car, comme disoit l'Espoux aux Cantiques : *Tes yeux sont des yeux de colombe, sans exclure ce qui est caché au dedans; car le miel et le laict sont sous ta langue, c'est-à-dire en ton cœur* (v. 11), voylà le dedans; *et l'odeur de tes vestemens est comme l'odeur de l'encens,* voylà le service exterieur. Le Psalmiste dit : *Toute la gloire de ceste fille royale est par dedans* (Ps. xliv, 16). C'est l'interieur; mais elle est revestue de belles varietez, avec des *franges d'or.* Voilà l'exterieur +++[2].

Secondement, il faut considerer, que tant l'exterieur que l'interieur de l'Eglise, peut estre dit spirituel, mais diversement; car l'interieur est spirituel purement, et de sa propre nature; l'exterieur de sa propre nature est corporel; mais parce qu'il tend et vise par rapport à l'interieur spirituel, on l'appelle spirituel, comme fait sainct Paul, parlant des hommes qui rendoient le corps subjet à l'esprit, quoy qu'il fut corporel (Galat. 18); ainsi une personne particuliere de sa nature, en servant le public, est appellée *publique;* maintenant, selon le mesme sens, *la loy evangelique a esté donnée et escrite dans les cœurs interieurement, non pas sur les tables de pierre*, comme dit Jeremie (31). Et voicy comme il faut respondre à nos reformateurs, que l'interieur de l'Eglise est dans son cœur; mais quoy que cest interieur soit le principal de sa gloire, il ne laisse pas de rayonner jusques à l'exterieur; et c'est ce qui la fait voir et recognoistre; c'est pourquoy il est dit en l'Evangile, que *l'heure est venuë, où les vrays adorateurs adoreront en esprit et en verité.* Nous sommes assez persuadez et enseignez, que l'interieur est le principal, et que l'exterieur est vain, s'il ne tend et ne se va rendre à l'interieur pour s'y spiritualiser. C'est en ce sens que sainct Pierre appelle l'Eglise : *une Mayson spirituelle* (Petr. 2); parce que tout ce qui part de l'Eglise tend à la vie spiri-

[1] Dans la marge de l'original, il y a trois quarrez croisez en ceste maniere : 1⊠1⊠1 1⊠1 Nous n'avons peu en treuver le rapport ny la signification.

[2] En cest endroict, en marge, il y a dans l'original trois +++, et nous n'avons peu dire ce que ce rapport vouloit signifier.

tuelle; et que sa plus grande gloire est interieure. Ce n'est donc pas une mayson faite de chaux et de sable; mais une mayson mystique composée de pierres vivantes, où la charité sert de ciment, pour faire les joinctures de plusieurs pieces reduictes en un.

La saincte parolle, dites-vous, nous apprend *que le royaume de Dieu ne vient pas avec ostentation*. Le royaume de Dieu c'est l'Eglise, donc l'Eglise n'est pas visible. Voicy, Messieurs, ce que nous respondons : Le royaume de Dieu, en ce texte, signifie Nostre Seigneur avec sa grace, ou, si vous voulez, la compaignie de Nostre Seigneur, pendant qu'il fut au monde. Voicy : *le royaume de Dieu est parmy vous*. Ce royaume icy ne s'est pas produict avec l'apparat et le faste d'une majesté mondaine, comme les Juifs le croyoient; et nous avons dit cy-dessus que le plus riche ornement de ceste fille royale, *l'humanité saincte de Jesus-Christ* (Ps. 44) est cachée au dedans, et ne se peut voir; pour signifier cela, sainct Paul a dit aux Hebrieux, que *nous ne sommes pas venus vers une montaigne manyable, comme celle de Sina, mais vers une Hierusalem celeste :* cela ne conclud rien pour establir une Eglise invisible; car sainct Paul monstre en cest endroict, que l'Eglise est plus magnifique et plus enrichie que la Synagogue, et qu'elle n'est pas effectivement une montaigne naturelle, comme celle de Sina, ains mystique et spirituelle, d'où ne s'ensuit aucune invisibilité; oultre ce que l'on pourroit dire avec rayson, que l'Apostre parle en ce lieu de la Hierusalem celeste, c'est-à-dire de l'Eglise triomphante; c'est pourquoy il adjouste la societé des anges, comme s'il vouloit enseigner que dans la vieille loy, Dieu fut veu en la montaigne de Sina, avec une face redoubtable, mais la nouvelle nous prepare à le voir en sa gloire dans le paradis.

Enfin, voicy l'argument que chascun allegue, et croit estre le plus fort : *Je croy la saincte Eglise catholique ;* si je la croy, donc je ne la vois pas, et de là s'ensuit qu'elle est invisible; est-il rien au monde de plus foible que ce phantosme de rayson ? les Apostres n'ont-ils pas creu que Nostre Seigneur est ressuscité et ne l'ont-ils pas veu; *Parce que tu m'as veu*, dit-il luy-mesme à sainct Thomas, *tu as creu*, et pour le rendre plus croyant il luy dit : *Vois mes mains, apporte ta main, et la mets dans mon costé, et ne sois plus incredule, mais fidelle*. Voyez, Messieurs, comme la vuë n'empesche pas la foy, ains la produict. Sainct Thomas vid une chose et en crut une autre; il vid le corps, il crut l'esprit et la divinité; ce ne fut pas sa vuë exterieure qui luy apprint à dire : *Mon Seigneur et mon Dieu*, ains la foy : on void le baptesme, mais on ne void pas la remission des pechez; ainsi l'on void l'Eglise, mais non sa sainctеté interieure; on void les yeux de la colombe, mais on croit ce qui est caché par le dedans; on void sa robbe richement recamée en mille belles diversitez avec ses houppes d'or, mais la splendeur la plus brillante de sa gloire est au dedans, et nous la croyons; il y a donc en ceste royale Espouse de quoy repaistre l'œil interieur et l'œil exterieur, la foy et le sens, et c'est tout pour la plus grande gloire de son Espoux.

DISCOURS IX.

Les resprouvez et les predestinez sont de l'Eglise, et dans l'Eglise, ce qui destruit l'invisibilité de l'Eglise, et la mission pretenduë des heretiques.

Est-il possible que nos adversaires, qui veulent rendre l'invisibilité de l'Eglise probable à leurs disciples, produisent pour la meilleure de leurs raysons, celle qui, en effect, est la plus foible ; car ils rapportent tout à l'eternelle predestination; de vray, ceste ruse n'est pas petite, de destourner les yeux spirituels de l'aspect de l'Eglise militante, et les mener à la predestination invisible et tres-cachée, afin qu'esbloüys par l'esclair de ce mystere inscrutable, nous ne voyons pas mesme ce qui est devant nous. Ils disent donc, qu'il y a deux Eglises, une visible et imparfaicte; l'autre invisible et parfaicte; que la visible peut errer et s'esvanoüyr au vent des erreurs et des idolastries, mais non pas l'invisible. Que si l'on demande quelle est la difference de ces Eglises, ils respondent que *l'une est l'assemblée des personnes qui font profession de mesme foy, et des mesmes sacremens, que celle-cy contient les bons et les mauvais, et n'est Eglise que de nom. Mais l'invisible, est celle qui contient les esleus seulement, qui n'estant pas en la cognoissance des hommes, sont invisiblement recogneus et veus de Dieu seul.*

Mais de grace? où nous monstreront-ils bien clairement, que la vraye Eglise ne contient pas les bons et les mauvais ensemble, les resprouvez et les eslus ensemble? c'est le poinct de quoy il s'agit. Premierement, n'estoit pas la vraye Eglise, celle que sainct Paul appelloit *la colomne et la fermeté de la verité et la mayson de Dieu vivant* (Ad. Timot. III, 15)? Sans doubte elle l'estoit; car une telle colomne de verité ne peut appartenir à une Eglise errante et vagabonde, or l'Apostre atteste, parlant de ceste vraye Eglise et mayson de Dieu, qu'il y a en elle des vaisseaux d'honneur et d'ignominie (*Ibid.* 20); c'est-à-dire, des bons et des mauvais; n'appellons-nous pas la vraye Eglise, celle contre laquelle les portes d'enfer ne prevaudront point, et neantmoins en ceste mesme Eglise il y a des hommes qui ont besoin que l'on delye leurs pechez, et d'autres à qui il les faut retenir, comme Nostre Seigneur le fit voir en la promesse et en la puissance qu'il donna à sainct Pierre (Matth. 16). Or ceux auxquels on retient les pechez, ne sont-ils pas mauvais, et mesme resprouvez? Car c'est le propre des resprouvez, que leurs pechez soyent retenus; mais l'ordinaire des esleus, c'est qu'ils leur soyent remis et pardonnez : qui peut nyer que ceux à qui sainct Pierre avoit donné pouvoir et de les retenir et de les pardonner, ne fussent de l'Eglise? Il n'appartient qu'à Dieu seul de juger de ceux qui sont hors de l'Eglise (I. Corinth. 5); par consequent ceux dont sainct Pierre devoit juger, n'estoient pas hors, mais dans l'Eglise, et toutesfois c'estoient des predestinez, et des resprouvez.

Nous apprenons de Jesus-Christ, que si nous sommes offensez par quelqu'un de nos freres, apres l'avoir reprins et corrigé deux

fois et en deux divers tems, nous le defferions à l'Eglise, et qu'on luy dise, que *s'il n'entend l'Eglise, qu'il soit comme un payen et un publicain ;* on ne peut icy s'eschapper, l'argument est inesvitable; car il s'agit de nostre frere, qui ne soit ny payen ny publicain, mais sous la discipline et correction de l'Eglise, par consequent son subjet, son fils et son membre; neantmoins il arrivera, ou du moins il peut arriver, qu'il sera resprouvé, acariastre et obstiné. Donc les bons ne sont pas seulement de la vraye Eglise, mais encore les mauvais, qui en seront jusques au temps que Dieu les juge, ou qu'ils soyent separez de sa communion.

Quand Nostre Seigneur nous dit que : *le serviteur ne demeurera pas tousjours en la mayson, mais que le fils y demeurera tousjours* (Joan. 8); n'est-ce pas autant que s'il nous disoit, qu'en la mayson de l'Eglise l'esleu y demeurera perpetuellement, et les resprouvez pour un tems; car qui peut estre ce serviteur, qui ne demeure pas tousjours en la mayson, que celuy-là qui sera jetté à la fin dans les tenebres exterieures? Et de fait, Jesus-Christ nostre Sauveur monstre bien que c'est ainsi qu'il l'entend, en ce qu'il avoit dit immediatement devant ces parolles : *Celuy qui fait le peché, est le serviteur du peché.* De là s'ensuit, que ce serviteur, qui ne demeure pas d'une maniere fixe, demeure au moins pour un tems dans l'Eglise, pendant qu'il y est retenu pour quelque service. Sainct Paul escrit à l'Eglise de Dieu, qui estoit à Corinthe, *qu'il veut qu'on en chasse un certain incestueux* (1. Corinth. 5); si on l'en chasse, il y estoit, et s'il y estoit, et que l'Eglise fust la seule compaignie des esleus, comme peut-on l'en avoir retiré? Car les esleus ne peuvent estre resprouvez.

Mais pourquoy nyerez-vous, Messieurs, que les resprouvez et meschans soyent de la vraye Eglise? Puisque mesme ils y peuvent estre et pasteurs, et evesques; la chose est claire : Judas estoit un resprouvé, et toutesfois il fut apostre et mesme evesque selon le Psalmiste (Ps. 108); sainct Pierre advouë qu'il eut part au ministere de l'apostolat (Act. 6); l'Evangile l'a tousjours mis dans l'ordre du college des Apostres. Nicolas Anthiochien fut diacre, aussi bien que sainct Estienne, et neantmoins plusieurs anciens Peres ne font point de difficultez de le tenir pour un heresiarque; entre autres, Epiphane, Philastre (1. *de hæres.*) et sainct Hierosme (*Epist. sur l'Apoc.*); et de fait, les Nicolantins prirent occasion de luy attribuer leurs abominations, desquelles sainct Jean en l'*Apocalypse* fait mention (Apoc. 2), et les denonce comme des vrays heretiques. Sainct Paul atteste aux prestres Ephesiens, que le Sainct-Esprit les avoit fait evesques pour regir l'Eglise de Dieu (Act. 2); mais il asseure aussi, que quelques-uns d'entre eux s'esleveront et semeront des meschancetez pour les desbaucher, et s'attirer des disciples à part; il parle à tous quand il dit que *le Sainct-Esprit les avoit faits evesques*, et parle de ceux-là mesmes quand il adjouste que *d'entre eux sortiroient des schismatiques.* J'entreprendrois un narré superflu, si je voulois entasser icy les noms de tant d'evesques et de prelats, lesquels, apres avoir legitimement gouverné l'Eglise, sont descheus de l'estat de leur premiere grace, et sont morts heretiques; qui vid jamais rien de plus sainct, pour un simple prestre,

que le mal-heureux Origene, si docte, si chaste, et si charitable, personne ne peut dire ce qu'en escrit Vincent de Lyrins, l'un des plus polis escrivains ecclesiastiques, ny le considerer dans les cheutes de sa vieillesse, apres une si admirable et saincte vie, qu'il ne soit esmeu de compassion, de voir ce grand et valeureux nocher, qui avoit essuyé tant de tempestes passées, qui avoit remply de la resputation de sa doctrine presque tous les peuples, Hebrieux, Arabes, Chaldées, Grecs et Latins, revenant pleyn d'honneur et de richesses spirituelles, faire naufrage et se perdre au port de sa propre sépulture; qui oseroit dire qu'il n'eust esté de la vraye Eglise? Luy, qui avoit tousjours combattu pour toute l'Eglise, et que toute l'Eglise honnoroit et tenoit pour l'un de ses plus grands docteurs : mais quoy! le voylà enfin heretique, excommunié, hors de l'arche, et en estat de perir mal-heureusement dans le deluge de sa propre opinion! Tout cecy se rapporte à la saincte parolle de Nostre Seigneur, qui tenoit les Scribes et les Pharisiens pour vrays pasteurs de la vraye Eglise de ce tems-là, puisqu'il commande qu'on leur obeysse, et neantmoins il ne les tenoit pas pour ses esleus, mais plutost pour des resprouvez. Apres tout, quelle absurdité seroit-ce, je vous prie, si les seuls esleus estoient de l'Eglise? Il faudroit dire, ce qu'enseignoient les Donatistes, que nous ne pourrions pas cognoistre nos vrays prelats, par consequent nous ne pourrions leur rendre l'obeyssance; car, comme pourrions-nous sçavoir si ceux qui se diroient nos peres, nos prelats, et nos pasteurs, seroient de l'Eglise, puisque nous ne pouvons point discerner celuy qui est predestiné avec celuy qui ne l'est pas, comme il se dira en un autre endroict? Mais si ces prelats, rejettez de Dieu, n'estoient pas de l'Eglise, auroient-ils peu tenir lieu de Chef? Ce seroit bien un monstre des plus estranges qui se pust voir, que le Chef de l'Eglise ne fust pas de l'Eglise; de là j'infere non-seulement qu'un resprouvé peut estre de l'Eglise, mais encore pasteur en l'Eglise : ainsi l'Eglise ne peut estre appelée une societé invisible, non plus qu'une compaignie composée des seuls predestinez.

Justifions encore ce discours par les belles comparaysons evangeliques, qui monstrent clairement ceste verité. Certes, sainct Jean [1] fait l'Eglise semblable à l'aire d'une grange en laquelle non-seulement est le bon grain pour le Seigneur, mais encore la paille, quoy que destinée pour estre bruslée au feu eternel (Matth. 3); ne sont-ce pas les esleus et les resprouvez? Nostre Seigneur a comparé l'Eglise aux filets jetez dans la mer, dans lesquels on tire les bons et les mauvais poissons (Matth. 13); de plus, à la compaignie de dix vierges, dont il y en a cinq folles et cinq qui sont sages (Matth. 25); de plus, aux trois valets, dont l'un est faineant et condamné aux tenebres exterieures (*Ibid.*) : enfin, à un festin de nopces, dans lequel sont entrez les bons et les méchants (Matth. 22); les mauvais n'ayant pas la robbe convenable, sont jettez dans l'abysme des tenebres exterieures. Ne sont-ce pas de suffisantes preuves, que non-seulement les esleus, mais encore les resprouvez sont en l'Eglise? il faut donc fermer et clorre la porte de nostre propre jugement

[1] Il s'agit de saint Jean-Baptiste.

à ces sortes d'opinions, avec attention à ces parolles de Jesus-Christ grandement remarquables : *Il y a beaucoup d'appellez, mais bien peu de choysis* (Matth. 22); tous ceux qui sont en l'Eglise sont appellez, mais tous ceux qui sont en l'Eglise ne sont pas esleus.

Enfin, Messieurs, je croy que vos ministres ne treuveront en aucun texte de l'Escriture aucune authorité qui leur puisse servir de quelque excuse, pour advancer tant d'absurditez, et pour contredire des preuves si claires que celles que nous avons produictes, je sçay pourtant qu'ils alleguent des contre-raysons, parce que jamais l'endurcy et l'opiniastre ne se rend sans resplique.

DISCOURS X.

Refutation des objections des heretiques, qui ne veulent point que les resprouvez soyent membres de l'Eglise.

He quoy! apres ce que nous avons dit, nos errans pourront-ils rapporter ce qui est escrit au Cantique de l'Espouse sacrée, que *c'est un jardin fermé, une fontaine cacheptée, un puits d'eau vive, et qu'elle est toute belle et sans aucune tache*, ou comme dit l'Apostre, *glorieuse, sans ride, saincte et immaculée* (Eph. 5)? je les prie de bon cœur qu'ils regardent ce qu'ils veulent conclurre de cecy; car s'ils veulent inferer, qu'il ne doit y avoir aucune chose dans l'Eglise qui ne soit saincte, immaculée, et sans ride, je leur feray voir, avec ce mesme passage, qu'il n'y a en l'Eglise ny esleus ny resprouvez (Heb. 2); car, comme dit tres-bien le grand Concile de Trente, voicy la voix commune de tous les justes et esleus de Dieu : *Remettez-nous nos debtes, comme nous les remettons à nos debiteurs* (Matth. 6). Je tiens sainct Jacques pour un esleu, et neantmoins il confesse que *nous offensons tous en plusieurs choses.* Sainct Jean nous ferme aussi la bouche et apprend à tous les reformateurs, que personne ne se vante d'estre sans soüilleure; il veut tout au contraire, que chascun sçache et confesse humblement qu'*il a peché*. Je croy que David, dans son ravissement et dans son extase, sçavoit ce que c'estoit que des esleus; toutesfois il tenoit que *tout homme estoit un menteur* (Ps. 115) : si donc ces bonnes qualitez qui sont données à l'Eglise, considerée en son tout, et en sa doctrine, se doivent prendre pour tous les membres particuliers, de telle sorte qu'il n'y ayt aucune tache, ny aucunes rides dans les fidelles, il faudra sortir hors de ce monde pour treuver la verification de ces beaux esloges; les esleus de ce monde n'en seront pas capables. Mettons la verité au net pour l'esclaircir.

Certes, l'Eglise est, a esté, et sera tousjours toute belle, toute saincte et toute glorieuse, selon les mœurs et selon la doctrine. Les mœurs dependent de la volonté, la doctrine de l'entendement : or, jamais n'entrera aucune fausseté dans l'entendement de l'Eglise, ny en sa volonté aucune malice, elle peut, par la grace de son Espoux, dire comme luy : *Qui d'entre vous, ô mes conjurez ennemys! me reprendra de vice et de peché* (Joan. 8)? il ne s'ensuit pas pourtant que dans les particuliers de l'Eglise il n'y ayt des meschans; ressouvenez-vous de ce que j'ay dit ailleurs, que l'Es-

pouse a des cheveux et des ongles, qui ne sont pas vivans, quoy qu'elle soit vivante; que le senat est souverain, mais non pas chaque senateur; que l'armée est victorieuse, mais non pas chaque soldat en particulier; si elle emporte la bataille, plusieurs soldats s'y perdent et y demeurent; plusieurs par divers accidens y sont blessez, d'autres y meurent. Prenez donc garde l'un apres l'autre, à ces belles loüanges de l'Eglise qui sont semées en l'Escriture, et luy en faites une couronne; car elles luy sont tres-bien deuës (Cant. 6); mais aussi considerez plusieurs maledictions, qui sont données à ceux qui s'y perdent : c'est une armée bien ordonnée, encore que plusieurs s'y debandent.

On sçayt assez que bien souvent on attribuë à tout un corps ce qui n'appartient qu'à une des parties. L'Espouse appelle son Espoux blanc et vermeil (Cant. 5 et 10); mais incontinent elle dit qu'il a les cheveux noirs. Sainct Matthieu dit, que les larrons qui estoient crucifiez avec Nostre Seigneur, le blasphemerent (Matth. 27), neantmoins ce ne fut que l'un deux, au rapport de sainct Luc (23). On dit que le lys est tout blanc, il y a pourtant du jaune et du verd. A dire vray, celuy qui parle en terme d'amour, comme l'Espouse et l'Espoux du Cantique, usent volontiers de ceste façon de langage, où sous les representations chastes et amoureuses, toutes ses qualitez sont justement attribuées au corps de l'Eglise, à cause de beaucoup de sainctes ames qui y sont, et qui observent estroittement les saincts commandemens de Dieu : ce sont des cœurs parfaicts, de la perfection qu'on peut avoir dans le pelerinage de ce monde, non pas encore de celle que nous esperons en la bien-heureuse patrie; au surplus, quoy qu'il n'y eust point d'autres raysons de qualifier l'Eglise par ces tiltres, l'esperance qu'elle a de monter là-haut toute pure, et toute belle, en contemplation du seul port auquel elle aspire et va courant, suffiroit pour la faire appeller glorieuse et parfaicte, principalement à la vuë de tant de solides promesses et asseurances de ceste attente bien-heureuse.

Il seroit inutile d'en dire plus sur ce subjet; car qui voudroit s'amuser sur tous les pieds de mouche qu'on fait icy, et sur lesquels on baille mille fausses allarmes au pauvre peuple, on ne finiroit jamais la meslée. On produict le passage de sainct Jean : *Je cognois mes brebis, et personne ne les levera de mes mains* (Joan. 10); on insiste que ces brebis sont les predestinez, qui sont seuls au bercail du Seigneur. On produict ce que dit sainct Paul à Timothée : *Le Seigneur cognoist aussi ceux qui sont à luy* (II. Tim. 2); de plus, ce que sainct Jean dit des Apostres : *Ils sont sortis d'entre nous; mais ils n'estoient pas d'entre nous* (II. Joan. 2). Quelle difficulté treuve-t-on en cela? Nous confessons que les brebis predestinées entendent la voix de leur bon Pasteur, et ont toutes les proprietez qui sont descrites en sainct Jean, ou presentes, à ou venir; nous confessons aussi qu'en l'Eglise de Dieu, qui est la bergerie de Nostre Seigneur, il n'y a pas seulement des brebis, mais encore des boucs : autrement pourquoy seroit-il remarqué, qu'à la fin du monde, au jour du jugement, les brebis seront separées (Matth. 25), sinon, parce qu'en ce pelerinage, pendant que l'Eglise combat en ce monde, elle a en son sein des boucs meslez avec les brebis (Ezech. 34)?

Certes, si jamais ils n'avoient esté ensemble, on ne les separeroit point; et puis, en fin de compte, si les predestinez sont appellez brebis, aussi le sont bien les resprouvez; tesmoin David : *Vostre fureur est courroucée sur les brebis de vostre parc; j'ay erré comme la brebis, qui est perduë* (Psal. 118); et ailleurs, quand il dit : *O vous qui regentez sur Israël, escoutez, vous qui conduisez Joseph comme une oüaille* (Psal. 79); quand il dit Joseph, il entend les Josephois, et le peuple Israëlitique, parce qu'en Joseph fut cedée la primogeniture, et l'aisné donnoit le nom à la race (I. Paral. 5). Mais qui ne sçayt que parmy le peuple d'Israël tous n'estoient pas predestinez, ny tous esleus (Is. 23)? et neantmoins ils sont tous appellez brebis, et tous regis sous un mesme pasteur. Ainsi nous confessons qu'il y a des brebis sauvées et predestinées, desquelles il est parlé en sainct Jean; il y en a d'autres damnées, desquelles il est parlé ailleurs (Ezech. 34), et toutes neantmoins icy-bas dans un mesme parc.

En oultre, Messieurs, nous ne nyons pas que Nostre Seigneur ne cognoisse ceux qui sont à luy : il sceut, sans doubte, ce que Judas deviendroit par sa perfidie, neantmoins Judas ne laissa pas d'estre de ses Apostres; il sceut ce que devoient devenir les disciples, qui retournerent en arriere, ayant mal receu la doctrine de la realité de la manducation de sa chair, et neantmoins il les recogneut pour ses disciples (Joan. 6). C'est une chose bien differente d'estre à Dieu, et cogneu de Dieu, selon son eternelle prescience par rapport à l'Eglise triomphante, et d'estre à Dieu selon la presente communion des saincts par rapport à l'Eglise militante : les premiers sont seulement cogneus de Dieu; les derniers sont cogneus et de Dieu et des hommes selon sa volonté presente. Sainct Augustin s'escrie : *O combien de loups sont dedans, combien de brebis sont dehors* (Tract. 45, in Joan.). Nostre Seigneur donc cognoist ceux qui sont à luy, pour l'Eglise triomphante, desquels la fin sera en perdition, comme l'Apostre le monstre quand il dit, *qu'en une grande mayson il y a de toutes sortes de vases, quelques uns pour l'honneur, et d'autres pour l'ignominie* (II. Tim. 2). Pour ce que sainct Jean dit: *Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'estoient pas d'entre nous*, cela ne fait rien à nostre propos; car je respons comme sainct Augustin : Ils estoient des nostres, ou d'entre nous, *numero*, et ne l'estoient pas *merito*. C'est-à-dire, comme l'explique le mesme docteur, *ils estoient entre nous et des nostres par la communion des Sacremens, mais selon leur particuliere proprieté et disposition de leur vie ils ne l'estoient pas; ils estoient heretiques en leurs ames et de volonté, quoy que selon l'apparence ils ne le fussent pas*. Et cela n'est pas à dire que les bons ne soyent avec les mauvais en l'Eglise; s'ils n'y estoient par merite, ils y estoient sans doubte de faict et de nombre, comme de volonté ils en estoient desjà dehors.

Enfin, Messieurs, voicy vostre fort argument qui semble estre fourny de forme et de figure : *Celuy-là n'a point Dieu pour pere, qui n'a point l'Eglise pour mere*; c'est une chose tres-certaine, car Jesus-Christ l'a dit. Or est-il que les resprouvez n'ont point Dieu pour pere, donc ils n'ont point l'Eglise pour mere; par consequent

les resprouvez ne sont point en l'Eglise. Mais la response est belle, et n'est pas difficile à expliquer. On reçoit le premier fondement de ceste rayson ; mais le second, à sçavoir, que les resprouvez ne soyent pas enfans de Dieu, a besoin d'estre espluché : tous les fidelles baptisez peuvent estre appellez enfans de Dieu, pendant qu'ils sont fidelles, sinon que l'on voulust oster au baptesme le nom de *regeneration* et de *nativité spirituelle*, que Nostre Seigneur luy a donné ; que si on l'entend ainsy, il y a plusieurs resprouvez enfans de Dieu ; car combien y a-t-il de gens fidelles et baptisez qui seront toutesfois damnez, lesquels, comme dit la verité mesme, *croyent pour un tems, et au tems de la tentation se retirent en arriere* (Joan. 3) ? de façon que nous nyons tout court ceste seconde proposition, que les resprouvez ne soyent pas enfans de Dieu ; car les resprouvez estant en l'Eglise, ils peuvent estre appellez les *enfans de Dieu* par la creation (Luc. 8), par la redemption, par la regeneration, par la doctrine, et par la mesme profession de foy. Gal., 3 : *Omnes vos filii Dei estis per fidem in Christo Jesu*, quoy que Nostre Seigneur se plaigne d'eux en ceste sorte en Isaye : *J'ay nourry et eslevé des enfans, et ils m'ont mesprisé* (Is. 1). Que si l'on veut persister à dire obstinement que les resprouvez n'ont point Dieu pour pere, parce qu'ils ne seront point heritiers, selon la parolle de l'Apostre, *s'il est fils, il est heritier* (Gal. 4), nous nyerons encore la consequence, car non-seulement les enfans sont en l'Eglise, mais encore les serviteurs ; mais avec ceste difference, que les enfans y demeureront à jamais comme heritiers, les serviteurs, non, mais seront chassez quand il semblera bon au pere de famille, tesmoin le Maistre mesme en sainct Luc (cap. 15), parlant du fils prodigue penitent, qui sçavoit bien recognoistre, que plusieurs mercenaires avoient des pains en abondance chez son pere, quoy que le vray et legitime fils mouroit de faim, et mangeoit avec les pourceaux : ce qui rend preuve de la foy catholique en ce subjet. O combien de serviteurs, puis-je dire avec l'*Ecclesiastique*, ont esté vus à cheval en bon ordre, et combien de princes à pied comme des valets ! Combien d'animaux immondes et de corbeaux en ceste arche mystique de l'Eglise ! O combien de pommes belles et excellentes exterieurement sont sur le pommier, qui sont toutes vermoulues par dedans, et neantmoins elles sont toutes attachées à l'arbre, et tirent le bon suc de la tige ! Celuy qui auroit les yeux assez clairvoyans pour regarder l'issuë de la course des hommes, verroit bien dans l'Eglise de quoy s'escrier : *Plusieurs sont appellez, mais peu y sont esleus !* c'est-à-dire, plusieurs sont en la saincte Eglise militante, qui ne seront jamais en la triomphante ; combien sont dedans qui seront dehors, comme sainct Anthoine previt d'Arius (*Athan. in Vita S. Anton.*), et sainct Fulbert de Berengaire. C'est donc chose certaine, que non-seulement les esleus, mais les resprouvez encore, peuvent estre et sont les enfans de l'Eglise : celuy donc qui, pour la rendre invisible, n'y admet que les esleus, fait comme les disciples, qui conseilloient d'oster l'ivraye d'avec le bon bled, avant la moisson ; mais le bon pasteur les en corrigea.

DISCOURS XI.

La perpetuité de la succession et de la doctrine ruyne entierement la mission pretenduë des heretiques, car l'Eglise veritable ne peut perir.

ATTENDANT le lieu propre, je seray d'autant plus retenu et raccourcy en ce discours, que ce que je deduiray au suivant, sera une augmentation de forte preuve à la creance de la perpetuité de l'Eglise et de sa ferme immutabilité. Nos adversaires, pour se sousleyer et s'affranchir du joug de la saincte sousmission qu'on doit à l'Eglise, asseurent qu'elle estoit perie il y a environ mille ans et tant d'années; qu'elle estoit morte, ensevelie, et la saincte lumiere de la foy entierement esteinte. C'est sans doubte un grand blaspheme, parce que tout cecy est contre le merite de la Passion de Nostre Seigneur, contre sa providence, contre sa bonté, contre sa verité; ne sçayt-on pas ce que dit la parolle de Nostre Seigneur mesme : *Si je suis une fois eslevé de terre, j'attireray toutes choses à moy* (Joan. 12)? N'a-t-il pas esté eslevé en l'arbre de la croix? N'a-t-il pas souffert une mort visible? Et qui peut dire, sans impieté, qu'il auroit laissé l'Eglise (qu'il avoit attirée) à l'abandon? Comme auroit-il lasché ceste precieuse prinse, qui luy avoit cousté si cher? Le prince du monde, c'est-à-dire le diable, auroit-il esté chassé avec le sainct baston de la croix pour un tems de trois ou quatre cens ans, afin de revenir maistriser mille ans? Voulez-vous evacuer de ceste sorte la force de la croix? Etes-vous des arbitres de si bonne foy, que de vouloir si injustement partager Nostre Seigneur, et mettre desormais une alternative entre sa divine bonté et la malice diabolique de son ennemy? Non, non, *quand un fort et puissant guerrier garde sa forteresse, tout y est en paix; que si un plus fort survient et le surmonte, il luy leve les armes et le despoüille* (Luc. 11). Ignorez-vous que Jesus-Christ se soit acquis l'Eglise par son sang? Et qui pourra la luy lever? Pensez-vous qu'il soit plus foible que son adversaire? Ha! je vous prie, parlons honnorablement de ce capitaine; où est ce fort qui osera oster son Eglise d'entre ses mains? Peut-estre direz-vous qu'il peut la garder; mais qu'il ne le veut pas; c'est donc sa providence, ou sa bonté, ou sa verité, que vous attaquez! *La bonté de Dieu a donné des dons aux hommes montant au ciel; elle leur a donné des apostres, des evangelistes, des pasteurs et des docteurs pour la consommation des saincts, en l'œuvre du ministere, pour l'edification du corps de Jesus-Christ* (Ephes. 4) : la consommation des saincts estoit-elle faite il y a onze cens ou douze cens ans? l'edification du corps mystique de Nostre Seigneur, qui est l'Eglise, avoit-elle esté parachevée? Ou cessez de vous appeller *nouveaux edificateurs*, ou dites que non. Si elle n'avoit pas esté achevée (comme de fait elle ne l'est pas mesme maintenant), pourquoy faites-vous ce tort à la bonté de Dieu, que de dire qu'il ayt osté et levé aux hommes ce qu'il leur avoit donné? c'est une des qualitez de la bonté de Dieu, comme dit sainct Paul, de distribuer ses dons et ses graces sans repentir, c'est-à-dire, qu'il ne donne pas pour oster.

Si sa divine Providence, dés l'instant qu'elle eut creé l'homme, avec le ciel et la terre, et tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, conserve tout cela perpetuellement, de telle sorte que la generation du moindre oysillon n'est pas encore esteinte, que dirons-nous de son Eglise? la production de tout ce monde ne luy cousta, du premier coup, qu'une seule parolle : *il dit, et tout fut fait :* il le conserve avec une perpetuelle et immuable providence; pourquoy, je vous prie, eust-il abandonné l'Eglise, qui luy a cousté tout son sang, avec tant de peyne et tant de travaux? Il a tiré Israël de l'Egypte, et des deserts de la mer Rouge, de tant de calamitez et de captivitez : et nous croirons qu'il ayt laissé engloutir le Christianisme dans l'incredulité? Il a tant eu soing de son *Agar,* et il mesprisera *Sara* sa maistresse? Il a tant favorisé la servante, qui devoit estre chassée de la mayson, et n'aura tenu compte de son espouse legitime? Il aura tant honnoré l'ombre, et il abandonnera le corps? O que ce seroit bien pour neant que tant et tant de promesses auroient esté faites de la perpetuité de ceste Eglise! *Orietur in diebus ejus justitia, et abundantia pacis, donec auferatur luna* (Psal. 71). *Quæ pax, quæ justitia, nisi in Ecclesia* (Aug.)?

C'est de l'Eglise que le Psalmiste chante : *Dieu l'a fondée en son eternité et sur son throsne* (Psal. 47) : il parle de l'Eglise, throsne du mesme Fils de David, en la personne du Pere eternel. *Il sera comme le soleil devant moy, et comme la lune parfaicte en mon eternité; il sera le tesmoin fidelle au ciel, et je mettray sa race és siecles des siecles; son throsne sera comme les jours du ciel* (Psal. 88), c'est-à-dire, autant que le ciel durera. Daniel l'appelle *un royaume qui ne se dissipera point eternellement.* L'ange dit à Nostre-Dame, que *ce royaume n'auroit point de fin* (Luc. 1). Il parle de l'Eglise visible, comme nous le preuvons ailleurs. Isaïe avoit-il pas predit longtems auparavant de Nostre Seigneur : *S'il met et expose sa vie pour le peché, il verra une longue race* (Is. 53) : c'est-à-dire, d'une perpetuité interminable? Et ailleurs : *Je feray une longue allyance avec eux; apres vous, ceux qui les verront* (il parle de l'Eglise visible) *les cognoistront* (Ibid. 61). Mais je vous prie, qui a donné la charge à Luther et à Calvin de revoquer en doubte, et mettre à neant tant de sainctes et solemnelles promesses de perpetuité, que Nostre Seigneur a faites à son Eglise? N'est-ce pas Jesus-Christ luy-mesme qui, parlant de l'Eglise, dit que *les portes d'enfer ne prevaudront point contre elle* (Matth. 28)? et comme verifiera-t-on ceste promesse, si l'Eglise a esté abolie mille ans, ou plus? que deviendra ce doux adieu que nostre Redempteur fit à ses Apostres : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi* (Act. 5)? comme l'entendrons-nous si nous voulons dire que l'Eglise puisse perir?

Mais voudrions-nous bien casser la regle de Gamaliel, qui, parlant de l'Eglise naissante, usa de ce discours : *Si ce conseil, ou cest œuvre est des hommes, il se dissipera; mais si le dessein est de Dieu, vous ne sçauriez le dissoudre* (Act. 5). L'Eglise est asseurement l'œuvre de Dieu, et comme dirons-nous qu'elle soit dissipée? si ce bel arbre ecclesiastique avoit esté planté de la main d'homme, j'advoüerois aysement qu'il pourroit estre arraché; mais ayant esté

planté de si bonne main, comme est celle de Nostre Seigneur, je ne sçaurois consentir à ceux qui ne font que crier à tout propos que l'Eglise estoit perie. Jesus-Christ dit : *Laissez-là ces aveugles, car toute plante que le Pere celeste n'a pas plantée sera arrachée; mais celle que Dieu a plantée ne sera point deracinée* (Matth. 35). Sainct Paul nous apprend que *tous doivent estre vivifiez, chascun en son ordre, les premices sont Jesus-Christ, puis ceux qui sont chrestiens* (I. Cor. 15). Enfin, entre Jesus-Christ et les siens, c'est à sçavoir l'Eglise, il n'y a rien entre deux; car, montant au ciel, il les a laissez en terre : entre l'Eglise et la fin, il n'y aura point d'interruption, d'autant que son Eglise devoit durer jusques à la fin; et ne falloit-il pas que Nostre Seigneur regnast en elle, au milieu de ses ennemys jusques au tems qu'elle eust mis sous ses pieds et assubjetty ces mesmes adversaires (Psal. 109)? mais de grace? comme s'accompliront ces authoritez, si l'Eglise, qui est le royaume de Nostre Seigneur, avoit esté perduë et destruite? comme regneroit son Espoux sans royaume? et comme regneroit-il parmy ses ennemys, s'il ne regnoit en ce bas monde? Mais je vous prie, si ceste espouse fust morte au moment où son espoux estoit endormy sur la croix, elle eust premierement receu la vie; mais si, dy-je, elle fust morte, qui l'eust ressuscitée? Ne sçayt-on pas que la resurrection des morts n'est pas un moindre miracle que la creation, et beaucoup plus grand que la continuation et conservation? Ne sçayt-on pas que la reformation de l'homme est un plus grand mystere que sa formation, parce qu'en la formation *Dieu dit, et il fut fait?* Il inspira l'ame vivante, et il ne l'eut pas si-tost inspirée, que cest homme terrestre commença de respirer. Mais en la reformation, Dieu employa trente-trois ans, sua sang et eau, et mourut mesme pour meriter et operer ceste reformation. Celuy doncques qui sera si osé de dire que ceste Eglise est morte doit accuser la bonté, la diligence et la sagesse de ce grand Reformateur. Ainsi, celuy qui s'erigeroit en nouveau reformateur, ou ressuscitateur de ceste Eglise, s'attribueroit l'honneur deu à un seul Jesus-Christ, et se feroit plus qu'un apostre. Les Apostres n'ont pas donné ny rendu la vie à l'Eglise, mais la luy ont conservée par leur ministere apres que Nostre Seigneur l'eut establie. Mais Luther est bien plus fort, qui dit que, *l'ayant treuvée morte, il l'a ressuscitée.* En verité, il merite, ce me semble, d'estre assis au throsne de temerité. Nostre Seigneur avoit mis le feu de la charité dans le monde; les Apostres, avec le souffle de leur predication, l'avoient accreu et fait courir par toutes les nations. Mais vous dites, Messieurs, qu'il estoit esteint parmy les eaux de l'ignorance et de l'iniquité! Qui le pourra rallumer? Le souffler n'y sert de rien! et quoy donc? Il faudroit sans doute, ou frapper de nouveau avec les clouds et la lance sur Jesus-Christ, pierre vivante, pour en faire sortir un nouveau feu, ou dire qu'il suffira que Luther et Calvin soyent venus au monde pour le rallumer! Ce seroit bien, à la verité, une mission d'un troisiesme Hely; car ny Hely ny sainct Jean-Baptiste n'en firent jamais tant. Ce seroit bien laisser tous les Apostres en arriere, qui porterent ce feu sacré par le monde; mais ils ne l'allumerent pas. *O voix impudente!* dit sainct Augustin contre les Donatistes, *l'Eglise ne sera*

point, parce que tu n'y es point (Aug. in Psal. 101, Serm. 2)! *Non, non*, dit sainct Bernard, *les torrens sont venus, les vents l'ont soufflée et l'ont combattuë! mais elle n'est point tombée, parce qu'elle estoit fondée sur la pierre, et la pierre estoit Jesus-Christ* (Serm. 69 in Cant.). Dire que l'Eglise a manqué, n'est-ce pas confesser que tous nos devanciers sont damnez? Ouy, pour le vray; car hors la vraye Eglise, il n'y a point de salut; hors de ceste arche, tout le monde se perd (I. Cor. 8). O quel outrage l'on fait à ces bons Peres qui ont tant souffert pour nous conserver l'heritage de l'Evangile! et maintenant les heretiques, qui sont les enfans esgarez, se mocquent d'eux ou les tiennent pour fols et insensez et mesme pour des resprouvez : ne voylà pas une belle reforme?

Je veux, Messieurs, conclurre ceste preuve avec sainct Augustin, et parler *ad hominem* à vos ministres : *Que nous apporteront-ils de nouveau, ces estrangers? faudra-t-il encore une fois semer la bonne semence? Nostre Seigneur dit, que dés qu'elle est semée, elle croist jusques à la moisson; et eux disent, qu'elle est par tout perduë, et que ce n'est plus celle que les Apostres avoient semée. Nous vous respondrons à cela : Lisez-vous? voyez les sainctes Escritures : ce que vous y lirez, sera ce que nous vous soustenons; il est escrit, et cela s'entend de l'Eglise, que la semence qui fait fruict au commencement, croistra jusques au tems de la moisson* (*De unit. Eccles.*, c. 15). En effet, Messieurs, la bonne semence, ce sont les enfans du royaume de Jesus-Christ, la zizanie sont les mauvais; la moisson, c'est la fin du monde. Ainsi, ne dites plus que la bonne semence est abolie ou estouffée, car elle croist et croistra jusques à la consommation du siecle visible.

DISCOURS XII.

Refutation des raysons des heretiques, qui veulent que l'Eglise puisse perir, et qu'elle a esté quelque tems destruite.

Vous croyez 1° que l'Eglise fut toute abolie, quand Adam et Eve pecherent. A cela je respons, qu'Adam et Eve n'estoient pas l'Eglise, mais le commencement de l'Eglise; encore n'est-il pas vray qu'elle se soit perduë alors, dans ces deux personnes, qui ne pecherent pas contre la doctrine, mais dans les mœurs, et contre un precepte qui ne regardoit que la discipline.

2° Aaron, souverain prestre, adora le Veau d'or, avec tout son peuple (Exod. 32)? On vous repartira, qu'Aaron n'estoit pas encore souverain prestre ny chef du peuple : il le fut par apres (Exod. 39, *per totum ejus init.*); et l'on adjouste, que le peuple ne fut pas tout perdu ou idolastre, car les enfans de Levy n'estoient-ils pas enfans de Dieu? Or, ceux-cy se joignirent avec Moyse.

3° Hely se plaint d'estre demeuré seul en Israël (III. Reg. 19) : on resplique qu'Hely n'estoit pas seul en Israël qui fust homme de bien, puis qu'il y en avoit encore sept mille, qui ne s'estoient pas corrompus ny abandonnez à l'idolastrie; et ce qu'en dit le zele du Prophete, n'est que pour mieux exprimer et exaggerer la justice de sa plainte : et mesme il n'est pas vray, qu'encore que tout Israël

eust manqué, l'Eglise pour cela eust esté abolie; car Israël n'est pas toute l'Eglise : au contraire, il estoit desjà separé du peuple fidelle, par le schisme de Hieroboam, et le royaume de Juda en estoit la meilleure et la principale partie. C'est d'Israël, et non pas de Juda, qu'Azarie avoit predit, *qu'il seroit sans prestre et sans sacrifice* (II. Paral. 15).

4° Il est escrit en Isaïe, que *depuis la plante des pieds jusques au sommet de la teste, il n'y avoit point de santé en Israël* (Is. 1). Nous respondons, que ces manieres de parler et de detester les vices d'un peuple avec vehemence, sont les effects du zele d'un homme de Dieu contre les vices; mais, quoyque les prophetes, les pasteurs et predicateurs usent de ces exaggerations dans leurs discours, il ne les faut pas reduire à la lettre sur chaque particulier, mais seulement sur une grande partie du peuple : ce qui se verifie par l'exemple d'Hely, qui se plaignoit d'estre seul en Israël, et neantmoins il y avoit encore, comme il le dit luy-mesme, sept mille fidelles. Sainct Paul se plaint aux Philippiens, que chascun recherchoit son propre interest et commodité; et toutesfois, à la fin de son Epistre, il confesse qu'il y en avoit plusieurs tres gens de bien de part et d'autre (Philip. 2). On sçayt la plainte de David : *Il n'y a pas*, disoit-il, *un seul homme qui fasse bien* (Psal. 13); et pourtant il est asseuré qu'il y eut plusieurs justes de son tems. Ces façons de parler sont fréquentes dans l'Escriture; mais il n'en faut pas faire une conclusion particuliere pour un chascun : oultre qu'on ne preuve pas par ces textes que la foy eust manqué en l'Eglise, ny que l'Eglise fust morte; car il ne s'ensuit pas qu'un corps, quoy que malade, soit mort entierement; et c'est avec ce sel de discretion qu'il faut entendre ce qui se treuve de semblable dans les menaces et reprehensions des prophetes, des prestres, et des sainctes Escritures (Aug. *de unitate Eccles.*, c. 10).

5° Jeremie deffend qu'on se confie au mensonge, disant : *Le Temple de Dieu, le Temple de Dieu* (Jer. 7). Mais, Messieurs, qui vous a jamais dit, que sous pretexte de l'Eglise, il se faille confier au mensonge; nous disons, au contraire, que celuy qui s'appuye sur le jugement de l'Eglise, s'appuye sur la colomne et la fermeté de la verité; qui se fie à l'affabilité de l'Eglise ne se fie pas au mensonge, si ce n'est un mensonge ce qui est escrit : *Les portes d'enfer ne prevaudront point contre elle.* Nous nous confions donc en la saincte parolle, qui promet une perpetuité à l'Eglise de Dieu.

6° Vous dites qu'il est escrit : *Qu'il faut que le depart et separation arrive, et qu'alors le sacrifice cessera, et qu'à grand'peyne le Fils de l'homme treuvera de la foy dans les cœurs, à son second retour visible, quand il viendra en terre juger les hommes* (II. Thess. 2; X. Dan. 12; Luc. 18). Tous ces passages s'entendent de la persecution que fera l'ante-christ contre l'Eglise, durant les trois ans et demy qu'il regnera (Apoc. 11, 12 et 15). Lisez le reste, et vous treuverez que l'Eglise, durant ces trois ans mesmes, ne deffaillira pas; elle sera nourrie et conservée dans les deserts, et dans les solitudes, où elle se retirera, comme dit l'Escriture (Apoc. 12).

DISCOURS XIII.

L'Eglise n'a jamais esté dissipée, ny cachée, et c'est en vain qu'on veut une mission extraordinaire pour la reproduire.

Toute passion humaine a tant de pouvoir sur les hommes, qu'elle les pousse à ce qu'ils desirent, devant mesme que d'en concevoir aucune bonne rayson; et s'il arrive qu'ils ayent dit quelque chose, elle leur fait treuver des apparences de verité, où il n'y en a point du tout. Les anciens avoient sagement remarqué, que bien sçavoir recognoistre *la difference des tems* dans les Escritures, estoit une tres-solide regle, pour les entendre; à faute de quoy, les Juifs et les heretiques se sont equivoquez, attribuant au premier advenement du Messie, ce qui est proprement dit et entendu du second; ceux de la pretenduë reforme se sont encore plus lourdement abusez, quand ils veulent representer l'Eglise telle en ce tems (dit sainct Gregoire), qu'elle doit estre du tems de l'ante-christ. Ils tournent à ce biais ce qui est escrit en l'Apocalypse, que *la femme s'enfuyt en la solitude* (Apoc. 12); et tirent ceste consequence, que l'Eglise a esté cachée et secrette, pour esviter la tyrannie du pape; qu'elle s'est renduë mille ans invisible, jusques à ce qu'elle s'est reproduite en Luther et en ses adherans. Mais qui ne void, que cela se doit interpreter de la fin du monde, et de la persecution de l'ante-christ? Le tems y est determiné expressement de trois ans et demy, et mesme en Daniel (Cap. 2), tellement que celuy qui voudroit, par quelque glose mal suivie, confondre en un ce tems, que l'Escriture a determiné en l'autre avec difference, contrediroit tout ouvertement à Nostre Seigneur, qui dit, *qu'il sera plutost accourcy pour la gloire des esleus*. Comment donc osent-ils transporter ceste Escriture à une intelligence si esloignée de l'intention de l'autheur, et si contraire aux propres circonstances, sans vouloir regarder à tant d'autres sentences et parolles sainctes, qui monstrent et asseurent tres-clairement, que l'Eglise ne doit jamais estre reduicte en solitude, ny si cachée, qu'elle soit obligée de disparoistre, non pas mesme pour peu de tems? ce qui ne s'entend pas des Eglises particulieres, mais de l'Universelle. Je ne veux plus repeter importunement tant de passages cottez cy-dessus, où l'Eglise est dite semblable au soleil, à la lune, à l'arc-en-ciel, à une reyne, à une montaigne aussi grande que le monde, et un grand nombre d'autres. Je me contenteray de vous mettre en avant l'authorité de deux grands colonels ou capitaines de l'ancienne Eglise, et des plus fermes qui furent jamais, sainct Augustin et sainct Hierosme. Escoutons sainct Augustin (In Psal. 47 et Tract. I. in Epist. Joan). David avoit dit : *Le Seigneur est grandement loüable en la cité de nostre Dieu, assise en la saincte montaigne; l'Eglise est ceste saincte cité, eslevée sur la montaigne, qui ne peut se cacher; c'est la lampe, qui ne peut estre celée ou couverte sous le boisseau; elle est cogneuë de tous, et celebre par tout.* Et le prophete adjouste : *Le mont Sion est fondé avec grande joie dans l'univers.* Et de faict, Nostre Seigneur enseigne *que personne n'allume la lampe pour la couvrir sous un muy* (Matth. 5) : comme donc auroit-il mis tant de

lumieres en l'Eglise, pour les cacher en certains deserts incogneus? S. Augustin poursuit : *Voicy le mont qui remplit l'univers, et environne la face de la terre. Voicy la cité, de laquelle il est dit : La cité ne se peut cacher, quand elle est située sur le mont. Les Donatistes* (les Calvinistes) *et autres heretiques, rencontrent le mont, quand on leur dit : Montez; Ce n'est pas*, disent-ils, *une montaigne; ce qui fait qu'ils s'y heurtent et tresbuchent miserablement, au lieu d'y establir et chercher une demeure. Isaïe, qu'on lisoit hyer, annonce aux leçons de l'office : Vous verrez dans les derniers jours, il y aura un mont preparé sur le coupeau des montaignes, pour estre la demeure du Seigneur, où tous les peuples viendront en foule* (Is. 2). *Est-il rien de plus apparent qu'une montaigne? Mais nos esgarez se font des monts incogneus, parce qu'ils sont assis en un coin de la terre : qui d'entre vous cognoist le mont Olympe? personne certes, quoy qu'il soit beaucoup eslevé; non plus que les habitans d'Olympe sçavent ce que c'est que nostre mont Chidabbe*[1]*, parce que les montaignes particulieres sont retirées en certains quartiers. Mais le mont d'Isaïe n'est pas de mesme, c'est un mont dominant, qui a remply toute la face de la terre.* La pierre de ce mont, taillée et incisée sans œuvre d'homme (Dan. 2), n'est-ce pas Jesus-Christ, descendu de la race juifve sans œuvre de maryage? ceste pierre n'a-t-elle pas abattu tous les royaumes du monde, c'est-à-dire, toutes les dominations des idoles et des démons? ne s'accreut-elle pas jusques à remplir tout l'univers? C'est donc de ce mont qu'il est dit : *Il est preparé sur la cime des collines;* c'est un mont eslevé sur le sommet de tous les monts, qui s'humilient, ou qui se brisent contre son pied : qui peut ignorer la cité mise sur ce mont? Il est vray qu'il est incogneu; mais c'est seulement à ceux-cy, qui hayssent l'Eglise; car, comme ils marchent par les tenebres, ils ne sçavent où ils vont, ils se sont separez de l'unité du corps; ils se sont aveuglez dans leur ignorance. Et voylà nos preuves par les parolles de sainct Augustin contre les Donatistes; apres tout, comme l'Eglise presente exprime parfaictement l'Eglise ancienne, ainsi les heretiques de nostre aage ressemblent pareillement aux anciens heretiques, sans changer autre chose que les noms : d'où s'ensuit que les raysons anciennes combattent les Lutheriens et les Calvinistes, comme elles faysoient autresfois les Donatistes.

Mais voyons comme sainct Hierosme entre en ceste lice de son costé. En verité, Messieurs, il vous est aussi redoubtable que l'autre; car il fait voir clairement, que ceste dissipation pretenduë, ceste retraitte et bannissement de l'Eglise, abolit la gloire de la croix de Nostre Seigneur, puisque, parlant à un schismatique reüny à l'Eglise, il luy dit ces parolles (*Avers. Lucif.*) : *Je me resjoüy avec toy, et rends graces à Jesus-Christ, mon Dieu, de ce que tu t'es reduict de bon courage de l'erreur et de la fausseté, au goust et sentiment de tout le monde, et que tu ne dy pas comme quelques-uns : O Dieu! sauvez-moy, car le sainct a manqué et a deffailly. Leur voix impie evacuë la croix de Jesus-Christ, s'ils*

[1] Chidabbe était le nom d'une montagne près d'Hippone.

assubjettissent le Fils de Dieu au diable, et si le regret que le Seigneur a tesmoigné contre les pecheurs est entendu de Jesus-Christ, aussi bien que de tous les hommes : mais gardons-nous de croire que Dieu soit mort pour neant, le puissant est lyé et saccagé, la parolle du Pere est accomplie, demande-moy et je te donneray les nations pour heritage, et pour tes possessions les bornes de la terre (Ps. 2); *où sont, je vous prie, ces gens trop religieux, ou plutost trop prophanes, qui sont plus de la Synagogue que de l'Eglise? comme seront destruites les citez du diable et comme seront abattuës les idoles, à la consommation des siecles? Si Nostre Seigneur n'a point eu d'Eglise; ou s'il l'a euë en la seule isle de Sardaigne, ou autre lieu caché, certes, il est trop appauvri. Hé! si Satan possede une fois l'Angleterre, la France, le Levant, les Indes, les nations barbares et tout le monde, comment auront esté retrecis et resserrez les trophées de la croix en un seul coin du monde?* Voylà ce que dit sainct Hierosme. Mais que diroit ce grand personnage, de ceux qui, non-seulement nyent qu'elle ayt esté generale et universelle, mais qui soustiennent encore hardyment, qu'elle n'est qu'en certaines personnes incogneuës, sans vouloir determiner un seul petit bourg, où elle se fust preservée depuis mille ans? n'est-ce pas bien avilir le glorieux mystere de la Redemption? Le Pere celeste, pour la grande humiliation et aneantissement que son Fils avoit souffert en sa passion et sur la croix, avoit rendu son nom si auguste, que toute nation devoit se plier pour sa reverence; mais ceux-cy ne prisent pas tant la croix, ny les actions du Crucifié : ils ostent du compte de sa gloire les generations de mille ans. Le Pere luy avoit donné en heritage beaucoup de gens, parce qu'il avoit livré sa vie à la mort, il avoit livré son corps à la croix, et avoit esté mis au rang des impies, des meschans et des voleurs; mais ceux-cy luy diminuent beaucoup ses honneurs, et rognent si fort sa portion, qu'à grand'peyne en l'espace de mille ans, aura-t-il eu certains serviteurs secrets et cachez, ou pour mieux dire point du tout selon leur doctrine. Mais je m'addresse à vous, ô devanciers, qui portastes le nom de chrestiens, et qui avez creu estre en la vraye Eglise : ou vous aviez la vraye foy, ou vous ne l'aviez pas; si vous ne l'aviez pas, ô miserables! vous estes tous damnez, et si vous l'aviez, pourquoy la cachiez-vous aux autres? que n'en laissiez-vous des memoires? que ne vous opposiez-vous à l'impieté et à l'idolastrie? ne sçaviez-vous pas que Dieu a recommandé à un chascun le salut de son prochain (Eccli. 17)? Certes, *on croit de cœur pour la justice* (Rom. 10); *mais qui veut obtenir le salut, il faut faire la confession de sa foy* (Luc. 12). Et comment pourriez-vous dire : *J'ay creu, et par ce j'ay parlé* (Ps. 115). O miserables en toute maniere! qui, ayant un si beau talent, l'avez enfoüy en terre (Matth. 25)! S'il est ainsi, vous estes dans les tenebres exterieures : mais si, au contraire, ô Luther! ô Calvin! si, au contraire, la vraye foy a tousjours esté publiée et continuellement preschée par tous nos devanciers, vous estes miserables vous-mesmes, qui en avez forgé une toute nouvelle, et qui, pour treuver quelque excuse à vos volontez et à vos phantaysies, accusez indignement tous les chrestiens, ou d'impieté s'ils ont mal creu, ou de lascheté s'ils se sont tus.

DISCOURS XIV.

L'Eglise ne peut errer, et c'est en vain qu'on suppose une mission extraordinaire, pour la corriger de ses erreurs.

En ce tems mesme que le perfide Absalon voulut former la conspiration contre son pere David, il s'assit à la porte du palais, et disoit à tous ceux qui passoient : *Il n'y a personne constitué de la part du roy pour vous ouyr : hé! qui me constituëra juge sur la terre, afin que tous ceux qui auront quelque negociation, viennent à moy, et que je juge justement* (II. Reg. 15). Ainsi il sollicitoit et seduisoit le courage des Israëlites. O combien d'Absalons se sont treuvez en nostre aage, qui, pour seduire et distraire les peuples de l'obeyssance de l'Eglise et des pasteurs, et solliciter les cœurs des chrestiens à la rebellion, ont crié par toutes les advenuës d'Allemagne et de la France : *Il n'y a personne establi de Dieu, pour ouyr tes doubtes de la foy, et les resoudre : l'Eglise mesme, et les magistrats n'ont point le pouvoir de determiner ce qu'il faut tenir en la foy, et ce qu'il faut rejetter; car l'Eglise peut errer en ses decrets et en ses regles!* O Dieu! quelle plus dommageable et plus temeraire persuasion pouvoient-ils inspirer au Christianisme, que celle-là? Si donc l'Eglise peut errer, ô Calvin! ô Luther! à qui auray-je recours en mes difficultez? à l'Escriture, disent-ils; mais que feray-je, pauvre homme? c'est sur l'Escriture mesme où j'ay difficulté : je ne suis point en doubte s'il faut adjouster foy à l'Escriture, ou non, je sçay et je suppose que c'est la parolle de verité; ce qui me tient en peyne, c'est l'intelligence de ceste Escriture, ce sont les consequences qu'on en peut tirer, lesquelles estant sans nombre, et ce semble contraires sur un mesme subjet, un chascun peut prendre l'equivoque diversement selon son sens : je demande et je desire sçavoir quel de tous ses sens est le vray et le salutaire? Mon Dieu! qui me fera cognoistre la bonne exposition parmy tant de mauvaises? qui me fera voir la solide verité au travers plusieurs apparences? Je suis persuadé que chascun se voudroit embarquer sur le navire, qui est le vaisseau du Sainct-Esprit. D'ailleurs, je sçay qu'il n'y en a qu'un, et que celuy-là seul peut prendre port; car tout le reste court au naufrage. Ha! helas! que le danger est grand de se meprendre! la vanité, l'avarice, et la temeraire promesse des patrons en deçoit la pluspart, car tous se vantent d'en estre les maistres. Celuy qui dit, que Dieu ne nous a pas laissé des guides en un chemin si perilleux et si difficile, impose à Dieu, et croit qu'il nous veut perdre; celuy qui dit qu'il nous a embarquez à la mercy des vens et de la mer, sans nous donner un bon et sage pilote, qui sçache bien prendre le poinct de la carte et de la boussole, est comme s'il disoit, que faute de prevoyance le peril est tres-grand; celuy qui dit que nostre Maistre nous a envoyez en l'eschole de son Eglise, sçachant que l'erreur y estoit receuë et enseignée, conclud assez, qu'il a voulu nourrir nostre vice et nostre ignorance. Mais de grace! qui jamais a estimé une academie, où le maistre enseigne l'erreur et le mensonge, et où personne ne fut jamais son auditeur? Certes, telle seroit la

saincte Eglise, si les particuliers avoient tousjours esté dans l'imposture; car si l'Eglise erre elle-mesme, qui n'errera? et si chascun y erre avec elle, ou peut errer, à qui m'addresseray-je pour estre instruict? sera-ce à Calvin? mais pourquoy plutost qu'à Luther, ou à Brence, ou à Pacimontain? Nous n'aurions plus sans doubte à qui recourir en nos difficultez, si l'Eglise erroit : mais qui considerera, de bon sens, le credit tres-authentique que Dieu a donné à l'Eglise, inferera certainement, que celuy qui dit que l'Eglise peut errer, peut dire que Dieu erre, ou se playst dans l'erreur, et veut qu'on erre, ce qui ne peut estre qu'un grand blaspheme. N'est-ce pas Jesus-Christ qui nous enseigne : *Si ton frere a peché contre toy, dy-le à l'Eglise : si quelqu'un n'entend point l'Eglise, qu'il te soit comme un infidelle et un estranger* (Matth. 18)?

Voyez-vous comme Nostre Seigneur nous renvoye à l'Eglise en nos differens, quels qu'ils soyent : mais bien plus, quand les subjets sont de plus grande consequence. A dire vray : si je suis obligé, apres l'ordre de la correction fraternelle, d'aller à l'Eglise, pour reduire en justice un vicieux qui m'aura offensé, combien plus seray-je obligé d'y defferer celuy qui appelle toute l'Eglise une Babylonne, une adultere, une idolastre, une mensongere, une parjure? et que je le feray d'autant plus justement, qu'avec sa malice et son artifice il fait effort pour debaucher et infecter toute une province, puisque le vice d'heresie est si contagieux, que comme un chancre il se va tousjours insinuant dans les parties nobles (II. Tim. 2). Quand donc j'en verray quelqu'un qui me dira, que tous nos peres, nos ayeulx et nos bisayeulx ont esté idolastres, qu'ils ont corrompu l'Evangile, et qu'ils ont prattiqué toutes les meschancetez qui s'ensuivent de la cheute de la religion, je m'addresseray à l'Eglise, dont le jugement me doit estre recommandable. Mais, ô Dieu! si elle peut errer, ce ne sera plus moy, ny l'homme qui sera coupable d'erreur, ce sera le Fils de Dieu mesme, qui l'authorise, et luy donne son credit, puis qu'il nous commande d'aller à son tribunal, pour y poursuivre et recevoir justice. Il faut certes de deux choses l'une : ou que Jesus-Christ ne cognoisse pas ce qui s'y fait, ou qu'il nous veuille decevoir; ou que c'est là, en conscience, que la vraye justice s'administre, ou que c'est à tort que les sentences y sont irrevocables. L'Eglise a condamné Berangaire; celuy qui le voudroit justifier seroit contre l'Eglise, et je l'estimerois comme payen et publicain. Obeyssons donc au Seigneur, qui ne nous laisse pas la liberté en cest endroict, mais nous commande souverainement d'escouter son Eglise. Sainct Paul desclare la mesme verité, quand il appelle l'Eglise *une colomne de fermeté et de verité* (I. Tim. 3), pour signifier que la verité est soustenuë fortement en l'Eglise. Il dit ailleurs : *La verité n'est soustenuë que par intervalle, elle tombe souvent; mais en l'Eglise elle est sans vicissitude, et immuablement, sans chanceler, parce que l'Eglise est stable et perpetuelle.* Si vous respliquez que sainct Paul veut dire en cest endroict, que l'Escriture a esté remise en garde à l'Eglise, et rien plus; certes, c'est trop ravaler la similitude qu'il propose, car c'est bien plus de soustenir la verité, que de garder le depost de l'Escriture. Les Juifs gardent une partie de l'Escriture, et

beaucoup d'heretiques pareillement la tiennent et la conservent à leur maniere; mais pour cela, ils ne sont pas les colomnes de fermeté et de verité : l'ecorce de la lettre n'est ny veritable ny fausse; elle n'est telle, que selon le sens qu'on luy baille, bon ou mauvais. Supposons que la verité consiste au sens, qui est comme la mouëlle; il s'ensuit, si l'Eglise est gardienne de la verité, que le sens de l'Escriture luy est remis, et qu'il le faut chercher chez elle, et non pas en la cervelle de Luther, ou de Calvin, ou de quelqu'autre : ainsi elle ne pourroit errer aucunement, ayant tousjours chez elle le sens de l'Escriture. Et de fait, si l'on eust mis dans ce sacré depost la lettre sans le sens, on auroit mis la bourse sans l'argent, la coquille sans le noyau, la guaîne sans l'espée, la boëte sans l'unguent, la feüille sans le fruict, et l'ombre sans le corps. Mais dites-moy, si l'Eglise tient en sa garde les Escritures, pourquoy est-ce que Luther les a prinses, et transportées hors de chez elle? pourquoy est-ce que vous mesprisez de les prendre de ses mains, et pourquoy non les Machabées, l'Ecclesiastique, et tout le reste, comme l'Epistre aux Hebrieux? car elle proteste avoir aussi cherement en sa garde les uns comme les autres. Escoutons les parolles de sainct Paul, qui ne peuvent souffrir le sens oblique et forcé que vous leur donnez; il parle de l'Eglise visible et cogneuë, car où addresseroit-il son Timothée pour converser? il l'appelle *la mayson du Seigneur :* elle est donc bien fondée, bien rangée, et bien couverte contre tous les orages et les tempestes; elle est *une colomne de fermeté et de verité :* la verité donc est chez elle, elle y loge, elle y demeure, et qui la cherche ailleurs, la perd de vuë; elle est tellement asseurée, remparée et fermée, que toutes les portes d'enfer (Matth. 16), c'est-à-dire, toutes les forces ennemyes, ne sçauroient s'en rendre maistresses (Ephes. 1); mais ne seroit-ce pas ville gaignée pour l'ennemy, si l'erreur y entroit touschant les choses qui sont pour l'honneur et pour le service de son Espoux? S'il est vray que Nostre Seigneur est le chef de l'Eglise, n'a-t-on point de honte de dire que le corps d'un chef si sainct et si venerable soit adultere, prophané et corrompu? C'est en vain qu'on fait une exception de l'Eglise invisible; car il n'y a point icy-bas d'Eglise qui ne soit visible, comme j'ay monstré cy-dessus : le Fils de Dieu en est le chef. Escoutez la voix de sainct Paul : *Et ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam* (Ephes. 1) : non sur une Eglise, ou sur deux, comme vous l'imaginez; mais sur toute l'Eglise. Il dit luy-mesme : *Là où deux, ou trois, se treuveront assemblez au nom de Nostre Seigneur, il se treuvera au milieu d'eux* (Matth. 18). Qui osera donc advancer ceste fausseté, que l'assemblée universelle de l'Eglise, depuis mille ans et plus, ayt esté abandonnée à la mercy de l'erreur et de l'impieté? Je conclus de toutes ces preuves, que s'il est impossible que l'Eglise catholique soit dans l'erreur de quelque article de la foy (soit que nous le voyons exprez dans l'Escriture, soit qu'il en soit tiré par quelque deduction, ou par tradition), nous devons croire à son authorité, sans aucunement controsler, ou disputer, ou doubter de sa decision; mais luy porter l'obeyssance et l'hommaige qui est deu à ceste reyne, à qui Nostre Seigneur a commandé de regler nostre foy par le Sainct-

Esprit, qu'il luy a donné. Comme ç'auroit esté une impieté tres-grande aux Apostres de contester contre leur Maistre, autant le seroit-ce à celuy qui contesteroit contre l'Eglise, parce que si le Pere a dit du Fils : *Ipsum audite*, le Fils a dit de l'Eglise : *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut Ethnicus et Publicanus* (Matth. 18).

DISCOURS XV.

La mission des heretiques est abusive, puisqu'ils ont ruyné le credit de l'Eglise universelle.

VERITABLEMENT, Messieurs, je n'ay pas besoin de longs argumens, pour faire voir que vos ministres ont avily la saincteté et la majesté de l'Eglise, puis qu'ils publient haut et clair, qu'elle a demeuré huict ou neuf cens ans en adultere, et qu'elle est devenuë anti-chrestienne depuis le tems de sainct Gregoire, jusques à Wiclef, que Beze tient pour le premier restaurateur du Christianisme. Calvin se voudroit bien couvrir d'une distinction imaginaire, en soustenant que l'*Eglise peut errer dans les choses non necessaires au salut, non dans les autres* qui sont essentielles à la foy; mais Beze passe plus avant, et sans biaiser confesse librement, *qu'elle a erré en tout et qu'elle n'estoit plus Eglise, ny pour les choses qui regardent l'usage ny pour les choses qui sont essentielles et necessaires au salut.* Il advouë neantmons que *hors l'Eglise il n'y a point de salvation;* et s'ensuit de son dire (quoy qu'il se tourne et contourne de tous costez) que puisque l'Eglise a erré aux choses necessaires, on ne s'est peu sauver chez elle dans le tems de son adultere. En effect, il est impossible qu'elle s'esgare dans les choses necessaires pour le salut, sans qu'elle nous destourne des choses necessaires à salut, car autrement, si elle avoit ce qui est necessaire pour le salut, elle seroit la vraye Eglise, à moins qu'il fust possible de se pouvoir sauver hors de la vraye Eglise, ce qui ne se peut accorder, selon le sentiment de Beze mesme, qui proteste assez franchement avoir apprins ceste doctrine de ceux qui l'ont instruict en sa religion pretenduë reformée, c'est-à-dire de Jean Calvin. Et de vray, si Calvin eust creu que l'Eglise romaine n'eust pas erré és choses necessaires à salut, il eust eu grand tort de s'en separer; car y pouvant operer son salut, et supposé que le necessaire et l'essentiel du vray Christianisme s'y fust treuvé, il eust esté obligé en conscience d'y demeurer pour se sauver, parce que le salut ne pouvoit estre en deux lieux differens et opposez. On me respliquera peut estre, que Beze tient que l'Eglise Romaine, telle qu'elle est aujourd'huy, erre dans les choses necessaires, et que pour cela mesme il s'en est separé; mais qu'il ne tient pas pour cela que la vraye Eglise ayt jamais erré : toutesfois, un ministre ne peut s'eschapper de ce costé-là; car alors quelle autre Eglise y avoit-il au monde? Il y a deux cens, trois cens, quatre cens, et cinq cens ans, qu'on ne recognoissoit parmy les chrestiens que l'Eglise Catholique Romaine, et toute telle qu'elle est à present; il n'y en avoit point d'autre, et cela hors de doubte : par consequent c'estoit la vraye et la seule Eglise; mais s'il est certain qu'elle erroit, il n'y

avoit donc plus de vraye Eglise au monde. Beze l'advouë, et donne pour toute rayson que ce pitoyable et general aneantissement estoit arrivé par une erreur intolerable, et mesme dans les choses necessaires à salut. Il est mesme vray qu'il a son refuge à la conservation chimerique d'une Eglise invisible, dont nous avons fait voir la vanité cy-devant, et mesme dans le poinct que nous examinons, puisque, quand ils confessent que l'Eglise visible peut errer, à mesme tems ils violent l'Eglise à laquelle Nostre Seigneur nous renvoye pour esclaircir nos difficultez, et que sainct Paul appelle *colomne et pilier de la verité*. Car ce n'est que l'Eglise visible, de laquelle s'entendent ces tesmoignages, sinon que quelque obstiné voulust dire, que Nostre Seigneur nous eust renvoyez à une societé invisible, imperceptible, et du tout incogneuë, ou que sainct Paul eust enseigné son Timothée de converser avec une assemblée, de laquelle il n'eust peu avoir aucune cognoissance. Mais, je vous prie, n'est-ce pas là rompre tout le respect et toute la reverence deuë à ceste Espouse du Roy celeste? N'est-ce pas reduire à l'erreur toutes les troupes de nos anciens Peres, qui, depuis tant de siecles, avec tant de sang, avec tant de sueur et de travaux, ont deffendu l'Eglise, et les traitter comme des errans, des bannis, des revoltez et des conjurez contre sa couronne? n'est-ce pas remettre sur pied tant d'heresies et tant de fausses opinions que l'Eglise avoit condamnées, et l'accuser d'avoir entreprins sans la rayson de souveraineté sur son estat, absolvant ceux qu'elle avoit condamnez, et condamnant ceux qu'elle avoit absous; en voicy des exemples.

Simon Magus soustenoit, au rapport de Vincent de Lerins, que *Dieu estoit cause du peché* (Vinc. Lirin. c. 3, 4) : Calvin et Beze le confessent, le premier au *Traitté de l'eternelle predestination;* le second en la response à Sebastien Castillio : car, quoy qu'ils nyent le mot, ils en deffendent le vray sens; et en effect ils sont convaincus de ceste heresie (si heresie on la doit appeller, non pas plutost un atheïsme) par tant de doctes hommes, qui les ont combattus par leurs propres parolles, que je perdrois le tems de m'y arrester.

Judas, dit sainct Hierosme, a creu que les miracles qu'il voyoit operer par la vertu et de la main de Nostre Seigneur, n'estoient que des illusions diaboliques : je ne sçay, Messieurs, si vos ministres sont plus modestes; quand on leur produict des miracles, ils les appellent des *prestiges* et des *sorcelleries*. Ces miraculeuses merveilles que Nostre Seigneur a faites par ses serviteurs, au lieu de vous ouvrir les yeux, helas! qu'en dites-vous, quelles railleries n'en faites-vous point.

Les *Pepusiens*, dit sainct Augustin (c'est-à-dire les Montanistes ou les Phryges comme les appelle le Code), admettoient à la dignité de la prestrise, mesme les femmes : cela se void dans vos freres Anglois, qui tiennent Elizabeth leur reyne pour chef de leur Eglise.

Les *Manicheens*, au rapport de sainct Hierosme, nyoient le liberal arbitre; Luther a fait un livre contre la liberté de la nature humaine, qu'il a intitulé *de Pravo arbitrio*. Pour ce qu'en dit Calvin, je m'en rapporte à vous, et n'en veux point d'autres tesmoins.

Les *Donatistes* croyoient que l'Eglise de Dieu s'estoit perduë

en tout le monde, et qu'elle estoit demeurée seulement chez eux; vos ministres parlent de mesme sorte. Ceux-là disoient qu'un meschant homme ne pouvoit baptizer; Wiclef en tient tout autant que ces heretiques : et ce poinct est si ridicule, que vostre ministre Beze a tenu pour un insensé ce reformateur. Pour ce qui touche leur *discipline*, voicy les caracteres de leurs vertus : ils donnoient le tres-precieux Sacrement aux chiens; ils jettoient le sainct Chresme aux pieds; renversoient les autels; rompoient les calices sacrez, et les vendoient aux prophanes; ils rasoient, par irrision, la teste aux prestres, pour leur lever la sacrée Onction; ils ostoient et arrachoient le voyle aux sainctes vierges pour les prophaner.

Jovinian, selon le tesmoignage de sainct Augustin (*De hæres., ad quod-vult-deum*, cap. 28), vouloit qu'on mangeast en tout tems, et contre les deffenses de l'Eglise, de toutes sortes de viandes; il disoit que les jeusnes n'estoient point meritoires devant Dieu, que tous les esleus estoient esgaux en la gloire, que la virginité n'estoit pas plus excellente que le maryage, et que tous les pechez estoient esgaux. Or, chez vos maistres on enseigne le mesme (Luth. *Serm. de Nat. B. V.;* Petr. Mart. *Epist.* 6; Calvin, *Antid. Trid. Sess.* VI). *Vigilance*, comme escrit sainct Hierosme dans son livre contre cest heretique, et dans sa deuxiesme Epistre, ne vouloit point qu'on honorast les reliques des saincts; il tenoit fortement que leurs prieres n'estoient point profittables, que les prestres ne devoient vivre dans le celibat, que la pauvreté volontaire estoit un abus. Et vous, Messieurs, que ne dites-vous point sur ces articles ?

Eustachius, en l'année 324, mesprisa temerairement les jeusnes ordinaires commandez de l'Eglise, les traditions ecclesiastiques, les lieux sacrez et reliques des saincts martyrs, et les basiliques dediées à leur devotion. Le recit en est fait par le Concile *Gangrense* (*in præfat.*), où, pour ces erreurs recogneuës et advoüées, il fut anathematizé, et condamné. Voyez-vous combien il y a de tems qu'on a condamné vos reformateurs? *Eunomius* ne voulut point ceder à la pluralité, ny à la dignité, ny à l'antiquité, comme tesmoigne saint Basile contre luy. Il disoit que la seule foy suffisoit à salut, et justifioit le fidelle; c'est sainct Augustin qui le luy reproche (*Hæres.* 14). Sur le premier poinct, voyez Beze en son *Traitté des marques de l'Eglise;* touschant le second, n'est-il pas d'accord avec ceste celebre sentence de Luther, que Beze tient pour bien-heureux reformateur : *Vides quàm dives sit homo Christianus, sive baptizatus, qui etiam volens, non potest perdere salutem suam, quantiscumque peccatis ligatus, nisi nolit credere* (Luth. *de capt. Babyl.*).

Arius, au recit de sainct Augustin, nyoit la priere pour les morts, les jeusnes ordinaires, et la superiorité des evesques par dessus le simple peuple; vos ministres soustiennent tout cela!

Lucifer, selon la remarque de saint Hierosme, appelloit son Eglise seulement la vraye Eglise, et disoit que l'Eglise ancienne estoit devenuë un lieu de prostitution; n'est-ce pas ce que preschent vos ministres dans vos assemblées?

Les *Pelagiens* (Hieron. *adv. Pelag.* l. 3; Aug. *contra Julian.* l. 5, c. 42) se tenoient si asseurez et si certains de leur justice, qu'ils

promettoient le salut aux enfans des fidelles qui mouroient sans baptesme; ils croyoient que tous pechez estoient mortels. Pour le premier, c'est un ordinaire langage dans la doctrine de Calvin. (*Antid. Trid.*); le second et troisiesme sont si communs parmy vous, qu'il est superflu d'en dire autre chose.

Les *Manicheens* rejettoient les sacrifices de l'Eglise, et les imaiges (Aug. l. 20 *contra Faust.*); c'est ce que font vos gens.

Les *Messaliens* mesprisoient tous les ordres sacrez; ils ruynoient les eglises et les autels, comme l'observe sainct Damascene (*Hæres.* 80), et Ignatius (*Apud Theodoret. in Dial. qui dic. Impatibilis*) : *Eucharistiam et oblationes non admittunt, quod non confitentur Eucharistiam esse carnem Salvatoris nostri Jesu Christi, quæ pro peccatis nostris passa est, quam Pater sua benignitate suscitavit.* Contre lesquels a escrit sainct Martial, *ad Burdegalenses*[1].

Berangaire voulut advancer la mesme heresie longtems apres; mais il fut condamné par trois Conciles, aux deux derniers desquels il abjura l'impieté de son erreur.

Julien l'Apostat mesprisoit fort le signe de la croix. Aussi faysoit Xenaïas (chez Nicephore, l. 16, c. 27); les Mahumetans n'en font pas moins (Damasc. *Hæres.* 100). Mais qui voudra voir cecy bien au long, qu'il voye Sander (l. 8, c. 57), et Bellarmin (*in notis Eccles.*). Voyez-vous, Messieurs, les colomnes desjà depuis longtems esbranlées, sur lesquelles vos ministres ont jetté et formé leur reformation? Or, de grace! ceste seule allyance d'opinions, ou, pour mieux dire, cest estroit parentage et consanguinité, que vos premiers maistres ont eu avec les plus anciens et les plus mortels ennemys de l'Eglise, ne vous devroit-elle pas detourner de les suivre en vous rangeant ainsi malheureusement sous leurs enseignes? Je n'ay pas cité une heresie qui n'ayt esté tenuë pour telle en l'Eglise ancienne, que Calvin et Beze confessent avoir esté la vraye Eglise, à sçavoir dans les premiers cinq cens ans du Christianisme. Hé! je vous prie, n'est-ce pas fouler indignement aux pieds la majesté de l'Eglise, que de produire comme une reformation et reparation tres-necessaire et tres-saincte, ce qu'elle a detesté tant de fois lorsqu'elle estoit encore en ses plus pures années, et qu'elle avoit terrassé, combattu, foudroyé, ruyné, et separé de la vraye doctrine? L'estomach délicat de ceste celeste espouse n'avoit peu soustenir aux premiers siecles la violence de ces venins; elle les avoit rejettez avec tant d'effort, que plusieurs de ses saincts martyrs en avoient signé la fausseté de leur propre sang; et maintenant vous les luy presentez comme une precieuse medecine. Les saincts et doctes personnages que j'ay citez ne les eussent jamais mis dans le rang des heretiques, s'ils n'eussent veu le corps de l'Eglise les tenir pour tels; c'estoient des hommes tres-orthodoxes, et qui estoient considerez de tous les evesques et docteurs catholiques de leur tems, qui monstrent dans leurs escrits que ce qu'ils tenoient pour heretique l'estoit effectivement. Imaginez-vous donc ceste venerable antiquité, dans le ciel, autour du Maistre qu'ils ont servy, et où ils regardent avec pityé vos reformations: ils y sont allez à

[1] Ouvrage apocryphe.

Dieu en combattant les opinions que vos ministres vous preschent, ils ont tenu pour heretiques ceux dont vous suivez les exemples; pensez-vous que ce qu'ils ont jugé erreur, heresie et blaspheme chez les Ariens, Manicheens et autres seducteurs, soit creu maintenant par eux pour articles de reformation et restauration? Qui ne void que c'est ici le plus grand mespris que vous pouviez faire à la majesté de l'Eglise? Si vous voulez venir à la succession de la vraye et saincte foy de ces premiers siecles, ne revoquez pas en doubte ce qu'elle a si solemnellement estably et constitué : personne ne peut estre heritier en partie, il le faut estre en tout, ou en rien. Acceptez l'heritage fidellement : les charges ne sont pas si grandes, qu'un peu d'humilité n'en fasse la rayson; il ne faut que renoncer genereusement à ses passions, et à ses opinions, et passer paisiblement, du differend que vous avez avec l'Eglise, à son unité, les hommes sont appellez pour estre heritiers de Dieu, coheritiers de Jesus-Christ, en l'heureuse compaignie de tous les bien-heureux. *Amen.*

DEUXIESME PARTIE.

DES REGLES DE LA FOY.

SECTION PREMIERE.

L'AUTHORITÉ DES ESCRITURES EST LA PREMIERE REGLE DE LA FOY.

L'on void dans ce Traitté que les ministres de la Religion pretenduë ont violé toutes les loix de la Foy catholique, par la corruption des sainctes Escritures, et par le mespris des venerables traditions.

AVANT-PROPOS DE SAINCT FRANÇOIS DE SALES.

A MESSIEURS DE LA VILLE DE THONON,

où, par maniere de prelude, sont desclarées et distinguées les regles de la Foy.

Il est certain que si l'advis que sainct Jean donne aux chrestiens, de ne pas croire legerement à toutes sortes d'esprits, fut necessaire de son tems, il ne l'est pas moins à present, mais plus que jamais, en un siecle corrompu, où tant d'esprits contraires et divers osent, avec une esgale asseurance, demander creance et authorité dans le Christianisme, en vertu de la parolle de Dieu, à la suite desquels on a veu tant de peuples s'escarter qui çà, qui là, chascun selon son sens et son humeur. Et en effect, comme on void le vulgaire admirer les comettes et les feux volans, et croire fermement que ce soyent de vrays astres et des planettes, au lieu que les plus entendus cognoissent bien que ce ne sont que flammes passageres, qui se roulent, et se perdent dans l'air, attachées à quelques vapeurs, pendant qu'il y a de quoy les nourrir, lesquelles neantmoins laissent tousjours quelque mauvais effect, et n'ont rien de commun avec les astres incorruptibles, que ceste grossiere

clarté : ainsi les miserables peuples de nostre aage, qui se laissent conduire par certaines cervelles chaudes qui s'enflamment et courent à la suite de quelques subtilitez humaines, sont esblouys par la fausse lueur et sous l'escorce de la parolle de Dieu, et s'imaginent que ce sont des veritez celestes, en s'amusant à les considerer, quoy que les gens de bien descouvrent et tesmoignent assez que ce ne sont que des inventions terrestres, qui bien-tost se dissiperont; car ils ne laissent autre memoire de leur apparition que le ressentiment des malheurs qui les suivent. O! combien donc estoit-il necessaire de ne pas s'abandonner si promptement à ces esprits, et avant que de les suivre, espreuver s'ils estoient de Dieu, ou non? Hélas! il ne manquoit pas de pierres de touche pour cognoistre le bas-or, avec lequel ils pipoient le monde : car celuy mesme qui nous a dit, *que nous esprouvions les esprits s'ils sont bons ou mauvais*, condamne leur legereté, s'ils ne l'ont pas fait : ils n'ont que trop peu sceu que nous avions des *regles infaillibles* pour recognoistre le sainct d'avec le feint, et l'esprit desolateur d'avec le consolateur. Graces à Dieu, nous avons en l'Eglise des regles tres-certaines pour discerner la doctrine fausse d'avec la vraye, et pour establir nostre saincte foy; et c'est icy, Messieurs, où je vous appelle, mais je vous prie de juger justement, car je me promets de vous monstrer tres-clairement, que Calvin et tous vos ministres ont violé en leur doctrine toutes les regles de la vraye religion et de la predication chrestienne, et afin que vous voyiez (comme vous avez desjà veu qu'ils vous ont levé du sein de la vraye Eglise), afin, dy-je, que vous voyiez encore qu'ils vous ont osté la lumiere de la vraye foy, pour vous faire suivre les illusions de leurs nouveautez, voicy *la seconde partie de mon projet*. La foy chrestienne est fondée sur l'authorité de Dieu tout-puissant, souveraine et supresme Verité; c'est cela qui la met au premier rang, et qui luy donne le premier degré d'asseurance et de certitude; de telle sorte qu'il n'y a rien icy-bas qui luy soit comparable, puisque ceste parolle a esté renouvellée. Je me tiendray tousjours icy sur les mesmes demarches, car je vous monstreray presentement que les regles que je produis sont les vrayes regles; ensuite je vous feray voir comme vos pretendus docteurs les ont violées, et parce que je ne pourrois pas aysement vous preuver, que nous, qui sommes catholiques, les avons gardées tres-estroictement, sans faire de trop grandes interruptions et disgressions, je reserveray ceste preuve pour *la troisiesme partie*, qui servira encore d'une tres-solide confirmation pour ceste seconde que je vous addresse.

PREMIERE REGLE DE LA FOY.

La foy chrestienne est donc fondée sur la parolle que Dieu lui-mesme a revelée; et c'est cela qui la met au supresme rang d'infaillibilité, comme ayant pour tesmoin ceste eternelle et infaillible authorité et verité premiere, qui ne peut non plus decevoir et mentir, qu'elle ne peut estre deceuë ny trompée. La foy qui n'a pas son fondement et son appuy sur la parolle de Dieu, n'est pas une foy chrestienne; d'où s'ensuit, *que la parolle de Dieu est la vraye regle et un fondement de foy aux chrestiens*, puis qu'estre fondement et estre regle est une mesme chose en cest endroict. Mais parce que ceste infaillible regle ne peut pas mesurer nostre croyance, si elle ne nous est appliquée, preschée, proposée et desclarée, et qu'elle peut estre bien ou mal appliquée, preschée, proposée et desclarée, encore devons-nous avoir quelque authorité qui la confirme; et en effect, il ne suffit pas de sçavoir que la parolle de Dieu est la vraye et infaillible regle pour bien croire à

salut, si je ne sçay quelle est ceste parolle de Dieu, et où elle est, et celuy qui la doit appliquer, proposer et desclarer. J'ay beau tomber d'accord que la parolle de Dieu est infaillible, pour tout cela je ne croiray pas que *Jesus Christ est le Christ Fils de Dieu vivant,* si je ne suis asseuré que ce soit une parolle revelée par le Pere celeste; et quand je sçauray cecy, encore ne seray-je pas hors d'affaire, si je ne sçay comme il la faut entendre; si c'est d'une filiation adoptive, à l'arienne, ou d'une filiation naturelle, à la catholique.

SECONDE REGLE DE LA FOY.

Il faut par consequent, oultre ceste regle premiere et fondamentale de la parolle de Dieu, une autre *seconde regle*, par laquelle la premiere nous soit bien et deuëment proposée, appliquée et desclarée : et afin que nous ne soyons pas subjets à l'esbranlement et à l'incertitude, il faut que non-seulement la premiere regle, à sçavoir la parolle de Dieu, mais encore la seconde, qui propose et applique ceste parolle, soit du tout infaillible; autrement nous demeurerions toujours en branle et dans le doubte d'estre mal reglez et appuyez en nostre foy et en nostre croyance, non point par le deffaut de la premiere regle, mais par l'erreur et faute de la proposition et application d'icelle. Or certes, le danger est esgal, ou d'estre desreglé à faute d'une juste regle, ou d'estre mal reglé, à faute d'une application bien reglée et juste de la regle mesme, mais ceste infaillibilité requiert, tant en la regle, qu'en son application, de ne pouvoir avoir sa source que de Dieu mesme, qui est la vive et premiere fontaine de toute Verité. Passons oultre.

Tout de mesme que Dieu revela sa parolle, et la prescha par la bouche des Peres et des Prophetes, et finalement par son Fils unique, puis par les Apostres et les Evangelistes, desquels les langues ne furent que comme les plumes des Secrétaires, escrivant tres-promptement et fidellement, et employant en ceste sorte les hommes pour parler aux hommes; ainsi, pour nous proposer, appliquer et desclarer ceste divine parolle, il employe encore aujourd'huy son espouse visible, la saincte Eglise, comme le truchement et l'interpreste de ses intentions. C'est donc Dieu seul qui regle nostre foy chrestienne, mais avec ces deux instrumens qui nous sont appliquez en diverses façons : premierement, par sa parolle, comme avec une regle formelle; secondement, par son Eglise, comme par la main du regleur et du compasseur. Disons, s'il est permis, que Dieu est le peintre, nostre foy la peinture : les couleurs sont la parolle de Dieu, le pinceau c'est l'Eglise. Voylà donc les deux regles ordinaires et infaillibles de nostre croyance : la parolle de Dieu, qui est la regle fondamentale, et la mesure formelle; et l'Eglise de Dieu, qui est la regle d'application.

Subdivision des regles de la foy. — Je considère en ceste seconde Partie l'une et l'autre de ces deux regles; mais pour en rendre le Traitté plus clair et plus manyable, j'ay subdivisé ces deux regles en plusieurs. Et voicy de quelle maniere.

La parolle de Dieu (Regle formelle de nostre foy) est de deux sortes : ou elle est couchée littéralement en l'Escriture, ou elle est en la main de la Tradition. Je traitte donc premierement de l'Escriture, et ensuite de la Tradition.

Quatre regles d'application ordinaire. — L'Eglise, qui est la regle d'application, se desclare ou en tout son corps universel, par une croyance

generale de tous les chrestiens, ou en ses principales et plus nobles parties, par un unanime consentement de ses Pasteurs et de ses Docteurs; et en ceste derniere façon, ou elle s'explique en ses Pasteurs assemblez en un lieu et en un tems dans un concile general; ou en ses Pasteurs qui, quoy que separez de terres, de lieu et d'aage, sont assemblez en unyon de correspondance de foy; ou enfin ceste mesme Eglise se desclare et parle en son Chef ministeriel. Voylà les quatre regles expliquantes et appliquantes les articles de nostre foy. Sçavoir, l'Eglise en corps, le Concile general, le consentement des saints Peres, et le Pape, evesque de Rome et vicaire de Jesus-Christ. Oultre lesquelles nous ne devons pas en rechercher ny d'autres, ny ailleurs, car celles-cy suffisent pour affermir les cœurs les plus inconstans.

Regle extraordinaire. — Mais Dieu, qui se plaist de nous donner en la surabondance de ses faveurs, pour mieux fortifier la foiblesse des hommes, ne laisse pas d'adjouster souvent à ces regles ordinaires (quand il s'agit de l'establissement et fondation de l'Eglise) une regle extraordinaire tres-certaine, et de grande importance, qui est la preuve des miracles, tesmoignage extraordinaire et asseuré de la vraye explication de la parolle de Dieu.

Regle naturelle. — La foy, quoy que superieure, ne dedaigne pas le secours de nostre rayson naturelle, qui peut encore estre appellée une regle de foy, ce qui se doit entendre negativement, non pas affirmativement, car qui diroit ainsi : Telle ou telle proposition est un article de nostre foy, parce qu'elle est selon la rayson naturelle; ceste consequence affirmative seroit tres-mal tirée, puisque toute nostre foy est par dessus nostre rayson. Mais qui diroit : Ceste proposition est un article de foy, par consequent elle ne doit pas estre contre la rayson naturelle; la consequence seroit tres-bonne parce que la rayson naturelle et la foy, estant esmanées d'une mesme source, et origines d'un mesme autheur, en divers ordres, ne peuvent estre contraires l'une à l'autre.

Huict regles de la foy en tout. — Voylà donc ce me semble, huict bonnes regles de la foy : *l'Escriture; la Tradition; l'Eglise; le Concile; les Peres; le Pape; les Miracles; la Rayson naturelle.* Les deux premieres sont la regle formelle; et les quatre suivantes ne sont que des regles d'application; la septiesme est d'une puissance extraordinaire, et la huictiesme est negative. Au reste, qui voudroit reduire toutes ces regles en une seule regle, diroit tres-bien, que *l'unique et vraye regle pour bien croire à salut est la parolle de Dieu, preschée et desclarée par l'Eglise de Dieu.*

J'entreprens icy, Messieurs, de vous monstrer aussi clair que le plus beau jour, que vos reformateurs ont violé et falsifié toutes ces regles : il suffiroit de faire voir qu'ils en ont violé une, puis qu'elles s'entretiennent tellement, que celuy qui en blesse une, blesse toutes les autres. Comme vous avez veu dans nostre premiere Partie, que vos ministres vous ont levé du sein de la vraye Eglise par un schisme evident, vous cognoistrez en ceste seconde Partie qu'ils vous ont osté la lumiere de la vraye foy par l'heresie, pour vous tirer à la suite de leurs illusions. Je me tiens tousjours en mesme posture, car je preuve premierement, que les regles que je produis sont tres certaines et infaillibles; apres cela je fais toucher au doigt, que vos docteurs les ont violées. C'est icy où je vous appelle au nom de Dieu tout-puissant, et que je vous somme de sa part de juger justement.



DISCOURS XVI.

Les sainctes Escritures sont la premiere et l'infaillible regle de la foy chrestienne.

L'on doit tenir pour indubitable que la *Tradition* a esté devant toutes les Escritures, puisque mesme la plus grande partie de l'Escriture n'est rien qu'une tradition reduicte par escrit, avec une infaillible assistance du Sainct-Esprit qui nous l'a conservée : mais parce que l'authorité de l'Escriture est plus aysement appreuvée et mieux reçeuë de vos reformateurs, que celle de la Tradition, je commence par cest endroict pour faire une entrée plus facile à mon discours.

La saincte Escriture est si clairement et si absolument la regle de nostre creance chrestienne, que celuy-là qui ne croit point tout ce qu'elle contient, ou qui croit quelque chose qui luy est tant soit peu contraire, est infidelle. Nostre Seigneur y a envoyé les Juifs (Joan. 5), pour redresser leur foy. Les Sadduceens estoient dans l'erreur, parce qu'ils ignoroient les Escritures : c'est donc un niveau asseuré, c'est un flambeau luisant et sans obscurité, comme parle sainct Pierre (II. Pet. 1), lequel ayant ouy luy-mesme la voix du Pere, en la transfiguration du Fils, se tient neantmoins plus asseuré au tesmoignage des prophetes, qu'en ceste superieure illustration. Mais je perds le tems de m'en expliquer : nous sommes d'accord en ce poinct; ceux qui sont si desesperez que d'y contredire, ne peuvent appuyer leur contradiction que sur l'Escriture mesme, si bien que, se contredisant eux-mesmes avant que de contredire l'Escriture, ils se servent de son credit, en la vaine protestation qu'ils font de ne s'en point vouloir servir.

DISCOURS XVII.

Que le chrestien doit estre grandement jaloux de conserver l'integrité de l'Escriture.

La matiere doit estre fort briefvement traittée en cest endroict; on appelle le livre de la saincte Escriture, livre du Vieil et Nouveau Testament. Certes, quand un notaire a expedié un contract ou une escriture authentique, personne n'y peut alterer, oster, ou adjouster, non pas mesme un seul mot, sans estre tenu pour un faussaire. Or, Messieurs, voicy l'Escriture des Testamens de Dieu expediez par les notaires publics à ce desputez, on ne la peut alterer tant peu soit sans impieté. *Les promesses*, dit sainct Paul, *ont esté dites à Abraham et à sa semence, il n'est pas dit en ses semences, comme en plusieurs, mais comme à une, et en sa semence, qui est Christ* (Gal. 3). Voyez, je vous prie, combien la variation du singulier au pluriel eut gasté les sens mysterieux de ceste parolle sacrée ! Nostre Seigneur y met en compte les *iota*, voire mesme les plus petits *poincts* et *accens* de ses sainctes parolles (Matth. 5), combien donc est-il jaloux de leur totale integrité ! Les Ephrateens disoient

Sybboleth (Judic. 12), sans oublyer aucune lettre [1], mais parce qu'ils ne le prononçoient pas assez grassement, les Galaadites les egorgerent sur le bord du Jourdain; la seule difference de prononciation en parlant, la seule transposition sur la lettre *scin* en escrivant, faysoit tout l'équivoque : car en changeant le *scin*, en *samech*, au lieu d'un *épy de bled*, il signifioit une *charge* ou un fardeau; ce qui nous apprend que celuy qui change tant soit peu la saincte Escriture et la saincte parolle, merite la mort, parce que c'est mesler le prophane avec le sacré.

Les Ariens qui corrompoient ceste sentence du sainct Evangile, *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat,* mettoient icy le poinct, et puis recommençoient la periode, *Verbum hoc erat in principio apud Deum :* leur ponctuation estoit apres l'*Erat*, au lieu de la mettre apres le *Verbum;* ce qu'ils faysoient de peur d'estre convaincus par ce texte, que *le Verbe est Dieu.* Il faut donc peu, pour alterer ceste sacrée parolle. Quand le vin est meilleur, il sent plustost du goust estranger, et la beauté d'un excellent tableau ne peut souffrir le meslange de nouvelles couleurs : ainsi le sacré depost des sainctes Escritures doit estre gardé bien soigneusement, et fidellement conservé.

DISCOURS XVIII.

Que les reformateurs ont violé la regle de la foy, en corrompant les livres des sainctes Escritures.

Confessant donc que la saincte Escriture est asseurement une vraye regle de la foy chrestienne, j'adjouste que l'Escriture saincte est tellement une regle de la foy chrestienne, que nous sommes tenus et obligez par toutes sortes d'obligations, de croire tres-exactement tout ce qu'elle contient, et de ne croire jamais chose aucune qui luy soit tant soit peu contraire : car si Nostre Seigneur mesme y a (Joan. 5) renvoyé les Juifs pour redresser leur foy, il faut que ce soit un niveau tres-asseuré. Les Sadduceens erroient lourdement, parce qu'ils ne sçavoient pas les Escritures; ils eussent mieux fait d'y estre attentifs, comme à un flambeau esclairant les obscuritez, selon l'advis de sainct Pierre (II. Pet. 1), lequel ayant ouy luy-mesme la voix du Pere en la Transfiguration de son Fils, se tint neantmoins plus affermy au tesmoignage des Prophetes, qu'en ceste superieure experience. Quand Dieu dit à Josué : *Non recedet volumen Legis hujus ab ore tuo* (Jos. 1), il monstre clairement, qu'il vouloit qu'il l'eust tousjours present en l'esprit et que jamais il ne laissast entrer en sa creance aucune persuasion qui luy fust contraire. Mais je perds le tems de marquer cecy : ceste dispute seroit propre contre les infidelles, et non entre chrestiens; nous sommes, à mon advis, d'accord en ce poinct, neantmoins il est bon d'observer combien on doit estre zelateur de leur integrité.

Quand un testament honnorable est confirmé par la mort du tes-

[1] La Vulgate marque la difference de prononciation; le vrai mot est *Scibboleth*, les Ephrateens prononçoient *Sibboleth*.

tateur, il n'y faut adjouster, diminuer ny changer en quoy soit : car celuy qui le feroit seroit sans doubte tenu pour u saire. Les sainctes Escritures ne sont-elles pas le vray Tes de Dieu eternel (Heb. 9), bien scellées en son Fils, signées propre sang, et confirmées par sa mort? Que s'il est ainsi, c se faut-il garder d'y remuer aucune chose? *Le testament* grand Vulpien (Vulp. l. 3. ff. de Testam.), *est une juste et d sentence de volonté, de ce que quelqu'un veut estre fait a mort.* Nostre Seigneur, par les sainctes Escritures, nous r ce qu'il nous faut croire, ce qu'il nous faut esperer, aymer e et ce par une juste sentence de sa volonté immuable; si adjoustons, si nous y levons, ou changeons quelque chose sera plus la juste sentence de la volonté de Dieu. Le Fils eternel a luy-mesme adjusté la saincte Escriture à sa vol nous y adjoustons du nostre, nous ferons la sentence plus que la volonté du testateur; si nous en ostons, nous la fero courte; si nous y changeons, nous la rendrons oblique et et ne pourra plus se joindre à la volonté de l'Autheur, ny n' plus la juste sentence. Par quel droit l'alterons-nous? Nos gneur (Matth. 15) met en compte dans son Escriture jus moindre *iota*. Quelle punition donc ne meriteront pas c violeront son integrité? *Mes freres*, dit sainct Paul, *je par l'homme, mais personne ne mesprise le testament confirr homme, ny n'ordonne oultre cela.* Et pour monstrer co importe de laisser l'Escriture en sa naïfveté, il met un ex *Abrahæ dictæ sunt promissiones, et semini ejus, non d seminibus, quasi in multis, sed quasi in uno, et semini t est Christus* (Gal. 3). Voyez-vous combien la variation du s au pluriel auroit gasté le sens? Les Ephrateens disoient : (Judic. 12), et n'oublioient pas une seule lettre; mais parc ne le prononçoient point assez grassement, les Galaadites l geoient sur le bord du Jourdain.

La seule difference de ceste prononciation faysoit l'equiv parlant, et en escrit, la transposition d'un seul poinct sur *scin*, faysoit l'equivoque en changeant le *scin* en *samech* au lieu d'un espy de bled, signifie un poids ou une charg celuy qui change ou varie le moindre accent du monde en tare, est sacrilege et merite la mort, non moins que celuy mesler le prophane au sacré. Les Ariens, comme nous l' sainct Augustin (*Lib.* 3. *de Doct. Christ., cap.* 2), corrompoie sentence du premier chapitre de sainct Jean : *In princi Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat,* san autre chose que remuer un poinct : car ils lisoient ainsi : *bum erat apud Deum, et Deus erat* : puis adjoustoient : *hoc erat in principio apud Deum.* Ce qu'ils faysoient de p corder que le Verbe fust Dieu; ce qui fait voir qu'il faut l pour alterer ceste sacrée parolle. Celuy qui manye des g verre, sans discretion, s'il en perd quelques-uns, c'est chose; mais si c'estoient autant de perles orientales, la pe grande. Quand le vin est meilleur, il ressent plustost d estranger, et la douceur d'un excellent tableau ne peut sc

meslange de nouvelles couleurs. Telle est la discretion avec laquelle nous devons contempler et manyer le sacré depost des sainctes Escritures.

DISCOURS XIX.

La qualité, la quantité, et le nombre des livres sacrez.

Division *des livres de l'Escriture.* — En ce lieu, quoy que nous ayons desjà parlé des livres sacrez succinctement, nous le devons faire icy d'une maniere plus exacte. Premierement, les sainctes Escritures sont divisées en livres du Vieux Testament et du Nouveau; les uns et les autres sont partagez en deux diverses classes : car il y a des livres du Testament Ancien et Nouveau, dont le credit a tousjours esté si bien estably, qu'on n'a jamais doubté qu'ils ne fussent sacrez et canoniques; il y en a desquels l'authorité a esté plus doubteuse pour un tems, mais enfin ils ont esté recogneus, et receus avec ceux du premier ordre.

Division des livres du premier Testament. — Les livres canoniques du premier rang de l'Ancien Testament, sont les cinq volumes de Moyse, Josué, les Juges, Ruth, les quatre des Rois, les deux des Paralipomenes, les deux d'Esdras, Jeremie, Job, les 150 Psalmes, les Proverbes, l'Ecclesiaste, les Cantiques, les quatre grands Prophetes, les douze moindres. Ceux-cy furent canonisez, ou appreuvez, par le grand Synode, où se treuva Esdras en qualité de scribe; jamais personne ne doubta de leur authorité parmy les Juifs, qui ne fust tenu en la Synagogue pour heretique, comme l'asseure nostre docte Genebrard en sa Chronologie (*Sub. an. mundi* 3618).

Le second rang contient les livres suivans : Esther, Baruch, une partie de Daniel, Tobie, Judith, la Sapience, l'Ecclesiastique, les Machabées premier et second. A l'esgard de ceux-cy, il y a grande apparence, au rapport du mesme docteur Genebrard (qui cite icy S. Epiphane, quoyque ce Pere ne parle que pour Baruch) que dans l'assemblée qui se fit en Hierusalem, pour envoyer les 72 interpretes à Ptolemée en Egypte, ces livres (qui n'estoient pas encore cogneus quand Esdras dressa le premier Canon) furent alors canonizez, au moins tacitement, puisqu'ils y furent envoyez avec les autres, pour y estre traduicts, hormys les Machabées, qui furent depuis receus en une autre assemblée, en laquelle les precedens furent derechef appreuvez. Mais quoy qu'il en soit, comme ce second catalogue ne fust pas fait si authentique que le premier, ceste canonization ne peut encore leur acquerir une entiere, certaine et indubitable authorité parmy les Juifs, ny les esgaler aux livres du premier rang.

Division des livres du Nouveau Testament. — Touschant les escrits, ou les livres du Nouveau Testament, il y en a aussi du premier rang, qui ont tousjours esté recogneus pour sacrez et canoniques entre les orthodoxes, ceux-cy sont : les quatre Evangiles selon S. Matthieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean; toutes les Epistres de

S. Paul, hormys celle aux Hebrieux; une de S. Pierre; une de S. Jean.

Ceux du second rang sont : l'Epistre aux Hebrieux; celle de S. Jacques, la seconde de S. Pierre, la deuxiesme et la troisiesme de S. Jean, celle de S. Jude, l'Apocalypse, et certaine partie de l'Evangile de S. Marc, de S. Luc, et une autre partie de l'Evangile et de l'Epistre premiere de S. Jean. Ceux-cy ne furent pas d'indubitable authorité au commencement de l'Eglise primitive; mais enfin, avec le tems, ils furent receus et recogneus comme des ouvrages sacrez du Sainct-Esprit, non tout à coup, mais à diverses fois.

Premierement, oultre ceux du premier et Nouveau Testament, dont l'authorité fust tousjours incontestable, environ l'an 364 furent receus au Concile de Laodicée (Cant. 59), qui depuis fut appreuvé au sixiesme Concile general (Act. 2), le livre d'Esther, l'Epistre de sainct Jacques, la seconde de sainct Pierre, la deuxiesme et la troisiesme de sainct Jean, celle de sainct Jude, et l'Epistre aux Hebrieux, enfin, la quatorziesme de sainct Paul. Mais quelque tems apres, au Concile troisiesme de Carthage (Can. 47), où se treuva sainct Augustin, confirmé au sixiesme general de Trulle [1], oultre les livres precedens, du second rang, furent encore receus au canon comme indubitables : Tobie, Judith, deux des Machabées, la Sapience, l'Ecclesiastique et l'Apocalypse. Il est vray qu'avant tous ceux-cy du second rang, le livre de Judith avoit esté receu et recogneu pour canonique au premier general et grand Concile de Nicée, ainsi que sainct Hierosme le tesmoigne en sa preface sur ce livre. Voylà comme on assembla les deux rangs en un, et comme ils furent rendus d'esgale authorité en l'Eglise de Dieu, mais avec progrez et succession, comme une belle aube du jour, qui peu à peu esclaire nostre hemisphere.

Ainsi fut dressée au 3e Concile de Carthage (Can. 47) ceste ancienne liste des livres canoniques, qui du depuis a tousjours esté tenuë de l'Eglise catholique, apres avoir esté confirmée au sixiesme Concile general; et encore du depuis au grand Concile de Florence (*Decr. pro Jacobinis*), où l'on traitta de la reünyon des Armeniens. Et en nostre aage au sacré Concile de Trente, où ceste liste fut appreuvée de mesme qu'elle est suivie par sainct Augustin.

Vous ne devez point entrer en scrupule sur ce que je viens de deduire, de ce que Baruch n'est pas remarqué expressement au Catalogue du Concile de Carthage, mais seulement en ceux de Florence et de Trente : comme le prophete Baruch estoit le secretaire de Jeremie (Jer. 36), on ne marquoit encore en ce tems parmy les autheurs, le livre de Baruch, que comme un accessoire ou appendice de Jeremie, en le comprenant avec ses escrits, sans distinction : c'est la remarque de cest excellent theologien Bellarmin qui te preuve tres-bien en ses *Controverses* (L. I, c. 8). Mais il me suffit d'avoir dit cecy, car ce n'est pas mon dessein ny mon but, de

[1] *In Trullo*, sous le dosme du palais. Là fut tenu le 6e Conc. general et aussi le Concile *Quinisexte*, rejetté de Rome, et plus cogneu sous le nom de Concile *in Trullo*.

m'arrester à chaque particularité; c'est assez pour nostre matiere, que tous les livres, tant du premier que du second rang, soyent esgalement certains, sacrez et canoniques.

DISCOURS XX.

Repetion et complement du precedent.

La qualité, la quantité, et le nombre des Livres sacrez (Sess. 4.)

Tout de nouveau le Concile de Trente nous propose, au regard du Vieux Testament, ces livres icy pour sacrez, divins et canoniques : *la Genese, l'Exode, le Levitique, les Nombres, le Deuteronome, Josué, les Juges, Ruth, les quatre livres des Rois, les deux livres des Paralipomenes, deux livres d'Esdras, le premier et le second, qui est appellé de Nehemie, Tobie, Judith, Esther, Job, 150 Psalmes de David, les Parabolles*[1], *l'Ecclesiaste, Cantique des Cantiques, la Sapience, l'Ecclesiastique, Isaïe, Jeremie avec Baruch, Ezechiel, Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Micheas, Nahum, Abacuc, Sophonias, Aggée, Zacharie, Malachie, deux des Machabées, le premier et le second.* Au regard du Testament Nouveau, *les quatre Evangiles, selon sainct Mathieu, sainct Marc, sainct Luc et sainct Jean, les Actes des Apostres par sainct Luc, les quatorze Epistres de sainct Paul aux Romains, deux aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephesiens, aux Philippiens, aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, à Tite, à Philemon, aux Hebrieux; deux de sainct Pierre, trois de sainct Jean, une de sainct Jude, et l'Apocalypse.* Le Concile de Florence, il y a environ cent soixante ans, proposa et receut tous les mesmes, du consentement unanime de toute l'Eglise, tant grecque que latine; mais longtems auparavant, il y a douze cens ans, ou environ, au troisiesme Concile de Carthage, où sainct Augustin se treuva, tous les mesmes livres furent receus (Can. 47). Avant le tems de ce Concile de Carthage, ils ne furent pas tous proposez pour canoniques, par aucun decret special de l'Eglise generale; mais il y en a quelques-uns de l'authorité desquels les anciens Peres ont doubté, à sçavoir : *d'Esther, Baruch, Tobie, Judith, la Sapience, l'Ecclesiastique, les Machabées, l'Epistre aux Hebrieux, celle de sainct Jacques, la seconde de sainct Pierre, la seconde et la troisiesme de sainct Jean, l'Epistre de sainct Jude, et l'Apocalypse.* De plus, en quelques-uns des livres (mesme de l'authorité desquels jamais on n'a doubté en l'Eglise), il y a certaines parties, que les anciens n'ont pas toutes tenuës pour authentiques, comme *l'Histoire de Susanne en Daniel, le Cantique des trois Enfans, et l'Histoire de la mort du Dragon au quatorziesme chapitre du mesme prophete.* On doubta aussi pour un tems *du dernier chapitre de sainct Marc,* comme dit sainct Hierosme (*Ad Hebit. q.* 3), et de *l'Histoire de la sueur de Nostre Seigneur au Jardin d'Olives, qui est de sainct Luc, chap.* 22, au rapport du mesme sainct Hierosme; et au chapitre 8 de sainct Jean, on a

[1] Les Proverbes.

doubté de *l'Histoire de l'adultere*, ou au moins quelques-uns ont soupçonné, qu'on en a doubté; comme du *verset* 7 *du dernier chapitre de la premiere de sainct Jean*. Voylà tout ce que nous pouvons sçavoir des livres, et des parties desquelles on a eu quelques difficultez, parmy les anciens; neantmoins, apres un examen tres-serieux et canonique, tous ces livres, avec toutes les parties susdites, ont esté enfin appreuvez et receus en l'Eglise catholique.

Mais voicy ce qu'on peut opposer : Si ces livres ne furent pas dés le commencement en l'Eglise d'une foy indubitable, comme est-ce que le tems leur a peu acquerir ceste authorité? Pour vray, l'Eglise ne sçauroit rendre un livre d'authorité divine, s'il ne l'est de soy-mesme : mais l'Eglise peut bien desclarer, en un tems, qu'un livre est canonique, qui n'estoit pas tenu pour tel d'un chascun, en un autre tems, et ainsi le mettre en credit dans le christianisme, non pas en changeant la substance du livre, qui de soy estoit canonique, mais en determinant la persuasion des chrestiens, et rendant tres-asseuré ce dont elle n'estoit entierement certaine auparavant. Mais, dira quelqu'un, comme se peut-il faire que l'Eglise desclare de nouveau qu'un livre soit canonique? car elle n'est pas conduicte par de nouvelles revelations, ains par des traditions apostoliques. On respond qu'*elle a l'infaillibillité d'interpretation*. On fait instance, que si les anciens n'ont pas eu ceste revelation de l'authorité d'un livre, comme donc la peut-elle sçavoir de nouveau? On resplique que l'Eglise pese et considere le tesmoignage de l'antiquité, la conformité que ce livre a avec les autres qui sont receus, et le commun goust que le peuple chrestien y prend; car, comme on peut cognoistre quelle est la viande propre et profittable aux animaux, quand on les y void prendre goust, et s'en nourrir sainement, ainsi, quand l'Eglise void que le peuple fidelle reçoit un livre pour canonique, et en fait son proffict, elle peut cognoistre que c'est une pasture propre et saine pour les fidelles; et de mesme que quand on veut sçavoir si un vin est de mesme creu qu'un autre vin, on les epreuve et on les examine en regardant si la couleur, l'odeur, et le goust sont pareils en tous les deux, ainsi quand l'Eglise a bien examiné un livre, qu'elle en a discerné le goust, la couleur et l'odeur, la saincteté du style, de la doctrine et des mysteres, et que tout est semblable aux autres livres canoniques, et que d'ailleurs elle a le tesmoignage de plusieurs bons et irreprochables tesmoins de l'antiquité, elle peut desclarer le livre pour frere germain des autres canoniques, et il ne faut pas doubter que le Sainct-Esprit n'assiste de son inspiration ce jugement de l'Eglise : car vos ministres mesmes confessent, que Dieu luy a remis en garde les sainctes Escritures; et ils advoüent que c'est à ceste intention que S. Paul l'appelle *colomne et fermeté de verité*. Or, comme les garderoit-elle, si elle ne les sçavoit cognoistre et tirer du meslange des autres livres? Certes, il est tres-important à l'Eglise, qu'elle puisse juger en tems et lieu, quelle Escriture est saincte, et quelle non; car si elle recevoit une Escriture pour saincte, qui ne le fut pas, elle nous conduiroit à la superstition : et si elle refusoit l'honneur et la creance qui est deuë à la parolle de Dieu, et à une Escriture saincte, ce seroit en elle un mespris et une ingratitude.

Supposez donc que Nostre Seigneur deffend son Eglise contre les portes de l'enfer, et que le Sainct-Esprit s'est obligé de l'assister, pour pouvoir dire avec luy : *Visum est Spiritui Sancto, et nobis*, il faut fermement croire qu'il l'inspire, principalement en ces occasions de si grande consequence; car ce seroit bien la laisser au besoin, s'il l'abandonnoit en ceste rencontre, d'où despend non-seulement un article ou deux de nostre foy ; mais le gros de nostre religion. Quand donc l'Eglise a desclaré qu'un livre est canonique, nous ne devons jamais doubter qu'il ne le soit : nous avons mesme en ce faict le sentiment de nos adversaires, car les bibles de Calvin, de Geneve, et des Lutheriens, reçoivent plusieurs livres pour saincts, sacrez et canoniques, qui n'ont pas esté advoüez par tous les anciens, pour tels, et desquels l'on a esté longtems en doubte. Si l'on a doubté cy-devant, quelle rayson peuvent-ils avoir pour les rendre asseurez et certains aujourd'huy? sinon celle que produict S. Augustin : *Ego verò Evangelio non crederem, nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret auctoritas* (*Contra Epist. fundam.*). Ou, comme il dit ailleurs : *Novum et vetus Testamentum, et illos libros numero recipimus, quos sanctæ Ecclesiæ catholicæ tradit auctoritas* (Ser. 191, de Tempore).

DISCOURS XXI.

La premiere violation des sainctes Escritures faite par les reformateurs, dans le retranchement de plusieurs parties des Livres sacrez.

Dans ce catalogue des livres sacrez et canoniques, vous voyez ceux que l'Eglise a receus et recogneus unanimes depuis plus de douze cens ans. Or, je vous prie, Messieurs, avec quelle authorité ont osé, vos nouveaux reformateurs, biffer tout en un coup tant de nobles parties de la Bible? Ils ont rasclé *une partie d'Esther, Baruch, Tobie, Judith, la Sapience, l'Ecclesiastique, et les Machabées*; qui leur a dit que ces livres ne sont pas legitimes et recevables? Pourquoy demembrent-ils ainsi ce sacré corps des sainctes Escritures?

Voicy leurs raysons principales, à ce que j'ay peu recueillir de la vieille Preface qu'ils ont attachée devant les livres pretendus apocryphes, imprimez à Neuf-chatel, de la traduction de Pierre Robert, autrement nommé *Olivetanus*, parent et amy de Calvin; et encore dans les observations faites sur la nouvelle edition des mesmes livres, par les professeurs et pasteurs pretendus de l'Eglise de Geneve l'an 1588. 1° Il ne se treuve, disent-ils, ny en hebrieu, ny en chaldée, ny en quelles autres langues, ces livres ont jadis esté escrits (excepté peut-estre le livre de la Sapience). Ainsi ce seroit, selon leur pensée, une trop grande difficulté de les restituer. 2° Ils ne sont point receus comme escritures legitimes par les Hebrieux, 3° ny mesme de toute l'Eglise. 4° Sainct Hierosme desclare franchement qu'ils ne sont point assez solides pour corroborer l'authorité de la doctrine ecclesiastique. 5° Le droit canon en fait un pareil jugement (*Canones*, dist. 17, *de Sancta Rom.*). 6° La Glose dit

qu'on les lit, mais non point generalement, comme si elle vouloit entendre, que generalement partout ils ne sont point appreuvez. 7° Ils ont esté corrompus et falsifiez, comme le dit Eusèbe (l. IV, c. 2). 8° Et principalement les Machabées. 9° Plus specialement le second livre que sainct Hierosme asseure n'avoir point treuvé en hebrieu. Voylà les raysons d'Olivetanus. 10° Adjoustez à cela, qu'il y a dans ces livres plusieurs choses tres-fausses, à ce que dit la nouvelle Preface. Voyons maintenant que valent ces belles observations.

1° Pour la premiere. Estes-vous d'avis, Messieurs, de ne recevoir pas ces livres, parce qu'ils ne se treuvent pas en hebrieu et en chaldée? recevez au moins Tobie, car sainct Hierosme (*Ad Cremat. et Theodor.*) atteste qu'il l'a traduict du chaldée en latin; vous l'advoüez en l'Epistre que vous citez vous-mêmes, ce qui me fait croire que vous n'estes pas des gens à la bonne foy. Et Judith, pourquoy non? il a esté tres-bien escrit en langue chaldaïque, comme dit le mesme sainct Hierosme en son Prologue. Si ce Pere confesse, qu'il n'a peu treuver le 2e des Machabées en hebrieu, au moins recevez le premier tousjours en bon compte, puis qu'il s'est treuvé par luy en hebrieu : nous traitterons par apres du second. Je vous diray de mesme de l'Ecclesiastique, que sainct Hierosme a leu et treuvé en hebrieu, comme il s'en explique en sa Preface sur le livre de Salomon.

Que si vous rejettez esgalement ces livres escrits en hebrieu et en chaldée, avec les autres qui ne sont pas escrits en même langage, il vous faut chercher un autre pretexte que celuy que vous avez allegué pour proscrire ces livres du Canon, puisque vous n'avez plus rayson de les rejetter, par ce simplement qu'ils ne sont point escrits en hebrieu ny en chaldée. Ce n'est pas cela, car vous ne rejetteriez pas à ce compte Tobie, ny Judith, ny le premier des Machabées, ny l'Ecclesiastique, qui sont escrits en hebrieu et en chaldée. Mais parlons maintenant pour les autres livres, qui sont escrits en autres langues que celles que vous voulez, pour vous eschapper.

Où treuverez-vous que la regle, pour bien recevoir les sainctes Escritures, soit qu'elles soyent escrites en ces langues-là, plutost qu'en grec et en latin? Vous dites qu'il ne faut rien admettre, en matiere de religion, que ce qui est escrit en ces deux langues, et vous apportez en vostre belle preface le dire des jurisconsultes : *Erubescimus sine lege loqui.* Peut-estre vous semble-t-il que la dispute qui se fait, sur la validité ou invalidité des Escritures, ne soit pas une des plus importantes en matiere de religion? Sus donc, ou demeurez honteux, ou produisez la mesme saincte Escriture pour conclurre la negative que vous soustenez. Certes, le Sainct-Esprit se desclare aussi bien en grec qu'en chaldée. On auroit, dites-vous, une grande difficulté de les restituer, puis qu'on ne les a pas en leur langue originaire; est-ce cela qui vous fasche?

Mais de grace! dites-moy qui vous a dit qu'ils se sont perdus, corrompus et alterez, pour avoir besoin de restitution? vous presupposez sans doubte, que ceux qui les avoient traduicts sur l'original, avoient mal traduict, et vous voudriez avoir l'original, pour le collationner et le rapporter. Faites-vous donc entendre, et dites

qu'ils sont apocryphes, parce qu[illegible] n'en pouvez pas estre vous-mesmes les traducteurs sur l'original, et qu[illegible] ne pouvez vous fier au jugement du traducteur : ainsi il n'y aura rien [illegible]ré, que ce que vous aurez controslé vous-mesmes. Monstrez-moi c[illegible]le d'asseurance en l'Escriture : estes-vous bien certains d'avoir les textes hebrieux des livres du premier rang, aussi purs et aussi nets comme ils estoient au tems des Apostres et des Septante? gardez de vous mesprendre, en verité, vous ne les suivez pas tousjours, et vous ne sçauriez le faire en conscience, si vous ne pouvez me monstrer cecy en la saincte Escriture. Voylà vostre premiere rayson bien deraysonnable.

2° Pour la seconde, vous dites que ces livres, que vous appellez apocryphes, ne sont point receus par les Hebrieux; vous ne dites rien de nouveau, ny d'important. Sainct Augustin proteste bien haut (*De Civ. Dei*, l. 18, 38) : *Libros istos Machabæorum non Judæi, sed Ecclesia Catholica pro Canonicis habet.* C'est-à-dire, ce ne sont pas les Juifs, mais l'Eglise catholique tient les livres des Machabées pour canoniques; graces à Dieu, nous ne sommes pas Juifs, nous sommes Catholiques. Monstrez-moy par l'Escriture que l'Eglise chrestienne n'ayt pas autant de pouvoir, pour authoriser les livres sacrez, qu'en avoit la loy mosaïque; il n'y a en cela ny Escriture, ny rayson qui le nye.

3° Pour la troisiesme. Toute l'Eglise mesme ne les reçoit pas, dites-vous; de quelle Eglise entendez-vous parler? Certes, l'Eglise catholique, qui est la seule vraye Eglise, les reçoit, comme sainct Augustin vient de vous l'attester tout maintenant, et le preuve encore (*De Doctr. chr.*, cap. 8) en citant le Concile de Carthage, celuy de Trulle, 6e general, celuy de Florence; cent autheurs anciens en sont tesmoins irreprochables, avec sainct Hierosme (*in Præfat.*) nommement, qui desclare pour celuy de Judith, qu'il fut receu au Concile premier de Nicée.

Peut-estre voulez-vous nous apprendre qu'anciennement quelques catholiques doubterent de leur authorité? c'est selon la division que j'ay remarquée cy-dessus; mais quoy! le doubte de ceux-là pouvoit-il empescher la resolution de leurs pasteurs et superieurs? est-ce à dire que si l'on n'est pas tout au premier coup resolu d'une verité, il faille tousjours demeurer en bransle, incertain et irresolu? ne fut-on pas en doubte, pour un tems, de l'Apocalypse, du livre d'Esther, vous n'oseriez le nyer, j'ay trop de bons tesmoins. Pour le livre d'Esther, sainct Athanase et sainct Gregoire de Nazianzene; pour l'Apocalypse, le Concile de Laodicée; et neantmoins vous les recevez. Recevez-les donc tous, puis qu'ils sont d'esgale condition, ou n'en recevez point du tout, par la mesme rayson. Mais, au nom de Dieu! quelle humeur vous prend-il d'alleguer icy le credit de l'Eglise, l'authorité de laquelle vous tenez cent fois plus incertaine que ces livres mesmes, et que vous dites avoir esté un phantosme inconstant, voire mesme apocryphe, si apocryphe veut dire cachée. Vous ne la prisez en ce fait, que pour la mespriser, et la faire paroistre sans fermeté, en advoüant, ou en desadvoüant ses livres; mais il y a bien de la difference entre doubter d'une chose, si elle est recevable, et la rejetter : le doubte n'empesche pas la resolu-

tion suivante, c'en est un preambule; au contraire, rejetter presuppose resolution. Estre doubteux, ce n'est pas changer en doubte apres la resolution, mais changer en resolution apres le doubte : ce n'est pas instabilité de s'affermir apres l'esbranlement, mais ouy bien de s'esbranler apres l'affermissement. L'Eglise donc, ayant pour un tems laissé ces livres en doubte, enfin elle les a receus en resolution authentique, et vous voulez que de ceste resolution elle retourne au doubte : c'est vous mocquer de sa sagesse; car cecy est le propre de l'heresie, non de l'Eglise, de profitter ainsi de mal en pis. Mais de cecy ailleurs.

4° Pour la quatriesme de vos raysons, celle que vous alleguez de sainct Hierosme n'est point à propos, puisque de son tems, l'Eglise n'avoit pas encore prins la resolution qu'elle a prinse depuis, touchant la canonization de ces livres, excepté celuy de Judith.

5° Pour la cinquiesme, le Canon *Sancta Romana*, qui est de Gelase pape, que vous citez en preuve, ne fait point en vostre faveur; vous l'avez rencontré à tastons, car il est tout contre vous-mesmes, puisque censeurant les livres apocryphes sur la fin du Canon, il n'en obmet pas un de tous ceux que nous recevons; au contraire, il atteste que Tobie et les Machabées estoient receus publiquement en l'Eglise chrestienne.

6° Pour la sixiesme, la pauvre Glose ne merite pas que vous la glosiez ainsi, puisqu'elle dit fort clairement, que ces livres sont leus (Can. v, distinct. 16); mais non *peut-estre* generalement, ce *peut-estre* la garde de mentir, et vous l'avez tronqué, ou oublié. Que si la Glose met ces livres icy, dont il est question, comme apocryphes, avec celuy des Juges, sa sentence n'est pas si authentique, qu'elle passe en definitive; car enfin ce n'est qu'une Glose.

7° Pour la septiesme, ces falsifications pretenduës que vous alleguez, ne sont en aucune façon suffisantes, pour abolir l'authorité de ces livres, parce qu'ils ont esté justifiez, et epurez de toute corruption, avant que l'Eglise les receut. Certes, il est trop vray, que tous les livres de la saincte Escriture ont esté corrompus par les anciens ennemys de la saincte Eglise, dans leurs traductions; mais par la providence de Dieu, ils sont demeurez francs et nets en la main de l'Eglise, comme dans un sacré depost, et jamais l'ennemy n'a peu gaster tant d'exemplaires, qu'il n'en soit demeuré assez pour conserver la pureté des autres.

8° Pour la huictiesme, vous voulez, sur tout, que les Machabées nous eschappent des mains, quand vous dites, qu'ils ont esté tous corrompus; mais parce que vous n'alleguez qu'une simple affirmation, je n'y satisferay, sans vous offenser, que par une simple négation.

9° Pour la neufviesme, vous alleguez que sainct Hierosme n'a point treuvé en hebrieu le second livre des Machabées; et bien, que tirez-vous de là? Le second, n'est que comme une epistre, que les enfans d'Israël envoyerent aux freres Juifs, qui estoient captifs hors la Judée. Or, pour estre escrite au langage le plus cogneu et le plus commun de ce tems-là, s'ensuit-il qu'elle ne soit pas recevable? Les Egyptiens avoient en usage la langue grecque, beaucoup plus que l'hebrieu, comme le monstre Ptolemée, quand il

procura la Version des Septante. Voylà pourquoy ce second livre des Machabées, qui estoit comme une epistre, ou commentaire, envoyé pour la consolation des Juifs qui habitoient en Egypte, a esté escrit en grec, plutost qu'en hebrieu.

10° Pour la dixiesme, c'est à vos nouveaux prefaceurs, à nous monstrer ces pretenduës faussetez dont ils accusent ces livres, ce qu'à la verité ils ne feront jamais. Je les vois venir en avant : ils nous produiront l'intercession des saincts, la priere pour les trespassez, l'honneur des reliques, le franc-arbitre, et autres poincts semblables, qui sont expressement confirmez dans ces livres des Machabées, en l'Ecclesiastique, et autres livres qu'ils pretendent estre apocryphes. Prenez garde, Messieurs, que vostre jugement ne vous trompe; pourquoy appeller faussetez, ce que toute l'antiquité a tenu de tout tems pour article de foy? que ne censeurez-vous plutost vos phantaysies, qui ne veulent point embrasser la doctrine de ces saincts, et qui osent censeurer des articles receus depuis tant de siecles, parce qu'ils ne s'accordent pas avec vos humeurs? Ainsi, comme vous ne voulez pas croire ce que ces livres enseignent, vous les condamnez; mais condamnez plutost vostre temerité, qui se rend incredule à leurs enseignemens.

Voylà, ce me semble, toutes vos raysons esvanoüies, et vous n'en sçauriez produire d'autres. Mais enfin, nous vous desclarons, que s'il vous est ainsi loysible, indifferemment, de rejetter, ou revoquer en doubte l'authorité des Escritures, desquelles on a doubté pour un tems, quoy que l'Eglise du depuis en ayt determiné, il faudra rejetter, ou doubter d'une grande partie du Vieil et du Nouveau Testament : ce n'est donc pas un petit gain à l'ennemy du Christianisme, d'avoir si indignement rasclé, en la saincte Escriture, tant de nobles parties. Mais passons oultre.

DISCOURS XXII.

La seconde violation des Escritures est la regle imaginaire, que les reformateurs produisent, pour discerner les livres sacrez d'avec les autres, et quelques menus retranchemens qu'ils en ont fait.

Or, je vous prie, n'est-il pas vray que le marchand rusé tient en vuë, et monstre les moindres pieces de sa boutique, pour les offrir les premieres aux achepteurs, et essayer s'il pourra s'en defaire et vendre à quelque niais? mais il n'y a que les dupes qui s'y laissent surprendre. Les raysons que les reformateurs ont advancées au chapitre precedent, ne sont que des ruses, comme nous avons veu, desquelles l'on se sert comme d'amusement, pour voir si quelque simple et foible cervelle s'en voudroit contenter; mais apres tout, quand on vient à juger de la verité, ils confessent que ny l'authorité de l'Eglise, ny de sainct Hierosme, ny la Glose du chaldée, ny celle de l'hebrieu, ne sont pas cause suffisantes pour recevoir ou rejetter quelque Escriture. Voicy les protestations de vos ministres, en la confession de foy presentée au roy tres-chrestien par les François pretendus reformez. Apres qu'ils ont reduict en liste, en l'article troisiesme, les livres qu'ils veulent recevoir, ils

escrivent ainsi en l'article quatriesme : *Nous cognoissons ces livres pour tres-canoniques, et regle tres-certaine de nostre foy, non tant par le commun accord et consentement de l'Eglise, que par le tesmoignage et persuasion du Sainct-Esprit, qui les nous fait discerner d'avec les autres livres ecclesiastiques.* Quittant donc le champ des raysons precedentes pour se mettre à couvert, ils se jettent sur l'interieure, secrette et invisible persuasion, qu'ils estiment parfaicte en eux par le Sainct-Esprict.

A la verité, c'est bien procedé entre eux, de ne vouloir point s'appuyer en cest article sur le commun accord et consentement de l'Eglise, puisque ce commun accord a canonizé l'Ecclesiastique et les Machabées, tout autant et aussi-tost que l'Apocalypse ; neantmoins ils veulent recevoir celuy-cy, et rejetter ceux-là : Judith est authorisée par le grand, premier et irreprochable Concile de Nicée, mais il est biffé de mesme par les reformateurs. Ainsi ils pretendent avoir rayson de confesser, qu'en la reception des livres canoniques, ils ne reçoivent point l'accord et consentement de l'Eglise universelle, qui ne fut oncques plus grand, ny plus solemnel qu'en ce premier Concile general.

Mais, mon Dieu ! voyez la fine ruse de ces Messieurs : *Nous cognoissons*, disent-ils, *ces livres estre canoniques*, *non tant par le commun accord de l'Eglise.* A les ouyr parler, ne diriez-vous pas qu'au moins en quelque façon ils se laissent guider par la doctrine de l'Eglise ? leur parler n'est-il pas tout franc? il semble qu'ils ne refusent pas entierement de donner credit au commun accord des chrestiens, mais que seulement ils ne le reçoivent pas en mesme degré, que leur persuasion interieure ; et neantmoins ils n'en tiennent aucun compte, et ne marchent ainsi retenus en leur langage, que pour ne paroistre pas du tout incivils et desraysonnables. Car, je vous prie, s'ils defferoient tant soit peu à l'authorité ecclesiastique, pourquoy recevroient-ils plutost l'Apocalypse, que Judith et les Machabées, desquels sainct Augustin et sainct Hierosme nous sont fidelles tesmoins, qu'ils ont esté receus unanimement de toute l'Eglise catholique? les Conciles de Carthage, de Trulle, de Florence nous en asseurent : pourquoy disent-ils donc qu'ils ne reçoivent pas les livres sacrez, tant par le commun accord de l'Eglise que par l'interieure persuasion, puisque le commun accord de l'Eglise n'y tient ny rang ny lieu ? C'est leur coustume, quand ils veulent produire quelque opinion estrange, de ne parler pas clair, afin de laisser à penser aux lecteurs quelque chose de mieux, et les embarrasser pour les surprendre.

Maintenant, s'il vous playst, examinons quelle regle ils ont prinse, pour discerner les livres canoniques d'avec les autres ecclesiastiques. *Le tesmoignage*, disent-ils, *et persuasion du Sainct-Esprit.* O Dieu ! quelles cachettes, quels broüillards, quelles nuicts ! ne nous voylà pas bien esclairez en un si important et grave differend ? On demande comme l'on peut cognoistre les livres canoniques? on voudroit bien avoir quelques regles à l'escart pour les discerner, et on nous produict ce qui se passe en l'interieur de l'ame, que personne ne void, que personne ne cognoist, sinon l'ame mesme, et son Createur !

1° Monstrez-moy clairement que ces inspirations et persuasions que vous pretendez, sont du Sainct-Esprit et non du feint Esprit; qui ne sçayt que l'esprit de tenebres se travestit souvent en habict de lumiere?

2° Monstrez-moy nettement que lorsque vous me dites que telles et telles inspirations se passent en vostre conscience, vous ne me mentez point, vous ne me trompez point? Vous m'asseurez que vous sentez ceste persuasion en vous; mais pourquoy suis-je obligé de vous croire? vostre parolle est-elle si puissante que je sois forcé, sous son authorité, de croire que vous pensez et sentez ce que vous dites? je vous veux tenir pour gens de bien; mais quand il s'agit des fondemens de ma foy (comme est de recevoir ou de rejetter les escritures ecclesiastiques), je ne treuve ny vos pensées, ny vos parolles assez fermes, pour me servir de base.

3° Cest esprit envoye-t-il ses persuasions indifferemment à chascun de vous, ou seulement à quelques-uns en particulier? si à chascun; et que veut dire que tant de millions de catholiques ne s'en soyent jamais apperceus? ny tant de femmes, artizans, laboureurs, et autres parmy vous, ne s'en soyent convaincus? si c'est à quelques-uns en particulier, monstrez-les-moy, je vous en prie; et pourquoy à ceux-là plutost qu'aux autres? quelle marque me les fera cognoistre, et tirer de la foule du reste des hommes? me faudra-t-il croire au premier qui me dira d'en estre creu? ce seroit certes nous mettre à l'abandon et trop à la mercy des seducteurs; monstrez-moy donc quelques regles infaillibles pour cognoistre ces inspirez et persuadez, ou permettez-moy de n'en croire pas un.

4° Mais en conscience, vous semble-t-il que l'interieure persuasion soit un moyen suffisant, pour discerner les sainctes Escritures, et mettre les peuples hors de doubte? que veut donc dire, que Luther rascle l'Epistre de sainct Jacques, laquelle Calvin reçoit: accordez un peu, je vous prie, cest esprit si divers, et sa persuasion, qui inspire à l'un de rejetter, ce qu'il persuade à l'autre de recevoir? Vous dites, peut-estre que Luther se trompe; il en dit autant de vous, à qui croire des deux? Luther se mocque de l'Ecclesiaste, et tient Job pour une fable; luy opposerez-vous vostre persuasion, il vous opposera la sienne: ainsi cest esprit, se combattant soy-mesme, ne vous laissera aucune autre resolution, que de vous bien opiniastrer de part et d'autre.

5° De plus, quelle rayson avez-vous de croire que le Sainct-Esprit aille inspirant ce que chascun doit croire, à des je ne sçay qui, à Luther, à Calvin, qui ont abandonné avec ceste belle inspiration, les Conciles et l'Eglise tout entiere? nous ne voyons pas à parler clairement, que la cognoissance des vrays livres sacrez soit un don du Sainct-Esprit, dans les hommes particuliers, comme tels; mais nous disons, que le Sainct-Esprit la bonne aux particuliers, par l'entremise de l'Eglise.

Certes, quand Dieu auroit revelé mille fois une chose à quelque fidelle en particulier, nous ne serions pas obligez de le croire pour cela, sinon que Dieu le marquast tellement, que nous ne pussions

plus revoquer en doubte sa fidellité : mais nous ne voyons rien te en vos reformateurs. En un mot, c'est à l'Eglise generale, à qui le Sainct-Esprit addresse immediatement ses inspirations et persuasions pour le bien commun des chrestiens, et ensuite, par les predications de l'Eglise, il les communique aux particuliers. C'est l'Espouse en laquelle le laict est engendré, puis les enfants le succent de ses mammelles; mais vous voulez au rebours que Dieu inspire aux particuliers, et par leur moyen à l'Eglise; c'est-à-dire que les enfants donnent le laict, et que la mere soit nourrie à leurs tettins, ce qui est une chose absurde.

Si l'Escriture n'est pas violée, et sa majesté mesprisée par l'establissement de ses interieures et particulieres inspirations, jamais elle ne fut, et ne sera jamais violée; car ainsi la porte est ouverte à un chascun, de recevoir ou rejetter des Escritures ce que bon luy semblera. Hé! de grace! pourquoi permettra-t-on plutost à Calvin de rascler la Sapience et les Machabées, qu'à Luther de lever l'Epistre de sainct Jacques et l'Apocalypse, ou à Castalio, le Cantique des cantiques, ou aux Anabaptistes, l'Evangile de sainct Marc, ou à un autre, la Genese et l'Exode? Si tous protestent de l'interieure revelation, pourquoy croira-t-on plutost l'un que l'autre? Ainsi ceste regle secrette, sous pretexte du Sainct-Esprit, demeure dereglée, par la temerité de chaque seducteur.

Cognoissez, je vous prie, le stratagème : on a levé toute l'authorité à la traduction, aux Conciles et à l'Eglise; que demeure-t-il plus? l'Escriture? L'ennemi est bien fin : s'il la vouloit arracher tout à coup, il donneroit l'alarme; mais il establit un moyen certain et infaillible pour la lever piece apres piece, tout bellement; car, par ceste opinion de l'interieure inspiration, par laquelle chascun peut recevoir ou rejetter ce que bon lui semble, on ose tout; et de fait, voyez un peu le progrez de ce dessein.

Calvin oste et rascle du canon *Baruch*, *Tobie*, *Judith*, *la Sapience*, *l'Ecclesiaste et les Machabées*. Luther leve *l'Epistre de sainct Jacques, de sainct Jude, la 2e de sainct Pierre, la 2e et 3e de sainct Jean*, *l'Epistre aux Hébrieux; il se mocque de l'Ecclesiaste, il tient Job pour un conte.* En Daniel, Calvin a biffé le *Cantique des trois enfants*, *l'histoire de Suzanne*, *et celle du dragon de Beel;* de plus, *une grande partie d'Esther;* en l'Exode on a levé à Geneve et ailleurs parmy ces reformeurs *le 22e verset du 2e chapitre*, lequel est de telle substance, que ny les Septante interpretes, ny les autres traducteurs ne l'auroient jamais escrit, s'il n'eust esté dans les originaux. Beze met en doubte *l'histoire de l'adultere*, *en l'Evangile de sainct Jean.* Sainct Augustin nous asseure que desjà les ennemis du christianisme l'avoient rayé de leurs livres, mais non pas de tous, comme dit sainct Hierosme. Dans les mysterieuses parolles de l'Eucharistie, ne veut-on pas esbranler l'authorité de ce mot, *Qui pro vobis fundetur*, parce que le texte grec monstre clairement, que ce qui est dans le calice n'est pas du vin, mais le sang du Sauveur; comme qui diroit en françois : *Ceci est la coupe du Nouveau Testament*, *en mon sang*, *laquelle sera respanduë pour tous.* Car ceste façon de parler desclare que ce qui est dans la coupe doit estre le vray sang, non le vin, puisque le vin n'a pas

esté respandu pour nous, mais le sang, et que la coupe ne peut estre versée qu'à rayson de ce qu'elle contient. Voylà le cruel cousteau avec lequel on a fait tant de retranchemens. A dire vray, l'opinion de ces inspirations particulieres, est ce qui fait si hardys vos reformeurs à rascler, l'un ceste piece, l'autre celle-là, et l'autre une autre, car c'est là le pretexte de ces interieures persuasions de l'esprit, qui les rend souverains, chascun chez soy, au jugement de la validité ou invalidité des Escritures. Au contraire, voicy ce que sainct Augustin proteste : *Ego verò Evangeliis non crederem, nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret auctoritas.* C'est-à-dire, je ne croirois pas à l'Evangile, si l'authorité de l'Eglise ne m'esmouvoit. Et ailleurs : *Novum et vetus Testamentum in illo librorum numero recipimus, quem Sanctæ Ecclesiæ Catholicæ tradit auctoritas.* C'est-à-dire, nous recevons le Vieil et le Nouveau Testament, au nombre des livres que l'authorité de la saincte Eglise catholique nous propose. Le Sainct-Esprit peut inspirer qui bon luy semble; mais, en ce qui concerne l'establissement de la foy publique et generale des fidelles, il ne nous addresse qu'à l'Eglise : c'est à elle de proposer quelles sont les vrayes Escritures, et quelles non. Cela ne veut pas dire qu'elle puisse donner la verité et la certitude à l'Escriture, mais seulement qu'elle peut nous faire certains et nous rendre asseurez de la certitude d'icelle : L'Eglise ne sçauroit rendre un livre canonique, s'il ne l'est de soy-mesme; mais elle peut le fayre recognoistre pour tel, non pas changeant la substance du livre, mais en determinant la persuasion des chrestiens, en se rendant toute asseurée de ce dont elle estoit doubteuse. Que si jamais nostre Redempteur deffend son Eglise contre les portes d'enfer, si jamais le Sainct-Esprit l'inspire et la conduict, c'est en ceste occasion, car ce seroit la laisser du tout et l'abandonner au besoin, s'il la laissoit en ce cas, duquel despend le gros de nostre religion. Pour vray, nous serions tres-mal asseurez, si nous appuyions nostre foy sur ces particulieres inspirations interieures, que nous ne sçavons point, ignorant mesme si elles sont, ou furent jamais, que par le tesmoignage de certains particuliers; et supposé mesme qu'elles soyent, ou ayent esté, nous ne cognoissons point si elles sont du vray ou faux esprit, et nous ne sçavons si ceux mesmes qui les recitent (supposé qu'elles soyent du vray Esprit) les recitent fidellement, ou non, puis qu'ils n'ont à nostre esgard aucune marque d'infaillibilité : nous meriterions, sans doubte, d'estre abymez, si nous nous jettions hors le navire de l'Eglise, pour voguer dans le miserable esquif de ces persuasions particulieres, nouvelles et discordantes. Nostre foy ne seroit plus catholique, mais particuliere, et schismatique.

Avant que je parte d'icy, je vous prie, Messieurs les reformateurs, dites-moy où vous avez prins le canon des Escritures que vous suivez? Vous ne l'avez pas prins des Juifs, car les livres evangeliques n'y seroient pas; ny du Concile de Laodicée, car l'Apocalypse n'y seroit pas; ny du Concile de Carthage ou de Florence, car l'Ecclesiastique et les Machabées y seroient : où l'avez-vous donc prins? Pour vray, jamais il ne fut parlé de semblable canon des Escritures, avant vous, parce que l'Eglise ne vid oncques aucun

canon des Escritures, où il n'y eust, ou plus, ou moins qu'au vostre. Quelle apparence y a-t-il que le Sainct-Esprit se soit celé à toute l'antiquité, et qu'apres mille cinq cens ans, il ait descouvert à quelque particulier le rosle des vrayes Escritures? Pour nous, nous suivons exactement la liste du Concile Laodiceen, avec l'addition faite aux Conciles de Carthage et de Florence; jamais homme de jugement ne laissera ces saincts Conciles, pour suivre les persuasions des particuliers. Voylà l'origine et la source de toute la violation qu'on a faite de ceste saincte regle, quand on s'est imaginé de ne la recevoir, qu'à la mesure et regle des inspirations que chascun croit et pense avoir.

DISCOURS XXIII.

Modifications des deux précédents.

Les reformateurs de l'Eglise pretenduë ont violé l'integrité des sainctes Escritures.

Enfin, apres les choses cy-dessus dites, comme pourroit une bonne ame s'empescher de donner cours à l'ardeur d'un sainct zele, et d'entrer en une chrestienne cholere (Ps. 4), sans pecher? considerant avec quelle temerité, ceux qui ne font que crier : l'Escriture, l'Escriture, ont mesprisé, avily, et prophané ce divin Testament du Pere eternel; comme ils ont falsifié ce sacré contract d'une si celebre allyance. O Calvin! O Luther! comme osez-vous biffer, tronquer, et mutiler tant de nobles parties du sacré texte des bibles? Vous ostez *Baruch, Tobie, Judith, la Sapience, l'Ecclesiastique, les Machabées :* pourquoy demembrez-vous ainsi la saincte Escriture? qui vous a dit qu'ils ne sont point sacrez? l'on en doubta en l'ancienne Eglise; mais n'a-t-on pas doubté en l'ancienne Eglise (Euseb., *Hist., l.* 3 *et* 4; Hieron. *ad Dardan.*), d'*Esther, de l'Epistre aux Hebrieux, de celle de S. Jacques, de S. Jude, de la seconde de S. Pierre, et des deux dernieres de S. Jean, et sur tout de l'Apocalypse?* Que ne rayez-vous aussi bien ceux-cy, que vous avez fait ceux-là? advoüez franchement, que ce que vous en avez fait, ce n'a esté que pour contredire l'Eglise. Il vous faschoit de voir dans les Machabées l'intercession des Saincts, et la priere pour les trespassez; l'Ecclesiastique vous picquoit, en ce qu'il attestoit du liberal arbitre, et de l'honneur des reliques des gens de bien. Plutost que de forcer vos cervelles, et les adjuster à l'Escriture, vous avez violé leur integrité, pour les accommoder à vos erreurs et à vos passions; vous avez retranché la saincte parolle pour ne retrancher point vos phantaysies : comme vous laverez-vous devant Dieu de ce sacrilege? Avez-vous degradé les Machabées, l'Ecclesiastique, Tobie, et les autres, parce que quelques-uns des anciens Peres ont doubté de leur authorité? Pourquoy recevez-vous donc les autres livres desquels on a doubté, autant et peut-estre plus que de ceux-cy? que leur pouvez-vous opposer, sinon que leur doctrine vous est mal-aysée à concevoir? Ouvrez le cœur à la foy, et vous concevrez aysement ce dont vostre incredulité vous prive : parce que vous ne voulez pas croire ce qu'ils en-

seignent, vous les condamnez; condamnez plutost vostre temerité, et recevez l'Escriture. Je veux mettre l'esponge sur les mesmes livres qui vous faschent le plus. Clement Alexandrin, Cyprien, Ambroise, Augustin, et le reste des Peres, tiennent l'*Ecclesiastique* pour canonique. S. Cyprien, S. Ambroise, S. Basile, honnorent *Tobie*, et le tiennent pour Escriture saincte. S. Cyprien encore, S. Gregoire de Nazianze, S. Ambroise, en ont autant creu des *Machabées :* S. Augustin atteste, que *libros Machabæorum non Judei, sed Ecclesia Catholica pro canonicis habet.* Que direz-vous à cela? que les Juifs ne les avoient pas en leurs catalogues : S. Augustin le confesse; mais estes-vous Juifs, ou Chrestiens? si vous voulez estre appellez Chrestiens, contentez-vous que l'Eglise chrestienne les reçoit. La lumiere du Sainct-Esprit s'est-elle esteinte avec Nostre Seigneur? les Apostres n'ont-ils pas eu autant de pouvoir que la Synagogue? quoy que l'Eglise n'ayt pas prins l'authorité de ces livres de la bouche des Scribes et des Pharisiens, ne suffira-t-il pas qu'elle l'ayt prinse du tesmoignage des Apostres?

Or il ne faut pas penser que l'ancienne Eglise et ses tres-anciens docteurs, eussent prins la hardyesse de mettre ses livres au rang des canoniques, si elle n'eust eu quelques advis par la tradition des Apostres et de leurs disciples, qui pouvoient sçavoir en quel credit ils les tenoient; sinon que, pour excuser vos phantaysies, nous accusions de prophanation et de sacrilege ces tres-saincts et graves docteurs avec toute l'Eglise ancienne. Je dy l'Eglise ancienne, parce que le Concile de Carthage et le pape Pelage, *in Decreto de libris canonicis*, qu'il fit avec le conseil de septante evesques, Innocent premier en l'Epistre *ad Exuperium*, et sainct Augustin (*De Doctr. Chr.* 8), ont vescu devant saint Gregoire, devant lequel Calvin confesse que l'Eglise estoit encore en sa pureté; et neantmoins ceux-là font foy que tous les livres que nous advoüons pour canoniques quand Luther commença sa reforme, estoient desjà tels en ce tems-là. Si vous vouliez lever le credit à ces saincts livres, que ne le leviez-vous aussi à l'Apocalypse, de laquelle on a tant doubté, et à l'Epistre aux Hebrieux? Mais je reviens à vous, messieurs de Thonon, qui avez presté l'aureille cy-devant à telles gens; je vous prie, disons en conscience, y a-t-il de l'apparence que Calvin sçache mieux quel fondement avoient ceux qui doubtoient anciennement de ces livres, et quel fondement avoient ceux qui n'en doubtoient point, que les evesques et les conciles de ce tems-là? et neantmoins, toutes choses bien considerées, l'antiquité les a receus; qu'alleguerez-vous au contraire? O Dieu! s'il estoit loysible aux hommes, pour mettre leurs opinions à cheval, de se servir de l'Escriture comme d'etrieux, l'allonger et accourcir chascun à sa taille, à quoy je vous prie serions-nous reduicts? ne cognoissez-vous pas le stratageme du malin esprit? on leve toute authorité à la Tradition, à l'Eglise, aux conciles et aux pasteurs; que demeure-t-il plus? l'Escriture? l'ennemy des hommes est bien fin : s'il la vouloit arracher tout à coup, il donneroit l'alarme; il en leve une grande partie tout au commencement, puis une autre; enfin il vous mettra tout à nud, sans Escriture et sans parolle de Dieu. Calvin (*Prolog. Bibl.*) leve sept livres de

l'Escriture (*Tobie*) : *Baruch, Judith*, *la Sapience*, *l'Ecclesiastique*, *et les Machabées*. Luther (Serm. Convial. et de libr. Vet. et Nov. Test.) a osté *l'Epistre de sainct Jacques*, *celle de sainct Jude*, *la seconde de sainct Pierre*, *la seconde et la troisiesme de sainct Jean ;* il se mocque de *l'Ecclesiastique*, il tient *Job* pour une fable. Accordez un peu, je vous prie, ce feint esprit, cest esprit de divorce, qui oste dans l'esprit de Luther, ce qu'il remet dans l'esprit de Calvin; vous semble-t-il que ce soit une petite discorde entre ces nouveaux Evangelistes? Vous direz que vous ne tenez pas grand compte de l'esprit de Luther; les siens ne se soucient non plus de celuy de Calvin : mais voyez le progrez de ceste belle Eglise reformée? voyez comme elle advance tousjours ses desseins? Calvin avoit levé sept livres, il a osté encore celuy d'*Esther ;* en *Daniel* il retranche le Cantique des trois enfans, l'histoire de Suzanne, et celle du dragon tué par Daniel. En l'Evangile de *sainct Jean*, ne met-on pas en doubte, parmy vous, l'histoire de la femme adultere? sainct Augustin (*Contra Pelag*. l. 2) avoit bien dyt autrefois, que les ennemys de la foy l'avoient biffée de leurs livres, mais non pas de tous, comme dit sainct Hierosme : ne veut-on pas lever ces parolles de sainct Luc : *Qui pro vobis fundetur?* parce que le texte grec monstre clairement, que ce qui est dans le calice n'est pas du vin, mais le vray sang de Nostre Seigneur; comme qui diroit en françois : *Cecy est la coupe du Nouveau Testament, en mon sang, laquelle sera respanduë pour vous* : car en ceste façon de parler on void clairement, que ce qui est en la coupe, doit estre du sang, non du vin, puisque le vin n'a pas esté respandu pour nous. En l'Epistre de sainct Jean n'ont-ils pas osté ces sainctes parolles : *Qui solvit Jesum*, *ex Deo non est?* Que dites-vous, Messieurs? si vostre Eglise poursuit en sa liberté de conscience, ne faysant point de scrupule d'oster ce que bon luy semble, bien-tost l'Escriture vous manquera, et il faudra se contenter des institutions de Calvin, qui, parmy vous, doivent estre je ne sçay quoy d'excellent dans vostre estime, puis qu'elles censeurent les Escritures mesmes. Vous diray-je encore ce mot? vostre belle Eglise ne s'est peu contenter de retrancher de l'Escriture les livres, les chapitres, les clausules et les mots entiers; mais ce qu'il n'a osé lever du tout, elle l'a corrompu et violé par ses traductions. Un exemple ou deux suffiront pour le justifier; je n'ay ny la commodité ny le loysir de poursuivre le reste. Helas! ils vous trahissent, pauvres gens, quand ils vous font chanter au psalme 8 (*Trad. Marot*) :

Tu l'as fait tel, que plus il ne luy reste
Fors estre Dieu; mais quant au reste, etc.

O que vous estes glorieux de pouvoir psalmodier et chanter ces poesies françoises admirablement Marottées! il vaudroit bien mieux le faire en latin, que de blasphemer en françois : prenez en gré cest advis que je vous donne. Quand vous chantez ce verset, dites-moy, de qui pensez-vous parler? vous parlez sans doubte de Nostre Seigneur, sinon que, pour excuser la temerité de Marot et de vostre Eglise, vous vouliez encore biffer l'Epistre aux Hebrieux de la

saincte Bible, car sainct Paul (Heb. 2) y expose clairement ce verset du Fils de Dieu : or si vous parlez de Nostre Seigneur, pourquoy dites-vous qu'il est tel, qu'il ne luy reste plus que d'estre Dieu? certes, s'il luy reste encore maintenant d'estre Dieu, il ne le sera jamais. Que dites-vous, pauvres abusez? qu'*il reste à Jesus-Christ d'estre Dieu!* Voyez-vous comme ces gens-là vous font avaler le poison de l'Arianisme, en chantant ceste rimaillerie : je ne suis plus estonné si Calvin (*Adv. Gentil. in refut.* 10 parenth.) confessoit à Valentin Gentil, que le nom de Dieu par excellence, n'appartient qu'au Pere. Voylà les belles versions de l'Escriture, auxquelles vous vous playsez tant. Voylà les blasphemes que vostre Eglise chante encore, et qu'elle vous fait repeter si souvent. Aux Actes (c. 2), où il y a : *Non derelinques animam meam in inferno;* ils tournent : *Non derelinques cadaver meum in sepulchro* : qui vid jamais de semblables versions? au lieu de l'ame, et c'est de Nostre Seigneur dont il est parlé! ils mettent la charogne; au lieu de l'enfer, ils mettent le sepulchre. J'ay veu en plusieurs Bibles, dans ce pays, une fausseté bien subtile, dans les mysterieuses parolles de l'institution du tres-sainct Sacrement : au lieu de : *Hoc est corpus meum,* cecy est mon corps; on y void mis : *C'est cy mon corps;* mais qui ne void la finesse? Or sus, Messieurs, vous avez veu quelque chose de la violence et prophanation que vos ministres ont commise contre les Escritures; que vous semble maintenant de leur procedeure? que deviendrons-nous, si chascun prend la licence, quand il sçaura deux mots de grec, et cognoistra les lettres des Hebrieux, de remuer ainsi tout sans ordre et sans rayson? Je vous ay fait voir ce que j'avois promis, que ceste premiere regle de nostre foy a esté et est encore violée tres-malheureusement en vostre pretenduë Eglise : et afin que vous sçachiez que c'est une proprieté de l'heresie de demembrer les escritures, je fermeray ce discours par ce-que dit Tertullien (*De Præscript. hæret.*) parlant des sectes de son tems : *Ista hæresis quasdam Scripturas non recepit; et si recepit, non recipit integras; et si aliquatenus integras præstat, nihilominus diversas expositiones commentata pervertit.* C'est-à-dire : Ceste heresie ne reçoit point quelques escritures, ou si elle les reçoit, elle ne les reçoit point toutes entieres, ou si elles les reçoit en quelque façon toutes entieres, elle les corrompt par quantité d'expositions qu'elle accommode à sa phantaysie.

DISCOURS XXIV.

Combien la majesté des sainctes Escritures a esté violée par les interpretations et versions des heretiques.

Voyons encore comme les religionnaires de ce tems, afin de corrompre plus à leur ayse ceste premiere et saincte regle de nostre foy ne se sont pas contentez de la mutiler, et de l'accourcir, en ostant tant de belles pieces, mais encore ils l'ont contournée et destournée chascun à sa poste; et bien loin d'adjuster leur cognoissance à ceste regle, ils l'ont accommodée elle-mesme à l'e-

quaire de leur propre suffisance, et au niveau de leurs passions. L'Eglise avoit receu generalement, il y a plus de mille ans, la version latine, que l'ancienne tradition avoit produicte. Sainct Hierosme, tres-sçavant homme, en estoit l'autheur, ou le correcteur; mais en nostre aage, nous avons veu s'eslever un epais broüillard de l'esprit de division, lequel a tellement esbloüy ces regratteurs des vieilles opinions condamnez cy-devant, que chascun a voulu prendre party, qui d'un costé, qui d'autre, et au byais de son jugement particulier, pour prophaner ceste saincte et sacrée Escriture de Dieu. En cela, qui ne void la violation de ce vase sacré de la saincte lettre, dans laquelle se conserve le precieux baume de la doctrine evangelique? Je vous prie, Messieurs, n'eust-ce pas esté prostituer l'Arche de l'allyance, si quelqu'un eust voulu soustenir, qu'un chascun la pouvoit prendre, la porter chez soy, et la demonter toute en pieces, pour luy bailler telle forme qu'il eust voulu, pourveu qu'il y eust eu quelque apparence d'Arche? N'est-ce pas faire la mesme chose, en soustenant que l'on peut prendre les Escritures, les tourner et accommoder chascun selon son sens? On fait bien pis; car on adjouste que l'edition ordinaire de l'Eglise est si difforme, qu'il l'a fallu rebastir à neuf; et l'on souffre qu'un homme particulier y mette la main, et commence ceste nouvelle edification? ne voylà pas la porte ouverte à la temerité? Luther l'ose entreprendre, et apres luy Erasme; et sur ces beaux modelles sont venus Calvin, Melanchton, Henry, Merzere, Sebaste, Castalio, Beze, et le reste de leurs cabales; il leur suffit qu'on sçache quelques phrases grecques. Mais dites-nous, de grace, comme se peuvent faire tant de versions estrangeres, par des cervelles si differentes et sans adveu, qu'il ne s'ensuive une totale eversion de la sincerité de l'Escriture?

Que dites-vous? que la version ordinaire est corrompuë? nous advoüons que les transcriveurs et les imprimeurs y ont peu laissé couler par mesgarde certains equivoques de fort peu d'importance (si toutesfois il y a rien en l'Escriture qui puisse estre dit de peu d'importance), lesquels le Concile de Trente a commandé de remettre en leur premier estat, avec ordre qu'à l'avenir on prenne soing de la faire imprimer le plus correctement qu'il se pourra sur les authentiques. Au reste, il n'y a rien qui n'y soit tres-conforme au sens du Sainct-Esprit, qui en est l'autheur, comme l'ont monstré cy-devant tant de doctes personnages de nostre Eglise, qui n'est qu'une, et qui se sont courageusement opposez à ces nouveaux formateurs de religion; si bien que ce seroit perdre le tems de vouloir parler de la naïfveté des traductions orthodoxes. Mais quoy qu'avez-vous fait de mieux? chascun a estimé la sienne, chascun a mesprisé celle d'autruy; on a travesty tant qu'on a voulu (Icy faut rapporter la faute faite sur ces parolles [1] : *Non derelinques*..... mais personne ne se loüe de la version de son compaignon. Ainsi tout cela ne fait que renverser la majesté de l'Escriture, et la mettre en irrision parmy les peuples qui pensent que ces diversités d'éditions viennent plutost de l'incertitude de la verité de l'Escri

[1] Voyez Discours XIII.

ture, que de la bigarreure des traducteurs, dont la varieté si mal fondée nous doit mettre en asseurance de l'ancienne tradition, laquelle, comme dit le Concile, *l'Eglise a si longuement, si constamment, et si unanimement appreuvée.*

DISCOURS XXV.

De la corruption des versions vulgaires.

Reste à voir, que si la prophanation des novateurs est si evidente à l'esgard des versions latines, combien est grand le mespris et l'outrage qu'ils ont commis contre la pureté de l'Escriture, dans les editions populaires, françoises, angloises, allemandes, polonoises, et autres langues; neantmoins, voicy un des plus rusez artifices que l'ennemy du Christianisme et de l'unité met en jeu en nostre aage, pour attirer les peuples à son party. Il cognoissoit la curiosité des hommes, et combien chascun prise son propre jugement; c'est pour cela qu'il a induict ses partisans et sectataires, à traduire les sainctes Escritures, chascun en la langue de la province où il s'est treuvé cantonné, et à maintenir pour cela ceste opinion aussi fausse que perilleuse : *Que chascun est capable d'entendre les Escritures, que tous les devoient lire, et que tous les offices et prieres publiques se devoient celebrer et chanter en la langue vulgaire de chaque nation.*

Mais, Messieurs, qui ne void le stratageme de ces gens? il n'y a rien de bon au monde, qui, passant par plusieurs mains, ne s'altere et ne perde son premier lustre : le vin qu'on a beaucoup versé et reversé s'evente et perd sa force; la cire estant beaucoup manyée, change de couleur; la monnoye dans ses changes perd ses caracteres. Croyez aussi que l'Escriture saincte, passant et repassant par tant de divers verseurs, et par tant de versions et reversions, ne peut qu'elle ne s'altere; que si dans les versions latines il y a beaucoup de varietez d'opinions entre ces tournoyeurs, combien plus, et plus aysement, dans les editions vulgaires et maternelles, desquelles chascun ne peut pas reprendre le sens ny le controsler? C'est donc une tres-grande malice en ceux qui les traduisent, de sçavoir qu'ils ne seront point controslez par ceux de leur province, encore moins par les estrangers; car un François ne pourra pas corriger un Anglois, ny un Anglois un Allemand, qui n'entendent pas les langues des uns ny des autres. *Sçavons-nous bien*, dit un docte[1] et prophane, *qu'en Basque et en Bretaigne, il y a des juges assez temeraires, pour establir ceste traduction toute en leur langue, quoy que l'Eglise universelle n'ayt point de jugement plus difficile à rendre; ainsi c'est l'intention de Satan*, *de corrompre l'integrité de ce sainct Testament.* Il sçayt bien qu'il importe beaucoup à sa malice de troubler la fontaine, et de l'empoisonner, afin d'infecter les ruisseaux de la doctrine, mais disons candidement et de bonne foy, ignorons-nous que les Apostres parloient toutes les langues (Act. 2)? d'où vient qu'ils escrivirent leurs Evangiles et leurs Epistres seulement en trois langues? en *Hebrieu*,

[1] Montaigne, L. 1, c. 56.

comme sainct Hierosme (*Præf. in Matt.*) l'atteste de l'Evangile de sainct Matthieu ; en *Latin*, comme quelques-uns pensent de celuy de sainct Marc ; et en *Grec*, comme on le tient des autres Evangiles (*Ex pontific. Damasi. in vita Petri*), qui furent les trois langues gravées sur le front de la croix de Nostre Seigneur, pour publier la predication du Crucifix (*Hilar. Præf. in Psal.*)? Ne porterent-ils pas l'Evangile par tout le monde? n'y a-t-il point d'autres langues que ces trois parmy tant de peuples (Act. 2)? cela ne se peut croire; et neantmoins ils ne jugerent pas expedient de diversifier en tant de langages leurs saincts escrits. Qui mesprisera donc la coustume de nostre Eglise, qui se propose pour son modelle l'usage et l'intention des Apostres? Et de cecy nous avons un beau traict dans l'Evangile (Matth. 21) ; car le jour que Nostre Seigneur entra en Hierusalem, les troupes alloient criant : *Hosanna Filio David, benedictus qui venit in nomine Domini, Hosanna in excelsis.*

Mais il faut remarquer, que ceste parolle *Hosanna*, a esté laissée en son entier parmy les textes grecs de sainct Marc et de sainct Jean, pour signifier que c'estoit la mesme parolle du peuple. Or est-il que ce terme *Hosanna,* ou bien *Hosianna ;* (car l'un vaut l'autre, selon les doctes en ceste langue), est une parolle hebraïque, non syriaque, tirée avec le reste de ceste sentence qui fut donnée à Nostre Seigneur, et tirée du Psal. 117. Ces peuples donc avoient accoustumé de reciter les Psalmes en hebrieu; neantmoins l'hebrieu n'estoit plus leur langue vulgaire. Ce qui se recognoist facilement par plusieurs textes de l'Evangile prononcé par Nostre Seigneur, qui estoient syriaques, et que les Evangelistes ont gardez : *Abba, Aceldama, Golgotha, Pascha,* et autres, que les savans asseurent n'estre pas hebraïques, parce que le syriaque estoit devenu le langage vulgaire des Hebrieux, depuis la captivité de Babylone; de sorte que l'hebraïque, oultre le grand poids qu'elle doit avoir pour contre-balancer nos vaines curiositez, a une rayson que je tiens tres-bonne, c'est que les autres langues populaires ne sont point permanentes, elles changent de ville en ville, varient les accens, les phrases et les parolles, s'alterent et prennent le change de sayson en sayson, et de siecle en siecle. Qu'on prenne en main les memoires du sire de Joinville, ou l'histoire de Philippe de Commines, on verra que le tems a entierement changé leurs langages; et neantmoins ces historiens devoient estre des plus polis de leur aage, ayant esté tous deux nourris à la Cour. Si donc il nous estoit permis (sur tout quand il faut rendre à Dieu les services publics) de nous servir des Bibles chascun à sa mode, et en son langage, de cinquante ans en cinquante ans il faudroit remuer mesnage et tousjours corriger en adjoustant, levant ou changeant une bonne partie de la naïfveté et saincte simplicité de l'Escriture, ce qui ne se pourroit faire sans une grande perte. N'est-ce pas, apres tout, une chose plus que raysonnable, qu'une si pure regle, comme est la parolle de Dieu, soit conservée en des langues reglées et immuables, puisqu'elle ne sçauroit se maintenir en ceste parfaicte integrité dans des langues bastardes et dereglées, qui changent en tous les siecles?

Je vous advise toutesfois, que le sainct Concile de Trente ne

rejette pas et ne proscrit pas les editions vulgaires imprimées par l'authorité des Ordinaires; mais seulement il commande, avec rayson, qu'on n'entreprenne pas de les lire, ny de les produire, sans congé des superieurs : ce qui est tres-religieux, afin de ne pas mettre ce glaive affilé, et tranchant à deux costez, entre les mains de tel indiscret, qui pourroit s'egorger soy-mesme; de quoy nous parlerons cy-apres plus amplement.

Par là, vous voyez que l'Eglise ne treuve pas bon que chascun (qui sçayt lire simplement, sans autre asseurance de sa capacité que celle qu'il se persuade dans sa temerité) manye ce sacré thresor, comme en effect ce n'est pas la rayson. Je me souviens d'avoir leu dans les *Essays* du sieur de Montaigne, quoy que laïque, qu'il trouvoit ridicule, *de voir tracasser entre les mains de toutes sortes de personnes, dans une salle ou dans une cuisine, le sainct livre des sacrez Mysteres de Dieu et de nostre creance : car*, dit-il, *ce n'est pas en passant ny tumultuairement qu'il faut manyer une estude si serieuse et venerable ; ce doit estre une action d'estime et de sens rassis à laquelle on doit tousjours apporter pour disposition ceste preface de nostre office*, Sursum corda, *et y adjouster le corps mesme disposé par une contenance qui tesmoigne une particuliere attention et reverence*, *et je croy*, dit-il, *que la liberté que chascun prend de la traduire, et par ce moyen de dissiper une parolle si religieuse et importante en tant de sortes d'idiosmes, a beaucoup plus de danger que d'utilité, dans la prophanation qui s'en fait.*

Le sainct Concile deffend que les prieres et services publics de l'Eglise soyent celebrez en langue vulgaire ; mais en un langage reglé, chascun selon les anciens et authentiques formulaires, appreuvez des superieurs. Ce decret est si juste, qu'il se fonde en partie sur les mesmes raysons que j'ay desduites ; car, s'il n'est pas expedient de traduire ainsi, à tout propos, de province en province, le texte venerable de l'Escriture, puisque la plus grande partie des prieres et des offices qu'on recite en public est tirée de la Bible ; s'il n'est donc pas bien seant ny convenable de la reciter, il l'est encore moins de la travestir en langue populaire, sans authorité des superieurs, et encore moins de la donner à manyer à toutes sortes de personnes, crainte qu'estant prononcée en vulgaire, non-seulement les vieux, mais les jeunes enfans ; non-seulement les sages, mais les fols ; non-seulement les hommes, mais les femmes, et enfin tous ceux qui sont incapables, pourroient y prendre occasion d'erreur ou de scandale, qui plus, qui moins, selon sa disposition. S'ils lisoient les passages de David, où il semble que ce sainct roy murmeure contre Dieu sur la prosperité des meschans, le peuple indiscret s'en pourroit flatter dans ses impatiences. S'ils escoutoient les textes où il semble demander la vengeance contre ses ennemys, leur cholere en prendroit un mauvais pretexte, pour excuser son indignation. S'ils lisoient les transports du divin amour du Cantique des cantiques, à moins de les sçavoir spiritualiser, ils n'y profitteroient qu'en mal. Comme pourroient-ils ouyr ces parolles du prophete Ozée : *Vade, et fac tibi filios fornicationis* (Os. 1)? Plusieurs actions des anciens patriar-

ches ouvriroient la porte au libertinage des idiots, qui n'ont p
l'esprit de discernement. Mais de grace! examinons serieuseme
pourquoy on veut avoir les Escritures et le service divin en lang
vulgaire? est-ce pour y apprendre la doctrine? mais certes la do
trine ne s'y peut treuver, à moins qu'on n'ayt ouvert l'escorce de
lettre, dans laquelle est contenuë l'intelligence : ce que je desdu
ray tantost en son propre lieu. La predication sert à ce poinct (n
pas la recitation simple du Service) en laquelle la parolle de Di
est non-seulement prononcée, mais exposée par le pasteur; et q
est celuy du menu peuple, tant soit-il esclairé, qui puisse entend
sans estude les propheties d'Ezechiel, et les mysteres contenus da
les Psalmes? Que servira donc au peuple grossier de les ouyr, sin
peut-estre pour les prophaner, et les mettre en doubte? Apres tou
nous qui sommes bons catholiques, ne devons en aucune faç
reduire nos offices sacrez en langage particulier; car comme nost
Eglise universelle, en tems et en lieux, elle doit aussi celebrer l
offices publics en un langage qui soit universel, en tems et
lieux. Le latin parmy nous est evident, le grec en Orient; et n
Eglises en conservent l'usage, d'autant plus à propos, que n
prestres qui vont en voyage, ne pourroient dire Messe hors de le
contrée, ny les autres l'entendre.

L'unité, la conformité, et la grande estenduë de nostre sainc
religion, requiert que nous disions nos prieres publiques en un la
gage qui soit un et commun à toutes les nations. En ceste faço
nos prieres sont universelles, par le moyen de tant de gens qu
en chaque province, peuvent entendre le latin, et il semble
conscience que ceste seule rayson doit suffire; car si nous conv
nons du fait, nos prieres ne sont pas moins entenduës en lati
qu'en françois : divisons, si vous le voulez, le corps d'une resp
blique en trois parties, selon l'ancienne division françoise,
selon la nouvelle, en quatre, s'il y a quatre sortes de personn
dans un Estat : les ecclesiastiques, les nobles, ceux de robbe, et
populaire. Les trois premiers entendent le latin, ou le doivent e
tendre : reste le dernier rang, duquel encore une grande part
l'entend, le reste pour vray si on ne parle le langage corrompu
leur contrée, à grand peine pourroit-il comprendre le simple re
naturel et litteral des Escritures. Ce tres-excellent theologien R
bert Bellarmin dyt, pour l'avoir apprins de lieu tres-asseur
qu'une bonne femme ayant ouy lire en Angleterre, par un m
nistre, le chapitre de l'Ecclesiaste (quoy qu'ils ne le tiennent q
pour livre ancien, non pas pour canonique), où il est discouru
la malice des femmes, elle se leva, disant : *Hé quoy! c'est là
parolle de Dieu? non, mais celle du diable.* Il cite de Theodo
(*Hist.*, l. 4, 17) un bon et juste mot de sainct Basile le Grand : l
cuisinier, dyt-il, de la mayson de l'Empereur, voulant faire l'ente
du, si mit à produire certains passages de l'Escriture, mais ce gra
et pieux evesque luy repartit : *Tuum est de pulmento cogitar
non dogmata divina decoquere;* comme s'il eust voulu dire : M
lez-vous de gouster vos sausses, non pas de gourmander la divi
parolle.

DISCOURS XXVI.

La prophanation des Escritures se void encore en la facilité que pretendent nos freres abusez, dans l'intelligence de leurs mysteres et de leurs sens cachez.

En verité, l'imagination doit avoir grande force sur les entendemens des Huguenots, puisqu'elle leur persuade si fermement, et à vous aussi qui les suivez, ceste grande absurdité, que *les Escritures sont aysées à interprester, et que chascun les peut entendre*. De vray, pour produire les traductions vulgaires avec quelque honneur, il falloit parler en ceste maniere; mais dites-moy la verité, pensez-vous que les sages entrent dans vostre sentiment? les treuvez-vous si aysées que vous le dites? les entendez-vous bien? Si vous le pensez, j'admire vostre creance, qui est non-seulement contre l'experience, mais contre ce que vous voyez et sentez en vous-mesmes. S'il est ainsi, que l'Escriture soit aysée à entendre, à quoy bon tant de commentaires de vos ministres? à quel propos tant d'harmonies? à quoy servent ces escholes de theologie? Il ne faut, dites-vous, que la doctrine de la pure parolle de Dieu en l'Eglise; mais où est ceste parolle de Dieu? En l'Escriture. Et l'Escriture est-ce quelque chose de bien secret? Non, car vous enseignez tout le contraire. A quoy sert donc ce grand nombre d'interpretateurs et de predicans? Si vous estes fidelles, vous y entendrez autant qu'eux; renvoyez-les aux infidelles, et gardez seulement quelques diacres pour vous donner le morceau de pain, et verser le vin de vostre disner. Si vous pouvez vous repaistre vous-mesmes au champ de l'Escriture, qu'avez-vous affaire de pasteurs? quelque jeune innocent et petit enfant qui sçaura lire, en fera la rayson. Mais d'où vient ceste discorde si frequente et irreconciliable qui est entre vous autres et les freres de Luther, sur ces parolles : *Cecy est mon Corps*, et sur la justification? Certes, sainct Pierre n'est pas de vostre advis, qui advertit en sa seconde Epistre que dans les lettres de sainct Paul, il y a de certains traicts si difficiles, que les ignorans et remuans les despravent, comme le reste de l'Escriture, à leur propre malheur (II. Petr. 3). L'eunuque tresorier general d'Ethyopie estoit fidelle, puis qu'il estoit venu adorer au Temple de Hierusalem, il lisoit Isaye, il lisoit tout clair les parolles, et neantmoins sans les entendre, puisqu'il demandoit, de quel prophete vouloit parler ce qu'il y avoit leu (Act. 8). Certes, il n'en avoit pas l'intelligence ny l'esprit, comme luy-mesme le confessoit : *Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit mihi?* Non-seulement il ne les entendoit pas, mais il confessoit son insuffisance, qui avoit besoin d'estre enseignée; et nous verrons parmy vous une simple femme se vanter d'entendre aussi bien l'Escriture que sainct Bernard! Ne cognoissez-vous pas icy l'esprit de division? Il faut, dit-il, leur faire croire que l'Escriture saincte est tres-aysée, afin que chascun la lise, qui çà, qui là; que chascun s'en fasse le maistre, et qu'elle serve aux opinions et aux phantaysies d'un chascun. Au contraire, David tenoit l'Escriture bien mal-aysée, quand il disoit : *Da mihi intellectum, ut discam mandata tua.* Si on

vous a laissé l'Epistre de sainct Hierosme *ad Paulinum*, en la preface de vos Bibles, lisez-la; car il entreprend ceste cause tout exprez. Sainct Augustin en parle en mille endroicts, mais surtout en ses *Confessions*; et en l'Epistre 119, où il confesse d'ignorer beaucoup plus en l'Escriture, qu'il n'y sçayt. Origene, et sainct Hierosme, celuy-là en sa Preface sur les Cantiques, celuy-cy en la sienne sur Ezechiel, observent qu'il n'estoit pas permis aux Juifs, devant l'aage de 30 ans, de lire les trois premiers chapitres de la Genese, le commencement et la fin d'Ezechiel, ny le Cantique des cantiques, pour la profondeur de leurs difficultez, en laquelle peu de gens peuvent nager sans s'y perdre. Et maintenant, ô Dieu! chascun en parle, chascun en juge, chascun s'en fait accroire. Or, combien est grande la prophanation des Escritures de ce costé, personne ne le sçauroit suffisamment penser, qui ne l'auroit veu. Pour moy, je diray ce que je sçay, et je ne mentiray point : J'ay veu une personne en bonne compaignie, à qui, dans un entretien familier, on proposa la sentence de Nostre Seigneur : *Qui percutit te in maxilla, prebe ei et alteram* (Luc. 6). Elle l'entendit incontinent en ce beau sens : *Que comme pour flatter un enfant qui estudie bien, on luy donne legerement un petit coup sur la joüe, pour l'inciter à mieux faire : ainsi vouloit dire Nostre Seigneur, à celuy que tu treuveras bienfaysant, et à qui tu te conseilleras, fais si bien qu'il ayt occasion une autre fois de te consoler et de te flatter, ou amadoüer des deux costez.* Ne voylà pas un sens rare et admirable? Mais la rayson estoit encore plus belle, parce que, adjousta ceste personne, entendre ce texte autrement, et à la lettre, seroit contre nature; et il faut interpreter l'Escriture bonnement par l'Escriture. Neantmoins, Messieurs, nous treuvons que Nostre Seigneur n'en fit pas de mesme, quand le serviteur le frappa; accordez vostre sens avec l'exemple. Un homme de bien, et qui, à mon advis, ne voudroit pas mentir, m'a raconté, qu'il avoit ouy dire à un ministre en ce païs, traittant de la Nativité de Nostre Seigneur, *qu'il s'asseuroit qu'il n'estoit pas nay en une cresche*, et qu'on devoit exposer le texte (qui est expressement contraire) paraboliquement, disant : Nostre Seigneur dit bien qu'il est la vigne, et il ne l'est pas pour cela : de mesme, encore qu'il soit dit qu'il est nay dans une cresche, il n'y est pas nay pour cela, mais en quelque lieu honnorable, qui, en comparayson de sa grandeur, se pouvoit appeller une cresche, ou une ecurie. Ceste interpretation est merveilleuse, et je la cite d'autant plus volontiers, que celuy de qui je la tiens, estoit un homme particulier et sans estude, qui ne l'auroit pas controuvée. Quoy qu'il en soit, n'est-ce pas une chose bien estrange, de voir comme ceste suffisance pretenduë fait prophaner l'Escriture saincte? N'est-ce pas accomplir sans doubte ce que dit Dieu en Ezechiel (34) : *Nonne satis vobis erat pascua bona depasci? insuper, et reliquias pascuarum vestrarum conculcastis pedibus.*

Mais entre toutes les prophanations, il me semble, Messieurs, que celle-cy se fait voir eminente par dessus les autres, que dans vos temples publiquement, dans les villes, dans les champs, et dans les boutiques, on chante la rimaillerie des Psalmes de Marot,

comme si c'estoient veritablement les Psalmes de David. La seule insuffisance de l'autheur, qui n'estoit qu'un vray ignorant, sa lasciveté, de laquelle il a donné des preuves par ses escrits, sa vie tres-libertine, qui n'avoit rien moins que celle d'un chrestien, meritoit bien qu'on luy refusast la frequentation de l'Eglise. Neantmoins, son nom, ses versions et versifications, sont comme sacrez en vos assemblées; on les recites parmy vous autres, comme si c'estoient les parolles de David : mais qui ne void combien y est violé le sens du sacré Texte? car les vers, la mesure, et la contrainte de cest esprit forcé, ne permettent pas qu'on y suive la proprieté de l'expression de l'Escriture; il y mesle du sien pour rendre le sens insensé, et il a esté necessaire à cest ignorant rimailleur de choysir un sens destourné, en quittant le droict et le canonique. N'est-ce pas une extresme absurdité, d'avoir laissé à ceste cervelle eventée un jugement de si grande consequence, et suivre aussi estroitement le triage d'un poëte prophane, dans les offices et prieres publiques, comme on le pourroit fayre de l'interpretation des Septante, qui furent si particulierement assistez du Sainct-Esprit? Combien de mots et combien de sentences il a meslez dans ceste version, qui ne furent jamais dans l'Escriture, et qui sont bien d'autre importance, que de mal prononcer le mot *Scibbolleth?* Toutesfois, on sçayt bien qu'il n'y a rien qui ayt tant chatoüillé vos curieux, et sur tout les femmes, que ceste libertine liberté, de chanter en l'Eglise et aux assemblées. Certes, nous ne refusons à personne de chanter avec le chœur modestement et decemment; mais il me semble plus convenable que l'ecclesiastique le fasse par estat, et pour l'ordinaire, comme il fut prattiqué en la Dedicace du Temple de Salomon (II. Paralip. 7). Si vous vous playsez si fort à faire resonner vos voix dans les eglises, au moins ne changez point le sens du texte, ny la naïfveté des Escritures. Le tems ne me permet pas maintenant la commodité, ny le loysir d'examiner et poursuivre le reste; souvenez-vous de ce que cy-dessus nous avons remarqué sur le Psalme huictiesme.

Pour ce qui regarde l'usage que vous avez introduict, de faire chanter indifferemment en tous lieux, et en toutes occupations les cantiques de David, c'est à mon advis un mespris formel de la saincte Religion. N'est-ce pas offenser la Majesté divine, de luy parler avec des parolles tres-sainctes, sans aucune reverence et attention? Reciter des prieres sans esprit d'orayson, n'est-ce pas se mocquer de celuy à qui on parle? Quand on void à Geneve, ou autre part, des garçons de boutique, se joüer au chant de ces Psalmes, et rompre le fil d'une tres-belle priere, pour y mesler des bagatelles, ou des actions indecentes, ne void-on pas qu'ils font un accessoire du principal, et que ce n'est sinon par passe-tems qu'ils chantent ces cantiques, qu'ils croyent neantmoins estre du Sainct-Esprit? Ne fait-il pas beau voir des cuisiniers chanter en ridicule les parolles de la Penitence de David, et demander à chaque verset, le lard, le chappon, la perdrix? *Ceste Escriture*, dit de Montaigne, *est trop divine, pour n'avoir autre usage, que d'exercer les poulmons, et playre aux aureilles*. Je ne nye pas, qu'en particulier et en tous lieux, il ne soit tres-bon de prier, et mesme en toute con-

tenance decente, pourveu qu'on prie d'esprit, parce que Dieu void l'interieur, dans lequel gist la principale substance de l'orayson; mais je croy que celuy qui prie en public, doit faire demonstration exterieure de la reverence que les parolles qu'il profere demandent de luy; autrement il scandalize le prochain, qui n'est pas tenu de penser qu'il ayt de la religion en son interieur, voyant le mespris qu'il en fait en son exterieur. Je tiens pour moy, qu'on ne peut chanter sans peché, la version des Psalmes de Marot qui sont tous mal traduicts, et que c'est au moins une grande irreverence de les permettre dans vostre Eglise pretenduë reformée, parce qu'il n'y a ny esprit ny verité. *Spiritus est Deus*, *et eos qui adorant eum*, *in spiritu et veritate oportet adorare* (Joan. 4). Et en effect, dans ceste ridicule rimaillerie, bien souvent vous attribuez au Sainct-Esprit les conceptions de Marot, contre la verité; ainsi la bouche crie parmy les ruës et dans les cuisines: *O Seigneur! O Seigneur!* quoy que le cœur et l'esprit n'y soyent point, mais au trafic et au gain, comme dit Isaye (29). Vous vous eslancez de bouche vers Dieu, et le glorifiez de vos levres, mais vostre cœur est bien esloigné de luy, et vous le craignez selon les commandemens et la doctrine des hommes. Je confesse que cest inconvenient, de prier sans devotion, arrive bien souvent aux catholiques; mais ce n'est pas par l'adveu de l'Eglise : aussi je ne reprens pas maintenant les particuliers de vostre secte, comme particuliers, mais le corps de vostre doctrine, laquelle, par ses traductions et libertez, reduict en usage prophane ce qui devroit estre en tres-grande reverence. Lisez au chapitre 14 de la I. aux Corinthiens : *Mulier in Ecclesia taceat;* ce qui doit s'entendre aussi bien des Cantiques, que du reste des Escritures. Pour ce qui regarde nos religieuses, je vous respons qu'elles sont *in oratorio*, *non Ecclesia*, et qu'elles ne chantent point leurs offices en langue populaire, mais elles conservent en tout le respect qui est deu aux Escritures.

DISCOURS XXVII.

Refutation des objections des religionnaires, au discours precedent, sur le subjet des versions, et chants en langue vulgaire.

Nous examinons, Messieurs, en ce discours, ce que vous alleguez pour vostre deffense. S. Paul semble ordonner qu'on fasse le service en langue intelligible et populaire, principalement aux Corinthiens (I. Cor. 14); mais lisez bien, et vous verrez asseurement que pour cela il ne pretend pas qu'on diversifie le service en toutes sortes de langages; il entend seulement que les exhortations familieres et les expositions des Cantiques, qui se faysoient par les disciples qui avoient receu le don des langues, fussent interpretez, afin que l'Eglise fust instruicte des choses que l'on chantoit : *Et ideò, qui loquitur linguâ, oret et interpretetur.* Il veut que les loüanges qui se faysoient à Corinthe, fussent interpretées en langue grecque par ceux qui en avoient l'office, pour enseigner et consoler le peuple. Il estoit en effect bien raysonnable que ces expositions instructives se fissent en langue intelligible, et sur-le-champ par

maniere d'homelies et de catechisme; ce que l'Apostre semble monstrer evidemment, quand plus bas il adjouste : *Si ergo conveniat universa Ecclesia in unum, et omnes linguis loquantur, intrent autem idiotæ, aut infideles, nonne dicent quòd insanitis?* Et plus bas : *Sive lingua quis loquitur, secundum duos aut multos, et per partes unus interpretetur, si autem non fuerit interpres, taceat in Ecclesia, sibi autem loquatur et Deo.* Vous voyez, qu'il ne parle pas icy des offices solemnels, qui ne se faysoient en l'Eglise que par le pasteur; mais des cantiques qui se recitoient par le don des langues, et qui vouloient estre entendus *corde*. De vray, ne l'estant pas, cela destournoit l'assemblée, et ne servoit de rien. Plusieurs anciens Peres parlent de ces cantiques, et entre autres Tertullien (Apolog. 39), lequel, parlant de la saincteté des Apostres, et de la charité des anciens, dit : *Post manualem aquam, et lumina, ut quisque de scripturis sanctis, vel de proprio ingenio, potest provocatus in medium Deo canere.*

Quand le Prophete dit : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me,* cela s'entend de ceux qui chantent et qui prient en quel langage que ce soit, et qui parlent à Dieu par maniere d'acquit, sans reverence et sans devotion; non pas de ceux qui parlent en langage à eux incogneu, mais cogneu de l'Eglise, et qui neantmoins ont le cœur uny à Dieu.

Les Actes des Apostres nous apprennent à *loüer Dieu en toute langue :* aussi faut-il; mais, dans la ceremonie des offices solemnels et catholiques, il y faut une langue universelle et catholique, par laquelle *toute langue confesse, que le Seigneur Jesus-Christ est à la dextre de Dieu le Pere.*

Au Deuteronome, il est dit que les commandemens de Dieu ne sont pas secrets ny scellez (Deut. 30); le Psalmiste s'en desclare en ces termes : *Præceptum Domini lucidum. Lucerna pedibus meis verbum tuum* (Ps. 18 et 118). Tout cela va bien; mais il s'entend et se doit entendre de la predication publique et expliquée : *Quomodo credent sine prædicante?* Or tout ce que David, ce grand prophete, apporte, ne doit pas estre tiré indiscretement en consequence pour un chascun, ny pour un sens particulier.

Mais on objecte à tout propos : Ne dois-je pas chercher la viande de mon ame et de mon salut? Qui nye cela? il est vray neantmoins que les brebis ne vont pas d'elles-mesmes au pasturage, comme les vieilles oyes : n'est-ce pas le pasteur qui leur cherche le lieu, qui les y conduict et qui les y garde? Se mocqueroit-on pas du malade presomptueux, qui voudroit chercher sa santé dans Hyppocrate, sans l'ayde du medecin? ou de celuy qui voudroit chercher son droict en justice dans le code, sans s'addresser au juge? Cherchez, luy dira-t-on, vostre santé, mais par le moyen des expers; cherchez vostre droict et le procurez, mais par les mains du magistrat. *Mediocriter sanus intelligat, scripturarum expositionem ab iis esse petendam, qui earum sunt doctores*, dit saint Augustin (*De Morib. Eccl.*). S'il est vray que personne ne pourra treuver son salut, à moins de lire et d'entendre les Escritures, que deviendront tant de pauvres idiots? Certes, ils ont un bon remede, car ils treuvent et cherchent leur salut assez suffisamment, quand ils apprennent de

la bouche de leur pasteur le sommaire de ce qu'il faut croire, esperer, et aymer, de ce qu'il faut faire et demander à Dieu. Persuadez-vous qu'en fait de doctrine, il est vray ce que dit le Sage : *Melior est pauper, ambulans in simplicitate sua, quàm dives in pravis itineribus* (Prov. 28); et ailleurs : *Simplicitas justorum diriget eos* (C. 11); et : *Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter* (C. 10). Je ne pretens pas inferer, qu'il ne faille prendre la peyne d'entendre sa creance, mais seulement qu'on ne doit pas penser treuver de soy-mesme son salut et son pasturage, sans la conduitte de ceux que Dieu a constituez pour cest effect, selon le mesme Sage : *Ne innitaris prudentiæ tuæ, et ne sis sapiens apud temetipsum* (Prov. 3). Ce que ne font pas ceux qui se fondent sur leur seule suffisance, et qui veulent temerairement se mesler de cognoistre toute sorte de mysteres, sans observer l'ordre que Dieu a estably, puisqu'il en a fait entre nous les uns docteurs et les autres pasteurs; non tous et chascun pour soymesme. En verité, sainct Augustin (*Conf.*, l. 8) advoüera que sainct Anthoine, homme indocte, ne laissoit pas de sçavoir le chemin du paradis; au contraire, luy-mesme avec toute sa science en estoit bien loin, estant alors plongé dans les erreurs des Manicheens. Je veux achever ce discours par de bons tesmoignages de l'antiquité, et citer des exemples signalez, que je vous veux laisser en forme de conclusion.

Sainct Augustin monstre evidemment que le peuple n'entend pas tousjours ce qu'il prononce dans l'Église, et qui a besoin d'exposition et d'interprete : *Admonenda fuit charitas vestra, confessionem non esse semper vocem peccatoris; nam mox ut hoc verbum sonuit in lingua lectoris, secutus est etiam sonus tunsionis pectoris; audito, scilicet, quod Dominus ait,* Confiteor tibi, Pater, *in hoc ipso quod sonuit,* Confiteor, *pectora vestra tutudistis; tundere autem pectus, qui est, nisi aperire quod latet in pectore, et evidenti pulsu occultum castigare peccatum? quare hoc fecistis? nisi quia auditis,* Confiteor tibi, Pater : Confiteor, *audistis; qui est qui confitetur, non attendistis : nunc ergo advertite* (*De verb. Doni*). Voyez, Messieurs, comme le peuple oyoit la leçon publique de l'Evangile, et ne l'entendoit pas, sinon ce mot : *Confiteor tibi, Pater*, qu'il entendoit par equivoque et par coustume, parce qu'on le disoit au commencement des confessions auriculaires. Cela monstre sans doubte que la leçon se faysoit en latin, qui n'estoit pas leur langage vulgaire.

Mais ceux qui veulent voir l'estime que les catholiques ont tousjours faite de la saincte Escriture, et le respect qu'ils luy portoient, qu'ils admirent le grand et sainct cardinal Borromée, qui n'ouvroit et n'estudioit jamais ce livre sacré sans se mettre à genoüilx, luy semblant qu'il alloit ouyr parler Dieu visiblement, et que telle reverence estoit deuë à une si divine audience. Jamais peuple ne fut mieux instruict, eu esgard à la malice du tems, que le peuple de Milan sous ce sainct prelat; mais l'instruction du peuple fidelle ne vient pas à force de tracasser les sacrez escrits, et lisotter ceste divine parolle, ny à chanter çà et là par phantaysie et critiquerie les Psalmes de David; mais à les manyer, dire, ouyr et chanter mo-

destement, et prier Dieu, avec apprehension et vuë de la majesté de Dieu, à qui on parle, de qui on lit et recite la parolle, tousjours avec ceste Preface de l'ancienne Eglise : *Sursum corda.* Ce grand amy de Dieu, S. François d'Assise, à la glorieuse et saincte memoire duquel on celebroit hyer par tout le monde la feste anniversaire, nous monstroit un rare exemple de l'attention et reverence avec laquelle on doit prier Dieu. Voyez ce qu'en raconte le sainct et fervent docteur de l'Eglise, S. Bonaventure : *Solitus erat vir sanctus horas canonicas non minus timoratè persolvere, quàm devotè; nam, licet oculorum, stomachi, splenis et hepatis ægritudine laboraret, nolebat muro, vel parieti inhærere, dum psalleret, sed horas semper erectus, et sine strepitu, non gyrovagis oculis, nec cum aliqua syncopa persolvebat : si vere esset in itinere constitutus, figebat tunc temporis gressum; hujusmodi consuetudinem reverentem et sanctam propter pluviarum inundationem non omittens, dicebat enim : Si quietè corpus cibum suum convenit sumere, cum ipsa vermium esca communem, cum quanta tranquillitate accipere debet anima cibum vitæ æternæ?*

SECTION SECONDE.

DE L'AUTHORITÉ DES TRADITIONS.

DISCOURS XXVIII.

Que l'Eglise des pretendus reformez a violé entierement les traditions apostoliques qui sont la seconde regle de la foy chrestienne.

Tout le secret de ceste controverse consiste à bien sçavoir ce que nous entendons icy par les traditions apostoliques; voicy les parolles expresses du sainct Concile de Trente, sess. IV, parlant de la verité et integrité de la discipline chrestienne et evangelique. *Prospiciens (sancta Synodus) veritatem, et disciplinam contineri in libris scriptis, et sine scripto traditionibus, quæ ab ipsius Christi ore ab Apostolis acceptæ, vel ab ipsis Apostolis, Spiritu sancto dictante, quasi per manus traditæ, ad nos usque perneverunt; orthodoxorum exempla patrum secuta, omnes libros tàm veteris, quàm novi Testamenti (cum utriusque unus Deus sit author) nec non traditiones ipsas, tum ad fidem, tum ad mores pertinentes, tanquam vel ore tenus à Christo vel à Spiritus sancto dictatas, et continua successione in Ecclesia Catholica servatas, pari pietatis affectu, ac reverentia suscipit, et veneratur.* Voylà à la verité un decret digne d'une assemblée qui pouvoit dire : *Visum est Spiritui Sancto et nobis;* car il n'y a presque pas un mot qui ne porte coup sur les adversaires, et qui ne leur leve toutes les armes offensives et deffensives. Car, de quoy leur profittera desormais de crier : *In vanum colunt me, docentes mandata et doctrinas hominum* (Is. 29); *Irritum fecistis mandatum Dei, propter traditionem vestram* (Matth. 15); *Ne intendas fabulis Judaïcis* (Tit. 1), *Æmulator exis-*

tens paternarum mearum traditionum (Gal. 1); *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, et inanem fallaciam, secundum traditionem hominum* (Colos. 2); *Redempti estis de vana vestra conversatione paternæ traditionis* (I. Pet. 1) ? Tout cecy, Messieurs, n'est point à propos, puisque le concile proteste clairement que les traditions qu'il reçoit, ne sont ny traditions ny doctrine venuës des hommes; mais *ab ipsius Christi ore ab apostolis acceptæ, vel ab ipsis apostolis, Spiritu Sancto dictante, quasi per manus traditæ, ad nos usque pervenerunt.* Ce sont donc les pures parolles de Dieu, et de la doctrine du Sainct-Esprit, non pas des hommes; et en ce poinct vous verrez equivoquer presque tous vos ministres, faysant de grandes harangues pour monstrer qu'il ne faut pas mettre en comparayson la Tradition humaine avec l'Escriture; mais à quel subjet crier tout cela, sinon pour embarrasser les pauvres auditeurs? nous en demeurons d'accord, car jamais nous n'avons authorisé les traditions qui n'ont point d'adveu. Ils produisent contre nous ce que S. Paul escrit à son Timothée : *Omnis scriptura divinitùs inspirata, utilis est ad docendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia, ut perfectus sit homo Dei, ad omne bonum opus instructus* (II. Tim. 3). A qui est-ce qu'ils en veulent? c'est une querelle d'allemand; car qui nye la tres-excellente utilité de l'Escriture, sinon les Huguenots, qui en levent des plus belles pieces, comme des choses vaines? Elles sont tres-utiles certes, et ce n'est pas une petite faveur que Dieu nous a faite, de les nous conserver parmy tant de persecutions; mais l'utilité de l'Escriture ne rend pas les sainctes Traditions inutiles, non plus que l'usage d'un œil, d'une jambe, d'une aureille ou d'une main, ne rend pas l'autre inutile. Le concile dit : *Omnes libros tam veteris, quàm novi Testamenti, nec non traditiones ipsas, pari pietatis affectu, ac reverentia suscipit et veneratur.* Ne voicy pas une belle façon de raysonner? La foy profitte, cela est veritable: donc les bonnes œuvres ne profittent de rien: quelle logique? De mesme : *Multa quidem et alia signa fecit Jesus, quæ non sunt scripta in libro hoc. Hæc autem scripta sunt ut credatis, quod Jesus est Dei filius, et ut credentes, vitam habeatis in nomine ejus* (Joan. 20). Donc il n'y a rien autre à croire que cela? O la belle consequence! Nous sçavons bien que, *quæcumque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt;* mais cela empesche-t-il que les Apostres ne preschent, *hæc scripta sunt, ut credatis, quod Jesus est Filius Dei?* Cela ne suffit pas tout seul, car *quomodo credent sine prædicante?* Les Escritures sont données pour nostre salut, mais non pas les Escritures seules; les Traditions y tiennent leur place : les oyseaux ont l'aisle droicte pour voler, donc l'aisle gauche ne sert de rien? l'une ne va pas sans l'autre. Je laisse à part les responses particulieres : car S. Jean ne parle que des miracles qu'il avoit à escrire, et qu'il croyoit suffire pour preuver la divinité du Fils de Dieu. Quand ils produisent ces parolles : *Non addetis ad verbum quod ego præcipio vobis, nec auferetis ab eo* (Deut. 4); *Sed licet nos aut Angelus de cælo evangelizet vobis, præterquàm quod evangelizavimus vobis, anathema sit* (Gal. 1), ils ne disent rien contre le concile, qui dit expressement que la doctrine

evangelique ne consiste pas seulement aux Escritures, mais encore aux Traditions. L'Escriture est Evangile, mais elle n'est pas tout l'Evangile, car les Traditions sont l'autre partie : qui enseignera donc autre chose, que ce qu'ont enseigné les Apostres, maudit soit-il; mais les Apostres ont enseigné par escrit et par tradition, et tout cela est Evangile et de l'Evangile.

Apres tout, Messieurs, si vous considerez de pres comme le Concile apparie les Traditions avec les Escritures, vous verrez qu'il ne reçoit point du tout les Traditions contraires à l'Escriture; car il reçoit la Tradition et l'Escriture avec pareil honneur, parce que l'un et l'autre sont des ruisseaux tres-doux et tres-purs, qui sont partis d'une mesme bouche de Nostre Seigneur, comme d'une vive fontaine de sapience, et partant elles ne peuvent luy estre contraires, puisqu'elles sont de mesme goust et qualité; et se joignant ensemble, elles arrousent gayement cest arbre sainct du Christianisme : *Quod fructum suum dabit in tempore suo.*

Nous appellons donc Tradition apostolique, toute doctrine, soit de la foy, soit à l'esgard des mœurs, que Nostre Seigneur a enseignée de sa propre bouche, ou par la bouche de ses Apostres, laquelle n'estant point escrite dans les livres canoniques, a esté de main en main conservée jusques à nous, ayant passé sans alteration de siecle en siecle, par une continuelle succession dans l'Eglise. En un mot, c'est la parolle d'un Dieu vivant, imprimée, non sur le papier, mais sur la carte blanche et animée des cœurs des fidelles. Ce n'est donc pas une vaine tradition des ceremonies, ny un certain ordre exterieur, arbitraire, politique, et de bienseance; mais, comme dit le sainct Concile, un usage estably en uniformité de doctrine, qui appartient à la foy mesme et aux mœurs; quoy qu'à l'esgard des Traditions qui concernent les mœurs, il y en a qui nous obligent tres-estroitement, et d'autres qui ne nous sont proposées que par le conseil et pour le mieux; et celles-cy n'estant pas observées, ny en tous lieux, ny en tout tems, ny de toutes personnes, ne nous rendent pas coupables, pourveu qu'elles soyent appreuvées et prisées comme sainctes, et ne soyent temerairement mesprisées.

DISCOURS XXIX.

Qu'il y a des Traditions apostoliques en l'Eglise orthodoxe.

Hé de grace! Messieurs, ne confessons-nous pas aussi bien que vous, que la saincte Escriture est une doctrine tres-excellente et tres-utile? Elle est escrite, afin que nous croyions, rien ne luy peut estre contraire, que le mensonge et l'impieté; mais, pour mieux establir les veritez, il ne faut pas rejetter ce poinct de religion, que les Traditions sont tres-utiles, données pareillement afin que nous croyions : rien ne leur est contraire que l'impieté et le mensonge. Et en effect, pour establir une verité, il ne faut jamais destruire l'autre : l'Escriture est utile pour enseigner; apprenez donc de l'Escriture mesme, qu'il faut recevoir avec honneur la creance des sainctes Traditions. S'il ne faut rien adjouster à ce que Nostre Seigneur a commandé, citez le lieu où il a commandé qu'on rejettast les Traditions apostoliques? pourquoy adjoustez-vous cecy

à ses parolles? où est-ce que Nostre Seigneur l'a jamais enseigné? tant s'en faut qu'il ayt jamais commandé le mespris des Traditions apostoliques, que mesme il n'a pas voulu mespriser aucune des veritables Traditions de la loy. O prophetes nouveaux, nouveaux interpretes du monde, courez et parcourez tout l'Evangile, vous ny verrez rien censeurer que les Traditions humaines et contraires à l'Escriture. Que si Nostre Seigneur ny ses Apostres ne se sont jamais desclarez contre les bonnes Traditions, et s'ils ne l'ont jamais escrit, pourquoy nous evangelisez-vous ceste doctrine? Au contraire, ils deffendent de biffer et tronquer aucune chose de l'Escriture; pourquoy donc voulez-vous lever les Traditions qui sont si expressement authentiques dans les livres sacrez?

N'est-ce pas la saincte Escriture qui dit en sainct Paul : *Itaque, fratres, tenete traditiones, quas accepistis, sive per Sermonem, sive per Epistolam* (II. Thessal. 2); *hinc patet, quod non omnia per Epistolam tradiderunt Apostoli, sed multa etiam sine litteris; eadem vero fide digna sunt, tam ista quàm illa,* dit saint Hierosme en son commentaire sur ce lieu; ce que sainct Jean mesme confirme : *Multa habens scribere vobis, nolui per cartham, et atramentum, spero enim me futurum apud vos, et os ad os loqui* (II. Joan. 12). C'estoient choses tres-dignes d'estre escrites, neantmoins cest Apostre ne l'a pas fait, mais il les a dites simplement, et au lieu d'Escriture il en a laissé la Tradition : *Formam habe sanorum verborum quæ à me audisti, bonum depositum custodi,* disoit sainct Paul à son Timothée (II. Timoth. 1). N'estoit-ce pas luy recommander la parolle apostolique non escrite? et cela s'appelle Tradition. Plus bas : *Quæ audistis à me per multos testes, hæc commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt et alios docere.* Est-il rien de plus clair pour authoriser la Tradition? Voylà la forme, l'Apostre parle, les tesmoins le rapportent, sainct Timothée le doit enseigner à d'autres, et ceux-là aux autres; ne voylà pas une saincte substitution, et fidei-commis spirituel, pour toute l'Eglise?

Le mesme Apostre loüe grandement les Corinthiens, de l'observation des Traditions : *Quod per omnia memores estis, et sicut tradidi vobis, præcepta mea servatis* (I. Cor. 11). Si cela estoit escrit par sainct Paul en la seconde des Corinthiens, on pourroit dire pour objection, que par ses commandemens, il entend ceux qui sont escrits en la premiere, quoy que le sens seroit forcé (car à celuy qui ne peut marcher, toute ombre sert); mais cecy est escrit en la premiere lettre, où il ne parle d'aucun Evangile, et il ne l'appelleroit pas *Præcepta mea.* Qu'estoit-ce donc? sinon une doctrine apostolique non escrite, que nous appellons Tradition? à la fin de la lettre, il leur dit : *Cœtera, cum venero, disponam.* Il nous laisse à conclurre tres-raysonnablement, qu'il leur devoit enseigner plusieurs choses bien remarquables, et neantmoins nous n'en avons aucun escrit ailleurs; sera-t-il bon de dire, que tout cela est perdu pour l'Eglise? Non certes, il suffit qu'il nous soit venu par la Tradition, autrement l'Apostre ne l'eust pas refusé à la posterité, et l'eust escrit, sans doubte, pour nostre instruction. Lorsque le Fils de Dieu dit aux Apostres : *Multa habeo vobis dicere, quæ non potestis portare modo,* je vous demande en quel tems il leur a dit les

choses qu'il avoit à leur dire? ou ce fut apres sa resurrection, durant les quarante jours qu'il fut avec eux, ou en la venuë du Sainct-Esprit. Mais apres tout, que sçavons-nous ce qu'il comprenoit sous ceste parolle : *Multa habeo*, etc. Sçavons-nous si tout est escrit? Il est bien dit qu'il fut quarante jours avec eux, et qu'il leur enseigna les veritez du royaume des cieux; mais nous n'avons ny toutes ses apparitions, ny toutes les choses qu'il leur disoit dans ses entretiens.

TROISIESME PARTIE.

DES SECONDES REGLES DE LA FOY

QUI SONT LES REGLES D'APPLICATION.

SECTION PREMIERE.

DE L'AUTHORITÉ, DIGNITÉ, ET PREEMINENCE DU SIEGE DE S. PIERRE EN SA PERSONNE ET EN SES SUCCESSEURS.

DISCOURS XXX.

De la premiere promesse faite à sainct Pierre.

QUAND Nostre Seigneur impose un nom aux hommes, il leur fait tousjours quelque grace particuliere, selon le nom qu'il leur baille : s'il change le nom à ce grand pere des croyans, et d'Abram le fait Abraham, aussi de pere esleu il le fait pere de multitude, apportant la rayson tout incontinent. *Appellaberis Abraham, quia Patrem multarum gentium constitui te.* Et changeant celuy de Sarai en Sara, de dame particuliere qu'elle estoit chez Abraham, il la rend dame des nations et peuples qui devoient naistre d'elle. S'il change Jacob en Israël, la rayson en est relatée sur-le-champ : *Parce que, si tu as esté puissant contre Dieu, combien plus surmonteras-tu les hommes?* Si que Dieu, par les noms qu'il impose, ne marque pas seulement les choses nommées, mais nous instruict de leurs qualitez et conditions; tesmoins les anges, qui ne portent point de nom que selon leurs charges, et sainct Jean-Baptiste, qui porte la grace en son nom, qu'il annonça en sa predication : ce qui est ordinaire à ceste langue des Israëlites. L'imposition de nom en sainct Pierre n'est pas un petit argument de l'excellence particuliere de sa charge, selon la rayson mesme que Nostre Seigneur y attacha : *Tu es Petrus*, etc.

Mais quel nom luy donne-t-il? un nom pleyn de majesté, non vulgaire, ny trivial, mais qui ressent la superiorité et authorité, semblable à celuy d'Abraham mesme. Car si Abraham fut ainsi appellé, parce qu'il devoit estre pere de plusieurs peuples, sainct Pierre a receu ce nom, parce que sur luy, comme sur une pierre ferme, devoit estre fondée la multitude des chrestiens. Et c'est pour

ceste ressemblance que sainct Bernard appelle la dignité de sainct Pierre, patriarchat d'Abraham (*De consid.*, l. 2, c. 8).

Quand Isaïe (51) veut exhorter les Juifs par l'exemple d'Abraham leur tige, il appelle Abraham, pierre, *attendite ad Abraham, ad Petram unde excisi estis; attendite ad Abraham Patrem vestrum*; où il fait voir que ce nom de Pierre rapporte fort bien à l'authorité paternelle. Ce nom est l'un de ceux de Nostre Seigneur (Eph. 2; Psal. 117; I. Cor. 10). Car quel autre nom treuvons-nous attribué plus frequemment au Messie que celuy de Pierre. Ce changement doncques et ceste imposition de nom est tres-considerable; car les noms que Dieu donne sont mouelleux et massifs [1]. Il communique son nom à sainct Pierre, il luy a doncques communiqué quelques qualitez sortable au nom (I. Cor. 3). Nostre Seigneur est appellé principalement *Pierre*, parce qu'il est fondement de l'Eglise et pierre angulaire, l'appuy et la fermeté de cest edifice spirituel: aussi a-t-il desclaré que sur sainct Pierre seroit edifiée son Eglise, et qu'il l'affermiroit en la foy : *Confirma fratres tuos.* Je sçay bien qu'il imposa nom aux deux freres Jean et Jacques, *Boanerges* (Marc. 3), enfans de la Tonnerre; mais ny ce nom n'est point nom de superiorité au commandement, ains d'obeyssance, ny propre au particulier, mais commun à deux, ny ne semble pas qu'il leur fust permanent, puisque jamais ils n'en sont appellez depuis, mais que ce fut plutost un tiltre de loüange, à cause de l'excellence de leur predication. Mais en sainct Pierre, il donne un nom permanent, pleyn d'authorité, et qui luy est si particulier, que nous pouvons bien dire : Auquel des autres a-t-il dit : *Tu es Pierre*, pour monstrer que sainct Pierre a esté superieur aux autres.

Mais je vous adviseray que Nostre Seigneur n'a pas changé le nom de sainct Pierre, mais a seulement joinct un nouveau nom à l'ancien qu'il avoit. Peut-estre afin qu'il se ressouvint en son authorité de ce qu'il estoit, de son estoc, et que la majesté du second nom fut attemperée par l'humilité du premier. Et que si le nom de Pierre le nous faysoit recognoistre pour chef, le nom de Simon nous advisoit qu'il n'estoit pas chef absolu, mais chef obeyssant, subalterne, et maistre valet. Il me semble que sainct Basile donna atteinte à ce que je dy, quand il dit (*Homil. 3, de Pœnit.*) : *Petrus* 3° *abnegavit, et collocatus es in fundamento. Petrus jam antea dixerat, et beatus pronunciatus fuerat; dixerat : Tu es Filius Dei excelsi, et vicissim audierat se esse Petrum, ita laudatus a Domino; licet enim Petra esset, non tamen Petra erat : nam Christus vere est immobilis Petra; Petrus vero propter Petram. Axiomata* [2] *namque sua Christus largitur aliis, largitur autem ea non evacuatus, sed nihilominus habens. Petra est, et Petram fecit, quæ sua sunt largitur servis suis, argumentum hoc est opulenti habere videlicet et aliis dare.* Ainsi parle sainct Basile.

Qu'est-ce qu'il dit? trois choses; mais il les faut considerer l'une apres l'autre : *Tu es Petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* Et

[1] Ce ne sont pas des noms *creux*, sans signification et sans portée.
[2] *Nonnunquam.*

tibi dabo claves regni cœlorum, quodcumque, etc. (Matth. 16) : Qu'il estoit pierre ou rocher, et sur ce rocher ou ceste pierre il edifieroit son Eglise.

Mais nous voicy en difficulté, car on accorde bien que Nostre Seigneur ayt parlé à sainct Pierre, et de sainct Pierre jusques icy, *et super hanc Petram*, mais que par ces parolles, il ne parle plus de sainct Pierre. Or, je vous prie, quelle apparence y a-t-il que Nostre Seigneur eust fait ceste grande preface : *Beatus es, Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est; et ego dico tibi*, pour ne dire autre sinon que *Tu es Petrus*, puis changeant tout à coup de propos, il allast parler d'autre chose? et puis quand il dit : *Et sur ceste pierre j'edifieray mon Eglise*, ne voyez-vous pas qu'il parle notoirement de la pierre de laquelle il avoit parlé precedemment? et de quelle autre pierre avoit-il parlé, que de Simon, auquel il avoit dit : *Tu es Pierre?* Mais voicy l'equivoque qui peut faire scrupule à vos imaginations, c'est que peut-estre pensez-vous que comme Pierre est maintenant un nom propre d'homme, il le fust aussi alors, et que partant nous passions la signification de Pierre, à la pierre par equivoque du masculin au feminin. Mais nous n'equivoquons point icy, car ce n'est qu'un mesme mot, et prins sous la mesme signification. Quand Nostre Seigneur a dit à Simon : *Tu es Pierre*, et quand il a dit : *Et sur ceste pierre j'edifieray mon Eglise*, ce mot de *pierre* n'estoit pas un nom propre d'homme, mais seulement il fut approprié à Simon Barjona. Ce que vous entendrez bien mieux, si on le prend au langage auquel Nostre Seigneur le dit; il ne parloit pas latin, mais syriaque. Il l'appella doncques non pas Pierre, mais Cephas, en ceste façon : Tu es Cephas, *et super hoc Cephas ædificabo;* comme qui diroit en latin : *Tu es saxum, et super hoc saxum*, ou en françois : Tu es rocher, et sur ce rocher j'edifieray mon Eglise. Maintenant quel doubte reste-t-il, que ce n'est qu'un mesme auquel il a dit : Tu es roche, et du quel il dit : Et sur ceste roche? Certes, il ne s'estoit point parlé d'autre Cephas en tout ce chapitre-là, que de Simon. A quel propos doncques allons-nous rapporter ce relatif, *hanc*, à un autre Cephas que celuy qui est immediatement precedent?

Vous me direz : Ouy, mais le latin dit : *Tu es Petrus*, et non : *Tu es Petra;* or ce relatif *hanc*, qui est feminin, ne se sçauroit rapporter à *Petrus* qui est masculin. Certes, la version latine a assez d'autres argumens pour faire cognoistre que ceste pierre n'est autre que sainct Pierre, et partant pour accommoder le mot à la personne à qui on le bailloit pour nom, qui estoit masculine. Il luy a baillé une terminaison de mesme à l'imitation du grec qui avoit mis : *Tu es πέτρος, et super hanc*, τῇ πέτρᾳ, mais il ne reüssit pas si heureusement en latin qu'en grec, parce qu'en latin *Petrus* ne veut pas *petra*, mais en grec πέτρα et πέτρος n'est qu'une mesme chose, comme en françois *rocher* et *roche* dit le mesme, si bien que s'il falloit approprier ou l'un ou l'autre à un homme, je luy appliquerois plutost le nom de *rocher* que de *roche*, pour la correspondance du mot masculin à la personne masculine. Il reste que je vous die sur ceste interpretation qu'il n'y a personne qui doubte

que Nostre Seigneur n'eust appellé sainct Pierre *Cephas* (car sainc Jean le monstre tres-expressement, et sainct Paul aux Galates), r que Cephas veuille dire une *pierre* ou un *rocher*, ainsi que dit sainc Hierosme.

Enfin, pour vous monstrer que c'est bien de sainct Pierre duque il dit *et super hanc petram*, je produy les parolles suivantes. Ca c'est tout un de luy promettre les clefs du royaume des cieux, et d luy dire *super hanc petram*, et neantmoins nous ne pouvons pa doubter que ce ne soit sainct Pierre auquel il promet les clefs d royaume des cieux, puisqu'il dit clairement : *Et tibi dabo clave regni cœlorum*. Si doncques nous ne voulons descoudre ceste piec de l'Evangile d'avec les parolles precedentes et les suivantes, pou la joindre ailleurs à nostre poste, nous ne pouvons croire que toι cecy ne soit dit à sainct Pierre, et de sainct Pierre : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam;* ce que la vray et pure Eglise catholique, mesme selon la confession des ministre a advoüé haut et clair en l'assemblée de 630 evesques au Concil de Chalcedoine, act. 3.

Voyons maintenant combien valent ces parolles, et ce qu'elle importent. On sçayt que ce qu'un chef est au corps d'un vivant, l racine l'est à un arbre, le fondement l'est en un bastiment. Nostı Seigneur doncques, qui compare son Eglise à un edifice, quand dit qu'il l'edifiera sur sainct Pierre, il monstre que sainct Pierre e sera la pierre fondamentale, la racine de ce precieux arbre, *le ch de ce beau corps*.

La pierre sur laquelle on releve l'edifice, c'est la premiere; le autres s'affermissent sur elle : celles qu'elle ne soustient ne soı pas de l'edifice. On peut bien remuer les autres pierres sans que l bastiment tombe; *mais qui leve la fondamentale, renverse l mayson*. Les François appellent la mayson l'*edifice*, et la famill encore, pour ceste proportion, que comme une mayson n'est autı qu'un assemblage de pierres et autres materiaux fait avec ordre dependance et mesure, ainsi une famille n'est autre qu'un assem blage de gens avec ordre et dependance les uns des autres. C'e à ceste similitude que Nostre Seigneur appelle son Eglise *edifice* duquel faysant sainct Pierre le fondement, il le fait chef et supe rieur de ceste famille.

Par ces parolles, Nostre Seigneur monstre la perpetuité et immo bilité de ce fondement. La pierre sur laquelle on releve l'edific c'est la premiere; les autres s'affermissent sur elle. On peut bie remüer les autres pierres sans ruyner l'edifice; mais qui leve l fondamentale renverse la mayson. Si doncques les portes d'enfe ne peuvent rien contre l'Eglise, elles ne peuvent rien contre so fondement et chef, lequel elles ne sçauroient lever et renverse qu'elles ne mettent sens dessus dessous tout le bastiment : ce qu seroit contre la promesse de Jesus-Christ.

Une des differences qu'il y a entre sainct Pierre et luy, est mons trée. Car Nostre Seigneur est fondement et fondateur, fondement e edificateur; mais sainct Pierre n'est que fondement : Nostre Sei gneur en est le maistre et seigneur en proprieté; sainct Pierre en seulement l'œconomie, de quoy nous dirons cy-apres.

Par ces parolles, Nostre Seigneur monstre que les pierres qui ne sont posées et arrestées sur ce fondement ne sont point de l'Eglise, quoy qu'elles se treuvent à cest edifice.

DISCOURS XXXI.

Resolution sur une difficulté.

MAIS une grande preuve du contraire, ce semble aux adversaires, c'est que, selon sainct Paul (I. Corinth. 3), *fundamentum aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus*, et selon le mesme nous sommes domestiques de Dieu, *super ædificati supra fundamentum Apostolorum et Prophetarum ipso summo angulari lapide Christo Jesu* (Ephes. 2). Et en l'Apocalypse, la muraille de la saincte cité avoit douze fondemens, et en ces douze fondemens le nom des douze Apostres. Si doncques, disent-ils tous les douze Apostres sont fondement de l'Eglise, comment attribuez-vous ce tiltre à sainct Pierre en particulier? Et si sainct Paul dit que personne ne peut mettre autre fondement que Nostre Seigneur, comment osez-vous dire que par ces parolles : *Tu es Pierre, et sur ceste pierre j'edifieray mon Eglise*, sainct Pierre ayt esté estably pour fondement de l'Eglise? Que ne dites-vous plutost, dit Calvin, que ceste pierre sur laquelle l'Eglise est fondée, n'est autre que Nostre Seigneur? que ne dites-vous pas plutost, dit Luther, que c'est la confession de foy que sainct Pierre avoit faite? Mais à la verité ce n'est pas une bonne façon d'interpreter l'Escriture que de renverser l'un des passages par l'autre, ou le tirer par une intelligence forcée à un sens estrange et mal advenant. Il faut y laisser tant qu'on peut la naïfveté et suavité du sens qui s'y presente. En ce cas doncques, puisque nous voyons que l'Escriture nous enseigne qu'il n'y a point d'autre fondement que Nostre Seigneur, et que la mesme nous enseigne clairement que sainct Pierre l'est encore, et plus oultre encore que tous les Apostres le sont, il ne faut pas refuser le premier enseignement pour le deuxiesme, ny le deuxiesme pour le troisiesme, ains les laisser tous trois en leur entier. Ce qui se fera aysement, si nous considerons ces passages à la bonne foy et franchement.

Et pour vray Nostre Seigneur est l'unique fondement de l'Eglise : c'est le fondement de nostre foy, de nostre esperance et charité; c'est le fondement de la valeur des sacremens, et de nostre felicité; et c'est encore le fondement de toute l'authorité et l'ordre ecclesiastique, et de toute la doctrine et administration qui s'y fait. Qui doubta jamais de cela? Mais, me dit-on, s'il est unique fondement, comment est-ce que vous mettez encore sainct Pierre pour fondement? Vous nous faites tort; nous ne le mettons pas pour fondement : celuy-là oultre lequel on n'en peut point mettre d'autre, l'a mis luy-mesme. Que si Nostre Seigneur est vray fondement de l'Eglise, comme il est, il faut croire que sainct Pierre l'est encore, puisque Nostre Seigneur l'a mis en ce rang. Que si quelque autre que Nostre Seigneur mesme luy eust donné ce grade, nous crierions tous avec vous : *Nemo potest aliud fundamentum ponere præter*

id quod positum est. Et puis, avez-vous bien consideré ces parolles de sainct Paul? Il ne veut pas qu'on recognoisse autre fondement que Nostre Seigneur, mais ny sainct Pierre, ny les autres Apostres ne sont pas fondemens oultre Nostre Seigneur, ains sous Nostre Seigneur : leur doctrine n'excelle pas oultre celle de leur maistre, mais elle est celle-là mesme de leur maistre. Ainsi la supresme charge qu'eut sainct Pierre en l'Eglise militante, à rayson de laquelle il est appellé *fondement de l'Eglise*, comme chef et gouverneur, n'est pas autre que l'authorité de son maistre, ains n'est qu'une participation d'icelle, si que luy-mesme n'est pas fondement de ceste hierarchie oultre Nostre Seigneur, mais plutost en Nostre Seigneur : comme nous l'appellons *tres-sainct Pere en Nostre Seigneur*, hors duquel il ne seroit rien.

Certes, nous ne recognoissons point d'authorité seculiere autre que celle de Son Altesse [1], mais nous en recognoissons bien plusieurs sous icelle, lesquelles ne sont pas proprement autres que celle de Son Altesse, puisqu'elles en sont seulement certaines portions et participations. Enfin, interpretons passage par passage. Sainct Paul vous semble-t-il pas se faire assez entendre quand il dit : *Vous estes suredifiez sur les fondemens des Prophetes et Apostres?* Mais, afin qu'on sceust que ces fondemens n'estoient pas oultre celuy qu'il preschoit, il adjouste : *Ipso summo angulari lapide Christo Jesu.* Nostre Seigneur doncques est fondement et sainct Pierre aussi, mais avec une si notable difference, qu'au prix de l'un, l'autre peut estre dyt ne l'estre pas. Car Nostre Seigneur est fondement et fondateur, fondement sans autre fondement de l'Eglise naturelle, mosaïque et evangelique, fondement perpetuel et immortel, fondement de la militante et triomphante, fondement de soy-mesme, fondement de nostre foy, esperance et charité, et de la valeur des sacremens.

Sainct Pierre est fondement, non fondateur de toute Eglise; fondement, mais fondé sur un autre fondement qui est Nostre Seigneur; fondement de la seule Eglise evangelique; fondement subjet à succession; fondement de la militante, non de la triomphante; fondement par participation, fondement ministerial, non absolu; enfin, administrateur et non seigneur, et nullement fondement de nostre foy, esperance et charité, ny de la valeur des sacremens. Ceste si grande difference fait qu'en comparayson l'un ne soit pas appellé fondement au prix de l'autre, qui neantmoins prins à part peut estre appellé *fondement*, afin de laisser lieu à la proprieté des parolles sainctes. Ainsi qu'encore qu'il soit le Bon Pasteur (Ephes. 4), il ne laisse de nous en donner sous luy, entre lesquels et sa Majesté il y a une si grande difference que luy-mesme monstre qu'il est le seul Pasteur (Joan. 10).

Tout de mesme ce n'est pas bien philosopher de dire : Tous les Apostres en general sont appellez *fondemens de l'Eglise*, doncques sainct Pierre ne l'est que comme les autres. Au contraire, puisque Nostre Seigneur a dit en particulier, et en termes particuliers, à sainct Pierre, ce qui est dit par apres en general des autres, il

[1] Le duc de Savoye.

faut conclurre qu'il y a en sainct Pierre quelque particuliere propriété de fondement, et qu'il a esté luy en particulier ce que tout le college a esté ensemble. Toute l'Eglise a esté fondée sur tous les Apostres, et toute sur sainct Pierre en particulier. C'est doncques sainct Pierre qui en est le fondement prins à part, ce que les autres ne sont pas. Car à qui a-t-il jamais esté dit : *Tu es Pierre*, etc. Ce seroit violer l'Escriture, qui diroit que tous les Apostres en general n'ont pas esté fondemens de l'Eglise. Ce seroit aussi la violer, qui nyeroit que sainct Pierre ne l'eust esté particulierement. Il faut que la parolle generale sortisse son effect general, et la particuliere le particulier, afin que rien ne demeure inutile et sans mystere en des si mysterieuses Escritures. Voyons seulement à quelle rayson generale tous les Apostres sont appellez *fondemens de l'Eglise;* et c'est parce que ce sont eux qui, par leur predication, ont planté la foy et doctrine chrestienne, en quoy s'il faut donner quelque prerogative à quelqu'un des Apostres, ce sera à celuy-là qui disoit : *Abundantius illis omnibus laboravi* (I. Cor. 15).

Et c'est ainsi que s'entend le lieu de l'Apocalypse. Car les douze Apostres sont appellez *fondemens de la celeste Hierusalem,* parce qu'ils ont esté les premiers qui ont converti le monde à la religion chrestienne, qui a esté comme jetter les fondemens de la gloire des hommes et la semence de leur bien-heureuse immortalité. Mais le lieu de sainct Paul semble ne s'entendre pas tant de la personne des Apostres que de leur doctrine : car il n'est pas dit que nous soyons suredifiez sur les Apostres; mais sur le fondement des Apostres, c'est-à-dire, sur la doctrine qu'ils ont annoncée : ce qui est aysé à recognoistre, puisqu'il ne dit pas seulement que nous sommes sur le fondement des Apostres, mais encore des prophetes, et nous sçavons bien que les prophetes n'ont pas esté autrement fondemens de l'Eglise evangelique que par leur doctrine. Et en cest endroict tous les Apostres semblent aller à pair, si sainct Jean, et sainct Paul ne precedent pour l'excellence de leur theologie. C'est donc de ce costé que tous les Apostres sont fondemens de l'Eglise. Mais, en l'authorité et gouvernement, sainct Pierre a devancé tous les autres, d'autant que le chef surpasse les membres. Car il a esté constitué pasteur ordinaire et supresme chef de l'Eglise; les autres ont esté pasteurs deleguez et commis avec autant pleyn pouvoir et authorité sur tout le reste de l'Eglise que sainct Pierre, sauf que sainct Pierre estoit leur chef de tous, et leur pasteur, comme de tout le Christianisme. Ainsi furent-ils fondemens de l'Eglise avec luy esgalement, quant à la conversion des ames, et par doctrine; mais, quant à l'authorité et gouvernement, ils le furent inesgalement, puisque sainct Pierre estoit le chef ordinaire, non-seulement du reste de toute l'Eglise, mais des Apostres encore. Car Nostre Seigneur avoit edifié sur luy toute son Eglise, de laquelle ils estoient non-seulement parties, mais les principales et nobles parties. *Licet super omnes Apostolos, ex æquo Ecclesiæ fortitudo solidetur,* dit sainct Hierosme, *tamen inter duodecim unus eligitur ut, capite constituto, schismatis tollatur occasio. Sunt quidem*, dit sainct Bernard à son Eugene, et nous en pouvons autant dire de sainct Pierre, par mesme rayson, *sunt alii cæli? jani-*

tores, et gregum pastores, sed tu tanto gloriosius, quanto differentius nomen hæreditasti.

DISCOURS XXXII.

De la seconde promesse faite à sainct Pierre : « Et je te donneray les clefs du royaume des cieux. »

Il fasche tant aux adversaires qu'on leur propose le siege de sainct Pierre comme une saincte pierre de tousche à laquelle il faille faire l'espreuve des intelligences, imaginations, et phantaysies qu'ils font ès Escritures, qu'ils renversent le ciel et la terre, pour nous oster des mains *les expresses parolles de Nostre Seigneur par lesquelles* Nostre Seigneur, ayant dit à sainct Pierre qu'il edifieroit sur luy son Eglise, afin que nous sceussions plus particulierement ce qu'il vouloit dire, il poursuit en ces termes : *Et tibi dabo claves regni cœlorum.* On ne sçauroit parler plus clairement; il avoit dit : *Beatus es, Simon Barjona, quia caro, etc. Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et tibi dabo, etc.* Ce *tibi dabo* se rapporte à celuy-là mesme auquel il avoit dit, *Et ego dico tibi;* c'est doncques à sainct Pierre. Mais les ministres taschent tant qu'ils peuvent de troubler si bien la claire fontaine de l'Evangile, que sainct Pierre n'y puisse plus treuver ses clefs, et à nous degouster d'y boire l'eau de la saincte obeyssance qu'on doit au vicaire de Nostre Seigneur.

Et partant ils se sont advisez de dire que sainct Pierre avoit receu ceste promesse de Nostre Seigneur au nom de toute l'Eglise, sans qu'il y ayt receu aucun privilege particulier en sa personne. Mais si cecy n'est violer l'Escriture, jamais homme ne la viola. Car n'estoit-ce pas à sainct Pierre à qui il parloit, et comme pouvoit-il mieux exprimer son intention que de dire : *Et ego dico tibi, dabo tibi?* et puisqu'immediatement il venoit de parler de l'Eglise, ayant dit : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam;* qui l'eust gardé de dire : *Et illi dabo claves regni,* s'il les eust voulu donner à toute l'Eglise immediatement? car il ne dit pas : *Illi,* mais : *Dabo tibi.* Que s'il est permis d'aller ainsi devinant sur des parolles claires, il n'y aura rien en l'Escriture qui ne se puisse plier à tous sens, quoyque je ne nye pas que sainct Pierre, en cest endroict, ne parlast en son nom et de toute l'Eglise, quand il fit ceste noble confession, non jà comme commis par l'Eglise ou par les disciples (car nous n'avons pas un brin de marque de ceste commission en l'Escriture, et la revelation sur laquelle il fonde sa confession avoit esté faite à luy seul, sinon que tout le college des Apostres eust nom Simon Barjona), mais comme bouche, prince et chef de l'Eglise, et des autres, selon sainct Jean Chrysostome et sainct Cyrille (*In hunc loc.*), et pour la permanence de son apostolat, comme dit sainct Augustin (*ult. in Joan.*). Si que toute l'Eglise parla en la personne de sainct Pierre, comme en la personne de son chef; et sainct Pierre ne parla pas en la personne de l'Eglise : car le corps ne parle qu'en son chef, et le chef parle en luy-mesme, non en son corps; et bien que sainct Pierre ne fust pas encore chef et prince de l'Eglise, ce qui luy fut seulement conferé apres la resurrection

du Maistre, il suffit qu'il estoit desjà choysi pour tel, et qu'il en avoit les arrhes, comme aussi les Apostres n'avoient pas encore le pouvoir apostolique, cheminant toute ceste beniste campaigne, plus comme disciples avec leur regent, pour apprendre les profondes leçons qu'ils ont par apres enseignées aux autres, que comme apostres ou envoyez, ce qu'ils firent depuis par tout le monde, lorsque le son de leur voix retentit par tout le monde.

Et ne nye pas non plus que le reste des prelats de l'Eglise n'ayent eu part à l'usage des clefs, et quant aux Apostres, je confesse qu'ils y ont icy toute authorité. Je dy seulement que la collation des clefs est icy promise principalement à sainct Pierre, et à l'utilité de toute l'Eglise. Car, encore que ce soit luy qui les ayt receües, si est-ce que ce n'est pas pour son profict particulier, mais pour celuy de l'Eglise. Le manyement des clefs est promis à sainct Pierre en particulier et principalement, puis en apres à l'Eglise; mais principalement pour le bien general de l'Eglise, puis en apres pour celuy de sainct Pierre : comme il advient en toutes charges publiques.

Mais on me demandera quelle difference il y a entre la promesse que Nostre Seigneur fait icy à sainct Pierre de lui donner les clefs, et celle qu'il fit aux Apostres par apres. Car, à la verité, il semble que ce n'estoit que la mesme, parce que, Nostre Seigneur expliquant ce qu'il entendoit par les clefs, il dit : *Et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis, et quodcumque solveris,* qui n'est autre que ce qu'il dit aux Apostres en general : *Quæcumque alligaveritis.* Si doncques il promet en general ce qu'il promet à S. Pierre en particulier, il n'y aura point de rayson de dire que S. Pierre soit plus qu'un des autres par ceste promesse.

Je respons qu'en la promesse et en l'execution de la promesse, Nostre Seigneur a tousjours preferé S. Pierre par des termes qui nous obligent à croire qu'il a esté chef de l'Eglise.

Et quant à la promesse, je confesse que par ces parolles : *Et quodcumque solveris,* Nostre Seigneur n'a rien promis à S. Pierre qu'il ne fist aux autres par apres : *Quæcumque alligaveritis super terram, etc.* Car les parolles sont de mesme substance et signification en tous les deux passages.

Je confesse aussi que par ces parolles : *Et quæcumque solveris,* dites à S. Pierre, il explique les precedentes : *Tibi dabo claves;* mais je nye que ce soit tout un de promettre les clefs et de dire : *Quodcumque solveris.* Voyons voir doncques ce que c'est que de promettre les clefs du royaume des cieux. Et qui ne sçayt qu'un maistre partant de sa mayson, s'il laisse les clefs à quelqu'un, que ce n'est sinon luy en laisser la charge et le gouvernement? Quand les princes font leurs rentrées en ville, on leur presente les clefs, comme leur defferant la souveraine authorité.

C'est doncques la supresme authorité que Nostre Seigneur promet icy à sainct Pierre. A la verité, quand l'Escriture veut ailleurs desclarer une souveraine authorité, elle a usé de semblables termes. En l'Apocalypse, quand Nostre Seigneur se veut faire cognoistre à son serviteur, il luy dit : *Ego sum primus, et novissimus, et vivus, et fui mortuus, et ecce sum vivens in sæcula sæculorum, et habeo claves mortis, et inferni* (Apoc. 1). Qu'entend-il par les clefs de la

mort et de l'enfer, sinon la supresme puissance et sur l'un et sur l'autre? Et là mesme quand il est dit : *Hæc dicit sanctus, et verus, qui habet clavem David, qui aperit et nemo claudit, claudit et nemo aperit* (Apoc. 3), que pouvons-nous entendre que la supresme authorité de l'Eglise? Et ce que l'ange dit à Nostre-Dame : *Dabit illi Dominus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum* (Luc. 1), le Sainct-Esprit nous faysant cognoistre la royauté de Nostre Seigneur, ores par le siege ou throsne, ores par les clefs. Mais sur tout le commandement qui est fait en Isaïe pour Eliakim, s'apparie de toutes pieces à celuy que Nostre Seigneur fait à sainct Pierre; là doncques est descripte la deposition d'un souverain prestre et gouverneur du Temple : *Hæc dicit Dominus exercituum : Vade, ingredere ad eum qui habitat in tabernaculo, ad Sobnam præpositum templi, et dices ad eum : Quid tu hic?* et plus bas, *deponam te* (Is. 22). Voylà la déposition de l'un, voicy l'institution de l'autre : *Ecce in die illa vocabo servum meum Eliakim filium Helciæ, et induam illum tunica tua, et cingulo tuo confortabo eum, et potestatem tuam dabo in manu ejus, et erit quasi pater habitantibus Jerusalem et domui Juda. Et dabo clavem domus David super humerum ejus; et aperiet et non erit qui claudat; et claudet, et non erit qui aperiat.*

Y a-t-il rien de plus joignant que ces deux Escritures? Car, *Beatus es, Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est*, ne vaut-il pas bien pour le moins : *Vocabo servum meum Eliakim filium Helciæ?*

Et ego tibi dico, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi, etc., ne vaut-il pas tout autant que : *Induam illum tunica tua, et cingulo tuo confirmabo eum, et potestatem tuam dabo in manu ejus, et erit quasi pater habitantibus Jerusalem, Et domui Juda?* Qu'est-ce autre chose, estre le fondement ou pierre fondamentale d'une famille, que d'y estre comme pere, y avoir la surintendance, y estre gouverneur?

Que si l'un a eu ceste asseurance : *Dabo clavem David super humerum ejus*, l'autre n'en a pas eu moins, qui a ceste promesse *Et tibi dabo claves regni cœlorum*. Que si, quand l'un aura ouvert, personne ne fermera, quand il aura fermé, personne n'ouvrira, aussi, quand l'autre aura deslyé, personne ne lyera; quand il aura lyé, personne ne deslyera.

L'un est Eliakim, fils d'Helcias, l'autre Simon, fils de Jonas; l'un est revestu de la robbe pontificale, l'autre de la revelation celeste; l'un a la puissance en sa main, l'autre est un fort rocher; l'un est comme pere en Hierusalem, l'autre est comme fondement en l'Eglise; l'un a les clefs du Temple de David, l'autre celles de l'Eglise evangelique : quand l'un ferme personne n'ouvre, quand l'un lye personne ne deslye; quand l'un ouvre personne ne ferme, quand l'un deslye, personne ne lye.

Que reste-t-il plus à dire, sinon que si jamais Eliakim, fils d'Helcias, a esté chef au Temple mosaïque; Simon, fils de Jonas, l'a esté en l'Eglise evangelique. Eliakim representoit Nostre Seigneur comme figure; sainct Pierre le represente comme lieutenant; Eliakim le representa à l'Eglise mosaïque, et sainct Pierre à l'Eglise chrestienne.

Voylà que c'est qu'importe ceste promesse de donner les clefs à sainct Pierre, promesse qui ne fut oncques faite aux autres Apostres. Mais je dy que ce n'est pas tout un de promettre les clefs du royaume, et de dire *quodcumque solveris*, quoy que l'un soit explication de l'autre; et quelle difference y a-t-il? Certes, toute celle qu'il y a entre la proprieté d'une authorité et l'usage. Il se peut bien faire qu'un roy vivant, la reyne, ou son fils, ayt tout autant de pouvoir que le roy mesme à chastier, absoudre, donner, faire grace; il n'aura pourtant pas le sceptre, mais l'usage seulement. Il aura bien la mesme authorité, mais non pas quant à la proprieté, ains seulement quant à l'usage et l'exercice. Tout ce qu'il aura fait, sera fait; mais il ne sera pas chef ny roy, ains faudra qu'il recognoisse que son pouvoir est extraordinaire, par commission et delegation, au lieu que le pouvoir du roy, qui ne sera point plus grand, sera ordinaire, et par proprieté. Ainsi Nostre Seigneur, promettant les clefs à sainct Pierre, luy remet l'authorité ordinaire, et luy donne cest office en proprieté, duquel il desclare l'usage quand il dit : *Quodcumque solveris, etc.* Or, par apres, quand il fait la promesse aux Apostres, et ne leur donne pas les clefs, ou l'authorité ordinaire, mais seulement les authorise en l'usage qu'ils feront, et en l'exercice des clefs. Ceste difference est prinse des termes propres de l'Escriture, car *solvere* et *ligare* ne signifient que l'action de l'exercice; *habere claves*, l'habitude... Voylà combien est differente la promesse que Nostre Seigneur fit à sainct Pierre de celle qu'il fit aux autres Apostres. Les Apostres ont tous mesme pouvoir avec sainct Pierre, mais non pas en mesme grade, d'autant qu'ils l'ont comme deleguez et commis, et sainct Pierre comme chef ordinaire et officier permanent. Et à la verité il fut convenable que les Apostres, qui devoient par tout planter l'Eglise, eussent tous pleyn pouvoir et entiere authorité d'user des clefs, et pour l'exercice d'icelle; et fut tres-necessaire encore que l'un d'entre eux en eust la garde par office et dignité, *ut Ecclesia quæ una est*, comme dit sainct Cyprien (Ep. ad Julian.), *super unum qui claves ejus accepit, voce Domini fundaretur.*

DISCOURS XXXIII.

De l'exhibition de ces promesses.

Nous sçavons bien que Nostre Seigneur fit tres-ample procure et commission à ses Apostres de traitter avec le monde de son salut, quand il leur dyt (Joan. 20) : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos; accipite Spiritum Sanctum, quorum remiseritis, etc.* Ce fut l'execution de sa promesse, qu'il leur avoit faite en general (Matth. 18). *Quæcumque alligaveritis*; mais auquel des autres dit-il jamais en particulier : *Pasce oves meas* (Joan. 21)? Ce fut le seul sainct Pierre qui eust ceste charge. Ils furent esgaux en l'apostolat, mais quant à la dignité pastorale, sainct Pierre seul en a eu l'institution : *Pasce oves meas.* Il y a des autres pasteurs en l'Eglise, chascun doit *pascere gregem qui in se est*, comme dit sainct Pierre (1. Pet. 5), ou celuy *in quo eum posuit Spiritus Sanctus Episco-*

pum, selon sainct Paul (Act. 20). Mais *cui unquam aliorum sic absolute, sic discrete*, dit sainct Bernard, *commissæ sunt oves? Pasce oves meas.*

Et que ce soit bien à sainct Pierre à qui ces parolles s'addressent, je m'en rapporte à la saincte parolle. Ce n'est que sainct Pierre qui s'appelle *Simon Joannis* ou *Jonæ* (car l'un vaut l'autre, et *Jona* n'est que l'abrégé de *Joannah*); et afin qu'on sçache que ce *Simon Joannis* est bien sainct Pierre, sainct Jean atteste que c'estoit *Simon Petrus : Dicit Jesus Simoni Petro : Simon Joannis, diligis me plus his?* C'est doncques sainct Pierre auquel en particulier Nostre Seigneur dit : *Pasce oves meas.*

Mesme que Nostre Seigneur, en ceste parolle, met sainct Pierre à part des autres, quand il le met en comparayson. *Diligis me?* voylà sainct Pierre d'un costé; *Plus his*, voylà les Apostres de l'autre. Et quoy que tous les Apostres n'y fussent pas, si est-ce que les principaux y estoient : sainct Jacques, sainct Jean (Joan. 21), sainct Thomas et autres.

Ce n'est que sainct Pierre qui fut fasché de ceste demande; ce n'est que sainct Pierre auquel la mort est preditte. Quelle occasion doncques y peut-il avoir de doubter si c'est à luy seul à qui ceste parolle : *Pasce oves meas*, s'addresse, qui est conjoincte à toutes ces autres.

Or, que repaistre les brebis soit avoir la charge d'icelles, il appert clairement. Car, qu'est-ce avoir la charge de paistre les brebis, que d'estre pasteur et berger? et les bergers ont pleyne charge des brebis, et non-seulement ils les conduisent aux pasturages, mais les rameinent, les establent, les conduisent, les gouvernent, les tiennent en crainte, les chastient et deffendent. En l'Escriture, regir et paistre le peuple se prend pour une mesme chose, comme il est aysé à voir en Ezechiel (34), au second des Roys, et és Psalmes en plusieurs endroicts (Psal. 2 et 22), là où, selon l'original, il y a *pascere*, nous avons *regere*, et de fait, entre regir et paistre les brebis avec une houlette de fer, il n'y a pas difference. Au psalme 22, *Dominus regit me*, c'est à sçavoir me gouverne comme pasteur (Psal. 77). Et quand il est dit que David avoit esté esleu, *pascere Jacob servum suum et Israël hæreditatem suam, et pavit eos in innocentia cordis sui*, c'est tout de mesme que s'il disoit *regere, gubernare, præesse*. Et c'est avec la mesme façon de parler que les peuples sont appellez *brebis de la pasture de Nostre Seigneur* (Psal. 94), si que avoir commandement de paistre les brebis chrestiennes, n'est autre que d'en estre le regent et le pasteur.

Maintenant il est aysé à voir quelle authorité Nostre Seigneur bailla à sainct Pierre par ces parolles : *Pasce oves meas.* Car à la verité, la charge est si generale qu'elle comprend tous les fidelles, de quelle condition qu'ils soient; le commandement y est si particulier qu'il ne s'addresse qu'à sainct Pierre. Qui veut avoir cest honneur d'estre brebis de Nostre Seigneur, il faut qu'il recognoisse sainct Pierre ou celuy qui tient sa place pour son berger : *Si me amas*, dit sainct Bernard (*De Consid.*, l. 2, 8), *pasce oves meas. Quas non illius, vel illius populos civitatis aut regionis, aut certe regni : Oves meas, inquit; an non planum est non designasse ali-*

quas, sed assignasse omnes? Nihil excipitur, ubi distinguitur nihil. Et forte præsentes cæteri condiscipuli erant, cum committens uni, unitatem omnibus commendaret in uno grege, et uno pastore, secundum illud : Una est columba mea, formosa mea, perfecta mea (Can. 6). *Ubi unitas, ibi perfectio.*

Quand Nostre Seigneur disoit : *Cognosco oves meas*, il entendoit de toutes; quand il dit : *Pasce oves*, il entend encore de toutes. Et qu'est-ce autre chose dire : *Pasce oves meas*, que : Aye soing de mon bercail, de ma bergerie, ou de mon parc et troupeau? Il est doncques totalement sous la charge de sainct Pierre. Mais s'il luy a dit : *Repais mes brebis*, ou il les recommandoit toutes, ou quelques-unes seulement; s'il n'en recommandoit que quelques-unes, et quelles, je vous prie? N'eut-ce pas esté ne luy en recommander point, de luy en recommander seulement quelques-unes, sans luy dire lesquelles, et luy donner en charge des brebis incogneuës? si toutes, comme la parolle le porte, doncques il a esté le general pasteur de toute l'Eglise. Et la chose va bien ainsi sans doubte : c'est l'interpretation ordinaire des anciens, c'est l'execution de ses promesses. Mais il y a du mystere en ceste institution, que nostre sainct Bernard ne permet pas que j'oublye, jà que je l'ay prins pour guide en ce poinct. C'est que par trois fois Nostre Seigneur luy recharge de faire office de pasteur, luy disant : 1. *Pasce agnos meos*, 2. *Oviculas*, 3. *Oves*, non-seulement afin de rendre ceste institution plus solemnelle, mais pour monstrer qu'il luy donnoit en charge non-seulement les peuples, mais les pasteurs et Apostres mesmes, qui, comme brebis, nourrissent les agneaux et les brebiettes, et leur sont meres.

Et ne fait rien contre ceste verité que sainct Paul et les autres Apostres ayent repeu beaucoup de peuples de la doctrine evangelique; car, estant tous sous la charge de sainct Pierre, ce qu'ils ont fait luy revient encore, comme la victoire au general, quoy que les capitaines ayent combattu. Ny ce que sainct Paul receut la main d'association de sainct Pierre (Gal. 2); car ils estoient compaignons en la predication; mais sainct Pierre estoit plus grand en l'office pastoral. Et le chef appelle les soldats et capitaines *compaignons*. Ny ce que sainct Paul estoit l'Apostre des Gentils, et sainct Pierre des Juifs, parce que ce n'estoit pas pour diviser le gouvernement de l'Eglise, ny pour empescher l'un ou l'autre de convertir les Gentils et les Juifs indifferemment; mais pour leur assigner les quartiers où ils devoient principalement travailler à la predication, afin que, chascun attaquant de son costé l'impieté, le monde fust plustost remply du son de l'Evangile.

Ny ce que les Apostres ont fait des Diacres sans le commandement de sainct Pierre, ès Actes des Apostres (Act. 6); car sainct Pierre y estant, authorizoit assez cest acte, oultre ce que nous ne nyons pas que les Apostres n'eussent pleyne administration en l'Eglise, sous l'authorité pastorale de sainct Pierre.

Ny ce que les Apostres envoyerent Pierre et Jean en Samarie (Act. 8), car le peuple envoya bien Phinees, grand-prestre et superieur, aux enfans de Ruben et Gad; et le centurion envoya les senieurs et principaux des Juifs qu'il estimoit plus que luy-mesme,

et sainct Pierre se treuvant au conseil luy-mesme y consentit et authoriza sa mission propre (Luc. 7).

Ny ce qu'il semble qu'il ne cogneut pas que les Gentils deussent appartenir à la bergerie de Nostre Seigneur qui luy estoit commise. Car ce qu'il dit au bon Cornelius (Act. 10) : *In veritate comperi quia non est personarum acceptor Deus; sed in omni gente qui timet eum, et operatur justitiam, acceptus est illi*, n'est pas autre chose que ce qu'il avoit dit auparavant (Act. 2) : *Omnis quicumque invocaverit nomen Domini salvus erit;* et la prediction qu'il avoit expliquée : *in semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ.* Mais il n'estoit pas asseuré du tems auquel il falloit commencer la reduction des Gentils, suivant la saincte parolle du Maistre (Act. 1) : *Eritis mihi testes in Hierusalem, et in omni Judæa et Samaria, et usque ad ultimum terræ;* et celle de sainct Paul (Act. 13) : *Vobis quidem oportebat loqui verbum Dei, sed quoniam repellitis, ecce convertimur ad Gentes*, mesme que Nostre Seigneur avoit desjà ouvert le sens des Apostres à l'intelligence de l'Escriture, quand il leur dit (Luc. 24), *Quia oportebat prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum in omnes Gentes, incipientibus ab Hierosolyma.*

Ny enfin ce qu'on fait sonner si haut que sainct Paul a reprins en face sainct Pierre (Gal. 2). Car chascun sçayt qu'il est permis au moindre de reprendre le plus grand, et de l'admonester, quand la charité le requiert, tesmoin nostre sainct Bernard en ses livres de *la Consideration*, et sur ce propos le grand sainct Gregoire (*In Ezech.* Hom. 8), dit ces parolles toutes dorées : *Factus est sequens minoris sui; ut in habitu præiret, quatenus qui primus erat in Apostolatus culmine, esset primus in humilitate* [1].

DISCOURS XXXIV.

De la troisiesme promesse faite à sainct Pierre.

Auquel des autres fut-il jamais dit : *Ego rogavi pro te, Petre, ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus confirma fratres tuos?* Certes, ce sont deux privileges de grande consequence que ceux icy. Nostre Seigneur, qui devoit maintenir la foy en son Eglise, n'a point prié pour la foy d'aucun des autres en particulier, mais seulement de sainct Pierre comme chef. Car quelle rayson penserions-nous en ceste prerogative? *Expetivit vos,* tous tant que vous estes; *Ego autem rogavi pro te, Petre :* n'est-ce pas le mettre luy tout seul en compte pour tous, comme chef et conducteur de toute la troupe? Mais qui ne void combien ce lieu est preignant à ceste intention? Regardons ce qui precede, et nous y treuverons que Nostre Seigneur avoit desclaré à ses Apostres qu'il y en avoit un entre eux plus grand que les autres : *Qui major est inter vos, et qui*

[1] Ajoutez qu'il n'est pas sûr que saint Pierre ait été repris par saint Paul : celui qui fut repris est *Céphas,* mais il y avait un Cephas parmi les disciples, et plusieurs Pères admettent que c'est de ce disciple que saint Paul entend parler. — Voy. Analect. Juris. Pontif., livrais. 64. (N. E.)

Præcessor (Luc. 22); et tout d'un train Nostre Seigneur luy va dire que l'adversaire cherchoit de les cribler tous tant qu'ils estoient, et neantmoins qu'il avoit prié pour luy en particulier, afin que sa foy ne manquast. Je vous prie, ceste grace si particuliere, et qui ne fut pas commune aux autres, tesmoin sainct Thomas, ne monstre-t-elle pas que sainct Pierre estoit celuy-là qui *major erat inter eos?* Tous sont tentez, et l'on ne prie que pour l'un. Mais les parolles suivantes rendent tout cecy tres-evident. Car quelque protestant pourroit dire qu'il a prié pour sainct Pierre en particulier pour quelque autre respect que l'on peut imaginer (car l'imagination fournit tousjours assez d'appuy à l'opiniastreté), non parce qu'il fut chef des autres, et que la foy des autres fut maintenue en leur Pasteur. Au contraire, Messieurs, c'est afin que *aliquando conversus confirmet fratres suos*. Il prie pour sainct Pierre comme pour le confirmateur et l'appuy des autres. Et cecy, qu'est-ce, que le desclarer chef des autres? On ne sçauroit donner à la verité commandement à sainct Pierre de confirmer les Apostres, qu'on ne le chargeast d'avoir soing d'eux. Car, comme pourroit-il mettre ce commandement en fait, sans prendre garde à la foiblesse ou fermeté des autres, pour les affermir et rasseurer? N'est-ce pas le redire encore une fois fondement de l'Eglise? S'il appuye, rasseure, affermit, on confirme les pierres mesme fondamentales, comme n'affermira-t-il tout le reste? S'il a charge de soustenir les colomnes de l'Eglise, comme ne soustiendra-t-il tout le reste du bastiment? S'il a charge de repaistre les pasteurs, ne sera-t-il pas souverain Pasteur luy-mesme? Le jardinier qui void les ardeurs du soleil continuelles sur une jeune plante, pour la preserver de l'asseichement qui la menace, ne porte de l'eau sur chaque branche, mais, ayant bien trempé la racine, croit que tout le reste est en asseurance, parce que la racine va dispersant l'humeur à tout le reste de la plante. Aussi Nostre Seigneur, ayant planté ceste saincte assemblée des Disciples, pria pour le chef et la racine, afin que l'eau de la foy ne manquast point à celuy qui devoit en assaysonner tout le reste, et que, par l'entremise du chef, la foy fust tousjours conservée en l'Eglise. Il prie doncques pour sainct Pierre en particulier, mais au profict et utilité generale de toute l'Eglise.

Mais il faut, avant que fermer ce propos, que je vous die que S. Pierre ne perdit pas la foy, quand il nya Nostre Seigneur, mais la crainte luy fit desadvoüer ce qu'il croyoit. C'est-à-dire, il ne s'oublya pas en la foy, mais en la confession de la foy, et ne confessoit pas ce qu'il croyoit.

DISCOURS XXXV.

Sainct Pierre est le pere des chrestiens, et neantmoins il est serviteur en l'Eglise de Dieu.

Il faut enfin supposer ce que nous avons dit, qu'il faut un serviteur, un dispensateur general, un gouverneur et un major-dome en la mayson de Nostre Seigneur. C'est pour cela mesme que sainct Pierre se peut glorifier de ces parolles : *O Domine! ego servus tuus;* non-seulement *servus*, mais il est serviteur doublement, *quia qui*

benè præsunt, duplici honore digni sunt; non simplemen
teur, mais encore le fils de l'Eglise, qui est la servante de
Christ : *Et filius ancillæ tuæ.* Quand un seigneur a quelque
teur de grand merite, c'est à celuy-là que le maistre se
davantage; il luy remet volontiers les clefs de sa mayson
c'est avec rayson qu'on introduict sainct Pierre, disant ces pa
O Domine, quia ego servus tuus; car il est le bon et fidelle,
comme à un serviteur d'elite, le Maistre souverain a remis l
de son Eglise : *Et tibi dabo claves*, etc.

Sainct Luc nous monstre bien que sainct Pierre est ce ser
car, apres avoir raconté que Nostre Seigneur avoit dit par
tissement à ses disciples : *Beati servi quos, cum venerit Do*
invenerit vigilantes : amen dico vobis, quod præcinget se, e
illos discumbere, et transiens ministrabit illis (Luc. 12)
Pierre seul interrogea icy Nostre Seigneur : *Ad nos dicis ha*
rabolam, an et ad omnes? Nostre Seigneur respondant à
Pierre ne dit pas : *Quinam putas erunt fideles*, comme
dit : *Beati servi;* mais : *Quis putas est fidelis et prudens dis*
tor, quem constituit Dominus supra familiam suam, ut c
in tempore tritici mensuram? Et de fait, Theophilacte no
prend icy que sainct Pierre fit ceste demande, comme a
supresme charge de l'Eglise; et sainct Ambroise (livre VII, su
Luc) dit que les premieres parolles, *Beati*, s'entendent d
mais les secondes, *Quis putas?* s'entendent des evesques, e
coup plus proprement du souverain pontife, qui est Nost
gneur, selon sainct Paul, qui respond à sainct Pierre, comm
lant dire : Ce que j'ay dit en general appartient à tous, mai
particulierement, car qui penses-tu estre, sinon le *serviteu*
dent et fidelle? Et de vray, si nous voulons un peu espluche
parabolle, qui peut estre le serviteur qui doit donner le pain
sainct Pierre, auquel charge de nourrir les autres a esté d
Pasce oves meas.

Quand le maistre de la mayson va dehors, il a coustume d
ner les clefs au major-dome et œconome; et je vous prie, n
pas à sainct Pierre auquel Nostre Seigneur a dit : *Tibi dabo*
regni cœlorum? En l'absence du maistre principal, tout se ra
au gouverneur, et le reste des officiers s'appuye sur luy, c
l'autorité, comme tout l'edifice sur le fondement : ainsi sainct
est appellé la *pierre* sur laquelle l'Eglise est fondée. Voylà
de famille et le pere des peres; voylà la pierre de l'authori
es Cephas, et super hanc petram. Or est-il que *Cephas* ve
en *syriaque* une pierre, aussi bien qu'en hebrieu; mais l'int
latin a dit *Petrus* pour ce qu'en grec il y a Πέτρος qui veu
bien dire Pierre, comme *Petra.* Nostre Seigneur (Matth. 7)
enseigne que l'homme sage fait sa mayson et la fonde sur le
supra petram. En quoy le diable, pere du mensonge, et si
Nostre Seigneur, a voulu faire une certaine imitation en fon
mal-heureuse heresie, principalement dans un diocese de
Pierre [1], et dans une Rochelle.

[1] La cathedrale de Geneve estoit dediée à sainct Pierre.

De plus, Nostre Seigneur demande en son Eglise, que le serviteur soit prudent et fidelle. Sainct Pierre a possedé par privilege ces deux conditions; car la prudence ne luy a peu manquer, puisque *ny la chair, ny le sang ne le gouvernoient point, mais la revelation du Pere celeste.* La fidellité non plus ne luy pouvoit faillir, puisque Nostre Seigneur asseure : *Petre, rogavi pro te, ut non deficiat fides tua.* Et il faut croire qu'en cecy Jesus-Christ *exauditus est pro suâ reverentiâ,* dequoy il donne un bon tesmoignage, quand il adjouste : *Et tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos,* comme s'il vouloit dire : J'ay prié pour toy, afin que tu sois le confirmateur des autres; mais pour les autres, je n'ay prié sinon en intention qu'ils eussent un refuge asseuré en toy. De tout cecy, nous devons inferer que, puisqu'il falloit que Nostre Seigneur abandonnast un jour son Eglise de sa presence corporelle et visible, il devoit au moins luy commettre un lieutenant et un vicaire general visible; celuy-cy est sainct Pierre, qui a le privilege de dire : *O Domine! quia ego servus tuus.* Vous me direz peut-estre que Nostre Seigneur n'est pas mort, qu'il est tousjours avec son Eglise, et l'ayde en tout et partout de sa faveur; pourquoy donc inutilement luy donner un vicaire? Je vous respons que n'estant pas mort effectivement, mais vivant dans le ciel, il n'a pas besoin de successeur, mais seulement d'un vicaire; et, bien loin de nyer qu'il assiste vrayement son Eglise en tout et par tout de ses faveurs invisibles, j'adjouste, qu'afin de ne faire pas un corps visible sans un chef visible, il a voulu encore l'assister doublement en la personne d'un lieutenant visible, par le moyen duquel, oultre les faveurs invisibles, il conduict continuellement son Eglise d'une maniere convenable à la suavité de sa disposition. Vous me direz encore qu'il n'y a point d'autre fondement que Nostre Seigneur, en l'Eglise : *Fundamentum aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus.* Je vous accorde que tant l'Eglise militante, que la triomphante, sont appuyées et fondées sur Nostre Seigneur, comme sur le fondement principal; mais Isaye nous a predit qu'en l'Eglise d'icy-bas on devoit avoir deux fondemens; c'est au chapitre 28 : *Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum.* Je sçay bien qu'un grand personnage l'explique autrement; mais il me semble que ce passage d'Isaye se doit directement interpreter, sans sortir du chapitre 16 de sainct Matthieu en l'Evangile d'aujourd'huy. Là Isaye, se plaignant des Juifs et de leurs prestres, et parlant en la personne de Nostre Seigneur, de ce qu ils ne voudroient pas croire : *Manda, remanda, expecta, reexpecta,* et le reste qui s'ensuit; puis il adjouste : *Idcircò, hæc dixit Dominus;* Et partant le Seigneur a dit : *Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem.* Il dit : *In fundamentis,* pour signifier que, quoyque les autres apostres fussent fondemens de l'Eglise : *Et murus civitatis,* dit l'Apocalypse, *habens fundamenta duodecim, et in eis duodecim nomina, duodecim apostolorum agni;* et autre part : *Fundati super fundamenta prophetarum et apostolorum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu;* et le Psalmiste : *Fundamenta ejus in montibus sanctis* : mais entre tous, s'il y en a un,

lequel par excellence et superiorité est appellé pierre et fondement, c'est celuy auquel Nostre Seigneur a dit : *Tu es Cephas*. Il est *lapis*, qui vient à ce *lapidem probatum*. Escoutez sainct Matthieu : il desclare que Nostre Seigneur y jettera une pierre espreuvée. Or, quelle preuve voulez-vous autre que celle-cy? *Quem dicunt homines esse filium hominis?* Question tres-difficile, à laquelle sainct Pierre, expliquant le secret et tres-haut mystere de la communication des idiomes, respond si pertinemment que rien plus, et confesse qu'il est vrayement pierre, disant : *Tu es Christus filius Dei vivi*. Isaie poursuit, et dit : *Lapidem prætiosum*. Mais escoutez l'estime que Nostre Seigneur fait de sainct Pierre : *Beatus es, Simon Barjona*. Le prophete adjouste : *Angularem;* Nostre Seigneur ne dit pas qu'il fondera une seule muraille de l'Eglise, mais toute l'Eglise : *Ecclesiam meam*. Il est donc une pierre angulaire, *in fundamento fundatum*, c'est-à-dire fondé sur le fondement; mais non pas le premier, car il y aura un autre fondement, *ipso summo angulari lapide Christo Jesu*. Voylà comme Isaye explique sainct Matthieu, et sainct Matthieu Isaye. Je n'aurois jamais fait, si je voulois dire tout ce qui me vient en pensée sur ce subjet. Ce que j'ay dit suffit pour le present.

DISCOURS XXXVI.

Que sainct Pierre a eu des successeurs au vicariat general de Nostre Seigneur.

J'ay fermement preuvé cy-dessus que l'Eglise catholique estoit une monarchie en laquelle un chef ministerial gouvernoit tout le reste. Ce n'a donc pas esté sainct Pierre seulement qui en a esté le chef, mais faut que, comme l'Eglise n'a pas manqué par la mort de sainct Pierre, ainsi l'authorité d'un chef n'ayt pas manqué; autrement elle ne seroit pas une, ny au train auquel son fondateur l'avoit mise. Et de vray, toutes les raysons pour lesquelles Nostre Seigneur mit un chef en ce corps, ne demandent pas tant qu'il y fust en ce commencement, où les Apostres qui gouvernoient l'Eglise estoient saincts, humbles, charitables, amateurs d'unité et concorde, qu'au progrez et suitte d'icelle, quand, la charité raffroidie, chascun s'ayme soy-mesme, personne ne se veut tenir au dire d'autruy, ny subir la discipline.

Je vous prie, si les Apostres, à l'entendement desquels le Sainct-Esprit esclairoit de si prez, si fermes et puissans, avoient besoin de confirmateur et de pasteur pour la forme de leur unyon, combien plus maintenant l'Eglise en a necessité, quand il y a tant d'infirmitez et foiblesse és membres de l'Eglise? La rayson de sainct Hieroeme a bien maintenant lieu, autrement que du tems des Apostres : *Inter omnes unus eligitur, ut, capite constituto, schismatis tollatur occasio*. La bergerie de Nostre Seigneur doit durer jusques à la consommation du monde en unité : l'unité doncques d'un pasteur y doit encore durer.

Tout cecy a esté bien preveu cy-dessus dont il s'ensuit manifestement que sainct Pierre a eu des successeurs, en a encore et en aura jusques à la consommation des siècles.

Des conditions requises pour succeder.

Je ne fay pas icy profession de traitter les difficultez à fonds de cuve. Il me suffit d'avancer quelques principales raysons, et mettre au net nostre creance. Que si je voulois m'amuser aux objections qu'on fait sur ce point, j'aurois plus d'ennuy que de peyne, et la pluspart sont si legeres qu'elles ne meritent pas qu'on y perde le tems. Voyons quelles conditions sont requises pour succeder à une charge.

On ne succede qu'à celuy qui cede et quitte sa place, soit par deposition ou par la mort, qui fait que Nostre Seigneur est tousjours chef et souverain Pontife de l'Eglise, et auquel personne ne succede, parce qu'il est tousjours vivant et n'a cedé ou quitté ce sacerdoce pontifical, quoy qu'il exerce en partie par ses ministres et serviteurs icy-bas, en l'Eglise militante.

Mais ces ministres et lieutenans, tous tant qu'il y a des pasteurs, peuvent ceder et cedent, soit par deposition ou par la mort, leurs offices et dignitez.

Or, nous avons monstré que sainct Pierre a esté supresme chef ministeriel de l'Eglise et que cest office ou dignité ne luy a pas esté baillé pour luy seulement, mais pour le bien et profict de toute l'Eglise, si que ce doit estre un office perpetuel en l'Eglise militante; mais comme seroit-il perpetuel, si sainct Pierre n'avoit point de successeur? Car l'on ne peut pas doubter que sainct Pierre ne soit pasteur, quoyqu'il n'est plus en l'Eglise militante, ny mesme homme visible, qui est une condition requise pour administrer en l'Eglise visible.

Reste à sçavoir comme il a fait ceste cession, comme il a quitté ce sien pontificat, si c'est, ou par deposition faite entre vivans, ou par la mort naturelle. Puis on verra qui luy a succedé, et par quel droict.

Et d'un costé, personne ne doubte que sainct Pierre ayt continué en sa charge toute sa vie. Car ces parolles de Nostre Seigneur : *Pasce oves meas*, luy firent non-seulement une institution en ceste supresme charge pastorale, mais un mandement absolu, qui n'avoit point d'autre limitation que le terme de sa vie, non plus que cest autre : *Prædicate Evangelium omni creaturæ*, à quoy les Apostres vacquerent jusques à la mort. Pendant doncques que sainct Pierre vesquit ceste vie mortelle, il n'eut point de successeur, et ne deposa point sa charge, ny n'en fut point deposé. Car il ne le pouvoit estre sinon par l'heresie, qui n'eut jamais accez chez les Apostres, beaucoup moins chez leur chef; sinon que le maistre de la bergerie l'en eust levé, ce que non.

Ce fut doncques la mort qui le leva de la sentinelle et de ce guet general qu'il faysoit comme pasteur ordinaire sur toute la bergerie de son maistre. Mais qui succeda en sa place? Et quant à ce poinct, toute l'antiquité est d'accord que c'est l'evesque de Rome, avec ceste rayson, sainct Pierre mourut evesque de Rome. Doncques l'evesché de Rome fut le dernier siege du chef de l'Eglise. Doncques l'evesque de Rome qui fut apres la mort de sainct Pierre succeda au chef de l'Eglise, et par consequent fut chef de l'Eglise. Quel-

qu'un pourroit dire qu'il succeda au chef de l'Eglise quant à l'eves-ché de Rome, mais non quant à la monarchie du monde; mais celuy-là devroit monstrer que sainct Pierre eut deux sieges, dont l'un fut pour Rome, l'autre pour l'univers, ce qui n'est point. Il eut bien à la verité un siege en Antioche, mais celuy qui l'eut apres luy n'eut pas le vicariat general, parce que sainct Pierre vesquit longtemps apres, et n'avoit pas deposé ceste charge; mais ayant choysi Rome pour son siege, il en mourut evesque, et celuy qui luy succeda luy succeda simplement, et s'assied en son siege, qui estoit siege general de tout le monde, et de l'evesque de Rome en particulier; si que l'evesque de Rome demeura general lieutenant en l'Eglise et successeur de sainct Pierre. Ce que je vay preuver maintenant si solidement, qu'autre que les opiniastres n'en pourra doubter.

DISCOURS XXXVII.

Que l'evesque de Rome est vray successeur de sainct Pierre, et chef de l'Eglise militante.

J'ay presupposé que sainct Pierre ayt esté evesque de Rome et soit mort tel. Ce que tous les adversaires nyent : mesme que plusieurs d'entre eux nyent qu'il ayt esté jamais à Rome. Mais je n'ay que faire de combattre toutes ces negatives par le menu, puisque, quand j'auray bien preuvé que sainct Pierre a esté, et est mort evesque de Rome, j'auray suffisamment preuvé que l'evesque de Rome est successeur de sainct Pierre. Oultre ce que toutes mes raysons, et mes tesmoins, portent en termes expres que l'evesque de Rome a succedé à sainct Pierre, qui est mon intention, de laquelle neantmoins reüssira une claire certitude que sainct Pierre a esté à Rome, et y est mort.

Et voicy mon premier tesmoin, sainct Clement, disciple de sainct Pierre, en l'epistre premiere qu'il a escrit *ad Jacobum fratrem Domini*, laquelle est si authentique, que Ruffin en a esté traducteur il y a environ douze cens ans. Or, il dit ces parolles : *Simon Petrus apostolus primus regem sæculorum, usque ad Romanæ urbis notitiam, ut etiam ipsa salvaretur, invexit. Hic pro pietate patrum volens, apprehensa manu mea in conventu fratrum, dixit: Clementem hunc episcopum vobis ordino, cui soli meam prædicationis et doctrinæ cathedram trado.* Et peu apres : *Ipsi trado a Domino mihi traditam potestatem ligandi et solvendi.* Et quant à l'authorité de ceste epistre : *Damasus in Pontificali*, en la vie de Clement, en parle ainsi : *In epistola quæ ad Jacobum scripta est, qualiter Clementi commissa est a B. Petro Ecclesia, reperies.* Et Ruffin, en la Preface sur le livre des *Recognoissances* de sainct Clement, en parle fort honnorablement, et dit qu'il l'avoit mise en latin, et que sainct Clement y tesmoignoit de son institution, *et quod eum reliquerit successorem cathedræ.* Ce tesmoignage fait voir, et que sainct Pierre a presché à Rome, et qu'il y a esté evesque; car, s'il n'y eust esté evesque, comme eust-il baillé la chaire à sainct Clement, qu'il n'y eust pas euë?

Le 2e, sainct Irenée (l. 3. c. 3) : *Maximæ, et antiquissimæ et*

omnibus cognitæ a duobus gloriosissimis apostolis Petro et Paulo Romæ fundatæ Ecclesiæ, etc.; et peu apres : *Fundantes igitur et instruentes beati apostoli Ecclesiam, ejus administrandæ episcopatum Lino tradiderunt. Succedit ei Anacletus. Post eum, tertio ab apostolis loco, episcopatum sortitur Clemens.*

Le 3e, Tertullien (*de Prescript.*) : *Romanorum Ecclesia Clementem a Petro ordinatum edit, id est, per instrumenta et rationes publicas demonstrat.* Et au mesme livre : *Felix Ecclesia cui totam doctrinam apostoli cum sanguine suo profuderunt*, et parle de l'Eglise romaine, *ubi passioni dominicæ Petrus adæquatur.* Où vous voyez que sainct Pierre est mort à Rome, et y a constitué sainct Clement; si que, joignant ce tesmoignage aux autres, on void qu'il y a esté evesque, et y est mort enseignant.

Le 4e, sainct Cyprien (ep. 55, *ad Cornel.*) : *Navigare audent ad Petri cathedram, atque ad Ecclesiam principalem, unde unitas sacerdotalis exorta est;* et parle de l'Eglise romaine.

Eusebe, *in Chronico anni 44 : Petrus, natione Galilæus, episcoporum pontifex I, cum primum Antiochenam Ecclesiam fundasset, Romam proficiscitur, ubi Evangelium prædicans XXV annis, ejusdem urbis episcopus perseverat.*

Epiphan., *hæres.* 27 : *Episcoporum in Roma successio hanc habuit consequentiam : Petrus et Paulus, Linus, Cletus, Clemens, etc.*

Dorothæus, *in Synopsi : Linus post coryphæum Petrum Romæ episcopus fuit.*

Optat. Milev. : *Negare non potes scire te in urbe Roma, Petro primo cathedram episcopalem esse collatam, in qua sederit omnium apostolorum caput Petrus.* Et peu apres : *Sedit prior Petrus, cui succedit Linus, Lino successit Clemens.*

Hieron., *ad Damas. : Cum successore piscatoris et discipuli crucis loquor; ego beatitudini tuæ in Cathedræ Petri communione consocior.*

Sainct Augustin, ep. 165, *ad Generos. : Petro successit Linus, Lino Clemens.*

Au 4e Concile general de Chalcedoine, act. 3, quand les legats du Sainct-Siege veulent porter sentence contre Dioscorus, ils disent en ceste façon : *Unde SSmus et beatissimus magnæ et senioris Romæ, Leo, per nos et præsentem sanctam synodum, una cum te beatissimo, et omni laude digno, beato Petro, apostolo qui est petra et crepido Ecclesiæ catholicæ, nudavit eum tam episcopatus dignitate, quam etiam ab sacerdotali alienavit ministerio.* Notez un peu ces traicts, que le seul evesque de Rome le prive par ses legats, et par le Concile; qu'ils joignent l'evesque de Rome avec sainct Pierre : car ils monstrent que l'evesque de Rome tient le lieu de sainct Pierre.

Le Synode d'Alexandrie, où estoit Athanase, en sa lettre à Felix II, dit merveilles à ce propos, et entre autres choses, raconte qu'au Concile de Nicée on avoit determiné, qu'il n'estoit loysible de celebrer aucun Concile sans l'authorité du Sainct-Siege de Rome; mais que les canons qui avoient esté faits à ce propos avoient esté bruslez par les heretiques ariens. Et de fait, Jules I, *in Rescripto contra*

Orientales pro Athanasio, c. 2 et c. 3, recite deux canons du Concile de Nicée qui tirent sur ce propos; lequel escrit de Jules I a esté cité par Gratien, il y a 400 ans, et par Isidore il y en a 900. Et le grand Pere Vincent Lyrinois en fait mention il y a environ mille ans. Ce que je dy parce que tous les canons du Concile de Nicée ne sont pas en estre, n'en estant demeuré que vingt; mais tant de graves autheurs en citent tant d'autres oultre les 20, que nous avons à croire ce que disent ces bons Peres Alexandrins cy-dessus, que les Ariens en ont fait perdre la pluspart.

Pour Dieu, jettons l'œil sur ceste tres-ancienne et tres-pure Eglise des six premieres centaines, et la regardons de toutes parts. Que si nous la voyons croire fermement que le Pape fut successeur de sainct Pierre, quelle temerité sera-ce de le nyer!

Voicy, ce me semble, une rayson qui ne demande plus aucun credit, mais consiste en beau comptant. Sainct Pierre a eu des successeurs en son vicariat. Et qui a jamais esté en resputation en l'Eglise ancienne d'estre successeur de sainct Pierre, et chef de l'Eglise que l'evesque de Rome? Certes, tous tant qu'il y a d'autheurs anciens, donnent tous ce tiltre au pape, et jamais aux autres.

Et comme doncques dirons-nous qu'il ne le soit pas? Certes, c'est nyer la verité cogneuë, ou qu'ils nous dient quel autre evesque est le chef de l'Eglise, et successeur de sainct Pierre. Au Concile de Nicée, en celuy de Constantinople, et de Chalcedoine, on ne void pas qu'aucun evesque s'usurpe la primauté. Elle est deferée, selon l'ancienne coustume, au pape : autre quelconque n'y est nommé en pareil grade, Bref. jamais il ne fut dit, ny doubté d'aucun evesque és premiers cinq cens ans, qu'il fut chef ou superieur aux autres, que de celuy de Rome, duquel on ne doubta voirement jamais, mais on a tenu pour tout resolu qu'il estoit tel. A quel propos doncques, apres quinze cens ans passez, veut-on mettre ceste ancienne tradition en compromis? Je n'aurois jamais fait, si je voulois apporter sur table toutes les asseurances et recharges que nous avons de ceste verité és escrits des anciens; cecy cependant suffira de ce costé, pour preuver que l'evesque de Rome est successeur de sainct Pierre, et que sainct Pierre a esté, et est mort evesque à Rome.

DISCOURS XXXVIII.

Briefve description de la vie de sainct Pierre, et de l'institution de ses premiers successeurs.

Il n'y a point de question où les ministres s'exercent si fort de combattre qu'en celle-cy. Car ils taschent, à force de conjectures, presomptions, dilemmes, explications, et par tous moyens, de monstrer que sainct Pierre ne fut oncques à Rome. Sauf Calvin, qui, voyant que c'estoit dementir toute l'antiquité, et que cela n'estoit pas requis pour son opinion, se contente de dire qu'au moins sainct Pierre ne fut pas longtems evesque à Rome : *Propter scriptorum consensum, non pugno quin illic mortuus fuerit; sed episcopum fuisse, præsertim longo tempore, persuaderi nequeo.* Mais à la verité, quoy qu'il n'eust pas esté que fort peu de tems

evesque de Rome, s'il y est mort, il y a laissé son siege et sa succession. De façon que, quant à Calvin, nous n'aurions pas grand cas à debattre, pourveu qu'il fust resolu de confesser fermement que sainct Pierre est mort à Rome, et qu'il y estoit evesque quand il mourut. Et quant aux autres, nous avons assez preuvé cy-dessus que sainct Pierre est mort evesque à Rome.

Les discours que l'on fait au contraire sont plus ennuyeux que difficiles, et parce que qui aura le vray discours de la vie de sainct Pierre devant les yeux, aura assez de quoy respondre à toutes ces objections, j'en diray briefvement ce que j'en croy estre plus probable; en quoy je suivray l'opinion de cest excellent theologien Gilbert Genebrard, archevesque d'Aix, en sa *Chronologie*, et Robert Bellarmin, jesuite, en ses *Controverses*, qui suivent de pres sainct Hierosme, et Eusebe *in chronico*.

Nostre Seigneur doncques monta au ciel l'année 18 de Tibere, et commanda à ses Apostres qu'ils s'arrestassent en Hierusalem douze ans (Eusebe, l. v, 18), selon l'ancienne tradition de Traseas martyr, non pas certes tous, mais quelques-uns, pour verifier la parolle dite par Isaye (65), et comme semble vouloir inferer sainct Paul, et sainct Barnabas; car sainct Pierre fut en Lidde, et Joppe, avant que les douze ans fussent escoulez : si que il suffisoit que quelques apostres demeurassent en Hierusalem pour tesmoignage aux Juifs. Sainct Pierre doncques demeura en Judée environ cinq ans apres l'Ascension, preschant et annonçant l'Evangile; et sur la fin de la premiere année, ou bien-tost apres, sainct Paul fut converti, lequel trois ans apres vint en Hierusalem voir sainct Pierre (Act. 9), avec lequel il demeura quinze jours. Sainct Pierre doncques ayant presché cinq ans environ en Judée, sur la fin de la cinquiesme année, il vint en Antioche, où il demeura evesque environ sept ans, c'est-à-dire jusques à l'année 2ᵉ de Claudius, ne laissant pour cela de faire des courses evangeliques en Galatie, en Asie, Cappadoce et ailleurs, pour la conversion des peuples. De là, l'année 7ᵉ de son pontificat en Antioche, ayant remis sa charge episcopale au bon Evodius, il revint en Hierusalem, où estant arrivé, il fut emprisonné de la part d'Herode, en faveur des Juifs, environ le jour de Pasques (Act. 12). Mais sortant de prison bien-tost apres, la conduitte de l'ange, il vint, ceste mesme année-là, qui estoit la 2ᵉ de Claudius, à Rome, où il posa son siege, qu'il tint environ 25 ans, pendant lesquels il ne laissa de visiter plusieurs provinces, selon le besoin de la chose publique chrestienne; mais entre autres, environ l'an 18 de la Passion, et Ascension du Sauveur, qui fut le 9ᵉ de Claudius (Chor. *Inst. l.* 7; Suet. *in Claud.*; Act. 15 et 18), il fut chassé avec le reste des Hebrieux de Rome et s'en vint en Hierusalem, où le Concile Hierosolymitain fut celebré, auquel sainct Pierre presida. Puis, Claudius estant mort, sainct Pierre s'en revint à Rome, recommençant son premier train d'enseigner, et visiter par fois diverses provinces, là où enfin Neron le confinant à mort avec sainct Paul son compaignon, pour s'eschapper, selon les sainctes importunations des fidelles, il voulut sortir de nuict de la ville, et rencontrant pres la porte Nostre Seigneur, il luy dit : *Domine quo vadis?* Seigneur, où allez-vous? Il respondit : Je viens

à Rome pour y estre derechef crucifié[1]. Response laquelle sainct Pierre cogneut bien viser à sa croix. De façon que, apres avoir esté environ cinq ans en Judée, sept ans en Antioche, vingt-cinq ans à Rome, l'année 14 de l'empire de Neron, il fut crucifié les pieds contremont, et au mesme jour sainct Paul eut la teste tranchée.

Mais avant que mourir, empoignant par la main son disciple sainct Clement, il le constitua son successeur, charge à laquelle sainct Clement ne voulut pas entendre, ny en faire exercice, qu'apres la mort de Linus et Cletus, qui avoient esté coadjuteurs de sainct Pierre en l'administration de l'evesque romain. Si que qui voudra sçavoir pourquoy quelques autheurs mettent le premier au rang, apres sainct Pierre, sainct Clement, et quelques autres sainct Linus, je luy feray respondre par sainct Epiphane, autheur digne de foy; et voicy ses parolles : *Nemo miretur quod ante Clementem Linus et Cletus Episcopatum assumpserunt, cum sub apostolis hic fuerit contemporaneus P. et P., nam et illi contemporanei apostolorum fuerunt : sive igitur adhuc ipsis superstitibus, a Petro accepit impositionem manuum Episcopatus, et eo recusato remoratus est, sive post Apostolorum successionem a Cleto Episcopo hic constituitur, non ita clare scimus.*

Parce doncques que sainct Clement avoit esté choysi par sainct Pierre, comme luy-mesme tesmoigne, et que neantmoins il ne voulut pas accepter la charge avant la mort de Linus et Cletus, les uns, en consideration de l'eslection faite par sainct Pierre, le mettent le premier en rang; les autres, en esgard au refus qu'il en fit, et en l'exercice qu'il en laissa à Linus et Cletus, le mettent le 4e.

Au reste, sainct Epiphane peut avoir eu subjet de doubter de l'eslection faite par saint Pierre de sainct Clement, faute d'en avoir eu des preuves suffisantes. Et se peut faire encore que Tertullien, Damase, Ruffin et autres, ayent eu occasion, de n'en doubter point, qui fait parler ainsi sans resolution touschant ce fait à sainct Epiphane, et par contraire rayson fait se fermement asseurer à Tertullien, plus ancien, que *Romanorum Ecclesia Clementem a Petro ordinatum edit, id est, per instrumenta et rationes publicas demonstrat.* Mais quant à moy, je range volontiers, et avec rayson, ce me semble, au party de ceux qui asseurent, parce que qui doubte de ce qu'un homme de bien et d'entendement asseure resolument, c'est dementir le diseur; au contraire, asseurer ce dont un autre doubte, n'est que confesser que le doubteux ne sçayt pas tout ce qu'il a confessé premierement luy-mesme doubtant; car doubter n'est autre que ne sçavoir pas fermement la verité d'une chose.

Maintenant je dy que, par ce petit discours de la vie de sainct Pierre, qui est tres-probable, vous avez veu que sainct Pierre n'a pas tousjours esté piedcoy à Rome, mais y ayant son siege, n'a pas laissé de visiter plusieurs provinces, revenir en Hierusalem, et faire l'office Apostolique. Toutes ces frivoles raysons, qu'on deduict de l'authorité negative des Epistres de sainct Paul, n'auront plus

[1] Ambr. *contra Auxent.*; Orig. *in Genes. l.* 3; Athan. *profuga*; Hieron. *De Vir.* 3; Euseb. *in Chron.*; Ado. *in Martyrol.*; Tertul; *De Præscript.*

accez en vos jugemens. Car si on dit que sainct Paul ayt escrit à Rome, et de Rome, et qu'il n'est point fait mention de sainct Pierre, on ne le treuvera pas estrange, parce que, à l'adventure, sainct Pierre n'y estoit pas alors. Ainsi est-il tout certain que la premiere Epistre de sainct Pierre a esté escrite à Rome, comme atteste sainct Hierosme. *Petrus*, dit-il, *in prima Epistola sub nomine Babylonis figuraliter Romam significans, Salutat vos, inquit, Ecclesia quæ est in Babylone collecta.* Ce qu'auparavant avoit desclaré le tres-ancien Papias, disciple des Apostres, au recit d'Eusebe.

Mais la consequence seroit-elle bonne : sainct Pierre, en ceste Epistre-là, ne donne point de signe que sainct Paul fust avec luy, doncques il n'a jamais esté à Rome? Ceste Epistre ne dit pas tout, et si elle ne dit pas qu'il y fust, aussi ne dit-elle pas qu'il n'y fust pas. Il est probable qu'il n'y estoit pas alors, ou que s'il y estoit, qu'il ne fust pas expedient de l'y nommer pour quelque rayson : autant en dy-je de celle de sainct Paul.

Enfin, pour adjuster le tems de la vie de sainct Pierre aux empires de Tiberius, Cajus Caligola, et Neron, on pourra les deduire à peu pres de ce qui en est, en ceste façon : An 18e de Tibere, Nostre Seigneur monta au ciel, et survesquit (Tibere) à Nostre Seigneur en ce monde environ six ans; cinq ans apres, qui fut en la derniere année de l'empire de Tibere, sainct Pierre vint en Antioche, où ayant demeuré environ sept ans, c'est à sçavoir ce qui resta du tems de Tibere, quatre ans de Cajus Caligola, et deux de Claudius; sur la fin du 2e de Claudius, il vint à Rome, où il demeura environ sept ans, à sçavoir jusques au 9e de Claudius, auquel les Juifs furent chassez de Rome, qui fit retirer sainct Pierre en Judée; environ cinq ans apres, Claudius estant mort (sainct Pierre revint et demeura jusqu'à) l'an 14e et dernier de Neron : sont environ 37 ans que sainct Pierre vesquit apres la mort de son Maistre; desquels il demeura environ 12, qui en Judée, qui en Antioche, et 25 qu'il demeura evesque de Rome.

DISCOURS XXXIX.

Confirmation de tout ce que dessus par les noms que l'ancienneté a donnez au Pape.

Oyez en peu de parolles ce que les anciens pensoient sur ce fait, et en quel rang ils tenoient l'evesque de Rome et son Église, ores le Pape; car tout revient en un.

Petri cathedram.	Cyprian., *l. 1, ep.* 3.
Ecclesiam principalem.	
Exordium unitatis sacerdotalis.	
Unitatis vinculum, sacerdotii sublime fastigium.	— *l.* 4, *ep.* 2.
Ecclesia in qua est Potentior principalitas.	Iren., *l.* 3, *c.* 3.
Ecclesiæ radix et matrix.	Cyprian., *l.* 4. *ep.* 8.
Sedes super quam Dominus universam construxit Ecclesiam.	Anaclet., *ep.* 1, *ad omnes episcopos et cunctos fideles.*

Cardo et caput omnium ecclesiarum.	Anaclet., *ep.* 3, *ad omn. episc. et sacerd.* Marcellin. *ep.* I, *ad Episcopos Antioch. prov.*
Episcorum refugium.	Synod. Alex., *ep. ad Felic.*
Summa sedes apostolica.	Athanas.
Caput pastoralis honoris.	Prosper, *de Ingratis.*
Apostolicæ cathedræ principatus.	August., *ep.* 162.
Principalis apostolici sacerdotii dignitas.	Prosper, *de Vocat. Gent. l.* 2, *c.* 16. *in præf. Conc. Chalcedon.* Valentian. Imperat.
Caput omnium ecclesiarum.	Victor Utic., *de Persec. Vand. l.* 2. Imp. Justinian., *de summa Trinit.*
Caput orbis et mundi religione.	Leo, *in nativ. SS. PP. et* Prosper; *de Ingratis.*
Cæteris prælata ecclesiis.	Synod. Rom., *sub Gelasio.*
Ecclesia præsidens.	Ignat., *ep. ad Rom., in inscript.*
Prima sedes a nemin ejudicanda.	Synod. Sinuess. 300 *Ep., tom.* I, *Conciliorum.*
Prima sedes omnium.	Leo, *epist.* 61.
Tutissimus communionis catholicæ portus.	Hieron. *ep.* 16.
Frons apostolicus.	Innocent., *ad PP. Conc. Milev. inter. epist. Aug.* 93.
Sanctissimæ catholicæ ecclesiæ episcopum.	Cyprian., *l.* 3, *ep.* 11.
Sanctissimus et beatissimus patriarcha.	Conc. Chalced. *act.* 3.
Caput concilii Chalcedonen.	— *in relatione.*
Caput universalis Ecclesiæ.	— *act.* 16.
Beatissimus Dominus.	Stephan. Episc. Carthag.
Apostolico culmine sublimatus.	*In epist. ad Damas.*
Pater patrum.	Conc. Calcedon.
Summus omnium præsulum pontifex, summus sacerdos.	Hieron., *præfat. Evang., ad Damas.*
Princeps sacerdotum.	Id testatur tota antiq.: apud Valentinian., *ep. ad Theodos. initio Conc. Chalcedon.*
Rector domus Domini.	Ambr. *in* I. *Tim.* 3.
Custos vineæ dominicæ.	Conc. Chalced., *epist ad Leonem.*
Christi vicarius.	Cypr., *l.* I, *ep.* 3.
Fratrum confirmator.	Bernard., *epist.* 190.
Sacerdos magnus.	— *de Consid. ad Eug.* l. 2, *c.* 8,
Summus pontifex.	Conc. Calcedon.
Princeps episcoporum.	— —
Hæres apostolorum.	Bernard, *l. de Considerat.*
Primatu Abel.	— —
Gubernatu Noe.	— —
Patriarchatu Abraham.	Amb., *l.* I. *l.* 3.
Ordine Melchisedech.	Conc. Calced.
Dignitate Aaron.	Cyp., *l.* I. *ep.* 3.
Authoritate Moyses.	Bernard, *epist.* 100.

Judicatu Samuel.	Bernard, *epist.* 100.
Potestate Petrus.	— —
Unctione Christus.	— —
Ocilis Dominici pastor.	— —
Claviger domus Domini.	— —
Pastorum omnium pastor.	— —
In plenitudinem potestatis vocatus.	— —

Je n'aurois jamais fait, si je voulois entasser les tiltres que les anciens ont donnez au Sainct-Siege de Rome et à son evesque. Cecy doit suffire aux cerveaux mesme les plus bigearres, pour faire voir le magnifique mensonge que de Beze continuë à dire, apres son maistre Calvin, en son *Traitté des marques de l'Eglise*, où il dit que Phocas a esté le 1er qui a donné authorité à l'evesque de Rome sur les autres, et l'a mis en primauté.

Mais à quoy faire dire un si gros mensonge? Phocas vivoit au tems de sainct Gregoire le Grand, et tous tant que j'ay allegué d'autheurs sont plus anciens que sainct Gregoire, hormys sainct Bernard, lequel j'ay allegué au livre des *Considerations*, parce que Calvin les a pour si veritables, qu'il luy semble que la verité mesme y ayt parlé.

On objecte que sainct Gregoire ne vouloit estre appellé *evesque universel;* mais evesque universel se peut entendre, ou d'un qui soit tellement evesque de l'univers, que les autres evesques ne soyent que vicaires et substituez, ce qui n'est point : car les evesques sont vrayement princes spirituels, chefs, et evesques, non lieutenans du pape, ains de Nostre Seigneur, dont ils les appelle *freres;* ou on peut entendre d'un qui est surintendant sur tous, et auquel tous les autres, qui sont surintendans en particuliers, sont inferieurs voirement, mais non pas vicaires, ny substituez. Et c'est ainsi que les anciens l'ont appellé *evesque universel.*

On produict le Concile de Carthage (III. c. 26), qui deffend que pas un ne s'appelle *Princeps sacerdotum;* mais c'est faute d'avoir autre entretien qu'on allegue cecy : car, qui ne sçayt que c'estoit un Concile provincial qui tousche les evesques de ceste province-là de laquelle l'evesque de Rome n'estoit pas? la mer Mediterranée est entre deux.

Restoit le nom de *Pape*, lequel j'ay reservé pour fermer ce discours, et qui est l'ordinaire duquel nous appellons l'evesque de Rome. Ce nom estoit commun aux evesques, tesmoin saint Hierosme, qui appelle ainsi sainct Augustin en une epistre : *Incolumem te tueatur Omnipotens, Domine vere sancte, et suspiciende Papa.* Mais il a esté rendu particulier au pape par excellence, à cause de l'universalité de sa charge, dont il est appellé au Concile de Chalcedoine *pape universel*, et pape tout court, sans addition ny limitation. Et ne veut dire autre ce mot que *ayeul*, ou *grand-pere.*

Papas aviasque trementes,
Anteferunt Patribus, servi nova cura nepotes (Auson. *ad Nepot.*).

Et afin que vous sçachiez combien est ancien ce nom parmy les

gens de bien, sainct Ignace, disciple des Apostres, *Epist. ad Mariam proselyt.* : *Cum esses*, dit-il, *Romæ*, *apud papam Linum* [1]. Jà de ce tems-là il y avoit des Papistes, et de quelle sorte!

Nous l'appellons *Sa Sainctelé*, et nous treuvons que sainct Hierosme (*ad. Damas.*) l'appelloit desjà en ceste façon : *Obtestor Beatitudinem tuam per Crucifixum*; et : *Ego nullum nisi Christum sequens*, *Beatitudini tuæ*, *id est*, *Cathedræ Petri*, *communione consocior*. Nous l'appellons *Sainct Pere*, mais vous avez veu que sainct Hierosme appelle ainsi Augustin.

Au reste, ceux qui, expliquant le 2e chap. de la 2e aux Thessales, pour vous faire croire que le pape est Antechrist, vous auroient dit qu'il se fait appeller Dieu en terre, ou Fils de Dieu, sont les plus grands menteurs du monde; car tant s'en faut que les papes prennent aucun tiltre ambitieux, que dés le tems de sainct Gregoire (Joan. Diac. *Vita. S. Greg. l.* 2, *c.* 1), ils se sont pour le plus appellez *serviteurs des Serviteurs de Dieu*. Certes, ils ne se sont oncques appellez de la façon, sinon au prix ordinaire, comme chascun le peut estre s'il garde les commandemens de Dieu, selon le pouvoir concedé *iis qui credunt in nomine ejus*. Bien s'appeller autant vaut-il enfans du diable, ceux qui mentent si puamment, comme font vos ministres.

DISCOURS XL.

Combien d'estat on doit faire de l'authorité du Pape.

Ce n'est pour vray pas sans mystere que souvent, en l'Evangile, où il est question que le general des Apostres parle, S. Pierre seul parle pour tous. En S. Jean, ce fut luy qui dit pour tous : *Domine, ad quem ibimus? verba vitæ, æternæ habes, et nos credimus et cognovimus quia tu es Christus Filius Dei* (Joan. 6). Ce fut luy en S. Matthieu qui, au nom de tous, fit comme chef ceste noble confession : *Tu es Christus Filii Dei vivi* (Matth. 16), et demanda pour tous : *Ecce nos reliquimus omnia* (Matth. 19). En S. Luc : *Domine, ad nos dicis hanc parabolam, an et ad omnes* (Luc. 12)? C'est l'ordinaire que le chef parle pour tout le corps, et ce que le chef dit, on le tient dit pour tout le reste. Ne voyez-vous pas qu'en l'eslection de S. Mathias, c'est lui seul qui presente et determine?.. Les Juifs demanderent à tous les Apostres : *Quid faciemus, viri fratres* (Act. 2). Pierre seul respond pour tous : *Pœnitentiam agite.* Et c'est à ceste rayson que S. Chrysostome (*Homil*, 55 *in Matth.*) et Origene (*Homil.* 1 *in Divers.*), l'ont appellé *os et vertice Apostolorum*, comme nous avons veu cy-dessus, parce qu'il souloit [2] parler pour tous les apostres, et le mesme S. Chrysostome l'appelle *os Christi*, par ce que ce qu'il dit pour toute l'Eglise et à toute l'Eglise, comme chef et pasteur, ce n'est pas tant parolle humaine, que de Nostre Seigneur : *Amen dico vobis, qui accipit si quem misero, me accipit* (Joan. 13). Donc, ce qu'il disoit et determinoit ne pouvoit estre faux. Et de vray, si le confirmateur fust

[1] Lettre non authentique. — [2] Avoit coustume de.

tombé, tout le reste fust-il pas tombé? Si le confirmateur tombe ou chancelle, qui le confirmera? Si le confirmateur n'est pas ferme et stable, quand les autres s'affoibliront, qui les affirmera? Car il est escrit : Si l'aveugle conduit l'aveugle, ils tomberont tous deux en la fosse. Si l'instable, et le foible veut soustenir et rasseurer le foible, ils donneront tous deux en terre; si que, Nostre Seigneur donnant l'authorité et commandement à S. Pierre de confirmer les autres, il luy a quand et quand donné le pouvoir et les moyens de ce faire, autrement pour neant, luy eust-il commandé choses impossibles. Or, les moyens necessaires pour confirmer les autres, et rasseurer les foibles, c'est de n'estre point subjet à la foiblesse soy-mesme, mais d'estre solide et ferme comme une vraye pierre, et un rocher. Tel estoit S. Pierre, en tant que pasteur general et gouverneur de l'Eglise.

Ainsi, quand S. Pierre fut mis au fondement de l'Eglise et que l'Eglise fut asseurée que les portes de l'enfer ne prevaudroient point contre elle, ne fust-ce pas assez dire que S. Pierre, comme pierre fondamentale du gouvernement et administration ecclesiastique, ne pouvoit se froisser et rompre par l'infidellité, ou erreur, ce qui est la principale porte d'enfer? car qui ne sçayt que, si le fondement renverse, si l'on y peut porter la sappe, que tout l'edifice renversera? De mesme, si le pasteur supresme ministerial peut conduire les brebis és paturages veneneux, on voit clairement que le parc est pour bien-tost estre perdu. Car, si le supresme pasteur ministerial conduict à mal, qui le redressera? s'il s'esgare, qui le rameinera?

A la verité, il faut que nous ayons à le suivre simplement, non à le guider; autrement les brebis seroient pasteurs. Et de fait, l'Eglise ne peut pas tousjours estre ramassée en un Concile general, et les trois premieres centaines d'années il ne s'en fit point. És difficultez doncques qui surviennent journellement, à qui se pourroit-on mieux addresser, de qui pourroit-on prendre loy plus asseurée, regle plus certaine, que du chef general et du vicaire de Nostre Seigneur? Or, tout cecy n'a pas eu seulement lieu en sainct Pierre, mais en ses successeurs; car, la cause demeurant, l'effect demeure encore. L'Eglise a tousjours besoin d'un confirmateur infaillible auquel on puisse s'addresser, d'un fondement que les portes d'enfer, et principalement l'erreur ne puisse renverser, et que son pasteur ne puisse conduire à l'erreur ses enfans. Les successeurs doncques de S. Pierre, ont tous ces mesmes privileges, qui ne suivent pas la personne, mais la dignité et la charge publique. S. Bernard (*De Const.*, l. 1, c. 8), appelle le pape un autre Moyse en authorité. Or, combien grande fut l'authorité de Moyse, il n'y a personne qui l'ignore; car il s'assit et jugea de tous les differends qui estoient parmy le peuple, et de toutes les difficultez qui survenoient au service de Dieu (Exod. 18). Il constitua des juges pour les affaires de peu d'importance; mais les grands doubtes estoient reservez à sa cognoissance. Si Dieu veut parler au peuple, c'est par sa bouche et par son entremise. Ainsi donc, le supresme pasteur de l'Eglise nous est juge competent et suffisant en toutes nos plus grandes difficultez; autrement nous serions de pire condition que cest ancien

peuple, qui avoit un tribunal auquel il pouvoit s'addresser pour la resolution de ses doubtes, specialement en matiere de religion. Que si quelqu'un veut respondre que Moyse n'estoit pas prestre ny pasteur ecclesiastique, je le renvoyeray à ce que j'en ay dit cy-dessus. Car ce seroit estre ennuyeux de faire ces repetitions.

Au Deuterorome, 17 : *Facies quodcumque dixerint qui præsunt loco quem elegerit Dominus, et docuerint te juxta legem ejus, sequerisque sententiam eorum, nec declinabis ad dexteram, nec ad sinistram. Qui autem superbierit, nolens obedire Sacerdotis imperio, Judicis sententia moriatur.* Que dira-t-on icy? Qu'il falloit subir le jugement du Souverain Pontife? qu'on estoit obligé de suivre le jugement qui estoit jouxte la loy, non l'autre? Ouy; mais en cela il falloit suivre la sentence du prestre, autrement, si on ne l'eust pas suivie, ains examinée, eust esté pour neant qu'on fust allé à luy, et la difficulté et ambiguité n'eust jamais esté resoluë parmy les opiniastres. Donc, il est simplement dit : *Qui autem superbierit, nolens obedire Sacerdotis imperio, Judicis sententia moriamtur.* Et en Malachie, 2 : *Labia Sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus*; dont il s'ensuit que chascun ne pouvoit pas se resoudre és poinct de la religion, ny produire la loy à sa phantaysie, mais selon la proposition du Pontife. Que si Dieu a eu une si grande prevoyance à la religion et tranquillité de conscience des Juifs, que de leur establir un juge souverain à la sentence duquel ils devoient acquiescer, il ne faut pas doubter qu'il ne nous ayt pourveu au Christianisme d'un pasteur qui ayt ceste mesme authorité, pour nous lever les doubtes et scrupules qui pourroient survenir sur les desclarations des Escritures.

Que si le grand-prestre portoit le rational du jugement en la poictrine où estoit le *Urim*, et *Thumimim* (Exod. 28), doctrine et verité, comme interpretent les uns, ou les illuminations et perfections, comme disent les autres, qui n'est presque qu'une chose, puisque la perfection consiste en verité, et la doctrine n'est qu'illumination, penserons-nous que le grand-prestre de la loy nouvelle n'en ayt pas encore les effects? A la verité, tout ce qui fut concedé de bon à l'ancienne Eglise, et à la chambriere Agar, aura esté donné en beaucoup meilleure façon à Sara, et à l'Espouse. Nostre grand-prestre doncques a encore le *Urim* et *Thumimim* en sa poictrine.

DISCOURS XLI.

Preuve de l'excellence de la dignité de sainct Pierre, par l'ordre avec lequel les Evangelistes nomment les Apostres.

C'est chose bien digne de consideration en ce fait que jamais les Evangélistes ne nomment ou tous les Apostres, ou une partie d'iceux ensemble, qu'ils ne mettent tousjours sainct Pierre en haut bout, toujours en teste de la troupe. Ce qu'on ne sçauroit penser estre fait à cas fortuit; car c'est une observation perpetuelle entre les Evangelistes, et ce ne sont pas quatre ou cinq fois qu'ils sont nommez ainsi ensemble, mais tres-souvent. Et d'ailleurs és autres Apostres, ils n'observent point d'ordre.

Duodecim Apostolorum nomina hæc sunt, dit saint Matthieu, 10. *Primus Simon qui dicitur Petrus, et Andreas frater ejus, Philip. et Barth., Thom. et Matthæus Publicanus, Jacobus Alphæi, et Thaddæus, Simon Chananæus et Judas Iscariotes.* Il nomme sainct André le 2e, sainct Marc (3) le nomme le 4e; et pour mieux monstrer qu'il n'importe, sainct Luc (6), qui l'a mis en un lieu le 2e, le met en l'autre le 4e; sainct Matthieu met sainct Jean le 4e; sainct Marc le met le 3e; sainct Luc en un lieu 4e, en un autre le 2e; sainct Matthieu met sainct Jacques 3e, sainct Marc le met 2e; bref, il n'y a que sainct Philippe, sainct Jacques Alphæi, et Judas qui ne soyent tantost plus haut, tantost plus bas..... Quand les Evangelistes nomment tous les Apostres ensemble ailleurs, il n'y a du tout point d'observation si non en sainct Pierre, qui va devant partout. Or sus, imaginons-nous que nous voyons és champs, és ruës et assemblées ce que nous lisons és Evangiles, et de vray il est encore plus certain que si nous l'avions veu, quand nous verrions par tout sainct Pierre le premier et tout le reste pesle mesle, ne jugerions-nous pas que les autres sont esgaux, et compaignons, et sainct Pierre le chef, et capitaine?

Mais oultre cela, bien souvent, quand les Evangelistes parlent de la Compaignie apostolique, ils ne nomment que Pierre, et mettent les autres en compte par accessoire et suitte : *Prosecutus est eum Simon, et qui cum illo erant. Petrus vero et qui cum illo erant gravati erant somno* (Marc 1; Luc. 9); Vous sçaurez bien que nommer une personne et mettre les autres en un bloc avec luy, c'est le rendre le plus apparent et les autres ses inferieurs.

Bien souvent encore on le nomme à part des autres, comme l'ange : *Dicite discipulis ejus et Petro* (Marc. 16); *Stans autem Petrus cum undecim... dixerunt ad Petrum et ad reliquos Apostolos* (Act. 2); *Respondens autem Petrus et Apostoli dixerunt* (Act. 5); *Numquid non habemus potestatem sororem mulierem circumducendi, Apostoli, et fratres Domini sicut et cæteri et Cephas.*

Qu'est cecy à dire. *Dicite discipulis ejus et Petro?* Pierre estoit-il pas apostre? ou il estoit moins ou plus que les autres, ou il estoit esgal. Jamais homme, s'il n'est du tout desesperé, ne dira qu'il fust moins. S'il est esgal et va à pair des autres, pourquoy le met-on à part? S'il n'y a rien en luy de particulier, pourquoy ne dit-on aussi bien : *Dicite discipulis ejus et Andreæ* ou *Joannis?* certes, il faut que ce soit quelque particuliere qualité qui soit en luy plus qu'és autres, et qu'il ne fut pas simple apostre. De maniere qu'ayant dit : *Dicite discipulis*, ou : *Sicut cæteri discipuli*, on peut encore demeurer en doubte de sainct Pierre, comme plus qu'apostre et disciple. Seulement une fois en l'Escriture, sainct Pierre est nommé apres sainct Jacques : *Jacobus, Cephas, et Joannes dextras dederunt societatis* (Gal. 2); mais à la verité il y a trop d'occasion de doubter si en l'original et anciennement sainct Pierre estoit nommé le 1er ou le 2e, pour vouloir tirer aucune conclusion valable de ce seul lieu. Car sainct Augustin, sainct Ambroise, sainct Hierosme, tant au commentaire qu'au texte, ont escrit Pierre, Jacques, Jean; ce qu'ils n'eussent jamais fait, s'ils n'eussent treuvé en leurs exemplaires ce mesme ordre. Autant en a fait

sainct Chrysostome au Commentaire, ce qui monstre la diversit des exemplaires, qui rend la conclusion de part et d'autre douteuse.

Mais, quand bien ceux que nous avons maintenant seroient originaires, on ne sçauroit que deduire de ce seul passage contr l'ordre de tant d'autres; car il se peut faire que sainct Paul tien l'ordre du tems auquel il a receu la main d'association, ou que sans s'amuser à l'ordre, il ayt escrit le premier qui luy revint.

Mais sainct Matthieu nous monstre clairement quel ordre il avoit entre les Apostres, c'est à sçavoir, qu'il y en avoit un premier tout le reste esgal sans 2e ny 3e. *Primus*, dit-il, *Simon qui dicitur Petrus :* il ne dit point 2us *Andreas*, 3us *Jacobus;* mais les v nommant simplement, pour vous faire cognoistre que pourveu qu sainct Pierre fust premier, tout le reste estoit à mesme, et qu entre eux il n'y avoit point de preseance. *Primus*, dit-il, *Petrus et Andreas*. D'icy est tiré le nom de primauté. Car s'il estoit *primus* sa place estoit premiere, son rang premier, et ceste sienne qualit primauté.

On respond à cecy que si les Evangelistes ont nommé sainc Pierre le premier, ça esté parce qu'il estoit le plus advancé en aag entre les Apostres, ou pour quelques privileges, qui estoient entr eux. Mais qu'est cecy, je vous prie? dire que sainct Pierre fut l plus vieil de la troupe, c'est chercher à credit une excuse à l'o piniastreté. On void les raysons toutes claires en l'Escriture; mai parce qu'on est resolu de maintenir le contraire, on en va cherche avec l'imagination çà et là. Pourquoy dit-on que sainct Pierre fut l plus vieil, puisque c'est une pure phantaysie qui n'a point de fon dement en l'Escriture (Epiphan.; *Hæres.* 51), et est contraire au anciens? Que ne dit-on plutôt qu'il estoit celuy sur lequel Nostr Seigneur fondoit son Eglise auquel il avoit baillé les clefs d royaume des cieux, qui estoit, le confirmateur des freres? car tou cecy est de l'Escriture. Ce qu'on veut soustenir est soustenu : s'il fondement en l'Escriture ou non, il n'importe; et quant aux autre privileges, qu'on me les cotte par ordre, on n'en treuvera point d particulier de sainct Pierre, que ceux qui le rendent chef de l'E glise

DISCOURS XLII.

De quelques autres marques qui sont semées ès Escritures de la primauté de sainct Pierre.

Si je voulois apporter icy tout ce qui s'en treuve, je ferois aus grande ceste preuve que je veux faire toute ceste partie, et n me cousteroit gueres. Car cest excellent theologien, Rob. Bel larmin, me mettroit beaucoup de choses en main. Mais surtout l docteur Nicolas Sander a traitté ce subjet si solidement et ample ment, qu'il est mal-aysé d'en dire rien qu'il n'ayt dit et escrit, e ses livres de *la Visible Monarchie.* J'en presenteray quelques piece

Si l'Eglise est comparée à un bastiment (Matth. 16; I. Tim. 3 comme elle l'est, son rocher et son fondement ministerial en e sainct Pierre; si vous la dites semblable à une famille (Matth. 17),

n'y a que Nostre Seigneur qui paye tribut comme chef de mayson, et apres luy sainct Pierre comme son lieutenant.

Si à une nacelle, sainct Pierre en est le patron, et en celle-là Nostre Seigneur enseigne (Luc. 5).

Si à une pesche, sainct Pierre y est le premier (Luc. 5; Joan. 21), les vrays disciples de Nostre Seigneur ne peschent qu'avec luy.

Si aux rets et filets, c'est sainct Pierre qui les jette en mer (Matth. 13): c'est sainct Pierre qui les tire (Luc. 5): les autres disciples y sont coadjuteurs. C'est sainct Pierre qui les met à port, et presente les poissons à Nostre Seigneur (Joan. 21).

Dites-vous qu'elle est semblable à une legation? sainct Pierre y est le premier (Matth. 10).

Dites-vous que c'est une fraternité? sainct Pierre y est le premier, le gouverneur et le confirmateur des autres.

Aymez-vous mieux que ce soit un royaume? sainct Pierre en prend les clefs (Matth. 16).

Voulez-vous que ce soit un parc ou bercail des brebis, et d'aigneaux? sainct Pierre en est le pasteur, et berger general (Joan. 21).

Dites maintenant en conscience comme pouvoit Nostre Seigneur tesmoigner plus vivement son intention. L'opiniastreté ne void goutte parmy tant de lumieres. Sainct André vint le premier à la suitte de Nostre Seigneur, et ce fut luy qui amena son frere sainct Pierre (Joan. 1); et sainct Pierre precede par tout : que veut dire cela, sinon que l'advantage que l'un avoit en tems, l'autre l'avoit en dignité?

Mais passons oultre. Nostre Seigneur est-il monté au ciel, toute la saincte brigade apostolique se retire chez sainct Pierre, comme chez le commun pere de famille (Act. 1).

Sainct Pierre se leve entre eux et parle le premier, y enseigne l'interpretation d'une grave prophetie (*Ibid.*).

A le premier soing de la restauration et creuë apostolique, comme chef et colonnel (*Ibid.*).

C'est luy qui, le premier, proposa de faire un apostre, qui n'est pas un traict de petite authorité; car les Apostres n'ont pas tous eu des successeurs, et par la mort n'ont pas perdu leur dignité. Mais sainct Pierre enseignant l'Eglise, monstre, et que Judas avoit perdu son apostolat, et qu'il en falloit un autre en sa place, contre l'ordinaire de ceste authorité qui continue és autres apres la mort, et de laquelle ils feront encore exercice au jour du jugement (Matth. 19), lorsqu'ils seront assis autour du juge, jugeant les douze tribus d'Israël.

Les Apostres et disciples n'ont pas plustost receu le Sainct-Esprit (Act. 2), que sainct Pierre, comme chef de l'ambassade evangelique, estant avec ses onze compaignons, commence à proposer, selon sa charge, les sainctes nouvelles de salut aux Juifs en Hierusalem (Act. 5). C'est le premier catechiste de l'Eglise, et qui presche la penitence : les autres sont avec luy, et on les interroge tous; mais sainct Pierre seul respond pour tous, comme chef de tous.

S'il faut mettre la main au thresor des miracles concedé à l'Eglise, quoy que sainct Jean y soit, et soit invoqué, sainct Pierre seul y met la main (Act. 3).

Faut-il donner commencement à l'usage du glaive spirituel de l'Eglise pour chastier le mensonge (Act. 5), c'est sainct Pierre qui assenne le 1er coup sur Ananie et Saphire; de là vient la hayne que tous les menteurs portent à son siege, parce que, comme dit sainct Gregoire, *Petrus mentientes verbo occidit* (L. 2, in Ezech. hom. 18).

C'est le premier qui recognoist l'erreur et refute l'heresie en Simon Magus; de là vient la hayne irreconciable de tous les heretiques à son siege (Act. 8).

C'est le premier qui ressuscite les morts, quand il prie pour la devote Thabite (Act. 9).

Est-il tems de mettre la main à la moysson du paganisme (Act. 10), c'est sainct Pierre à qui s'en addresse la revelation, comme au chef de tous les ouvriers, et l'œconome de la maitayrie.

Le bon capitaine italien Cornelius est-il prest à recevoir la grace de l'Evangile? on le renvoye à sainct Pierre, afin que par ses mains fust deslyé et beny le gentilisme (Act. 5).

C'est le premier qui commande qu'on baptise les payens.

Se treuve-t-on en un Concile general (Act. 15), sainct Pierre comme president y ouvre la porte au jugement et à la definition, et sa sentence suivie des autres, sa particuliere revelation y sert de loy. Sainct Paul (Gal. 1) confesse qu'il est venu expres en Hierusalem voir sainct Pierre, et demeura quinze jours pres de luy. Il y vid sainct Jacques; mais il n'estoit pas venu pour le voir, ains seulement sainct Pierre.

Qu'est-ce à dire cecy. Que n'alloit-il aussi bien voir le grand et si signalé apostre, sainct Jacques, que sainct Pierre? C'est parce qu'on regarde les gens en teste et en face, et sainct Pierre estoit le chef de tous les Apostres.

Estant en prison, toute l'Eglise fait prieres continuelles pour luy.

Si cecy n'est pas estre le premier et chef des Apostres, je confesse que les Apostres ne sont pas apostres, les pasteurs, pasteurs, ny les docteurs, docteurs; car, en quelles autres plus expresses parolles et marques pourroit-on faire cognoistre un pasteur, un docteur, un apostre, que celles que le Sainct-Esprit a prinses és Escritures, pour faire recognoistre sainct Pierre pour chef de l'Eglise?

DISCOURS XLIII.

Les tesmoignages de l'Eglise sur ce fait.

Pour vray, l'Escriture suffit, mais considerons qui la force et viole. Si nous commençions à tirer consequence pour la primauté de sainct Pierre, on pourroit croire que nous la forçons; mais quoy? elle est tres-claire en ce fait, et a esté entenduë de toute l'Eglise premiere en ce sens. Ceux-là doncques la forcent, qui y apportent un sens nouveau, qui la tirent contre la nature de ses parolles, et contre les sens de l'antiquité; ce que s'il est loysible à chascun, l'Escriture ne servira plus que de jouet aux cerveaux phantasques et opiniastres.

Que veut dire que l'Eglise ancienne n'a jamais tenu pour sieges

patriarchaux sinon celle d'Alexandrie, de Rome, et d'Antioche? On peut faire mille phantaysies, mais il n'y a point d'autre rayson que celle que produict sainct Leon (*Ep.* 53, *ad Anatol.*), parce que sainct Pierre a fondé ces trois sieges, ils ont esté appellez et teneus pour patriarchaux, comme tesmoignent le Concile de Nicée, et celuy de Chalcedoine (Can. 6; act. 16), où on fait grande difference entre ces trois sieges et les autres. Que quant à celuy de Constantinople et de Hierusalem, qui lira ces Conciles, verra la difference en laquelle on les tient d'avec ces trois autres fondez par sainct Pierre.

Non que le Concile de Nicée parle du siege de Constantinople; car Constantinople n'estoit encore rien en ce tems-là, n'ayant esté eslevée que par le grand Constantin, qui la dedia, et nomma l'an 25 de son empire; mais le Concile de Nicée traitte du siege de Hierusalem, et celuy de Chalcedoine de celuy de Constantinople.

Par la preseance et preeminence de ces trois sieges, l'Eglise ancienne a assez tesmoigné qu'elle tenoit sainct Pierre pour son chef, qui les avoit fondez; autrement, que ne mettoit-elle encore en semblable rang le siege d'Ephese, fondé par sainct Paul, confirmé et affermi par sainct Jean, ou le siege de Hierusalem, auquel sainct Jacques avoit conversé et presidé?

Que tesmoignoit-elle autre, quand és lettres publiques et patentes qu'ils appelloient anciennement formées, apres la premiere lettre du Pere, Fils, et Sainct-Esprit, on y mettoit la premiere lettre de Petrus, si non que, apres Dieu tout-puissant, qui est le Roy absolu, l'authorité de lieutenant est en grand prix vers ceux qui sont bons chrestiens?

Quand au consentement des Peres sur ce fait, Sander a levé toute occasion à la posterité d'en doubter. Je produiray seulement les noms avec lesquels les Peres l'ont appellé, qui monstrent assez leur creance.

Optat. Milevit. l'appelloit *Caput ecclesiarum* (*l.* 2, *contra Parmenian.*). Ils l'ont appellé chef de l'Eglise, comme sainct Hierosme (*Adv. Jovin. et alib.*), et sainct Chrysostome (*Homil.* II. *in Matth.*). *Felix Ecclesiæ fundamentum*, comme sainct Hilaire, *et cœli Janitorem primum Apostolorum*, comme sainct Augustin sur sainct Matthieu; *Apostolorum et verticem*, comme Origene et sainct Chrysostome (*In. div. hom.* 2; *hom.* 55 *in Matth.*); *Os, et principem Apostolorum*, comme le mesme sainct Chrysostome (*Homil.* 82 *in Joan*). *Curatorem fratrum et orbis terrarum* (*Ibidem*). *Ecclesiæ Pastorem, et Caput adamante firmius* (*Id. hom.* 55 *in Matth.*).

Petram indelebilem, crepidinem immobilem, apostolorum magnum, primum discipulorum, primum vocatum, et primum obedientem (*Hom.* 9, *de pœnit.*).

Ecclesiæ firmamentum, Christianorum Ducem et magistrum, spiritalis Israelis Columnam, fluctuantium gubernatorem, cœlorum magistrum, Christi os, summum Apostolorum verticem (*Idem, sermone in adorat. venerab. Catenar., et gladii Apostolor. Principis Petri*).

Ecclesiæ Principem (*Homil. in Sanctos Pet. et Paul., et Heliam*). *Portum fidei, orbis terrarum magistrum.*

Primum in apostolat., culmine (Greg., *hom.* 18 *in Ezech.*). *Christianorum primum pontificem* (Euseb. *in chron. anni* 44). *Magister militiæ Dei* (*Id.*, *l.* 2, *hist. c.* 14).

Cæteris Prælatum discipulis (Basil., *serm. de Judicio Dei*). *Orbis terrarum præpositus*, Chrysost. (*hom.* II, *in Matth.*)

Dominum Domus Dei, et principem omnis possessionis ejus (Bern. *epist.* 137 *ad Eugenium*).

Qui osera s'opposer à ceste societé? ils parlent ainsi, ils entendent ainsi l'Escriture. Au nom du Pere, du Fils, et du Sainct-Esprit Ainsi soit-il.

SECTION SECONDE.

DE L'EGLISE, DE SON AUTHORITÉ, DE SA DIGNITÉ, ET DE SES MARQUES, PAR OU L'ON RECOGNOIST LA VERITABLE D'AVEC LA FAUSSE EGLISE.

DISCOURS XLIV.

L'Eglise est une regle de la Foy, dont les ministres et nouveaux reformateurs ont violé l'authorité, en ne la prenant plus pour une regle de la Foy chrestienne.

RESSOUVENEZ-VOUS que lorsque le perfide Absalon, fils de David, eut entreprins de conspirer contre son pere, il s'assid pres des portes de la ville, et sur le grand chemin, et disoit aux passans : *Il n'y a personne estably du roy pour vous ouyr et vous rendre justice : Qui m'establira juge sur la terre, afin que celuy qui aura quelque importante negociation vienne à moy, et que je juge justement?* Ainsi, il sollicitoit contre leur seigneur le courage des Israëlites. Combien d'Absalons se sont treuvez en nostre aage, qui, pour seduyre et distraire les peuples de l'obeyssance de l'Eglise, et solliciter les chrestiens à la revolte, ont crié sur les avenuës d'Allemagne, d'Angleterre et de France : Il n'y a personne en ce tems qui soit estably du Seigneur, pour ouyr et resoudre les differends qui concernent la foy et la religion! L'Eglise donc n'y a point de pouvoir? Mais celuy qui tient ce langage, Messieurs, si vous le considerez bien de pres, vous doit estre suspect. Vous verrez en effect, qu'il veut estre juge luy-mesme, quoy qu'il ne l'ose dire à descouvert; et en cecy il est plus rusé qu'Absalon. J'ay veu un livre des plus recens de Theodore de Beze, intitulé : *Les marques certaines, essentielles et visibles de la vraye Eglise catholique.* Il me semble qu'il vise directement à se rendre le juge avec ses associez et collateraux, de tous les differends où nous sommes; il dit à la conclusion de son discours, que le *vray Christ est la seule vraye et perpetuelle marque de l'Eglise catholique*, entendant pour vray Christ celuy qui s'est parfaictement desclaré dés le commencement, tant dans les escrits prophetiques qu'apostoliques, en ce qui appartient directement à nostre salut. Et plus bas il adjouste : *Voylà ce que j'avois à dire sur la vraye, unique, et essentielle marque de la vraye Eglise, qui est la parolle escrite, prophetique et aposto-*

lique, bien et deuëment administrée. Plus haut, il avoit confessé, qu'il y avoit de grandes difficultez dans les Escritures sainctes; mais non aux endroicts qui touschent à nostre creance. A la marge, il observe ces advertissemens qu'il a inserés quasy par tout le traitté : *L'interpretation de l'Escriture ne se doit puiser d'ailleurs que de l'Escriture mesme, en conferant les passages les uns avec les autres, et en les rapportant à l'analogie de la foy.* En l'epistre au roy de France, il dit : *Nous demandons qu'on s'en rapporte aux sainctes Escritures canoniques, et s'il y a du doubte sur l'interpretation d'icelles, que la convenance et le rapport qui doit estre fait, tant entre lesdits passages de l'Escriture qu'entre les articles de la foy, en soyent les juges.* Il y reçoit les Peres avec tout autant et non plus d'authorité qu'il se treuveront avoir d'appuy et de fondement dans l'Escriture; et en ce qui concerne les poincts de la doctrine : *Nous ne sçaurions*, dit-il, *appeller à aucun juge non reprochable, sinon au Seigneur mesme, qui a desclaré tout son conseil à un chascun, touschant nostre salut, par les Peres et les Prophetes.* Il desclare plus bas : *Que luy ny les siens ne desadvoüent, ny ne voudroient pas desadvoüer un seul concile digne de ce nom, general ou particulier, ancien ou plus recent;* et notez cecy : *Pourveu*, dit-il, *que la pierre de tousche, qui est la parolle de Dieu, en fasse l'espreuve.* Voylà mot pour mot ce que pretendent tous tant qu'il y a de nouveaux reformateurs. Ils veulent qu'on prenne l'Escriture pour le seul juge des differends. A cela nous respliquons : *Amen;* mais nous disons que nostre differend n'est pas là : c'est dans les differends que nous avons sur les interpretations de la mesme Escriture. S'il s'y treuve deux sens ou deux sentences obscures et doubteuses, nous soustenons que nous avons besoin d'un juge. A cecy, ils respondent qu'il faut juger des interpretations de l'Escriture, en conferant passage par passage, et le tout au symbole de la foy. *Amen, Amen*, leur disons-nous; mais qui sera le juge? car, apres avoir conferé tous les passages, et le tout au niveau du symbole de la foy, nous treuvons que par ce passage : *Tu es Petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam; et portæ inferi non prævalebunt, et tibi dabo claves Regni cœlorum*, sainct Pierre a esté le chef ministerial et supresme œconome dans l'Eglise de Dieu. Vous dites de vostre costé que ce passage : *Reges gentium dominantur eorum, vos autem non sic*, ou cest autre (ou quelque pareil de nulle force, car ils sont tous si foibles, que je ne sçay lequel peut estre parmy eux le fondamental) *nemo potest aliud fundamentum ponere...* Conferez avec les autres passages et les reduisez à l'analogie de la foy, tant qu'il vous playra, vostre interpretation vous fera oster un chef ministerial. Nous suyvons les uns et les autres un mesme chemin, en la recherche de la verité de ceste question, à sçavoir, s'il y a en l'Eglise un vicaire general de Nostre Seigneur; et neantmoins je suis arrivé en l'affirmative, et vous, vous estes logez en la negative : qui jugera de nostre differend? Certes, celuy qui s'addressera à Theodore de Beze, dira que vous avez mieux discouru que moy; mais où se fonde-t-il en ce jugement, sinon en ce qu'il luy semble ainsi, selon le prejugé qu'il en a fait il y a longtems? Mais qu'il die ce qu'il

voudra, je ne le croiray point; car, qui l'a estably juge entre vous et moy? c'est là le gros de nostre affaire. Cognoissez, Messieurs, je vous prie, l'esprit chicaneur de division. On vous renvoye à l'Escriture; nous y sommes avant que vous fussiez au monde, et nous y treuvons ce que nous croyons clair et net. Mais il la faut bien entendre, confrontant les passages aux passages, le tout selon le Symbole : nous sommes en ce train, il y a 1,500 ans, et pensez-vous nous y tromper? Luther respond : Qui vous l'a dit? nous disons : L'Escriture. — Quelle Escriture? Telle et telle ainsi conferée et appariée au Symbole. Au contraire, Luther, je tiens fortement que c'est vous qui vous trompez; l'Escriture me le dit en tel et tel passage, que je joins et adjuste à telle et telle piece, et aux articles de la foy : je ne suis pas en doubte s'il faut donner creance en la saincte parolle, je sçay qu'elle est au supresme degré de certitude; ce qui me tient en peyne, c'est l'intelligence de ceste Escriture, ce sont les consequences et les conclusions qu'on y attache, les sens divers sans nombre, et qui semblent souvent contraires sur un mesme subjet, où chascun prend party, qui d'un costé qui d'autre. Qui me fera voir si je tiens l'authorité à travers de tant de varietés? qui me fera voir ceste Escriture en sa couleur? car le col de ceste colombe change autant d'apparences, que ceux qui la regardent changent de postures et de distances. L'Escriture est tres-saincte et tres-infaillible, c'est la pierre de tousche, toute proposition est bonne qui soustient son espreuve; mais, je vous prie, si la preuve faite par un Concile general n'est pas chez vous assez authentique, pour arrester le cerveau des hommes, comment est-ce que l'authorité d'un quidam le pourra faire? Voicy une grande presomption des plus hardys ministres de Lauzanne, produitte les années passées; certes, l'Escriture et l'analogie de la foy sont opposées directement à la doctrine de Calvin, touschant la justification : neantmoins ils osent soustenir par l'effort de leurs raysons ce point de consequence, ils ont fait courir certains petits livrets morfondus, sans goust et sans suavité de doctrine. Quand les gens de bien font voir le contraire, comme les traitte-t-on? on les persecute, on les fait absenter, on les fait menacer; à quel propos cela? parce qu'ils enseignent une doctrine contraire à la profession nouvelle de la foy pretenduë de vostre Eglise. Bonté de Dieu! on sousmet à l'espreuve de Luther, de Calvin et de Beze la doctrine du Concile de Nicée, apres treize cens ans d'approbation, et on ne veut pas que l'on fasse l'espreuve de la doctrine calvinistique, toute nouvelle, toute chassieuse, repassée et bigarrée; que ne laisse-t-on au moins à un chascun la liberté de faire son espreuve. Si celle de Nicée n'a peu arrester vos chimeres et vos cerveaux, pourquoy laissez-vous, par de nouveaux venus, mettre un arrest aux cerveaux de vos compaignons, aussi gens de bien que vous, et aussi doctes et pertinens que vous? recognoissez l'iniquité de ces juges, qui, pour donner licence à leurs opinions, avilissent l'authorité des anciens conciles, et veulent par là leur biffer celle des autres : ils cherchent leur gloire avec vanité; ils cognoissent le bien, et de tout ce qu'ils ont leu dans les anciens, ils s'en attribuent tout l'honneur.

DISCOURS XLV.

Les prétendus reformateurs ont violé l'authorité des saincts Conciles.

ICY, Messieurs, permettez-nous d'examiner le mespris qu'ont fait vos ministres de l'authorité des Conciles generaux, qui sont une regle de la foy, tesmoin l'Eglise universelle.

Theodore de Beze, en l'epistre addressée au roy de France, et au traitté qu'il luy expose, confesse que *le Concile de Nicée a esté un vray et legitime Concile, s'il y en eut jamais*. Il dit vray, car jamais un bon chrestien n'en a doubté, ny des autres trois premiers generaux; mais s'il est tel, pourquoy est-ce que maistre Calvin appelle *obscure* la sentence de ce mesme Concile dans son Symbole : *Deum de Deo, lumen de lumine?* et que veut dire que vous ne faites point d'estime de ceste parolle *homousion*, et qu'elle deplayst si fort à Luther? (*Anima mea odit hoc verbum, homousion*), parolle neantmoins si recommandable en ce grand Concile. Que veut dire que vous ne tenez point de compte de la realité du sainct corps de Nostre Seigneur au tres-sainct Sacrement. Pourquoy appellez-vous superstition le tres-sainct Sacrifice, qui se fait par le prestre, du mesme precieux Corps du Sauveur? D'où vient que vous ne voulez point mettre de difference entre l'evesque et le prestre, puisqu'en ce grand Concile, tout cecy y est si expressement, non tant deffiny, que presupposé, comme chose toute notoire dans l'Eglise orthodoxe (Can. 13, 15, 16, 18).

Jamais Luther, ny Pierre martyr, ny Zozime, n'eussent été du nombre de vos ministres, s'ils n'eussent eu en memoire les actions du grand Concile de Chalcedoine; car il y est ordonné tres-expressement que les religieux et religieuses ne se maryent point (Can. 15-17, 22, 24-26).

O qu'il feroit beau voir le tour de vostre lac, si on eust eu en reverence ce Concile de Chalcedoine. Vos ministres sans doubte se fussent bien souvent esmeus, et bien à propos, car il y a expres commandement aux seculiers de ne toucher aucunement aux biens des ecclesiastiques, il y est ordonné à un chascun de ne faire jamais aucune conjuration contre les evesques, de ne calomnier en fait ny en parolle les prestres de l'Eglise de Dieu. Le Concile Constantinopolitain (Can. 3) deffere entierement la primauté au pape de Rome, et la suppose comme notoire à tout le monde; ainsi fait celuy de Chalcedoine (Act. 1, 4 et 16). Mais y a-t-il aucun article où nous ayons differend avec vous, qui n'ayt esté plusieurs fois decidé dans les Conciles generaux, ou dans les particuliers generalement receus? Neantmoins vos ministres s'en sont bravement relevez, sans honte et sans scrupule, non plus que s'ils eussent osté quelques saincts deposts des tresors cachez en l'antiquité, ou que l'antiquité les eust serrez bien curieusement, afin que, par vous, nous en eussions la joüyssance en cest aage. Je sçay bien que dans les Conciles il y a des articles, pour l'ordre et la police ecclesiastique, qui peuvent estre changez selon les divers tems, ou expliquez selon les rencontres. Mais ce n'est pas aux particuliers à y mettre la main;

la mesme authorité qui les a dressez, les doit abroger : si quelque autre s'en mesle, c'est pour neant, et ce n'est pas la mesme authorité, si ce n'est un Concile, ou le chef general, ou la coustume de toute l'Eglise. Pour le regard des decrets de la doctrine de la foy, ils sont invariables : ce qui est une fois vray l'est tousjours, et le sera dans l'eternité; aussi les Conciles appellent *Canons*, ce qu'ils en determinent, parce qu'ils sont des regles inviolables de nostre creance; et nous recevons unanimement tous les sentimens des vrais Conciles, ou generaux, ou provinciaux advoüez par les generaux, ou par le Siege Apostolique. Tel ne fut pas le Concile des 400 prophetes qui furent assemblez par Achab (III. Reg. 22), car il ne fut point general, puisque ceux de Juda n'y furent point appellez, ny bien congregé, puisque ce ne fut point de l'authorité sacerdotale : les prophetes qui le composerent n'estoient pas legitimes, ny recogneus pour tels par Josaphat, roi de Juda, quand il dit : *Non est hic propheta Domini, ut interrogemus per eum?* comme s'il eust voulu nous faire entendre, que les autres n'estoient pas vrays prophetes, ou qu'ils n'estoient pas des prophetes legitimes du Seigneur, non plus que l'assemblée des prestres et pharisiens, qui se meslerent de juger Jesus-Christ : car ceste troupe de confusion ne tint aucune forme de Concile, ce fut une conspiration tumultuaire, et sans aucune procedure requise, laquelle, tant s'en faut qu'elle eust aucune asseurance en l'Escriture de l'assistance du Sainct-Esprit; au contraire, elle avoit esté desclarée nulle par la prevision du Roy des prophetes : et de vray, la rayson vouloit que Jesus-Christ, le vray Pontife, estant present, les lieutenans perdissent l'authorité, et que le grand-prestre present, la majesté du vicaire fust ravalée à la condition des autres, sans droit de tenir le supresme chef de l'Eglise, qui estoit Nostre Seigneur, alors present d'une presence actuelle visible, et duquel ils estoient obligez de cognoistre la verité et de subir le jugement. Et en effect, quand le grand sacrificateur est present visiblement, le vicaire ne se peut appeller le chef; quand le gouverneur d'une forteresse est present, c'est à luy de donner le mot, non pas à son lieutenant, sinon de son consentement : oultre cela, toute la synagogue devoit estre changée et transferée en ce tems-là (Act. 13; Hebr. 7), et ceste sienne decision avoit esté predite (Is. 6; Joan. 12). Mais l'Eglise catholique chrestienne ne doit jamais estre transferée, pendant que le monde sera monde; nous n'attendons point un troisiesme legislateur, ny aucun autre sacerdoce legitime : le nostre doit estre eternel. Il est vray que Nostre Seigneur fit encore cest honneur à la sacrificature d'Aaron en la personne de Caïphe, en ce que, nonobstant toute la mauvaise intention de ceux qui la possedoient, il voulut que ce grand-prestre prophetisast et prononçast une sentence tres-certaine : *Expedit, ut unus moriatur homo pro populo, ut non tota gens pereat*, ce qu'il ne dit pas de luy-mesme, et par cas fortuit, mais prophetiquement, comme le marque l'Evangeliste (Joan. 11), parce qu'il estoit pontife de ceste année-là : ainsi voulut Nostre Seigneur conduire ceste Synagogue, et l'authorité sacerdotale, avec un remarquable honneur, mesme en sa sepulture, pour luy faire succeder l'Eglise catholique, et le sacerdoce evangelique; et là où

la Synagogue print fin (qui fut au moment où elle se resolut de faire mourir Jesus-Christ), l'Eglise fut fondée, et entée en son lieu et place, ce qui se void en ces parolles : *Opus consummavi, quod dedisti mihi, ut faciam* (Joan. 17). Apres la cene, et en la cene, Nostre Seigneur avoit institué en son precieux Corps et Sang le Nouveau Testament, si bien que le Vieil, avec ses ceremonies et son sacerdoce, perdit toutes ses forces et ses privileges, quoyque la confirmation du Nouveau ne se fist par apres que par la mort du testateur, comme parle sainct Paul (Hebr. 9). Il ne faut donc plus mettre en compte les prerogatives de la Synagogue, qui estoient fondées sur un testament ancien, supprimé et abrogé, quand les Juifs dirent ces abominables parolles : *Crucifige;* ou ces autres, en blasphemant : *Quid adhuc egemus testibus?* Car ce n'estoit autre chose qu'heurter à la pierre d'achoppement, selon les anciennes traditions. J'ay voulu lever icy toute occasion à ces deux objections qu'on nous fait contre l'infaillible authorité des Conciles et de l'Eglise; les autres seront resoluës cy-apres dans les eclaircissemens particuliers que nous ferons de la doctrine catholique : il n'y a chose si certaine qui ne puisse souffrir des oppositions, mais la verité demeure plus ferme et glorieuse, par les assauts mesmes de ses contraires.

DISCOURS XLVI.

Les ministres ont violé l'authorité des anciens Peres de l'Eglise qui est la cinquiesme regle de la Foy : l'on void, en ce discours, combien l'authorité de sainct Pierre et des anciens Peres est venerable.

Veritablement Theodose le vieil, empereur chrestien, ne treuva point de meilleur moyen pour reprimer les contentions survenuës de son tems dans les poincts de la religion, qu'en suivant le conseil de Lisinnius, de faire venir les chefs des deux partys, et leur demander franchement s'ils tenoient les anciens Peres pour gens de bien, saincts, bons, catholiques et apostoliques. A quoy les sectaires ayant respondu qu'ils les recognoissoient pour tels, il leur repartit : Examinons donc vostre doctrine et la leur, et si elle se treuve conforme, retenons-la; si moins, qu'on l'abolisse. Et en effect, il n'y a point de plus solide expedient au monde. Calvin et Beze confessent ingenuëment que l'Eglise demeura pure durant les six premieres centaines d'années; mais si nous regardons vostre Eglise nouvelle et pretenduë, treuverez-vous qu'elle ayt la mesme foy et la mesme doctrine que celle des anciens? Or, qui nous pourra mieux tesmoigner la foy que l'Eglise suivoit en ces bien-heureux tems, que ceux qui vivoient alors avec elles, et mangeoient en sa table? qui pourra mieux deduire les deportemens[1] de ceste celeste Espouse, en la fleur de son aage, que ceux qui ont eu cest honneur, que d'avoir exercé chez elle les principaux offices? De ce costé, les Peres anciens meritent certes qu'on leur adjouste foy, non-seulement pour l'exquise doctrine dont ils estoient pourveu, mais encore

[1] La marche, la croyance et la discipline

pour la sainctеté de leur conscience, et la fidellité avec laquelle ils ont marché dans leur tesmoignage.

On ne requiert pas tant dans les tesmoins le sçavoir que la preud'homie et bonne foy; nous ne les voulons pas pour autheurs de nostre croyance, mais seulement pour rapporteurs de celle en laquelle vivoit l'Eglise de leur tems. Personne ne peut deposer plus pertinemment, que ceux-là mesmes qui commandoient; ils sont irreprochables de tous costez. Qui veut donc sçavoir le chemin que l'Eglise a tenu en ce temps-là, qu'ils le demandent à ceux qui l'ont si fidellement accompaignée. *Sapientiam cum antiquis exquiret sapiens, et in prophetis vocabit, narrationem virorum nominatorum conservabit* (Eccli. 39). Oyez de grace, ce que dit Jeremie (6) : *Hæc dicit Dominus : State super vias, et videte, et interrogate de semitis antiquis, quæ sit via bona, et ambulate in ea, et invenietis requiem animabus vestris.* Le Sage en dit autant : *Non te lateat narratio seniorum, ipsi enim didicerunt à patribus suis* (Eccli. 8). Nous ne devons pas donc seulement honnorer leurs tesmoignages comme tres-asseurez et irreprochables; mais encore accorder un grand credit à leurs doctrines, par-dessus toutes nos inventions et nos nouvelles curiositez. Nous ne sommes pas en doubte entre nous, si les Peres anciens doivent estre tenus pour les autheurs de nostre foy; nous sçavons mieux que tous vos ministres que cela n'est point et ne peut estre. Nous ne sommes pas en dispute, s'il faut recevoir pour certain ce qu'un ou deux des Peres auront eu en opinion particuliere : nous nous tenons au gros, et c'est icy le point de nostre differend. Vous vous vantez que vous avez reformé nostre Eglise sur le patron de l'Eglise ancienne; nous le nyons, et prenons à tesmoin ceux qui l'ont veuë, qui l'ont conservée, qui l'ont deffenduë, et qui l'ont gouvernée : n'est-ce pas là une preuve franche et nette de toutes supercheries? Icy nous ne produisons que la preud'homie et bonne foy de ces tesmoins. Oultre cela, vous dites que nostre Eglise a esté accommodée selon le caprice des hommes, non pas taillée à la regle et au compas de l'Escriture; nous le nyons, et disons de plus, que vous l'avez accourcie, estrecie et pliée contre celle regle, comme faysoient ceux.......[1] pour l'accommoder à vostre cerveau. Vous dites que vous l'avez reformée selon la vraye intelligence de l'Escriture; nous le nyons encore, et disons que les anciens Peres ont eu plus de suffisance et d'erudition que vous, neantmoins ils ont jugé que l'intelligence des Escritures ne se doit pas entendre de telle maniere que vous le faites : n'est-ce pas une preuve bien certaine? Vous dites que, selon les Escritures, il faut abolir la Messe; tous les anciens Peres le nyent avec nous : à qui croyrons-nous, ou à ceste troupe d'evesques et martyrs tres-celebres, ou à ceste bande de nouveaux venus? Voylà ou nous en sommes : qui ne void, touschant le premier poinct, que c'est une impudence intolerable de refuser creance à ceste milliade de martyrs, confesseurs et docteurs qui nous ont precedez? Si la foy de l'ancienne Eglise nous doit servir de regle pour bien croire, nous ne sçaurions mieux treuver ceste regle que dans les escrits et

[1] Icy manque un mot au manuscrit.

les depositions de ces tres-saincts et signalez ayeux. J'applique le tout à l'analogie de la foy; ceste explication joinct fort bien à la premiere parolle du Symbole, là où le *Credo* nous oste toute la difficulté du discours humain, *Omnipotentem;* ceste parolle me confirme la creation, et me recrée : car, *qui ex nihilo fecit omnia, quare ex pane non faciet corpus Christi?* Le nom de *Jesus* m'y conforte, car sa misericorde et magnifique volonté y est exprimée. S'il est le *Fils* consubstantiel de Dieu son Pere, cela monstre son pouvoir illimité. De sa *conception d'une Vierge* (hors le cours naturel), de ce qu'il n'a point dedaigné de s'y loger pour nous, de ce qu'il est *nay,* avec penetration de dimension du corps (ce qui surmonte et oultre-passe l'ordre de la nature) cela me rend plus asseuré, et de la volonté, et du pouvoir. Sa *mort* m'affermit; car, s'il est mort pour nous, que ne fera-t-il pas pour nous? Son *sepulchre* et sa *descente aux enfers* me confirment; et je ne doubteray point qu'il ne puisse descendre en l'obscurité de mon corps. Sa *resurrection* me ravive; car la nouvelle penetration de la pierre, l'agilité, la subtilité, la clarté, et l'impassibilité de son corps, n'est plus subjette aux loyx trop grossieres de nos cervelles. Son *ascension* me fait monter à ceste foy divine; car, si son corps penetre les cieux, s'esleve par sa seule volonté, et se place, sans place, *à la dextre du Pere,* pourquoy ne sera-t-il pas çà-bas où bon luy semble, sans y occuper autre place que selon sa volonté? S'il est assis à la dextre du Pere, cela me monstre que tout luy est sousmis, le ciel, la terre, les distances, les lieux et les dimensions. De ce qu'il est dit qu'*il viendra juger les vivans et les morts*, je me pousse à la creance de l'immutabilité de sa gloire, et que partant sa gloire n'est pas attachée au lieu, parce qu'il la porte partout avec soy, et mesme au tres-sainct Sacrement; car il y est sans laisser sa gloire, et sans se devestir de ses perfections. Ce mesme *Sainct-Esprit*, par l'operation duquel il a esté conceu, et est nay d'une Vierge, pourra bien encore, avec son operation, faire ceste admirable besongne de la transsubstantiation. L'*Eglise,* qui, estant *Saincte*, ne peut nous induire à l'erreur, estant *Catholique*, n'est pas astreinte au caprice de ces miserables siecles; mais doit avoir son estenduë en long dés le tems des Apostres, en large, par tout le monde, en profondeur jusques au purgatoire, en hauteur jusques au ciel, embrassant toutes les nations, et tous les siecles passez. Les *Saincts canonisez*, et nos ayeux, avec qui nous avons unyon estroitte, les prelats, les Conciles recens et anciens, tout par tout chantent : *Amen, Amen,* à ceste premiere creance. C'est icy la parfaicte communion des Saincts, car c'est la viande commune des anges, et des belles ames du paradis, et de nous autres : c'est le vray pain auquel tous les vrays chrestiens participent. *La remission des pechez*, et l'autheur de la remission, qui sont clairement exprimez dans ce Symbole, confirment la croyance et la semence de nostre resurrection, jettée pour la vie eternelle, preparée icy-bas, aussi bien que conservée en la foy et verité du tres-sainct Sacrement, qui est la realité et la substance du vray et naturel corps de Nostre Seigneur, qui est vrayement l'abregé de nostre foy, suivant le dire du Psalmiste : *Memoriam fecit mirabilium suorum.* O sainct

et parfaict memorial de l'Eglise! admirable recueil de nostre foy! qui croit, ô Seigneur! vostre presence en ce tres-sainct Sacrement, comme le propose vostre saincte Eglise, a recueilly sans doubte, et succé le doux miel de toutes les fleurs de vostre saincte religion.

A grand peyne puy-je en quitter le subjet; mais je reviens à vous, Messieurs, et je vous demande ce qu'on m'opposera de plus à ces passages si clairs : *Cecy est mon Corps.* Vous dites, que *la chair ne profitte rien :* non pas vostre chair ny la mienne, qui ne sont que des charongnes, ny nos sentimens charnels, ny une chair simple et sans esprit, ny une vie perissable; mais celle du Sauveur, qui est tousjours remplie de l'Esprit vivifiant et de son Verbe. Je dy qu'elle profitte à tous ceux qui la reçoivent dignement pour la vie eternelle : que respliquerez-vous! Que les parolles de Nostre Seigneur sont esprit de vie? qui le nye, sinon vous, qui dites que ce ne sont que des phantosmes et des figures? Mais à quel propos ceste consequence? les parolles de Nostre Seigneur sont esprit de vie, doncques elles ne se doivent pas entendre de son corps, quand il dit : *Filius hominis tradetur ad illudendum, ad flagellandum!* Je mets en exemple les parolles les premieres venuës. Ces parolles n'estoient-elles pas esprit et vie? Dites donc, a-t-il esté crucifié en figure? Quand il dit : *Si ergo videritis filium hominis ascendentem ubi erat priùs*, s'ensuit-il qu'il n'y soit monté qu'en signe et en figure? Toutesfois, elles sont comprinses avec les autres parolles, où il dit : *Spiritus et vita sunt.* Le sainct Sacrement aussi bien que les sainctes parolles de Nostre Seigneur, y sont donc, qui vivifient la chair; autrement la figure ny la realité ne profitteroient de rien; mais la chair ne laisse pas d'y estre avec sa vie et son esprit. Que direz-vous de plus? Que ce Sacrement est appellé *pain?* Aussi est-il; mais comme Nostre Seigneur l'explique, un pain vivant : *Ego sum panis vivus.* C'est bien assez pour cest exemple; mais vous, Messieurs, que pouvez-vous produire de semblable? Je vous monstre un *est*, monstrez-moy le *non est*, que vous pretendez, ou le *significat.* Je vous ay monstré le *corpus,* monstrez-moy le signe simplement. Cherchez, virez, revirez, mettez-vous sur vostre esprit de tournoyement, je vous dy que vous ne treuverez jamais ce que vous dites. A tout rompre, vous vous vantez que vous monstrerez, que celuy qui voudroit tirer un peu ces parolles, treuveroit quelque semblable phrase, à celle que vous pretendez estre icy; mais il les faudroit dresser à vostre poste, pour en tirer une si lourde consequence : je nye mesme que vous les puissiez faire accorder au sens; et je dy, que si chascun les manye à sa main, la pluspart les prendroient à gauche. Mais un peu de patience, laissons-nous un peu tournoyer. Vous produisez, comme si c'estoit une suitte et une connexion verbale : *Quæ ego loquor, spiritus et vita sunt;* et y joignez : *Quotiescumque manducabitis panem.* Vous y adjoustez : *Hoc facite in meam commemorationem;* vous y apportez : *Mortem Domini annuntiabitis donec veniat, me autem semper non habetis.* Or, je vous prie, considerez un peu quel rapport ont ces parolles les unes aux autres. Vous reduysez tout cecy à l'analogie de vostre foy, et comment, Nostre Seigneur est assis à la dextre de son Pere, doncques il n'est pas icy : monstrez-moy le fil du discours avec le quel

vous cousez ceste negative, avec ceste affirmative. Parce que, dites-vous, un corps ne peut estre en deux lieux. Voyez-vous comme vous mettez l'apprehension d'une rayson purement humaine, avec la sacrée parolle! Vous dites que Nostre Seigneur viendra juger les vivants et les morts de la dextre de son Pere; quoy pour cela? S'il estoit besoin qu'il vinst du ciel en terre pour se treuver present au tres-sainct Sacrement, vostre analogie auroit de l'apparence, mais non pas encore de la verité; car, alors qu'il viendra juger, personne ne dit que ce soit invisiblement : le feu precedera. Voilà vostre analogie. Or, devinez qui a mieux travaillé, ou vous, ou moy? Combien de fois et en combien de lieux, l'Eglise, tant militante que triomphante, dans le Vieil et le Nouveau Testament, est-elle appellée *mayson* et *famille?* Il me semble que ce seroit un tems perdu d'en vouloir faire la recherche, puisque cela est si commun dans les Escritures, que ceux qui les ont leuës n'en doubteront jamais? et celuy qui ne les a point leuës, incontinent qu'il les lyra, treuvera quasy par tout ceste façon de parler. C'est de l'Eglise que sainct Paul dit à son cher Timothée : *Ut scias, quod oporteat te conversari in domo Dei, quæ est Ecclesia, columna et firmamentum veritatis.* C'est d'elle que David dit : *Beati qui habitant in domo tua, Domine.* C'est d'elle que l'ange dit : *Regnabit in domo Jacob in æternum.* C'est d'elle que dit Nostre Seigneur : *In domo Patris mei mansiones multæ sunt : Simile est regnum cœlorum homini patri-familias* (Matth. 20), et en cent autres lieux.

Or, si l'Eglise est une mayson et une famille, puis qu'il y doit avoir un maistre seul, il ne faut point doubter que ce maistre ne soit Jesus-Christ : ainsi elle est appellée *mayson de Dieu.* Mais nostre Pere de famille s'en allant à la dextre de Dieu son Pere, quoy qu'il ayt laissé plusieurs serviteurs en sa mayson, voulut en laisser un qui fust serviteur en chef; et auquel les autres se rapportassent; ainsi le desclare Jesus-Christ : *Quis putas est servus fidelis et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam?* De vray, s'il n'y avoit un maistre-valet en une boutique, pensez comme le traffic iroit? S'il n'y avoit un roy en un royaume, un patron en un navire, et un pere de famille en une mayson, de vray, ce ne seroit plus une famille, mais une confusion insupportable. Escoutez Nostre Seigneur en sainct Matthieu, 12 : *Omnis civitas et domus, divisa contra se, non stabit.* Jamais une province ne peut estre bien gouvernée d'elle-mesme, principalement si elle est grande. Je vous demande, Messieurs les clair-voyants, qui ne voulez pas qu'en l'Eglise il y ayt un chef, si vous pourriez nous donner quelque gouvernement de consequence, où tous les gouvernemens particuliers ne fussent point rapportez à un? Il faut laisser à part les Macedoniens, Babyloniens, Juifs, Medes, Perses, Arabes, Syriens, François, Espagnols, Anglois, et une infinité des plus remarquables, parmy lesquels la chose est claire; mais venons aux respubliques. Dites-moy, où vous avez veu quelque grande province qui se soit gouvernée d'elle-mesme? Jamais. La plus belle partie du monde fut autresfois de la respublique des Romains, mais une seule Rome gouvernoit; une seule Athenes, une seule Carthage, et

ainsi des autres anciennes; une seule Venize, une seule Gennes, une seule Lucerne, Fribourg, et autres. Ainsi, vous ne treuverez jamais que la partie de quelque notable et grande province se soit advisée de se gouverner sans chef : il faut et il faudra tousjours ou qu'un homme seul, ou qu'un seul corps d'hommes residens en quelque lieu, ou une seule ville, ou quelqu'autre petite portion d'une province, ayent eu le gouvernement de la province, si la province estoit grande. Or vous, Messieurs, qui vous playsez aux histoires, je suis asseuré de vostre voix, vous ne permettrez pas qu'on m'en demande la garantie. Supposons pourtant (ce qui est tres-faux) que quelque province particuliere se fust gouvernée d'elle-mesme, comme est-ce qu'on le pourroit verifier de l'Eglise chrestienne, laquelle est si universelle, qu'elle comprend tout le monde? Comme pourroit-elle estre une, si elle ne se gouvernoit par une regle d'unité? Il faut tousjours avoir un concile assemblé de tous eveschez; il faudroit que tous les evesques fussent tousjours absens: comme se pourroit faire cela? Mais si tous les evesques estoient pareils, qui les assembleroit? et quelle peyne seroit-ce, quand on auroit quelque doubte en la foy, de faire assembler un concile? cela n'est pas possible. Vouloir donc que toute l'Eglise, et chaque partie de l'Eglise se gouverne par elle-mesme, sans se rapporter l'une à l'autre, c'est establir, non pas une Eglise, mais une Babylone.

Posé doncques pour certain ce que j'ay suffisamment preuvé, qu'il faut en l'Eglise qu'une partie se rapporte à l'autre, je vous demande où est la partie à laquelle on se doit rapporter? ou c'est une province, ou une ville, ou une assemblée, ou un particulier. Si c'est une province, où est-elle? Ce n'est pas l'Angleterre; car, quand elle estoit catholique, elle avoit son recours ailleurs dans le besoin. Ce n'est pas une autre ville; car où sera-t-elle? et pourquoy plutost celle-là qu'une autre? aucune province n'a jamais demandé ce privilege. Si c'est une ville, il faut qu'elle soit une des patriarchales : entre les patriarchales, il n'y en a que cinq, à Rome, Antioche, Alexandrie, Constantinople, et Hierusalem : les quatre des cinq sont hors de l'Eglise (excepté Rome). Si une assemblée, c'est celle de Rome. Si donc vous voulez que ce soit une ville, c'est Rome. Mais non, ce n'est ny une province, ny une ville, ny une simple et perpetuelle assemblée; c'est un seul homme, chef constitué sur toute l'Eglise : *Fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus*. Ainsi je conclus que Nostre Seigneur, en partant de ce monde, afin de laisser toute son Eglise unye, luy a laissé un seul gouverneur et lieutenant general, auquel on doit avoir recours en toutes les necessitez de la religion. Voylà ce qu'ont creu les anciens Peres, et ce que nous croyons aussi bien qu'eux.

DISCOURS XLVII.

De l'essence et de l'existence de l'Eglise. — Si l'Eglise est visible.

APRES cela, nos adversaires vont et courent par divers chemins à leur opinion de l'invisibilité de l'Eglise : car les uns disent qu'elle est invisible, en ce qu'elle consiste seulement dans les personnes esleuës et predestinées; les autres attribuent ceste invisibi-

la rareté et dissipation des croyans et vrays fidelles. Donc, les ers tiennent l'Eglise estre en tout tems invisible, les autres ; que ceste invisibilité a duré environ mille ans, plus ou ;, c'est-à-dire depuis le tems de sainct Gregoire, jusques à r, durant lequel la papauté estoit paysible parmy les chres- ; car ils disent que durant ce tems-là il y avoit plusieurs chres- secrets, qui ne descouvroient pas leur intention, et se conten- ; de servir ainsi Dieu à couvert. Sans doubte ceste theologie naginaire et divinatoire. Les autres ont mieux aymé dire har- nt que, durant ces mille ans, l'Eglise n'estoit ny visible ny ble, mais du tout abolie et estouffée par l'impieté et l'idolas- ntroduicte en sa place. Permettez-moy, je vous prie, de des- : librement la verité. Tous ces discours ressentent asseurement l de teste : ce sont des songes qu'on fait en veillant, et qui ne t pas celuy que Nabuchodonosor fit en dormant; aussi luy ils du tout contraires; si nous croyons à l'interpretation de el (c. 2); car Nabuchodonosor vid une pierre taillée d'un mont, œuvre de main d'homme, qui vint rouler et renverser la le statuë, et s'accreust tellement, qu'estant devenuë une aigne, elle remplit par apres toute la terre. Et Daniel l'enten- lu royaume de Nostre Seigneur, qui devoit demeurer eternel- nt. Or, si l'Eglise est comme une montaigne, et si elle est si le qu'elle remplit toute la terre, comment sera-t-elle invisible chée, ou secrette? Si elle devoit durer eternellement, com- aura-t-elle manqué mille ans? C'est sans doubte du royaume Eglise militante que s'entend ce passage; car celuy de la phante remplira le ciel, non pas la terre seulement, et ne vera plus en ce tems aucun autre royaume, comme porte s l'interpretation de Daniel, jusques à la consommation du :. Joint que ces parolles, d'estre taillée de la montaigne sans e manuelle, appartient à la generation temporelle de Nostre neur, selon laquelle il a esté conceu au ventre de la Vierge, ndré de sa propre substance, sans operation humaine, par la benediction et vertu du Sainct-Esprit. Ainsi, ou Daniel a mal ié, ou les adversaires de l'Eglise catholique ont resvé, quand t dit que l'Eglise est invisible, cachée et abolie. Ayez un peu tience, au nom de Dieu, nous irons par ordre et briefvement, trant la vanité de toutes ces fausses opinions; mais il faut, ; tout, deffinir ce que c'est que nous appellons l'Eglise.

ciendum erit caput, de publicatione et gloria Evangelii per Ecclesiæ, contra fidem hæret. Quo loco repetendum erit, dictum est in fine cap. de visibili Ecclesiam, nimirum in sia visibili posci oculum mentis et corporis, in invisibili nul- Vide (III. Reg. 12) *ubi Jeroboam non arguitur, quod Regnum it, sed quod Ecclesiam fecerit, et phana in excelsis, et sa- tes de extremis populi, qui non erant de filiis Levi. Nota hic onem Sacerdotalem; sed veniamus ad propositum* [1].

glise vient d'un mot grec, qui veut dire *convocation :* l'E-

[1] void icy ce que le sainct evesque se proposoit : l'œuvre est inachevée, cherche un peu d'ordre.

glise donc signifie *une assemblée, ou une compaignie de gens* *pellez*; la Synagogue, à proprement parler, veut dire un peau. L'assemblée des Juifs s'appelloit *Synagogue*; celle des tiens s'appelle *Eglise*, parce que les Juifs estoient comme troupeau de bestail, assemblé et attroupé par crainte; les tiens sont assemblez par la parolle de Dieu, appellez ensemb unyon de charité, par la predication des Apostres, et celle de successeurs. En effect, sainct Augustin advouë que l'Eglise nommée de *la convocation*, et la Synagogue du *troupeau*, p qu'estre convoqué appartient plus aux hommes, estre attro appartient plus au bestial. C'est donc à bon tiltre que l'on app le christianisme *Eglise*, ou *convocation*, parce que le premier nefice que Dieu fait à l'homme pour le mettre en grace, et le mier effect de sa predestination, c'est de l'appeller à l'Eglise : *C qu'il a appellez, il les a predestinez*, dit sainct Paul aux Rom (c. 8); et aux Colossiens (c. 3), il dit encore : *La paix de Ch surmonte en vos cœurs, en laquelle vous estes appellez en corps*. Estre appellez en un corps, c'est estre appellez en l'Egli aussi, dans les similitudes que fait Nostre Seigneur, en sai Matthieu 20, de la vigne et du bancquet avec l'Eglise, certes, ouvriers de ceste vigne et les conviez à ces nopces sont dits app lez et convoquez : *Plusieurs*, dit-il, *sont appellez, mais bien sont esleus*. Les Atheniens appelloient l'Eglise, la *convocation croyans*; mais la convocation des estrangers s'appelloit autrem Par consequent le mot d'*Eglise* vient expressement aux chresti qui ne sont plus advenaires, ny estrangers, ny passans, mais citoyens des saincts, et domestiques de Dieu. Voylà donc d'où prins le vray mot d'Eglise, et en voicy la deffinition aux Ephes. en sainct Jean 2, et en sainct Cyprien (*De unitate Ecclesiæ*).

L'Eglise est une université, ou generale compaignie d'hom qui sont unys, et recueillys en la profession d'une mesme chrestienne, en la participation des mesmes sentimens et sa fices, et en l'obeyssance d'un mesme vicaire et lieutenant gener en terre, de Nostre Seigneur Jesus-Christ, et du successeur sainct Pierre, sous la charge des legitimes evesques. Avant to c'est une *saincte compaignie*, ou une fidelle assemblée, parce q la saincteté interieure de ce corps est sa marque essentielle.

Je vous entretiens trop, Messieurs, sur un subjet qui ne d mande pas une si grande inquisition. Vous lisez les Escritures Calvin, de Zuingle, et de Luther; or, je vous prie, tirez-en les jures, les calomnies, les opprobres, les medisances, les risées bouffonneries qui y sont contre le Pape et contre le Sainct-Siege Rome, et vous verrez qu'il ne vous demeurera presque rien. Vo escoutez trop facilement parler vos ministres; imposez-leur lence, supprimez les injures qu'ils vomissent contre le siege de sai Pierre, et vous aurez vos presches et vos sermons la moytié pl courts. On dit mille folies sur cecy; c'est le rendez-vous general tous vos predicans : s'ils composent des livres hors de propos, com las et recreus du grand travail, s'ils s'arrestent sur les vices d papes, publiant bien souvent ce qu'ils sçavent asseurement n'est point vray, Beze dit que dés longtems il n'y avoit eu aucun pap

st soucyé de la religion, ny qui eust esté theologien : il veut ent tromper quelqu'un, car il sçayt bien qu'*Adrien, Marcel*, iq derniers, ont esté tres-grands theologiens. A quoy bon mentir ? Mais accordons-luy qu'il y eust du vice et de l'i- e en quelques-uns, *Cathedram tibi*, dit S. Augustin, *fecit Romana, in qua Petrus sedit, et in qua hodie Anasta- lemens sedit ; quare appellas Cathedram pestilentiæ Cathe- postolicam? si propter homines, quos putas legem loqui, facere, numquid* Dominus Jesus *propter Pharisæos, de ut* Dicunt et non faciunt, *Cathedræ, in qua sedebant, ecit injuriam? illam Cathedram Moysis commendat, et rvato Cathedræ honore, redarguit; ait enim :* Super Ca- t..... *Hæc si cogitaretis, non propter homines, quos infa- blasphemaretis Cathedram Apostolicam, cui non quidem tis; sed quid est aliud quam velle dicere, et tamen non nisi malè dicere?*

DISCOURS XLVIII.

ise catholique est sous un chef visible, celle des heretiques n'a point de chef.

m'amuseray pas beaucoup en ce poinct ; car vous sçavez que tous, tant que nous sommes de catholiques, nous re- sons le Pape pour vicaire de Nostre Seigneur : l'Église uni- le recogneut dernierement à Trente, quand elle s'addressa gement pour obtenir de luy la confirmation de ce qu'elle solu, et quand elle receut ses deputez, comme presidens es et legitimes du sainct Concile. D'ailleurs, je perdrois issi de preuver, que vous n'avez point de chef visible : vous yez pas, car quoy que vous ayez en quelques endroicts un ne consistoire, comme en ceux de Berne, de Geneve, de et autres, qui ne despendent d'aucun superieur, vous estes gnez neantmoins, de vouloir recognoistre un chef universel, sme vous n'avez point de chef provincial ou national. Les s sont autant entre tous l'un que l'autre, et non-seule- ont aucune prerogative au consistoire, ains sont estimez in- en science et en suffrage au president, qui n'est pas mi- Pour le regard des surveillans (qui tiennent chez vous le lieu ues), vous ne vous estes pas contentez de les ravaler assez ement jusques au rang des ministres, mais vous les avez en- ndus leurs inferieurs, afin que ne laissant rien du tout en sa l vous fust loysible de confondre tout l'ordre dans vos Eglises. nglois sont arrivez jusques à ce poinct de tenir leur reyne ef de leur Eglise, contre la pure parolle de Dieu; je sçay 'ils ne sont pas si aveuglez, que de vouloir qu'elle soit le toute l'Eglise catholique, mais seulement de ces miserables ref, il ne se treuve aucun chef parmy vous qui puisse gou- sur toutes les choses spirituelles ny en un lieu, ny parmy reste de ceux qui font profession de contredire le Pape : aintenant la conclusion de tout cecy.

La vraye Eglise doit avoir un chef visible en son gouvernement et administration; la vostre n'en a point : donc, la vostre n'est pas la vraye Eglise. Au contraire, s'il y a une Eglise au monde qui soit vraye et legitime, il faut qu'elle ayt un chef visible : il n'y en a point qui en ayt un, sinon la nostre : la nostre donc est la vraye. Passons oultre, et desnoüons le poinct de la question, qui sera clairement resoluë par les discours qui suivent.

DISCOURS XLIX.

Premierement, la vraye Eglise doit estre une en sa doctrine.

NOSTRE Seigneur Jesus-Christ est-il divisé? Non certes, il ne l'est pas; car il est Dieu de paix et non de dissension, comme sainct Paul l'enseignoit par toutes les Eglises de son tems. Il ne se peut donc faire, que la vraye Eglise puisse estre en divorce, ou division de creance et de doctrine, car Dieu n'en seroit plus l'Autheur ny l'Espoux, et, comme un royaume divisé en soy-mesme, elle periroit. Tout aussi-tost que Dieu choysit et prend un peuple à soy (comme il a fait l'Eglise), il luy donne l'unité de son chemin et de sa conduitte : l'Eglise n'est qu'un corps, duquel tous les fidelles sont les membres unys et lyez ensemble admirablement par toutes les joinctures. Il n'y a qu'une foy, et un mesme esprit qui anime ce corps, et Dieu est luy-mesme son lyen, il rend sa mayson peuplée de personnes de mesme societé : d'où s'ensuit que la vraye Eglise de Dieu doit estre unye, lyée, joincte et serrée ensemble en une mesme doctrine et creance. Or, voicy ce qu'il y a de question entre nous :

L'EGLISE CATHOLIQUE EST UNYE EN CREANCE, LA PRETENDUE REFORMÉE NE L'EST POINT.

Il faut, dit sainct Hierosme, que tous les fidelles s'assemblent et viennent se joindre à l'Eglise romaine, qui est la plus puissante principauté. C'est *la mere de leurs dignitez sacerdotales*, disoit Jules I. C'est *le commencement de l'unité de la prestrise et le lyen d'unité*, dit sainct Cyprien; *nous n'ignorons pas*, adjouste-t-il, *qu'il y a un Dieu, un Christ, et un Seigneur lequel nous avons et nous confessons un Sainct-Esprit, et un evesque en l'Eglise catholique*. Le bon Optat disoit aussi aux Donatistes : « Tu ne peux nyer
» que tu ne sçaches qu'en la ville de Rome, la principale chaire a
» esté premierement conferée à sainct Pierre, en laquelle a esté
» assis le chef de tous les Apostres sainct Pierre, d'où il fut appellé
» Cephas; c'est sa chaire dans laquelle l'unité du tout est gardée
» afin que les autres Apostres ne voulussent pas la pretendre, et
» deffendre chascun la sienne, et que dés lors celuy-là fust schis-
» matique et pecheur, qui voudroit se bastir une autre chaire
» contre ceste unique chaire; et en ceste premiere chaire (qui est
» la principale de ses prerogatives) fut assis premierement sainct
» Pierre. » Ce sont les parolles de cest ancien et sainct docteur : tous, tant qu'il y a de catholiques en nostre aage, sont de mesme resolution; nous tenons l'Eglise romaine pour nostre rendez-vous en toutes nos difficultez; nous sommes tous ses tres-humbles enfans

et prenons tous nourriture du laict de ses mammelles; nous sommes tous branches de ceste tige, *hæc est arbor bona*; nous ne tirons autre suc de doctrine que de ceste racine, c'est elle qui nous lye tous par le nœud d'une livrée de mesme creance; car sçachant qu'il y a un chef, lieutenant general de l'Eglise, nous croyons que ce qu'il resoud et determine avec l'advis des autres prelats, lorsqu'il est assis sur la chaire de sainct Pierre, pour enseigner le Christianisme, sert de loy et de niveau à nostre creance. Qu'on parcoure le monde, et par tout on verra une mesme foy dans les catholiques : quand il y a quelque diversité d'opinion, ce n'est pas en chose appartenant à la foy, ou si cela est, tout incontinent que le Concile general, ou le siege de Rome en aura determiné, vous verrez chascun se ranger à leur definition. Nos entendemens ne s'esgarent point les uns des autres en leur sentence, ains se tiennent tres-estroictement unys, et serrez ensemble, par le lyen de l'authorité superieure de l'Eglise, à laquelle chascun se rapporte en toute humiiité, et y appuye sa foy, comme sur la colomne et fermeté de verité : ainsi nostre Eglise catholique n'a qu'un langage et un mesme parler par toute la terre. Au contraire, Messieurs, vos premiers maistres n'eurent pas plustost esté sur pied, ils n'eurent pas plustost pensé de se bastir une tour de doctrine et de science, qu'elle alla touscher à descouvert dans le ciel de leur orgueil, et leur acquit la grande et magnifique resputation de reformateurs; mais Dieu, voulant empescher cest ambitieux dessein, permit entre eux une totale diversité de langue, et de creance, si bien qu'ils commencerent à se cantonner qui de çà qui de là, et toute leur besongne ne fut qu'une miserable Babel et confusion. Helas! quelle contrarieté a produict la reformation de Luther! Je n'aurois jamais fait, si je voulois la mettre sur le papier; qui la voudra voir, qu'il lise le petit livret de Seneque Staphu, *de Concordia discordi*, et Sander, l. 7, de sa *Visible Monarchie*, et Gabriel de Preau, en la *Vie des heretiques* : je diray seulement ce que vous ne pouvez pas ignorer, et que je vois maintenant de mes propres yeux.

Vous n'avez pas un mesme canon des Escritures : Luther ne veut point l'epistre de sainct Jacques, que vous recevez; Calvin tient que c'est contre l'Escriture qu'il y ayt un chef en l'Eglise; les Anglois tiennent le contraire; les seigneurs François tiennent que, selon la parolle de Dieu, les prestres ne sont pas moins que les evesques; les Anglois ont des evesques, qui commandent aux prestres, et, entre eux deux archevesques, dont l'un est appellé *Primat*, nom auquel Calvin veut un tres-grand mal; les Puritains, en Angleterre, tiennent comme article de foy, qu'il n'est pas loysible de prescher, de baptizer, et prier dans les Eglises qui ont esté autresfois aux catholiques, mais on n'est pas si scrupuleux deçà la mer : or, je vous prie, notez ce que j'ay dit, qu'ils tiennent cela pour article de foy, car ils souffrent les prisons et les bannissemens, plutost que de s'en desdire. Je sçay tres-bien qu'à Geneve, l'on tient pour superstition de celebrer aucune feste des saincts; toutesfois en Suisse l'on les fait, et vous en faites une de Nostre-Dame : il ne s'agit pas icy que les uns les fassent, les autres non, car ce ne seroit pas contrarieté de doctrine; mais simplement de ce que vous

et quelques Suisses les observent, les autres les condamnent comme contraires à la pureté de la religion. Ne sçavez-vous pas que l'un de vos plus grands ministres dit à Poissy, que le corps de Nostre Seigneur estoit aussi loin de la cene, que la terre est esloignée du ciel? Ne sçavez-vous pas encore que cela est tenu pour faux par plusieurs des autres? Un de vos maistres n'a-t-il pas confessé dernierement la realité de Nostre Seigneur dans la cene? et les autres la nyent. Me pourrez-vous nyer qu'au fait de la justification vous ne soyez autant divisez entre vous autres, comme vous l'estes d'avec nous? tesmoin *l'anonyme disputateur* [1]. Bref, chascun parle de son langage à part, et de tant d'Huguenots auxquels j'ay parlé; en verité, je n'en ay jamais treuvé deux de mesme croyance.

Mais le pis est, que vous ne vous sçauriez accorder : car, où prendriez-vous un ministre asseuré? Vous n'avez point de chef en terre pour vous addresser à luy en vos difficultez. Vous croyez que l'Eglise peut s'abuser et abuser les autres, vous ne voudriez donc pas mettre vostre ame en une main si peu asseurée : aussi vous n'en tenez pas grand compte. L'Escriture ne peut estre vostre arbitre, car c'est de l'Escriture mesme que vous estes en procez, voulant les uns l'entendre d'une façon, les autres de l'autre. Enfin, vos disputes et vos discordes sont et seront immortelles, si vous ne vous rangez à l'authorité de l'Eglise, tesmoins les colloques de Lunebourg, de Malbron, de Montbeliard, et celuy de Berne, dernierement; tesmoins encore, Tilmant, Heshisme et Oraste, auxquels j'adjouste Brance et Vallenger. Certes, la division qui est entre vous, pour le nombre des sacremens, est pitoyable à present, et communement parmy vous on ne met que deux sacremens; Calvin en a mis trois, adjoustant l'Ordre au Baptesme et à la Cene : Luther y mit la Penitence pour le troisiesme, et puis dit autre part qu'il n'y en a qu'un. Enfin, les protestans, au Colloque de Ratisbonne, auquel Calvin se treuva, tesmoin Beze en sa vie, confesserent qu'il y avoit sept sacremens; et cela se void en l'article de la toute-puissance de Dieu. Comme est-ce donc que vous estes si divisez? Pendant que les uns nyent qu'un corps puisse estre (voir mesme par la vertu divine) en deux lieux, les autres nyent toute la puissance absoluë, les autres ne nyent rien de tout cela. Que si je voulois vous monstrer les grandes contrarietez qui sont en la doctrine de ceux que Beze recognoit pour glorieux reformateurs de l'Eglise, Hierosme de Prague, Tesanzaüs, Wiclef, Luther, Bucer, Œcolampade, Zuingle, Pomerain, et les autres, je n'aurois jamais fait. Luther seul vous instruira assez de la bonne concorde qui est entre eux, en la lamentation qu'il fait contre les Tanzuelins et les Sacramentaires, qu'il appelle Absalons et Judas, et esprits vermeriques.

L'an 1527, feu Son Altesse de Savoye, de tres-heureuse memoire, *Emmanuel-Philibert*, raconta luy-mesme au docte Anthoine Possevin, qui se treuva au Colloque de Cormasse, que quand on demanda aux protestans leur confession de Foy, tous, les uns apres les autres, sortirent hors de l'assemblée pour ne se pouvoir accorder ensemble. Ce grand prince, tres-digne de foy, dit tout cecy

[1] Le traitteur. Voyez plus loin *'Estendart de la saincte Croix*, page 205.

pour y avoir esté present. Toute ceste estrange division a son fondement sur le mespris que vous faites d'un chef visible en terre; car, n'estant point lyez pour differer l'exposition de la parolle de Dieu à aucune superieure authorité, chascun prend le party que bon luy semble; c'est ce que dit le Sage, que *les superbes sont tousjours en dissension*, ce qui est une marque de vraye heresie. Or, ceux qui sont divisez ainsi en plusieurs partys, ne peuvent estre appellez du nom de l'Eglise; car c'est un nom de consentement et de concorde. Mais quant à nous, Messieurs, nous avons tous un mesme Canon des Escritures, un mesme chef, et une mesme regle pour les entendre; vous avez diversité de Canons en recueil, et en l'intelligence; vous avez autant de testes et de regles que vous estes de personnes : nous sonnons tous au son de la trompette d'un seul Gedeon, et avons tous un mesme esprit de foy au Seigneur avec le Concile, et son lieutenant est l'interprete des decisions de Dieu et de l'Eglise, selon la parolle des Apostres : *Visum es Spiritui Sancto et nobis*. Ceste unité de langage est en nous un vray signe que nous sommes de l'armée du Dieu sainct; et vous ne pouvez y estre recogneus que pour des Madianites, qui ne faites en vos opinions que criailler et vetiller chascun à sa mode, chamailler les uns contre les autres, vous entre-esgorgeant et massacrant vous-mesmes par vos dissensions, ainsi que dit Dieu par Isaye : *Les Egyptiens chocqueront contre les Eyyptiens, et l'esprit d'Egypte se rompra*. Sainct Augustin dit, *que comme Judas avoit tasché de diviser Christ, ainsi luy-mesme, par une juste separation, s'estoit divisé en luy-mesme*. Ceste seule marque vous doit faire quitter vostre pretenduë Eglise; car celuy qui n'est pas avec Dieu, est contre Dieu; Dieu n'est point en vostre Eglise, et n'y peut estre, puisqu'il n'habite qu'en lieu de paix; mais en vostre Eglise il n'y a ny paix, ny concorde.

DISCOURS L.

De la sainctete de l'Eglise; elle doit estre sans tache et sans macule.

DOUBTER de la saincteté de l'Eglise, c'est une lourde erreur. L'Eglise de Nostre Seigneur est saincte, et le doit estre : c'est un article de foy. Le Sauveur s'est donné pour elle, afin de la sanctifier; *c'est un peuple sainct*, dit sainct Pierre, l'Espoux est sainct et l'Espouse saincte. Elle est saincte estant desdiée à Dieu, ainsi que les aisnez de l'ancienne Synagogue furent appellez *saincts* pour ce seul respect; elle est saincte encore parce que l'Esprit qui la vivifie est sainct, et parce qu'elle est le corps mystique d'un chef qui est tres-sainct; elle l'est encore, parce que toutes ses actions interieures et exterieures sont sainctes : elle ne croit, ny espere, ny ayme que sainctement; cela se void en ses prieres, en ses predications, sacremens et sacrifices. Enfin, elle est saincte en elle-mesme; car ceste Eglise a une sainctété interieure, selon la parolle de David : *Toute la gloire de ceste fille royale est au dedans*. Elle a encore sa sainctété exterieure en sa figure; car elle est comme un jardin clos et environné de belles varietez. Sa sainctété interieure

ne se peut voir, l'exterieure ne peut servir de marque distinctive, parce que toutes les autres sectes se vantent, quoy que faussement, de ceste sainctet√©, et il est mal-ays√© de recognoistre la vraye priere, la vraye predication et administration des sacremens; mais, oultre tout cela, il y a en la vraye Eglise des signes avec lesquels Dieu fait cognoistre la sainctet√© de son Espouse, comme ses parfums et ses odeurs, selon ce tesmoignage des Cantiques : *L'odeur de ses vestemens est comme l'odeur de l'encens.* Ainsi nous marchons √Ý la suitte de ces odeurs et de ses parfums, pour treuver la vraye Eglise dans le giste du fils de la Licorne.

DISCOURS LI.

Du credit des miracles dont la vraye Eglise est depositaire.

Est-il pas vray que les miracles sont des argumens bien puissans pour vous asseurer de la foy? Afin que Moyse fust creu en son ambassade, Dieu luy donna le pleyn pouvoir de faire des miracles. Nostre Seigneur, √Ý ce que dit sainct Marc, confirmoit par des miracles signalez la predication evangelique. Si le Fils de Dieu n'eust pas fait tant de merveilles, il dit luy-mesme qu'on n'eust pas est√© coupable de ne l'avoir pas creu. Sainct Paul tesmoigne que Dieu confirmoit la foy du Christianisme par les miracles : d'o√π s'ensuit que le miracle est une juste regle pour soustenir la vraye religion, une juste regle de la foy, et un argument preignant, pour persuader les hommes √Ý leur creance; car, si cela n'estoit, nostre Dieu ne s'en fust pas servy. Il ne sert de rien de respondre que les miracles ne sont plus necessaires apres la foy generalement publi√©e; car, oultre que je monstreray le contraire cy-apres, je ne dy pas maintenant qu'ils soient necessaires; mais seulement, que l√Ý o√π il playst √Ý la bont√© de Dieu d'en operer pour la confirmation de quelque article, nous sommes obligez de les croire, parce que, ou le miracle est une juste persuasion et confirmation, ou non : s'il ne l'est pas, donc Nostre Seigneur ne confirme pas justement sa doctrine par les miracles; si c'est une juste persuasion, il s'en suit qu'en quelque tems que les miracles se fassent, ils nous obligent √Ý les prendre pour une tres-ferme rayson de sa divine volont√©. Aussi le sont-ils en effect! c'est la sentence des Escritures : *Tu es Deus, qui facis mirabilia*, dit David au Dieu tout-puissant. Par consequent, ce qui est confirm√© par le credit des miracles, est confirm√© de Dieu, et Dieu ne peut estre autheur ny confirmateur du mensonge, puisque son essence est une pure verit√©.

Mais afin de couper chemin √Ý toutes les illusions et les phantaysies de nos controsleurs, je confesse qu'il y a de faux miracles, et de vrays miracles, et mesme qu'entre les vrays miracles, il y en a qui font un argument evident d'eux-mesmes, que la puissance de Dieu s'y treuve, les autres non, si ce n'est par leurs circonstances. Les miracles que l'ante-christ fera seront tous faux, tant parce que son intention sera de decevoir et de tromper, que parce que la plupart ne seront que des prestiges illusoires et vaines apparences magiques; l'autre partie ne seront pas de vrays miracles en eux-

mesmes, mais seulement des miracles devant les hommes, c'est-à-dire, ils ne surpasseront pas les forces de la nature, mais, pour estre extraordinaires, ils sembleront des miracles aux hommes simples, comme la descente du feu du ciel visiblement, *in conspectu hominum;* ainsi le pouvoir de faire parler les imaiges, l'envoy de la peste, la guerison d'une playe mortelle : et entre ces merveilles, la descente du feu du ciel en terre, et le parler des imaiges, ne seront proprement que des illusions qui paroistront, *in conspectu hominum*, par un effect de magie; la guerison de la playe mortelle sera un miracle populaire, non reel ny veritable : car, ce que le simple peuple croit estre impossible, il le tient pour miracle quand il le void; au contraire, il tient plusieurs choses impossibles en la nature, qui ne le sont pas reellement : ainsi plusieurs guerisons, et plusieurs playes sont mortelles et incurables à quelques medecins, qui toutesfois sont remediables en l'art de ceux qui sont plus suffisans, et qui ont quelques remedes plus exquis; de mesme la playe dont l'ante-christ guerira, sera mortelle, selon le cours ordinaire de la medecine; mais le diable, qui a plus de subtilité en la cognoissance des vertus des herbes, des odeurs et des autres drogues, que n'ont pas les hommes les plus sçavans, fera ceste cure par l'application secrette des medicamens incogneus aux hommes, ce qui semblera un miracle, à qui ne sçauront discerner entre la science humaine et l'art diabolique[1]. Celle-cy devance l'autre de beaucoup asseurement, mais la divine surpasse la diabolique d'une infinité : l'humaine ne sçayt qu'une petite partie de la vertu qui est en la nature, la diabolique sçayt beaucoup plus, mais dans les confins de la nature, la divine n'a point d'autres limites que son infinyté.

J'ay dit, pour mieux discerner les vrays miracles, qu'il y en a qui font une certaine science, et qui font voir que le bras de Dieu y opere visiblement; les autres non, si ce n'est en la consideration des circonstances. Cela est clair par ce que j'ay dit, et encore par exemple des merveilles que firent les magiciens d'Égypte, qui estoient, quant à l'apparence exterieure, tous semblables aux miracles que faysoit Moyse; mais celuy qui regardera de pres les circonstances, cognoistra bien aysement que les uns estoient de vrays miracles, et les autres faux, et cela mesme confesserent les magiciens quand ils dirent : *Digitus Dei est hic.* Ainsi pourrois-je dire, si Nostre-Seigneur n'eust jamais fait autre miracle que de dire à la Samaritaine que *l'homme qui habitoit avec elle n'estoit pas son mary, et convertir l'eau en vin.* Un incredule auroit peu penser qu'il y avoit en cecy de l'illusion et de la magie; mais, ces merveilles partant de la mesme main, qui faysoit voir les aveugles, parler les muets, ouyr les sourds, revivre les morts, il n'y restoit plus aucun scrupule, parce que, ramener la privation à son habitude, le non-estre à l'estre, et donner les operations vitales aux hommes morts, sont choses impossibles à toutes les puissances humaines : ce sont des coups du souverain Maistre, lequel, quand puis apres il luy playst faire des cures extraordinaires par sa toute-puissance, ou des mutations dans les choses, ne laisse pas de les faire recognoistre

[1] Il faut abreger ce discours en peu do parolles et scholastiques.

pour miraculeuses, quoy que la nature secrette en peut faire de mesme dans un tems, parce qu'ayant fait ce qui surpasse la nature, il nous a rendu asseurez de sa qualité et de sa valeur : comme quand un homme a fait un chef-d'œuvre, quoy qu'il fasse puis apres plusieurs ouvrages communs, on ne laisse pas de le tenir pour maistre ouvrier. En somme, le miracle est une tres-certaine preuve et confirmation en la foy, quand c'est un vray miracle, et en quelque tems qu'il soit fait; autrement il faudroit renverser toute la predication apostolique. Certes, il estoit raysonnable qu'en establissant la foy des choses qui surmontent la nature, elle fust averée par des œuvres qui surpassent la nature, et qui monstrent que la predication ou la parolle annoncée sort de la bouche et de l'authorité du Maistre de la nature, le pouvoir duquel n'est point limité, et qui se rend visible par le miracle, comme tesmoin de la verité soussignée : car Dieu met son sceau à la parolle portée par le predicateur, en signe de sa mission legitime.

DISCOURS LII.

Combien les ministres ont violé la foy qui est deuë au tesmoignage des miracles.

SANS doubte les miracles sont des tesmoignages generaux pour les simples et les plus rudes fidelles; car chascun ne peut passonder l'admirable convenance qu'il y a entre les propheties et l'Evangile, ny la grande mer des mysteres de l'Escriture, et semblables marques illustres, qui sont dans la religion chrestienne : c'est un examen propre aux doctes; mais il n'y a celuy qui ne comprenne le tesmoignage d'un vray miracle : chascun entend ce langage de Dieu. On pourroit dire, qu'à l'esgard des vrays chrestiens, les miracles ne sont pas necessaires; mais ils le sont : et à la verité, ce n'est pas sans cause, que la suavité de la divine Providence en fournit à son Eglise en toutes les saysons, puis qu'en tout tems il y a des heresies, lesquelles, bien qu'elles soyent suffisamment refutées (selon mesme la capacité des esprits mediocres) par l'antiquité, par la majesté, l'unité, la catholicité, et la saincteté de l'Eglise, si est-ce que chascun ne sçayt pas estimer ses doüaires (comme parle Optat) selon leur vraye valeur : chascun l'entend, parce que la saincte Escriture est une parolle commune à toutes les nations, neantmoins elle est semblable à la patente d'une sauvegarde, qui n'est pas cogneuë d'un chascun; mais aussi-tost qu'on y void la Croix blanche [1] et les armes du prince, on y cognoist le tesmoignage et l'authorité souveraine, et on y porte respect. Il n'y a presque point d'article de nostre religion qui n'ayt esté appreuvé de Dieu par de signalez miracles qui se font en l'Eglise, monstrant par eux où est la vraye foy; et leur preuve est si suffisante, qu'elle merite la creance de l'Eglise universelle : car Dieu ne porteroit jamais ce tesmoignage à une Eglise qui n'eust point la vraye foy, ou qui fust errante, idolastre et trompeuse.

[1] Croix de Savoie

DISCOURS LIII.

La vraye Eglise doit reluyre en miracles.

Apres tout, l'Eglise saincte porte le miel et le laict sous sa langue et dans son cœur, qui est sa marque interieure, laquelle nous ne pouvons voir : elle est richement parée d'une belle robbe, bien recamée et brodée en varieté, qui est la sainctető exterieure, laquelle se peut voir ; mais, parce que les sectes et les heresies deguisent leurs vestemens de mesme façon, sous une fausse etoffe, pour ne s'y pas tromper, oultre cela elle a des parfums et des odeurs qui luy sont propres, et qui sont certains signes et lustres de sa sainctété, qui luy sont tellement particuliers, qu'aucune autre assemblée ne s'en peut vanter en aucune façon : aussi ceux de nostre aage ne le peuvent faire, quoy qu'ils le voulussent. Car premierement *elle reduict en miracles,* qui sont une tres-suave odeur et parfum, signe evident de la presence de Dieu immortel avec elle : ainsi les appelle sainct Augustin. Et de fait, quand Nostre Seigneur partit du monde, il promit aux Apostres que l'Eglise seroit suivie de plusieurs miracles : « Ces marques, dit-il, suivront » les croyans en mon nom : ils chasseront les diables, ils parleront » de nouveaux langages, ils osteront les serpens, et le venin ne » leur nuyra point ; et par l'imposition des mains, ils gueriront les » malades. »

Considerons, je vous prie, et suivons de pres ces parolles si claires. Il ne dit pas que les seuls Apostres feroient ces miracles, mais simplement *ceux qui croiront.* Il ne dit pas que tous les croyans en particulier feroient des miracles ; mais que *ceux qui croiront* seront suivis de ces signes admirables. Il ne dit pas que ce seroit seulement pour dix ou vingt ans ; mais simplement que *ces miracles accompagneront les croyans.* Il est vray que Nostre Seigneur parle aux Apostres seulement, mais non pour les Apostres seulement : il parle des croyans en corps et en general, et cela s'entend de l'Eglise ; il parle absolument, sans distinction des tems et des saysons ; ces sainctes parolles annoncent, sans restriction, que Dieu donnera ce pouvoir aux croyans qui sont dans l'Eglise. Les croyans sont suivis de ces miracles : donc, en l'Eglise, il y a des miracles, et en tout tems, puisqu'il y a et il y aura des croyans en tous lieux et en tout tems.

Mais de grace, examinons un peu pourquoy le pouvoir des miracles fut laissé à l'Eglise. Ce fut, sans doubte, pour confirmer la predication evangelique ; car sainct Marc le tesmoigne, et sainct Paul dit, que *Dieu donnoit tesmoignage à la foy qu'il annonçoit, par des miracles.* Dieu mit en la main de Moyse ces instrumens, afin qu'il fust creu, et Nostre Seigneur dit, que *s'il n'eust fait des miracles, les Juifs n'eussent pas esté obligez de le croire.* S'il est vray que l'Eglise doit tousjours, en tout tems, combattre l'infidellité, pourquoy donc luy voudrions-nous oster ce noble instrument que Dieu luy-mesme a mis en sa main ? Je sçay bien qu'elle n'en a pas une si grande necessité qu'au commencement ; car, depuis que la saincte plante de la foy a prins si bonne racine, on ne la doit

pas si souvent arrouser; mais aussi, luy vouloir du tout lever l'effect (la necessité est la cause demeurant en bonne partie), c'est tres-mal philosopher en religion.

Apres cela, Messieurs, je vous prie de me monstrer quelque sayson, en laquelle l'Eglise visible ayt esté sans miracle, dés qu'elle commença, jusques à present. Au tems des Apostres, il se fit par tout infinys miracles, vous le sçavez bien. Apres ce tems-là, on sçayt assez le miracle recité par l'empereur Marc-Aurelle Antonin, fait par les prieres de la legion des soldats chrestiens qui estoient en son armée, laquelle, pour cela, fut appellée *la fulminante*. Qui ne sçayt les miracles de sainct Gregoire Thaumaturge, et ceux de sainct Martin, de sainct Anthoine, de sainct Nicolas, de sainct Hilarion, et les merveilles faites au tems des Theodoze et Constantin, empereurs chrestiens? de quoy les autheurs sont d'un credit irreprochable : Eusebe, Ruffin, sainct Hierosme, Basile, Sulpice, Athanase, etc. Qui ne sçayt encore ce qui arriva en l'Invention de la saincte Croix, et au tems de Julien l'Apostat? au tems de sainct Chrysostome, de sainct Ambroise, et de sainct Augustin? On a veu en leur tems plusieurs miracles qu'eux-mesmes recitent : pourquoy voulez-vous donc que la mesme saincte Eglise cesse maintenant d'avoir le pouvoir des miracles? quelle rayson y auroit-il? A dire vray, ce que nous avons tousjours veu et en toute sayson, accompaigner l'Eglise, luy est tres-singulier; et il est juste que nous l'appellions sa proprieté inseparable : d'où s'ensuit que la vraye Eglise a fait et fait encore paroistre sa saincteté par les miracles. Si Dieu rendoit si admirable son Propitiatoire, son mont Sinaï, et son buisson ardent, parce qu'il vouloit parler avec les hommes, pourquoy n'auroit-il rendu miraculeuse son Eglise, en laquelle il veut à jamais demeurer avec nous?

DISCOURS LIV.

L'Eglise catholique est accompaignée de miracles, et la pretenduë ne l'est point.

Il faut maintenant, Messieurs, que vous vous monstriez justes et raysonnables, sans chicaner et opiniastrer. Informations prinses deuëment et authentiquement, on treuve qu'au commencement de ce siecle, sainct *François de Paule* a fleury et excellé en miracles indubitables et tres-insignes, comme est la ressuscitation des morts; nous en lisons autant de sainct *Diogene d'Archada*. Ce ne sont pas des contes ny des bruicts incertains, mais des preuves verifiées en contradictoire, devant le jugement de toute l'Eglise. Oseriez-vous nyer l'apparition de la Croix, faite au vaillant et capitaine Albugaire, et à tous ses gens, en ses caravanes, que tant d'historiens escrivent, et à laquelle tant de personnes avoient part? On nous asseure de bonne foy que le devot *Gaspard Barsée*, preschant aux Indes, guerissoit les malades, priant seulement Dieu pour eux à la saincte Messe; et si soudainement, qu'autre que la main de Dieu ne l'eust peu faire. On nous fait une foy indubitable que le bien-heureux *François Xavier* a guery les paralytiques, les

sourds, les aveugles et les muets; qu'il a ressuscité un mort, et que son corps n'a peu estre consommé jusques icy, quoy qu'il eust esté enterré avec de la chaux, comme ont tesmoigné ceux qui l'ont veu tout entier, quinze mois apres sa mort, et ces deux derniers sont morts depuis environ quarante-cinq ans.

En *Meliapor* on a treuvé une croix incisée sur une pierre, laquelle on croit, par tradition, avoir esté enterrée par les chrestiens du temps de *sainct Thomas*, apostre des Indes. Chose admirable, neantmoins veritable! presque toutes les années, vers la feste de ce glorieux apostre, ceste croix suë et rend abondance de sang, ou d'une liqueur semblable au sang, et change de couleur, se rendant blanche, pasle, puis noire et tantost de couleur blesme, resplendissante, et tres-aggreable; enfin elle revient à sa couleur et forme naturelle : ce que tout le peuple void visiblement, et l'evesque de Virne en envoya une publicque attestation, avec l'imaige de la mesme croix, au sainct Concile de Trente. Ainsi se font des miracles aux Indes, où la foy n'est pas encore du tout affermie, desquels je laisse un tres-grand nombre, pour me tenir en la briefveté que je doy.

Le bon Pere Louys de Grenade, en son *Introduction du Symbole,* recite plusieurs miracles recens et irreprochables, entre autres, il y produict la guerison que les roys de France ont faite en nostre aage, de l'incurable maladie des ecroüelles. J'ay leu l'histoire de la miraculeuse guerison de Jacques, fils de Claude-André de Belmont, au bailliage de Baune en Bourgogne; il avoit esté huict années muet et impotent : celuy-cy, apres avoir fait sa devotion en l'eglise de sainct Claude, le jour mesme de sa feste, 8 juin 1588, se treuva tout soudainement sain et guery. N'appellez-vous pas cela un miracle? Je parle des choses voisines, j'ay leu l'acte public, j'ay parlé au notaire qui l'a recéu et expedié, bien et deuëment, *signé* Vion. Il n'y manqua pas de tesmoins; car il y avoit un nombre de peuple à milliades. Mais pourquoy m'arrester à vous produire les miracles de nostre aage? sainct Malachie, sainct Bernard, sainct François ont operé, par la vertu de Dieu, une infinyté de merveilles que des historiens de credit, de science et de conscience, nous ont laissez avec de bonnes preuves. Adjoustons-y les merveilles qui se font maintenant à nos portes, à la vuë de nos princes et de toute nostre Savoye, pres de *Monde-Vis*. Elles devroient fermer la bouche à toute opiniastreté, estant si evidentes et si visibles.

Or sus, que direz-vous à tout cecy? respondrez-vous que l'antechrist produira des miracles? sainct Paul atteste qu'ils seront faux; le plus grand que sainct Jean remarque, c'est qu'il fera descendre le feu du ciel. Satan peut faire ce miracle, car l'effect en est naturel; mais Dieu donnera un prompt remede à son Eglise, puis qu'à ces faux miracles les serviteurs de Dieu *Hely* et *Enoch*, comme tesmoigne l'Apocalyse et les interpretes, opposeront d'autres miracles de bien meilleur tems : car, non-seulement ils se serviront du feu du ciel pour chastier leurs ennemys miraculeusement, mais ils auront le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne pleuve point sur la terre, de changer et de convertir les eaux en sang, et de

frapper le monde du chastiment que bon leur semblera, durant trois jours et demy. Apres leur mort, ils ressusciteront et monteront au ciel; la terre tremblera pendant leur eslevation, si bien que, par l'opposition de ces vrays miracles, les illusions de l'ante-christ seront descouvertes; et comme Moyse fit enfin confesser aux magiciens de Pharaon : *Digitus Dei est hic,* ainsi Hely et Enoch confondront les prestiges de l'ante-christ, afin que leurs ennemys *dent gloriam Deo cœli* : car Hely fera en ce tems ce qu'il faysoit jadis pour dompter l'impieté des Balaïtes et des autres religionnaires.

Je veux donc vous respondre en forme de conclusion, premierement, que les miracles de l'ante-christ ne sont pas tels qne ceux que nous produisions pour la foy de l'Eglise; et partant il ne s'ensuit pas que si ceux-là ne sont pas des marques de vraye Eglise, ceux-cy ne le soient effectivement. Ceux-là seront monstrez foibles et faux par de plus grands et plus solides; ceux-cy sont solides d'eux-mesmes, et personne ne peut leur en opposer de plus asseurez. Les merveilles de l'ante-christ ne seront qu'une illusion de trois ans et demy; mais les miracles de l'Eglise luy sont tellement propres, que depuis qu'elle est fondée, elle a tousjours esté reluysante en miracles. En l'ante-christ, les miracles seront forcez, et ne dureront pas; mais en l'Eglise, ils sont comme entez naturellement en sa surnaturelle dignité, et partant ils sont tousjours en elle, et tousjours l'accompaigneront pour verifier ces parolles : *Ces signes suivront ceux qui croiront,* etc.

Vous me respliquerez, peut-estre, que les Donatistes ont fait des miracles, au rapport de sainct Augustin; mais ce n'estoit, dit ce Pere, que de certaines visions et revelations pretenduës, desquelles ils se vantoient temerairement, et sans aucun public tesmoignage. Certes, l'Eglise ne peut estre preuvée veritable par ces visions particulieres, puisque ces visions mesmes ne peuvent estre ny preuvées, ny tenuës pour veritables, sinon par les tesmoignages de l'Eglise : c'est ce que dit le mesme sainct Augustin. On peut objecter à cecy, que l'empereur Vespasien, quoyque payen, a guery un aveugle et un boiteux; mais les medecins mesmes, au recit de Tacite, treuverent que c'estoit un aveuglement occasionné, non permanent, et une perclusion qui n'estoit pas incurable de soy-mesme : ce n'est donc pas merveille, si le diable les a peu guerir. On raconte qu'un infidelle s'estant fait baptizer, se vint par après presenter à *Paulus*, evesque novatien, pour estre rebaptizé; et aussi-tost l'eau des fons se mit tout à sec, au rapport de Socrate. Ceste merveille ne se fit donc pas pour la confirmation du novatianisme, mais en faveur de la doctrine du sainct baptesme, qui ne devoit pas estre reïteré. Ainsi, quelques merveilles se sont peu faire et se sont faites, dit sainct Augustin, chez les payens, non pas pour preuve du paganisme, mais pour demonstration de l'innocenee, de la virginité, et de la fidellité, qui sont des vertus morales, aymées et fort prisées de Dieu, qui est leur autheur. Encore faut-il adjouster ceste restriction, que ces merveilles se sont faites tres-rarement, et on n'en peut rien conclurre contre l'Eglise : les nuës jettent quelques fois des esclairs, quoyque ce soit le propre du soleil d'esclairer et illuminer. Fermons donc ce propos : l'Eglise catho-

lique a tousjours esté accompaignée du credit des miracles, aussi solides et asseurez que ceux de son Espoux, d'où s'ensuit que c'est la vraye Eglise; car, me servant en cas pareil de la rayson du bon Nicodème, je diray : *Nulla societas potest hæc signa facere, quæ hæc facit, tam illustria, aut tam constanter, nisi Dominus fuerit cum illa.* C'est ce que disoit Nostre Seigneur aux disciples de sainct Jean : *Dicite, cæci vident, claudi ambulant, surdi audiunt,* pour monstrer qu'il estoit le vray Messie. Ainsi, estant persuadé qu'en l'Eglise de Dieu ce sont des miracles si solemnels, il faut conclure que *verè Dominus est in loco isto.* Mais au regard de vostre pretenduë Eglise, je ne luy puis dire autre chose, sinon : *Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti.* Si elle estoit la vraye Espouse, elle seroit suivie de vrays miracles.

Vous me confesserez sans doubte, et je l'advouë, que ce n'est pas vostre mestier de faire des miracles, ny de chasser les diables : une fois il reüssit tres-mal à un de vos ministres qui s'en voulut mesler; car on leur put appliquer ce que Barsée et Tertullien ont observé. *Nostri, de mortuis vivos suscitabant; vestri verò de vivis faciunt mortuos.* Il y a quelque tems qu'on fit courir le bruict que l'un des vostres avoit guery un demoniaque, mais on ne dit point ny quand, ny comment ceste personne fut deslivrée; on ne cite point de tesmoins; je vous le pardonne, car il est aysé aux apprentifs d'un mestier de s'equivoquer en leur premier essay. On fait souvent courir certains bruicts parmy vous, pour tenir le simple peuple en haleyne, mais n'ayant point d'autheur bien averé, ils ne doivent avoir aucune authorité; oultre qu'en fait de chasser le diable d'un corps, il ne faut pas tant regarder à ce qui se fait, comme il faut considerer la façon, la forme, et l'action : par exemple, si c'est en vuë de quelques raysons legitimes, si c'est par invocation du nom de Jésus-Christ, et autres circonstances qui sont communes à tout le gros de la religion. Oultre, qu'une hyrondelle ne fait pas le printems; c'est la *suite perpetuelle et ordinaire des miracles, qui est la marque de la vraye Eglise.* Apres tout, ce seroit se battre avec l'ombre et le vent, de refuter en vous ce bruict si foible et si debille, que personne n'ose nous dire de quel costé il est venu : aussi, toute la response que vous pouvez et devez nous donner en ceste extresme necessité, c'est qu'on vous fait tort de vous demander le credit des miracles. Aussi fait-on, je vous promets; c'est se mocquer de vous, comme qui demanderoit à un mareschal, qu'il mist en œuvre une emeraude ou un diamant. A dire vray, je ne vous en demande point; seulement je vous prie que vous me confessiez de n'avoir pas fait vostre apprentissage avec les apostres, ny avec les disciples, martyrs et confesseurs, qui ont esté les maistres du mestier.

Mais quand vous dites que vous n'avez pas besoin de miracles, parce que vous ne pretendez pas establir une foi nouvelle, respondez-moy donc encore, si sainct Augustin, si sainct Ambroise, si sainct Hierosme, et les autres, preschoient une nouvelle doctrine? Et pourquoy en leurs tems se faysoit-il tant de miracles et de si signalez, comme ils en produisent dans leurs escrits? Certes, l'Evangile estoit mieux receue au monde, qu'il n'est parmy vous main-

tenant; il falloit en ce tems une plus excellente pasture, plusieu martyres et grands miracles avoient precedé; l'Eglise neantmoii ne laissoit pas d'avoir encore en ce tems ce don des miracles, poı estre un plus grand lustre de la tres-saincte religion. Si les miracl devoient ou pouvoient cesser en l'Eglise, c'eust esté, certes, au ten de Constantin le Grand, apres que l'Empire romain fut fait chre tien, que les persecutions furent calmées, et que le christianisn fut bien asseuré; mais tant s'en faut qu'ils cessassent alors, ils multiplierent de tous costez.

Au bout de là, ceste doctrine que vous preschez n'a jamais est annoncée en gros ny en detail; vos predecesseurs heretiques l'oı preschée à tastons et sans succez : aussi, vous vous accordez ave chascun en quelques poincts, et avec nul en tous, ce que je fera voir cy-apres. Où estoit vostre Eglise il y a 80 ans? Elle ne fa encore que d'esclorre, et pourtant vous l'appellez vieille, car voı dites : Nous n'avons point fait de nouvelle Eglise, nous avons frott et espuré ceste vieille monnoye, laquelle ayant demeuré longten dans les mazures, s'estoit toute noircie et rouillée de crasse et mo sisseure. Ne dites plus cela, je vous en prie : vous aviez le meta et le calibre de la foy; les sacremens ne sont-ils pas les ingredier necessaires pour la composition de l'Eglise? Si vous avez toı changé de l'un et de l'autre, je puis vous qualifier de faux mor noyeurs, à moins de me monstrer ce pouvoir que vous pretendez d battre sur le coing du roy. Mais ne nous arrestons pas icy. En quc avez-vous espuré ceste Eglise? En quoy avez-vous nettoyé cest monnoye? Monstrez-nous, s'il vous playst, les caracteres qu'el avoit, quand vous dites qu'elle fut enfoüye dans la terre et qu'ell commença de se roüiller. Elle tomba, ce dites-vous, au tems d sainct Gregoire, ou peu apres. Advancez ce que bon vous semblera mais, en ce tems-là, elle avoit le caractere des miracles : monstre le nous maintenant, car si vous ne nous monstrez particulieremeı l'inscription de l'imaige du roy en vostre monnoye, nous vous l monstrerons en la nostre; ainsi la nostre passera comme loyale franche, et la vostre comme courte et rognée, sera renvoyée a billon. Si vous nous voulez representer l'Eglise, en la forme qu'el avoit au tems de sainct Augustin, monstrez-la-nous, non-seulemeı bien disante, mais bien faysante en miracles et sainctes operations comme elle estoit alors. Que si vous repartez qu'alors elle esto plus nouvelle que maintenant, je vous respondray qu'une si notab interruption, comme est celle que vous pretendez de 900 ou mil ans, rend ceste monnoye si estrange, que si on n'y void en gros l lettres, les caracteres ordinaires, l'inscription et l'imaige, nous ı la recevrons jamais. Non, non, l'Eglise ancienne a esté puissan en toutes saysons, en adversité et en prosperité, en œuvres et e parolles, comme son Espoux; la vostre n'a que le babil, soit e prosperité ou en adversité. Au moins qu'elle nous monstre maint nant quelque vestige de l'ancienne marque; autrement jamais el ne sera receuë comme vraye Eglise, ny comme fille de ceste aı cienne mere. Que si elle s'en veut vanter davantage, on luy imp sera silence, avec ces sainctes parolles : *Si Filii Abrahæ esti opera Abrahæ facite.* La vraye Eglise des croyans doit estre tou

ours suivie de miracles; il n'y a point d'Eglise en nostre aage qui n soit la depositaire, sinon la nostre : la nostre donc seule et seulement est la vraye Eglise.

DISCOURS LV.

L'esprit de prophetie doit estre en la vraye Eglise.

Nous croyons que la prophetie tient rang entre les grands miracles. Elle consiste en la certaine cognoissance que l'entendement humain prevoit des choses qui sont sans apparence, et sans autre science que l'inspiration surnaturelle ; et partant, tout ce que j'ay dit des vrays miracles en general, doit estre employé icy en particulier. Le prophete Joël predit qu'au *dernier tems*, c'est-à-dire au tems de l'Eglise evangelique, comme l'interprete sainct Pierre, *Nostre Seigneur respandroit sur ses serviteurs et ses servantes la lumiere de son Sainct-Esprit, et qu'ils prophetiseroient.* Nostre Seigneur dit cecy, comme il avoit dit : *Ces signes suivront ceux qui croyront en moy.* D'où s'ensuit que la prophetie doit tousjours estre en l'Eglise, où sont les serviteurs et servantes de Dieu, et où il respand tousjours en tout tems son Sainct-Esprit.

L'ange dit en l'Apocalypse, que *le tesmoignage de Nostre Seigneur est l'Esprit de prophetie :* or, ce tesmoignage de l'assistance de Nostre Seigneur n'est pas seulement donné pour les infidelles, selon sainct Paul, mais principalement pour les fidelles : comme doncques diriez-vous que Nostre Seigneur l'ayant une fois donné à son Eglise, il le luy a levé par apres? Le principal motif pour lequel il luy a esté concedé est encore aujourd'huy; donc la concession dure tousjours. Adjoustez à cela, comme je l'ay dit des miracles, qu'en toutes les saysons, l'Eglise a eu des prophetes : ainsi nous pouvons dire que c'est une de ses qualitez et proprietez, et une excellente partie de son doüayre.

Jesus-Christ, en montant aux cieux, a mené la captivité captive, il a donné des dons aux hommes : car il a donné les uns pour apostres, les autres pour prophetes, les autres pour evangelistes, les autres pour estre pasteurs et docteurs. L'esprit apostolique, evangelique, pastoral et doctoral est tousjours resté en l'Eglise, pourquoy luy levera-t-on l'esprit prophetique? C'est un parfum de la robbe de cest Espoux. Mais voicy un poinct de question entre vous et nous : L'EGLISE CATHOLIQUE A CHEZ ELLE L'ESPRIT DE PROPHETIE; LA PRETENDUE NE L'A POINT DU TOUT : CELLE-CY N'EST DONCQUES PAS LA VRAYE EGLISE.

Nous ne cognoissons presque point de saincts en l'Eglise de Dieu, qui n'ayt eu, qui plus, qui moins, l'esprit de prophetie. Je nommeray seulement ceux-cy, qui sont le plus receus : *sainct Bernard, sainct François, sainct Dominique, sainct Anthoine de Padouë, saincte Brigitte, saincte Catherine,* qui furent, certes, vrays catholiques; les saincts de qui j'ay encore parlé cy-dessus sont de ce nombre, et en nostre aage, *Gaspard Barsée*, et *François Xavier ;* la tradition generale de nos ayeulx nous recite tousjours asseurement quelque prophetie de *Jean Bourg*, plusieurs desquels l'ont

cogneu, veu et ouy : *le tesmoignage de Nostre Seigneur est l'esprit de prophetie.*

Produisez-nous quelqu'un des vostres, qui ayt prophetisé en vostre Eglise pour vostre Eglise. Nous sçavons que les sibylles furent en quelque façon les prophetesses des Gentils, presque tous les anciens nous en ont parlé; Balaam aussi prophetisa, mais c'estoit pour la vraye Eglise : toutesfois ces propheties n'authorisoient pas l'Eglise fausse en laquelle elles se faysoient, mais celle pour laquelle elles se faysoient. Je ne nye pas qu'entre les Gentils il n'y eust une vraye Eglise de peu de gens, ayant la foy interieure d'un vray Dieu, et l'observation des commandemens naturels en grande recommandation, par la grace divine, tesmoin Job en l'ancienne Escriture, et le bon Cornelius avec sept autres soldats craignant Dieu, en la nouvelle; mais de grace! où sont vos prophetes? Si vous n'en avez point, croyez que vous n'estes pas du corps de l'Eglise, pour l'edification duquel le Fils de Dieu a laissé, au dire de sainct Paul, le tesmoignage de Nostre Seigneur en l'esprit de prophetie. Calvin a voulu, ce me semble, prophetiser, en la Preface sur son Catechisme de Geneve? mais sa prediction est tellement favorable pour l'Eglise catholique, que quand nous en aurions l'effect, nous sommes contens de tenir pour vray ce qu'il a prophetisé.

DISCOURS LVI.

La vraye Eglise doit prattiquer la perfection de la vie chrestienne.

TOUT cela se confirme par ces rares enseignemens de Nostre Seigneur et de ses Apostres. Un jeune homme fort riche protestoit d'avoir observé tous les commandemens de Dieu dés sa tendre jeunesse. Nostre Seigneur, qui void l'interieur, le regardant, l'ayma, ce qui est un signe evident qu'il estoit tel qu'il avoit dit, et neantmoins il luy donna cest advis : « Si tu veux estre parfaict, » va, vends tout ce que tu as, et tu auras un thresor dans le ciel, » et me suis. » Sainct Pierre nous invite à cela mesme par son exemple et celuy de ses compaignons : « Nous voicy, nous avons » tout laissé et t'avons suivy. » Nostre Seigneur respond avec ceste promesse solemnelle : « Vous qui m'avez suivy, serez assis sur » douze chaires, jugeant les douze tribus d'Israël; et celuy qui » laissera sa mayson, ou ses freres, ou ses sœurs, ou son pere, ou » sa mere, ou sa femme, ou ses enfans, ou ses champs pour mon » nom, il en recevra le centuple, et possedera la vie eternelle. » Voylà les parolles, voicy l'exemple : « Le Fils de l'homme n'a pas » eu où il pust reposer sa teste, » il a esté fait tout pauvre pour nous enrichir, il vivoit d'aumosnes, selon sainct Luc : *Mulieres aliquæ ministrabant ei de facultatibus suis.* En ces deux besoins qui touchoient sa personne sacrée, comme l'interpretent sainct Pierre et sainct Paul, il est appellé *mendiant.* Quand il envoya prescher ses Apostres, il leur enseigna, *ne quid tollerent in via, nisi virgam tantùm ;* qu'ils ne portassent ny pochettes, ny pain, ny argent, ny ceinture, mais des sandalles à leurs pieds, et qu'ils

ne fussent point vestus de deux robbes. Je sçay que ces enseignemens ne sont pas des commandemens absolus, quoyque le dernier semble avoir esté un commandement pour un tems : aussi n'en veux-je rien dire autre chose, sinon que ce sont de tres-salutaires conseils et de bons exemples ; mais en voicy d'autres semblables sur un autre subjet. « Il y a des eunuques qui sont nays ainsi du » ventre de leur mere ; il y a aussi des eunuques qui ont esté faits » par les hommes ; il y a des eunuques qui se sont chastrez eux-» mesmes pour le royaume des cieux. *Qui potest capere capiat.* » C'est cela mesme qui avoit esté predit par Isaye : « Que l'eunuque » ne die point : Voicy, je suis un arbre sec, parce que le Seigneur » dit ainsi aux eunuques : Ceux qui garderont mes sabbats, et qui » choysiront ce que je veux, et tiendront mon alliance, je leur » bailleray en ma mayson, et en mes murailles une place et un » nom meilleur, que d'avoir des enfants et des filles ; je leur bailleray un nom eternel, qui ne perira point. » Qui ne void ici que l'Evangile va justement se joindre à la prophetie? En l'Apocalypse, ceux qui chantoient un cantique nouveau, qu'autre qu'eux ne pouvoit dire, c'estoient ceux « qui ne s'estoient point soüillez avec les » femmes, parce qu'ils estoient vierges, et ceux-là suivoient l'A-» gneau où il alloit. » C'est icy où se rapporte l'exposition de sainct Paul : « Il est bon à l'homme de ne point toucher la femme ; or, je » dy à celuy qui n'est point maryé, et aux veufves, qu'il leur sera » bon de demeurer ainsi, comme moy. Quant aux vierges, je n'ay » point de commandement, mais j'en donne conseil, comme ayant » receu la misericorde de Dieu d'estre fidelle. » Il y joinct la rayson : « Celuy qui est sans femme, est soigneux des affaires du Sei-» gneur, et pense comme il playra à Dieu ; mais celuy qui est avec » sa femme, a soing des choses du monde, et songe comme il » aggreera à sa femme, et est divisé : la femme non maryée, et la » vierge pensent aux choses du Seigneur, pour estre sainctes de corps » et d'esprit ; mais celle qui est maryée, pense aux choses mon-» daines, comme elle playra à son mary. Au reste, je dy cecy pour » vostre profict, non pas pour vous tendre des lacets, mais vous » conseiller ce qui est honneste, et qui vous facilite le moyen de » servir Dieu, sans empeschement : ainsi, celuy qui joinct en ma-» ryage sa fille vierge, il fait bien, et qui ne la joinct point, fait » encore mieux. » Puis parlant de la veufve : « Qu'elle se marye » avec qui elle voudra, pourveu que ce soit en Nostre Seigneur, » mais elle sera plus heureuse, si elle demeure ainsi, selon mon » conseil ; or, je pense que j'ay l'Esprit de Dieu. » Voylà les instructions de Nostre Seigneur mesme, de Nostre-Dame, de sainct Jean-Baptiste, de sainct Paul, de sainct Jean et de sainct Jacques, qui, tous, ont vescu en virginité ; et en l'Ancien Testament, Hely et Helysée n'ont point eu de femmes, comme ont tres-bien remarqué les anciens.

Je mets en cest estat de perfection la tres-humble obeyssance de Nostre Seigneur, qui est si particulierement exprimée en l'Evangile, non-seulement à Dieu son Pere, auquel il estoit obligé, mais encore à sainct Joseph, à sa mere, et à Cesar, auquel il paya le tribut, et à toutes les creatures en sa passion, pour l'amour de nous. *Humi-*

liavit semetipsum, *factus obediens usque ad mortem*, *mortem autem Crucis*. L'humilité qu'il fit paroistre, estoit pour nous enseigner, quand il dit : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour estre » servy, mais pour servir; je suis entre vous comme celuy qui » sert. » Ne sont-ce pas là de perpetuelles leçons et expositions de ceste tant belle vertu? « Apprenez de moy que je suis debonnaire » et humble de cœur; » et en un autre lieu : « Si quelqu'un, dit-il » veut venir apres moy, qu'il renonce à soy-mesme, qu'il prenne sa » croix tous les jours, et qu'il me suive. »

Il est vray que celuy qui garde les commandemens, rénonce assez à soy-mesme pour estre sauvé : c'est bien assez de s'humilier pour estre exalté; mais d'ailleurs il reste une autre obeyssance, une autre humilité et renoncement de soy-mesme, auquel l'exemple de Nostre Seigneur et ses enseignemens nous invitent. Il veut que nous apprenions de luy l'humilité, et il s'humilioit, non-seulement en ce qu'il estoit inferieur, au tems qu'il portoit la forme de serviteur, mais encore dans les choses où il estoit superieur : il desire donc que comme il s'est abaissé (non jamais contre son devoir, mais oultre son devoir), aussi nous obeyssions volontairement à toutes les creatures pour l'amour de luy; il veut, certes, que nous renoncions à nous-mesmes par son exemple, mais s'il a renoncé si fermement à sa volonté qu'il s'est sousmis à l'ignominie de la croix, et s'il a servy ses disciples et ses serviteurs (tesmoin celuy qui, le treuvant estrange, luy dit : *Non lavabis mihi pedes in æternum*), que reste-t-il pour nous, sinon qu'en ces parolles et en ces actions nous recognoissions le devoir d'une douce imitation à une profonde sousmission et obeyssance volontaire, vers ceux auxquels d'ailleurs nous n'avons point d'obligation, ne nous appuyant ny peu ny point du tout sur nostre propre volonté et jugement, selon l'advis du Sage, mais nous rendant subjets et esclaves à Dieu, et aux hommes mesmes, pour l'amour de Dieu? Ainsi les Recabites sont loüez magnifiquement en Jeremie, parce qu'ils obeyrent à leur pere Jonadab, en des choses bien dures et bien estranges, auxquelles il n'avoit point d'authorité de les obliger, qui estoient de ne boire jamais de vin, ny eux ny les leurs; de ne semer, ny planter, ny posseder des vignes, ny de bastir des maysons. Les peres, certes, ne peuvent pas si fort restreindre les mains de leurs enfans, et de leur posterité, s'ils n'y consentoient volontairement; les Recabites, toutesfois, sont loüez et veus de Dieu avec approbation de ceste volontaire obeyssance, avec laquelle ils avoient renoncé à eux-mesmes, par une si extraordinaire et si parfaicte renonciation.

Or sus, revenons maintenant à nostre chemin. A qui, je vous prie, ces exemples et enseignemens si signalez de pauvreté, de chasteté, et d'abnegation de soy-mesme, ont-ils esté laissez? A l'Eglise, sans doubte; mais pourquoy? Nostre Seigneur le desclare : *Qui potest capere capiat*. Et qui le peut prendre? Celuy, certes, qui a le don de Dieu, et personne n'a le don de Dieu, que celuy qui le demande; mais comme invoqueront-ils celuy auquel ils ne croyent point? Comme croyront-ils sans predicateur? comme prescheront-ils s'ils ne sont envoyez? Il n'y a point de mission, sinon en l'Eglise; donc ce *qui potest capere capiat* ne s'addresse immediate-

ment qu'à l'Eglise, et à ceux qui sont en l'Église, puisque hors de l'Eglise il ne peut estre en usage. Sainct Paul le monstre plus clairement : *Hoc*, dit-il, *ad utilitatem vestram dico;* Je dy cecy pour vostre profict, non point pour vous dresser des pieges et des lacets, mais pour vous inviter à ce qui est honneste, et qui vous donne la voie et la facilité plus grande de servir Dieu, et de l'honnorer sans empeschement. Et de fait, les Escritures, et les exemples qui sont chez elles, ne sont que pour nostre utilité et instruction. L'Eglise donc devoit prattiquer et mettre en œuvre de si bons et saincts advis de son Espoux; autrement c'eust esté en vain et pour neant qu'on les luy eust laissez et proposez : aussi les a-t-elle bien sçeu prendre pour soy, et en faire son profict, et voicy en quoy.

Nostre Seigneur ne fut pas plustost monté au ciel, qu'entre les premiers chrestiens chascun vouloit son bien et en apportoit le prix aux pieds des Apostres. Sainct Pierre prattiquant la premiere regle, disoit : *Aurum et argentum non est mihi;* Sainct Philippe avoit quatre filles vierges, qu'Eusebe tesmoigne estre toujours demeurées telles; sainct Paul reprend comme reprochables certaines jeunes veufves, *Quæ cum luxuriatæ fuerint in Christo, nubere volunt, habentes damnationem, quia primam fidem irritam fecerunt.* Le Concile 4 de Carthage (auquel se treuva sainct Augustin), sainct Epiphane, sainct Hierosme, avec tout le reste de l'antiquité, l'interpretent des veufves qui, s'estant voüées à Dieu pour garder la chasteté, rompoient leurs vœux, se lyant au maryage contre la foy qu'auparavant elles avoient donnée au celeste Espoux. Dés ce tems-là doncques, le conseil des eunuques, et l'autre que sainct Paul a donné, estoit prattiqué en l'Eglise.

Eusebe de Cesarée rapporte, que les Apostres instituerent deux sortes de vies : l'une selon les commandemens, et l'autre selon les conseils; et qu'il soit ainsi, il appert evidemment : car, sur le modelle de la perfection des vies conservées et conseillées par les Apostres, une infinyté de chrestiens formerent si bien la leur, que les histoires en sont pleynes d'exemples. Qui ne sçayt combien sont admirables les rapports que fait Philon le juif, de la vie des premiers chrestiens en Alexandrie, au livre intitulé : *De Vita supplicum*, où il traitte de sainct Marc et de ses disciples, comme le tesmoignent Eusebe, Nicephore, sainct Hierosme; entre autres, Epiphane, qui nous asseure que Philon escrivant des *Jesseens*, parloit des *Chrestiens* sous ce nom, qui, pour quelque tems apres l'Ascension de Nostre Seigneur, pendant que sainct Marc preschoit en Egypte, furent ainsi appellez, peut-estre à cause du nom de *Jesus* (nom de leur Maistre, qu'ils avoient tousjours en bouche). Celuy qui verra de pres les livres de Philon, cognoistra en ces *Jesseens* et *Therapeutes*, c'est-à-dire serviteurs, une tres-parfaicte renonciation de soy-mesme, de sa chair, et de ses biens.

Sainct Martial, disciple de Nostre Seigneur, dans une epistre qu'il escrit aux Tholosains, recite que, par sa predication, la bienheureuse *Valleria*, espouse d'un roy terrestre, avoit voüé sa virginité de corps et d'esprit au Roy celeste. Sainct Denys, en sa *Hierarchie ecclesiastique*, fait foy que les Apostres ses maistres, appelloient des religieux de son tems, *Therapeutes*, c'est-à-dire

ses serviteurs ou adorateurs, pour le special service et culte qu'ils rendoient à Dieu, au moins à cause de l'unyon tres-estroicte à Dieu, à laquelle ils aspiroient. Voylà la perfection de la vie evangelique bien prattiquée en ce premier tems des Apostres et de leurs disciples, lesquels, ayant frayé ce chemin du ciel si droict et si aplany, ont esté suivis à la file de plusieurs chrestiens. Sainct Cyprien garda la continence, et donna tout son bien aux pauvres, selon le recit de Pantius diacre; autant en firent sainct Paul, premier hermite, sainct Anthoine, sainct Hilarion; tesmoins sainct Athanase et sainct Hierosme. Sainct Paulin, evesque de Nole (tesmoin sainct Ambroise), issu d'illustre famille, donna gayement tout son bien aux pauvres, et comme dechargé d'un pesant fardeau, dit adieu à son pays et à son parentage, pour servir plus attentivement son Dieu. C'est l'exemple duquel se servoit sainct Martin pour quitter tout, et pour inciter les autres à la mesme perfection. George Patonerche, alexandrin, recite que sainct Chrysostome donna alors tout ce qu'il possedoit, et se rendit moine. Potilianus, gentil-homme affriquain, revenant de la cour de l'empereur, raconte à sainct Augustin, qu'en Egypte, il y avoit un tres-grand nombre de monasteres et de religieux, qui representoient une grande douceur et simplicité en leurs mœurs; et qu'il y avoit un monastere à Milan, hors la ville, garny d'un bon nombre de religieux, qui vivoient en grande unyon et fraternité, desquels sainct Ambroise, evesque du lieu, descrit les exercices, comme abbé. Il luy raconta aussi, qu'aupres de Thebes il y avoit un autre monastere de bons religieux, où deux courtisans de l'empereur s'estoient rendus moines; et que deux jeunes damoiselles, qui estoient fiancées à ces deux courtisans, ayant ouy la resolution de leurs espoux, voüerent pareillement à Dieu leur virginité, et se retirerent du monde pour vivre en religion, pauvreté et chasteté. C'est sainct Augustin qui en fait ce recit. Possidius en dit autant de luy, et qu'il institua un monastere; ce que sainct Augustin luy-mesme remarque en une sienne epistre. Mais c'est trop, puisque ces grands saincts ont esté suivis de sainct Gregoire de Nazianze, et des saincts Basile, Benoist, Bruno, Romuald, Bernard, Nortbert, Dominique, François, Louys, Anthoine, Vincent, Thomas, et Bonaventure, qui, tous, ayant renoncé aux biens de la terre, et dit un eternel adieu au monde et à ses pompes, se sont presentez en holocaustes parfaicts au Dieu vivant.

Apres cela concluons, et tirons ces consequences qui me semblent inesvitables. Nostre Seigneur a fait intimer, par ses Escritures, ces advertissemens et ces conseils, de *pauvreté, chasteté* et *obeyssance;* il les a prattiquez et fait prattiquer à son Eglise naissante; tous sont escrits, et toute la vie de Nostre Seigneur n'estoit qu'une instruction pour ses fidelles, l'Eglise doncques en devoit faire son profict; ainsi, ce devoit estre un des exercices de sa religion, de prattiquer ceste pauvreté, ceste chasteté, ceste obeyssance, et ce renoncement de soy-mesme. Et de fait, l'Eglise a tousjours fait ces exercices en tous tems, et en toutes saysons : c'est donc une de ses proprietez; car, à quel propos tant d'exhortations, si jamais elles n'eussent deu estre prattiquées? d'où s'ensuit, qu'en la vraye

Eglise doit reluire la vraye perfection de la vie chrestienne. Ce n'est pas à dire que chascun en l'Eglise soit obligé de la suivre; il suffit qu'elle se tienne en quelques membres et parties signalées, afin que rien ne soit escrit ny conseillé en vain, et que l'Eglise se serve de toutes les pieces de la saincte Escriture, pour son edification spirituelle.

DISCOURS LVII.

La perfection de la vie est prattiquée en l'Eglise Romaine, mais en la pretenduë, elle y est mesprisée et abolye.

FAYSONS voir que l'Eglise qui est à present, suivant la voix de son pasteur, et le chemin battu par ses devanciers, loüez et appreuvez, prise beaucoup la resolution de ceux qui se rangent à la prattique des conseils evangeliques, et ceste saincte Espouse conserve un tres-grand nombre de ces ames d'elite. Je ne doubte point, Messieurs, que si vous aviez esté tesmoins des Congregations des Chartreux ou des Camaldules, Celestins, Minimes, Capucins, Jesuites, Theatins, et autres Ordres communs parmy nous, où fleurit la discipline religieuse, vous ne fussiez en peyne, si vous les devriez appeller des *anges terrestres*, ou *des hommes celestes*. Vous n'y sçauriez quoy de plus admirer, ou dans une si grande jeunesse une si parfaicte chasteté, ou parmy tant de doctrine une si profonde humilité, ou entre tant de diversité une si grande fraternité; car tous, comme de celestes abeilles, mesnagent en la ruche de l'Eglise, et y composent le miel de l'Evangile, pour le bien du Christianisme : ceux-là par les predications, ceux-cy par des compositions, d'autres par des meditations et oraysons continuelles; les uns par des leçons et disputes publiques pour l'instruction, qui pour le soing des malades, qui pour l'administration des sacremens, et tout cela sous l'authorité des pasteurs. Qui pourra jamais obscurcir la gloire de tant de religieux de tous les Ordres, de tant de prestres et bons ecclesiastiques, qui, laissant volontairement leur patrie, ou pour mieux dire leur propre monde, se sont exposez aux vents, aux orages, aux perils et aux alarmes, pour accoster les gens du nouveau monde, afin de les conduire à la vraye foy, et esclairer de la lumiere evangelique? Ceux-cy, sans autre appointement que celuy d'une saincte confiance en la Providence de Dieu, sans autre attente d'interest, que celle des travaux, miseres, et martyres; sans autres pretentions que l'honneur de Dieu, et le salut des ames, courent parmy les Cannibales, les Canariens, les Negres, les Brassiliens, Moluchiens, Japonois, et autres estrangeres nations, et s'y sont confinez, se bannissant eux-mesmes de leurs propres païs terrestres, afin que ces pauvres peuples ne fussent point bannis du paradis celeste. Je sçay que quelques-uns de vos ministres y ont esté : mais ils y sont allez avec de bons appointemens humains; quand ils leur ont failly, ils s'en sont revenus sans faire autre conqueste; parce qu'un singe est tousjours singe; mais les nostres y sont demeurez en perpetuelle continence, pour y peupler l'Eglise de ces nouvelles plantes; en une extresme pauvreté pour enrichir ces peuples du trafic evangelique, et enfin

plusieurs y sont morts en esclavage, pour mettre en liberté chres tienne ce nouveau monde.

Mais vostre envie, au lieu de faire un bon profict de ces exemples et conforter vos cerveaux tournoyans par la suavité d'un si sainc parfum, a tourné les yeux vers certains endroicts, où la disciplin monastique est du tout abattuë et abolie, et où il n'y a plus rie d'entier que l'habict exterieur. Vous me contraindrez de vous dire que vous cherchez les cloaques et les voiries, non pas les jardin et les beaux vergers de la mayson. Tous les bons catholiques re grettent le malheur de ces gens-là, et blasment l'ambition ou l negligence des pasteurs, qui delaissent ces pauvres ames : ca voulant tout manyer, disposer et gouverner, ils empeschent l'eslec tion legitime des superieurs, et l'ordre de la discipline, pour s'at tribuer le bien temporel de ces Eglises. Que voulez-vous? le Maistr y avoit semé la bonne semence, mais l'ennemy y a sursemé la ziza nie. Cependant l'Eglise assemblée au Concile de Trente y avoi mis bon ordre, mais il est mesprisé par ceux mesmes qui le de vroient mettre en execution. Tant s'en faut que les docteurs e prelats catholiques consentent à ce malheur, qu'ils estiment a contraire estre un grand peché, d'entrer dans ces lieux ainsi deson donnez : Judas n'empescha point l'honneur de l'ordre apostolique ny Lucifer celuy de la sainteté des bons anges, ny Nicolas celu du diaconat; ainsi des esgarez ne doivent point empescher la bonn estime de tant de beaux et devots monasteres, que l'Eglise catho lique a conservez parmy toute la dissolution de nostre siecle tout d fer, afin que pas une parolle de son Espoux ne demeurast en vai sans estre prattiquée.

Au contraire, Messieurs, il est visible que vostre Eglise pretendu mesprise cest estat de perfection, et le deteste tant qu'elle peut pa ses medisances. Calvin, au quatriesme livre des *Institutions*, n vise qu'à l'abolissement des conseils evangeliques, et vous ne m'e sçauriez monstrer aucun usage ny bonne volonté parmy vostre re forme pretenduë; car, jusques aux ministres, chascun se marye chascun trafique pour assembler et accumuler des richesses; per sonne ne recognoist autre superieur entre vous, que celuy que l force luy fait advoüer, signe evident que ceste pretenduë Eglis n'est pas celle pour laquelle on nous a presché et tracé le tablea de tant de beaux exemples. Et de fait, si chascun croit estre oblig de se maryer, que deviendra l'advis de sainct Paul : *Bonum e homini mulierem non tangere?* Si chascun court à l'argent, au richesses, et aux possessions, à qui s'addressera la parolle de Nostr Seigneur : *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra?* Et cest autre : *Vade, vende omnia, et da pauperibus?* Si chascun veu gouverner à son tour, où se treuvera la prattique de ceste si solen nelle sentence : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum?* S doncques vostre Eglise ose se mettre en comparayson avec la nostre la seule Catholique sera la vraye Espouse, qui prattique fidellemen toutes les parolles de son Espoux, et ne laisse pas un conseil d l'Escriture qui ne soit observé; la vostre sera fausse, qui n'escout pas la voix de l'Espoux, mais la mesprise. Il n'est pas raysonnabl que pour maintenir la vostre en credit, on rende vaine la moindr

syllabe de l'Escriture, laquelle ne s'addressant qu'à la vraye Eglise, seroit vaine, inutile, et abrogée, si son zele n'employe toutes ces pieces de l'Evangile, qui sont mesprisées dans vostre reforme tres-difformée.

DISCOURS LVIII.

De l'universalité ou catholicisme de l'Eglise.

RAPPORTONS ce que dit ce grand homme, Vincent de Lérins, en un tres-utile traitté qu'il a fait : il dit de bonne grace, qu'on *doit avoir grand soing de croire ce qui a esté creu par tout.*

. . . .

. . . .

Il est vray que la foule de vos gens, les cabaretiers, les chauderonniers, avec toute la lye des peuples de vostre reforme, nous appellent les *Catholiques;* mais nous y adjoustons *Catholiques Romains*, pour instruire les gens du siege de l'evesque, qui est le pasteur general et chef visible de l'Eglise : desjà du tems de sainct Ambroise, ce n'estoit autre chose d'*estre Romain de communion*, et d'*estre Catholique.*

Mais quant à vostre Eglise, on l'appelle partout *Huguenotte*, *Calviniste*, *Zuingliene*, *Heretique*, *Pretenduë*, *Protestante*, *Nouvelle*, ou *Sacramentaire.* Vostre Eglise n'estoit point du tout devant ces noms, et ces noms n'estoient point devant vostre Eglise, parce qu'ils luy sont propres : personne ne vous nomme Catholiques, vous ne l'osez quasi faire vous-mesmes. Je sçay bien que parmy vous, vos Eglises s'appellent *Reformées;* mais les Lutheriens ont ce tiltre commun avec vous, aussi bien que les *Ubiquitaires*, *Anabaptistes*, *Trinitaires*, et autres sectes et engeances de Luther : et ceux-cy ne vous le quitteront jamais. Le nom de *Religion* est commun à l'Eglise des *Juifs* et des *Chrestiens;* à l'ancienne Loy et à la nouvelle; mais le nom de *Catholique* est le propre tiltre de l'Eglise de Nostre Seigneur : le nom de *Reformée* est un blaspheme contre sa sagesse, qui a si bien formé et sanctifié son Eglise par le merite de son sang, qu'elle ne doit jamais prendre une autre forme, (sinon) d'*Espouse toute belle*, *de Colomne et Fermeté de verité.* On peut reformer les abus des peuples et les particuliers, mais non l'Eglise ny la Religion : car si elle estoit Eglise et Religion, elle estoit bien formée, la difformation s'appelle heresie et irreligion; la teinture du sang de Nostre Seigneur est trop vifve et trop fine pour avoir besoin de recevoir de nouvelles couleurs.

Ainsi je conclus, que vostre Eglise s'appellant *Reformée*, quitte sa part en la formation parfaicte que le Sauveur y avoit mise; mais je ne puis m'empescher de vous reprocher ce que Beze, Luther, et Pierre Martyr ont advancé. Pierre Martyr appelle les Lutheriens, *vos associez*, et dit que vous estes freres avec eux : vous estes donc Lutheriens; Luther, au contraire, vous nomme des semi-Ariens et des Sacramentaires; Beze, qui s'oublye de soy-mesme en cest endroit, appelle les Lutheriens, *Consubstantiateurs* et Chymistes; neantmoins il les met au rang des Eglises reformées. Voylà les noms nouveaux que les rapetasseurs advoüent les uns pour les autres. Nostre Eglise

doncques n'ayant pas seulement le nom, mais l'effect evident de Catholique, vous ne pouvez vous appliquer en bonne conscience le Symbole dressé par les Apostres, ou vous recognoissez vous-mesmes, que confessant l'Eglise catholique et universelle, ce ne peut estre, et ce n'est pas la vostre, qui ne l'est pas effectivement. Si sainct Augustin vivoit maintenant, il se tiendroit sans doubte en nostre Eglise, laquelle de tems immemorial est en possession du nom de Catholique.

DISCOURS LIX.

La vraye Eglise doit estre ancienne.

A dire vray, la vraye Eglise de Jesus-Christ, pour estre catholique, doit estre universelle selon le tems; et pour estre universelle selon le tems, il faut qu'elle soit ancienne. *L'ancienneté* donc est *une proprieté de l'Eglise;* et de fait, en comparayson des heresies, elle doit estre plus ancienne, et doit les avoir precedées, parce que, comme dit tres-bien Tertullien, *la fausseté est une corruption de verité*, *la verité par consequent doit preceder*, car la bonne semence est semée par le laboureur, avant que l'ennemy ayt sursemé la zizanie; Moyse fut devant Abiron, Dathan et Choré; les anges furent devant les diables; Lucifer fut debout et demeura en grace, avant qu'il cheust dans les tenebres eternelles. Enfin, la privation doit suivre la forme, non pas la devancer. Sainct Jean dit au subjet des heretiques, *qu'ils sont sortys de nous*. Ils estoient donc dedans avant que de sortir; la sortie c'est l'heresie, et l'entrée à l'Eglise, c'est la fidellité : l'Eglise donc precede l'heresie; aussi la robbe de Nostre Seigneur estoit tout entiere, avant qu'on entreprins de la diviser. Bien qu'Ismaël fust devant Isaac, cela ne veut pas dire que la fausseté soit devant la verité; et quoy que l'ombre veritable du Judaïsme fust devant le corps du Christianisme, l'ombre pourtant n'estoit que pour le corps, comme le dit sainct Paul. Or, Messieurs, voicy le poinct de nostre dispute, nous disons :

QUE L'EGLISE CATHOLIQUE EST TRES-ANCIENNE, ET QUE LA PRETENDUE EST TOUTE NOUVELLE : PAR CONSEQUENT CELLE-CY N'EST POINT LA VRAYE EGLISE.

Dites de bonne foy, je vous en prie, où cottez-vous le tems et le lieu, où premierement vostre Eglise a prins nayssance? Dites-nous l'autheur et le docteur qui la convoqua? j'useray des mesmes parolles d'un docteur et martyr de nostre aage, dignes d'estre bien pesées.

Vous confessez, et vous n'oseriez le faire autrement, que pour un tems l'Eglise Romaine fut Saincte, Catholique et Apostolique. Certes, lorsqu'elle meritoit ces sainctes loüanges que luy donne l'Apostre, sa foy fut annoncée par tout le monde. « Je fays sans » cesse memoire de vous, » dit ce sainct docteur aux Romains, « je sçay que venant à vous, j'y viendray en l'abondance de la be» nediction de Jesus-Christ : toutes les Eglises de Jesus-Christ vous » salüent; car vostre obeyssance a esté divulguée par tout le

» monde. » Lorsque sainct Paul, dans une prison, librement semoit l'Evangile, lorsqu'en icelle sainct Pierre gouvernoit l'Eglise ramassée en Babylone; lorsque Clement (si fort loüé par l'Apostre) estoit assis à son timon; lorsque les Cesars prophanes, comme Neron, Domitien, Trajan, Antonin, et les autres, massacroient les evesques et les papes de Rome; lors mesme que Damase, Lucius, Athanase et Innocent tenoient le gouvernail apostolique, selon le tesmoignage mesme de Calvin, vous advoüez avec luy franchement, que les papes en ce tems-là ne s'estoient point encore esgarez de la doctrine evangelique. Or sus, quand fut-ce donc que Rome perdit ceste foy toute celeste? quand cessa-t-elle d'estre ce qu'elle estoit? en quelle sayson? sous quel evesque? par quel moyen, par quelle force? par quel progrez de religion estrangere s'empara-t-elle de la cité, et de tout le cercle du monde? quelle voix, quels troubles, quelles lamentations produisit ce divorce? he! chascun dormoit-il par tout le monde, pendant que Rome, pendant dy-je que Rome formoit de nouveaux sacremens, de nouveaux sacrifices, de nouvelles doctrines? Ne se treuve-t-il pas un seul historien, ny grec, ny latin, ny voysin, ny estranger, qui ayt mis ou laissé quelques marques en ses commentaires, ou quelques observations en ses memoires, d'une chose si grande? Certes, ce seroit une chose merveilleuse si les historiens, qui ont esté si curieux de remarquer jusques aux moindres circonstances des villes et des peuples, eussent oublyé le plus notable de tout ce qui se peut faire en ce bas monde, qui est le changement d'une religion universelle, en la ville et province la plus signalée d'un si grand empire, qui est Rome et l'Italie.

Je vous demande, Messieurs, apres cela, si vous sçavez quand nostre Eglise a commencé de suivre l'erreur pretenduë? Dites-le-nous de bonne foy, car c'est chose certaine, comme dit sainct Hierosme, que *hæreses ad originem revocasse, refutasse est.* Montez et remontez dans le recit des premieres histoires, jusques mesme au pied de la croix, où a commencé la redemption : regardons deçà et delà, nous ne verrons jamais, en aucune sayson, que ceste Eglise catholique ayt changé de face; c'est tousjours la mesme en doctrine et en sacremens. A dire vray, nous n'avons besoin contre vous, en ce poinct important, d'autres tesmoins, que des yeux de nos peres et de nos ayeux, pour dire quand vostre Eglise pretenduë commença. Ce fut en l'an 1517 que Luther ouvrit ceste tragedie : en l'an 1534 et 1535, on en forma un acte par deça; Zuingle et Calvin en furent les deux principaux acteurs. Voulez-vous que je vous cotte par le menu comment, et par quels succez et par quelles actions, par quelle force et par quelle violence ceste reformation s'empara de Berne, de Geneve, de Lauzanne, et des autres villes? quels troubles et quelles lamentations elle produisit? Vous ne prendrez peut-estre pas playsir à ce recit, nous le voyons, nous le sentons. En un mot, vostre Eglise n'a pas encore 80 ans accomplis; son autheur est Calvin; ses effects sont le malheur de nostre aage. Que si vous la voulez faire plus ancienne, apprenez-nous où elle estoit avant ce tems-là; mais gardez-vous bien de nous alleguer qu'elle estoit invisible : car, si on ne la

voyoit point, qui peut dire qu'elle fust en existence? Luther mesme vous contredit; car il confesse qu'au commencement il estoit tout seul qui travailloit à la reforme.

Que si Tertullien, desjà de son tems, atteste que les catholiques deboutoient les erreurs des heretiques par la posterité et nouveauté, quand l'Eglise n'estoit encore qu'en son adolescence : *Solemus*, disoit-il, *hæreticos*, *copendii gratia*, *de posteritate præscribere;* combien plus d'occasion avons-nous maintenant de faire valoir ceste ancienneté? Que si l'une de nos deux Eglises doit estre la vraye, ce tiltre sans double doit rester à la nostre seule, qui est tres-ancienne; et à la vostre toute nouvelle, l'infame nom d'heresie et de clandestine.

DISCOURS LX.

La vraye Eglise doit estre perpetuelle.

Nous asseurons que, quoyque l'Eglise fust ancienne selon son origine, elle ne seroit pas universelle en tems, si elle avoit manqué en quelque siecle; l'heresie des *Nicolaïtes* est tres-ancienne, mais elle ne fut pas universelle, car elle n'a duré que bien peu de tems, à la maniere d'une bourrasque, qui semble vouloir deplacer la mer, puis tout à coup se perd en elle-mesme; ou comme un champignon, qui naist de quelque mauvaise vapeur en une nuict, qui paroist un jour, et se perd tout aussi-tost. Les heresies, pour anciennes qu'elles ayent esté, se sont enfin esvanoüyes; mais l'Eglise dure en sa consistance perpetuellement. Ne sçayt-on pas..... (*et le reste comme au Discours XI*, page 39).

Ne dites donc pas que la bonne semence soit abolie et estouffée, car elle croist et croistra jusques à la fin du monde. L'Eglise, certes, ne fut pas abolie, quand Adam et Eve pecherent, car ce n'estoit pas encore l'Eglise, mais un commencement de l'Eglise; oultre qu'ils ne pecherent pas en la doctrine, ny en la foy, mais en la discipline. L'Eglise ne cessa point, quand Aaron dressa le veau d'or, car alors Aaron n'estoit pas encore souverain prestre, ny chef du peuple; c'estoit Moyse, lequel demeura ferme en la foy, aussi bien que la race de ceux qui se joignirent à luy. L'Eglise n'estoit point encore perduë, quand Hely se lamentoit d'estre seul, car il ne parle que d'Israël, mais la tribu de Juda, qui estoit la meilleure et la principale partie de l'Eglise, resta fidelle; et ce que dit ce prophete n'est qu'une maniere de parler avec zele, pour mieux exprimer la justice de sa plainte, car au reste, il y avoit encore sept mille hommes qui ne s'estoient point abandonnez à l'idolastrie : ce sont de certaines expressions et demonstrations vehementes, ordinaires dans les prophetes, qui ne doivent verifier sinon en general un grand desbordement, comme quand David disoit : *Non est qui faciat bonum;* et sainct Paul : *Omnes quærunt quæ sua sunt.* Il est escrit que la separation et divorce viendra, lorsque le sacrifice cessera, et qu'à grand'peyne le Fils de Dieu treuvera la foy sur la terre; mais tout cecy se verifiera en trois ans et demy du royaume de l'ante-christ, durant lesquels l'Eglise ne

perira point entierement : car elle sera nourrie dans les solitudes et dans les deserts, comme dit l'Escriture.

Nostre Eglise donc est perpetuelle; mais la pretenduë ne l'est pas. Je vous diray icy comme j'ay dit cy-dessus : Monstrez-moy une dizaine d'années depuis que Nostre Seigneur est monté au ciel, en laquelle nostre Eglise n'ayt pas esté. Certes, vous ne sçauriez monstrer quand nostre Eglise a commencé, parce qu'elle a tousjours duré. Que s'il vous playsoit vous instruire à la bonne foy de tout cecy, Sander en sa *Visible Monarchie*, et Gilbert Genebrard en sa *Chronologie* nous fourniroient assez de lumiere, et sur tous le docte Cesar Baronius en ses *Annales*. Que si vous ne voulez pas de premier abord abandonner les livres de vos maistres, pourveu que vous n'ayez point les yeux sillez d'une trop excessive passion, regardez de pres les Centuries de Magdebourg, et vous n'y verrez par tout que les actions des catholiques : car, dit très-bien un docte de nostre aage, si elles ne les eussent point recueillies, elles eussent esté mille et cinq cens ans sans histoire. Mais je diray quelque chose de cecy dans les matieres suivantes.

Revenons, Messieurs, à vostre Eglise. Supposons ce gros mensonge pour verité, qu'elle ayt esté du tems des Apostres, si ne sera-t-elle pourtant pas l'Eglise catholique, qui doit estre universelle en tems, par consequent qui doit tousjours durer. Mais ditesmoy, où estoit vostre rare Eglise il y a deux ou trois cens ans? Vous ne la sçauriez faire voir; car elle n'estoit point : elle n'est donc pas la vraye Eglise. Elle estoit, me dira peut-estre un de vous, mais incogneuë. Bonté de Dieu! l'Anabaptiste, et tout autre heretique ne dira-t-il pas la mesme chose, s'il entre en ce discours? J'ay desjà monstré que l'Eglise est et doit estre universelle en tems; faysons voir encore qu'elle ne peut estre incogneuë ny invisible.

DISCOURS LXI.

La vraye Eglise doit estre universelle en lieux et en personnes.

Certes, les anciens disoient sagement que celuy qui sçavoit observer exactement la difference des tems, avoit en main un bon moyen pour expliquer les Escritures : à faute de quoy les Juifs se trompoient, entendant du premier advenement du Messie, ce qui est souvent predit du second. Les ministres s'abusent encore plus lourdement, quand ils veulent faire l'Eglise telle, depuis le temps de sainct Gregoire, qu'elle doit estre au tems de l'ante-christ. Ils tournent à ce biais ce qui est escrit en l'Apocalypse, que *la femme s'enfuit de la solitude;* d'où ils prennent occasion de dire, que l'Eglise a esté cachée et secrette jusques à ce qu'elle s'est reproduicte en Luther et en ses adherans. Mais qui ne void que ce passage ne signifie rien autre chose que la fin du monde, et la persecution de l'ante-christ? Le temps y est expressement determiné de trois ans et demy, et en Daniel aussi : qui voudroit donc par quelque clause confondre la circonstance de ce tems que l'Escriture determiné, avec d'autres tems, contrediroit au texte, qui dit, *il sera plutost accourcy pour l'amour de ses esleus.* Comme

osent-ils transporter ceste escriture à une intelligence si contraire à ses propres termes? Certes, l'Eglise est dite semblable à la lune, au soleil, à l'arc-en-ciel, à une reyne, à une montaigne aussi grande que le monde : elle ne peut donc estre ny secrette, ny cachée, mais doit estre universelle en son entenduë (*Voir le Discours XIII, page 44*).

Voylà ce que dit sainct Hierosme ; mais que diroit maintenant ce grand personnage, si on luy disoit que l'Eglise est incogneuë et invisible?

N'est-ce pas là bien avilir le trophée de Nostre Seigneur? Le Pere celeste, pour rescompenser la grande humiliation et aneantissement que son Fils souffrit en l'arbre de la croix, avoit rendu son nom si glorieux, que tous les genouïlx se devoient fleschir en reverence, et parce qu'il avoit livré sa vie à la mort, estant mis au rang des meschans et des voleurs, il luy avoit donné en heritage beaucoup de gens ; mais vous ne prisez pas tant les passions du Crucifix, levant tout d'un coup de son honneur les generations de mille années, si bien qu'à peyne, durant ce tems, il a eu quelques serviteurs secrets et invisibles, qui enfin ne seront, ou n'ont esté que des hypocrites et des meschans. Car si je m'addresse à nos devanciers, qui porterent autrefois le nom de chrestiens, et qui ont esté en la vraye Eglise, je leur demande : « Pauvres gens! ou vous aviez la foy ou vous ne l'aviez pas : si vous ne l'aviez pas, ô miserables! vous estes damnez; si vous l'aviez, que n'en laissiez-vous des memoires? Que ne vous opposiez-vous à l'impieté? ne sçaviez-vous pas que Dieu a recommandé l'amour du prochain à un chascun et qu'on croit de cœur pour la justice; mais qui veut obtenir le salut eternel, il faut qu'il fasse la confession de sa foy? » Comme pouviez-vous dire : « J'ay creu, et partant j'ay parlé? » Vous estes encore beaucoup miserables, en ce qu'ayant receu de Dieu un si beau talent, vous l'avez caché en terre. Mais si, au contraire, ô Calvin! ô Luther! la vraye foy a tousjours esté publiée par l'antiquité, vous estes grandement miserables vous-mesmes, qui, pour treuver quelque frivole excuse à vos phantaysies, accusez tous les anciens, ou d'impieté s'ils ont mal creus, ou de lascheté, s'ils se sont teus et n'ont pas instruict les chrestiens qui vivoient avec eux.

DISCOURS LXII.

L'Eglise catholique doit estre universelle successivement en lieux et en personnes, et la pretenduë ne l'est point.

Or, l'université de l'Eglise ne requiert pas que toutes les provinces ou nations ayent receu tout à coup la lumiere de l'Evangile ; il suffit que cela se soit introduict successivement l'un apres l'autre, en telle sorte neantmoins que l'on voye tousjours l'Eglise orthodoxe en quelque lieu, et que l'on recognoisse que c'est la mesme qui a esté plantée par tout le monde, ou dans la plus grande partie, afin qu'on puisse dire : *Venite, ascendamus ad montem Domini.* Et, en effect, la saincte Eglise devoit estre comme le soleil, selon le roy psalmiste, et le soleil n'esclaire pas tousjours au mesme mo-

ment ny esgalement en toutes les contrées; c'est assez qu'au bout de l'an il fait son cours par tout l'univers : *Nemo est, qui se abscondat à calore ejus*. Ainsi il suffira qu'au bout de ce siecle visible, la predication de Nostre Seigneur ayt esté verifiée en ces parolles : « Il falloit que la penitence et la remission des pechez fust preschée » generalement en toutes nations, commençant par Hierusalem. »

Certes, l'Eglise, au tems où les Apostres coururent par toute la terre, jeta par tout ses branches, chargées du fruict de l'Evangile, tesmoin sainct Paul; autant en dit sainct Irenée de son tems, qui parle de l'Eglise Romaine, ou Papale, à laquelle il veut que tout le reste de l'Eglise se conforme, à rayson de sa plus puissante principauté.

Prosper, Messieurs, parle de nostre Eglise, et non pas de la vostre, quand il dit, qu'eu esgard à l'honneur pastoral, « Rome, » siege de sainct Pierre, est le chef de l'univers; ce qu'elle n'a pas » conquis par les armes est reduict par la foy à sa domination, et » luy est acquis par la religion chrestienne. » Vous voyez bien qu'il parle de l'Eglise Romaine, et qu'il recognoissoit le Pape de Rome pour son chef. Du tems de sainct Gregoire, il y avoit par tout des catholiques, ainsi qu'on le peut voir par les belles epistres qu'il escrit aux evesques et aux fidelles de toutes les nations. Au tems des empereurs Gratien, Valentinien et Justinien, il y avoit par tout de vrays catholiques romains, comme on le peut remarquer dans les codes de leurs loyx. Sainct Bernard nous apprend de mesme de son tems; vous sçavez assez ce qui en estoit au tems de Godefroy de Boüillon; depuis ces premiers siecles, la mesme Eglise est venuë jusques à nostre aage, tousjours Romaine, c'est-à-dire, Papale : de façon que, quand nostre Eglise d'aujourd'huy seroit beaucoup moindre ou moins estenduë qu'elle n'est, elle ne laisseroit pas d'estre catholique, parce que c'est la mesme foy romaine, qui fut autrefois publiée par tout, et qui a presque possedé toutes les provinces des nations et peuples innombrables; mais elle est encore à present maintenuë par toute la terre, en Transylvanie, Pologne, Hongrie, et Bohesme; par toute l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Esclavonie, Candie, Espagne, Portugal, Sicile, Malthe, Corse, Sardaigne, Grece, Armenie, Syrie; en un mot, en tout et par tout, quoy que les heresies luy ayent enlevé quelques parties de son estat.

Mettray-je icy en compte les Indes Orientales et Occidentales? Qui voudroit en avoir un sommaire, il faudroit qu'il se treuvast en un chapitre ou assemblée generale des religieux de sainct François, appellez Observantins : il y verroit se rendre de tous les coings du monde, vieil et nouveau, des religieux, à l'obeyssance d'un simple billet; et ceste seule Compaignié sembleroit suffire pour verifier ceste prediction de la prophetie de Malachie : *In omni loco sacrificatur nomini meo*.

Au contraire, Messieurs, vostre reforme pretenduë ne passe point les Alpes de nostre costé, ny les Pyrenées du costé de l'Espagne; la Grece ne vous cognoist point; les autres trois parties du monde ne sçavent qui vous estes, et n'ont jamais ouy parler de ces nouveaux chrestiens sans sacrifices, sans autels, sans sacremens, sans chef et sans croix comme vous estes; en Allemagne, vos compai

gnons mesmes; je veux dire les Lutheriens, Branciens, Anabaptistes, Trinitaires et autres, rognent vostre portion et vous desadvoüent.

En Angleterre, les Puritains vous fuyent, et en France les Libertains; comme donc osez-vous si mal-heureusement vous opiniastrer et demeurer ainsi à part, separez du reste du monde, comme autrefois les Luciferiens et les Donatistes? Vous diray-je comme disoit sainct Augustin à l'un de vos semblables : « Daignez, je vous prie, » nous instruire sur ce poinct. Comme se peut-il faire que Nostre » Seigneur ayt perdu son Eglise pour tout le monde, et qu'il n'ayt » commencé de n'en avoir qu'en vous seulement? » Certes, vous appauvrissez trop Nostre Seigneur, dit sainct Hierosme. Que si vous dites que vostre Eglise a tousjours esté catholique, mesme au tems des Apostres, monstrez-nous donc ce qu'elle estoit en ce tems-là, car toutes les sectes en diront de mesme; comme entez-vous ce petit bourgeon de religion sur ceste saincte et ancienne tige? En ce cas, il faut pour le moins que vostre Eglise tousche par une ligne de continuation perpetuelle à l'Eglise primitive; car si elle ne la tousche point, comme tireroit-elle le suc de son tronc, pour se communiquer l'une à l'autre? Vous ne ferez jamais voir ceste ligne d'unité : aussi ne serez-vous jamais de vrays chrestiens, si vous ne vous rangez à l'obeyssance de la catholique communion; vous ne serez jamais dy-je, avec ceux qui chanteront : *Redemisti nos in sanguine tuo, ex omni tribu, et lingua, et populo, et natione, et fecisti nos Deo nostro regnum.*

DISCOURS LXIII.

La vraye Eglise doit estre feconde.

Il peut estre, Messieurs, que vous nous direz, qu'un jour vostre Eglise pretenduë estendra ses aisles, et se fera peu à peu catholique dans la succession du tems; mais ce seroit parler à l'adventure : car, si les Augustin, les Chrysostome, les Ambroise, les Cyprien, les Gregoire, et ceste grande troupe de tres-excellens pasteurs n'ont sçeu si bien faire, que l'Eglise, selon vostre opinion, n'ayt donné du nez en terre, bien-tost apres leur siecle, comme l'asseurent Calvin, Luther et les autres reformateurs, quelle apparence que la vostre, toute jeunette, se fortifie maintenant, sous la charge de vos ministres, lesquels ne sont pas si celebres en saincteté ny en doctrine, ny comparables avec ceux-là? ce seroit une grande vanité de le penser, et vous seriez tous seuls de ce sentiment. Si l'Eglise en son printems, et en son plus beau jour, n'a point fructifié, à ce que vous dites, comme voulez-vous que dans son hyver l'on en cueille des fruicts? Si en son adolescence elle n'a cheminé que de travers, où voulez-vous maintenant qu'elle coure en sa vieillesse? Je dy bien plus : vostre Eglise, non-seulement n'est pas catholique, mais encore elle ne le peut estre, n'ayant ny la force ny la vertu de produire des enfans, mais seulement de desrober les enfans esgarez, ou des poussins, qui n'ont point de mere, comme fait la perdrix; et neantmoins c'est l'une des proprietez

d'estre feconde : c'est pour cela que parmy nous elle est appellée *une Colombe*. Lorsque Dieu veut benir une famille, il rend la femme tres-feconde, *Sicut vitis abundans in lateribus domus tuæ*. Il bannit la sterilité, et l'espoux prend playsir de voir une mere joyeuse en la production de plusieurs enfans. Ainsi Nostre Seigneur devoit avoir luy-mesme une Espouse qui fust feconde, selon le sens de la saincte parolle : *Ceste deserte aura plusieurs enfans, ceste nouvelle Hierusalem sera tres-peuplée, et portera une grande generation* (Is. 54). Entendez le Prophete : *Ambulabunt gentes in lumine tuo, et reges in splendore ortus tui : leva in circuitu oculos tuos, et vide ; omnes isti congregati sunt, venerunt tibi : filii tui de longè venient, et filiæ tuæ de latere surgent* (Is. 60), *et Pro eo quod laboravit anima ejus, ideo dispertiam ei plurimos* (Is. 53). Ceste fecondité de tant de belles nations, sorties du sein de l'Eglise, se fait principalement par la chaleur de la predication, comme dit sainct Paul : *Per evangelium ego vos genui* (I. Cor. 4); car la predication de l'Eglise doit estre enflammée : *Ignitum eloquium tuum Domine*. De fait, il n'y a rien de plus actif, de plus vif, de plus penetrant, et de plus propre à convertir et à donner forme aux matieres, que le feu corporel et le spirituel. Voicy, Messieurs, où se reduict le poinct de nostre controverse : je soustiens

QUE L'EGLISE CATHOLIQUE EST TRES-FECONDE, QUE LA PRETENDUE EST STERILE.

Certes, la predication de sainct Augustin en Angleterre, de sainct Boniface en Allemagne, de sainct Patrice en Hybernie, de Willebron en Frise, de Cyrille en Boheme, d'Adelbert en Pologne, Austriche et Hongrie, de sainct Vincent Ferrier, Jean Capistran et autres, fut admirablement feconde : la predication des Freres servans d'Hongrie, d'Anthoine Lorier, de François Xavier, et de mille autres, qui ont renversé les idolastries par la saincte parolle, a porté de bons fruicts; ils estoient tous catholiques romains.

Au contraire, vos ministres n'ont encore converty aucune province du paganisme, ny aucune contrée des infidelles. Hélas! bien loin de cela, ils ont divisé le Christianisme pour en faire des factions, et mettre en pieces la robbe de Nostre Seigneur ; ce sont les effects funestes de leur predication. La doctrine chrestienne et catholique est une douce pluye, qui fait germer la terre infructueuse; mais la leur ressemble à la gresle, qui rompt et terrasse les maysons, et met en friche les plus fructueuses campaignes. Prenez garde à ce que dit sainct Jude : « Malheur à ceux qui poussent à la » contradiction de Coré (Coré estoit un schismatique); ce sont des » dissolus en festins, banquettant sans crainte, se repaissant » eux-mesmes, comme des nuées sans eaux, qui sont transportées » çà et là selon le vent ; ils ont l'exterieur de l'Escriture, mais ils » n'en ont pas la liqueur interieure dans l'esprit; arbres infructueux » de l'automne, qui n'ont que la feüille de la terre, et non point le » fruict de l'intelligence; doublement morts, car ils sont morts » quant à la charité par la division et quant à la foy par l'heresie ; » plantes deracinées, qui ne peuvent plus porter ny fruicts, ny » fleurs ; arbres de mer, qui sont agitez parmy les escumes et les

» confusions de debats; des disputes et remuëmens, planettes erri
» tiques, qui ne peuvent servir de guydes à personne, et qui n'on
» point de fermeté de foy, mais changeant à tout propos. » Quell
merveille, si vostre predication est sterile? vous n'avez que l'es
corce sans le suc: comme voulez-vous qu'elle germe? vous n'a
vez que le fourreau sans l'espée, la lettre sans l'intelligence : c
n'est pas chose merveilleuse si vous ne pouvez destruire l'idolastrie
Ainsi sainct Paul, parlant de ceux qui se separent de l'Eglise, pro
teste qu'ils sont sans bonne semence. Si donc vostre Eglise preten
duë ne se peut et ne s'est peu dire en aucune façon catholique jus
ques à present, encore moins devez-vous esperer qu'elle le soit apre
vous, puisque sa predication est si flasque, que ses prescheurs n'on
jamais entreprins la charge ou la commission *Ethnicos convertend*
mais seulement *nostros evertendi*. O quelle Eglise! qui n'est n
une, ny saincte, ny catholique, et, qui pis est, qui ne peut avoi
aucune esperance raysonnable de jamais l'estre, puisqu'elle ne peu
produire d'enfans legitimes, mais des engeances de viperes qui l
deschirent.

DISCOURS LXIV.

Du tiltre d'Apostolique, propre à l'Eglise, marque quatriesme.

Avis. — On n'a trouvé, de ce Discours, que le tiltre.

DISCOURS LXV.

Les estranges absurditez qui se treuvent en la doctrine de l'Eglis pretenduë.

Si j'ay remis icy à monstrer les absurditez intolerables qui sont e la doctrine des adversaires, et l'ay renvoyé au bout de ce Traitt des Regles de la Foy, c'est afin qu'il fust comme une consequenc de ce qu'ils croyent sans regle, et leur faire voir qu'ils naviguen sans boussole. A dire vray, l'on cognoistra icy qu'ils n'ont poin l'efficacité de la doctrine orthodoxe; car, non-seulement ils ne son point vrays catholiques, mais ils ne peuvent l'estre en aucun sens n'ayant, comme nous avons veu, aucune autre puissance, que cell de gaster le corps de Nostre Seigneur, et non celle de luy acqueri de nouveaux membres. L'on peut dire d'eux sans mentir : *Omne quærunt quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi.* N'est-il pas plu honnorable d'accorder à la puissance de Jesus-Christ, de pouvoi faire le sainct Sacrifice, comme le croit l'Eglise, et à sa bonté de l vouloir faire, que de luy disputer? Sans doubte, cela est de plu grande gloire à Nostre Seigneur; et parce que leurs foibles cerveau ne le peuvent comprendre, est-ce à dire que cela n'est pas? *Omnes inter vos, quærunt quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi.* . . . .

. . . .

Item, quand Luther dit, que « les enfans au moment du bap
» tesme, ont l'usage parfaict de l'entendement et de la rayson »; e
quand le Synode de Vittemberg dit que « les enfans au baptesm
» ont des mouvemens semblables aux mouvemens de la foy et de l
» charité, et qu'ils ne se font entendre, » n'est-ce pas se mocque

de Dieu, de la nature, et de l'experience? Quand Calvin dit que « nous pechons, incitez, poussez, et necessitez par la volonté positive, ordonnance, decret et predestination de Dieu, » n'est-ce pas blasphemer contre toute rayson et contre la majesté de la supresme bonté? Voylà la belle theologie de Zuingle, de Calvin, et de Beze. *At enim*, dit Beze, *dices, non potuerunt resistere Dei voluntati, id est, decreto; fateor, sed sicut non potuerunt, ita etiam noluerunt : verum non poterant aliter velle, fateor, quoad eventum, et energiam, sed voluntas tamen Adami coacta non fuit*. Bonté de Dieu! je vous appelle à garand, vous m'avez poussé à mal faire, vous l'avez ainsi decreté, ordonné, et voulu; je ne pouvois faire autrement, je ne pouvois le vouloir autrement : où est ma faute? O Dieu de mon cœur! chastiez mon vouloir, s'il peut ne vouloir pas le mal, et qu'il le veüille, mais s'il luy est impossible de ne le vouloir pas, et que vous soyez cause positive de ceste impossibilité, qui peut m'accuser de sa faute? Si cecy n'est contre la rayson, je confesse qu'il n'y a point de rayson au monde. La foy de Dieu est impossible, selon Calvin et autres : que s'ensuit-il de là, sinon que Nostre Seigneur est un tyran, qui commande des choses impossibles? Si elle est impossible, pourquoy la commander? Par ceste regle, si nous considerons les œuvres, pour bonnes qu'elles soyent, elles meritent plus l'enfer que le paradis. La justice de Dieu, par consequent, qui doit donner à un chascun selon ses œuvres, donnera à un chascun l'enfer : n'est-ce pas là l'abysme de l'erreur?

Mais l'absurdité des absurditez, et la plus horrible de toutes les heresies, c'est celle-cy : ils publient, que *l'Eglise tout entiere a erré mille ans durant, en l'intelligence de la parole de Dieu*. Luther, Zuingle et Calvin, pour asseurer qu'ils entendoient clairement l'Escriture, et bien plus qu'un simple ministre, ont presché et enseigné comme parole de Dieu, que *toute l'Eglise visible avoit erré, et qu'elle pouvoit errer*. Et moy, je puis asseurer que Calvin et tous les hommes peuvent errer; et pour le moins ay-je droit, à son exemple, de choysir les interpretations de l'Escriture qui me playront, pour asseurer et maintenir comme parolle de Dieu, encore mieux que vous autres, qu'il a erré, puis qu'apprenant de luy que chascun peut errer en fait de religion, et toute l'Eglise mesme, j'en dy autant de luy, sans vouloir vous en chercher d'autres parmy mille sectes, qui toutes se vantent de bien entendre la parolle de Dieu, et de la bien prescher. Mais croyez-vous si opiniastrement à un ministre qui vous presche que vous ne devez point ouyr autre chose? Si chascun peut errer en l'intelligence de l'Escriture, pourquoy non vous, et vostre ministre? J'admire que vous n'allez pas tousjours tremblans de crainte, j'admire comme vous pouvez vivre avec autant d'asseurance en la doctrine que vous suivez, comme si vous ne pouviez errer, et que neantmoins vous tenez pour asseuré que chascun erre, ou peut errer, et mesme toute l'Eglise en corps.

L'Evangile vole bien haut sur toutes les raysons les plus eslevées de la nature; neantmoins, jamais il ne les contredit, jamais il ne les gaste, ny de fait, ny de parolles; mais ces phantaysies de vos evangelistes, ruynent et obscurcissent toute la lumiere naturelle et toute la lumiere de la grace.

DISCOURS LXVI.

Que l'analogie de la foy ne peut servir de regle asseurée aux ministres, pour establir leur doctrine pretendue.

Desabusez-vous, s'il vous plaist, Messieurs, et pensez que c'est une voix pleine de faste et d'ambition entre vos ministres, et qui leur est toute ordinaire, qu'il « faut interpreter l'Escriture, et en » espreuver l'exposition par l'analogie de la foy. » Le simple peuple, quand il entend parler de l'analogie de la foy, pense que ce soit quelque mot de mystere fort secret, et de vertu cabalistique; il admire toute l'interpretation qui se fait, pourveu qu'on y mette ce mot en campagne : ils ont rayson certainement, quand ils disent, qu'il faut interpreter l'Escriture, et espreuver son exposition par l'analogie de la foy; mais ils ont tort, quand ils ne font point ce qu'ils disent. Ce pauvre peuple n'entend parler de rien plus, que de ceste analogie de la foy, et les ministres n'ont fait autre chose jusques icy, que la corrompre, violer, forcer, et mettre en pieces. Or sus, je vous prie, vous dites que l'Ecriture est aisée à entendre, pourveu qu'on l'adjuste à la regle de proportion ou analogie de la foy; mais quelle regle de la foy peuvent avoir ceux qui n'ont point d'Escriture, que toute glosée, toute tirée, et contournée d'interpretations, metaphores, et metonymies? Si la regle est subjette au desreglement, qui la reglera? quelle analogie et proportion de foy y peut-il avoir, si on proportionne les articles de la foy aux conceptions les plus esloignées de leur naïfveté? Voulez-vous que la proportion des articles de la foy vous serve, pour vous resoudre sur la doctrine de la religion? laissez donc les articles de la foy en leur naturelle signification; ne leur baillez point d'autre forme, que celle qu'ils ont receuë des Apostres. Je vous laisse à penser à quoy me pourra servir le Symbole des Apostres pour interpreter l'Escriture, puisque vous la glosez en telle façon, que vous me mettez en autant et plus de difficulté de son sens, que j'en aurois de l'Escriture mesme? Si on demande, comme il se peut faire que le mesme corps de Nostre Seigneur soit en deux lieux? je dirai que cela est aisé à Dieu, suivant le dire de l'ange : *Non est impossibile apud Deum omne verbum;* et je le confirmerai par la rayson de la foy : *Credo in Deum Patrem omnipotentem.* Mais si vous glosez le sens de l'Escriture et si vous contournez l'article de la foy mesme, comme confirmerez-vous vostre glose? A ce compte-là, il n'y aura point de premier principe, sinon vostre cervelle. Si l'analogie de la foy est subjette à vos gloses et à vos opinions, il nous le faut dire franchement, afin qu'au moins on sçache vostre intention. Ainsi nous vous laisserons interpreter l'Escriture par l'Escriture, et par l'analogie, le tout adjusté à vos interpretations et conceptions. Si on vous laisse interpreter la descente de Nostre Seigneur aux enfers, ou du sepulchre, ou de la crainte des supplices et peyne des damnez, vous direz le dernier, comme vous expliquez la saincteté de l'Eglise, d'une Eglise invisible et incogneuë; son universalité, d'une Eglise secrette et cachée; la communion des saincts, d'une seule bienveuillance generale; la remission des pe-

chez, d'une seule non-imputation. Quand vous aurez ainsi proposé le Symbole à vostre jugement, il sera quant et quant bien proportionné au reste de vostre doctrine; mais qui ne void l'absurdité où vous vous precipitez? Le Symbole, qui est l'instruction des plus simples, seroit la plus obscure doctrine du monde, et devant estre une regle de la foy, il auroit besoin d'estre reglé par une autre regle; ainsi : *In circuitu impii ambulant.* Voicy une regle infaillible de nostre foy : *Dieu est tout-puissant.* Qui dit tout n'exclud rien; et vous voulez borner ceste regle, et la limiter en sorte qu'elle ne s'estende pas à la puissance absoluë, comme est la puissance de placer un corps en deux lieux, ou de le placer en un lieu sans qu'il y occupe l'espace exterieur. Dites-moi donc, s'il arrive que la regle ait besoin de reglement, qui la reglera? le Symbole dit, que Nostre Seigneur est descendu aux enfers, et Calvin le veut regler, et veut qu'il s'entende d'une descente imaginaire; l'autre le rapporte au sepulchre : n'est-ce pas traitter ceste regle à la Lesbienne, et plier le niveau sur la pierre, au lieu de tailler la pierre au niveau? Pour vray, comme sainct Clement et saint Augustin l'appellent regle, aussi sainct Ambroise l'appellent clef; mais s'il faut une autre clef pour ouvrir ceste clef, où la treuverons-nous? monstrez-la-nous au moins : sera-ce le cerveau des ministres? ou quoy? sera-ce le Sainct-Esprit? mais chascun se vantera d'en avoir sa part. Bon Dieu! en quels labyrinthes tombent ceux qui s'esgarent de la trace des anciens.

Je ne voudrois pas que vous pensassiez que je fusse d'opinion, que le seul Symbole fust la totale regle et mesure de la foy; car le grand sainct Augustin et le grand Lirinensis appellent encore regle de nostre foy, le sentiment ecclesiastique : le Symbole seul ne dit rien à descouvert de la consubstantialité du sacrement, ni de plusieurs autres articles de la foy; il comprend toute la foy radicalement, et principalement quand il nous enseigne de croire en l'Eglise, saincte et catholique; car par là, il nous renvoye à ce qu'elle propose. Mais comme vous mesprisez toute la doctrine ecclesiastique, aussi mesprisez-vous ceste noble partie et si signalée, qui est le Symbole, luy refusant creance, sinon apres que vous l'avez reduict au petit pied de vos conceptions. Ainsi vous violez ceste saincte mesure et proportion, que sainct Paul propose pour estre suivie, voire par les prophetes mesmes.

DISCOURS LXVII.

Conclusion de ceste Partie, par un recueil de plusieurs excellences qui sont en la doctrine catholique, et qui ne sont point dans l'opinion des heretiques de nostre aage.

Enfin, nous vous voyons, Messieurs, voguer ainsi sans esguille, sans boussole et sans timon, sur l'ocean des opinions humaines, où vous ne pouvez attendre autre chose qu'un miserable naufrage. De grace, pendant que ce jourd'huy dure, pendant que Dieu vous presente l'occasion, jettez-vous en l'esquif d'une serieuse penitence, et venez vous rendre en l'heureuse barque, laquelle à pleine voile

va surgir au port de la gloire par le chemin battu de nos devan-
ciers. Quand il n'y auroit autre chose, recognoissez quels avan-
tages, et combien d'excellences possede la doctrine catholique su
vos opinions nouvelles et esloignées du sens commun.

La religion catholique rend plus glorieuse et plus magnifique
misericorde de Dieu; vos opinions la ravalent. Par exemple, n'y a-
t-il pas plus de misericorde d'expliquer la realité de son corps pou
nostre viande, que de n'en donner rien que la figure, commemo-
ration et manducation fiduciaire? N'est-ce pas plus, de justifie
l'homme, embellissant son ame par la grace, que sans l'embelli
le justifier par une simple indulgence ou non-imputation? N'est-c
pas une plus grande faveur de rendre en l'homme ses œuvre
aggreables et bonnes par la justice interieure, que de tenir seule-
ment l'homme pour bon, sans qu'il le soit en realité? N'est-ce pa
plus de bien, d'avoir laissé sept sacremens pour la justification
sanctification du pecheur, que de n'en avoir laissé que deux, don
l'un ne serve de rien, et l'autre de peu? N'est-ce pas plus d'avoir laiss
la puissance d'absoudre en l'Eglise, que de n'en avoir point laissé
N'est-ce pas plus d'avoir laissé une Eglise visible, universelle
signalée, remarquable et perpetuelle, que de l'avoir laissée petit
secrette, dissipée, et subjette à corruption? N'est-ce pas plus pris
les travaux de Nostre Seigneur, de dire qu'une seule goutte de so
sang suffisoit à rachepter le monde, que de dire que s'il n'eu
enduré les peynes des damnez, n'y auroit eu rien de parfaict? I
misericorde de Dieu n'est-elle pas plus magnifique, de donner
ses saincts la cognoissance de ce qui se fait icy-bas, que de leu
nyer le credit de prier pour nous, et se rendre exorable à leu
intercessions; de les avoir rendus glorieux dés leur mort bien-heu-
reuse, que de les faire attendre et tenir en suspens, comme par
Calvin, jusques au jugement? que de les rendre sourds à no
prieres? que de se rendre inexorable aux leurs. Cecy se verra plu
clair et plus estendu en nos essays. Ainsi, certes, nostre doctrin
rend bien plus admirable le pouvoir de Dieu au sacrement de l'Eu-
charistie, en la justification et justice inherente, dans les miracle
en la conservation infaillible de l'Eglise, et en la gloire de
Saincts, etc.

La doctrine catholique ne peut partir d'aucune passion, puis qu
personne ne s'y range, sinon avec ceste condition, de captiver so
intelligence sous l'authorité des vrais pasteurs.

Elle n'est point superbe, puisqu'elle apprend à ne se croire pa
soy-mesme; mais à l'Eglise. Que diray-je de plus? Cognoissez, s'
vous playst, la voix de la colombe et la distinguez de celle du cor-
beau; ne voyez-vous pas ceste Espouse, qui n'a autre chose e
bouche que le miel, et le laict sur sa langue, qui ne respire que l
plus grande gloire de son Espoux, qui ne demande que son hon-
neur et son obeyssance? Sus donc, Messieurs, voulez-vous estr
mis comme pierres vivantes aux murailles de la celeste Hierusalem
Tirez-vous des mains de ces bastisseurs de fausses regles qui n'ac-
justent pas leurs conceptions à la foy, mais la foy à leurs concep-
tions; venez et vous presentez à l'Eglise, qui vous posera de bo
cœur en ce celeste bastiment, où est la vraye regle et proportio

de la foy : car jamais personne n'aura place là-haut, s'il n'a esté poly et mis en œuvre, sous la regle et l'equaire de l'Eglise d'icy-bas.

I. Accurate perpendenda est sententia quæ est Job. 8, unde manifeste colligitur, peccatores esse in Ecclesia.

II. Ex inimicis nos optima quæque cognoscere, et utilitatem capere persuadet. Psal. 118 : *Super inimicos nostros prudentem me fecisti.* Deinde : *Super omnes docentes me intellexi*, ait Genebr., ita intelligi potest : *Super inimicos, id est occasione inimicorum, vel ab, vel ex inimicis; itaque, cum prius sit prudentem fieri super inimicos, quam super senes, et docentes, recte sequitur, ab inimicorum schola nos uberiores scientiæ latices habere, quam ab docentibus.*

III. Omnia sacrificia antiqua, erant veluti condimenta sacrificiorum cruentorum; sic Eucharistiæ sacramentum est veluti condimentum sacræ Crucis, eique optima ratione adjunctum, Ecclesia mons est, hæresis vallis; descendunt enim hæretici ab Ecclesia non errante, ad errantem, a veritate ab umbram..... Ismael, significans Judaicam Synagogam (Gal. 4), tunc ejectus est, quando ludere voluit cum Isaac : ab Ecclesia Catholica quanto magis hæretici!

IV. Pulchrè congruit Ecclesiæ, adversus hæreticos, quod dixit Isaias, 5 : *Omne vas quod fictum est, in te non dirigetur, et omnem iniquitatem resistentem tibi in judicio judicabis; hæc est hæreditas servorum Domini, et justitia eorum apud me, dicit Dominus.*

V. Concilia decreta de fide vocant Canones, quæ sunt regulæ.

VI. Pour l'unité d'un chef, il ne faut pas oublyer ce que dit sainct Cyprien, ep. 56, ad Cornel. : *Nec ignoramus unum Deum esse, unum Christum esse Dominum, quem confessi sumus, unum Spiritum sanctum, unum Episcopum in Catholica Ecclesia esse debere.* Dans l'epistre 45, il appelle l'Eglise de Rome, *radicem et matricem Ecclesiæ Catholicæ.*

VII. Optat. Milevit. l. 2 contre les Donatistes : *Negare non potes scire te, in urbe Roma, Petro primo Cathedram principalem esse collatam, in qua sederit, omnium Apostolorum caput Petrus, ut et Cephas dictus sit; in qua una Cathedra unitas ab omnibus servaretur, ne cæteri Apostoli singulas quisque sibi defenderent, ut jam schismaticus et peccator esset, qui contra singularem Cathedram alteram collocaret; ergo in Cathedra unica, quæ est prima de dotibus, sedit prior Petrus.*

VIII. Il faudra commencer le chapitre des Conciles par les parolles de sainct Hierosme, epist. 63 : *Quamvis enim certa et irrefragabilis sit sedis Apostolicæ de fide definitio, attamen cum Apostolicæ sedis ministerio decreta vestræ fraternitatis irretractabili firmantur assensu, et totius Christiani orbis judicio recipiuntur, meritò prodiisse creduntur, ipsaque veritas et clarius renitescit, et fortius retinetur, dum quæ fides prius docuit, hæc postea examinatio confirmat, ut vere impius et sacrilegus sit, qui post tot sacerdotum sententiam, opinioni suæ aliquid tractandum reliquit.*

IX. Pour la benediction apostolique, qui se faysoit avec le signe de la croix, je treuve en la vie de sainct Hylarion, fol. 24 : *Resa-*

lutatis omnibus, *manuque eis benedicens*. Pour l'intercession de saincts, il ne faut pas obmettre le mot de Luther, escrit au du George de Saxe, anno 1526, apud Calzum : *Initio rogabo propterec et certissime impetrabo remissionem apud Dominum meum Jesum Christum, super omnibus, quæcumque illustrissima clementi vestra contra verbum ejus facit ac fecit*. Je vous prie, si c moyne, etc.

Mais encore, touschant la veneration des saincts, et du Pape, ne faut pas oublyer ce qu'il dit au roy d'Angleterre, en une epistre l'an 1525, qui est rapportée chez Cochlée, aux Actes de la 26e question : *His litteris prosterno me pedibus majestatis tuæ, quantum possum humillime*. Pour ce qui regarde la corruption du sens d l'Escriture, il faut y mettre ceste observation de Pierre Martyr, I sua deffens. de Euch., part. 3, où, citant le 1re aux Cor., 10, il dit *Omnes eamdem (nobiscum) escam spiritualem manducaverunt* Il adjouste ce *nobiscum* pour faire valoir son argument.

QUATRIESME PARTIE.

DE LA VERITÉ ET REALITÉ DES SACREMENS.

DISCOURS LXVIII.

PREFACE.

A Messieurs de la ville de Thonon.

Si les deux fautes fondamentales dans lesquelles, Messieurs, vc ministres vous ont conduicts, d'avoir abandonné l'Eglise et d'a voir violé toutes les vrayes regles de la religion chrestienne, vou rendent tout à fait inexcusables, c'est justement; car elles sont s grossieres, que vous ne pouvez pas les mescognoistre, et sont si im portantes, que l'une des deux suffit pour vous faire perdre le vra Christianisme, puis que la foy hors de l'Eglise, et l'Eglise hors d la foy ne vous sçauroit sauver, non plus que l'œil hors de la teste et la teste sans œil, ne sçauroit voir la lumiere du jour. Celuy don ou ceux qui ont entreprins de vous separer de l'unyon de l'Eglise vous doivent estre suspects, et celuy qui mesprise si fort les sainctes regles de la foy, doit estre fuy et mesprisé de vous, quelle conte nance qu'il tienne et quoy qu'il allegue. Mais, me direz-vous, il protestent de ne rien prononcer, ny advancer, qui ne soit en l pure, simple et naïfve parolle de Dieu. Je respons que vous n deviez pas croire si legerement; si vous eussiez esté bien advise en vos affaires, vous eussiez recogneu que ce n'estoit pas la paroll de Dieu qu'ils vous produisoient, mais leurs propres conception voilées des mots de l'Escriture, et vous eussiez bien-tost remarqu que jamais un si riche habict ne fut fait pour couvrir un si vilai

corps, comme est celuy de l'heresie : car par supposition, persuadez-vous que jamais il n'y ayt eu d'Eglise, ny de Conciles, ny de pasteurs, ny de docteurs, ny des Apostres, et que l'Escriture ne contient autre chose que les livres qu'il playst à Calvin, à Beze et à Pierre Martyr de recevoir; supposons mesme qu'il ny ayt point de regle infaillible pour la bien entendre, et qu'elle soit à la mercy de celuy qui voudra maintenir qu'il peut luy seul interpreter l'Escriture par l'Escriture, et par analogie de la foy (comme qui voudroit entendre Aristote par Aristote et par l'analogie de la philosophie), advoüons tous seulement que ceste Escriture est divine. Ce poinct posé, je soustiens devant tout juge equitable, que sinon tous, au moins ceux d'entre vous qui avoient quelque cognoissance et suffisance en la doctrine, sont inexcusables, et ne sçauroient garantir leur religion de legereté et temerité. Et voicy où je vous reduy. Les ministres ne veulent nous combattre qu'avec l'Escriture, j'y consens; ils ne veulent de l'Escriture que la partie qui leur playst, je m'y accorde : au bout de tout cela, je dy, que la creance de l'Eglise catholique l'emporte de tout poinct, parce qu'elle a plus de passages pour sa doctrine que l'opinion contraire, et ceux qu'elle produict sont plus clairs, plus purs, plus simples, plus raysonnables, et mieux interpretez; car ils concluent d'une maniere plus sortable à ce qu'elle establit : ce que je crois estre si certain, que chascun le peut sçavoir et cognoistre; mais de monstrer cecy par le menu, ce ne seroit jamais fait : il suffira, ce me semble, de le monstrer en quelques principaux articles, et avec le secours de Dieu.

C'est ce que je pretens faire en ceste partie, où j'attaqueray vos ministres sur les sacremens en general, et en particulier sur celuy de l'Eucharistie, de la Confession et du Maryage, sur l'honneur et invocation des Saincts; sur la convenance des ceremonies de la religion en general, et en particulier sur la puissance de l'Eglise; sur le merite des bonnes œuvres et la justification; et enfin sur le Purgatoire et les Indulgences. En tout cecy, je n'employeray que la simple et pure parolle de Dieu, avec laquelle je vous feray voir, comme par essay, vostre fausse doctrine, mais si à descouvert, que vous aurez occasion de vous en repentir. Apres cela, je vous supplie que quand vous m'aurez veu combattre, et enfin surmonter l'ennemy, avec la seule Escriture, vous vous representiez par abondance de droict ceste grande et honnorable suitte de martyrs, prestres et docteurs, qui ont tesmoigné par leur doctrine, et au prix de leur propre sang, que la foy pour laquelle nous combattons sous leurs drapeaux, estoit la saincte, la pure et l'apostolique; et cecy sera comme une surcharge de victoires. Certes, quand nous nous treuverions dans le champ de bataille avec nos ennemys, par la seule Escriture, l'ancienneté, le consentement, et la sainctеté de nos autheurs nous feroient tousjours triompher. Pour ayder mon dessein, j'adjusteray tousjours le sens et la consequence naïve des Escritures, je l'appliqueray aux regles de la foy que j'ay produittes en la precedente partie, quoy que mon but principal ne soit autre que de vous faire essayer et cognoistre la vanité de vos ministres, qui ne cessant de crier : *La saincte Escriture, la saincte Escriture*, ne font rien plus que de violer les plus solides et asseurées sen-

tences. Souvenez-vous qu'en l'assemblée des princes, qui se fit Spire, l'an 1526, les ministres protestans portoient ces lettres e gros caracteres sur la manche droicte de leur vestement : V. D. M. I par lesquelles ils vouloient dire ce verset : *Verbum Domini mane in æternum*. Hé! ne diriez-vous pas en sens tout contraire que c sont eux qui, seuls et sans compaignons, manient l'Escritur saincte, ils en citent à la verité quelques morceaux, et à tout pro pos les debitent en public et en privé, dit le grand Lirinensis; il les rapportent en leurs discours, en leurs livres, dans les ruës e parmy les bancquets. Lisez les Opuscules de Paulus Samozetanus de Priscillianus, d'Eunomius, de Jovinien, et de ces autres peste de la religion; vous y verrez un grand amas d'exemples, et presqu pas une page ou une ligne qui ne soit fardée et colorée de quelqu sentence du Vieil et Nouveau Testament. Ils font comme ceux qu veulent faire prendre quelque breuvage amer aux petits enfans : il frottent et couvrent de miel le bord du gobelet, afin que ce pauvre en fant, sentant premierement le doux, n'apprehende point l'amertume mais qui sondera dans le fond de leur doctrine, verra clair comm le jour, que ce n'est qu'une happelourde saffranée, telle que cell que le diable produisoit, quand il tentoit Nostre Seigneur, car i alleguoit l'Escriture pour favoriser son intention. O Dieu! dit l mesme Lirinensis, que ne fera pas ce seducteur sur les miserable hommes, puisqu'il ose attaquer avec l'Escriture le Seigneur mesm de toute majesté? Pensons de pres à la doctrine de ce passage ; car, comme alors le chef d'un party parla au chef de l'autre, ainsi maintenant les membres parlent aux membres, à sçavoir, le membres du diable aux membres de Jesus-Christ, les perfides aux fidelles, les sacrileges aux religieux, enfin les heretiques aux catholiques. Mais comme le chef respondit au chef, ainsi pouvons-nous faire aux membres. Nostre chef repoussa le chef perfide avec les passages mesmes de l'Escriture, repoussons-les en semblabl maniere, et, par des consequences solides et naïfves, desduitte de la saincte Escriture, monstrons la vanité et la piperie avec laquelle ils veulent couvrir leurs conceptions des parolles de l'Escriture. C'est ce que je pretens icy, mais briefvement, et je protest que je produiray tres-fidellement tout ce que je penseray estre de plus apparent de leur costé, pour puis apres, par l'Escriture mesme, les convaincre de faux. Ainsi vous verrez que, quoyqu'eux et nous manyons la parolle, et nous armions de l'Escriture saincte, nous en avons neantmoins la realité et droict d'usage, et eux n'en on qu'une vaine apparence par maniere d'illusion. Non-seulemen Moyse et Aaron, mais encore les magiciens animerent leurs verges, et les convertirent en couleuvres; il est vray qu'enfin la verg d'Aaron devora les verges des autres, c'est ce que dit le vieux Tertullien : *Virgam mendacii devoravit virga veritatis*.

DISCOURS LXIX.

La nature des Sacremens en general.

A MOINS de s'obstiner contre la verité cogneuë, il faut advoüer que le mot de *sacrement* est bien exprez dans l'Escriture, selon la mesme signification qu'il a conservée en l'Eglise catholique, puisque sainct Paul, parlant du Maryage, l'appelle clair et net, un sacrement. Mais nous pourrons voir cecy plus avant; il suffit maintenant de supposer, contre l'insolence de Zuingle et des autres qui ont voulu rejetter ce nom venerable, que toute l'Eglise ancienne en a usé : car ce n'est pas avec une plus grande authorité, que les mots de *Trinité, Consubstantialité, Personne*, et cent autres, sont demeurez en l'Eglise comme saincts et legitimes. J'advoüe que c'est une tres-inutile et sotte temerité, de vouloir changer les mots ecclesiastiques que l'antiquité nous a laissez, oultre le danger qu'il y auroit qu'apres le changement des mots, on n'allast encore au change de l'intelligence et de la creance, comme on void ordinairement que c'est l'intention de ces novateurs et des fabricateurs de nouvelles parolles. Or, puisque les pretendus reformateurs, pour la pluspart, quoyque ce ne soit pas sans gronder, laissent aller ce mot de *sacrement* en usage parmy leurs livres, arrestons-nous aux difficultez les plus importantes que nous avons avec eux, sur les causes et les effects des sacremens; et voyons comme ils y mesprisent l'Escriture saincte, avec les autres regles de la foy.

DISCOURS LXX.

De la forme des Sacremens.

LA meilleure maniere pour esclairer ceste doctrine, c'est de commencer par ce poinct : l'Eglise catholique tient de tout tems pour la forme des sacremens, *les parolles consecratoires*. Les ministres pretendus ont voulu reformer ceste forme, disant, avec une insoustenable passion, que les parolles consecratoires sont des charmes, et que la vraye forme des sacremens n'est autre que la predication que font les ministres de la saincte Escriture. Pour l'establissement de ceste reformation, ils citent deux passages seulement, au moins pour les plus evidens, l'un de sainct Paul, et l'autre de sainct Matthieu. Le premier parlant de l'Eglise, dit que Nostre Seigneur l'a sanctifiée par le baptesme en la parolle de la vie eternelle : *Manducavit lavacro aquæ, in verbo vitæ*. Et Nostre Seigneur mesme, en sainct Matthieu, fit ce commandement à ses disciples : *Docete omnes gentes, baptizantes eos, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* Voicy des passages qui leur semblent bien clairs, pour monstrer que la predication est la vraye forme des sacremens. Mais qui leur a dit qu'il n'y a point d'autre *verbum vitæ*, que la predication? Je soustiens au contraire, que ceste invocation : *Je te baptize, au nom du Pere, du Fils, et du Sainct-Esprit*, est encore un *verbum vitæ*, comme l'ont dit sainct Chrysostome et Theodoret. Aussi sont bien les autres prieres et invocations

du nom de Dieu, qui ne sont pas pourtant la predication. Si sainc Hierosme, suivant le sens mystique, veut que la predication soi une sorte d'eau purifiante, il ne s'oppose pas pourtant aux autre Peres, qui ont entendu par le lavoir d'eau, le baptesme precisement : et par la parolle de vie l'invocation de la tres-saincte Trinité afin d'interpreter le passage de sainct Paul, par l'autre de sainc Matthieu : *Enseignez tous les gens, les baptizant au nom du Pere du Fils, et du Sainct-Esprit.* Quant à ce dernier passage, personn ne nya jamais que l'instruction dust preceder le baptesme, à l'endroict de ceux qui en sont capables, suivant la parolle de Nostr Seigneur, qui met l'instruction devant, et le baptesme àpres. Ainsi nous arrestant precisement à la mesme parolle, nous metton l'instruction devant (comme une disposition requise, en celuy qu a l'usage de la rayson) et le baptesme à part : d'où s'ensuit que l'u ne peut oster la forme de l'autre, c'est-à-dire, que le baptesm n'oste point la disposition de la predication, ny la predication l forme du baptesme. Que si neantmoins l'un des deux devoit estr la forme de l'autre, le baptesme seroit plutost la forme de la predication, que la predication du baptesme, puisque la forme ne peu preceder, ains doit survenir à la matiere ; et que la predication precede le baptesme, et le baptesme survient par apres à la predication. Sainct Augustin n'avoit-il pas bien pensé, quand il disoit *Accedit ad verbum elementum, et fit sacramentum.* Pourquoy donc ne disoit-il pas : *Accedit elementum ad verbum?* Ces deux passages ne sont pas advenans ny à propos pour vostre reformation : neantmoins voylà tout.

Je vous advoüe que vos pretentions seroient en certaine façon plus tolerables, si nous n'avions pas en l'Escriture de raysons contraire plus expresses que les vostres ne sont, hors de toute comparayson les voicy : *Quis crediderit, et baptizatus fuerit.* Voyez-vous l creance qui naist en nous par la predication, separée du baptesme Ce sont donc deux choses distinctes, la predication et le baptesme Qui doubte que sainct Paul n'ayt catechisé et instruict à la foy plusieurs Corinthiens, qui, par apres ont esté baptizez? que si l'instruction et la predication estoient la forme du baptesme, sainct Pau n'avoit pas rayson de dire : *Gratias ago Deo, quod neminem baptizavi, nisi Crispum et Caïum*, etc. Car, donner la forme à un chose, n'est-ce pas la faire ce qu'elle est? Il n'est rien de plus clair sinon cecy, que sainct Paul met à part l'action de baptizer, de cell de prescher : *Non me misit Christus baptizare, sed evangelizare* Et pour monstrer que le baptesme est de Nostre Seigneur, non d celuy qui l'administre, il ne dit pas : *Numquid in prædication Pauli baptizati estis;* mais plutost : *Numquid in nomine Paul baptizati estis?* Monstrant que quoyque la predication precede si n'est-elle pas de l'essence du baptesme, qui est attribué pa excellence à celuy, le nom duquel y est invoqué. Pour vray, celuy qui regardera de pres le premier baptesme qui fut fait apres l Pentecoste, verra clair comme le jour, que la predication est un chose, et le baptesme une autre : *His auditis;* (voylà la predicatio d'un costé) *compuncti sunt corde, et dixerunt ad Petrum, et a reliquos Apostolos : Quid faciemus, viri fratres? Petrus verò a*

illos : *Pœnitentiam, inquit, agite, et baptizetur unusquisque vestrûm, in nomine Jesu Christi, in remissionem peccatorum vestrorum* (voylà le baptesme d'un autre costé, et mis à part). Autant en peut-on remarquer au baptesme de ce devot eunuque d'Ethiopie, et en celuy de sainct Paul, auquel il n'y eut point de predication; et en celuy du bon et religieux Cornelius. Quant à la tres-saincte Eucharistie, qui est l'autre sacrement que les ministres font semblant de recevoir, où treuveront-ils jamais que Nostre Seigneur y ayt usé de predication? Sainct Paul enseigne aux Corinthiens comme il faut celebrer la cene, mais on ne treuve point qu'il y soit commandé de prescher; et afin que personne ne doubtast que la ceremonie qu'il proposoit ne fust legitime, il dit qu'il l'avoit ainsi apprins de Nostre Seigneur : *Ego enim accepi a Domino, quod et tradidi vobis.* Nostre Seigneur fit certes un admirable sermon apres la cene, recité par sainct Jean; mais ce ne fut pas pour ce mystere de la cene, qui estoit dejà parfaict et accomply. On ne dit pas qu'il ne soit convenable d'instruire le peuple chrestien de la doctrine des sacremens qu'on luy confere; mais seulement que ceste instruction n'est pas la forme des sacremens. Que si, en l'institution de ces divins mysteres, et en la prattique mesme, nous treuvons de la difference entre la predication et les sacremens, à quelles enseignes les confondrons-nous? ce que Dieu a separé, pourquoy le conjoindrons-nous? En ce poinct donc, selon l'Escriture, nous l'emportons tout net, et les ministres sont convaincus de violation de l'Escriture, qui veulent changer l'essence des sacremens, contre leur propre institution.

Ils violent encore la tradition et l'authorité de l'Eglise et des saincts Conciles, des Papes et des Peres, qui, tous, ont creu, et croyent encore, que le baptesme des petits enfans est vray et legitime, mais comme veut-on que la predication y soit employée? Les enfans n'entendent pas ce qu'on y dit, car ils ne sont pas encore capables de l'usage de la rayson : à quoy faire les instruire? On pourroit bien prescher devant eux, mais ce seroit pour neant, car leur entendement n'est pas encore ouvert, pour recevoir l'instruction : comme l'instruction ne les tousche point, ny ne leur peut estre appliquée, quel effect peut-elle donc faire en eux? Le baptesme leur seroit donné en vain, puisqu'il seroit sans forme; et ainsi la forme du baptesme n'est pas la predication.

Luther respond, que les enfans ressentent en ce moment des mouvemens actuels de la foy, par la vertu de la predication; n'est-ce pas là dementir et violer l'experience, et le sentiment mesme? Certainement la pluspart des baptesmes qui se font en l'Eglise catholique, se font sans predication; ils ne sont donc pas vrays baptesmes, puisque la forme y manque : que ne rebaptisez-vous donc tous ceux qui vont de nostre Eglise à la vostre? car, selon vous, c'est un anabaptiste. Or sus, voylà, selon les regles de la foy, et principalement selon l'Escriture saincte, comme vos ministres vous abusent, quand ils vous enseignent que la predication est la forme des sacremens. Mais voyons si ce que nous en croyons est plus conforme à la saincte parolle. Nous disons, que *la forme des sacremens est une parolle consecratoire de benediction et invocation.* Y

a-t-il rien de si clair dans l'Escriture? *Docete omnes gentes, bapti zantes eos, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti.* Cest forme enoncée, *au nom du Pere*, etc., n'est-elle pas invocatoire Certes, le mesme sainct Pierre qui a dit aux Juifs : *Pœnitentian agite, et baptizetur unusquisque vestrûm, in nomine Jesu Christi in remissionem peccatorum vestrorum*, dit peu apres au boiteu devant la belle porte : *In nomine Jesu Christi Nazareni, surge e ambula.* Qui ne void que ceste derniere parolle est invocatoire? e pourquoy non la premiere, qui est de mesme substance? Ainsi sainc Paul ne dit pas : *Calix prædicationis de quo prædicamus, nonn communicatio sanguinis Christi est?* Mais au contraire : *Calix be nedictionis.* Ainsi au Concile de Laodicée, ch. 25 : *Non oporte diaconum calicem benedicere, quem benedicimus.* On le consacroi donc, et on le benissoit. Sainct Denys, disciple de sainct Paul, le appelle *conseeratoires;* et en la description de la Liturgie ou de l Messe, il n'y met point la predication; tant s'en faut qu'il la tienn pour forme de l'Eucharistie. Au Concile de Laodicée, où il est parl de l'ordre observé en la Messe, il ne se dit rien de la predication comme estant chose de dehors, et non de l'essence de ce mystere Justin Martyr descrivant l'Office ancien que les chrestiens faysoien le dimanche, entre autres choses dit, qu'apres les prieres generales on offroit pain, vin, et eau; et alors le prelat faysoit de tout so pouvoir des prieres et actions de graces à Dieu, le peuple benissoit disant : *Amen. His Eucharistiæ consecratis unusquisque participat eademque absentibus dantur, à Diaconis perferenda.* Plusieur choses sont icy remarquables. L'eau se mesloit au vin, on offroit on consacroit, on en portoit aux malades; mais, si nos reformateur eussent esté là, il eust fallu lever l'eau, l'offrande, et la consecra tion, et porter simplement la predication aux malades, ou, san elle, ceste communion eust esté pour neant; car, comme dit Jea Calvin : *Mysterii explicatio ad populum sola facit, ut mortuun elementum incipiat esse Sacramentum.* Mais sainct Gregoire Nis sene dit mieux : *Ecce nunc etiam verbo Dei sanctificatum panen* (et parle du sainct Sacrement de l'autel) *in verbi corpus credimu immutari.* Et apres il adjouste, que ce changement se fait *virtut benedictionis.* Le grand sainct Ambroise dit de mesme : *Potest, qu panis est, corpus esse Christi, consecratione.* Et plus bas : *No erat corpus Christi ante consecrationem, sed post consecrationen dico tibi, quod jam est corpus Christi.* Voyez-le bien au long, ca je me reserve sur ce subjet, quand nous traitterons de la sainct Messe.

Mais je veux finir ce Discours par ceste signalée sentence d sainct Augustin : *Potuit Paulus significando, prædicare Jesun Christum, aliter per linguam suam, aliter per epistolam, alite per Sacramentum corporis et sanguinis ejus; nec linguam quipp ejus, nec membrana, nec atramentum, nec significantes sono lingua editos, nec signa litterarum conscripta pelliculis, corpu Christi et sanguinem dicimus, sed illum tantùm, quod est fructi bus terræ acceptum, et prece mystica consecratum, ritè sumimu* Si sainct Augustin dit : *Est tanta vis aquæ, ut corpus tangat, e corpus abluat, sed quid, nisi faciente verbo, non quia dicitur*

sed quia creditur? nous ne disons rien au contraire : car à la verité, les parolles de benediction et de sanctification, avec lesquelles on forme et on parfaict les sacremens, n'ont point de vertu, sinon estant proferées; et sans la generale attention, elles seroient dites voirement, mais pour neant, parce que, *non quia dicitur, sed quia creditur, dicendo tamen creditur, et credendo dicitur.*

DISCOURS LXXI.

De l'intention requise en l'administration des Sacremens.

En verité, je n'ay jamais treuvé aucune preuve puisée des Escritures, de l'opinion que vos predicans ont debitée en cest endroict. Ils disent que, « quoyque le ministre n'eust aucune in- » tention de faire la cene, ou de baptizer, ains seulement de se » mocquer et badiner, neantmoins, pourveu qu'il fasse l'action » exterieure du sacrement, le mystere y est complet. »

Tout cecy se dit à credit, sans produire autre chose que de certaines consequences sans parolles de Dieu, par forme de chicanerie.

Au contraire, le Concile de Florence, et celuy de Trente, desclarent expressement que « si quelqu'un dit que l'intention au » moins de faire ce que fait l'Eglise, n'est pas requise aux mi- » nistres, quand ils conferent les sacremens, il est anatheme : » ce sont les termes du Concile de Trente. Le Concile ne dit pas qu'il soit requis d'avoir l'intention particuliere de l'Eglise; car autrement les Calvinistes (qui n'ont pas intention au baptesme de laver le peché originel) ne baptizeroient pas, puisque l'Eglise a ceste intention; mais seulement de faire en general ce que l'Eglise fait quand elle baptize, sans particulariser, ny determiner en quoy, ny comment.

Le Concile ne dit pas non plus qu'il soit necessaire de vouloir faire ce que l'Eglise romaine fait; mais seulement en general, ce que l'Eglise fait, en supposant, sans particulariser, quelle est la vraye Eglise. Ainsi qui, pensant que l'Eglise de Geneve pretenduë est la vraye Eglise, limiteroit son intention à l'intention de l'Eglise de Geneve, se tromperoit, si jamais homme se trompa, en la cognoissance de la vraye Eglise; mais son intention suffiroit en cest endroict, puisqu'encore qu'elle se terminast à l'intention d'une Eglise fausse, si est-ce qu'elle ne s'y termineroit que sous la condition et conception de la vraye Eglise : ainsi l'erreur ne seroit que materielle et non formelle, comme le disent nos docteurs. J'adjouste encore qu'il n'est pas requis que nous ayons ceste intention actuellement, quand nous conferons les Sacremens; mais il suffit qu'on puisse dire avec verité que nous faysons telle et telle ceremonie, et disons telle et telle parolle (comme en jettant l'eau nous prononçons : *Je te baptize au nom du Pere*, en intention de faire reellement tout ce que font les vrays chrestiens, et que Nostre Seigneur a luy-mesme commencé, quoyque pour lors nous ne soyons pas en attention, et n'y pensions pas si precisement : comme il suffit pour dire que je presche pour servir Dieu, et pour le salut des ames, si lorsque je me suis voulu preparer, j'ay dressé ceste inten-

tion, quoyque quand je suis presentement en chaire, je pense seı lement à ce que j'ay à dire, et à m'en retenir le fil en memoir sans plus penser à ceste premiere intention : ou comme celuy qui resolu de donner cent ecus pour l'amour de Dieu, puis sortant d sa mayson pour ce faire, pense à d'autres choses, et neantmoiı distribuë la somme promise, encore qu'il n'ayt pas en ce tems l pensée dressée actuellement à Dieu, si ne peut-on pas dire qu' n'ayt pas son intention à Dieu, puisque c'est en vertu de sa pr miere deliberation, qu'il accomplit effectivement ceste œuvre d charité, deliberement et de son plein gré. Ceste intention est d moins requise, et suffit aussi pour la collation du sacrement.

Puisque la proposition du Concile est esclaircie à fond, voyons elle est, comme celle des adversaires, sans fondement de l'Escr ture. On ne peut raysonnablement doubter, que pour faire la ceı de Nostre Seigneur, ou administrer le baptesme, il ne faille faiı au moins ce que le Fils de Dieu a commandé pour cest effect; non-seulement qui le faille faire, mais qu'il le faille exercer encoı en vertu de ce commandement et institution. Il est certain qı quelqu'un pourroit faire ceste action en vertu d'une autre raysoı que du commandement de Nostre Seigneur; exemple, d'un homn qui, en dormant, songeroit et baptizeroit, ou d'un homme estaı yvre : pour vray, les parolles y seroient, et l'eslement aussi; ma elles n'auroient point de force, ne procedant pas du command ment de celuy qui, seul, les peut rendre vigoureuses et efficaces tout ce qu'un juge dit et ce qu'il escrit, ne sont pas des sentenc judiciaires, mais seulement ce qu'il dit en qualité de juge. O comme pourroit-on mettre la difference entre les actions sacrameı tales, estant faites en vertu du sacrement qui les rend effective et ces mesmes actions faites à autre fin? Certes, la difference n peut estre considerée que par l'intention avec laquelle on les en ploye. Il faut donc, apres tout, que les parolles soient proferée avec intention de faire le commandement de Nostre Seigneur en l cene : *Hoc facite*, etc., au baptesme : *Baptizantes eos*, *in nomir Patris*, *et Filii*, *et Spiritus sancti*. Mais, à le dire de bonne foy n'est-il pas vray que ce commandement : *Hoc facite*, s'addres proprement aux ministres de ce sacrement? Cela est hors d doubte. Or, il n'est pas dit simplement : *Hoc facite*, mais : *Faci in meam commemorationem*. Comme donc peut-on faire cest sacrée action, en commemoration de Nostre Seigneur, sans ayo aucune intention d'y faire ce que Nostre Seigneur a commandé, o du moins, ce que les chrestiens disciples de Nostre Seigneur font afin que, sinon immediatement, au moins par l'entremise de l'ir tention des chrestiens, ou de l'Église, on fasse ceste action en con memoration de Nostre Seigneur? Je croy qu'il est impossible d'im giner qu'un homme fasse la cene en commemoration de Nostı Seigneur, s'il n'a l'intention de prattiquer ce que Nostre Seigneur commandé, ou au moins de faire ce que font ceux qui le font e commemoration de Nostre Seigneur. Il ne suffit donc pas de faiı ce que Nostre Seigneur a commandé, quand il dit : *Hoc facit* mais il le faut faire selon l'intention que Nostre Seigneur a con mandée, c'est-à-dire, *in sui commemorationem :* sinon avec cest

intention particuliere, au moins generale, sinon immediatement au moins mediatement, c'est-à-dire, en voulant faire ce que l'Eglise fait, laquelle a intention de faire ce que Nostre Seigneur a commandé; en ce cas, on s'en rapporte à l'intention de l'espouse, qui est adjustée au commandement de l'espoux. Pareillement Nostre Seigneur n'ordonne pas qu'on dise ces parolles : *Ego te baptizo*, simplement à la lettre, mais il a commandé que le baptesme se fist, *in nomine Patris*, si bien qu'il ne suffit pas qu'on dise en badinant, *Ego te baptizo*, mais il faut que l'aspersion, ou le lavement exterieur se fasse *in nomine Patris*, et que ceste authorité anime et vivifie non-seulement la parolle, mais toute l'action du sacrement, laquelle de soy n'auroit point de vertu surnaturelle sans l'intention. En quel sens se pourroit estre faite une action au nom de Dieu, qui se feroit pour se mocquer de Dieu? Certainement l'action du baptesme ne depend pas tellement des parolles, qu'elle ne se puisse faire en une vertu et authorité toute contraire à ces parolles, si le cœur, qui est le moteur des parolles et des actions, les venoit addresser à une fin et intention opposée. De fait, ces parolles : *Au nom du Pere*, etc., pourroient estre dites au nom de l'ennemy du Pere, comme ces parolles, *en verité*, peuvent estre, et sont souventesfois dites *en mensonge*. Si donc Nostre Seigneur ne commande pas qu'on fasse simplement la chose du baptesme, ny qu'on prononce simplement les parolles, mais veut encore que l'action se fasse et les parolles se disent, *Au nom du Pere*, etc., il faut avoir au moins une intention de faire le baptesme au nom de Nostre Seigneur, et en son nom, et de sa part. Pour le regard de l'absolution sacramentale, l'intention sans doubte y est requise, et ces parolles en font foy : *Quorum remiseritis peccata remittuntur eis*. Il laisse l'effect de ce ministere à leur deliberation, et c'est pour cela que je repete ceste belle sentence de sainct Augustin : *Unde tanta vis aquæ, ut corpus tangat, et corpus abluat, nisi faciente verbo, non quia dicitur, sed quia creditur?* Ce qui monstre que les parolles, de soy, estant proferées sans aucune intention et sans foy, n'ont point de vertu; mais estant dites en intention et en foy, et selon la fin generale de l'Eglise, elles font cest effect salutaire. S'il se treuve dans nos histoires certains baptesmes qui semblent avoir esté faits par jeu, ils ont esté appreuvez par les circonstances; et il ne le faut pas treuver estrange, parce qu'on peut faire en jeu plusieurs choses, et neantmoins avec l'intention de les faire veritablement et sans feintise : si l'on l'appelle jeu, en ces rencontres, c'est parce que cela se fait hors de sayson. . . . .

. . . .

DISCOURS LXXII.

Du Purgatoire et des suffrages pour les morts.

PREFACE.

A Messieurs de la ville de Thonon.

Sans doubte, Messieurs, la saincte Eglise a esté tres-temerairement accusée, par les novateurs de nostre aage, de superstition, en

la priere qu'elle fait pour les fidelles trespassez, d'autant que cest usage doit supposer deux veritez que l'on pretend n'estre point du tout, à sçavoir, que les ames en l'autre monde soyent en necessité et indigence, et que l'on les puisse secourir. Voicy comme raysonnent nos adversaires : *Les deffuncts sont ou damnez ou sauvez : les damnez sont veritablement dans les peynes, mais elles sont irremediables; les sauvez sont comblez de tout playsir, et n'ont point besoin de secours. Ainsi, aux uns manque l'indigence, aux autres le moyen de recevoir de l'ayde; d'où s'ensuit, qu'il n'y a aucune rayson de prier pour les trespassez.* Voylà les deux chefs de l'accusation; mais, certes, on doit informer à fond tout le monde pour faire un juste jugement sur ceste procedure, que les reformateurs sont des personnes particulieres, et l'accusé est le corps de l'Eglise universelle; neantmoins, parce que l'humeur de nostre siecle veut, qu'on sousmette au controsle et à la censeure d'un chascun toutes les choses les plus sacrées, les plus religieuses et authentiques, plusieurs sçavans, personnes d'honneur et de marque, ont prins le droict de l'Eglise en main pour la deffendre, estimant ne pouvoir mieux employer leur pieté et leur doctrine, qu'en la deffense d'une mere, du sein et par les mains de laquelle ils ont receu tout leur bien spirituel, comme sont, le baptesme, la doctrine chrestienne et les Escritures mesmes. Leurs raysons sont si fortes, que si elles estoient bien balancées et contre-pesées avec celles des accusateurs, on cognoistroit incontinent leur bon calibre. Mais quoy? on a porté sentence sans ouyr les parties : n'avons-nous pas rayson, tous autant que nous sommes de domestiques et enfans de l'Eglise, de nous porter pour appellans, et de nous plaindre de la partialité des juges? Laissant donc à part, pour ceste heure, l'incompetence de leur tribunal, au moins nous appellons des juges non instruicts, aux mesmes mieux instruicts, et des jugemens faits, parties non ouyes, à des jugemens parties entenduës, suppliant ceux qui voudront juger sur ce differend, de considerer nos raysons et allegations d'autant plus attentivement, qu'il s'y agit, non pas de la condamnation d'une partie supresme accusée (qui ne peut estre condamnée par ses inferieurs), mais de l'absolution et du salut de ceux-là mesme qui en jugeront.

DISCOURS LXXIII.

Du nom du Purgatoire.

AVONS-NOUS pas rayson de soustenir que l'on peut prier pour les fidelles trespassez, que les suffrages et bonnes actions des gens de bien vivans les peuvent beaucoup souslager et leur sont profitables, parce que tous ceux qui decedent en la grace de Dieu, et qui, par consequent, sont du nombre de ses esleus, ne vont pas tous, ny tousjours de premier abord en paradis; mais plusieurs vont en purgatoire, où ils souffrent en satisfaction une peyne temporelle, que nos prieres et bonnes œuvres, faites en bonne disposition, peuvent ayder et servir tres-utilement? Voylà le gros de nostre difficulté.

Nous sommes d'accord que le sang de nostre Redempteur est le vray Purgatoire des ames pecheresses; car c'est par son merite que toutes les ames du monde sont nettoyées. Sainct Paul l'appelle, aux Hebr. 1 : *Purgationem peccatorum facientem*. Les tribulations que souffrent les fidelles sont pareillement de certaines purgations, par lesquelles nos ames sont renduës plus pures, de mesme que l'or est affiné en la fournaise (Eccli. 27) : *Vasa figuli probat fornax : justos autem tentatio tribulationis*. La penitence et la contrition sont encore une espece de purgatoire; David en parle au psalme 50 : *Asperges me, Domine, hyssopo et mundabor*. On sçayt aussi que le baptesme, dans lequel nos pechez sont tous lavez, peut estre appellé *purgatoire*. En un mot, nous pouvons nommer *purgatoire* tout ce qui sert à la purgation de nos offenses. Mais icy nous appellons proprement purgatoire, « un lieu dans » lequel, apres ceste vie presente, les ames qui partent de ce » monde, si elles ne sont parfaictement epurées des soüillures » qu'elles ont contractées icy-bas, sont purifiées, ne pouvant » entrer dans le paradis sans estre nettoyées et purgées des » moindres taches. » Si on veut sçavoir pour quelle rayson ce lieu est plutost appellé simplement purgatoire, que les autres moyens qui servent icy-bas à la purgation des ames, on respondra que c'est parce qu'en ce lieu-là on n'y fait autre chose que la purgation des restes du peché, qui sont demeurez dans l'ame au partir de ce monde; mais au baptesme, en la penitence, et aux autres moyens non-seulement l'ame s'epure de ses imperfections, mais encore s'enrichit de plusieurs graces et dons spirituels : ce qui fait qu'on a laissé le nom de *purgatoire* à ce lieu de l'autre monde, lequel, à proprement parler, n'est pour aucune autre rayson, que pour la purification des ames. Mais pour le regard du sang de Nostre Seigneur, nous cognoissons tellement la vertu de son merite, que nous protestons en toutes nos prieres, que la purgation des ames, soit en ce monde, soit en l'autre, ne se fait que par la puissance de son application; et nous sommes plus jaloux de l'honneur deu à ceste precieuse medecine, que ceux qui, pour la priser, en mesprisent les usages. Ainsi, par le purgatoire, nous entendons un certain lieu où les ames, pour un tems, sont purgées des taches venielles et imperfections qu'elles emportent de ceste vie mortelle, et pour lesquelles elles n'ont point pleynement satisfait.

DISCOURS LXXIV.

De ceux qui ont nyé et aboly le Purgatoire, et des moyens de le preuver contre les novateurs.

Or, la doctrine du purgatoire n'est pas une opinion receuë à la volée, ny nouvelle parmy les chrestiens; il y a longtems que l'Eglise a soustenu ceste creance envers tous et contre tous les heretiques : il semble que le premier qui l'a combattuë, ayt esté *Arrius*, et, depuis luy, les Arriens, ainsi que sainct Epiphane le tesmoigne en l'*her*. 75. Sainct Augustin en l'*her*. 53. et Socrate, *lib*. 2, *cap*. 35. Il y a environ deux cens ans que parurent certaines gens

qui s'appelloient les *Apostoliques*, et qui nyoient le purgatoire; il y a cinq cens ans que les *Petrobusiens* escartoient cest article de leur creance, comme l'escrit sainct Bernard, sermons 65 et 66, *In Cant.*, et en l'ep. 241, et Pierre de Cluny, ep. 1 et 2, et ailleurs, cite ceste mesme opinion des Petrobusiens, qui fut suivie par les *Vaudois*, environ l'an 1170, comme l'a observé Guidoz en sa *Somme*. Quelques Grecs furent soupçonnez de ceste erreur, de quoy, neantmoins, ils se justifierent au Concile de Florence, et encore en leur *Apologie*, presentée au Concile de Basle; enfin, *Luther*, *Zuingle*, *Calvin*, et ceux de leur party, ont du tout nyé et tronqué de leur reforme la verité du purgatoire; car quoyque Luther *in disputatione lipsica*, dit qu'il croyoit tres-fermement, et sçavoit tres-asseurement qu'il y avoit un purgatoire, si est-ce que par apres il s'en est dedit au livre *De abroganda missa privata*. Certes, c'est l'ordinaire de toutes les factions de nostre aage, de se mocquer du purgatoire, et de mespriser les prieres qui se font pour les trespassez; mais l'Eglise catholique s'est opposée vivement à tous ces ennemys, chascun en son tems. Elle a l'Escriture saincte en main, de laquelle nos devanciers ont tiré plusieurs belles preuves : car elles nous apprennent que les aumosnes, les prieres et autres sainctes actions peuvent souslager les deffuncts; d'où s'ensuit qu'il y a un purgatoire, estant vray que les ames des damnez ne peuvent recevoir aucun secours en leurs peynes, et que les sauvez d'autre part, estant bien-heureux, nous ne pouvons employer du nostre aucune chose pour ceux qui sont glorieux au ciel : reste que cela soit pour ceux qui sont en un troisiesme lieu, que nous appellons purgatoire; les Escritures nous apprennent encore qu'en l'autre monde, quelques deffuncts ne sont pas entierement deslivrez des peynes qui sont deuës à leurs pechez, ce qui ne se pouvant faire ny en enfer, ny en paradis, il s'ensuit qu'il y a un purgatoire; de plus, elles nous apprennent encore que plusieurs ames, avant que d'arriver en paradis, doivent passer par un lieu de peyne, qui ne peut estre que le purgatoire; davantage elles preuvent que les ames de quelques-uns sont tirées d'un lieu, d'où elles vont rendre honneur et reverence à Nostre Seigneur : ce qui marque necessairement le purgatoire, puisque cela ne se peut dire de ces pauvres miserables qui sont en enfer; enfin, l'Escriture nous fournit plusieurs autres passages, d'où l'on tire des consequences, toutes neantmoins bien à propos; et en cecy l'on doit d'autant plus deferer à nos docteurs, que les mesmes argumens, qu'ils alleguent maintenant, ont esté apportez à mesme subjet par nos anciens Peres et devanciers, qui, pour deffendre la verité de l'article du purgatoire ne sont point allez forger de nouvelles interpretations; ce qui monstre assez la candeur avec laquelle nous cheminons et allons en besongne, là où nos accusateurs à credit tirent des consequences de l'Escriture, qui n'ont jamais esté pensées cy-devant, et qui sont mises tout de nouveau en œuvre, pour seulement combattre l'authorité de l'Eglise. Voicy donc, Messieurs, nos raysons, que nous allons ranger en ordre : Premierement, nous cotterons les textes de l'Escriture. Secondement, les saincts Conciles. Troisiesmement, les Peres du plus grand credit; apres nous accorderons ces raysons entre elles-mesmes;

enfin nous examinerons les argumens du party contraire, et nous en monstrerons le peu de valeur; ainsi nous conclurons pour la croyance de l'Eglise catholique, et il ne restera à nos adversaires que l'aveuglement de leur passion, à qui nous souhaictons la grace de penser attentivement au merite et à l'excellence de nos preuves, et les jetter aux pieds de la Bonté divine, pour qu'ils luy puissent dire en toute humilité avec David : *Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo.* S'ils le font, je ne doubte point qu'ils reviennent au giron de leur mere l'Eglise catholique.

DISCOURS LXXV.

Texte de la saincte Escriture, où il est parlé du tems, du lieu et des peynes de la purgation des ames apres ceste vie.

Respondez, Messieurs, si vous le pouvez, voicy le premier argument, et il est invincible. S'il est vray qu'il y a un lieu de purgation pour les ames apres ceste vie mortelle, il s'ensuit avec certitude qu'il y a un purgatoire, puisque l'enfer ne peut recevoir aucune purgation, et que le paradis ne peut recevoir aucune chose qui ayt besoin de purgation : or, qu'il y ayt un tems et un lieu de purgation apres ceste vie, voicy la preuve de l'Escriture :

1. Au psalme 65 : *Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium;* ce lieu est interpreté de la peyne du purgatoire par Origene, homel. 25 sur les *Nombres;* par sainct Ambroise sur le psalme 36 et au serm. 3 sur le psalme 115, où il expose par l'eau, le baptesme; et par le feu, le purgatoire.

2. En Isaye, au 4e chapitre : *Purgavit Dominus sordes filiorum et filiarum Sion, et sanguinem emundavit de medio eorum, in spiritu judicii, et combustionis.* Ceste purgation faite en esprit de jugement et de bruslement, est entenduë du purgatoire par sainct Augustin, au liv. 20 de la *Cité de Dieu,* chap. 25; et de fait, les parolles precedentes favorisent ceste interpretation, dans lesquelles il est parlé de la salvation des hommes; et encore à la fin du mesme chapitre, où il est parlé du repos des bien-heureux; donc, ce qui est dit, *Purgavit Dominus sordes,* se doit entendre de la purgation, qui se doit faire en esprit d'ardeur et de bruslement, et ne se peut bonnement interpreter que du purgatoire et du feu purifiant.

3. En Michée, au 7e chap. : *Quia cecidi : consurgam, cùm sedero in tenebris Dominus lux mea est; iram Domini portabo, quoniam peccavi ei, donec causam meam judicet, et faciat judicium meum : educet me in lucem, videbo justitiam ejus.* Ce lieu estoit desjà en train pour preuver le purgatoire, parmy les catholiques du tems de sainct Hierosme, il y a environ 1200 ans, ainsi que le mesme sainct le tesmoigne sur le dernier chapitre d'Isaye, là où ce qui est dit : *Cùm sedero in tenebris, iram Domini portabo, donec causam meam judicet,* ne se peut entendre d'aucune peyne si proprement, que de celle du purgatoire.

4. En Zacharie, c. 9 : *Tu autem in sanguine testamenti tui*

eduxisti vinctos tuos, *de lacu in quo non est aqua*. Ce lac duqu sont tirez ces prisonniers, n'est autre que le purgatoire, duqu Nostre Seigneur les deslivra lors de sa descente aux enfers, et ce ne se peut entendre du lymbe où estoient les saincts Peres avant resurrection de Nostre Seigneur, dans le sein d'Abraham, par que là il y avoit un lieu de consolation et d'esperance, comme l'o peut voir en sainct Luc 16. Aussi sainct Augustin, en l'epistre 9 *ad Evodium*, dit, que Nostre Seigneur visita ceux qui estoie tourmentez dans les enfers, c'est-à-dire dans le purgatoire, et qu les en deslivra; d'où s'ensuit qu'il y a un lieu où quelques fidell sont tenus prisonniers, et duquel ils peuvent estre deslivrez.

5. En Malachie, 3e chap. : *Et sedebit constans et emundans a gentum, et purgabit filios Levi, et collabit eos, quasi aurum quasi argentum*, etc. Ce lieu est exposé d'une peyne purifian par Origene : homil. 6 sur *l'Exode*; par sainct Ambroise sur le ps 36; par sainct Augustin au liv. 20 de la *Cité de Dieu*, chap. 25; p sainct Hierosme sur ce mesme texte. Nous sçavons bien qu'ils l'e tendent de la purgation qui se fera à la fin du monde par le feu, de la conflagration generale, là où seront purgez les restes des p chez de ceux qui seront treuvez vivans; mais nous ne laissons p d'en tirer un bon argument pour nostre purgatoire, qui doit purif les ames avant que de ressentir l'effect de la benediction du Ju supresme : pourquoy est-ce que quelques-uns de ceux qui meure avant ce tems n'en auroient pas besoin, puisqu'il s'en peut treuv qui auront à la mort quelque reste d'imperfection? Pour vray, si paradis ne peut recevoir aucune tache en ce tems-là, il ne le pe non plus maintenant. Sainct Irenée, à ce propos au chap. 29 l. 2, dit qu'en ce dernier tems l'Eglise montera dans le celeste pa dis de son Espoux, et qu'il n'y aura plus de tems de purgatio parce que les fautes et pechez seront tout incontinent purgez par feu qui precedera le jugement universel.

6. Je laisse à part le passage du psal. 37 : *Domine, ne in furo tuo arguas me, neque in ira tua corripias me;* lequel sainct A gustin interprete de l'enfer et du purgatoire, de sorte que, *in f rore argui,* soit dit pour la peyne eternelle; *in ira corripi*, soit pour la peyne du purgatoire.

7. En la premiere aux Corinthiens : *Dies Domini declarabit, q in igne revelabitur : et uniuscujusque opus quale sit, ignis prob bit; si cujus opus manserit, quod superædificavit, mercedem a cipit; si cujus opus fuerit, detrimentum autem patitur; ipse t men salvus erit, sic tamen quasi per ignem.* On a tenu tousjours passage pour l'un des plus illustres et des plus difficiles de tou l'Escriture; or, dans ce texte, comme il est aysé de voir à celuy q regardera de pres tout le chapitre, l'Apostre use de deux simi tudes; la premiere, est d'un architecte qui fonde une mayson pr cieuse, et de matiere solide sur un roc; la seconde, est celuy qu sur un mesme fondement, dresse une mayson de matiere n ferme, mais de matiere combustible; imaginons maintenant q le feu se mette en l'une et l'autre mayson, celle qui est de matie solide sera hors de fortune, et l'autre sera incontinent reduitte cendre; si l'architecte se treuve dans la premiere, il y demeure

sain et saufve ; au contraire, s'il est dans la seconde, et qu'il se veuille eschapper, il faudra qu'il se jette à corps perdu à travers le feu et la flamme, et se sauvera tellement, qu'il portera les marques de l'incendie : *ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem.* Le fondement sous-entendu en ceste similitude, c'est Nostre Seigneur, de qui sainct Paul a dit : *Ego plantavi, et ego ut sapiens architectus fundamentum posui;* et puis apres : *Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus.* Les architectes sont les predicateurs et les docteurs de l'Evangile, comme l'on peut cognoistre en considerant attentivement les parolles de tout ce chapitre, et comme l'interpretent sainct Ambroise et Sedule, sur ce lieu; le jour du Seigneur, duquel il est parlé, s'entend de celuy du jugement, lequel, en l'Escriture, a coustume d'estre appellé le jour du Seigneur; en Joël. 2 : *Veniet dies Domini;* en Sophonie : *Juxta est dies Domini;* puis encore par ce qui est adjousté : *Dies Domini revelabit;* car c'est en ceste journée-là que seront desclarées et manifestées toutes les actions du monde. Enfin, quand l'Apostre dit : *Qui in igne revelabitur,* il monstre assez que c'est le dernier jour du jugement. En la seconde des Thessaloniciens : *In revelatione Domini Nostri Jesu Christi de cœlo, cum Angeli virtutes ejus in flamma ignis.* Au psalme 96 : *Ignis ante ipsum præcedet;* ce feu donc par lequel l'homme se sauve, *ipse autem salvus erit, sic tamen, quasi per ignem,* ne se peut entendre d'autre que du feu du purgatoire : car, quand l'Apostre dit qu'il se sauvera, il exclud le feu de l'enfer, duquel personne ne se peut jamais eschapper; et quand il adjouste, qu'il se sauvera par le feu, et qu'il parle de celuy seulement qui a sur-edifié le bois, la canne et le chausme, il monstre qu'il ne parle pas icy du feu qui precedera le jour du jugement puisque par iceluy passeront non-seulement ceux qui auront sur-edifié l'or et l'argent, mais tous les hommes qui seront alors vivans. Ceste interpretation, oultre qu'elle s'accorde tres-bien avec le texte, est encore tres-authentique, pour avoir esté suivie du commun sentiment de tous les anciens Peres. Sainct Cyprien, l. 48, 2, semble faire allusion, pour le purgatoire, à ce passage; sainct Ambroise aussi sur ce lieu mesme; sainct Hierosme sur le 4e d'Amos; sainct Augustin sur le psal. 37; sainct Gregoire, Rupert et les autres, y sont tout clairs. Entre les Grecs, Origene, en l'homil. 6 sur l'Exode; Ecumene sur ce passage, où il allegue sainct Basile et Theodoret, exposé par sainct Thomas en l'Opuscule premier contre les Grecs. On dira peut-estre qu'en ceste interpretation il y a de l'equivoque et du mal-entendu, en ce que le feu, duquel il est parlé, est prins pour le feu du purgatoire, ou pour celuy qui precedera le jour du jugement sans distinction. On respond que ceste extraordinaire façon de parler s'entend par la confrontation des textes; car voyez tout le sens de la sentence : Le jour du Seigneur sera esclairé par le feu qui le precedera, et comme ce jour sera esclairé par le feu, ainsi ce mesme jour par le jugement esclairera le prix et le merite de chaque œuvre bonne ou mauvaise; et comme chaque œuvre sera esclairée, ainsi les œuvres qui auront esté operées avec imperfection, seront examinées pour le salut par le feu du purgatoire : mais

oultre cecy, quand nous dirions que sainct Paul use diversemer d'un mesme mot en un mesme passage, ce ne sera pas chose nou velle; car il en use de ceste maniere en autres lieux, mais si pro prement, que cela sert d'ornement à son langage : comme en s seconde aux Corinthiens, c. 5, 21 : *Qui non noverat peccatum pro nobis peccatum fecit,* là où l'on void que le mot *peccatum,* d pour la premiere fois, se prend proprement pour l'iniquité, et l seconde fois il est prins en figure pour celuy qui porte la peyne d peché. On dira encore qu'il n'est pas dit, qu'il sera sauvé par l feu, et que partant on ne peut pas conclurre le feu du purgatoire Certes, je responds, qu'il y a de la similitude en ce passage, ca l'Apostre veut signifier, que celuy duquel les œuvres ne sont pa tout à fait solides, sera sauvé, comme l'architecte qui s'eschapp du feu, ne laissant pas pour cela de passer par le feu, mais un fe d'autre calibre que n'est le feu qui brusle en ce monde. Il suffit qu de ce passage on conclud ouvertement, que plusieurs de ceux qu doivent prendre possession du royaume de paradis, passeront pa le feu; et celuy-cy n'est pas le feu d'enfer, ny le feu qui preceder le jugement, c'est donc le feu de purgatoire. J'advoué que le pas sage est difficile et mal-aysé, mais bien consideré, il nous prest la main, et fait conclusion pour nostre preuve. Voylà les lieux d l'Escriture, d'où l'on peut tirer raysonnablement, qu'apres ceste vi il y a un tems et un lieu de purgation où quelques-uns sont trans ferez pour se purifier : l'authorité des livres des Machabées es claire et evidente comme le jour, et c'est simplement pour elude leur credit, que nos adversaires les rejettent, mais tres-mal à pro pos, comme nous l'avons monstré cy-dessus. Les livres 1 et 2 de Machabées sont justifiez au chapitre 19, contre les heretiques qu les rejettent.

DISCOURS LXXVI.

De quelques autres lieux par lesquels on preuve, en l'Escriture que la priere, l'aumosne, et les actions meritoires, servent au souslagement des deffuncts.

DONNONS un second argument que nous tirons de la saincte pa rolle, pour la preuve du purgatoire, et le prenons du secon livre des Machabées, au chap. 2, là où l'Escriture remarque : « *Qu Judas Machabée envoya en Hierusalem douze mille dragmes d'ar gent, pour faire offrir le sacrifice pour les morts,* et apres ell adjouste : *Sancta ergo et salubris est cogitatio, pro defunctis exo rare, ut à peccatis solvantur.* Voicy nostre raysonnement : si c'es une chose saincte et profittable de prier pour les morts, il y a don encore un tems et un lieu apres la mort pour la remission de leur pechez; or, ce lieu ne peut estre ny l'enfer ny le paradis, c'est don le purgatoire. Cest argument est si bien fait, si fort et si preignant que, pour y respondre, nos adversaires ont nyé tout franc l'autho rité du livre des Machabées, et le tiennent pour apocryphe; mais à la verité, ce n'est que par faute d'autre response; car ce livre a esté teneu pour authentique et pour sacré par le 3e Concile de Car-

thage, au canon 4 par Innocent I, en l'epistre *ad Exuperum;* et par sainct Augustin, liv. 10 de la *Cité de Dieu*, chap. 36, duquel voicy les expresses parolles : *Libros Machabæorum non Judæi sed Ecclesia pro Canonicis habet;* et le mesme sainct Augustin, au liv. 2 *de Doctrina Christiana*, chap. 8; et le pape Damase, au decret des livres canoniques, qui fut fait et leu en un Concile de septante evesques, avec plusieurs autres anciens Peres, qu'il seroit ennuyeux de nommer, l'ont appreuvé; ainsi ceux qui nyent temerairement l'authorité du livre, nyent quant et quant l'authorité de l'antiquité chrestienne. On sçayt bien tout ce qu'on apporte pour soustenir ceste negative, mais la pluspart ne fait que monstrer la difficulté qu'il y a dans les livres, plutost que de la fausseté; nous voulons bien respondre aux deux ou trois plus fortes objections que font nos adversaires : en la premiere, ils disent, que la priere auroit esté faite pour monstrer simplement la bonne intention que Judas Machabée avoit à l'endroict des deffuncts, non pas qu'il creust reellement que les deffuncts en eussent aucun besoin; mais l'Escriture dit exprez ces claires parolles : *ut a peccatis solvantur;* en la seconde : que c'est une manifeste erreur de prier pour la resurrection des morts, avant le jugement : car c'est presupposer, ou que les ames ressuscitent, et par consequent meurent, ou que les corps ne ressuscitent pas, si ce n'est par l'entremise des prieres et des bonnes actions des vivans, ce qui seroit contre l'article *credo resurrectionem mortuorum.* Ceste pretenduë erreur n'est rien qu'un pretexte pour ecarter ce lieu des Machabées; il est visible par le sens des parolles : *Nisi enim eos, qui ceciderant, resurrecturos speraret, superfluum videretur et vanum, pro defunctis orare.* On respond aysement, qu'en cest endroict, Judas ne pretend pas qu'on prie pour la resurrection de l'ame ny du corps, mais seulement pour la deslivrance des ames; en quoy ces prians ont presupposé l'immortalité de l'ame, car s'ils eussent creu que l'ame fust morte avec le corps ils n'eussent point prins le soing de leur deslivrance, et parce que parmy les Juifs la croyance de l'immortalité de l'ame et de la resurrection des corps, estoient tellement joinctes par ensemble, que qui nyoit l'une nyoit l'autre; pour faire voir, que Judas Machabée croyoit en l'immortalité de l'ame, il dit qu'il croyoit encore en la resurrection des corps : ainsi il met en preuve la resurrection des corps par l'immortalité de l'ame, car il ne se peut faire que l'ame fust immortelle sans la resurrection des corps, comme on lit en la premiere aux Corinth. 15 : *Quid mihi, si mortui non rusurgent? comedamus et bibamus, cràs enim moriemur.* Or, il ne s'ensuivoit aucunement qu'il fallust ainsi s'abandonner, encore qu'il n'y eust point de resurrection, car l'ame qui demeureroit en son estre, souffriroit la peyne deuë à ses pechez, et pourroit recevoir la rescompense de ses vertus; mais sainct Paul, en cest endroict, met en compte la resurrection des morts pour l'immortalité de l'ame, parce que, de son tems, qui croyoit l'un, croyoit l'autre; il n'y a donc aucune rayson de refuser le tesmoignage des Machabées en preuve d'une si juste creance; que, si à tout rompre, nous ne le voulons prendre que comme un tesmoignage d'un simple, mais grave historiographe, ce qu'on ne nous peut refuser, au moins fau-

droit-il confesser, que la Synagogue ancienne croyoit un purgatoire; puis que toute ceste année-là fut si dediée et si employée à prier pour les deffuncts.

Certes, par abondance de droict, nous avons encore des marques visibles de ceste devotion envers les deffuncts en d'autres endroicts de l'Escriture, qui nous doivent faciliter la reception de ce livre, que nous venons d'alleguer; en Tobie, 4e chap. : *Panem tuum et vinum tuum super sepulturam justi constitue, et noli ex eo manducare et bibere cum peccatoribus.* Il faut confesser que ce pain et ce vin ne se mettoient pour autre subjet sur la sepulture des morts, sinon pour les fidelles, afin que l'ame du deffunct en fust aydée par ces aumosnes destinées pour les pauvres, comme disent communement les interpretes sur ce passage; peut-estre que ces Messieurs diront encore, que ce livre est apocryphe, mais toute l'antiquité l'a tousjours tenu en bon compte, et, pour vray, la coustume de mettre la viande, pour les pauvres, sur les sepultures, est tres-ancienne, mesme en l'Eglise catholique, car sainct Chrysostome, qui vivoit il y a plus de douze cens ans, en l'homil. 32 sur le 5e de sainct Matthieu, en parle de ceste façon : *Cur post mortem tuorum, pauperes convocas? cur Presbyteros, ut pro eis orare velint, obsecras?* Mais que penserons-nous des jeusnes et des austeritez que faysoient les anciens, apres la mort de leurs amys? ceux de Galées Galaades, jeusnerent sept jours apres la mort de Saül, pour ce pauvre prince; autant en fit David, et les siens pour le mesme Saül, et pour Jonathas et ceux de sa suitte, au premier livre des Roys, ch. 2, et au 3e livre, ch. 1. Et certes, on ne peut penser autre chose de cest usage, sinon que ce fut pour secourir les ames des deffuncts : car, à quel autre propos rapporter le jeusne de sept jours? Aussi David, qui, au second livre des Roys, ch. 12, jeusna et pria pour son fils malade, apres sa mort cessa de jeusner, et de se mortifier, monstrant que, quand il le faysoit, c'estoit pour obtenir de Dieu le secours au malade, lequel estant mort, parce qu'il mouroit enfant et innocent, et n'avoit plus besoin de secours apres sa mort, il cessa de jeusner. Il y a plus de 700 ans que Bede interpreta ainsi la fin du premier livre des Roys; de maniere qu'en l'ancienne Eglise, la coustume estoit desjà entre les sainctes et devotes personnes, d'ayder de leurs prieres, et du suffrage de leurs sainctes actions les ames des trespassez, ce qui suppose clairement la foy du purgatoire.

C'est de ceste coustume que parle ouvertement sainct Paul, en la premiere aux Corinth., 15e chap., alleguant, comme loüable et bon, l'usage de ceux *qui baptizantes se pro mortuis, si enim mortui non resurgunt, ut quid baptizantur pro illis?* Ce lieu, bien entendu, monstre clairement la prattique de la primitive Eglise, de jeusner, prier et veiller pour les ames des trespassez; car premierement, dans les Escritures, estre baptizé, se prend fort souvent pour les afflictions et penitences comme en sainct Luc, 12e chap., Nostre Seigneur parlant de sa Passion, dit, *Baptismo, habeo baptizari, et quomodo coarctor, donec perficiatur?* Luy-mesme, en sainct Marc, chap. 10 : *Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum? et baptismo, quo ego baptizor, baptizari?* où

Nostre Seigneur appelle baptesme les peynes et afflictions. Voicy donc le sens de ceste Escriture : Si les morts ne ressuscitent pas, dit sainct Paul, ce qui s'accorde à la sentence des Machabées cottée cy-dessus, *superfluum est et vanum orare pro mortuis, si mortui non resurgunt;* qu'on me tourne et transfigure ce texte en tant d'interpretations qu'on voudra, il n'y en aura pas une qui joigne si bien à la saincte lettre, que celle-cy; qui voudroit dire que le baptesme, dont parle sainct Paul, est seulement un baptesme de tristesse et de larmes, non de jeusnes, ou de prieres et autres actions macerantes, avec ceste intelligence sa conclusion seroit tres-mauvaise; car il s'ensuivroit, que si les morts ne ressuscitent point et si l'ame est immortelle, qu'en vain on s'afflige pour les morts; mais je vous prie, n'auroit-on pas encore plus d'occasion de s'affliger par justice, pour la mort des amys, s'ils ne ressuscitent point, perdant ceste esperance de jamais les revoir, que s'ils ressuscitent? Il entend donc ces baptesmes des actions volontaires, que l'on faysoit tres-religieusement, pour impetrer repos aux ames des deffuncts, lesquelles, sans doubte, on auroit prattiquée en vain, si les ames estoient mortelles, ou si les morts ne ressuscitoient pas. En quoy il se faut souvenir de ce qui a esté dit cy-dessus, que l'article de la ressurrection des morts, et celuy de l'immortalité de l'ame estoient conjoincts tellement ensemble, en la creance des Juifs, que qui croyoit l'un, croyoit l'autre, et qui nyoit l'un, nyoit l'autre; il est donc evident, par ces parolles de sainct Paul, que la priere, le jeusne et autres peynes et afflictions, se faysoient tres-loüablement pour les deffuncts. Or, ce n'estoit pas pour ceux qui sont dans le paradis, qui n'en avoient aucun besoin, ny pour ceux qui sont dans les lieux de damnation, et qui n'en peuvent aucunement recevoir le fruict, c'est donc pour ceux qui sont dans le lieu de purgatoire : ainsi l'a exposé, il y a mille deux cens ans, sainct Ephrem, en son testament, qui demandoit des prieres apres sa mort; autant en fit le bon larron, en sainct Luc 23, lorsqu'il s'addressa à Nostre Seigneur, et luy dit : *Memento mei, dum veneris in regnum tuum;* car pourquoy se fust-il recommandé au Fils de Dieu, luy qui s'en alloit mourir avec luy, s'il n'eust pas creu que les ames, apres la mort, pouvoient estre secouruës et aydées? sainct Augustin, liv. 6 contre Julien, c. 5, preuve de ce passage, que le pardon de quelques pechez est reservé en l'autre monde, comme nous l'allons voir au discours suivant.

DISCOURS LXXVII.

De quelques autres lieux de l'Escriture, où il est preuvé, que le pardon de quelques pechez est reservé en l'autre monde.

Or sus, Messieurs, *il y a des pechez qui peuvent estre pardonnez en l'autre monde;* ce n'est ny dans l'enfer, ny dans le paradis, c'est donc en purgatoire; qu'il y ayt des pechez qui se pardonnent en l'autre monde, nous le preuvons premierement par le passage de sainct Matthieu, chap. 12 et 15, où Nostre Seigneur dit qu'*il y a un peché qui ne peut estre pardonné ny en ce siecle ny en l'autre ;*

de là s'ensuit qu'il y a des pechez qui peuvent estre remis en l'autre siecle; car s'il n'y avoit point de pechez qui pussent estre remis en l'autre siecle, il n'estoit pas à propos d'attribuer ceste proprieté à une sorte de peché, de ne point estre remis en l'autre siecle; il suffisoit de dire qu'ils ne pouvoient estre remis absolument. Certes, quand Nostre Seigneur eut dit à Pilate : *Regnum meum non est de hoc mundo*, en sainct Jean 14, Pilate luy fit ceste demande en forme de conclusion : *Ergo Rex es tu?* Ceste response fut treuvée fort bonne par Nostre Seigneur, et luy donna son approbation. Ainsi quand il dit qu'il y a un peché qui ne peut estre pardonné en l'autre siecle, il s'ensuit tres-bien, qu'il y en a d'autres qui peuvent estre remis. Nos Messieurs nous diront, peut-estre, que ces parolles, *neque in hoc sæculo*, *neque in alio*, ne veulent dire autre chose, sinon, *in æternum*, ou *numquam*, comme le dit sainct Marc, au chap. 3, *Non habebis mecum partem in æternum;* cela va bien, mais nostre rayson ne perd rien de sa fermeté, pour cela; car, ou sainct Matthieu a bien exprimé l'intention de Nostre Seigneur, ou non? L'on n'oseroit dire que non, de fait il l'a bien exprimée; ainsi il s'ensuit tousjours qu'il y a des pechez qui peuvent estre remis en l'autre siecle, puisque Nostre Seigneur a dit, qu'il y en a un, en exception, qui ne peut estre remis en l'autre; mais de grace! dites-moy pourquoy sainct Pierre n'a pas dit à Nostre Seigneur en sainct Jean, 13, *Non lavabis mihi pedes in hoc sæculo*, *neque in alio?* Il n'a pas deu parler ainsi, parce qu'en l'autre monde, les pieds de sainct Pierre ne pouvoient estre lavez; aussi dit-il *in æternum*, qui signifie jamais en ce monde; il ne faut donc pas croire que sainct Matthieu eust exprimé l'intention de Nostre Seigneur par ces parolles : *neque in hoc sæculo*, *neque in alio*, si la remission de quelque peché n'eust peu avoir lieu en l'autre monde; on se mocqueroit de celuy qui diroit : Je ne me maryeray ny en ce monde ny en l'autre; comme s'il entendoit qu'en l'autre monde l'on peut se maryer. Qui dit donc que quelque peché ne peut estre remis ny en ce siecle, ny en l'autre, presuppose necessairement que l'on puisse avoir remission de quelque peché, en ce monde ou en l'autre; je sçay bien que nos adversaires taschent icy, par diverses interpretations, de parer à ce coup, mais il est si bien porté, qu'ils ne s'en peuvent eschapper; et de vray, il vaut bien mieux, avec les Peres anciens, entendre proprement, et avec toute la reverence que l'on peut, les parolles de Nostre Seigneur, que (pour fonder une nouvelle doctrine) les rendre grossieres et mal ordonnées : sainct Augustin, liv. 21 de la *Cité de Dieu*, chap. 24; sainct Gregoire, liv. 7 de l'Eglise, chap. 34; Bede sur le 3e liv. de sainct Marc; sainct Bernard en l'homel. 66 sur les Cantiques, et tous ceux qui ont escrit contre les Petrobusiens, se sont servis de ce passage, pour nostre intention, avec tant d'asseurance, que saint Bernard, pour desclarer la verité du purgatoire (tant il fait estat de sa certitude) n'en apporte point d'autre. En S. Matth. 5 et en S. Luc, 12 : *Esto consentiens adversario tuæ vitæ, dum es in via, ne forte tradat te adversarius judici, judex tortori, et mittaris in carcerem; amen dico tibi, non exies indè, donec reddas novissimum quadrantem*. Origene, sainct Cyprien

sainct Hilaire, sainct Ambroise, sainct Hierosme, et sainct Augustin, disent tous que le chemin duquel il est dit, *dum es in via*, n'est autre que le passage de la vie presente; l'adversaire est nostre propre conscience, qui combat tousjours contre nous et pour nous, c'est-à-dire, qui resiste tousjours à nos mauvaises inclinations, et à nostre vieil Adam, pour nostre salut, comme l'exposent sainct Ambroise, Bede, sainct Augustin, sainct Gregoire et sainct Bernard en divers lieux. Le juge, sans doubte, est Nostre Seigneur, en sainct Jean 5 : *Pater omne judicium dedit filio.* La prison pareillement est l'enfer, ou le lieu des peynes de l'autre monde, auquel, comme en une grande geole, il y a plusieurs appartemens, l'un pour ceux qui sont damnez, qui est comme pour les criminels; l'autre qui est pour ceux qui sont en purgatoire, qui est pour debte. Il est dit de celuy-cy : *Non exies indè donec reddas novissimum quadrantem*; et s'entend des petits pechez d'infirmité, comparez au denier, qui est la moindre monnoye qu'on peut devoir. Apres ceste claire exposition, considerons un peu où se doit faire ceste reddition de compte de laquelle parle Nostre Seigneur : *Donec reddas novissimum quadrantem.* Nous treuvons de tres-anciens Peres qui ont dit que c'estoit en purgatoire, ceux-cy sont Tertullien, liv. *de Anima*, chap. 18; sainct Cyprien, liv. 4, ep. 2; Origene, homel. 55 sur ce lieu; Eusebe Emissene en l'homel. 3 de l'Epiphanie; sainct Ambroise sur le ch. 12 de sainct Luc; sainct Hierosme sur le 5e de sainct Matthieu; sainct Bernard, serm. *de Obitu uberti*, quand il est dit, *et solves ultimum quadrantem*, n'est-il pas à presupposer qu'on les puisse payer, et qu'on puisse tellement diminuer la debte, qu'il n'en reste plus rien du tout à satisfaire? Le roy David dit dans les psalmes : *Sede à dextris meis*, *donec ponam inimicos tuos*; il s'ensuit tres-bien de ceste sentence : *Ergo, aliquando pones inimicos scabellum pedum tuorum*; ainsi disant : *Non exies indè*, *donec reddas*, il monstre, *quod aliquando reddet, vel reddere potest.* Qui ne void qu'en sainct Luc, ch. 12, la comparayson est tirée, non pas d'un homicide, ou de quelque criminel qui ne peut avoir aucune esperance de son salut, mais d'un debiteur qui est constitué en prison jusques au payement, lequel estant fait incontinent est mis dehors? Voicy doncques l'intention de Nostre Seigneur : que pendant que nous sommes en ce monde, nous taschions, par la penitence et par ses fruicts, de payer (selon la puissance que nous en avons par le sang et le merite du Redempteur) la peyne à laquelle nos pechez nous ont obligez, puisque, si nous attendons à la mort, nous n'en aurons pas un si bon compte dans le purgatoire, où nous serons traittez à la rigueur. Tout cecy semble avoir esté entendu directement par Nostre Seigneur, mesme en sainct Matthieu 5, quand il dit : *Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio; qui dixerit fratri suo,* raca, *reus erit concilio; qui dixerit suo,* fatue, *reus erit gehennæ ignis.* Icy, il s'agit de la peyne qu'on doit recevoir devant le jugement de Dieu, comme il appert par ces parolles, *reus erit gehennæ ignis;* et neantmoins il n'y a que la troisiesme sorte d'offense qui soit punie de l'enfer; d'où s'ensuit qu'au payement de Dieu, apres ceste vie, il y a quelques autres peynes qui ne sont pas eternelles, ny infernales, et ce sont

celles du purgatoire. Mais on me peut objecter, que les peynes se souffrent pour payer en ce monde; neantmoins sainct Augustin et les autres Peres l'entendent de l'autre monde, et ce d'autant plus, qu'il se peut faire qu'un homme meure sur la premiere ou seconde offense, de laquelle il est parlé; or, si ce cas arrive, où payera-t-i les peynes deuës à ses offenses? Si vous voulez qu'il ne les paye point du tout, quel lieu luy assignerez-vous pour sa retraitte en l'autre monde? Vous ne luy donnerez pas l'enfer, sinon que vous voulussiez adjouster à la sentence de Nostre Seigneur, qui ne baille l'enfer pour peyne qu'à ceux qui auront fait la troisiesme offense de le loger en paradis, vous ne le pouvez ny ne le devez pas faire parce que la pureté de ce lieu celeste rejette toute sorte d'imperfection; n'alleguez pas icy la misericorde du Juge, car il desclare en cest endroict, qu'il veut encore user de justice. Faites donc comme les anciens Peres, et dites qu'il y a un lieu où les ames seront purgées, et puis apres s'en iront toutes pures dans le ciel En sainct Luc, au 16ᵉ ch., il est escrit : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cùm defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.* Deffaillir en nature, c'est proprement mourir; les bien-heureux sont nos amys au ciel, qui peuvent secourir les hommes trespassez, puisqu'ils sont en faveur aupres du Juge : car en quel autre sens peut-on entendre ces parolles : *Facite amicos, qui vos recipiant?* on ne les peut entendre de l'aumosne, car souventesfois l'aumosne est bonne et saincte, et neantmoins elle ne nous acquiert pas tousjours des amys si puissans qu'ils nous puissent recevoir dans les tabernacles eternels : par exemple, quand elle est faite à des personnes criminelles devant Dieu, quoyqu'avec une saincte intention; ainsi est interpreté ce passage par sainct Ambroise et par sainct Augustin, liv. 12 de la *Cité de Dieu*, ch 27. Mais la parabolle de laquelle se sert Nostre Seigneur est claire trop pour nous laisser doubter de ceste interpretation; car la similitude est toute prinse d'un œconome, lequel estant demis de son office et endebté, demandoit du secours à ses amys, et Nostre Seigneur fait icy rapport d'un homme demis par la mort, et du secours qu'il peut demander aux amys, et qu'on peut recevoir apres la mort, par le secours de ceux desquels on a merité la grace et l'amitié; or, ceste ayde ne pouvant se recevoir ny par ceux qui sont en paradis, ny par ceux qui sont en enfer, c'est donc pour ceux qui sont resserrez dans le purgatoire.

DISCOURS LXXVIII.

De quelques autres lieux de l'Escriture par où, en forme de consequence, on conclud la verité du Purgatoire.

Nous sçavons que sainct Paul, en l'epistre aux Philippiens, chap. 2 dit ces paroles : *Ut in nomine Jesus omne genu flectatur cœlestium terrestrium, et infernorum;* aux cieux on treuve assez de genouïlx qui flechissent au nom du Redempteur; sur la terre, on en treuve beaucoup en l'Eglise militante; mais en enfer, où est-ce qu nous en treuverons? David advoüe qu'on n'y en peut treuver aucun

quand il dit : *In inferno autem quis confitebitur tibi?* On doit encore rapporter icy ce qu'il dit ailleurs : *Peccatori autem dixit Deus, quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum?* Car si Dieu ne veut recevoir aucune chose du pecheur obstiné, comment voudroit-il permettre à ces miserables damnez d'entreprendre ce sainct office? Sainct Augustin fait grand compte de ce passage pour ce subjet au liv. 12 de la Genese, chap. 33, en l'Apocalypse 5 : *Qui dignus est aperire librum et solvere septem signacula ejus? Et nemo inventus est, neque in cælo, neque in terra, neque sub terra.* Et plus bas, au mesme chapitre : *Et omnem creaturam, quæ in cælo est, et super terram, et sub terra, omnes audivi dicentes : Sedenti in throno Agno, benedictio et honor et gloria, et potestas in sæcula sæculorum et quatuor animalia dicebant : Amen.* N'est-ce pas là establir une Eglise en laquelle Dieu soit loüé (sous terre)? Et quelle peut estre ceste Eglise, si ce n'est celle du purgatoire, qui prend interest à la gloire de Jesus-Christ son Redempteur?

DISCOURS LXXIX.

Le credit des Conciles qui ont receu le Purgatoire comme article de foy.

Nous avons remarqué cy-dessus, que ce fut Arrius qui commença le premier à prescher contre les catholiques, touschant l'article du purgatoire, et publier que les prieres qu'ils faysoient pour les morts, estoient vaines et superstitieuses; il a encore des sectateurs de son heresie en nostre aage; mais certes, Nostre Seigneur nous a donné des regles, en son Evangile, dont on se doit servir pour se bien comporter en semblables occasions : *Si peccaverit frater tuus,* etc., *dic Ecclesiæ, si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi tanquam Ethnicus et Publicanus.* Voyons donc ce que dit l'Eglise en cest endroict : en Affrique, au 3e Concile de Carthage, ch. 29, et au 4e, ch. 99; en Espagne, au Concile de Brachare, 8, 34, et 39; en France, au Concile de Chaalons, comme il est rapporté, *Cap. de confirm. d. 2. can. visum est;* au Concile d'Orleans, 2, ch. 14. En Allemagne, au Concile de Wormes, 8, 10; en Italie, au Concile 6, sous Symmachus; en Grece, comme on peut voir en leur Synode, recueilly par Martin Bracharesse, chap. 69; et dans plusieurs autres Conciles, vous verrez que l'Eglise tient de tout tems, pour authentique, la priere pour les trespassez, par consequent le purgatoire. Depuis ce tems, ce que l'Eglise autresfois avoit definy, fut confirmé au Concile de Latran, sous Innocent III, chap. 66; au Concile de Florence, où se treuverent toutes les nations, et finalement au sainct Concile de Trente, sess. 25.

Mais quelle plus saincte resolution de l'Eglise pourroit-on en avoir, apres celle qui est couchée en toutes ses ceremonies; regardez les liturgies de sainct Jacques, de sainct Marc, de sainct Basile, de sainct Chrysostome et de sainct Ambroise, desquelles se servent encore a present tous les chrestiens orientaux et occidentaux en la celebrité des messes; vous y verrez la commemoration

pour les morts, comme elle se void en la nostre; mais apres qu Pierre Martyr, l'un des habiles qui ont suivy vostre reforme prete1 duë, sur le 3e chap. de la 1re aux Corinth., a confessé luy-mesme que *toute l'Eglise a suivy ceste opinion*, je perds le tems de m'a muser sur ceste preuve : *Quis es tu, qui judicas Ecclesiam Dei?* . . . .
. . . .
. . . . . . *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi tanquam Ethnicus et Publicanus. Ecclesia est firmamentum, et columna veritatis; et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Si sa evanuerit, in quo salietur? si Eeclesia erraverit à quo corripie tur? si Ecclesia fida custos veritatis, veritatem amiserit, verita à quo reperietur? Si Christianus Ecclesiam abjecerit, quem reci piet, qui neminem nisi per Ecclesiam admittit?* En un mot, si l'Eglise peut errer, et vous Pierre Martyr, ne pourrez-vous pa errer? ouy, sans doubte; je croiray donc plutost que vous avez err que toute l'Eglise de Dieu, en laquelle je veux vivre et mourir.

DISCOURS LXXX.

L'authorité des Peres anciens qui ont souscrit à la creance du Purgatoire.

Enfin, c'est chose belle et toute pleyne de consolation, de vo l'admirable rapport que l'Eglise presente a gardé avec l'an cienne, particulierement en la creance du purgatoire. Disons c qui fait à nostre propos, et touschant le secours des trespasse: tous les anciens Peres ont creu et attesté, que c'estoit un article d foy apostolique. Voicy les autheurs que nous produisons : entre le disciples des Apostres, sainct Clement et sainct Denys; entre le Peres, sainct Athanase, sainct Basile, sainct Gregoire Nazianzen sainct Ephrem, sainct Cyrille, sainct Epiphane, sainct Chrysos tome, sainct Gregoire Nissene, Tertullien, sainct Cyprien, sain Ambroise, sainct Hierosme, sainct Augustin, Origene, Boëce sainct Hilaire; cela veut dire toute l'antiquité, au delà mesme d douze cens ans, que tous ces Peres ont vescu, dont il m'eust est tres-aysé de produire des tesmoignages, qui sont recueillis fo exactement dans les livres de nos catholiques. Le docte Canisius e son Catechisme, Sanderus, *De visibili Monarchia*, Genebrard en s *Chronologie*, Bellarmin en sa *Controverse du purgatoire*, et Staple ton en son *Promptuaire*, en ont beaucoup parlé; mais surtout, qu voudra voir au long et fidellement citez les passages des Peres an ciens, qu'il prenne en main l'œuvre de Canisius, reveuë par Buzé Apres tout, Calvin nous deslivre de ceste peyne, l. 3 de ses Inst tut., chap. 5, sess. 10, où il dit ainsi : *Fateor à mille trecentis an nis usu receptum fuit ut precationes fierent pro defunctis*; Et pa apres, il adjouste : *Omnes fateor in errorem abrepti fuerun* Nous n'avons donc que faire de citer le nom et le lieu de ces an ciens Peres pour preuver la verité du purgatoire, puisque, pour s mettre en meilleur compte, Calvin les met en *zero*; mais quell apparence y a-t-il qu'un seul Calvin soit infaillible, et que tout

l'antiquité ayt broché depuis treize cens ans? Il dit que les anciens Peres ont creu le purgatoire pour s'accommoder au vulgaire : la belle excuse! N'estoit-ce pas aux Peres d'oster d'erreur tout ce peuple fidelle? non pas laschement de l'y entretenir et y condescendre ; ceste eschappatoire ne fait qu'accuser les anciens avec impudence. Mais par où preuver que les Peres n'ont pas creu veritablement le purgatoire? puisque Arrius, comme j'ay dit cy-devant, a esté tenu pour un heretique, parce qu'il le nyoit : c'est pityé de voir l'audace avec laquelle Calvin traitte sainct Augustin, parce qu'il pria et fit prier pour sa mere saincte Monique; et pour pretexte, il apporte que sainct Augustin mesme, l. 12 de sa *Cité*, ch. 26, semble doubter du feu du purgatoire; mais cecy ne fait rien à nostre propos : car il est vray que sainct Augustin dit qu'on peut doubter, nom du feu, mais de la qualité de ce feu, sans toutesfois doubter de la realité du purgatoire. Or, soit que la purgation se fasse, ou par le feu ou autrement, soit que le feu ayt les conditions de celuy d'enfer ou non, si est-ce qu'il ne laisse pas d'y recognoistre une purgation ou un purgatoire; il ne met donc pas en doubte le purgatoire, mais la qualité de ses peynes, ce que ne mettront jamais en doubte ceux qui verront comme il en parle chap. 16 et 24 du mesme livre de sa *Cité*, et au traitté *de Cura pro mortuis agenda*, et en mille autres lieux. Voylà donc comme nous sommes au chemin des Peres anciens touschant cest article du purgatoire.

Adjoustons à cela deux invincibles preuves du purgatoire. La premiere, qu'il y a des pechez legers, comparez à d'autres, qui ne rendent pas l'homme coupable de l'enfer. Si donc l'homme meurt avec ces pechez, que deviendra-t-il? le paradis ne retient rien qui soit soüillé ; l'enfer est une peyne irremediable, qui n'est pas deuë à ces petits pechez remissibles; d'où s'ensuit necessairement qu'ils seront remis, ou en ce monde, ou en purgatoire, où, estant bien emondez, l'ame prendra la route du ciel. Qu'il y ayt des pechez qui ne rendent pas l'homme coupable de l'enfer, Nostre Seigneur le dit en sainct Matthieu : *Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio; qui dixerit fratri suo*, raca, *reus erit concilio; qui dixerit fratri suo*, fatue, *reus erit gehennæ ignis* [1]. Qu'est-ce donc, je vous prie, estre coupable de la gehenne du feu, sinon estre coupable de l'enfer? Or ceste peyne n'est deuë qu'à ceux qui nomment leur frere *fol* et *insensé;* ceux simplement qui se mettent en cholere, et qui expriment leur cholere par des parolles qui ne sont ny injurieuses ny diffamatoires, ne sont pas en ce mesme rang; car les uns meritent le jugement, c'est-à-dire, que leur cholere soit mise en jugement; il en est ainsi de la parolle oyseuse, en sainct Matthieu 12, de laquelle Nostre Seigneur dit : *Reddent rationem in die judicii*, il en faut rendre compte ; les autres meritent la censeure, c'est-à-dire qu'on delibere si leur peché sera condamné ou non (car Nostre Seigneur s'accommode à la façon de parler des hommes). Reste que les troisiesmes soyent infailliblement damnez; ainsi les premiers et les seconds sont punis pour des pechez qui ne rendent pas l'homme coupable de la mort eternelle, mais d'une correction

[1] Ce même argument est traité au Discours LXXVII.

temporelle, et partant si l'homme meurt avec ces pechez ve par accident ou autrement, il faut qu'il subisse le jugement peyne passagere, moyennant laquelle son ame estant pur sera receu au ciel avec les bien-heureux. Le Sage parle pechez au chap. 24 des Proverbes : *Septies in die cadit justu* le juste ne peut pecher (pendant qu'il est juste) d'un peché q rite la damnation, il s'entend donc qu'il tombe en des peche quels la damnation n'est pas deuë, que les catholiques ap *veniels*, *pardonnables* et *remissibles*, qui se peuvent pur l'autre monde par les peynes du purgatoire. La seconde r c'est qu'apres le pardon du peché, il demeure dans l'hom reste d'obligation à la peyne qu'il meritoit, ce qui se void au s des Roys, ch. 12, où le peché est pardonné à David, mais l phete l'advertit que sa peyne n'est point toute remise : *Deus q transtulit peccatum tuum, sed quoniam blasphemare fecis micos nomen Domini, filius tuus morte morietur.*



L'ESTENDART

DE LA

SAINCTE CROIX DE NOSTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

A SON ALTESSE SERENISSIME LE DUC DE SAVOYE.

MONSEIGNEUR,

On n'eut pas plustost escrit le nom sacerdotal d'Aaron sur ceste ancienne et celebre baguette reservée dans l'Arche de l'alliance, que soudain elle bourgeonna (Num. 17), et se treuva parée de ses feüilles, fleurs et fruicts, quoyqu'elle fust auparavant toute morte et seiche. La croix aussi estoit de soy toute couverte d'ignominie, et signe infortuné de malediction; mais dés lors que Pilate, estant indubitablement tousché d'En-Haut, comme a remarqué sainct Ambroise, eut mis en icelle l'inscription sacrée : *Jesus Nazarenus Rex Judæorum* (Joan. 19), elle fut renduë toute saincte et venerable, par ce tiltre asseuré de son ennoblissement. Lors les noires marques de son infamie furent du tout effacées par le sang sacré de l'Agneau, auquel ayant trempé la premiere, elle en est demeurée pour jamais claire et blanche, comme sont les estoles des bien-heureux, qui n'ont tiré leur blancheur que de ce mesme vermeil. L'enfer, qui n'a pas assez de charbon ny de fumée pour la noircir, produict neantmoins parfois quelques-uns de ses barboüillez, qui, voylez du beau manteau de l'Escriture, jettent devant les yeux des simples gens certains broüillards de divers discours, pour faire paroistre au travers d'iceux ceste saincte croix aussi noire et soüillée qu'elle fut oncques. L'un d'entr'eux estimant la mettre en la nuict d'un eternel mespris, mit naguere au jour un certain petit traitté sans aucun nom d'autheur, d'imprimeur, ny du lieu d'où il sortoit. Or, entre plusieurs de la compaignie de la saincte Croix d'Annessy, qui pouvoient et estoient obligez de respondre à cest escrit, j'en prins fort librement la charge, et fus (à mon advis) advoué de sa divine Bonté; car je n'eus pas si-tost commencé à dresser cest advertissement, que pour ne me laisser escrire de sa croix en clerc-d'armes, elle me mit sur les espaules la croix d'une aspre et longue maladie, au relever de laquelle je me treuvay distraict à tant d'occupations, et l'imprimerie tant incommode, que je n'ay peu le produire jusques à ceste heure, qu'enfin il sort, et ne peut sortir sinon à l'abry de la faveur de Vostre Altesse. C'est le premier ouvrage que j'estale, il est deu au seigneur du lieu : les confreries de Savoye, pour lesquelles je l'ay dressé, le recevront de meilleur cœur, quand elles verront sur son front le glorieux nom de leur protecteur. Son dessein est de combattre pour l'honneur de la Croix blanche, qui est l'enseigne que Dieu a dés il y a longtems confiée à la Serenissime Mayson de Savoye, à laquelle, si la valeur chrestienne des devanciers n'eust acquis ce bonheur, il luy seroit maintenant tres-justement deu, pour le sainct zele que Vostre Altesse a tousjours eu à la foy et à la memoire de la Croix, mais particulierement quand elle a procuré si vivement et tres-doucement le restablissement de la religion catholique en ses bailliages de Thonon et Ternier,

se baignant dans un sainct ayse d'y voir par tout replanter les saincts esten darts de salut. Dequoy si la memoire se perdoit, la posterité seroit privé d'une des plus riches pieces des actions de nostre aage. Je sçay, Monseigneur quelles raysons j'aurois pour n'oser pas offrir à un si grand Prince un si peti ouvrage, comme est celuy-cy; mais je n'ignore pas aussi le privilege de premices, et me promets que le bon œil que Vostre Altesse a jetté sur quel ques-unes de mes autres actions ne me sera pas moins favorable en celle-cy à laquelle je ne suis porté d'autre desir que d'estre tenu pour homme, qu est, qui doit et veut estre à jamais,

MONSEIGNEUR,

Tres-humble et tres-obeyssant serviteur
et subjet de Vostre Altesse,

FRANÇOIS DE SALES.

AVANT-PROPOS.

A MM. LES CONFRERES DES COMPAIGNIES DE PENITENS DE LA S^TE CROIX ÈS ESTATS DE SAVOYE DEÇA LES MONTS.

PREMIERE PARTIE.

COMME Dieu tout-puissant est la premiere cause de toute perfection, aussi veut-il que toute la gloire luy en revienne. C'est le tribut qu'il demand pour tous ses bienfaicts. *Les eaux qui, toutes, sortent de la mer, ne cessent de ruisseler et flotter, jusques à tant qu'elles s'aillent abysmer dans leur propre origine* (Eccl. 1). L'honneur et la gloire ne logent pas parmy le creatures pour y sejourner et vivre, mais seulement par maniere de passag Leur propre domicile, c'est la divinité, comme aussi c'est le lieu de leur naissance.

L'univers et chaque piece d'iceluy, pour petite qu'elle soit, a ce commu devoir d'honnorer son Createur : de quoy les saincts les somment et solli citent si souvent, et si chaudement, par tant d'exhortations et cantiques que leurs livres en sont pleyns; mais la façon de faire cest hommaige est di ferente. Les creatures intelligentes le font en leur propre personne : tout reste le fait par l'entremise des intelligences, comme par leur procureur. I de fait, puisque la creature raysonnable tire le reste de cest univers à sc usage, la rayson veut qu elle l'acquitte de ce devoir qu'il a et qu'il ne peu rendre luy-mesme; à faute de quoy *tout se mutinera contre les insensez* (Sap 5) au jour du jugement, parce qu'ils n'auront honnoré et glorifié sa divin Majesté.

C'est donc la seule creature intelligente qui est chargée de rendre à Dieu et payer le devoir d'honneur qui luy est deu par toute creature. C'est ce qu font eternellement les bien-heureux là-haut, jettant leurs couronnes au pieds de celuy qui est assis au throsne, avec ceste recognoissance : *O Sei gneur nostre Dieu! vous estes digne de prendre la gloire, l'honneur et vertu; car vous avez tout creé, et tout est, et a esté creé par vostre volonté*

(Apoc. 4). Autant en fait l'Eglise icy-bas, par les solemnelles conclusions de tous ses offices : *Gloire soit au Pere, au Fils, et au Sainct-Esprit ; Benissons le Seigneur, rendons graces à Dieu,* repetant presque tous les jours apres sainct Paul : *Au Roy des siecles immortel, invisible, au seul Dieu soit honneur et gloire* (1. Timot. 1).

Pour vray, ces veritez sont si evidentes et asseurées, qu'elles n'ont besoin que d'estre bien entenduës ; car faudroit-il refuser de faire honneur aux peres et meres, aux roys et magistrats, pour dire que toute gloire et honneur appartient à un seul Dieu ? L'honneur de Dieu seroit deshonnoré par cest honneur, et ce respect offenseroit sa jalousie. Nous voicy en difficulté avec nos religionnaires. L'ennemy de la croix avec lequel j'entreprends de combattre dit ainsi son advis sur ce subjet (et les autres de son party ne disent pas mieux).

« Nous croyons de cœur, et confessons de bouche, que Dieu seul doit » estre servy et honnoré : de fait, combien que nous nous puissions honnorer les uns les autres civilement, suivant ce qui est commandé aux inferieurs d'honnorer leurs superieurs ; si est-ce que quand il est question » d'honneur religieux, ou consciencieux, ce sont choses non accordantes, » de donner tout honneur à un seul Dieu et à son Fils, et en departir une » portion à aucun homme, ou à la croix materielle, ou à creature qui soit. »

Il partage donc l'honneur en civil, et en consciencieux, et veut que du dernier s'entende seulement, qu'à Dieu seul soit honneur et gloire. Mais je remarque au contraire que c'est trop retrancher de l'honneur deu à Dieu, d'en lever le civil et le politique ; car, si la rayson advancée par les bienheureux est raysonnable, pour vray, non-seulement tout honneur religieux, mais aussi tout honneur politique doit estre rendu à Dieu seul. Ils rendent tout honneur à Dieu, *parce,* disent-ils, *qu'il a tout creé, et que tout est par sa volonté* (Apoc. 4). Or, je vous prie, Dieu est-il pas l'autheur et principe de l'ordre politique ? *Les roys regnent par luy, et par luy les princes maistrisent* (Prov. 8). *Il n'y a point de puissance, sinon de Dieu ; le prince est serviteur de Dieu* (Rom. 13). Et c'est à ceste occasion que les magistrats sont appellez dieux. Quelle exemption donc peut avoir l'ordre politique et civil, par laquelle tout son honneur ne doive estre rendu à Dieu, puisqu'il en prend son origine ?

J'admire ce traitteur, qui fait tant le theologien, et separe neantmoins l'honneur consciencieux d'avec le politique, comme si le politique n'estoit pas consciencieux. Cependant sainct Paul n'est pas de cest advis : *Soyez subjets,* dit-il, *par la necessité, non-seulement pour l'yre, mais aussi pour la conscience* (*Ibid.*). Il y va donc de la conscience à honnorer les superieurs, et l'honneur qu'on leur porte est consciencieux.

Je dy oultre cela qu'on doit et peut porter un honneur autre que civil à quelques creatures. Voylà Josué qui adore l'ange és campagnes de Jericho ; quel devoir civil avoit-il à ce faire ? Saül adore l'ame de Samuel qui s'apparut à luy ; qu'y avoit-il en cela de politique ? Abdias adore le prophete Hely ; quelle obligation civile le portoit à cest acte, puisqu'Hely estoit personne particuliere et privée, Abdias personne publique, et des plus signalées de la cour ? Il y a cent semblables exemples en l'Escriture. Nous devons honneur et respect aux superieurs ecclesiastiques, quels qu'ils soyent ; et quel honneur peut-ce estre, sinon religieux et consciencieux, puisque la qualité pour laquelle on les honnore n'a autre cause ny subjet que la religion et conscience ? Les offices et maistrises ecclesiastiques sont toutes autres

que les politiques, elles tendent à diverses fins et par divers moyer *sias,* disoit Josaphat, *presidera ès choses qui appartiennent à Dieu. 2 fils d'Ismaël, qui est duc en la mayson de Juda, sera sur les œuvre. partiennent à l'office du roy* (II. Paral. 19). Ce sont donc deux chose:

Selon l'ordre politique, les roys et souverains ne devroient au neur de sousmission à personne ; et neantmoins ils doivent honnore teurs et prelats de l'Eglise : car comme les magistrats politiques ; ès choses civiles, aussi font les pasteurs ès ecclesiastiques, et le pasteur porte aussi bien son respect que celuy de roy, quoyque c pas l'ordre politique.

Disons un mot de l'honneur deu aux saincts : quelle condition aux habitans de ceste heureuse Hierusalem, pour ne devoir estre par nous autres mortels? Pour vray, le moindre d'eux excelle coup le premier d'entre nous (comme Nostre Seigneur dit de sain ils sont nos superieurs, couronnez de gloire, constituez sur tous de leur seigneur, amys indubitables et plus proches courtisans d'ic partant *nous doivent estre tres-honnorables* (Psal. 138), aussi l David : ils sont nos citoyens et patriotes, joincts avec nous par l plus de charité que nous ne sommes entre nous autres. Quelle ray y peut-il avoir pour ne les honnorer pas? Certes, quand nous autre communion avec eux que la seule charité, puisqu'ils nous d en tant de perfections, ce seroit assez pour nous les rendre honnor ne peut invoquer celuy avec lequel on n'a point d'accointance, ny merce, ou qui ne nous entend pas ; mais on le peut bien aymer, pa quent honnorer, car l'un ne va pas sans l'autre : mais cest honneur bien-heureux ne peut estre que consciencieux et religieux. Il n'est vray qu'il ne faille donner aucun honneur que politique aux creatur le dire de mon ennemy assez deffait. Je vay maintenant proposer par ordre.

Il y a honneur souverain et subalterne ; l'un et l'autre doit estre Dieu, mais en differente façon; car l'un luy doit estre porté, rapporté.

1° L'hommage, ou l'honneur souverain absolu et premier, vise i tement à Dieu, et luy doit estre porté à droict fil : il n'a point d'aut object que Dieu, ny Dieu ne peut estre purement et simplement obje honneur que de celuy-là, pour la proportion que l'honneur et s doivent avoir ensemble : le souverain honneur n'est que pour la s excellence ; qui l'addresseroit ailleurs seroit inepte et idolastre.

2° Autant inepte seroit celuy qui voudroit porter à Dieu un hon balterne ; car il n'y a non plus de proportion entre cest honneur-là qu'entre la creature et l'honneur souverain : et comme l'honneur sou peut avoir pour object qu'une excellence souveraine, aussi l'honne terne ne peut avoir pour object que l'excellence subalterne. Dire donc honnorer Dieu d'autre honneur que du souverain, c'est dire que l'e divine est autre que souveraine, puisque l'honneur n'est autre chc protestation de l'excellence de celuy qu'on honnore, comme nous d la fin de ceste deffense. Donc, honnorer une creature d'un honneu rain, c'est protester qu'elle a une souveraine excellence, qui est un Honnorer Dieu d'un honneur subalterne, c'est protester que son e est subalterne, qui est une autre bestise. Tant s'en faut donc qu idolastrie de donner aucun honneur religieux aux creatures ; qu

traire, il y a un honneur religieux qui ne se peut donner qu'aux creatures, et seroit blaspheme de le porter à Dieu. C'est l'honneur subalterne qu'on doit aux saincts et aux personnes ecclesiastiques, duquel j'ay parlé cy-devant.

3° Et neantmoins cest honneur subalterne, qui ne peut estre porté à ceste souveraine excellence, luy peut tousjours et doit estre rapporté, comme à sa source et son origine : il faut qu'il soit recogneu d'icelle, et de son fief, appartenance et despendance : ainsi n'est-il pas dit *que les bien-heureux mettent leurs couronnes sur la teste de celuy qui est assis au throsne* (Apoc. 4); car à la verité elles seroient trop petites, et de ridicule proportion pour ceste grande Majesté : mais *ils les jettent aux pieds d'iceluy*, en recognoissance que c'est de luy et de sa volonté qu'ils les tiennent. Ils ne luy portent pas l'honneur qu'ils tiennent de luy; mais le luy rapportent, par le moyen d'un autre infiniment plus grand qu'ils luy portent, le recognoissant pour leur Principe et Createur.

Et comme on void tout l'honneur des magistrats inferieurs se rapporter et reduire à l'authorité souveraine du prince, ainsi tout l'honneur des hommes et des anges se reduict et rapporte à la gloire de ce supresme principe, d'où tout despend. Et en ceste sorte est-il vray *qu'au seul Dieu immortel, invisible, soit honneur et gloire* (I. Tim. 1). Laissant au reste à part ce qui se pourroit dire touschant ceste proposition apostolique : *Au seul Dieu soit honneur et gloire;* à sçavoir, si l'Apostre veut dire qu'honneur et gloire ne doit estre baillée qu'à Dieu seul, ou s'il veut plutost dire qu'honneur et gloire ne doit pas estre baillée à aucun dieu, qui ayt d'autres dieux pour compaignons; mais à ce Roy immortel, invisible, qui seul est Dieu.

De tout ce discours s'ensuit qu'on peut bien honnorer religieusement quelques creatures, et neantmoins donner tout honneur et gloire à un seul Dieu, qui est un fondement général pour tout mon advertissement.

SECONDE PARTIE.

Or, je dy de plus, que non-seulement on peut donner honneur et gloire à Dieu seul, et tout ensemble à quelque creature, comme à la Croix; mais que pour bien rendre à Dieu l'honneur qui luy est deu, il est force d'honnorer religieusement quelques creatures, et particulierement la Croix, c'est-à-dire, que pour bien honnorer Dieu, non-seulement l'on peut, mais l'on doit honnorer la Croix. Et c'est l'autre fondement de ma deffense, lequel se preuvera par beaucoup de raysons particulieres; mais en voicy la source et l'origine.

Si l'on doit quelque honneur à Dieu, c'est sans doubte le plus excellent. Mais le plus excellent honneur est celuy par lequel on honnore tant une chose, que pour son respect, on honnore encore toutes ses appartenances et despendances, selon les degrez qu'elles tiennent en ce rang. Partant, l'honneur deu à Dieu doit estre tel, que non-seulement il en soit honnoré premierement et principalement, mais aussi consequemment toutes les appartenances d'iceluy. Or, que le plus excellent honneur soit celuy qui s'estend à toutes les appartenances de la chose honnorée, je ne sçay qui le peut nyer, sinon celuy qui aura juré inimitié à la rayson et à la nature. L'honneur doit estre mesuré par son object, qui est la perfection et excellence; mais plus une excellence est parfaicte, ou une perfection excellente, plus elle se communique à tout ce qui luy appartient, ou despend d'elle : plus donc un honneur est excellent, plus il s'estend et communique à toutes les appartenances de son object.

Nous honnorons jusques aux plus simples appartenances des pri roys, parce que nous honnorons beaucoup leurs personnes; mais n tenons pas ce respect à l'endroict des personnes que nous honnorons Aussi appelle-t-on les plus honnorables, excellens, illustres, et tres- car comme la lueur, splendeur et clarté s'espand et communique à qui l'approche, et plus elle est grande, plus elle s'espand et plus loin plus l'honneur d'une chose est grand, et plus il rend honnorables ses a nances, selon le plus et le moins qu'elles luy touschent.

Ainsi David tire en consequence l'honneur deu à l'Arche de l'allya la sainctété de Dieu, duquel elle estoit le marche-pied, comme quelq ont remarqué (II. Reg. 6). Et sainct Jean, au contraire, par l'esta fait d'une des moindres appartenances de Nostre Seigneur, monstre c il en honnoroit la personne : *Je ne suis pas digne*, disoit-il, *de por souliers, ou d'en deslyer les attaches* (Joan. 1). D'où peut venir cest h des souliers, sinon de l'esclat de la personne à qui ils estoient, q sainct Jean respectueux jusques à l'endroict de si peu de chose. Ains norable opinion que ces premiers chrestiens avoient de sainct Pie sainct Paul leur rendoit honnorables jusques aux ombres et mouchoi ceux, qu'ils estimoient moyens sortables à leurs guerisons (Act. 5). I traict de l'Escriture est surtout remarquable pour nostre intention, q dit, *que le nombre des croyans croissoit, en sorte qu'ils portoient les n en des places, sur des licts, afin qu'au moins l'ombre de sainct Pie couvrist* (Act. 14).

Voyez-vous comme l'accroissement de la foy et de l'honneur de Christ fait croistre l'honneur et estime de ses saincts, et de ce qui d d'eux? Ainsi sainct Gregoire de Tours, voulant raconter un miracle reciteray cy-apres, il y fait ceste preface : « En ce tems-cy Jesus-Ch » aymé d'une si grande dilection par une entiere foy, que de celuy » les peuples fidelles retiennent la loy és tables de leur cœur, ils en af » aussi par les eglises et maysons l'imaige peinte en des tableaux » pour une remembrance de vertu. »

C'est bien une autre philosophie que celle des novateurs, qui, pour honnorer Jesus-Christ, selon leur advis, rejettent les croix, imaige liques et autres appartenances d'iceluy, ne voulant qu'aucun honne soit donné, parce, disent-ils, que Dieu est jaloux. Pauvres et moi theologiens aquilonnaires, qui s'imaginent en Dieu la sotte et mi jalousie qu'ils ont à l'adventure eux-mesmes de leurs femmes. Se m roit-on pas de la jalousie de celuy qui ne voudroit que sa femme ayn honnorast aucun autre que luy, ny parens, ny amys, ny ceux auxque mesme porteroit honneur et respect? Seroit-ce pas une jalousie des puisque l'honneur et l'amour qu'une femme doit à son mary l'obligen mer et honnorer tous ceux qui luy touschent?

Certes, la jalousie tousche principalement à l'amour. Or Dieu, quoy tresmement jaloux, non-seulement permet, mais commande qu aymions les creatures, avec ceste seule condition que ce soit pour l de luy : pourquoy seroit-il jaloux de nous voir honnorer les mesme tures à mesme condition, puisqu'il n'est jaloux de son honneur que d'une despendance de son amour? Au contraire, comme la jalousie d requiert que nous l'aymions tant et si parfaictement, que pour l'an luy nous aymions encore les creatures, aussi veut-il que nous l'hon tant, que pour son honneur nous honnorions encore les creatures. Ai

nit-il Oza du peu de respect qu'il avoit porté à l'Arche de l'allyance (II. Reg. 6). Mais quelle jalousie pourroit avoir le soleil, ou le feu, de voir qu'on tinst pour plus lumineux et chaud ce qui les approcheroit de plus pres? ne se tiendroient-ils pas pour beaucoup plus mesprisez, si l'on disoit le contraire, les privant de la vigueur qu'ils ont de respandre et communiquer leurs belles qualitez? Aussi tant s'en faut que Dieu soit jaloux, si l'on attribuë quelque vertu excellente ou sainteté, et par consequent quelque honneur aux creatures; que plutost seroit-il jaloux, si on la leur levoit, puisqu'on le priveroit d'une des principales proprietez de sa bonté, qui est la communication.

La jalousie raysonnable desire deux choses, à sçavoir, l'amitié deuë, et la privation de tout compaignon en icelle. Or, ce seroit refuser à Dieu l'honneur et l'amour qui luy sont deus, si on ne l'aymoit et honnoroit si parfaictement, que par là l'on n'aymast et honnorast encore toutes les choses qui luy appartiennent, chascune en son rang et degré. Cela offenseroit d'un costé sa jalousie, ainsi que ce seroit offenser un roy, si, sous pretexte de l'honneur. on ne tenoit compte de sa couronne, de son sceptre, de sa cour. Par contraire rayson ce seroit offenser Dieu et sa jalousie, qui priseroit, aymeroit, ou honnoreroit autre chose que sa divine Majesté, d'honneur esgal et pareil à celuy qui luy est deu : comme le subjet et vassal offenseroit son souverain de prester fidellité et hommaige, de mesme sorte et façon que celle qu'il luy doit, à quelqu'autre seigneur ou prince.

Les schismatiques de nostre aage offensent la jalousie de Dieu en la premiere façon, luy baillant un honneur si sterile et chetif qu'il n'en produise aucun autre pour les choses qui appartiennent à sa divine grandeur. Les payens et idolastres offensent la jalousie de Dieu en la seconde sorte; car ils donnent pareil et semblable honneur aux creatures que celuy qui est deu à Dieu seul; puisque multipliant les divinitez, ils multiplient encore la gloire qui est incommunicable. Mais l'Eglise, cheminant par le droict milieu de la verité, sans pencher ny à l'une ny à l'autre des extremitez, donne à Dieu un honneur supresme, souverain et unique, fertile neantmoins, et fecond, et qui en produict plusieurs autres, pour les choses sainctes et sacrées, qui est contre les schismatiques, et contre les payens et idolastres. Tous ces honneurs, reverences et respects qu'elle porte aux creatures, pour excellentes qu'elles soient, ne sont que subalternes, inferieurs, finis et despendans, qui tous se rapportent, comme à leur source et origine, à la gloire d'un seul Dieu qui en est le souverain Seigneur et principe.

J'ay voulu prendre l'air de mon discours de si loin, pour bien descouvrir l'estat et le vray poinct du differend que j'ay avec l'autheur du petit traitté, contre lequel je fais ceste deffense, lequel, à mon advis, est cestuy-cy :

Si ainsi est que la Croix soit une appartenance religieuse de Jesus-Christ, on luy doit attribuer quelque honneur, ou vertu dependante et subalterne. Et par les fondemens generaux que j'ay jettez cy-devant, il appert assez de la verité de la foy catholique touschant ce point; et neantmoins toute ma deffense n'est employée à autre chose qu'à la confirmer, et faire des preuves particulieres de cest article : Qu'il faut attribuer honneur et vertu à la Croix.

TROISIESME PARTIE.

Voylà tout le dessein de ces quatre livres, lesquels ayant esté dressez pour vostre usage (mes tres-aimez et tres-honnorez freres et seigneurs en

Jesus-Christ crucifié), j'ay encore à vous dire certaines choses, avant qu vous entriez en la lecture d'iceux.

1. Que mon adversaire ayant fait un amas d'inepties et mensonges en so traitté, sans aucun ordre ny disposition, il m'a semblé que je devois retir toutes ces pieces l'une apres l'autre, et considerer où elles se pouvoient ra porter, et en faire comme quatre chefs : l'un, de ce qui touschoit aux de honneur de la vraye Croix; l'autre à celuy des imaiges de la vraye Croix le troisiesme, de ce qui touschoit au signe d'icelle; et le quatriesme, de qui estoit dit contre la Croix generalement. Ce que j'ay fait, et observé meilleur ordre que j'ay peu à respondre à tout cela, piece à piece, pour fai que ceste deffense fust non-seulement une response à ce traitté-là, ma encore un discours bien rangé pour ce subjet de l'honneur et vertu de Croix. Si ay-je quelquesfois rompeu mon chemin, pour chercher mon adve saire par tout où il s'alloit desrobant devant la verité. Il est mal aysé tenir posture avec celuy qui escrime de seule rage, sans regle ny mesure

2. Je proteste aussi que si j'eusse jugé les simples gens, qui sont deceu ou nourris en leurs abus par le traitté de mon adversaire, et autres sem blables, autant indignes de compassion et secours que le traitté de response je n'eusse jamais dressé cest advertissement; car le traitté n'est rien qu vaille : ce n'est pas seulement un mensonge bien agencé. Mais afin que j paye comptant l'approbation que je desire de vous touschant ce jugement sans attendre que vous ayez leu tout mon advertissement (qui peut-estre n'obtiendra pas ceste grace de vous, que vous y employez beaucoup de tems). je vous veux mettre devant quelques pieces de ce beau traitté, afin que vous voyez que peut valoir le tout. Le tout n'est que de soixante petites pages : en la premiere, il n'y a que le tiltre, lequel pour bon commencement est du tout mensonger; car il porte le nom *de la vertu de la Croix et de la maniere de l'honnorer*, et le traitté n'est employé à autre chose qu'à persuader que la Croix est inutile et indigne d'honneur. Et quant au reste, il l'enrichit de ces belles propositions :

1. Qu'il faut « Concevoir la toute-puissance de Dieu par ce qui nous ap» paroist de la volonté d'iceluy, suivant ce qui est dit au psalme : ***Dieu a*** » *fait tout ce qu'il a voulu.* » Pour Dieu! quel blaspheme? que Dieu ne puisse sinon ce qu'il a desclaré vouloir; mais au contraire, Dieu n'a jamais desclaré qu'il voulust qu'un chameau entrast par le trou d'une esguille, ou que les enfans d'Abraham fussent suscitez des pierres (Marc, 14) : et toutesfois il le peut faire, ainsi que l'Escriture tesmoigne (Matth. 3). Et est vray que Dieu a fait tout ce qu'il a voulu, et peut tout ce qu'il veut; mais c'est une bestise de dire qu'il veut tout ce qu'il peut, ou qu'il ne peut que ce qu'il a desclaré vouloir : il peut bien mettre cent mille millions de mondes en estre, empescher les scandales et blasphemes, et toutesfois il ne le fait pas; et sans avoir desclaré de le vouloir faire, il ne laisse pas de le pouvoir faire. Certes, Dieu est *Tout-Puissant;* mais il n'est pas *Tout voulant.* Lisez le docte Feu Ardent en ses dialogues, où il remarque ce blaspheme des novateurs entre plusieurs autres.

2. Que Jesus-Christ « A beu la coupe de l'yre de Dieu, et que ses souf» frances sont infinies. » C'est le blaspheme de Calvin, qui dit que Jesus-Christ. « Eut crainte pour le salut de son ame propre, redoubtant la malediction et yre de Dieu; car, à la verité, aucune peyne ne peut estre infinie, ny aucun ne peut boire la coupe de l'yre de Dieu, pendant qu'il est asseuré de son salut, et de la bienveuillance de Dieu. C'est donc le mesme de dire que

Jesus-Christ a beu la coupe de l'yre de Dieu, et a souffert des peynes infinies, et dire qu'il a eu crainte pour le salut de son ame. Or la crainte presuppose probabilité en l'evenement du mal que l'on craint. Si donc Nostre Seigneur eut crainte de son salut, il eut crainte et par consequent probabilité de sa damnation. De mesme, avoir beu la coupe de l'yre de Dieu, ne veut dire autre chose, sinon d'avoir esté l'object de l'yre de Dieu. Si donc Nostre Seigneur a beu la coupe de l'yre de Dieu, il a esté l'object de l'yre de Dieu. Item, souffrir des peynes infinies, presuppose la privation de la grace de Dieu, principalement si on parle des peynes temporelles, telles qu'il faut confesser avoir esté celles de Jesus-Christ. Si donc Jesus-Christ a souffert des peynes infinies, quoyque temporelles, il aura esté privé de la grace de Dieu, qui sont parolles desquelles le blaspheme mesme auroit honte : et neantmoins c'est la theologie du traitteur. Faire voir le blaspheme, c'est assez le refuter.

3. Et ceste proposition n'est-elle pas blasphematoire : « Le nom de Dieu, » de la Trinité, des anges et prophetes, le commencement de l'Evangile de » sainct Jean, et le signe de la croix, ne sont pas choses simplement rece- » vables ? » Qu'est-ce donc qui sera recevable ?

4. C'est de mesme quand il allegue pour inconvenient que « Nostre-Dame » ayt esté compaigne des souffrances de Nostre Seigneur ; » car, pour vra , si elle n'a esté compaigne de ses souffrances, elle ne le sera pas de ses consolations, ny de son paradis. Je sçay qu'un bon excusant pourroit tirer toutes ces propositions à quelque sens moins inepte que celuy qu'elles portent de prime face ; mais il feroit tort au traitteur, qui l'entend comme il le dit : et n'est pas raysonnable que l'on reçoive à aucune sorte d'excuse celuy, lequel va pinçant par le menu tous les mots des hymnes et oraysons ecclesiastiques, pour les contourner à mauvais sens, contre la manifeste intention de l'Eglise. Voylà un eschantillon de ses blasphemes ; en voicy un autre de ses mensonges.

1. « Les anciens, dit-il, faysoient la croix, de peur d'estre descouverts ; » et tout incontinent apres il dit : « Qu'ils faysoient ouvertement ce signe, » pour monstrer qu'ils n'en avoient point de honte. » Ou l'un ou l'autre est mensonge.

2. « Sainct Hierosme (dit-il, parlant du *thau* mentionné au 9e chapitre » d'Ezechiel) laissant le charactere dont a usé le prophete, a recherché le » charactere des Samaritains. » C'est un mensonge ; car au contraire sainct Hierosme n'allegue le *thau* des Samaritains que pour rechercher celuy dont le prophete et les anciens Hebrieux usoient.

3. Il fait dire au placard, que sainct Athanase a escrit « Que Dieu a fait » predire le signe de la croix par Ezechiel. » Chose fausse.

4. Il fait dire à sainct Athanase « Qu'apres la venuë de la croix, toute » adoration des imaiges a esté ostée. » C'est une fausseté ; car sainct Athanase ne parle pas des imaiges, mais des idoles.

5. Il dit que « Constantin le Grand fut le premier qui fit des croix d'estoffe. » Mais Tertullien, Arnobe et Justin le martyr, sont tesmoins irreprochables que c'est une fausseté. Voyez le second chapitre de nostre second livre.

6. Il allegue le huictiesme livre d'Arnobe qui n'en a fait que sept.

7. Il dit « La resolution du placard estre que la croix doit estre adorée de » *latrie*. » De quoy le placard ne dit mot.

8. Il dit que sainct Athanase, és questions à Anthiochus, atteste que les chrestiens n'adoroient point la croix, là où ce docteur dit tout le contraire.

9. Mais est-il pas playsant, quand il attribuë une certaine vieille rithme françoise aux Heures de l'usage de Rome? Pour vray, un si grand nombre d'impertinences manifestes, avec cent autres telles (que je n'ay voulu cotter par le menu) en si peu d'ouvrage comme est le traitté, me fait croire que l'autheur ne peut estre, sinon quelque arrogant pedant, ou quelque ministre hors d'haleyne et morfondu ; ou si c'est quelque homme d'erudition, la rage et passion luy en aura levé l'usage : et de vray, il fit cest ouvrage fort à la haste, et ne se bailla gueres de loysir apres la sortie des placards.

La troisiesme chose que je vous diray sera la rayson que j'ay euë d'entreprendre ceste response : et c'est l'occasion que mon adversaire pretend avoir euë de dresser un traitté. Or il la propose luy-mesme en ceste sorte :

« Necessité nous est imposée de parler de l'abus insupportable commis
» touschant la croix, afin que tous apprennent comme il se faut munir
» contre le poison de l'idolastrie, que le diable vient à vomir derechef en ce
» tems et en ce voisinage, se servant du bastellage de certains siens instru-
» mens, qui, par parolles et par escrits, taschent à rebastir l'idolastrie,
» comme les murs de Jericho, qui par la voix des trompettes de Dieu sont
» tombez dés bon nombre d'années en ces quartiers. Nous estimons que
» ceux qui ont icy apporté et divulgué les deux escrits, qu'ils font voler en
» forme de placards, ont voulu faire pleurer et gemir plusieurs bons chres-
» tiens d'entre nous. »

Il parle de l'orayson des Quarante heures qui se fit au village d'Ennemasse, l'année 1597, où accourut un nombre incroyable de personnes, et entr'autres la confrerie des Penitens d'Annessy, aisnée de toutes les autres de Savoye, laquelle, quoyqu'esloignée d'une journée, sçachant que l'on avoit à dresser une grande croix sur le haut d'un grand chemin, tirant vers Geneve, pres d'Ennemasse, se treuvant à fort bonne heure en l'eglise, où les confreres ayant communié de la main de Monseigneur le Reverendissime Evesque, elle le suivit aussi à la procession, pour faire la premiere heure de l'orayson, avec la procession de Chablais, en laquelle il y avoit desjà grand nombre de nouveaux convertis, qui furent comme les premices de la grande moisson, que l'on a recueillie de ce mesme pays et du pays de Ternier.

Or, sur le soir, les confreres d'Annessy, revenant devotement en l'oratoire, chargerent sur leurs espaules la croix, laquelle dés le matin avoit esté apprestée et beniste, et s'acheminerent avec icelle assez loing de là, au lieu où elle devoit estre plantée, chantant sous ce doux fardeau avec une voix pleyne de pieté, l'hymne : *Vexilla regis prodeunt,* ayant tousjours aupres d'eux Monseigneur le Reverendissime, suivy d'une tres-grande troupe de peuple. Estant arrivez au lieu destiné, le sainct estendart arboré, le Reverend Pere Esprit de Baumes (lequel avec le Pere Cherubin de Maurienne, et le Pere Anthoine de Tournon, capucins, faysoient les predications de Quarante heures), estant monté pres de la croix, fit une bonne et courte remonstrance, touschant l'honneur et erection des croix : apres laquelle l'on distribua plusieurs feüilles imprimées, sur le mesme subjet, dressées par quelque bon religieux. Puis tous les confreres ayant receu la benediction de Monseigneur l'Evesque, et à son imitation baysé devotement la croix, prirent en bon ordre et silence le chemin de leur retour à Annessy. Sainct et devost spectacle! et qui tira des larmes des yeux des plus secs qui le virent.

L'autheur du traitté sceut comme toutes ces choses s'estoient passées et,

ut communication des feüilles qu'on avoit distribuées, et ce fort aysement; ar tout avoit esté fait aux portes de la ville de Geneve, c'est-à-dire une etite lieuë pres d'icelle. C'est cela qui l'eschauffa à faire ce beau traitté, oyant que non-seulement les parolles et les escrits, mais aussi ces grands xemples de pieté dissipoient les nuages et broüillards que ceux de son arty avoient opposez à la blanche clarté de la Croix, pour en empescher la raye vuë; et a pensé pouvoir encore troubler l'air, et offusquer les yeux es simples gens par son traitté. Mais au contraire, estant des plus anciens onfreres de la saincte Croix, et m'estant treuvé en toutes ces actions de ieté, je me sens obligé d'en soustenir la justice en bon droict.

Cependant c'est une imposture, ce que dit le traitteur, sçavoir que l'honneur et reverence de la Croix (qu'il nomme faussement idolastrie) a esté abattuë au lieu où ces Quarante heures furent célébrées et ces placards divulguez; car l'exercice catholique y a tousjours esté maintenu, à la barbe de l'heresie, avec un aussi grand miracle, comme est celuy par lequel Dieu contient le vaste et fluide element de l'eau dedans les bornes et limites qu'il luy a assignées, qui ne se peuvent oultre-passer; car ainsi a-t-il borné la maladie chancreuse de l'heresie en certain coing de ce diocese, en sorte qu'elle n'a peu ronger sur une autre partie de ce corps. Dequoy tous tant que nous sommes des membres d'iceluy, devons rendre graces immortelles à la Bonté celeste, sans laquelle nous pouvons bien dire que ceste eau maligne nous eust abysmez,

J'ay encore à vous dire, pour la quatriesme chose, que ne sçachant qui est l'autheur du traitté auquel je fais response, et m'estant forcé de l'alleguer souvent, j'ay prins congé de me servir du nom de *traitteur*, lequel je n'emploie qu'à faute d'autre plus court; et cependant je n'ay voulu user d'aucunes injures, ny invectives mordantes, comme il a fait : ma nature n'est point portée à ce biais; mais aussi n'ay-je pas voulu tant affecter la douceur et modestie, que je n'aye laissé lieu à la juste liberté et naïfveté de langage. Et si mon adversaire se fust nommé, peut-estre me fussé-je contraint à quelque peu plus de respect. Mais puisque je ne sçay, ny n'ay occasion de sçavoir que ce soit autre qu'un je ne sçay qui, je ne me sens pas obligé de le supporter aucunement en son insolence. Or je me nomme au contraire, non pour l'obliger à aucun respect (car peut-estre que le rang auquel je suis en ceste Eglise cathedrale le mettra en humeur de me traitter plus mal), mais afin que s'il est encore à Geneve, d'où son traitté est sorty, il sçache où il treuvera son respondant, s'il a quelque chose à demesler avec luy touschant ce differend, l'asseurant qu'il ne me treuvera jamais que tres-bien affectionné à son service, par tout où il ne sera pas mal affectionné au Crucifix et à la Croix.

Au reste, c'est à vous (Messieurs mes confreres) que j'addresse mon advertissement, non que je ne souhaicte qu'il soit leu de plusieurs autres; mais parce que vous vous estes desdiez par une particuliere devotion à l'honneur du tres-sainct Crucifix, et de sa Croix, vous estes aussi obligez de sçavoir plus particulierement rendre compte et rayson de cest honneur. Et puisque vous estes tous lyez en une saincte societé, et que les devotes actions des confreres d'Annessy ont baillé en partie subjet à l'escarmouche que je soutiens, les loix de nos allyances spirituelles requierent qu'un chascun de vous contribuë à mon secours; et afin que les armes vous fussent plus à commodité, je vous en ay apresté, autant qu'il m'a esté possible, en ces quatre livres : lesquelles, si elles ne sont ny dorées ny riches d'aucune

belle graveure, je vous prieray de l'attribuer plutost à ma pauvreté, que n
pas à chicheté. Et toutesfois je pense avoir fait ce que j'avois à faire, (
n'estoit autre chose que de respondre au traitteur, en ce qui touschoit la Cro
Je laisse tout le reste, comme hors de propos, et ne fais que cela.

Si treuverez-vous encore icy quelques belles pieces de poesie, és versio des vers des anciens Peres que je cite, lesquelles sont parties de la ma de monsieur nostre president de Genevois, Anthoine Favre, l'une des pl riches ames, et des mieux faites, que nostre aage ayt portées, et qui, p une rare condition, sçayt extresmement bien assortir l'exquise devotion do il est animé, avec la singuliere vigilance qu'il a aux affaires publiqu Voulant donc employer ces vers anciens, ne sçachant où rencontrer un pl chrestien et sortable traducteur pour des autheurs si saincts et graves, comm sont ceux que je produicts, je le priay de les faire françois : ce qu'il fit v lontiers, et pour le service qu'il a voüé à la Croix, et pour l'amitié frate nelle que la divine Bonté, comme maistresse de la nature, a mise si vive parfaicte entre luy et moy, nonobstant diversité de nos nayssances et voc tions, et l'inesgalité en tant de dons et graces, que je n'ay ny possede en l

Combattons, Messieurs, tous ensemble sous la tres-saincte enseigne de Croix, non-seulement crucifiant la vanité des raysons heretiques par l'op sition de la saincte et saine doctrine, mais crucifiant encore en nous le v Adam, avec toutes ses concupiscences : afin que rendus conformes à l'ima du Fils de Dieu, lorsque cest estendart de la Croix sera planté sur les m railles de la Hierusalem celeste, en signe que toutes les richesses et mag ficences d'icelles seront exposées au butinement de ceux qui auront co battu, nous puissions avoir part à ces riches despoüilles que le Cruci promet pour rescompense à la violence de ses soldats, qui est le bien de l'h reuse immortalité.

LIVRE PREMIER.

DE L'HONNEUR ET VERTU DE LA VRAYE CROIX.

CHAPITRE PREMIER.

Du nom et mot de Croix.

LA Croix et son nom estoit horrible et funeste, jusqu'à ce que Fils de Dieu, voulant mettre en honneur les peynes et travau et le crucifiement, sanctifia premierement le nom de croix; qu'en l'Evangile il se treuve presque par tout en une significati honnorable et religieuse : *Qui ne prend sa croix*, disoit-il, *et vient apres moy, n'est pas digne de moy* (Matth. 10). Donc le n de Croix, selon l'usage des chrestiens, signifie parfois les peyr et travaux necessaires pour obtenir le salut, comme au lieu que viens de citer : parfois aussi il signifie une certaine sorte de su plice, duquel on chastioit jadis les plus infasmes mal-faicteurs ; autrefois l'instrument, ou gibet, sur lequel ou par lequel on ex çoit ce tourment.

Or, je parle icy de la croix en ceste derniere façon, et non pour toute sorte d'instrument de supplice, mais pour celuy-là particulier sur lequel Nostre Seigneur endeura. Entendez donc tousjours, quand je parleray de la croix, de sa vertu, et de son honneur, que c'est de celle de Jesus-Christ de laquelle je traitte : donc j'admire le traitteur, qui presuppose que nous separions la croix de Jesus-Christ d'avec Jesus-Christ mesme, sans aucune despendance d'iceluy. Si que voulant monstrer que les passages des anciens Peres, citez és placards, ne sont pas bien entendus, il parle en ceste sorte : « Quelques passages des anciens y sont alleguez : mais hors et bien » loing du sens des autheurs; car quand les anciens ont parlé de » la croix, ils ne l'ont pas entendu de deux pieces traversantes » l'une sur l'autre; mais du mystere de nostre redemption, dont le » sommaire et accomplissement est en la croix, mort et passion de » Jesus-Christ. Et cest equivoque, ou double signification de croix, » n'estant apperçuë par les sophistes, fait qu'ils errent et font » errer. » Voylà un juge bien temeraire de nostre suffisance, qui croit qu'une distinction si aysée et frequente nous soit incogneuë. Je laisse ce qu'en disent les doctes, Bellarmin (*lib.* II. *de Imag.* cap. 24, *ad* 3), et Justus Lipsius, (*l.* I. *de Cruce*). Mais le seul Calepin en fait la rayson. Or, est-il certain que deux pieces de bois, de pierre, ou de quelqu'autre matiere, traversantes l'une à l'autre, font une croix : mais elles ne font pas pour cela la croix de Jesus-Christ, de laquelle seule, et non d'aucune autre, les chrestiens font estat.

Les Peres donc parlent bien souvent du tourment et de la crucifixion de Nostre Seigneur; mais ils parlent bien souvent aussi de la vertu et de l'honneur de la Croix, sur laquelle ceste crucifixion a esté faite. Et ne sçay si le traitteur treuvera jamais, au Nouveau Testament, que le mot de Croix soit prins immediatement et principalement pour le supplice de la crucifixion, au moins quant aux passages qu'il cite à ceste intention : *Que par le sang de la croix de Christ nostre paix a esté faite* (Colos. I). Il s'entend bien plus proprement du sang respandu sur le bois de la croix, que non pas, comme dit le traitteur, de toutes les souffrances de Nostre Seigneur, desquelles une grande partie ayant esté endeurée en l'ame, elles ne peuvent estre appellées *sang de la croix*.

La croix donc de Jesus-Christ, de laquelle je parle, peut estre considerée en trois sortes : ou en elle-mesme, qui est celle que Nostre Seigneur porta sur ses espaules, et sur laquelle il fut attaché; ou en son imaige et representation permanente; ou en un signe et ceremonie faite par le simple mouvement de la main. Et de toutes les trois façons, la croix se rapporte à Jesus-Christ, duquel elle a plusieurs grandes vertus et dignitez, ainsi que nous monstrerons distinctement cy-apres.

CHAPITRE II.

Que la Croix a une grande vertu, et doit estre honnorée, preuve premiere, par ce que le traitteur confesse estre escrite d'icelle.

Le traitteur, parlant du bois de la vraye croix, dit ainsi de ceste croix : « Nous lisons que Jesus-Christ et Simon l'ont portée sur » le mont de Calvaire, où elle fut dressée ; que Jesus-Christ y fut » cloüé, et l'escriteau attaché, I. N. R. I. ; que Jesus y rendit l'es- » prit, y eut le costé percé, et que son corps en fut descendu : » oultre ces poincts, nous n'en lisons rien, nous ne voyons pas de » tesmoignage en la parolle de Dieu escrite par les prophetes et » apostres, ny és exemples et prattiques d'iceux, qui nous puisse » ou doive induire à attribuer quelque vertu à un tel bois. Or, » entre les vrays chrestiens, ce qui n'est point escrit en la parolle » de Dieu est tenu pour chose nulle, et n'estant point : nous con- » clüons donc que Dieu n'a pas voulu telle vertu estre adherente au » bois de la croix de son Fils. » C'est icy le grand, ou plutost l'u- nique argument de ce traitteur contre la doctrine catholique de la vertu de la croix, et n'en a aussi presque qu'un semblable contre l'honneur d'icelle. Voyons donc combien il vaut.

Et premierement, qui ne void combien la consequence est peu judicieuse? Presupposons, je vous prie, que ce qui n'est point escrit soit tenu pour chose nulle, et qu'il n'y a rien en l'Escriture, de la vraye croix, que ce qu'en rapporte le traitteur : la conclusion neantmoins seroit miserable, de dire que Dieu n'a point voulu que le bois de la croix de son Fils eust quelque vertu. Tout au contraire, il faudroit plutost inferer : Doncques Dieu a voulu qu'en ce sainct bois il y eust quelque grande vertu. La theologie ne destruict pas l'usage de la rayson, elle le presuppose ; elle ne le ruyne pas, quoyqu'elle le devance ; et la vraye rayson porte ce discours, si l'Escriture tesmoigne que l'attouschement et possession des serviteurs a donné pouvoir et vertu aux choses les plus viles et abjectes : par là elle tesmoigne assez que l'attouschement et possession du maistre a donné un plus grand pouvoir et vertu aux choses, pour viles qu'elles soyent d'elles-mesmes. Certes, l'un se tient à l'autre, et par la vertu de la chose moindre, est assez entenduë la vertu de la chose plus grande, au moins en l'eschole des bons entendeurs.

Disons ainsi : Jesus-Christ a porté sur ses espaules la saincte croix, y a esté cloüé, y a rendu l'esprit, et respandu son sang : quelle vertu donc devons-nous estimer qu'elle ayt, puisqu'Helysée estima bien qu'au touscher de son baston un mort peust ressusciter (IV. Reg. 4), et qu'il fit avec le manteau de son maistre Hely la division miraculeuse des eaux (*Ibid.* 2) ; puisque Moyse fit tant de merveilles avec sa baguette (Exod. 4) ; puisque la verge assignée à Aaron fleurit tout aussi-tost, contre toutes les loyx de la sayson (Num. 17) ; puisque les mouchoirs de sainct Paul (Act. 19), et jusqu'à l'ombre mesme de sainct Pierre, faysoient tant de miracles (Act. 5) ? Si Dieu, pour la gloire de son Fils, a tant baillé de force aux bastons, aux verges, aux manteaux, aux ombres des serviteurs, que

n'aura-t-il baillé au baston de son Fils, à son throsne, à sa chaire, à son autel?

Ainsi respond-on à la demande faite par le traitteur : « Si l'Es- » prit de Dieu fait mention de ce qui touschoit aux serviteurs, pour- » quoy n'a-t-il parlé de ce qui a tousché le maistre? » Car, oultre ce qu'il en a parlé par la Tradition, je dy que parlant de l'un c'estoit assez parler de l'autre, par une consequence si aysée qu'il n'estoit besoin de l'exprimer. La vertu qui se treuve aux ruisseaux, pour estre sortis d'une telle source, se treuve beaucoup plus, et à plus forte rayson, en la source mesme. Dire autrement, c'est ruyner la rayson. *Le serviteur n'est point plus que le Seigneur, ny le disciple que le maistre* (Matth. 10). Donc ce que le traitteur confesse et recognoist estre escrit de la saincte croix suffiroit, quand nous n'aurions autre preuve, pour nous faire croire qu'elle a beaucoup de vertus, et qu'on luy doit un grand honneur.

CHAPITRE III.

Qu'il ne faudroit laisser d'honnorer la Croix et sa vertu, quoy qu'il n'y eust rien en escrit d'icelle. Preuve seconde.

VOYLA donc la grande consequence du traitteur rompuë, et je dy secondement que la proposition generale qu'il advance : « Qu'entre les bons chrestiens, ce qui n'est point escrit en la pa- » rolle de Dieu, est tenu pour chose nulle, » n'estant pas escrite elle-mesme, doit estre tenuë pour nulle : comme aussi elle est tres-fausse. Dites-moy, je vous prie, traitteur! baptizez-vous pas les enfans masles et femelles? et tenez-vous pas que les personnes baptizées par les heretiques, impies et idolastres, tels que vous nous appellez, n'ont besoin d'estre rebaptizées? Calvin, Beze, Viret, ne furent jamais baptizez par autre main que par celles des prestres, et vous me semblez, à vostre langage, non-seulement d'estre sorty d'entre nous, mais encore d'avoir esté ou prestre, ou moyne, tant vous faites profession en vostre traitté de sçavoir le Breviaire. Vous avez donc esté baptizé, si vous estes tel, par ceux que vous appellez idolastres; comment vous tenez-vous donc pour bien baptizé? car l'Escriture ne dit rien exprez, ny du baptesme passif des petits enfans en general, et beaucoup moins de femelles, ny du baptesme actif des heretiques.

L'observation du dimanche, au lieu du sabbath, la coustume d'avoir des parrains au baptesme, d'y imposer les noms, de celebrer ce sacrement, et celuy du maryage en l'eglise solemnellement, où treuvez-vous que cela soit escrit? Et vostre façon de ne faire la cene qu'en certain tems de l'année, et le matin, de la bailler aux femmes plutost qu'aux petits enfans, ce sont façons qui ne sont ny peu ny prou ordonnées en l'Escriture. Au contraire, tous les jours on faysoit la cene parmy les disciples : elle fut instituée au soir, et entre des seuls hommes masles (Act. 2). Vous parlez donc mal, escrivant que vous rejettez toutes ceremonies avancées oultre, et sans parolle de Dieu, si vous ne confessez qu'il y a une parolle de Dieu hors de l'Escriture.

Item, vous mangez les bestes suffoquées et le sang; en que escriture treuvez-vous qu'il soit loysible? Le Sainct-Esprit et Apostres l'ont expressement deffendu (Act. 15), et vous ne treuve: point que ceste prohibition ayt esté revoquée en l'Escriture car permissions generales des viandes ne s'estendent point contre ce prohibition particuliere pour mettre en usage le sang et le suffoq non plus que la chair humaine et le bien d'aultruy.

Davantage, le canon des Escritures, tel que les Lutheriens vous, le produisez (car en cecy le Sainct-Esprit des Lutheriens et vostre ne sont pas d'accord), ne se treuve en aucune part de l'Esc ture. Et tout cecy, le tenez-vous pour neant et chose nulle? Po vray, vostre belle proposition vous rend faux chrestiens, pu qu'entre les vrays chrestiens, ce qui n'est pas escrit est tenu po neant, et que vous observez tant de choses non escrites; ou e vous rend imposteur, estant si fausse, comme vous la devez conf ser.

Mais, pour Dieu, pensez un peu à cecy. Les Escritures ancienn ne faysoient aucune mention de la vertu de l'eau de la piscine; toutesfois tant s'en faut que ceux qui y avoient recours ayent e reprins et censeurez comme superstitieux, pour recognoistre u vertu en ceste eau, sans aucun tesmoignage de l'Escriture; qu' contraire, Nostre Seigneur a honnoré leur creance d'un celebre n racle, et sainct Jean d'une tres-asseurée attestation. Item, ce qui portoient leurs malades à l'ombre de sainct Pierre (Act. 5) les mouchoirs de sainct Paul à leurs malades pour obtenir quelq miraculeuse guerison (Act. 19), et la femme qui touscha le bord de robbe de Nostre Seigneur (Matth. 9), à mesme intention, où avoie ils treuvé ces receptes en l'Escriture saincte, et neantmoins leur f est loüée, et leur desir accomply. Si donc ces fidelles ont rayso nablement prisé la vertu de la piscine, de l'ombre, des mouchoi et de la robbe saincte, sans aucune authorité de l'Escriture, pou quoy ne pourront les chrestiens, ains ne devront beaucoup esp rer de la vertu de la croix de Dieu, quoyque l'Escriture n'en f aucune mention?

Je treuve vostre proposition extresmement hardye et trop gen rale. « Ce qui n'est escrit, dites-vous, est tenu comme nul. » Ce qui ont disputé devant vous les sainctes traditions ne sont pas aspres au mestier. Chandieu, l'un des rusez escrivains pour vost nouveauté, confesse que les choses qui ne sont pas necessaires salut peuvent estre bonnes et recevables sans Escritures; mais n pas les choses necessaires à salut. C'est sa distinction perpetue qu'il a faite au traitté contre les Traditions humaines. Mais vo parlez absolument sans borne ny mesure.

Je sçay ce que vous respondez à l'exemple des mouchoirs sainct Paul, c'est « Que Dieu a voulu par tels miracles honnorer l » postolat de sainct Paul. » Et pourquoy, je vous prie, n'aura-t voulu honnorer de pareils miracles la majesté du Maistre de sai Paul, à ce que ceux qui ne l'avoient point veu en face fussent p suadez que celuy que Dieu authorisoit par tels miracles estoit vray Messie? « Mais il y a ce que nous avons dit, respliquez-vous » sçavoir, que tels miracles des mouchoirs de sainct Paul sont te

» flez par la parolle de Dieu. Ce qu'on ne peut dire du bois de la » croix. » A quoy je dy que la vertu des autres reliques, et que plusieurs choses ne sont testifiées en l'Escriture, qui ne laissent d'estre tres-asseurées, ce que j'ay jusques icy preuvé.

Voyons maintenant quelle couleur d'honnesteté vous baillerez à ces inepties. Vous citez l'Epistre aux Hebrieux, où il est dit que Melchisedech estoit sans pere et sans mere, « Pour ceste seule ray» son ce dites-vous, que l'Escriture ne parle aucunement du pere » et mere d'iceluy, encore qu'il soit tres-certain qu'il a eu pere et » mere, comme les autres hommes. » Ce sont vos propres parolles sur lesquelles j'aurois beaucoup à dire.

1° J'admire ceste temerité, qui voulant rendre doubteuse la vertu de la saincte croix, parce que l'Escriture n'en dit mot, tient neantmoins que Melchisedech eut pere et mere; quoy que l'Escriture non-seulement n'en dit rien, mais dit au contraire qu'il n'avoit ny pere ny mere.

2° Je dy que sainct Paul ne dit pas que Melchisedech n'a jamais eu ny pere ny mere, mais seulement qu'il estoit sans pere et mere, ce qui se peut entendre du tems auquel il fit les choses qui sont touschées en l'Epistre aux Hebrieux, pour lesquelles il representoit Nostre Seigneur.

3° L'Apostre le produit comme la Genese l'a descrit; car c'estoit en ceste sorte qu'il representoit Nostre Seigneur : or la Genese ne descrit point sa genealogie, pour tant mieux l'apparier à Nostre Seigneur; dont l'Apostre, qui veut monstrer que l'ancienne Escriture n'a pas obmis la genealogie de Melchisedech sans mystere, dit qu'il estoit sans pere et mere. Il applique donc le mystere de l'obmission de la genealogie de Melchisedech, sans tenir pourtant les pere et mere de Melchisedech pour nuls; ains seulement pour non escrits, et mysterieusement celez en l'Escriture. Et de fait, il explique ce qu'il veut dire, quand il escrit qu'il estoit sans pere et sans mere lorsqu'il adjouste : *sans genealogie*, comme s'il disoit : Ce que j'ay dit, qu'il estoit sans pere et sans mere, c'est en tant qu'on ne luy a point fait de genealogie, comme remarque tres-bien sainct Athanase sur ce lieu.

4° J'ay pityé de vostre aveuglement, qui voulez que sainct Paul tienne pour nul ce qui n'est pas escrit de Melchisedech, et ne voyez pas que sainct Paul, en ceste Epistre mesme, tient pour tres-importante une doctrine qu'il avoit à dire du sacerdoce selon l'ordre de Melchisedech, laquelle neantmoins vous ne me sçauriez monstrer estre escrite en aucun lieu, sinon dedans le cœur de l'Eglise. Certes, sainct Athanase ne peut entendre comme sainct Paul a peu sçavoir que dedans l'Arche du Testament il y eust la manne et la verge d'Aaron, puisqu'au livre des Roys et au Paralipomenon, il est dit que dans ceste Arche-là il n'y avoit autre chose que les Tables de la loy, sinon disant qu'il l'a apprins de Gamaliel et de la Tradition (Hebr. 9). Si vous en sçavez quelqu'autre chose, produisez-le; autrement confessez que sainct Paul ne tient pas pour nul ce qui n'est pas escrit.

Autant en diray-je de ce que sainct Paul dit : *Que Moyse prenant le sang des veaux et des boucs avec de l'eau, et de la laine pour-*

prée, et de l'hysope, il en arrousa le livre et tout le peuple, le ta bernacle, et tous les vaisseaux du service (Hebr. 9); car la pluspar de ces particularitez ne se treuvent point escrites, non plus que le pere et mere de Melchisedech.

Et quand sainct Paul diroit absolument que Melchisedech n'avoi jamais eu ny pere ny mere, la seule rayson n'en seroit pas, parce que l'Escriture n'en dit mot; car il en pourroit avoir d'autres, comme seroit que ses pere et mere fussent incogneus. *Quia eju generatio subobscurior fuerit*, dit sainct Athanase. Ainsi parlons-nous des enfans treuvez, ou qu'ils fussent payens, et de ceux desquels la memoire perit avec le son, et sont tenus pour nuls, non pour n'estre enroslez en l'Escriture saincte, mais pour ne l'estre pas au livre de vie. Ainsi sainct Irenée, Hippolyte, et plusieurs autres rapportez par sainct Hierosme en l'Epistre *ad Evagrium*, tiennent qu'il estoit de race cananeenne, et partant gentil et payen, quoy que sainct et fidelle de religion, aussy bien que le patriarche Job.

CHAPITRE IV.

Preuve troisiesme. De la vertu et honneur de la Croix, par un passage de l'Escriture, oultre ceux que le traitteur avoit allegues.

Reste maintenant à voir, pour le troisiesme, si ce traitteur a fidellement rapporté tout ce que l'Escriture tousche de la Croix pour pouvoir si resolument dire, comme il fait en sa premiere proposition, qu'oultre cela nous n'en lisons rien. Et pour vray, il e tres-ignorant, ou tres-impudent imposteur; car, oultre infinité de beaux poincts qui sont semez en l'Escriture, touschant la saincte croix de Nostre Seigneur, desquels une partie sera produicte cy apres, selon que nous les rencontrerons sur nostre propos, en voic un si considerable, que mesme tout seul il pourroit suffire pour establir la creance catholique : C'est que la saincte croix est appellée *Croix de Jésus*; car que pouvoit-on dire de plus honnorable de cest croix?

C'est icy où j'appelle le traitteur, pour luy faire voir s'il n'a poin de honte d'avoir si indignement parlé de ceste saincte Croix, lorsqu'il la veut rendre semblable en sainctеté aux cruelles mains des bourreaux qui foüetterent et crucifierent Nostre Seigneur, et à l'infame et deloyable bouche de Judas qui le baysa. Sa rayson est, parce que si la croix a quelque vertu, c'est pour avoir tousché au corps de Nostre Seigneur : or, ces mains et ces levres le touscherent aussi bien que la croix; elles en auront donc receu une vertu esgale! « Ce qu'est » tant absurde, il l'est encore plus de dire que du bois n'ayant vie » par un seul attouschement, ayt esté rendu susceptible de saincteté; car si ceste vertu a esté conferée au bois, parce que Christ » y a souffert, pareille vertu doit avoir esté en ceux par qui il » souffert. »

Voylà son dire : mais je luy oppose que la croix est la croix de Jesus, et que les mains et levres des ennemys de Nostre Seigneur ne sont ny mains ny levres de Jesus; mais de Malchus, de Judas et tels autres garnemens, qui estant impies et meschans, ont rand

articipantes de leurs meschancetez toutes leurs parties : si que la nauvaise ame dont elles estoient animées faysoit resistance aux recieux attouschemens de Nostre Seigneur, par lequel, sans cela, lles pouvoient estre sanctifiées, là où en la croix il n'y a point de ontrarieté à la sanctification. Et le traitteur est digne de compasion, quand il fait force en ce que la croix est inanimée, et les cruifieurs vivans, pour monstrer que la croix est moins susceptible de ainteté que les crucifieurs ; car, puisqu'on traitte icy d'une vertu rnaturelle et gratuite, d'estre vivant n'y fait rien, mais bien souent y nuict, par l'opposition que l'ame fait à la grace. Ainsi ne fut oinct sanctifié le diable, quoyqu'il portast Nostre Seigneur sur le iste du Temple, et le touschast en certaine façon, par l'application le son operation (Matth. 4).

Or certes, tout ce qui a esté particulierement à Dieu, ou à Jesushrist son Fils, a esté doüé d'une speciale sanctification et vertu. 'ous les coffres, tous les edifices, tous les hommes sont à Dieu, ui est le supresme Seigneur : neantmoins ceux qui luy sont speialement desdiez sont coffres de Dieu, maysons de Dieu, hommes e Dieu, tours de Dieu, et sont sanctifiez avec de particuliers priileges, non qu'ils soyent employez à l'usage de Dieu ; car tout cela le luy sert à rien, ouy bien à nous, pour l'honnorer tant mieux : nais les choses lesquelles le Fils de Dieu a employées pour le serice de son humanité, et à faire nostre redemption, ont ce particuer avantage, qu'elles luy ont esté desdiées, non-seulement à son onneur, mais encore pour son usage, selon l'infirmité à laquelle s'estoit reduict, pour nous tirer de la nostre. Et celles-cy, oultre la ainteté, ont eu de tres-grandes vertus et dignitez.

L'exemple de la saincte robbe de Nostre Seigneur fait extresmeient à nostre propos : n'eut-elle pas une grande vertu, puisqu'au uscher du fin bord d'icelle, ceste grande et si incurable maladie es hemorroïdes fut guerie? Aussi avoit-elle les conditions que je isois : elle avoit touschè Nostre Seigneur, sans aucune resistance à grace; et non-seulement l'avoit tousché, mais elle estoit sienne, esdiée à son usage. *Si je tousche le bord de sa robbe*, disoit ceste auvre femme, *je seray guerie* (Luc. 8). Elle ne dit pas le bord de robbe qui le tousche, mais le bord de sa robbe : ainsi dy-je, que croix est sanctifiée, non-seulement par l'attouschement de Nostre eigneur, qui, comme un bausme precieux parfumoit tout ce qui le uschoit, quand il n'y avoit point de resistance au subjet, mais est ncore beaucoup plus sanctifiée, pour avoir esté propre de Nostre eigneur, son instrument pour nostre redemption, et consacrée à on usage, dont elle est dite *Croix de Jesus* (Joan. 19).

Et certes le traitteur voulant rire, est ridicule, quand il veut endre comparable le falot à la croix ; car, s'il n'est tout à fait ecerelé, il doit avoir consideré que le falot n'estoit pas à Nostre Seigneur, ny ne le toucha point : aussi ne le tiendroit-on pas pour reique, non plus que la lanterne, mais seulement pour une marque l'antiquité. Quant à la corde, l'esponge, le foüet, la lance, nos nciens, comme sainct Athanase, les appellent *sainctes* et *sacrées*, et nous les honnorons comme reliques et precieux instrumens de nostre salut, mais non en pareil degré que la croix ; car ces choses

ne furent point renduës propres à Nostre Seigneur, et n'avoient rie
que le simple attouschement d'iceluy, dont l'Escriture ne les appell
pas foüet et esponge de Jesus, comme elle fait la croix.

Cependant, c'est un traict de charlatan d'appeller le foüet, l'es-chelle, la corde, l'esponge, le falot, *saincts* et *sainctes*, san aucun article. « Saincte corde, dit le traitteur, saincte esponge » sainct foüet, sainct falot ; » car nostre langue ne permet pas qu l'on traitte ainsi, sinon les noms propres et particuliers, comm sainct Pierre, Paul, Jean. Mais des noms generaux et communs comme lance, foüet, esponge, on ne s'en sert qu'avec l'article pou les determiner, le sainct foüet, la saincte corde, la saincte lance Or le traitteur fait ce traict, pour faire croire, sans le dire à son simple lecteur desjà embaboüiné, que nous tenons le falot, ou le foüet de la Passion pour sainctes personnes; car ce sont les risée ordinaires des reformateurs, et veut ainsi surprendre l'imaginatio du pauvre peuple. Ou peut-estre il a voulu (si d'adventure il estoi quelque ministre), canonizer lanterne, foüet, eschelle, falot, e comme il dit : « Ceux par lesquels Nostre Seigneur a enduré, » pour rendre sainct et canonizé, *ministre;* car entre les personne racontées par les Evangelistes, qui tourmenterent Nostre Seigneu il y avoit force ministres, c'est-à-dire sergens, sbires, bourreaux tueurs. Voulant donc tirer la saincteté du foüet de la saincteté de l croix, il voudroit encore, par mesme moyen, joindre à la liste d ces saincts *sainct ministre*, qui seroit un sainct bien nouveau incogneu. Mais redisons un mot de ce que nous avons deduict po apparier la croix à la robbe de Nostre Seigneur.

Vous avez dit, traitteur, que ce qui n'est escrit est nul, entre l vrays fidelles. La devote malade n'avoit point leu qu'elle ser guerie à l'attouschement de la robbe de Nostre Seigneur; nean moins elle le croit, et sa foy est appreuvée : elle croit chose n escrite, et ne la tient point pour nulle, aussi la trouve-t-elle vray pourquoy donc reprendrez-vous en moy une pareille creance, s un pareil subjet? Que dites-vous donc? vous ne lisez rien de croix, sinon que Nostre Seigneur l'a portée, y a rendu l'espri Qu'est-ce que ceste pauvre avoit veu de la robbe, sinon que Nost Seigneur la portoit? Elle n'y vid point le sang du Sauveur respand comme on l'a veu en la croix, et la consequence qu'elle en fit d'e pouvoir guerir fut si bonne, qu'elle luy donna la santé. Pourqu me garderez-vous de faire, dire, et croire la mesme consequenc de la tres-saincte croix?

Le traitteur pense bien nous arrester en ce discours, quand dit : « Que c'est une erreur tres-pernicieuse d'attribuer au bois d » la croix ce qui est propre au seul Crucifié; et qu'és choses surna » turelles, Dieu y opere par une vertu miraculeuse, non attaché » à signe, ny à figure, » et semblables autres parolles respandue en tout son traitté. Par où il veut faussement persuader que nou attribuons à la croix une vertu en elle-mesme independante e inherente; mais jamais catholique ne dit cela. Nous disons seule ment que la croix, comme plusieurs autres choses, a une vert assistante, qui n'est autre que Dieu mesme, qui, par la croix, fa les miracles, quand bon luy semble, et en tems et lieu, ainsi qu'

le desclara luy-mesme de sa robbe, quand il guerit ceste pauvre femme; car il ne dit pas : *J'ay senty une vertu sortie de ma robbe;* mais : *J'ay apperceu une vertu sortir de moy* (Luc. 8), et tout de mesme n'auroit-il pas dit : *Qui est-ce qui a tousché ma robbe?* mais plutost : *Qui est-ce qui m'a tousché?*

Comme donc il advoüa que touscher sa robbe par devotion, c'est le toucher luy-mesme; aussi fait-il sortir de luy la vertu necessaire à ceux qui touschent sa robbe. Pourquoy ne diray-je de mesme que c'est Nostre Seigneur qui est la vertu, non inherente à la croix, mais bien assistante? laquelle est plus grande ou moindre, non pas selon elle-mesme, car estant vertu de Dieu et Dieu mesme, elle est invariable, tousjours une, et esgale; mais elle n'est pas tousjours esgale en l'exercice, et selon les effects, car en quelques endroicts, en certains lieux et occasions, il fait des merveilles, et plus grandes et plus frequentes, que non pas aux autres. Que ce traitteur donc cesse de dire que nous attribuons à la croix la vertu qui est propre à Dieu; car la vertu propre à Dieu luy est essentielle, la vertu de la croix luy est assistante. Dieu est agissant en sa vertu propre, la croix n'opere qu'en la vertu de Dieu; Dieu est le premier autheur, et mouvant, la croix n'est que son instrument et outil. Et tout ce qui se dit de la croix de Nostre Seigneur se lit de sa robbe avec une esgale asseurance, puisque la mesme Eglise qui nous enseigne ce qui se lit de sa robbe nous presche ce qui se dit de la croix.

CHAPITRE V.

Preuve quatriesme, par autres passages de l'Escriture.

Ce que j'ay deduict jusques icy monstre assez combien est honnorable le bois que Nostre Seigneur porta, comme un autre Isaac, sur le mont destiné pour estre immolé sur iceluy en divin Agneau qui lave les pechez du monde : mais voicy des raysons particulieres inevitables.

Le sepulchre du Sauveur n'a rien eu plus que la croix : il receut le corps mort, que la croix porta vivant et mourant; mais il ne fut point l'exaltation de Nostre Seigneur, ny instrument de nostre redemption; et neantmoins voylà le prophete Isaye qui proteste que ce sepulchre sera glorieux : *Et erit sepulchrum ejus gloriosum* (Is. 11). C'est un texte tres-expres, et sainct Hierosme, en l'Epistre à Marcelle, rapporte ce traict d'Isaye à l'honneur que les chrestiens rendent à ce sepulchre, y accourant de toutes parts en pelerinage.

Davantage, Dieu est par tout, mais là où il comparoist avec quelque particulier effect, il laisse tousjours quelque saincteté, veneration, et dignité. Voyez-vous pas comme il rendit venerable le mont sur lequel il apparut à Moyse, en un buisson ardent? *Oste tes souliers*, dit-il; *car la terre où tu es est saincte* (Exod. 3). Jacob ayant veu Dieu et les anges en Bethel, combien tient-il ce lieu pour honnorable (Gen. 28)? L'ange qui apparut à Josué, és campaignes de Jericho, luy commanda de tenir ce lieu-là pour sainct et d'y marcher pieds nuds, par reverence (Jos. 5). Le mont de Sinaï, le Temple de Salomon, l'Arche de l'allyance et cent autres lieux,

esquels la majesté de Dieu s'est monstrée, sont tousjours deme
venerables en l'ancienne loy. Comme devons-nous donc philoso
du sainct bois, sur lequel Dieu a comparu tout embrasé de ch
en holocauste, pour nostre nature humaine? La presence d'un
ange sanctifie une campagne; et pourquoy la presence de Je
Christ, seul Ange du grand conseil, n'aura-t-elle sanctifié le sa
bois de la croix? Mais l'Arche de l'allyance sert d'un tres-ma
fique tesmoignage à la croix; car si l'un des bois, pour estre l'e
beau ou marche-pied de Dieu, a esté adorable, que doit e
celuy qui a esté le lict, le siege, et le throsne de ce mesme D
Or, que l'Arche de l'allyance fust adorable, l'Escriture le mons
Adorez, dit le Psalmiste, *l'escabeau des pieds d'iceluy; car il
sainct* (Psal. 98). On ne peut gauchir à ce coup, il porte droict
l'œil du traitteur, pour le luy crever, s'il ne void que si cest an
bois, seulement enduict d'or, seulement marche-pied, seulen
assisté de Dieu, est adorable; le precieux bois de la croix, teinc
sang du mesme Dieu, son throsne, et pour un tems cloüé
iceluy, doit estre beaucoup plus venerable.

Or, que l'escabeau des pieds de Dieu ne soit autre que l'Ar
l'Escriture le tesmoigne ouvertement (I. Paral. 28); et qu'il le f
adorer, c'est-à-dire venerer, il s'ensuit expressement du dir
David, où le vray mot d'*adoration* est expressement rappor
l'escabeau des pieds de Dieu, comme sçavent ceux qui ont cogn
sance de la langue hebraïque. Et de fait, Dieu avoit rendu si ho
rable ceste saincte Arche, qu'il n'en falloit approcher que de l
loing; et Oza, la touschant indignement, en est incontinent ch
à mort (II. Reg. 6). Bref; il n'estoit permis qu'aux prestres e
vites de toucher et manyer ce bois, tant on le tenoit en respec

Helysée garda soigneusement le manteau d'Hely, et le tint
honnorable instrument de miracle (IV. Reg. 2). Pourquoy n'honn
rons-nous le bois, duquel Nostre Seigneur s'affeubla au jour de
exaltation, et de la nostre? Que direz-vous de Jacob qui ador
bout de la verge de Joseph (Hebr. 11)? n'eust-il pas honnor
verge et sceptre du vray Jesus? Esther baysa le bout de la bagu
d'or de son espoux (Esth. 5); et qui empeschera l'ame devot
bayser par honneur la baguette du sien?

Je sçay la diversité des leçons que l'on fait sur le passag
sainct Paul; mais aussi sçay-je que celle-là de la Vulgate es
plus asseurée et naïfve, mesme estant rapportée et confrontée
ce qui est dit d'Esther : aussi est-elle suivie par saint Chry
tome.

Qui ne sçayt que la croix a esté le sceptre de Jesus-Christ?
il est escrit en Isaye : *Duquel la principauté est sur son esp*
(Is. 9); car tout ainsi que la clef de David fut mise sur l'esp
d'Eliakim, fils d'Elcias, pour le mettre en possession de son po
ficat (Is. 22), Nostre Seigneur aussi print sa croix sur son espa
lorsque chassant le prince du monde, prenant possession de
pontificat et de sa royauté, il attira toutes choses à soy, com
interprete sainct Cyprien au livre second contre les Juifs, et sa
Hierosme au Commentaire, et Julius Firmicus Maternus, qui vi
environ le tems de Constantin le Grand, au livre *de Mysteriis*

fanarum religionum, cap. 22; et plusieurs autres des anciens, quoyque Calvin, sur ce passage, sans authorité ny rayson, se mocque de ceste interpretation, l'appellant *frivole*. Et voylà un lieu en l'Escriture touschant la croix, oultre ceux que le traitteur a alleguez, quand il a bien osé dire qu'oultre cela il n'en lisoit rien.

Le bois de la croix a eu des qualitez qui le rendent bien venerable : c'est qu'il a esté le siege de la royauté de Nostre Seigneur, comme dit le Psalmiste : *Dites és nations que le Seigneur a regné par le bois* (Psal. 95). Ainsi que lisent les Septante, sainct Augustin et sainct Justin le martyr, et sainct Cyprien, qui remarque l'escriteau qui fut mis sur le bout de la croix, en hebrieu, grec et latin, desclara qu'alors se verifioit le mystere predict par David. Dont les Juifs, en hayne des chrestiens, avoient raclé le mot *à ligno*, comme dit Justin.

La croix a esté l'autel du sacrifice de nostre Redempteur, comme va descrivant sainct Paul en l'Epistre aux Hebrieux (Hebr. 9), dont il dit aux Colossiens : *Que Nostre Seigneur a tout pacifié par le sang de sa croix* (Coloss. 1). C'est son exaltation; c'est le temple de ses trophées, *auquel il affigea*, comme une riche despoüille, *la cedule du decret qui nous estoit contraire*.

Mais quand il n'y auroit autre chose que ce qu'elle est la vraye enseigne, le vray ordre, et vrayes armoiries de nostre Roy, seroit-ce pas assez pour la rendre venerable? Les coquilles, toisons et jarretiers sont en honneur, quand il playst aux princes de les prendre pour enseigne de leur Ordre : combien sera plus digne de respect la croix du Roy des roys qu'il a prinse pour son Enseigne? Dequoy voicy la preuve tirée de l'Escriture, que le traitteur a laissée par ignorance. N'est-ce pas chose bien remarquable que Nostre Seigneur a voulu prendre un de ses noms de la croix, voulant qu'il luy demeurast perpetuel, voir apres sa resurrection? et comme la croix est appellée *Croix de Jesus*, qu'aussi Jesus fut nommé *Jesus crucifié*? Et : *Cherchez-vous Jesus de Nazareth crucifié* (Marc. 16)? *Nous preschons Jesus crucifié* (I. Cor. 1). *J'ay estimé ne rien sçavoir, sinon le seul Jesus, et iceluy crucifié* (I. Cor. 2). Sainct Cyrille Hierosolimitain a remarqué tres-expressement ce discours sur le milieu de sa Catechese 13.

Vous ne disiez mot de cecy, petit traitteur! estes-vous aveugle, ou si vous faites le fin? Il y a bien à dire entre tesmoigner que Jesus-Christ a esté crucifié, et dire qu'il s'appelle *Crucifié*. Où treuverez-vous qu'autre que ce Seigneur ayt prins ce nom? comme il est appellé *Galileen* de son pays, *Nazareen* de sa ville, il est appellé *Crucifié* de sa croix. Quelle ineptie d'apparier les autres instrumens de sa passion à celuy-cy; car où treuvera-t-on que le Sauveur soit appellé *foüetté*, *lyé* et *garrotté*? et vous voyez qu'il prend à nom *Crucifié*, ou *Crucifix*. Là où la distinction, si mal par vous menagée, de la croix supplice, et de la croix instrument de supplice, ne vous sçauroit sauver; car la crucifixion ne se fait pas par l'affixion au supplice, mais à la croix, au gibet. Si donc Nostre Seigneur a tant honnoré la croix qu'il a voulu prendre un surnom d'icelle, qui est-ce qui la mesprisera?

Pour vray, le traitteur seroit bien desesperé s'il vouloit meshuy

se servir de cest argument, tant chanté parmy les reformateurs qu'il faut rejetter la croix comme gibet de nostre bon Pere, et qu le fils doit avoir en horreur l'instrument de la mort de son pere S'il alleguoit jamais ceste ineptie :

1° On l'enferroit par son dire propre, quand il loüe infiniment l mort, la passion et les souffrances de Nostre Seigneur, et à rayson mais si les propres douleurs et afflictions sont aymables et loüables pourquoy rejettera-t-on les instrumens d'icelles, s'il n'y a autr mal en eux que d'avoir esté instrumens.

Le Fils ne peut avoir en horreur le gibet de son Pere, s'il a e honneur la mort et souffrance d'iceluy; pourquoi rejetteroit-il le outils de ce qu'il honnore?

2° On luy diroit que la croix n'a pas esté seulement l'instrumen des bourreaux pour crucifier Nostre Seigneur; mais aussi a est celuy de Nostre Seigneur, pour faire son grand sacrifice : ç'a est son sceptre, son throsne et son espée.

On luy opposeroit que la croix peut estre considerée, ou comm moyen de l'action des crucifieurs, ou comme moyen de la passio du Crucifix : comme instrument de l'action, elle n'est du tou point venerable, car ceste action estoit un tres-grand peché comme instrument de la passion, elle est extresmement honno rable, car ceste passion a esté une tres-admirable et parfaic vertu. Or, Nostre Seigneur prenant à soy cest instrument, et estant le dernier possesseur, il luy a levé toute l'ignominie, lavant en son propre sang : dont il l'appelle sa *Croix*, et se su nomme *Crucifix*. Ainsi l'espée de Goliath estoit horrible aux Isra lites, pendant qu'elle estoit au flanc de ce geant (I. Reg. 17 laquelle par apres fut amie et prisable és mains du roy Dav Ainsi la verge d'Aaron ne fleurit point avant qu'estre destinée à tribu de Levy, et que le nom sacerdotal d'Aaron y fust insc (Num. 17); et la croix, qui auparavant estoit une verge seiche infructueuse, soudain qu'elle fut dediée au Fils de Dieu, et q son nom y fut attaché, elle fleurit et fleurira à jamais, à la veüe d tous les rebelles. Ce palais est honnorable, puisque le roy y a loge et l'a retenu par l'escriteau de son sainct et venerable nom. Je vou prie enfin de vous ressouvenir de l'honneur que sainct Jean portoi aux souliers mesmes de Nostre Seigneur (Luc. 3) : il les prisoit tant qu'il s'estimoit indigne de les touscher; qu'eust-il fait s'il eust ren contré la croix? Le parfaict honneur s'estend jusques aux moindre appartenances de celuy que l'on ayme.

CHAPITRE VI.

Preuve cinquiesme : Par le sous-terrement et conservation de la Croix.

J'AY monstré cy-devant combien la croix a de vertu, et combie nous avons de devoir de l'honnorer, par les consequences tirée à droict fil des sainctes Escritures, où, comme vous avez veu, j n'ay pas eu beaucoup de peyne à respondre aux argumens de m partie; puisqu'ayant fait toutes ses propositions negatives, protes

tant de ne vouloir rien croire que ce qui est escrit, il n'a toutesfois produict qu'un passage de l'Escriture, employé en un sens tres-impertinent. Maintenant donc nous entrons en une seconde maniere de preuver la vertu et l'honneur de la croix, c'est à savoir, par le tesmoignage de ceux par l'entremise desquels, et l'Escriture, et tout le Christianisme est venu jusques à nous, c'est-à-dire, des anciens Peres et premiers chrestiens, avec lesquels le traitteur fait semblant d'avoir eu grand commerce, tant il discourt à playsir de ce qu'ils ont dit. C'est donc icy une preuve tirée du fait de nos devanciers, laquelle nous presuppose que la vraye croix de Nostre Seigneur (car c'est celle-là de laquelle nous parlons) leur soit venuë à cognoissance. Ce qu'aussi le traitteur tasche de nyer le plus pertinemment qu'il luy est possible.

« Il semble, dit-il, que Dieu a voulu prevenir l'idolastrie, laquelle » neantmoins Satan a introduicte au monde ; car comme il n'a point » voulu que le sepulchre de Moyse ayt esté cogneu, aussi n'y a-t-il » point de tesmoignage que Dieu ayt voulu que la croix de son Fils » soit venuë à cognoissance entre les hommes. » Voylà ses propres parolles. Un menteur, s'il ne veut estre du tout sot, doit avoir la memoire bonne. Ce traitteur, oublyant ce qu'il a dit icy, parle ailleurs en ceste sorte : « Nous ne nyons pas que pour autoriser la » predication de l'Evangile, rejettée alors par les payens, ayant la » vogue presque par tout le monde, Dieu n'ayt fait des miracles au » nom de Jesus crucifié. Et c'est ce qu'Athanase desclare au com» mencement de son livre contre les idoles, qu'apres la venuë de » la croix, toute l'adoration des imaiges a esté ostée, et que par » ceste marque toutes deceptions des diables sont chassées. »

Accordez, je vous prie, cest homme avec soy-mesme. Pour prevenir, dit-il, l'idolastrie, Dieu veut que la croix de son Fils soit cachée. Par la marque de la croix, toutes deceptions des diables sont chassées. La croix abolit l'idolastrie. La croix est cause de l'idolastrie. Qui ne void la contrarieté de ces parolles ? L'une ne peut estre vraye que l'autre ne soit fausse. Mais laquelle sera vraye, sinon celle que non-seulement sainct Athanase a proferée, ains est enseignée par Jesus-Christ et les prophetes, et creuë par toute l'antiquité ?

Pour vray, tous les prophetes ont predict qu'à la venuë de Nostre Seigneur, par sa croix et passion, les idoles seroient abolies : *Et non memorabuntur ultra;* Il n'en sera plus memoire, dit Zacharie (Zach. 13). Et vous, traitteur, voulez au contraire que la croix soit une idole, et que l'idolastrie ayt esté catholique, c'est-à-dire, universelle en l'Eglise de Jesus-Christ l'espace de mille ans, et que la vraye religion ayt esté cachée en une petite poignée de personnes invisibles et incogneuës. Jesus-Christ proteste (Joan. 12), *Que si un jour il est eslevé en haut, il tirera toutes choses à soy, et le prince du monde sera chassé ;* et vous voulez que l'eschelle de son exaltation ayt desprimé et abattu son honneur et service. Toute l'antiquité s'est servie de la croix contre le diable, et vous dites que ceste croix est le throsne de son idolastrie ?

Et quant à l'exemple que vous apportez du sepulchre de Moyse, je ne sçay comme il ne vous a ouvert les yeux ; car laissant à part

l'infasme comparayson que vous faites entre les Juifs et les chrestiens, quant au danger de tomber en idolastrie, ne deviez-vous pas raysonner en ceste sorte? Dieu qui n'a pas voulu que le sepulchre de Moyse ayt esté cogneu, pour prevenir l'idolastrie, toutesfois il a voulu que le sepulchre de Nostre Seigneur ayt esté cogneu et recogneu en l'Eglise chrestienne, comme tout le monde sçayt, et personne ne le nye : c'est donc signe que le danger de l'idolastrie n'est pas esgal en l'un des sepulchres et en l'autre; et s'il n'y a pas tant lieu de danger d'idolastrie en la manifestation du sepulchre de Nostre Seigneur, que pour l'esviter il l'ayt fallu tenir caché, pourquoy y en auroit-il davantage en la croix?

« Mais, se dit le traitteur, il n'y a point de tesmoignage que » Dieu ayt voulu que la croix de son Fils vinst à cognoissance. » Certes, voicy une trop grande negative. Sainct Ambroise, sainct Chrysostome, sainct Cyrille, sainct Hierosme, sainct Paulin, sainct Sulpice, Eusebe, Theodoret, Sozomene, Socrate, Nicephore, Ruffin, Justin, et plusieurs autres tres-anciens autheurs, sont des tesmoins irreprochables que Dieu a voulu que la croix de son Fils vinst à cognoissance et fust treuvée.

Or voyons maintenant comme nostre traitteur enfile les raysons qu'il a pour sa negative. « Car de dire (ce sont ses parolles) que la » croix a esté conservée et enterrée au lieu où elle avoit esté érigée, » qui estoit, comme on le devine, le lieu où estoit enterré Adam, » cela n'a vraysemblance aucune; car si on croit les anciens, Adam » a esté enterré en Hebron, et non pres de Hierusalem. »

Voyez-vous comme il extravague? Son intention estoit de preuver que la croix n'estoit venuë à cognoissance, il le preuve, parce qu'il n'est pas vraysemblable qu'elle ayt esté enterrée là où elle est erigée. Ce qu'il adjouste du lieu où est enterré Adam n'est qu'un incident, et le voylà qui se ruë à le rejetter, comme si c'estoit son principal; sautant ainsi de matiere en matiere, comme vraye sauterelle de ce grand puits de l'Apocalypse. Et n'est-ce pas une belle consequence? la croix n'est pas enterrée là où elle fut erigée donc elle n'est pas venuë à cognoissance! comme si elle n'eust peu venir à cognoissance, sans estre enterrée au lieu où elle fut dressée.

Mais quant à ce qu'il adjouste de la sepulture d'Adam, il monstre combien il a peu de cognoissance des anciens : car la plus grande troupe d'iceux a soustenu que la croix fut plantée sur la sepulture d'Adam. Voicy comme S. Augustin en parle : « Hierosme prestre » a escrit qu'il a apprins asseurement des anciens et plus vieux » Juifs, qu'Isaac de volonté a esté immolé là où depuis Jesus-Christ » a esté crucifié, et mesme, par le rapport des anciens, l'on dit » qu'Adam le premier homme fut jadis ensevely au lieu où la croix » est fischée, et que partant on l'appelle le lieu de Calvaire, ou du » Test, parce que le chef du genre humain fut ensevely en ce lieu- » là : et pour vray, mes freres, on ne croit pas sans rayson que là » ayt esté eslevé le medecin où le malade gisoit, et estoit bien » convenable que là où estoit tombé l'orgueil humain, là s'inclinast aussi la divine Misericorde. Si que comme ce sang precieux » daigne touscher, en distillant, la poudre de l'ancien pecheur, l'on

» croie qu'il l'ayt aussi rachepté. » Si donc on croit les anciens, » Adam aura esté enterré au Mont Calvaire. Mais cela n'est gueres » à nostre propos, et n'importe pas beaucoup.

Le traitteur donc vient à sa seconde rayson, et nous recharge bien vivement à son advis. « *Item* (dit-il), veu que les disciples et » apostres de Jesus-Christ ont esté espars durant la mort d'iceluy, » et qu'apres son ascension ils ont esté prohibez de parler au nom » de Jesus-Christ, que Hierusalem peu apres a esté reproduicte à » une totale extresmité et ruyne : quelle apparence y a-t-il qu'elle » ayt esté lors serrée et honnorée par ceux qui ont adhéré à Jesus-» Christ? » Un enfant verroit ceste ineptie : l'Eglise a esté persecutée, donc elle n'a pas serré la croix? Au contraire, la persecution l'a fait cacher; incontinent que la persecution a cessé, on l'a retreuvée. *Item*, l'Eglise estoit persecutée, donc elle n'honnoroit pas la croix? Au contraire, la persecution l'enflammoit davantage à son devoir, mais en secret, de peur d'exposer ce mémorial de la persecution de Nostre Seigneur à l'opprobre des ennemys de la croix.

Mais ce n'est que pour embroüiller que ce traitteur dit cecy, car nous ne disons pas que ce soyent les amys de la croix qui l'ont ainsi enterrée; ains plutost les ennemys d'icelle, afin d'en abolir la memoire, l'ont ainsi cachée. Ny ne disons pas que ces mesmes ennemys ne l'ayent peu jetter en mer : au contraire, nous disons qu'ils l'ont peu jetter dans la mer, nonobstant la distance qui est entre le port de Japhet et la ville de Hierusalem, ou avec peyne, ou sans peyne, par le moyen des rivieres qui l'eussent regorgée dans la mer. Et disons encore qu'ils la pouvoient brusler; mais nous admirons d'autant plus la Providence supresme, qui n'a pas permis la perte de ce sien estendart.

Or sur tout le traitteur se fasche de ce qu'on dit que sur le mont de la Croix on adjusta les idoles de Venus et d'Adonis : « Qui est-» ce, dit-il, qui ne rejettera ceste fable, s'il considere la hayne que » portoient les Juifs à toutes sortes d'imaiges? » Mais je diray : Qui est-ce qui ne rejettera l'ineptie de ce petit traitteur, s'il considere qu'on ne dit pas que ce soyent les Juifs, mais les Gentils qui ayent fait cela; et que ce n'est pas Esope qui raconte ce fait, mais une infinité de tres-graves et anciens autheurs, comme Eusebe, Ruffin, Paulin, Sulpice, Theodoret, Sozomene, Socrate?

Le seul sainct Hierosme devroit suffire pour rendre mieux apprins ce traitteur; voicy ses parolles en l'Epistre à Paulinus : « Des » le tems d'Adrian jusques au regne de Constantin, l'idole de Jupi-» ter a esté reverée par l'espace de presque cent quatre-vingts ans, » sur le lieu de la Resurrection de nostre Sauveur, par les Gentils. » Et de mesme en ont-ils fait à celle de Venus, qui estoit eslevée » en marbre sur la montaigne de la Croix : les autheurs de la per-» secution se persuadant que par ce moyen ils enleveroient de » nostre estomach la foy de la Resurrection et de la Croix, s'ils » venoient à polluer [1] les lieux saincts par leurs idoles. Nostre » Bethleem (un petit coing du monde, duquel le Psalmiste chante

[1] Profaner.

» (Psal. 84) : La verité est nay de la terre), est maintenant ombragée » és bocages d'Adonis; et en la caverne en laquelle jadis Jesus-» Christ petit a jetté ses cris enfantins, estoit regretté et pleuré l'a-» moureux de Venus. » Voyez-vous à quel propos ce traitteur allegue la jalousie des Juifs, puisqu'on ne dit pas que ce fussent les Juifs, mais les Gentils; à quel propos il allegue le tems de la ville de Hierusalem, puisque ce fut apres son extermination?

Qui sera donc si desesperé que de mettre en doubte ceste histoire, tesmoignée par tant de graves autheurs, et tous voisins des tems dont ils ont parlé, pour bailler credit à ce contrediseur, qui, sans rayson, apres douze cens ans, les vient impudemment dementir?

« Mais, se dit le traitteur, tels contes ne servent sinon à aneantir la croix du Christ. » Mais quelle insolence est celle-cy, d'injurier tant de saincts Peres, desquels la suffisance est incomparable, au prix de celle de tous ces novateurs?

« La saincte histoire (resplique le traitteur) nous enseigne bien » une autre façon qu'ont tenuë les ennemys de la Croix, en ce qu'ils » ont rejetté la predication de l'Evangile. » Voylà pas une belle rayson? Je confesse que celle-là est une autre façon qu'ont tenuë les ennemys de la Croix; mais il ne s'ensuit pas qu'ils n'ayent tenu encore celle qui est recitée par ces anciens Peres : car l'une n'est pas contraire à l'autre, mais s'entre-suivent.

Au reste, avant que de finir ce propos, je veux descouvrir un trait de ce traitteur, qui monstre combien il est passionné et d mauvaise foy. Il fait dire à sainct Athanase, au commencement d livre contre les idoles, qu'apres la venuë de la Croix, toute l'ado ration des imaiges a esté ostée. Voylà une fausseté bien expresse car sainct Athanase ne parle point là des imaiges, mais des idoles Et de fait, comme auroit-il dit que par la Croix toute l'adoratio des imaiges a esté ostée, luy qui, és questions qu'il a escrites Antiochus, dit exprez ces parolles : *Certes, nous adorons la figu de la Croix, composée de deux bois.*

Je sçay bien que le traitteur se voudra couvrir de la commun opiniastreté avec laquelle les reformateurs veulent maintenir qu'i dole et imaige n'est qu'une mesme chose. Mais certes, c'est un trop grande ineptie; car par là on pourroit dire que Jesus-Chris est une idole, puisqu'il est appellé disertement *imaige de Dieu* e l'Escriture. Si donc imaige et idole n'est qu'une mesme chose, Je sus-Christ, qui est une imaige de Dieu, sera idole de Dieu, e ceux qui l'adorent seront idolastres. Tout cela n'est que blaspheme.

L'absurdité est toute pareille, quand il dit : « Que les noms de » idoles ont esté changez, mais que les choses sont demeurées au » Christianisme; » car à ce compte-là, ce que nous appellons Jesus Christ ne sera que le Jupiter des payens, et le baptesme de Calvin Beze, et tels autres, qui furent baptizez parmy les catholiques sous le nom de la Saincte-Trinité, ne sera fait en realité qu'au nom et en la vertu de quelques idoles.

Il a bien aussi bonne grace quand il met difference entre l'ido lastrie payenne et l'idolastrie chrestienne (car il semble que ce

parolles se rapportent à ceste intention); c'est comme qui diroit une chaleur froide, ou une lumiere tenebreuse. Mais tout revient à ce poinct de faire les chrestiens idolastres, et Jesus-Christ idole. La vehemence du mal-talent que ces reformateurs ont contre l'Eglise catholique les offusque tellement que, pour nous courir sus, ils vont fondre dans ces precipices. Mais cecy soit dit en passant, pour decharger la croyance que l'antiquité nous a faite du sous-enterrement et conservation du bois de la croix, des calomnies et reproches que luy fait ce traitteur.

Et cependant ce n'est pas un petit argument pour la vertu et honneur de la saincte Croix, que Dieu l'ayt ainsi conservée pres de trois cens et trente ans sous terre, sans que pourtant elle soit aucunement pourrie, et que, les ennemys du Christianisme ayant fait tout leur possible pour en abolir la memoire, elle leur ayt esté cachée, pour estre relevée en un tems auquel elle fut sainctement reverée. Et pour rendre le miracle de l'Invention et conservation de ceste saincte Croix d'autant plus illustre, avoir conservé deux autres croix, qui donnassent occasion à la preuve miraculeuse que l'on eut de la vertu de la troisiesme. Ce sont les parolles de sainct Paulin : « Donc, dit-il, la croix du Seigneur si longtems couverte, » cachée aux Juifs, au tems de la passion, et qui ne fut point des» couverte aux Gentils, qui, sans doubte, creuserent et tirerent » beaucoup de terre pour l'edification du temple qu'ils avoient » dressé sur le mont de Calvaire, n'a-t-elle pas esté cachée par la » main de Dieu, à ce que maintenant elle fust treuvée quand elle » a esté religieusement cherchée? »

Le grand Constantin recognoist en ce fait l'admirable providence de Dieu : en l'epistre qu'il escrit à Macaire, selon le recit d'Eusebe (*De Constant. Vita*, l. 3, c. 29) et de Theodoret (l. 1, *cap*, 27) là où parlant de la conservation du sepulchre et autres saincts lieux du Calvaire, il dit ainsi : « Car que la remembrance de la tres-saincte » Passion ayt esté si longuement accablée de terre, ainsi, par l'es» pace de tant d'années, incogneuë jusques à ce que, le commun » ennemy de tous ayant esté exterminé, elle apparut à ses servi» teurs; pour vray, cela surpasse toutes sortes d'admirations. *Et » plus bas :* La croyance de ce miracle surpasse toute nature capable » de rayson humaine. »

Mais à qui revient l'honneur de ceste conservation si miraculeuse de la Croix, sinon à Jesus-Christ crucifié? Elle a prins et beu ceste vertu incorruptible du sang de la chair, laquelle, ayant souffert la mort, n'a point veu la corruption : *Istam incorruptibilem virtutem, de illius profecto carnis sanguine bibit, quæ passa mortem, non vidit corruptionem.* Ce sont les parolles de sainct Paulin, *ad Sever.*

CHAPITRE VII.

De l'Invention de la Croix. Preuve sixiesme.

Apres que ce traitteur a discouru à playsir sur le sous-terrement et lieu de la croix, il veut en un autre endroict combattre l'Invention d'icelle, et veut persuader que ceste Invention est inventée.

« Il n'est besoin, dit-il, d'entrer sur la recherche, si ça esté une » invention contreuvée, ou vraye : combien que Volaterran, et » frere Onuphrius Panuinus, de l'Ordre des Augustins, en ses notes » sur Platine, en la vie d'Eusebe, pape trente-deuxiesme, donne » assez à entendre que c'est chose incertaine, veu la diversité qui » se treuve és autheurs, touschant le tems de ceste Invention; et si » l'on croit quelques historiens, Helene estoit encore infidelle alors, » et Constantin mesme n'estoit pas ferme chrestien, et n'avoit rien » en Syrie encore : et quelques-uns disent qu'elle ne fut treuvée » du tems du grand Constantin, mais de Constantin son fils : joinct » qu'Eusebe, qui a escrit la vie de Constantin, et qui parle de ce » qu'Helene fit en Hierusalem, ne dit un seul mot de ceste inven- » tion de croix. Aussi ne s'accorde sainct Ambroise avec les autres » historiens; car il dit que ceste croix fut cogneuë au tiltre d'icelle, » et les autres disent que ce fut par la guerison miraculeuse d'une » femme. » Voylà ce que dit le traitteur quant à ce poinct.

Or, qui vid jamais une rayson si deraysonnable, que pour l'incertitude du tems on tire en consequence l'incertitude de la chose mesme?

Combien de tems y a-t-il que le monde fut creé? Il n'y a chronologien qui n'en ayt son opinion à part : faut-il dire pourtant que le monde n'a pas esté creé? En quel aage mourut Nostre Seigneur? Qui dit à trente-un, qui dit à trente-deux, qui dit à trente-quatre ans, et ce grand Irenée passe jusques à cinquante : faudroit-il donc dire, pour ceste diversité d'opinions de l'aage auquel Nostre Seigneur souffrit, que sa mort fut incertaine? Autant en diray-je du baptesme d'iceluy, et des autres choses tesmoignées en l'Escriture, lesquelles, estant tres-certaines, ont la circonstance du tems tres-incertaine. Chacun sçayt que sainct Clement fut pape, mais on ne sçayt si ce fut devant, ou apres Linus et Cletus. Combien de gens y a-t-il au monde qui ne sçavent ny le jour, ny l'an de leur naissance?

Volaterran donc et le docte Onuphrius ne monstrent point que l'histoire de l'Invention de la Croix soit incertaine, quoy qu'ils produisent l'incertitude du tems auquel elle a esté faite. Il n'importe de sçavoir le jour, l'an, l'heure; il suffit que la chose soit advenuë. Et quant à Panuinus, voyant Platine dire que ceste Invention fut faite sous Eusebe, il se resout, et dignement, à l'opinion contraire, ne laissant pas la chose indecise, comme presuppose le traitteur, qui s'enferre luy-mesme, quand laissant les autheurs d'accord, en l'Invention de la Croix, il allegue seulement leur discorde en l'aage et tems d'icelle; car c'est purement confesser ce qu'il avoit premierement nyé, à sçavoir, qu'il y a bon tesmoignage que Dieu a voulu que la croix de son Fils vinst à cognoissance.

Rien de bon, rien de sainct ne se fait que Dieu n'en soit autheur. Or, l'Invention de la Croix est celebrée par tant de graves et saincts Peres comme une œuvre pieuse et saincte, comme donc n'y a-t-il point de tesmoignage que Dieu l'ayt vouluë? Tesmoigner qu'une œuvre est saincte, c'est tesmoigner que Dieu la veut.

Mais il y a plus; car tous les plus graves autheurs qui ont escrit de l'Invention de la saincte Croix, comme sainct Ambroise, sainct

Paulin; Eusebe, Ruffin, Sozomene, asseurent qu'Helene fut inspirée d'aller à la recherche de ce bois sacré. Eusebe dit : Advertie par de divines visions. *Divino inspirata concilio*, dit Paulinus. Inspirée par le conseil divin. *Infuso sibi Sancto Spiritu*, dit sainct Ambroise, le Sainct-Esprit luy estant infus. En Socrate : *Admonestée divinement en sommeil.* Voylà donc plusieurs tesmoignages que Dieu a voulu la croix de son Fils estre retreuvée.

Mais le traitteur oppose qu'Eusebe, parlant en la vie de Constantin de ce qu'Helene fit en Hierusalem, ne fait aucune mention de l'Invention de la Croix. Je dy qu'il laissa d'en parler tout exprez en la vie de Constantin, pour estre chose toute cogneuë de ce tems-là : et neantmoins il tousche ceste histoire en passant, és lettres qu'il recite de Constantin à Macaire, evesque de Hierusalem. Mais en sa Chronique traduicte par sainct Hierosme, il tesmoigne si ouvertement ceste Invention que rien plus : « Helene, dit-il, mere de » Constantin, advertie par de divines visions, treuva pres de Hie- » rusalem le tres-heureux bois de la croix, auquel le salut du monde » fut pendu. »

Et sainct Ambroise ne se treuvera point contraire en cest endroict aux autres; car ce qu'il dit, les autres le disent, quoyqu'il ne die pas tout ce que les autres disent. Il est vray, comme dit sainct Ambroise, que la croix de Nostre Seigneur fut cogneuë par le tiltre; mais parce que le tiltre estoit separé de la croix, comme dit Sozomene, elle n'estoit pas encore du tout assez evidemment recogneuë, dit Ruffin. On commença donc à la recognoistre par le lieu de l'affixion du tiltre : c'est ce que rapporte sainct Ambroise; puis on la recogneut encore mieux et plus parfaictement, par le miracle que Dieu fit à l'attouschement de ce sainct bois : car Helene ayant treuvé trois croix aupres du sepulchre, et ne pouvant recognoistre, à pleyn, laquelle estoit la saincte et sacrée, Macaire, evesque de Hierusalem, fit une belle priere à Dieu, recitée par Ruffin, pour obtenir un signe par lequel on peust discerner la croix de Jesus-Christ. Or il y avoit là pres une dame presque morte d'une maladie longue et incurable, à laquelle on appliqua les deux croix des larrons; mais pour neant, car la mort ne les craignoit point. On la toucha donc du bois de la croix saincte, et tout aussi-tost la mort se retira bien loing, ne pouvant porter l'effort de la croix sur laquelle elle avoit esté vaincuë et morte, lorsqu'elle osa entreprendre d'y faire mourir la vie. Ainsi ceste femme, toute guerie sur-le-champ, se leve cheminant et loüant le Crucifié. Sainct Paulin (*Epist.* 31 *ad Sev.*), Sulpice (*Hist. sacr.*, l. 2), et Sozomene *Hist. Eccl.*), recitent qu'alors mesme un homme mort ressuscita au touscher de ce sainct bois.

Enfin le traitteur dit plusieurs choses en cest endroict, sans alleguer autres autheurs, sinon quelqu'un, et quelques-uns, à quoy je ne suis obligé de respondre, jusques à ce qu'il me les nomme. Aussi bien, ce qu'il en veut deduire n'est gueres à propos, non plus que l'histoire impertinente qu'il a prinse des sermons de Discipulus (*Serm.* 21, *de Invent. Crucis*), qui ne fait rien contre nous, puisque les catholiques ne tiennent pas ce Disciple pour maistre de leur foy : et ne disons pas que quelque particulier catholique ne puisse advancer

quelque chose mal asseurée, mais cela ne prejudicie point à la publique de l'Eglise. Cependant Discipulus ne baille pas ce conte pour chose asseurée, mais proteste de l'avoir prins du livre aj cryphe de Nicodeme. Ce que le traitteur a dissimulé.

CHAPITRE VIII.

Que la Croix represente la passion de Nostre Seigneur. Preuve septiesme.

L'on treuve que le sainct bois de la croix a eu plusieurs usa parmy les chrestiens, dés son Invention; mais parlant genera ment, on les peut reduire à trois : 1° Car les anciens s'en sont s vis comme d'un cher memorial et devote remembrance de la p sion. 2° Comme d'un bouclier et remede contre toutes sortes maux. 3° Comme d'un sainct et propre moyen pour honnorer Jes Christ crucifié. Or le traitteur fait semblant d'ignorer tout cecy, quant au premier usage, qui est de representer la passion, il parle en ceste sorte :

« Si par le mot de Croix nous entendons les souffrances que » Fils de Dieu a portées en son corps et en son ame, ayant e » remply de douleurs, comme dit Isaye (c. 53), et ayant esté co » testé en son ame jusques à la mort, voire ayant beu la coupe » l'yre de Dieu, à cause de quoy il a crié : *Mon Dieu, mon Die* » *pourquoy m'as-tu abandonné* (Matth. 27)! il est certain que tell » souffrances ne se peuvent representer, car nos sens ne les sça » roient comprendre : mais par la foy nous entendons qu'elles so » infinies et indicibles : pourtant nous disons en nostre Symbo » que nous croyons que Jesus-Christ a souffert, qu'il a esté crucif » mort et ensevely, et est descendu aux enfers : que si cela est i » dicible, il est aussi irrepresentable.

Voylà la philosophie; mais voyons un peu ce qu'elle vaut.

Si par les souffrances de Nostre Seigneur il entend la valeur merite d'icelles, il dit vray qu'elles sont infinies : mais il s'expliq mal, les appellant souffrances, douleurs, tristesse, coupe de l'y de Dieu, et abandonnement d'iceluy; il faudroit plutost les appell consolations, et douce eau salutaire, de laquelle les abreuvez n'a ront jamais plus soif. Puis encore dit-il mal; car, quoyque ce valeur et ce merite de la passion soyent infinis, et que nos sens les puissent comprendre, ils sont neantmoins representables, a trement ils ne seroient pas croyables. Rien n'est creu qui ne s premier representé à nostre ouye, qui est un de nos sens. Dan represente Dieu; l'homme est fait à l'imaige et ressemblance Dieu, ce qui ne se peut sans qu'il le represente : *Les choses i visibles de Dieu se voyent de la creature du monde, par les cho faites* (Rom. 1). Ainsi les cieux nous representent et annoncent gloire de Dieu (Psal. 18). *Ainsi les cherubins, quoyqu'invisibl et surmontant de bien loing la capacité de nos sens, n'ont j laissé d'estre representés par l'ancienne loy* (Exod. 25).

S'il entend les propres peynes, souffrances et passion de Nos Seigneur, il est inepte de dire qu'elles sont irrepresentables;

qu'est-ce que representoient tant de sacrifices sanglans de l'ancienne loy (1. Cor. 10; Heb. 9)? et qu'est-ce que represente maintenant l'Eucharistie, sinon la passion et mort du Sauveur? Jacob n'eut pas plutost veu la robbe de son fils Joseph ensanglantée (Gen. 37), que tout à coup il se representa si vivement la mort presupposée d'iceluy, qu'il ne pouvoit estre consolé.

Qui est-ce qui, voyant la croix de Nostre Seigneur, ne se represente sa mort et passion? « J'ay veu bien souvent, dit sainct Gre- » goire de Nissene, la figure de la Passion, et n'ay peu passer les » yeux sur ceste peincture, sans larmes, lorsque je voyois l'ouvrage » de l'artifice estre demonstré en la personne signifiée (1. Conc. Nic., » Act. 2 et 4). » C'estoit lorsqu'il voyoit l'imaige d'Abraham, sacrifiant son fils, tant elle luy representoit piteusement les martyres de ces deux personnages, et la passion de Nostre Seigneur qui y estoit figurée.

Ce mesme traitteur est encore inepte, s'il veut dire que les souffrances mesmes sont infinies, parce que boire l'yre de Dieu, et estre abandonné d'iceluy, est un mal infiny : il semble neantmoins que ce soit son intention, quand il dit que le Sauveur a beu la coupe de l'yre de Dieu, et met entre les articles de la Passion la descente aux enfers; ce que sans doubte il rapporte à la crainte que Calvin attribuë à Jesus-Christ, disant qu'il eut peur et crainte pour le salut de son ame propre, redoubtant la malediction et yre de Dieu. Mais cela est un blaspheme intolerable, comme j'ay monstré cy-devant, puisque la crainte presuppose probabilité en l'evenement du mal que l'on craint, et que partant Nostre Seigneur eust probabilité de sa damnation. Chose horrible à dire!

Le traitteur donc ne peut pas dire que les souffrances de Nostre Seigneur sont irrepresentables pour estre infinies, et moins encore pour estre indicibles; car Dieu, qui est infiny, ne laisse pas de nous estre representé en plusieurs sortes, et sa gloire mesme, quoyqu'elle soit indicible, quant à la grandeur de ses perfections; autrement ny Dieu, ny sa gloire, ne sont pas du tout indicibles; car ils seroient incroyables, puisque nous ne croyons que par l'ouye.

Or, ces inepties sont mises en avant par le traitteur, d'autant qu'il pense que pour representer une chose, il la faille ressembler de tout poinct : ce qui est sot et ignorant, car les plus parfaictes imaiges ne representent que les lineamens et couleurs exterieures. Et neantmoins on dit, et il est vray, qu'elles representent vivement. Les choses sont representées par leurs effects, par leurs ressemblances, par leurs causes, et enfin par tout ce qui en resveille en nous la souvenance; car tout cela nous rend les choses absentes comme presentes.

Le traitteur dit que c'est un article de foy, et partant incomprehensible à nos sens. Je confesse tout cela : mais je dy aussi que cest article est representable, non pas certes parfaictement, (car qui representeroit jamais la valeur et le prix de ce sang divin, et la grandeur des travaux interieurs du Sauveur?) mais il est representable comme les hommes et les maysons, dont on ne represente que les visages et façades exterieures.

Or, que le bois de la croix represente la passion de Nostre Seigneur, la chose est de soy trop claire; l'infaillible rapport que la croix a au Crucifix ne peut moins operer que ceste representation. Dont Ruffin parlant de la piece de la croix qu'Helene laissa en Hierusalem, il dit qu'elle estoit encore gardée de son tems, avec une soigneuse veneration, pour souvenance et memoire : *Etiam nunc ad memoriam solita veneratione servatur*. Autant en dit Socrate. Theodoret dit *qu'on la bailla en garde à l'evesque, afin qu'elle fust pour memorial de salut à la posterité*. Ainsi Constantin le Grand, en l'Epistre à Macaire, appelle les lieux du sepulchre et croix de Nostre Seigneur : *Significationem Passionis sanctissimæ*; Signe de la tres-saincte Passion.

Et sainct Paulin, en l'Epistre à Severe, luy envoyant une petite piece d'une partie de la croix : « Que vostre foy, dit-il, ne soit » point retrecie, vos yeux charnels voyant peu de chose : mais que, » par la vuë interieure, elle voye en ce petit peu toute la vertu de » la croix, pendant que vous pensez voir ce bois-là, auquel le » Seigneur de Majesté estant cloüé, fut pendu, tout le monde tremblant, et vous resjoüyssez avec crainte. » Et plus bas, parlant de l'Invention de la Croix, il dit « Que les Juifs l'eussent abolie, s'ils » l'eussent treuvée, et n'eussent peu souffrir (ce sont ses parolles) » qu'en la Croix, demeurant en estre, la Passion de celuy-là fust » honnorée, duquel ils ne peuvent supporter que la Resurrection » soit reverée, laquelle a esté preuvée par le sepulchre vuide, les » sceaux en estant levez. »

Mais, s'il m'est permis de parler par experience, quelle devotion vid-on s'allumer parmy les deux confreries d'Annessy et de Chambery, lorsqu'estant allées en procession à Aix, elles eurent ce bien d'y voir la saincte piece du bois de la croix, laquelle y est conservée? personne ne se peust tenir de pleurer et de souspirer vers le ciel. à la vuë de ce precieux gage. Combien de sainctes resolutions de mieux vivre à l'advenir, et de saincts desplaysirs et regrets de la vie passée print-on à ceste occasion? Certes, la simple vuë d'un bois n'eust pas eu ce credit, si par-là la toute-puissante Passion du Sauveur n'eust esté vivement representée. Saincte et admirable vertu de la Croix pour laquelle elle merite d'autant plus estre honnorée!

CHAPITRE IX.

De la vertu de la Croix tesmoignée par les anciens.
Preuve huictiesme.

Les anciens, ayant consideré les raysons que nous avons tirées cy-devant de l'Escriture saincte, pour l'honneur et vertu du bois de la croix, et ayant esté asseurez de grand nombre de miracles que Dieu avoit fait en iceluy, ils l'ont employé comme une deffense et rempart contre toutes sortes d'adversitez. Ils sçavoient que la conservation de ce sainct bois avoit esté toute miraculeuse, en ce qu'elle avoit esté cachée à ceux qui l'eussent abolie, s'ils l'eussent treuvée; et mesmement aux Gentils qui foüyrent beaucoup la terre où elle estoit, pour edifier le temple de Venus.

1° Et d'avoir esté trois cens et trente ans environ dans la terre sans pourrir.

2° Ils avoient veu les miracles de son Invention : 1° En ce qu'elle avoit esté revelée à Helene par divine revelation. 2° En ce que par l'attouschement d'icelle, la maladie incurable de ceste dame avoit esté guerie, et un homme mort ressuscité. Cela fut cause qu'ils la mirent en usage comme un grand remede et preservatif.

Et partant, Helene envoyant un des clouds de la croix, pour mettre en la couronne de Constantin son fils, afin qu'il fust en ayde et secours, pour la teste de son fils, et en repoussast les flesches des ennemys : *Qui præsidio esset capiti filii sui, et hostium tela repelleret* (ce sont les parolles de Theodoret), elle envoya encore à l'empereur une piece de la croix, « laquelle incontinent » qu'il eut receuë, estimant que la ville où elle seroit gardée seroit » maintenuë saine et sauve, il l'enferma dedans sa propre statuë, » laquelle fut colloquée à Constantinople, en la place nommée de » *Constantin*, sur une grande colomne faite de pierre de porphyre. » Voilà comme parle Socrate.

De là est arrivé « que tout le monde s'est efforcé d'avoir de ce » bois : si que ceux qui en ont quelque peu l'enchassent en or, et » le mettent à leur col, estant par là beaucoup honnorez et magni- » fiez, munis et contre-gardez, quoyque ç'ayt esté le bois de con- » damnation. » Sainct Chrysostosme parle ainsi. Et sainct Cyrille de Hierusalem parlant des tesmoignages de Jesus-Christ : « Le bois » de la croix est tesmoignage, dit-il, qui apparoist entre nous, » jusques aujourd'huy, et entre ceux lesquels prenant d'iceluy » selon la foy, en ont remply dés ce lieu presque tout le monde. » Et ailleurs parlant de la Passion : « Si je la nyois, dit-il, le Cal- » vaire duquel nous sommes tout proches me convaincra : le bois » de la croix me convaincra, lequel dés icy a esté espars en tout » l'univers par petites pieces. » Et sainct Gregoire Nissene raconte que saincte Macrine avoit accoustumé de porter une piece de la vraye croix enchassée dans une petite croix d'argent.

Tout cecy se rapporte à ce que sainct Paulin en dit plus expressement, escrivant à Severe, là où ayant dit qu'on ne pouvoit avoir aucune piece de la vraye croix qui estoit en Hierusalem, sinon par le congé de l'evesque, il continuë en ceste sorte : « Par la seule » faveur duquel on a ce bien d'avoir de petites pieces et particules » de ce bois sacré, pour une grande grace de foy et benediction : » laquelle croix mesme ayant une vive vigueur en une matiere in- » sensible, elle preste dés ce tems-là, et fournit de son bois aux » desirs presque tous les jours infinis des hommes. Et pour tout » cela elle n'en amoindrit point, et n'en sent point de perte, et » demeure comme si on n'y avoit point touschê; les hommes prenant » tous les jours d'icelle, partagée et divisée, l'honnorant tousjours » neantmoins tout entiere. Mais ceste vertu incorruptible et in- » dommageable, ou imperissable solidité, a esté imbeuë et tirée » du sang de la chair, laquelle ayant souffert la mort, n'a point » veu la corruption. »

Le latin est plus beau : *Cujus Episcopi tantùm munere de eadem cruce, pars minuta sacri ligni, ad magnam fidei et benedictionis*

gratiam haberi datur : quæ quidem crux in materia insen vim vivam tenens, ita ex illo tempore innumeris penè qu hominum votis, lignum suum commodat : ut detrimentun sentiat, et quasi intacta permaneat quotidie dividuam sun bus, et semper totam venerantibus, sed istam imputribilen tutem, et indelebilem soliditatem, de illius profecto carnis guine bibit, quæ passa mortem, non vidit corruptionem.

Voylà pas de grands tesmoignages de la vertu de la croix? le Christianisme en vouloit avoir en ce tems-là; et Dieu, se ı trant favorable à ceste devotion, multiplioit le bois de la cr mesure que l'on en levoit des pieces; signe evident que l'Egl ce tems-là avoit une autre forme que la reformation des nova

Le mesme sainct Paulin, envoyant à sainct Sulpice une piece de la croix : « Recevez, dit-il, un grand present, eı » de choses, et en une roigneure presque indivisible d'une » buchette, recevez une deffense pour la vie presente, et un » de l'eternelle. »

Ainsi luy-mesme raconte que voyant brusler à Noël, p embrasement presque incroyable, une mayson qui estoit vis de l'eglise de sainct Felix, il s'eslança contre le feu, et l'est par la vertu d'une piece de la croix qu'il tenoit (*Poem.* 27) :

De crucis æternæ sumptum mihi fragmine lignum
Promo, tenensque manu, adversis procul ingero flammis.
Profuit, et nostram cognovit flamma salutem.
Nec mea vox, aut dextra illum, sed vis crucis ignem
Terruit; inque loco de quo surrexerat ipso,
Ut circumseptam præscripto limine flammam
Sistere, et extingui, fremitu moriente coëgit,
Et cinere exortam cineri remeare procellam :
Quanta crucis virtus, ut se natura relinquat!
Omnia ligna vorans, ligno crucis uritur ignis,
Vicerat ignis aquam, nos ligno extinximus ignem.

Comme seroit à dire :

Je prends de ce sainct bois de la croix, et en jette
Un seul eschantillon à travers de ce feu;
L'on cogneut tout soudain combien il avoit peu :
La flamme respectant nostre salut, s'arreste.
Ce ne fut point ma voix ny ma main plus puissante,
Mais l'effort de la croix qui luy fit ceste peur,
Et qui la contraignit de perdre sa fureur,
Là mesme où elle avoit esté plus violente;
Et comme l'on n'eust peu sa rage confiner,
On la vid de la cendre en cendre retourner.
Quelle est donc, ô chrestiens! de ceste croix la force?
Puisque contre elle en vain la nature s'efforce,
S'abandonne soy-mesme et luy quitte ses droits;
Puisque le feu, bruslant toute sorte de bois,
Par le bois de la croix brusle de telle sorte :
Tesmoignant que le feu ayant surmonté l'eau,
Pouvoit estre vaincu, quel remede nouveau!
Par le seul bois, pourveu que de la croix il sorte

Evagrius recite que la ville d'Apamée estant reduicte à l'extremité par le siege de Chosroas, les habitans prierent leur evesque, nommé Thomas, de leur monstrer une piece de la croix, qui estoit là. Ce qu'il fit, la portant autour du sanctuaire : « Et alors une » flamme de feu resplendissant, et non bruslant, suivit Thomas, » allant de lieu en lieu, si que toute la place, en laquelle s'arres- » tant, il monstroit la venerable croix au peuple, sembloit brusler; » et cecy fut fait non une fois ou deux, mais plusieurs : chose » laquelle presagea le salut d'Apamée, qui s'ensuivit depuis. » Ce sont presque les parolles d'Evagrius, qui recite cecy comme tesmoin oculaire.

Ce n'est donc pas merveille si sainct Ambroise, parlant du bois de la croix, dit *que c'est un remede pour le salut, et que par une puissance invisible il tourmente les diables*. Et sainct Cyrille, que jusques à son tems, le bois de la croix, qui estoit en Hierusalem, guerissoit les malades, chassoit les diables et les charmes. Et sainct Gregoire le Grand, livre 3e de ses Epistres, epistre 35, parle de l'huyle de la saincte croix, lequel en touschant guerissoit. Et Bede tesmoigne que c'estoit une huyle qui sortoit de soy-mesme du bois de la croix. Voyez le grand cardinal Baronius, sous l'an 598.

Qu'est-ce que respondra à tout cecy le traitteur? dira-t-il que les tesmoins que je produis sont reprochables? mais certes ce sont tous autheurs graves. Peut-estre respondra-t-il que cependant ils n'attribuoient rien à la saincte croix, ou au seul signe d'icelle; mais nous avons desjà protesté que la croix n'est que l'instrument de Dieu és œuvres miraculeuses, si que d'elle-mesme elle n'a point de proportion avec telles operations : le cas est tout semblable en la robbe de Nostre Seigneur, et és os d'Helisée. Je concluray donc, avec Justinien l'empereur, que ç'a esté pour nous que la croix a esté retreuvée : *Helene*, dit-il, *mere de Constantin le Grand, femme tres-devote, nous a treuvé le sacré signe des chrestiens.*

CHAPITRE X.

De l'honneur de la croix tesmoigné par les anciens. Preuve neufviesme.

J'AY dit cy-dessus que les anciens avoient en usage le bois de la saincte croix, pour honnorer en iceluy Jesus-Christ crucifié : d'autant que l'honneur de la croix se rapporte tout au Crucifix. Or, cecy a esté tesmoigné en l'antiquité par plusieurs moyens.

Et premierement par les lieux honnorables dans lesquels ils logeoient les pieces de la croix. Nous avons veu que l'empereur Constantin en mit une dans sa propre statuë, en un lieu fort honnorable de Constantinople, comme une saincte deffense de toute la ville. Sainct Chrysostome nous a tesmoigné qu'on enchassoit les autres en or, et les pendoit-on au col, par honneur. Sainct Gregoire Nissene nous a dit que saincte Macrine en portoit une dans une croix d'argent. Theodoret, Ruffin, sainct Paulin, et les autres, racontent qu'Helene fit dresser un magnifique temple sur le mont de la croix, tout lambrissé en or, dans la sacristie duquel estoit

precieusement gardée une piece de la croix. Sainct Paulin envoya une petite piece d'icelle à sainct Sulpice, pour la consecration d'une eglise : « Nous avons treuvé, dit-il, de quoy vous envoyer » pour la sanctification du temple, et pour combler la benediction » des sainctes reliques, c'est à sçavoir, une partie d'une petite » piece du bois de la divine croix. » Et le mesme Paulin mit par honneur, en une belle eglise de Nole, une piece de la croix, avec les reliques des saincts dans le maistre-autel, avec ces vers :

Hic pietas, hic alma fides, hic gloria Christi,
Hic est martyribus crux sociata suis.
Nam crucis è ligno, magnum brevis hastula pignus,
Totaque in exiguo segmine, vis crucis est.
Hoc Melanæ sanctæ delatum munere Nolam.
Summum Hierosolymæ venit ab urbe bonum.
Sancta Deo geminum velant altaria honorem,
Cum cruce apostolicos quæ sociant cineres :
Quàm bene junguntur ligno crucis ossa piorum,
Pro cruce ut occisis in cruce sit requies!

C'est-à-dire,

Icy la pieté, la foy, la gloire encore
De nostre Redempteur se treuvent assemblez :
Icy la saincte croix à soy tient accouplez
Les corps des saincts martyrs, que pour siens elle honnore;
Car, pour peu qu'il y ayt de ce bois admirable,
Le gage en est tres-grand, et le moindre festu,
De toute la grand'croix tient toute la vertu,
N'estant moins que son tout, à nous tous venerable.
C'est de Hierusalem, qu'un bien si grand et rare
Nous arriva jadis par le devot bienfaict
De Meleine qui fut de nom saincte, et d'effect,
Qui d'un si riche don ne nous fut point avare.
Ces grands et saincts autels, quoyque couvertement,
Presentent au grand Dieu double honneur doublement,
Ayant avec la croix les cendres glorieuses
Des Apostres aussi, reliques precieuses,
Qui sont bien à propos joinctes en mesme lieu :
Cy la croix, là les os des serviteurs de Dieu,
Lesquels autresfois morts pour la croix en ce monde,
Ore en la mesme croix prennent leur paix profonde.

Et sainct Ambroise dit qu'Helene fit sagement, laquelle leva la croix sur le chef des roys, afin que la croix fust adorée des roys.

2° Par les pelerinages que l'on faysoit en Hierusalem pour visiter la saincte croix. *Helene laissa une partie de la croix en une chasse d'argent, pour souvenance et monument à ceux qui seroient conduicts du desir de la voir.* Ce sont les parolles de Socrate; et sainct Paulin dit que ceste piece-là n'estoit monstrée sinon les festes de Pasques, *hormys à la requeste de quelques devotes personnes qui alloient seulement en pelerinage en Hierusalem, pour voir ceste saincte relique, en rescompense de leur long voyage.* Et tesmoigne que saincte Helene avoit esté en Hierusalem à cest effect, et en avoit apporté une petite piece du sainct bois. Ainsi

ean Moscus, Eviratus, ou Sophronius, racontent que l'abbé Gre-
goire avec Tallelæus firent ce pelerinage ensemble, et que l'abbé
ean Anachorete avoit accoustumé de le faire bien souvent.

3° Par l'adoration solemnelle de ceste mesme croix qui estoit en Hierusalem, « laquelle (et ce sont les parolles de sainct Paulin) l'evesque de ceste ville-là produict toutes les années à Pasques, pour estre adorée du peuple, luy estant le premier à l'honnorer : *Episcopus urbis ejus quotannis, cum Pascha Domini agitur, adorandam populo, princeps ipse venerantium promit.* Et ceux qu'Eviratus raconte y avoir fait pelerinage y alloient pour adorer la saincte croix, et les lieux venerables, comme dit expressement l'histoire.

4° Mais il y a bien plus : car, auparavant mesme que la croix ust treuvée par Helene, les chrestiens monstroient en quel honneur ls avoient la croix, honnorant mesme le lieu où elle avoit esté lantée. Ce qui est touschê par tous les autheurs; mais beaucoup lus expressement par Sozomene, qui dit : « Que les ennemys de la croix avoient dressé un temple à Venus, dans lequel ils avoient mis l'idole d'icelle, à ceste intention, que ceux qui adoreroient Jesus-Christ en ce lieu-là, semblassent adorer Venus, et qu'à la longueur du tems la vraye cause vinst en oubly, pour laquelle les hommes honnorent ce lieu-là. » Doncques les Gentils virent que es chrestiens honnoroient ce sainct lieu, auquel Nostre Seigneur avoit sté crucifié. Combien plus eussent-ils honnoré la saincte croix?

5° Et partant Lactance Firmien, ayant que la croix fust treuvée, voit desjà escrit :

> *Flecte genu, lignumque crucis venerabile adora.*
> Plie les genoüilx, et adore le bois venerable de la croix.

Et Sozomene apres avoir raconté l'histoire de l'Invention de la roix, et les merveilles qui s'y firent : « Et cela, dit-il, n'est pas tant esmerveillable, principalement puisque les Gentils mesmes confessent que cecy est un vers de la Sybille :

> » *O lignum felix in quo Deus ipse pependit.*
> » O bois heureux qui tiens Dieu mesme en toy pendu!

Car personne (quoyqu'on voulust par tous moyens combattre contre cecy) ne le sçauroit nyer; doncques le bois de la croix, et sa veneration, a esté presignifié par la Sybille. » Voylà ses mots.

6° Parce que les anciens estimoient beaucoup de s'entre-honnoer, quand ils se donnoient les uns aux autres des pieces de la roix par present, comme nous avons veu d'Helene et Constantin, e saincte Meleine et de Paulin, et de Sulpice. Ainsi sainct Gregoire le Grand envoya à Reccarede, roy des Visigoths, une particule de la croix, comme un grand present : comme de la memoire de nos peres, le roy des Abyssins envoya par honneur un pareil present au roy Emmanuel de Portugal, par Matthieu Armenien son ambassadeur, comme un gage de la fidellité de son allyance.

7° Les anciens ont honnoré la croix, luy attribuant plusieurs noms honnorables, comme Helene et sainct Ambroise l'ont appellée

« Estendart de salut, triomphe de Jesus-Christ, palme de la vie » eternelle, redemption du monde, espée de laquelle le diable a » esté tué, remede de l'immortalité, sacrement de salut, bois de » verité. » Sainct Paulin l'appelle « Deffense de la vie presente, » gage de l'eternelle, chose de tres-grande benediction. » Macaire, evesque de Hierusalem, l'appelle *Bois bien-heureux, croix qui a esté pour la gloire du Seigneur*. Justinien l'empereur : *Sacrum christianorum signum*, Signe sacré des chrestiens. Et le grand sainct Cyrille, au recit du traitteur mesme, l'appelle *Bois salutaire;* et ailleurs *Trophée du roy Jesus*. Eusebe : *Bois tres-heureux;* Lactance : *Bois venerable*. Ainsi l'antiquité l'a nommée de cent noms tres-venerables.

8° Quelques-uns des anciens Peres ont estimé que ce mesme bois de la vraye croix seroit reparé, et comparoistroit au ciel le jour du jugement, selon la parolle de Nostre Seigneur (Matth. 24); *Alors apparoistra le signe du Fils de l'homme au ciel :* c'est l'advis, ce me semble, de sainct Chrysostome, au Sermon de la Croix et du Larron, et de sainct Ephrem, au livre de la *Vraye penitence*, chap. 3, 4, et a esté predit par la Sybille, disant :

O lignum felix in quo Deus ipse pependit !
Nec te terra capit, sed cœli tecta videbis,
Cùm renovata Dei facies ignita micabit !

C'est-à-dire,

O bois heureux qui tiens Dieu mesme en toy pendu
Quel honneur te pourroit en terre estre rendu ?
Au ciel un jour, ô croix, tu seras triomphante,
Quand la face de Dieu s'y fera voir ardente.

Et la rayson y est bien apparente, parce qu'entre toutes les croix, la vraye croix est le plus proprement signe et estendart de Jesus-Christ.

9° Ce n'est donc pas merveille si sainct Macaire et Helene avoient esgale crainte en l'Invention de la Croix, « Ou de prendre le gibet » d'un larron pour la croix du Seigneur, ou que rejettant le bois » salutaire en guise de poteau d'un larron, ils ne le violassent, » comme parle sainct Paulin : ny que sainct Hierosme ne pouvoit voir assez tost le jour, « auquel entrant en la caverne du Sauveur, » il peut bayser et rebayser le sainct bois de la croix, » avec la devote Marcelle. Et pour vray, « Si la robbe et l'anneau paternel, » ou quelque semblable chose, est d'autant plus chere aux enfans, » comme dit sainct Augustin « que l'affection et pieté des enfans » vers leur pere est plus grande : » tant plus un chrestien sera affectionné à l'honneur de Jesus-Christ, tant plus honnorera-t-il sa croix.

Sainct Chrysostome proteste « Que si quelqu'un luy donnoit les » sandales et robbes de sainct Pierre, il les embrasseroit à bras » ouverts, et les mettroit comme un celeste don dans le plus creux » de son cœur. » Combien eust-il plus honnoré la croix du Redempteur? Et sainct Augustin, lequel recite que plusieurs miracles s'estoient faits avec un peu de la terre du mont Calvaire, apporté

par Hesperius, l'un de ses familiers; et entr'autres qu'un paralytique y estant apporté, avoit esté soudain guery, et qu'il avoit mis ceste terre-là honnorablement en l'eglise : quel respect eust-il porté à la croix de Nostre Seigneur! Certes, il n'eust pas fait tant de diversions pour effacer la memoire des miracles que Dieu fait en icelle et luy refuser un juste honneur, comme fait le traitteur tout au long de son escrit.

LIVRE DEUXIESME.

DE L'HONNEUR ET VERTU DE L'IMAIGE DE LA CROIX.

CHAPITRE PREMIER.

De la façon de peindre les croix.

C'EST icy une forte preuve de l'honneur et vertu de la vraye croix; car comme parle le traitteur : « Il est aysé à recueillir que si le bois de la croix n'a point eu de vertu ny de saincteté, ce qui n'en est que le signe ou imaige n'en a non plus. » Au contraire donc, si le signe et imaige de la croix a beaucoup de sainctеté et de vertu, la croix mesme en aura bien davantage. Preuvant donc, comme je feray dans la suitte, la sainctеté de l'imaige de la croix, je la preuve beaucoup plus, et à plus forte rayson, de la croix mesme.

Or, l'on a fait des imaiges de la croix en diverses sortes, selon la diversité des opinions qui ont esté, de la forme et figure de la vraye croix; car les uns l'ont peincte comme un grand T latin ou grec. Comme aussi se faysoit le *thau* ancien des Hebrieux, duquel sainct Hierosme dit qu'il estoit fait en maniere de croix. Ceux-cy ont creu que la vraye croix de Nostre Seigneur a esté composée de deux bois, dont l'un estoit sur le bout de l'autre : et neantmoins, comme il se void encore en quelques imaiges, ils plantoient sur la croix un autre petit baston, pour y attacher l'inscription et cause que Pilate y fit mettre. Ceste-cy est l'opinion de Bede.

Les autres, estimant que les deux bois de la vraye croix se traversoient en telle sorte que l'un surpassoit l'autre, ont fait l'imaige de la croix en la mesme maniere, affichant l'escriteau à la partie plus haute. Et certes, il y a plus de probabilité en cecy, quand ce ne seroit que pour la commune opinion des chrestiens; et que Justin le martyr, au dialogue qu'il fit avec Tryphon, appariant la croix à la corne d'une licorne, semble la descrire en ceste sorte; et sainct Irénée dit que « l'habitude ou figure de la croix a cinq bouts » ou pointes, deux en longueur, deux en largeur, une au milieu, » sur laquelle s'appuye celuy qui est crucifié. » Et pour cela la croix ne laissera pas d'estre semblable au T latin, grec et hebrieu, puisqu'il y aura peu de difference.

Oultre cela, les anciens ont quelquesfois peinct ou façonné sur la

croix d'autres choses, pour remarquer quelques mysteres et mor tez; car les uns courboient le bout de la croix en forme d'une crc pour représenter la lettre P des Grecs : un peu plus bas, ils y n toient deux pieces en forme de la lettre X, qui sont les deux p mieres lettres du nom de *Christ*; et un peu plus bas estoit le trav sier de la croix, auquel pendoit un voyle, comme on fait mainten en nos gonfanons, pour monstrer que c'estoit l'estendart de Jes Christ. C'est ainsi que l'a descrit Pierius, et apres luy le docte I larmin, et plusieurs autres des nostres, à quoy le traitteur s'accor Les autres mettoient sur la croix une couronne emaillée, qui pierres precieuses comme Constantin fit en son *labare*[1], qui fleurs, comme fit sainct Paulin, en une belle eglise de Nole, l'entrée de laquelle ayant fait peindre en ceste sorte une croix, fit mettre ces vers :

Cerne coronatam Domini super atria Christi
Stare crucem, duro spondentem celsa labori
Præmia : tolle crucem, qui vis auferre coronam.

Voy, sur le sainct portail de ceste eglise ornée,
La croix de ton Sauveur hautement couronnée,
Qui fidelle promet aux peines et travaux
De ses vrays courtisans mille loyers tres-hauts.
Prends donc avec sa croix tous les maux qu'il te donne,
Si par elle tu veux prendre un jour sa couronne.

Et sur trois autres portes de la mesme eglise estoient peinctes d croix, deçà et delà, sur lesquelles, oultre les couronnes de fleu estoient branchées des colombes avec ceste devise :

Ardua floriferæ crux cingitur orbe coronæ,
Et Domini fuso tincta cruore rubet :
Quæque super signum resident cœleste columbæ.
Simplicibus produnt regna patere Dei.

De mille belles fleurs une large couronne
La croix de mon Sauveur tout par tout environne :
Croix qui prend sa couleur de ce rouge et pur sang
Qui sort des pieds, des mains, de la teste, et du flanc :
Deux colombes en sus monstrent qu'il nous faut croire
Qu'aux simples seulement Dieu fait part de sa gloire.

Et sur le mesme subjet :

Hac cruce nos mundo, et nobis interfice mundum,
Interitu culpæ vivificans animam :
Nos quoque perficies placitas tibi, Christe, columbas,
Si vigeat puris pars tua pectoribus.

Fay, Dieu que par ta croix nous mourrions tous au monde,
Fay que le monde aussi meure tout quant à nous :
Ainsi il adviendra pour le salut de tous,
Que le peché mourant, la vie en l'ame abonde;
Et puisque nos forfaits nous sont abominables,
Espure de nos cœurs les cachots plus infects :
Lors nous serons, ô Dieu! comme colombes faits,
Simples et bien-aymez tout aussi-tost qu'aymables.

[1] Labarum.

Le mesme sainct Paulin avoit fait peindre la croix autour de l'autel, avec une troupe de colombes sur icelle, et force palmes, et un agneau qui estoit sous la croix teincte de sang : autant designoit-il d'en faire en une basilique qu'il faysoit bastir à Fondy; et tout cecy monstre combien d'honneur l'on portoit à la croix. Constantin mettant la croix en son labare, croyoit que ce luy seroit un estendart salutaire, comme dit Eusebe; et en y mettant le nom abregé de *Christ*, monstroit que la croix estoit la vraye enseigne de Jesus-Christ, et non le siege de l'idolastrie, comme le traitteur l'a descrit, et y mettant la riche couronne de pierres precieuses, il desclaroit que tout honneur et gloire appartient au Crucifix, et que la couronne imperiale devoit s'appuyer sur la Croix.

Sainct Paulin, mettant la couronne de fleurs sur la croix, vouloit dire, comme il tesmoigne par ses vers, que par la croix nous obtenons la couronne de gloire; par les colombes, il signifioit que le chemin du ciel, qui a esté ouvert par la croix, n'estoit que pour les simples et debonnaires; autresfois, par la troupe des colombes, il entendoit la troupe des Apostres, qui, en leur simplicité, ont annoncé par tout la parolle de la croix; par les palmes et par le sang, il figuroit la royauté de Nostre Seigneur; par l'agneau qu'il mettoit sous la croix, il representoit Nostre Seigneur, qui, estant immolé sur l'autel de la croix, a lavé les pechez du monde.

C'estoit une tres-honnorable persuasion que les anciens avoient de la saincte croix, qui les faysoit ainsi sainctement philosopher sur icelle. Par où l'on peut voir que quand le traitteur dit que les anciens ne faysoient autre honneur à la croix que de la couronner simplement de fleurs, ce n'est que faute d'en sçavoir davantage. Mais c'est une temerité trop excessive, qu'il mesure les choses par son sçavoir.

CHAPITRE II

De l'antiquité des imaiges de la Croix.

J'AUROIS une belle campagne, pour monstrer l'antiquité de l'imaige de la croix, si je voulois m'estendre sur un monde de figures de l'Ancien Testament, lesquelles n'ont esté que les autres imaiges de la croix : et ne penserois pas que ce fust une petite preuve; car, quelle rayson y pourroit-il avoir que cest ancien peuple, oultre la parolle de Dieu, eust encore plusieurs signes pour se rafraischir coup sur coup l'apprehension de la croix future, et qu'il ne nous fust pas loysible d'en avoir en nostre eglise, pour nous rafraischir la memoire de la crucifixion passée.

Certes, il n'y auroit si bon traitteur qui ne s'esblouyst, quand je luy produirois tant de sainctes observations qu'en a fait toute l'antiquité. Et sainct Justin martyr, traittant avec Tryphon, Tertullien avec Marcion, et sainct Cyprien avec tous les Juifs, ont estimé de faire un bon et ferme argument, produisant les figures de l'Ancien Testament pour l'honneur et reverence de la croix. Pourquoy ne pourrois-je raysonner sur un mesme subjet par pareilles raysons, avec un traitteur qui se dit estre chrestien?

Or la briefveté à laquelle je me suis lyé ne me permet pas de

prendre le loysir qu'il faudroit pour faire un si grand amas. A lira-t-on avec plus de fruict ce que j'en pourrois dire, és auth que j'ay desjà citez, et en Jonas d'Orleans, en sainct Gaud sur l'Exode, et en la Theogonie de Cosme Hierosolymitain. J contenteray seulement de mettre en avant celle que tous les ciens, d'un commun accord, appliquent à la croix : c'est le pent d'airain, qui fut dressé pour la guerison de ceux qui esto mordus de serpens. Duquel parlant le traitteur il remarq « Qu'il ne fut pas mis, ou dressé sur un bois traversier, comm » le peinct communement; car il estoit eslevé sur un estend » dit-il, ou sur une perche, comme le texte le dit. » Là o contre-marqueray :

1° Que la proprieté des mots du texte ne porte aucunement le serpent fust eslevé sur une perche. Aussi Sanctes Pagn a laissé le mot d'*Estendart*, qui est sans doubte le plus sorta et se rapporte mieux à ce qui estoit signifié.

2° Je remarque que les estendarts et enseignes se faysoient tresfois en forme de croix, en sorte que le bois auquel pendo drapeau traversoit sur l'autre, comme l'on void aujourd'huy en gonfanons. Tesmoins le labare des Romains, et Tertullien en *Apologetique*. Si que le serpent estant mis sur un estendart, e par consequent sur un bois traversier.

3° Je remarque que le traitteur a tort de contredire en cecy commune opinion, qui porte que le serpent estoit eslevé su bois traversier sans avoir ny rayson, ny authorité pour soy qu'au contraire il est raysonnable que sainct Justin le martyr preferé en cest endroict, lequel, en l'Apologie pour les chresti recitant ceste histoire, tesmoigne que Moyse eslevant le serpen dressa en forme de croix.

Voicy donc où je pourrois cotter la premiere imaige de la cr car puisqu'il est ainsi qu'une chose, pour estre imaige d'une au doit avoir deux conditions : l'une, qu'elle ressemble à la c dont elle est l'imaige; l'autre, qu'elle soit copiée et tirée sur ic le serpent d'airain estant dressé en semblable forme que la cr et ayant esté figuré par la prevoyance de Dieu sur icelle, ne estre sinon une vraye imaige de la croix. Mais pour m'accomm au traitteur, il me suffira de parler des croix qui ont esté faite l'ancienne Eglise. De quoy il parle ainsi :

« Les signes que l'on faysoit au commencement n'estoient s » avec un mouvement de la main appliquée au front, ou ren » en l'air, n'ayant subsistance en matiere corporelle, de b » pierre, argent, or, ou autres semblables. Le premier qui e » d'estoffe fut Constantin, lequel, ayant obtenu une notable vic » contre Maxence, fit son gonfanon en forme de croix enrichy » et de pierreries. »

J'admire ceste ignorance si hardye : qui est celuy tant soit-il versé en l'antiquité, qui ne sçache que tout au fin commence de l'Eglise les Gentils reprochoient de tous costez aux chres l'usage et veneration de la croix? ce qu'ils n'eussent jamais s'ils n'eussent veu les chrestiens avoir des croix.

Pour vray, Tertullien, en son *Apologetique*, dit qu'on re

choit aux chrestiens de son tems qu'ils estoient religieux et devots de la croix. A quoy il ne respond autre chose sinon : *Qui crucis nos religiosos putat, consectaneus noster erit, cum lignum aliquod propitiatur;* Celuy qui nous pense religieux de la croix, il sera nostre sectateur, quand il honnore ou flatte quelque bois.

Et apres avoir remonstré qu'en la religion des Romains on honnoroit et prisoit des pieces de bois, qui estoient peu differentes de la croix, et que les faiseurs d'idoles se servoient d'instrumens faits en forme de croix pour faire les mesmes idoles; item, qu'ils adoroient les victoires, et que le dedans de leurs trophées (c'est-à-dire, les instrumens sur lesquels on portoit les trophées) estoit en forme de croix; item, que la religion des Romains estant toute militaire, veneroit les enseignes et estendarts, juroit par iceux, et les prisoit plus que tous les dieux; et que les voyles ou drapeaux des estendarts n'estoient que comme des manteaux et vestemens des croix; il conclud disant : *Je loüe ceste diligence; vous n'avez pas voulu consacrer des croix nuës et descouvertes ou sans ornement.* Là où cest autheur si clairvoyant ne nye pas, mais confesse plutost que les chrestiens adoroient la croix, ne mettant point autre difference entre les croix des Gentils et les nostres, sinon en ce que les nostres estoient nuës et sans enrichissemens, et les leurs estoient vestuës de divers paremens.

Autant en dit, et beaucoup plus clairement, Justin le martyr, en sa seconde Apologie : là où ayant monstré que sans la figure de la croix l'on ne peut rien faire; et davantage, que les trophées et masses que l'on portoit devant les magistrats avoient quelque ressemblance de la croix; et que les Gentils consacroient les imaiges de leurs empereurs deffuncts, par la figure de la croix; il conclud enfin ceste sorte : *Puis donc que par bonnes raysons, tirées mesme de la figure, nous faysons tant que nous pouvons ces choses avec vous, nous serons desormais sans coulpe.* Justin donc confesse qu'en matiere de faire des croix, nous ne faysons rien moins que les Gentils, quoyque ce fust avec diversité d'intention, ce qu'il va deduisant par apres, fort doctement et au long.

Autant en fait Minutius Felix. Sainct Athanase qui vivoit du tems de Constantin le Grand, au livre des Questions à Antiochus, fait ceste demande : « Pourquoy est-ce que tous nous autres fidelles » faysons des croix pareilles à la croix de Christ, et que nous ne » faysons point de remembrance de la sacrée lance, ou du roseau, » ou de l'esponge; car ces choses sont sainctes comme la croix » mesme? » A quoy il respond : « Pour vray, nous adorons la figure » de la croix, la composant de deux bois. Que si quelqu'un des » infidelles nous accuse que nous adorons le bois, nous pouvons » aysement separer les deux pieces de bois, et gastant la forme » de la croix, tenant ces deux bois ainsi separez pour neant, per- » suader à cest infidelle que nous n'honnorons pas le bois, mais » la figure de la croix : ce que nous ne pouvons faire de la lance, » du roseau et de l'esponge. » Quelle apparence donc y a-t-il que Constantin ayt esté le premier qui a fait la croix en matiere permanente, puisque sainct Athanase confesse que tous les fidelles de ce tems-là faysoient des croix de bois, et les honnoroient, et n'en

parle point que comme de chose toute vulgaire et accoustumée?

Là où je ne me puis tenir de remarquer l'imposture du traitteur, lequel citant ce passage de sainct Athanase, luy fait dire en ceste sorte : « Les chrestiens monstroient qu'ils n'adoroient pas la croix » quand ils des-assembloient ordinairement les deux principales » pieces d'icelle, recognoissant que ce n'estoit que bois; » car au contraire sainct Athanase dit expressement que tous les fidelles adoroient la croix, mais non pas le bois. Certes, ces reformateurs en font accroire de belles!

Et de vray, au moins ce traitteur devoit considerer que si Constantin dressa son labare en forme de croix, pour la vision qu'il avoit euë d'une croix, à la façon de laquelle il fit dresser les autres (comme le traitteur mesme confesse que cela s'est peu faire), ce ne sera pas Constantin qui aura fait la croix le premier, en matiere subsistante; mais plutost Dieu qui luy en fit le premier patron, sur lequel les autres furent dressées.

Que si au contraire ce ne fut point par advertissement de Dieu, ny pour aucune vision que Constantin fit dresser son labare, et plusieurs autres croix, mais plutost par rayson d'estat (qui est l'opinion laquelle aggrée plus au traitteur); à sçavoir, « Que d'au- » tant (ce sont ses parolles) qu'il avoit fraischement esté eslevé à » la dignité imperiale, par la volonté des gens de guerre, qui l'a- » voient preferé aux descendans de Diocletien, il advisa que le » moyen de se maintenir en ceste dignité, contre ses competiteurs » et debatteurs, seroit de se faire amy des chrestiens que Diocletien » avoit persecutez à oultrance. Et à ceste occasion il fit eriger des » croix, avant mesme qu'il fust chrestien. » Je prendray le traitteur au mot en ceste sorte :

Constantin, pour se rendre amy des chrestiens, fit dresser plusieurs croix : donc les chrestiens de ce tems-là aymoient que l'on dressast des croix. Et qui les avoit gardez d'en dresser jusques à ceste heure-là, au moins dedans leurs maysons et oratoires? et comme pouvoit sçavoir Constantin que la maniere de flatter les chrestiens estoit de dresser des croix, s'il n'eust cogneu qu'ils en avoient dressé auparavant, et les honnoroient?

Pour vray, les reformateurs n'eussent pas esté amys de ces anciens fidelles, ny leur doctrine jugée chrestienne, puisqu'ils abattent leurs croix, et taschent de persuader que « C'est une corruption d'en » avoir introduict l'usage, et que c'est encore plus mal fait de le » retenir. » Ce sont les parolles mesmes du traitteur.

Et s'il est vray, comme sans doubte il est, ce qu'il dit ailleurs, rapporté de sainct Gregoire Nazianzene, « Que la verité n'est point » verité, si elle ne l'est du tout, et qu'une pierre precieuse perd » son prix à cause d'une seule tare, ou d'une seule paille; » la doctrine chrestienne n'aura plus esté pure du tems de Constantin, selon l'opinion de cest homme, puisque les chrestiens desiroient et se playsoient que l'on portast des croix, qui est une corruption, levain et doctrine erronée à son dire.

Ce n'est pas peu, à mon advis, d'avoir gaigné ceste confession sur les ennemys des croix, que les chrestiens, il y a treize cens ans, aymoient et desiroient que l'on dressast des croix : et ne sçay

omme on pourra appoincter ce traitteur avec Calvin et les autres ovateurs; car luy dit, d'un costé, que du tems de Constantin il y voit corruption en l'Eglise, et Calvin avec les autres tiennent que Eglise a esté pure jusques presque au tems de Gregoire le Grand. ar Calvin, parlant de sainct Irenée, Tertullien, Origene, et sainct ugustin, dit : « Que c'estoit une chose notoire et sans doubte, que depuis l'aage des Apostres jusques à leur tems, il ne s'estoit fait aucun changement de la doctrine, ny à Rome, ny aux autres villes. » Et le traitteur mesme (ne sçachant bonnement ce qu'il ait) parlant du tems de sainct Gregoire, et reprenant la simplicité es chrestiens d'alors, il dit, « Que leurs yeux commençoient fort à se ternir, et à ne voir plus gueres clair au servir de Dieu. »

Voyez-vous comme il rapporte le commencement de leur preendue corruption de la doctrine chrestienne au tems de sainct Greoire : et neantmoins, quant à la croix, il l'a rapportée aux chresiens qui vivoient du tems de Constantin le Grand, lesquels il fait et c'est la verité) grands amateurs de l'erection des croix, que uis apres il appelle corruption. Enfin, à ce que je voy, ils confeseront tantost que c'est du tems des Apostres que nostre Eglise a ommencé.

J'ay donc preuvé non-seulement que ce traitteur est ignorant d'aoir dit que Constantin estoit le premier qui avoit dressé des croix n matiere subsistante, mais encore que l'erection des croix a esté rattiquée par les plus anciens chrestiens; car nous n'avons gueres le plus anciens autheurs que Justin et Tertullien.

Encore diray-je que de la memoire de nos Peres, environ l'an mil inq cent quarante-six l'on treuva pres de Meliapor, en une petite olline, sur laquelle on dit que les barbares tuerent sainct Thomas 'apostre, une croix tres-ancienne, incisée sur une pierre carrée, rrousée de gouttes de sang, sur le sommet de laquelle il y avoit ne colombe. Elle estoit enfermée dedans un cercueil de pierre, ur lequel il y avoit certaine ancienne escriture gravée, laquelle, u rapport des plus experts brachmanes, continuoit le martyre du ainct apostre; et entre autres qu'il mourut baysant ceste croix-là, e que mesme les gouttes de sang tesmoignent.

Ceste croix ayant esté mise dans une chapelle que les Portugais difierent en ce mesme lieu, toutes les années, environ la feste de ainct Thomas, ainsi que l'on commence à lire l'Evangile de la aincte messe, elle commence à suer le sang à grosses gouttes, et hange de couleur, paslissant, puis noircissant, et apres se rendant leuë celeste, et tres-aggreable à voir, revient enfin à sa naturelle ouleur, à mesme que l'on a achevé le sainct office. Que s'il est arivé en quelques années que ce miracle ne se soit point fait, les abitans de ces contrées, enseignez par l'experience, se tiennent our menacez de quelque grand inconvenient.

Cecy est une chose toute cogneuë, et qui se fait à la vuë de out le peuple, dont l'evesque de Cecine en envoya une ample et uthentique attestation, avec le pourtraict de ceste croix-là, au ommencement du sainct Concile de Trente : qui est une marque ien expresse que les Apostres mesmes ont eu en honneur la saincte roix. Et comme l'Apostre qui planta la foy parmy ces peuples y

porta quant et quant l'usage de la croix; ainsi Dieu, voulant en ces derniers tems y replanter encore la mesme foy, leur a voulu recommander l'honneur de la croix, par un signalé miracle, tel que nous avons recité.

Aussi les habitans de Socotore, isle de la mer Erythrée, qui ont esté et sont chrestiens dés le tems que sainct Thomas y prescha, entre les autres ceremonies catholiques, ils ont celle-cy, de porter ordinairement une croix penduë au col, et luy porter grand honneur. Or, ce que je vay dire preuvera encore fort vivement ce que j'ay desjà dit cy-devant.

CHAPITRE III.

De l'antiquité des imaiges du Crucifix.

Le traitteur, qui confesse le moins qu'il peut de ce qui establit la coustume ecclesiastique, apres avoir nyé qu'avant le tems de Constantin il y eust des croix parmy les chrestiens, en un autre endroict dit qu'au commencement et mesme du tems de Theodose : « La croix n'estant sinon deux bois traversant l'un l'autre, et n'y » avoit point de Crucifix, et moins encore de Vierge Marie, comme » depuis en quelques croix l'imaige du Crucifix est d'un costé, et » celle de sa Mere de l'autre. »

Je ne sçay qui peut esmouvoir cest homme à faire ceste observation; car, quel inconvenient que l'on ayt fait des croix simples, plutost que des imaiges du Crucifix, puisqu'aussi bien c'est chose toute certaine qu'on ne dresse pas des croix, sinon pour representer le Crucifix? mais avec cela ceste observation est du tout fausse, et digne d'un homme qui mesprise l'antiquité.

Sainct Athanase, qui vivoit du tems de Constantin, escrit une histoire remarquable de la malice enragée d'aucuns Juifs de la ville de Berite, lesquels crucifierent une imaige tres-ancienne de Jesus-Christ, qu'ils avoient treuvée parmy eux en ceste sorte. Un chrestien s'estoit logé en une mayson de loüage, pres la synagogue des Juifs, et avoit attaché à la muraille vis-à-vis de son lict une imaige de Nostre Seigneur, laquelle contenoit en proportion la stature mesme d'iceluy; apres quelque tems il desloge de là, et prend mayson ailleurs, là où portant-tous ses meubles, il oublya de prendre l'imaige, non sans une secrette disposition de la Providence divine.

Du depuis un Juif print logis là-dedans, et sans avoir prins garde à ceste imaige, ayant invité un autre Juif à manger, il en fut extresmement tancé, et quoy qu'il s'excusast de ne l'avoir pas veuë, il fut accusé et deferé comme mauvais juif, ayant une imaige de Jesus de Nazareth : dont les principaux des Juifs entrant dans la mayson où estoit l'imaige, l'arracherent et la mirent en terre; puis exercerent sur elle toutes les semblables actions qui furent exercées sur Jesus-Christ quand on le crucifia, jusques à luy bailler un coup de lance sur l'endroict du flanc. Chose admirable! à ce coup, le sang et l'eau commencerent à sortir et couler en tres-grande abondance; si que les Juifs en ayant porté une cruche pleyne en

ır synagogue, tous les malades qui en furent arrousez ou mouillez ;ent tout soudainement gueris.

Voylà le recit qu'en fait sainct Athanase, par lequel l'on peut co- ıoistre que ceste imaige-là estoit l'imaige du Crucifix, tant parce ı'il eust esté mal-aysé au Juif qui accusa celuy qui l'avoit en sa ayson de recognoistre si soudainement que c'estoit l'imaige de sus-Christ, si ce n'eust esté qu'il estoit peinct et crucifié : qu'aussi ırce que les Juifs n'eussent sceu representer la crucifixion de ostre Seigneur, tant par le menu comme ils firent, sinon sur l'i- ıaige d'un Crucifix.

Or, ceste imaige, comme il apparut par la relation qu'en fit le hrestien, à qui elle estoit, en presence de l'evesque du lieu, avoit sté faite de la main propre de Nicodeme, qui la laissa à Gamaliel, ıamaliel à sainct Jacques, sainct Jacques à sainct Simeon, sainct imeon à Zachée; et ainsi de main en main elle demeura en lierusalem, jusques au tems de la destruction de ladite ville, u'elle fut transportée au royaume d'Agrippa, où se retirerent les hrestiens de Hierusalem, parce qu'Agrippa estoit sous la protec- ion des Romains. Ce n'est donc pas ce que le traitteur disoit, que es imaiges de la croix furent seulement faites du tems de Cons- antin, et qu'encore de ce tems-là et longtems apres, on n'y adjous- oit point de Crucifix; car je ne voy pas qu'il puisse rien opposer à este authorité pour garantir la negative de fausseté et temerité.

Dedans la liturgie de sainct Chrysostome, selon la version d'E- asme, le prestre est commandé, se retournant vers l'imaige de lesus-Christ, de faire la reverence : ce que, non sans cause, les lus judicieux rapportent à l'imaige du Crucifix; car, quelle repre- entation de Jesus-Christ peut-on mettre plus à propos dedans l'e- glise, et mesme vers l'autel, que celle du Crucifix?

Qui verra de bon œil le carme[1] que Lactance a fait de la Pas- ion de Nostre Seigneur, cognoistra qu'il a esté desseigné sur la encontre que l'on fait de l'imaige du Crucifix, qui est ordinaire- nent au milieu de l'eglise, en laquelle il fait parler Nostre Sei- gneur par un style poëtique, à ceux qui entrent dedans l'eglise.

Sainct Jean Damascene, qui vivoit passé huict cens ans, parlant le l'imaige du Crucifix, il en tient compte comme d'une tradition ancienne et legitime. « Parce, dit-il, que chascun ne cognoist « pas les lettres, ny ne s'addonne à la lecture, nos peres ont advisé « ensemble que ces choses, c'est-à-dire les mysteres de nostre foy, « nous fussent representez comme certains trophées és imaiges, « pour souslager et ayder nostre memoire; car bien souvent ne « tenant par negligence la Passion de Jesus-Christ en nostre pen- sée, et voyant l'imaige de la crucifixion de Nostre Seigneur, nous nous remettons en memoire la Passion du Sauveur, et nous pros- ternant, nous adorons non la matiere, mais celuy qui est repre- senté par l'imaige. »

C'est le dire de ce grand personnage, lequel un peu apres pour- it en ceste sorte : « Or cecy est une tradition non escrite, ne plus ne moins que celle de l'adoration vers le levant, à sçavoir, d'a-

[1] Carmen, *poëme*.

» dorer la croix, et plusieurs autres choses semblables à celles q
» ont esté dites. « L'imaige donc du Crucifix estoit desjà dés
tems-là.receuë comme authorisée d'une forte ancienne coustum
D'où vient donc ceste opinion au traitteur de dire qu'ancienneme
l'on ne joignoit pas le Crucifix à la croix? Et quel interest a-t-il e
cela, sinon d'assouvir l'envie qu'il a de contredire à l'Eglise cathol
que? L'imaige du Crucifix est autant recevable que celle de la croi

Quand le grand Albuquerque faysoit fortifier Goa, ville princi pale des Indes Orientales, comme l'on abattoit certaines maysons on rencontra dedans une muraille une imaige du Crucifix e bronze, par laquelle on eut tout à coup cognoissance que la reli gion chrestienne avoit jadis esté en ces lieux-là, quoy qu'il n'y e eust plus de memoire, et que ces chrestiens anciens avoient e usage l'imaige du Crucifix. Et ne fut pas une petite consolation à c grand capitaine et à ses gens, de voir ceste marque de Christia nisme en un lieu qui de tems immemorable avoit esté privé de l'E vangile.

Quant à la reprehension de ce qu'on met en quelques croi l'imaige du Crucifix d'un costé et celle de sa Mere de l'autre, j'a eu peyne d'entendre ce qu'il vouloit dire : enfin, c'est de deu choses l'une. Ou bien il reprend les croix esquelles nous metton deçà et delà du Crucifix les imaiges de Nostre-Dame et de sain Jean l'Evangeliste. Mais en cecy la censeure seroit tres-injuste; ca comme il est loysible et convenable que nous ayons l'imaige d Crucifix, selon la coustume mesme des plus anciens chrestiens, i est loysible aussi d'avoir des imaiges de Nostre-Dame et de apostres : dequoy sainct Luc sera nostre garant, qui, le premie au recit de Nicephore Calixte, fit l'imaige du Sauveur, de sa Mere de sainct Pierre et de sainct Paul. Que s'il est ainsi, où peut-o mieux mettre les imaiges de Nostre-Dame, et de sainct Jean qu'apres de la remembrance du Crucifix? quand ce ne seroit q pour representer tant mieux l'histoire de la Passion, en laquel l'on sçayt que Nostre Seigneur (Joan. 19) vid ces deux singulier personnes pres de sa croix, et recommanda l'un à l'autre.

Ou bien il parle de quelques croix où peut-estre il aura veu dos du crucifix quelque imaige de Nostre-Dame, et lors il au grand tort de vouloir tirer en consequence contre nous la divers des volontez des graveurs et peintres, ou de ceux qui font faire l croix; car à la verité ceste façon de crucifix n'est guere usitée l'Eglise : si ne veux-je pas dire pourtant qu'il y ayt aucun mal cela. On mettoit bien anciennement des colombes sur la croix autour d'icelle, pourquoy n'y peut-on bien mettre une imaige de Vierge ou de quelqu'autre sainct? J'en ay veu là où au dos de croix il y avoit des agneaux, pour representer Nostre Seigneur, a esté mis sur la croix comme un innocent agnelet, ainsi qu'il dit en Isaye (Is. 53). D'autres, où il y avoit d'autres imaiges, no seulement de la Vierge, ains encore de sainct Jean, sainct Pie et autres. En ce cas la croix ne sert pas de croix de ce costé-là (en a servy du costé du Crucifix); elle sera comme de tableau. Ai ne peint-on pas Nostre-Dame en crucifix, ny aucun autre sai avec Nostre Seigneur.

Au demeurant, le traitteur adjouste « Que l'on y met l'imaige de » Nostre-Dame comme si elle avoit esté compaigne de souffrances » de nostre Sauveur, et qu'elle eust fait en partie la redemption du » genre humain. » Cela, dy-je, vient de son goust, qui est corrompu par la defluxion d'une humeur aigre et chagrine, avec laquelle ces reformateurs ont accoustumé de juger les actions des catholiques; car qui fut jamais le catholique qui ne sceut que nous n'avons autre Sauveur ny Redempteur qu'un seul Jesus-Christ? Nous mettons tres-souvent la Magdelene embrassant la croix, que n'a-t-il dit que par-là nous la croyons estre nostre redemptrice? Ces gens ont l'estomach et la cervelle gastez; ils convertissent tout en venin.

Nostre-Dame ne fut pas crucifiée, mais elle estoit bien sur la croix quand son Fils y estoit; car là où est le thresor d'une personne, là est son cœur, et l'ame est plus là où elle ayme que là où elle anime. Certes, on treuve presque partout en l'Evangile (Joan. 15), où il est parlé de Nostre-Dame, qu'elle estoit avec son Fils, et aupres d'iceluy, et surtout en sa Passion. Ce ne seroit donc pas hors de rayson de la peindre encore aupres de luy en la croix, non pas comme crucifiée pour nous, mais comme celle de laquelle on peut dire beaucoup plus proprement que de nulle autre : *Christo confixa est cruci* (Gal. 2); Elle est cloüée à Jesus-Christ en la croix. Ça donc esté la rage que le traitteur a contre les catholiques qui l'a empesché de prendre garde à tant de bonnes et religieuses raysons, qui peuvent estre en ce fait, pour faire une si maligne conjecture contre nos intentions.

CHAPITRE IV.

De l'apparition de l'imaige de la Croix à Constantin le Grand, et en d'autres occasions.

C'est une notable preuve de l'honneur et vertu de l'imaige de la Croix, que Dieu tout-puissant l'a fait comparoistre miraculeusement en plusieurs grandes et signalées occasions, et s'en est servy comme de son estendart, tantost pour asseurer les fidelles, tantost pour espouvanter les mescreans.

Mais pour vray l'apparition faite a Constantin le Grand a esté, non sans cause, la plus celebre et fameuse parmy les chrestiens; d'autant que par icelle Dieu touscha le cœur de ce grand empereur, pour luy faire embrasser le party chrestien, et fut comme un signe sacré de la cessation du desluge du sang des martyrs, duquel jusques à ceste heure-là toute la terre regorgeoit, et qu'au demeurant ceste croix monstrée à Constantin, fut le patron d'un monde de croix, qui, depuis, ont esté dressées par les empereurs et princes chrestiens. Ce qu'appercevant le traitteur, afin de rendre doubteuse l'histoire de ceste grande apparition, il discourt en ceste sorte :

« Combien que les historiens chrestiens parlent d'une apparition » de croix en l'air, avec ces mots : *Surmonte par cecy*, si est-ce que » Zozimus, historien payen, qui vivoit de ce tems-là, et qui a esté

» tres-exact rechercheur des faits de Constantin, n'en a fait men-
» tion aucune. Aussi paroist-il que les histoires ecclesiastiques en
» parlent diversement ; car Eusebe dit que ceste vision advint en
» pleyn midy, et Sozomene escrit qu'elle apparut de nuict à Cons-
» tantin dormant : Dieu neantmoins a peu faire ce miracle pour
» ayder à la conversion de ce prince, encore payen alors, et qui a
» beaucoup servy depuis à l'advancement de la gloire du Christ, de
» quelque affection qu'il y ayt esté induict ; car quelques autheurs
» le notent de grands deffauts. »

Voylà son dire, par lequel il s'imagine effacer l'apparition de la saincte Croix faite à Constantin, et par deux moyens : l'un opposant aux histoires chrestiennes l'authorité de Zozimus payen ; l'autre, monstrant qu'il y a contrarieté sur ce fait entre les autheurs chrestiens.

Pyrrhon n'entendroit rien au prix de ce traitteur : toute sa doctrine consiste à rendre toutes choses doubteuses et esbranlées ; il ne se soucie d'autre chose, sinon d'establir l'incertitude : certes, il ne nye pas que ceste apparition ne soit probable, mais il veut aussi qu'elle soit probablement fausse.

Or, quant à Zozimus, je ne sçay comme il l'ose produire en ceste cause icy, contre tous les autheurs chrestiens ; car 1° Zozimus est tout seul, et ne peut point faire de pleyne preuve. 2° Il ne nye pas ceste apparition, mais seulement il s'en tait. 3° Il est suspect ; car il estoit ennemy de la Croix. 4° Encore qu'il fust exact rechercheur des faits de Constantin, il ne l'estoit pas toutesfois des merveilles de Dieu. Or, l'apparition de la croix fut une œuvre de Dieu, et non de Constantin. J'admire la rage de ceste opiniastreté, qui veut rendre comparable en authorité le silence ou l'oubly d'un seul historien payen, avec l'asseurance et exprez tesmoignage de tant de nobles et fidelles tesmoins. Qui ne sçayt les sottises que les historiens payens, apres Tacitus et autres, ont imposées aux chrestiens avec leur teste d'asne ? je vous laisse à penser s'ils se sont espargnez à se taire en nos advantages et prerogatives, puisqu'ils ne se sont pas espargnez à dire des fables et faire des contes, pour honnir et vituperer le Christianisme. Pourquoy est-ce que Zozimus sera meilleur que les autres ?

Mais quant à ce que le traitteur veut qu'Eusebe soit contraire à Sozomene, en l'histoire de ceste apparition, en ce que l'un dit qu'elle advint en pleyn midy, et l'autre de nuict à Constantin dormant, je croy que c'est une contradiction qu'il aura veuë en songe et en dormant. Et de fait, Sozomene, en cest endroict icy, fait expresse profession de suivre Eusebe. Oyons-le parler, je vous prie.

« Combien que plusieurs autres choses soyent arrivées à cest em-
» pereur Constantin, par lesquelles estant induict, il commença
» d'embrasser la religion chrestienne, nous avons toutesfois appris
» qu'une vision qui luy fut divinement presentée l'a principale-
» ment induict à ce faire ; car dressant la guerre contre Maxence
» il commença (comme il est vraysemblable) à doubter, à part soy
» quel evenement auroit ceste guerre, et quel secours il pourroit
» appeller : donc estant en soucy, il regarda par vision le signe res-
» plendissant de la Croix au ciel ; et les anges assistant pres de lu

» jà tout esbloüy de la vision, luy dire : *En cecy, ô Constantin ! tu » vaincras.* On dit encore que Jesus-Christ mesme luy apparut, et » luy monstra la figure de la Croix, et mesme luy commanda qu'il » en fist faire une semblable, et qu'il en usast comme d'une ayde en » l'administration de la guerre, et comme d'un instrument propre » pour obtenir victoire. Laquelle chose Eusebe, surnommé Pam» phile, asseure avoir ouye de la propre bouche de l'empereur, qui » l'affirmoit par serment; à sçavoir, qu'environ midy le soleil com» mençant un peu à descliner, tant l'empereur mesme, que les gens » d'armes qui estoient avec luy, avoient veu le signe de la croix » resplendissant au ciel, formé de la splendeur d'une lumiere, au» quel estoit ceste inscription : *Surmonte par cecy.* Car iceluy fay» sant voyage en quelque endroict avec son armée, eut en chemin » ceste admirable vision, et cependant qu'il demesloit dans son » cerveau que vouloit dire cela, la nuict le surprit : si luy apparut » Jesus-Christ en son repos, avec le signe mesme qui luy estoit ap» paru au ciel, luy commandant qu'il fist un autre estendart sur le » patron de celuy-là, et qu'il s'en servist comme d'une deffense és » combats qu'il avoit à faire contre ses ennemys. »

Ce sont certes presque les propres mots, non-seulement de Sozomene, mais encore d'Eusebe son autheur, tant ils sont d'accord en ce poinct. Je sçay qu'un grand docte de nostre aage s'est trompé en cest endroict, mais il merite excuse; car ç'a esté au milieu d'une grande et laborieuse besongne, où il est tolerable, si quelquesfois l'on s'endort : mais le traitteur, en si peu d'œuvre qu'il a fait, nous accusant et formant ses causes d'oppositions, ne peut avoir fait ceste si evidente faute, qu'il ne merite d'estre tenu pour un imposteur, ou pour un ignorant, quoy qu'il fasse l'entendu.

Au demeurant, il monstre la haine qu'il porte à la saincte Croix, quand, pour contredire à son honneur, il va recherchant si curieusement quel a esté Constantin le Grand, et met en doubte le zele avec lequel il a servy à l'honneur de Dieu. Constantin tant loüé par nos devanciers, autheur du repos de l'Eglise, « prince des princes » chrestiens, comme l'appelle sainct Paulin, tres-grande lumiere » de tous les empereurs qui ont jamais esté, tres-illustre predica» teur de la vraye pieté, » comme l'appelle Eusebe, subira en fin finale (si Dieu le permet) les censeures et reproches de ces chrestiens reformez, lesquels, pires| que des chiens, cherchent de soüiller les plus pures et blanches vies des Peres du Christianisme.

« Quelques autheurs, dit le traitteur, le notent de grands def» fauts. » S'il eust cotté les autheurs et les deffauts, quoy que c'eust esté sortir hors du chemin de mon affaire, je me fusse essayé d'affranchir ce grand empereur de ces iniques accusations. Et certes je sçay bien en partie ce qui se pourroit dire, pour charger Constantin de quelques imperfections; mais je ne veux pas faire accroire au traitteur qu'il soit plus sçavant que je le voy, ny presupposer qu'il en sçache plus que ce qu'il en dit; car je le voy si passionné en cest endroict, que s'il eust sçeu quelque chose en particulier, il l'eust bien fait sonner.

Or bien, voylà l'apparition faite à Constantin bien asseurée, en laquelle tout cecy est remarquable. Premierement que, par-là,

l'empereur fut induict à embrasser vivement le party catholiqu comme par un signe certain que Dieu appreuvoit la Croix, et en Croix tout le Christianisme; si que l'approbation de la Croix et Christianisme ne fut qu'une mesme chose. Secondement, combi que Dieu voulust que Constantin recogneust ses victoires de sa lil ralité, si voulut-il qu'il sceust que ce seroit par l'entremise signe de la Croix. Tiercement, non-seulement Dieu fit paroistre Croix au ciel à Constantin, comme un tesmoignage de son ayde faveur, mais encore comme un patron et modelle pour faire fa plusieurs croix materielles en terre. Quatriesmement, que ce ne pas une seule fois que ceste croix apparut à Constantin, mais de fois, à sçavoir, de jour en pleyn midy, et de nuict encore. Que cela n'est pas appreuver l'usage de la Croix, il n'y aura rien d'a preuvé.

Mais oultre ces deux fois alleguées par Eusebe, Nicephore te moigne que deux autres fois la mesme croix apparut à Constanti une fois à la guerre contre les Bysantins, avec ceste inscriptio *Tu vaincras tous tes ennemys en ce mesme signe;* l'autre fois la guerre contre les Scythes. Voylà quant à ce qui tousche Cor tantin.

Sainct Cyrille Hierosolymitain escrit une lettre exprez à Cor tance l'empereur, fils de Constantin, pour luy faire le recit d'u celebre apparition de la Croix faite au ciel, sur le mont Calvair « Ces saincts jours, dit-il, de la saincte Pentecoste, environ l'heu » de tierce, une tres-grande Croix formée de lumiere apparut » ciel, sur la tres-saincte montaigne de Golgotha, estenduë jusqu » au saint mont d'Olives; vuë non par une, ou deux personn » mais monstrée tres-clairement à tout le peuple de la cité, et n » (comme peut-estre quelqu'un penseroit) courant hastivement » lon la phantaysie, mais tout ouvertement recogneuë par plusieu » heures sur terre, avec des splendeurs brillantes, surpassant » rayons du soleil; car si elle eust esté surpassée par iceux, cer » elle eust esté offusquée et cachée. » Puis poursuivant il di « Qu'à cet aspect tant les chrestiens que les payens commencer » à loüer Jesus-Christ, et recognoistre que la tres-religieuse do » trine des chrestiens estoit divinement tesmoignée du ciel par » signe celeste, duquel, lorsqu'il fut monstré aux hommes, le c » s'en resjoüyssoit et glorifioit beaucoup. » Sozomene en dit mesme, et tesmoigne que la nouvelle fut incontinent espanchée tout, par le rapport des pelerins, qui, de tous les coings du mon abondoient en Hierusalem pour y faire leurs devotions.

Un jour Julien l'Apostat regardant les entrailles d'un anim pour faire quelque devination en iceux, luy apparut une croix e vironnée d'une couronne, dont partie des devins, tous espouvant disoient que par là l'on devoit entendre l'accroissement de la re gion chrestienne, et son eternité, d'autant que la croix estoit signe du Christianisme, et la couronne estoit signe de victoire, d'eternité encore, parce que la figure ronde n'a ny commencem ny fin, mais est par tout conjoincte en elle-mesme. Au contraire maistre devineur presageoit par là que la religion chrestienne ser comme estouffée, pour ne point croistre davantage, d'autant c

le signe de la croix estoit comme enfermé, borné et limité par le cercle de la couronne, tant le diable sçayt faire ses affaires en toutes occasions. Or l'evenement monstra que le dire des premiers estoit veritable.

Une autrefois le mesme Julien, voulant que les Juifs sacrifiassent, ce qu'ils ne vouloient faire, sinon au lieu du temple ancien de Hierusalem, il se delibera de leur faire redresser, contribuant de grandes sommes du thresor imperial; et desjà les materiaux estoient preparez pour le rebastir, quand sainct Cyrille, evesque de Hierusalem, predit que l'heure estoit arrivée en laquelle seroit verifiée la prophetie de Daniel, repetée par Nostre Seigneur en son Evangile, à sçavoir, que pierre sur pierre ne demeureroit au temple de Hierusalem : dont la nuict ensuivant la terre trembla si fort en ce lieu-là, que toutes les pierres de l'ancien fondement du temple furent dissipées çà et là, et les materiaux jà preparez avec les edifices prochains tout fracassez.

L'horreur d'un si terrible accident s'espancha par toute la ville, de façon que de tous costez plusieurs vindrent sur le lieu voir que c'estoit : et voicy que les merveilles redoublant, un grand feu sortit de la terre, lequel s'attachant aux preparatifs faits pour le temple, et aux outils des ouvriers, ne cessa point qu'il ne les eust consumez à la vuë de tout le peuple. Plusieurs des Juifs espouvantez confessoient que Jesus-Christ estoit le vray Dieu, et neantmoins demeuroient tellement saysis de la vieille impression de leur religion, qu'ils ne la quitterent point.

Ce prodige fut suivy d'un troisiesme miracle; car la nuict ensuivant, apparurent des croix de rayons lumineux sur les vestemens de tous les Juifs, lesquels, tant ils estoient obstinez, voulant effacer le lendemain ces sainctes imaiges de leurs habicts, par lavemens et autres moyens, il ne leur fut oncques possible, et par-là plusieurs se firent chrestiens : mais oultre tout cela, un grand cercle apparut au ciel, dedans lequel estoit une croix tres-resplendissante. Mes autheurs sont en cest endroict Gregoire de Nazianze, Ammian Marcellin, Ruffin, Socrate, Sozomene.

Je pourrois produire les autres apparitions que le docte Bellarmin apporte, comme celle qui se fit en l'air, quand l'empereur Arcadius combattoit contre les Perses, pour la foy catholique; en quoy il fut aydé divinement : comme aussi celle des croix qui apparurent sur les vestemens au tems de Leon Iconomache, lorsque les heretiques exerçoient leur rage sur les imaiges; et quelques autres semblables, desquelles les autheurs font mention. Mais ce que j'en ay dit jusques à present suffit pour ce qui tousche l'antiquité. Qui en voudra voir davantage, qu'il lise le livret d'Alphonse Ciacone : *De signis sanctæ Crucis*.

De nostre tems, lorsque le grand capitaine Albuquerque estoit du costé de l'isle Camarane, une grande croix pourprée et tres-resplendissante apparut au ciel, du costé du royaume des Abyssins, laquelle fut veuë par toute l'armée des Portugais, qui estoit en ces contrées-là, avec une incroyable consolation, et dura l'apparition quelque espace de tems, jusques à tant qu'une blanche nuée la cacha aux yeux de ceux qui, pleurant de joie, ne pouvoient se

saouler de voir ce sainct et sacré signe de nostre redemption.] quoy Albuquerque envoya bien-tost apres par escrit une bien a seurée attestation à son maistre Emmanuel, roy de Portugal.

De mesme vers le Japon apparut une croix en l'air, environ l' 1558, au rapport de Gaspard Vilela, en une sienne epistre envoy à ses compaignons de Goa.

En la sedition que Pansus Aquitinus esmeut contre Alphonse, r de Congi, son frere aisné, un peu apres que la foy catholique f semée par les Portugais en ces pays-là, l'on vid une grande mul tude de soldats rebelles fuyr devant une petite poignée de personn qui accompaignoient le roy : de quoy le general de l'armée Pansus rendant rayson, il asseura qu'au commencement de l'esca mouche, apparurent autour du roy des hommes d'une façon pl auguste que l'ordinaire, marquez du signe de la croix, et environn d'une tres-claire lueur, combattant tres-asprement, dont les solda de Pansus estant espouvantez, avoient prins tout aussi-tost la fuit et que par-là, recognoissant qu'il n'y avoit point d'autre Dieu q celuy des chrestiens, il prioit qu'on le baptizast avant qu'on le f mourir (comme il pensoit que l'on feroit), ayant esté prins priso nier. Alphonse luy accorda le baptesme, et luy fit grace de la vi à la charge qu'il s'employeroit à servir au Temple de la sainc Croix peu auparavant edifié en la ville d'Ambasse.

Quand Albuquerque reprint la ville de Goa, les infidelles dema doient tres-curieusement aux Portugais qui pouvoit estre ce bra capitaine qui portoit une belle croix dorée et des armes resple dissantes, lequel avoit fait un si grand massacre, que les grand troupes des Mahumetans avoient esté contrainctes de ceder à petitesse des chrestiens. Or certes les Portugais n'avoient point capitaine ainsi paré : qui leur fist cognoistre que c'estoit une visi divine, par laquelle Dieu les avoit voulu secourir, et quant quant espouvanter et tromper leurs ennemys.

Au demeurant, apres tant d'apparitions de l'imaige et figure la croix, que Dieu a faites et fera jusques à la consommation monde, pour consoler les amys de la croix, et effrayer les enn mys d'icelle; au grand jour du jugement, quand le Crucifié se mis au throsne de sa Majesté, en l'assistance de tous les bien-he reux, il fera paroistre derechef ce grand estendart et signe de croix, lequel paroistra lorsque le soleil et la lune se cacher dedans une bien grande obscurité. C'est ce que dit Nostre Seigne en sainct Matthieu 24, en termes si exprez, qu'il n'est possible doubter de ceste verité, sinon à ceux qui ont juré le parti de l'o niastreté. Tous les Peres anciens, d'un commun consenteme l'ont presque ainsi entendu.

L'interpretation qu'on y veut apporter, de dire que lors ap roistra le signe du Fils de l'homme, c'est-à-dire le Fils de l'hom mesme, qui, par sa majesté, se fera regarder de toutes pa comme une enseigne, et trop forcée et tirée. On void à l' qu'elle ne sort pas, ny ne coule des mots et parolles de l'Escritu mais d'un prejugé auquel on veut accommoder les sainctes I rolles. C'est une conception qui ne suit pas l'Escriture, mais la veut tirer apres soy. Et certes le Sauveur met trop evidemm

à part l'apparition de son signe d'un costé, et de l'autre sa venue. Alors, dit-il, paroistra le signe du Fils de l'homme au ciel, et alors pleureront toutes les tribus de la terre, et verront le Fils de l'homme venant és nuées du ciel, avec une grande vertu et majesté (Matth. 24).

Or, combien soit grand l'honneur qui revient de cecy à la croix, il n'y a celuy qui en puis se doubter : tant parce qu'elle est appellée *signe du Fils de l'homme*, et que les enseignes, armoiries, signes et estendarts des princes et roys sont tres-honnorables et dignes de respect, comme tesmoigne Sozomene, et avant lui Tertullien, et l'experience mesme nous le monstre; qu'aussi parce que, comme remarquent doctement les anciens, elle consolera les bons, estant le signe de leur salut, et espouvantera les mauvais, comme fait l'estendart d'un Roy vainqueur lorsqu'il est arboré sur les murailles d'une ville rebelle; et encore d'autant qu'elle sera comme le trophée du Roy celeste, mis au plus haut du temple de l'univers, et sera claire et lumineuse, lorsque la lumiere mesme s'obscurcira en sa propre source, comme tesmoignent saint Cyrille, Hyppolyte le martyr, et sainct Ephrem, qui dit qu'elle paroistra, et sera produicte devant le Roy, comme le sceptre et verge de sa majesté.

Or, quel advantage est-ce, pour l'honneur et vertu de l'imaige de la croix, que Dieu s'en soit servy, et servira si souvent pour consoler les siens, effrayer ses ennemys, pour donner les victoires aux empereurs, et pour tesmoigner la sienne derniere, lorsqu'estant assis au throsne de sa Majesté, il foulera aux pieds tous ses ennemys!

CHAPITRE V.

Combien grand a esté jadis l'usage de la Croix, et comme elle represente le Crucifix et sa foy.

Le traitteur n'ose pas nyer que l'imaige de la Croix n'ayt esté en ordinaire usage parmy les anciens chrestiens.

« Il se faut souvenir, dit-il, que ce que les anciens chrestiens » ont usé de la croix, en ce qu'ils manyoient, cela se faysoit pour » prattiquer principalement ce que sainct Paul disoit : *Je n'ay point* » *honte de l'Evangile de Christ* (Rom. 1); car d'autant que tous, » tant Juifs que payens, se mocquoient de Christ, et que la croix » estoit scandale aux uns, et folie aux autres, tant plus ils se sont » efforcez de la diffamer, tant plus les chrestiens se sont estudiez à » la decorer. A ceste cause, ils apposoient la croix en toutes choses, » et en tous lieux, comme une marque honnorable par laquelle ils » monstroient en effect qu'ils vouloient avoir part à l'opprobre de » Christ, dont ils se glorifioient. Et pourtant Chrysostome dit que » telle enseigne honnoroit plus que toutes les couronnes et dia- » desmes ne pouvoient faire. De fait, les empereurs et roys l'ont ap- » pliquée à leurs couronnes et sceptres, pour tant plus confondre et » honnir les Juifs et payens. A ceste mesme occasion, ils ont dit » que la croix estoit l'arbre beau et luysant, orné de la pourpre du » roy, et plus resplendissant que les astres. Et Theodoret, au troi-

» siesme livre de son *Histoire*, chap. 26, escrit que partout o
» toit la croix pour testifier du triomphe de Christ. Mais cep
» ils n'attribuoient rien à la seule croix, ou au seul signe d'
» car Constantin faysoit recognoissance de la victoire à luy ad
» non à la croix, ains à Christ; car aussi il fit escrire sur les
» par luy erigées ces trois mots : *Jesus-Christ surmonte :* ta
» faut qu'il ayt fait des prieres à la croix. Et Helene adora le
» non le bois; car c'eust esté une erreur payenne, et vanité
» chante, dit sainct Ambroise. En ceste maniere peuvent les
» tiens honnorer la croix. »

Que pourroit-on mieux dire à la catholique? Et que dison autre chose, sinon qu'il faut honnorer la Croix, pour la prote de nostre foy? qu'il la faut decorer, d'autant plus que ses en la mesprisent; qu'il la faut apposer en toutes choses, et e lieux, comme une marque honnorable que l'on honnore p par consequent plus honnorable que tous les diademes e ronnes; qu'il la faut mettre sur les couronnes et sceptres; qu un arbre beau et luysant, orné de la pourpre du roy, et pl plendissant que les astres. Et qu'ay-je protesté cy-devant, qu'il ne faut rien attribuer à la seule croix, et au seul signe d' Qu'elle ne vaut sinon comme un outil sacré, et sainct instr de la vertu miraculeuse de Dieu; que la croix n'est rien, n'est croix de Jesus-Christ; que sa vertu ne luy est pas adhe mais assistante, c'est à sçavoir, Dieu mesme. Si Constantin monté en la croix, suivant la divine inscription : *In hoc vinces*, ç'a esté par Jesus-Christ, agent principal et premier. surmonté par la croix, ç'a esté en Jesus-Christ, comme en la assistante de la croix. Et d'adorer le bois, c'est une sottis extravagante.

Ce n'est ny la pourpre ny le bois
Que le catholique adore;
Mais le Roy qui, mort en croix,
De son sang la croix honnore.

Si donc le traitteur tenoit parolle, et demeuroit ferme à con qu'en ceste maniere peuvent les chrestiens honnorer la cr sur tout que partout on portast la croix pour tesmoigner du tri de Christ, comme il confesse que l'on faysoit ancienneme recit de Theodoret, et qu'on l'apposast, en toutes choses et e lieux, comme une marque honnorable, je confesserois de costé, avec tous les catholiques, qu'il auroit bien entendu la de la croix, et la maniere de l'honnorer, et que comme i vanté, il auroit presché Jesus-Christ crucifié. Mais le pauvre h n'arreste guere en ceste demarche. Il a dit cecy pour amus lecteur, et quand ce vient au joindre [1], il renverse tout ce qu'i estably, piece apres piece, et va sans jugement contredire à t qu'il avoit dit, avec des miserables exceptions et limitations.

1° Il avoit dit qu'en tous lieux et toutes choses on pouvoit ser la croix, comme une marque honnorable; maintenant, p

[1] A la conclusion, à tirer les conséquences.

desdire honnestement, il partage toutes les choses en deux, en politiques, et non politiques, et puis limite la generale proposition : que la croix doit seulement estre apposée és choses politiques.

« S'il est question, dit-il, que nous conversions parmy les Juifs » ou Mahumetans, nous pouvons porter nos enseignes et armes » croisées, pour monstrer ouvertement aux infidelles que nous » sommes chrestiens, et que nos adversaires sont infidelles et mes» creans : ainsi peut-on graver la croix en la monnoye, pour mons» trer qu'elle est battuë au coing d'un prince chrestien ; ainsi la croix » peut estre mise és portes des villes, chasteaux et maysons, pour » monstrer haut et clair que les habitans de tels lieux font profes» sion du Christianisme ; ainsi jadis fut ordonné que les instrumens » des contracts, qui se passoient devant notaires publics, devoient » avoir le signe de la croix, comme il en est parlé au livre du Code. » Et en pareilles choses politiques, nous ne rejettons l'usage de la » croix matérielle. » Voylà sa premiere.

La seconde est qu'elle ne soit mise és temples : « Enfin, dit-il, » les choses sont allées si avant, que la croix a esté mise és » temples. » Il avoit dit que la croix estoit une marque honnorable; mais puis apres, pour s'en desdire, il dit qu'il ne luy faut porter aucun honneur religieux ou consciencieux.

Il avoit dit que les anciens apposoient la croix en toutes choses, et en tous lieux, comme une marque honnorable, et qu'on la portoit par tout, pour testifier du triomphe de Christ; et bien-tost apres il fait dire aux mesmes anciens, par la bouche d'Arnobe, ces parolles : « Nous n'honnorons, ny desirons d'avoir des croix. » Ce petit traitteur est polype et cameleon.

Cependant il me laisse à preuver par ordre que la croix peut et doit estre apposée aux choses sacrées, et notamment au temple ; qu'elle est honnorable d'un honneur religieux ; que les anciens l'ont desirée et honnorée, et qu'elle est un remede salutaire au genre humain ; ce qu'il treuve encore mauvais. Mais avant toutes choses il me faudra monstrer briefvement que la croix represente Jesus-Christ crucifié, et la Passion d'iceluy, afin que l'humeur ne luy prenne pas de refuser l'imaige de la croix à cest usage, comme il a fait cy-devant de la vraye croix.

Et pour commencer : « Bien souvent, dit sainct Jean Damascene, » ne nous ressouvenant pas, et ce par negligence, de la Passion de » Jesus-Christ, voyant l'imaige de la crucifixion d'iceluy, nous reve» nons en memoire de sa Passion. » C'est pourquoy tous les anciens, apres Jesus-Christ mesme, l'ont appellée l'*enseigne du Fils de Dieu.*

« Paula, comme parle sainct Hierosme, visita tous les lieux » saincts avec telle une ardeur, qu'elle ne pouvoit estre retirée des » premiers, n'eust esté le desir qu'elle avoit de voir le reste : pros» ternée donc devant la croix, elle l'adoroit comme si elle y eust » veu le Seigneur attaché et pendant, estant entrée dans le se» pulchre, elle baysoit la pierre de la Resurrection, laquelle l'ange » avoit roulée arriere de l'huis, elle lechoit d'une bouche fidelle, » comme des eaux infiniment desirées, la place du corps en laquelle » gisoit le Seigneur. » Tesmoignage certain que la croix luy representoit le Crucifié.

Chascun ne peut pas lire les livres sacrez, ny avoir tousjours l predicateur aux aureilles : ce que fait donc l'Escriture et le predica teur en tems et lieu, la croix le fait en toutes sortes d'occasions, en la mayson, au chemin, en l'eglise, sur le pont, en la montaigne; ce nous est un familier et perpetuel record de la Passion du Sauveur.

Julien l'Apostat reprochoit aux chrestiens que rejettant les armes de Jupiter, sa selle et ses boucliers, ils adoroient le bois de la croix et peignoient la croix sur les fronts et devant leurs maysons. O sainct Cyrille, pour luy faire response, fait un beau denombremen des principaux articles de nostre foy, et puis adjouste : « Le boi » salutaire nous fait souvenir de toutes choses, et nous advise d » penser que, comme dit sainct Paul (II. Cor. 5), ainsi qu'un e » mort pour tous, ainsi faut-il que les vivans ne vivent plus à so » mais à celuy qui est mort et ressuscité. » Le traitteur mesme pr duict en ceste sorte ce passage de sainct Cyrille, confessant que croix que les chrestiens mettoient devant leurs maysons estoit marque et l'enseigne publique de Jesus-Christ : confession bien co traire à ce qu'il avoit dit que la passion de Nostre Seigneur est irrepresentable.

Ainsi, quand nos chrestiens ont descouvert quelque nouveau pa és Indes pour le desdier à Jesus-Christ, ils y ont planté l'estenda de la Croix. Dom Pierre Alvarez Cabral ayant prins pied au Bresi il y esleva une tres-haute croix de laquelle tout ce pays-là fut pl sieurs années nommé *Region de saincte Croix*, jusques à tant que peuple laissant ce nom sacré, l'appella Bresil, du nom du bois c Bresil, que l'on tire pour la teincture; et dés l'antiquité, lorsque l'c renversa en Alexandrie les idoles de Serapis, plantées par toute les portes, fenestres, poteaux et murailles, on mit en leur place l signe de la croix, au recit de Ruffin. Et lors fut vérifié ce qu'Isay predict (Is. 19) : « En ce jour-là l'autel du Seigneur sera au milie » de la terre d'Egypte et le tiltre du Seigneur pres le terme d'icelle » et sera en signe et en tesmoignage au Seigneur Dieu des armées en » la terre d'Egypte. »

CHAPITRE VI.

La Croix peut et doit estre en usage és choses sacrées.

C'EST une playsante phantaysie que celle du traitteur, quand treuve bon que l'on employe la croix és choses politiques, mai non pas és sacrées : « On peut, dit-il, graver la croix en la mon » noye, la planter devant les villes, chasteaux et maysons. » E pour quel usage tout cela, je vous prie? « Pour monstrer, répond » il, haut et clair, qu'on est chrestien. » Mais cela n'est pas u usage religieux. La confession et protestation de la foy, n'est-ce pa une action purement chrestienne? Et de faict qui prendroit la croi politiquement, elle ne representeroit que malheur et maledictio Si donc l'usage de la croix n'est que religieux, pour estre bon, o peut-il estre mieux employé qu'és choses sacrées? si la croix e bien-seante devant les villes et maysons pour monstrer que les h

bitans de tels lieux font profession de Christianisme, ne sera-t-elle pas mieux à propos és eglises et temples, pour monstrer que ceux qui s'y assemblent font profession de Christianisme, que ce sont lieux chrestiens, et non mosquées turquesques.

Au demeurant, les anciens mettoient la croix és eglises. Tesmoin ce que j'ay recité cy-devant de sainct Paulin, qui le tesmoigne tout ouvertement, et de Lactance Firmien, de l'intention duquel on ne sçauroit doubter si l'on considere comme il parle :

Quisquis ades mediique subis in limine templi,
Siste parum, insontemque tuo pro crimine passum,
Respice me, me conde animo, me in pectore serva.
Ille ego qui casus hominum miseratus acerbos,
Huc veni, pacis promissæ interpres, et ampla
Communis culpæ venia, hic clarissima ab alto
Reddita lux terris, hic alma salutis imago :
Hic tibi sum requies, via recta, redemptio vera,
Vexillumque Dei insigne et memorabile fani,

Ce qui se peut, à mon advis, rendre françois en ceste sorte :

Toy qui viens sur le seuil du milieu de ce temple,
Arreste un peu sur moy tes yeux et me contemple :
Retiens-moy bien avant dedans ton cœur fiché,
Innocent que je suis, et mort pour ton peché;
Je suis cil qui d'un cœur et d'un œil pitoyable,
Regardant à l'estat de l'homme miserable,
Descendis icy-bas, ambassadeur de paix,
Et portant le pardon general des forfaicts.
Icy reluict d'en-haut une lumiere pure,
Et de l'humain salut le pourtraict et figure :
Je suis icy pour toy repos tres-asseuré,
Le droict et bon chemin, le rapchat averé,
L'estendart et drapeau du grand Dieu redoubtable,
Et de ce temple-cy l'enseigne remarquable.

Qui ne void qu'il introduict l'imaige du Crucifix au milieu de l'eglise, admonestant celuy qui entre? Autant en dy-je de ce que j'ay rapporté de la liturgie de sainct Jean Chrysostome. Le bon Pere Nylus, en une Epistre qui est recitée au deuxiesme Concile de Nicée, conseilloit à Olympiodorus de faire mettre la croix en l'eglise du costé du levant, et de-çà et de-là és murailles les histoires du Vieil et Nouveau Testament.

Sophronius, ou bien Joannes Moscus Eviratus, recite qu'un orfefvre apprentif ayant charge de faire une croix d'or, pour estre mise et donnée à l'eglise, il y mesla, oultre le poids de l'or qu'on luy avoit fourny, une certaine quantité du sien. Celuy qui faysoit faire la croix l'ayant treuvée plus pesante, pensa que cest apprentif eust changé ou alteré le fin or qu'il luy avoit baillé, et commençoit fort à se fascher; mais le garçon luy fit ceste vraye et saincte excuse, que n'ayant pas le moyen de faire une croix entiere du sien, pour dedier à Dieu, il avoit au moins voulu employer ce peu qu'il avoit pour rendre plus belle et grosse celle qu'il luy avoit faite, et qu'au reste il n'y avoit que du fin or : response qui pleust tant à

celuy qui avoit commandé la croix, que n'ayant point d'enfant, il adopta celuy-là.

Anastase Sinaïtain, en l'orayson *De sacra synaxi*, tesmoigne tout clairement que la coustume estoit que la croix fust és eglises : or il mourut il y a mille ans passez, tesmoin le docte Baronius. La coustume donc estoit d'avoir des croix és eglises, et surtout dés que l'empire fut fait chrestien sous Constantin; car auparavant on n'en avoit pas si grande commodité.

« Constantin, dit le traitteur, faysant eriger une croix de bronze, » il ne la mit pas en un temple; car alors les temples de Rome ser- » voient encore aux idoles payennes. » Il est tousjours sur son impie distinction, d'*idole payenne*, et *idole chrestienne*. Cependant il est vray qu'en ce tems de persecution, les chrestiens ayant peu d'eglises desdiées, faysoient leurs assemblées où ils pouvoient.

Mais dés lors que l'Eglise fut deslivrée des tyrannies, on vid la croix par tout celebrée : « Es maysons, és places, és solitudes, és » chemins, és montaignes, és vallées, en la mer, és navires, és » isles, és licts, és vestemens, és armes, aux chambres et couches » nuptiales, és banquets, és vases d'argent et d'or, és marguerites, » és peintures des murailles, és corps des animaux malades, és » corps possedez par les diables, és guerres, en paix, és jours, és » nuicts et assemblées des dellicats mondains, és rangs des moynes, » tant chascun va à l'envy d'avoir ce don admirable pour soy. C'est » une grace merveilleuse, aucun ne se confond, aucun n'a honte » pensant que ç'a esté une marque de mort maudite; mais chascun » se pare d'icelle beaucoup plus que des couronnes, des diademes » ou de plusieurs carquans et dorures emaillées de pierreries. E » non-seulement on ne la fuyt pas, mais est desirée et aymée » chascun en fait compte, elle reluit par tout, et est esparse és » murailles des maysons, aux sommets, és livres, és citez, és » ruës, és lieux habitez et inhabitez. » C'est le dire du grand sainct Chrysostome, qui, pour vray, n'eust pas eu à faire un si grand denombrement des lieux et choses, esquelles la croix estoit employée, si de son tems l'Eglise eust esté formée sur le patron de la reformation des huguenots.

Pourroit-on bien dire de Geneve, La Rochelle et autres villes, ce que sainct Chrysostome dit de l'Eglise de son tems? Nous n'y voyons aucune croix esrigée, ny aux portes de villes, ny devant les maysons, chasteaux, forteresses, contracts, testamens : au contraire, on les a renversées et effacées autant que l'on a peu. Que sert-il donc de dire qu'en semblables choses politiques ils ne rejettent point la croix materielle? Beaucoup moins en mettent-ils sur les animaux malades, ou sur les corps possedez du malin; car ce seroit confesser la vertu de la croix, et l'employer à usage sacré. Aussi peu en ont-ils és rondeaux et assemblées des mondains, et moins parmy les rangs des moynes. Ce n'est donc pas de nostre aage, ny d'hyer, que les choses sont allées si avant, que la croix a esté mise és temples, comme semble vouloir dire le traitteur.

CHAPITRE VII.

La Croix a esté employée aux sacremens et aux processions.

Il faut que je die mon opinion de l'intention de sainct Chrysostome, quand il dit : Que la croix estoit celebrée és rondeaux et demarches des delicats mondains, et és rangs des moynes; *In choreis delicatorum, et monachorum ordinibus.* Cela ne me detourne point de mon chemin. Je croy qu'il entend parler des processions des seculiers et des moynes : tant parce que la proprieté des mots dont il use m'invite à ceste intelligence; qu'aussi parce qu'anciennement, et notamment de son tems, on portoit les croix aux processions.

Les Ariens avoient composé des hymnes et chansons pour leur secte, et les faysoient chanter alternativement en leurs processions, sur tout aux solemnitez du dimanche et samedy. Sainct Chrysostome doubta que par ce moyen quelques-uns de son peuple ne fussent attirez (car plusieurs se laissent aller à ces delicatesses exterieures, sans sonder le merite et le fond de l'affaire, tesmoins les psalmes de Marot), et partant il dressa son peuple à semblable maniere de chanter, et dans peu de tems les catholiques surpasserent en cecy les heretiques, non-seulement en nombre, mais en appareil; car les imaiges et enseignes de la croix, faites d'argent, precedoient avec des flambeaux allumez. Et l'eunuque de l'imperatrice avoit charge de fournir aux despens, et faire dresser des psalmes et hymnes. C'est Sozomene qui fait ce recit icy. On portoit donc de ce tems-là des croix d'argent et des flambeaux allumez aux processions.

Une grande peste pressoit un jour l'Allemagne, dont le voisinage en estoit espouvanté. Les habitans de Rheims en Champagne recourrent à Dieu, avec l'intercession de sainct Remy, prennent un parement du sepulchre d'iceluy, allument force cierges et flambeaux, avec des croix, font une procession solemnelle et generale par tous les coings de la ville, chantant des hymnes et cantiques sacrez. Qu'arriva-t-il? La contagion environne de toutes parts la cité; mais arrivant justement jusques au lieu où la procession avoit esté, comme si elle eust veu là les bornes et limités de son pouvoir, non-seulement elle n'osa pas entrer dedans, mais encore ce qu'il y avoit d'infection fut par ce moyen repoussé. Sainct Gregoire de Tours, qui vivoit il y a pres de mille ans, en est mon autheur. Ainsi les empereurs ont mis l'ordre par leurs loyx, que la croix fut portée és processions par les deputez à ce faire, et puis rapportée en un lieu decent et honneste. Cela me fait bailler aux parolles de sainct Chrysostome le sens que j'ay dit.

Or, non-seulement les anciens portoient les croix aux eglises et processions, mais consacroient les eglises avec icelles et les mettoient sur les autels. « Nostre Crucifix, dit sainct Augustin, est » ressuscité de mort, et est monté aux cieux : il nous a laissé la » croix en memoire de sa Passion. Il a laissé sa croix pour la santé. » Ce signe est un rempart pour les amys, et une deffense contre les » ennemys. Par le mystere de ceste croix, les ignorans sont cate- » chisez. Par le mesme mystere, la fontaine de la regeneration est » consacrée. Par le mesme signe de la croix, les baptizez reçoivent

» les dons de graces, par l'imposition des mains. Avec le chara
» tere de la mesme croix, on desdie les basiliques; on consacre l
» autels, on parfaict les sacremens de l'autel, avec l'entremise d
» parolles du Seigneur. Les prestres et levites sont par ce mesn
» promeuz aux ordres sacrez, et generalement tous les sacremei
» ecclesiastiques sont parfaicts en la vertu d'iceluy. »

C'est le tesmoignage de sainct Augustin; car bien que ce sermo ne fust pas de sainct Augustin, comme respond le traitteur, (cho certes tres-mal-aysée à preuver contre le propre tiltre et inscri tion), si est-ce que ce poinct icy est de sainct Augustin; car il d tout le mesme en ses traittez sur sainct Jean, qui sont indubitabl ment siens.

« Enfin, dit-il, qui est le signe de Jesus-Christ que chascu
» cognoist, sinon la croix de Jesus-Christ? lequel signe, s'il n'e
» appliqué, ou au front des croyans, ou à la mesme eau par laquel
» ils sont regenerez, ou à l'huyle par laquelle ils sont chresme
» ou au sacrifice duquel ils sont nourris, rien de tout cela n'est pa
» faictement accomply. Comme donc ne sera-t-il rien signifié
» bon par ce que les mauvais font, puisque par la croix de Chr
» que les mauvais ont faite, tout bien nous est marqué, et sig
» en la celebration de ses sacremens? »

Or donc, que le sermon que j'ay allegué soit de sainct Augus ou de Fulgence son disciple, ou de quelqu'autre; si est-ce que sentence que j'en ay rapportée est de sainct Augustin.

Sainct Chrysostome en avoit dit auparavant tout de mesme ceste sorte : « Portons d'un cœur joyeux la croix de Jesus-Chri
» comme une couronne; car toutes les choses qui profitten
» nostre salut sont consommées par icelle : car, quand no
» sommes regenerez, la croix de Jesus-Christ y est; quand no
» sommes repeus de la tres-sacrée viande, quand nous somn
» colloquez pour estre consacrez en l'ordre, par tout et tousjo
» ceste enseigne de victoire nous assiste. Partant, portons a
» grande affection la croix au dedans des maysons et és murail
» (vous voyez qu'il parle du signe et imaige de la croix), et
» fenestres, et au front, et encore en l'esprit; car cela est le sig
» de nostre salut. »

Et peu apres, parlant encore de la croix, il dit ainsi : « Laque
» il ne faut pas simplement former avec le doigt au corps, m
» premierement en l'esprit, avec une grande foy; car si tu l'i
» primes en ceste sorte en ta face, pas un des meschans demo
» voyant la lance par laquelle il a receu la playe mortelle, ne t
» sera attaquer. »

Il repete le mesme ailleurs, disant : « Ceste maudite et abo
» nable marque de dernier supplice, à sçavoir la croix, a esté fa
» plus illustre que les couronnes et diadesmes : car le chef n'
» point tant orné par une couronne royale, comme par la cro
» qui est plus digne que tout honneur; et de celle qu'auparav
» on abhorroit, on cherche si curieusement la figure, si que l'o
» treuve par tout vers les princes, subjets, hommes, femmes, vierg
» maryées, serfs, libres; à tout coup chascun se signe d'icelle,
» formant en autre tres-noble membre; car on la figure tous

» jours en nostre front, comme en une colomne. Ainsi elle reluit en » la table sacrée, ainsi en l'ordination des prestres, ainsi encore » derechef és cenes mystiques, avec le corps de Jesus-Christ, on » la void celebrer par tout. »

Qui ne void donc combien expressement sainct Augustin et sainct Chrysostome tesmoignent que la croix est employée à tout, et sur tout és choses sainctes et sacrées, qui n'estoient pas estimées pour telles, si elles n'estoient signées de la croix? Mais sainct Augustin remarque particulierement que la croix estoit necessaire au sacrement de l'autel, qu'il nomme *sacrifice*, duquel sont nourris les chrestiens. Autant en dit sainct Chrysostome : « L'enseigne » de la croix, dit-il, nous assiste, lorsque nous sommes nourris de » la tres-sacrée viande, et qu'elle reluict en la sacrée table, et en la » cene mystique, avec le corps de Jesus-Christ. » Que pourroit-on dire plus exprez?

Mais remarquons que sainct Chrysostome dit separement « Que la croix reluit en la table sacrée; » et tantost aprés, « Qu'elle reluit » derechef en la cene mystique avec le corps de Jesus-Christ : » car il semble par là qu'il veuille dire que la croix estoit non-seulement à l'autel, ou table sacrée, suivant ce qu'il est commandé aux prestres en sa liturgie, de faire la reverence, se retournant vers l'imaige de Jesus-Christ, et que sainct Paulin recite, chapitre 1, d'avoir mis l'imaige de la croix pres de l'autel, comme j'ay dit cy-devant; mais encore que l'imaige et figure de la croix estoit empreinte en la tres-sacrée viande de l'Eucharistie. Aussi és preparatoires de la liturgie, ou messe de sainct Chrysostome, traduitte par Leo Tuscus, le diacre doit avec une lancette faire le signe de la croix sur le pain à consacrer; et quand ce vient à la celebration, il est ordonné que l'on mette les pains sur l'autel, en forme de croix. Ce que mesme Nicolas Cabasile espluche par le menu, en l'exposition de la liturgie. Je sçay qu'il y a plusieurs poincts en ce que j'ay dit qui se rapportent au simple signe de la croix : mais il y en a beaucoup qui ne peuvent estre entendus que de la croix faite en matiere subsistante; comme quand il est dit qu'on mettoit la croix és maisons, murailles, fenestres, en la table sacrée, et qu'avec le caractere d'icelle on desdioit les basiliques. Or je n'ay pas osé separer ce que mes autheurs avoient conjoinct.

Cependant il paroist qu'on ne doit point mettre de barriere entre la croix et les choses religieuses, selon la creance de l'antiquité. C'est grand'pityé que d'un superbe et mal instruict; on ne le peut faire demordre. Calvin avoit dit que « Si l'authorité de l'Eglise ancienne a quelque vigueur entre nous, nous notons que par l'espace de cinq cens ans, ou environ, du tems que le Christianisme estoit en sa vigueur, et qu'il y avoit plus grande pureté de doctrine, les temples de chrestiens ont esté nets et exempts de telle souilleure. » Il parle ainsi des imaiges de Jesus-Christ et des saincts; et peu apres il dit : « Que si on compare un aage avec l'autre, l'integrité de ceux qui se sont passez d'imaiges merite bien d'estre prisée au prix de la corruption qui est survenuë depuis. Or je vous prie, qui est-ce qui pensera que ces saincts Peres » eussent privé à escient l'Eglise d'une chose qu'ils eussent cogneuë » luy estre utile et salutaire? »

Les pauvres huguenots avoient esté apprins comme cela pere de leur reformation. On leur a monstré mille fois que une fausseté, et qu'és cinq cens, voire és trois cens pr années, il y avoit des imaiges és eglises. Ils dirent neantmc tant impudemment que jamais que l'antiquité ne mettoit p maiges aux eglises; mais ayant monstré le contraire, c l'imaige de la croix, je puis dire : « Hé! je vous prie, qu » qui pensera que ces saincts Peres, Chrysostome, Augusti » lin, eussent mis en usage une chose qu'ils eussent cogne » inutile et pernicieuse? » Mais le mieux est qu'ils tesm non-seulement de leur fait, mais aussi de la prattique du tianisme de leur aage.

Ainsi Justinien l'empereur fit ceste loy : « Que l'evesque » crant une eglise ou monastere, consacre le lieu à Dieu pa » son, fischant en iceluy le signe de nostre salut, nous en » la vrayement adorable et honnorable croix. Ainsi, qu' » mence l'edifice, mettant un si bon et propre fondement. le mesme en plusieurs endroicts, et veut qu'avant le basti plante tousjours : *Venerabilem et sanctissimam crucem*, la rable et tres-saincte croix. Que sçauroit-on dire à tant de si tesmoins?

Le traitteur, pour ne sembler estre du tout muet, nous » qu'Epiphanius, passant par un village nommé Anablatta » entré en un temple où pendoit un voyle teinct et peinct, ay » imaige comme de Jesus-Christ, ou de quelque sainct, il » pieces ce voyle, d'autant que cela estoit contre les Esc » comme cela se lit plus au long dans son Epistre tradui » sainct Hierosme. »

Or je respons : 1° Que ceste derniere piece d'epistre, c le traitteur, n'est aucunement de sainct Epiphane, mais un a ment estranger, comme il paroist en ce que le sens de l'epi toit du tout bien achevé, sans ceste piece-là; que ceste p hors de propos, qu'elle ne ressent aucunement la phrase d Epiphane, ou de sainct Hierosme, et que les Iconoclaste tous les tesmoignages qu'ils peuvent des anciens Peres, et n ment de sainct Epiphane, ainsi qu'il est desduict au second de Nicée, ne produisirent jamais ceste piece de l'epistre tr par sainct Hierosme.

2° Je respons qu'en ceste piece-là il est dit que l'imaige sur le voyle estoit d'un homme pendu, comme de Jesus-Ch de quelqu'autre, contre les Escritures : il se pouvoit donc fa ceste imaige fust dressée contre la verité de l'histoire de la de Nostre Seigneur, avec quelque indecence, dont sainct E ne se pouvoit asseurer que c'estoit qu'elle representoit, et eut rayson de la deschirer. Mais que peut tout cela co imaiges de la croix et du crucifix, qui representent au vray sion de Nostre Seigneur, ainsi qu'elle est descrite en l'Evan

Si un evesque treuvoit dans quelque eglise de sa charge l d'un Crucifix qui representast Nostre Seigneur non cloüe attaché avec des cordes sur la croix (comme l'on void par des peintres en plusieurs imaiges, le bon et le mauvais pendus en ceste sorte), feroit-il pas son devoir de desch

rompre telle imaige ? Et faudroit-il dire pourtant qu'il rejettast l'usage des imaiges propres et bien faites ?

De pareille force est le tesmoignage du Concile Elibertin (Can. 36), cité par le traitteur, auquel il est dit : « Qu'en l'Eglise on ne » doit point avoir de peinctures, afin que ce qui est honnoré et » adoré ne soit peinct és parois. »

Car je dy : 1° Que telle occasion peut naistre en quelque province, par laquelle on devra deffendre que les imaiges ne soyent point és eglises ; comme si les infidelles, Maures, Turcs et heretiques ravageoient les temples, brisoient les imaiges, et les outrageoient en mespris de ce qu'elles representent, il ne seroit que bon de leur enlever toute commodité et occasion.

2° Je dy que la deffense du Concile Elibertin, selon la portée de la rayson, laquelle y est alleguée, ne s'estend pas aux imaiges mobiles, mais à celles seulement qui sont peinctes, et sur les murailles, et ne seroit à l'adventure pas mal que telle deffense fust observée, parce que telles imaiges sont subjettes à se gaster, deffaire et effacer, non sans quelque mespris de leur sainct et sacré usage, qui est la rayson du Concile, disant : *Ne quod colitur, aut adoratur, in parietibus depingatur ;* Afin que ce qui est honnoré, ou adoré, ne soit peinct és murailles.

3° Je dy que puisqu'on ne peut pas sçavoir le propre et particulier motif de ce Concile, et qui n'estoit que provincial, et de dix-neuf evesques seulement, il n'estoit pas raysonnable de le vouloir rendre opposant au general consentement, et à la coustume de l'Eglise ancienne, qui recevoient les imaiges aux eglises, comme j'ay preuvé cy-devant. Mais qui voudra voir quelque chose de plus, touschant ces deux objections, qu'il lise ceux qui ont traitté la controverse des imaiges.

CHAPITRE VIII.

La Croix a esté honnorable à toute l'antiquité.

QUAND il est question de reformer les desordres, il faut suivre le » dire de Jesus-Christ (Matth. 19) : *Il n'estoit pas ainsi au » commencement.* Si donc au commencement, lorsque l'Eglise a » esté pure, et la verité sincere, le signe de la croix n'a point esté » fait, elle n'a point esté dressée, salüée, ny adorée ; c'est tres-mal » fait d'avoir introduict ceste corruption, qui ne peut estre bonne» ment appellée coustume, et c'est encore plus mal fait de la re» tenir. »

C'est un discours du traitteur auquel je respons en ceste sorte : Si, lorsque l'Eglise estoit pure, au commencement, on a fait le signe de la croix, on l'a dressée, salüée et honnorée; c'est tres-mal fait d'avoir introduict la presomption, qui ne se peut bonnement appeller *reformation*, d'abattre, mespriser et deshonnorer le signe de la croix. *Certes, au commencement on ne faysoit pas ainsi.*

L'Eglise estoit pure, selon la confession des reformateurs, les cinq cens premieres années. Et s'il faut croire le traitteur, « Les » yeux des chrestiens commencerent seulement à se ternir, et ne

» voir plus gueres clair au service de Dieu, au tems de sainct Gre- » goire, pape. » Voyons comme on se gouvernoit alors touschant l'honneur de la croix, et nous treuverons que les payens appelloient les chrestiens par injure : Religieux et devots de la croix ; *Religiosos crucis.*

Tertullien, respondant pour eux, ne le nye en aucune façon, mais le concede. Autant en fait Justin le martyr. Sainct Athanase dit ces propres parolles : *Pour vray, nous adorons la figure de la croix, la composant de deux bois.*

J'ay cité cy-dessus ces tesmoignages avec plusieurs autres. Or ces grands personnages vivoient en la fleur de l'Eglise. Dont sainct Thomas et sainct Bonaventure ont dit que l'honneur de la croix, et des autres imaiges, estoit une tradition apostolique; car, voyant qu'il a commencé tout aussi-tost que le Christianisme, et que si l'on remonte d'aage en aage dans le tems des Apostres on ne treuvera une observation perpetuelle, ils se sont tenus à la regle de sainct Augustin, qui porte : « Que l'on croit tres-justement ce que » l'Eglise universelle tient, et n'est institué par les conciles, mais » a tousjours esté observé, n'avoir point esté baillé, sinon par » l'authorité apostolique. »

Sainct Jean Damascene, longtems avant eux, en avoit dit tout de mesme : *C'est*, dit-il, *une tradition non escrite*, aussi bien que l'adoration vers le levant, à sçavoir, *d'adorer la croix* : ce sont ses parolles.

Et sainct Basile, beaucoup plus ancien, parlant de Jesus-Christ, de sa Mere, de ses apostres, prophetes et martyrs : il dit : « Qu'il » honnore les histoires de leurs imaiges, et qu'il les adore tout ou- » vertement; car, dit-il, cecy estant baillé par les saincts Apostres, » il ne le faut pas deffendre : mais en toutes nos eglises nous dres- » sons leurs histoires. »

Le second Concile de Nicée, ayant parlé de l'honneur de la croix et des imaiges, conclud en ceste maniere : *Celle-cy est la foy des Apostres, celle-cy est la foy des Peres.* Et là mesme est recitée l'epistre du bien-heureux Pere Nylus au proconsul Olympiodorus, qui vouloit bastir un temple, par où il luy conseille de mettre l'unique et seule imaige de la croix au lieu sacré vers l'Orient. Or, qui ne sçayt qu'anciennement les chrestiens adoroient vers le levant? Ce Pere donc vouloit que la croix fust mise au lieu vers lequel se faysoit l'adoration.

Constantin (comme dit Sozomene) dressa son labare en forme de croix, parce que la coustume estoit que les soldats fissent reverence à cest estendart, afin que par là peu à peu fussent accoustumez, par la continuelle vuë et veneration de la croix, à rejetter le paganisme et embrasser la foy de Jesus-Christ.

Sainct Chrysostome appelle la figure de la croix plus digne que tout honneur : *Omni cultu digniorem*, et recommande en sa liturgie, comme j'ay dit nagueres, que le prestre venant à l'autel fasse la reverence à la croix.

Sainct Augustin tesmoigne que bien qu'anciennement on crucifioit les mal-faicteurs, de son tems toutesfois on n'en crucifioit point : « D'autant, dit-il, que la croix est honnorable et finie : elle

ìnie quant à la peyne, mais elle demeure en gloire, et des
ĸ des supplices elle est passée sur le front des empereurs. »
le traitteur confesse : « Que les meschans eussent esté hon-
ɪz par tels supplices. » Doncques le bien-heureux prince des
es sainct Pierre, devant estre crucifié, pria que ce fust les
contremont; s'estimant indigne d'estre crucifié de mesme
re que son Maistre, comme dit sainct Hierosme, et sainct
ɪée le tousche. Sainct André son aisné ne se pouvoit saouler
üer et caresser la croix en laquelle il devoit estre pendu, tant
timoit honnoré de mourir de ceste mort-là, selon le tesmoi-
des prestres d'Achaye, au livret qu'ils firent de son martyre.
ɔe fust Constantin qui abolit le supplice de la croix : « D'au-
qu'il honnoroit beaucoup la croix, tant pour l'ayde qu'il
t receuë aux combats en vertu d'icelle, que pour la divine vi-
qu'il avoit euë, » comme parle Sozomene, lequel dit à ce
s une chose bien remarquable, si elle est conferée avec un
d'Eusebe en la vie de Constantin.
ebe tesmoigne qu'avant que Constantin donnast la bataille
ɜ Licinius, il se retira hors le camp, au tabernacle ou pavillon
croix, avec quelque nombre des plus devots qu'il treuva pres
ɪ, et ce pour prier Dieu, et se recommander à sa misericorde;
'il avoit accoustumé de faire en toutes semblables occasions.
ɪene d'autre part escrit que ce grand empereur avoit fait faire
villon ou tabernacle, en guise d'une eglise, ou chapelle, qu'il
t tousjours avec soy, quand il alloit à la guerre; afin que tant
ue l'armée, eust un lieu sacré auquel on loüast Dieu, et on le
, et on peust recevoir les sacrez mysteres; car les prestres (*sacer-*
et diacres suivoient tousjours ce tabernacle à ceste intention.
ne void maintenant que le tabernacle de la croix, duquel parle
e, n'estoit autre chose que l'eglise ou chapelle portative, de la-
: Sozomene tesmoigne. Il y avoit donc au camp de Constantin
glise de saincte Croix, et non-seulement la croix estoit en l'e-
mais l'eglise mesme estoit desdiée à Dieu, sous le nom et voca-
: la Croix; grande preuve de l'honneur qu'on portoit à la croix.
ɪesme intention, les empereurs Theodose et Valentinien ont
ste loy : « Ayant sur tout un grand soing de conserver la reli-
ɪ de la supresme Divinité, qu'il ne soit loysible à personne de
ver, ou peindre le signe du Sauveur Jesus-Christ, ou en terre,
ɜn pierre, ou en marbre, qui soit mis à terre. » C'estoit parce
vouloient que les croix fussent en lieu honnorable, et non à
où elles pouvoient estre foulées aux pieds, tant ils portoient
spect à ce sainct pourtraict. Ainsi Justinien l'appelle *tres-*
te croix et venerable. Sedule, tres-ancien poëte, parle de
ɑeur de la croix en ceste sorte :

Pax crucis ipse fuit, violentaque robora membris
Illustrans propriis, pœnam vestivit honore,
Suppliciumque dedit signum magis esse salutis,
Ipsaque sanctificans in se tormenta beavit,
Neve quis ignoret speciem crucis esse colendam,
Quæ Dominum portavit ovans ratione potente,
Quatuor inde plagas quadrati colligit orbis.

O croix ! il fut ta paix, et par sa chair si digne,
Rendant ta cruauté plus que jamais insigne,
Il a de tant d'honneur ta honte revestu
Et fait que ton supplice (ô estrange vertu !)
Soit de nostre salut la preuve plus certaine,
Bien-heurant les tourmens dont il souffrit la peyne.
Quoy doncques ! nyeras-tu qu'il nous faille honnorer
L'imaige de la croix, ou qui peut l'ignorer ?
Puisqu'en triomphe elle porte nostre grand Maistre,
Et par vive rayson le portant, fait paroistre
Que bien qu'en quatre parts le monde est partagé,
Il est tout en la croix comme en un abregé.

Prudence, encore plus ancien, tesmoigne que les empe
chrestiens honnoroient la croix :

Ipsa suis Christum Capitolia Romula mœrent,
Principibus lucere Deum : jam purpura supplex
Sternitur, Æneadæ rectoris, ad atria Christi,
Vexillumque crucis summus dominator adorat.

Le Capitole on void à Rome despité,
Que Jesus par ses roys soit pour Dieu resputé.
Es eglises on void toute à terre abattuë
La pourpre des Romains humblement estenduë,
Et de ce monde bas le souverain monarque,
Adore de la croix l'estendart et la marque.

A ceste coustume des empereurs se rapporte l'advertiss
que sainct Remy fit au roy Clovis :

Mitis depone colla Sicamber,
Incende quod adorasti,
Et adora quod incendisti,

Sicambrien gracieux,
Baisse le col et les yeux,
Brusle la chose adorée,
Puis adore la bruslée.

C'est qu'il le veut rendre capable du Christianisme, qu
brusler les idoles et honnorer la croix.

Mais à quoy, je vous prie, visoit la bravade que les payen
soient aux chrestiens, recitée par Minutius Felix (*Octav. n.*
joinct à ceux d'Arnobe : *Voicy des supplices pour vous, et des*
mens et des croix, non plus pour adorer, mais pour sou
N'estoit-ce pas une presupposition de l'honneur que les chre
faysoient à la croix qui leur faysoit advancer ces parolles :
vobis supplicia et tormenta, jam non adorandæ, sed sube
crucis ?

En voylà bien assez pour convaincre le traitteur, qui a bie
dire que du tems de la pure et primitive Eglise, on n'a dressé
néré la croix : ou bien, ce qui revient tout en un, qu'il ne lu
porter aucun honneur religieux; car à quel autre honneur se
rapporter ce que j'ay produict jusques icy ?

CHAPITRE IX.

Comme la croix est salüée, et si elle est invoquée en l'Eglise.

Le traitteur, non content d'avoir dit en general qu'il ne faut venerer la croix, ny la dresser à aucun usage religieux, se jette à faire des reproches à l'Eglise, sur certaines particulieres actions d'honneur qui se font à la croix, lesquelles, selon son souverain advis, ne sont autres qu'idolastries et forceneries. Il se plaint donc en ceste sorte :

1° « Les choses sont allées si advant que la croix a esté mise és » temples, a esté salüée par ces mots : *O crux, ave*, Croix, bien » te soit, qui sont propos ineptes.

2° » Et incontinent invoquée, en disant : *Auge piis justitiam*, » *reisque dona veniam ;* c'est-à-dire : Augmente la justice aux » bons, et donne pardon aux coupables.

3° » Item, *Crucem tuam adoramus, Domine ;* c'est-à-dire : » Seigneur, nous adorons ta croix, qui sont propos blasphema» toires ; car c'est Jesus-Christ qui est le Fils, lequel doit estre » baysé, et non pas le bois de la croix : mais d'autant que l'Eglise » romaine s'addresse à la croix matérielle, il paroist que c'est ido» lastrie insupportable.

4° » Et afin qu'il ne semble qu'on leur fasse tort par tel propos, » voicy les mots dont ils usent quand ils benissent le bois de la » croix : Seigneur, que tu daignes benir ce bois de la croix, à ce » qu'il soit remede salutaire au genre humain, fermeté de foy, » advancement de bonnes œuvres, redemption des ames, deffense » contre les cruels traicts des ennemys.

» Item, nous adorons ta croix. Item, ô croix, qui dois estre » adorée ; ô croix, qui dois estre regardée, aymable aux hommes, » plus saincte que tous, qui seule a merité de porter le talent du » monde, doux bois, doux clouds, portant doux faix, sauve la » presente compaignie, assemblée en ta loüange.

» Item, croix fidelle, arbre seul noble entre tous, nulle forest » n'en porte de tel en rameaux, en fleurs et en germe, bois doux, » doux clouds, soustenant un faix doux.

5° » De mesme estoffe est la priere qui se lit presque en toutes » les Heures, qu'on appelle ; au moins l'ay-je leuë en celles que » Michel Jove a imprimées à Lyon, l'an 1568, qui sont à l'usage » de Rome. En voicy les termes :

Saincte vraye croix adorée,
Qui du corps de Dieu fus ornée
Et de sa grand' sueur arrousée,
Et de son sang enluminée,
Par ta vertu, par ta puissance,
Garde mon corps de mal-meschance,
Et m'octroye par ton plaisir
Que vray confez puisse mourir.

6° » Et n'a pas esté seulement appellée la croix aorée, c'est-à» dire adorée ; mais aussi le vendredy a esté dit aoré, c'est-à-dire » adoré, à cause de l'adoration de la croix de ce jour-là.

7° » Pareilles inepties et blasphemes se commettent autour de » la lance; de laquelle saincte lance la feste se celebre le vendredy » apres les octaves de Pasques, et luy est addressée la priere sui- » vante : Bien te soit, fer triomphal! qui, entrant en la poictrine » vitale, ouvre les huis du ciel; heureuse lance, navre-nous de » l'amour de celuy qui a esté blessé par toy. »

Voylà les subtiles recherches que fait ce playsant traitteur pour convaincre les catholiques d'estre « Forcenez, rendus punais pa l'idolastrie, et plus stupides que le bois; » car c'est ainsi qu'il nou traitte. De Beze luy avoit ouvert le chemin en ses marques de l'E glise, que ce grand esprit de Sponde luy a si bien effacées, qu' m'eust osté l'ennuy de respondre à ce poinct, si Dieu ne l'eu voulu lever des ennuys de ce monde, avant que son œuvre fu achevée.

Je respons donc au traitteur, à de Beze, et à leurs semblable: cottant par ordre les griefs qu'ils ont peu pretendre en cest endroi et les raysons pour lesquelles ils ne sont recevables.

1° Ils treuvent mauvais que l'on parle à la croix, qu'on la salu et beaucoup plus qu'on l'invoque, puisqu'elle n'a ny sentiment entendement : mais à ce compte, il se faudroit mocquer des sainc prophetes, qui, en mille endroicts, ont addressé leurs parolles au choses insensibles. « O cieux, jettez la rosée d'en haut, et que l » nuées pleuvent le juste, que la terre s'ouvre, et qu'elle germe » Sauveur ! O cieux ! oyez ce que je dy, j'invoque à tesmoin le ci » et la terre (Is. 45). Benissez, soleil et lune, le Seigneur, loüe » le, soleil et lune, qu'as-tu, ô mer, qui te fasse fuyr, et toy, » Jourdain, que tu sois retourné en arriere (Psal. 148)? »

Sainct André ne vid pas si-tost la croix en laquelle il devoit estr crucifié, qu'il s'escrie sainctement : « O bonne croix, qui as recei » ton ornement des membres de mon Seigneur, longtems desirée » soigneusement aymée, cherchée sans relasche, et enfin preparée » en mon esprit, reçoy-moy d'entre les hommes, et me rends à » mon maistre, afin que celuy-là me reçoive par toy, qui par toy » m'a rachepté. »

La devote Paula, entrée dans l'estable où Nostre Seigneur nas- quit, avec des larmes entremeslées de joye, souspiroit en cest sorte : « Je te saluë, ô Bethleem ! mayson de pain, en laquelle es » nay ce pain qui est descendu du ciel. Je te saluë, Ephrata, regio » tres-fertile et porte-fruict, de laquelle Dieu est la fertilité. »

Lactance, parlant du jour de la Resurrection : *Salve, festa dies*, dit-il, *toto venerabilis ævo*. Je te saluë, ô jour, en tout tems vene- rable. Ce sont des façons ordinaires aux ames vivement esprinses de quelque affection. Qui ne sçayt combien les apostrophes et pro- sopopées sont en commun usage à toutes sortes de gens? Et quell plus grande ineptie que de faire le fin à reprendre semblable termes, et quel danger y peut-il avoir en ce langage :

Auge piis justitiam
Reisque dona veniam.

Donne aux bons accroist de justice,
Pardonne aux pecheurs leur malice,

qui a son patron et modelle en l'Escriture saincte, et mille traicts des plus anciens Peres pour garans? La rosée qu'Isaye demande aux cieux n'est autre que le Sauveur; et David demande au feu, gresle, neige, glace, qu'ils loüent Dieu; et sainct André à la croix, qu'elle le rende à son maistre. Mais ces choses leur sont autant impossibles que de pardonner aux pecheurs.

Or, quoy qu'en toutes ces manieres de dire les parolles s'addressent à la croix, au ciel, à la neige, et semblables choses inanimées, si est-ce que l'invocation passe plus oultre, et se rapporte à Dieu et au Crucifix. Voicy un exemple signalé : Josué desire que le soleil et la lune s'arrestent au milieu de leur carriere. A quoy, je vous prie, s'addresse-t-il pour en avoir l'effect? Quant à l'intention, pour vraye il fait sa requeste à Dieu : *Tunc locutus est Josue Domino, in die qua tradidit Amorrhæum in conspectu filiorum Israel* (Jos. 10) : Alors Josué parla au Seigneur, en la journée que Dieu livra l'Amorrheen à la vuë des enfans d'Israël.

Voylà son intention qui va droict à Dieu; mais quant à ses parolles, elles n'arrivent que jusques au soleil et à la lune : *Dixitque coram eis : Sol, contra Gabaon ne movearis, et luna, contra vallem Ajalon* (Jos. 10); Et dit devant iceux : O soleil, n'advance point contre Gabaon, et toy, ô lune, contre la vallée d'A jalon. Voylà les parolles qui sont addressées au soleil et à la lune, et voicy l'effect qui ne part que de la main de Dieu : *Stetit itaque sol in medio cœli, et non festinavit occumbere spatio unius diei : non fuit postea et antea tam longa dies, obediente Deo voci hominis* (*Ibid.* 13); Donc le soleil s'arresta au milieu du ciel, et ne se coucha point par l'espace d'un jour : jamais auparavant, ny apres, jour ne fut si grand, Dieu obeyssant ou secondant à la voix de l'homme.

Ceste priere donc, *donne aux bons accroist de justice,* n'a que le son exterieur des parolles qui va à la croix; le sens et l'intention se rapportent du tout au Crucifix. Quand Josué demande au soleil qu'il cesse son mouvement, c'est prier Dieu qu'il l'arreste; quand nous demandons à la Croix qu'elle pardonne aux pecheurs, c'est prier le Crucifié qu'il nous pardonne par sa Passion. Et si les parolles semblent mal addressées quant à leur propre signification, elles sont neantmoins redressées par l'intention de ceux qui les proferent, et n'y a aucune messeance, parce que ces façons de parler sont ordinaires, familieres, et bien entenduës de ceux qui ne sont pas chicaneurs et mal affectionnez.

2° J'ay donc assez respondu à la plainte que fait le traitteur touschant la salutation et invocation de la croix, et par consequent à ce qu'il peut alleguer de la priere faite en la rythme françoise, qu'il dit estre és Heures faites à l'usage de Rome. J'admire seulement ceste ame delicate, laquelle ayant dit que ceste rythme se treuve presque en toutes les Heures, interprete tout à coup son presque de celles seules de Michel Jove, imprimées l'an 1568; et pour estre encore plus inepte, veut mettre en usage une vieille rythme platte françoise, és Offices de Rome. Ne sçayt-il pas qu'on ne parle pas françois à Rome, surtout és offices? La medisance n'a soing que de parler, sans se mettre en peyne de sçavoir comment. Or il veut faire

passer ceste calomnie sous corde, parce que bien souvent les libraires joignent avec les Heures, en un mesme volume, plusieurs traittez et oraysons, aussi mal à propos que sans congé ny rayson.

Mais luy qui ose bien censeurer les œuvres de sainct Augustin, et en rejetter plusieurs pieces, comme n'ayant le style et la gravité assortissante aux autres, quoyqu'elles soyent comprinses sous le mesme tiltre, n'a-t-il point cogneu que ces rythmes françoises, et autres telles raysons, ne sont pas des appartenances de l'Office et des Heures de Rome? Il est sot s'il ne l'a consideré; il est imposteur s'il l'a consideré. Ce n'est pourtant pas pour absurdité que j'estime estre en l'estoffe de ceste rythme-là, que j'en parle ainsi; car elle ne contient rien qui n'ayt une bonne intelligence, comme il paroist assez de ce que j'ay dit cy-devant.

3° Autant en dy-je de la devotion, dont se servent aucuns la semaine saincte, et des vendredys blancs, que le traitteur advance et tasche de noircir. Ce sont des observations dignes de luy, et ne touchent aucunement l'Eglise catholique; car ces devotions n'ont aucune authorité publique, ny ne sont joinctes aux Heures, comme parties d'icelles. Nos calendriers appreuvez ne font mention ny des vendredys blancs, ny des vendredys noirs. Une sottise ne laisse pas d'estre telle, pour estre imprimée, ou attachée au bout de quelques beaux livres. Si ne veux-je pas dire que la substance de ces devotions soit mauvaise. Il y a peut-estre quelques circonstances plus legeres que vicieuses; mais c'est une vanité intolerable, d'aller à la recherche de ces pointilles, au lieu d'une dispute serieuse.

CHAPITRE X.

Des tiltres et parolles honnorables que l'Eglise donne à la Croix.

Le traitteur et de Beze treuvent mauvais que nous disons : *Crucem tuam adoramus, Domine!* Seigneur, nous adorons ta croix! » car c'est le Fils qui doit estre baysé, et non pas la croix, » disent-ils. Mais attendant de respondre encore plus au long au livre quatriesme, je dy qu'il n'y a pas plus d'inconvenient d'adorer la croix aux chrestiens, qu'aux Juifs l'arche de l'allyance, comme j'ay monstré qu'ils faysoient, cy-devant; ny de la bayser, que de bayser le bout de la verge de Joseph, comme fit Jacob, selon la plus vrayesemblable opinion, ou celle d'Assuerus, comme fit Esther, selon la saincte parolle.

Je dy que la pluspart l'a adorée, et l'a tenuë pour adorable, comme je preuve; et l'a baysée encore, comme tesmoigne sainct Chrysostome en l'homelie de l'adoration de la Croix. Je dy qu'on bayse assez par honneur le prince et le roy, quand on bayse le bout de son manteau ou de son sceptre, ains on ne bayse pas autrement les mains des souverains que baysant leurs manteaux. L'honneur fait à telles appartenances se rapporte à ceux de qui elles sont. Personne ne treuveroit mauvais qu'un subjet dist et protestast: Sire, j'honnore vostre sceptre, vostre couronne, ou vostre pourpre. Ainsi Nostre Seigneur a aggreable qu'on die : Seigneur, j'honnore ou adore (car l'un et l'autre en cest endroict n'est qu'une mesme chose,

comme il sera dit au quatriesme livre), j'adore, dy-je, vostre croix. C'est donc une chicanerie estrange d'appeller cela idolastrie, puisque tout l'honneur en revient à Jesus-Christ, qui n'est pas une idole, mais vray Dieu.

Ils nous reprochent la benediction de la croix; mais, ou ils treuvent mauvais qu'on la benie, et je leur oppose sainct Paul, qui dit (I. Tim. 4) *: Que toute creature est sanctifiée par la parolle de Dieu, et par l'orayson*; ou ils treuvent mauvais les tiltres que l'on baille à la croix en ceste benediction, et en plusieurs autres parties de nos offices, et lors je leur oppose toute l'antiquité.

Quels tiltres veulent-ils oster à la croix? Je croy que voicy ceux qui les faschent le plus : « Remede salutaire du genre humain, re- » demption des ames, tres-adorable, plus saincte, toute nostre » unique esperance. » Qui ne sçayt que les plus saincts et anciens Peres de l'Eglise l'ont ainsi appellée? Sainct Chrysostome, en une seule homelie, luy baille plus de cinquante tiltres d'honneur, et entr'autres il l'appelle : « Esperance des chrestiens, Resurrection » des morts, Chemin des desesperez, Triomphe contre les diables, » Pere des orphelins, Deffenseur des veufves, Fondement de l'E- » glise, Medecin des malades. » En la premiere homelie de la Croix et du Larron, il l'appelle : « Substance de joye spirituelle, et Elar- » gissement abondant de tous biens. » En la seconde, il l'appelle : « Nostre soleil de justice; et ailleurs : « Espée par laquelle Jesus- » Christ a rompu et aneanty les forces du diable. »

Saint Ephrem l'appelle : « Precieuse et vivifiante, Vainqueresse » de la mort, Esperance des fidelles, Lumiere de l'univers, Huis- » siere du paradis, Exterminatrice des heresies, Fermeté de la foy, » grande et salutaire Deffense, et Gloire perpetuelle des bien- » sentans, et leur Rempart inexpugnable. »

Ce dernier tiltre luy est encore baillé 1° par le grand sainct Anthoine. 2° Origene l'appelle : « Nostre victoire. » 3° Eusebe et le grand Constantin : « Signe salutaire. » 4° Sainct Augustin : « Hon- » norée et honnorifiée. » 5° Justin le martyr : « L'enseigne princi- » pale de force, et principauté. » 6° Justinien l'empereur : « Vraye- » ment venerable et adorable. » 7° Et sainct Chrysostome encore l'appelle : « Plus digne que toute veneration et reverence, » *Omni cultu digniorem*. Quel reproche nous peut-on faire, si nous parlons le langage de nos Peres et de nostre Mere? C'est aux heretiques, nourris hors de la patrie et mayson, de produire des mots nouveaux, et de treuver estrange le langage des domestiques.

Au demeurant, les mots n'ont aucune valeur que celle qu'on leur baille. Je dirois volontiers qu'ils sont comme les chiffres zeros, qui ne valent sinon à mesure des nombres qui les precedent. Les noms aussi n'ont leur signification qu'à proportion de l'intention avec laquelle on les produict, comme les robbes plissées, qui sont larges et estroites selon le corps sur lequel elles sont mises.

Y a-t-il mot de plus grande signification que le mot de *Dieu*, qui signifie le souverain Estre et l'Infiny? neantmoins, parfois le Sainct-Esprit l'accourcit tant qu'il le fait joindre aux creatures. J'ay dit : « Vous estes dieux. Dieu se treuve en l'assemblée des » dieux; or, au milieu il juge les dieux (Psal. 81). Je t'ay constitué

» Dieu de Pharaon (Exod. 7). Joseph fut appellé Sauveur (Gen. 41), » aussi fut bien Osée, fils de Nun (Num. 13). » Mais ce mot n'eut pas tant d'estenduë sur eux, comme sur Nostre Seigneur : « Dieu » envoya son Fils, afin que le monde fust sauvé par iceluy (Joan. 3). » Sainct Paul fut fait tout à tous, afin qu'il sauvast tous (1. Cor. 9). » Voylà des parolles bien pareilles quant à l'escorce; mais leur sens est bien different l'un de l'autre. Ces esprits clairvoyans qui adorent Dieu, au second ordre des anges, sont appellez *Cherubins*, et leurs imaiges sont appellées *Cherubins* (Exod. 37). Voylà un mesme mot; mais les choses sont differentes.

C'est une sorte de subtilité de tant disputer des mots, quand il appert de la bonté de l'intention. La regle est generale, qu'il les faut entendre selon la capacité du subjet dont il est question, *secundùm subjectam materiam*. Il est force que les choses s'entre-pressent leurs noms les unes avec les autres; car il y a plus de choses que de mots : mais c'est à la charge qu'ils ne soyent appliquez que selon l'estenduë et valeur des choses pour lesquelles on les employe.

Jesus, sainct Paul et la Croix sauvent. Voylà un seul mot, mais employé à plusieurs sens et differemment. Quant à Jesus, il sauve comme principal agent meritoire, et qui fournit à la rançon en toute abondance; au regard de sainct Paul, il sauve comme procureur et solliciteur, et la croix comme instrument et outil de nostre redemption.

Les parolles des gens de bien et sages sont tousjours prinses sagement et en bonne part, par les gens de bien. Qu'y a-t-il de meilleur et de plus sage que l'Eglise? c'est une malice expresse de tirer à un sens blasphematoire ses parolles, qui peuvent avoir un sens bien-seant et sortable, sans forcer la commune et ordinaire maniere d'entendre. La croix est un remede salutaire, redemption des ames, tres-adorable, nostre unique esperance, plus saincte que tout : cela s'entend selon le rang qu'elle tient entre les instrumens de la Passion et de nostre salut. Qui l'entendroit comme du Redempteur mesme seroit inepte et sot; car le subjet en est du tout, sans difficulté, inepte et incapable.

Et à ce propos, quand j'ay veu Illyricus, ou Simon Goulard, au catalogue des tesmoins de leur verité pretenduë, apres avoir cité sainct Chrysostome, attribuant à la croix plusieurs beaux tiltres, adjoustez par forme de commentaire : *Encomia crucis Chrysostomus suo more canit, signo, quod signatæ rei convenit tribuens. Ista verò postea pontificii non sine blasphemia et idololatria ad signum ipsum retulerunt;* c'est-à-dire, Chrysostome à sa façon chante les loüanges de la croix, attribuant au signe ce qui convient à la chose signifiée; mais par apres les papaux ont rapporté ces choses au signe mesme, non sans blaspheme et idolastrie. Quand j'ay veu cela, dy-je, j'ay admiré la vehemence de ceste passion, qui ne permet aux novateurs de prendre en bonne part de l'Eglise catholique les mesmes mots, et les mesmes parolles qu'ils prennent bien en bonne part de la bouche de sainct Chrysostome, qui leur a dit, je vous prie, que parlant comme sainct Chrysostome nous entendons autrement que luy? C'est chose certaine que nous attri-

buons bien souvent au signe ce qui convient à la chose signifiée; comme quand nous disons : Sire! j'honnore vostre sceptre, ou bien : Seigneur! j'adore vostre croix.

Enfin ce seroit bien en cest endroict où auroit lieu la distinction tant preschée par le traitteur, de la croix tourment, et de la croix instrument de tourment; car bien souvent, loüant la croix, on n'entend pas parler du seul bois, ou signe de la croix; ains encore des tourmens et peynes que Nostre Seigneur a soufferts. Mais le traitteur n'a garde d'employer la distinction à bien et à propos.

Le traitteur passe oultre à se plaindre de ce qu'on appelle le vendredy aoré, c'est-à-dire adoré, à cause de l'adoration de la croix de ce jour-là. Or ne sçay-je bonnement si aoré veut dire adoré, ou doré, ou bien de requeste, priere et orayson.

Mais je dy : 1° Que ce mot ne tousche sinon certaines parties de la France; ailleurs on ne l'appelle point ainsi. 2° Que c'est un nom bien appliqué; car, en cest endroit, adoré ne veut dire autre chose que veneré et honnoré. Or, qui ne sçayt que les jours esquels se sont faites quelques sainctes actions, ou bien ceux esquels on en fait memoire, sont par toute l'Escriture appellez *tres-saincts* et *tres-celebres* et *venerables?* Le dimanche est appellé *jour du Seigneur* (Levit. 23), pour ce qu'il est desdié à Dieu. Sainct Augustin l'appelle *venerable*, comme Lactance et sainct Chrysostome appellent de mesme le jour de Pasques. Pourquoy ne sera venerable le vendredy, desdié à Dieu en l'honneur de la Passion? Je dy de plus que la rayson principale pour laquelle ce jour-là est appellé *aoré* n'est pas l'adoration exterieure de la croix, mais la saincteté de la mort du Sauveur, laquelle y est celebrée, dont l'adoration exterieure n'est qu'une protestation.

Or, combien soit ancienne la celebration du vendredy et surtout vendredy-sainct, à l'honneur de la croix, sainct Chrysostome en tesmoignera : « Commençons aujourd'huy, mes tres-chers, dit-il, » à prescher du trophée de la croix, honnorons ceste journée, ains » soyons plutost couronnez en celebrant ce jour; car la croix n'est » point honnorée par nos parolles, mais nous meriterons les couronnes de la croix, par nostre fidelle confession : aujourd'huy la croix a esté fichée, et le monde a esté sanctifié. » Et ailleurs : Aujourd'huy Nostre Seigneur a esté pendu en la croix, celebrons de nostre costé sa feste d'une trop plus grande joye, pour apprendre que la croix est la substance de toute nostre resjoüyssance spirituelle; car auparavant le seul nom de la croix estoit une peyine, mais maintenant il est nommé pour sa gloire : jadis il portoit l'horreur de condamnation, maintenant c'est un indice de salut; car la croix est cause de toute nostre felicité. » Et plus bas : « Ainsi sainct Paul mesme a commandé que l'on fist feste pour la croix, adjoustant la cause en ceste sorte : Parce que Jesus-Christ nostre pasque a esté immolé pour nous (I. Cor. 5). Voy-tu la liesse receuë pour le regard de la croix? car en la croix Jesus-Christ a esté immolé. »

Sozomene tesmoigne que Constantin le Grand, longtems avant sainct Chrysostome, « à veneré le jour du dimanche, comme celuy auquel Jesus-Christ ressuscita des morts, et le vendredy, comme

» celuy auquel il fut crucifié ; car il porta beaucoup d'honneur à la
» saincte croix, tant pour le secours receu par la vertu d'icelle en la
» guerre contre ses ennemys, qu'aussi pour la divine vision qu'il
» eut d'icelle. »

Mais non-seulement sainct Chrysostome escrit qu'on honnoroit beaucoup le vendredy pour la croix, ains dit ouvertement qu'au vendredy sainct on adoroit la croix : « Le jour anniversaire revient,
» qui represente la trois fois heureuse et vitale croix de Nostre
» Seigneur, et nous la propose pour estre venerée, et nous faict
» chastes, et nous rend plus robustes et prompts à la course de la
» carriere des sainctes abstinences, nous dy-je, qui d'un cœur sin-
» cere et avec levres chastes la venerons ; » *Nos qui sincero corde eam castisque labris veneramur.*

Or sus donc, quel danger y a-t-il d'honnorer la croix, la bayser, et de nommer le vendredy *aoré,* ou *adoré;* voire quand on le nommeroit ainsi pour l'adoration de la croix qu'on fait ce jour-là ? Pourquoy appelloit-on le jour de Pasques, *Pasques,* sinon parce qu'en iceluy se fit le passage du Seigneur, et de ce passage print son nom et le jour, et l'immolation laquelle s'y faysoit. Les jours prennent leur nom bien souvent de quelque action faite en iceux : aussi le vendredy peut estre aoré, par occasion de l'adoration de la croix faite en iceluy.

Mais, comme on n'appelloit pas les tables, cousteaux, nappes, et autres appartenances de l'immolation de la pasque, du nom de *pasques;* ainsi n'appelloit-on pas aoré ny le lieu, ny l'estuy, ny les doigts, ny la main qui touschent la croix, comme veut inferer le traitteur. La rayson est manifeste, parce que tout cela n'est pas desdié à la celebration de ceste action, ou adoration, comme le jour. Mais le traitteur n'a ny regle ny mesure à faire des consequences : pourveu qu'elles soient contraires à l'antiquité, ce luy est tout un.

Je dy de mesme, quant à la lance, qu'elle est honnorable pour avoir esté trempée au sang de Nostre Seigneur. Sainct Ambroise confesse que *Clavus ejus in honore est*, Que le cloud de Nostre Seigneur est en honneur. Pourquoy non la lance ? Aussi sainct Athanase l'appelle *sacrée.* Que si on luy addresse quelques prieres, c'est pour exprimer un desir bien affectionné, et non pour estre ouy, ou entendu d'icelle. C'est de Nostre Seigneur duquel on attend la grace : si l'on en fait feste, c'est pour remercier Dieu de la Passion de son Fils, et de son sang respandu, de quoy la lance ayant esté l'instrument, elle en est aussi le memorial, et en esmeut en nous la vive apprehension, qui nous en fait faire feste, quoy que nos kalendriers ordinaires ne font aucune mention de ceste solemnité, qui n'est aucunement commandée en l'Eglise Romaine.

J'ay donc assez deschargé l'Eglise des inepties et parolles idolastriques que le traitteur luy vouloit imposer ; il n'y a rien de si grave et bien-seant de quoy Democrite ne rie, rien de si ferme de quoy Pyrrhon ne doubte. La temerité de l'heretique, qui n'a ny front ny respect, mais tient ses conceptions pour des divinitez, se rit et mocque de toutes choses, qui des ceremonies, qui du purgatoire, qui des parolles, qui de la Trinité, qui de l'Incarnation, qui

du Baptesme, qui de l'Eucharistie, qui de l'Epistre de sainct Jacques, qui des Machabées, et tous avec une esgale asseurance. Ils sont assis sur la chaire pestilente de mocqueries; leurs mocqueries empestent beaucoup plus les simples que leurs discours.

CHAPITRE XI.

L'imaige de la Croix est de grande vertu.

ENCORE deplayst-il au traitteur que nous appellions la croix *Remede salutaire.* Les anciens l'ont ainsi appellée, et Dieu, par mille experiences, en a rendu tesmoignage, non-seulement à l'esgard de la croix qui apparut à Constantin, où estoient escrites ces parolles : *Surmonte par cecy :* mais Nostre Seigneur luy commanda qu'il fist faire une pareille croix, pour s'en servir comme d'une deffense en bataille, dont il fit dresser son labare, richement emaillé, en ceste forme-là, duquel il se servoit comme d'un rempart, contre tout l'effort de ses ennemys, et sur ce patron fit faire plusieurs autres croix, qu'il faysoit tousjours porter en teste de son armée.

Entre autres, en la bataille qu'il gaigna sur Maxence, il recogneut que Dieu l'avoit tres-favorablement assisté, par l'enseigne de la croix; car estant de retour d'icelle, apres qu'il eust rendu graces à Dieu, il fit poser des escriteaux et colomnes en divers endroicts, esquels il desclaroit à un chascun la force et vertu du signe salutaire de la croix, et particulierement il fit dresser au fin milieu d'une principale place de Rome sa statuë, tenant en main une grande croix, et fit inciser en characteres qui ne se pouvoient effacer, ceste inscription latine : *Hoc salutari signo, veræ fortitudinis indicio, civitatem vestram tyrannidis jugo liberavi, et S. P. Q. R.*[1] *in libertatem vindicans pristinæ amplitudini et splendori restitui;* c'est-à-dire : J'ay deslivré vostre cité du joug de tyrannie par cest estendart salutaire, marque de vraye force, et ay restably en son ancienne splendeur et grandeur le senat et peuple romain, le remettant en liberté. Ce fut la confession qu'il fit de la croix vainqueresse.

Une autre fois, combattant contre Licinius, ayant au front de son armée l'estendart de la croix, il multiplioit tousjours les trophées de sa victoire; car par tout où ceste enseigne fut veuë, les ennemys prenoient la fuitte, et les vainqueurs les chassoient. Ce qu'ayant entendu l'empereur, s'il voyoit quelque partie de son armée affoiblie et allangourie en quelque endroict, il commandoit que l'on y logeast ceste enseigne salutaire, comme un secours asseuré pour obtenir victoire, par l'ayde de laquelle la victoire fut soudainement acquise : d'autant que les forces des combattans, par une certaine vertu divine, estoient beaucoup affermies. Et partant on deputa cinquante soldats des plus entendus et vaillans, qui accompagnoient ordinairement l'estendart pour le prendre et porter tour à tour.

[1] *Senatum Populumque Romanum.*

Un de ces porte-enseignes se treuvant parmy une aspre et for escarmouche, fut si poltron qu'il abandonna ce sainct drapeau, le remit à un autre pour se pouvoir sauver des coups : il ne fi plustost hors de la meslée, et sauve-garde de la saincte enseign que le voylà transpercé d'une javeline au milieu du ventre, dont meurt sur-le-champ. Au contraire, celuy qui print la croix au lie de cestuy-cy, quoy qu'on luy greslast dessus une infinité de dards ne peust jamais estre offensé, les flesches venant toutes à se ra masser et ficher dans l'arbre, ou lance de l'estendart. Chose mira culeuse! qu'en si peu de lieu il y eust si grande quantité de flesche et que celuy qui le portoit demeurast ainsi sain et sauvé! De là a vint que Licinius, recognoissant au vray quelle force, combi divine et inexplicable il y avoit au trophée salutaire de la Passi de Jesus-Christ, il exhorta ses troupes de n'aller point contre ic luy, ny regarder : d'autant qu'il luy estoit contraire, et avoit bea coup de vigueur. Ce ne sont pas des contes de quelques vieill Constantin asseura Eusebe de tout cecy, et Eusebe l'a depuis escr duquel j'ay presque suivy les propres parolles.

De mesme les Scythes et Sauromates, qui avoient rendu trib taires les empereurs precedens, furent reduicts sous l'empere Constantin, qui dressa contre eux ceste mesme enseigne trio phante, se confiant en l'ayde de son Sauveur; et partant il voul que sur les armes l'on gravast le signe du trophée salutaire, et qu' le portast en teste de son armée. C'est encore un recit d'Eusebe.

Le roy Oswald, devant que combattre contre les Barbare dressa une grande croix de bois, et s'estant mis à genoüilx av toute son armée, obtint de Dieu la victoire qu'il eut sur-le-cham Depuis, grand nombre de miracles se firent en ce lieu-là, plusieu mesme venoient prendre de petites busches du bois de ceste croi lesquelles ils plongeoient dans l'eau, qu'ils faysoient boire a hommes et animaux malades, et soudain ils estoient gueris. B thelmus, religieux d'Angulstade, s'estant brisé et rompeu le bra appliqua sur soy certaine rasclure de ce bois, et tout incontinent fut guery. Bede le Venerable est mon autheur.

Combien de merveilles furent faites par l'imaige du Crucifix, la ville de Berythe, au rapport de sainct Athanase! Apres la m de Julien l'Apostat se fit un grand tremblement de terre, que mer sortant de ses propres bornes, il sembloit que Dieu menaç le monde d'un deluge universel. Les citoyens d'Epidaure, estonn de cela, accoururent à sainct Hylarion, qui pour lors estoit en pays-là, et le mirent au rivage, où tout aussi-tost qu'il eust fait tr signes de croix au sable, la mer, qui s'estoit si fort enflée, demeu ferme devant luy, et apres avoir fait grand bruict, se retira petit petit en elle-mesme. Sainct Hierosme en est le tesmoin.

Chosroës envoya certains Turcs marquez à Constantinople : l'en pereur voyant qu'ils portoient l'imaige de la croix au front, s'e quiert d'eux pourquoy ils portoient ce signe, duquel, au reste, i ne tenoient compte? Ils respondirent que jadis en Perse estoit ar vée une grand peste, contre laquelle certains chrestiens, qui e toient parmy eux, leur baillerent pour remede de faire ce signe-l C'est Nicephore qui le dit.

Les habitans d'une certaine ville du Japon ayant apprins par l'experience, et par les Portugais qui y estoient, que la croix servoit de grand remede contre les diables, firent dresser des croix en presque toutes leurs maysons, avant mesme qu'ils fussent chrestiens, au rapport du grand François Xavier. Ainsi sainct Chrysostome raconte que, de son tems, on marquoit de la croix les maysons, les navires, les chemins, les licts, les animaux malades, et ceux qui estoient possedez du diable, tant chascun tire à soy, dit-il, ce don admirable.

« Peignons la croix en nos portes, disoit sainct Ephrem, armons-» nous de ceste armeure invincible des chrestiens; car, à la vuë » de ceste enseigne les puissances contraires estant espouvantées » se retireront. » La rayson de leur retraitte est, parce que, comme dit sainct Cyrille : « Quand ils voyent la croix, ils se ressouvien-» nent du Crucifix, ils craignent celuy qui a brisé la teste du dra-» gon. Et si la vuë seule d'un gibet, dit sainct Chrysostome, nous » fait horreur, combien devons-nous croire que le diable ayt de » frayeur, quand il void la lance par laquelle il a receu le coup » mortel? »

Je ne veux pas oublyer à dire que parmy les barbares des Indes, longtems avant nostre aage, on treuva ceste marque de l'Evangile : nos croix y estoient en diverses façons en credit; on en honnoroit les sepultures, on les appliquoit à se deffendre des visions nocturnes, et à les mettre sur les couches des enfans contre les enchantemens.

Or le traitteur produisant fort froidement ce que Sozomene dit de la vertu de la croix portée en l'armée de Constantin, parle en ceste sorte : « Il reste un tesmoignage du premier livre de Sozomene, » chapitre 4, où il est dit que les soldats de Constantin ont grande-» ment honnoré son estendart fait en forme de croix, et quelques » miracles ont esté faits parmy eux. »

Voylà une objection bien exteuuée. Le discours de Sozomene est bien autre que cela; mais je l'ay desjà recité ailleurs : et quoy que le traitteur se fasse beau jeu, si ne laisse-t-il pas d'estre bien empesché à respondre. Il dit doncques que « Le recit de Sozomene » estant advoüé, ne conclud pas qu'on doive adorer la croix mate-» rielle; car quand ils l'auroient adorée, ou auroient fait choses non » faysables, c'est chose resoluë qu'ils ne doivent estre imitez. » Mais que ne parlez-vous franchement, ô traitteur! Ou ils l'ont adorée ou non? Si vous dites que non, convainquez donc Sozomene, et plusieurs autres autheurs de fausseté : et quels tesmoins avez-vous pour leur opposer? Que s'ils l'ont adorée, confessez que nous ne faysons que ce qui se faysoit en la plus pure Eglise : ils auroient fait, ce dites-vous, chose non faysable? vous parlez à credit, et ne le sçauriez preuver. Quel pouvoir avez-vous de juger si rigoureusement ces vieux chrestiens, et les autheurs qui les loüent?

Apres ceste response, le traitteur nous veut rejetter dessus nostre propre argument en ceste sorte : « La conclusion peut estre faite au » contraire, à sçavoir, si la croix doit estre adorée pour ce qu'elle » fait miracles, il s'ensuit que la croix qui ne fait pas miracles ne » doit estre adorée. Or est-il certain, que de cent mille croix, il

» ne s'en treuvera trois qui fassent miracles, quand bien on a
» voüera les contes qu'on en fait, comme l'effect le monstre, et le
» histoires des exorcistes le confirment. »

Voylà pas une ignorance lourde? Le formel et premier fonde ment pour lequel la croix est honnorable, c'est la representation d Jesus-Christ crucifié, que toutes les croix font autant l'une qu l'autre. Mais oultre cela, il y a d'autres particulieres et seconde raysons, qui rendent une croix plus honnorable et desirable qu l'autre : si non-seulement elle represente Nostre Seigneur, mais esté touschée par iceluy, ou par ses saincts, ou a esté employée quelque œuvre miraculeuse, certes, elle en sera d'autant plus h norable, mais quand ny l'un ny l'autre ne se rencontreroit, l'imai de la croix ne laisseroit pourtant d'estre saincte, à cause de sa r presentation.

Si donc on me demande pourquoy j'honnore l'imaige de la croi j'apporteray ces deux raysons : parce qu'elle est une reme brance de Jesus-Christ crucifié, et parce que Dieu fait bien souve des merveilles par icelle, comme par un outil sacré. Mais la pr miere rayson est la principale, et sert de rayson à la seconde : c la croix ne represente pas la Passion, parce que Dieu fait miracl par icelle; mais, au contraire, Dieu se sert plutost de la croix po faire des miracles, que de plusieurs autres choses, parce que c'e l'imaige de sa Passion.

Ainsi, à qui demanderoit pourquoy les Genezareens desiroient ardemment de touscher le seul bord ou frange de la robbe de Nost Seigneur, on respondroit que c'est d'autant qu'ils tenoient ces robbe comme instrument de miracles et guerisons. Que si on de mandoit encore pourquoy ils avoient ceste honnorable conceptio de ceste robbe-là, plutost que des autres? sans doubte que c'e parce qu'elle appartenoit à Nostre Seigneur.

La robbe et la croix appartiennent premierement à Nostre Se gneur, voylà la source de leur dignité, que si par apres il s'en se à miracles, c'est un ruisseau de ceste source. Ce n'est pas ta sanctifier et honnorer une chose, de s'en servir à chose saincte comme c'est la desclarer saincte et honnorable. La croix donc d Jesus-Christ est honnorable, parce qu'elle est une appartenan sacrée d'iceluy; mais elle est d'autant plus desclarée telle, que Nost Seigneur l'employe à miracle. Le miracle doncques n'est ny le seu ny le principal fondement de la dignité de la croix, c'est plutost u effect et consequence d'icelle.

Les prelats qui font leur devoir sont dignes de double honneu Et je vous prie, ceux qui ne font leur devoir doivent-ils estre mes prisez? Au contraire, sainct Paul tesmoigne qu'on leur doit ce no nobstant, honneur et reverence : la rayson est, parce que leur bonn vie n'est pas la totale cause du devoir que l'on a de ces honneurs mais la dignité du grade qu'ils tiennent sur nous. Pline et Matheol nous descrivent une herbe propre contre la peste, la cholique, l gravelle; nous voylà à la cultiver precieusement en nos jardins : peu estre neantmoins que de mille millions de plantes de ceste espece là il n'y en aura pas trois qui ayent fait les operations que ces au theurs nous en promettent. Nous les prisons donc toutes, parc

qu'estant de mesme sorte et espece que les trois ou quatre qui ont fait operation, elles sont aussi de mesme valeur, ou qualité.

Hé! pour Dieu, nos anciens Peres, arboristes spirituels, nous descrivirent la croix pour un arbre tout precieux, propre à la guerison et remede de nos maux, et sur tout des diableries et enchantemens, ils nous font foy de plusieurs asseurées experiences et preuves qu'ils ont faites : pourquoy ne priserons-nous toutes les croix, qui sont arbres de mesme espece et sorte, que celles qui firent jadis miracle? pourquoy ne les jugerons-nous de mesme qualité et proprieté, puisqu'elles sont de mesme forme et figure? Si ce n'est pas à tout propos et indifferemment que la croix fait miracle, ce n'est pas qu'elle n'ayt autant de vertu en nos armées qu'en celle de Constantin; mais que nous n'avons pas tant de disposition qu'on avoit alors, ou que le souverain Medecin, qui applique cest arbre salutaire, ne juge pas expedient de l'appliquer à tel effect. Mais c'est sans doubte qu'ayant tousjours une mesme forme de representer la Passion, elle a tousjours aussi une mesme vigueur et force, autant qu'il est en soy.

Ainsi Constantin vid autour de la seule croix, qui lui apparut au ciel, ces mots: *Surmonte par ce signe.* Mais cela ne s'entendoit pas seulement de la croix particuliere qui estoit au ciel, mais encore des autres pareilles. Et de fait, au tems que Constantin combattoit, ceste croix celeste n'estoit plus en estre, mais le labare, et autres croix façonnées sur icelle, differentes voirement quant à la matiere et individu, mais de mesme espece quant à la forme.

Au demeurant, quand le traitteur allegue les histoires des exorcistes, je ne sçay où il a l'esprit; car, puisqu'ainsi est, que de chasser les diables est une marque qui suit les croyans et l'Eglise, et que parmy les reformateurs il ne se void ny exorciste, ny aucune guerison de demoniaques, il devroit desormais recognoistre où est la vraye Eglise. Or cela est hors de nostre subjet. Mais quant aux exorcismes « Du tant sainct et renommé docteur Piccard, et autres » sorbonistes, ou du moyne de sainct Benoist mené à Rome par le » cardinal de Gondy, qui ne peurent sortir leur effect, » ainsi que dit le traitteur, ce n'est pas grande merveille. L'orayson de sainct Paul ne valut rien moins, pour n'avoir obtenu le bannissement de cest esprit charnel. L'orayson obtient les miracles, mais non pas tousjours, ny infailliblement. Et ne faut pour cela mespriser sa vertu.

C'est grand cas que cest homme treuve estrange que nos exorcistes ne chassent pas tousjours les diables des corps, et ne voudroit pas qu'on treuvast estrange que les ministres n'en chasserent jamais un seul. Les Peres se sont contentez, pour preuver la vertu de la croix, de tesmoigner que les diables la craignent et en sont tourmentez, et cest homme veut qu'infailliblement elle les chasse. Et quoy! *Si le corps est tourmenté par le demon, afin que l'esprit du possedé soit sauvé* (I. Cor. 5), comme parle l'Apostre, voudriez-vous que l'exorcisme ou la priere empeschast cet effect? *Vous errez, n'entendant ny les Escritures, ny la vertu de Dieu* (Marc. 12).

Cependant Piccard, que vous appellez *sainct* par mocquerie, l'estoit à bon escient, pour le zele qu'il avoit au service de Dieu : la Sorbonne vous deplayst tousjours; aussi est-ce un arsenal infaillible

contre vos academies. Et n'est pas vray que les croix de Rome soyent plus sainctes que les autres, comme vous dites en gaussant ; car elles n'ont point d'autre qualité que celles des autres provinces, ny ne sont le siege de la sainctelé plus que les autres. Leur saincteté. c'est le rapport qu'elles ont à Jesus-Christ, lequel elles representent, où qu'elles soyent. Et ne sont point le siege du pape (duquel sans doubte vous aviez envie de parler, ô petit traitteur ! si un peu de honte de sortir ainsi hors de propos ne vous eust retenu pour ce coup), du pape, dy-je, lequel estant appellé *Sainctelé*, pour l'excellence de l'office qu'il a au service de Jesus-Christ en l'Eglise, se tient neantmoins pour bien honnoré, d'honnorer le seul signe de ceste premiere, absoluë, et souveraine saincteté, qui est Jesus-Christ crucifié.

CHAPITRE XII.

La croix a tousjours esté desirée, et du tesmoignage d'Arnobe.

La vertu que les anciens ont remarquée en la croix oultre la chere et precieuse memoire de la Passion, la leur a renduë extresmement desirable, et comme parle sainct Chrysostome : « De celle » que chascun avoit en horreur, on en cherche si ardemment la fi- » gure : c'est une estrange grace, personne ne se confond, per- » sonne ne se donne honte, pensant que ç'a esté l'enseigne d'une » mort maudite ; au contraire, chascun s'en tient pour mieux par » que par les couronnes, joyaux et carquans, et non-seulement ell » n'est point fuye, mais est desirée et aymée, et chascun est soi- » gneux d'icelle, et par tout elle resplendit. »

Adjoustez icy les exhortations que l'ancien Origene, et sainct Ephrem, avec plusieurs autres, font pour recommander l'usage d la croix. « Et partant, dit le premier, levons joyeux ce signe sur » nos espaules, portons ces estendarts de victoires ; les diables le » voyant trembleront. Peignons, dit le second, ce signe vivifique » en nos portes : fichons et gravons, dit sainct Chrysostome, ave » grand soing, la croix au dedans des maysons, és murailles, és fe- » nestres. Pour vray, nous adorons la figure de la croix, la compo- » sant de deux bois, » dit en termes expres le grand Athanase.

« Si est-ce, dit le petit traitteur, que ces mots exposez se lisen » au huictiesme livre d'Arnobe, respondant à l'objection des payens » qui blasmoient les chrestiens, comme s'ils eussent honnoré la » croix : Nous n'honnorons, ny desirons d'avoir des croix. » Je viens de rencontrer ceste mesme objection en Illyricus, au livre 8 du Catalogue des tesmoins de la verité pretenduë, qui est, ce me semble, le lieu où ce traitteur l'a puisée ; mais il ne la coupe pas du tout si courte que cestuy-cy. « Arnobe, dit-il, qui vivoit l'an 330 » liv. 8, contre les Gentils, refutant ceste calomnie, comme si les » chrestiens eussent adoré les croix, lesquelles ils faysoient en l'air » afin d'estre recogneus par ceste profession exterieure d'avec les » payens, respond en ceste sorte : Nous n'honnorons ny desirons » les croix, vous voirement qui consacrez des dieux de bois, adorez » par fortune des croix de bois, comme partie de vos dieux. »

Or je remarque que ces deux livres reformez ont ceste contra-
eté, que ce que le petit traitteur applique aux croix materielles,
Catalogue l'assigne au signe fait en l'air : mais ils n'ont qu'une
tention de contredire à l'Eglise. L'un ne veut confesser ce qui est
esupposé en l'objection des payens, à sçavoir, que les chrestiens
issent si anciennement des croix en matieres subsistantes : et
iutre le confessant, veut monstrer par-là qu'il ne les faut point
onnorer. Mais pour venir à mon propos, prenons, je vous prie,
yson en payement.

Est-il raysonnable que ce traitteur, qui, à plusieurs passages de
inct Augustin, ne respond autre chose, sinon que les livres alle-
uez ne sont pas de sainct Augustin, sans autre rayson, sinon qu'E-
ısme et les docteurs de Louvain l'ont ainsi jugé? est-il rayson-
able, dy-je, qu'il soit receu à produire un 8ᵉ livre d'Arnobe contre
s Gentils, puisque c'est chose asseurée qu'Arnobe n'en a escrit
ue sept? Peut-estre que le traitteur ne sçavoit pas cecy; mais un
omme si aigre et chagrin à censeurer les autres ne peut estre
xcusé par l'ignorance, laquelle ne sert qu'aux humbles. Voicy les
arolles de sainct Hierosme, qui estoit tout voisin d'Arnobe : *Ar-
obe*, dit-il, *a basty sept livres contre les Gentils, et autant son
isciple Lactance*. Si j'estois autant indigent de droict et de rayson
ue le traitteur, je m'arresterois là, sans apporter autre response.

Mais je dy en second lieu que quand ce huictiesme livre seroit
'Arnobe, si ne faudroit-il pas l'entendre si creuëment, et dire que
s chrestiens de ce tems-là ne desirassent ny honnorassent les croix
n aucune façon. Ma rayson est claire : on ne sçauroit nyer, qu'en-
iron le tems d'Arnobe, les chrestiens dressoient, honnoroient et
esiroient les croix. « Arnobe, dit Illyricus, vivoit environ l'an 330. »
nviron ce tems-là vivoit Constantin le Grand, sainct Athanase,
inct Anthoine, sainct Hylarion, Lactance Firmien. Un peu aupa-
vant vivoient Origene, Tertullien, Justin le martyr; un peu apres
inct Chrysostome, sainct Hierosme, sainct Augustin, sainct Am-
oise, sainct Ephrem.

Constantin fait dresser des croix pour se rendre aggreable aux
restiens, et les rend adorables à ses soldats. Sainct Athanase pro-
ste que les chrestiens adorent la croix, et que c'est un preignant
mede contre les diables. Sainct Hylarion l'employe contre les des-
rdemens de la mer. Lactance, disciple d'Arnobe, fait un chapitre
ut entier de la vertu de la croix. Origene exhorte qu'on s'arme de
saincte croix. Tertullien confesse que les chrestiens sont reli-
eux de la croix : autant en fait Justin le martyr. Sainct Chrysos-
me en parle comme nous avons veu, et sainct Ephrem aussi.
inct Ambroise asseure qu'en ce signe de Jesus-Christ gist le bon-
ur et prosperité de toutes nos affaires. Sainct Hierosme loüe Paula
osternée devant la croix. Sainct Augustin tesmoigne que ceste
oix est employée en tout ce qui concerne nostre salut.

N'ay-je donc pas rayson de dire que sainct Augustin dit à Julien,
i alleguoit sainct Chrysostome contre la croyance des catholiques :
ane, dit-il, *ista verba sancti Joannis episcopi, tanquam è con-
ario, tot, taliumque sententiis collegarum ejus, opponere, eum-
e ab illorum concordissimâ societate sejungere, et eis adversa-*

rium constituere? Sera-t-il donc dit, petit traitteur, qu'i opposer ces parolles d'Arnobe comme contraires à tant et d sentences de ses collegues, et le separer de leur tres-acc compaignie, et le leur constituer ennemy et adversaire? Poı si Arnobe vouloit que la croix ne fust aucunement ny des honnorée, il desmentiroit tous les autres; si au contraire le: Peres vouloient que la croix fust desirée et honnorée de tou d'honneur, et en toute façon, ils desmentiroient Arnobe, (theur du livre que le traitteur luy attribuë. Ne les mettons ces dissensions : baillons à leur dire un sens commode, paı ils ne s'offensent point les uns les autres, accommodons- semble, s'il se peut faire, et demeurons avec eux. C'est l: regle de bien lire les anciens.

La croix doncques a esté honnorée et desirée; cela ne se pe absolument, nous en avons trop de tesmoignages : il le faut ment bien entendre. Elle a certes esté honnorée, non d'un h civil, car elle n'a point d'excellence civile qui le merite; ı honneur religieux absolu et supresme, car elle n'a point d lence absoluë et supresme; mais d'un honneur religieux, sub: moyen, et relatif, comme son excellence est vrayement reli; mais dependante, et puysée du rapport, appartenance et pro qu'elle a au Crucifix.

Au rebours, la croix n'a pas esté desirée ny honnorée une divinité, ou comme les idoles. Ce qui n'est point con ce qu'ont dit les anciens. Les Gentils donc, qui voyoient l: estre en honneur parmy les chrestiens, croyoient qu'elle fus pour Dieu, comme leurs idoles, et le reprochoient aux chr(Arnobe, visant à l'intention des accusateurs, plus qu'à le rolles, nye tout à fait leur dire : « Nous ne desirons pas, dit » croix, ny ne les honnorons : » cela ne s'entend en la sorte (lité que vous pensez, ny selon le sens de vostre accusation. rive souvent de respondre plus à l'intention qu'aux parol c'est la rayson de bailler plutost tout autre sens à la paroll homme de bien, que de luy bailler faux et menteur, tel qu(celuy d'Arnobe, s'il contredisoit au reste des autheurs ancie

Si ne veux-je pas laisser à dire quel est l'autheur de c(tiesme livre que le traitteur a cité, qui est certes digne de r(car c'est Minutius Felix, advocat romain, lequel, en cest er imite voire mesme presque ès parolles Tertullien, et Ju martyr, ne se contentant pas d'avoir respondu que les chı n'adoroient ny ne desiroient les croix à la façon qu'entendo: payens, mais par apres il fait deux choses : l'une, c'est q jette l'accusation des Gentils sur eux-mesmes, monstrant qu estendarts n'estoient autres que des croix dorées et enrichie: trophées de victoire non-seulement estoient de simples croiı representoient en certaine façon un homme crucifié : *Signa cantabra, et vexilla castrorum, quid aliud quàm auratæ sunt et ornatæ? Trophæa vestra victricia, non tantum si crucis faciem, verum et affixi hominis imitantur.*

L'autre chose qu'il fait, c'est de monstrer que le signe de l est recommandable, selon la nature mesme, alleguant q

voiles des navires et les jougs estoient faits en forme de croix et qui plus est, que l'homme levant les mains au ciel pour prier Dieu, representoit la mesme croix. Puis conclud en cette sorte : *Ita signo crucis, aut ratio naturalis innititur, aut vestra religio formatur.* Tant s'en faut doncques que Minutius rejette la croix ou son honneur, sinon comme nous avons dit, qu'au contraire il l'establit plutost. Mais le traitteur, qui n'a autre soucy que de faire valoir ses conceptions à quelque prix que ce soit, n'a prins qu'une petite partie du dire de cest autheur, qui lui a semblé propre à son intention.

Je sçay qu'en peu de parolles on pouvoit respondre : Que quand Minutius a dit : *Cruces nec colimus nec optamus*, il entendoit parler des fourches et gibets ; mais l'autre response me semble plus naïfve.

Cependant que nous avons combattu pour Arnobe, et soustenu qu'il n'a pas mesprisé la croix, faysons-luy en dire luy-mesme son opinion. Arnobe doncques luy-mesme, sur le psalme octante-cinq, interpretant ces parolles : *Fac mecum signum in bonum,* il introduict les Apostres, parlant ainsi : « Car iceluy, Seigneur, ressuscitant » et montant au ciel, nous autres ses apostres et disciples aurons le » signe de sa croix à bien, avec tous les fidelles, si que les ennemys » visibles et invisibles voyent en nos fronts ton sainct signe, et » soient confondus ; car en ce signe-là tu nous aydes, et en iceluy » tu nous consoles, ô Seigneur, qui regnes ès siecles des siecles. » *Amen.* » Quelqu'un pourra dire que ces commentaires ne sont pas d'Arnobe le rhetoricien ; mais n'aura pas rayson de le dire, et c'est assez.

CHAPITRE XIII.

Combien l'on doit priser la Croix, par la comparayson d'icelle avec le serpent d'airain.

L'eschappatoire ordinaire des huguenots, de demander quelque passage exprez en l'Escriture, pour recevoir quelque article de creance, semble demeurer encore en main au traitteur ; car il me dira : Où est-il qu'il faille honnorer les imaiges de la croix, et qu'elle ayt les vertus que vous luy attribuez ? J'ay desjà respondu au commencement du premier livre ; mais maintenant je dy, premierement, qu'on n'est pas obligé de faire voir exprez en l'Escriture commandement de tout ce que l'on fait. Me sçauroit-on monstrer qu'il faille avoir en honneur et respect les dimanches, et les tenir pour saincts plus que le jeudy ? *Item* l'Eucharistie, si elle n'est autre chose qu'une simple commemoration de la Passion, comme presupposent les reformez, on treuvera bien qu'il faut s'espreuver soy-mesme, et ne la manger pas indignement ; mais qu'il faille aucun honneur exterieur, où me le monstrera-t-on ? Et pourquoy, je vous prie, aura-t-on plus de credit à brusler et briser les croix, les appeller idoles et sieges du diable, qu'à les dresser et honnorer, et appeller sainctes, precieuses, triomphantes ? car si cecy n'est escrit, cela l'est encore moins.

Rejetter ce que l'Eglise reçoit, part d'une excessive insolence.

Je treuve en l'Escriture : Qu'il faut ouyr l'Eglise (Matth. 18), qu'el est colomne et fermeté de vérité (I. Timot. 3), que les portes d'e fer ne prevaudront point contre elle (Matth. 16); mais je ne treu point en l'Escriture qu'il faille abattre ce qu'elle dresse, honnir qu'elle honnore. Il faut croire aux Escritures, ainsi que l'Egli nous les baille; il faut croire à l'Eglise, ainsi que l'Escriture commande. L'Eglise me dit que j'honnore la croix : il n'y a hugu not si affilé qui peust monstrer que l'Escriture le deffende; ma l'Escriture, qui recommande tant l'Eglise, recommande assez l croix dressées en l'Eglise, et par l'Eglise.

Je dy, avec Nicephore Constantinopolitain : « Qu'il est com » mandé d'honnorer la croix là où il est commandé d'honnor » Jesus-Christ, d'autant que l'imaige est inseparable de son pa » tron, n'estant l'imaige et le patron qu'une chose, non par natur » mais par l'habitude et rapport, et que l'imaige a communicati » avec son patron de nom, d'honneur et d'adoration : non pas à » verité esgalement, mais respectivement. »

La verge de Moyse, d'Aaron, l'Arche de l'allyance, et mille tel choses, ne furent-elles pas tenuës pour sainctes et sacrées, et p consequent pour honnorables. Ce n'estoient toutesfois que figur de la croix. Pourquoy donc ne nous sera honnorable l'imaige de croix? Disons ainsi : N'est-ce pas avoir en honneur une chos de la tenir pour remede salutaire et miraculeux en nos maux? Ma quel plus grand honneur peut-on faire aux choses que de les avo en telle estime, et recourir à elles pour tels effects? Or, les premie et plus affectionnez chrestiens avoient ceste honnorable croyance l'ombre de sainct Pierre (Act. 5), neantmoins leur foy est loüée ratifiée par le succez et par l'Escriture mesme. Et cependant l'omb n'est autre chose qu'une obscurité confuse, et tres-imparfaic imaige et marque du corps, causée, non d'aucune reelle applic tion, mais d'une pure privation de lumiere. L'honneur de ces vaine, frivole et legere marque, est receu en l'Escriture : combi plus l'honneur des imaiges permanentes et solides, comme est croix!

Enfin je produis l'honnorable rang que le serpent d'airain, figu de la croix, tenoit parmy les Israëlites, pour monstrer qu'autant est-il deu aux autres imaiges de la croix, qui sont parmy le Chri tianisme. La rayson est considerable, comme je vay faire voir p les respliques que j'opposeray à ce qu'en dit le traitteur, leque avec un grand appareil, produict ce mesme serpent d'airain cont nous, afin qu'il nous morde en ceste sorte :

» Mais ce qui est allegué du deuxiesme chapitre des Nombres » doit estre passé legerement; car s'il y a exemple qui rabatte fo » mellement et fermement l'abus commis touschant la croix, c'e » celuy du serpent d'airain. Iceluy avoit esté basty par le comma » dement de Dieu, pourtant ce n'estoit pas une idole; car combi que, par la loy generale, Dieu eust deffendu de faire imaige » chose qui fust au ciel, en la terre, ny és eaux sous la terre, est-ce que n'estant astreint à sa loy, ains estant au-dessus d'icell » il a peu dispenser : comme de fait il a dispensé luy-mesme de » loy, et commandé de faire ce serpent, qui a esté figure de l'exa



» tation de Jesus-Christ eslevé en croix, comme luy-mesme le tes-
» moigne en sainct Jean, chapitre 3. »

Et peu apres : « Or voyons ce qui est advenu depuis cela, » jusques au tems du bon roy Ezechias, c'est-à-dire, par l'espace » d'environ sept cent trente-cinq ans, il n'a point esté parlé de ce » serpent d'airain. Et estant advenu qu'alors le peuple luy faysoit » des encensemens, c'est-à-dire, l'adoroit; quoy qu'il eust esté faict » par Moyse, et eust esté conservé par l'espace de sept cent trente- » cinq ans, Ezechias le rompit et brusla, dont nous recueillons du » moindre au plus grand, si les imaiges en general, et speciale- » ment celles de la croix, ne se font point par l'ordonnance de » Dieu, ains par oultre-cuidance et deffiance des hommes, qui ont » pensé que Dieu ne les voyoit, ny oyoit, sinon qu'ils eussent telles » imaiges devant leur sens, voire des imaiges introduictes depuis » je ne sçay combien de tems, combien doivent-elles estre mises » au loing? De faict, quand les choses deviennent en tel poinct, » qu'elles n'ont peu estre commencées par tel et mesme poinct, il » les faut oster, comme Ezechias a osté le serpent, qui n'a peu » estre dressé au commencement, pour estre encensé; et à cause » de l'abus survenu touschant iceluy, il a bien fait de l'oster du » tout, car l'idolastrie n'est pas de ce genre des choses dont on » puisse dire : Corrigez l'abus, et retenez l'usage, d'autant qu'en » quelque sorte qu'on prenne l'idole, elle ne vaut rien. » Voylà toute la deduction du traitteur.

Mais, mon Dieu, que d'inepties! 1° Vous dites, ô traitteur! que le serpent d'airain a esté fait par le commandement de Dieu, qui l'a dit à Moyse; mais je dy que les croix se font par le commandement de Dieu, qui le suggere à l'Eglise, et le luy a enseigné par la tradition apostolique. Vous me monstrerez que Dieu a parlé à Moyse, je vous monstreray qu'il enseigne et assiste perpetuellement l'Eglise, en façon qu'elle ne peut errer.

2° Vous dites que le commandement de faire ce serpent d'airain a esté une dispense du commandement prohibitif de faire imaiges. Doncques, de faire des imaiges, n'est pas idolastrie, ny les imaiges ne sont pas idoles, car l'idolastrie est mauvaise en toute façon, et est impossible qu'elle puisse estre loysible, d'autant qu'en quelque sorte qu'on prenne l'idole, elle ne vaut rien. Dieu doncques n'eust jamais dispensé pour faire ces imaiges, si cela eust esté idolastrie, sinon que Dieu peust dispenser pour estre renyé.

3° Vous dites que depuis cela jusques au tems du bon roi Ezechias, c'est-à-dire, par l'espace d'environ sept cent trente-cinq ans, il n'a point esté parlé de ce serpent d'airain : que n'avez-vous aussi bien remarqué pour vostre edification, que, quoy qu'il n'en soit parlé en l'Escriture, si ne laissoit-il pas d'estre gardé et conservé precieusement, et qu'ayant esté fait hors et bien loing de la terre de promission, il ne fut pas laissé où il fut fait, mais fut transporté avec les autres meubles sacrez? *Item*, que n'ayant esté dressé, quant à ce que porte le seul texte de l'Escriture, sinon afin qu'il fust remede à ceux qui estoient mordus des serpens au desert, il ne laissa pas d'estre soigneusement conservé en la terre de promission parmy le peuple d'Israël, avec une honnorable me-

moire, l'espace d'environ sept cent trente-cinq ans, comme vous le dites.

En bonne foy, faire ce serpent, estoit-ce une dispense du commandement prohibitif de ne faire aucune imaige? Vous le dites ainsi : or la joüyssance de dispenser doit estre limitée par le tems et la condition pour laquelle on l'accorde; car la cause estant ostée, il ne reste plus d'effect. Le peuple donc estant arrivé sain et sauf en la terre de promission, ne pouvoit plus prendre aucun fondement en l'Escriture de garder ceste imaige, puisque la cause de la dispensation estoit ostée.

Partant, confessez que ceste imaige demeura honnorablement parmy le peuple, sans aucune parolle de Dieu escrite, un grand espace de tems. Donc, avoir des imaiges hors et oultre l'Escriture, n'est ny idolastrie, ny superstition.

Et ne soyez pas si effronté de dire que la conservation et garde du serpent d'airain fut superstition; car vous accuserez de connivence, lascheté, et irreligion les plus saincts et fervens serviteurs que Dieu ayt eus en Israël, Moyse, Josué, Gedeon, Samüel, David, sous l'authorité et regne desquels ceste imaige a esté transportée et conservée tant d'années, oultre le tems pour lequel Dieu l'avoit commandée. N'estoit-il pas à leur pouvoir de l'oster, si c'eust esté mal fait de la garder hors l'usage pour lequel elle avoit esté faite? Ces esprits si roides et francs au service de leur maistre eussent-ils dissimulé ceste faute?

Item, que n'avez-vous remarqué que ceste imaige n'eust pas esté conservée si longuement, si on n'en eust eu quelque conception honnorable : quelle rayson y pouvoit-il avoir de la retenir, ny pour sa forme, ny pour sa matiere? Certes, elle ne pouvoit avoir autre rang que d'un recommandable et sacré memorial du benefice receu au desert, ou d'une saincte representation d'un mystere futur de l'exaltation du Fils de Dieu, qui sont deux usages religieux et honnorables, mais beaucoup plus propres à l'imaige de la croix, qui sert de remembrance du mystere passé de la crucifixion, et du mystere à advenir du jour du jugement.

Mais que n'avez-vous consideré que celuy qui abattit le serpent d'airain estoit estably roy sur Israël, et luy appartenoit de faire ceste execution, et qu'au contraire, les brise-croix de nostre aage ont seditieusement commencé leur ravage, sans authorité ny pouvoir legitime?

Item, que le peuple faysoit une grande irreligion autour du serpent d'airain : 1° en ce que l'encens est une offrande propre à Dieu, comme il est aysé à desduire de l'Escriture, et toute l'antiquité l'a noté sur l'offrande faite par les roys à Nostre Seigneur, d'or, d'encens, et de myrrhe. *L'encens*, disent-ils tous, *est à Dieu*. Apres que l'on a offert et desdié l'encens à Dieu, on le jette vers le peuple, non pour le luy offrir, mais pour luy faire part de la chose sanctifiée. On en jette vers les autels, mais c'est à Dieu, comme à celuy qui est adoré sur l'autel; on en jette vers les reliques et memoire des martyrs, mais c'est à Dieu, en action de graces de la victoire qu'ils ont obtenuë par sa bonté; on en jette és temples et lieux de prieres, pour exprimer le desir que l'on a que l'orayson des fidelles

monte à Dieu, comme l'encens (Matth. 2; Levit. 16; Exod. 30). En quoy un grand personnage de nostre aage a parlé un peu bien rudement, disant que l'encens est offert aux creatures. Ce sont inadvertances qui arrivent quelquesfois aux plus grands, *Ut sciant gentes quoniam homines sunt* (Psal. 9).

2° En ce qu'anciennemeut l'encensement estoit tellement conditionné, qu'il falloit qu'il fust offert par les prestres et levites, et qu'il fust bruslé sur le feu de l'autel, au seul temple de Hierusalem, où estoit l'autel du parfum destiné à cest usage (Deut. 36; II. Paral. 6; Psal. 77); ailleurs il n'estoit pas loysible, comme vous confessez vous-mesme. Nadab et Abiu se treuverent mal d'avoir fait autrement (Levit. 10). Quelle merveille donc y peut-il avoir, si Ezechias, voyant ce peuple s'abcstir autour de ceste imaige, et l'honnorer d'un honneur divin, la dissipa et mit à neant? Il falloit ainsi traitter avec un peuple si prompt à l'idolastrie.

Donc nous concluons au rebours de ce que vous avez fait, petit traitteur! Si les sainctes imaiges en general, et specialement celle de la croix, sont dressées par l'ordonnance de l'Eglise, et par consequent de Dieu, quoy que vituperées par l'oultre-cuidance et deffiance des hommes, qui ont estimé que Dieu ne les pouvoit ny voir, ny ouyr, sinon qu'ils eussent renversé telles imaiges, voire des imaiges receuës depuis un tems immemorable, combien doiventelles estre retenuës et conservées? Ezechias fit bien d'abattre le serpent d'airain, parce que le peuple idolastroit en iceluy; Moyse, Josué, Gedeon, Samüel et David firent bien de le retenir, pendant que le peuple n'en abusoit pas. Or, l'Eglise, ny les catholiques, par son consentement, n'abusa jamais de la croix, ny autres imaiges; il les faut donc retenir.

Ceux qui nous reprochent les idolastries ne sont pas des Ezechias, ce sont les racleures du peuple et des monasteres, gens passionnez, qui osent accuser d'adultere la Suzanne, que le vray Daniel a mille fois prononcée innocente en la saincte Escriture. Ny ne faut mettre en compte l'abus qui peut arriver chez quelque particulier; cela ne tousche point à la cause publique : il n'est raysonnable d'y avoir esgard au prejudice du reste. Le moyen de redresser l'usage de la croix ne gist pas à la renverser, mais à bien dresser et instruire les peuples.

CHAPITRE XIV.

De la punition de ceux qui ont injurié l'imaige de la Croix et combien elle est haye par les ennemys de Jesus-Christ.

Dieu a tesmoigné combien il a aggreable l'imaige du Crucifix et de la croix, par mille chastimens qu'il a miraculeusemeut exercés sur ceux qui, par faits ou parolles, ont osé injurier telle representation. Je laisse à part mille choses à ce propos, et entr'autres l'histoire du cas advenu en Berythe, recité par sainct Athanase, duquel j'ay fait mention cy-dessus.

Un Juif vit une imaige de Nostre Seigneur (sans doubte que ce fut un Crucifix) en une eglise : poussé de la rage qu'il avoit contre le

patron, il vient de nuict et frappe l'imaige d'une javeline, puis prend sous son manteau pour la brusler en sa mayson : chose ad mirable! qu'aucun ne peut doubter estre advenuë par la vert divine, le sang sortit abondamment du coup qui avoit esté donné l'imaige. Ce meschant ne s'en appercevant point, jusques à c qu'entrant dans sa mayson, esclairé à la lumiere du feu, il se voi fort ensanglanté : tout esperdu, il serre en un coing ceste imaige et n'ose plus touscher ce qu'il avoit si meschamment desrobé. Cepen dant les chrestiens, qui ne treuvent point l'imaige en sa place, vont suivant la trace du sang respandu, de l'eglise, jusques dans l mayson où elle estoit cachée : elle fut rapportée en son lieu, et l larron lapidé. Il y a pres de mille ans que sainct Gregoire de Tour escrivit ceste histoire.

Consalve Fernand escrit en une sienne lettre, que les chrestien avoient dressé une croix sur un mont du Japon : trois des principau Japonnois la vont couper; ils n'ont pas plustost achevé, que con mençant à s'entrebattre, deux demeurent morts sur la place, et n sceut-on jamais que devint le troisiesme.

Quelques troupes françoises vindrent ces années passées sur l frontieres de nostre Savoye, en un village nommé Loëtte, et y ave en ces compaignies quelques huguenots meslez, selon le malhe de nostre aage, quelques-uns d'entr'eux entrent dans l'eglise vendredy, pour y bauffrer certaines fricassées; quelques autres leurs compaignons, mais catholiques, leur remonstroient qu'ils l scandalizoient, et que leur capitaine ne l'entendoit pas ainsi : c gourmands commencerent à gausser et railler à la reformée, disa qu'aucun ne les voyoit, puis se retournant vers l'imaige du Crucifi Peut-estre, disoient-ils, marmouset, que tu nous accuseras, gar d'en dire mot, marmouset, et jettoient des pierres contre icell avec un nombre de telles parolles injurieuses, quand Dieu, po faire cognoistre à ces belistres qu'il faut porter honneur à l'imaig pour l'honneur de celuy qu'elle represente, prenant l'injure à soy, vengeance s'en ensuivit quant et quant. Ils sont tout à coup espri de rage, et se rüent les uns sur les autres pour se deschirer, do l'un meurt sur la place, les autres sont menez sur le Rhosn vers Lyon, pour chercher remede à ceste fureur qui les brusl et defaysoit en eux-mesmes. J'ay tant ouy de tesmoins asseur de cecy, que me venant à propos, je l'ay deu consigner en ce endroict.

Honnorer la croix c'est honnorer le Crucifix; la deshonnore c'est le deshonnorer. Ainsi les Juifs, Turcs, Apostats, et semblabl canailles, ne pouvant offenser Nostre Seigneur en sa personne (ca comme dit nostre proverbe, la lune est bien gardée des loups), se sont ordinairement addressez à ses imaiges. Les empereurs H norius et Theodose tesmoignent que les Juifs de leur tems, en leu festes plus solemnelles, avoient accoustumé de brusler des imaig de la crucifixion de Nostre Seigneur, en mespris de nostre religio dont ils commandent aux presidens des provinces de tenir main ce que telles insolences ne fussent plus commises, et qu'il n fust permis aux Juifs d'avoir le signe de nostre foy en leur syna gogue.

Le vilain persan Xenaïas, avec tous les Mahumetans, ont par tout renversé les croix : Julien l'Apostat leva du labare, ou estendart des Romains, la croix que Constantin y avoit fait former afin d'attirer les gens au paganisme. Ceste mesme hayne qu'il portoit à Nostre Sauveur le poussa à cest autre dessein. Eusebe escrit que la femme qui fut guerie au touscher de la robbe de Nostre Seigneur fit peu apres dresser, en memoire de ce benefice, une tres-belle statuë de bronze, devant la porte de sa mayson, en la ville de Cesarée de Philippe, autrement dite Paneade, où Nostre Seigneur estoit representé d'un costé avec sa robbe frangée, et de l'autre ceste femme à genoüilx, tendant la main vers iceluy. Julien sçachant cecy, comme raconte Sozomene, fit renverser ceste statuë, et mettre la sienne au lieu d'icelle : mais cela fait, un feu descend du ciel, qui terrasse et met en pieces la statuë de Julien, laquelle demeura toute noircie, et comme bruslée, jusques au tems de Sozomene. En ce tems-là les payens briserent ceste imaige du Sauveur, et les chrestiens en ayant ramassé les pieces, les mirent en l'eglise.

Or je finiray ce second livre, disant qu'il y a deux raysons principales pour lesquelles on honnore plutost les croix que les lances, cresches et sepulchres, quoyque comme la croix a esté ennoblie pour avoir esté employée au service de nostre redemption, aussi ont bien la lance, la cresche et le sepulchre.

L'une est, que dés lors que Constantin eut aboly le supplice de la croix, la croix n'eut d'autre usage parmy les chrestiens, sinon de representer la saincte Passion : là où les cresches, sepulchres, et autres choses semblables, ont plusieurs autres usages ordinaires et naturels.

L'autre est celle que dit sainct Athanase, d'autant que si quelques payens, ou huguenots, nous reprochoient l'idolastrie, comme si nous adorions le bois, nous separerions aysement les pieces de la croix, et ne les honnorant plus on cognoistroit que ce n'est pas pour la matiere que nous honnorons la croix, mais pour la representation et remembrance : ce qu'on ne peut faire de la cresche, lance et sepulchre et autres telles choses, lesquelles neantmoins estant employées expressement à la representation des saincts mysteres, ne doivent pas estre privées d'honneur.

Donc les imaiges ayant perdu leur forme, et par consequent la representation, elles ne sont plus venerables : mais cela s'entend quand elles n'ont point d'autre qualité honnorable, sinon la representation, et le rapport à leur modelle, comme il arrive ordinairement. Mais ceste imaige de Cesarée, ou la representation estoit une relique precieuse de ceste devote femme, un memorial d'antiquité venerable, et instrument d'un grand miracle, lesquelles qualitez ne se treuvent pas seulement à l'assemblage, symetrie, et proportion des lineamens et releveures d'une statuë, mais encore à chaque piece d'icelle : ainsi les pieces des statuës anciennes sont gardées pour memoire d'antiquité; et de mesme, le moindre brin de la robbe, ou autres meubles des saincts et des instrumens de Dieu.

Or, un grand miracle avoit esté fait à ceste statuë; elle estoit colloquée sur une haute colomne de pierre, sur laquelle croissoit une

herbe incogneuë, laquelle venant à joindre aux franges de la robbe de l'imaige, guerissoit de toutes maladies : en quoy la robbe de Nostre Seigneur est d'autant plus comparable à sa croix ; car si la robbe fit miracles estant touschée, aussi fit bien sa croix. Si non-seulement sa robbe, mais encore l'imaige de sa robbe a fait miracles, je viens aussi de preuver que les imaiges de la croix ont eu ceste grace excellente d'estre bien souvent instrumens miraculeux de sa divine Majesté.

LIVRE TROISIESME.

DE L'HONNEUR ET VERTU DU SIGNE DE LA CROIX.

CHAPITRE PREMIER.

Definition du signe de la croix.

Le signe de la croix est une ceremonie chrestienne, representant la Passion de Nostre Seigneur, par l'expression de la figure de la croix, faite avec le simple mouvement. J'ay dit que c'est une ceremonie, et voicy de quoy : un habile homme rend utiles et met en œuvre tous ses gens, non-seulement ceux qui sont de nature active et vigoureuse, mais encore les plus mols. Ainsi la vertu de religion, qui a pour sa propre et naturelle occupation de rendre à Dieu, autant que faire se peut, l'honneur qui luy est deu, tire au service de son dessein les actions vertueuses, les dressant toutes à l'honneur de Dieu : elle se sert de la foy, constance, temperance, par le bien croire, le martyre, le jeusne. C'estoient desjà des actions vertueuses et bonnes d'elles-mesmes, la religion ne fait que les contourner à sa particuliere intention, qui est d'en honnorer Dieu.

Mais non-seulement elle employe ces actions, qui d'elles-mesmes sont bonnes et utiles, mais met en œuvre des actions indifferentes, et lesquelles d'ailleurs seroient du tout inutiles, comme ce bon homme de l'Evangile (Matth. 20), qui envoya en sa vigne ceux qu'il treuva oyseux, et desquels aucun ne s'estoit voulu servir jusques à l'heure. Les actions indifferentes demeureroient inutiles, si la religion ne les employoit; estant employées par icelle, elles deviennent nobles, utiles et sainctes, et partant capables de rescompense, du denier journalier.

Ce droict d'ennoblir les actions, lesquelles d'elles-mesmes seroient roturieres et indifferentes, appartient à la religion, comme à la princesse des vertus. C'est une marque de sa souveraineté; et elle a cecy tellement à cœur, que jamais il n'y eut religion qui ne se servist de telles actions, lesquelles sont, et s'appellent proprement *ceremonies*, dés lors qu'elles entrent au service de la religion. Et pour vray, puisque l'homme tout entier, avec toutes ses actions et despendances, doit honneur à Dieu, et qu'il est composé d'ame et de corps, d'interieur et d'exterieur, et qu'en l'exterieur il y a des

actions indifferentes, ce n'est pas merveille si la religion, qui a le soing d'exiger de luy ce tribut, demande et reçoit en payement des actions exterieures, indifferentes et corporelles.

Considerons le monde en sa nayssance : Abel et Caïn font des offrandes (Gen. 4); quelle autre vertu les a sollicitez à ce faire, sinon la religion? Peu apres Noë sort de l'arche (Gen. 8), comme de son berceau, et tout incontinent un autel est dressé, et plusieurs bestes consommées sur iceluy en holocauste, dont Dieu reçoit la fumée pour odeur de suavité. S'ensuit le sacrifice d'Abraham (Gen. 12), de Melchisedech (Gen. 14), d'Isaac (Gen. 22), de Jacob (Gen. 28), et le changement d'habict (Gen. 35) avec le lavement d'iceluy. La loy de Moyse avoit une grande partie de son exercice en ceremonies.

Venons à l'Evangile : combien y void-on de ceremonies en nos sacremens, en la guerison des aveugles (Joan. 3), ressuscitation des morts (Joan. 9), au lavement des pieds des apostres (Joan. 11)? L'huguenot dira qu'en cela Dieu a fait ce qui luy a pleu, qui ne doit estre tiré en consequence par nous autres. Mais voicy sainct Jean qui baptize (Matth. 3; Marc. 1); sainct Paul qui se tond en *Cenchrée* selon son vœu; il prie les genoüilx en terre, avec l'Eglise miletaine (Act. 18). Toutes ces actions estoient d'elles-mesmes steriles et infructueuses; mais estant employées au dessein de la religion, elles ont esté ceremonies honnorables, et de grand poids.

Or je dy ainsi que le signe de la croix de soy-mesme n'a aucune force, ny vertu, ny qualité, qui merite aucun honneur, et partant je confesse que Dieu n'opere point par les seules figures ou characteres, comme dit le traitteur, et qu'és choses naturelles la vertu procede de l'essence et qualité d'icelle; és surnaturelles, Dieu y opere par vertu miraculeuse, non attachée à signe, ny figure. Mais je sçay aussi que Dieu, employant sa vertu miraculeuse, se sert bien souvent des signes, ceremonies, figures et characteres, sans pourtant attacher son pouvoir à ces choses-là.

Moyse touschant la pierre avec sa verge, Helysée frappant sur l'eau avec le manteau d'Hely (IV. Reg. 2), les malades s'appliquant à l'ombre de sainct Pierre (Act. 5), le mouchoir de sainct Paul (Act. 19), ou la robbe de Nostre Seigneur (Matth. 9), les Apostres oignant d'huyle plusieurs malades (Marc. 6) (choses qui n'estoient aucunement commandées), que faysoient-ils autre chose que de pures ceremonies, lesquelles n'avoient aucune naturelle vigueur, et neantmoins estoient employées pour des effects admirables? Faudroit-il dire à cause de cela, que la vertu de Dieu fust cloüée et attachée à ces ceremonies? Au contraire, la vertu de Dieu, qui employe tant de sortes de signes et ceremonies, monstre par-là qu'elle n'est attachée à aucun signe ny ceremonie.

J'ay donc dit 1° que le signe de la croix est une ceremonie; d'autant que de sa qualité naturelle un mouvement croisé n'est ny bon, ny mauvais, ny loüable, ny vituperable. Combien est-ce qu'en font les tisserans, peintres, tailleurs et autres que personne n'honnore ni ne prise, parce que ces croix (autant en dy-je des characteres et figures croisées que nous voyons és imaiges prophanes, fenestres, bastimens), ces croix, dy-je, ne sont pas destinées à

l'honneur de Dieu, ny à aucun usage religieux? mais quand (signe est employé au service de l'honneur de Dieu, d'indifferei qu'il estoit, il devient une ceremonie sacro-saincte, de laquel Dieu se sert à plusieurs grands effects.

2° J'ay dit que ceste ceremonie estoit chrestienne, d'autant qu la croix, et tout ce qui la represente *est folie aux payens, et scar dale aux Juifs* (I. Cor. 1), lesquels, comme a remarqué le doct Genebrard (in Psal. 77), alleguant le rabbi Kimhi, l'ont en tell abomination, que mesme ils ne la veulent pas nommer par so nom, mais l'appellent : *Stamen et subtegmen*, estaim et trame qui sont les filets que les tisserans croisent en faysant leur toile Je sçay qu'en l'ancienne loy, voire en celle de nature, plusieu choses se sont passées pour representer la mort du Messie ; mais c n'ont esté que des ombres et marques obscures et confuses, au pri de ce qui se fait maintenant. Ce n'estoient pas ceremonies ordi naires à ceste loy, mais comme des eloyses qui les esclairoient e passant. Les payens, et autres infidelles, ont quelquesfois usé de c signe, mais par emprunt, non comme d'une ceremonie de leur re ligion, mais de la nostre; et de fait, le traitteur confesse que l signe de la croix est une marque de Christianisme.

3° J'ay dit que ceste ceremonie representoit la Passion; et à l verité, c'est son premier et principal usage, duquel tous les autre despendent, qui la fait differer de plusieurs autres ceremonie chrestiennes, qui servent à representer d'autres mysteres.

4° J'ay dit qu'elle representoit par l'expression de la figure de l croix, pour toucher la difference avec laquelle le signe de la croi d'un costé, et l'Eucharistie de l'autre, representent le mystere d la Passion; car l'Eucharistie le represente principalement, à rayso de la totale identité de celuy, lequel y est offert, et de celuy q fut offert sur la croix, qui n'est qu'un mesme Jesus-Christ. Mais signe de la croix fait le mesme, exprimant la forme et figure de Passion.

5° J'ay dit enfin que tout cela se faysoit par un simple mouveme pour forclore les signes permanens, engravez et tracez en matie subsistantes, desquelles j'ay parlé au livre precedent.

Or, l'ordinaire façon de faire le signe de la croix despend de c observations : 1° Qu'il se fasse de la main droicte, d'autant qu'el est estimée la plus digne, comme dit Justin le martyr. 2° Qu'on employe ou trois doigts, pour signifier la saincte Trinité, ou cin pour signifier les cinq playes du Sauveur. Et bien que de soy il in porte peu que l'on fasse la croix avec plus ou moins de doigts; si doit-on ranger à la façon commune des catholiques, pour ne sen bler condescendre à certains heretiques jacobites et armenien dont les premiers, protestant ne croire la Trinité, les seconds n croire qu'une seule nature en Jesus-Christ, font le signe de la croi avec un seul doigt. 3° On porte premier la main en haut vers l teste, en disant : *Au nom du Pere*, pour monstrer que le Pere e la premiere personne de la saincte Trinité, et principe originai des deux autres. Puis on la porte en bas vers le ventre, en disant *Et du Fils*, pour monstrer que le Fils procede du Pere qui l'a en voyé ça-bas au ventre de la Vierge. Et delà on traverse la main d

l'espaule, ou partie gauche, à la droicte, en disant : *Et du Sainct-Esprit*, pour monstrer que le Sainct-Esprit estant la troisiesme personne de la saincte Trinité, procede du Pere et du Fils, et est leur lien d'amour et charité, et que par sa grace nous avons l'effect de la Passion. Par où l'on fait une briefve confession de trois grands mysteres de la Trinité, de la Passion et de la remission des pechez, par laquelle nous sommes transportez de la gauche de malediction à la dextre de benediction.

CHAPITRE II.

Le signe de la Croix est une publique profession de la foy chrestienne.

Nous n'ignorons pas, dit le traitteur, que quelques anciens « ont parlé du signe de la croix, et de la vertu d'icelle : mais » ce n'a pas esté en l'intention, ny pour la fin que l'on pretend au- » jourd'huy; car ils en usoient comme d'une publique profession » de leur Christianisme, soit en particulier, soit en public. Car d'au- » tant que les persecutions estoient grandes et aspres, les chres- » tiens ne se voulant descouvrir sinon à leurs freres chrestiens, » s'entrecognoissoient à ce signe, quand les autres faysoient la » croix; car c'estoit un tesmoignage qu'ils estoient de la mesme » religion chrestienne. D'autre part, d'autant que les payens se » mocquoient de la croix de Jesus-Christ, et disoient que c'estoit » folie de croire et esperer en un qui avoit esté crucifié et mort; » tout au contraire, les chrestiens, sçachant que toute nostre gloire » ne gist qu'en la croix de Jesus-Christ, et qu'icelle est la grande » puissance et sagesse de Dieu, en salut à tous les croyans, ont » voulu monstrer qu'ils n'avoient point honte d'icelle et faysoient » ouvertement ce signe, pour dire qu'ils estoient des chevaliers » croisez, c'est-à-dire, des disciples de Jesus-Christ.

» A cela se doit rapporter ce que Chrysostome dit en l'homelie 2, » sur l'epistre aux Romains : Si tu oyois quelqu'un disant : Adores- » tu un crucifié? n'en aye point de honte, et n'en baisse point les » yeux vers terre, et glorifie-t'en, et t'en resjoüys-toy mesme; » advoüe ceste confession, et à yeux francs, et à fasce eslevée. Et » sainct Augustin, au huictiesme sermon des parolles de l'Apostre, » chap. 3 : Les sages de ce monde, dit-il, nous assaillent touschant » la croix du Christ, et disent : Quel entendement avez-vous d'ado- » rer un Dieu crucifié? Nous leur respondons : Nous n'avons pas » vostre entendement, nous n'avons point honte de Jesus-Christ, » ny de sa croix, nous la fischons sur le front, auquel lieu est le » siege de pudeur, nous la mettons là, voire là; à sçavoir, en la » partie plus noble, afin que cecy soit fisché, dont on n'ayt point » de honte. »

Le traitteur a escrit cela tout d'une haleyne. Puis ailleurs, respondant à onze passages des anciens, alleguez aux placards, il dit ainsi : « Le quatorziesme est prins du troisiesme traitté sur sainct » Jean, en ces mots : Si nous sommes chrestiens, nous apparte- » nons à Jesus-Christ, nous portons au front la marque d'iceluy,

» dont nous ne rougissons point, si nous la portons aussi au cœu
» la marque d'iceluy est l'humilité d'iceluy. A ce tesmoignag
» nous joindrons, pour la briefveté, tous les autres suivans, q
» sont jusques au nombre de dix, pour ce qu'ils se rapporte
» presque tous à ce qui est dit, que les chrestiens se signoient a
» front. Nous recognoissons donc qu'anciennement ceste coustum
» de se signer au front a esté introduicte; par qui et comment il n
» conste pas. » Et plus bas : Il a esté desclaré cy-dessus qu'enten
» doient les anciens par ce signe, à sçavoir, le tesmoignage exte
» rieur de la foy chrestienne. »

Voylà certes bien assez de confession de mon adversaire, pou me lever l'occasion de rien preuver touschant ce poinct : ma d'autant qu'il a escrit ces veritez à contre-cœur, il les a estirées e amaigries tant qu'il a peu.

1° Quelques anciens, dit-il, ont parlé du signe de la croix. J luy demande qu'il me nomme ceux qui n'en ont pas parlé : ca tous, ou bien peu s'en faut, en ont parlé : falloit-il donc dir *quelques*, comme s'il ne parloit que de deux ou trois?

2° Il dit qu'ils n'en ont pas parlé en l'intention qu'on preten aujourd'huy : mais s'il entend de l'intention des catholiques, j luy feray voir le contraire, clair comme le soleil; s'il entend d l'intention que les ministres huguenots imposent aux catholiques comme seroit ce que dit le traitteur, d'attribuer au seul signe qui est propre au Crucifié, je confesse que les anciens n'y ont p pensé; c'est une imposture trop malicieuse.

3° Il dit que les anciens faysoient ce signe pour ne se descouvr sinon à leurs freres chrestiens. Pour vray, je ne le puis croire; c quelle commodité y avoit-il à faire le signe de la croix pour tenir couvert aux ennemys, puisqu'au contraire, ainsi qu'il co fesse un peu apres, les payens se mocquoient de la croix, et faysoient leurs ordinaires reproches aux chrestiens, et que l chrestiens monstroient n'avoir point honte d'icelle, faysant o vertement ce signe? Accordez un peu ces deux raysons du trai teur : les chrestiens faysoient la croix pour ne se descouvrir sin à leurs freres chrestiens; les chrestiens faysoient la croix ouvert ment, pour monstrer qu'ils n'avoient point honte d'icelle. Certe Tertullien, Justin le martyr, et Minutius Felix, tesmoignent ass que le signe de la croix n'estoit pas une si secrette profession foy, que tous les payens ne le cogneussent bien.

4° Il dit qu'anciennement la coustume de se signer a esté intr duicte. Notez qu'il parle du tems de sainct Augustin, auquel Calv dit estre tout notoire et sans doubte qu'il ne s'estoit fait auc changement de doctrine, ny à Rome, ny aux autres villes. Et traitteur mesme confesse que ç'a esté seulement du tems de sain Gregoire que les yeux des chrestiens ont commencé à ne voir pl gueres clair au service de Dieu; dont je discours ainsi : Nul cha gement ne s'estoit fait en la doctrine du tems de sainct Augusti or du tems de sainct Augustin on faysoit generalement le signe la croix : la doctrine donc de faire le signe de la croix est pure apostolique.

5° Il dit fort gentiment qu'on ne sçayt par qui, ny comment ces

coustume de se signer a esté anciennement introduicte. Là où je luy resplique avec sainct Augustin, que ce que l'Eglise universelle tient, et n'a point esté institué par les conciles, mais a tousjours esté observé, est tres-bien creu n'avoir esté baillé, sinon par l'authorité apostolique; et avec sainct Leon, qu'il ne faut pas doubter que tout ce qui est receu en l'Eglise pour coustume de devotion ne provienne de la tradition apostolique, et de la doctrine du Sainct-Esprit.

Voylà la regle avec laquelle les anciens jugeoient des coustumes ecclesiastiques, selon laquelle le signe de la croix (qui a tousjours esté observé en l'Eglise et ne sçayt-on par qui ny comment il a esté institué) doit estre rapporté à l'institution apostolique.

CHAPITRE III.

Du frequent et divers usage du signe de la Croix en l'ancienne loy.

On peut fayre la croix, ou pour tesmoigner que l'on croit au Crucifix, et lors c'est faire profession de la foy; ou bien monstrer que l'on espere et qu'on met sa confiance en ce mesme Sauveur, et lors c'est invoquer Dieu à son ayde, en vertu de la Passion de son Fils. Le traitteur veut faire croire que l'antiquité n'employoit le signe de la croix, sinon pour le premier effect; mais au contraire elle ne l'employoit presque jamais pour ceste seule intention, mais son plus ordinaire usage estoit d'estre employée à demander ayde à Dieu.

Sainct Hierosme escrivant à son Eustochium : « A toute œuvre, » dit-il, à tout aller et revenir, que ta main fasse le signe de la » croix. »

Sainct Ephrem : « Soit que tu dormes, ou que tu voyages, que » tu t'esveilles, ou que tu fasses quelque ouvrage, ou que tu manges, » ou que tu boives, ou que tu navigues en mer, ou que tu passes les » rivieres, couvre-toy de ceste cuirasse, pare et environne tous tes » membres du signe salutaire, et les maux ne te joindront point. » (*De vera pœnit.*, c. 3.)

Tertullien : « A tout acheminement et mouvement, à toute entrée » et sortie, en nous vestant, en nous chaussant, aux bains, à table, » quand on apporte la lumiere, entrant en la chambre, nous asseant, » et par tout où la conversation nous exerce, nous touschons nostre » front du signe de la croix. » (*De cor. militis.*)

« Fais ce signe, dit sainct Cyrille, mangeant, beuvant, assis, de- » bout, partant, promenant, en somme en toutes tes affaires. » Et ailleurs : « N'ayons donc point honte de confesser le Crucifix : mais » imprimons asseurement le signe de la croix avec les doigts sur » nostre front, et que la croix se fasse en toute autre chose, man- » geant, beuvant, entrant, sortant, avant le sommeil, s'asseant, » se levant, allant et chosmant. C'est icy une grande deffense, la- » quelle, à cause des pauvres, est donnée gratis, et sans peyne pour » les foibles, ceste grace estant de Dieu, le signe des fidelles, et la » crainte des diables » (*Catech.* 4 et 13). Sainct Chrysostome : « La » croix reluict par tout ès lieux qui sont et ne sont habitez » (*Quod*

» *Christus sit Deus*). Sainct Ambroise : « Nous devons faire toute » nostre œuvre au signe du Sauveur. » (Serm. 43.)

Or sus ce tant libre et universel usage de ce sainct signe peut-il estre reduict à la seule profession de foy? En toute œuvre, se levant le matin, se couchant le soir, la nuict en l'obscurité, et és lieux non habitez, à quel propos feroit-on ceste profession de foy où personne ne la void? Mais il y a plus : ces Peres, qui recommandent tant l'usage de ce signe, n'apportent jamais pour rayson la seule profession de foy, mais encore la deffense et protection que nous en pouvons recevoir, comme d'une cuirasse et corcelet à l'espreuve, ainsi que sainct Ephrem l'appelle. Or, quoyque les anciens ayent rendu si general le signe de la croix, pour toutes les rencontres et actions de nostre vie, comme une briefve et vive orayson exterieure, par laquelle on invoque Dieu; si est-ce que je diray seulement comme elle a esté employée aux benedictions, consecrations, sacremens, aux exorcismes, tentations, et aux miracles.

CHAPITRE IV.

Toutes ceremonies bonnes et legitimes peuvent estre employées à la benediction des choses.

Jesus-Christ priant pour le Lazare (Joan. 11), pour sa clarification (Joan. 17), et pour la multiplication des pains (Matth. 14), leva les yeux au ciel, et David (Psal. 120 et 122) pour dire qu'il a prié, il dit qu'il a levé les yeux au ciel. Le Sauveur mesme pria son Pere les genoüilx en terre (Luc. 22), comme ont fait les saincts tres-souvent (III. Reg. 8; II. Paral. 6; Dan. 6; Mich. 6), dont sainct Paul voulant dire qu'il a prié Dieu, dit seulement qu'il a fleschy les genoüilx en terre (Ephes. 3), tant ceste ceremonie appartient à l'orayson C'a esté une solemnelle observation aux Juifs et Chrestiens de prier par l'eslevation des mains (II. Paral. 6; Exod. 9; III. Reg. 8; Is. 9; I. Tim. 2, etc.) : mais c'est une ceremonie si naturelle, que presque toutes nations l'ont employée comme pour recognoissance que le ciel est le domicile de la gloire de Dieu, tesmoin celuy qui disoit (Vir. *Æneid.*) :

Et duplices tendens ad sidera palmas;

Et ailleurs :

Corripio e stratis corpus, tendoque supinas
Ad cœlum cum voce manus, et munera libo.

Dont le Psalmiste met pour une mesme chose, prier et lever les mains : « O Seigneur, j'ay crié vers toy tout le jour, j'ay estendu » mes mains vers toy (Psal. 87) : l'eslevation de mes mains soit » sacrifice du soir (Psal. 140) : levez parmy la nuict les mains vers » les choses sainctes (Psal. 133). » Ainsi Moyse disoit à Pharaon : « Estant sorty de la ville, j'estendray mes mains au Seigneur, et » les tonnerres cesseront (Exod. 9). » Ainsi on leve la main quand on jure (Gen. 14); car jurer n'est autre chose, sinon appeller Dieu a

tesmoin, dont Esdras voulant dire que Dieu avoit juré, il dit : *Qu'il a levé la main* (II. Esdr. 9), tant ceste coustume de lever la main est ordinaire aux sermens. Et sainct Jean descrivant le serment du grand ange, il dit : *Qu'il leva la main au ciel* (Apoc. 10). On peut donc bien prier par des ceremonies.

1° Pour vray, l'essence de la priere est en l'ame; mais la voix, les actions, et les autres signes exterieurs, par lesquels on explique l'interieur, sont de nobles appartenances, et tres-utiles proprietez de l'orayson. Ce sont ses effects et operations : l'ame ne se contente pas de prier si tout son homme ne prie : elle fait prier quant et elle les yeux, les mains, les genoüilx.

Sainct Anthoine, estant entré dans la grotte de sainct Paul premier hermite, « vid le corps de ce sainct sans ame, les genoüilx » pliez, la teste levée, et les mains estenduës en haut : et de prime » abord estimant qu'il fust encore vivant et qu'il priast, il se mit à » faire de mesme; mais n'appercevant point les souspirs que le » sainct Pere faysoit d'ordinaire en priant, il se jette à le bayser » avec larmes, et cogneut que mesme ce corps mort du sainct » homme, par ce devot maintien et religieuse posture, prioit Dieu, » auquel toutes choses vivent et respirent. »

L'ame prosternée devant Dieu tire aysement à son ply tout le corps : elle leve les yeux où elle leve le cœur, et les mains d'où elle attend son secours. Ne void-on pas la diversité des affections en la contenance du publicain (Luc. 18) et pharisien, par où sont mises à neant les parolles produictes par le traitteur contre les sainctes ceremonies.

1° « Le service, dit-il, deu à sa divine Majesté luy doit estre » rendu selon son bon playsir et ordonnance. Or, la volonté de » Dieu manifeste touschant ce poinct (I Joan. 4), est que nous l'a» dorions et servions en esprit et verité. Et pourtant non-seulement » nous rejettons les ceremonies judaïques anciennes, mais aussi » toutes autres advancées oultre, et sans la parolle de Dieu, en » l'Eglise chrestienne. »

2° Voulant rendre rayson de ce que l'Escriture ne tesmoigne point expressement des miracles faits par le bois de la croix, au lieu de dire que c'est parce que ces miracles-là ont esté faits longtems apres que le Nouveau Testament fut escrit, qui est la vraye et claire rayson, il se mit à dire en ceste sorte : « Certes, il semble » qu'il n'y ayt autre rayson, sinon que Dieu n'a pas vouleu arrester les » hommes à telles choses terriennes, comme aussi sainct Paul nous » enseigne, par son exemple, que nous ne devons point cognoistre » Jesus-Christ selon la chair, comme aussi il dit au 3e des Colos. » que nous servons à Dieu en esprit, nous glorifiant en Jesus» Christ, et ne nous confiant point en la chair. » Voyons les nullitez » de ce discours.

1° J'ay monstré au commencement du premier livre que ces reformez observent plusieurs ceremonies et coustumes, oultre et sans l'Escriture. Ce n'est donc pas faute de treuver nos ceremonies en l'Escriture qu'ils les blasment.

2° S'il faut servir Dieu selon son ordonnance, il faut sur tout obeyr à l'Eglise et garder ses coustumes. Qui fait autrement, le

Sauveur prononce qu'il est payen et publicain (Matth. 8). Et sainct Paul enseignant que les hommes doivent prier à teste nuë, et les femmes à teste couverte, qui n'est qu'une pure ceremonie, il ne presse ceux qui voudroient chicaner, au contraire, sinon de ceste parolle : *Nous n'avons point telle coustume en l'Eglise de Dieu* (I. Cor. 11). Il ne parle pas là le jargon huguenot, mais le vray et simple langage catholique; la coustume de l'Eglise de Dieu luy sert de rayson. Aussi ceste Espouse est trop assistée de son Espoux, pour broncher et descheoir en son chemin.

3° Si, pour honnorer et servir Dieu en esprit et verité, il faut rejetter les ceremonies qui ne sont commandées en termes exprez dans l'Escriture, doncques sainct Paul ne devoit pas ordonner aux hommes de prier descouverts, et les femmes voylées (I. Cor. 11), puisqu'il n'en avoit aucun commandement; ny les Apostres de deffendre le sang immonde et suffoqué (Act. 15). Et pourquoy est-ce, ô reformateurs, que vous priez mains joinctes et agenoüillez?

Nous avons, direz-vous, l'exemple de Jesus-Christ et des Apostres. Mais si leur exemple a quelque pouvoir sur vous, que ne lavez-vous les pieds avant la cene, comme Nostre Seigneur en a nonseulement monstré l'exemple, mais a invité iceluy (Joan. 13)? Que n'oignez-vous vos malades d'huyle, comme faysoient les Apostres (Marc. 6; Jac. 5)? Que ne laissez-vous toutes vos possessions et commoditez à leur exemple? Que ne faites-vous la cene à la cene, c'est-à-dire au souper, et non au matin, et au dejeusner.

4° Mais qui ouyt jamais telle consequence : il faut prier en esprit et verité, doncques il ne faut pas prier avec ceremonie? Les ceremonies sont-elles contraires à l'esprit et verité, pour bannir l'un par l'establissement de l'autre? Qui chargea Abraham, Aaron, Moyse, David, sainct Paul, sainct Pierre et mille autres, de prier les mains levées et les genoüilx en terre? Et cela les empeschoit-il de prier en esprit et verité, ou d'estre vrays adorateurs? C'est une ignorance effrontée de tirer les Escritures à des sens si ineptes : c'est une impieté formée, non pas une pieté reformée.

Tant s'en faut que prier en esprit et verité soit prier sans ceremonie, qu'à peyne se peut-il faire que celuy qui prie en esprit et verité ne fasse des actions et gestes exterieurs assortissant aux affections interieures, tant les mouvemens interieurs de l'ame ont de prinse sur les mouvemens du corps. « Et je ne sçay comment, dit » sainct Augustin, ces mouvemens du corps, ne se pouvant, faire » sinon que l'esmotion de l'esprit precede, et derechef ces mouve» mens estant faits au dehors perceptiblement, l'esmotion invisible » et interieure en croist : si que l'affection du cœur qui a precedé à » produire ces mouvemens exterieurs, croist et s'augmente, parce » qu'ils sont faits et produicts. »

Une ame bien esmeuë est esmeuë par tout, en la langue, aux yeux, aux mains. Prier en esprit et verité, c'est prier de bon cœur et affectionnement sans feinte ny hypocrisie : et au reste y employer tout l'homme, l'ame et le corps, afin que *ce que Dieu a conjoinct ne soit separé* (Matth. 19). Je laisse à part la naïfve intelligence de ces parolles de Nostre Seigneur, qui oppose l'adoration en esprit, à l'adoration propre aux Juifs, qui estoit presque toute en figures,

ombres et ceremonies exterieures; et l'adoration en verité, à l'adoration fausse, vaine, heretique et schismatique des Samaritains. Ce que je fay icy n'a pas besoin d'un plus long discours.

5° Si, parce que sainct Paul nous enseigne de ne cognoistre pas Jesus-Christ selon sa chair, il ne se faut amuser à la croix, ny à semblables choses terriennes, pourquoy fait-on compte de la mort et passion de Jesus-Christ, qui n'appartiennent qu'à la chair et pour le tems de sa mortalité? Que voulez-vous dire, ô traitteur! qu'il ne faut cognoistre Jesus-Christ selon la chair? Si vous entendez selon vostre chair, ou celle des autres hommes, je le confesse absolument; mais vous serez inepte de rejetter par-là la croix, car la croix n'est ny selon vostre chair, ny selon la mienne : elle luy est contraire et ennemye. Si vous entendez selon la chair de Jesus-Christ mesme, comme c'est le sens plus sortable, il ne faudra pas dire qu'absolument il ne faille cognoistre et recognoistre Jesus-Christ selon la chair; car n'est-il pas nay de la Vierge selon la chair? n'est-il pas mort, ressuscité et monté au ciel selon la chair? n'a-t-il pas sa vraye chair à la dextre du Pere? n'est-ce pas sa chair reelle selon la verité, ou au moins le signe de sa chair, selon la vanité de vos phantaysies, qu'il nous a donnée en viande? faudroit-il donc oublyer tout cela avec le *Verbum caro factum est?*

Quand donc sainct Paul dit qu'il ne cognoist Jesus-Christ selon la chair, c'est selon la chair de laquelle il parle ailleurs, disant : *Que Jesus-Christ, és jour de sa chair, a offert des prieres et supplications à son pere* (Heb. 5), où le mot de *chair* se prend pour mortalité, infirmité et passibilité, comme s'il eust dit : Que Jesus-Christ, pendant les jours de sa chair mortelle, infirme et passible, a offert prieres et supplications à son Pere. Ainsi disant qu'il ne cognoist plus Jesus-Christ selon la chair, il ne veut dire autre chose, sinon qu'il ne tient plus, ny ne cognoist Jesus-Christ pour passible et mortel, qualitez naturelles de la chair; et en un mot qu'il ne cognoist plus selon la chair accompaignée des infirmitez de sa condition naturelle.

6° Autant hors de rayson allegue-t-il sainct Paul, au 3e des Coloss.; car oultre ce que les parolles qu'il dit y estre n'y sont point, mais au 3e des Philip., quand elles y seroient, elles ne nous seroient point contraires, puisque nous confessons qu'il faut servir Dieu en esprit, se glorifier en Jesus-Christ et ne se point confier en nostre chair : mais tout cela ne met point le corps ny ses actions exterieures hors de la contribution qu'il doit au service de son Dieu.

Or, peut-estre vouloit-il alleguer ce qui est dit en ce chapitre 3e aux Coloss., et qui joindroit bien mieux à son propos : « Si vous » estes ressuscitez avec Jesus-Christ, cherchez les choses qui sont » en haut, là où Jesus-Christ est seant à la dextre du Pere : savou- » rez les choses qui sont là sus, non celles qui sont sur la terre; » car s'ensuivroit-il point de ces parolles qu'il ne faut tenir aucun compte de la croix, de la cresche, du sepulchre et autres reliques de Nostre Seigneur qui sont çà-bas en terre? A la verité, cela seroit employé contre ceux qui arresteroient leurs intentions, et termineroient leurs desirs aux choses qui sont çà-bas. Cherchez, leur diroit-on, ce qui est en haut, *Sursum corda.* Mais nous ne tenons

point arrestées nos affections, ny à la croix, ny aux reliques; nous les portons au royaume des cieux, employant à la recherche d'iceluy toutes les choses qui nous peuvent ayder à relever nos cœurs vers celuy auquel elles se rapportent. Il faut monter au ciel, c'est là nostre visée et dernier sejour : les choses sainctes d'icy-bas nous servent d'eschelons pour y atteindre.

Les mariniers qui voguent à l'aspect et conduitte des estoiles, ne vont pas au ciel pour cela, mais en terre : aussi ne visent-ils pas au ciel, sinon pour chercher la terre. Au contraire, les chrestiens ne respirant qu'au ciel, où est leur thresor, et le port asseuré de leurs esperances, regardent bien souvent aux choses d'icy-bas : mais ce n'est pour aller à la terre, ains pour aller au ciel. Cherchez Jesus-Christ, et ce qui est en haut, ce me dites-vous : je le cherche, pour vray; et tant s'en faut que la croix, le sepulchre, et autres sainctes creatures m'en destournent comme vous pensez, qu'elles m'eschauffent et empressent davantage à ceste queste. Les fumées et traces ne retirent pas le bon chien de la queste, mais l'y eschauffent et animent : ainsi esventant en la croix, en la cresche, au sepulchre, les passées et alleures de mon Sauveur, tant plus suis-je affectionné à cette beniste recherche. Il me tire par-là apres soy, comme par l'odeur de ses unguens. Me voylà donc deffait de cest homme si importun pour le general des ceremonies. Il faut que je suive mon propos.

CHAPITRE V.

La Croix doit estre employée à la benediction des choses, à l'exemple de l'Eglise ancienne.

Puisqu'on peut prier par les sainctes et legitimes ceremonies, pourquoy ne priera-t-on pas par le signe de la croix, saincte et chrestienne ceremonie? Mais parlons pour ce coup de la benediction des creatures, qui a accoustumé d'estre faite en l'Eglise, laquelle n'est autre chose qu'une priere et bon souhaict, par lequel on demande à Dieu quelque grace et bienfaict pour la creature, sur laquelle on a quelque advantage ou superiorité; car c'est sans contradiction que *ce qui est moindre est beny par le meilleur* (Heb. 7). Or, monstrons l'usage que le signe de la croix a en cest endroict.

En l'ancienne loy, où tout se faysoit en ombre et figure, la benediction ordinaire que les prestres faysoient avoit entre autres ces deux parties exterieures. L'une estoit que les prestres y employoient ces parolles determinées : *Le Seigneur te benie et garde, le Seigneur te monstre sa face, et ayt misericorde de toy. Le Seigneur retourne son visage vers toy, et te baille la paix* (Num. 6). L'autre estoit que le prestre eslevoit la main, comme tesmoignent les rabbins, au rapport du bon et docte Genebrard, et qu'il est aysé à recueillir de la prattique qu'on void en l'Escriture : *Aaron*, dit-il, *eslevant la main vers le peuple le benist* (Levi. 9). Coustume laquelle prinst son origine de la loy de nature, ainsi qu'il paroist en la benediction que Jacob donna à ses petits enfans (Gen. 48), et a duré encore au tems de Nostre Seigneur, dont sainct Matthieu dit :

Que les Juifs luy amenoient les petits enfans, à ce qu'il leur imposast les mains (Matth. 19), c'est-à-dire, à ce qu'il les benist. Et de faict sainct Marc tesmoigne en ces termes exprez : *Que Jesus-Christ ayant prins ces petits entre ses bras, mettant ses mains sur eux il les benist* (Marc. 10).

On observe encore en toutes les benedictions ecclesiastiques ces deux choses, mais avec une plus claire manifestation des mysteres qui y sont contenus.

1° On invoque le nom du Pere, et du Fils, et du Sainct-Esprit. C'est ce que l'on faysoit anciennement à couvert; car où visoit, je vous prie, ceste repetition ternaire : *Le Seigneur te benie, le Seigneur te monstre sa face, le Seigneur retourne son visage vers toy*, sinon au mystere de la tres-saincte Trinité? Aussi bien que la benediction de David : *Dieu nous benie, nostre Dieu nous benie* (Psal. 66)?

2° Au lieu qu'anciennement on levoit et imposoit simplement les mains, maintenant on exprime le signe de la croix pour protester que toute benediction a son merite et valeur de la passion de Jesus-Christ, laquelle est encore appellée *exaltation*. Que dira le huguenot? Si on leve la main pour benir, c'est à l'imitation du Sauveur, qui, montant au ciel, benit ses disciples eslevant les mains (Luc. 24). Si on fait le signe de la croix, c'est pour monstrer d'où nos benedictions ont leur vigueur et force. Jacob touscha desjà ceste forme, quand il croisa ses mains, benissant les enfans de Joseph, pour preferer le moindre à l'aisné (Gen. 48) : presageant que Nostre Seigneur, ayant les bras en croix, beniroit le monde, en sorte que les Gentils demeureroient en effect preferez aux Juifs.

Mais, puisque le Sauveur, dira peut-estre le huguenot, benissant ses apostres, n'usa point du signe de la croix, pourquoy est-ce que vous l'employez? Pour vray, je ne sçay si le Sauveur fit ce signe; car l'Escriture, qui ne l'asseure pas, ne le nye pas aussi. Si sçay-je bien que le Crucifix mesme, benissant, n'a pas eu besoin d'user du signe de la croix; car, qu'a-t-il besoin de s'invoquer soymesme, ou protester que la benediction vient de luy? Au demeurant, le signe de la croix estoit assez és mains de Nostre Seigneur sans qu'il fist aucun autre mouvement : qu'estoient ces trous et pertuis qu'il avoit en ses mains, mesme apres sa resurrection, sinon des marques et signes exprez de sa croix? qu'estoit-il donc besoin qu'il en fist aucuns autres? Mais les chrestiens, eslevant les mains pour benir, ont toute rayson de former le signe de la croix, pour monstrer qu'ils ne pretendent aucune benediction, qu'au moyen de l'exaltation de Nostre Seigneur, faite sur la croix.

Or, combien que ceste coustume ayt esté prattiquée en l'ancienne Eglise, en voicy des preuves certaines : *Toutes choses qui profitent à nostre salut sont consommées par la croix*, dit sainct Chrysostome. Sainct Denys parlant de ceux qu'on consacroit : *Or*, dit-il, *l'evesque benissant imprime en chascun d'iceux le signe de la croix*. Sainct Cyprien atteste que sans ce signe il n'y a rien de sainct. Ainsi sainct Hylarion benit avec la main ceux qui luy amenerent un gentil-homme françois de la cour de l'empereur, pour estre deslivré du malin esprit. Et Ruffin nomme une douzaine d'hermites,

Par les mains, dit-il, *desquels il eut cest honneur d'estre benit.* Sainct Augustin ayant visité un malade, chez lequel il treuva l'evesque du lieu : *Ayant*, dit-il, *receu la benediction de l'evesque, nous nous retirasmes*. Ce fut sans doubte par le signe de la croix, sans lequel il n'y a rien de sainct. « *Le preteur d'Orient, arrivé en* » *la cité d'Apamée*, voulut renverser un temple de Jupiter, selon le » pouvoir qu'il en avoit de Constantin; mais il le treuva tellement » cimenté et entreserré et lyé avec du fer et du plomb, qu'il ne » pensoit qu'aucune force humaine le peust dissoudre. Un certain » simple homme print charge de le faire, et creusant sous les prin- » cipales colomnes l'une apres l'autre, mettoit du bois dessous pour » les appuyer : puis y voulut mettre le feu, afin que les colomnes » tombassent; mais le diable, en forme horrible et noire, venoit » empescher la force et prise du feu. Ce qui fut soudain rapporté à » Marcel, evesque du lieu, lequel courant à l'eglise, fit apporter » de l'eau, laquelle ayant esté mise à l'autel, prosterné en terre, il » prioit nostre doux Seigneur qu'il ne laissast pas faire plus grands » progrez à l'impieté; et faysant le signe de la croix sur l'eau, il » commande à Equitus, son diacre, qu'il courre et aille arrouser le » feu de ceste eau beniste, ce qu'il fit; et soudain le diable, qui ne » pouvoit souffrir la force de ceste eau, s'enfuyt, et le feu allumé » par l'eau, son contraire, comme si c'eust esté de l'huyle, s'attache » au bois, et en peu de tems le consomme, si que les colomnes » n'ayant plus leur appuy, cheurent, et tirerent à ruyne apres elles » toutes les autres avec ce qu'elles portoient : le fracas de ceste » cheute fut ouy par toute la ville, laquelle s'assemblant à ce spec- » tacle, et voyant la fuyte du malin, se mit à loüer Dieu tout-puis- » sant. »

Avez-vous veu, traitteur, faire l'eau beniste par le signe de la croix? Theodoret en est mon autheur. Un bon personnage nommé Joseph, voulant bastir une eglise en la ville de Tiberias, à quoy il avoit besoin d'une grande quantité de chaux, fit faire environ sept fourneaux : les Juifs empeschent par sorcelleries que le feu ne se puisse allumer, ny ne brusle; ce qu'appercevant Joseph, il prend un vase pleyn d'eau, et devant tous (car une grande troupe de Juifs etoit là à voir ce que feroit ce bon-homme) criant fort haut, il fait de sa propre main la croix sur icelle, et invoquant le nom de Jesus, il dit : *Au nom de Jesus de Nazareth que mes peres ont crucifié, que vertu soit faite en ceste eau, pour rejetter tout charme et enchantement fait par ces gens*. Ainsi prend-il de l'eau en sa mayson, en arrousant tous les fourneaux, et tout aussi-tost les charmes furent aneantis, et le feu sortit devant tous, dont le peuple present s'en retourna jettant ce grand cri : *Il n'y a qu'un Dieu qui ayde aux chrestiens*. Ce recit est de sainct Epiphane, qui met le signe de la croix en usage pour les benedictions.

La mere de sainct Gregoire Nazianzene restant malade, ne pouvoit aucunement manger : si qu'elle couroit grande fortune de mourir faute de nourriture. Or voicy comme le mesme sainct Gregoire recite qu'elle fut secourue et nourrie.

« Il luy sembla, dit-il, que je venois à elle de nuict avec un » panier, et que je la paissois de pains tres-blancs, benis et signez

» selon ma façon ordinaire, et qu'ainsi elle estoit guerie, et avoit » reprins ses forces : et ceste vision de nuict fut suivie de la verité; » car dés lors elle revint à soy, et conceut une meilleure esperance, » comme on recogneut evidemment. » La coustume de faire le signe de la croix sur la viande estoit ordinaire à ce grand et ancien theologien.

Julien l'Apostat fit peindre aupres de sa statuë (laquelle estoit en la place publique, selon la coustume) l'imaige de Jupiter comme venant du ciel luy apportant la couronne et pourpre, qui sont les habicts imperiaux. *Item*, Mars et Mercure vis-à-vis de luy le regardant, comme pour tesmoigner qu'il estoit homme et vaillant et bien disant, afin que par là, sous pretexte de l'honneur qu'on avoit decreté aux empereurs, il forçast tacitement ses subjets à honnorer les idoles peinctes avec l'imaige d'iceluy; car voicy son project : S'il leur pouvoit persuader d'honnorer ces idoles, sa cause s'en alloit gaignée; s'ils s'y rendoient difficiles, il pouvoit prendre occasion de se venger d'eux, comme de perturbateurs des coustumes romaines, qui auroient par ce refus offensé et la respublique et l'empereur. Or peu s'apperceurent de ceste tromperie, qui ne voulant plus adorer (c'est-à-dire honnorer), comme ils faysoient auparavant, l'imaige de l'empereur, ainsi mise parmy ces idoles, comme elle estoit, en furent enfin martyrisez; mais le menu peuple allant à la bonne foy, sans y entendre autre mal, pensant seulement rendre l'honneur ordinaire à l'empereur, faysoit la reverence à ces idoles.

Cependant l'empereur taschant tousjours plus à l'advancement de ce dessein, le tems estant venu de faire faire monstre aux soldats et les payer, il fit apporter pres de soy et de ces idoles du feu et de l'encens, et faysoit commander aux soldats qui recevoient leur paye, de jetter de l'encens sur le feu, comme si c'eust esté une ordinaire ceremonie militaire entre les Romains. Quelques-uns descouvrant la ruse, refuserent tout à fait de commettre ceste impieté : les autres, plus simples, firent ce qu'on leur commandoit, sans autre malice; les autres, ou par avarice, ou par crainte, se laisserent aller à ce peché. Or, aucuns de ceux qui avoient fait cest acte par ignorance et inconsideration, se treuvant le soir à table beuvant les uns aux autres selon la coustume, invoquoient Jesus-Christ sur leur breuvage, et faysoient le signe de la croix; un de ceux qui estoient assis leur dit comme ils osoient invoquer Jesus-Christ et faire son signe, veu qu'ils l'avoient renyé peu auparavant. Eux, ayant descouvert la tromperie qu'on leur avoit faite, sortant aux places et ruës, crioient par tout lamentablement, qu'on les avoit trahis, qu'ils n'avoient commis le paganisme qu'avec les mains, et que leur cœur en avoit tousjours esté tres-esloigné : et venant à l'empereur, jettent à ses pieds l'argent qu'il leur avoit donné, luy demandant la mort en punition du crime qu'ils avoient commis, quoyqu'ignoramment. Sur quoy l'empereur bien qu'extresmement despité, ne les voulut faire mourir, de peur qu'ils ne fussent tenus pour martyrs; mais les fit simplement casser.

Sozomene, qui raconte ceste histoire, ne dit pas qu'ils fissent le signe de la croix, afin que mon adversaire ne se trompe à penser que je me sois trompé, comme luy-mesme a fait si souvent, mais

c'est sainct Gregoire Nazianzene. Ny ne faut pas treuver estrange que ces bons soldats fissent le signe de la croix pour boire; car c'estoit anciennement la coustume de benir non-seulement la table et le repas, mais encore chaque viande à part, et le boire aussi.

Nous avons une grande preuve de cecy, en la gracieuse histoire que sainct Gregoire de Tours escrit d'un prestre heretique, qui voulant prevenir non-seulement à benir, mais encore à manger, un bon prestre catholique *romain* (car le mot y est), qui estoit en mesme table, et l'ayant en effect prevenu aux premier, second et troisiesme plat qu'on apporta sur table, au quatriesme enfin l'ayant signé, l'humeur de son heresie ne portoit pas de rejetter le signe de la croix, comme fait celle des reformateurs, mettant le premier morceau en bouche, il le treuva si chaud qu'il en creva, faysant un grand bruict, qui bailla occasion au nostre de dire : *Periit memoria hujus cum sonitu*, et à celuy qui les avoit chez soy tous deux, de se faire catholique sur-le-champ.

Ainsi sainct Chrysostome atteste qu'on faysoit la croix : *In symposiis et thalamis*, c'est-à-dire, aux festins et licts nuptiaux. Tertullien aux bains, aux tables, aux chandelles; Ephrem, soit qu'on beust, soit qu'on mangeast; Cyrille mangeant les pains, beuvant les coupes. Et de plus, mal est prins bien souvent à ceux qui ont mesprisé de faire ce sainct signe avant que de manger et boire. Tesmoin la religieuse, qui mangea une laictuë, et le religieux qui beust sans faire le signe de la croix, qui furent aussi-tost saysis du malin.

Le traitteur fait deux reproches à ces tesmoignages; l'un : « Qui » ne void, dit-il, que c'est fables? » l'autre : « Sainct Paul dit : » *Que la viande nous est sanctifiée par la parolle de Dieu, et par* » *la priere* (I. Tim. 4), et ne parle point du signe de la croix, n'y » d'autre chose. »

Il a tort : car ces recits n'ont rien d'impossible, rien d'inepte, et partent d'une bouche honnorable. C'est de sainct Gregoire le Grand, qui vaut mieux que tous ces reformez, en doctrine et authorité. Sera-t-il donc permis au premier venu de desmentir ainsi les anciens? Au demeurant, le dire de sainct Paul, que les viandes sont sanctifiées par la priere, confirme ce que nous avons dit; car, parce que le signe de la croix est une priere briefve, aysée, vigoureuse, et ordinaire és benedictions des viandes, dire qu'à faute de faire la croix, le diable saysit un religieux et une religieuse, c'est-à-dire que ce fut à faute de faire ceste priere-là, qui estoit la plus aysée et familiere, et à plus forte rayson qu'autre quelconque : bien qu'encore soit-il vray que le signe de la croix a une particuliere force contre les diables, oultre celle qui est commune à toute priere, comme nous verrons cy-apres.

CHAPITRE VI.

La Croix est employée és consecrations et benedictions sacramentelles.

Le costé du Sauveur percé par la lance sur la croix fut la vive source de toutes les graces, dont les ames sont arrousées par les saincts sacremens. Nos anciens l'ont ainsi remarqué. Où est-ce donc que le signe de la croix est plus sortable qu'aux sacremens. Quand ce ne seroit que pour protester que la Passion est la fontaine des eaux salutaires qu'ils nous communiquent? les consecrations sont les plus excellentes invocations qui se fassent en l'Eglise. Le sainct signe, estant un si propre moyen de prier, ne peut estre mieux employé qu'à cest effect. Aussi ç'a esté une forme ordinaire à l'ancienne Eglise de consacrer avec le signe de la croix. Oyons les tesmoins.

Sainct Chrysostome : « Ainsi la croix reluict en la table sacrée, és » ordinations des prestres; ainsi derechef avec le corps de Jesus- » Christ, és cenes mystiques. » Et ailleurs, parlant de la croix : « Tout ce qui profitte à nostre salut est consommé par icelle : car » estant regenerez, la croix y est, quand nous sommes nourris de » la tres-sacrée viande, lorsque nous sommes establis pour estre » consacrez en l'ordre, par tout, et tousjours ceste enseigne de » victoire nous assiste. » Sainct Augustin : « Si ce signe n'est ap- » pliqué ou au front des croyans, ou à l'eau mesme par laquelle ils » sont regenerez, ou à l'huyle avec laquelle ils sont oingts de » chresme, ou au sacrifice duquel ils sont nourris, rien de tout » cela n'est deuëment parfaict. » Mais j'ay desjà produict ces tesmoignages ailleurs avec plusieurs autres qui peuvent estre rapportez icy, en voicy d'autres.

Sainct Cyprien : « Nous nous glorifions en la croix du Seigneur, » de laquelle la vertu parfait tous les sacremens, sans lequel signe » il n'y a rien de sainct, ny aucune consecration est reduicte à son » effect. » Et ailleurs : « Enfin, quels que soyent les administrateurs » des sacremens, quelles que soyent les mains avec lesquelles on » baigne, ou oigne ceux qui viennent au baptesme, quelle que » soit la poictrine de laquelle les mots sacrez sortent, l'authorité » ou vigueur de l'operation donne l'effect à tous les sacremens en » la figure de la croix. »

Sainct Denys areopagite tesmoigne que le chresme estoit versé dans le baptistere, en forme de croix, comme nous faysons encore maintenant. Et traittant de la saincte onction : « L'evesque, dit-il, » commençant l'onction par le signe de la saincte croix, laisse » l'homme aux prestres pour estre oingt par iceux, par tout le » corps. » Parlant des saincts ordres : « Or, dit-il, à chascun d'i- » ceux, le signe de la croix est imprimé par l'evesque benissant. »

Sainct Clement dit que les premiers prelats du Christianisme, » venant à l'autel, se signoient de la croix : « Doncques l'evesque » priant à part soy avec les prestres, mettant une robbe splendide » ou reluisante, et demeurant debout vers l'autel, se signant au » front du trophée de la croix, qu'il die : La grace de Dieu tout-

» puissant, et la charité de Nostre Seigneur Jesus-Christ, et la » communication du Sainct-Esprit soit avec vous tous. »

Sainct Augustin tousche la coustume de signer les enfans au baptesme, quand il dit que dés le ventre de sa mere il estoit jà signé du signe de la croix, et assaysonné de son sel : voulant dire que sa mere le destinoit au baptesme, auquel on signoit, et donnoit-on le sel comme on fait de ce tems. Le traitteur le recognoit presque ainsi; mais il ne peut jamais dire verité nettement. Es lithurgies de sainct Jacques, et de sainct Chrysostome, il est fort souvent commandé au prestre de faire le signe de la croix; en celle de sainct Basile, non-seulement le prestre fait le signe de la croix sur les offrandes, mais en fait encore trois sur le peuple en forme de nos benedictions episcopales. C'est assez.

CHAPITRE VII.

Raysons pour lesquelles on fait le signe de la croix sur le front de ceux qu'on baptize, et en d'autres occasions.

On faysoit anciennement le signe de la croix sur tous les membres generalement : « Peignons ceste enseigne vivifiante en nos » portes, dit S. Ephrem, en nos fronts, en la bouche, en la poictrine, » et en tous nos membres. » Neantmoins, pour l'ordinaire, on se signoit sur le front, comme on peut assez recueillir de ce que j'ay dit jusques icy. Mais en voicy quelques raysons :

« I. Tant s'en faut que j'aye honte de la croix de Jesus-Christ, » que ne l'ay pas en un lieu secret; mais je la porte au front. Nous » recevons plusieurs sacremens en diverses manieres : nous en » prenons quelques-uns en la bouche, comme vous sçavez, et » quelques-uns en tout le corps. Or, parce qu'on a la honte au » front, celuy qui a dit : *De celuy qui a honte de moy devant les » hommes, j'auray honte de luy devant mon Pere qui est ès cieux*; » il a mis sur le lieu de la honte et pudeur la mesme ignominie » que les payens mesprisent. Vous oyez un homme tançant quelque » impudent dire : Il est effronté; qu'est-ce à dire cela? Il n'a point » de front; c'est-à-dire il est eshonté. Or çà donc, que je n'aye pas » le front nud, que la croix de mon Seigneur le couvre. » Voylà à la verité une belle rayson produicte par les propres mots de sainct Augustin, le traitteur citant à ce propos un autre lieu du mesme docteur.

II. Voicy la seconde rayson : « Les posteaux des maysons d'Israël » estoient oingts et enduicts de sang, pour chasser le mal-encontre » (Exod. 12); les peuples chrestiens sont signez du signe de la Pas- » sion du Sauveur, pour un preservatif de salut. » Ce sont encore parolles de sainct Augustin, par lesquelles il monstre que comme les enfans d'Israël marquoient du sang de l'agneau paschal les posteaux et surseuils de leurs domiciles, pour estre garantis de l'extermination; ainsi les chrestiens sont signez au front, comme au surseuil de tout l'homme, du signe du sang et de la passion de l'Agneau, qui lave les pechez du monde, pour estre en asseurance contre tous les ennemys de son salut. Lactance dit le mesme en

tres-belle façon, sainct Ephrem le tousche au livre de la *Vraye penitence*, et sainct Cyprien le dit tout exprez en son second livre à Quirinus.

Le traitteur recognoist ceste rayson comme partie de saint Augustin et de Lactance, et tout aussi-tost y joint ceste censeure : « Quoy que ce soit, ç'a esté une façon introduicte par imitation judaïque, et non par commandement. Or, jamais on ne se doit fonder sur le seul exemple des hommes, ains sur les regles generales tirées du commandement de Dieu. Les Israëlites avoient commandement de Dieu de faire ce qu'ils ont fait sur leurs surseuils; mais les chrestiens n'ont point esté commandez de se signer sur le front. Aussi en est procedé une tres-pernicieuse erreur, naye premierement de simplicité, accreuë depuis par ignorance, et à present debattuë par opiniastreté, d'attribuer au bois de la croix ce qui est propre au seul crucifié. » Voylà le dire du petit traitteur, sur lequel j'ay à redire plusieurs choses.

1° Que ce traitteur voulant censeurer les anciens, de ce qu'ils appreuvent une ceremonie non escrite, il ne met en avant aucune authorité escrite, pour preuver sa censeure : n'y ayant point de commandement escrit de faire le signe de la croix, il ne le veut pas faire; n'y ayant aucune prohibition escrite de le faire, je ne cesseray aucunement de le faire.

2° Que c'est une expresse ignorance ou bestise de dire que jamais on ne se doit fonder sur l'exemple des hommes, ains sur les regles generales tirées du commandement de Dieu. Où est-il commandé de prier le genoüil en terre? Pour vray, Calvin ne l'a jamais sceu treuver en autre lieu, que là où l'Apostre dit : *Tout se fasse honnestement et par ordre* (I. Cor. 14). Mais, je vous prie, voyez ceste consequence : Tout se fasse honnestement et par ordre; doncques il faut s'agenoüiller en priant? Et quoy! ne seroit-ce pas honnestement et par ordre, d'estre assis, debout, ou du tout prosterné en terre? Pourquoy n'est-ce pas honnestement fait de se signer au front?

Quel commandement avoient Isaac et Jacob de benir leurs enfans, sainct Jean de porter des habicts si grossiers, habiter és deserts, et non en la mayson de son pere, ne boire ny vin, ny cervoise, ne manger que locustes et miel sauvage, et porter ceinture de peau? Quant à la ceinture, il imitoit son Hely (IV. Reg. 1); mais sans commandement : et cependant ce sont choses que les Evangelistes ont estimées remarquables; aussi les ont-ils remarquées. Quand Helysée frappoit sur les eaux avec le manteau de son maistre (IV. Reg. 2); quel commandement en avoit-il? n'estoit-ce pas pour imiter ce que son maistre avoit fait peu auparavant? Lever et imposer les mains pour benir, comme nous avons desjà remarqué cy-dessus, où fust-il commandé? et neantmoins la prattique en est tesmoignée par toute l'Escriture.

3° Que c'est une fausseté de dire que les chrestiens n'ont point esté commandez de se signer sur le front, car 1. Puisque le signe de la croix est une profession de foy et invocation du Crucifix, il est assez commandé de se signer au front, partout où il est commandé de faire profession de foy et invoquer Jesus-Christ. Ouy, dira

le traitteur, mais on peut prier Dieu en autre sorte. Je le confes mais je dy qu'on peut aussi prier en celle-cy, aussi bien que leva les mains et les yeux. Et puisqu'aux generaux commandemens prier Dieu, confesser la foy, et faire profession de sa religion, signe de la croix n'est point forclos, pourquoy est-ce qu'on le clora?

Calvin, confessant qu'on ne sçauroit monstrer par aucun tex exprez que jamais enfant fut baptizé par les Apostres, dit nea moins tout hardyment que « Toutesfois ce n'est pas à dire qu'ils » les ayent baptizez, veu que jamais ils n'en sont exclus, quand » est fait mention que quelque famille a esté baptizée. » On ne pe pas, diray-je de mesme, monstrer expressement que l'orayson se fait par le signe de la croix soit expressement commandée; tesfois ce n'est pas à dire qu'elle le soit, veu que jamais elle n' excluse, quand il est commandé de prier.

2. *Item*, si la figure est commandée, la chose figurée est assez recommandée, puisque la figure n'a esté prattiquée que recommander la chose figurée, et nous asseurer de l'evenem d'icelle. Or, s'il faut plus croire à sainct Cyprien, sainct August sainct Ephrem, et autres tres-anciens Peres, qu'à ce petit traitte l'arrousement des posteaux et surseuils a esté figure de signe l'on fait sur le front des chrestiens. Si donc la figure en fut co mandée aux Juifs, les chrestiens en ont assez de fondement pour nir la chose figurée pour toute commandée.

La circoncision, figure du baptesme, fut commandée pour petits enfans en l'ancienne loy. Calvin ne fait point de difficulté fonder sur ce commandement fait en la figure une certaine preuv de l'article du baptesme des petits enfans contre l'anabaptiste: pour quoy ne sera-t-il loysible à sainct Augustin, et aux autres Peres de tirer en consequence la marque du sang de l'agneau imprimé sur l'entrée des maysons, pour monstrer le devoir que nous avon de marquer nos fronts, comme le surseuil de ceste habitation terrestre, du signe de la saincte Passion? Voylà bien assez de commandement.

3. Mais parce qu'il n'est pas du tout exprez en l'Escriture, les Apostres le laisserent expressement en l'autre partie de la doctrine chrestienne et evangelique, appellée *Tradition*: « Quelle que soit la con» versation et action qui nous exerce, nous touschons nostre front » du signe de la croix. Que si tu demandes le commandement escri » de ces observations, tu n'en treuveras point: on te met au devant » la Tradition pour authrice, la coustume conformatrice, et la foy » observatrice. »

Ce sont les parolles de l'ancien Tertullien, et sainct Basile dict peu apres: « Nous avons quelques articles qui sont preschez en l'E» glise, de la doctrine baillée en escrit; nous en recevons aussi que» ques autres de la tradition des Apostres, laissée en mystere, c'est» à-dire en secret, lesquels tous deux ont pareille force pour » pieté, et personne n'y contredit pour peu qu'il sçache quels sont » les droits ecclesiastiques: car si nous taschons de rejetter les cous» tumes non escrites comme n'estant gueres inportantes, nous con» damnerons aussi imprudemment les choses necessaires à salut

qui sont en l'Evangile; mais plutost nous ravalerons la predication mesme de la foy à une parolle nuë et vaine. De ce genre est (afin que je cotte le premier ce qui est le premier et tres-vulgaire) que nous signons du signe de la croix ceux qui ont mis leur esperance en Jesus-Christ, qui l'a enseignée par escrit. »

Avez-vous ouy, petit traitteur, ce grand et ancien maistre, comme tient l'observation de se signer au front pour toute commandée, moy qu'elle ne soit expressement escrite? Que luy sçauriez-vous poser, sinon qu'il est homme, à vostre accoustumée? Et certes il homme, mais tres-chrestien, et tres-entendu en la loy evangelique, regentant en l'Eglise au tems de sa plus grande pureté. C'estoit lors, comme l'appelle sainct Gregoire Nissene : « Une voix et trompette magnifique, et l'œil de l'univers. » C'estoit un seul evesque; mais accordant et de tres-bonne intelligence en la doctrine et discipline ecclesiastique, avec tous ses collegues.

4. Enfin je voudrois bien que le traitteur cottast le tems auquel est naye l'erreur d'attribuer au bois ce qui est propre au Crucifié. Il entend parler de l'honneur de la croix, qu'il reprend en l'Eglise catholique, il ne sçauroit monstrer quand il est nay; car il a tousjours esté. Et est inepte, disant qu'il est nay de simplicité : car sainct Ambroise, sainct Paulin, sainct Augustin, et mille autres tels Peres qui ont enseigné cest honneur, comme j'ay assez preuvé és deux premiers livres, estoient à la verité simples comme colombes; mais ils estoient aussi à l'esgal prudens comme serpens, si que leur saincte simplicité ne pouvoit enfanter aucune erreur.

Voylà l'injure que ces novateurs font à l'antiquité, bien mal adoucie de l'attribuer à la simplicité; car ceste simplicité errante et mere d'erreur s'appelle folie en ceux qui ont charge des peuples. Et cependant le traitteur calomnie, disant qu'on attribuë au bois de la croix ce qui est propre au Crucifié; car jamais nous n'y pensasmes, ny ne le fismes, comme j'ay monstré cy-devant.

Au reste, c'est une playsante gradation que celle que fait cest homme, disant que « L'erreur d'honnorer la croix est naye de simplicité, accreuë par ignorance, et debattuë maintenant par opiniastreté; » car par-là, il attribuë à nostre aage la science et cognoissance avec opiniastreté, aux predecesseurs une simple ignorance, et aux plus anciens chrestiens, une simplicité ignorante, puisqu'autre simplicité ne peut causer l'erreur; là où, au contraire, les anciens si clairvoyants seroient bien plus inexcusables d'avoir donné commencement à l'erreur, s'il y en avoit, que nous qui en serions les sectateurs, beaucoup moins entendus et sçavans. Ce seroit nous qui errerions par simplicité et ignorance, à la suitte des anciens : mais je m'amuse trop avec ce gros discoureur.

III. La troisiesme rayson de se signer au front est ainsi touschée par sainct Hierosme : « Le prestre de l'ancienne loy portoit une » lame de tres-fin or, attachée à sa tiare pendant sur le front, en » laquelle estoit gravé : *Sanctum Domino;* Sainct au Seigneur » (Exod. 28); et devoit tousjours avoir cest escriteau sur le front, » afin que Dieu luy fust propice. Ce qui jadis estoit monstré en la » lame d'or, nous est monstré au signe de la croix : le sang de l'E-

» vangile est plus precieux que l'or de la loy. » Pour monstrer donc que les chrestiens estant un royal sacerdoce sont saincts au Seigneur, par le sang du Sauveur, au lieu de la lame d'or, ils portent le signe de la croix sur le front.

IV. Voicy encore d'autres raysons marquées par l'ancien Origenes et sainct Chrysostome. Le signe de la croix est nostre estendart, il doit estre au lieu plus apparent de nostre ville.

V. C'est nostre trophée, il le faut lever au plus haut de nostre temple, et comme sur une honnorable colomne.

VI. C'est nostre couronne, il la faut sur nos testes.

VII. C'est nostre escusson, il le faut sur nostre portail, et au frontispice de nos maysons.

VIII. C'est une marque honnorable, il la faut faire avec la main droicte comme plus noble, et la placer sur la plus illustre partie de nostre corps. Il y en a mille semblables chez les anciens.

CHAPITRE VIII.

Autre rayson pour laquelle on fait le signe de la croix au front, tirée du prophete Ezechiel.

Dieu appella l'homme qui estoit vestu de lin, dit le prophete Eze-» chiel (Ezech. 9), et qui avoit l'escritoire de l'escrivain sur ses » reins, et le Seigneur luy dit : Passe par le milieu de la cité, au » milieu de Hierusalem, et marque de *thau* les fronts des hommes » qui gemissent et souspirent pour toutes les abominations qui se » font au milieu d'icelle. Et tout incontinent apres il commande à » six personnes qui portoient les vases de la mort en leurs mains, » de massacrer tout ce qui se treuveroit dans la cité ; mais, dit-il, » sur quiconque vous verrez *thau* ne le tuez pas. » Ce *thau*, marque de sauvement, ne signifioit autre chose que la croix : or il estoit imprimé sur le front; c'est pourquoy nous faysons la croix au front. Belle preuve de l'honneur et vertu de la croix, et d'autant plus considerable que le traitteur tasche de l'obscurcir. Voyons donc par le menu ce qu'il en dit, et l'examinons.

I. Ayant recité le texte d'Ezechiel en ceste sorte : « Marque de la » marque les fronts des hommes, » il poursuit ainsi : « En ce sens, » et en pareils mots l'a traduict le translateur grec, comme aussi » sainct Hierosme remarque que les septante interpretes, et » Aquila, et Symmachus ont dit de mesme, à sçavoir : Mets le » signe ou la marque sur les fronts; car aussi *thau*, en hebrieu, signifie une marque, ou un signe, et est tiré du mot *thauat*, c'est-à-dire, *signifier* ou *desseigner*.

Ce ne sont pas grandes nouvelles que cela : mille des nostres l'ont desjà remarqué, et entre autres Sixte Sienois. Mais quelle consequence en peut-on tirer contre nous? Faysons que ceste traduction fust la meilleure, n'y aurons-nous tousjours cest avantage, que le signe de la croix estant le plus excellent des purs et simples signes, et le grand signe du Fils de Dieu, il peut et doit estre entendu plus promptement qu'autre quelconque, sous le nom et mot absolu de marque ou signe? car ainsi, quoyqu'il y peust avoir plu-

sieurs signes du Fils de l'homme, quand toutesfois il est parlé absolument du signe du Fils de l'homme, les anciens l'ont entendu du signe de la croix.

Et sainct Hierosme en l'epistre à Fabiola, prenant le signe d'Ezechiel, non pour la lettre *thau* simplement, mais pour signe et marque en general, ne laisse pas pourtant de l'appliquer à la croix. « Alors, dit-il, selon la parolle d'Ezechiel, le signe estoit fisché sur » le front des gemissans; maintenant portant la croix, nous disons : » Seigneur! la lumiere de ta face est signée sur nous. » Ainsi quand » il est dit en l'Apocalypse : Ne nuysez point à la terre, ny à la mer, » ny aux arbres, jusques à ce que nous ayons marqué les serviteurs » de nostre Dieu en leurs fronts (Apoc. 7), » la marque dont il est question n'est autre que la croix, comme sont d'advis Œcumene, Rupert, Anselme, et plusieurs autres devanciers, avec grande rayson; car, quelle autre marque peut-on porter sur le front plus honnorable devant Dieu le Pere, que celle de son Fils? et à quelle sorte de marque peut-on mieux determiner toutes ces sainctes parolles qu'à celle de laquelle nous sçavons tous les plus grands serviteurs de Dieu avoir esté marquez, et en avoir fait tant d'estat?

II. Apres que le traitteur a ainsi colloqué son opinion touschant la version de ce lieu, il poursuivit ainsi : « Vray est que Theodo» tion, et l'interpretation vulgaire, ont retenu le mot de *thau* le » prenant materiellement, comme on parle aux escholes, sur quoy » plusieurs ont philosophé à leur playsir; car, comme le mesme » sainct Hierosme escrit, plusieurs ont dit que par la lettre *thau*, » qui est la derniere de l'alphabeth hebrieu, estoient signifiez ceux » qui avoient une science parfaicte : les autres ont dit que par la » mesme lettre estoit entenduë la loy, qui en hebrieu est appellée » *Thorah*, duquel mot la premiere lettre est *thau*. Et finalement le » mesme sainct Hierosme laissant le charactere dont a usé le pro» phete, a recherché le charactere des Samaritains, et dit que » *thau*, entre les Samaritains, a la ressemblance d'une croix; mais » il ne peinct point la figure de ce *thau* des Samaritains, et pour» tant iceluy sentant que ce sien dire estoit recherché de trop loin, » adjouste incontinent apres une autre exposition, c'est à sçavoir, » que comme la lettre *thau* est la derniere en l'alphabeth, ainsi » par icelle estoient representez le gens de bien, estant le reste de » la multitude des mal-vivans. » Voylà la seconde saillie du traitteur à ce propos, sur laquelle j'ay à dire plusieurs choses.

1° L'ancienne vulgaire et generale edition, merite bien ce credit qu'on ne la laisse pas temerairement pour autre quelconque, et partant, puisqu'elle retient le *thau*, par la marque duquel devoient estre marquez ces gemissans, nous ne le devons pas rejetter pour peu.

2° C'est tres-mal parlé de dire que plusieurs ont philosophé sur cela à leur plaisir, entendant des anciennes considerations faites sur ceste prophetie; car ces anciens et graves esprits n'ont pas manyé les Escritures à leur playsir, mais leur playsir par l'Escriture.

3° Aussi, quoyque sainct Hierosme produise plusieurs sens, si ne sont-ils pas contraires; mais tous peuvent joindre ensemble, sur

celuy que le mesme sainct Hierosme estime le plus sortable, et lequel est plus doux et naïf; car le comble de cognoissance signifié par la fin et comble des lettres, qui est *thau*, gist à sçavoir et prattiquer la loy, laquelle est encore signifiée par *thau;* d'autant que le mot *Thorah*, qui signifie *la loy* se commence par *thau.* Or la loy ne s'observe que par le reste et petit nombre des bons, et ce en vertu de la croix et mort du Sauveur, le signe de laquelle est sur le front, exprimé par la lettre *thau* hebraïque. C'est philosopher à l'honneur de Dieu, non pas à playsir.

4° Mais n'est-ce pas une trop grande ruse, de vouloir faire croire que sainct Hierosme ne s'est voulu arrester sur la troisiesme interpretation, comme la sentant recherchée de trop loin, et que partant il a apporté l'autre? Certes, c'est une fausseté expresse; car 1° La derniere interpretation est plus forcée, la troisiesme plus coulante. Quelle convenance y a-t-il entre le reste des meschans, et la derniere lettre de l'alphabeth; mais elle est grande entre l'ancien *thau* hebrieu, et la croix, comme dit le mesme sainct Hierosme. 2° Sainct Hierosme repete ailleurs la troisiesme interpretation, qui monstre assez qu'il la tient pour loyale. J'ay cité le lieu cy-dessus. 3° Il proteste ouvertement que c'est son opinion; car, apres avoir allegué les deux premieres, il produict la troisiesme ainsi : « Mais afin que nous venions à nos affaires, par les anciennes » lettres des Hebrieux, desquelles jusques à cejourd'huy les Sama» ritains se servent, la derniere lettre *thau* a la ressemblance de » la croix, laquelle est peincte au front des chrestiens, est signée » par la frequente inscription faite avec la main. »

Et par cecy l'on void combien le traitteur a, ou d'ignorance, ou de malice, quand il dit que sainct Hierosme a laissé le charactere dont a usé le prophete, pour rechercher le charactere des Samaritains. Y a-t-il si pauvre homme qui ne sçache qu'Ezechiel a vescu devant Esdras, puisque celuy-là mourut en la captivité, et celuy-cy apres icelle, et la restauration du peuple? Qui ne sçayt qu'Esdras a esté le dernier en la continuelle succession des prophetes? Or, ce fut Esdras qui changea les anciennes lettres des Hebrieux en celles que nous avons maintenant. Mais les Samaritains les retinrent (voyez ce qu'en dit sainct Hierosme *In Prologo Galeato*); Ezechiel donc, qui escrivit avant la mutation, se servit de l'ancienne forme des lettres hebraïques, selon lesquelles le *thau* estoit semblable à la croix. Tant s'en faut doncques que sainct Hierosme ayt laissé le charactere dont usa le prophete, qu'au contraire il l'est allé rechercher dans l'antiquité des lettres hebraïques, qui estoit demeurée parmy les Samaritains : ny sainct Hierosme ne recherche pas le charactere des Samaritains, comme dit le traitteur, mais plutost celuy des Hebrieux anciens, *Duquel,* dit-il, *jusques à cejourd'huy les Samaritains se servent*, sçachant que c'estoit de cest ancien charactere, duquel Ezechiel avoit indubitablement usé, puisque le changement n'estoit pas encore fait quand il fit et prononça sa prophétie.

III. Le traitteur reproche derechef à nostre rayson tirée de la prophetie d'Ezechiel, la disproportion qu'il dit estre entre la croix et l'ancien thau des Hebrieux. « Mais soit, dit-il, que la lettre

» *thau* ayt esté peincte en charactere hebrieu, ou en charactere » samaritain par une seule figure, il est aysé à voir qu'il y a peu de » similitude à une croix entiere ; car le charactere hebrieu est fait » ainsi, ת, et le charactere samaritain ainsi, T, qui n'est pas la » vraye figure de la croix ; car il y a deffaut en la partie du dessus » où estoit fisché l'escriteau ou tiltre de la croix, comme l'a bien » remarqué Lipsius au chapitre 10 de son livre de *la Croix.* »

Ne voicy pas de grandes finesses ? Il y a peu de similitude, dit-il, du *thau*, T, à une croix entiere, ✝. Mais quelle plus grande similitude y peut-il avoir, sinon que le *thau* fust une croix ? Certes, nous ne disons pas que le *thau* soit une croix, mais qu'il la ressemble : or, *Similia non sunt eadem.* Ce n'est pas croix, mais il ne s'en faut gueres. Et pleut à Dieu que ces reformateurs eussent imité ce rare et grand esprit Justus Lipsius : ils ne seroient plus ennemys de la croix.

Il a tort aussi d'alleguer que le charactere hebrieu est fait ainsi, ת ; car c'est le charactere tel qu'on le fait aujourd'huy, duquel nous ne parlons pas, mais de celuy qui estoit au tems d'Ezechiel, lequel, comme dit sainct Hierosme, ressembloit à la croix. Et quant au charactere samaritain, je ne sçay s'il estoit du tout tel au tems de sainct Hierosme, qu'il est aujourd'huy. Je veux bien croire que s'il eust eu plus de forme de croix qu'il n'a, les Juifs et rabbins l'eussent changé, en hayne de la croix, laquelle ils detestent tant, qu'ils ne la veulent pas mesme nommer, comme a remarqué le docteur Genebrard, et je l'ay dit ailleurs.

IV. Le traitteur oppose encore « Que si la diction *thau* a esté » descrite avec ses consonnantes, et une voyelle, comme aujour- » d'huy elle se lit au texte hebrieu, en ceste maniere, *m*, il y a » encore moins d'apparence. »

Là où je dy que *thau* veut dire un signe, et une lettre particuliere ressemblante à la croix : si la prophetie s'entend d'un signe absolument, il faudra tousjours le rapporter à celuy de la croix, à cause de l'excellence d'iceluy, comme j'ay dit cy-devant ; et de plus, ce signe estant exprimé par un mot qui a en teste et en sa premiere lettre la figure de la croix, et non-seulement cela, mais signifie encore un certain seul charactere qui a semblance de croix, nous sommes tousjours plus contraincts, par la consideration de tant de circonstances, à prendre ce signe de la prophetie pour celuy de la croix. Mais si la parolle de *thau* ne signifie pas seulement une borne et signe, mais encore une croix, comme l'asseure Genebrard, homme extresmement ou incroyablement versé en la langue hebraïque, quelle plus grande lumiere voudroit-on en confirmation de nostre dire ?

V. « Mais, ce dit le traitteur, apres les mots il faut venir au sens. » 1° Il appert par ce qui est recité au 8e et 9e chap. d'Ezechiel, que » tout ce qui est là dit a esté representé en vision mentale, telle- » ment que la chose n'a esté reellement faite. »

Icy je consens volontiers, et dy que ceste vision estant spirituelle, elle a d'autant plus de rapport à l'esprit de l'Evangile, que non pas au corps de la loy ancienne, en sorte que la chose n'ayant point esté reellement faite sur la vieille et materielle Hierusalem,

elle a deu estre reellement verifiée en la Hierusalem nouvelle et chrestienne.

VI. « C'est chose claire, dit le traitteur, que ceste prophetie soit » proprement et particulierement dressée contre la ville de Hieru- » salem, et l'execution d'icelle s'est veuë alors que les Babyloniens » ont prins et rasé la ville de Hierusalem, et emmené quelque reste » du peuple en captivité. C'est donc hors de rayson que ce qui a » esté dit pour un certain tems et lieu, et pour certaines personnes, » soit destourné et assigné ailleurs, qui n'a jamais esté l'intention » de l'Esprit de Dieu, qui a parlé par Ezechiel. »

Icy j'aurois bien à dire; mais il suffit à mon dessein. 1° Qu'encore que ces parolles d'Ezechiel soyent dressées immediatement contre Hierusalem, c'est neantmoins une ignorante consequence de conclurre qu'elles ne doivent estre appliquées à la Hierusalem spirituelle. Combien y a-t-il de propheties qui visent à la verité de l'Evangile, qui neantmoins, quant à leur premier sens, ne touschoient qu'à ce qui se faysoit en l'ombre et figure de la loy ancienne? Voylà le psalme 71 : *Deus, judicium tuum regi da :* il vise du tout à nostre Sauveur et à sa royauté, quoy qu'immediatement il fust dressé pour Salomon, lequel y sert d'ombre et figure à representer Jesus-Christ, prince de la paix eternelle. *Item*, ce qui est dit és livres des Roys : *Je luy seray pere, et il me sera fils* (II. Reg. 7), ne s'entend-il pas du droict et en son premier sens du roy Salomon, fils de Bethsabée? Neantmoins cela se rapporte et revient au Sauveur du monde; sinon que pour retenir vos inepties en credit, vous rejettiez encore l'epistre aux Hebrieux, car ce texte y est appliqué formellement à Jesus-Christ, et ceste parolle : *Vous ne briserez pas un os d'iceluy* (Joan. 19), est entenduë de Jesus-Christ par sainct Jean; et neantmoins elle fut dite immediatement de l'agneau paschal (Exod. 12). Qu'Ezechiel donc dresse sa prophetie contre Hierusalem, si ne laissera-t-elle pas de devoir estre entenduë pour le mystere de l'Eglise evangelique.

2° Mais quand ce n'eust esté que pour la reverence des anciens, qui ont rapporté le *thau* d'Ezechiel à la croix, le traitteur devoit plutost passer les années à en rechercher les raysons, que de dire insolemment que c'estoit chose hors de rayson, que ce texte estoit destourné, et que ce n'avoit jamais esté l'intention du Sainct-Esprit qu'il fust ainsi entendu. Pour ne voir la rayson qui a esmeu nos peres à dire quelque chose, on ne doit pas pour cela les juger deraysonnables. Il seroit mieux de dire comme cest autre : Ce que j'entens est beau, et aussi croy-je ce que je n'entens pas.

Or combien de Peres, lesquels ont rapporté ce *thau* d'Ezechiel à la croix? 1° Origene : « Le massacre ayant commencé en la per- » sonne des saincts, ceux-là seulement furent sauvez, que la lettre » *thau*, c'est-à-dire l'imaige de la croix, avoit marquez. »

2° Tertullien : « La lettre grecque *thau* et la nostre T est la res- » semblance de la croix, laquelle il presageoit (il parle d'Ezechiel) » devoir estre en nos fronts vers la vraye et catholique Hierusa- » lem. »

3° Sainct Cyprien : « Qu'en ce signe de la croix soit le salut à tous » ceux qui en sont marquez au front, Dieu le dit par Ezechiel. Passe

» par le milieu de Hierusalem, et tu marqueras le signe sur ceux » qui gemissent : *Et notabis signum*, dit-il. »

Sainct Chrysostome : « Au nombre de trois cens, le mystere de la » croix est demonstré. La lettre T est la marque de trois cens dont » il est dit en Ezechiel : Et tu escriras au front des gemissans, » *thau*, et quiconque l'aura escrit sur luy, ne sera point tué; car » quiconque a l'estendart de la croix en son front, celuy-là ne peut » estre blessé par le diable. »

5° Sainct Hierosme y est tout exprez desjà cité cy-dessus. Sainct Augustin, és questions sur les juges, traittant du nombre de trois cens, rapporte aussi la lettre T au mystere de la croix : je pourrois en alleguer plusieurs autres; mais voylà presque la fleur des anciens, mesmement Origene, sainct Chrysostome et sainct Hierosme, pour les langues et proprietez des mots de l'Escriture. Comme est-ce donc que le traitteur a osé si mal traitter nostre rayson tirée d'Ezechiel, laquelle a esté si bien traittée par ces doctes et anciens maistres?

VII. Passons au reste du dire du traitteur sur ce poinct : « Il ne se » treuvera jamais, dit-il, que les Juifs ayent esté marquez au front » de quelque marque que ce soit, et moins encore de la croix, qui » estoit une chose odieuse et ignominieuse pour lors, parmy toutes » les nations. »

Icy je vous arreste, ô traitteur, et vous somme de me dire si les termes d'Ezechiel ne portent pas que les gemissans seroient marquez au front? vous ne le sçauriez nyer : ou donc ils furent marquez, et lors vous parlez mal, disant qu'ils ne furent point marquez; ou ils ne furent point marquez, et lors je vous demande quand c'est que la prophetie fut verifiée ainsi exactement comme ces termes portent? Ce n'a pas esté en la Hierusalem temporelle, ce sera donc en la Hierusalem spirituelle, qui est l'Eglise.

Pour vray, ces anciennes visions, figures et propheties, ne sont jamais si parfaictement executées sur le premier subjet auquel elles sont immediatement dressées, comme sur le subjet dernier et final auquel elles sont rapportées selon l'intelligence mysterieuse, comme desduict excellemment sainct Augustin, au lieu que j'ay nagueres cité. Ainsi le psalme 71, le dire du livre des Roys, et de l'Exode, que j'ay allegué, est bien plus entierement observé en Jesus-Christ, qui en estoit le dernier subjet, qu'en Salomon, ou en l'Agneau paschal, qui estoit le premier. Aussi, quand les Apostres appliquent les propheties et figures à nostre Sauveur, ou à l'Eglise, ils usent ordinairement de ces termes : *Afin que ce qui est escrit fust accomply* (Matth. 27, Joan 19). Puis donc que les Juifs ne fureut point marquez du *thau*, comme veut le traitteur, je concluds que pour bien verifier ceste vision il faut que les chrestiens, Israëlites spirituels, en soyent marquez, c'est-à-dire de la croix signifiée par le thau.

VIII. Neantmoins le traitteur poursuit ainsi : « Or donc, le vray » sens du passage d'Ezechiel est que Dieu desclare que lorsque ce » grand jugement seroit exercé sur la ville de Hierusalem, ceux-là » seulement en seroient exempts, qui seroient marquez par l'Es- » prit de Dieu. Et ceste façon de dire est prinse de ce qui se lit au

» chap. 12 de l'Exode où il est commandé aux Israëlites de mettre » du sang de l'agneau sur le surseuil de leurs habitations, afin que » l'ange voye la marque de ce sang, et passe oultre, sans offenser » les Israëlites ; ainsi au septiesme de l'Apocalypse est fait mention » de ceux qui sont marquez, qui sont appellez ailleurs esleus de » Dieu, que le Seigneur advoüe pour siens, pour ce qu'il les a » comme cachetez de son scel, et comme l'Escriture parle, a escrit » leurs noms au livre de vie ; car, comme dit sainct Paul, c'est luy » qui nous a oingts et marquez et qui nous a donné le gage de son » esprit en nos cœurs (II. Cor. 1). »

Voylà le dire du traitteur, sur lequel je remarque : 1° Que si ceste façon de dire du prophete est prinse de la marque du sang de l'agneau, faite sur les posteaux des Israëlites, elle se doit donc rapporter à une marque reelle et exterieure ; car les surseuils et posteaux furent reellement marquez et signez.

2° Que la marque des posteaux ayant esté figure et presage du signe de la croix, comme j'ay monstré cy-devant, le signe d'Ezechiel estant puisé de là, il doit aussi estre ramené et accomply au signe de la croix.

3° Que les marques de l'Apocalypse nous asseurent de plus fort ; car ce sont ceux qui, pour protestation de leur foy, et invocation du Sauveur, auront esté signez du signe de la croix, comme ont dit les anciens interpretes. Autres ne sont esleus que ceux qui auront confessé de bouche, de cœur, par signes et par œuvres, autant qu'ils pourront, avec l'apostre (Gal. 6), *Qu'ils n'ont autre gloire qu'en la croix de Jesus-Christ.* Pour vray le suc de nostre bonheur est d'estre oingts et marquez au cœur de nostre maistre ; mais le signe exterieur est encore requis, puis qu'on ne le peut mespriser sans rejetter l'interieur ; et c'est raysonnable que les deux parties de l'homme estant à Jesus-Christ, l'interieure et l'exterieure, elles portent aussi toutes deux sa marque et son inscription.

CHAPITRE IX.

Rayson dixiesme pour laquelle on fait la croix au front, qui est pour detester l'ante-christ.

APRES que le traitteur a tasché d'establir sa marque invisible d'Ezechiel, par les marques des esleus, dont il est parlé en l'Apocalypse, il allegue enfin, pour son intention, la marque de la beste. Voicy ses mots : « En sens contraire, est-il dit au 16e de l'Apoca- » lypse, que l'ange versa sa phiole pour navrer de playes mauvaises » ceux qui ont la marque de la beste, c'est-à-dire les serviteurs de » l'ante-christ. »

Mais certes, tout cecy fortifie encore davantage l'intelligence des anciens touschant le dire d'Ezechiel. Et voicy la dixiesme rayson pour laquelle les chrestiens reçoivent et font volontiers le signe de la croix au front. L'ante-christ, cest homme de peché, ceste beste farouche, voulant renverser piece à piece la discipline et religion chrestienne, par l'opposition d'observations contraires à celles des fidelles, entr'autres il fera signer ses serviteurs d'un signe, et fera

imprimer un charactere en eux (Apoc. 16); l'Apocalypse le dit ainsi.

Mais à sçavoir si ce signe sera visible ou perceptible? les novateurs disent que non, et qu'estre signé de la marque de la beste n'est autre chose, sinon estre serviteur de l'ante-christ, recevant et appreuvant ses abominations. Ils le disent, et ne le preuvent point : or je dy au contraire que ceste marque sera apparente et visible; mais voicy mes raysons à mon advis inesvitables.

1° Les mots de l'Apocalypse signifient proprement une marque reelle et exterieure, et n'y a point d'inconvenient à les entendre comme cela : pourquoy leur baillerois-je un sens estranger, puisque leur naturel est sortable?

2° L'ante-christ sera extresmement superbe; à quoy se rapporte tres-bien, qu'il fasse porter une marque aux siens, comme les grands baillent leurs livrées à leurs gens?

3° Le diable, qui n'est qu'un esprit, ne se contente pas de recevoir l'hommage des sorciers, mais leur imprime une marque corporelle, comme font foy mille informations et procedeures faites contre eux. Qui doubte donc que cest homme de peché, si exact disciple du diable, n'en fasse de mesme, et qu'il ne veüille avoir comme anciennement plusieurs faysoient, des serviteurs marquez et stigmatisez.

4° Sainct Hippolyte, cest ancien martyr, Primasius, Bede et Rupert, l'ont ainsi entendu ; voicy les parolles du premier, parlant de l'ante-christ : « Tout incontinent chascun estant pressé de famine, » viendra à luy et l'adorera, et à ceux-là il donnera le charactere » en la main droicte et au front, afin qu'aucun ne peigne de sa » main la precieuse croix en son front. » Et peu apres : « Ainsi ce » seducteur leur baillera quelque peu de vivres, et ce pour son » sceau et cachet infasme. *Item*, et il marquera ceux qui luy obey- » ront de son sceau. » Qui ne void icy separée l'obeyssance d'avec la marque? et qui ne suivra plutost ces anciens non passionnez, que ces novateurs, tout transportez du desir d'establir leurs phantaysies par quelque pretexte de l'Escriture?

Mais voicy une rayson peremptoire. Sainct Jean parlant de l'ante-christ, dit expressement au chapitre 13 de l'Apocalypse : « Qu'il » faysoit que tous, petits et grands, riches et pauvres, francs et » serfs, prenoient une marque en leur main droicte, ou en leur » front, et qu'aucun ne peust achepter ou vendre, s'il n'avoit la » marque, ou le nom de la beste, ou le nombre de son nom. » Ceste alternaltive, *ou en leur main, ou en leur front,* ne monstre-t-elle pas que ce sera une marque perceptible, et autre que d'estre affectionné à l'ante-christ? Et comme pourroit-elle autrement mettre difference entre ceux qui auroient pouvoir de trafficquer, et ceux qui ne l'auroient pas, si elle n'estoit visible? comme sçauroit-on ceux qui auroient le nombre, ou le nom, ou la marque, si elle estoit au cœur? Or, ce qui est dit au chapitre 16 de l'Apocalypse se rapporte à ce qui avoit esté dit au chapitre 13. Si donc en l'un des lieux la marque de l'ante-christ est descrite visible, elle sera aussi visible et exterieure en l'autre. La chose est toute claire. C'est donc mal entendu de dire que ceste marque de l'ante-christ n'est point reelle ny perceptible.

Que si l'ante-christ, comme singe, voulant faire et contre-faire le Christ, marquera ses gens au front, et par-là les obligera à ne se point signer de la croix, comme dit Hippolyte, combien affectionnement devons-nous retenir l'usage de ce sainct signe, pour protester que nous sommes chrestiens, et jamais n'obeyrons à l'ante-christ?

Les ministres avoient enseigné leurs huguenots, que les couronnes des ecclesiastiques estoient les marques de la beste; mais voyant qu'ils ne pouvoient porter plus expresse marque de beste, que de dire cela, puisque d'un costé la plus grande partie des papaux (qu'ils appellent) ne la portent pas, et sainct Jean tesmoigne que tous sectateurs de la beste porteront sa marque; et d'autre costé que ceux qui ne portent pas la couronne clericale ne laissent pas de trafficquer, et qu'au contraire le traffic est prohibé à ceux qui la portent, cela les a fait jetter à ceste interpretation, que la marque de la beste doit estre invisible. C'est tousjours marque de beste, et d'opiniastreté bestiale, comme je viens de monstrer.

Voylà dix raysons de faire et recevoir la croix au front, tant au baptesme et confirmation, qu'és autres occasions, à la suitte de toute l'ancienne Eglise. Dont sainct Ambroise fait dire à la bienheureuse saincte Agnes, que Nostre Seigneur « L'avoit marquée en « la face, afin qu'elle ne receust autre amoureux que luy. » Et sainct Augustin sur sainct Jean : « Jesus-Christ n'a pas voulu » qu'une estoile fust signe au front des fidelles, mais sa croix, par » où il fut humilié, il est par-là glorifié. »

Et Victor d'Utique, descrivant le supplice fait à Armagaste, il dit que le tourment luy avoit tellement estiré le front, « Que la » peau ne ressembloit qu'aux toiles d'araignée, tant elle estoit mince » et estenduë; le front, dit-il, sur lequel Jesus-Christ avoit planté » l'estendart de sa croix, » croix laquelle, comme elle est du tout mesprisée par les huguenots, aussi estoit-elle superstitieusement observée par les Isins, heretiques indois, qui, non contens de faire simplement le signe de la croix au baptesme de leurs enfans, le leur imprimoient sur le front avec un fer chaud. Les fols vont tousjours par les extresmitez.

CHAPITRE X.

Force du signe de la Croix contre les diables, et leurs efforts.

Si la sainctetê et suffisance des anciens Peres a quelque credit chez nous, voicy assez de tesmoins pour nous fayre recognoistre la vertu de la croix.

1° Sainct Martial, disciple de Nostre Seigueur : « Ayez tousjours » en esprit, en bouche, et en signe la croix du Seigneur, auquel » vous avez creu, vray Dieu et fils de Dieu; car la croix du Seigneur » est vostre armeure invincible contre Satan, heaume deffendant la » teste, cuirasse conservant la poictrine, bouclier rabattant les » traicts du malin, espée qui ne permet que l'iniquité et embusches » diaboliques de la meschante puissance s'approchent d'elle : par ce » seul signe la victoire celeste nous a esté donnée, et par la croix » le baptesme a esté sanctifié. »

2° Sainct Ignace, disciple de sainct Jean : « Le prince de ce » monde se resjoüyt quand quelqu'un renye la croix; car il a bien » recogneu que la confession de la croix estoit sa mort, d'autant que » cestuy-cy est un trophée contre sa vertu, lequel voyant il s'effraye, » et l'oyant il craint. »

3° Origene : « Resjoüyssons-nous, mes freres tres-aymez, et le- » vons les mains sainctes au ciel en forme de croix; quand les de- » mons nous verront armez en ceste sorte, ils seront opprimez. »

4° Sainct Athanase : « Tout art magique est repoussé par le signe » de la croix, tout enchantement est levé. » Et bien-tost apres : « Vienne qui cherche l'experience de ces choses, à sçavoir de la » pompe des demons, de la tromperie des devinemens et merveilles » de la magie, qu'il use du signe de la croix, qu'il pense estre ri- » dicule, nommant seulement Jesus-Christ, il verra par iceluy chas- » ser les diables, les devins se taire, et toute magie et enchante- » ment se destruire. »

5° Lactance : « Comme iceluy (Jesus-Christ) vivant entre les » hommes chassoit tous les diables par sa parolle; ainsi maintenant » ses sectateurs chassent ces mesmes esprits infects, et par le nom » de leur maistre, et par le signe de la passion. De quoy la preuve » n'est pas mal-aysée; car, quand ils sacrifient à leurs dieux, si » quelqu'un y assiste ayant le front signé, ils ne font aucunement » leurs sacrifices. »

6° Sainct Anthoine bravoit ainsi les diables : « Si vous avez quelque » vigueur, si le Seigneur vous a baillé quelque pouvoir sur moy, » venez, me voicy, devorez celuy qui vous est accordé : que si vous » ne pouvez, pourquoy le taschez-vous en vain? car le signe de la » croix et la foy au Seigneur nous est un mur inexpugnable. » Ainsi disoit-il à ses disciples : « Les diables viennent la nuict, » feignant estre anges de Dieu : les voyant, armez-vous, et vos may- » sons, du signe de la croix, et aussi-tost ils seront reduicts à neant; » car ils craignent le trophée, auquel le Sauveur despoüillant les » puissances de l'air, il les mit en risée. »

7° Sainct Chrysostome : « Il (sainct Paul) a appellé *prix* la croix, » laquelle il ne faut pas simplement former du doigt au corps, mais » à la verité premierement en l'ame; car si en ceste façon, tu l'im- » primes en ta face, pas un des diables n'osera t'attaquer, voyant la » lance par laquelle il a receu le coup mortel. »

8° Sainct Ephrem : « Orne et environne tous tes membres de ce » signe salutaire, et les malheurs ne t'approcheront point; car, à la » vuë de ce signe, les puissances adversaires espouvantées et » tremblantes s'enfuyent. »

9° Sainct Cyrille Hierosol. : « C'est le signe des fidelles et la terreur » des demons; car il a triomphé (il parle de Nostre Seigneur) d'iceux » en ce signe : monstre-le hardyment; car voyant la croix, ils se » ressouviennent du Crucifix, ils craignent celuy qui a froissé le » chef du dragon. »

10° Sainct Augustin : « Si parfois l'ennemy veut dresser des em- » busches, que le rachepté sçache qu'avec le mot du Symbole, et » l'estendart de la Croix, il luy faut aller au devant. »

Voylà un accord remarquable des voix de ces irreprochables sec-

tateurs de l'Eglise. Voicy maintenant des experiences asseurées de leur dire :

« Saint Hilarion oyoit un soir le brayement des petits enfans, le » beslement des brebis, le buglement des bœufs, avec des bruicts » esmerveillables de voix diverses : lors il entendit que c'estoient » illusions diaboliques, par quoy il s'agenoüilla et se signa au front » de la croix de Jésus-Christ; de sorte qu'estant armé d'un tel heaume » de la foy, gisant malade, il combattoit plus vaillamment; mais » tout incontinent qu'il eut invoqué Jésus-Christ, toute ceste appa- » rence fut devant ses yeux engloutie en une soudaine ouverture de » terre (*Hieron. in Hilar. vita*). » La croix le fortifia; et faire la croix s'appelle invoquer Jésus-Christ, ce qui est remarquable.

Lactance raconte que quelques chrestiens assistant à leurs maistres qui sacrifioient aux idoles, faysant le signe de la croix, chasserent leurs dieux, si qu'ils ne peurent figurer leurs divinations dans les entrailles de leurs victimes. Ce qu'entendant les devins, ils irritoient ces seigneurs, à la sollicitation des demons, contre la religion chrestienne, et les induisoient à faire mille outrages aux eglises : dont Lactance ayant conclu contre le paganisme pour la religion chrestienne, il dit en ceste sorte : « Mais les payens » disent que ces dieux ne fuyent pas devant la croix par crainte; » mais par hayne : ouy, comme si quelqu'un pouvoit hayr, sinon » celuy qui nuit, ou peut nuire. Ainsi il estoit seant à la majesté de » ces dieux de punir et tourmenter ceux qu'ils hayssoient plutost » que de fuyr : mais d'autant qu'ils ne peuvent s'approcher de ceux » esquels ils voyent la marque celeste, ny nuire à ceux que l'esten- » dart immortel contre-garde comme un rempart inexpugnable, ils » les faschent et affligent par les hommes, et les persecutent par » les mains d'autruy. Ce qu'à la vérité s'ils confessent, nous avons » gain de cause. » C'est certes tres-bien dit à ce grand personnage.

Julien l'Apostat desirant sçavoir quel seroit le succez du dessein qu'il avoit de se rendre maistre absolu de l'empire, ayant rencontré certain sorcier et devin, entra avec luy en une profonde grotte, « Et en la descente ouyt des bruits horribles, sentit de grandes » puanteurs, et vid des phantosmes enflammez. Dont tout effrayé il » recourt à la croix, et vieil remede, et se signe d'icelle : prenant » pour son protecteur celuy duquel il estoit persecuteur. Chose ad- » mirable! ce signe eut vertu, les diables sont surmontez, et les » frayeurs cessent. Qu'advint-il de plus? Le mal reprend haleyne, » il poursuit oultre, il est animé à son entreprinse, et les frayeurs le » pressent de plus fort. Il recourt d'autres fois au signe de la croix, » et les diables sont domptez. Julien apprentif en ce mestier de- » meure tout esbahy de voir les diables vaincus par la croix : le » maistre sorcier le tance, et contournant le fait à son advantage, » luy dit : Ne pensez pas, je vous prie, qu'ils ayent eu peur, ils ont » prins en abomination ce signe, non pas qu'ils en ayent esté es- » pouvantez, le pire l'emporte, il dit cecy et le persuada. » *Abominationi illis fuimus, non timori, vincit quod pejus est : hæc dixit simul, et persuasit.* Ce sont parolles de sainct Gregoire Nazianzene, qui recite l'histoire de Theodoret, et l'histoire Tripartite.

Sainct Gregoire le Grand raconte qu'un Juif se treuvant une

nuict en un temple d'Appollon, où plusieurs diables estoient assemblez, comme tenant conseil, s'estant signé de la croix, il ne peust jamais estre offensé par iceux : d'autant, disoient-ils, que c'est un vaisseau vuide, mais il est marqué. C'est assez pour mon entreprinse. Mais oyons ce que le traitteur dira à cecy ; car il parlera, à quelque prix que ce soit.

1° Il respond donc à ce dernier exemple « Que qui voudroit en » un mot s'en developper, diroit que tels dialogues sont remplis de » recits frivoles, » de fol juge briefve sentence. Sainct Gregoire le Grand, ancien et venerable Pere, fait ce recit. Le traitteur, qui, au plus, ne peut estre que quelque vain ministre, l'accuse de niayserie et mensonge. A qui croirons-nous? Grand cas, si tout ce qui ne revient pas au goust de ces novateurs doit estre retenu pour fable! Mais que peut-il cotter d'absurbe en ce recit, pour le rejetter, partant d'un si bon lieu, comme est le tesmoignage de sainct Gregoire? Sera-ce que les diables tiennent des assemblées et conseils? mais l'Escriture y est expresse (II. Paral. 18; III. Reg. 22); et Jean Cassian raconte un pareil exemple. Sera-ce que le signe de la croix empesche les efforts du diable? mais tous les anciens et plus purs chrestiens l'ont creu et enseigné, et mille experiences en font foy. Qui a donc peu inciter ce traitteur à faire ce jugement contre sainct Gregoire, sinon la rage dont il est animé pour soustenir ses opinions?

2° Mais ayant ainsi respondu à sainct Gregoire en particulier, il baille des responses generales pour rabattre la poincte de tous ces miracles alleguez, et de plusieurs autres.

1° « Dieu a permis souvent que des choses se fissent, lesquelles il » n'appreuvoit pas, comme infinis effects, advenus autresfois autour » des oracles, le tesmoignent; et quand cela advient, dit Moyse au » treiziesme du Deuteronome, parlant des effects prodigieux des » faux-prophetes, Dieu veut espreuver si on le craint, et si on » l'ayme tout seul : car il ne suffit pas de dire que quelque chose » soit advenuë; il faut sçavoir si Dieu en est l'autheur, si c'est chose » qui tende au salut des hommes et à la gloire de Dieu. »

2° « Il s'est peu faire que pour en graver au cœur des hommes » une plus profonde pensée de la mort et passion de Nostre Sei- » gneur Jesus-Christ, sur les commencemens de la predication » evangelique, Dieu quelquesfois a voulu qu'il se soit fait des » choses extraordinaires. Et pourtant si alors il a pleu à Dieu » monstrer quelquesfois sa debonnayreté aux siens, il le faut reco- » gnoistre pour le remercier de son support. Mais s'il a voulu que » ceux qui estoient jà peu voyans, vissent encore moins, ou que » mesme ils devinssent aveugles, recognoissons ses jugemens, et » retenons pure sa verité. »

3° Que si ces effects sont faits par la force de Jesus-Christ, ç'a » esté moyennant l'invocation du nom d'iceluy, et non par un signe; » que si ça esté par mauvais moyen, un charme aura esté chassé » par un contre-charme, Dieu donnant efficace d'erreur à Satan pour » decevoir les hommes; lequel Satan se voyant dechassé de son fort « par Jesus-Christ, a basty un autre fort contre le mesme Jesus (Luc. » 11), et employant à tel effect la simplicité des chrestiens, et en

» fuyant devant la croix, il a fait comme ceux qui reculent, pour
» plus advancer. »

4° Et parlant de l'exemple de Julien l'Apostat, il dit : « Que
» l'exemple d'un tel miserable ne doit estre advancé, pour establyr
» une doctrine en l'Eglise; car tel exemple n'est pas loüable : tel-
» lement qu'on peut bien faire ceste conclusion : Puisque Julien
» l'Apostat, et semblables autres, ont fait ce signe, et en ont
» esté, comme on dit, secourus, il est apparent que cela ne pro-
» cede de Dieu : ains il est venu de Satan, qui l'a de plus en plus
» voulu troubler et enlacer par le juste jugement de Dieu; car
» ce cas, advenu extraordinairement, a servy pourtant pour con-
» fondre cest abominable, tant en sa conscience que devant les
» hommes, et devant Dieu. » Voylà en somme les responses du
traitteur.

On leur oppose : 1° Leur contrarieté, incertitude et doubte; il ne sçayt à qui bailler l'honneur de ces evenemens : « Si c'est par
» la force de Jesus-Christ, si c'est par mauvais moyen, il s'est peu
» faire pour en graver une plus profonde pensée de la mort et pas-
» sion de Jesus-Christ..... Que si ç'a esté Dieu, donnant efficace
» d'erreur à Satan pour decevoir les hommes...., » quels embarrassemens? Monstre-t-il pas, avec ses irresolutions, qu'il est bien empesché, et qu'il va sondant le guay pour essayer s'il pourra treuver quelque response?

2° Je leur oppose toute l'antiquité, laquelle, avec un consentement nonpareil, enseigne que ces merveilles advenuës sont de la main de Dieu. Ces grands Peres que nous avons citez, et en si grand nombre, nous inviteroient-ils bien à faire le signe de la croix, s'ils doubtoient que le diable en fust l'autheur? Et qui doubtera que Jesus-Christ en soit l'auteur, s'il considere, comme Lactance deduict, combien cela tend à l'honneur de Dieu, que le simple signe de sa passion chasse ses ennemys.

3° J'oppose que ces responses ressentent puamment l'heretique et desesperé : ç'a esté le train ordinaire des anciens rebelles, d'attribuer les miracles aux charmes et à l'operation des diables. Tesmoins les Scribes et Pharisiens qui attribuoient les œuvres de Jesus-Christ à Beelzebuth (Matth. 12), les Vigilantiens, au rapport de sainct Hierosme, et les Ariens, selon sainct Ambroise. Le mot de Tertullien est memorable, persuadant à sa femme de ne se remaryer point à un infidelle : *Te cacheras-tu*, dit-il, *lorsque tu signes ton lict et ton corps? ne semblera-t-il pas que tu fasses une action magique?* Voyez-vous comme Tertullien attribuë aux payens le dire des huguenots, à sçavoir, que le signe de la croix sert à la magie.

4° J'oppose que la consequence de tels effects a tousjours esté à la gloire de Dieu, et tendoit au salut des hommes; tous les Peres l'ont ainsi remarqué. N'est-ce pas la gloire de Dieu et le bien des hommes, que le diable soit dompté et rejetté? Certes, entre les grands effects de la crucifixion du Fils de Dieu, il y compte luy-mesme celuy-cy : *Maintenant le prince de ce monde sera mis dehors* (Joan. 12). Et c'est cela qui fait que le diable fuyt devant la croix, comme devant la vive representation de ceste crucifixion.

5° J'oppose que, puisqu'il s'est peu faire que les merveilles faites à la croix ayent esté faites par la force de Dieu pour en graver la pensée de la mort et passion de nostre Sauveur au cœur des hommes, comme le traitteur confesse, il a eu tort, et s'est monstré trop passionné, d'aller rechercher une autre cause de ces miracles; car celle-cy est plus à l'honneur de Dieu, et au salut des hommes que non pas de dire que le nyable en a esté l'autheur, comme le mesme traitteur dit par apres.

6° J'oppose que c'est ouvrir la porte à la mesme creance, laquelle à tous les miracles des exorcismes, tant de Nostre Seigneur que de ses disciples, respondra que le diable fait semblant de reculer pour mieux advancer. Et quant à ce que le traitteur dit, que le diable a employé à cest effect la simplicité des chrestiens, il y auroit de l'apparence, si on luy produisoit le tesmoignage de quelques idiots. Mais quand on luy produict les Martial, Ignace, Origene, Chrysostome, Augustin, comme ose-t-il les accuser d'une simplicité folle, ou plutost de niayserie? Y a-t-il homme qui vive qui leur soit comparable, non plus en suffisance qu'en sainctelé, parlant de la pluspart?

7° Et quant au fait de Julien l'Apostat, lequel le traitteur dit ne devoir estre suivy, ains plutost rejetté, je remonstre que c'est un traict de mauvaise foy au traitteur, de gauchir ainsi à la rayson vive; car qui produisit jamais ce faict comme de Julien l'Apostat? On l'advance, pour monstrer que le signe de la croix a tant de vertu contre les malins, que non-seulement ils le craignent en bonnes mains, mais encore és mains de qui que ce soit: dequoy le cas advenu à Julien fait une preuve manifeste.

Pour vray, sainct Gregoire Nazianzene, et Theodoret, tiennent resolument que les diables fuyrent pour la crainte qu'ils eurent, voyant la croix. Permettez-nous, traitteur, que nous soyons de leur opinion, plutost que de la vostre, ou de celle du maistre charmeur. Le devin, au recit des anciens Peres, pour ne confesser pas la honteuse fuyte de ses maistres estre procedée de peur, dit à Julien qu'ils avoient eu la croix en abomination, non à crainte. *Vincit quod deterius est*, dit sainct Gregoire Nazianzene, *le pis l'emporte*. Mais s'il eust veu le traitteur attribuer la fuyte des malins à ruse et stratageme, comme s'ils faysoient les fins, feignant de fuyr pour surprendre leur homme, je croy qu'il eust dit: *Vincit quod pessimum est*, Le pis du pire l'emporte. Et de vray, qu'y aura-t-il de resolu au monde, s'il est loysible de bailler ces sens aux miracles et actions extraordinaires? Sera-t-il pas aysé à l'obstination d'attribuer la resurrection des morts mesme aux illusions diaboliques?

8° Mais qu'estoit-il besoin au diable de faire le fin avec Julien l'Apostat, non plus qu'avec le Juif, duquel sainct Grégoire le Grand fait le recit? Qu'eust-il pretendu avec ceste simulation envers des gens qui luy estoient desjà tout voüez? que pouvoit-il acquerir davantage sur Julien qui l'adoroit, et descendoit pour se rendre à luy? Notez, je vous prie, le mot de sainct Gregoire Nazianzene, quand il dit que Julien eut recours au vieil remede, c'est à sçavoir, à la croix, remede qu'il avoit apprins du tems qu'il estoit catholique. Ah! traitteur, vous rendrez un jour compte de ces vaines

subtilitez, par lesquelles vous destournez toutes choses à vostre impieté.

9° Non, traitteur, vos finesses sont cousuës de fil blanc; le diable en tient la maistrise sur vous. Quelle finesse seroit-ce au diable de fuyr devant la croix, puisque par ceste fuyte les siens entrent en deffiance de son pouvoir, et les bons sont consolez, comme font tant de Peres, qui tous reprochent au malin, et à ceux de son party, ceste sienne fuyte, et Julien qui en fut tout esbranlé, et le Juif converty?

10° Mais, dit le traitteur, Moyse advise qu'il ne faut croire aux effects prodigieux des faux prophetes. Cela va bien loin; mais la croix n'est pas faux prophete; c'est un signe sainct, signe du Christianisme, comme a confessé le traitteur mesme : de sorte qu'en quelque main qu'il se treuve, le diable le craint. Et tant de saincts qui ont employé ce signe à œuvres miraculeuses, les osera-t-on bien infamer du nom de faux-prophetes?

11° Or, quand de ces merveilles quelqu'un auroit prins occasion de superstition, si ne faudroit-il pas attribuer ces merveilles au diable : les merveilles advenuës par le serpent d'airain furent divines, quoyque le peuple en prist occasion d'idolastrer. Il faudroit donc corriger l'abus, et retenir l'usage, comme on fait, non-seulement des choses bonnes et sainctes, telles que la croix, mais des nuisibles et venimeuses.

12° Enfin, tant d'autres miracles se sont faits par le signe de la croix, oultre la fuyte des malins, qui ne se peuvent rapporter à aucune simulation ou stratageme d'iceluy, qu'on ne doit pas non plus le croire de ceux-cy.

CHAPITRE XI.

Force du signe de la Croix en d'autres occasions.

La croix, pour deux raysons, a grande vigueur contre l'ennemy : l'une, d'autant qu'elle luy represente la mort du Sauveur qui le dompta et subjugua, ce que la superbe obstinée hayt et craint extresmement; l'autre, parce que le signe de la croix est une courte et preignante invocation du Redempteur. Et en ceste derniere consideration il peut estre employé en toutes occasions où peut estre employée la priere et orayson : or, quelle occasion peut-on penser où la priere ne soit utile, soit pour chasser les venins, rendre la vuë aux aveugles, guerir les maladies, estre garanty de ses ennemys? Tel est l'usage du sainct signe.

Certes, Porcherus, autheur non vulgaire, recite que sainct Jean Evangeliste guerit un malade febricitant, faysant le signe de la croix, et invoquant le nom de Jesus, et que le mesme sainct signa du signe de la croix un boiteux des deux jambes, luy commandant de se lever, et tout soudain il se leva.

L'histoire de Cyrola, evesque arien, et de son aveugle, est illustre. Cyrola, voyant Eugene avec Vindemialis et Longinus, evesques catholiques, faire plusieurs miracles pour confirmation du party catholique, estima faire un grand coup pour sa secte, s'il

pouvoit tant faire qu'on creust qu'il avoit la mesme vertu; et prend un miserable, l'appaste et le manye en sorte qu'il le fait contrefaire l'aveugle, et se mettre en pleyne assemblée, pour l'attendre, quand il passeroit, et luy demander guerison.

Ce pauvre abusé se met en posture, et joüe son personnage. Cyrola pense joüer le sien, retire, met la main sur cest aveugle, et avec certaines parolles luy commande d'ouvrir les yeux et voir. Mais ce fut un vray miracle heretique; car ce pauvre homme, qui feignoit d'estre aveugle, se treuva reellement aveugle, avec une si vehemente douleur d'yeux, qu'il luy sembloit qu'on les luy crevast. Il accusa sa feinte et simulation, et son seducteur tout ensemble, avec la somme d'argent qu'il avoit receuë pour ce jeu, auquel il perdit la vuë, et demanda ayde et remede à nos evesques catholiques, lesquels ayant sondé sa foy, eurent pityé de luy.

« Et se prevenant l'un l'autre d'un mutuel honneur (ce sont les parolles de sainct Gregoire de Tours, qui est mon autheur), une saincte contention s'esmeut entr'eux, qui seroit celuy-là qui feroit le signe de la bien-heureuse croix sur ses yeux. Vindemialis et Longinus prioient Eugene. Eugene au contraire les prioit de luy imposer la main. Ce qu'ayant fait, et la luy tenant sur la teste, sainct Eugene faysant le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle, dit : Au nom du Pere, et du Fils, et du Sainct-Esprit, vray Dieu, lequel nous confessons trine en une esgalité de toute-puissance, que tes yeux soient ouverts; et tout aussi-tost la douleur ostée, il revint à sa premiere santé. » Avez-vous veu, traitteur, le signe de la croix employé à la restitution de la vuë de ce miserable, et comme les saincts evesques s'entre-presentent l'honneur de la faire? Direz-vous que le diable fit ce jeu en faveur des catholiques contre les Ariens? Quelle eschappatoire pourrez-vous treuver?

Les Ariens de Nicée obtinrent de Valens, empereur heretique, l'eglise des catholiques. Sainct Basile adverty de cela, recourt à l'empereur mesme, et luy remonstre si vivement le tort qu'il faysoit aux catholiques, que l'empereur enfin laissa au pouvoir de sainct Basile de decider ce differend, avec ceste seule condition qu'il ne se laisseroit point transporter au zele de son party, c'est-à-dire des catholiques, au prejudice des Ariens. Sainct Basile reçoit ceste charge et fit ceste ordonnance, inspiré sans doubte du ciel, que l'eglise fust bien fermée et cachetée, ou scellée, tant par les Ariens que par les catholiques; puis, que les Ariens employent trois jours et trois nuicts en prieres, et viennent par apres à l'eglise : que si elle s'ouvroit pour eux, ils en demeureroient maistres pour jamais; si moins, les catholiques veilleroient une nuict, apres laquelle ils iroient à l'eglise psalmodiant avec la litanie; et si elle s'ouvroit pour eux, ils en demeureroient possesseurs perpetuels; si elle ne s'ouvroit, qu'elle fust aux Ariens.

Les Ariens eurent la sentence pour aggreable; mais les catholiques murmuroient qu'elle estoit trop favorable aux Ariens, et qu'elle avoit esté proferée par crainte de l'empereur. Cependant elle s'execute : les Ariens prient trois jours et trois nuicts, viennent aux portes de l'Eglise, extresmement bien fermées (car l'un et l'autre party en avoit esté fort curieux), y arrestent dés le matin

jusques à sexte, criant leur *Kyrie eleison;* mais pour neant, si qu'enfin, ennuyez de l'attente, ils s'en vont.

Apres cela sainct Basile convoquant generalement tout le peuple fidelle, le conduict hors la ville en l'eglise de sainct Diomede martyr, où il employe toute la nuict en prieres, et le matin l'ameine vers l'eglise, chantant ce verset : *Dieu sainct, Sainct fort, Sainct et immortel, ayez misericorde de nous.* Puis arrivé au parvis du temple, où les Ariens s'estoient arrestez precedemment, il dit au peuple : Dressez les mains en haut au ciel vers le Seigneur, et criez *Kyrie eleison.* Ce que faysant le peuple, sainct Basile les signant et benissant, il commande que l'on fasse silence, et signant par trois fois les portes de l'eglise, dit : *Beny soit le Dieu des chrestiens ès siecles des siecles, Amen.* Le peuple respliquant : *Amen*, en vertu de l'orayson, les verroux et serrures se deffont, et les portes, comme poussées par quelque vent impetuenx, s'ouvrent soudainement. Lors ce grand evesque chanta : *O princes, levez vos portes, et vous, portes eternelles, eslevez-vous, et le Roy de gloire entrera* (Psal. 2) ! et entrant dedans le temple avec le sainct peuple, il y fit le divin mystere.

Il y a en ceste histoire trois ou quatre poincts de mauvaise digestion pour vostre estomach, ô traitteur; si vous n'estes guery depuis vostre traitté. Les eglises des saincts, où l'on va prier Dieu; les sainctes psalmodies, avec les litanies en forme de processions; la benediction episcopale sur le peuple, avec le signe de la croix (*Sanctus episcopus illos consignans*, dit sainct Amphilochius qui est mon autheur); le signe de la croix employé pour faire ce miracle, et ce qui est dit, que sainct Basile estant entré, fit le divin mystere : *Fecit divinum mysterium :* car c'est une phrase qui n'est pas sortable, ny à la priere, laquelle ils avoient desjà faite toute la nuict, ny au sermon, car prescher ne s'appelle pas faire, mais publier le divin mystere, ny certes à vostre cene, en laquelle il ne se fait rien de divin, mais s'administrer seulement un pain desjà fait et preparé.

Je ne voy pas que vous puissiez respondre à ce tesmoignage de la vertu de la croix; car si vous dites que le diable fit cela pour faire le matois, sainct Amphiloche vous remonstre que par ce miracle les catholiques furent consolez, et plusieurs Ariens se convertirent : quel advantage donc eut recherché le diable en ceste affaire? Et je vous remonstre que vous n'avez pas assez d'honneur pour rendre suspect sainct Basile de magie ou sorcellerie, ny sainct Amphiloche de mensonge ou fadaise.

Si vous dites que sainct Amphiloche attribuë le miracle à la vertu de l'orayson, c'est ce que je veux; car le signe de la croix est une partie de l'orayson que fit sainct Basile, tant sur le peuple, le benissant, que sur les portes, les en signant; et à quel autre effect l'eust-il employé?

Une dame carthaginoise avoit un chancre au tetin, mal, selon l'advis d'Hippocrate, du tout incurable; elle se recommande à Dieu, et s'approchant Pasques, elle est advertie en sommeil d'aller au baptistere, et se faire signer de la croix, par la premiere femme baptizée qu'elle rencontreroit : elle le fait, et soudain elle est guerie.

Le traitteur à ce coup est bien empesché, il chancelle, et ayant fait le recit de l'histoire tres-impertinemment, tasche de se desrober à ceste poincte, que luy avoit jettée le plaquart. Quant au recit, il le fait ainsi : « Une certaine dame de Carthage fut guerie d'un chancre à la mammelle, ayant esté advertie en dormant de remarquer avec le signe de la croix la premiere femme baptizée qui viendroit au devant d'elle. » Cela n'est aucunement ny vray, ny à propos; car elle ne fut point advertie de remarquer l'autre avec le signe de la croix, mais de se faire signer elle-mesme du signe de la croix, sur le lieu du mal. Le desir de reprendre offusque ces pauvres reformateurs.

Quant à la response, il la fait à son accoustumée, sans jugement ny candeur, à sçavoir : que ceste dame s'estoit addressée auparavant au seul Dieu, auquel elle rapporta sa guerison, et non à aucun signe. C'est estre insensé, car qui dit jamais qu'aucune guerison ou miracle, fait ou par le signe de la croix, ou autrement, doive estre rapporté à autre qu'à Dieu seul, qui est le Dieu de toute consolation?

Nostre differend gist à sçavoir si Dieu employe le signe de la croix à faire des miracles par les hommes, puisque c'est chose hors de doubte qu'il employe bien souvent plusieurs choses aux effects surnaturels. Le traitteur dit que non, et ne sçayt pour quoy nous disons qu'ouy, et le preuvons par experience : est-il pas inepte de respliquer que c'est Dieu qui fait ces miracles, puis qu'on ne demande pas qui les fait, mais comment, et par quels instrumens et moyens, C'est Dieu qui la guerit, et pouvoit la guerir, sans la renvoyer à l'autre femme qui la signa : il ne veut pas, mais la renvoye à ces moyens, desquels il se veut servir. Voulons-nous estre plus sages que luy, et dire que ces moyens ne sont pas sortables? il luy playst que nous les employions, les voulons-nous rejetter?

Or, c'est sainct Augustin qui est autheur de ce recit, et l'estime tellement propre à la loüange de Dieu, qu'il dit ensuite qu'il avoit fort tancé ceste dame guerie de ce qu'elle n'avoit pas assez publié ce miracle. Un bon huguenot au contraire l'eut fait enterrer bien avant, et ce par zele de la pureté reformée; mais ces grandes ames anciennes se contentoient de la pureté formée.

Au demeurant, l'orayson du signe de la croix estoit en si grand credit en l'ancienne et primitive Eglise, qu'on l'employoit à toutes rencontres; on s'en servoit comme d'un general preservatif de tous malheurs, en mer, en terre, comme dit sainct Chrysostome; ès corps des bestes malades, et en ceux qui estoient possedez du diable. Sainct Martin protestoit de percer tous les esquadrons des ennemys et les oultre-passer, pourveu qu'il fust armé du signe de la croix. Sainct Laurent guerissoit les aveugles par iceluy. Paula mourante se signa la bouche de la croix. Sainct Gordius martyr, devant qu'aller au tourment en la ville de Cesarée, se munit du signe de la croix, dit sainct Basile. Ainsi le grand sainct Anthoine rencontrant ce monstre Sylvestre Faune, ou Hippocentaure, qui le vint treuver lorsqu'il alloit voir sainct Paul, premier hermite, il fit incontinent le signe de la croix pour s'asseurer.

Icy je ne puis oublier le livre de Mathias Flaccus Illyricus augmenté à Geneve, intitulé : *Catalogus testium veritatis*, lequel,

par une authentique impudence, citant sainct Anthoine contre nous, en son rang, dit qu'il a leu sa vie, et n'a pas treuvé qu'il ayt employé le signe de la croix. Jusques à quand trompera-t-on ainsi les peuples? Certes, les tesmoignages que j'ai citez au chapitre precedent sont prins dans sainct Athanase, et celuy-ci dans sainct Hierosme.

Or, j'ay dit qu'en ces occasions la croix avoit vertu comme une orayson fort vigoureuse, dont il s'ensuit que les choses signées ont une particuliere saincteté, comme benistes et sanctifiées par ce sainct signe, et par ceste celebre orayson extresmement preignante, pour estre instituée, appreuvée et confirmée par Jesus-Christ, et par toute son Eglise : si que les anciens faysoient grande profession de prier Dieu, levant les bras haut en forme de croix, comme il appert en mille tesmoignages; mais surtout de celuy que j'ay produict de l'ancien Origene cy-dessus, par où non-seulement ils faysoient comme un perpetuel signe de croix, mais mortifioient encore la chair, imitant Moyse, qui surmonta Amalech lorsqu'il prioit Dieu en ceste sorte (Exod. 17), figurant et presageant la croix de Nostre Seigneur, qui est la source de toutes les faveurs que peuvent recevoir nos prieres. Sainct Cyprien, sainct Gregoire Nazianzene, et mille autres tres-anciens nous enseignent ainsi.

LIVRE QUATRIESME.

DE LA QUALITÉ DE L'HONNEUR QU'ON DOIT A LA CROIX.

CHAPITRE PREMIER.

Accusation du traitteur contre les catholiques.

Apres que le traitteur a mis en campaigne la solemnelle distinction entre l'honneur civil et l'honneur consciencieux, que j'ay suffisamment renversée en mon avant-propos, il fait tout à coup ceste saillie : « Vray est que les questionnaires ne se sont pas teus » là-dessus; car on a demandé de quelle sorte d'honneur elle doit » estre adorée. Quelques-uns ont dit que la vraye croix, qui avoit » touché au corps de Jesus-Christ, devoit estre adorée de *latrie* ou » pour le moins *d'hyperdulie;* mais que les autres devoient estre » servies de l'honneur de *dulie*, c'est-à-dire, que la vraye croix » devoit estre reverée de l'honneur deu à Christ, et les autres croix » devoient estre honnorées de l'honneur que les serviteurs doivent » à leurs maistres, et c'est la belle resolution du present second » plaquart. »

Or ce plaquart ne prend en aucune façon telle resolution, ne parle ny peu ny prou de latrie, dulie, hyperdulie, ny n'employe la distinction de la vraye croix, de l'imaige de la croix, et du signe d'icelle. Voicy purement sa conclusion : « Nous devons estre poussez à venerer l'imaige de la croix, et la dresser par tous les lieux

» celebres, pour nous esmouvoir à la memoire du benefice de la » mort et passion de nostre Dieu et Sauveur, auquel soit honneur et » gloire. *Amen.* »

Aussi n'estoit-ce pas le dessein de l'autheur des plaquarts, sinon de rendre compte de la devote erection de la croix que nostre confrerie d'Annessy fit aupres d'Annemasse, laquelle n'estoit pas une piece de la vraye croix, mais seulement une imaige d'icelle. Si est-ce que, parce que le traitteur produict les questions des scholastiques avec supercherie, je veux en peu de parolles descouvrir en ce livre le plus naïfvement que je sçauray, la doctrine catholique, touschant la qualité de l'honneur deu à la croix. Et remarque cependant que les questionnaires qui espluchent si menuement les differences d'honneur qu'on doit à la croix, monstrent assez qu'ils sont saysis de la saincte et pure jalousie, de laquelle j'ay traitté en l'avant-propos; car, comme ils veulent attribuer à la croix l'honneur qui luy est deu, selon le rang qu'elle tient entre les dependances de nostre Sauveur, aussi prennent-ils soigneusement garde de ne luy en bailler que ce qu'il faut, et surtout de n'alterer en rien l'honneur de Dieu, ny baillant moins de respect à sa croix, ny plus aussi qu'il ne veut et requiert. Par où le traitteur est assez convaincu de calomnie, quand il nous accuse de bailler des compaignons à Dieu.

CHAPITRE II.

De l'honneur, que c'est, à qui, et pourquoy il appartient d'honnorer et d'estre honnoré.

J'AY besoin de dire un mot de l'honneur, parce que l'adoration est une espece et sorte d'iceluy. L'honneur doncques est une protestation ou recognoissance de l'excellence de la bonté de quelqu'un.

Or je l'entens ainsi. 1° Cognoistre la bonté excellente d'une personne n'est pas l'honnorer. L'envieux et malin cognoist l'excellence de son ennemy, et ne laisse pourtant de le vituperer. Fayre des reverences et demonstrations exterieures à quelqu'un n'est pas aussi l'honnorer; les flatteurs et affronteurs en font à ceux qu'ils tiennent les plus indignes du monde. La seule determination de la volonté par laquelle on tient en compte et respect une personne, selon l'apprehension qu'on a de sa bonté, est celle-là en laquelle gist la vraye essence de l'honneur.

Il y a peu de difference entre l'object de l'amour et celuy de l'honneur. Celuy-là tend à la bonté, et celuy-cy à l'excellence de la bonté. Aussi y a-t-il peu de diversité à philosopher de l'un et de l'autre. Faysons-en comparayson; la cognoissance de l'un servira à celle de l'autre. L'amour est causé par la cognoissance de quelque bonté, l'honneur par la cognoissance de l'excellence de la bonté. L'amour produict ses demonstrations exterieures, et les offices qu'on fait au bien de celuy qu'on ayme. L'honneur produict aussi les signes et protestations exterieures. Mais comme l'amour, à proprement parler, n'a son domicile qu'au cœur de l'amant, aussi l'honneur reside dans la volonté de l'honnorant. On appelle *amitié*

les bons offices exterieurs; on appelle *honneur* les demonstrations exterieures. Mais ces noms n'appartiennent à l'exterieur que pour l'allyance qu'on presuppose d'iceluy avec l'interieur.

Si doncques je dy que l'honneur est une protestation ou recognoissance, je l'entens, non de celle qui se fait par les apparences exterieures (autrement les anges et esprits ne sçauroient honnorer), mais de celle qui se passe en la volonté, qui se resout d'estimer une personne selon son merite; car ceste resolution est la vraye et essentielle forme de l'honneur.

2° Or, si l'honneur gist proprement en la volonté, il faut qu'il tende au bien, qui est le seul object d'icelle : jamais elle ne s'employe sinon à son but et object, ou aux appartenances d'iceluy. Mais comme il y a trois sortes de bien, l'honneste, l'utile, le delectable, aussi l'honneur ne tend du tout qu'à l'honneste, comme le mot le porte; car l'honnesteté n'est dite telle que parce qu'en elle gist l'estat et l'arrest de l'honneur. *Honestas*, dit Isidore, *quasi honoris status*. L'honneur y va; y estant, il s'arreste. Et quel bien honneste y a-t-il que la vertu et ses appartenances? La bonté doncques, de laquelle l'honneur est une recognoissance, ne peut estre que de ce rang.

Or, si le bien honneste ou la vertu se considere simplement comme bien, il sera aussi simplement et seulement l'object de l'amour; mais si on le considere comme excellent, eminent et superieur, c'est lorsqu'il attire à soy l'honneur comme son propre tribut, lequel a son naturel mouvement au bien honneste, sous la consideration particuliere de quelque excellence et eminence : de quelque excellence, dy-je; car, soit que le bien honneste ayt quelque excellence sur celuy qui honnore ou non, il suffit qu'il ayt quelque excellence pour estre un vray subjet de l'honneur. J'ay doncques dit pour toutes ces raysons que l'honneur estoit une protestation de l'excellence de la bonté.

3° Et quand j'ay dit : De la bonté de quelqu'un, c'est-à-dire, de quelque personne, j'ay eu ceste rayson, l'excellence de la bonté, laquelle est le propre object de l'honneur, n'est sinon la vertu : la vertu ne se treuve sinon és personnes; donc l'honneur ne se rapporte ou mediatement, ou immediatement, qu'aux personnes lesquelles sont le subjet, lequel est honnoré, et leur vertu le subjet pour lequel elles sont honnorées. *Objectum quod et objectum quo*, disent nos scholastiques.

Ce discours forclost de pouvoir honnorer, ny estre honnoré, toute chose insensible, brute ou insensée, les diables et damnez; car tout cela n'a ny peut avoir aucune bonté d'honnesteté, pour estre honnoré, ny n'a aucune volonté, ou bonne affection à l'endroict de la vertu, pour l'honnorer. Si ces choses honnoroient la vertu, elles seroient honnorables elles-mesmes pour ce respect, d'autant qu'honnorer la vertu est chose honnorable : comme au contraire, qui est honnorable, il peut honnorer; car il a la vertu, et la vertu ne peut loger qu'en ceux qui la prisent et honnorent. Que si on honnore quelque chose insensible, ou non vertueuse, ce ne sera pas pour y arrester et colloquer simplement et absolument l'honneur, mais pour le passer et rapporter à quelque vertu et ver-

tueux. L'honneur du magistrat passe et revient à Dieu et à la respublique qu'il represente ; l'honneur de la vieillesse à la sagesse, de laquelle elle est une honnorable marque; l'honneur de la science à la diligence, et autres vertus desquelles elle est et l'effect et la cause.

Parlons des choses sacrées. L'honneur des eglises et vases sacrez va et vise à la religion, de laquelle ils sont instrumens; l'honneur des imaiges et croix se rapporte à la bonté de Dieu, de laquelle elles sont des memoires; l'honneur des personnes ecclesiastiques, à celuy duquel ils sont les officiers. Bref, le vieil mot est certain : *L'honneur est le loyer de la vertu :* non que la vertu ne merite une autre rescompense inherente, utile et delectable; mais parce que l'honneur purement et simplement n'a point d'autre object que la vertu et le vertueux. Si qu'estant poussé ailleurs, comme sur les choses inanimées, il n'y fait aucun sejour; mais y passe seulement, en tant qu'elles appartiennent en quelque sorte à quelque subjet vertueux, ou à la vertu mesme, où enfin il se rend comme dans son propre et naturel domicile.

Que s'il est dit quelquesfois que les choses inanimées et les diables donnent honneur à Dieu, ce n'est pas que cest honneur-là sorte de ces choses, comme de la cause; mais seulement comme d'une occasion que les hommes en prennent d'honnorer Dieu : ou c'est parce que telles choses sont les exterieures demonstrations d'honneur, lesquelles, quoyque privées de leur ame, qui est l'intention interieure, ne laissent pas de retenir devant les peuples le nom d'honneur, ainsi que l'homme mort est appellé homme.

CHAPITRE III.

De l'adoration, que c'est.

VOYONS l'opinion du traitteur, et considerons la valeur de ses argumens; son opinion est en un mot : « Adorer, c'est s'incliner, » faire encensement, ployer les genoüilx. » Mon Dieu, que cela est grossier. Mettons en avant la verité, elle renversera assez d'elle-mesme le mensonge.

L'adoration est une speciale maniere et sorte d'honneur; car l'excellente bonté pour laquelle on honnore un autre peut estre de deux façons : ou elle est eminente, superieure et advantageuse sur celuy qui honnore, ou non; si elle ne l'est pas, il n'y a que pour le simple honneur, tel qu'il peut estre mesme de pair à pair, voire de superieur à inferieur, et duquel parle l'Apostre, quand il dit : *Honore invicem prævenientes* (Rom. 12), vous prevenant en honneur; et sainct Pierre disant : *Omnes honorate* (I. Petr. 2), Honnorez un chascun; dont il est dit mesmement qu'Assuerus honnora Mardochée. Eustratius met pour exemple l'honneur que s'entre-portoient sainct Gregoire Nazianzene et sainct Basile. Si au contraire l'excellence de la bonté pour laquelle on honnore se treuve superieure et advantageuse sur l'honnorant, lors il y va, non d'un simple honneur, mais de l'honneur d'adoration : et partant, comme l'honneur n'est que la profession ou recognoissance de l'excellence de la bonté de quelqu'un, aussi l'adoration est la recognoissance

de l'excellence de la bonté de quelqu'un, aussi l'adoration est la recognoissance de l'excellence de la bonté eminente et superieure, à l'endroict de celuy qui honnore. Une simple excellence de bonté suffit au simple honneur; mais à l'honneur d'adoration, il faut une excellence superieure, au regard de l'honnorant.

Or, à bien honnorer, comme j'ay dit cy-devant, il y va trois actions; il y en va bien autant, et à plus forte rayson, à bien adorer, puisqu'adorer n'est autre chose qu'une excellente sorte d'honnorer. 1° Il faut cognoistre et apprehender la superiorité de l'excellence adorable; c'est la premiere action, laquelle appartient à l'entendement. 2° Il faut se sousmettre, recognoistre et faire profession d'inferiorité; ce qui tousche à la volonté. Et pour la troisiesme, il faut faire au dehors des signes et demonstrations de la sousmission qui est en la volonté.

Mais en laquelle de ces actions consiste la vraye et propre substance de l'adoration? Ce n'est pas en la premiere; car les diables et ceux desquels parle sainct Paul (Rom. 1), cognoissant Dieu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu, mais secoüant le joug, ont dit: Nous ne servirons point; ils l'ont cogneu, mais non pas recogneu : ceste premiere action n'est que le fondement et principe de tout l'edifice mesme. Sera-ce point donc la troisiesme action du tout exterieure et corporelle, en laquelle gist la vraye essence de l'adoration? Le traitteur le dit, comme vous avez veu : « Adorer c'est » s'incliner, faire encensement, ployer les genoüilx. » Je dy que non, et le preuve indubitablement, pourveu que j'aye protesté que je parle de la vraye essence de l'adoration.

1° Si l'adoration gist en ces actions exterieures, les anges et bienheureux esprits ne pourroient pas adorer; car ils n'ont ny genoüilx ny teste pour les ployer et incliner, neantmoins ils ont commandement de l'adorer : *Adorez-le, ô tous vous anges d'iceluy* (Psal. 96)? Je ne croy pas qu'aucun entende que les encensemens qu'ils jettent à Dieu (Apoc. 8), soyent materiels; car sainct Jean desclare au contraire que ce sont les oraysons des saincts. Que s'il est dit qu'ils jettent leurs couronnes aux pieds de celuy qui sied au throsne (Apoc. 4), bien que leur adoration soit exprimée par une action exterieure, si ne se doit-elle pas entendre que de l'esprit; car, comme leurs couronnes et felicitez sont spirituelles, aussi l'hommage, recognoissance et sousmission qu'ils en font n'est que purement spirituelle.

2° Mais pour Dieu! les paralytiques et perclus qui n'ont aucun encens, ny genoüilx, ny mouvement à leur disposition, peuvent-ils pas adorer Dieu! ou sont-ils exempts de la loy qui dit: *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu* (Matth. 4)?

3° O chrestiens de genoüilx et materiels! vous sçavez si bien alleguer hors de propos et sayson, quand vous combattez les sacrées ceremonies, *Que les vrays adorateurs adorent en esprit et en verité* (Joan. 4)! Certes, ces sainctes parolles ne bannissent point les actions exterieures, quand elles procedent de l'esprit et verité; mais ne voyez-vous pas tout ouvertement qu'elles decernent contre vous que la vraye et essentielle adoration gist en la volonté et action interieure.

4° Et de faict, qui diroit jamais que les actions exterieures des hypocrites, voire les genuflexions de ceux qui baffoüent nostre Sauveur au jour de sa passion, luy mettant la couronne d'espines en teste, et le roseau en main, plyant les genoüilx devant luy, fussent de vrayes adorations, et non pas plutost des vrays vituperes et affrons? L'Escriture appelle bien cela *adorer* et *salüer*; mais elle desclare, tout sur-le-champ, qu'elle l'entend, non selon la réalité et substance, mais selon l'exterieure apparence et feinte, disant qu'ils se mocquoient de luy : qui oseroit appeller ces mal-heureux vrays adorateurs, et non pas plutost vrays mocqueurs? Les choses portent aucunesfois le nom de ce dont elles ont les apparences, sans pour cela laisser d'estre indignes de le porter; comme quand les enfans de ce monde sont appellez *prudens*, et leur ruse ou finesse, *sagesse* quoyque ce ne soit que folie devant Dieu, et en realité. Ainsi j'appelle les impertinences du traitteur, *raysons*, quoyqu'elles soyent indignes de ce nom.

Considerons donc un peu quelles raysons le traitteur produict pour monstrer qu'adorer c'est s'incliner, faire encensement, ployer le genoüil : « Cela, dit-il, se void par la façon de parler de l'Escriture, qui, par le fleschissement de genoüilx designe l'idolastrie, » comme il appert par la response faite à Hely; où les vrays servi- » teurs de Dieu opposez aux idolastres, sont designez parce qu'ils » n'avoient point ployé le genoüil devant Baal, ny baysé en la » bouche d'iceluy (III. Reg. 19): aussi use l'Escriture de ces mots » pour descrire les idolastres, qu'ils se sont courbez, qu'ils ont fait » encensement, ont baysé la main, ou les livres, ce que font ceux » de l'Eglise romaine à leurs imaiges, reliques et croix, dont la » conclusion est manifeste, que s'ils ne sont idolastres, si font-ils ce » que font les idolastres. »

Est-il possible que ce traitteur ayt escrit ces choses, veillant? Si le fleschissement de genoüilx estoit idolastrie, on ne sçauroit aller sans idolastrer; car, pour aller, il faut fleschir le genoüil. Fleschir le genoüil, voire se prosterner en terre, est une action indifferente, et n'a aucun bien, ny aucun mal, que par l'object auquel on l'addresse : c'est de l'intention dont elle procede qu'elle a sa difference de bonté ou de malice. Pour faire que fleschir le genoüil soit idolastrie, il y faut deux parties : l'une que ce soit à une idole; car qui fleschiroit le genoüil au nom de Jesus, comme il est raysonnable que chascun fasse, ou devant un prince, seroit-il idolastre? l'autre, que non-seulement le genoüil fleschisse à l'idole, mais que ce soit volontairement : il faut que le cœur plie à mesme que le corps; car l'idolastrie, comme tout autre peché, prend à l'ame et à l'intention : que si l'exterieur a quelque mal, il sort de là, comme de sa source.

Qui est affectionné aux idoles, quand il n'auroit ny genoüil, ny jambe, et seroit plus immobile qu'une pierre, il est neantmoins vray idolastre. Et au contraire, qui auroit tousjours les genoüilx plantez en terre, ne seroit pour tout cela idolastre, sans ces deux conditions : l'une, qu'il fust ainsi volontairement; l'autre, que ce fust à l'honneur d'une idole. Ainsi jamais il ne fut dit que fleschir les genoüilx soit idolastrer; mais ouy bien de les fleschir à Baalim, Astaroth,

Dagon, et semblables abominations : autant en dy-je de bayser la main, voire le pied, faire encensement et se courber.

Quand donc le traitteur dit que les catholiques font ces actions exterieures aux reliques, imaiges et croix, il dit vray en certaine façon ; mais pour conclurre par-là que les catholiques sont idolastres, il luy reste à preuver que les imaiges, reliques et croix sont des idoles : ce qu'il ne sçauroit faire, ny luy, ny ses partisans, je les en desfie. Il ne suffit pas, pour estre mauvais, idolastre et sorcier, de faire ce que telles gens font, si on ne les fait à mesme intention, et avec mesmes circonstances.

Les idolastres plient les genoüilx, font des encencemens, des temples, des autels, des festes, des sacrifices; autant en font les catholiques, donc ils sont idolastres, la consequence est sotte ; car, encore que ces actions sont pareilles, és uns et és autres, d'estoffes et de matiere, si ne le sont-elles pas de forme, de façon et intention. Or, Dieu ne regarde pas tant ce qui se fait, comme la maniere avec laquelle il se fait. L'idolastre dresse toutes ses actions à l'idole; c'est cela qui le fait idolastre. Au contraire, l'intention du catholique en toutes ses actions est toute portée à son Dieu, c'est cela qui le fait catholique.

Le tyran et le prince font mourir : à l'un c'est crime, à l'autre justice. Le brigand et le chirurgien coupent les membres, et tirent du sang, l'un pour tuer, l'autre pour guerir. Nous faysons quelque chose de ce que font les idolastres, mais nous ne faysons rien comme eux. L'object de nostre religion est Dieu vivant, qui la rend toute saincte et sacrée

Il faut donc conclurre indubitablement que la vraye et pure essence de l'adoration gist en l'action interieure de la volonté, par laquelle on se sousmet à celuy qui est adoré, et que la cognoissance, action de l'entendement, precede la sousmission comme fondement, au contraire, l'action exterieure suit la sousmission, comme effect et despendance d'icelle.

CHAPITRE IV.

De ce qui peut adorer et estre adoré.

La supresme excellence est adorable de tous, et ne peut adorer aucun. Si elle est supresme, comme pourra-t-elle en recognoistre aucune autre pour superieure? Les advantages que l'excellence divine tient sur toute autre sont infinis et d'infinie eminence; tout est bas ou rien en comparayson. Dieu donc, comme Dieu, ne peut adorer; mais il peut bien honnorer, puisque le simple honneur n'a pour object que la simple excellence, et non pas une excellence superieure comme l'adoration.

Par contraire rayson, les choses irraysonnables ne peuvent adorer, à cause de leur extresme bassesse, car elles sont privées de cognoissance, et par consequent de volonté et de recognoissance.

Les diables et damnez ne peuvent adorer. J'en ay dit la rayson nagueres : ils cognoissent la bonté, mais ils la detestent et blasphement, leur volonté hayt et abomine : *Qui te confessera en en-*

fer, ó Seigneur Dieu? disoit David (Psal. 6). Mais s'ils n'adorent Dieu, pourront-ils pas adorer autre que Dieu? Je dy que non, à proprement parler. L'adoration est une sorte d'honneur; l'honneur est pour la vertu : or, ces miserables n'ont aucune affection à la vertu, et toutesfois en ceste affection gist l'essence de l'honneur. L'honneur part d'une volonté bien ordonnée, qui fait profession et recognoissance de quelque excellence : les damnez ont leur volonté toute desordonnée et gastée, qui ne fait profession que de mal. S'ils recognoissent quelque superiorité, ce n'est jamais que forcement, et ne peut estre adoration. Voylà quant à l'adoration active.

Mais quant à la passive, les seuls damnez en sont du tout et simplement privez par ces raysons : l'excellence de leur nature ne tend à aucune bonté, mais est irrevocablement contournée au mal; or, tout honneur tend à la vertu et honnesteté. Leur excellence est accablée et estouffée par l'extresme misere et vileté. L'honneur presuppose bonne affection à l'endroict de celuy qu'on honnore : or, les malins nous sont irreconciliables, et ne devons les avoir en aucun commerce d'affection, ains à une totale alienation et abomination. Toute autre chose peut estre adorée; mais avec une tres-grande difference et diversité d'adoration, et pourveu que ce soit sans donner aucune occasion de scandale.

CHAPITRE V.

L'adoration se fait à Dieu et aux creatures.

Le mot d'*adorer*, d'où il soit sorty, ne veut dire autre chose que faire reverence, ou à Dieu, ou aux creatures, quoyque le simple vulgaire estime que ce soit un mot propre à l'honneur deu à Dieu. Abraham adore le peuple de la terre, c'est-à-dire les enfans de Heth (Gen. 23), c'estoient des creatures. De mesme son parent Loth (Gen. 19). Josué (Jos. 5), Balaam (Num. 22) adorent les anges. Saül adore l'ame de Samuël (I. Reg. 28). Isaac, benissant son fils Jacob (Gen. 27), luy souhaicte que les peuples luy servent, et que les enfans de sa mere l'adorent. Joseph songe que ses pere, mere et freres l'adorent (Gen. 37). David commande qu'on adore l'escabeau des pieds de Dieu, parce qu'il est sainct (Psal. 98).

Mais ce seul passage du Paralypomenon suffisoit : *Benedixit omnis Ecclesia Domino Deo patrum suorum, et inclinaverunt se, et adoraverunt Deum, et deinde regem* (II. Paral. c. ult.). Toute l'Eglise benit le Seigneur Dieu de leurs peres, et s'inclina et adora Dieu, et par apres le roy. Voylà le mot d'adoration employé pour l'honneur fait à Dieu et aux creatures. Les anciens ont suivy ce chemin. Si que sainct Augustin dit que nous n'avons aucune simple parolle latine, pour signifier la veneration deuë à Dieu seul, mais avons destiné à cest usage le mot grec de *latrie*, faute d'autre plus commode.

Neantmoins, encore que le mot d'adoration signifie non-seulement la reverence deuë à Dieu, mais encore celle qu'on doit aux creatures; si est-ce qu'il penche un peu plus, et est plus sortable à signifier la reverence deuë à Dieu. C'est pourquoy les anciens ont

parfois dit, sans difficulté, qu'on pouvoit adorer les creatures, et parfois ils ont fait scrupule de l'advoüer, principalement lorsqu'ils ont eu affaire avec les chicaneurs et heretiques.

Par exemple, sainct Hierosme proteste : « Je suis venu en Beth- » leem, et ay adoré la cresche et berceau du Seigneur. » Et ailleurs : « A Dieu, ô Paula, et ayde par prieres ton devot serviteur. » Neantmoins le mesme nye en autres occasions qu'on puisse adorer ny servir par devotion aucune creature : « Nous ne servons ny ado- » rons les seraphins, ny aucune chose qu'on puisse nommer en ce » siecle, ou en l'autre. Qui adora jamais les martyrs? qui estima » jamais un homme estre Dieu? » Il prend là le mot d'adorer pour l'honneur qui se fait à Dieu.

Sainct Ambroise : « Helene, dit-il, treuva la croix du Seigneur, » elle adora le Roy, non le bois, parce certes que cela est erreur » payenne, mais elle adora celuy qui pendit au bois. » Il parle là de l'adoration, en sorte qu'il semble ne vouloir qu'elle appartienne qu'à Dieu. Mais bien-tost apres il l'estend encore aux creatures: « Helene fit sagement qui esleva la croix sur la teste des roys, afin » que la croix de Jesus-Christ soit adorée ès rois : cela n'est pas in- » solence ; mais devotion et pieté, lorsqu'on deffere à la sacrée re- » demption. » Et plus bas, il introduict les Juifs se lamentant de l'honneur qu'on fait à Nostre Seigneur, en ceste sorte : « Nous avons crucifié celuy que les rois adorent : voylà que mesme le cloud d'iceluy est en honneur ; et ce que nous luy avons planté pour sa mort est un remede salutaire, et par une certaine rigueur invisible tourmente les demons. Les roys s'inclinent au fer de ses pieds ; les empereurs preferent le cloud de sa croix à leurs couronnes et diadesme. » Avez-vous ouy, reformez, les plaintes de ceste canaille retaillée? Ils regrettent l'honneur et la vertu de la croix. Seigneur Dieu ! que voulez-vous devenir, vous autres, qui en faites de mesme.

Sainct Athanase parlant à Antiochus : « Pour vray, dit-il, nous » adorons la figure de la croix, la composant de deux bois. » Mais contre les Gentils il change de termes, disant : « Jesus-Christ seul » est adoré. » Le mesme, instruisant l'ame fidelle au livre de *la Virginité* : « Si un homme juste, dit-il, entre chez toy, luy allant à » rencontre, tu adoreras en terre à ses pieds avec crainte et trem- » blement ; car ce ne sera pas luy que tu adoreras, mais Dieu qui » l'envoye. » Mais traittant contre les heretiques : « La creature, dit- » il, n'adore point la creature. »

Sainct Epiphane, traittant avec les devots des loüanges de saincte Marie, mere de Dieu (car le sermon est ainsi institulé) : *Je voy*, dit-il, *qu'elle est adorée par les anges;* mais refutant les heretiques : *Marie*, dit-il, *soit en honneur*, le *Seigneur soit adoré.*

J'ay donc preuvé : 1° Que le mot d'*adorer* s'applique non-seulement à l'hommage deu à Dieu ; mais aussi à l'honneur deu aux creatures : l'Escriture citée et les passages des Peres en font foy. 2° Et que toutesfois ce mesme mot penche un peu plus, et est plus propre à signifier l'honneur deu à Dieu seul, consideration qui a meu les anciens d'employer à l'ordinaire autres parolles que celle d'adoration pour signifier la reverence deuë aux saincts, et autres

creatures; ou s'ils n'y ont employé d'autres mots, ils ont limité celuy d'adoration par quelque moderation.

Ainsi sainct Cyrille dit contre Julien : *Que nous n'adorons pas les saincts comme Dieu; mais nous les honnorons comme personnes principales.* Le second Concile de Nicée appelle la veneration des saincts : Adoration honoraire, *Honorariam adorationem.* Et le Concile de Trente suivant ce train. : *Adorons*, dit-il, *Jesus-Christ, et venerons les saincts, par les imaiges que nous baysons.* Il employe pour Nostre Seigneur le mot d'*adorer*, et pour les saincts celuy de *venerer*..

Or ce discours despend de deux principes. Le premier, qu'entre toutes les especes d'honneur, l'adoration est la plus digne, dont sainct Augustin dit que les hommes sont appellez *servables* et *venerables*; que si on y veut joindre beaucoup, ils seront encore dits *adorables* : il faut une grande qualité pour rendre une chose adorable. Le second principe est, qu'entre toutes les adorations, celle qui appartient à Dieu est incomparablement la plus grande et precieuse; elle est le suc de toute adoration, et comme Anastase, evesque de Theopolis, dit, *l'emphase et excellence de tout honneur.*

Ce qu'estant ainsi, puisque le mot d'*adoration* signifie la recognoissance qu'on fait de quelque superieure et eminente excellence, il convient beaucoup mieux à l'honneur deu à Dieu qu'à celuy des creatures; car il y treuve toute l'estendue et perfection de son object, ce qu'il ne treuve pas ailleurs. Bref, l'adoration n'appartient pas esgalement à Dieu et aux creatures : il y a à dire de l'infinité; celle qui est deuë à Dieu est si excellente, en comparayson de toute autre faite aux creatures, que n'y ayant presque aucune proportion, les autres adorations ne sont presque pas adoration, au prix de celle qui appartient à Dieu. Si que l'adoration estant la supresme sorte d'honneur, elle est particulierement propre à la supresme excellence de Dieu. Et si bien elle peut estre attribuée aux creatures, c'est par une tant esloignée proportion et analogie, que si par quelque evidente circonstance, on ne reduict la signification du mot d'*adoration* à l'honneur des creatures, elle penchera tousjours à l'hommage deu à Dieu. Suivant le vieil proverbe des logiciens, le mot *equivoque*, ou qui signifie deux diverses choses, estant mis tout seul à part soy, sans autre desclaration, est tousjours prins en sa signification plus digne et fameuse : *Analogum per se sumptum stat pro famosiori significato* (D. Thom. 2, 2, q. 84, 1).

Ainsi au devis qui se passa entre Nostre Seigneur et la Samaritaine, le mot d'*adorer* qui est mis tout court, sans autre addition, signifie non-seulement l'adoration deuë à Dieu seul, mais la plus excellente de toutes celles qui se font à Dieu, qui est le sacrifice, comme preuvent plusieurs grands personnages par raysons inesvitables.

J'ay dit cecy, tant parce qu'en cest aage si fascheux et chicaneur, il est expedient qu'on sçache parfaictement ce que valent les mots, qu'aussi pour respondre au traitteur qui, nous reprochant que nous adorons la croix et les imaiges, se baillant beau jeu sur nous, dit : « Que la resplique est frivole de dire qu'on ne les adore pas, puis-

» qu'on ne met pas sa fiance en elles; » car je dy au contraire que le traitteur est extresmement frivole, de s'imaginer ceste resplique pour nous, laquelle nous n'advoüons pas ainsi creuë, comme elle est couchée, ains, nous tenant sur la demarche de l'Escriture saincte, et de nos devanciers, nous confessons qu'on peut loysiblement adorer les sainctes creatures, notamment la Croix, et disons tout haut avec sainct Athanase : *Nous adorons la figure de la Croix*. Et avec Lactance : *Fleschissez le genoüil, et adorez le bois venerable de la croix*.

Vray est que le catholique discret, et sçachant que le mot d'*adorer* penche plus à l'honneur deu à Dieu qu'à celuy des creatures, et que le simple vulgaire le prend ordinairement à cest usage, le discret catholique, dy-je, n'employera pas ce mot sans y joindre une bonne desclaration, ny parmy les schismatiques, heretiques, reformateurs et bigearres, pour leur lever tout subjet de calomnier, ny devant les menus et debiles esprits, pour ne leur donner aucune occasion de se mesprendre; car les anciens ont fait ainsi. Quand on dit donc qu'on ne met pas sa fiance en la croix, c'est pour monstrer qu'on ne l'adore pas en qualité de Dieu, et non pour dire qu'on ne l'adore pas en aucune façon; mais le traitteur traitte la croix, nostre cause et la sienne, selon son humeur.

CHAPITRE VI.

La difference des honneurs ou adorations gist en l'action de la volonté.

Puisque la propre et vraye essence de l'adoration reside en la volonté, et non en exterieure demonstration, la grandeur et petitesse des adorations, et leurs propres differences, se doit estimer selon l'action de la volonté, purement et simplement, et non selon l'action de l'entendement, ny selon les reverences exterieures. Tel cognoist en son ame quelque excellent advantage d'un autre sur luy, qui neanmoins ne le voudra pas recognoistre à proportion de ce qu'il le cognoist, ains beaucoup moins, ou plus. Tesmoins ceux qui, cognoissant Dieu, ne l'ont pas adoré comme Dieu. L'adoration doncques, ou l'honneur n'aura pas la difference de la grandeur ou petitesse de l'entendement. *De mesme toute l'Eglise*, dit la sacrée parolle, *benit le Seigneur Dieu de ses Peres, et s'inclinerent et adorerent Dieu, et le roy apres* (I. Paral. cap. ult.). Ils font indubitablement deux adorations, l'une à Dieu, l'autre au roy, et bien differentes; toutesfois ils ne font qu'une inclination exterieure. L'esgalité donc de la sousmission externe n'infere pas esgalité d'honneur ou d'adoration.

Le patriarche Jacob, penché et prosterné à terre, adora sept fois son frere aisné Esaü (Gen. 33); les freres de Joseph l'adorerent, prosternez à terre (*Ibid.* 43); la Thecuite cheut en terre devant David l'adorant (II. Reg. 14); les enfans des prophetes venant à la rencontre d'Helysée, l'adorerent prosternez en terre (IV. Reg. 2); la Sunamite se jetta aux pieds de Giesi (*Ibid.* 4); Judith se prosternant en terre adora Holopherne (Judith. 10); ces sainctes ames, que

pouvoient-elles faire plus que cela, quant à l'exterieur, pour l'adoration de Dieu? L'adoration donc ne doit pas estre jugée selon les actions et demonstrations exterieures. Jacob se prosterne esgalement devant Dieu, et devant son frere; mais la differente intention qui le porte à ces prostrations et inclinations rend l'adoration qu'il fait à Dieu, se prosternant, toute differente de celle qu'il fait à son frere.

Nostre corps n'a pas tant de plys ny de postures que nostre ame. Il n'a point de plus humble sousmission que de se jetter à terre devant quelqu'un; mais l'ame en a une infinité de plus grandes. De maniere que nous sommes contraincts d'employer les genuflexions, reverences et prostrations corporelles indifferemment, tantost à l'honneur souverain de Dieu, tantost à l'honneur inferieur des creatures : nous nous en servons comme des jettons, tantost pour six, tantost pour mille, laissant à la volonté de bailler diverse valeur à ces signes et maintiens exterieurs, par la diversité des intentions avec lesquelles elle les commande à son corps. Et n'y a peut-estre aucune action exterieure, pour humble qu'elle soit, qui ne puisse estre employée à l'honneur des creatures, estant produicte avec une intention bien reglée, sinon le seul sacrifice, avec ses principales et necessaires appartenances, lequel ne se peut dresser qu'à Dieu seul en recognoissance de sa souveraine seigneurie; car qui ouyt-on jamais dire : Je t'offre ce sacrifice, ô Pierre! ô Paul? Hors de là, tout l'exterieur est sortable à la reverence des creatures, n'entendant toutesfois y comprendre les parolles, entre lesquelles il y en a beaucoup qui ne peuvent estre appliquées qu'à Dieu seul.

Le traitteur, qui met l'essence de l'adoration en la genuflexion, et autres actions externes, comme font tous les schismatiques de nostre aage, est obligé par consequent de dire que là où il y a pareille prostration ou reverence exterieure, il y a aussi pareille adoration. Il faut bien cela pour engeosler le menu peuple : mais que me respondra-t-il à ceste demande? La Magdelene est aux pieds de Nostre Seigneur et les lave (Luc. 7); Nostre Seigneur est aux pieds de sainct Pierre et les lave (Joan. 13) : l'action de la Magdelene est une tres-humble adoration; dites-moy, traitteur mon amy, l'action de Nostre Seigneur, que fut-elle? Si ce ne fut pas une adoration, comme il est vray, doncques s'incliner, faire les reverences et plyer les genoüilx, n'est pas adorer, comme vous avez dit.

Item, doncques une mesme action peut estre faite par adoration, et la mesme sans adoration; et partant on ne sçauroit tirer consequence de l'esgalité des adorations par l'esgalité des actions exterieures, ny la difference aussi. Si l'action de Nostre Seigneur fut adoration, aussi bien que celle de la Magdelene (vous estes assez bon pour le vouloir soustenir, principalement si vous estiez un peu surpris de cholere), doncques il adora les creatures : pourquoy doncques ne voulez-vous pas que nous en fassions de mesme?

Pour vray, establir l'essence et les differences des adorations és actions exterieures, c'est la prendre sur Nostre Seigneur, qui l'establit dans l'esprit, et sur le diable mesme, lequel ne se contente pas de demander à Jesus-Christ qu'il s'incline, mais veut que s'in-

clinant il l'adore : *Si te prosternant*, dit-il, *tu m'adores, je t'* *donneray toutes ces choses* (Matth. 4). Il ne se soucie point de l'inclination et prostration, si l'adoration ne l'accompaigne. O reformation! en veux-tu plus sçavoir que ton maistre? Le nostre, respondant au tien pour monstrer l'honneur deu à Dieu, ne dit point : *Tu t'inclineras*, d'autant que l'inclination est une action purement indifferente; mais il dit seulement : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu*. Et parce que l'adoration n'est pas encore du tout propre et particuliere pour l'honneur de Dieu, mais peut encore estre employée pour les creatures, il adjouste à l'adoration le mot de *latrie*, disant : *Tu serviras à iceluy seul*. Aussi ne dit-il pas : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu*; mais ouy bien : *Tu serviras à iceluy seul*, où au grec le mot de *latrie* est employé. Ceste observation est expressement du grand sainct Augustin és questions sur la Genese. On peut adorer autre que Dieu, mais non pas servir autre que Dieu, du service appellé, selon les Grecs, *latrie*.

CHAPITRE VII.

Premiere division des adorations selon la difference des excellences.

Il appartient doncques à la volonté de donner et l'essence et les differences aux adorations. Mais quels moyens tient-elle à les leur donner? deux principalement. Le premier est, par la diversité des excellences, pour lesquelles elle adore les choses : à diverses excellences, il faut divers honneurs. Le second est, par la diversité des façons avec lesquelles les excellences pour lesquelles on adore sont participées et possedées par les objects adorables. Comme il y a diverses excellences, aussi peut-on participer diversement, et en plusieurs manieres, une mesme excellence.

Partageons maintenant toutes les adorations, selon les plus generales divisions des excellences. Toute excellence, ou elle est infinie ou finie, c'est-à-dire, ou divine, ou creée : si elle est infinie et divine, l'adoration qui luy est deüe est supresme, absoluë et souveraine, et s'appelle *latrie*, d'autant que comme dit sainct Augustin : Selon l'usage avec lequel ont parlé ceux qui nous ont basty les divines parolles, le service qui appartient à adorer Dieu, est tousjours ou au moins si souvent que c'est presque tousjours, est appellé *latrie*. *Latria secundùm consuetudinem qua locuti sunt qui nobis divina eloquia condiderunt, aut semper, aut tam frequenter, ut penè semper, ea dicitur servitus, quæ pertinet ad colendum Deum*. Il n'y a point d'autre mot en la langue latine qui signifie simplement l'adoration deuë à Dieu seul. Si l'excellence est finie, dependante et creée l'adoration sera subalterne et inferieure.

Mais parce que, de ceste seconde sorte d'excellence, il y a une innombrable varieté et diversité, divisons-la encore en ses plus generales parties, et l'adoration qui luy appartient sera de mesme divisée. L'excellence creée, ou elle est naturelle, ou surnaturelle. Si elle est naturelle, il luy faut une adoration civile, humaine, et simplement morale : ainsi honnore-t-on les sages et vaillans. S

elle est surnaturelle, il luy faut une adoration moyenne, qui ne soit ny purement humaine, ou civile (car l'excellence n'est ny humaine, ny civile), ny aussi divine ou supresme ; car l'excellence à laquelle elle se rapporte est infiniment moindre que la divine, et est tousjours subalterne : et peut-on bien appeller ceste adoration religieuse; car nous ne nous sousmettons aux choses surnaturelles que par l'instinct de la religion pieuse, devote ou consciencieuse : mais particulierement on l'appelle *dulie* entre les theologiens, lesquels voyant que le mot grec de *dulie* s'applique indifferemment au service de Dieu et des creatures (Apoc. 22; Tit. 2; I. Cor. 9), et qu'au contraire le mot de *latrie* n'est presque employé qu'au service de Dieu seul, ils ont appellé *adoration de latrie* celle qu'on fait à Dieu, et celle qu'on fait aux creatures surnaturellement excellentes, *adoration de dulie* : et pour mettre encore quelque difference en l'honneur des creatures, ils ont dit que les plus signalées *s'honnoroient d'hyperdulie*, les autres de l'ordinaire et generale *dulie*.

CHAPITRE VIII.

Autre division des adorations selon la difference des manieres avec laquelle les excellences sont participées.

La seconde difference des adorations despend de la difference des façons ou manieres, avec laquelle les choses qu'on adore participent aux excellences pour lesquelles on les adore; car il ne suffit pas de participer à une grande excellence pour estre beaucoup honnorable, si on n'y participe excellemment. On honnore toute sorte de magistrats pour l'excellence du prince, duquel ils sont les serviteurs et ministres. L'excellence pour laquelle on les honnore n'est qu'une ; mais on ne les honnore pas esgalement, parce que tous ne participent pas esgalement à ceste excellence. Un mesme soleil rend inesgalement claires les choses, selon le plus et le moins qu'elles luy sont proches, ou qu'elles reçoivent ses rayons. En ceste sorte, nous ne partageons pas les adorations ou honneurs selon les excellences, mais selon les differentes manieres de participer aux excellences. Je dy donc ainsi : 1° Ou la chose que nous adorons a l'excellence pour laquelle nous l'adorons, en soy-mesme, et de soy-mesme, et l'adoration absoluë et independante, souveraine et supresme, luy sera deuë : c'est Dieu seul qui est capable de cest honneur, parce qu'il est seul en soy, de soy, et par soy-mesme excellent, ains l'excellence mesme.

2° Ou elle l'aura en soy, mais non pas de soy, comme ont plusieurs hommes, et les anges qui ont reellement en eux les bontez et vertus pour lesquelles on les honnore, mais ils ne les ont pas d'eux-mesmes, mais par la grace de Dieu. Et partant l'honneur qui leur est deu est à la verité absolu, mais non pas supresme, ny independant, mais subalterne et dependant; car, comme ils tiennent leur excellence de Dieu, aussi l'honneur qu'on leur fait, à rayson d'icelle, doit estre rapporté à Dieu. De ceste sorte d'adoration n'est capable que la creature intelligente et vertueuse; car autre que celle-là ne peut avoir la vertu en soy, qui est l'excellence pour laquelle on honnore.

3° Ou la chose adorable n'aura reellement, ny de soy, ny en soy l'excellence pour laquelle on adore; mais seulement par une certaine imputation et relation, à cause de l'allyance, appartenance, ressemblance, proportion et rapport qu'elle a avec la chose qui a de soy-mesme a l'excellence et bonté; et lors l'adoration deuë aux choses pour ce respect est appellée *respective*, *rapportée*, ou *relative*. De laquelle sont capables toutes les creatures, tant raysonnables qu'autres, hormys les miserables damnez, qui n'ont autre rapport qu'à la misere, laquelle offusque en eux tout ce qui peut y estre demeuré de leurs naturelles facultez.

Mais Dieu, qui n'est capable d'autre excellence que de l'independante, n'est capable d'autre adoration que de l'independante. La maniere d'avoir la perfection, avec la dependance, et d'ailleurs que de soy, est trop basse et vile pour Dieu, et beaucoup plus la maniere de l'avoir par imputation ou relation; ces menus honneurs ne sont pas sortables pour une excellence infinie. L'honneur doncques souverain et supresme est deu à Dieu, non-seulement pour la perfection infinie qui est en luy, mais encore pour la maniere avec laquelle il l'a; car il l'a de soy-mesme, et par soy-mesme.

L'honneur absolu subalterne n'est que pour les creatures intelligentes, lesquelles seules ont en soy la vertu qui requiert l'honneur absolu; mais elles ne l'ont pas de soy, et partant il est subalterne.

L'honneur relatif, ou rapporté, est en certaine façon propre et particulier pour les creatures irraysonnables, d'autant qu'elles ne sont capables d'autre honneur, n'estant vertueuses, ny d'elles-mesmes, ny en elles-mesmes. Et neantmoins les creatures intelligentes sont encore capables de cest honneur relatif, aussi bien que de l'absolu subalterne. Ainsi puis-je considerer sainct Jean, ou comme tres-sainct personnage, et par-là je l'honnore d'honneur absolu, quoyque subalterne; ou comme proche parent de Nostre Seigneur, et par-là je l'honnore d'un honneur relatif et rapporté.

CHAPITRE IX.

D'où se prend la difference de la grandeur ou petitesse entre les honneurs relatifs, et de la façon de les nommer.

L'HONNEUR relatif doit estre prisé à la mesure et au poids de l'excellence à laquelle il vise, et selon la diversité avec laquelle l'excellence se treuve en la chose honnorée. Par exemple, je veux mettre en comparayson l'imaige du prince avec le fils d'un amy : si je considere la qualité des excellences pour lesquelles j'honnore et l'un et l'autre, j'honnoreray plus l'imaige du prince que le fils de l'amy (je suppose que ce fils ne me soit respectable que pour l'amour du pere), parce que l'imaige du prince appartient à une personne qui m'est plus honnorable; mais si je considere le rang et degré d'appartenance que chascune de ces choses tient à l'endroict des excellences pour lesquelles on les honnore, j'honnoreray beaucoup plus le fils de mon amy que l'imaige du prince; car, bien que je prise plus le prince que le simple amy, si est-ce que l'imaige appartient incomparablement moins au prince que le fils à l'amy.

De mesme, selon la premiere consideration, l'imaige de Nostre

Seigneur est plus honnorable que le corps d'un martyr, d'autant qu'elle appartient à une infinie excellence, et le corps du martyr n'appartient qu'à une excellence limitée; mais, selon la seconde consideration, le corps du sainct est plus venerable que l'imaige de Nostre Seigneur; car, encore que l'imaige de Dieu appartienne à une excellence infinie, si luy appartient-elle infiniment peu, au prix de ce que le corps appartient de fort pres au martyr, duquel il est une partie substantielle, qui ressuscitera pour estre faite participante de la gloire.

Pour donc donner le juste prix d'honneur, respectif ou relatif, qui est deu aux choses, il faut considerer et peser l'excellence à laquelle elles appartiennent, et quant et quant le rang et grade d'appartenance qu'elles ont à l'endroict de ceste excellence. Ainsi la vraye croix et l'imaige de la croix meritent un mesme honneur, en tant que l'une et l'autre se rapportent à Jesus-Christ : mais elles le meritent bien differemment, en tant que la vraye croix appartient plus excellemment à Jesus-Christ, que ne fait pas l'imaige de la croix ; car la vraye croix luy appartient comme relique, instrument de la redemption, autel de son sacrifice, et son imaige encore; mais l'imaige de la croix ne luy apppartient que comme remembrance de sa passion. La difference de leur adoration ne se prend pas du subjet auquel elles appartiennent, mais de la façon en laquelle elles luy appartiennent : elles appartiennent à un mesme subjet; mais non pas en mesme façon, ains diversement : c'est ce qui en diversifie et rend differentes les venerations.

Mais comme nommerons-nous ces adorations relatives, selon leurs differences?

1° Pour vray il ne les faut jamais appeller *adorations* simplement, et sans bonnes limitations; car, si le mot d'*adoration* penche plus à signifier l'honneur deu à Dieu seul que le subalterne, et que partant il ne doit pas estre employé à signifier le subalterne, sinon qu'il soit borné par quelque addition, combien moins le faut-il mettre en usage, pour signifier les adorations relatives et imparfaictes, sinon qu'on ayt limité la course de sa signification à la mesure de l'honneur qu'on veut nommer.

2° Il ne suffit pas d'appeller une de ces adorations, adoration relative ou imparfaicte ; car par ces parolles on ne mettroit aucune difference entr'elles. Toutes ont part à ce nom d'adoration relative, comme à leur genre : ceste estoffe leur est commune. Elles sont toutes de ceste espece d'honneur qu'on appelle *adoration* et toutes de ceste espece d'adoration qu'on appelle *relative*. Il faut donc accourcir encore ces deux noms par quelque addition : mais où prendra-t-on ceste addition? Il la faut chercher en la qualité d'excellence à laquelle vise l'adoration. Si elle vise à l'excellence divine, il la faut appeller *adoration relative*, de *latrie*; car l'honneur qui a pour son subjet la divinité est appellé *latrie*. Si elle vise à l'excellence surnaturelle creée, on l'appelle *adoration relative*, *dulie*, ou *hyperdulie*, selon le plus et le moins de l'excellence; car ainsi appelle-t-on l'honneur deu aux excellences surnaturelles. Si l'adoration vise à une excellence purement humaine, elle se nommera *adoration relative*, *humaine* ou *civile*.

3° Qui voudra encore plus particulariser ces adorations, selon le

divers rang de rapport et appartenance que la chose qu'il en veut honnorer tient à l'endroict de l'excellence à laquelle il vise, il le pourra faire aysement, disant par exemple : J'honnore telle chose d'adoration de latrie respective, comme reliques, ou imaiges, ou memorial, ou instrument de Jesus-Christ. Ainsi faut-il parler des reliques, imaiges, ou instrumens des saincts, laissant chaque chose en son grade; car, à la vérité, les reliques, comme les clouds, la vraye croix, le sainct suaire, méritent plus d'honneur relatif de latrie, que ne font les imaiges ou simples croix de Nostre-Seigneur, d'autant qu'elles appartiennent à Nostre-Seigneur, par une relation plus vive et estroicte que les simples remembrances.

Au reste, personne ne doit treuver estrange que ces menus honneurs, imparfaicts et relatifs, portent les noms des honneurs absolus et parfaicts, de *latrie*, *hyperdulie* et *dulie ;* car comme pourroit-on mieux nommer les feüilles que du nom de l'arbre qui les produict, et duquel elles dependent? Les choses que nous honnorons d'honneur relatif sont appartenances et dependances des excellences absoluës : les honneurs que nous leur faysons sont aussi des appartenances et dependances des honneurs absolus que nous portons aux excellences absoluës. La croix est une appartenance de l'honneur de Jesus-Christ. L'honneur de Jesus-Christ s'appelle justement *latrie;* l'honneur de la croix est appartenance de *latrie :* c'est une feüille de ce grand arbre, c'est une plume de cest aigle qui vise droict au soleil de la Divinité.

Pourquoi appelle-t-on l'imaige de sainct Claude, sainct Claude, et le corps mort d'iceluy encore, sinon pour la relation et rapport que l'une et l'autre appartenance ont à ce sainct vivant? De mesme peut-on appeller l'honneur deu au corps et à l'imaige de ce sainct, du nom de l'honneur deu au sainct mesme; car autant de proportion que l'imaige ou le corps d'un sainct homme a à la personne du sainct propre, autant en a l'honneur deu au corps et à l'imaige d'un sainct, avec l'honneur qui est deu à la personne d'iceluy. L'homme en peincture est homme, un homme mort est homme; mais non pas simplement homme, ains homme par proportion, representation et relation. De mesme l'honneur deu à l'imaige et au corps de cest homme, s'il est simplement homme, sera humain, non absolument, mais proportionné et relatif : s'il est homme sainct, l'honneur sera de *dulie*, mais respective et relative. Si c'est l'imaige de Jesus-Christ, l'honneur sera de *latrie*, mais respective. Si on me demande quel amour me fait caresser le laquais de mon frere, voire son chien, je ne sçaurois nyer que ce ne soit l'amour fraternel, et que ces affections et beneficences ne soyent fraternelles, non que j'estime le laquais, ny le chien de mon frere, mais parce qu'ils appartiennent à mon frere : aussi la propension ou inclination que j'ay à leur bien n'est pas simplement fraternelle, et de mesme estoffe que celle que j'ay à l'endroict de mon frere; mais elle y a son rapport et relation, dont elle peut estre dite fraternelle relative. Ces honneurs relatifs et imparfaicts procedent des honneurs absolus et parfaicts; et non seulement en procedent, mais s'y rapportent et reduisent : ce n'est pas merveille s'ils empruntent le nom du lieu de leur nayssance et de leur finale retraitte.

Enfin, jamais il ne faut dire qu'on adore, de *l'adoration de latrie* simplement, autre que Dieu tout-puissant. Le docte Bellarmin le preuve suffisamment, et quand il ne produiroit que le Concile septiesme general, qui determine clairement qu'il faut honnorer les imaiges, mais non pas de *latrie*, cela doit suffire; car ce qui se dit à ce propos des imaiges appartient à toutes autres appartenances exterieures de Dieu. Et certes, puisque l'honneur de *latrie* est le souverain, il n'est deu aussi qu'à la souveraine excellence qui est Dieu.

J'ay dit l'adoration de latrie simplement, d'autant que si on parle d'une latrie imparfaicte et relative, avec semblables moderations et extenuations, on la doit attribuer à la croix, et autres appartenances de Jesus-Christ; autrement non, en façon que ce soit : la rayson est, parce que, selon la regle des logiciens, le mot qui signifie deux, ou plusieurs choses, l'une principalement et directement, l'autre par similitude et proportion, estant mis à part seul, et sans limitation, il signifie tousjours la chose principalement signifiée : *Analogum per se sumptum stat pro famosiori significato*. Si on dit homme, cela s'entend d'un homme vray et naturel, non d'un homme mort, ou peinct; si on dit *latrie*, c'est la vraye latrie, et non la latrie imparfaicte et relative. Que si j'ay tousjours dit qu'il ne falloit pas mesme dire simplement qu'on adoroit les creatures, sinon qu'on y employast des circonstances qui restreignissent la signification du mot *adorer*, d'autant qu'il penche plus à l'honneur de Dieu qu'à celuy des creatures; combien plus ay-je rayson de dire qu'il ne faut jamais mettre en usage le mot seul de *latrie*, pour aucun honneur que pour celuy de Dieu seul, puisque ce mot de *latrie* a esté particulierement choysi et destiné à ceste seule signification, et ne peut desormais avoir autre usage, sinon par proportion et extension? Pour vray, le mot *equivoque* se prend tousjours en sa principale signification, quand il est mis seul et sans limitation, et non jamais pour les significations accidentaires et moins principales. En voylà bien assez, ce me semble, pour les bons entendeurs.

CHAPITRE X.

Resolution necessaire d'une difficulté.

Il vaut mieux loger icy ce mot que de l'oublyer; car il est necessaire. Si l'adoration relative des appartenances de Jesus-Christ s'appelle *latrie imparfaicte*, parce qu'elle se rapporte à la vraye et parfaicte latrie deuë à Jesus-Christ, et de mesme l'adoration respective qu'on porte aux appartenances de Nostre-Dame s'appelle *hyperdulie*, d'autant qu'elle vise à la parfaicte *hyperdulie*, deuë à ceste celeste Dame, ou l'adoration respective qu'on porte aux appartenances des saincts s'appelle *dulie* relative, d'autant qu'elle se reduict à la parfaicte *dulie* deuë à ces glorieux Peres : pourquoy n'appellera-t-on adoration de latrie l'honneur qu'on fait à la Vierge Mere de Dieu et aux saincts, puisque l'honneur de la mere et des serviteurs redonde tout, et se rapporte entierement à l'honneur et

gloire du Fils et Seigneur Jesus-Christ, nostre souverain Dieu et Redempteur? Tout honneur se rapporte à Dieu, comme il a esté clairement deduict en l'Avant-propos : donc tout honneur est et se doit appeller *adoration relative de latrie.*

Ceste difficulté merite response. Je la prendray du grand docteur sainct Bonaventure. Les honneurs subalternes se rapportent à Dieu en deux façons, ou comme à leur premier principe et derniere fin, ou comme à leur object et subjet. Or l'honneur subalterne, quoyque absolu et propre, se rapporte à Dieu comme à son principe premier et fin derniere et non comme à son object. Mais l'honneur relatif se rapporte à Dieu comme à son object et subjet, dont il est nommé *honneur de latrie.* Il est neantmoins imparfaict et relatif, d'autant qu'il n'a pas Dieu pour son object, en tant que Dieu se considere en soy-mesme, ou en sa propre nature; mais seulement en tant qu'il est representé ou recogneu en ses appartenances et despendances, par la relation et rapport qu'elles ont à sa divine Majesté. La reverence que sainct Jean portoit aux souliers de Nostre Seigneur, s'estimant indigne de les porter, estoit une saincte affection de latrie; mais de latrie relative, par laquelle il adoroit son Maistre, non en sa propre personne, mais en ceste basse et abjecte appartenance.

Les honneurs donc qui visent à Jesus-Christ, comme à leur principe et fin finale seulement, ne se peuvent ny doivent nommer en aucune façon *latrie;* mais ceux qui se rapportent à Jesus-Christ, comme à leur object, se peuvent et doivent appeller *latrie,* mais relative et imparfaicte. Or l'honneur de la Vierge et des Saincts a pour son object leur propre excellence qui se treuve reellement en leur personne : et partant il a son propre nom de *dulie* et *hyperdulie,* bien qu'il se rapporte par apres à Dieu, comme à sa fin et à son principe. L'honneur de la croix et autres appartenances de nostre Sauveur a pour son object Nostre Seigneur mesme, qu'il considere et recognoist en ces choses insensibles, par la relation qu'elles ont à luy, si qu'on appelle raysonnablement cest honneur-là, *latrie relative.* Ainsi donne-t-on le pain au pauvre en aumosne, et au prestre en oblation : l'un et l'autre don vise et tend à Dieu, mais differemment; car l'aumosne vise à Dieu comme à sa fin, et a pour son object le pauvre; l'oblation vise à Dieu, comme à son propre object, quoyqu'elle soit reçeuë par le prestre.

CHAPITRE XI.

Deux façons d'honnorer la Croix.

On peut honnorer les choses absentes, voire passées et futures, au moins conditionnellement : aussi les peut-on priser et loüer. Combien de fois, et en combien de façons les anciens Peres firent-ils honneur et adoration au Messie futur? Et pour vray, a bien considerer l'essence de l'honneur et adoration, elle ne requiert point la presence de son object, et peut avoir lieu pour les choses passées et futures. Le petit traitteur n'oseroit nyer ceste doctrine. « Nous » ne pouvons, dit-il, jamais assez honnorer la croix, mort et pas-

sion de Nostre Seigneur. » Or la mort et passion est passée : Je-ıs-Christ ne meurt plus, il ne souffre plus; on peut donc honno-ır les choses absentes, et qui ne sont point. Marchons maintenant vec ceste supposition.

On peut considerer la vraye croix, comme elle se treuve aintenant, separée et deprinse d'avec le crucifix, et lors elle sera recieuse relique du Sauveur, son lict d'honneur, throsne de sa oyauté, trophée de sa victoire, et glorieux instrument de nostre edemption : or, comme toutes ces qualitez sont relatives, et du out rapportées à Jesus-Christ, aussi l'honneur qu'on fait à la croix n vertu d'icelles est tout relatif au mesme Seigneur, et partant, omme appartenant au Sauveur, c'est un honneur de *latrie*; omme ne luy appartenant pas directement, mais relativement, 'est une *latrie* imparfaicte et relative, et laquelle ne doit pas sim-lement estre dite *latrie*, ny mesme *adoration*, selon sainct Bona-enture (liv. 3 sur les Sentences), comme j'ay deduict cy-devant.

Tel fut l'honneur que l'antiquité rendoit à la croix, souhaictant l'en avoir les petites pieces qui en furent esparses par le monde, au rapport de sainct Chrysostome et de sainct Cyrille. Pareil à ce-luy que sainct Jean portoit aux souliers de Nostre Seigneur, qu'il s'estimoit indigne de manyer (Joan. 1); pareil à celuy qu'Helysée deferoit au manteau d'Hely, qu'il gardoit si cherement (IV. Reg. 2), et sainct Athanase à celuy de sainct Anthoine, et esgal à celuy que tous les chrestiens portent au tres-sainct sepulchre de Nostre Seigneur, predit par le prophete Isaye en termes exprez (Is. 11).

On considere aussi la croix, non plus, comme elle est à present separée de son crucifix, en guise de relique, mais comme elle fut au tems de la Passion, lorsque le Sauveur estoit cloüé en icelle, que ce precieux arbre estoit chargé de son fruict, que ce there-binthe ou myrrhe distilloit de tous costez en gouttes du sang salu-taire. Et en ceste consideration nostre ame honnore la vraye croix du mesme honneur qu'elle honnore le Crucifix, non tant (à parler proprement) relativement, comme plutost consequemment, et par participation, ou redondance; car tout ainsi que la gloire de Nostre Seigneur, au jour de la transfiguration, espandit et commu-niqua ses rayons jusques sur ces vestemens, qu'elle rendit blancs comme neige (Matth. 17), de mesme la latrie de laquelle nous ado-rons Jesus-Christ crucifié est si vive et abondante, qu'elle rejaillit et redonde sur tout ce qui le tousche et luy appartient. Telle fut l'opinion de ceste pauvre dame, qui se contentoit de toucher le bord de la robbe du Sauveur. Ainsi baysons-nous la pourpre et robbe des grands. Or, cela n'est pas tant adorer que coadorer par accident et en consequence la robbe ou la croix.

Pour vray, personne n'honnore le roy à cause de sa robbe, mais aussi personne ne separe la robbe du roy, pour adorer simplement la personne royale. On fait la reverence au roy vestu, et nous adorons Jesus-Christ crucifié; l'adoration portée au Crucifix rejaillit et fait reflexion à la croix, aux clouds, à la couronne, comme à chose qui luy sont unies, joinctes et attachées. De sorte que ceste adoration, ou plutost coadoration, estant un accessoire de l'adora-tion faite au Fils de Dieu, elle porte le nom et appellation de son principal, ressentant aussi de sa nature.

A ceste façon d'adorer et considerer la croix se rapportent presque toutes les plus solemnelles parolles, loüanges et ceremonies qui se prattiquent en l'Eglise catholique, à l'endroict de la croix; mais entre autres, tout le sainct et devot hymne composé par le bon Theodulphe, ancien evesque d'Orleans. Voyons-le en toutes ses parties, latin et françois :

Vexilla regis prodeunt, *Fulget crucis mysterium,* *Quo carne carnis conditor* *Suspensus est patibulo.*	L'estendart vient du Roy des roys, Le mystere luict de la croix, Où pend en chair, saincte, sacrée, Celuy qui toute chair a creée.
Quo vulneratus insuper *Mucrone diro lanceæ,* *Ut nos lavaret crimine,* *Manavit unda et sanguine.*	Où de plus est jà mort blessé Le flanc par la lance percé Pour nous rendre nets de soüillure, Le sang sort et l'eau toute à l'heure.
Impleta sunt quæ concinit *David fideli carmine,* *Dicens : In nationibus* *Regnavit à ligno Deus.*	Ores on void verifié Ce que David avoit crié : Que Dieu par le bois qui le serre Regneroit un jour sur la terre.
Arbor decora et fulgida, *Ornata regis purpura :* *Electa digno stipite,* *Tam sancta membra tangere.*	Arbre beau, tout resplendissant De la pourpre du Roy puissant, Arbre sur tous autres insigne, Par l'attouscher de chair si digne.
Beata, cujus brachiis *Secli pependit pretium,* *Statera facta corporis,* *Prædamque tulit Tartari.*	Heureux qui tient és bras pendu Le prix du monde tout perdu, Le corps deçà tout en balance, Delà l'enfer et sa puissance.
O Crux ! ave, spes unica, *Hoc Passionis tempore,* *Auge piis justitiam,* *Reisque dona veniam.*	Je te salüe, ô saincte croix, Nostre espoir seul en ces destroits; Donne aux bons accroist de justice, Pardonne aux pecheurs leur malice.
Te summa Deus Trinitas, *Collaudet omnis Spiritus,* *Quos per Crucis mysterium* *Salvas, rege per sæcula. Amen.*	Dieu seul grand, haute Trinité, Tout esprit loüe ta bonté; Si la croix sauve les coupables, Rends-nous de perdus perdurables.

Qui ne void qu'en toutes ces parolles on considere la croix comme un arbre auquel est pendant le precieux fruict de vie, createur du monde, comme un throsne sur lequel est assis le Roy des roys? C'est de mesme quand l'Eglise chante ce que le petit traitteur nous reproche : O croix qui dois estre adorée; ô croix qui dois estre regardée, aymable aux hommes, plus saincte que tous, qui seule as merité de porter le talent du monde, doux bois, doux clouds portant le doux faix. C'est la version du traitteur, qui n'est pas certes trop exacte; le latin est plus beau : *O crux adoranda, ó crux speciosa, hominibus amabilis, sanctior universis, quæ sola digna fuisti portare talentum mundi, dulce lignum, dulces clavos, dulcia ferens pondera;* et ailleurs : *Crux fidelis inter omnes, arbor una nobilis, nulla silva talem profert fronde, flore, germine, dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinet;* qui est une piece de l'hymne composé par le bon Pere Fortunatus, evesque de Poictiers.

Toutes ces parolles visent à la croix cloüée et joincte à son crucifix, telle qu'elle estoit au tems de sa passion.

Mais pourquoy la salüe-t-on, pourquoy luy parle-t-on, comme on feroit au Crucifix mesme? Certes, c'est parce que les mots vont à la croix; mais l'intention est dressée au Crucifix : on parle du Crucifix sous le nom de la croix. Ne disons-nous pas ordinairement : Il appella cinquante cuirasses, cinquante lances, cent mousquets, cent chevaux? N'appellons-nous pas l'enseigne d'une compaignie celuy qui porte l'enseigne? Si, parlant des chevaux, nous entendons les chevaliers; si par les mousquets, lances, cuirasses, nous entendons ceux qui portent les mousquets, lances et cuirasses, pourquoy par la croix n'entendrons-nous bien le Crucifix? Ne parlons-nous pas souvent du roy de France, et du duc de Savoye, sous les noms de *fleur de lys*, et *croix blanche*, parce que ce sont les armes de ces souverains princes? pourquoy ne parlerons-nous du Sauveur sous le nom de la *Croix*, qui est sa vraye enseigne? C'est donc en ce sens qu'on s'addresse à la croix, qu'on la salüe et invoque : comme aussi nous nous addressons au siege, et y appellons, pour dire qu'on appelle à celuy qui sied au siege. Mais il faut joindre à cecy ce que j'ay dit au second livre, chapitres IX et X.

CHAPITRE XII.

Deux autres sortes d'honneur pour la Croix.

Il y a deux sortes de signes; car les uns representent et signifient naturellement par la despendance, appartenance, rapport ou proportion qu'ils ont à l'endroict des choses representées par iceux. Ainsi les fumées et lesses des cerfs et sangliers, ou leurs foyes et traces, sont signes naturels des bestes qui les ont jettées et faites, par la despendance et rapport qu'elles ont avec icelles : ainsi la fumée est un signe du feu, et l'ombre du corps. D'autre part il y a des signes qui ne representent ny ne signifient aucune chose naturellement, mais par l'institution et volonté des personnes, comme quand anciennement les commissaires de guerres, ou controsleurs mettoient le *thita*, Θ, pour signe de mort, et le *thau*, ת, pour signe de vie.

O multùm ante alias infelix littera Thita!

Ou quand Raab (Jos. 2) mit une cordelle rouge penduë à la fenestre, pour marque de la sauve-garde que les Israëlites devoient à sa mayson; car quelle convenance ou proportion y a-t-il entre les choses signifiées et tels signes, qui se puisse dire naturelle? Je ne dy pas que ces signes ayent esté instituez sans rayson ny mystere, mais je dy que de leur nature ils n'avoient aucun rapport à ce qu'ils signifioient, et qu'il a esté besoin que par l'institution humaine ils ayent esté assignez et contournez à cest usage; là où les signes naturels, sans l'entremise d'aucune institution, par la naturelle lyaison et proportion qu'ils ont avec leurs objects, ils les signifient et representent.

Or, la figure de la croix peut avoir et l'un et l'autre usage : elle

peut estre signe naturel, et signe volontaire ou arbitraire. Certes, la croix a une naturelle convenance et proportion avec le Crucifix et la crucifixion : les mots mesmes le monstrent, et partant elle represente et signifie naturellement le Crucifix. C'est son ordinaire usage, lequel n'excede point sa portée naturelle; et considerée en ceste sorte, on l'honnore de l'honneur que j'ay si souvent remarqué, à sçavoir d'une latrie imparfaicte et relative, telle que l'on porte au livre des Evangiles, et autres choses sacrées, ainsi qu'il est determiné au Concile septiesme, acte septiesme, et au Concile huictiesme, acte troisiesme, *ut sup*. Laquelle est reellement et immediatement portée et dressée à la croix, comme à son premier et particulier object : puis tout d'un coup rapportée et redressée au Crucifix, comme à son object final, universel et fondamental; puisque l'honneur porté à la croix (en tant qu'elle est remembrance du Crucifix et de sa crucifixion) n'est autre chose qu'une despendance, appartenance et accessoire de la grande et souveraine latrie, deuë à la majesté de celuy, lequel estant esgal à Dieu son Pere s'est humilié et abayssé jusques à la mort de la croix.

Voylà l'honneur deu à la croix, comme signe naturel de nostre Sauveur souffrant et pastissant pour nous, auquel, pour l'affranchir de tous reproches, il a esté expedient de faire convenir l'institution du peuple chrestien; car, puisque la figure de la croix, selon la nature, n'a non plus de proportion à la croix du Sauveur qu'à celles des larrons qui furent crucifiez pres de luy, ou de tant et tant de milliers de crucifix qu'on a fait mourir ailleurs, et en d'autres occasions, pourquoy prend-on ainsi indistinctement les croix pour remembrances et signes naturels de la seule passion du Sauveur, plutost que des autres? Certes, je l'ay desjà dit, il a esté besoin que l'institution du peuple chrestien ayt eu lieu en cest endroict pour retrancher et raccourcir la signification et representation que la figure de la croix pouvoit avoir naturellement, à ce qu'elle ne fust en usage pour autre chose que pour representer et signifier la saincte crucifixion du Redempteur.

Cecy a esté observé dés le tems de Constantin le Grand. Mais, comme je ne traitte icy que de la croix de Jesus-Christ, aussi n'entends-je parler d'une figure de croix que celle qui particulierement et destinement est employée à representer Jesus-Christ crucifié. Si bien qu'il n'y peut avoir aucune distinction, d'autant que la figure de la croix de Jesus-Christ n'a autre naturelle proportion qu'à la crucifixion de Jesus-Christ, puisqu'on l'a ainsi limitée et bornée. Comme l'imaige de Cesar n'a autre rapport qu'à Cesar, si on la considere ainsi particularisée, quoyque si on la considere comme imaige d'homme, elle puisse avoir proportion à tout homme. Je maintiens donc que les croix des chrestiens n'ont autre naturelle signification que de la passion de Jesus-Christ, puisque les chrestiens ne prisent autre imaige, ou figure de la croix, sinon celle en particulier qui est imaige de la croix de leur Sauveur.

Voyons maintenant si l'imaige de la croix de Jesus-Christ peut avoir quelqu'autre usage honnorable, par le choix et institution du peuple chrestien, oultre celuy qu'elle a de sa nature. La volonté des hommes n'a pas le pouvoir de bailler aucune reelle valeur aux

choses, oultre celle qu'elles ont de leur nature; mais elle peut bien leur bailler un prix imaginaire, et une estimation supposée ou feinte, selon laquelle on les honnore ou deshonnore plus ou moins. Par exemple, l'ambassadeur du roy est aucunesfois honnoré comme ambassadeur, et lors il est luy-mesme honnoré à proprement parler; car aussi, à proprement parler, il est ambassadeur, qui est la qualité pour laquelle on l'honnore, bien que ce soit en contemplation d'autruy, à sçavoir du roy. Autresfois on honnore l'ambassadeur, en guise du roy, de l'honneur propre au roy; et lors, à proprement parler, c'est le roy qui est honnoré en son ambassadeur, et non pas l'ambassadeur mesme : parce que proprement l'ambassadeur n'est pas le roy, il tient seulement lieu pour le roy, et le represente par la fiction et supposition que les hommes en font. De mesme, quand quelqu'un prend possession de quelque chose pour un autre, il n'est pas proprement possesseur, mais celuy pour lequel la possession est prinse.

Item, quand on fait à l'endroict des statuës des princes trespassez tous les honneurs et ceremonies qu'on feroit à l'endroict du roy vivant, comme quand, selon le tesmoignage de Sextus Aurelius Victor, Trajan jà decedé, triompha à Rome, et sa statuë fut assise pour luy au char triomphal. On ne sçauroit dire que tels honneurs soyent proprement portez aux statuës; ains aux princes representez par les statuës, non d'une representation naturelle, mais d'une representation arbitraire, feinte et imaginée par l'institution des hommes.

Le docte Bellarmin produict ces exemples. Il y en a d'autres non moins à propos, comme celuy qui est recité par Nicetas Chroniates, au livre cinquiesme des gestes de l'empereur Manuël Commenus, de l'imaige de Nostre-Dame assise sur un char triomphal d'argent doré, et menée parmy la ville de Constantinople, en recognoissance de la victoire obtenuë sur les Pannoniens, par l'empereur, à la faveur de l'intercession de la glorieuse Vierge; car qui ne void en ceste celebrité, que le triomphe est deferé non à l'imaige, mais à Nostre-Dame, representée par l'imaige? et de plus que ceste imaige represente la Vierge, non d'une simple representation, selon sa portée naturelle, mais d'une representation instituée par la fiction et estimation arbitraire des hommes?

Ainsi void-on ordinairement que les effigies et imaiges sont deshonnorées pour les mal-faicteurs qu'on ne peut attrapper; on pend et brusle leurs representations en leur place, comme si c'estoient eux-mesmes, et lors le deshonneur ne se fait pas à l'imaige proprement, mais au mal-faicteur, au lieu duquel elle est supposée; aussi ne dit-on pas : On a pendu l'imaige de tel ou tel mal-faicteur, mais plutost : On a pendu tel ou tel en effigie, d'autant que telles executions ne se font sur les imaiges, sinon en tant qu'en icelles on tient par la fiction du droict les mal-faicteurs pour chastiez, deffaits et punis. Les imaiges donc, oultre leur faculté naturelle qu'elles ont de representer les choses desquelles elles sont imaiges, par la convenance et proportion qu'elles ont avec icelles, peuvent estre employées à une autre representation et lieutenance par la fiction et institution des hommes.

Et c'est ainsi, pour revenir au poinct, que l'imaige de la croix, oultre la naturelle qualité qu'elle a de representer Jesus-Christ crucifié, qui la rend honnorable d'un honneur de latrie imparfaicte, oultre cela, dy-je, elle peut estre destinée et mise en œuvre, par le choix et fiction des hommes, à tenir le lieu et la place du crucifix, ou plutost de la vraye croix, en tant que joincte au crucifix; et considerée en ceste sorte, l'honneur et reverence qu'on luy fait ne vise proprement qu'au crucifix, ou à la croix joincte au Sauveur, et non à l'imaige de la croix, qui n'a autre usage en ce cas que de prester son exterieure presence, pour recevoir les actions exterieures deuës au Crucifix, au lieu et place d'iceluy, qu'elle represente et signifie; et cela sert à l'exterieure protestation de l'adoration que nous faysons au Crucifix.

Ce fut à ceste consideration que le glorieux prince des Apostres sainct Pierre, estant cloüé sur la croix, disoit au peuple : *Cestuy-cy est le bois de vie, auquel le Seigneur Jesus estant relevé, tira toutes choses à soy. Cestuy-cy est l'arbre de vie auquel fut crucifié le corps du Seigneur Sauveur.* Ainsi qu'Abdias babylonien recite (si le tiltre du livre ne ment) au livre premier du *Combat apostolique.* Et l'autre apostre aisné de sainct Pierre : *Je te salüe, ô croix qui a esté desdiée au corps de Jesus-Christ et ornée par les perles de son corps. O bonne croix, qui a prins ta beauté et ton lustre des membres du Seigneur!* Et ce qui suit, au recit des prestres d'Achaïe. Qui ne void que les croix ny de l'un ny de l'autre des freres n'estoient pas la vraye croix du Sauveur? Et neantmoins ils s'addressent à icelles ne plus ne moins, comme si c'eust esté la mesme croix du salut.

D'où vient cela, sinon qu'ils consideroient ces croix-là en guise et au lieu de la vraye croix? Et c'est ainsi que l'Eglise ordonne que le jour du vendredy-sainct, le peuple, prosterné à genoüilx, vienne bayser l'imaige de la croix; car ce n'est pas à l'imaige que l'on monstre que cest honneur se fait, sinon en tant qu'elle represente Jesus-Christ crucifié, tel qu'il estoit au jour de sa passion, duquel elle tient la place pour recevoir ceste action exterieure simplement, sans que l'intention s'arreste aucunement à la figure presente.

Et qu'il soit ainsi[1] on use de parolles qui le descouvrent assez; car celuy qui fait le sainct office chante : *Ecce lignum crucis;* Voicy le bois de la croix auquel le salut du monde a esté pendu. Et on luy respond : *Venez et adorons.* Or, on ne regarde point si l'imaige proposée est de bronze ou d'argent, ou d'autre matiere, qui monstre assez que lorsqu'on l'appelle *bois*, c'est en tant qu'on la presente au lieu et en guise de la vraye croix.

Et de faict, comme on attribuë tous les honneurs des jours de la nativité, passion, et resurrection de Nostre Seigneur, aux jours qui les representent et tiennent leur place, selon l'institution des anniversaires et commemorations qu'on en fait, aussi fait-on pareils honneurs à l'imaige de la Croix, quant à l'exterieur, qu'au Crucifix : mais ce n'est que pour commemoration et en vertu de la supposition

[1] Et ce qui le prouve, c'est qu'on use.

que l'on fait, que l'imaige represente le Crucifix, et soit en son lieu à la reception de ces ceremonies exterieures. Certes, il est mal-aysé de contourner à autre sens les exterieurs honneurs faits anciennement à l'arche de l'allyance. Et les Anglois honnorent à mesme consideration le siege vuide de leur reyne. Or, en quelque façon que ce soit, quand on honnore ou la croix en guise de Crucifix, ou autre chose, quelle qu'elle soit, au lieu de ce qu'elle represente, on les honnore aussi improprement qu'elles sont improprement ce qu'elles representent. L'adoration doncques faite à la croix en ceste sorte n'est proprement adoration qu'à l'esgard du Crucifix ; et à l'endroict de la croix, ce n'est qu'une adoration impropre et representative.

On peut dire que la croix est encore adorée, selon quelque exterieure apparence, quand on prie Dieu devant la croix, sans autre intention que de monstrer qu'on prie, en vertu de la mort et passion du Sauveur : mais on peut beaucoup mieux dire, que cela n'est adorer la croix, ny peu, ny prou, puisque ny l'action exterieure, ny l'interieure n'est dressée à la croix, ne plus ne moins que lorsque nous adorons du costé d'orient, selon l'ancienne tradition, nous n'adorons en aucune façon l'orient ; mais monstrons seulement que nous adorons Dieu tout-puissant, qui s'est levé à nous d'en-haut, pour esclairer tout homme venant en ce monde.

Au demeurant, les pieces du vray bois de la croix, telles que nous les avons aujourd'huy, estant mises en forme de croix, comme est la saincte croix d'Aix en Savoye, oultre les sortes d'honneur qu'elles meritent par maniere de reliques, peuvent avoir tous les usages de l'imaige de la croix. C'est pourquoy la bien-heureuse Paula, adorant la vraye croix, qui estoit en Hierusalem, de son tems, se prosternoit devant elle, comme si elle y eust veu le Sauveur pendant, au recit de sainct Hierosme, en son epitaphe. De mesme le signe de la croix fait par le mouvement a tous les usages des imaiges de la croix, et par consequent part à tous les honneurs, et oultre cela, il a encore pour son particulier et ordinaire honneur d'estre une briefve et puissante orayson, à rayson de quoy il est tres-venerable.

CHAPITRE XIII.

L'honneur de la Croix n'est contraire au premier commandement du Decalogue, et briefve interpretation d'iceluy.

Mais une grande objection semble encore demeurer sur pied, car il est escrit : *Tu n'auras point autres dieux devant moy ; tu ne te feras aucune idole taillée, ny similitude quelconque des choses qui sont au ciel en haut, ny en la terre à bas, ny des choses qui sont ès eaux sous terre ; tu ne les adoreras, ny serviras, car je suis le Seigneur ton Dieu, fort, jaloux* (Exod. 20). Il est donc deffendu d'avoir les imaiges de la croix, et autres quelconques. Les schismatiques, et autres adversaires de l'Eglise, font profession de puiser en ce commandement toutes les injures execrables qu'ils vomissent contre les catholiques ; comme quand ils les appel-

lent idolastres, superstitieux, punais, forcenez, insensibles, ainsi que fait le petit traitteur en plusieurs endroicts. Il ne sera donc que bon de le bien considerer, touschant la prohibition qu'il contient de ne faire similitude quelconque, qui est ce qui tousche à nostre propos.

Or, j'en ay rencontré quatre signalées interpretations : 1° Les Juifs prennent tant à leur rigueur les mots de ceste deffense, qu'ils rejettent toutes imaiges de quelque sorte qu'elles soyent, et leur portent une grande hayne, comme le petit traitteur dit.

Ceste opinion est du tout barbare. Les imaiges des cherubins (Exod. 25), lyons, vaches, pommes, grenades, palmes, serpent d'airain (Num. 21), sont appreuvées en l'Escriture. Les enfans de Ruben, Gad et Manassé, firent la semblance de l'autel de Dieu (Jos. 22), et leur œuvre est appreuvée. Les Juifs monstrent à Jesus-Christ l'imaige de Cesar, et il ne la rejette point. L'Eglise a eu de tous tems l'imaige de la croix, ainsi que j'ay monstré au second livre. Par nature on fait la similitude de soy-mesme ès yeux des regardans, en l'air, en l'eau, au verre ; et la peincture est un don de Dieu et de nature. Ceste interpretation doncques combat l'Escriture, l'Eglise, la nature, et n'est aucunement sortable aux parolles precedentes, qui deffendent la pluralité des dieux, à quoy la deffense des imaiges ne sert à rien ; ny aux parolles suivantes, qui deffendent l'adoration des idoles, car à quoy faire deffendre l'adoration s'il n'est loysible de les avoir, ny faire : si on deffend d'avoir simplement aucune similitude, qu'est-il besoin d'en deffendre l'adoration ?

2° Un tas de schismatiques et chicaneurs confessent qu'il n'est pas deffendu au commandement dont il est question d'avoir et faire des similitudes et imaiges, mais seulement de les mettre et faire ès eglises et temples. Ceste opinion est plus notoirement contraire à l'Escriture que la precedente ; car les Juifs et Mahumetans ont au moins pretexte ès mots de commandement, qui portent tout net qu'on ne fasse aucune similitude. Mais ceux de ceste autre ligue ne sçauroient produire un mot de l'Escriture qui porte qu'il soit moins loysible d'avoir des imaiges ès eglises qu'ailleurs. Les Juifs ont au moins quelque escorce de l'Escriture à leur advantage en ce poinct ; mais ceux-cy, qui ne font que trier l'Escriture, n'en ont ny suc ny escorce : et neantmoins qui ne les croira à leur parolle, ils le proclameront idolastre et ante-christ.

Mais où fut-ce, je vous prie, que les imaiges des cherubins, vaches, lyons, grenades et palmes, estoient anciennement sinon au temple, et quant aux cherubins, au lieu le plus sacré ? Voylà un grand exemple pour nous, qui nous le veut arracher des mains, il doit apporter une grande authorité pour garant : nostre exemple estant l'Escriture, il faut une aussi grande authorité pour nous en prohiber l'imitation, il ne suffira pas d'y apporter des discours.

Dieu propose l'ornement des imaiges en ce vieux temple, à la vuë d'un peuple si enclin à l'idolastrie ; qui gardera l'Eglise d'orner les siens des remembrances de la croix et des glorieux soldats qui, sous cest estendart, ont abattu toute l'idolastrie ? Aussi certes l'a-t-elle fait de tout tems : jamais elle n'eut temple (qu'on sçache)

ans croix, comme j'ay preuvé cy-dessus. Que si les eglises sont maysons du Roy des roys, les ornemens y sont fort convenables. Le temple est imaige du paradis, pourquoy n'y logera-t-on les pourtraicts de ce qui est en paradis? Quelles plus sainctes tapisseries y peut-on attacher?

Et oultre tout cela, ceste interpretation tant prisée par les novateurs ne cadre nullement à l'imitation de la loy, qui veut rejetter toute idolastrie; car ne peut-on pas avoir des idoles et idolastrer hors les temples aussi bien que dedans? Certes, l'idole de Laban ne laissoit pas d'estre idole (Gen. 31), encore qu'il ne fust pas en l'eglise, ou au temple, ny le veau d'or aussi (Exod. 32). Ce commandement donc ne rejettoit pas assez toute idolastrie.

3° Autres ont dit que par ceste deffense les autres ressemblances ne sont rejettées, sinon celles qui sont faites pour representer immediatement et formellement Dieu, selon l'essence et nature divine. Et ceux-cy ont dit la verité, quant à ce poinct, que les imaiges de Dieu, à proprement parler, sont deffenduës. Mais ils ont mal entendu le commandement, estimant qu'autres similitudes n'y soyent deffenduës, sinon celles de Dieu. Qu'ils ayent bien dit quant au premier poinct, il n'y a point de doubte; car ils parlent des imaiges exterieures, corporelles et artificielles. Or telles imaiges, à proprement parler, doivent representer aux sens exterieurs la forme et figure des choses dont elles sont imaiges, par la similitude qu'elles ont avec icelles. Mais le sens exterieur n'est pas capable d'apprehender par aucune cognoissance la nature de Dieu infinie et invisible. Et quelle forme et figure peut avoir similitude avec une nature qui n'a ny forme, ny figure, et qui est nonpareille?

Ce qui soyt dit, sans rejetter les imaiges, esquelles on represente Dieu le Pere en forme d'un vieillard, et le Sainct-Esprit en forme de colombe ou de langues de feu; car elles ne sont pas imaiges de Dieu le Pere ou le Sainct-Esprit, à proprement parler, mais sont imaiges des apparences et figures par lesquelles Dieu s'est manifesté selon l'Escriture, lesquelles apparences et figures ne representoient pas Dieu par maniere d'imaiges, ains par maniere de simples signes. Ainsi le buisson ardent, et semblables apparences, n'estoient pas imaiges de Dieu, ains signes d'iceluy; et tous les pourtraicts des choses spirituelles ne sont pas tant pourtraicts de ces choses-là, comme des formes et apparences par lesquelles ces choses-là ont esté manifestées.

On ne rejette pas non plus les imaiges ou figures mystiques, comme d'un agneau pour representer le Sauveur, ou de colombes pour signifier les apostres; car ce ne sont pas imaiges des choses qu'elles signifient, non plus que les mots ou les lettres des choses qu'elles denotent: elles representent seulement au sens exterieur des choses, lesquelles par voie de discours, remettent en memoire les choses mystiquement signifiées par quelque secrette convenance. Bien que je serois d'advis, apres le docte Bellarmin, qu'on ne multipliast pas beaucoup de telles imaiges des choses invisibles, et qu'il ne fust loysible d'en faire sans le jugement de quelque discret theologien.

Mais au bout de là, je dy que le commandement de Dieu a beaucoup plus d'estenduë que ne porte ceste consideration; car si ce commandement ne deffend que les imaiges de la Divinité, à quoy fayre sera-t-il particularisé de ne fayre similitude quelconque des choses qui sont au ciel, en terre et és eaux? Item, qui adoreroit l'idole d'une chose creée, ne seroit-il pas idolastre contre ce commandement? Donc ceste interpretation n'est pas legitime, ny sortable à la loy.

4° Voicy donc enfin la droicte et chrestienne intelligence de ce commandement desduicte par ordre le plus briefvement et clairement que je sçauray.

1° L'idolastrie gist en deux sortes d'actions : les unes sont interieures, par lesquelles on croit et recognoist pour dieu ce qui n'est pas dieu; les autres sont exterieures, par lesquelles on proteste de l'interieur par les inclinations et sousmissions exterieures. Les premieres actions peuvent estre sans les secondes, et semblablement les secondes sans les premieres : car celuy qui est affectionné aux idoles, quoy qu'il n'en fasse aucune demonstration, est idolastre; et celuy qui, volontairement, adore ou honnore les idoles exterieurement, quoyqu'il ne leur ayt aucune affection, est idolastre exterieurement, et tant l'un que l'autre offense l'honneur deu à Dieu. Or les actions interieures d'idolastrie sont deffendues par ces parolles : *Tu n'auras point d'autres dieux devant moy.* Les exterieures sont rejettées par les suivantes : *Tu ne te feras point d'idole, ny similitude quelconque, tu ne les adoreras point, ny serviras.* Lesquelles deux prohibitions ne visant qu'à un mesme but, de rejetter toute idolastrie, ne font qu'un seul commandement constitué de deux parties.

Que s'il est ainsi, comme je n'en doubte point, ceste prohibition de ne faire aucune similitude se doit entendre, non absolument et simplement, mais selon la fin et intention du commandement, comme s'il estoit dit : *Tu n'auras point d'autres dieux que moy, tu ne te feras aucune idole, ny aucune similitude*; à sçavoir, pour l'avoir en qualité de dieu, *ny ne les adoreras point, ny serviras en ceste qualité-là.* De maniere que tout ce qui est porté en ce commandement soit entierement rapporté à ce seul poinct, de n'avoir autre Dieu que le vray Dieu, de ne donner à chose quelconque l'honneur deu à sa divine Majesté, et en somme de n'estre point idolastre.

Mais si quelqu'un veut debattre que la prohibition *de n'avoir autre que le seul vrai Dieu*, soit un commandement separé de l'autre deffense : *Tu ne te feras aucune idole, ou semblance quelconque,* pour ne m'amuser à le convaincre par vives raysons que je pourrois produire à ce propos, je me contenteray qu'il m'accorde que la prohibition de ne faire aucune similitude, et de les adorer, n'est qu'un mesme et seul commandement. Ce que certes on ne peut nyer en aucune façon, sinon que, contre la pure et expresse Escriture (Exod. 34), on veuille faire plus de dix commandemens en la loy, et qu'on veüille oster à ces loyx le nom de Decalogue. Car, si ce n'est qu'un seul commandement qui deffende de ne faire semblance quelconque, et de ne les adorer, il faut que

l'une ou l'autre des deux parties qu'il contient soit la principale et fondamentale, et que l'autre se rapporte à elle, comme à son but et project : que si l'une ne se rapportoit à l'autre, et n'en despendoit, ce seroient deux commandemens, et non un seul. Or, je vous prie, quelle jugera-t-on estre la principale partie de ce second commandement (je parle ainsi pour esviter debat); ou cestuy-cy : *Tu ne te feras aucune idole taillée, ny similitude quelconque*; ou cestuy-cy : *Tu ne les adoreras, ny serviras.*

Pour vray, on ne peut dire que la prohibition de ne faire aucune similitude soit le project et but de tout le commandement; car à ce compte-là, il ne faudroit avoir, n'y fayre imaige quelconque, qui est une rage trop expresse. Et d'ailleurs, comme pourroit-on reduire la prohibition de n'adorer les similitudes, à celle-là de ne les faire point? S'il est deffendu de ne les faire, à quel propos deffendre de ne les adorer, puisque sans les faire on ne les peut adorer? Il y auroit une trop grande superfluité en ce commandement de plus qu'aux autres. Doncques, la principale partie de ce commandement, qui est toute sa substance, son intention et project, est la prohibition de n'adorer, ny servir aux idoles et similitudes des choses creées; et l'autre prohibition de ne les faire point se rapporte à ne les adorer point, ny servir, comme s'il estoit dit : *Tu ne te feras aucune idole, ny semblance quelconque, pour les adorer et servir.*

Voylà le vray suc de ce commandement, ce qui se peut cognoistre evidemment par les grands advantages que ceste interpretation tient sur toutes les autres; car 1° elle est puisée tout nettement de la parolle de Dieu, en laquelle ce qui est dit obscurement en un lieu, a accoustumé d'estre dit plus clairement en un autre, notamment és articles d'importance et necessaires : or ce qui est dit icy par reduplication de negative : *Tu ne te feras aucune idole, ny semblance quelconque, tu ne les adoreras, ny serviras*, est mis au Levitique purement et simplement, ainsi que nous le desclarons, en ceste sorte : *Vous ne ferez aucune idole et statuë, ny dresserez des tiltres, ny mettrez aucune pierre insigne en vostre terre pour l'adorer* (Levit. 26). Et en l'Exode, Dieu, en inculquant son premier commandement : *Vous ne ferez point de dieux d'argent ny d'or* (Exod. 20), dit-il, monstrant assez que s'il a deffendu de ne faire aucune similitude, ce n'est sinon afin qu'on ne les fasse pour idolastrer.

2° Ceste interpretation joinct tres-bien à toutes les autres parties, non-seulement du premier commandement, mais de toute la premiere table, lesquelles ne visent qu'à l'establissement du vray honneur de Dieu; car elle leve toute occasion à l'idolastrie et à toute superstition qui peut offenser la jalousie de Dieu, sans neantmoins lever le droict usage des imaiges, ny imposer à Dieu une jalousie desreglée et excessive, selon ce que j'ay dit en l'Avant-propos.

3° Et comme ceste interpretation ne rejette aucunement le vray usage des imaiges (en quoy les Juifs et Turcs errent), aussi rejette-t-elle et abolit tout usage des imaiges, statuës et similitudes, qui est contraire à l'honneur de Dieu, non-seulement és temples et eglises, ce qui ne suffit pas, comme pensent follement plusieurs novateurs, ny seulement des similitudes faites pour representer la

Divinité, qui ne suffit pas non plus, comme estiment plusieurs autres, mais absolument tout usage idolastrique, qui est le vray et unique project de ce premier commandement.

4° Adjoustez la convenance de l'idolastrie interieure avec l'exterieure. L'idolastrie ne consiste pas à se representer en l'ame les creatures, par les especes et imaiges intelligibles, mais seulement à se les representer comme divinitez. Tout de mesme l'idolastrie exterieure ne consiste pas à se representer les creatures, par les ressemblances et imaiges sensibles, mais seulement à se les representer comme divinitez; si que comme le commandement : *Tu n'auras autres dieux devant moy*, ne deffend point de se representer interieurement les creatures; aussi la prohibition : *Tu ne feras similitude quelconque*, ne deffend pas de se representer exterieurement les creatures, mais de se les representer pour Dieu, en les adorant et servant. C'est cela seul qui est deffendu, tant pour l'interieur que pour l'exterieur.

5° Et de plus, ceste interpretation est du tout conforme à la tres-ancienne et catholique coustume de la saincte Eglise, laquelle a tousjours eu des imaiges, notamment de la croix, qui est autant à dire, comme asseurer qu'elle est selon l'intention du Sainct-Esprit. Bref, le dire de Tertullien est tout vray : *Non videntur similitudinum legi refragari non in eo similitudinis statu deprehensa, ob quem similitudo prohibetur.* Ces choses-là ne semblent contrarier à la loy des similitudes prohibées, lesquelles ne se retreuvent en l'estat et condition de similitude, pour lequel la similitude est deffenduë.

Que l'on ayt donc des imaiges de la croix, aux champs, és villes, sur les eglises, dans les eglises, sur les autels, tout cela n'est que bon et sainct; car estant faict, institué et prattiqué pour la conservation de la memoire que nous devons avoir des benefices de Dieu, et pour honnorer d'autant plus sa divine bonté, ainsi que j'ay monstré tout au long de ces livres, il ne sçauroit estre deffendu en la premiere table, qui ne vise qu'à l'establissement du vray service de Dieu, et abolissement de l'idolastrie.

De mesme que l'on honnore la croix en tout et par tout, puisqu'on ne l'honnore que pour tant plus honnorer Dieu; que toute la veneration qu'on luy porte est relative et dependante ou accessoire, à l'endroict de la supresme adoration deuë à sa divine Majesté; que ce n'est qu'une branche de ce grand arbre : cela n'est en façon quelconque deffendu, puisque ceste semblance et figure n'est pas employée à l'action pour laquelle les similitudes sont prohibées, qui est l'idolastrie; car la croix prinse en la façon que la prennent les catholiques, ne peut estre ny idole, ny subjet d'idolastrie, tant s'en faut qu'elle le soit, l'idole n'estant que la representation d'une chose qui n'est point de la condition qu'on la represente, et *une imaige fausse*, comme dit le prophete Habacuc (c. 2), et l'apostre sainct Paul (1. Cor. 8). Or la croix represente une chose tres-veritable, c'est à sçavoir la mort et passion du Sauveur : et ne la fait-on pas pour l'adorer et servir, mais pour adorer et servir en icelle et par icelle le Crucifix, suivant le vray mot de sainct Athanase *Qui adorat imaginem, in illa adorat ipsum regem.*

Si que non-seulement le vray usage des sacrées et sainctes imaiges n'est aucunement deffendu ; mais est commandé, et compris par tout où il est commandé d'adorer Dieu, et d'honnorer ses saincts, puisque c'est une legitime façon d'honnorer une personne d'avoir fait, pour la priser, son imaige et pourtraict, selon la mesure et proportion de la valeur du principal subjet.

CHAPITRE XIV.

Confession de Calvin pour l'usage des imaiges.

Entre tous les novateurs et reformateurs, il n'en a point esté, à mon advis, de si aspre, si hargneux et implacable que Jean Calvin. Il n'y en a point qui ayt contredit à la saincte Eglise avec tant de vehemence et chagrin que celuy-là, ny qui en aye recherché plus curieusement les occasions, et surtout touschant le poinct des imaiges. C'est pourquoy, ayant rencontré en ses Commentaires sur Josué une grande et claire confession en faveur du juste usage des imaiges, je l'ay voulu mettre en ce bout de livre, afin qu'on cognoisse combien la verité de la creance catholique est puissante, qui s'est eschappée et levée des mains de ce grand et violent ennemy, qui la detenoit en injustice. Or, afin que tout soit mieux pesé, je mettray, et son dire, et le subjet de son dire au long.

Les enfans d'Israël estoient desjà saysis de la terre de promission, les lots et portions avoient esté assignez à une chascune des tribus : si que le grand Josué estima devoir congedier les Rubenites, Gadites (Jos. 22), et la moitié des Manasseens lesquels ayant desjà prins et receu le lot de leur partage au delà du Jourdain, avoient neantmoins assisté en tout, et par tout, au reste des enfans d'Israël, pour les rendre paysibles de la part du pays que Dieu leur avoit promise, comme se rendant evictionnaires les uns pour les autres. Estant donc congediées, les deux tribus et demie, pour se retirer au lieu de leurs partages, en la terre de Galaad, arrivées qu'elles furent és confins et limites du Jourdain, elles y dresserent un autel d'infinie grandeur (Jos. 10).

Les Israëlites qui estoient demeurez en Chanaan eurent nouvelle de l'edification de cest autel, et doubterent que les Rubenites, Galites, et ceux de la my-tribu de Manassé, ne voulussent faire schisme et division en la religion, d'avec le reste du peuple de Dieu, au moyen de cest autel. De quoy, pour sçavoir la vraye verité, ils leur envoyerent en ambassade Phinées, fils du grand sacrificateur Eleazar, lequel presupposant une mauvaise intention en l'edification de cest autel, tança bien asprement de primeface les bastisseurs d'iceluy, comme s'ils eussent voulu innover en matiere de religion, et dresser autel contre autel. A quoy les deux tribus et demie firent response, qu'ils craignoient qu'à l'advenir la posterité des autres tribus ne voulust forclore leurs enfans de l'accez du vray autel qui estoit en Chanaan, sous pretexte de la separation que le Jourdain faysoit entre l'habitation des uns et des autres, et d'autant que l'une estoit deçà, et l'autre delà ladite riviere : *Et pourtant nous avons dit*, ce furent leurs paroles, *que s'ils veulent nous*

dire ainsi, ou à nostre posterité, alors nous leur dirons : Voyez la similitude de l'autel de l'Eternel que nos peres avoient fait, non point pour l'holocauste, ny pour le sacrifice; mais à ce qu'il soit tesmoin entre vous et nous.

Calvin traduict ainsi, et sur l'excuse des deux tribus et demie, fait ce commentaire : « Neantmoins, si semble-t-il qu'il y a encore quelque faute en eux, à cause que la loy deffend de dresser des statuës de quelque façon qu'elles soient; mais l'excuse est facile, que la loy ne condamne nulles imaiges, sinon celles qui servent de representer Dieu. Cependant d'eslever un monceau de pierre, en signe de trophée, ou pour tesmoignage d'un miracle qui aura esté fait, ou pour reduire en memoire quelque benefice de Dieu excellent, la loy ne l'a jamais deffendu en passage quelconque; autrement, et Josué, et plusieurs saincts, juges et roys, qui sont venus apres luy, ne fussent soüillez en une nouveauté prophane. » Ce commentaire est considerable; car ce fut le dernier ouvrage de son autheur (comme dit Beze en sa Preface sur iceluy) et qui le represente le mieux, et partant ce qu'il y a dit doit prevaloir contre tout ce qu'il a dit entre ses autres escrits inconsiderement, et eschauffé au debat qu'il avoit suscité. Mais surtout le texte porte une signalée consideration pour l'establissement du juste usage des imaiges, et remembrance des choses sainctes : considerons-le donc, et finissons tout ce traitté au nom de Dieu.

CHAPITRE XV.

Considerations sur le texte allegué de Josué, et conclusion de tout cest œuvre.

Donc les deux tribus et demie d'une part furent recherchées comme suspectes de schisme, à cause de la remembrance de l'autel qu'elles avoient erigé; et nous de l'autre costé sommes chargez d'idolastrie, et accusez de superstition, pour les imaiges de l'autel de la croix, que nous dressons et eslevons par tout.

Les accusations sont presque semblables. Mais 1° les accusez et accusateurs, de part et d'autre, sont extresmement differens; car les accusateurs des deux tribus et demie, ce furent les dix tribus d'Israël, lesquelles, à l'esgard des deux et demie, estoient 1. le gros et le corps de l'Eglise, les deux et demie n'en estoient qu'un membre et portion; 2. les dix estoient en vraye possession du tabernacle et autel, les deux et demie n'en avoient que la communication; 3. les dix tribus avoient en elles, et de leur costé, la chaire de Moyse, la dignité sacerdotale, l'authorité pastorale, et succession aaronique; les deux et demie n'estoient qu'un simple peuple, et parcelle de la bergerie. Tout cela estoit un grand droict apparent et solide aux dix tribus, pour entreprendre la correction du fait des deux tribus et demie, lesquelles, en multitude, dignité et prerogative, leur estoient du tout inferieures.

Mais si nous considerons nostre condition, de nous qui sommes catholiques, et celle des novateurs, qui nous accusent si asprement, nous verrons que tout y va à contre-poids. Les catholiques,

qui sont les accusez, sont 1. la tige et corps de l'Eglise; les novateurs ne sont que branches taillées et membres retranchez; 2. les catholiques sont en une ferme et indubitable possession du tiltre de vraye Eglise, tabernacle de Dieu avec les hommes, autel sur lequel seul l'odeur de suavité est aggreable à Dieu; les novateurs, qui ne font que naistre de la terre, comme potirons, n'en ont qu'une vaine et fade usurpation; 3. les catholiques ont en eux et à leur faveur la chaire de sainct Pierre, la dignité sacerdotale, l'authorité pastorale, la succession apostolique; leurs accusateurs sont nouveaux venus, sans autres chaires que celles qu'ils se sont faites euxmesmes, sans aucune dignité sacerdotale, sans authorité pastorale, sans aucun droict de succession, ambassadeurs sans estre envoyez, deleguez sans delegation, messagers sans mission, enfans sans pere, executeurs sans commission. Ce sont des poincts qui rendent suspecte, ains convaincuë d'attentat, toute la procedure des censeures que les reformateurs font contre nous qui sommes catholiques, auxquels ils sont inferieurs en tant et tant de façons, et si notoirement.

2° Il y a encore une autre difference entre le subjet de l'accusation faite contre les deux tribus et demie, par le reste d'Israël et celle que les novateurs font contre nous, laquelle est bien remarquable. L'erection des remembrances et similitudes servit d'occasion à l'une et à l'autre accusation : à l'une, l'erection de la similitude de l'autel de la loy; à l'autre, l'eslevation de la remembrance de l'autel de la croix. Mais il y a cela à dire, entre l'une et l'autre erection, que l'erection de la similitude de l'autel de la loy estoit une œuvre notoirement nouvelle, qui, partant, meritoit bien d'estre considerée, comme elle fut, avec un peu de soupçon, et que l'approbation d'icelle fust precedée d'un bon examen. Mais l'erection de la similitude de l'autel de la croix, prattiquée de tout tems en l'Eglise, portoit, par son antiquité, une autre exemption de toute censeure et accusation.

3° De plus, il y eut encore une grande difference en la maniere de proceder en l'accusation : 1. les dix tribus, quoyque superieures aux deux et demie, ne se rüent pas de premiere volée à la guerre; mais envoyent premierement une honnorable legation aux accusez, pour sçavoir leur intention, touschant l'edification de leur autel nouveau, et à cest effect; 2. ils employent l'authorité sacrée de leur grand-prestre et pasteur, et la civile de leur principaux chefs; 3. ne demandant pas absolument que l'autel, dont il estoit question, fust rasé et renversé, mais simplement que les deux tribus et demie, en edifiant un autre autel, ne fissent aucun schisme ou division en la religion; 4. et n'alleguent point d'autre autheur de leur correction que l'Eglise : *Voicy que dit toute la congregation de l'Eternel* (Jos. 22). O saincte et saine procedure !

Tout au contraire, les reformateurs, qui sont nos accusateurs, quoyque notoirement inferieurs : 1. se sont de pleyn saut jettez aux foudres, tempestes et gresles de calomnies, injures, reproches, diffamations, et ont armé leurs langues et leurs plumes de tous les plus poignans traicts qu'ils ont sceu rencontrer entre les despoüilles de tous les anciens ennemys de l'Eglise, et tout aussi-tost les ont

dardez avec telle furie, que nous serions jà perdus, si la verité divine ne nous eust tenus à couvert sous son impenetrable escu : je laisse à part la guerre temporelle suscitée par ces evangelistes empistolez, par tout où ils ont eu accez; 2. et à leur pretenduë reformation n'ont employé que la prophane audace des brebis contre leurs pasteurs, des subjets contre leurs superieurs, et le mespris de l'authorité du grand-prestre evangelique, lieutenant de Jesus-Christ; 3. renversant, brisant et rompant de leur propre authorité les croix dressées, sans autre examen de la droicte pretention, ny du droict pretendu de ceux qui les avoient eslevées; 4. contre le manifeste consentement de toute l'Eglise, contredisant ouvertement à toute la congregation de l'Eternel, aux Conciles generaux, au perpetuel usage des chrestiens.

Ces si grandes differences entre nos accusateurs, leur subjet et maniere de proceder d'une part, et les accusateurs, ou plutost correcteurs des deux tribus et demie, leur subjet et maniere de proceder de l'autre part, presupposent une autre quatriesme difference, et en produisent une cinquiesme.

4° Elles presupposent une grande difference en l'intention des uns et des autres. Les dix tribus n'avoient autre project que d'empescher le schisme et division ; ce fut la charité qui les poussa à cest office de correction : qui pourra assez loüer le zele qu'ils font paroistre en l'offre qu'ils font à ceux qu'ils veulent corriger? *Que si la terre de vostre possession est immonde, passez en la terre de la possession de l'Eternel, en laquelle le tabernacle de l'Eternel a sa residence, et ayez vos possessions entre nous; et ne vous recellez point*, etc. (Jos. 22). C'est une offre digne de la congregation de Dieu.

Au contraire, toutes les poursuittes des reformateurs contre nous ne respirent que sedition, hayne et division; leurs offres ne sont que de leur quitter le gouvernement de l'Eglise, les laisser regenter et maistriser, passer sous le bon playsir de leur constitution; et quant au poinct particulier dont il est question, ils ont fait voir clairement qu'ils n'ont esté porté d'autre affection au brisement et destruction des croix de pierre et de bois, que pour ravir et enlever celles d'or et d'argent, renversant l'ancienne discipline chrestienne, qui ne donne prix à la croix que pour la figure, puisqu'ils ne la prisent que pour la matiere.

Mais enfin, que s'est-il ensuivy de tant de diversitez? Certes, ce qu'on en devoit attendre : de differentes causes differens effects. Les dix tribus, lesquelles par tant de prerogatives et raysons avoient le droict de correction, n'eurent pas si-tost ouy la desclaration de l'intention des deux tribus et demie, qu'ils la reçoivent amiablement, et sans presser d'aucune resplique, ny recharge, la response et excuse des accusez, se reposent tout entierement sur leur parolle. La charité les pousse esgalement à se formaliser sur l'erection de l'autel nouveau, et à recevoir l'excuse de ceux qui l'avoient erigé; le cas neantmoins estoit extresmement chatoüilleux en fait de religion. La separation des habitations rendoit le soupçon du schisme fort juste. *Mais la charité est toute patiente, elle est benigne, elle ne pense point mal, elle ne se playst point sur l'ini-*

quité, mais se complaist à la verité, elle croit tout, elle espere tout (I. Cor. 13).

Au rebours, l'Eglise catholique, avec tant de signalez advantages, et de si claires marques de son authorité et saincteté, ne peut treuver aucune excuse si sacrée; ny faire aucune si solemnelle justification de son dessein, en l'erection et l'honneur des croix, que ses accusateurs ne taschent de contourner en impieté et idolastrie, tant ils sont accusateurs naturels des freres. Nous avons beau protester de la bonté de nos intentions et de la blancheur de nostre but, ces nouveaux venus, ces Abirons, ces Micholistes, mesprisent tout, prophanent tout. Il n'y a excuse qu'ils n'accusent, il n'y a rayson qui les paye. On ne peut vivre avec eux, sinon les pieds et mains lyez, pour se laisser traisner à tous les precipices de leurs opinions. Ils ne regardent qu'au travers de leurs desseins; tout ce qu'ils voyent leur semble noir et renversé, et avoir mestier de leur main reformatrice, tant ils sont eperdeument reformateurs. Nous gravons sur le fer et le cuivre, et protestons devant le ciel et la terre, que

Ce n'est la pierre ou le bois
Que le catholique adore;
Mais Dieu lequel, mort en croix
De son sang la croix honnore.

Que nous ne faysons l'imaige de la croix pour representer la Divinité, mais en signe de trophée, pour la victoire obtenuë par nostre roy, pour tesmoignage du grand miracle par lequel la vie s'estant renduë mortelle, elle rendit la mort vivifiante, et pour reduire en memoire l'incomprehensible benefice de nostre redemption.

A Calvin, auquel ces occasions semblent legitimes pour dresser des representations (nonobstant la rigueur des mots de la loy) quand il s'agit d'excuser les deux tribus et demie; à Calvin, dy-je, et aux autres reformateurs, ce ne sont qu'hypocrisies, abus et abominations en nous. Pour deduire la drogue de leur reformation, ils taschent à difformer et rendre suspectes les mieux formées intentions. Nos sainctes excuses, ou plutost nos saines desclarations, qu'ils devroient recevoir pour le repos et tranquillité de leur tant inquiettée conscience, sans plus s'effrayer et tresmousser en la vanité des songes qu'ils font sur la pretenduë idolastrie de la croix, c'est cela mesme qu'ils rejettent et abhorrent le plus, et l'appellent endormie, par mespris et desdain.

Ce sont ennemys implacables : leur cœur est de bouë, la clarté l'endurcit : il n'y a satisfaction qui les contente, si on ne se rend à la mercy de leur impiteuse correction; la rage de leur mal-talent ne reçoit aucun remede. Que ferons-nous donc avec eux? cesserons-nous de nous employer à leur salut, puisqu'ils n'en veulent pas seulement voir la marque? Mais comme pourrions-nous desesperer du salut d'aucun, parmy la consideration de la vertu et honneur de la croix, arbre seul de toute nostre esperance, duquel l'honneur plus recogneu et certain gist en la vertu qu'il a de guerir, non-seulement les playes incurables et mortelles, mais aussi de guerir la mort

mesme, et la rendre plus precieuse sous son ombre, que jamais la vie ne fut ailleurs?

Plantez donc sur nos genoüilx, lyez avec les bras de la saincte meditation, lyez, dy-je, et noüez au pied de cest arbre, ô catholiques mes freres! Plus les parolles, les escrits, les deportemens de nos accusateurs respireront une hayne irreconciliable à l'endroict de la croix, et de ses devots, plus, de nostre costé, devons-nous souspirer chaudement pour eux, et crier de tout nostre cœur à celuy qui pend aux branches, pour feüille, fleur et fruict : *Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne sçavent ce qu'ils font* (Luc. 37).

Je te salüe, ô saincte croix,
Nostre espoir seul en ces destroicts!
Donne aux bons accroist de justice,
Pardonne aux pecheurs leur malice.

Il n'y a glace qui ne fonde à tel vent, ny telle amertume qui n'adoucisse au plonger de ce bois. C'est là où doivent viser toutes nos esperances, et de nostre amendement, et de la conversion des desvoyez : laquelle il faut aussi ayder, par voie de remonstrance et instruction; car Dieu l'a ainsi ordonné.

C'est ce que j'ay desiré faire en cest escrit, pour les simples, qui en ont plus de besoin; aussi leur cœur plus tendre et humide pourra peut-estre bien recevoir l'impression du signe de la croix, d'une si foible main, comme est la mienne : là où les cœurs de pierre et de bronze de ceux qui pensent estre quelque chose ne presteroient jamais, sinon au ciseau et burin de quelque plus ferme ouvrier. Que si Dieu favorise mon project de quelque desirable effect; si, en ce combat que j'ay fait pour son honneur, contre ce traitteur incogneu, il luy playst me mettre en main quelques despoüilles, c'est à luy seul que l'honneur en est deu. C'est en la croix, comme en un temple sacré, où elles doivent estre penduës en trophées. Que si mon insuffisance et lascheté me prive de tout autre gain, au moins auray-je ce bonheur d'avoir combattu pour le plus digne estendart qui fut, est, et sera, et qui est le plus envié du monde.

L'enseigne de la croix ne fut pas plustost desployée, qu'elle fut exposée à la contradiction des Juifs, heretiques et perfides desquels parlant sainct Paul : *Plusieurs*, disoit-il, *cheminent desquels je vous parlois bien souvent, et maintenant je le dy en pleurant, ennemys de la croix de Jesus-Christ* (Philip. 3). C'estoient des reformateurs qui estimoient indigne de la personne du Fils de Dieu qu'il eust esté crucifié, ainsi que le grand cardinal Baronius desduict doctement et au long en ses Annales. Dés lors, par une suitte perpetuelle, les Thalmudistes, Samaritains, Mahumetans, Wiclefistes, et semblables pestes du monde, ont continué ceste contradiction à l'endroict du sainct estendart, quoyque, sous divers pretextes, les attaques semblent redoubler en nostre aage.

L'ante-christ approche tousjours plus, ce n'est merveille si ses troupes s'advancent plus dreu. Quand cest homme de peché et roy de l'abomination sera venu, ce sera lorsque le drapeau de la croix sera le plus attaqué. Mais fasse l'enfer tous ses efforts, tousjours

cest estendart paroistra haut eslevé en l'armée catholique. Les apostres, disciples et premiers chrestiens, voyant les heretiques estimer la croix indigne de Jesus-Christ, mirent en tout et par tout l'usage du signe de la croix, pour l'honnorer eux-mesmes en Jesus-Christ, et Jesus-Christ en la croix. Et comme l'Eglise, non plus que l'Apostre, *n'a jamais estimé de sçavoir ny prescher autre que Jesus-Christ, et iceluy crucifié* (I. Cor. 2); aussi n'a-t-elle jamais honnoré sinon Jesus-Christ, et iceluy crucifié; non Jesus-Christ sans croix, mais Jesus-Christ avec sa croix, et en croix. *Nous adorons ce que nous sçavons* (Joan. 4) : or nous sçavons Jesus-Christ en croix, et la croix en Jesus-Christ. C'est pourquoy je fay fin par cest abregé et de la doctrine chrestienne, et de tout ce que j'ay desduict jusques à present, protestant avec le glorieux predicateur de la croix, sainct Paul, (mais faites, mon Dieu ! que ce soit plus de cœur et d'action que d'escrit et de bouche, et qu'ainsi je fasse à la fin de mes jours) : *Jà n'advienne que je me glorifie, sinon en la croix de Nostre Seigneur Jesus-Christ* (Gal. 6). *Amen.*



INTRODUCTION

A LA VIE DEVOTE.

AU LECTEUR.

Mon cher lecteur, ceste seconde edition te represente ce livret reveu, corrigé et augmenté de plusieurs chapitres et choses notables. Je ne l'ay point vouleu enrichir d'aucunes citations, comme quelques-uns desiroient, parce que les doctes n'ont pas besoin de cela, et les autres ne s'en soucient pas. Quand j'use des parolles de l'Escriture saincte, ce n'est pas tousjours pour les expliquer, mais pour m'expliquer par icelles, comme plus venerables et aggreables aux bonnes ames. Je te dy le reste en la Preface.

Nostre Seigneur soit avec toy.

ORAYSON DEDICATOIRE.

O doux Jesus! mon Seigneur, mon Sauveur et mon Dieu, me voicy prosterné devant vostre Majesté, voüant et consacrant cest escrit à vostre gloire. Animez les parolles qui y sont de vostre benediction, à ce que les ames pour lesquelles je l'ay fait en puissent recevoir les inspirations sacrées que je leur desire, et particulierement celle d'implorer sur moy vostre immense misericorde, afin que, monstrant aux autres le chemin de la devotion en ce monde, je ne sois pas respreuvé et confondu eternellement en l'autre, ains qu'avec eux je chante à jamais pour cantique de triomphe le mot que de tout mon cœur je prononce en tesmoignage de fidellité parmy les hazards de ceste vie mortelle : Vive Jesus! Vive Jesus! Ouy, Seigneur Jesus, vivez et regnez en nos cœurs és siecles des siecles. *Amen.*

PRÉFACE.

Mon cher lecteur, je te prie de lire ceste Preface pour ta satisfaction et la mienne.

La boucquetiere Glycera sçavoit si proprement diversifier la disposition et le meslange des fleurs, qu'avec les mesmes fleurs, elle faysoit une grande varieté de boucquets, de sorte que le peintre Pausias demeura court, voulant contrefaire à l'envy ceste diversité d'ouvrages; car il ne sçeut changer sa peinture en tant de façons comme Glycera faysoit ses boucquets : ainsi le Sainct-Esprit dispose et arrange avec tant de varieté les enseignemens de devotion qu'il donne par les langues et les plumes de ses serviteurs, que la doctrine estant tousjours une mesme, les discours neantmoins qui s'en font, sont bien differens, selon les diverses façons desquelles ils sont composez. Je ne puis certes, ny veux, ny dois escrire en ceste INTRODUCTION, que ce qui a desjà esté publié par nos predecesseurs sur ce subjet; ce sont les mesmes fleurs que je te presente, mon lecteur; mais le boucquet que j'en ay fait, sera differend des leurs, à rayson de la diversité de l'agencement dont il est façonné.

Ceux qui ont traitté de la devotion, ont presque tous regardé l'instruction des personnes fort retirées du commerce du monde, ou au moins ont enseigné une sorte de devotion qui conduict à ceste entiere retraitte. Mon intention est d'instruire ceux qui vivent és villes, és mesnages, à la cour, et qui, par leur condition, sont obligez de faire une vie commune, quant à l'exterieur, lesquels bien souvent, sous le pretexte d'une pretenduë impossibilité, ne veulent seulement pas penser à l'entreprinse de la vie devote, leur estant advis, que comme aucun animal n'ose gouster de la graine de l'herbe nommée *Palma Christi*, ainsi nul homme ne doit pretendre à la palme de pieté chrestienne, tandis qu'il vit emmy la presse des affaires temporelles. Et je leur monstre, que comme les meres-perles vivent emmy la mer, sans prendre aucune goutte d'eau marine, et que vers les isles Chelidoines il y a des fontaines d'eau bien douce au milieu de la mer, et que les pyraustes volent dedans les flammes sans brusler leurs ailes : ainsi peut une ame vigoureuse et constante vivre au monde, sans recevoir aucune humeur mondaine, treuver des sources d'une douce pieté au milieu des ondes ameres de ce siecle, et voler entre les flammes des convoitises terrestres, sans brusler les aisles des sacrez desirs de la vie devote. Il est vray que cela est mal-aysé, et c'est pourquoy je desirerois que plusieurs y employassent leur soing, avec plus d'ardeur qu'on n'a pas fait jusques à present, comme, tout foible que je suis, je m'essaye par cest escrit de contribuer quelques secours à ceux qui, d'un cœur genereux, feront ceste digne entreprinse.

Mais ce n'a toutesfois pas esté par mon eslection, ou inclination que ceste INTRODUCTION sort en public. Une ame vrayement pleyne d'honneur et de vertu, ayant, il y a quelque tems, receu de Dieu la grace de vouloir aspirer à la vie devote, desira ma particuliere assistance pour ce regard; et moy, qui luy avois plusieurs sortes de devoirs, et qui avois longtems remarqué en elle beaucoup de disposition pour ce dessein, je me rendis fort soigneux de la bien instruire; et l'ayant conduicte par tous les exercices convenables à son desir et sa condition, je luy en laissay des memoires par escrit, afin qu'elle y eut recours à son besoin. Elle depuis les communiqua a un grand docte, et devot religieux, lequel, estimant que plusieurs en

pourroient tirer du profict, m'exhorta fort de les faire publier : ce qui luy fut aysé de me persuader, parce que son amitié avoit beaucoup de pouvoir sur ma volonté, et son jugement une grande authorité sur le mien.

Or, afin que le tout fust plus utile et aggreable, je l'ay reveu, et y ay mis quelque sorte d'entresuitte, adjoustant plusieurs advis et enseignemens propres à mon intention; mais tout cela, je l'ay fait sans nulle sorte presque de loysir. C'est pourquoy tu ne verras rien icy d'exact : ains seulement un amas d'advertissemens de bonne foy, que j'explique par des parolles claires et intelligibles : au moins ay-je desiré de le faire. Et quant au reste des ornemens du langage, je n'y ay pas seulement voulu penser, comme ayant assez d'autres choses à faire.

J'addresse mes parolles à Philotée, parce que, voulant reduire à l'utilité commune de plusieurs ames ce que j'avois premierement escrit pour une seule, je l'appelle du nom commun à toutes celles qui veulent estre devotes : car Philotée veut dire *amatrice* ou *amoureuse de Dieu*.

Regardant donc en tout cecy une ame qui, par le desir de la devotion, aspire à l'amour de Dieu, j'ay fait ceste INTRODUCTION de cinq parties : en la premiere desquelles je m'essaye par quelques remonstrances et exercices de convertir le simple desir de Philotée en une entiere resolution, qu'elle fait à la parfin, apres sa confession generale, par une solide protestation, suivie de la tres-saincte communion, en laquelle se donnant à son Sauveur, et le recevant, elle entre heureusement en son sainct amour. Cela fait, pour la conduire plus advant, je luy monstre deux grands moyens de s'unyr de plus en plus à sa divine Majesté : l'usage des sacremens, par lesquels ce bon Dieu vient à nous, et la saincte orayson, par laquelle il nous tire à soy. Et en cecy j'employe la seconde partie. En la troisiesme je luy fay voir comme elle se doit exercer en plusieurs vertus plus propres à son advancement, ne m'amusant pas sinon à certains advis particuliers, qu'elle n'eust pas sceu aysement prendre ailleurs, ny d'elle-mesme. En la quatriesme, je luy fait descouvrir quelques embusches de ses ennemys, et luy monstre comme elle s'en doit demesler et passer oultre. Et finalement en la cinquiesme partie, je la fay un peu retirer à part soy, pour se rafraischir, reprendre haleyne, et reparer ses forces, afin qu'elle puisse par apres plus heureusement gaigner pays, et s'advancer en la vie devote.

Cest aage est fort bigearre, et je prevoy bien que plusieurs diront qu'il n'appartient qu'aux religieux et gens de devotion, de faire des conduittes si particulieres à la pieté, qu'elles requierent plus de loysir que n'en peut avoir un evesque chargé d'un diocese si pesant comme est le mien, que cela distraict trop l'entendement qui doit estre employé à choses importantes.

Mais moy, mon cher lecteur, je te dy avec le grand sainct Denys, qu'il appartient principalement aux evesques de perfectionner les ames : d'autant que leur ordre est le supresme entre les hommes, comme celuy des seraphins entre les anges; si que leur loysir ne peut estre mieux destiné qu'à cela. Les anciens evesques et Peres de l'Eglise, estoient pour le moins autant affectionnez à leurs charges que nous, et ne laissoient pourtant pas d'avoir soing de la conduitte particuliere de plusieurs ames qui recouroient à leur assistance, comme il appert par leurs Epistres, imitant en cela les Apostres, qui emmy la moisson generale de l'univers, recueilloient neantmoins certains espys plus remarquables, avec une speciale et particuliere affection. Qui ne sçayt que Thimotée, Tite, Philemon, Onesime, saincte Thecle, Appia, estoient les chers enfans du grand sainct Paul, comme sainct Marc, et saincte Petronille, de sainct Pierre? Saincte Pétronille, dy-je, laquelle,

comme preuvent doctement Baronius et Galonius, ne fut pas fille charnelle, mais seulement spirituelle de sainct Pierre. Et sainct Jean n'escrit-il pas une de ses Epistres canoniques à la devote dame Electa ?

C'est une peyne, je le confesse, de conduire les ames en particulier, mais une peyne qui souslage, pareille à celle des moissonneurs et vendangeurs, qui ne sont jamais plus contens que d'estre fort embesognez et chargez. C'est un travail qui delasse et avive le cœur par la suavité qui en revient à ceux qui l'entreprennent, comme fait le cinnamome, ceux qui le portent parmy l'Arabie Heureuse. On dit que la tigresse ayant retreuvé l'un de ses petits, que le chasseur luy laisse sur le chemin pour l'amuser, tandis qu'il emporte le reste de la littée, elle s'en charge, pour gros qu'il soit, et pour cela n'en est point plus pesante, ains plus legere à la course qu'elle fait pour le sauver dans sa tasniere, l'amour naturel l'allegeant par ce fardeau. Combien plus un cœur paternel prendra-t-il volontiers en charge une ame qu'il aura rencontrée au desir de la saincte perfection, la portant en son sein, comme une mere fait son petit enfant sans se ressentir de ce faix bien-aymé.

Mais il faut sans doubte que ce soit un cœur paternel : et c'est pourquoy les apostres et hommes apostoliques appellent leurs disciples, non-seulement leurs enfans, mais encore plus tendrement leurs petits enfans.

Au demeurant, mon cher lecteur, il est vray que j'escris de la vie devote sans estre devot, mais non pas certes sans desir de le devenir ; et c'est encore ceste affection qui me donne courage à t'en instruire. Car, comme disoit un grand homme de lettres, la bonne façon d'apprendre, c'est d'estudier ; la meilleure, c'est d'escouter, et la tres-bonne, c'est d'enseigner. Il advient souvent, dit sainct Augustin, escrivant à sa devote Florentine, « que » l'office de distribuer, sert de merite pour recevoir, et l'office d'enseigner, » de fondement pour apprendre. »

Alexandre fit peindre la belle Compaspé, qui luy estoit si chere, par la main de l'unique Apelles. Apelles, forcé de considerer longuement Compaspé, à mesure qu'il en exprimoit les traicts sur le tableau, en imprima l'amour en son cœur, et en devint tellement passionné, qu'Alexandre l'ayant recogneu, et en ayant pityé, la luy donna en mariage, se privant pour l'amour de luy de la plus chere amye qu'il eust au monde. En quoy, dit Pline, il monstra la grandeur de son cœur, autant qu'il eust fait par une bien grande victoire. Or, il m'est advis, mon lecteur, mon amy, qu'estant evesque, Dieu veut que je peigne sur les cœurs des personnes, non-seulement les vertus communes, mais encore sa tres-chere et bien-aymée devotion, et moy, je l'entreprens volontiers, tant pour obeyr et faire mon devoir, que pour l'esperance que j'ay qu'en la gravant dans l'esprit des autres, le mien à l'adventure en deviendra sainctement amoureux. Or, si jamais sa divine Majesté m'en void vivement espris, elle me la donnera en maryage eternel. La belle et chaste Rebecca, abreuvant les chameaux d'Isaac, fut destinée pour estre son espouse, recevant de sa part des pendans d'aureilles et des bracelets d'or ; ainsi je me promets de l'immense bonté de mon Dieu, que conduisant ses cheres brebis aux eaux salutaires de la devotion, il rendra mon ame son espouse, mettant en mes aureilles les parolles dorées de son sainct amour, et en mes bras la force de les bien exercer, en quoy gist l'essence de la vraye devotion, que je supplie sa Majesté me vouloir octroyer, et à tous les enfans de son Eglise ; Eglise à laquelle je veux à jamais sousmettre mes escrits, mes actions, mes parolles, mes volontez, et mes pensées.

Annessy, ce jour de saincte Magdelene, 1608.

‹TRODUCTION A LA VIE DEVOTE.

PREMIERE PARTIE.

‹DVIS ET EXERCICES REQUIS POUR CONDUIRE L'AME DÉS SON PREMIER DESIR DE LA VIE DEVOTE,

JUSQUES A SON ENTIERE RESOLUTION DE L'EMBRASSER.

CHAPITRE PREMIER.

Description de la vraye devotion.

‹s aspirez à la devotion, tres-chere Philotée, parce qu'estant ‹hrestienne, vous sçavez que c'est une vertu extresmement ag-‹ble à la divine Majesté. Mais d'autant que les petites fautes que ‹commet au commencement de quelque affaire, s'aggrandissent ‹ment au progrez, et sont presque irreparables à la fin, il faut ‹ toutes choses que vous sçachiez que c'est, que la vertu de ‹tion : car d'autant qu'il y en a une vraye, et qu'il y en a ‹de quantité de fausses et vaines, si vous ne cognoissez quelle ‹ vraye, vous pourriez vous tromper, et vous amuser à suivre ‹que devotion impertinente et superstitieuse.

‹elius peignoit toutes les faces des imaiges qu'il faysoit, à l'air ‹semblance des femmes qu'il aymoit : et chascun peinct la devo-‹selon sa passion et phantaysie. Celuy qui est adonné au jeusne, ‹endra pour bien devot, pourveu qu'il jeusne, quoyque son ‹ soit pleyn de rancune; et n'osant point tremper sa langue de-‹le vin, ny mesme dans l'eau par sobriété, ne se feindra point ‹plonger dedans le sang du prochain, par la medisance et ca-‹ie. Un autre s'estimera devot, parce qu'il dit une grande quan-‹l'oraysons tous les jours, quoyqu'apres cela sa langne se fonde ‹utes parolles fascheuses, arrogantes et injurieuses parmy ses ‹stiques et voisins. L'autre tire fort volontiers l'aumosne de sa ‹se, pour la donner aux pauvres; mais il ne peut tirer la dou-‹de son cœur, pour pardonner à ses ennemys : l'autre pardon-‹à ses ennemys; mais de tenir rayson à ses creanciers, jamais ‹vive force de justice. Tous ces gens-là sont vulgairement tenus ‹devots, et ne le sont pourtant nullement. Les gens de Saül ‹choient David en sa mayson; Michol, ayant mis une statuë de-‹un lict, et l'ayant couverte des habillemens de David, leur fit ac-‹e que c'estoit David mesme qui dormoit malade. Ainsi beaucoup ‹rsonnes qui se couvrent de certaines actions exterieures ap-‹nantes à la saincte devotion; et le monde croit que ce soyent ‹vrayement devots et spirituels; mais en verité ce ne sont que ‹tatuës et phantosmes de devotion.

La vraye et vivante devotion, ô Philotée, presuppose l'am Dieu : ains elle n'est autre chose qu'un vray amour de Dieu non pas toutesfois un amour tel quel, car en tant que l'amo vin embellit nostre ame, il s'appelle *grace*, nous rendant aggı à sa divine Majesté; en tant qu'il nous donne la force de bieı il s'appelle *charité;* mais quand il est parvenu jusques au de perfection, auquel il ne nous fait pas seulement bien faire, nous fait operer soigneusement, frequemment, et prompte alors il s'appelle *devotion.* Les autruches ne volent jamai poules volent pesamment, toutesfois bassement et rarement; les aigles, les colombes, les harondelles volent souvent, vist et hautement : ainsi les pecheurs ne volent point en Dieu, aiı toutes leurs courses en la terre, et pour la terre, les gens de qui n'ont pas encore atteint la devotion, volent en Dieu paı bonnes actions, mais rarement, lentement et pesamment; le sonnes devotes volent en Dieu frequemment, promptement e tement, Bref, la devotion n'est autre chose qu'une agilité et cité spirituelle, par le moyen de laquelle la charité fait ses a en nous, ou nous par elle promptement et affectionnemeı comme il appartient à la charité de nous faire generalement e versellement prattiquer tous les commandemens de Dieu, il tient aussi à la devotion de les nous fayre fayre promptem diligemment. C'est pourquoy celuy qui n'observe tous les coı demens de Dieu, ne peut estre estimé, ny bon, ny devot, pu pour estre bon, il faut avoir la charité, et pour estre devot, avoir, oultre la charité, une grande vivacité et promptitud actions charitables.

Et d'autant que la devotion gist en certain degré d'exc charité, non-seulement elle nous rend prompts, actifs et dili l'observation de tous les commandemens de Dieu; mais oultr elle nous provoque à faire promptement et affectionnement l de bonnes œuvres que nous pouvons, encore qu'elles ne soye cunement commandées, ains seulement conseillées ou insp Car, tout ainsi qu'un homme qui est nouvellement gue quelque maladie, chemine autant qu'il luy est necessaire, lentement et pesamment : de mesme, le pecheur estant gu son iniquité, il chemine autant que Dieu le luy command samment neantmoins, et lentement, jusques à tant qu'il ayt la devotion; car alors, comme un homme bien sain, non-ment il chemine, mais il court et saute en la voie des comm mens de Dieu, et de plus il passe et court dans les sentie conseils et inspirations celestes. Enfin, la charité et la devot sont non plus differentes l'une de l'autre, que la flamme l' feu, d'autant que la charité estant un feu spirituel, quand e fort enflammée, elle s'appelle *devotion :* si que la devotion jouste rien au feu de la charité, sinon la flamme qui rend l rité prompte, active et diligente, non-seulement à l'obser des commandemens de Dieu, mais à l'exercice des cons inspirations celestes.

CHAPITRE II.

Proprieté et excellence de la devotion.

eux qui descourageoient les Israëlites d'aller en la terre de promission, leur disoient que c'estoit un païs qui devoroit les bitans, c'est-à-dire, que l'air y estoit si malin, qu'on n'y pouvoit vre longuement, et que reciproquement les habitans estoient des ns si prodigieux, qu'ils mangeoient les autres hommes comme s locustes. Ainsi le monde, ma chere Philotée, diffame tant qu'il nt la saincte devotion, depeignant les personnes devotes avec un age fascheux, triste et chagrin, et publiant que la devotion nne des humeurs melancholiques et insupportables. Mais comme sué et Caleb protestoient que non-seulement la terre promise toit bonne et belle, ains aussi que la possession en seroit douce t aggreable : de mesme, le Sainct-Esprit, par la bouche de tous s Saincts, et Nostre Seigneur par la sienne mesme, nous asseure ue la vie devote est une vie douce, heureuse et amiable.

Le monde void que les devots jeusnent, prient et souffrent les jures, servent les malades, donnent aux pauvres, veillent, contaignent leur cholere, suffoquent et estouffent leurs passions, se rivent des playsirs sensuels, et font telles et autres sortes d'actions, squelles en elles-mesmes, et de leur propre substance et qualité, ont aspres et rigoureuses ; mais le monde ne void pas la devotion terieure et cordiale, laquelle rend toutes ces actions aggreables, ouces et faciles. Regardez les abeilles sur le thym : elles y treuent un suc fort amer ; mais en le succant, elles le convertissent en iel, parce que telle est leur proprieté. O mondain ! les ames devotes treuvent beaucoup d'amertumes en leurs exercices de mortilcation, il est vray : mais en les faysant, elles convertissent en douceur et suavité, les feux, les flammes ; les roües et les espées embloient des fleurs et des parfums aux martyrs, parce qu'ils stoient devots. Que si la devotion peut donner de la douceur aux lus cruels tourmens, et à la mort mesme, qu'est-ce qu'elle fera our les actions de la vertu ? Le sucre adoucit les fruicts mal meurs, t corrige la crudité et nuysance de ceux qui sont bien meurs. Or, a devotion est le vray sucre spirituel, qui oste l'amertume aux mortifications, et la nuysance aux consolations : elle oste le chagrin ux pauvres, et l'empressement aux riches ; la desolation à l'oppressé, et l'insolence au favorisé ; la tristesse aux solitaires, et la dissolution à celuy qui est en compaignie ; elle sert de feu en hyver, t de rosée en esté ; elle sçayt abonder et souffrir pauvreté, elle rend esgalement utiles l'honneur et le mespris ; elle reçoit le playsir t la douleur avec un cœur presque tousjours semblable, remply d'une suavité merveilleuse.

Contemplez l'eschelle de Jacob (car c'est le vray pourtraict de la ie devote) : les deux costez entre lesquels on monte, et auxquels es eschelons se tiennent, representent l'orayson, qui impestre amour de Dieu, et les sacremens qui le conferent ; les eschelons e sont autre chose que les divers degrez de charité, par lesquels on va de vertu en vertu, ou descendant par l'action au secours et

support du prochain, ou montant par la contemplation en l'unyon amoureuse de Dieu. Or voyez, je vous prie, ceux qui sont sur l'eschelle : ce sont des hommes qui ont des cœurs angeliques, ou des anges qui ont des corps humains. Ils ne sont pas jeunes; mais ils le semblent estre, parce qu'ils sont pleyns de vigueur et agilité spirituelle. Ils ont des aisles pour voler, et s'eslancent en Dieu par la saincte orayson, mais ils ont des pieds aussi pour cheminer avec les hommes par une saincte et amiable conversation; leurs visages sont beaux et gays, d'autant qu'ils reçoivent toutes choses avec douceur et suavité; leurs jambes, leurs bras et leurs testes sont toutes à descouvert, d'autant que leurs pensées, leurs affections et leurs actions n'ont aucun dessein, ny motif que de playre à Dieu; le reste de leurs corps est couvert, mais d'une belle et legere robbe, parce qu'ils usent voirement de ce monde et des choses mondaines, mais d'une façon toute pure et sincere, n'en prenant que legerement ce qui est requis pour leur condition : telles sont les personnes devotes. Croyez-moi, chere Philotée, la devotion est la douceur des douceurs, et la reyne des vertus : or c'est la perfection de la charité. Si la charité est un laict, la devotion en est la cresme; si elle est une plante, la devotion en est la fleur; si elle est une pierre precieuse, la devotion en est l'esclat; si elle est un bausme precieux, la devotion en est l'odeur, et l'odeur de suavité qui conforte les hommes et resjoüit les anges.

CHAPITRE III.

Que la devotion est convenable à toutes sortes de vocations et professions.

Dieu commanda en la creation aux plantes de porter leurs fruicts chascun selon son genre, ainsi commande-t-il aux chrestiens, qui sont les plantes vivantes de son Eglise, qu'ils produisent des fruicts de devotion, un chascun selon sa qualité et vocation. La devotion doit estre differemment exercée par le gentil-homme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la veufve, par la fille, par la maryée; et non-seulement cela, mais il faut accommoder la prattique de la devotion aux forces, aux affaires, et aux devoirs de chaque particulier. Je vous prie, Philotée, seroit-il à propos que l'evesque voulust estre solitaire comme les Chartreux? Et si les maryez ne vouloient rien amasser non plus que les Capucins, si l'artisan estoit tout le jour à l'eglise comme le religieux, et le religieux tousjours exposé à toutes sortes de rencontres pour le service du prochain comme l'evesque, ceste devotion ne seroit-elle pas ridicule, desreglée et insupportable? Ceste faute neantmoins arrive bien souvent, et le monde, qui ne discerne pas, ou ne veut pas discerner entre la devotion et l'indiscretion de ceux qui pensent estre devots, murmeure et blasme la devotion, laquelle neantmoins ne peut mais [1] de ces desordres.

Non, Philotée, la devotion ne gaste rien quand elle est vraye

[1] N'est pas cause.

ains elle perfectionne tout; et lorsqu'elle se rend contraire à la legitime vocation de quelqu'un, elle est sans doute fausse. L'abeille, dit Aristote, tire son miel des fleurs, sans les interesser, les laissant entieres et fraisches comme elle les a treuvées; mais la vraye devotion fait encore mieux, car non-seulement elle ne gaste nulle sorte de vocation ny d'affaires, ains au contraire elle les orne et embellit. Toutes sortes de pierreries jettées dedans le miel, en deviennent plus esclatantes, chascune selon sa couleur; et chascun devient plus aggreable en sa vocation, la conjoignant à la devotion : le soing de famille en est rendu paysible, l'amour du mary et de la femme plus sincere, le service du prince plus fidelle, et toutes sortes d'occupations plus suaves et amiables.

C'est une erreur, ains une heresie, de vouloir bannir la vie devote de la compaignie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du mesnage des gens maryez. Il est vray, Philotée, que la devotion purement contemplative, monastique et religieuse, ne peut estre exercée en ces vocations-là; mais aussi, oultre ces trois sortes de devotion, il y en a plusieurs autres propres à perfectionner ceux qui vivent és estats seculiers. Abraham, Isaac et Jacob, David, Job, Tobie, Sara, Rebecca et Judith en font foy par l'Ancien Testament; et quant au Nouveau, sainct Joseph, Lydia, et sainct Crespin furent parfaictement devots en leurs boutiques; saincte Anne, saincte Marthe, saincte Monique, Aquila, Priscilla en leurs mesnages; Cornelius, sainct Sebastien, sainct Maurice, parmy les armes; Constantin, Helene, sainct Louys, le B. Amé, sainct Edouard, en leurs throsnes. Il est mesme arrivé que plusieurs ont perdu la perfection en la solitude, qui est neantmoins si desirable pour la perfection, et l'ont conservée parmy la multitude, qui semble si peu favorable à la perfection. Loth, dit sainct Gregoire, qui fut si chaste en la ville, se soüilla en la solitude : où que nous soyons, nous pouvons et devons aspirer à la vie parfaicte.

CHAPITRE IV.

De la necessité d'un conducteur pour entrer, et faire progrez en la devotion.

Le jeune Tobie, commandé d'aller en Ragez : Je ne sçay nullement le chemin, dit-il. Va donc, resplique le pere, et cherche quelque homme qui te conduise. Je vous en dy de mesme, ma Philotée : voulez-vous à bon escient vous acheminer à la devotion? cherchez quelque homme de bien qui vous guide et conduise. C'est icy l'advertissement des advertissemens : quoy que vous cherchiez, dit le devot Avila, vous ne treuverez jamais si asseurement la volonté de Dieu, que par le chemin de ceste humble obeyssance tant recommandée, et prattiquée par tous les anciens devots. La bienheureuse Mere Therese voyant que madame Catherine de Cordouë faysoit de grandes penitences, elle desira fort l'imiter en cela, contre l'advis de son confesseur qui le deffendoit, auquel elle estoit tentée de ne point obeyr en cest endroict. Et Dieu lui dit : Ma fille, tu tiens un bon et asseuré chemin, voy-tu la penitence qu'elle fait? mais moy

je fay plus de cas de ton obeyssance. Aussi elle aymoit tant ceste vertu, qu'oultre l'obeyssance qu'elle devoit à ses superieurs, elle en voua une toute particuliere à un excellent homme, s'obligeant de suivre sa direction et conduitte, dont elle fut infinyment consolée, comme apres et devant elle plusieurs bonnes ames, qui pour se mieux assubjettir à Dieu, ont sousmis leur volonté à celle de ses serviteurs : ce que saincte Catherine de Sienne louë infinyment en ses *Dialogues*. La devote princesse saincte Elisabeth se sousmit avec une extresme obeyssance au docteur M. Conrad. Et voicy l'un des advis que le grand sainct Louys fit à son fils avant que de mourir : Confesse-toy souvent, eslis un confesseur idoine, qui soit prud'homme, et qui te puisse seurement enseigner à faire les choses qui te sont necessaires.

L'ame fidelle, dit l'Escriture saincte, *est une forte protection : celuy qui l'a treuvée, a treuvé un thresor. L'amy fidelle est un medicament de vie, et d'immortalité : ceux qui craignent Dieu le treuvent.* Ces divines parolles regardent principalement l'immortalité, comme vous voyez, pour laquelle il faut sur toutes choses avoir cest amy fidelle, qui guide nos actions par ses advis et conseils, et par ce moyen nous garantir des embusches et tromperies du malin : il nous sera comme un thresor de sapience en nos afflictions, tristesses, et cheutes; il nous servira de medicament pour alleger et consoler nos cœurs és maladies spirituelles; il nous gardera du mal, et rendra nostre bien meilleur, et quand il nous arrivera quelque infirmité, il empeschera qu'elle ne soit pas à la mort, car il nous en relevera.

Mais qui treuvera cest amy? le Sage respond : *Ceux qui craignent Dieu*, c'est-à-dire, les humbles qui desirent fort leur advancement spirituel. Puisqu'il vous importe tant, Philotée, d'aller avec une bonne guide en ce sainct voyage de devotion, priez Dieu avec une grande instance, qu'il vous en fournisse d'une qui soit selon son cœur; et ne doubtez point, car, quand il devroit envoyer un ange du ciel, comme il fit au jeune Tobie, il vous en donnera une bonne et fidelle.

Or, ce doit tousjours estre un ange pour vous, c'est-à-dire, quand vous l'aurez treuvé, ne le considerez pas comme un simple homme, et ne vous confiez point en luy, ny en son sçavoir humain, mais en Dieu, qui vous favorisera, et parlera par l'entremise de cest homme, mettant dedans le cœur et dedans la bouche d'iceluy, ce qui sera requis pour vostre bonheur : si que vous le devez escouter comme un ange qui descend du ciel pour vous y mener. Traittez avec luy à cœur ouvert en toute sincerité et fidellité, luy manifestant clairement vostre bien et vostre mal, sans feintise et sans dissimulation : et par ce moyen vostre bien sera examiné, et plus asseuré, et vostre mal sera corrigé et remedié; vous en serez allegée et fortifiée en vos afflictions, moderée et reglée en vos consolations. Ayez en luy une extresme confiance meslée d'une sacrée reverence, en sorte que la reverence ne diminuë point la confiance, et que la confiance n'empesche point la reverence; confiez-vous en luy avec le respect d'une fille envers son pere, respectez-le avec la confiance d'un fils envers sa mere : bref, ceste amitié doit estre forte et douce, toute saincte, toute sacrée, toute divine, et toute spirituelle.

Et pour cela, choysissez-en un entre mille, dit Avila; et moy je dy entre dix mille, car il s'en treuve moins que l'on ne sçauroit dire qui soyent capables de cest office : il le faut pleyn de charité, de science, et de prudence; si l'une de ces trois parties luy manque, il y a du danger. Mais je vous dy derechef : Demandez-le à Dieu, et l'ayant obtenu, benissez sa divine Majesté, demeurez ferme, et n'en cherchez point d'autre, ains allez simplement, humblement et confidemment; car vous ferez un tres-heureux voyage.

CHAPITRE V.

Qu'il faut commencer par la purgation de l'ame.

Les *fleurs*, dit l'Espoux sacré, *apparoissent en nostre terre : le tems d'esmonder et tailler est venu.* Qui sont les fleurs de nos cœurs, ô Philotée, sinon les bons desirs? Or, tout aussi-tost qu'ils paroissent, il faut mettre la main à la serpe pour retrancher de nostre conscience toutes les œuvres mortes et superfluës. La fille estrangere, pour espouser l'Israëlite, devoit oster la robbe de sa captivité, rongner ses ongles, et raser ses cheveux : et l'ame qui aspire à l'honneur d'estre espouse du Fils de Dieu, se doit despoüiller du vieil homme, et se revestir du nouveau, quittant le peché; puis ronger et raser toutes sortes d'empeschemens qui destournent de l'amour de Dieu : c'est le commencememt de nostre santé, que d'estre purgé de nos humeurs peccantes. Sainct Paul, tout en un moment, fut purgé d'une purgation parfaicte, comme fut aussi saincte Catherine de Gennes, saincte Magdelene, saincte Pelagie, et quelques autres; mais ceste sorte de purgation est toute miraculeuse et extraordinaire en la grace comme la resurrection des morts en la nature : si que nous ne devons pas y pretendre. La purgation et guerison ordinaire, soit des corps, soit des esprits, ne se fait que petit à petit, par progrez d'advancement en advancement, avec peyne et loysir.

Les anges ont des aisles sur l'eschelle de Jacob, mais ils ne volent pas, ains montent et descendent, par ordre d'eschelon en eschelon. L'ame qui remonte du peché à la devotion, est comparée à l'aube, laquelle s'eslevant, ne chasse pas les tenebres en un instant; mais petit à petit : la guerison (dit l'aphorisme) qui se fait tout bellement, est tousjours plus asseurée; les maladies de cœur, aussi bien que celles du corps, viennent à cheval et en poste, mais elles s'en revont à pied et au petit pas. Il faut donc estre courageuse et patiente, ô Philotée, en ceste entreprinse. Helas! quelle pityé est-ce de voir des ames, lesquelles se voyant subjettes à plusieurs imperfections apres s'estre exercées quelques mois en la devotion, commencent à s'inquietter, se troubler et descourager, laissant presque emporter leur cœur à la tentation de tout quitter et retourner en arriere; mais aussi de l'autre costé, n'est-ce pas un extresme danger aux ames, lesquelles, par une tentation contraire, se font accroire d'estre purgées de leurs imperfections, le premier jour de leur purgation, se tenant pour parfaictes avant presque d'estre faictes, en se mettant au vol sans aisles? ô Philotée! qu'elles sont en

grand peril de recheoir pour s'estre trop tost ostées d'entre le maius du medecin! Ha! ne vous levez pas avant que la lumier soit arrivée, dit le prophete! Levez-vous apres que vous aurez est assis! et luy-mesme prattiquant ceste leçon, et ayant esté jà lav et nettoyé, demande de l'estre derechef.

L'exercice de la purgation de l'ame ne se peut ny doit fini qu'avec nostre vie : ne nous troublons donc point de nos imperfec tions; car nostre perfection consiste à les combattre, et nous n sçaurions les combattre sans les voir, ny les vaincre sans les ren contrer : nostre victoire ne gist pas à ne les sentir point, mais à n point leur consentir.

Or, ce n'est pas leur consentir, que de recevoir des incommodi tez d'icelles; il faut bien que pour l'exercice de nostre humilité nous soyons quelquesfois blessez en ceste bataille spirituelle neantmoins nous ne sommes jamais tenus pour vaincus, sinon lor que nous aurons perdu, ou la vie, ou le courage. Or, les imperfe tions et pechez veniels ne nous sçauroient oster la vie spirituelle car elle ne se perd que par le peché mortel. Il reste doncques se lement qu'elles ne nous fassent point perdre le courage. *Deslivre moy, Seigneur*, disoit David, *de la coüardise et descouragemen* c'est une heureuse condition pour nous en ceste guerre, que no soyons tousjours vainqueurs, pourveu que nous voulions combattr

CHAPITRE VI.

La premiere purgation, qui est celle des pechez mortels.

La premiere purgation qu'il faut faire, c'est celle du peché; moyen de la faire, c'est le sainct sacrement de Penitenc cherchez le plus digne confesseur que vous pourrez, prenez main quelqu'un des petits livres qui ont esté faits pour ayder l consciences à se bien confesser, comme Grenade, Bruno, Aria Auger; lisez-les bien, et remarquez de poinct en poinct en qu vous aurez offensé, à prendre depuis que vous eustes l'usage rayson jusques à l'heure presente. Et si vous vous deffiez de vost memoire, mettez en escrit ce que vous aurez remarqué; et ayant ain preparé et ramassé les humeurs peccantes de vostre conscienc detestez-les, et les jettez par une contrition et deplaysir aussi gra que vostre cœur le pourra souffrir, considerant ces quatre choses que par le peché vous avez perdu la grace de Dieu, quitté vost part de paradis, accepté les peynes eternelles de l'enfer, et renon à la vision et à l'amour eternel de Dieu. Vous voyez bien, Philoté que je parle d'une confession generale de toute la vie, laquell certes, je confesse bien n'estre pas tousjours absolument nece saire; mais je considere bien aussi qu'elle vous sera extresmeme utile en ce commencement : c'est pourquoy je vous la conseil extresmement. Il arrive souvent que les confessions ordinaires ceux qui vivent d'une vie commune et vulgaire sont pleynes grands deffauts. Car souvent on ne se prepare point, ou fort peu, n'a point la contrition requise : ains il advient maintesfois que l' se va confesser avec une volonté tacite de retourner au peché, d'a

tant qu'on ne veut pas esviter l'occasion du peché, ny prendre les expediens necessaires à l'amendement de la vie : et en tous ces cas icy la confession generale est requise pour asseurer l'ame. Mais oultre cela, la confession generale nous appelle à la cognoissance de nous-mesmes, nous provoque à une salutaire confusion pour nostre vie passée, nous fait admirer la misericorde de Dieu, qui nous a attendu en patience, elle appaise nos cœurs, delasse nos esprits, excite en nous de bons propos, donne subjet à nostre pere spirituel de nous faire des advis plus convenables à nostre condition, et nous ouvre le cœur, pour avoir confiance de nous bien desclarer aux confessions suivantes.

Parlant doncques d'un renouvellement general de nostre cœur, et d'une conversion universelle de nostre ame à Dieu, par l'entreprinse de la vie devote, j'ay bien rayson, ce me semble, Philotée, de vous conseiller ceste confession generale.

CHAPITRE VII.

De la seconde purgation, qui est celle des affections du peché.

Tous les Israëlites sortirent en effect de la terre d'Egypte, mais ils n'en sortirent pas tous d'affection : c'est pourquoy emmy le desert, plusieurs d'entr'eux regrettoient de n'avoir pas les oignons et les chairs d'Egypte. Ainsi il y a des penitens qui sortent en effect du peché, et n'en quittent pourtant pas l'affection, c'est-à-dire, ils proposent de ne plus pecher, mais c'est avec certain contre-cœur qu'ils ont, de se priver et abstenir des mal-heureuses delectations du peché : leur cœur renonce au peché, et s'en esloigne; mais il ne laisse pas pour cela de se retourner souventesfois de ce costé-là, comme fit la femme de Loth du costé de Sodome; ils s'abstiennent du peché, comme les malades font des melons, lesquels ils ne mangent pas, parce que le medecin les menace de mort, s'ils en mangent, mais ils s'inquiettent de s'en abstenir, ils en parlent, et marchandent s'il se pourroit faire, ils les veulent au moins sentir, et estiment bien-heureux ceux qui en peuvent manger. Car ainsi ces foibles et lasches penitens s'abstiennent pour quelque tems du peché; mais c'est à regret : ils voudroient bien pouvoir pecher sans estre damnez, ils parlent avec ressentiment et goust du peché, et estiment contens ceux qui le font. Un homme resolu de se venger changera de volonté en la confession, mais tost apres on le retreuvera parmy ses amys qui prend playsir à parler de sa querelle, disant, que si ce n'eust esté la crainte de Dieu, il eust fait cecy et cela, et que la loy divine et cest article de pardonner est difficile, que pleust à Dieu qu'il fust permis de se venger. Ha! qui ne void qu'encore que ce pauvre homme soit hors de peché, il est neantmoins tout embarrassé de l'affection du peché, et qu'estant hors d'Egypte en effect, il y est encore en appetit, desirant les aulx et les oignons qu'il y souloit manger, comme fait ceste femme, qui, ayant detesté ses mauvais amours, se playst neantmoins d'estre muguettée et environnée. Helas! que telles gens sont en grand peril.

O Philotée, puisque vous voulez entreprendre la vie devote, il ne vous faut pas seulement quitter le peché; mais il faut tout à fait emonder vostre cœur de toutes les affections qui despendent du peché : car, oultre le danger qu'il y auroit de faire recheute, ces miserables affections allanguiroient perpetuellement vostre esprit, et l'appesantiroient en telle sorte qu'il ne pourroit pas faire les bonnes œuvres promptement, diligemment et frequemment, en quoy gist neantmoins la vraye essence de la devotion. Les ames lesquelles, sorties de l'estat du peché, ont encore ces affections et allanguissemens, ressemblent, à mon advis, aux filles qui ont les pasles couleurs, lesquelles ne sont pas malades, mais toutes leurs actions sont malades : elles mangent sans goust, dorment sans repos, rient sans joye, et se traisnent plutost que de cheminer. Car de mesme, ces ames font le bien avec des lassitudes spirituelles si grandes, qu'elles ostent toute la grace à leurs bons exercices, qui sont peu en nombre, et petits en effect.

CHAPITRE VIII.

Du moyen de faire ceste seconde purgation.

Or le premier moyen, et fondement de ceste seconde purgation, c'est la vive et forte apprehension du grand mal que le peché nous apporte, par le moyen de laquelle nous entrons en une profonde et vehemente contrition. Car tout ainsi que la contrition, pourveu qu'elle soit vraye, pour petite qu'elle soit, et sur tout estant joincte à la vertu des sacremens, nous purge suffisamment du peché : de mesme, quand elle est grande et vehemente, elle nous purge de toutes les affections qui despendent du peché. Une hayne ou rancune foible et debile, nous fait avoir à contre-cœur celuy que nous hayssons, et nous fait fuyr sa compaignie; mais si c'est une hayne mortelle et violente, non-seulement nous fuyons et abhorrons celuy à qui nous la portons, ains nous avons à desgoust, et ne pouvons souffrir la conversation de ses allyez, parens et amys, non pas mesme son imaige, ny chose qui luy appartienne. Ainsi, quand le penitent ne hayt le peché que par une legere, quoyque vraye contrition, il se resout voirement bien de ne plus pecher; mais quand il le hayt d'une contrition puissante et vigoureuse, non-seulement il deteste le peché, ains encore toutes les affections, despendances et acheminemens du peché. Il faut doncques, Philotée, aggrandire tant qu'il nous sera possible nostre contrition et repentance, afin qu'elle s'estende jusques aux moindres appartenances du peché, Ainsi Magdelene, en sa conversion, perdit tellement le goust des pechez et des playsirs qu'elle y avoit prins que jamais plus elle n'y pensa; et David protestoit de non-seulement hayr le peché, mais aussi toutes les voies et sentiers d'iceluy : en ce poinct consiste le rajeunissement de l'ame, que ce mesme prophete compare au renouvellement de l'aigle.

Or, pour parvenir à ceste apprehension et contrition, il faut que vous vous exerciez soigneusement aux meditations suivantes, lesquelles estant bien prattiquées, desracineront de vostre cœur,

moyennant la grace de Dieu, le peché et les principales affections du peché : aussi les ay-je dressées tout à fait pour cest usage. Vous les ferez l'une apres l'autre, selon que je les ay marquées, n'en prenez qu'une pour chaque jour, laquelle vous ferez le matin s'il est possible, qui est le tems le plus propre pour toutes les actions de l'esprit, et la remascherez et la ruminerez le reste de la journée : que si vous n'estes pas encore duicte à faire la meditation, voyez ce qui en sera dit en la seconde partie.

CHAPITRE IX.

Premiere Meditation. — De la Creation.

PREPARATION.

1° Mettez-vous en la presence de Dieu. — 2° Suppliez-le qu'il vous inspire.

CONSIDERATIONS.

1° CONSIDEREZ qu'il n'y a que tant d'ans que vous n'estiez point au monde, et que vostre estre estoit un vray rien. Où estions-nous, ô mon ame, en ce tems-là? le monde avoit desjà tant duré, et de nous il n'en estoit nulle nouvelle.

2° Dieu vous a fait esclore de ce rien pour vous rendre ce que vous estes, sans qu'il eust besoin de vous, ains par sa seule bonté.

3° Considerez l'estre que Dieu vous a donné, car c'est le premier estre du monde visible, capable de vivre eternellement, et de s'unir parfaictement à sa divine Majesté.

AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

1° *Humiliez-vous profondement devant Dieu,* disant de cœur avec le Psalmiste : O Seigneur, je suis devant vous comme un vray rien, et comment eustes-vous memoire de moi pour me creer? Helas! mon ame, tu estois abysmée dans cest ancien neant, et y serois encore de present, si Dieu ne t'en eust retirée : et que ferois-tu dedans ce rien?

2° *Rendez graces à Dieu.* O mon grand et bon Createur, combien vous suis-je redevable; puisque vous m'estes allé prendre dans mon rien, pour me rendre par vostre misericorde ce que je suis? Qu'est-ce que je feray jamais pour dignement benir vostre sainct nom, et remercier vostre immense bonté.

3° *Confondez-vous.* Mais helas! mon Createur, au lieu de m'unir à vous par amour et service, je me suis renduë toute rebelle par mes desreglées affections, me separant et esloignant de vous pour me joindre au peché et à l'iniquité, n'honnorant non plus vostre bonté, que si vous n'eussiez pas esté mon Createur.

4° *Abaissez-vous devant Dieu.* O mon ame, sçache que le Seigneur est ton Dieu, c'est lui qui t'a faite, et tu ne t'es pas faite toy-mesme. O Dieu! Je suis l'ouvrage de vos mains.

Je ne veux donc plus desormais me complayre en moy-mesme, qui de ma part ne suis rien. De quoy te glorifies-tu, ô poudre et cendre? mais plutost, ô vray neant, de quoy t'exaltes-tu? et pour m'humilier je veux faire telle et telle chose, supporter tels et tels

mespris : je veux changer de vie, et suivre desormais mon Createur, et m'honnorer de la condition de l'estre qu'il m'a donné, l'employant tout entierement à l'obeyssance de sa volonté, par les moyens qui me seront enseignez, et desquels je m'enquerray vers mon pere spirituel.

CONCLUSION.

1° *Remerciez Dieu.* Benis, ô mon ame, ton Dieu, et que toutes mes entrailles loüent son sainct nom, car sa bonté m'a tiré de rien, et sa misericorde m'a creé.

2° *Offrez.* O mon Dieu, je vous offre l'estre que vous m'avez donné avec tout mon cœur, je le vous desdie et consacre.

3° *Priez.* O Dieu, fortifiez-moy en ces affections et resolutions : ô Saincte Vierge, recommandez-les à la misericorde de vostre Fils, avec tous ceux pour qui je dois prier, etc. *Pater*, *Ave.*

Au sortir de l'orayson, en vous proumenant un peu, recueillez un petit boucquet de devotion des considerations que vous avez faites pour l'odorer le long de la journée.

CHAPITRE X.

Deuxiesme Meditation. — De la fin pour laquelle nous sommes creez.

PREPARATION.

1° Mettez-vous devant Dieu. — 2° Priez-le qu'il vous inspire.

CONSIDERATIONS.

1° Dieu ne vous a pas mise en ce monde, pour aucun besoin qu'il eust de vous, qui luy estes du tout inutile, mais seulement afin d'exercer en vous sa bonté, vous donnant sa grace et sa gloire. Et pour cela il vous a donné l'entendement pour le cognoistre, la memoire pour vous souvenir de luy, la volonté pour l'aymer, l'imagination pour vous representer ses bienfaicts, les yeux pour voir les merveilles de ses ouvrages, la langue pour le loüer, et ainsi des autres facultez.

2° Estant creée, et mise en ce monde à ceste intention, toutes actions contraires à icelle doivent estre rejettées et esvitées, et celles qui ne servent de rien à ceste fin, doivent estre mesprisées, comme vaines et superfluës.

3° Considerez le malheur du monde qui ne pense point à cela, mais vit comme s'il croyoit de n'estre creé que pour bastir des maysons, planter des arbres, assembler des richesses, et faire des badineries.

AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

1° *Confondez-vous*, reprochant à vostre ame sa misere, qui a esté si grande cy-devant, qu'elle n'a que peu ou point pensé à tout cecy. Helas ! ce direz-vous, que pensois-je, ô mon Dieu, quand je ne pensois point en vous? de quoy me ressouvenois-je quand je vous oublyois? qu'aymois-je quand je ne vous aymois pas? Helas! je me devois repaistre de la verité, et je me remplissois de la vanité, et servois le monde qui n'est fait que pour me servir.

2° *Detestez la vie passée.* Je vous renonce, pensées vaines et cogitations inutiles; je vous abjure, ô souvenirs detestables et frivoles : je vous renonce, amytiez infidelles et desloyales, services perdus, et miserables gratifications ingrates, complaysances fascheuses.

3° *Convertissez-vous à Dieu.* Et vous, ô mon Dieu, mon Sauveur, vous serez d'oresnavant le seul object de mes pensées : non, jamais je n'appliqueray mon esprit à des cogitations qui vous soyent desaggreables. Ma memoire se remplira tous les jours de ma vie de la grandeur de vostre debonnaireté, si doucement exercée en mon endroict. Vous serez les delices de mon cœur, et la suavité de mes affections.

Ha donc, tels et tels fatras, et amusemens, auxquels je m'appliquois, tels et tels vains exercices, auxquels j'employois mes journées; telles et telles affections, qui engageoient mon cœur, me seront desormais en horreur, et à ceste intention j'useray de tels et tels remedes.

CONCLUSION.

1° *Remerciez Dieu qui vous a faite pour une fin si excellente.* Vous m'avez faite, ô Seigneur, pour vous, afin que je joüysse eternellement de l'immensité de vostre gloire? quand sera-ce que j'en seray digne, et quand vous beniray-je selon mon devoir?

2° *Offrez.* Je vous offre, ô mon cher Createur, toutes ces mesmes affections, et resolutions, avec toute mon ame et mon cœur.

3° *Priez.* Je vous supplie, ô Dieu, d'avoir aggreables mes souhaicts, et mes vœux, et de donner vostre saincte benediction à mon ame, à celle fin qu'elle les puisse accomplir par le merite du sang de vostre Fils respandu sur la croix. *Pater, Ave.*

Faites le petit boucquet de devotion.

CHAPITRE XI.

Troisiesme Meditation. — Des benefices de Dieu.

PREPARATION.

1° Mettez-vous en la presence de Dieu. — 2° Priez-le qu'il vous inspire.

CONSIDERATIONS.

1° CONSIDEREZ les graces corporelles que Dieu vous a données, quel corps, quelles commoditez de l'entretenir, quelle santé, quelles consolations loysibles pour iceluy, quels amys, quelles assistances; mais cela considerez-le avec une comparayson de tant d'autres personnes qui valent mieux que vous, lesquelles sont destituées de ces benefices : les uns gastez de corps, de santé, de membres; les autres abandonnez à la mercy des opprobres, et de mespris et deshonneur; les autres accablez de pauvreté : et Dieu n'a pas voulu que vous fussiez si miserable.

2° Considerez les dons de l'esprit. Combien y a-t-il au monde de gens hebetez, enragez, insensez! et pourquoy n'estes-vous pas du nombre? Dieu vous a favorisée : combien y en a-t-il qui ont esté nourris rustiquement, et en une extresme ignorance! et la Provi-

dence divine vous a fait eslever civilement et honnorablement.

3° Considerez les graces spirituelles. O Philotée! vous estes des enfans de l'Eglise, Dieu vous a enseigné sa cognoissance dés vostre jeunesse. Combien de fois vous a-t-il donné ses sacremens! combien de fois des inspirations, des lumieres interieures, des reprehensions pour vostre amendement! combien de fois vous a-t-il pardonné vos fautes? combien de fois deslivrée des occasions de vous perdre où vous estiez exposée! Et ces années passées, n'estoient-ce pas un loysir et commodité de vous advancer au bien de vostre ame! Voyez un peu par le menu, combien Dieu vous a esté doux et gracieux.

AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

1° *Admirez la bonté de Dieu.* O que mon Dieu est bon en mon endroict! ô qu'il est bon! ô que vostre cœur, Seigneur, est riche en misericorde, et liberal en debonnaireté! O mon ame, racontons à jamais, combien de graces il nous a faites.

2° *Admirez vostre ingratitude.* Mais que suis-je, Seigneur, que vous ayez eu memoire de moy? O que mon indignité est grande! Helas! j'ai foulé aux pieds vos benefices : j'ay deshonnoré vos graces, les convertissant en abus et mespris de vostre souveraine bonté; j'ay opposé l'abysme de mon ingratitude à l'abysme de vostre grace et faveur.

3° *Excitez-vous à recognoissance.* Sus donc, ô mon cœur, ne veuille plus estre infidelle, ingrat et desloyal à ce grand bienfaicteur. Et comment, mon ame ne sera-t-elle pas mes-huy subjette à Dieu, qui a fait tant de merveilles et de graces en moy, et pour moy?

4° Ha doncques! Philotée, retirez vostre corps de telles et telles voluptez; rendez-le subjet au service de Dieu, qui a tant fait pour luy; appliquez vostre ame à le cognoistre et recognoistre, par tels et tels exercices qui sont requis pour cela; employez soigneusement les moyens qui sont en l'Eglise, pour vous sauver et aymer Dieu. Ouy, je frequenteray l'orayson, les sacremens, j'escouteray la saincte parolle, je prattiqueray les inspirations et conseils.

CONCLUSION.

1° Remerciez Dieu de la cognoissance qu'il vous a donnée maintenant de vostre devoir, et de tous les bienfaicts cy-devant receus.

2° Offrez-luy vostre cœur avec toutes vos resolutions.

3° Priez-le qu'il vous fortifie, pour les prattiquer fidellement, par le merite de la mort de son Fils; implorez l'intercession de la Vierge et des Saincts. *Pater*, *Ave*.

Faites le petit boucquet spirituel.

CHAPITRE XII.

Quatriesme Meditation. — Des Pechez.

PREPARATION.

1° Mettez-vous en la presence de Dieu. — 2° Suppliez-le qu'il vous inspire.

CONSIDERATIONS.

1° PENSEZ combien il y a que vous commencez à pecher, et voyez combien, dés ce premier commencement, les pechez se sont multipliez en vostre cœur; comme tous les jours vous les avez accreus contre Dieu, contre vous-mesme, contre le prochain, par œuvre, par parolle, par desir et pensée.

2° Considerez vos mauvaises inclinations, et combien vous les avez suivies. Et par ces deux poincts vous verrez que vos coulpes sont en plus grand nombre que les cheveux de vostre teste, voire que le sable de la mer.

3° Considerez à part le peché d'ingratitude envers Dieu, qui est un peché general, lequel s'espanche par tous les autres, et les rend infinyment plus enormes. Voyez doncques combien de benefices Dieu vous a faits, et que de tous vous avez abusé contre le donateur; singulierement, combien d'inspirations mesprisées, combien de bons mouvemens rendus inutiles. Et encore plus que tout, combien de fois avez-vous receu les sacremens, et où en sont les fruicts? que sont devenus ces precieux joyaux, dont vostre cher Espoux vous avoit ornée? tout cela a esté couvert sous vos iniquitez. Avec quelle preparation les avez-vous receus? Pensez à ceste ingratitude, que Dieu vous ayant tant couru apres pour vous sauver, vous avez tousjours fuy devant luy pour vous perdre.

AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

1° *Confondez-vous en vostre misere.* O mon Dieu, comme osè-je comparoistre devant vos yeux? Helas! je ne suis qu'un apostume du monde, et un esgoust d'ingratitude et d'iniquité. Est-il possible que j'aye esté si desloyale, que je n'aye laissé pas un seul de mes sens, pas une des puissances de mon ame que je n'aye gastés, violés et soüillés; et que pas un jour de ma vie ne soit escoulé, auquel je n'aye produict de si mauvais effects? Est-ce ainsi que je devois contre-changer les benefices de mon Createur, et le sang de mon Redempteur?

2° *Demandez pardon*, et vous jettez aux pieds du Seigneur, comme un enfant prodigue, comme une Magdelene, comme une femme qui auroit soüillé le lict de son maryage de toutes sortes d'adulteres. O Seigneur, misericorde sur ceste pecheresse! Helas! ô source vive de compassion, ayez pityé de ceste miserable.

3° *Proposez de vivre mieux.* O Seigneur, non jamais plus, moyennant vostre grace, non jamais plus je ne m'abandonneray au peché.

Helas! je ne l'ay que trop aymé; je le deteste et vous embrasse, ô Pere de misericorde! je veux vivre et mourir en vous.

4° Pour effacer les pechez passez, je m'en accuseray courageusement, et n'en laisseray pas un que je ne pousse dehors.

5° Je feray tout ce que je pourray pour en desraciner entierement les plantes de mon cœur, particulierement de tels ou de tels qui me sont plus ennuyeux.

6° Et pour ce faire, j'embrasseray constamment les moyens qui me seront conseillez, ne me semblant d'avoir jamais assez fait pour reparer de si grandes fautes.

CONCLUSION.

1° Remerciez Dieu qui vous a attendu jusques à ceste heure, et vous a donné ces bonnes affections.

2° Faites-luy offrande de vostre cœur pour les effectuer.

3° Priez-le qu'il vous fortifie, etc. *Pater*, *Ave*.

CHAPITRE XIII.

Cinquiesme Meditation. — De la Mort.

PREPARATION.

1° Mettez-vous en la presence de Dieu. — 2° Demandez-luy sa grace. — 3° Imaginez-vous d'estre malade en extresmité dans le lict de la mort, sans esperance aucune d'en eschapper.

CONSIDERATIONS.

1° CONSIDEREZ l'incertitude du jour de vostre mort. O mon ame, vous sortirez un jour de ce corps. Quand sera-ce, sera-ce en hyver ou en esté? en la ville ou au village? de jour ou de nuict? sera-ce à l'impourveu, ou avec advertissement? sera-ce de maladie ou d'accident? aurez-vous le loysir de vous confesser, ou non? serez-vous assistée de vostre confesseur et pere spirituel ou non? Helas! de tout cela nous ne sçavons rien du tout; seulement cela est asseuré, que nous mourrons, et toujours plustost que nous ne pensons.

2° Considerez qu'alors le monde finira, pour ce qui vous regarde: il n'y en aura plus pour vous, il renversera sens dessus dessous devant vos yeux : ouy, car alors les playsirs, les vanitez, les joyes mondaines, les affections vaines, nous apparoistront comme des phantosmes et nuages. Ah! chetive, pour quelles bagatelles et chimeres ay-je offensé mon Dieu? Vous verrez que nous avons quitté Dieu pour neant. Au contraire, la devotion, les bonnes œuvres vous sembleront alors si desirables et douces! O pourquoy n'ay-je suivi ce beau et gracieux chemin? alors les pechez, qui sembloient bien petits, paroistront gros comme des montaignes, et vostre devotion bien petite.

3° Considerez les grands et langoureux adieux que vostre ame dira à ce bas monde : elle dira adieu aux richesses, aux vanitez, aux vaines compaignies, aux playsirs, aux passe-tems, aux amys et voisins, aux parens, aux enfans, au mary, à la femme; bref, à toute creature, et en fin finale à son corps, qu'elle delaissera pasle, have, deffait, hideux et puant.

4o Considerez les empressemens qu'on aura pour lever ce corps-là, et le cacher en terre, et que, cela fait, le monde ne pensera plus gueres à vous, ny n'en fera plus memoire, non plus que vous n'avez gueres pensé aux autres. Dieu luy fasse paix, dira-t-on, et puis c'est tout. O mort que tu es inconsiderable, que tu es impiteuse!

5o Considerez qu'au sortir du corps l'ame prend son chemin, ou à droicte, ou à gauche. Helas! où ira la vostre? quelle voie tiendra-t-elle? non autre que celle qu'elle aura commencée en ce monde.

AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

1o *Priez Dieu, et vous jettez entre ses bras.* Las! Seigneur, recevez-moy en vostre protection pour ce jour effroyable. Rendez-moy ceste heure heureuse et favorable, et que plutost toutes les autres de ma vie soyent tristes et d'affliction.

2o *Mesprisez le monde.* Puisque je ne sçay l'heure en laquelle il te faut quitter, ô monde! je ne me veux point attacher à toy. O mes chers amys, mes cheres allyances, permettez-moy que je ne vous affectionne plus que par une amytié saincte, laquelle puisse durer eternellement; car, pourquoy m'unir à vous, en sorte qu'il faille quitter et rompre la lyaison.

3o Je me veux preparer à ceste heure, et prendre le soing requis pour faire ce passage heureusement: je veux asseurer l'estat de ma conscience de tout mon pouvoir, et veux mettre ordre à tels et tels manquemens.

CONCLUSION.

Remerciez Dieu de ces resolutions qu'il vous a données; offrez-les à sa Majesté; suppliez-la derechef, qu'elle vous rende vostre mort heureuse, par le merite de celle de son Fils. Implorez l'ayde de la Vierge et des Saincts. *Pater*, *Ave.*

Faites un boucquet de myrrhe.

CHAPITRE XIV.

Sixiesme Meditation. — Du Jugement.

PREPARATION.

1o Mettez-vous devant Dieu. — 2o Suppliez-le qu'il vous inspire.

CONSIDERATIONS.

1o ENFIN, apres le temps que Dieu a marqué pour la durée de ce monde, et apres une quantité de signes et presages horribles, pour lesquels les hommes seicheront d'effroy et de crainte, le feu, venant comme un deluge, bruslera et reduira en cendres toute la face de la terre, sans qu'aucune des choses que nous voyons sur icelle en soit exempte.

2o Apres ce deluge de flammes et de foudres, tous les hommes ressusciteront de la terre (excepté ceux qui sont jà ressuscitez) et, à la voix de l'archange, comparoistront en la vallée de Josaphat. Mais helas! avec quelle difference! car les uns y seront en corps glorieux et resplendissans, et les autres en corps hideux et horribles.

3° Considerez la majesté avec laquelle le souverain Juge comparoistra, environné de tous les Anges et Saincts, ayant devant soy sa croix plus reluysante que le soleil, enseigne de grace pour les bons et de rigueur pour les mauvais.

4° Ce souverain Juge, par son commandement redoubtable, et qui sera soudain executé, separera les bons des mauvais, mettant les uns à sa droicte, les autres à sa gauche; separation eternelle, et apres laquelle jamais plus ces deux bandes ne se treuvent ensemble.

5° La separation faite, et les livres des consciences ouverts, on verra clairement la malice des mauvais, et le mespris dont ils ont usé contre Dieu, et d'ailleurs la penitence des bons, et les effects de la grace de Dieu qu'ils ont receuë, et rien ne sera caché. O Dieu, quelle confusion pour les uns, quelle consolation pour les autres.

6° Considerez la derniere sentence des mauvaises ames maudites au feu eternel, qui est preparé au diable et à ses compaignons. Pesez ces parolles si pesantes. *Allez*, dit-il; c'est un mot d'abandonnement perpetuel que Dieu fait de tels malheureux, les bannissant pour jamais de sa face. Il les appelle *maudits!* O, mon ame, quelle malediction! malediction generale qui comprend tous les maux, malediction irrevocable qui comprend tous les tems, et l'eternité; il adjouste : *Au feu eternel.* Regarde, ô mon cœur, ceste grande eternité. O eternelle eternité des peynes, que tu es effroyable!

7° Considerez la sentence contraire des bons! *Venez*, dit le Juge. Ah! c'est le mot aggreable de salut, par lequel Dieu nous tire à soy, et nous reçoit dans le giron de sa bonté. *Benis de mon Pere.* O chere benediction, qui comprend toute benediction. *Possedez le royaume qui vous est preparé dès la constitution du monde.* O Dieu, quelle grace! car ce royaume n'aura jamais fin.

AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

1° *Tremble, ô mon ame, à ce souvenir.* O Dieu, qui me peut asseurer pour ceste journée, en laquelle les colomnes du ciel trembleront de frayeur?

2° *Detestez vos pechez*, qui seuls vous peuvent perdre en ceste journée espouvantable.

Ah! je me veux juger moy-mesme maintenant, afin que je ne sois pas jugé : je veux examiner ma conscience, et me condamner, m'accuser et me corriger, afin que le Juge ne me condamne en ce jour redoubtable. Je me confesseray donc, j'accepteray les advis necessaires, etc.

CONCLUSION.

Remerciez Dieu, qui vous a donné moyen de vous asseurer pour ce jour-là, et le tems de faire penitence.

Offrez-luy vostre cœur pour la faire. Priez-le qu'il vous fasse la grace de vous en bien acquitter. *Pater*, *Ave.*

Faites un boucquet.

CHAPITRE XV.

Septiesme Meditation. — De l'Enfer.

PREPARATION.

1o Mettez-vous en la presence divine. — 2o Humiliez-vous, et demandez son assistance. — 3o Imaginez-vous une ville tenebreuse, toute bruslante de soufre et de poix puante, pleyne de citoyens qui n'en peuvent sortir.

CONSIDERATIONS.

1° Les damnez sont dedans l'abysme infernal, sont dedans ceste ville infortunée, en laquelle ils souffrent des tourmens indicibles en tous leurs sens, et leurs membres, parce que, comme ils ont employé tous leurs sens et leurs membres pour pecher, ainsi souffriront-ils en tous leurs membres, et en tous leurs sens les peynes deuës au peché. Les yeux, pour leurs faux et mauvais regards, souffriront l'horrible vision des diables et de l'enfer; les aureilles pour avoir prins playsir aux discours vicieux, n'ouyront jamais que pleurs, lamentations et desespoirs, et ainsi des autres.

2° Oultre tous ces tourmens, il y en a encore un plus grand, qui est la privation et perte de la gloire de Dieu, lequel ils sont forclos de jamais voir.

Que si Absalon treuva que la privation de la fasce amiable de son pere David estoit plus ennuyeuse que son exil, ô Dieu! quel regret d'estre à jamais privé de voir vostre doux et suave visage!

3o Considerez sur tout l'eternité de ces peynes, laquelle seule rend l'enfer insupportable. Helas! si une puce en nostre aureille, si la chaleur d'une petite flebvre nous rend une courte nuict si longue et ennuyeuse, combien sera espouvantable la nuict de l'eternité avec tant de tourmens! de ceste eternité nayssent le desespoir eternel, les blasphemes et rages infinies.

AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

Espouvantez vostre ame par les parolles de Job[1] : O mon ame, pourrois-tu bien vivre eternellement avec ces ardeurs perdurables, et emmy ce feu devorant? veux-tu bien quitter ton Dieu pour jamais?

Confessez que vous l'avez merité, mais combien de fois? Or, desormais je veux prendre party au chemin contraire : pourquoy descendray-je en cest abysme?

Je feray doncques tel et tel effort pour esviter le peché, qui seul me peut donner ceste mort eternelle.

Remerciez, offrez, priez. *Pater, Ave.*

CHAPITRE XVI.

Huictiesme Meditation. — Du Paradis.

PREPARATION.

1o Mettez-vous en la presence de Dieu. — 2o Faites l'invocation.

[1] D'Isaïe, C. 33.

CONSIDERATIONS.

1° Considerez une belle nuict bien sereine, et pensez combien il fait bon voir le ciel avec ceste multitude et varieté d'estoiles. Or, joignez maintenant ceste beauté avec celle d'un beau jour, en sorte que la clarté du soleil n'empesche point la claire vuë des estoiles, ny de la lune; et puis apres dites hardyment que toute ceste beauté mise ensemble, n'est rien au prix de l'excellence du grand paradis : ô que ce lieu est desirable et amiable! que ceste cité est precieuse!

2° Considerez la noblesse, la beauté, et la multitude des citoyens et habitans de cest heureux pays : ces millions de millions d'anges, de cherubins et seraphins, ceste troupe d'apostres, de martyrs, de confesseurs, de vierges, de sainctes dames, la multitude est innumerable. O que ceste compaignie est heureuse! le moindre de tous est plus beau à voir que tout le monde : que sera-ce de les voir tous? Mais, mon Dieu, qu'ils sont heureux! tousjours ils chantent le doux cantique de l'amour eternel, tousjours ils joüyssent d'une constante allegresse : ils s'entredonnent les uns aux autres des contentemens indicibles, et vivent en la consolation d'une si indissoluble societé.

3° Considerez enfin quel bien ils ont tous de joüyr de Dieu qui les gratifie pour jamais de son amiable regard, et par iceluy respand dedans leurs cœurs un abysme de delices. Quel bien d'estre à jamais uny à son prince! Ils sont là comme des heureux oyseaux, qui volent et chantent à jamais dedans l'air de la divinité, qui les environne de toutes parts de playsirs incroyables : là, chascun à qui mieux mieux, et sans envie, chante les loüanges du Createur : Beny soyez-vous à jamais, ô nostre doux et souverain Createur et Sauveur, qui nous estes si bon, et nous communiquez si liberalement vostre gloire! Et reciproquement Dieu benit d'une benediction perpetuelle tous ses Saincts : Benistes soyez-vous à jamais, dit-il, mes cheres creatures, qui m'avez servy, et me loüerez eternellement avec si grand amour et courage.

AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

1° *Admirez et loüez ceste patrie celeste :* O que vous estes belle, ma chere Hierusalem, et que bien-heureux sont vos habitans!

2° *Reprochez à vostre cœur le peu de courage qu'il a eu jusques à present de s'estre tant destourné du chemin de ceste glorieuse demeure.* Pourquoy me suis-je tant esloignée de mon souverain bonheur? Ah! miserable, pour ces playsirs si deplaysans et legers, j'ay mille et mille fois quitté ces eternelles et infinies delices. Quel esprit avois-je, de mespriser des biens si desirables, pour des desirs si vains et mesprisables?

3° *Aspirez neantmoins avec vehemence à ce jour tant delicieux.* O puisqu'il vous a plu, mon bon et souverain Seigneur, redresser mes pas en vos voies, non jamais plus je ne retourneray en arriere. Allons, ô ma chere ame, allons en ce repos infiny; cheminons à ceste beniste terre qui nous est promise : que faysons-nous en ceste Egypte?

Je m'empescheray doncques de telles choses qui me destournent ou retardent de ce chemin.

Je feray doncques telles et telles choses qui m'y peuvent conduire.

Remerciez, offrez, priez. *Pater, Ave.*

CHAPITRE XVII.

Neuviesme Meditation. — Par maniere d'eslection et choix du Paradis.

PREPARATION.

1° Mettez-vous en la presence de Dieu. — 2° Humiliez-vous devant luy, priant qu'il vous inspire.

CONSIDERATIONS.

1° IMAGINEZ-vous d'estre en une rase campaigne toute seule avec vostre bon ange, comme estoit le jeune Tobie allant en Ragez, et qu'il vous fait voir en haut le paradis ouvert, avec les playsirs representez en la meditation du paradis, que vous avez faite; puis du costé d'en bas, il vous fait voir l'enfer ouvert, avec tous les tourmens descrits en la meditation de l'Enfer : vous estant colloquée ainsi par imagination, et mise à genoüilx devant vostre bon ange.

2° Considerez qu'il est tres-vray que vous estes au milieu du paradis et de l'enfer, et que l'un et l'autre est ouvert pour vous recevoir, selon le choix que vous en ferez.

3° Considerez que le choix que l'on fait de l'un et de l'autre en ce monde, durera eternellement en l'autre.

4° Et encore que l'un et l'autre soit ouvert pour vous recevoir, selon que vous le choysirez; si est-ce que Dieu, qui est appareillé de vous donner, ou l'un par sa justice, ou l'autre par sa misericorde, desire neantmoins d'un desir nonpareil, que vous choysissiez le paradis; et vostre bon ange vous en presse de tout son pouvoir, vous offrant, de la part de Dieu, mille graces et mille secours pour vous ayder à la montée.

5° Jesus-Christ, du haut du ciel, vous regarde en sa debonnaireté, et vous invite doucement. Viens, ô ma chere ame, au repos eternel, entre les bras de ma bonté, qui t'a preparé les delices immortelles en l'abondance de son amour. Voyez de vos yeux interieurs la Saincte Vierge qui vous convie maternellement. Courage, ma fille, ne veüille pas mespriser les desirs de mon Fils, ny tant de souspirs que je jette pour toy, respirant avec luy ton salut eternel. Voyez les saincts qui vous exhortent, et un million de sainctes ames qui vous convient doucement, ne desirant que de voir un jour vostre cœur joinct au leur pour loüer Dieu à jamais, et vous asseurant que le chemin du ciel n'est point si mal-aysé que le monde le fait. Hardyment, vous disent-elles, tres-chere amye! Qui considerera bien le chemin de la devotion, par lequel nous sommes montez, il verra que nous sommes venus en ces delices, par des delices incomparablement plus soüefves que celles du monde.

ESLECTION.

1° O enfer, je te deteste maintenant, et eternellement : je deteste tes tourmens et tes peynes ; je deteste ton infortunée et mal-heureuse eternité, et sur tout ces eternels blasphemes et maledictions que tu vomis eternellement contre mon Dieu. Et retournant mon cœur et mon ame de ton costé, ô beau paradis, gloire eternelle, felicité perdurable, je choysis à jamais irrevocablement mon domicile et mon sejour dedans tes belles et sacrées maysons, et en tes saincts et desirables tabernacles. Je benys, ô mon Dieu, vostre misericorde, et accepte l'offre qu'il vous playst de m'en faire ! O Jesus, mon Sauveur, j'accepte vostre amour eternel, et advoüe l'acquisition que vous avez faite pour moy d'une place et logis en ceste bien-heureuse Hierusalem, non tant pour aucune autre chose, comme pour vous aymer et benir à jamais.

2° Acceptez les faveurs que la Vierge et les saincts vous presentent, promettez-leur que vous vous acheminerez à eux ; tendez la main à vostre bon ange, afin qu'il vous y conduise ; encouragez vostre ame à ce choix.

CHAPITRE XVIII.

Dixiesme Meditation. — Par maniere d'eslection et choix que l'ame fait de la vie devote.

PREPARATION.

1° Mettez-vous en la presence de Dieu. — 2° Abaissez-vous devant sa face, requerez son ayde.

CONSIDERATIONS.

1° IMAGINEZ-vous d'estre derechef en une rase campaigne avec vostre bon ange toute seule, et à costé gauche vous voyez le diable assis sur un grand throsne haut eslevé, avec plusieurs des esprits infernaux aupres de luy, et tout autour de luy une grande troupe de mondains qui, tous, à teste nuë, le recognoissent, et luy font hommaige, les uns par un peché, les autres par un autre. Voyez la contenance de tous les infortunez courtisans de cest abominable roy : regardez les uns furieux de hayne, d'envie et de cholere ; les autres qui s'entretuent ; les autres, hasves, pensifs et empressez à faire des richesses ; les autres attentifs à la vanité, sans aucune sorte de playsir qui ne soit inutile et vain ; les autres vilains, perdus et pourris en leurs brutales affections. Voyez comme ils sont tous sans repos, sans ordre, et sans contenance ; voyez comme ils se mesprisent les uns les autres, et comme ils ne s'ayment que par de faux semblans. Enfin, vous verrez une calamiteuse respublique, tyrannisée de ce roy maudit, qui vous fera compassion.

2° Du costé droict, voyez Jesus-Christ crucifié, qui, avec un amour cordial, prie pour ces pauvres endiablez, afin qu'ils sortent de ceste tyrannie, et qui les appelle à soy. Voyez une grande troupe de devots qui sont autour de luy avec leurs anges. Contemplez la beauté de ce royaume de devotion. Qu'il fait beau voir ceste troupe de

vierges, hommes et femmes, plus blanche que lys, ceste assemblée de veufves pleynes d'une sacrée mortification et humilité! Voyez le rang de plusieurs personnes maryées qui vivent si doucement ensemble, avec le respect mutuel, qui ne peut estre sans une grande charité; voyez comme ces devotes ames maryent le soing de leur mayson exterieure, avec le soing de l'interieure, l'amour du mary avec celuy de l'Espoux celeste. Regardez generalement par tout : vous les verrez tous en une contenance saincte, douce, amiable, qu'ils escoutent Nostre Seigneur, et tous le voudroient planter au milieu de leur cœur.

Ils se resjoüyssent, mais d'une joye gracieuse, charitable et bien reglée; ils s'entr'ayment, mais d'un amour sacré et tres-pur; ceux qui ont des afflictions en ce peuple devot, ne se tourmentent pas beaucoup, et n'en perdent point contenance : bref, voyez les yeux du Sauveur qui les console, et que tous ensemblement aspirent à luy.

3° Vous avez mes-huy quitté Satan, avec sa triste et mal-heureuse troupe, par les bonnes affections que vous avez conçeuës; et neantmoins vous n'estes pas encore arrivée au roy Jesus, ny joincte à son heureuse et saincte compaignie de devots, ains vous avez esté tousjours entre l'un et l'autre.

4° La Vierge saincte avec sainct Joseph, sainct Louys, saincte Monique et cent mille autres qui sont en l'escadron de ceux qui ont vescu emmy le monde, vous invitent et encouragent.

5° Le Roy crucifié vous appelle par vostre nom propre? Venez, ô ma bien-aymée, venez, afin que je vous couronne.

ESLECTION.

1° O monde! ô troupe abominable! non jamais vous ne me verrez sous vostre drapeau; j'ay quitté pour jamais vos forceneries et vanitez. O roy d'orgueil, ô roy de malheur, esprit infernal, je te renonce avec toutes tes vaynes pompes; je te deteste avec toutes tes œuvres.

2° Et me convertissant à vous, mon doux Jesus, Roy de bonheur et de gloire eternelle, je vous embrasse de toutes les forces de mon ame, je vous adore de tout mon cœur, je vous choysis maintenant et pour jamais pour mon Roy, et pour mon unique Prince, je vous offre mon inviolable fidellité, je vous fay un hommage irrevocable, je me sousmets à l'obeyssance de vos sainctes loix et ordonnances.

3° O Vierge saincte, ma chere Dame, je vous choysis pour ma guide, je me rends sous vostre enseigne, je vous offre un particulier respect, et une reverence speciale.

O mon sainct ange, presentez-moy à ceste sacrée assemblée, ne m'abandonnez point jusques à ce que j'arrive avec ceste heureuse compaignie, avec laquelle je dy et diray à jamais, pour tesmoignage de mon choix : Vive Jesus! vive Jesus!

CHAPITRE XIX.

Comme il faut faire la confession generale.

VOYLA donc, ma chere Philotée, les meditations requises à nostre intention. Quand vous les aurez faites, allez courageusement, en esprit d'humilité, faire vostre confession generale; mais, je vous prie, ne vous laissez point troubler par aucune sorte d'apprehension. Le scorpion qui nous a picquez est venimeux en nous picquant; mais estant reduict en huyle, c'est un grand medicament contre sa propre picqueure : le peché n'est honteux que quand nous le faysons, mais estant converty en confession et penitence, il est honnorable et salutaire. La contrition et confession sont si belles et de si bonne odeur, qu'elles effacent la laideur, et dissipent la puanteur du peché. Simon le lepreux disoit que Magdelene estoit pecheresse : mais Nostre Seigneur dit que non, et ne parle plus sinon des parfums qu'elle respandit, et de la grandeur de sa charité. Si nous sommes bien humbles, Philotée, nostre peché nous desplayra infiniment, parce que Dieu en est offensé ; mais l'accusation de nostre peché nous sera douce et aggreable, parce que Dieu en est honnoré : ce nous est une sorte d'allegement de bien dire au medecin le mal qui nous tourmente. Quand vous serez arrivée devant vostre pere spirituel, imaginez-vous d'estre en la montaigne de Calvaire, sous les pieds de Jesus-Christ crucifié, duquel le sang precieux distille de toutes parts pour vous laver de vos iniquitez. Car, bien que ce ne soit pas le propre sang du Sauveur, c'est neantmoins le merite de son sang respandu qui arrouse abondamment les penitens autour des confessionnaux. Ouvrez donc bien vostre cœur pour en faire sortir les pechez par la confession; car, à mesure qu'ils en sortiront, le precieux merite de la passion divine y entrera pour le remplir de benediction.

Mais dites bien tout simplement et naïfvement, contentez bien vostre conscience en cela pour une bonne fois, et cela fait, escoutez l'advertissement et les ordonnances du serviteur de Dieu, et dites en vostre cœur : Parlez, Seigneur, car vostre servante vous escoute. Ouy, c'est Dieu, Philotée, que vous escoutez, puisqu'il a dit à ses vicaires : *Qui vous escoute, m'escoute.* Prenez par apres en main la protestation suivante, laquelle sert de conclusion à toute vostre contrition, et que vous devez avoir premierement meditée et considerée : lisez-la attentivement, et avec le plus de ressentiment qu'il vous sera possible.

CHAPITRE XX.

Protestation authentique pour graver en l'ame la resolution de servir Dieu, et conclurre les actes de penitence.

JE soussignée, constituée et establie en la presence de Dieu eternel et de toute la cour celeste, ayant consideré l'immense misericorde de sa divine bonté envers moy, tres-indigne et chetive creature, qu'elle a creée de rien, conservée, soustenuë, deslivrée de tant de dangers, et comblée de tant de bienfaicts; mais surtout

ayant consideré ceste incomprehensible douceur et clemence, avec laquelle ce tres-bon Dieu m'a si benignement tolerée en mes iniquitez, si souvent et si amiablement inspirée, me conviant à m'amender, et si patiemment attenduë à penitence et repentance jusques à ceste N. année de mon aage, nonobstant toutes mes ingratitudes, desloyautez et infidellitez, par lesquelles differant ma conversion, et mesprisant ses graces, je l'ay si imprudemment offensé, apres avoir encore consideré qu'au jour de mon sacré baptesme, je fus si heureusement et sainctement voüée et desdiée à mon Dieu pour estre sa fille, et que, contre la profession qui fut alors faite en mon nom, j'ay tant et tant de fois si mal-heureusement et detestablement prophané et violé mon esprit, l'appliquant et l'employant contre la divine Majesté; enfin revenant maintenant à moymesme, prosternée de cœur et d'esprit devant le throsne de la Justice divine, je me recognois, advoüe et confesse pour legitimement atteinte et convaincuë du crime de leze Majesté divine et coupable de la mort et passion de Jesus-Christ, à rayson des pechez que j'ay commis, pour lesquels il est mort, et a souffert le tourment de la croix, si que je suis digne, par consequent, d'estre à jamais perduë et damnée.

Mais me retournant devers le throsne de l'infinie misericorde de ce mesme Dieu eternel, apres avoir detesté de tout mon cœur, et de toutes mes forces, les iniquitez de ma vie passée, je demande et requiers humblement grace, pardon et mercy, avec entiere absolution de mon crime, en vertu de la mort et passion de ce mesme Seigneur et Redempteur de mon ame, sur laquelle m'appuyant comme sur l'unique fondement de mon esperance, j'advoüe derechef, et renouvelle la sacrée profession de la fidellité faite de ma part à mon Dieu en mon baptesme, renonçant au diable, au monde, et à la chair, detestant leurs malheureuses suggestions, vanitez et concupiscences, pour tout le tems de ma vie presente, et de toute l'eternité; et me convertissant à mon Dieu debonnaire et pitoyable, je desire, propose, delibere, et me resous irrevocablement de le servir et aymer maintenant et eternellement, luy donnant à ces fins, desdiant et consacrant mon esprit avec toutes ses facultez, mon ame avec toutes ses puissances, mon cœur avec toutes ses affections, mon corps avec tous ses sens, protestant de ne jamais plus abuser d'aucune partie de mon estre contre sa divine volonté, et souveraine majesté, à laquelle je me sacrifie et immole en esprit, pour luy estre à jamais loyale, obeyssante et fidelle creature, sans que je veuille doncques m'en desdire ny repentir. Mais helas! si par suggestion de l'ennemy ou par quelque infirmité humaine, il m'arrivoit de contrevenir en chose quelconque à ceste mienne resolution et consecration, je proteste dés maintenant et me propose, moyennant la grace du Sainct-Esprit, de m'en relever si-tost que je m'en appercevray, me convertissant derechef à la Misericorde divine sans retardation, ny dilation quelconque. Cecy est ma volonté, mon intention, et ma resolution inviolable et irrevocable, laquelle j'advouë et confirme sans reserve, ny exception, en la mesme presence sacrée de mon Dieu, et à la vuë de l'Eglise triomphante, et en la face de l'Eglise militante ma mere, qui entend

ceste mienne desclaration, en la presence de celuy qui, comme officier d'icelle, m'escoute en ceste action. Playse vous, ô mon Dieu eternel, tout-puissant et tout bon, Pere, Fils et Sainct-Esprit, confirmer en moy ceste resolution, et accepter ce mien sacrifice cordial et interieur, en odeur de suavité. Et comme il vous a pleu me donner l'inspiration et volonté de le faire, donnez-moy aussi la force et la grace requise pour le parfaire. O mon Dieu, vous estes mon Dieu, Dieu de mon cœur, Dieu de mon ame, Dieu de mon esprit; ainsi je vous recognois et adore maintenant, et pour toute l'eternité. Vive Jesus!

CHAPITRE XXI.

Conclusion de ceste premiere purgation.

Ceste protestation faite, soyez attentive et ouvrez les aureilles de vostre cœur, pour ouyr en esprit la parolle de vostre absolution que le Sauveur mesme de vostre ame, assis sur le throsne de sa misericorde, prononcera là-haut au ciel devant tous les anges et les saincts, à mesme tems qu'en son nom le prestre vous absout icy-bas en terre; si que toute ceste troupe des bien-heureux se resjoüyssant de vostre bonheur, chantera le cantique spirituel d'une allegresse nonpareille, et tous donneront le bayser de paix et de societé à vostre cœur, remis en grace et sanctifié.

O Dieu! Philotée, que voylà un contract admirable, par lequel vous faites un heureux traitté avec sa divine Majesté, puisqu'en vous donnant vous-mesme à elle, vous la gaignez, et vous-mesme aussi pour la vie eternelle! Il ne reste plus sinon que, prenant la plume en main, vous signiez de bon cœur l'acte de vostre protestation, et que par apres vous alliez à l'autel, où Dieu reciproquement signera et scellera vostre absolution, et la promesse qu'il vous fera de son paradis, se mettant luy-mesme par son sacrement, comme un cachet et sceau sacré, sur vostre cœur renouvellé. En ceste sorte, ce me semble, Philotée, vostre ame sera purgée du peché, et de toutes les affections du peché. Mais d'autant que ces affections renaissent aysement en l'ame, à rayson de nostre infirmité et concupiscence, qui peut estre mortifiée, mais qui ne peut mourir pendant que nous vivons icy-bas en terre, je vous donneray des advis, lesquels estant bien prattiquez, vous preserveront desormais du peché mortel, et de toutes les affections d'iceluy, afin que jamais il ne puisse avoir place en vostre cœur, et d'autant que les mesmes advis servent encore pour une purification plus parfaicte, avant que de vous les donner, je vous veux dire quelque chose de ceste plus absoluë pureté, à laquelle je desire vous conduire.

CHAPITRE XXII.

Qu'il se faut purger des affections que l'on a aux pechez veniels.

A mesure que le jour se fait, nous voyons plus clairement dedans le miroir les taches et soüilleures de nostre visage : ainsi à mesure que la lumiere interieure du Sainct-Esprit esclaire nos cons-

ciences, nous voyons plus distinctement et plus clairement les pechez, inclinations et imperfections qui nous peuvent empescher d'atteindre à la vraye devotion. Et la mesme lumiere qui nous fait voir ces tares et dechets, nous eschauffe au desir de nous en nettoyer et purger.

Vous descouvrirez donc, ma chere Philotée, qu'oultre les pechez mortels, et affections des pechez mortels, dont vous avez estez purgée par les exercices marquez cy-devant, vous avez encore en vostre ame plusieurs inclinations et affections aux pechez veniels. Je ne dy pas que vous descouvrirez des pechez veniels; mais je dy que vous descouvrirez des affections et inclinations à iceux : or, l'un est bien different de l'autre; car nous ne pouvons jamais estre du tout purs des pechez veniels, au moins pour persister longtems en ceste pureté, mais nous pouvons bien n'avoir aucune affection aux pechez veniels. Certes, c'est autre chose de mentir une fois ou deux de gayeté de cœur en chose de peu d'importance; et autre chose de se playre à mentir, et d'estre affectionné à ceste sorte de peché.

Et je dy maintenant qu'il faut purger son ame de toutes les affections qu'elle a aux pechez veniels, c'est-à-dire, qu'il ne faut point nourrir volontairement la volonté de continuer et perseverer en aucune sorte de peché veniel. Car aussi seroit-ce une lascheté trop grande, de vouloir, tout à nostre escient, garder en nostre conscience une chose si deplaysante à Dieu, comme est la volonté de luy vouloir deplayre. Le peché veniel, pour petit qu'il soit, deplayst à Dieu, bien qu'il ne luy deplayse pas tant que pour iceluy il nous veuille damner ou perdre. Que si le peché veniel luy deplayst, la volonté et l'affection que l'on a au peché veniel, n'est autre chose qu'une resolution de vouloir deplayre à sa divine Majesté. Est-il bien possible qu'une ame bien née veuille non-seulement deplayre à son Dieu, mais affectionner de luy deplayre?

Ces affections, Philotée, sont directement contraires à la devotion, comme les affections au peché mortel le sont à la charité. elles allanguissent les forces de l'esprit, empeschent les consolations divines, ouvrent la porte aux tentations; et bien qu'elles ne tuent pas l'ame, elles la rendent extresmement malade. *Les mousches mourantes*, dit le Sage, *perdent et gastent la suavité de l'unguent.* Il veut dire que les mousches ne s'arrestant gueres sur l'unguent, mais le mangeant en passant, ne gastent que ce qu'elles prennent, le reste demeurant en son entier; mais quand elles meurent emmy l'unguent, elles luy ostent son prix, et le mettent à desdain. Et de mesme les pechez veniels arrivant en une ame devote, et ne s'y arrestant pas longtems, ne l'endommagent pas beaucoup; mais si ces mesmes pechez demeurent dans l'ame pour l'affection qu'elle y met, ils luy font perdre sans doubte la suavité de l'unguent, c'est-à-dire la saincte devotion.

Les araignes ne tuent pas les abeilles, mais elles gastent et corrompent leur miel, et embarrassent leurs rayons des toiles qu'elles y font, en sorte que les abeilles ne peuvent plus faire leur mesnage, et cela s'entend quand elles y font du sejour : ainsi le peché veniel ne tuë pas nostre ame, mais il gaste pourtant la devotion,

et embarrasse si fort de mauvaises habitudes et inclinations les puissances de l'ame, qu'elle ne peut plus exercer la promptitude de la charité, en laquelle gist la devotion; mais cela s'entend quand le peché veniel sejourne en nostre conscience par l'affection que nous y mettons. Ce n'est rien, Philotée, de dire quelque petit mensonge, de se desregler un peu en parolles, en actions, en regards, en habicts, en jolivetez, en jeux, en danses, pourveu que, tout aussi-tost que ces araignes spirituelles sont entrées en nostre conscience, nous les en rechassions et bannissions comme les mousches à miel font les araignes corporelles. Mais si nous leur permettons d'arrester dans nos cœurs, et non-seulement cela, mais que nous nous affectionnions à les y retenir et multiplier, bien-tost nous verrons nostre miel perdu, et la ruche de nostre conscience empestrée et deffaite. Mais je dy encore une fois, quelle apparence y a-t-il qu'une ame genereuse se playse à deplayre à son Dieu, et s'affectionne à luy estre desaggreable, et veuille vouloir ce qu'elle sçayt luy estre ennuyeux?

CHAPITRE XXIII.

Qu'il se faut purger de l'affection aux choses inutiles et dangereuses.

Les jeux, les bals, les festins, les pompes, les comedies, en leur substance ne sont nullement choses mauvaises, ains indifferentes, pouvant estre bien et mal exercées; tousjours neantmoins ces choses-là sont dangereuses, et de s'y affectionner, cela est encore plus dangereux. Je dy doncques, Philotée, qu'encore qu'il soit loysible de joüer, danser, se parer, ouyr des honnestes comedies, banquetter : si est-ce que d'avoir de l'affection à cela, c'est chose contraire à la devotion, et extresmement nuysible et perilleuse. Ce n'est pas mal de le faire, mais ouy bien de s'y affectionner. C'est dommage de semer en la terre de nostre cœur des affections si vaines et si sottes : cela occupe le lieu des bonnes impressions, et empesche que le suc de nostre ame ne soit employé és bonnes inclinations.

Ainsi les anciens Nazariens s'abstenoient, non-seulement de tout ce qui pouvoit enyvrer; mais aussi des raisins et du verjus, non point que le raisin et le verjus enyvre, mais parce qu'il y avoit danger, en mangeant du verjus, d'exciter le desir de manger des raisins, et en mangeant des raisins, de provoquer l'appetit à boire du moust et du vin. Or, je ne dy pas que nous ne puissions user de ces choses dangereuses; mais je dy bien pourtant que nous ne pouvons jamais y mettre de l'affection sans interesser la devotion. Les cerfs ayant prins trop de venayson s'escartent et retirent dedans leur buisson, cognoissant que leur gresse les charge, en sorte qu'ils ne sont pas habiles à courir, si d'adventure ils estoient attaquez; le cœur de l'homme se chargeant de ces affections inutiles, superfluës, et dangereuses, ne peut sans doubte promptement, aysement, et facilement courir apres son Dieu qui est le vray poinct de la devotion. Les petits enfans s'affectionnent et s'eschauffent apres les pa

pillons, nul ne le treuve mauvais, parce qu'ils sont enfans; mais n'est-ce pas une chose ridicule, ains plutost lamentable, de voir des hommes faits s'empresser de s'affectionner apres des bagatelles si indignes, comme sont les choses que j'ay nommées, lesquelles, oultre leur inutilité, nous mettent en peril de nous desregler et desordonner à leur poursuitte. C'est pourquoy, ma chere Philotée, je vous dy qu'il faut se purger de ces affections; et bien que les actes ne soyent pas tousjours contraires à la devotion, les affections neantmoins luy sont tousjours dommageables.

CHAPITRE XXIV.

Qu'il se faut purger des mauvaises inclinations.

Nous avons encore, Philotée, certaines inclinations naturelles, lesquelles, pour n'avoir prins leur origine de nos pechez particuliers, ne sont pas proprement pechez, ny mortels, ny veniels; mais s'appellent *imperfections*, et leurs actes, *deffauts* et *manquemens*. Par exemple, saincte Paule, selon le recit de sainct Hierosme, avoit une grande inclination aux tristesses et regrets, si qu'en la mort de ses enfans et de son mary, elle courut tousjours fortune de mourir de deplaysir : cela estoit une imperfection, et non point un peché, puis que c'estoit contre son gré et sa volonté. Il y en a qui, de leurs naturels, sont legers, les autres rebarbatifs, les autres durs à recevoir les opinions d'autruy; les autres sont inclinez à l'indignation, les autres à la cholere, les autres à l'amour : et en somme il se treuve peu de personnes, esquelles on ne puisse remarquer quelques sortes de telles imperfections. Or, quoy qu'elles soyent comme propres et naturelles à chascun, si est-ce que, par le soing et affection contraire, on les peut corriger et moderer, et mesme on peut s'en deslivrer et purger? Et je vous dy, Philotée, qu'il le faut faire. On a bien treuvé le moyen de changer les amandiers amers en amandiers doux, en les perçant seulement au pied pour en faire sortir le suc : pourquoy est-ce que nous ne pourrons pas faire sortir nos inclinations perverses pour devenir meilleurs? Il n'y a point de si bon naturel qui ne puisse estre rendu mauvais par les habitudes vicieuses; il n'y a point aussi de naturel si revesche, qui, par la grace de Dieu premierement, puis par l'industrie et diligence, ne puisse estre dompté, et surmonté. Je m'en vay doncques maintenant donner les advis, et proposer des exercices, par le moyen desquels vous purgerez vostre ame des affections dangereuses, des imperfections, et de toutes affections aux pechez veniels, et si asseurerez de plus en plus vostre conscience contre tout peché mortel, Dieu vous fasse la grace de les bien prattiquer.

DEUXIESME PARTIE.

ADVIS POUR L'ESLEVATION DE L'AME A DIEU PAR L'ORAYSON ET LES SACREMENS.

CHAPITRE PREMIER.

De la necessité de l'orayson.

1. L'ORAYSON mettant nostre entendement en la clarté et lumiere divine, et exposant nostre volonté à la chaleur de l'amour celeste, il n'y a rien qui purge tant nostre entendement de ses ignorances, et nostre volonté de ses affections depravées. C'est l'eau de benediction, qui, par son arrousement, fait reverdir et fleurir les plantes de nos bons desirs, lave nos ames de leurs imperfections, et desaltere nos cœurs de leurs passions.

2. Mais surtout, je vous conseille la mentale, cordiale, et particulierement celle qui se fait autour de la vie et passion de Nostre Seigneur : en le regardant souvent par la meditation, toute vostre ame se remplira de luy, vous apprendrez ses contenances, et formerez vos actions au modelle des siennes. Il est la lumiere du monde : c'est doncques en luy, par luy et pour luy, que nous devons estre esclairez et illuminez; c'est l'arbre du desir, à l'ombre duquel nous nous devons rafraischir; c'est la vive fontaine de Jacob, pour le lavement de toutes nos soüilleures Enfin, les enfans, à force d'ouyr leurs meres, et de begayer avec elles, apprennent à parler leur langage; et nous, demeurant pres du Sauveur par la meditation, et observant ses parolles, ses actions et ses affections, nous apprendrons moyennant sa grace, à parler, faire et vouloir comme luy. Il faut s'arrester là, Philotée, et croyez-moy, nous ne sçaurions aller à Dieu le Pere que par ceste porte : car tout ainsi que la glace d'un miroüer ne sçauroit arrester nostre vuë, si elle n'estoit enduicte d'estain ou de plomb par derriere : aussi la Divinité ne pourroit estre bien contemplée par nous en ce bas monde, si elle ne se fust joincte à la sacrée humanité du Sauveur, duquel la vie et la mort sont l'object le plus proportionné, soüef, delicieux et profittable, que nous puissions choysir pour nostre meditation ordinaire. Le Sauveur ne s'appelle pas pour neant le *Pain descendu du ciel;* car, comme le pain doit estre mangé avec toutes sortes de viandes, aussi le Sauveur doit estre medité, consideré et recherché en toutes nos oraysons et actions. Sa vie et mort a esté disposée et distribuée en divers poincts, pour servir à la meditation, par plusieurs autheurs; ceux que je vous conseille, sont sainct Bonaventure, Bellintani, Bruno, Capilla, Grenade, du Pont.

3. Employez-y chaque jour une heure devant disner, s'il se peut, au commencement de vostre matinée, parce que vous aurez vostre esprit moins embarrassé, et plus frais apres le repos de la nuict.

N'y mettez pas aussi davantage d'une heure, si vostre Pere spirituel ne vous le dit expressement.

4. Si vous pouvez faire cest exercice dans l'eglise, et que vous y treuviez assez de tranquillité, ce vous sera une chose fort aysée et commode, parce que nul, ny pere, ny mere, ny femme, ny mary, ny autre quelconque ne pourra vous bonnement empescher de demeurer une heure dans l'eglise : là où estant en quelque subjection, vous ne pourriez peut-estre pas vous promettre d'avoir une heure si franche dedans vostre mayson.

5. Commencez toutes sortes d'oraysons, soit mentale, soit vocale, par la presence de Dieu, et tenez ceste regle sans exception, et vous verrez dans peu de tems combien elle vous sera profitable.

6. Si vous me croyez, vous direz vostre *Pater*, vostre *Ave Maria* et le *Credo*, en latin ; mais vous apprendrez aussi à bien entendre les parolles qui y sont en vostre langage, afin que les disant au langage commun de l'Eglise, vous puissiez neantmoins savourer le sens admirable et delicieux de ces sainctes oraysons, lesquelles il faut dire, fischant profondement vostre pensée, et excitant vos affections sur le sens d'icelles, et ne vous hastant nullement pour en dire beaucoup, mais vous estudiant de dire ce que vous direz cordialement : car un seul *Pater*, dit avec sentiment, vaut mieux que plusieurs recitez vistement et couramment.

7. Le Chappelet est une tres-utile maniere de prier, pourveu que vous le sçachiez dire comme il convient : et pour ce faire, ayez quelqu'un des petits livres, qui enseignent la façon de le reciter. Il est bon aussi de dire les Litanies de Nostre Seigneur, de Nostre-Dame, et des Saincts, et toutes les autres prieres vocales qui sont dedans les Manuels et Heures approuvées ; à la charge neantmoins que si vous avez le don de l'orayson mentale, vous luy gardiez tousjours la principale place, en sorte que si apres icelle, ou pour la multitude des affaires, ou pour quelqu'autre rayson vous ne pouviez point faire de priere vocale, vous ne vous en mettiez point en peyne pour cela, vous contentant de dire simplement devant ou apres la meditation, l'Orayson dominicale, la Salutation angelique et le Symbole des Apostres.

8. Si, faysant l'orayson vocale, vous sentez vostre cœur tiré et convié à l'orayson interieure ou mentale, ne refusez point d'y aller, mais laissez tout doucement couler vostre esprit de ce costé-là, et ne vous souciez point de n'avoir pas achevé les oraysons vocales que vous vous estiez proposées ; car la mentale que vous aurez faite en leur place, est plus aggreable à Dieu, et plus utile à vostre ame : j'excepte l'office ecclesiastique, si vous estes obligée de le dire ; car en ce cas-là, il faut rendre le devoir.

9. S'il advenoit que toute vostre matinée se passast sans cest exercice sacré de l'orayson mentale, ou pour la multiplicité des affaires, ou pour quelqu'autre cause (ce que vous devez procurer n'advenir point, tant qu'il vous sera possible), taschez de reparer ce deffaut l'apres-disnée, en quelque heure la plus esloignée du repas, parce que ce faysant sur iceluy, et avant que la digestion soit fort acheminée, il vous arriveroit beaucoup d'assoupissement, et vostre santé en seroit interessée.

Que si en toute la journée vous ne pouvez la faire, il faut repare ceste perte, multipliant les oraysons jaculatoires, et par la lectu de quelque livre de devotion, avec quelque penitence, qui empesch la suitte de ce deffaut, et avec cela, faites une forte resolution d vous remettre en train le jour suivant.

CHAPITRE II.

Briefve methode pour la meditation, et premierement de la presenc de Dieu, premier poinct de la preparation.

Mais vous ne sçavez peut-estre pas, Philotée, comme il faut fair l'orayson mentale; car c'est une chose, laquelle par malheur peu de gens sçavent en nostre aage : c'est pourquoy je vous pre sente une simple et briefve methode pour cela, en attendant qu par la lecture de plusieurs beaux livres qui ont esté composez su ce subjet, et sur tout par l'usage, vous en puissiez estre plus am- plement instruicte. Je vous marque premierement la preparation, laquelle consiste en deux poincts, dont le premier est, de se mettr en la presence de Dieu, et le second, d'invoquer son assistance. Or, pour vous mettre en la presence de Dieu, je vous propose quatre principaux moyens, desquels vous vous pourrez servir à ce com- mencement.

Le premier, gist en une vive et attentive apprehension de la toute presence de Dieu, c'est-à-dire, que Dieu est en tout et pa tout, et qu'il n'y a lieu, ny chose en ce monde où il ne soit d'une tres-veritable presence, de sorte que comme les oyseaux, où qu'ils volent, rencontrent tousjours l'air, ainsi où que nous allions, où que nous soyons, nous treuvons Dieu present : chascun sçayt ceste ve- rité, mais chascun n'est pas attentif à l'apprehender. Les aveugles, ne voyant pas un prince qui leur est present, ne laissent pas de se tenir en respect, s'ils sont advertis de sa presence; mais la verité est que, parce qu'ils ne le voyent pas, ils oublyent aysement qu'il soit present, et s'en estant oublyez ils perdent encore plus aysement le respect et la reverence. Helas! Philotée, nous ne voyons pas Dieu qui nous est present, et bien que la foy nous advertisse de sa pre- sence, si est-ce que, ne le voyant pas de nos yeux, nous nous en oublyons bien souvent, et nous comportons comme si Dieu estoit bien loing de nous; car, encore que nous sçachions bien qu'il est present à toutes choses, si est-ce que, n'y pensant point, c'est tout autant comme si nous ne le sçavions pas. C'est pourquoy tousjours avant l'orayson, il faut provoquer nostre ame à une attentive pensée et consideration de ceste presence de Dieu. Ce fut l'apprehension de David, quand il s'escrioit : *Si je monte au ciel, ô mon Dieu, vous y estes; si je descends aux enfers, vous y estes.* Et ainsi nous devons user des parolles de Jacob, lequel ayant veu l'eschelle sacrée, *O que ce lieu*, dit-il, *est redoubtable! vrayement Dieu est icy, et je n'en sçavois rien!* il veut dire qu'il n'y pensoit pas : car, au reste, il ne pouvoit ignorer que Dieu ne fust en tout et par tout. Venant donc ques à la priere, ô Philotée, il vous faut dire de tout vostre cœur, e à vostre cœur : *O mon cœur, mon cœur, Dieu est vrayement icy*

Le second moyen de se mettre en ceste sacrée presence, c'est de penser que non-seulement Dieu est au lieu où vous estes, mais qu'il est tres-particulierement en vostre cœur, et au fond de vostre esprit, lequel il vivifie et anime de sa divine presence, estant là comme le cœur de vostre cœur, et l'esprit de vostre esprit : car, comme l'ame est respanduë par tout le corps, se treuve presente en toutes les parties d'iceluy, et reside neantmoins au cœur d'une speciale residence : de mesme Dieu estant tres-present à toutes choses, assiste toutesfois d'une speciale façon à nostre esprit, et pour cela David appelloit Dieu, *Dieu de son cœur*, et sainct Paul disoit que *nous vivons, nous nous mouvons, et sommes en Dieu.* En la consideration doncques de ceste verité, vous exciterez une grande reverence en vostre cœur, à l'endroict de Dieu qui luy est si intimement present.

Le troisiesme moyen, c'est de considerer Nostre Sauveur, lequel, en son humanité, regarde dés le ciel, toutes les personnes du monde; mais particulierement les chrestiens, qui sont ses enfans, et plus specialement ceux qui sont en prieres, desquels il remarque les actions et deportemens. Or cecy n'est pas une simple imagination, mais une vraye verité : car, encore que nous ne le voyons pas, si est-ce que de là-haut il nous considere. Sainct Estienne le vid ainsi au tems de son martyre; si que nous pouvons bien dire avec l'Espouse : *Le voylà qu'il est derriere la paroy, voyant par les fenestres, regardant par les treillis.*

La quatriesme façon consiste à se servir de la simple imagination, nous representant le Sauveur en son humanité sacrée, comme s'il estoit pres de nous, ainsi que nous avons accoustumé de nous representer nos amys, et de dire : Je m'imagine de voir un tel qui fait cecy et cela; il me semble que je le voy, ou chose semblable. Mais si le tres-sainct sacrement de l'autel estoit present, alors ceste presence seroit reelle, et non purement imaginaire; car les especes et apparences du pain seroient comme une tapisserie derriere laquelle Nostre Seigneur reellement present nous void et considere, quoyque nous ne le voyons pas en sa propre forme. Vous userez doncques, ô Philotée, de l'un de ces quatre moyens pour mettre vostre ame en la presence de Dieu avant l'orayson, et ne faut pas les vouloir employer tous ensemblement, mais seulement un à la fois, et cela briefvement et simplement.

CHAPITRE III.

De l'invocation, second poinct de la preparation.

L'INVOCATION se fait en ceste maniere : vostre ame se sentant en la presence de Dieu, se prosterne en une extresme reverence, se cognoissant tres-indigne de demeurer devant une si souveraine Majesté; et neantmoins, sçachant que ceste mesme bonté le veut, elle luy demande la grace de la bien servir et adorer en ceste meditation. Que si vous le voulez, vous pourrez user de quelques parolles courtes et enflammées comme sont celles icy de David : « Ne » me rejettez point, ô mon Dieu, de devant vostre face, et ne m'os-

» tez point la faveur de vostre Sainct-Esprit. Esclairez vostre face
» sur vostre servante, et je considereray vos merveilles. Donnez-
» moy l'entendement, et je regarderay vostre loy, et la garderay
» de tout mon cœur. Je suis vostre servante, donnez-moy l'esprit; »
et telles parolles semblables à cela. Il vous servira encore d'adjouster l'invocation de vostre bon ange, et des sacrées personnes qui se treuveront au mystere que vous meditez : comme, en celuy de la mort de Nostre Seigneur, vous pourrez invoquer Nostre-Dame, sainct Jean, la Magdelene, le bon larron, afin que les sentimens et mouvemens interieurs qu'ils y receurent vous soyent communiquez; et en la meditation de vostre mort, vous pourrez invoquer vostre bon ange qui se treuvera present, afin qu'il vous inspire des considerations convenables, et ainsi des autres mysteres.

CHAPITRE IV.

De la proposition du mystere, troisiesme poinct de la preparation.

Apres ces deux poincts ordinaires de la meditation, il y en a un troisiesme qui n'est pas commun à toutes sortes de meditations, c'est celuy que les uns appellent *fabrication du lieu*, et les autres, *leçon interieure*. Or, ce n'est autre chose que de proposer à son imagination le corps du mystere que l'on veut mediter, comme s'il se passoit reellement, et de fait en nostre presence. Par exemple, si vous voulez mediter Nostre Seigneur en croix, vous vous imaginerez d'estre au mont de Calvaire, et que vous voyez tout ce qui se fit et se dit, au jour de la Passion : ou si vous voulez (car c'est tout un) vous vous imaginerez, qu'au lieu mesme où vous estes, se fait le crucifiement de Nostre Seigneur, en la façon que les Evangelistes le descrivent. J'en dy de mesme, quand vous mediterez la mort, ainsi que je l'ay marqué en la meditation d'icelle; comme aussi à celle de l'enfer et en tous semblables mysteres, où il s'agit de choses visibles et sensibles : car, quant aux autres mysteres de la grandeur de Dieu, de l'excellence des vertus, de la fin pour laquelle nous sommes creez, qui sont des choses invisibles, il n'est pas question de vouloir se servir de ceste sorte d'imagination. Il est vray que l'on peut bien employer quelque similitude et comparayson, pour ayder à la consideration; mais cela est aucunement difficile à rencontrer, et je ne veux traitter avec vous que fort simplement, et en sorte que vostre esprit ne soit pas beaucoup travaillé à faire des inventions. Or, par le moyen de ceste imagination, nous enfermons nostre esprit dans le mystere que nous voulons mediter, afin qu'il n'aille pas courant çà et là, ne plus ne moins que l'on enferme un oyseau dans une cage, ou bien comme l'on attache l'espervier à ses longes, afin qu'il demeure dessus le poing. Quelques-uns vous diront neantmoins, qu'il est mieux d'user de la simple pensée de la foy, et d'une simple apprehension toute mentale et spirituelle, en la presentation de ces mysteres, ou bien de considerer que les choses se font en vostre propre esprit; mais cela est trop subtil pour le commencement, et jusques à ce que Dieu vous esleve plus haut, je vous conseille, Philotée, de vous retenir en la basse vallée que je vous monstre.

CHAPITRE V.

Des considerations, seconde partie de la meditation.

APRES l'action de l'imagination, s'ensuit l'action de l'entendement, que nous appellons *meditation*, qui n'est autre chose qu'une, ou plusieurs considerations faites, afin d'esmouvoir nos affections en Dieu et aux choses divines : en quoy la meditation est differente de l'estude et des autres pensées et considerations, lesquelles ne se font pas pour acquerir la vertu ou l'amour de Dieu, mais pour quelques autres fins et intentions, comme pour devenir sçavant, pour en escrire ou disputer. Ayant doncques enfermé vostre esprit, comme j'ay dit, dans l'enclos du subjet que vous voulez mediter, ou par l'imagination, si le subjet est sensible, ou par la simple proposition, s'il est insensible, vous commencerez à faire sur iceluy des considerations, dont vous verrez des exemples tous formez és meditations que je vous ay données. Que si vostre esprit treuve assez de goust, de lumiere et de fruict sur l'une des considerations, vous vous y arresterez sans passer plus oultre, faysant comme les abeilles, qui ne quittent point la fleur, tandis qu'elles y treuvent du miel à recueillir. Mais si vous ne rencontrez pas selon vostre souhaict, en l'une des considerations, apres avoir un peu marchandé et essayé, vous passerez à une autre ; mais allez tout bellement et simplement en ceste besongne, sans vous y empresser.

CHAPITRE VI.

Des affections et resolutions, troisiesme partie de la meditation.

LA meditation respand de bons mouvemens en la volonté, ou partie affective de nostre ame, comme sont l'amour de Dieu et du prochain, le desir du paradis et de la gloire, le zele du salut des ames, l'imitation de la vie de Nostre Seigneur, la compassion, l'admiration, la resjoüyssance, la crainte de la disgrace de Dieu, du jugement et de l'enfer, la hayne du peché, la confiance en la bonté et misericorde de Dieu, la confusion pour nostre mauvaise vie passée ; et en ces affections, nostre esprit se doit espancher et estendre, le plus qu'il luy sera possible. Que si vous voulez estre aydée pour cela, prenez en main le premier tome des *Meditations* de dom André Capilia, et voyez sa Preface ; car en icelle il monstre la façon avec laquelle il faut dilater ces affections ; et plus amplement le Pere Arias, en son *Traitté de l'Orayson*.

Il ne faut pas pourtant, Philotée, s'arrester tant à ces affections generales, que vous ne les convertissiez en des resolutions speciales et particulieres pour vostre correction et amendement. Par exemple, la premiere parolle que Nostre Seigneur dit sur la croix, respandra sans doubte une bonne affection d'imitation en vostre ame, à sçavoir, le desir de pardonner à vos ennemys, et de les aymer ; or, je dy maintenant que cela est peu de chose, si vous n'y adjoustez une resolution speciale en ceste sorte : or sus doncques, je ne me picqueray plus de telles parolles fascheuses, qu'un tel et une

telle, mon voisin ou ma voisine, mon domestique ou ma domestique disent de moy, ny de tel et tel mespris qui m'est fait par celuy-cy ou celuy-là; au contraire; je diray et feray telle et telle chose pour le gaigner et adoucir, et ainsi des autres. Par ce moyen, Philotée, vous corrigerez vos fautes en peu de tems, là où par les seules affections, vous le ferez tard et mal-aysement.

CHAPITRE VII.

De la conclusion et boucquet spirituel.

Enfin, il faut conclurre la meditation par trois actions, qu'il faut faire avec le plus d'humilité que l'on peut. La premiere, c'est l'action de graces, remerciant Dieu des affections et resolutions qu'il nous a données, et de sa bonté et misericorde, que nous avons descouvertes au mystere de la meditation. La seconde, c'est l'action d'offrande, par laquelle nous offrons à Dieu sa mesme bonté et misericorde, la mort, le sang, les vertus de son Fils, et conjoinctement avec icelle nos affections et resolutions.

La troisiesme action, est celle de la supplication, par laquelle nous demandons à Dieu, et le conjurons de nous communiquer les graces et vertus de son Fils, et de donner la benediction à nos affections et resolutions, afin que nous les puissions fidellement executer: puis nous prions de mesme pour l'Eglise, pour nos pasteurs; parens, amys, et autres, employant à cela l'intercession de Nostre-Dame, des anges, des saincts; enfin, j'ay remarqué qu'il falloit dire le *Pater noster*, et *Ave Maria*, qui est la generale et necessaire priere de tous les fidelles.

A tout cela j'ay adjousté, qu'il falloit cueillir un petit boucquet de devotion; et voicy ce que je veux dire. Ceux qui se sont proumenez en un beau jardin n'en sortent pas volontiers sans prendre en leur main quatre ou cinq fleurs pour les odorer, et tenir le long de la journée : ainsi, nostre esprit ayant discouru sur quelque mystere par la meditation, nous devons choysir un, ou deux, ou trois poincts que nous aurons treuvez plus à nostre goust, et plus propres à nostre advancement, pour nous en ressouvenir le reste de la journée, et les odorer spirituellement. Or, cela se fait sur le lieu mesme auquel nous avons fait la meditation, en nous y entretenant ou proumenant solitairement quelque temps apres.

CHAPITRE VIII.

Quelques advis tres-utiles sur le subjet de la meditation.

Il faut surtout, Philotée, qu'au sortir de vostre meditation vous reteniez les resolutions et deliberations que vous aurez prinses, pour les prattiquer soigneusement ce jour-là. C'est le grand fruict de la meditation, sans lequel elle est bien souvent, non-seulement, inutile, mais nuysible, parce que les vertus meditées, et non prattiquées, enflent quelquesfois l'esprit et le courage, nous estant bien advis que nous sommes tels que nous avons resolu et deliberé

estre : ce qui est sans doute veritable, si les resolutions sont ves et solides; mais elles ne sont pas telles, ains vaines et dange-uses, si elles ne sont prattiquées : il faut donc par tous moyens ssayer de les prattiquer, et en chercher les occasions petites ou andes. Par exemple, si j'ay resolu de gaigner par douceur l'esprit ceux qui m'offensent, je chercheray ce jour-là de les rencontrer, ur les salüer amiablement; et si je ne les puis rencontrer, au moins dire bien d'eux, et prier Dieu en leur faveur.

Au sortir de ceste orayson cordiale, il vous faut prendre garde ne point donner de secousse à vostre cœur, car vous espancheriez bausme que vous avez receu par le moyen de l'orayson. Je veux re qu'il faut garder, s'il est possible, un peu de silence, et re-uer tout doucement vostre cœur, de l'orayson aux affaires, rete-nt, le plus longtems qu'il vous sera possible, le sentiment et les fections que vous aurez conceuës. Un homme qui auroit receu, ns un vaisseau de belle porceline, quelque liqueur de grand ix, pour l'apporter dans sa mayson, il iroit doucement ne regar-nt point à costé, mais tantost davant soy, de peur d'heurter à elque pierre, faire quelque mauvais pas, tantost à son vase, pour oir s'il penche point; vous en devez faire de mesme au sortir de la editation : ne vous distraysez pas tout à coup, mais regardez sim-lement devant vous; comme seroit à dire, s'il vous faut rencon-er quelqu'un que vous soyez obligée d'entretenir ou ouyr, il n'y a emede, il faut s'accommoder à cela; mais en telle sorte que vous gardiez aussi à vostre cœur, afin que la liqueur de la saincte rayson ne s'espanche que le moins qu'il sera possible.

Il faut mesme que vous vous accoustumiez à sçavoir passer de orayson à toutes sortes d'actions que vostre vocation et profession equiert justement et legitimement de vous, quoyqu'elles semblent ien esloignées des affections que nous avons receuës en l'orayson. e veux dire : un advocat doit sçavoir passer de l'orayson à la plai-oyerie, le marchand au trafic, la femme maryée au devoir de son aryage, et au tracas de son mesnage, avec tant de douceur et de anquillité, que pour cela son esprit n'en soit point troublé; car, uisque l'un et l'autre est selon la volonté de Dieu, il faut faire le assage de l'un et de l'autre en esprit d'humilité et devotion.

Sçachez encore qu'il vous arrivera quelquesfois qu'incontinent pres la preparation, vostre affection se treuvera toute esmeuë en ieu : alors, Philotée, il luy faut lascher la bride, sans vouloir uivre la methode que je vous ay donnée; car, bien que pour l'or-inaire la consideration doit preceder les affections, et resolutions, i est-ce que le Sainct-Esprit vous donnant les affections avec la onsideration, vous ne devez pas rechercher la consideration, puis-u'elle ne se fait que pour esmouvoir l'affection. Bref, tousjours, uand les affections se presenteront à vous, il les faut recevoir, et ur faire place, soit qu'elles arrivent avant ou apres toutes les con-iderations; et quoyque j'aye mis les affections apres toutes les onsiderations, je ne l'ay fait que pour mieux distinguer les parties e l'orayson : car au demeurant, c'est une regle generale, qu'il ne ut jamais retenir les affections, ains les laisser tousjours sortir, uand elles se presentent. Ce que je dy non-seulement pour les

autres affections, mais aussi pour l'action de graces, l'offrande et la priere qui se peuvent faire parmy les considerations : car il ne les faut non plus retenir que les autres affections, bien que par apres, pour la conclusion de la meditation, il faille les repeter et reprendre. Mais quant aux resolutions, il les faut faire apres les affections, et sur la fin de toute la meditation, avant la conclusion, d'autant qu'ayant à nous representer des objects particuliers et familiers, elles nous mettroient en danger d'entrer en des distractions, si nous les faysions parmy les affections.

Emmy les affections et resolutions, il est bon d'user de colloque, et parler tantost à Nostre Seigneur, tantost aux anges, et aux personnes representées aux mysteres, aux saincts, à soy-mesme, à son cœur, aux pecheurs, et mesme aux creatures insensibles, comme l'on void que David fait en ses psalmes, et les autres saincts en leurs meditations et oraysons.

CHAPITRE IX.

Pour les seicheresses qui arrivent en la meditation.

S'il vous arrive, Philotée, de n'avoir point de goust ny de consolation en la meditation, je vous conjure de ne vous point troubler; mais quelquesfois ouvrez la porte aux parolles vocales : lamentez-vous de vous-mesme à Nostre Seigneur; confessez vostre indignité, priez-le qu'il vous soit en ayde, baysez son imaige, si vous l'avez, dites-luy ces parolles de Jacob : « Si ne vous laisseray-» je point, Seigneur, que vous ne m'ayez donné vostre benedic-» tion : » ou celles de la Cananée : « Ouy, Seigneur, je suis une » chienne, mais les chiens mangent des miettes de la table de leur » maistre. »

Autres fois prenez un livre en main, et le lisez avec attention, jusques à ce que vostre esprit soit reveillé et remis en vous : picquez quelquesfois vostre cœur par quelque contenance et mouvement de devotion exterieure, vous prosternant en terre, croysant les mains sur l'estomach, embrassant un crucifix; cela s'entend, si vous estes en quelque lieu retiré. Que si apres tout cela vous n'estes point consolée, pour grande que soit vostre seicheresse, ne vous troublez point; mais continuez à vous tenir en une contenance devote devant vostre Dieu. Combien de courtisans y a-t-il qui vont cent fois l'année en la chambre du prince sans esperance de luy parler, mais seulement pour estre veus de luy, et rendre leur devoir. Ainsi devons-nous venir, ma chere Philotée, à la saincte orayson, purement et simplement pour rendre nostre devoir, et tesmoigner nostre fidellité. Que s'il playst à la divine Majesté de nous parler, et s'entretenir avec nous par ses sainctes inspirations et consolations interieures, ce nous sera sans doubte un grand honneur, et un playsir tres-delicieux; mais s'il ne luy playst pas de nous faire ceste grace, nous laissant là sans nous parler, non plus que s'il ne nous voyoit pas, et que nous ne fussions pas en sa presence, nous ne devons pourtant pas sortir, ains au contraire, nous devons demeurer là devant ceste souveraine bonté, avec un main-

tien devotieux et paysible ; et lors infailliblement il aggreera nostre patience, et remarquera nostre assiduité et perseverance ; si qu'une autre fois, quand nous reviendrons devant luy, il nous favorisera et s'entretiendra avec nous par ses consolations, nous faysant voir l'amenité de la saincte orayson. Mais quand il ne le feroit pas, contentons-nous, Philotée, que ce nous est un honneur trop plus grand d'estre aupres de luy, et à sa vuë.

CHAPITRE X.

Exercice pour le matin.

OULTRE ceste orayson mentale, entiere et formée, et les autres oraysons vocales que vous devez faire une fois le jour, il y a cinq autres sortes d'oraysons plus courtes, et qui sont comme agencemens et surgeons de l'autre grande orayson, entre lesquelles, la premiere est celle qui se fait le matin, comme une preparation generale à toutes les œuvres de la journée. Or, vous la ferez en ceste sorte.

1° Remerciez et adorez Dieu profondement, pour la grace qu'il vous a faite, de vous avoir conservée la nuict precedente ; et si vous aviez en icelle commis quelque peché, vous luy demanderez pardon.

2° Voyez que le jour present vous est donné, afin qu'en iceluy vous puissiez gaigner le jour advenir de l'eternité, et ferez un ferme propos de bien employer la journée à ceste intention.

3° Prevoyez quelles affaires, quels commerces, et quelles occasions vous pouvez rencontrer ceste journée-là pour servir Dieu, et quelles tentations vous pourront survenir de l'offenser, ou par cholere, ou par vanité, ou par quelqu'autre desreglement ; et par une saincte resolution, preparez-vous à bien employer les moyens qui se doivent offrir à vous de servir Dieu et advancer vostre devotion. Comme au contraire, disposez-vous à bien esviter, combattre et vaincre ce qui se peut presenter contre vostre salut et la gloire de Dieu. Et ne suffit pas de faire ceste resolution ; mais il faut preparer les moyens pour la bien executer. Par exemple, si je prevoy de devoir traitter de quelque affaire avec une personne passionnée et prompte à la cholere, non-seulement je me resoudray de ne point me relascher à l'offenser, mais je prepareray des parolles de douceur pour la prevenir, ou l'assistance de quelque personne qui la puisse contenir ; si je prevoy de pouvoir visiter un malade, je disposeray l'heure et les consolations et secours que j'ay à luy faire, et ainsi des autres.

4° Cela fait, humiliez-vous devant Dieu, recognoissant que de vous-mesme vous ne sçauriez rien faire de ce que vous avez deliberé, soit pour fuyr le mal, soit pour executer le bien. Et comme si vous teniez vostre cœur en vos mains, offrez-le avec tous vos bons desseins à la divine Majesté, la suppliant de le prendre en sa protection, et le fortifier pour bien reüssir en son service ; et ce par telles ou semblables parolles interieures : O Seigneur ! voylà ce pauvre et miserable cœur, qui, par vostre bonté, a conceu plusieurs bonnes affections ; mais, helas ! il est trop foible et chetif

pour effectuer le bien qu'il desire, si vous ne luy departez vostre celeste benediction, laquelle, à ceste intention, je vous requiers, ô Pere debonnaire, par le merite de la passion de vostre Fils, à l'honneur duquel je consacre ceste journée et le reste de ma vie. Invoquez Nostre Dame, vostre bon ange, et les saincts, afin qu'ils vous assistent à cest effect.

Mais toutes ces actions spirituelles se doivent faire briefvement et vivement devant que l'on sorte de la chambre, s'il est possible, afin que, par le moyen de cest exercice, tout ce que vous ferez le long de la journée soit arrousé de la benediction de Dieu; mais je vous prie, Philotée, de n'y manquer jamais.

CHAPITRE XI.

De l'exercice du soir, et de l'examen de conscience.

Comme devant vostre disner temporel, vous ferez le disner spirituel par le moyen de la meditation, ainsi avant vostre souper, il vous faut faire un petit souper, au moins une collation devote et spirituelle. Gaignez doncques quelque loysir, un peu devant l'heure du souper, et prosternée devant Dieu, ramassant vostre esprit aupres de Jesus-Christ crucifié (que vous vous representerez par une simple consideration et œillade interieure) rallumez le feu de vostre meditation du matin en vostre cœur, par une douzaine de vives aspirations, humiliations et eslancemens amoureux, que vous ferez sur ce divin Sauveur de vostre ame, ou bien en repetant les poincts que vous aurez plus savourez en la meditation du matin, ou bien vous excitant par quelqu'autre nouveau subjet, selon que vous aymerez mieux.

Quant à l'examen de conscience qui se doit tousjours faire avant qu'aller coucher, chascun sçayt comme il le faut prattiquer.

1° On remercie Dieu de la conservation qu'il a faite de nous en la journée passée.

2° On examine comme on s'est comporté en toutes les heures du jour, et pour faire cela plus aysement, on considerera où, avec qui, et en quelle occupation on a esté.

3° Si l'on treuve d'avoir fait quelque bien, on en fait action de graces à Dieu; si, au contraire, l'on a fait quelque mal, en pensées, en parolles, ou en œuvres, on en demande pardon à sa divine Majesté, avec resolution de s'en confesser à la premiere occasion, et de s'en amender soigneusement.

4° Apres cela, on recommande à la Providence divine son corps, son ame, l'Eglise, les parens, les amys; on prie Nostre Dame, le bon ange et les saincts, de veiller sur nous et pour nous, et, avec la benediction de Dieu, on va prendre le repos qu'il a voulu nous estre requis.

Cest exercice icy ne doit jamais estre oublyé, non plus que celuy du matin : car, par iceluy du matin vous ouvrez les fenestres de vostre ame au soleil de justice; et par iceluy du soir, vous les fermez aux tenebres de l'enfer.

CHAPITRE XII.

De la retraitte spirituelle.

C'EST icy, chere Philotée, où je vous souhaicte fort affectionnée à suivre mon conseil; car en cest article consiste l'un des plus asseurez moyens de vostre advancement spirituel.

Rappelez, le plus souvent que vous pourrez parmy la journée vostre esprit en la presence de Dieu par l'une des quatre façons que je vous ay remarquées; regardez ce que Dieu fait, et ce que vous faites : vous verrez ses yeux tournez de vostre costé, et perpetuellement fischez sur vous par un amour incomparable. O Dieu! ce direz-vous, pourquoy ne vous regardè-je tousjours comme tousjours vous me regardez ? pourquoy pensez-vous à moy si souvent, mon Seigneur, et pourquoy pensè-je si peu souvent à vous? où sommes-nous, ô mon ame? nostre vraye place, c'est Dieu, et où est-ce que nous nous treuvons?

Comme les oyseaux ont des nids sur les arbres pour faire leur retraitte, quand ils en ont besoin, et les cerfs ont leurs buissons et leurs forts, dans lesquels ils se recellent, et mettent à couvert, prenant la fraischeur de l'ombre en esté : ainsi, Philotée, nos cœurs doivent prendre et choysir quelque place chaque jour, ou sur le mont de Calvaire, ou és plaies de Nostre Seigneur, ou en quelqu'autre lieu proche de luy, pour y faire leur retraitte à toutes sortes d'occasions, et là s'alleger et recreer entre les affaires exterieures, et pour y estre comme dans un fort, afin de se deffendre des tentations. Bien-heureuse sera l'ame qui pourra dire en verité à Nostre Seigneur : Vous estes ma mayson de refuge, mon rempart asseuré, mon toict contre la pluye, et mon ombre contre la chaleur.

Ressouvenez-vous doncques, Philotée, de faire tousjours plusieurs retraittes en la solitude de vostre cœur pendant que corporellement vous estes parmy les conversations et affaires; et ceste solitude mentale ne peut nullement estre empeschée par la multitude de ceux qui vous sont autour : car ils ne sont pas autour de vostre cœur, ains autour de vostre corps, si que vostre cœur demeure luy tout seul en la presence de Dieu seul. C'est l'exercice que faysoit le roy David parmy tant d'occupations qu'il avoit, ainsi qu'il le tesmoigne par mille traicts de ses Psalmes, comme quand il dit : *O Seigneur, et moy je suis tousjours avec vous, je voy mon Dieu tousjours devant moy. J'ay eslevé mes yeux à vous, ô mon Dieu, qui habitez au ciel, mes yeux sont tousjours à Dieu.*

Et aussi les conversations ne sont pas ordinairement si serieuses qu'on ne puisse de tems en tems en retirer le cœur pour le remettre en ceste divine solitude.

Les pere et mere de saincte Catherine de Sienne luy ayant osté toute commodité du lieu, et le loysir pour prier et mediter, Nostre Seigneur l'inspira de faire un petit oratoire interieur en son esprit, dedans lequel se retirant mentalement, elle peust parmy les affaires exterieures vacquer à ceste saincte solitude cordiale. Et depuis, quand le monde l'attaquoit, elle n'en recevoit nulle incommodité,

parce, disoit-elle, elle s'enfermoit dans son cabinet interieur, où elle se consoloit avec son celeste espoux. Aussi dés lors elle conseilloit à ses enfans spirituels, de se faire une chambre dans le cœur, et d'y demeurer.

Retirez doncques quelquesfois vostre esprit dedans vostre cœur, où, separée de tous les hommes, vous puissiez traitter cœur à cœur de vostre ame avec son Dieu, pour dire avec David : *J'ay veillé et ay esté semblable au pelican de la solitude; j'ay esté fait comme le chat-huant ou le hibou dans les masures, et comme le passereau solitaire au toict.* Lesquelles parolles, oultre leur sens litteral (qui tesmoigne que ce grand roy prenoit quelques heures pour se tenir solitaire en la contemplation des choses spirituelles) nous monstrent en leur sens mystique trois excellentes retraittes, et comme trois hermitages, dans lesquels nous pouvons exercer nostre solitude à l'imitation de nostre Sauveur, lequel, sur le mont de Calvaire, fut comme le pelican de la solitude, qui, de son sang, ravive ses poussins morts; en sa nativité, dans une establerie deserte, il fut comme le hibou dedans la masure, plaignant et pleurant nos fautes et pechez; et au jour de son ascension, il fut comme le passereau, se retirant et volant au ciel, qui est comme le toict du monde : et en tous ces trois lieux nous pouvons faire nos retraittes emmy le tracas des affaires. Le bien-heureux Elzear, comte d'Arian, en Provence, ayant esté longuement absent de sa devote et chaste Delphine, elle luy envoya un homme expres pour sçavoir de sa santé, et il luy fit response : Je me porte fort bien, ma chere femme; que si vous me voulez voir, cherchez-moy en la playe du costé de nostre doux Jesus, car c'est là où j'habite, et où vous me treuverez : ailleurs, vous me chercherez pour neant. C'estoit un chevalier chrestien celuy-là.

CHAPITRE XIII.

Des aspirations, oraysons jaculatoires, et bonnes pensées.

On se retire en Dieu, parce qu'on aspire à luy, et on y aspire pour s'y retirer, si que l'aspiration en Dieu et la retraitte spirituelle s'entretiennent l'une et l'autre, et toutes deux proviennent et naissent des bonnes pensées.

Aspirez doncques bien souvent en Dieu, Philotée, par de courts, mais ardens eslancemens de vostre cœur; admirez sa beauté, invoquez son ayde, jettez-vous en esprit au pied de la croix, adorez sa bonté, interrogez-le souvent de vostre salut, donnez-luy mille fois le jour vostre ame, fischez vos yeux interieurs sur sa douceur, tendez-luy la main, comme un petit enfant à son pere, afin qu'il vous conduise; mettez-le sur vostre poictrine, comme un boucquet delicieux, plantez-le en vostre ame comme un estendart, et faites mille sortes de divers mouvemens de vostre cœur, pour vous donner de l'amour de Dieu, et vous exciter à une passionnée et tendre dilection de ce divin Espoux.

On fait ainsi les oraysons jaculatoires, que le grand sainct Augustin conseille si soigneusement à la devote dame Proba : Philo-

tée, nostre esprit s'addonnant à la hantise, privauté et familiarité de son Dieu, se parfumera tout de ses perfections; et si cest exercice n'est point mal-aysé, car il se peut entrelacer en toutes nos affaires et occupations, sans aucunement les incommoder : d'autant que, soit en la retraitte spirituelle, soit en ces eslancemens interieurs, on ne fait que de petits et courts divertissemens, qui n'empeschent nullement, ains servent de beaucoup à la poursuitte de ce que nous faysons. Le pelerin qui prend un peu de vin, pour resjoüyr son cœur et rafraischir sa bouche, bien qu'il s'arreste un peu pour cela, ne rompt pourtant pas son voyage, ains prend de la force, pour le plus vistement et aysement parachever, ne s'arrestant que pour mieux aller.

Plusieurs ont ramassé beaucoup d'aspirations vocales, qui, vrayement, sont fort utiles; mais par mon advis, vous ne vous astreindrez point en aucune sorte de parolles, ains prononcerez, ou de cœur ou de bouche, celles que l'amour vous suggerera sur-le-champ, car il vous en fournira tant que vous voudrez. Il est vray qu'il y a certains mots qui ont une force particuliere pour contenter le cœur en cest endroict, comme sont les eslancemens semez si dru dedans les psalmes de David, les invocations diverses du nom de Jesus, et les traicts d'amour qui sont imprimez au Cantique des cantiques : les chansons spirituelles servent encore à mesme intention, pourveu qu'elles soyent chantées avec attention.

Enfin, comme ceux qui sont amoureux d'un amour humain et naturel ont presque tousjours leurs pensées tournées du costé de la chose aymée, leur cœur pleyn d'affection envers elle, leur bouche remplie de ses loüanges, et qu'en son absence ils ne perdent point d'occasion de tesmoigner leurs passions par lettres, et ne treuvent point d'arbre sur l'escorce duquel ils n'escrivent le nom de ceux qu'ils ayment : ainsi, ceux qui ayment Dieu ne peuvent cesser de penser à luy, respirer pour luy, aspirer à luy, et parler de luy, et voudroient, s'il estoit possible, graver sur la poictrine de toutes les personnes du monde le sainct et sacré nom de Jesus.

A quoy mesme toutes choses les invitent, et n'y a creature qui ne leur annonce la loüange de leur bien-aymé; et comme dit sainct Augustin, apres sainct Anthoine, tout ce qui est au monde leur parle d'un langage muet, mais fort intelligible, en faveur de leur amour, toutes choses les provoquent à de bonnes pensées, desquelles par apres naissent force saillies et aspirations en Dieu. En voicy quelques exemples. Sainct Gregoire, evesque de Naziance, ainsi que luy-mesme racontoit à son peuple, se proumenant sur le rivage de la mer, consideroit comme les ondes, s'advançant sur la greve, laissoient des coquilles et petits cornets, tiges d'herbes, petites huistres, et semblables broüilleries que la mer rejettoit, et par maniere de dire crachoit dessus le bord; puis revenant par des autres vagues, elle reprenoit et engloutissoit derechef une partie de cela, tandis que les rochers des environs demeuroient fermes et immobiles, quoyque les eaux vinssent rudement battre contre iceux. Or, sur cela il fit ceste belle pensée, que les foibles, comme coquilles, cornets et tiges d'herbes, se laissent emporter tantost à l'affliction, tantost à la consolation, à la mercy des ondes et vagues

de la fortune; mais que les grands courages demeurent fermes et immobiles à toutes sortes d'orages, et de ceste pensée, il fit naistre ces eslancemens de David : *O Seigneur! sauvez-moy, car les eaux ont penestré jusques à mon ame : ô Seigneur, deslivrez-moy du profond des eaux, je suis porté au profond de la mer, et la tempeste m'a submergé.* Car alors il estoit en affliction, pour la malheureuse usurpation que Maximus avoit entreprins sur son evesché. Sainct Fulgence, evesque de Ruspe, se treuvant en une assemblée generale de la noblesse romaine, que Theodoric, roy des Goths, haranguoit, et voyant la splendeur de tant de seigneurs qui estoient en rang, chascun selon sa qualité : « O Dieu, dit-il, combien doit estre belle la Hierusalem celeste, puis qu'icy bas on void si pompeuse Rome la terrestre! Et si en ce monde tant de splendeur est concedée aux amateurs de la vanité, quelle gloire doit estre reservée en l'autre monde aux contemplateurs de la verité! » On dit que sainct Anselme, archevesque de Cantorbie (duquel la naissance a grandement honnoré nos montaignes), estoit admirable en ceste prattique de bonnes pensées : un levreau pressé de chiens accourut sur le cheval de ce sainct prelat, qui pour lors voyageoit, comme à un refuge que le peril eminent de la mort luy suggeroit, et les chiens clabaudant tout autour, n'osoient entreprendre de violer l'immunité à laquelle leur proye avoit eu recours; spectacle certes extraordinaire, qui faysoit rire tout le train, tandis que le grand Anselme pleurant et gemissant. « Ha! vous riez, disoit-il, mais la pauvre beste ne rit pas : les ennemys de l'ame poursuivie et malmenée par divers destours en toutes sortes de pechez, l'attendent au destroit de la mort pour la ravir et devorer, et elle toute effrayée, cherche par tout secours et refuge; que si elle n'en treuve point, ses ennemys s'en mocquent, et s'en rient. » Ce qu'ayant dit, il s'en alla souspirant. Constantin le Grand escrivit honnorablement à sainct Anthoine; de quoy les religieux qui estoient autour de luy furent fort estonnez. Et il leur dit : « Comme admirez-vous qu'un roy escrive à un homme? admirez plutost de quoy Dieu eternel a escrit sa loy aux mortels, ains leur a parlé bouche à bouche en la personne de son Fils. » Sainct François, voyant une brebis toute seule emmy un troupeau de boucs. « Regardez, dit-il à son compaignon, comme ceste pauvre brebis est douce parmy ces chevres; Nostre Seigneur alloit ainsi doux et humble entre les Pharisiens. » Et voyant une autre fois un petit aignelet mangé par un pourceau: « Hé! petit aignelet, dit-il tout en pleurant, que tu representes vivement la mort de mon Sauveur! »

Ce grand personnage de nostre aage, François Borgia, pour lors encore duc de Candie, allant à la chasse, faysoit mille devotes conceptions. « J'admirois, disoit-il, luy-mesme par apres, comme les faucons reviennent sur le poingt, se laissent couvrir les yeux, et attacher à la perche, et que les hommes se rendent si revesches à la voix de Dieu. Le grand sainct Basile dit, que la rose emmy les espines fait ceste remonstrance aux hommes : « Ce qui est de plus » aggreable en ce monde, ô mortels, est meslé de tristesse, rien » n'y est pur, le regret y est tousjours collé à l'allegresse, la vi» duité au maryage, le soing à la fertilité, l'ignominie à la gloire, la

» depense aux honneurs, le degoust aux delices, et la maladie à la » santé. C'est une belle fleur, dit ce sainct personnage, que la rose, » mais elle me donne une grande tristesse, m'advertissant de mon » peché pour lequel la terre a esté condamnée de porter les es- » pines. » Une ame devote regardant un ruisseau, et y voyant le ciel representé avec les estoiles en une nuict bien sereine : « O mon Dieu, dit-elle, ces mesmes estoiles seront dessous mes pieds, quand vous m'aurez logée dans vos saincts tabernacles; et comme les estoiles du ciel sont representées en la terre, ainsi les hommes de la terre sont representez au ciel en la vive fontaine de la charité divine. » L'autre voyant un fleuve flotter, s'escrioit ainsi : « Mon ame n'aura jamais de repos, qu'elle ne se soit abysmée dedans la mer de la divinité qui est son origine. » Et saincte Françoise, considerant un aggreable ruisseau, sur le rivage duquel elle s'estoit agenoüillée pour prier, fut ravie en extase, repetant plusieurs fois ces parolles tout bellement : « La grace de mon Dieu coule ainsi doucement et souëfvement comme ce petit ruisseau. » Un autre voyant les arbres fleurys, souspiroit : « Pourquoy suis-je seul defleury au jardin de l'Eglise? » Un autre, voyant des petits poussins ramassez sous leur mere : « O Seigneur, dit-il, conservez-nous sous l'ombre de vos aisles. » L'autre voyant le tourne-soleil, dit : « Quand sera-ce, mon Dieu, que mon ame suivra les attraicts de vostre bonté? » Et voyant des pensées de jardin, belles à la vuë, mais sans odeur « Hé, dit-il, telles sont mes cogitations, belles à dire, mais sans effect ny production. »

Voylà, ma Philotée, comme l'on tire les bonnes pensées et sainctes aspirations de ce qui se presente en la varieté de ceste vie mortelle. Mal-heureux sont ceux qui destournent les creatures de leur Createur pour les contourner au peché; bien-heureux sont ceux qui contournent les creatures à la gloire de leur Createur, et employent leur vanité à l'honneur de la verité. « Certes, dit sainct Gregoire Nazianzene, j'ay accoustumé de rapporter toutes choses à mon profict spirituel. » Lisez le devot epitaphe que sainct Hierosme a fait de sa saincte Paule : car c'est belle chose à voir comme il est tout parsemé des aspirations et conceptions sacrées qu'elle faysoit à toutes sortes de rencontres.

Or, en cest exercice de la retraitte spirituelle et des oraysons jaculatoires, gist la grande œuvre de la devotion : il peut suppleer au deffaut de toutes les autres oraysons; mais le manquement d'iceluy ne peut presque point estre reparé par aucun autre moyen. Sans iceluy on ne peut pas bien faire la vie contemplative, et ne sçauroit-on que mal faire la vie active; sans iceluy, le repos n'est qu'oysiveté, et le travail qu'embarrassement : c'est pourquoy je vous conjure de l'embrasser de tout vostre cœur, sans jamais vous en departir.

CHAPITRE XIV.

De la tres-saincte messe, et comme il la faut ouyr.

1° Je ne vous ay encore point parlé du soleil des exercices spirituels, qui est le tres-sainct, sacré, et tres-souverain sacrifice et sacrement de la Messe, centre de la religion chrestienne, cœur de la

devotion, ame de la pieté, mystere ineffable, qui comprend l'abysme de la charité divine, et par lequel Dieu, s'appliquant reellement à nous, nous communique magnifiquement ses graces et faveurs.

2° L'orayson faite en l'unyon de ce divin sacrifice a une force indicible, de sorte, Philotée, que par iceluy l'ame abonde en celestes faveurs, comme appuyée sur son bien-aymé, qui la rend si pleyne d'odeurs et suavitez spirituelles, qu'elle ressemble à une colomne de fumée de bois aromatique, de la myrrhe, de l'encens et de toutes les poudres du parfumeur, comme il est dit ès Cantiques.

3° Faites doncques toutes sortes d'efforts pour assister tous les jours à la saincte messe, afin d'offrir avec le prestre le sacrifice de vostre Redempteur à Dieu son Pere, pour vous et pour toute l'Eglise : tousjours les anges en grand nombre s'y treuvent presens, comme dit sainct Jean Chrysostome, pour honnorer ce sainct ministere; et nous y treuvant avec eux, et avec une mesme intention, nous ne pouvons que recevoir beaucoup d'influences propices par une telle societé; les chœurs de l'Eglise triomphante, et de l'Eglise militante se viennent attacher et joindre à Nostre Seigneur en ceste divine action, pour avec luy, en luy, et par luy, ravir le cœur de Dieu le Pere, et rendre sa misericorde toute nostre. Quel bonheur à une ame, de contribuer devotement ses affections pour un bien si precieux et desirable!

4° Si, par quelque force forcée, vous ne pouvez pas vous rendre presente à la celebration de ce souverain sacrifice d'une presence reelle, au moins faut-il que vous y portiez vostre cœur pour y assister d'une presence spirituelle. A quelque heure doncques du matin, allez en esprit, si vous ne pouvez autrement, en l'eglise; unissez vostre intention à celle de tous les chrestiens, et faites les mesmes actions interieures au lieu où vous estes, que vous feriez si vous estiez reellement presente à l'office de la saincte messe en quelque eglise.

5° Or pour ouyr, ou reellement, ou mentalement la saincte messe, comme il est convenable: 1° dés le commencement, jusques à ce le prestre se soit mis à l'autel, faites avec luy la preparation, laquelle consiste à se mettre en la presence de Dieu, recognoistre vostre indignité, et demander pardon de vos fautes; 2° depuis que le prestre est à l'autel jusques à l'Evangile, considerez la venuë et la vie de Nostre Seigneur en ce monde, par une simple et generale consideration; 3° depuis l'Evangile jusques apres le *Credo*, considerez la predication de nostre Sauveur, protestez de vouloir vivre et mourir en la foy et obeyssance de sa saincte parolle et en l'unyon de la saincte Eglise catholique, 4° depuis le *Credo* jusques au *Pater noster*, appliquez vostre cœur aux mysteres de la mort et passion de nostre Redempteur, qui sont actuellement et essentiellement representez en ce sainct sacrifice, lequel, avec le prestre et avec le reste du peuple, vous offrirez à Dieu le Pere, pour son honneur et pour vostre salut; 5° depuis le *Pater noster* jusques à la communion, efforcez-vous de faire mille desirs de vostre cœur, souhaictant ardemment d'estre à jamais joincte et unie à nostre Sauveur par amour eternel; 6° depuis la communion jusques à la fin, remerciez sa di-

vine Majesté de son incarnation, de sa vie, de sa mort, de sa passion, et de l'amour qu'il nous tesmoigne en ce sainct sacrifice, le conjurant par iceluy de vous estre à jamais propice, à vos parens, à vos amys, et à toute l'Eglise, et vous humiliant de tout vostre cœur, recevez devotement la benediction divine que Nostre Seigneur vous donne par l'entremise de son officier.

Mais si vous voulez pendant la messe faire vostre meditation sur les mysteres que vous allez suivant de jour en jour, il ne sera pas requis que vous vous divertissiez à faire ces particulieres actions, ainsi suffira qu'au commencement vous dressiez vostre intention à vouloir adorer et offrir ce sainct sacrifice par l'exercice de vostre meditation et orayson, puisqu'en toute meditation se treuvent les actions susdites, ou expressement, ou tacitement et virtuellement.

CHAPITRE XV.

Des autres exercices publics et communs.

OULTRE cela, Philotée, les festes et dimanches, il faut assister à l'office des heures et des vespres, tant que vostre commodité le permettra; car ces jours-là sont desdiez à Dieu, et faut bien faire plus d'actions à son honneur et gloire en iceux, que non pas és autres jours: vous sentirez mille douceurs de devotion par ce moyen, comme faysoit sainct Augustin, qui tesmoigne en ses *Confessions*, qu'oyant les divins offices au commencement de sa conversion, son cœur se fondoit en suavitez, et ses yeux en larmes de pieté. Et puis (afin que je le die une fois pour toutes) il y a tousjours plus de bien et de consolation aux offices publics de l'Eglise que non pas aux actions particulieres, Dieu ayant ainsi ordonné que la communion[1] soit preferée à toute sorte de particularitez.

Entrez volontiers aux confreries du lieu où vous estes, et particulierement en celles desquelles les exercices apportent plus de fruict et d'edification; car en cela vous ferez une sorte d'obeyssance fort aggreable à Dieu, d'autant qu'encore les confreries ne soyent pas commandées, elles sont neantmoins recommandées par l'Eglise, laquelle, pour tesmoigner qu'elle desire que plusieurs s'y enroslent, donne des indulgences et autres privileges aux confreres. Et puis, c'est tousjours une chose fort charitable de concourir avec plusieurs, et cooperer aux autres pour leurs bons desseins. Et bien qu'il puisse arriver que l'on fist d'aussi bons exercices à part soy, comme l'on fait aux confreries en commun, et que peut-estre l'on goustast plus de les faire en particulier, si est-ce que Dieu est plus glorifié de l'unyon et contribution que nous faysons de nos bienfaicts avec nos freres et prochain.

J'en dy le mesme de toutes sortes de prieres et devotions publiques, auxquelles, tant qu'il nous est possible, nous devons porter nostre bon exemple pour l'edification du prochain, et nostre affection pour la gloire de Dieu et l'intention commune.

[1] La communauté, les choses faites en commun.

CHAPITRE XVI.

Qu'il faut honnorer et invoquer les Saincts.

PUISQUE Dieu nous envoye bien souvent les inspirations par ses anges, nous devons aussi luy renvoyer frequemment nos inspirations par la mesme entremise. Les sainctes ames des trespassez qui sont en paradis avec les anges, et comme dit Nostre Seigneur, esgales et pareilles aux anges, font aussi le mesme office, d'inspirer en nous et d'aspirer pour nous par leurs sainctes oraysons.

Ma Philotée, joignons nos cœurs à ces celestes esprits, et ames bien-heureuses : car, comme les petits rossignols apprennent à chanter avec les grands, ainsi, par le sainct commerce que nous ferons avec les saincts, nous sçaurons bien mieux prier et chanter les loüanges divines. *Je psalmodieray,* disoit David, *à la vuë des anges.*

Honnorez, reverez et respectez d'un amour special la sacrée et glorieuse Vierge Marie : elle est Mere de nostre souverain Pere, et par consequent nostre grand'mere.

Recourons donc à elle; et comme ses petits enfans, jettons-nous à son giron avec une confiance parfaicte, à tous momens, à toutes occurrences : reclamons ceste douce mere, invoquons son amour maternel, et taschons d'imiter ses vertus; ayons en son endroict un vray cœur filial.

Rendez-vous fort familiere avec les anges, voyez-les souvent invisiblement presens à vostre vie, et surtout aymez et reverez celuy du diocese auquel vous estes, ceux des personnes avec lesquelles vous vivez, et specialement le vostre : suppliez-les souvent, loüez-les ordinairement et employez leur ayde et secours en toutes vos affaires, soit spirituelles, soit temporelles, afin qu'ils cooperent à vos intentions.

Le grand Pierre Fabre, premier prestre, premier predicateur, premier lecteur de theologie de la saincte compaignie du nom de *Jesus*, et premier compaignon de S. Ignace, fondateur d'icelle, venant un jour d'Allemaigne, où il y avoit fait de grands services à la gloire de Nostre Seigneur, et passant en ce diocese, lieu de sa naissance, racontoit qu'ayant traversé plusieurs lieux heretiques, il avoit receu mille consolations d'avoir salüé, en abordant chaque paroisse, les anges protecteurs d'icelle, lesquels il avoit cogneu sensiblement luy avoir esté propices, soit pour le garantir des embusches des heretiques, soit pour luy rendre plusieurs ames douces et dociles à recevoir la doctrine de salut. Et disoit cela avec tant de recommandation, qu'une damoiselle lors jeune l'ayant ouy de sa bouche, le recitoit, il n'y a que quatre ans, c'est-à-dire, plus de soixante ans apres, avec un extresme sentiment. Je fus consolé ceste année passée de consacrer un autel, sur la place en laquelle Dieu fit naistre ce bien-heureux homme, au petit village du Vilaret, entre nos plus aspres montaignes.

Choysissez quelques saincts particuliers, la vie desquels vous puissiez mieux savourer et imiter, et en l'intercession desquels vous ayez une particuliere confiance. Celuy de vostre nom vous est desjà tout assigné dés vostre baptesme.

CHAPITRE XVII.

Comme il faut ouyr et lire la parolle de Dieu.

ez devote à la parolle de Dieu, soit que vous l'escoutiez en evis familiers avec vos amys spirituels, soit que vous l'escou- au sermon : oyez-la tousjours avec attention et reverence; -en bien vostre proflct, et ne permettez pas qu'elle tombe à , ains recevez-la comme un precieux bausme dans vostre , à l'imitation de la tres-Saincte Vierge, qui conservoit soi- sement dedans le sien toutes les parolles que l'on disoit à la ige de son enfant. Et souvenez-vous que Nostre Seigneur re- le les parolles que nous luy disons en nos prieres, à mesure nous recueillons celles qu'il nous dit par la predication.

ez tousjours aupres de vous quelque beau livre de devotion ne sont ceux de sainct Bonaventure, de Gerson, de Denis le treux, de Loüys Blosius, de Grenade, de Stella, d'Arias, de li, de du Pont, d'Avila, *le Combat spirituel, les Confessions* inct Augustin, les Epistres de sainct Hierosme, et semblables; ez-en tous les jours un peu avec grande devotion, comme si lisiez des lettres missives que les saincts vous eussent envoyées el, pour vous monstrer le chemin, et vous donner le courage ller. Lisez aussi les histoires, et vies des Saincts, esquelles, ne dans un miroüer, vous verrez le pourtraict de la vie chres- e, et accommodez leurs actions à vostre proflct selon vostre tion. Car, bien que beaucoup des actions des saincts ne soyent bsolument imitables par ceux qui vivent emmy le monde, si e que toutes peuvent estre suivies ou de pres, ou de loing, la ide de sainct Paul premier hermite est imitée en vos retraittes uelles et reelles, desquelles nous parlerons et avons parlé cy- is; l'extresme pauvreté de sainct François, par les prattiques pauvreté, telles que nous les marquerons, et ainsi des autres. vray qu'il y a certaines histoires qui donnent plus de lumiere la conduitte de nostre vie, que d'autres, comme la vie de la heureuse Mere Therese, laquelle est admirable pour cela; les des premiers Jesuites, celles de sainct Charles Borromée, ar- esque de Milan, de sainct Loüys, de sainct Bernard, les chro- es de sainct François, et autres pareilles. Il y en a d'autres où plus de subjet d'admiration que d'imitation, comme celles de te Marie Egyptienne, de sainct Simeon Stilite, des deux tes Catherine de Sienne et de Gennes, de saincte Angele, et s telles, lesquelles ne laissent pas neantmoins de donner un d goust general du sainct amour de Dieu.

CHAPITRE XVIII.

Comme il faut recevoir les inspirations.

s appellons *inspirations* tous les attraicts, mouvemens, re- roches et remors interieurs, lumieres et cognoissances que fait en nous, prevenant nostre cœur en ses benedictions par

son soing et amour paternel, afin de nous resveiller, exciter, pou ser et attirer aux sainctes vertus, à l'amour celeste, aux bonn resolutions, bref, à tout ce qui nous achemine à nostre bien etern C'est ce que l'espoux appelle *buquer* ou *heurter* à la porte, et parl au cœur de son espouse, la resveiller quand elle dort, la crier resclamer quand elle est absente, l'inviter à son miel, et à cueill des pommes et des fleurs en son jardin, et à chanter et faire r sonner sa douce voix à ses aureilles.

J'ay besoin d'une similitude pour me bien faire entendre. Po l'entiere resolution d'un maryage, trois actions doivent entreve quant à la damoiselle qne l'on veut maryer : car premierement luy propose le party, secondement elle aggrée la proposition, en troisiesme lieu elle consent. Ainsi, Dieu voulant faire en no par nous, et avec nous, quelque action de grande charité, premi rement il nous la propose par son inspiration, secondement no l'aggreons, tiercement nous y consentons. Car, comme pour de cendre au peché il y a trois degrez, la tentation, la delectation et consentement : aussi y en a-t-il trois pour monter à la vertu, l'i piration qui est contraire à la tentation, la delectation en l'inspir tion, qui est contraire à la delectation de la tentation, et le co sentement à l'inspiration, qui est contraire au consentement à tentation.

Quand l'inspiration dureroit tout le tems de nostre vie, nous serions pourtant nullement aggreables à Dieu, si nous n'y preno playsir ; au contraire, sa divine Majesté en seroit offensée, com il le fut contre les Israëlites, aupres desquels il fut quarante an comme il dit, les sollicitant à se convertir, sans que jamais il voulussent entendre : dont il jura contre eux en son ire, qu'oncq ils n'entreroient en son repos. Aussi le gentil-homme qui aur longuement servy une damoiselle, seroit bien fort desobligé, apres cela elle ne vouloit aucunement entendre au maryage qu desire.

Le playsir qu'on prend aux inspirations est un grand achemine ment à la gloire de Dieu, et desjà on commence à playre par icelu à sa divine Majesté : car si bien ceste delectation n'est pas enco un entier consentement, c'est une certaine disposition à iceluy ; si c'est un bon signe et chose fort utile de se playre à ouyr la pa rolle de Dieu, qui est comme une inspiration exterieure, c'es chose bonne aussi et aggreable à Dieu de se playre en l'inspiratio interieure. C'est ce playsir, duquel parlant l'Espouse sacrée, el dit : *Mon ame s'est fonduë d'ayse, quand mon bien-aymé a parl* Aussi le gentil-homme est desja fort content de la damoiselle qu'i sert, et se sent favorisé, quand il void qu'elle se playst en son ser vice.

Mais enfin, c'est le consentement qui parfaict l'acte vertueux car si estant inspirez, et nous estant pleus en l'inspiration, nou refusons neantmoins par apres le consentement à Dieu, nou sommes extresmement mescognoissans, et offensons grandement divine Majesté : car il semble bien qu'il y ayt plus de mespris. fut ce qui arriva à l'espouse ; car, quoyque la douce voix de s bien-aymé luy eust tousché le cœur d'un sainct ayse, si est-

neantmoins qu'elle ne luy ouvrit pas la porte, mais s'en excusa d'une excuse frivole; de quoy l'espoux justement indigné, passa outre, et la quitta. Aussi le gentil-homme qui, apres avoir longuement recherché une damoiselle, et luy avoir rendu son service agreable, enfin seroit rejetté et mesprisé, auroit bien plus de subjet de mescontentement, que si la recherche n'avoit point esté agreée, ny favorisée. Resolvez-vous, Philotée, d'accepter de bon cœur toutes les inspirations qu'il playra à Dieu de vous faire : et quand elles arriveront, recevez-les, comme les ambassadeurs du Roy celeste, qui desire contracter maryage avec vous. Oyez paysiblement leurs propositions, considerez l'amour avec lequel vous estes inspirée, et caressez la saincte inspiration.

Consentez, mais d'un consentement pleyn, amoureux et constant à la saincte inspiration : car en ceste sorte, Dieu, que vous ne pouvez obliger, se tiendra pour fort obligé à vostre affection, mais, avant que de consentir aux inspirations des choses importantes, ou extraordinaires, afin de n'estre point trompée, conseillez-vous tousjours à vostre guide, à ce qu'il examine si l'inspiration est vraye ou fausse : d'autant que l'ennemy voyant une ame prompte à consentir aux inspirations, luy en propose bien souvent de fausses pour la tromper; ce qu'il ne peut jamais faire, tandis qu'avec humilité elle obeyra à son conducteur.

Le consentement estant donné, il faut, avec un grand soing, procurer les effects, et venir à l'execution de l'inspiration, qui est le comble de la vraye vertu : car d'avoir le consentement dedans le cœur, sans venir à l'effect d'iceluy, ce seroit comme de planter une vigne sans vouloir qu'elle fructifiast.

Or, à tout cecy sert merveilleusement de bien prattiquer l'exercice du matin, et les retraittes spirituelles que j'ay marquées ci-dessus; car par ce moyen nous nous preparons à faire le bien d'une preparation non-seulement generale, mais aussi particuliere.

CHAPITRE XIX.

De la saincte confession.

NOSTRE Sauveur a laissé à son Eglise le sacrement de penitence et de confession, afin qu'en iceluy nous nous lavions de toutes nos iniquitez, toutesfois et quantes que nous en serons soüillez. Ne permettez doncques jamais, Philotée, que vostre cœur demeure longtems infecté de peché, puisque vous avez un remede si present et facile. La lyonne qui a esté accostée du leopard va vistement se laver pour oster la puanteur que ceste accointance luy a laissée, afin que le lyon venant n'en soit point offensé et irrité. L'ame qui a consenti au peché, doit avoir horreur de soy-mesme, et se nettoyer au plustost pour le respect qu'elle doit porter aux yeux de sa divine Majesté, qui la regarde. Mais pourquoy mourrons-nous de la mort spirituelle, puisque nous avons un remede si souverain?

Confessez-vous humblement et devotement tous les huict jours, et tousjours s'il se peut, quand vous communierez, encore que vous ne sentiez point en vostre conscience aucun reproche de peché

mortel : car, par la confession, vous ne recevrez pas seulement l'absolution des pechez veniels que vous confesserez, mais aussi une grande force pour les esviter à l'advenir, une grande lumiere pour les bien discerner, et une grace abondante pour reparer toute la perte qu'ils vous avoient apportée. Vous prattiquerez la vertu d'humilité, d'obeyssance, de simplicité, et de charité, et en ceste seule action de confession, vous exercerez plus de vertu qu'en nulle autre.

Ayez tousjours un vray deplaysir des pechez que vous confesserez, pour petits qu'ils soyent, avec une ferme resolution de vous en corriger à l'advenir. Plusieurs se confessant par coustume des pechez veniels, et comme par maniere d'agencement, sans penser nullement à s'en corriger, en demeurent toute leur vie chargez, et par ce moyen perdent beaucoup de biens et proficts spirituels. Si doncques vous vous confessez d'avoir menty, quoyque sans nuysance, ou d'avoir dit quelque parolle desreglée, ou d'avoir trop joüé ; repentez-vous-en, et ayez ferme propos de vous en amender; car c'est un abus de se confesser de quelque sorte de peché, soit mortel, soit veniel, sans vouloir s'en purger, puisque la confession n'est instituée que pour cela.

Ne faites pas seulement ces accusations superfluës, que plusieurs font par routine : Je n'ay pas tant aymé Dieu que je devois; je n'ay pas prié avec tant de devotion que je devois; je n'ay pas chery le prochain comme je devois, je n'ay pas receu les sacremens avec la reverence que je devois, et telles semblables : la rayson est, parce qu'en disant cela, vous ne direz rien de particulier, qui puisse faire entendre au confesseur l'estat de vostre conscience, d'autant que tous les saincts du paradis, et tous les hommes de la terre, pourroient dire les mesmes choses, s'ils se confessoient. Regardez doncques quel subjet particulier vous avez de faire ces accusations-là, et lorsque vous l'aurez descouvert, accusez-vous du manquement que vous aurez commis tout simplement et naïfvement. Par exemple, vous vous accusez de n'avoir pas chery le prochain comme vous deviez : c'est peut-estre, parce qu'ayant veu quelque pauvre fort necessiteux, lequel vous pouviez aysement secourir et consoler, vous n'en avez eu nul soing. Eh bien ! accusez-vous de ceste particularité, et dites : Ayant veu un pauvre necessiteux, je ne l'ay pas secouru comme je pouvois, par negligence, ou par dureté de cœur, ou par mespris, selon que vous cognoistrez l'occasion de cette faute. De mesme, ne vous accusez pas de n'avoir pas prié Dieu avec telle devotion comme vous devez, mais si vous avez eu des distractions volontaires, ou que vous ayez negligé de prendre le lieu, le tems et la contenance requise, pour avoir l'attention en la priere, accusez-vous-en tout simplement, selon que vous trouverez y avoir manqué, sans alleguer ceste generalité, qui ne fait ny froid ny chaud en la confession.

Ne vous contentez pas de dire vos pechez veniels quant au faict, mais accusez-vous du motif qui vous a induict à les commettre. Par exemple, ne vous contentez pas de dire que vous avez menty sans interesser personne; mais dites si ç'a esté, ou par vaine gloire, afin de vous loüer ou excuser, ou par vaine joye, ou par opiniastreté. Si vous avez peché à joüer, expliquer si ç'a esté pour le desir du

ain, ou pour le playsir de la conversation, et ainsi des autres. ites si vous vous estes longuement arrestée en vostre mal, d'au- ant que la longueur du tems accroist pour l'ordinaire de beaucoup e peché, y ayant bien de la difference entre une vanité passagere, ui se sera escoulée en nostre esprit l'espace d'un quart d'heure, t celle en laquelle nostre cœur aura trempé un jour, deux jours, rois jours. Il faut donc dire le faict, le motif, et la durée de nos pechez; car encore que communement on ne soit pas obligé d'estre i poinctilleux en la desclaration des pechez veniels, et que mesme n ne soit pas tenu absolument de les confesser, si est-ce que ceux qui veulent bien espurer leurs ames pour mieux atteindre à la aincte devotion, doivent estre soigneux de bien faire cognoistre u medecin spirituel le mal, pour petit qu'il soit, duquel ils veu- lent estre gueris.

N'espargnez point de dire ce qui est requis, pour bien faire en- tendre la qualité de vostre offense, comme le subjet que vous avez u de vous mettre en cholere, ou de supporter quelqu'un en son vice. Par exemple, un homme lequel me deplayst, me dira quelque legere parolle pour rire, je le prendray en mauvaise part, et me mettray en cholere. Que si un autre qui m'eust esté aggreable en eust dit une plus aspre, je l'eusse prins en bonne part; je n'espar- gneray donc point de dire : Je me suis relaschée à dire des parolles de courroux, contre une personne, ayant prins de luy en mauvaise part quelque chose qu'il m'a dit, non point pour la qualité des pa- rolles, mais parce que celuy-là m'estoit desaggreable; et s'il est encore besoin de particulariser les parolles pour vous bien desclarer, e pense qu'il seroit bon de les dire : car s'accusant ainsi naïfve- ment, on ne descouvre pas seulement les pechez qu'on a faits, mais aussi les mauvaises inclinations, coustumes, habitudes, et autres acines du peché, au moyen dequoy le Pere spirituel prend une plus entiere cognoissance du cœur qu'il traitte, et des remedes qui y sont propres. Il faut neantmoins tousjours tenir couvert le tiers qui aura cooperé à vostre peché, tant qu'il sera possible.

Prenez garde à une quantité de pechez, qui vivent et regnent bien souvent insensiblement dedans la conscience, afin que vous es confessiez, et que vous puissiez vous en purger; et à cest effect isez diligemment les chap. 6, 27, 28, 29, 35 et 36 de la troisiesme partie, et le chap. 7 de la quatriesme partie. Ne changez pas ayse- ment de confesseur; mais en ayant choysi un, continüez à luy rendre compte de vostre conscience aux jours qui sont destinez pour cela, luy disant naïfvement et franchement les pechez que vous aurez commis, et de tems en tems, comme seroit de mois en mois, ou de deux mois en deux mois, dites-luy encore l'estat de vos in- clinations, quoy que par icelles vous n'ayez pas peché, comme si vous estiez tourmentée de la tristesse, du chagrin, ou si vous estes portée à la joye, aux desirs d'acquerir des biens et semblables incli- nations.

CHAPITRE XX.

De la frequente communion.

On dit que Mithridates, roy de Pontes, ayant inventé le mithridat, renforça tellement son corps par iceluy, que s'essayant par apres de s'empoisonner, pour esviter la servitude des Romains, jamais il ne luy fut possible. Le Sauveur a institué ce sacrement tres-auguste de l'Eucharistie, qui contient reellement sa chair et son sang, afin que *qui le mange vive eternellement.* C'est pourquoy, quiconque en use souvent avec devotion, affermit tellement la santé et la vie de son ame, qu'il est presque impossible qu'il soit empoisonné d'aucune sorte de mauvaise affection : on ne peut estre nourry de ceste chair de vie et vivre des affections de mort, si que, comme les hommes demeurant au paradis terrestre pouvoient ne mourir point selon le corps, par la force de ce fruict vital que Dieu y avoit mis, ainsi peuvent-ils ne point mourir spirituellement, par la vertu de ce sacrement de vie. Que si les fruicts les plus tendres et subjets à corruption, comme sont les cerises, les abricots, et les fraises, se conservent aysement toute l'année, estant confits au sucre ou au miel; ce n'est pas merveille si nos cœurs, quoyque fresles et imbeciles, sont preservez de la corruption du peché, lorsqu'ils sont sucrez et emmiellez de la chair et du sang incorruptible du Fils de Dieu. O Philotée! les chrestiens qui seront damnez, demeureront sans resplique, lorsque le Juge leur fera voir le tort qu'ils ont eu de mourir spirituellement, puisqu'il leur estoit si aysé de se maintenir en vie et en santé, par la manducation de son corps, qu'il leur avoit laissé à ceste intention. Miserables, dira-t-il, pourquoy estes-vous morts, ayant à commandement le fruict et la viande de la vie!

« De recevoir la communion de l'Eucharistie tous les jours, ny je ne le loue, ny je ne le vitupere; mais de communier tous les jours de dimanche, je le suade, et en exhorte un chascun, pourveu que l'esprit soit sans aucune affection de pecher. » Ce sont les propres parolles de sainct Augustin, avec lequel je ne vitupere, ny loue absolument que l'on communie tous les jours; mais laisse cela à la discretion du pere spirituel de celuy qui se voudra resoudre sur ce poinct : car la disposition requise, pour une si frequente communion, devant estre fort exquise, il n'est pas bon de le conseiller generalement. Et parce que ceste disposition-là, quoyqu'exquise, se peut treuver en plusieurs bonnes ames, il n'est pas bon non plus d'en divertir et dissuader generalement un chascun; ains cela se doit traitter par la consideration de l'estat interieur d'un chascun en particulier : ce seroit imprudence de conseiller indistinctement à tous cest usage si frequent; mais ce seroit aussi imprudence de blasmer aucun pour iceluy, et sur tout quand il suivroit l'advis de quelque digne directeur. La response de saincte Catherine de Sienne fut gracieuse quand luy estant opposé, à rayson de la frequente communion, que sainct Augustin ne loüoit ny ne vituperoit de communier tous les jours. « Et bien, dit-elle, puisque sainct Augustin ne le vitupere pas, je vous prie que vous ne le vituperiez pas non plus, et je me contente. »

Mais, Philotée, vous voyez que sainct Augustin exhorte et conseille bien fort que l'on communie tous les dimanches : faites-le doncques tant qu'il vous sera possible. Puisque, comme je presuppose, vous n'avez nulle sorte d'affection du peché mortel, ny aucune affection du peché veniel, vous estes en la vraye disposition que sainct Augustin requiert, et encore plus excellente, parce que non-seulement vous n'avez pas l'affection de pecher, mais vous n'avez pas mesme l'affection du peché : si que, quand vostre pere spirituel le treuveroit bon, vous pourriez utilement communier encore plus souvent que tous les dimanches.

Plusieurs legitimes empeschemens peuvent neantmoins vous arriver, non point de vostre costé, mais de la part de ceux avec lesquels vous vivez, qui donneroient occasion au sage conducteur de vous dire que vous ne communiiez pas si souvent. Par exemple, si vous estes en quelque sorte de subjection, et que ceux à qui vous devez de l'obeyssance ou de la reverence, soyent si mal instruicts, ou si bigearres, qu'ils s'inquiettent et troublent de vous voir si souvent communier : à l'adventure, toutes choses considerées, sera-t-il bon de condescendre en quelque sorte à leur infirmité, et ne communier que de quinze jours en quinze jours; mais cela s'entend en cas qu'on ne puisse aucunement vaincre la difficulté. On ne peut pas bien arrester cecy en general, il faut fayre ce que le pere spirituel dira : bien que je puisse dire asseurement, que la plus grande distance des communions, est celle de mois en mois, entre ceux qui veulent servir Dieu devotement.

Si vous estes bien prudente, il n'y a ny mere, ny femme, ny mary, ny pere qui vous empesche de communier souvent. Car, puis que le jour de vostre communion vous ne laisserez pas d'avoir le soing qui est convenable à vostre condition, que vous en serez plus douce et plus gracieuse en leur endroict, et que vous ne leur refuserez nulle sorte de devoirs, il n'y a pas de l'apparence qu'ils veuillent vous destourner de cest exercice, qui ne leur apportera aucune incommodité; sinon qu'ils fussent d'un esprit extresmement coquilleux et deraysonnable : en ce cas, comme j'ay dit, à l'adventure que vostre directeur voudra que vous usiez de condescendance.

Il faut que je die ce mot pour les gens maryez. Dieu trouvoit mauvais en l'ancienne loy, que les creanciers fissent exaction de ce qu'on leur devoit és jours de festes; mais il ne treuva jamais mauvais que les debiteurs payassent et rendissent leurs devoirs à ceux qui les exigeoient. C'est chose indecente, bien que non pas grand peché, de solliciter le payement du devoir nuptial, le jour que l'on s'est communié ; mais ce n'est pas chose mal-seante, ains plutost meritoire de le payer. C'est pourquoy, pour la reddition de ce devoir-là, aucun ne doit estre privé de la communion, si d'ailleurs sa devotion le provoque à la desirer. Certes, en la primitive Eglise, les chrestiens communioient tous les jours, quoyqu'ils fussent maryez, et benis de la generation des enfans. C'est pourquoy j'ay dit, que la frequente communion ne donnoit nulle sorte d'incommodité, ny aux peres, ny aux femmes, ny aux marys, pourveu que l'ame qui communie soit prudente et discrette. Quant aux maladies corporelles, il n'y en a point qui soit empeschement legitime à ceste

saincte participation, si ce n'est celle qui provoqueroit frequemment au vomissement.

Pour communier tous les huict jours, il est requis de n'avoir ny peché mortel, ny aucune affection au peché veniel, et d'avoir un grand desir de se communier; mais pour continuer tous les jours, il faut, oultre cela, avoir surmonté la pluspart des mauvaises inclinations, et que ce soit par advis du pere spirituel[1].

CHAPITRE XXI.

Comme il faut communier.

COMMENCEZ le soir precedent à vous preparer à la saincte communion, par plusieurs aspirations, et eslancemens d'amour, vous retirant un peu de meilleure heure, afin de vous pouvoir aussi lever plus matin. Que si la nuict vous vous resveillez, remplissez soudain vostre cœur et vostre bouche de quelques parolles odorantes, par le moyen desquelles vostre ame soit parfumée pour recevoir l'Espoux, lequel veillant pendant que vous dormez, se prepare à vous apporter mille graces et faveurs, si de vostre part vous estes disposée à les recevoir. Le matin, levez-vous avec une grande joye, pour le bonheur que vous esperez, et vous estant confessée, allez avec grande confiance, mais aussi avec une grande humilité, prendre ceste viande celeste, qui vous nourrit à l'immortalité. Et apres que vous aurez dit les parolles sacrées : *Seigneur, je ne suis pas digne*, ne remuez plus vostre teste ny vos levres, soit pour prier, soit pour souspirer, mais ouvrant doucement et mediocrement vostre bouche, et eslevant vostre teste autant qu'il faut pour donner commodité au prestre de voir ce qu'il fait, recevez, pleyne de foy, d'esperance et de charité, celuy lequel, auquel, par lequel, et pour lequel vous croyez, esperez et aymez. O Philotée! imaginez-vous que comme l'abeille, ayant recueilly sur les fleurs la rosée du ciel, et le suc plus exquis de la terre, l'ayant reduict en miel, le porte dans sa ruche; ainsi le prestre, ayant prins sur l'autel le Sauveur du monde, vray Fils de Dieu, qui, comme une rosée, est descendu du ciel, et vray Fils de la Vierge qui, comme fleur, est sorty de la terre de nostre humanité, il le met en viande de suavité dedans vostre bouche, et dedans vostre corps. L'ayant receu, excitez vostre cœur à venir faire hommage à ce Roy de salut, traittez avec luy de vos affaires interieures, considerez-le dedans vous, où il s'est mis pour vostre bonheur. Enfin, faites-luy tout l'accueil qu'il vous sera possible, et comportez-vous en sorte, que l'on cognoisse en toutes vos actions que Dieu est avec vous.

Mais quand vous ne pourrez pas avoir ce bien, de communier reellement à la saincte messe, communiez au moins de cœur, et

[1] Entre la communion de tous les jours et la communion de tous les huit jours, il y a un milieu. Une âme en bon chemin, c'est-à-dire en volonté de bien attaquer ses inclinations, quoiqu'elle y cède encore assez souvent, peut certainement communier tous les deux jours si le directeur le conseille. (N. E.)

rit, vous unissant par un ardent desir à ceste chair vivifiante
uveur.
stre grande intention en la communion doit estre de vous ad-
r, fortifier, et consoler en l'amour de Dieu : car vous devez
oir pour l'amour, ce que le seul amour vous fait donner. Non,
iveur ne peut estre consideré en une action, ny plus amou-
, ny plus tendre que celle-cy, en laquelle il s'aneantit, par
ere de dire, et se reduict en viande, afin de penetrer nos
, et s'unir intimement au cœur et au corps de ses fidelles.
les mondains vous demandent pourquoy vous communiez si
nt, dites-leur que c'est pour apprendre à aymer Dieu, pour
purifier de vos imperfections, pour vous deslivrer de vos mi-
, pour vous consoler en vos afflictions, pour vous appuyer en
oiblesses. Dites-leur que deux sortes de gens doivent souvent
iunier : les parfaicts, parce qu'estant bien disposez, ils au-
t grand tort de ne point s'approcher de la source et fontaine
erfection; et les imparfaicts, afin de pouvoir justement pre-
e à la perfection. Les forts afin qu'ils ne deviennent foibles,
foibles afin qu'ils deviennent forts; les malades afin d'estre
z, les sains afin qu'ils ne tombent en maladie : et que pour
, comme imparfaicte, foible et malade, vous avez besoin de
nt communiquer avec vostre perfection, vostre force et vostre
cin. Dites-leur que ceux qui n'ont pas beaucoup d'affaires
laines, doivent souvent communier, parce qu'ils en ont la
iodité, et ceux qui ont beaucoup d'affaires mondaines, parce
en ont la necessité, et que celuy qui travaille beaucoup, et
st chargé de peynes, doit aussi manger les viandes solides, et
ntesfois. Dites-leur que vous recevez le sainct Sacrement pour
ndre à le bien recevoir : pource que l'on ne fait gueres bien
ction, à laquelle on ne s'exerce pas souvent.
nmuniez souvent, Philotée, et le plus souvent que vous
ez, avec l'advis de vostre pere spirituel; et croyez-moi : les
s deviennent blancs parmy nos montaignes en hyver, parce
ne voyent ny mangent que la neige; et à force d'adorer et
er la beauté, la bonté, et la pureté mesme en ce divin sacre-
, vous deviendrez toute belle, toute bonne et toute pure.

TROISIESME PARTIE.

ADVIS TOUSCHANT L'EXERCICE DES VERTUS.

CHAPITRE PREMIER.

hu choix que l'on doit faire, quant à l'exercice des vertus.

oy des abeilles ne se met point aux champs qu'il ne soit en-
ironné de tout son petit peuple; et la charité n'entre jamais
un cœur, qu'elle n'y loge avec soy tout le train des autres
is, les exerçant et mettant en besongne, ainsi qu'un capitaine

fait ses soldats; mais elle ne les met pas en œuvre, ny tout à coup, ny esgalement, ny en tout tems, ny en tous lieux. Le juste est comme l'arbre qui est planté sur le cours des eaux, qui porte son fruict en son tems, parce que la charité arrousant une ame, produict en elle les œuvres vertueuses chascune en sa sayson. *La musique, tant aggreable de soy-mesme, est importune en un deuil*, dit le proverbe. C'est un grand deffaut en plusieurs qui, entreprenant l'exercice de quelque vertu particuliere, s'opiniastrent d'en produire des actions en toutes sortes de rencontres et veulent, comme ces anciens philosophes, ou tousjours pleurer, ou tousjours rire, et font encore pis, quand ils blasment et censeurent ceux qui, comme eux, n'exercent pas tousjours ces mesmes vertus. *Il se faut resjoüyr avec les joyeux, et pleurer avec les pleurans*, dit l'Apostre, *et la charité est patiente, benigne*, liberale, prudente, condescendante.

Il y a neantmoins des vertus, lesquelles ont leur usage presque universel, et qui ne doivent pas seulement faire leurs actions à part ains doivent encore respandre leurs qualitez ès actions de toutes les autres vertus. Il ne se presente pas souvent des occasions de prattiquer la force, la magnanimité, la magnificence; mais la douceur, la temperance, l'honnesteté et l'humilité sont de certaines vertus, desquelles toutes les actions de nostre vie doivent estre teinctes. Il y a des vertus plus excellentes qu'elles; l'usage neantmoins de celles-cy est plus requis. Le sucre est plus excellent que le sel; mais le sel a un usage plus frequent et plus general. C'est pourquoy il faut tousjours avoir bonne et prompte provision de ces vertus generales, puisqu'il s'en faut servir presque ordinairement.

Entre les exercices des vertus nous voulons preferer celuy qui est plus conforme à nostre devoir, et non pas celuy qui est plus conforme à nostre goust. C'estoit le goust de saincte Paule, d'exercer l'aspreté des mortifications corporelles, pour joüyr plus aysement des douceurs spirituelles; mais elle avoit plus de devoir à l'obeyssance de ses superieurs. C'est pourquoy sainct Hierosme advoüe qu'elle estoit reprehensible, en ce que, contre l'advis de son evesque, elle faysoit des abstinences immoderées. Les Apostres, au contraire, commis pour prescher l'Evangile, et distribuer le pain celeste aux ames, jugerent extresmement bien, qu'ils eussent eu tort de s'incommoder en ce sainct exercice pour prattiquer la vertu du soing des pauvres, quoyque tres-excellente. Chaque vocation a besoin de prattiquer quelque speciale vertu : autres sont les vertus d'un prelat, autres celles d'un prince, autres celles d'un soldat, autres celles d'une femme maryée, autres celles d'une veufve; et bien que tous doivent avoir toutes les vertus, tous neantmoins ne les doivent pas esgalement prattiquer mais un chascun se doit particulierement adonner à celles qui sont requises au genre de vie auquel il est appellé.

Entre les vertus qui ne regardent pas nostre devoir particulier, il faut preferer les plus excellentes, et non pas les plus apparentes. Les cometes paroissent pour l'ordinaire plus grandes que les estoiles, et tiennent beaucoup plus de place à nos yeux : elles ne sont

neantmoins pas comparables, ny en grandeur, ny en qualité, aux estoiles, et ne semblent grandes, sinon parce qu'elles sont proches de nous, et en un subjet plus grossier, au prix des estoiles. Il y a de mesme certaines vertus, lesquelles, pour estre proches de nous, sensibles, et s'il faut ainsi dire, materielles, sont grandement estimées et tousjours preferées par le vulgaire : ainsi prefere-t-il communement l'aumosne temporelle à la spirituelle, la haire, le jeusne, la nudité, la discipline et les mortifications du corps, à la douceur, à la debonnaireté, à la modestie, et autres mortifications du cœur, qui, neantmoins, sont bien plus excellentes. Choysissez donc, Philotée, les meilleures vertus, et non pas les plus estimées; les plus excellentes, et non pas les plus apparentes; les meilleures, et non pas les plus braves.

Il est utile qu'un chascun choysisse un exercice particulier de quelque vertu, non point pour abandonner les autres, mais pour tenir plus justement son esprit rangé et occupé. Une belle jeune fille plus reluisante que le soleil, ornée et parée royalement, et couronnée d'une couronne d'olives, apparut à sainct Jean, evesque d'Alexandrie, et luy dit : « Je suis la fille aisnée du roy, si tu me peux avoir pour ton amye, je te conduiray devant sa face. » Il cogneut que c'estoit la misericorde envers les pauvres; que Dieu luy recommandoit, si que par apres il s'addressa tellement à l'exercice d'icelle, que pour cela il est appellé sainct *Jean l'Aumosnier*. Euloge d'Alexandrin, desirant fayre quelque service particulier à Dieu, et n'ayant pas assez de force, ny pour embrasser la vie solitaire, ny pour se ranger sous l'obeyssance d'un autre, retira chez soy un miserable, tout perdu et gasté de ladrerie, pour exercer en iceluy la charité et mortification. Ce que pour fayre plus dignement il fit vœu de l'honnorer, traitter et servir, comme un valet feroit son maistre et seigneur. Or, sur quelque tentation survenuë, tant au ladre qu'à Euloge de se quitter l'un l'autre, ils s'addresserent au grand sainct Anthoine, qui leur dit : « Gardez bien, mes enfans, de vous separer l'un de l'autre, car estant tous deux proches de vostre fin, si l'ange ne vous treuve pas ensemble, vous courez grand peril de perdre vos couronnes. »

Le roy sainct Loüys visitoit, comme par un prix fait, les hospitaux, et servoit les malades de ses propres mains. Sainct François aymoit sur tout la pauvreté qu'il appelloit *sa dame*. Sainct Dominique la predication, de laquelle son Ordre a prins le nom. Sainct Gregoire le Grand se playsoit à caresser les pelerins, à l'exemple du grand Abraham, et comme iceluy receut le Roy de gloire sous la forme d'un pelerin. Tobie s'exerçoit en la charité d'ensevelir les deffuncts. Saincte Elisabeth, toute grande princesse qu'elle estoit, aymoit sur tout l'abjection de soy-mesme. Saincte Catherine de Gennes, estant devenuë veufve, se desdia au service de l'hospital. Cassian raconte qu'une devote damoiselle, desireuse d'estre exercée en la vertu de patience, recourut à sainct Athanase, lequel, à sa requeste, mit avec elle une pauvre veufve, chagrine, cholere, fascheuse, et insupportable, laquelle gourmandant perpetuellement ceste devote fille, luy donna bon subjet de prattiquer dignement la douceur et condescendance. Ainsi, entre les serviteurs de Dieu, les

uns s'addonnent à servir les malades, les autres à secourir les pauvres, les autres à procurer l'advancement de la doctrine chrestienne entre les petits enfans, les autres à ramasser les ames perduës et esgarées, les autres à parer les eglises et orner les autels, et les autres à moyenner la paix et concorde entre les hommes. En quoy ils imitent les brodeurs, qui, sur divers fonds, couchent en belle varieté les soyes, l'or et l'argent, pour en faire toutes sortes de fleurs : car ainsi ces ames pieuses, qui entreprennent quelque particulier exercice de devotion, se servent d'iceluy comme d'un fonds pour leur broderie spirituelle, sur lequel elles prattiquent la varieté de toutes les autres vertus, tenant en ceste sorte leurs actions et affections mieux unies et rangées par le rapport qu'elles en font à leur exercice principal, et font ainsi paroistre leur esprit.

En son beau vestement de drap d'or recamé,
Et d'ouvrages divers à l'esguille semé.

Quand nous sommes combattus de quelque vice, il faut, tant qu'il nous est possible, embrasser la prattique de la vertu contraire, rapportant les autres à icelle : car, par ce moyen, nous vaincrons nostre ennemy, et ne laisserons pas de nous advancer en toutes les vertus. Si je suis combattu par l'orgueil, ou par la cholere, il faut qu'en toute chose je me penche et plie du costé de l'humilité et de la douceur, et qu'à cela je fasse servir les autres exercices de l'oraysson, des sacremens, de la prudence, de la constance, de la sobrieté. Car comme les sangliers, pour aiguiser leurs deffenses, les frottent et fourbissent avec leurs autres dents, lesquelles reciproquement en demeurent toutes fort affilées et tranchantes : ainsi l'homme vertueux, ayant entreprins de se perfectionner en la vertu, de laquelle il a plus de besoin pour sa deffense, il la doit limer et affiler par l'exercice des autres vertus, lesquelles, en affinant celle-là, en deviennent toutes plus excellentes et mieux polies. Comme il advint à Job, qui, s'exerçant particulierement en la patience contre tant de tentations, desquelles il fut agité, devint parfaitement sainct et vertueux en toutes sortes de vertus. Ainsi il est arrivé, comme dit sainct Gregoire Nazianzene, que par une seule action de quelque vertu bien parfaictement exercée, une personne a atteinct au comble des vertus, alleguant Rahab, laquelle, ayant exactement prattiqué l'office d'hospitalité, parvint à une gloire supresme; mais cela s'entend quand telle action se fait excellemment avec grande ferveur et charité.

CHAPITRE II.

Suite du mesme discours du choix des vertus.

Sainct Augustin dit excellemment, que ceux qui commencent en la devotion, commettent certaines fautes, lesquelles sont blasmables selon la rigueur des loyx de la perfection, et sont neantmoins loüables pour le bon presage qu'elles donnent d'une future excellence de pieté, à laquelle mesme elles servent de disposition.

Ceste basse et grossiere crainte, qui engendre les scrupules excessifs, és ames de ceux qui sortent nouvellement du train des pechez, est une vertu recommandable en ce commencement, et presage certain d'une future pureté de conscience; mais ceste mesme crainte seroit blasmable en ceux qui sont fort advancez, dedans le cœur desquels doit regner l'amour, qui, petit à petit, chasse ceste sorte de crainte servile.

Sainct Bernard, en ses commencemens, estoit pleyn de rigueur et d'aspreté envers ceux qui se rangeoient sous sa conduitte, auxquels il annonçoit d'abord qu'il falloit quitter le corps, et venir à luy avec le seul esprit. Oyant leurs confessions, il detestoit avec une severité extraordinaire toutes sortes de deffauts, pour petits qu'ils fussent, et sollicitoit tellement ces pauvres apprentifs à la perfection, qu'à force de les y pousser, il les en retiroit : car ils perdoient cœur et haleyne de se voir si instamment poussez en une montée si droicte et relevée. Voyez-vous, Philotée, c'estoit le zele tres-ardent d'une parfaicte pureté, qui provoquoit ce grand sainct à ceste sorte de methode, et ce zele estoit une grande vertu; mais vertu neantmoins qui ne laissoit pas d'estre reprehensible. Aussi Dieu mesme, par une sacrée apparition, l'en corrigea, respandant en son ame un esprit doux, souësve, amiable et tendre, par le moyen duquel s'estant rendu tout autre, il s'accusa grandement d'avoir esté si exact et severe, et devint tellement gracieux et condescendant avec un chascun, qu'il se fit tout à tous pour les gaigner tous. Sainct Hierosme ayant raconté que saincte Paule, sa chere fille, estoit non-seulement excessive, mais opiniastre en l'exercice des mortifications corporelles, jusques à ne vouloir point ceder à l'advis contraire, que sainct Epiphane, son evesque, luy avoit donné pour ce regard, et qu'oultre cela, elle se laissoit tellement emporter au regret de la mort des siens, que tousjours elle en estoit en danger de mourir, enfin, il conclud en ceste sorte : « On dira qu'au lieu d'escrire des loüanges pour ceste saincte, j'en escris des blasmes, et vituperes : j'atteste Jesus, auquel elle a servy, et auquel je desire servir, que je ne mens ny d'un costé, ny d'autre, ains produis naïfvement ce qui est d'elle, comme chrestien d'une chrestienne; c'est-à-dire, j'en escris l'histoire, non pas un panegyrique, et que ses vices sont les vertus des autres. » Il veut dire que les deschets et deffauts de saincte Paule eussent tenu lieu de vertus en une ame moins parfaicte : comme à la verité il y a des actions qui sont estimées imperfections en ceux qui sont parfaicts, lesquelles seroient neantmoins tenuës pour grandes perfections, en ceux qui sont imparfaicts. C'est bon signe en un malade, quand, au sortir de sa maladie, les jambes luy enflent, car cela denote que la nature desjà renforcée, rejette les humeurs superfluës; mais ce mesme signe seroit mauvais en celuy qui ne seroit pas malade, car il feroit cognoistre que la nature n'a pas assez de force pour dissiper et resoudre les humeurs. Ma Philotée, il faut avoir bonne opinion de ceux esquels nous voyons la prattique des vertus, quoyqu'avec imperfections, puis que les saincts mesmes les ont souvent prattiquées en ceste sorte. Mais quant à nous, il nous faut avoir soing de nous y exercer, non-seulement fidellement, mais prudemment; et à

cest effect observer estroitement l'advis du Sage, de ne point nous appuyer sur nostre propre prudence, ains sur celle de ceux que Dieu nous a donnez pour conducteurs.

Il y a certaines choses que plusieurs estiment vertus, et qui ne le sont aucunement, desquelles il faut que je vous die un mot : ce sont les extases, ou ravissemens, les insensibilitez, impassibilitez, unyons deïfiques, eslevations, transformations, et autres telles perfections, desquelles certains livres traittent, qui promettent d'eslever l'ame jusques à la contemplation purement intellectuelle, à l'application essentielle de l'esprit, et vie super-eminente. Voyez-vous, Philotée, ces perfections ne sont pas vertus; ce sont plutost des rescompenses que Dieu donne pour les vertus, ou bien encore plutost des eschantillons des felicitez de la vie future, qui, quelquesfois, sont presentez aux hommes, pour leur faire desirer les pieces toutes entieres, qui sont là haut en paradis. Mais pour tout cela il ne faut pas pretendre à telles graces, puisqu'elles ne sont nullement necessaires pour bien servir et aymer Dieu, qui doit estre nostre unique pretention : aussi bien souvent ne sont-ce pas des graces qui puissent estre acquises par le travail et industrie, puisque ce sont plutost des passions que des actions, lesquelles nous pouvons recevoir, mais non pas faire en nous. J'adjouste que nous n'avons pas entreprins de nous rendre sinon gens de bien, gens de devotion, hommes pieux, femmes pieuses : c'est pourquoy il nous faut bien employer à cela. Que s'il plaist à Dieu de nous eslever jusques à ces perfections angeliques, nous serons aussi des bons anges; mais, en attendant, exerçons-nous simplement, humblement, et devotement aux petites vertus, la conqueste desquelles Nostre Seigneur a exposé à nostre soing et travail, comme la patience, la debonnaireté, la mortification de cœur, l'humilité, l'obeyssance, la pauvreté, la chasteté, la tendreté envers le prochain, le support de ses imperfections, la diligence et saincte ferveur. Laissons volontiers les sur-eminences aux ames sur-eslevées; nous ne meritons pas un rang si haut au service de Dieu : trop heureux serons-nous de le servir en sa cuisine, en sa paneterie, d'estre des lacquais, des porte-faix, garçons de chambre; c'est à luy par-apres, si bon luy semble, de nous retirer en son cabinet et conseil privé. Ouy, Philotée, car ce Roy de gloire ne rescompense pas ses serviteurs selon la dignité des offices qu'ils exercent, mais selon l'amour et l'humilité avec laquelle ils les exercent. Saül, cherchant les asnes de son pere, treuva le royaume d'Israël; Rebecca abbreuvant les chameaux d'Abraham, devint espouse de son fils; Ruth glanant apres les moissonneurs de Booz, et se couchant à ses pieds, fut tirée à son costé, et renduë son espouse. Certes, les pretentions si hautes et eslevées des choses extraordinaires sont grandement subjettes aux illusions, tromperies et faussetez; et arrive quelquesfois que ceux qui pensent estre des anges, ne sont pas seulement bons hommes, et qu'en leur faict il y a plus de grandeur és parolles et termes dont ils usent, qu'au sentiment et en l'œuvre. Il ne faut pourtant rien mespriser ny censeurer temerairement; mais, en benissant Dieu de la sur-eminence des autres, arrestons-nous humblement en nostre voie plus basse, mais plus

;eurée, moins excellente, mais plus sortable à nostre insuffisance petitesse, en laquelle si nous conversons humblement et fidelle-;nt, Dieu nous eslevera à des grandeurs bien grandes.

CHAPITRE III.

De la patience.

'ous *avez besoin de patience, afin que faysant la volonté de Dieu, vous en rapportiez la promesse*, dit l'Apostre. Ouy, car mme avoit prononcé le Sauveur : *En vostre patience, vous posderez vos ames.* C'est le grand bonheur de l'homme, Philotée, que posseder son ame; et à mesure que la patience est plus paricte, nous possedons plus parfaictement nos ames : il nous faut nc perfectionner en ceste vertu. Ressouvenez-vous souvent que stre Seigneur nous a sauvez en souffrant et endurant, et que de esme nous devons fayre nostre salut par les souffrances et afflicms, endurant les injures, contradictions et deplaysirs, avec le us de douceur qu'il nous sera possible.

Ne bornez point vostre patience à telle ou telle sorte d'injures ou afflictions, mais estendez-la universellement à toutes celles que eu vous envoyera, et permettra vous arriver. Il y en a qui ne ulent souffrir, sinon les tribulations qui sont honnorables, comme r exemple, d'estre blessez à la guerre, d'estre prisonniers de erre, d'estre mal-traittez pour la religion, de s'estre appauvris r quelque querelle en laquelle ils soyent demeurez maistres; et ux-cy n'ayment pas la tribulation, mais l'honneur qu'elle apporte. vray patient et serviteur de Dieu supporte esgalement les tributions conjoinctes à l'ignominie, et celles qui sont honnorables : estre mesprisé, reprins et accusé par les meschans, ce n'est que uceur à un homme de courage; mais d'estre reprins, accusé et al-traitté par les gens de bien, par les amys, par les parens, c'est où il y va du bon. J'estime plus la douceur avec laquelle le grand inct Charles Borromée souffrit longuement les reprehensions puicques, qu'un grand predicateur d'un ordre extresmement reformé ysoit contre luy en chaire, que toutes les attaques qu'il receut des itres. Car tout ainsi que les picqueures des abeilles sont plus cuintes que celles des mousches : ainsi, le mal que l'on reçoit des ns de bien, et les contradictions qu'ils font, sont bien plus inpportables que les autres, et cela neantmoins arrive fort souvent, le deux hommes de bien, ayant tous deux bonne intention sur la versité de leurs opinions, se font de grandes persecutions et conadictions l'un à l'autre.

Soyez patiente, non-seulement pour le gros et principal des lictions qui vous surviendront; mais encore pour les accessoires accidens qui en dependront. Plusieurs voudroient bien avoir du il, pourveu qu'ils n'en fussent point incommodez. Je ne me che point, dit l'un, d'estre devenu pauvre, si ce n'estoit que a m'empeschera de servir mes amys, eslever mes enfans et re honnorablement, comme je desirerois. Et l'autre dira : Je ne en soucierois point, si ce n'estoit que le monde pensera que

cela me soit arrivé par ma faute. L'autre seroit tout ayse qu'
mesdist de luy, et le souffriroit fort patiemment, pourveu que
sonne ne creust le mesdisant. Il y en a d'autres, qui veulent
avoir quelque incommodité du mal, ce leur semble, mais m
toute : ils ne s'impatientent pas, disent-ils, d'estre malades,
de ce qu'ils n'ont pas de l'argent pour se faire panser, ou bien
ce que ceux qui sont autour d'eux en sont importunez. Or je
Philotée, qu'il faut avoir patience, non-seulement d'estre m
mais de l'estre de la maladie que Dieu veut, au lieu où il veut,
entre les personnes qu'il veut, et avec les incommoditez qu'il
et ainsi des autres tribulations. Quand il vous arrivera du mal,
posez à iceluy les remedes qui seront possibles, et selon Dieu,
de faire autrement, ce seroit tenter sa divine Majesté; mais
cela estant fait, attendez avec une entiere resignation l'effect
Dieu aggreera. S'il luy playst que les remedes vainquent le
vous le remercierez avec humilité; mais s'il luy playst que le
surmonte les remedes, benissez-le avec patience.

Je suy l'advis de sainct Gregoire : Quand vous serez accusé j
tement pour quelque faute que vous aurez commise, humiliez-v
bien fort, confessez que vous meritez plus que l'accusation qui
faite contre vous. Que si l'accusation est fausse, excusez-vous
cement, nyant d'estre coulpable, car vous devez ceste reveren
la verité, et à l'edification du prochain; mais aussi, si apres vo
veritable et legitime excuse, on continuë à vous accuser, ne v
troublez nullement, et ne taschez point à faire recevoir vo
excuse : car, apres avoir rendu vostre devoir à la verité, vous de
le rendre aussi à l'humilité. Et en ceste sorte vous n'offenserez,
le soing que vous devez avoir de vostre renommée, ny l'affection
que vous devez à la tranquillité, douceur de cœur et humilité.

Plaignez-vous le moins que vous pourrez des torts qui vous se
ront faits : car c'est chose certaine que, pour l'ordinaire, qui se
plaint peche, d'autant que l'amour-propre nous fait tousjours re
sentir les injures plus grandes qu'elles ne sont; mais sur tout ne
faites point vos plaintes à des personnes aysées à s'indigner et m
penser. Que s'il est expedient de vous plaindre à quelqu'un, o
pour remedier à l'offense, ou pour accoyser vostre esprit, il fa
que ce soit à des ames tranquilles, et qui ayment bien Dieu : ca
autrement, au lieu d'alleger vostre cœur, elles le provoqueroient
de plus grandes inquiettudes; au lieu d'oster l'espine qui vo
picque, elles la fischeront plus avant en vostre pied.

Plusieurs estant malades, affligez et offensez de quelqu'un, s'en
peschent bien de se plaindre, et monstrer de la delicatesse : c
cela, à leur advis (et il est vray), tesmoigneroit evidemment u
grande deffaillance de force, et de generosité; mais ils desire
extresmement, et, par plusieurs artifices, recherchent que chascu
les plaigne, qu'on ayt grand'compassion d'eux, et qu'on les estin
non-seulement affligez, mais patiens et courageux. Or, cela e
vrayement une patience, mais une patience fausse, qui, en effec
n'est autre chose qu'une tres-delicate et tres-fine ambition et v
nité : *Ils ont de la gloire,* dit l'Apostre, *mais non pas envers Die*
Le vray patient ne se plaint point de son mal, ny ne desire qu'

plaigne; il en parle naïfvement, veritablement et simplement sans se lamenter, sans se plaindre, sans l'aggrandir : que si on le plaint, il souffre patiemment que l'on le plaigne, sinon qu'on le plaigne de quelque mal qu'il n'a pas; car alors il desclare modestement qu'il n'a point ce mal-là, et demeure en ceste sorte paysible entre la verité et la patience, confessant son mal, et ne s'en plaignant point.

Es contradictions qui vous arriveront en l'exercice de la devotion (car cela ne manquera pas), ressouvenez-vous de la parolle de Nostre Seigneur : *La femme, tandis qu'elle enfante, a de grandes angoisses, mais voyant son enfant nay, elle les oublye, d'autant qu'un homme luy est nay au monde;* car vous avez conceu en vostre ame le plus digne enfant du monde, qui est Jesus-Christ : avant qu'il soit produit, et enfanté du tout, il ne se peut que vous ne vous ressentiez du travail; mais ayez bon courage, car ces douleurs passées, la joye eternelle vous demeurera, d'avoir enfanté un tel homme au monde. Or il sera entierement enfanté pour vous, lorsque vous l'aurez entierement formé en vostre cœur, et en vos œuvres, par imitation de sa vie.

Quand vous serez malade, offrez toutes vos douleurs, peynes et langueurs au service de Nostre Seigneur, et le suppliez de les joindre aux tourmens qu'il a receus pour vous. Obeyssez au medecin, prenez les medecines, viandes et autres remedes pour l'amour de Dieu, vous ressouvenant du fiel qu'il print pour l'amour de nous; desirez de guerir, pour luy rendre service, ne refusez point de languir pour luy obeyr, et disposez-vous à mourir, si ainsi il luy playst, pour le loüer et jouyr de luy. Ressouvenez-vous que les abeilles, au tems qu'elles font le miel, vivent et mangent d'une munition fort amere, et qu'ainsi nous ne pouvons jamais faire des actes de plus grande douceur et patience, ny mieux composer le miel des excellentes vertus, que tandis que nous mangeons le pain d'amertume, et vivons parmy les angoisses. Et comme le miel qui est fait des fleurs de thym, herbe petite et amere, est le meilleur de tous : ainsi, la vertu qui s'exerce en l'amertume des plus viles, basses et abjectes tribulations, est la plus excellente de toutes.

Voyez souvent de vos yeux interieurs Jesus-Christ crucifié, nud, blasphesmé, calomnié, abandonné, et enfin accablé de toutes sortes d'ennuis, de tristesses, et de travaux, et considerez que toutes vos souffrances, ny en qualité, ny en quantité, ne sont aucunement comparables aux siennes, et que jamais vous ne souffrirez rien pour luy, au prix de ce qu'il a souffert pour vous.

Considerez les peynes que les martyrs souffrirent jadis, et celles que tant de personnes endurent, plus griefves sans aucune proportion que celles esquelles vous estes, et dites : Helas! mes travaux sont des consolations, et mes peynes, des roses, en comparayson de ceux qui, sans secours, sans assistance, sans allegement, vivent en une mort continuelle, accablez d'afflictions infinyment plus grandes.

CHAPITRE IV.

De l'humilité pour l'exterieur.

EMPRUNTEZ, dit Helysée à une pauvre veufve, *et prenez fort vaisseaux vuides, et versez huyle en iceux.* Pour recevoir la grace de Dieu en nos cœurs, il les faut avoir vuides de nostre propre gloire. La cresserelle criant et regardant les oyseaux de proye, les espouvante par une proprieté et vertu secrette; c'est pourquoy les colombes l'ayment sur tous les autres oyseaux, et vivent en asseurance aupres d'icelle : ainsi l'humilité repousse Satan, et conserve en nous les graces et dons du Sainct-Esprit, et pour cela tous les Saincts, mais particulierement le Roy des Saincts, et sa Mere, ont tousjours honnoré et chery ceste digne vertu plus qu'aucune autre, entre toutes les morales.

Nous appellons *vaine* la *gloire* qu'on se donne, ou pour ce qui n'est pas en nous, ou pour ce qui est en nous, mais non pas à nous; ou pour ce qui est en nous, et à nous, mais qui ne merite pas qu'on s'en glorifie. La noblesse de la race, la faveur des grands, l'honneur populaire, ce sont choses qui ne sont pas en nous, mais ou en nos predecesseurs, ou en l'estime d'autruy. Il y en a qui se rendent fiers et morgans, pour estre sur un bon cheval, pour avoir un pennache en leur chapeau, pour estre habillez somptueusement; mais qui ne void ceste folie? car, s'il y a de la gloire pour cela, elle est pour le cheval, pour l'oyseau et pour le tailleur ; et quelle lascheté de courage est-ce, d'emprunter son estime d'un cheval, d'une plume, d'un goderon ? Les autres se prisent et se regardent pour des moustaches relevées, pour une barbe bien peignée, pour des cheveux crespez, pour des mains doüillettes, pour sçavoir danser, joüer, chanter; mais ne sont-ils pas lasches de courage, de vouloir enrichir leur valeur, et donner du surcroist à leur reputation par des choses si frivoles et folastres? Les autres, pour un peu de science, veulent estre honnorez et respectez du monde, comme si chascun devoit aller à l'eschole chez eux, et les tenir pour maistres : c'est pourquoy on les appelle *pedans*. Les autres se pavonnent sur la consideration de leur beauté, et croyent que tout le monde les muguette : tout cela est extresmement vain, sot, et impertinent, et la gloire qu'on prend de si foibles subjets s'appelle *vaine, sotte et frivole*.

On cognoist le vray bien comme le vray bausme. On fait l'essay du bausme en le distillant dedans l'eau, car s'il va au fond, et qu'il prenne le dessous, il est jugé pour estre du plus fin et precieux: ainsi, pour cognoistre si un homme est vrayement sage, sçavant, genereux, noble, il faut voir si ses biens tendent à l'humilité, modestie et sousmission, car alors ce seront des vrays biens ; mais s'ils surnagent et qu'ils veuillent paroistre, ce seront des biens d'autant moins veritables qu'ils seront plus apparens. Les perles qui sont conceües ou nourries au vent et au bruict des tonnerres, n'ont que l'escorce de perle, et sont vuides de substance, et ainsi les vertus et belles qualitez des hommes qui sont receuës et nourries en l'orgueil, en la ventance et en la vanité,

ɔnt qu'une simple apparence du bien, sans suc, sans moüelle et ns solidité.

Les honneurs, les rangs, les dignitez, sont comme le saffran, ıi se porte mieux et vient plus abondamment d'estre foulé aux eds. Ce n'est plus honneur d'estre beau, quand on s'en regarde : beauté, pour avoir bonne grace, doit estre nesgligée; la science ous des-honnore quand elle nous enfle, et qu'elle degenere en edanterie.

Si nous sommes pointilleux pour les rangs, pour les seances, our les tiltres, oultre que nous exposons nos qualitez à l'examen, à enqueste et à la contradiction, nous les rendons viles et abjectes : ar l'honneur, qui est beau estant receu en don, devient vilain uand il est exigé, recherché et demandé. Quand le paon fait sa oüe pour se voir, en levant ses belles plumes, il se herisse tout le este, et monstre de part et d'autre ce qu'il a d'infame; les fleurs ui sont belles plantées en terre, flestrissent estant manyées. Et omme ceux qui odorent la mandragore de loing, et en passant, ecoivent beaucoup de suavité; mais ceux qui la sentent de pres t longuement, en deviennent assoupis et malades : ainsi les honeurs rendent une douce consolation à celuy qui les odore de loing t legerement sans s'y amuser, ou s'en empresser; mais à qui s'y ffectionne et s'en repaist, ils sont extresmement blasmables et viıperables.

La poursuitte et amour de la vertu commencent à nous rendre ertueux; mais la poursuitte et amour des honneurs commencent à ous rendre mesprisables et vituperables. Les esprits bien nays ne amusent pas à ces menus fatras de rang, d'honneur, de salutations; s ont d'autres choses à faire : c'est le propre des esprits feneans. ui peut avoir des perles, ne se charge pas des coquilles, et ceux ui pretendent à la vertu, ne s'empressent point pour les honneurs. ertes, chascun peut entrer en son rang, et s'y tenir sans violer humilité, pourveu que cela se fasse negligemment et sans contenon. Car, comme ceux qui viennent du Perou, oultre l'or et l'arent qu'ils en tirent, apportent encore des singes et perroquets, arce qu'ils ne leur coustent gueres, et ne chargent pas aussi beauoup leur navire : ainsi, ceux qui pretendent à la vertu ne laissent as de prendre leurs rangs et les honneurs qui leur sont deus, ourveu toutesfois que cela ne leur couste pas beaucoup de soing et 'attention, et que ce soit sans en estre chargez de trouble, d'inuiettudes, de disputes et contentions. Je ne parle neantmoins pas e ceux desquels la dignité regarde le public, ny de certaines occalons particulieres qui tirent une grande consequence : car en cela il aut que chascun conserve ce qui luy appartient avec une prudence t discretion qui soient accompaignées de charité et courtoysie.

CHAPITRE V.

De l'humilité plus interieure.

MAIS vous desirez, Philotée, que je vous conduise plus advant en l'humilité : car, à faire comme j'ay dit, c'est quasi plutost sasse qu'humilité : maintenant doncques je passe oultre. Plusieurs

ne veulent ny n'osent penser et considerer les graces que Dieu leur a faites en particulier, de peur de perdre de la vaine gloire et complaysance : en quoy certes ils se trompent. Car, puisque, comme dit le grand Docteur angelique, *le vray moyen d'atteindre à l'amour de Dieu, c'est la consideration de ses bienfaicts ;* plus nous les cognoistrons, plus nous l'aymerons, et comme les benefices particuliers esmeuvent plus puissamment que les communs, aussi doivent-ils estre considerez plus attentivement. Certes, rien ne nous peut tant humilier devant la misericorde de Dieu, que la multitude de ses bienfaicts ; ny rien tant humilier devant sa justice, que la multitude de nos mesfaicts. Considerons ce qu'il a fait pour nous, et ce que nous avons fait contre luy, et comme nous considerons par le menu nos pechez, considerons aussi par le menu ses graces. Il ne faut pas craindre que la cognoissance de ce qu'il a mis en nous nous enfle, pourveu que nous soyons attentifs à ceste verité, que ce qui est de bon en nous, n'est pas de nous. Helas ! les mulets laissent-ils d'estre lourdes et puantes bestes, pour estre chargez des meubles precieux et parfumez du prince ? *Qu'avons-nous de bon que nous n'ayons receu, et si nous l'avons receu, pourquoy nous en voulons-nous enorgueillir ?* Au contraire, la vive consideration des graces receuës nous rend humbles ; car la cognoissance engendre la recognoissance. Mais si, voyant les graces que Dieu nous a faites, quelque sorte de vanité nous venoit chastoüiller, le remede infaillible sera de recourir à la consideration de nos ingratitudes, de nos imperfections, de nos miseres. Si nous considerons ce que nous avons fait, quand Dieu n'a pas esté avec nous, nous cognoistrons bien que ce que nous faysons quand il est avec nous, n'est pas de nostre façon, ny de nostre cru : nous en joüyrons vrayement, et nous en resjoüyrons, parce que nous l'avons ; mais nous en glorifierons Dieu seul parce qu'il en est l'autheur.

Ainsi la Saincte Vierge confesse que Dieu luy a fait choses tres-grandes, mais ce n'est que pour s'en humilier et magnifier Dieu : *Mon ame*, dit-elle, *magnifie le Seigneur, parce qu'il m'a fait choses grandes.*

Nous disons maintesfois que nous ne sommes rien, que nous sommes la misere mesme, et l'ordure du monde ; mais nous serions bien marrys qu'on nous prinst au mot, et que l'on nous publiast tels que nous disons : au contraire, nous faysons semblant de fuyr et de nous cacher, afin qu'on nous coure apres, et qu'on nous cherche ; nous faysons contenance de vouloir estre les derniers, et assis au bas bout de la table, mais c'est afin de passer plus advantageusement au haut bout. La vraye humilité ne fait pas semblant de l'estre, et ne dit gueres de parolles d'humilité : car elle ne desire pas seulement de cacher les autres vertus ; mais encore et principalement elle souhaicte de se cacher soy-mesme. Et s'il luy estoit loysible de mentir, de feindre, ou de scandalizer le prochain, elle produiroit des actions d'arrogance et de fierté, afin de se receller sous icelles, et y vivre du tout incogneuë et à couvert. Voicy donc mon advis Philotée, ou ne disons point de parolles d'humilité, ou disons-le avec un vray sentiment interieur, conforme à ce que nous prononçons exterieurement ; n'abayssons jamais les yeux qu'en humilian

nos cœurs ; ne faysons pas semblant de vouloir estre des derniers, que de bon cœur nous ne voulussions l'estre. Or, je tiens ceste regle si generale, que je n'y apporte nulle exception; seulement j'adjouste que la civilité requiert que nous presentions quelquesfois l'advantage à ceux qui manifestement ne le prendront pas : et ce n'est pourtant pas, ny duplicité ny fausse humilité, car alors le seul offre de l'advantage est un commencement d'honneur; et puisqu'on ne peut le leur donner entier, on ne fait pas mal de leur en donner le commencement. J'en dy de mesme de quelques parolles d'honneur ou de respect, qui, à la rigueur, ne semblent pas veritables : car elles le sont neantmoins assez, pourveu que le cœur de celuy qui les prononce ayt une vraye intention d'honnorer et respecter celuy pour lequel il les dit ; car, encore que les mots signifient avec quelques excez ce que nous disons, nous ne faysons pas mal de les employer, quand l'usage commun le requiert. Il est vray qu'encore voudrois-je que les parolles fussent adjustées à nos affections, au plus pres qu'il nous seroit possible, pour suivre en tout et partout la simplicité et candeur cordiale. L'homme vrayement humble aymeroit mieux qu'un autre die de luy, qu'il est miserable, qu'il n'est rien, qu'il ne vaut rien, que non pas de le dire luy-mesme : au moins, s'il sçayt qu'on le die, il ne contredit point, mais acquiesce de bon cœur ; car, croyant fermement cela, il est bien ayse qu'on suive son opinion. Plusieurs disent qu'ils laissent l'orayson mentale pour les parfaicts, parce qu'ils ne sont pas dignes de la faire; les autres protestent qu'ils n'osent pas souvent communier, parce qu'ils ne se sentent pas assez purs; les autres, qu'ils craignent de faire honte à la devotion, s'ils s'en meslent, à cause de leur grande misere et fragilité ; et les autres refusent d'employer leur talent au service de Dieu et du prochain, parce, disent-ils, qu'ils cognoissent leur foiblesse, et qu'ils ont peur de s'enorgueillir, s'ils sont instrumens de quelque bien, et qu'en esclairant les autres, ils se consument. Tout cela n'est qu'artifice, et une sorte d'humilité, non-seulement fausse, mais maligne, par laquelle on veut tacitement et subtilement blasmer les choses de Dieu, ou au fin moins, couvrir d'un pretexte d'humilité l'amour-propre de son opinion, de son humeur, et de sa paresse.

Demande à Dieu un signe au ciel d'en haut, *ou au profond de la mer, en bas*, dit le prophete au mal-heureux Achab; et il respondit : *Non, je ne le demanderay point*, *et ne tenteray point le Seigneur*. O le meschant ! il fait semblant de porter grande reverence à Dieu, et sous couleur d'humilité, s'excuse d'aspirer à la grace, de laquelle sa divine bonté luy fait semonce. Mais ne void-il pas, que quand Dieu nous veut gratifier, c'est orgueil de refuser, que les dons de Dieu nous obligent à les recevoir, et que c'est humilité d'obeyr, et suivre au plus pres que nous pouvons ses desirs? Or, le desir de Dieu est que nous soyons parfaicts, nous unissant à luy, et l'imitant au plus pres que nous pouvons. Le superbe qui se fie en soy-mesme, a bien occasion de n'oser rien entreprendre ; mais l'humble est d'autant plus courageux, qu'il se recognoist plus impuissant, et à mesure qu'il s'estime chetif, il devient plus hardy, parce qu'il a toute sa confiance en Dieu, qui se playst à magnifier

sa toute-puissance en nostre infirmité, et eslever sa misericorde sur nostre misere. Il faut doncques humblement et sainctement oser tout ce qui est jugé propre à nostre advancement par ceux qui conduisent nos ames.

Penser sçavoir ce qu'on ne sçayt pas, c'est une sottise expresse; vouloir faire le sçavant, de ce qu'on cognoist bien que l'on ne sçayt pas, c'est une vanité insupportable : pour moy, je ne voudrois pas mesme faire le sçavant de ce que je sçaurois, comme au contraire je n'en voudrois non plus faire l'ignorant. Quand la charité le requiert, il faut communiquer rondement et doucement avec le prochain, non-seulement ce qui luy est necessaire pour son instruction, mais aussi ce qui luy est utile pour sa consolation. Car l'humilité, qui cache et couvre les vertus pour les conserver, les fait neantmoins paroistre quand la charité le commande pour les accroistre, aggrandir, et perfectionner. En quoy elle ressemble à cest arbre des isles de Tylos, lequel de nuict resserre et tient closes ses belles fleurs incarnates, et ne les ouvre qu'au soleil levant, de sorte que les habitans du pays disent, que ces fleurs dorment de nuict: car ainsi l'humilité couvre et cache toutes nos vertus et perfections humaines, et ne les fait jamais paroistre que pour la charité, qui estant une vertu non point humaine, mais celeste, non point morale, mais divine, elle est le vray soleil des vertus, sur lesquelles elle doit tousjours dominer, si que les humilitez qui prejudicient à la charité, sont indubitablement fausses.

Je ne voudrois, ny fayre du fol, ny fayre du sage : car si l'humilité m'empesche de fayre le sage, la simplicité et rondeur m'empescheront aussi de fayre le fol : et si la vanité est contraire à l'humilité, l'artifice, l'affeterie et feintise est contraire à la rondeur et simplicité. Que si quelques grands serviteurs de Dieu ont fait semblant d'estre fols, pour se rendre plus abjects devant le monde, il les faut admirer, et non pas imiter. Car ils ont eu des motifs pour passer à cest excez, qui leur ont esté si particuliers et extraordinaires, que personne n'en doit tirer aucune consequence pour soy. Et quant à David, il dansa et sauta un peu plus que l'ordinaire bien-seance ne requeroit devant l'Arche de l'allyance : ce n'estoit pas qu'il voulust fayre le fol, mais tout simplement et sans artifice, il faysoit ses mouvemens exterieurs, conformes à l'extraordinaire et demesurée allegresse, qu'il sentoit en son cœur. Il est vray que quand Michol sa femme luy en fit reproche, comme d'une folie, il ne fust pas marry de se voir avily, ains perseverant en la naïfve et veritable representation de sa joye, il tesmoigne d'estre bien ayse de recevoir un peu d'opprobre pour son Dieu. En suitte de quoy je vous diray, que si, pour les actions d'une vraye et naïfve devotion, on vous estime vile, abjecte ou folle, l'humilité vous fera resjoüyr de ce bien-heureux opprobre, duquel la cause n'est pas en vous, mais en ceux qui le font.

CHAPITRE VI.

Que l'humilité nous fait aymer nostre propre abjection.

Je passe plus avant, et vous dy, Philotée, qu'en tout et par tout vous aymiez vostre propre abjection; mais, ce me direz-vous, que veut dire cela, aymez vostre propre abjection? En latin, *abjection* veut dire *humilité*, et *humilité* veut dire *abjection*, si que quand Nostre-Dame, en son sacré Cantique, dit que parce que *Nostre Seigneur a veu l'humilité de sa servante, toutes les generations la diront bien-heureuse*, elle veut dire que Nostre Seigneur a regardé de bon cœur son abjection, vileté et bassesse pour la combler de graces et faveurs. Il y a neantmoins difference entre la vertu d'humilité et l'abjection : car l'abjection, c'est la petitesse, bassesse et vileté qui est en nous, sans que nous y pensions; mais quant à la vertu d'humilité, c'est la veritable cognoissance, et volontaire recognoissance de nostre abjection. Or, le haut poinct de ceste humilité gist, à non-seulement recognoistre volontairement nostre abjection; mais l'aymer et s'y complayre, et non point par manquement de courage et generosité, mais pour exalter tant plus la divine Majesté, et estimer beaucoup plus le prochain en comparayson de nous-mesmes. Et c'est cela à quoy je vous exhorte, et que pour mieux entendre, sçachez qu'entre les maux que nous souffrons, les uns sont abjects, et les autres honnorables : plusieurs s'accommodent aux honnorables, mais presque nul ne veut s'accommoder aux abjects. Voyez un devotieux hermite tout deschiré et pleyn de froid : chascun honnore son habict gasté avec compassion de sa souffrance; mais si un pauvre artisan, un pauvre gentilhomme, une pauvre damoiselle en est de mesme, on l'en mesprise, on s'en mocque, et voylà comme sa pauvreté est abjecte. Un religieux reçoit devotement une aspre censeure de son superieur, ou un enfant de son pere : chascun appellera cela *mortification*, *obedience*, et *sagesse*, un chevalier, et une dame en souffrira de mesme de quelqu'un, et quoyque ce soit pour l'amour de Dieu, chascun l'appellera *coüardise* et *lascheté*. Voylà donc encore un autre mal abject. Une personne a un chancre au bras, et l'autre l'a au visage : celuy-là n'a que le mal, mais cestuy-cy, avec le mal, a le mespris, le desdain, et l'abjection.

Or je dy maintenant, qu'il ne faut pas seulement aymer le mal, ce qui se fait par la vertu de la patience; mais il faut aussi cherir l'abjection, ce qui se fait par la vertu de l'humilité.

De plus, il y a des vertus abjectes, et des vertus honnorables : la patience, la douceur, la simplicité et l'humilité mesme sont des vertus que les mondains tiennent pour viles et abjectes; au contraire, ils estiment beaucoup la prudence, la vaillance et la liberalité. Il y a encore des actions d'une mesme vertu, dont les unes sont mesprisées, et les autres honnorées : donner l'aumosne et pardonner les offenses sont deux actions de charité; la premiere est honnorée d'un chascun, et l'autre mesprisée aux yeux du monde. Un jeune gentil-homme, ou une jeune dame, qui ne s'abandonnera pas au desreglement d'une troupe desbauchée à parler, joüer, dan-

ser, boire, vestir, sera brocardé et censeuré par les autres, et sa modestie sera nommée, ou *bigotterie*, ou *affeterie :* aymer cela, c'est aymer son abjection. En voicy d'une autre sorte. Nous allons visiter les malades : si on m'envoye au plus miserable, ce me sera une abjection selon le monde, c'est pourquoy je l'aymeray; si on m'envoye à ceux de qualité, c'est une abjection selon l'esprit, car il n'y a pas tant de vertu ny de merite, et j'aimeray donc ceste abjection. Tombant emmy la ruë, oultre le mal, on en reçoit la honte : il faut aymer ceste abjection. Il y a mesme des fautes, esquelles il n'y a aucun mal que la seule abjection, et l'humilité ne requiert pas qu'on les fasse expressement, mais elle requiert bien qu'on ne s'inquiette point quand on les aura commises. Telles sont certaines sottises, incivilitez et inadvertances, lesquelles comme il faut esviter avant qu'elles soyent faites, pour obeyr à la civilité et prudence, aussi faut-il, quand elles sont faites, acquiescer à l'abjection qui nous en revient, et l'accepter de bon cœur, pour suivre la saincte humilité. Je dy bien davantage : si je me suis desreglé par cholere ou par dissolution à dire des parolles indecentes, et desquelles Dieu et le prochain sont offensez, je me repentiray vivement, et seray extresmement marry de l'offense, laquelle je m'essayeray de reparer le mieux qu'il me sera possible; mais je ne laisseray pas d'aggreer l'abjection et le mespris qui en arrivent : et si l'un se pouvoit separer d'avec l'autre, je rejetterois ardemment le peché, et garderois humblement l'abjection.

Mais, quoyque nous aymions l'abjection qui s'ensuit du mal, si ne faut-il pas laisser de remedier au mal qui l'a causée, par des moyens propres et legitimes, et sur tout quand le mal est de consequence. Si j'ay quelque mal abject au visage, j'en procureray la guerison, mais non pas que l'on oublye l'abjection, laquelle j'en ay receuë. Si j'ay fait une chose qui n'offense personne, je ne m'en excuseray pas, parce qu'encore que ce soit un deffaut, si est-ce qu'il n'est pas permanent : je ne pouvois doncques m'en excuser que pour l'abjection qui m'en revient; or, c'est cela que l'humilité ne me peut permettre. Mais si, par mesgarde ou par sottise, j'ay offensé ou scandalizé quelqu'un, je repareray l'offense par quelque veritable excuse, d'autant que le mal est permanent, et que la charité m'oblige de l'effacer. Au demeurant, il arrive quelquesfois que la charité requiert que nous remedions à l'abjection pour le bien du prochain, auquel nostre resputation est necessaire; mais en ce cas-là, ostant nostre abjection de devant les yeux du prochain, pour empescher son scandale, il la faut serrer et cacher dedans nostre cœur, afin qu'il s'en edifie.

Mais vous voulez sçavoir, Philotée, quelles sont les meilleures abjections; et je vous dy clairement, que les plus profittables à l'ame, et aggreables à Dieu, sont celles que nous avons par accident, ou par la condition de nostre vie, parce que nous ne les avons pas choysies, ains les avons receües telles que Dieu nous les a envoyées, duquel l'eslection est tousjours meilleure que la nostre. Que s'il en falloit choysir, les plus grandes sont meilleures; et celles-là sont estimées les plus grandes, qui sont plus contraires à nos inclinations, pourveu qu'elles soyent conformes à nostre voca-

tion : car, pour le dire une fois pour toutes, nostre choyx et eslection gaste et amoindrit presque toutes nos vertus. Ah ! qui nous fera la grace de pouvoir dire avec ce grand roy : *J'ay choysy d'estre abject en la mayson de Dieu, plutost que d'habiter és tabernacles des pecheurs?* Nul ne le peut, chere Philotée, que celuy qui, pour nous exalter, vesquit et mourut, en sorte qu'il fut l'opprobre des hommes, et l'abjection du peuple. Je vous ay dit beaucoup de choses qui vous sembleront dures, quand vous les considererez; mais croyez-moy, elles seront plus douces que le sucre et le miel, quand vous les prattiquerez.

CHAPITRE VII.

Comme il faut conserver la bonne renommée, prattiquant l'humilité.

La loüange, l'honneur et la gloire ne se donnent pas aux hommes pour une simple vertu, mais pour une vertu excellente. Car, par la loüange, nous voulons persuader aux autres d'estimer l'excellence de quelques-uns; par l'honneur, nous protestons que nous l'estimons nous-mesmes, et la gloire n'est autre chose, à mon advis, qu'un certain esclat de resputation qui rejaillit de l'assemblage de plusieurs loüanges et honneurs; si que les honneurs et loüanges sont comme des pierres precieuses, de l'amas desquelles reüssit la gloire comme un esmail. Or, l'humilité ne pouvant souffrir que nous ayons aucune opinion d'exceller, ou devoir estre preferez aux autres, ne peut aussi permettre que nous recherchions la loüange, l'honneur, ny la gloire, qui sont deuës à la seule excellence : elles consentent bien neantmoins à l'advertissement du Sage, qui nous admoneste d'avoir soing de nostre renommée, parce que la bonne renommée est une estime, non d'aucune excellence, mais seulement d'une simple et commune preud'hommie et integrité de vie, laquelle l'humilité n'empesche pas que nous ne cognoissions en nous-mesmes, ny par consequent que nous en desirions la resputation. Il est vray que l'humilité mespriseroit la renommée, si la charité n'en avoit besoin : mais, parce qu'elle est l'un des fondemens de la societé humaine, et que sans elle nous sommes non-seulement inutiles, mais dommageables au public, à cause du scandale qu'il en reçoit, la charité requiert, l'humilité aggrée que nous la desirions et conservions precieusement.

Oultre cela, comme les feüilles des arbres, qui, d'elles-mesmes, ne sont pas beaucoup prisables, servent neantmoins de beaucoup, non-seulement pour les embellir, mais aussi pour conserver les fruicts, tandis qu'ils sont encore tendres : ainsi la bonne renommée, qui, de soy-mesme, n'est pas une chose fort desirable, ne laisse pas d'estre tres-utile, non-seulement, pour l'ornement de nostre vie, mais aussi pour la conservation de nos vertus, et principalement des vertus encore tendres et foibles. L'obligation de maintenir nostre resputation, et d'estre tels que l'on nous estime, force un courage genereux d'une puissante et douce violence. Conservons nos vertus, ma chere Philotée, parce qu'elles sont aggreables à Dieu,

grand et souverain object de toutes nos actions. Mais comme ceux qui veulent garder les fruicts ne se contentent pas de les confire, ains les mettent dedans des vases propres à la conservation d'iceux : de mesme, bien que l'amour divin soit le principal conservateur de nos vertus, si est-ce que nous pouvons encore employer la bonne renommée, comme fort propre et utile à cela.

Il ne faut pas pourtant que nous soyons trop ardens, exacts et pointilleux à ceste conservation : car ceux qui sont si doüillets et sensibles pour leur resputation, ressemblent à ceux qui, pour toutes sortes de petites incommoditez, prennent des medecines; car ceux-cy, pensant conserver leur santé, la gastent tout à fait, et ceux-là, voulant maintenir si delicatement leur resputation, la perdent entierement. Car, par ceste tendreté, ils se rendent bigearres, mutins, insupportables, et provoquent la malice des mesdisans.

La dissimulation et mespris de l'injure et calomnie est pour l'ordinaire un remede beaucoup plus salutaire que le ressentiment, la conteste, et la vengeance : le mespris les fait esvanouir; si on s'en courrouce, il semble qu'on les advouë. Les crocodiles n'endommagent que ceux qui les craignent, ny certes la mesdisance, sinon ceux qui s'en mettent en peyne.

La crainte excessive de perdre la renommée tesmoigne une grande deffiance du fondement d'icelle, qui est la verité d'une bonne vie. Les villes qui ont des ponts de bois sur des grands fleuves, craignent qu'ils ne soyent emportez à toutes sortes de desbordemens; mais celles qui les ont de pierres, n'en sont en peyne que pour des inondations extraordinaires. Ainsi, ceux qui ont une ame solidement chrestienne, mesprisent ordinairement les desbordemens des langues injurieuses; mais ceux qui se sentent foibles, s'inquiettent à tout propos. Certes, Philotée, qui veut avoir resputation envers tous, la perd envers tous, et celuy-là merite de perdre l'honneur, qui le veut prendre de ceux que les vices rendent vrayement infames et des-honnorez.

La resputation n'est que comme une enseigne qui fait cognoistre où la vertu loge; la vertu doit doncques estre en tout et par tout preferée. C'est pourquoy, si l'on dit que vous estes un hypocrite, parce que vous vous rangez à la devotion; si l'on vous tient pour homme de bas courage, parce que vous avez pardonné l'injure, mocquez-vous de tout cela. Car, oultre que tels jugemens se font par nyaises et sottes gens, quand on devroit perdre la renommée, si ne faudroit-il pas quitter la vertu, ny se destourner du chemin d'icelle, d'autant qu'il faut preferer le fruict aux feüilles, c'est-à-dire, le bien interieur et spirituel à tous les biens exterieurs. Il faut estre jaloux, mais non pas idolastre de nostre renommée; et comme il ne faut offenser l'œil des bons, aussi ne faut-il pas vouloir contenter celuy des malins. La barbe est un ornement au visage de l'homme, et les cheveux à celuy de la femme : si on arrache du tout le poil du menton, et les cheveux de la teste, mal aysement pourra-t-il jamais revenir, mais si on le coupe seulement, voire qu'on le rase, il recroistra bien-tost apres, et reviendra plus fort et touffu; aussi, bien que la renommée soit coupée, ou mesme

tout à fait rasée par la langue des mesdisans, *qui est*, dit David, *comme un rasoir affilé*, il ne se faut point inquietter; car bien-tost elle renaistra, non-seulement aussi belle qu'elle estoit, ains encore plus solide. Que si toutesfois nos vices, nos laschetez, nostre mauvaise vie nous oste la resputation, il sera mal-aysé que jamais elle revienne, parce que la racine en est arrachée. Or la racine de la renommée, c'est la bonté et la probité, laquelle, tandis qu'elle est en nous, peut tousjours reproduire l'honneur qui luy est deu.

Il faut quitter ceste vaine conversation, ceste inutile prattique, ceste amytié frivole, ceste hantise folastre, si cela nuict à la renommée : car la renommée vaut mieux que toutes sortes de vains contentemens; mais si, pour l'exercice de pieté, pour l'advancement en la devotion, et acheminement au bien eternel, on murmure, on gronde, on calomnie, laissons abboyer les mastins contre la lune. Car, s'ils peuvent exciter quelque mauvaise opinion contre nostre resputation, et par ainsi couper et raser les cheveux, et barbe de nostre renommée, bien-tost elle renaistra, et le rasoir de la medisance servira à nostre honneur, comme la serpe à la vigne, qu'elle fait abonder et multiplier en fruicts.

Ayons tousjours les yeux sur Jesus-Christ crucifié, marchons en son service avec confiance et simplicité, mais sagement et discrettement : il sera le protecteur de nostre renommée, et s'il permet qu'elle nous soit ostée, ce sera pour nous en rendre une meilleure, ou pour nous faire profitter en la saincte humilité, de laquelle une seule once vaut mieux que mille livres d'honneurs. Si on nous blasme injustement, opposons paysiblement la verité à la calomnie : si elle persevere, perseverons à nous humilier, remettant ainsi nostre resputation avec nostre ame és mains de Dieu; nous ne sçaurions la mieux asseurer. Servons Dieu par la bonne et mauvaise renommée, à l'exemple de sainct Paul, afin que nous puissions dire avec David : *O mon Dieu, c'est pour vous que j'ay supporté l'opprobre, et que la confusion a couvert mon visage.*

J'excepte neantmoins certains crimes, si atroces et infames, que nul n'en doit souffrir la calomnie, quand il s'en peut justement descharger, et certaines personnes, de la bonne resputation desquelles depend l'edification de plusieurs. Car, en ce cas, il faut tranquillement poursuivre la reparation du tort receu, suivant l'advis des theologiens.

CHAPITRE VIII.

De la douceur envers le prochain, et remede contre l'ire.

Le sainct chresme, duquel, par tradition apostolique, on use en l'Eglise de Dieu pour les confirmations et benedictions, est composé d'huyle d'olive meslée avec le bausme, qui represente, entre autres choses, les deux cheres et bien-aymées vertus, qui reluysoient en la sacrée personne de Nostre Seigneur, lesquelles il nous a singulierement recommandées, comme si, par icelles, nostre cœur devoit estre specialement consacré à son service, et appliqué

à son imitation : *Apprenez de moy*, dit-il, *que je suis doux et humble de cœur*. L'humilité nous perfectionne envers Dieu, et la douceur envers le prochain. Le bausme, qui (comme j'ai dit cy-dessus) prend tousjours le dessous parmy toutes les liqueurs, represente l'humilité ; et l'huyle d'olive, qui prend tousjours le dessus, represente la douceur et debonnaireté, laquelle surmonte toutes choses et excelle entre les vertus, comme estant la fleur de la charité, laquelle, selon sainct Bernard, est en sa perfection, quand, non-seulement elle est patiente, ains quand oultre cela, elle est douce et debonnaire. Mais prenez garde, Philotée, que ce chresme mystique, composé de douceur et d'humilité, soit dedans vostre cœur ; car c'est un des grands artifices de l'ennemy, de faire que plusieurs s'amusent aux parolles et contenances exterieures de ces deux vertus, qui, n'examinant pas bien leurs affections interieures, pensent estre humbles et doux, et ne le sont neantmoins nullement en effect : ce que l'on recognoist, parce que, nonobstant leur ceremonieuse douceur et humilité, à la moindre parolle qu'on leur dit de travers, à la moindre petite injure qu'ils reçoivent, ils s'eslevent avec une arrogance nonpareille. On dit que ceux qui ont prins le preservatif, que l'on appelle communement la *grace de sainct Paul*, n'enflent point estant mordus et picquez de la vipere, pourveu que la grace soit de la fine : de mesme, quand l'humilité et la douceur sont bonnes et vrayes, elles nous garantissent de l'enfleure et ardeur que les injures ont accoustumé de provoquer en nos cœurs. Que si estant picquez et mordus par les mesdisans et ennemys, nous devenons fiers, enflez, et despitez, c'est signe que nos humilitez et douceurs ne sont pas veritables et franches, mais artificieuses et apparentes.

Ce sainct et illustre patriarche Joseph, renvoyant ses freres d'Egypte en la mayson de son pere, leur donna ce seul advis : *Ne vous courroucez point en chemin*. Je vous en dy de mesme, Philotée : ceste miserable vie n'est qu'un acheminement à la bien-heureuse ; ne nous courrouçons doncques point en chemin les uns avec les autres, marchons avec la troupe de nos freres et compaignons doucement, paysiblement et amyablement. Mais je vous dy nettement et sans exception : Ne vous courroucez point du tout, s'il est possible, et ne recevez aucun pretexte, quel qu'il soit, pour ouvrir la porte de vostre cœur au courroux. Car sainct Jacques dit tout court, et sans reserve, que *l'ire de l'homme n'opere point la justice de Dieu*. Il faut voirement resister au mal, et reprimer les vices de ceux que nous avons en charge, constamment et vaillamment ; mais doucement et paysiblement. Rien ne matte tant l'elephant courroucé, que la vuë d'un agnelet, et rien ne rompt si aysement la force des canonades que la laine. On ne prise pas tant la correction qui sort de la passion, quoyqu'accompaignée de rayson, que celle qui n'a aucune autre origine que la rayson seule. Car, l'ame raysonnable estant naturellement subjette à la rayson, elle n'est subjette à la passion que par tyrannie ; et partant, quand la rayson est accompaignée de passion, elle se rend odieuse, sa juste domination estant avilie par la societé de la tyrannie. Les princes honnorent et consolent infinyment les peuples quand ils les visitent avec un train de

aix; mais quand ils conduisent des armées, quoyque ce soit pour le bien public, leurs venuës sont tousjours desaggreables et dommageables, parce qu'encore qu'ils fasssent exactement observer la discipline militaire entre les soldats, si ne peuvent-ils jamais tant fayre, qu'il n'arrive tousjours quelque desordre, par lequel le bon homme est foulé : ainsi, tandis que la rayson regne et exerce paysiblement les chastimens, corrections et reprehensions, quoyque ce soit rigoureusement et exactement, chascun l'ayme et l'appreuve; mais quand elle conduit avec soy l'ire, la cholere, et le courroux, qui sont, dit sainct Augustin, ses soldats, elle se rend plus effroyable qu'amyable, et son propre cœur en demeure tousjours foulé et maltraitté. *Il est mieux*, dit le mesme sainct Augustin escrivant à Profuturus, *de refuser l'entrée à l'ire juste et equitable, que de la recevoir pour petite qu'elle soit*, parce qu'estant receuë, il est malaysé de la fayre sortir, d'autant qu'elle entre comme un petit surgeon, et en moins de rien elle grossit et devient une poutre. Que si une fois elle peut gaigner la nuict, et que le soleil se couche sur nostre ire (ce que l'Apostre deffend) se convertissant en hayne, il n'y a quasi plus moyen de s'en deffaire; car elle se nourrit de mille fausses persuasions, puisque jamais nul homme courroucé ne pensa son courroux estre injuste.

Il est donc mieux d'entreprendre de sçavoir vivre sans cholere, que de vouloir user moderement et sagement de la cholere; et quand, par imperfection et foiblesse, nous nous treuvons surprins d'icelle, il est mieux de la repousser vistement, que de vouloir marchander avec elle : car, pour peu qu'on luy donne de loysir, elle se rend maistresse de la place, et fait comme le serpent qui tire aysement tout son corps où il peut mettre la teste. Mais comment la repousseray-je? me direz-vous. Il faut, ma Philotée, qu'au premier ressentiment que vous en aurez, vous ramassiez promptement vos forces, non point brusquement ny impetueusement, mais doucement, et neantmoins serieusement. Car, comme on void és audiences de plusieurs senats et parlemens, que les huissiers criant : Paix-là! font plus de bruit que ceux qu'ils veulent faire taire : aussi il arrive maintesfois, que voulant avec impetuosité reprimer nostre cholere, nous excitons plus de trouble en nostre cœur qu'elle n'avoit pas fait, et le cœur, estant ainsi troublé, ne peut plus estre maistre de soy-mesme.

Apres ce doux effort, prattiquez l'advis que sainct Augustin jà vieil donnoit au jeune evesque Auxilius : *Fais*, dit-il, *ce qu'un homme doit faire. Que s'il t'arrive ce que l'homme de Dieu dit au psalme : Mon œil est troublé de grand'cholere, recours à Dieu criant : Aye misericorde de moy, Seigneur! afin qu'il etende sa dextre pour resprimer ton courroux.* Je veux dire qu'il faut invoquer le secours de Dieu quand nous nous voyons agitez de cholere, à l'imitation des Apostres, tourmentez du vent et de l'orage emmy les eaux : car il commandera à nos passions qu'elles cessent, et la tranquillité se fera grande; mais tousjours, je vous adverty que l'orayson qui se fait contre la cholere presente et pressante doit estre prattiquée doucement, tranquillement, et non point violemment. Ce qu'il faut observer en tous les remedes qu'on use contre ce mal.

Avec cela, soudain que vous vous appercevrez avoir fait quelque acte de cholere, reparez la faute par un acte de douceur, exercé promptement à l'endroict de la mesme personne contre laquelle vous vous serez irrité. Car, ainsi que c'est un souverain remede contre le mensonge, que de s'en desdire sur-le-champ, aussi-tost que l'on s'apperçoit de l'avoir dit, ainsi est-ce un bon remede contre la cholere, de la reparer soudainement par un acte contraire de douceur : car (comme l'on dit) les playes fraisches sont plus aysement remediables.

Au surplus, lorsque vous estes en tranquillité, et sans aucun subjet de cholere, faites grande provision de douceur et debonnairneté, disant toutes vos parolles, et faysant toutes vos actions petites et grandes en la plus douce façon qu'il vous sera possible, vous ressouvenant que l'Espouse, au Cantique des cantiques, n'a pas seulement le miel en ses levres et au bout de sa langue; mais elle l'a encore dessous la langue, c'est-à-dire dans la poictrine, et n'y a pas seulement du miel, mais encore du laict : car aussi ne faut-il pas seulement avoir la parolle douce à l'endroict du prochain, mais encore toute la poictrine, c'est-à-dire tout l'interieur de nostre ame. Et ne faut pas seulement avoir la douceur du miel, qui est aromatique et odorant, c'est-à-dire la suavité de la conversation civile avec les estrangers; mais aussi la douceur du laict, entre les domestiques et proches voisins : en quoy manquent grandement ceux qui, en la ruë, semblent des anges, et en la mayson, des diables.

CHAPITRE IX.

De la douceur envers nous-mesmes.

L'UNE des bonnes prattiques que nous sçaurions faire de la douceur, c'est celle de laquelle le subjet est en nous-mesmes, ne despitant jamais contre nous-mesmes, ny contre nos imperfections. Car, encore que la rayson veut que, quand nous faysons des fautes, nous en soyons desplaysans et marrys; si faut-il neantmoins que nous nous empeschions d'en avoir une desplaysance aigre et chagrine; despiteuse et cholere. En quoy font une grande faute plusieurs qui, s'estant mis en cholere, se courroucent de s'estre courroucez, entrent en chagrin de s'estre chagrinez, et ont despit de s'estre despitez. Car, par ce moyen, ils tiennent leur cœur confit et destrempé en la cholere; et si bien il semble que la seconde cholere ruyne la premiere, si est-ce neantmoins qu'elle sert d'ouverture et de passage pour une nouvelle cholere à la premiere occasion qui s'en presentera : oultre que ces choleres, despits et aigreurs que l'on a contre soy-mesme, tendent à l'orgueil, et n'ont origine que de l'amour-propre, qui se trouble et s'inquiette de nous voir imparfaicts. Il faut doncques avoir un desplaysir de nos fautes qui soit paysible, rassis et ferme. Car, tout ainsi qu'un juge chastie bien mieux les meschans, faysant ses sentences par raysons, et en esprit de tranquillité, que non pas quand il les fait par impetuosité et passion; d'autant que jugeant avec passion, il ne chastie pas les fautes selon qu'elles sont,

mais selon qu'il est luy-mesme : ains nous nous chastions bien mieux nous-mesmes par des repentances tranquilles et constantes, que non pas par des repentances aigres, empressées et choleres; d'autant que ces repentances faites avec impetuosité, ne se font pas selon la gravité de nos fautes, mais selon nos inclinations.

Par exemple, celuy qui affectionne la chasteté, se despitera avec une amertume nonpareille de la moindre faute qu'il commettra contre icelle, et ne se fera que rire d'une grosse mesdisance qu'il aura commise. Au contraire, celuy qui hayt la mesdisance, se tourmentera d'avoir fait une legere murmuration, et ne tiendra nul compte d'une grosse faute commise contre la chasteté, et ainsi des autres. Ce qui n'arrive pour autre chose, sinon d'autant qu'ils ne font pas le jugement de leur conscience par rayson, mais par passion.

Croyez-moy, Philotée, comme les remonstrances d'un pere, faites doucement et cordialement, ont bien plus de pouvoir sur un enfant pour le corriger, que non pas les choleres et courroux : ainsi, quand nostre cœur aura fait quelque faute, si nous le reprenons avec des remonstrances douces et tranquilles, ayant plus de compassion de luy que de passion contre luy, l'encourageant à l'amendement, la repentance qu'il en concevra entrera bien plus avant, et le penetrera mieux que ne feroit pas une repentance despiteuse, ireuse et tempestueuse.

Pour moy, si j'avois, par exemple, grande affection de ne point tomber au vice de la vanité, et que j'y fusse neantmoins tombé d'une grande cheute, je ne voudrois pas reprendre mon cœur en ceste sorte : N'es-tu pas miserable et abominable, qu'apres tant de resolutions tu t'es laissé emporter à la vanité? meurs de honte, ne leve plus les yeux au ciel, aveugle, impudent, traistre et desloyal à ton Dieu, et semblables choses. Mais je voudrois le corriger raysonnablement et par voie de compassion : Or sus, mon pauvre cœur, nous voylà tombez dans la fosse, laquelle nous avions tant resolu d'eschapper. Ah! relevons-nous et quittons-la pour jamais, reclamons la misericorde de Dieu, et esperons en elle, qu'elle nous assistera pour desormais estre plus fermes; et remettons-nous au chemin de l'humilité. Courage, soyons mes-hui sur nos gardes, Dieu nous aydera, nous ferons prou. Et voudrois sur ceste reprehension bastir une solide et ferme resolution de ne plus tomber en la faute, prenant les moyens convenables à cela, et mesmement l'advis de mon directeur.

Que si neantmoins quelqu'un ne treuve pas que son cœur puisse estre assez esmeu par ceste douce correction, il pourra employer le reproche et une reprehension dure et forte, pour l'exciter à une profonde confusion, pourveu qu'apres avoir rudement gourmandé et courroucé son cœur, il finisse par un allegement, terminant tout son regret et courroux en une douce et saincte confiance en Dieu, à l'imitation de ce grand penitent, qui, voyant son ame affligée, la relevoit en ceste sorte : *Pourquoy es-tu triste, ô mon ame; et pourquoy me troubles-tu? Espere en Dieu, car je le beniray encore comme le salut de ma face, et mon vray Dieu.*

Relevez doncques vostre cœur, quand il tombera, tout douce-

ment, vous humiliant beaucoup devant Dieu pour la cognoissance de vostre misere, sans nullement vous estonner de vostre cheute; puisque ce n'est chose admirable que l'infirmité soit infirme, et la foiblesse foible, et la misere chetive. Detestez neantmoins de toutes vos forces l'offense que Dieu a receue de vous, et avec un grand courage, et confiance en la misericorde d'iceluy, remettez-vous au train de la vertu que vous aviez abandonnée.

CHAPITRE X.

Qu'il faut traitter des affaires avec soing, et sans empressement ny soucy.

Le soing et la diligence que nous devons avoir en nos affaires sont choses bien differentes de la sollicitude, soucy et empressement. Les anges ont soing pour nostre salut, et le procurent avec diligence, mais ils n'en ont poinct pour cela de sollicitude, soucy, ny d'empressement. Car le soing et la diligence appartiennent à leur charité; mais aussi la sollicitude, le soucy, et l'empressement seroient totalement contraires à leur felicité, puisque le soing et la diligence peuvent estre accompaignez de la tranquillité et paix d'esprit, mais non pas la sollicitude, ny le soucy, et beaucoup moins l'empressement.

Soyez donc soigneuse et diligente en toutes les affaires que vous aurez en charge, ma Philotée : car Dieu vous les ayant confiees, veut que vous en ayez un grand soing; mais, s'il est possible, n'en soyez pas en sollicitude et soucy, c'est-à-dire, ne les entreprenez avec inquiettude, anxieté et ardeur, ne vous empressez point en la besongne : car toute sorte d'empressement trouble la rayson et le jugement, et nous empesche mesme de bien faire la chose, à laquelle nous nous empressons.

Quand Nostre Seigneur reprend saincte Marthe, il dit : *Marthe, Marthe, tu es en soucy, et tu te troubles pour beaucoup de choses.* Voyez-vous, si elle eust esté simplement soigneuse, elle ne se fut point troublée ; mais, parce qu'elle estoit en soucy et inquiettude, elle s'empresse et se trouble, et c'est en quoy Nostre Seigneur la reprend. Les fleuves qui vont doucement coulant en la plaine, portent les grands bateaux et riches marchandises, et les pluyes qui tombent doucement en la campaigne, la fecondent d'herbes et de graines; mais les torrens et rivieres, qui à grands flots courent sur la terre, ruynent leurs voisinages, et sont inutiles au trafic, comme les pluyes vehementes et tempestueuses ravagent les champs et les prairies. Jamais besongne faite avec impetuosité et empressement ne fut bien faite. Il faut despescher tout bellement (comme dit l'ancien proverbe). *Celuy qui se haste*, dit Salomon, *court fortune de chopper et heurter des pieds.* Nous faysons tousjours assez tost, quand nous faysons bien. Les bourdons font bien plus de bruict, et sont bien plus empressez que les abeilles; mais ils ne font sinon la cire, et non point de miel : ainsi ceux qui s'empressent d'un soucy cuisant, et d'une sollicitude bruyante, ne font jamais ny beaucoup, ny bien.

Les mousches ne nous inquiettent pas par leur effort, mais par la

multitude : ainsi les grandes affaires ne nous troublent pas tant comme les menus quand ils sont en grand nombre. Recevez doncques les affaires qui vous arriveront en paix, et taschez de les faire par ordre l'une apres l'autre : car, si vous les voulez faire tout à coup, ou en desordre, vous ferez des efforts qui vous fouleront, et allanguiront vostre esprit; et pour l'ordinaire vous demeurerez accablée sous la presse et sans effect.

En toutes vos affaires, appuyez-vous totalement sur la Providence de Dieu, par laquelle seule tous vos desseins doivent reüssir : travaillez neantmoins de vostre costé tout doucement pour cooperer avec icelle; et puis croyez que si vous vous estes bien confiée en Dieu, le succez qui vous arrivera sera tousjours le plus profittable pour vous, soit qu'il vous semble bon ou mauvais, selon vostre jugement particulier.

Faites comme les petits enfans, qui, de l'une des mains se tiennent à leur pere, et de l'autre cueillent des fraises, ou des meures le long des hayes. Car de mesme, amassant et manyant les biens de ce monde de l'une de vos mains, tenez tousjours de l'autre la main du Pere celeste, vous retournant de tems en tems à luy pour voir s'il a aggreable vostre mesnage ou vos occupations. Et gardez bien sur toutes choses de quitter sa main et sa protection, pensant d'amasser, ou recueillir davantage : car, s'il vous abandonne, vous ne ferez point de pas sans donner du nez en terre. Je veux dire, ma Philotée, que quand vous serez parmy les affaires, et occupations communes, qui ne requierent pas une attention si forte et si pressante, vous regardiez plus Dieu que les affaires. Et quand les affaires sont de si grande importance, qu'elles requierent toute vostre attention pour estre bien faites, de tems en tems vous regarderez à Dieu, comme font ceux qui naviguent en mer, lesquels, pour aller à la terre qu'ils desirent, regardent plus en haut au ciel, que non pas en bas où ils voguent : ainsi Dieu travaillera avec vous, en vous, et pour vous, et vostre travail sera suivy de consolation.

CHAPITRE XI

De l'obeyssance.

La seule charité nous met en la perfection, mais l'obeyssance, la chasteté et la pauvreté sont les trois grands moyens pour l'acquerir : l'obeyssance consacre nostre cœur, la chasteté nostre corps, et la pauvreté nos moyens, à l'amour, et service de Dieu. Ce sont les trois branches de la croix spirituelle, toutes trois neantmoins fondées sur la quatriesme, qui est l'humilité. Je ne diray rien de ces trois vertus, en tant qu'elles sont voüées solemnellement, parce que cela ne regarde que les religieux; ny mesme en tant qu'elles sont voüées simplement, d'autant qu'encore que le vœu donne tousjours beaucoup de graces et de merite à toutes les vertus, si est-ce que, pour nous rendre parfaicts, il n'est pas necessaire qu'elles soyent voüées, pourveu qu'elles soyent observées. Car, bien qu'estant voüées, et surtout solemnellement, elles mettent

l'homme en l'estat de perfection, si est-ce que, pour le mettre en la perfection, il suffit qu'elles soyent observées, y ayant bien de la difference entre l'estat de perfection et la perfection; puisque tous les evesques et religieux sont en l'estat de perfection, et tous neantmoins ne sont pas en la perfection, comme il ne se void que trop. Taschons doncques, Philotée, de bien prattiquer ces trois vertus, un chascun selon sa vocation. Car, encore qu'elles ne nous mettent pas en l'estat de perfection, elles nous donneront neantmoins la perfection mesme : ainsi nous sommes tous obligez à la prattique de ces trois vertus, quoyque non pas tous à les prattiquer de mesme façon.

Il y a deux sortes d'obeyssance, l'une necessaire, et l'autre volontaire. Par la necessaire, vous devez humblement obeyr à vos superieurs ecclesiastiques, comme au pape, et à l'evesque, au curé, et à ceux qui sont commis de leur part. Vous devez obeyr à vos superieurs politiques, c'est-à-dire à vostre prince et aux magistrats qu'il a establys sur vostre pays; vous devez enfin obeyr à vos superieurs domestiques, c'est-à-dire à vostre pere, mere, maistre, maistresse. Or ceste obeyssance s'appelle *necessaire*, parce que nul ne se peut exempter du devoir d'obeyr à ces superieurs-là, Dieu les ayant mis en authorité de commander et gouverner, chascun en ce qu'ils ont en charge sur nous. Faites donc leurs commandemens, et cela est de necessité; mais pour estre parfaicte, suivez encore leurs conseils, et mesme leurs desirs et inclinations, en tant que la charité et prudence vous le permettra. Obeyssez quand ils vous ordonneront chose aggreable, comme de manger, prendre de la recreation; car, encore qu'il semble que ce n'est pas grande vertu d'obeyr en ce cas, ce seroit neantmoins un grand vice de desobeyr. Obeyssez és choses indifferentes, comme à porter tel ou tel habict, aller par un chemin ou par un autre, chanter ou se taire, et ce sera une obeyssance desjà fort recommandable. Obeyssez en choses malaysées, aspres et dures, et ce sera une obeyssance parfaicte. Obeyssez enfin doucement sans resplique, promptement sans retardation, gayement sans chagrin, et surtout obeyssez amoureusement, pour l'amour de celuy qui, pour l'amour de nous, s'est fait obeyssant jusques à la mort de la croix, et lequel, comme dit sainct Bernard, ayma mieux perdre la vie que l'obeyssance.

Pour apprendre aysement à obeyr à vos superieurs, condescendez aysement à la volonté de vos semblables, cedant à leurs opinions en ce qui n'est mauvais, sans estre contentieuse ny revesche, accommodez-vous volontiers aux desirs de vos inferieurs, autant que la rayson le permettra, sans exercer aucune authorité imperieuse sur eux, tandis qu'ils sont bons.

C'est un abus de croire que si on estoit religieux ou religieuse on obeyroit aysement, si l'on se treuve difficile et revesche à rendre obeyssance à ceux que Dieu a mis sur nous.

Nous appellons *obeyssance volontaire*, celle à laquelle nous nous obligeons par nostre propre eslection, et laquelle ne nous est point imposée par autruy. On ne choysit pas pour l'ordinaire son prince, et son evesque, son pere, et sa mere, ny mesme souventesfois son mary; mais on choysit bien son confesseur, son directeur. Or, soit

qu'en le choysissant on fasse vœu d'obeyr (comme il est dit, que la Mere Therese, oultre l'obeyssance solemnellement voüée au superieur de son Ordre, s'obligea par un vœu simple d'obeyr au Pere Gratian) ou que sans vœu on se desdie à l'obeyssance de quelqu'un, tousjours ceste obeyssance s'appelle *volontaire* à rayson de son fondement, qui despend de nostre volonté et eslection.

Il faut obeyr à tous les superieurs, à chascun neantmoins en ce dequoy il a charge sur nous : comme, en ce qui regarde la police et les choses publicques, il faut obeyr aux princes; aux prelats, en ce qui regarde la police ecclesiastique; és choses domestiques, au pere, au maistre, au mary; quant à la conduitte particuliere de l'ame, au directeur et confesseur particulier.

Faites-vous ordonner les actions de pieté que vous devez observer, par vostre pere spirituel, parce qu'elles en seront meilleures, et auront double grace et bonté : l'une d'elles-mesmes, puis qu'elles sont pieuses; et l'autre de l'obeyssance qui les aura ordonnées, et en vertu de laquelle elles seront faites. Bien-heureux sont les obeyssans, car Dieu ne permettra jamais qu'ils s'esgarent.

CHAPITRE XII.

De la necessité de la chasteté.

La chasteté est le lys des vertus; elle rend les hommes presque esgaux aux anges : rien n'est beau que par la pureté, et la pureté des hommes, c'est la chasteté. On appelle la chasteté *honnesteté*, et la profession d'icelle *honneur :* elle est nommée *integrité*, et son contraire *corruption*. Bref, elle a sa gloire toute à part, d'estre la belle et blanche vertu de l'ame et du corps.

Il n'est jamais permis de tirer aucun impudique playsir de nos corps, en quelque façon que ce soit, sinon en un legitime maryage, duquel la sainctelé puisse, par une juste compensation, reparer le dechet que l'on reçoit en la delectation. Et encore, au maryage, faut-il observer l'honnesteté de l'intention, afin que s'il y a quelque messeance en la volupté qu'on exerce, il n'y ayt rien que d'honnesteté en la volonté qui l'exerce.

Le cœur chaste est comme la mere-perle qui ne peut recevoir aucune goutte d'eau qui ne vienne du ciel : car il ne peut recevoir aucun playsir que celuy du maryage qui est ordonné du ciel. Hors de là, il ne luy est pas permis seulement d'y penser d'une pensée voluptueuse, volontaire et entretenuë.

Pour le premier degré de ceste vertu, gardez-vous, Philotée, d'admettre aucune sorte de volupté qui soit prohibée et deffenduë, comme sont toutes celles qui se prennent hors le maryage, ou mesme au maryage, quand elles se prennent contre la regle du maryage.

Pour le second, retranchez-vous, tant qu'il vous sera possible, des delectations inutiles et superfluës, quoyque loysibles et permises.

Pour le troisiesme, n'attachez point vostre affection aux playsirs et voluptez qui sont commandées et ordonnées. Car, bien qu'il faille

prattiquer les delectations necessaires, c'est-à-dire celles qui regardent la fin et institution du sainct maryage, si ne faut-il pas pourtant y jamais attacher le cœur et l'esprit.

Au reste, chascun a grandement besoin de ceste vertu. Ceux qui sont en viduité doivent avoir une chasteté courageuse, qui ne mesprise pas seulement les objects presens et futurs, mais qui resiste aux imaginations que les playsirs loysiblement receus au maryage peuvent produire en leurs esprits, qui, pour cela, sont plus tendres aux amorces deshonnestes. Pour ce subjet, sainct Augustin admire la pureté de son cher Alipius, qui avoit totalement oublyé et mesprisé les voluptez charnelles, lesquelles il avoit neantmoins quelquesfois experimentées en sa jeunesse. Et de vray, tandis que les fruicts sont bien entiers, ils peuvent estre conservez, les uns sur la paille, les autres dedans le sable, et les autres en leur propre feüillage; mais estant une fois entamez, il est presque impossible de les garder que par le miel et le sucre en confiture. Ainsi, la chasteté qui n'est point encore blessée ny violée peut estre gardée en plusieurs sortes; mais estant une fois entamée, rien ne la peut conserver qu'une excellente devotion, laquelle, comme j'ay souvent dit, est le vray miel et sucre des esprits.

Les vierges ont besoin d'une chasteté extresmement simple et doüillette, pour bannir de leur cœur toutes sortes de curieuses pensées, et mespriser d'un mespris absolu toutes sortes de playsirs immondes, qui, à la verité, ne meritent pas d'estre desirez par les hommes, puisque les asnes et pourceaux en sont plus capables qu'eux. Que doncques ces ames pures se gardent bien de jamais revoquer en doubte, que la chasteté ne soit incomparablement meilleure que tout ce qui luy est incompatible; car, comme dit le grand sainct Hierosme, l'ennemy presse violemment les vierges au desir de l'essay des voluptez, les leur representant infinyment plus playsantes et delicieuses qu'elles ne sont : ce qui souvent les trouble bien fort, tandis, dit ce sainct Pere, qu'elles estiment plus doux ce qu'elles ignorent. Car, comme le petit papillon voyant la flamme, va curieusement voletant autour d'icelle, pour essayer si elle est aussi douce que belle, et pressé de ceste phantaysie, ne cesse point qu'il ne se perde au premier essay : ainsi les jeunes gens, bien souvent, se laissent tellement saysir de la fausse et sotte estime qu'ils ont du playsir des flammes voluptueuses, qu'apres plusieurs curieuses pensées, ils s'y vont en fin finale ruyner et perdre, plus sots en cela que les papillons; d'autant que ceux-cy ont quelque occasion de cuider que le feu soit delicieux puisqu'il est si beau, où ceux-là, sçachant que ce qu'ils recherchent est extresmement deshonneste, ne laissent pas pour cela d'en sur-estimer la folle et brutale delectation.

Mais quant à ceux qui sont maryez, c'est chose veritable (et que neantmoins le vulgaire ne peut penser) que la chasteté leur est fort necessaire, parce qu'en eux elle ne consiste pas à s'abstenir absolument des playsirs charnels, mais à se contenir entre les playsirs. Or, comme ce commandement : *Courroucez-vous et ne pechez point*, est à mon advis plus difficile que cestuy-cy : *Ne vous courroucez point;* et qu'il est plustost fait d'esviter la cholere, que de la regler :

aussi est-il plus aysé de se garder tout à fait des voluptez charnelles, que de garder la moderation en icelles. Il est vray que la saincte licence du maryage a une force particuliere pour esteindre le feu de la concupiscence; mais l'infirmité de ceux qui en joüyssent passe aysement de la permission à la dissolution, et de l'usage à l'abus. Et comme l'on void beaucoup de riches desrober, non point par indigence, mais par avarice : aussi void-on beaucoup de gens maryez se desborder par la seule intemperance et lubricité, nonobstant le legitime object auquel ils se devroient et pourroient arrester, leur concupiscence estant comme un feu volage qui va brusletant çà et là, sans s'attacher nulle part. C'est tousjours chose dangereuse de prendre des medicamens violens, parce que si l'on en prend plus qu'il ne faut, ou qu'ils ne soyent pas bien preparez, on en reçoit beaucoup de nuysance. Le maryage a esté beny et ordonné en partie pour remede à la concupiscence, et c'est sans doubte un tres-bon remede, mais violent neantmoins, et par consequent tres-dangereux, s'il n'est discretement employé.

J'adjouste que la varieté des affaires humaines, oultre les longues maladies, separe souvent les marys d'avec leurs femmes. C'est pourquoy les maryez ont besoin de deux sortes de chasteté : l'une pour l'abstinence absoluë, quand il sont separez és occasions que je viens de dire; l'autre pour la moderation, quand ils sont ensemble en leur train ordinaire. Certes, saincte Catherine de Sienne vid entre les damnez plusieurs ames grandement tourmentées pour avoir violé la saincteté du maryage : ce qui estoit arrivé, disoit-elle, non pas pour la grandeur du peché, car les meurtres et les blasphesmes sont plus enormes; mais d'autant que ceux qui le commettent n'en font point de conscience, et par consequent continuent longuement en iceluy.

Vous voyez doncques que la chasteté est necessaire à toutes sortes de gens. *Suivez la paix avec tous*, dit l'Apostre, *et la saincteté sans laquelle aucun ne verra Dieu.* Or, par la sainctelé, il entend la chasteté, comme sainct Hierosme et sainct Chrysostome ont remarqué. Non, Philotée, nul ne verra Dieu sans la chasteté, nul n'habitera en son sainct tabernacle, qui ne soit net de cœur. Et comme dit le Sauveur mesme, les chiens et impudiques en seront bannis, *et bien-heureux sont les nets de cœur, car ils verront Dieu.*

CHAPITRE XIII.

Advis pour conserver la chasteté.

Soyez extresmement prompte à vous destourner de tous les acheminemens, et de toutes les amorces de la lubricité; car ce mal agit insensiblement, et, par des petits commencemens, fait progrez à des grands accidens : il est tousjours plus aysé à fuyr qu'à guerir.

Les corps humains ressemblent à des verres, qui ne peuvent estre portez les uns avec les autres en se touschant sans courir fortune de se rompre; et aux fruicts lesquels, quoyqu'entiers et bien assaysonnez reçoivent de la tare, s'entretouschant les uns les autres.

L'eau mesme, pour fraische qu'elle soit dedans un vase, estant touschée de quelque animal terrestre, ne peut longuement conserver sa fraischeur. Ne permettez jamais, Philotée, qu'aucun vous tousche incivilement, ny par maniere de folastrerie, ny par maniere de faveur. Car, bien qu'à l'adventure la chasteté puisse estre conservée parmy ces actions, plutost legeres que malicieuses, si est-ce que la fraischeur et fleur de la chasteté en reçoit tousjours du detriment et de la perte; mais de se laisser touscher deshonnestement, c'est la ruyne entiere de la chasteté.

La chasteté despend du cœur comme de son origine, mais elle regarde le corps, comme sa matiere. C'est pourquoy elle se perd par tous les sens exterieurs du corps, et par les cogitations et desirs du cœur. C'est impudicité de regarder, d'ouyr, de parler, d'odorer, de touscher les choses deshonnestes, quand le cœur s'y amuse et y prend playsir. Sainct Paul dit tout court : *Que la fornication ne soit pas mesmement nommée entre vous*. Les abeilles, non-seulement ne veulent pas touscher les charongnes, mais fuyent et hayssent extresmement toutes sortes de puanteurs qui en proviennent. L'Espouse sacrée, au Cantique des cantiques, a ses mains qui distillent la myrrhe, liqueur preservative de la corruption; ses levres sont bandées d'un ruban vermeil, marque de la pudeur des parolles; ses yeux sont de colombe, à rayson de leur netteté; ses aureilles ont des pendans d'or, enseigne de pureté; son nez est parmy les cedres du Liban, bois incorruptible : telle doit estre l'ame devote, chaste, nette et honneste, de mains, de levres, d'aureilles, d'yeux et de tout son corps.

A ce propos je vous represente le mot que l'ancien Pere Jean Cassian rapporte, comme sorty de la bouche du grand sainct Basile, qui, parlant de soy-mesme, dit un jour : *Je ne sçay que c'est des femmes, et ne suis pourtant pas vierge*. Certes, la chasteté se peut perdre en autant de façons qu'il y a d'impudicitez et lascivetez, lesquelles, selon qu'elles sont grandes ou petites, les unes l'affoiblissent, les autres la blessent, et les autres la font tout à fait mourir. Il y a certaines privautez et passions indiscrettes, folastres, et sensuelles, qui, à proprement parler, ne violent pas la chasteté, et neantmoins elles l'affoiblissent, la rendent languissante et ternissent sa belle blancheur. Il y a d'autres privautez et passions, non-seulement indiscrettes, mais vicieuses; non-seulement folastres, mais deshonnestes; non-seulement sensuelles, mais charnelles : et par celles-cy la chasteté est pour le moins fort blessée et interessée. Je dy pour le moins, parce qu'elle en meurt et perit du tout, quand les sottises et lascivetez donnent à la chair le dernier effect du playsir voluptueux, ains alors la chasteté perit plus indignement meschamment, et malheureusement, que quand elle se perd par la fornication, voire par l'adultere, et l'inceste : car ces dernieres especes de vilainies ne sont que des pechez, mais les autres, comme dit Tertullien au livre de la Pudicité, sont des monstres d'iniquité et de peché. Or Cassian ne croit pas ny moy non plus, que sainct Basile eut esgard à tel desreglement, quand il s'accuse de n'estre pas vierge : car je pense qu'il ne disoit cela que pour les mauvaises et voluptueuses pensées, lesquelles, bien qu'elles n'eussent pas

soüillé son corps, avoient neantmoins contaminé son cœur, de la chasteté duquel les ames genereuses sont extresmement jalouses.

Ne hantez nullement les personnes impudiques, principalement si elles sont encore impudentes, comme elles sont presque tousjours. Car comme les boucs touschant de la langue les amandiers doux, les font devenir amers : ainsi ces ames puantes et cœurs infects ne parlent gueres à personne, ny de mesme sexe ny de divers sexes, qu'elles ne le fassent aucunement descheoir de la pudicité : elles ont le venin aux yeux et en l'haleyne comme les basilics.

Au contraire, hantez les gens chastes et vertueux, pensez et lisez souvent aux choses sacrées; car la parolle de Dieu est chaste, et rend ceux qui s'y playsent, chastes : qui fait que David la compare à la topase, pierre precieuse, laquelle, par sa proprieté, amortit l'ardeur de la concupiscence.

Tenez-vous tousjours proche de Jesus-Christ crucifié, et spirituellement par la meditation, et reellement par la saincte communion. Car, tout ainsi que ceux qui couchent sur l'herbe nommée *Agnus Castus*, deviennent chastes et pudiques, de mesme, reposant vostre cœur sur Nostre Seigneur, qui est le vray Agneau chaste et immaculé, vous verrez que bien-tost vostre ame et vostre cœur se treuveront purifiez de toutes soüilleures et lubricitez.

CHAPITRE XIV.

De la pauvreté d'esprit, observée entre les richesses

BIEN-HEUREUX *sont les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux :* mal-heureux doncques sont les riches d'esprit, car la misere d'enfer est pour eux. Celuy est riche d'esprit, lequel a ses richesses dedans son esprit, ou son esprit dedans les richesses. Celuy est pauvre d'esprit, qui n'a nulles richesses dans son esprit, ny son esprit dedans les richesses. Les halcions font leurs nids comme une paume, et ne laissent en iceux qu'une petite ouverture du costé d'en haut; ils les mettent sur le bord de la mer, et au demeurant les font si fermes et impenetrables, que les ondes les surprenant, jamais l'eau n'y peut entrer, ains tenant tousjours le dessus, ils demeurent emmy la mer, sur la mer, et maistres de la mer. Vostre cœur, chere Philotée, doit estre comme cela, ouvert seulement au ciel, et impenetrable aux richesses, et choses caducques : si vous en avez, tenez vostre cœur exempt de leurs affections; qu'il tienne tousjours le dessus, et qu'emmy les richesses il soit sans richesses, et maistre des richesses. Non, ne mettez pas cest esprit celeste dedans les biens terrestres, faites qu'il leur soit tousjours superieur, sur eux, non pas en eux.

Il y a difference entre avoir du poison et estre empoisonné. Les apothicaires ont presque tous des poisons pour s'en servir en diverses occurrences; mais ils ne sont pas pour cela empoisonnez, parce qu'ils n'ont pas le poison dedans le corps, mais dedans leurs boutiques : ainsi pouvez-vous avoir des richesses sans estre empoisonnée par icelles, ce sera si vous les avez en vostre mayson, ou en vostre bourse, et non pas en vostre cœur. Estre riche en effect,

et pauvre d'affection, c'est le grand bonheur du chrestien : car il a, par ce moyen, les commoditez des richesses pour ce monde, et le merite de la pauvreté pour l'autre.

Helas! Philotée, jamais nul ne confessera d'estre avare : chascun desadvouë ceste bassesse et vileté de cœur; on s'excuse sur la charge des enfans qui presse, sur la sagesse qui requiert qu'on s'establisse en moyens : jamais on n'en a trop; il se treuve tousjours certaines necessitez d'en avoir davantage; et mesme les plus avares, non-seulement ne confessent pas de l'estre, mais ils ne pensent pas en leur conscience de l'estre : non, car l'avarice est une fiebvre prodigieuse, qui se rend d'autant plus insensible, qu'elle est plus violente et ardente. Moyse vid le feu sacré qui brusloit un buisson, et ne le consumoit nullement; mais au contraire, le feu prophane de l'avarice consomme et devore l'avaricieux, et ne brusle aucunement : au moins, emmy ses ardeurs et chaleurs plus excessives, il se vante de la plus douce fraischeur du monde, et tient que son alteration insatiable est une soif toute naturelle et souëfve.

Si vous desirez longuement, ardemment, et avec inquiettude les biens que vous n'avez pas, vous avez beau dire que vous ne les voulez pas avoir injustement : car pour cela vous ne laisserez pas d'estre vrayement avare. Celuy qui desire ardemment, longuement, et avec inquiettude de boire, quoyqu'il ne veüille pas boire que de l'eau, si tesmoigne-t-il d'avoir la fiebvre.

O Philotée, je ne sçay si c'est un desir juste de desirer d'avoir justement ce qu'un autre possede justement : car il semble que par ce desir nous nous voulons accommoder par l'incommodité d'aultruy. Celuy qui possede un bien justement, n'a-t-il pas plus de rayson de le garder justement, que nous de le vouloir avoir justement? Et pourquoy doncques estendons-nous nostre desir sur sa commodité pour l'en priver? Tout au plus si ce desir est juste; certes, il n'est pas pourtant charitable : car nous ne voudrions nullement qu'aucun desirast, quoyque justement, ce que nous voulons garder justement. Ce fut le peché d'Achab, qui vouloit avoir justement la vigne de Naboth qui la vouloit encore plus justement garder : il la desira ardemment, longuement et avec inquiettude, et partant il offensa Dieu.

Attendez, chere Philotée, de desirer le bien du prochain quand il commencera à desirer de s'en deffaire. Car lors son desir rendra le vostre non-seulement juste, mais charitable : ouy, car je veux bien que vous ayez soing d'accroistre vos moyens et facultez, pourveu que ce soit non-seulement justement, mais doucement et charitablement.

Si vous affectionnez fort les biens que vous avez, si vous en estes fort embesongnée, mettant vostre cœur en iceux, y attachant vos pensées, et craignant d'une crainte vive et empressée de les perdre, croyez-moy, vous avez encore quelque sorte de fiebvre : car les febricitans boivent l'eau qu'on leur donne avec un certain empressement, avec une sorte d'attention et d'ayse, que ceux qui sont sains n'ont point accoustumé d'avoir. Il n'est pas possible de se playre beaucoup en une chose que l'on n'y mette beaucoup d'affection. S'il

vous arrive de perdre des biens, et vous sentez que vostre cœur s'en desole et afflige beaucoup, croyez, Philotée, que vous y avez beaucoup d'affection : car rien ne tesmoigne tant d'affection à la chose perduë, que l'affliction de la perte.

Ne desirez donc point d'un desir entier et formé le bien que vous n'avez pas; ne mettez point fort avant vostre cœur en celuy que vous avez; ne vous desolez point des pertes qui vous arriveront, et vous aurez quelque subjet de croire, qu'estant riche en effect, vous ne l'estes point d'affection; mais que vous estes pauvre d'esprit, et par consequent bien-heureuse, car le royaume des cieux vous appartient.

CHAPITRE XV.

Comme il faut prattiquer la pauvreté reelle, demeurant neantmoins reellement riche.

Le peintre Parrhasius peignit le peuple athenien par une invention fort ingenieuse, le representant d'un naturel divers, et variable, cholere, injuste, inconstant, courtois, clement, misericordieux, hautain, glorieux, humble, bravache et fuyard, et cela tout ensemble; mais moy, chere Philotée, je voudrois mettre en vostre cœur la richesse et la pauvreté tout ensemble, un grand soing et un grand mespris des choses temporelles.

Ayez beaucoup plus de soing de rendre vos biens utiles et fructueux que les mondains n'en ont pas. Dites-moy, les jardiniers des grands princes ne sont-ils pas plus curieux et diligens à cultiver et embellir les jardins qu'ils ont en charge, que s'ils leur appartenoient en proprieté? Mais pourquoy cela? parce sans doute qu'ils considerent ces jardins-là comme jardins des princes et des roys, auxquels ils desirent de se rendre aggreables par ces services-là. Ma Philotée, les possessions que nous avons ne sont pas nostres; Dieu nous les a données à cultiver, et veut que nous les rendions fructueuses et utiles, et partant nous luy faysons service aggreable d'en avoir soing.

Mais il faut doncques que ce soit un soing plus grand et solide que celuy que les mondains ont de leurs biens; car il ne s'embesongnent que pour l'amour d'eux-mesmes, et nous devons travailler pour l'amour de Dieu. Or, comme l'amour de soy-mesme est un amour violent, turbulent, empressé, aussi le soing qu'on a pour luy, est pleyn de trouble, de chagrin, d'inquiettude; et comme l'amour de Dieu est doux, paysible et tranquille, aussi le soing qui en procede, quoyque ce soit pour les biens du monde, est amyable, doux et gracieux. Ayons doncques ce soing gracieux de la conservation, voire de l'accroissement de nos biens temporels, lorsque quelque juste occasion s'en presentera, et en tant que nostre condition le requiert; car Dieu veut que nous fassions ainsi pour son amour.

Mais prenez garde que l'amour-propre ne vous trompe; car quelquesfois il contrefait si bien l'amour de Dieu, qu'on diroit que c'est luy. Or, pour empescher qu'il ne vous deçoive, et que ce soing des

biens temporels ne se convertisse en avarice, oultre ce que j'ay dit au chapitre precedent, il nous faut prattiquer bien souvent la pauvreté reelle et effectuelle, emmy toutes les facultez et richesses que Dieu nous a données.

Quittez doncques tousjours quelque partie de vos moyens en les donnant aux pauvres de bon cœur; car donner ce qu'on a, c'est s'appauvrir d'autant, et plus vous donnerez, plus vous vous appauvrirez. Il est vray que Dieu vous le rendra, non-seulement en l'autre monde, mais en cestuy-cy, car il n'y a rien qui fasse tant prosperer temporellement que l'aumosne; mais, en attendant que Dieu vous le rende, vous serez tousjours appauvrie de cela. O le sainct et riche appauvrissement que celuy qui se fait par l'aumosne!

Aymez les pauvres et la pauvreté; car par cest amour vous deviendrez vrayement pauvre, puis que (comme dit l'Escriture) *nous sommes faits comme les choses que nous aymons*. L'amour esgale les amans. *Qui est infirme avec lequel je ne sois infirme?* dit sainct Paul. Il pouvoit dire : Qui est pauvre avec lequel je ne sois pauvre? parce que l'amour le faysoit estre tel que ceux qu'il aymoit : si doncques vous aymez les pauvres, vous serez vrayement participante de leur pauvreté, et pauvre comme eux.

Or, si vous aymez les pauvres, mettez-vous souvent parmy eux; prenez playsir à les voir chez vous et à les visiter chez eux; conversez volontiers avec eux, soyez bien ayse qu'ils vous approchent aux eglises, aux ruës et ailleurs. Soyez pauvre de langue avec eux, leur parlant comme leur compaigne; mais soyez riche des mains, leur departant de vos biens, comme plus abondante.

Voulez-vous faire encore davantage, ma Philotée? ne vous contentez pas d'estre pauvre comme les pauvres, mais soyez plus pauvre que les pauvres; et comment cela? Le serviteur est moindre que son maistre : rendez-vous doncques servante des pauvres; allez les servir dans leurs licts quand ils sont malades, je dy de vos propres mains : soyez leur cuisiniere, et à vos propres depens, soyez leur lingere et blanchisseuse. O ma Philotée, ce service est plus triomphant qu'une royauté. Je ne puis assez admirer l'ardeur avec laquelle cest advis fut prattiqué par sainct Loüys, l'un des grands roys que le soleil ayt veus; mais je dy grand roy en toute sorte de grandeur. Il servoit fort souvent à la table des pauvres qu'il nourrissoit, et en faysoit venir presque tous les jours trois à la sienne, et souvent il mangeoit les restes de leur potage avec un amour nonpareil. Quand il visitoit les hospitaux des malades (ce qu'il faysoit fort souvent) il se mettoit ordinairement à servir ceux qui avoient les maux les plus horribles, comme ladre, chancreux et autres semblables, et leur faysoit tout son service à teste nuë, et les genoüilx à terre, respectant en leur personne le Sauveur du monde, et les cherissant d'un amour aussi tendre qu'une douce mere eust sceu faire son enfant. Saincte Elizabeth, fille du roy d'Hongrie, se mesloit ordinairement avec les pauvres, et pour se rescreer, s'habilloit quelquesfois en pauvre femme parmy ses dames, leur disant : Si j'estois pauvre, je m'habillerois ainsi. O mon Dieu, chere Philotée, que ce prince et ceste princesse estoient pauvres en leurs richesses, et qu'ils estoient riches en leur pauvreté!

Bien-heureux sont ceux qui sont ainsi pauvres, car à eux apparent le royaume des cieux : *J'ay eu faim, vous m'avez repeu; j'ay u froid, vous m'avez revestu : possedez le royaume qui vous a sté preparé dès la constitution du monde*, dira le Roy des pauvres ;t des roys, en son grand jugement.

Il n'est celuy qui, en quelque occasion, n'ayt quelque manquenent et deffaut de commoditez. Il arrive quelquesfois chez nous un hoste que nous voudrions et devrions bien traitter, il n'y a pas moyen pour l'heure; on a ses beaux habicts en un lieu, on en auroit besoin en un autre, où il seroit requis de paroistre; il arrive que tous les vins de la cave se poussent et tournent, il n'en reste plus que les mauvais et verds; on se treuve aux champs dans quelque bicoque, où tout manque, on n'a lict, ny chambre, ny table, ny service; enfin, il est facile d'avoir souvent besoin de quelque chose, pour riche qu'on soit; or cela, c'est estre pauvre en effect de ce qui nous manque. Philotée, soyez bien ayse de ces rencontres, acceptez-les de bon cœur, souffrez-les gayement.

Quand il vous arrivera des inconveniens, qui vous appauvriront, ou de beaucoup, ou de peu, comme font les tempestes, les feux, les inondations, les sterilitez, les larcins, les procez. O! c'est alors la vraye sayson de prattiquer la pauvreté, recevant avec douceur ces diminutions de facultez, et s'accommodant patiemment et constamment à cest appauvrissement. Esaü se presenta à son pere avec ses mains toutes couvertes de poils, et Jacob en fit de mesme; mais parce que le poil qui estoit és mains de Jacob ne tenoit pas à sa peau, ains à ses gans, on luy pouvoit oster son poil sans l'offenser ny escorcher. Au contraire, parce que le poil des mains d'Esaü tenoit à sa peau qu'il avoit toute veluë de son naturel, qui luy eust vouleu arracher son poil, luy eust bien donné de la douleur : il eust bien crié, il se fust bien eschauffé à la deffense. Quand nos moyens nous tiennent au cœur, si la tempeste, si le larron, si le chicaneur nous en arrache quelque partie, quelles plaintes, quels troubles, quelles impatiences en avons-nous? Mais quand nos biens ne tiennent qu'au soing que Dieu veut que nous en ayons, et non pas à nostre cœur, si on nous les arrache, nous n'en perdrons pourtant pas le sens ny la tranquillité. C'est la difference des bestes et des hommes quant à leurs robbes : car les robbes des bestes tiennent à leur chair, et celles des hommes y sont seulement appliquées, en sorte qu'ils puissent les mettre et oster quand ils veulent.

CHAPITRE XVI.

Pour prattiquer la richesse d'esprit emmy la pauvreté reelle.

Mais si vous estes reellement pauvre, tres-chere Philotée, ô Dieu! soyez-le encore d'esprit, faites de necessité vertu, et employez ceste pierre precieuse de la pauvreté pour ce qu'elle vaut. Son esclat n'est pas descouvert en ce monde; mais si est-ce pourtant qu'il est extresmement beau et riche.

Ayez patience, vous estes en bonne compaignie : Nostre Seigneur, Nostre-Dame, les Apostres, tant de saincts et de sainctes ont esté

pauvres, et pouvant estre riches, ils ont mesprisé de l'estre. Combien y a-t-il de grands mondains, qui, avec beaucoup de contradictions, sont allez rechercher avec un soing nonpareil la saincte pauvreté dedans les cloistres et les hospitaux. Ils ont prins beaucoup de peyne pour la treuver, tesmoin sainct Alexis, saincte Paule, sainct Paulin, saincte Angele, et tant d'autres; et voylà, Philotée, que plus gracieuse en vostre endroict, elle se vient presenter chez vous : vous l'avez rencontrée sans la chercher et sans peyne, embrassez-la doncques comme la chere amye de Jesus-Christ, qui nasquit, vesquit et mourut avec la pauvreté, qui fut sa nourrice toute sa vie.

Vostre pauvreté, Philotée, a deux grands privileges, par le moyen desquels elle vous peut beaucoup faire meriter. Le premier est, qu'elle ne vous est point arrivée par vostre choix, mais par la seule volonté de Dieu qui vous a faite pauvre; sans qu'il y ayt eu aucune concurrence de vostre volonté propre. Or, ce que nous recevons purement de la volonté de Dieu luy est tousjours tres-aggreable, pourveu que nous le recevions de bon cœur et pour l'amour de sa saincte volonté : où il y a moins du nostre, il y a plus de Dieu; la simple et pure acceptation de la volonté de Dieu rend une souffrance extresmement pure.

Le second privilege de ceste pauvreté, c'est qu'elle est une pauvreté vrayment pauvre. Une pauvreté loüée, caressée, estimée, secouruë, et assistée; elle tient de la richesse, elle n'est pour le moins pas du tout pauvre, mais une pauvreté mesprisée, rejettée, reprochée, et abandonnée, elle est vrayement pauvre. Or telle est pour l'ordinaire la pauvreté des seculiers : car, parce qu'ils ne sont pas pauvres par leur eslection, mais par necessité, on n'en tient pas grand compte; et en ce qu'on n'en tient pas grand compte, leur pauvreté est plus pauvre que celle des religieux, bien que ceste-cy d'ailleurs ayt une excellence fort grande et trop plus recommandable, à rayson du vœu et de l'intention pour laquelle elle a esté choysie.

Ne vous plaignez donc pas, ma chere Philotée, de vostre pauvreté : car on ne se plaint que de ce qui deplayst, et si la pauvreté vous deplayst, vous n'estes plus pauvre d'esprit, ains riche d'affection.

Ne vous desolez point de n'estre pas si bien secouruë qu'il seroit requis, car en cela consiste l'excellence de la pauvreté. Vouloir estre pauvre et n'en recevoir point d'incommodité, c'est une trop grande ambition, car c'est vouloir l'honneur de la pauvreté, et la commodité des richesses.

N'ayez point de honte d'estre pauvre ny de demander l'aumosne en charité. Recevez celle qui vous sera donnée avec humilité, et acceptez le refus avec douceur. Ressouvenez-vous souvent du voyage que Nostre-Dame fit en Egypte pour y porter son cher enfant, et combien de mespris, de pauvretez, de miseres il luy convint supporter. Si vous vivez comme cela, vous serez tres-riche en vostre pauvreté.

CHAPITRE XVII.

De l'amytié, et premierement de la mauvaise et frivole.

L'AMOUR tient le premier rang entre les passions de l'ame : c'est le roy de tous les mouvemens du cœur; il convertit tout le reste à soy, et nous rend tels que ce qu'il ayme. Prenez doncques bien garde, ma Philotée, de n'en point avoir de mauvais; car tout aussi-tost vous seriez toute mauvaise. Or, l'amytié est le plus dangereux amour de tous, parce que les autres amours peuvent estre sans communication; mais l'amytié estant totalement fondée sur icelle, on ne peut presque l'avoir avec une personne sans participer à ses qualitez.

Tout amour n'est pas amytié; car 1° on peut aymer sans estre aymé, et lors il y a de l'amour, mais non pas de l'amytié, d'autant que l'amytié est un amour mutuel; et s'il n'est pas mutuel, ce n'est pas amytié. 2° Et ne suffit pas qu'il soit mutuel, mais il faut que les parties qui s'entr'ayment sçachent leur reciproque affection; car si elles l'ignorent, elles auront de l'amour, mais non pas de l'amytié. 3° Il faut avec cela qu'il y ayt entre elles quelque sorte de communication qui soit le fondement de l'amytié.

Selon la diversité des communications, l'amytié est aussi diverse, et les communications sont differentes, selon la difference des biens qu'on s'entre-communique. Si ce sont des biens faux et vains, l'amytié est fausse et vaine; si ce sont des vrays biens, l'amytié est vraye : et plus excellens seront les biens, plus excellente sera l'amytié. Car, comme le miel est plus excellent quand il se cueille és fleurons des fleurs plus exquises : ainsi, l'amour fondé sur une plus exquise communication est le plus excellent. Et comme il y a du miel en Heraclée de Ponte, qui est veneneux, et fait devenir insensez ceux qui le mangent, parce qu'il est recueilly sur l'aconit, qui est abondant en ceste region-là; ainsi, l'amytié fondée sur la communication des faux et vicieux biens est toute fausse et mauvaise.

La communication des voluptez charnelles est une mutuelle propension et amorce brutale, laquelle ne peut non plus porter le nom d'amytié entre les hommes, que celle des asnes et chevaux pour semblables effects : et s'il n'y avoit nulle autre communication au maryage, il n'y auroit non plus nulle amytié; mais parce qu'oultre celle-là, il y a en iceluy la communication de la vie, de l'industrie, des biens, des affections, et d'une indissoluble fidellité, c'est pourquoy l'amytié du maryage est une vraye amytié et saincte.

L'amytié fondée sur la communication des playsirs sensuels est toute grossiere, et indigne du nom d'amytié : comme aussi celle qui est fondée sur des vertus frivoles et vaines, parce que ces vertus despendent aussi des sens. J'appelle playsirs sensuels ceux qui s'attachent immediatement et principalement aux sens exterieurs, comme le playsir de voir la beauté, d'ouyr une douce voix, de touscher, et semblables. J'appelle vertus frivoles, certaines habilités et qualitez vaines, que les faibles esprits appellent vertus et perfections. Oyez parler la pluspart des filles, des femmes, et des jeunes

gens; ils ne se feindront nullement de dire : Un tel gentil-homme est fort vertueux, il a beaucoup de perfections : car il danse bien, il joüe bien à toutes sortes de jeux, il s'habille bien, il chante bien, il cajole bien, il a bonne mine. Et les charlatans tiennent pour les plus vertueux d'entre eux, ceux qui sont les plus grands bouffons. Or, comme tout cela regarde les sens, aussi les amytiez qui en proviennent s'appellent *sensuelles*, *vaines* et *frivoles*, et meritent plutost le nom de *folastrerie* que *d'amytié*. Ce sont ordinairement les amytiez des jeunes gens, qui se tiennent aux moustaches, aux cheveux, aux œillades, aux habicts, à la morgue, à la babillerie; amytiez digne de l'aage des amans qui n'ont encore aucune vertu qu'en bourre, ny nul jugement qu'en bouton : aussi telles amytiez ne sont que passageres, et fondent comme de la neige au soleil.

CHAPITRE XVIII.

Des amourettes.

Quand ces amytiez folastres se prattiquent entre gens de divers sexe, et sans pretention du maryage, elles s'appellent *amourettes :* car, n'estant que certains avortons, ou plutost phantosmes d'amytié, elles ne peuvent porter le nom, ny d'amytié, ny d'amour, pour leur incomparable vanité et imperfection. Or, par icelles les cœurs des hommes et des femmes demeurent prins, engagez, et entrelacez les uns avec les autres, en vaines et folles affections, fondées sur ces frivoles communications et chetifs agremens, desquels je viens de parler. Et bien que ces sottes amours vont ordinairement fondre et s'abysmer en des charnalitez, et lascivetez fort vilaines, si est-ce que ce n'est pas le premier dessein de ceux qui les exercent, autrement ce ne seroient plus amourettes, ains impudicitez et paillardises manifestes. Il se passera mesme quelquesfois plusieurs années sans qu'il arrive, entre ceux qui sont atteints de ceste folie, aucune chose qui soit directement contraire à la chasteté du corps, iceux s'arrestant seulement à detremper leurs cœurs en souhaicts, desirs, souspirs, muguetteries, et autres telles nyaiseries et vanitez, et ce pour diverses pretentions.

Les uns n'ont autre dessein que d'assouvir leurs cœurs à donner et recevoir de l'amour, suyvant en cela leur inclination amoureuse, et ceux-cy ne regardant à rien pour le choix de leurs amours, sinon leur goust et instinct, si qu'à la rencontre d'un subjet aggreable, sans examiner l'interieur ny les deportemens d'iceluy, ils commenceront ceste communication d'amourettes, et se fourreront dedans les miserables filets, desquels par apres ils auront peyne de sortir.

Les autres se laissent aller à cela par vanité, leur estant advis que ce ne soit pas peu de gloire de prendre et lyer des cœurs par amour. Et ceux-cy, faysant leur eslection pour la gloire, dressent leurs pieges, et tendent leurs toiles en des lieux specieux, relevez, rares et illustres. Les autres sont portez et par leur inclination amoureuse, et par la vanité tout ensemble : car, encore qu'ils ayent le cœur contourné à l'amour, si ne veulent-ils pourtant pas en prendre qu'avec quelque advantage de gloire. Ces amytiez sont toutes mau-

vaises, folles et vaines : mauvaises, d'autant qu'elles aboutissent et se terminent enfin au peché de la chair, et qu'elles desrobent l'amour, et par consequent le cœur à Dieu, à la femme et au mary, à qui il estoit deu; folles, parce qu'elles n'ont ny fondement, ny rayson; vaines, parce qu'elles ne rendent aucun proffict, ny honneur, ny contentement. Au contraire, elles perdent le tems, embarrassent l'honneur, sans donner aucun playsir, que celuy d'un empressement de pretendre et esperer sans sçavoir ce qu'on veut ny qu'on pretend. Car il est tousjours advis à ces chetifs et foibles esprits qu'il y a je ne sçay quoy à desirer ès tesmoignages qu'on leur rend de l'amour reciproque, et ne sçauroient dire que c'est; dont leur desir ne peut finir, mais va tousjours pressant leur cœur de perpetuelles deffiances, jalousies et inquiettudes.

Sainct Gregoire Nazianzene, escrivant contre les femmes vaines, dit merveilles sur ce subjet. En voicy une petite piece qu'il addresse voirement aux femmes, mais bonne encore pour les hommes : « Ta naturelle beauté suffit pour ton mary; que si elle est pour plu- » sieurs hommes, comme un filet estendu pour une troupe d'oy- » seaux, qu'en arrivera-t-il? celuy-là te playra qui se playra en ta » beauté : tu rendras œillade pour œillade, regard pour regard; » soudain suivront les souris, et petits mots d'amour, laschez à la » desrobée pour le commencement, mais bien-tost on s'apprinvoysera, » et passera-t-on à la cajolerie manifeste. Garde bien, ô ma langue » parleuse, de dire ce qui arrivera par apres; si diray-je neant- » moins encore ceste verité. Rien de tout ce que les jeunes gens, et » les femmes disent, ou font ensemble en ces folles complaysances, » n'est exempt de grands esguillons. Tous les fatras d'amourettes se » tiennent l'un à l'autre, et s'entresuivent tous ne plus ne moins » qu'un fer tiré par l'aymant en tire plusieurs autres consecutive- » ment. »

O qu'il dit bien ce grand Evesque! Que pensez-vous fayre? donner de l'amour, non pas? mais personne n'en donne volontairement, qui n'en prenne necessairement : qui prend est prins en ce jeu L'herbe Aproxis reçoit et conçoit le feu aussi-tost qu'elle le void : nos cœurs en sont de mesme; soudain qu'ils voyent une ame enflammée d'amour pour eux, ils sont incontinent embrasez pour elle. J'en veux bien prendre, me dira quelqu'un, mais non pas fort avant. Helas! vous vous trompez; ce feu d'amour est plus actif et penetrant qu'il ne vous semble, vous cuiderez n'en recevoir qu'une estincelle, et vous serez tout estonné de voir qu'en un moment il aura saysy tout vostre cœur, reduict en cendres toutes vos resolutions, et en fumée vostre resputation. Le Sage s'escrie : *Qui aura compassion d'un enchanteur picqué par le serpent?* Et je m'escrie apres luy : O fols et insensez, cuidez-vous charmer l'amour pour le pouvoir manyer à vostre gré? Vous voulez joüer avec luy, il vous picquera et mordra mauvaisement, et sçavez-vous ce qu'on en dira? chascun se mocquera de vous, et on rira dequoy vous avez voulu enchanter l'amour, et que sur une fausse asseurance vous avez voulu mettre dedans vostre sein une si dangereuse couleuvre, qui vous a gasté et perdu d'ame et d'honneur.

O Dieu! quel aveuglement est cestuy-cy, de joüer ainsi à credit

sur des gages si frivoles, la principale piece de nostre ame! Ouy, Philotée; car Dieu ne veut l'homme que pour l'ame, ny l'ame que pour la volonté, ny la volonté que pour l'amour. Helas! nous n'avons pas d'amour à beaucoup pres de ce que nous avons besoin; je veux dire, il s'en faut infinyment que nous en ayons assez pour aymer Dieu : et cependant miserables que nous sommes, nous le prodiguons et espanchons en choses sottes et vaines et frivoles, comme si nous en avions de reste.

Ah! ce grand Dieu, qui s'estoit reservé le seul amour de nos ames, en recognoissance de leur creation, conservation et redemption, exigera un compte bien estroit de ces folles desduictes que nous en faysons. Que s'il doit faire un examen si exact des parolles oyseuses, qu'est-ce qu'il fera des amytiez oyseuses, impertinentes, folles et pernicieuses?

Le noyer nuit grandement aux vignes et aux champs, esquels il est planté, parce qu'estant si grand, il attire tout le suc de la terre, qui ne peut par apres suffire à nourrir le reste des plantes : ses feüillages sont si touffus, qu'ils font un ombrage grand et espais, et enfin il attire les passans à soy, qui, pour abattre son fruict, gastent et foulent tout autour. Ces amourettes font les mesmes nuysances à l'ame : car elles l'occupent tellement, et tirent si puissamment ses mouvemens, qu'elle ne peut pas apres suffire à aucune bonne œuvre; les feüilles, c'est-à-dire les entretiens, amusemens et mugueteries, sont si frequents, qu'elles dissipent tout le loysir, et enfin, elles attirent tant de tentations, distractions, soupçons, et autres consequences, que tout le cœur en est foulé et gasté. Bref, ces amourettes bannissent non-seulement l'amour celeste, mais encore la crainte de Dieu, enervent l'esprit, affoiblissent la resputation : c'est, en un mot, le joüet des cours, mais la peste des cœurs.

CHAPITRE XIX.

Des vrayes amytiez.

O Philotée, aymez un chascun d'un grand amour charitable, mais n'ayez point d'amytié qu'avec ceux qui peuvent communiquer avec vous de choses vertueuses : et plus les vertus que vous mettrez en vostre commerce seront exquises, plus vostre amytié sera parfaicte. Si vous communiquez ès sciences, vostre amytié est certes fort loüable; plus encore si vous communiquez aux vertus, en la prudence, discretion, force et justice. Mais si vostre mutuelle et reciproque communication se fait de la charité, de la devotion, de la perfection chrestienne, ô Dieu, que vostre amytié sera precieuse! Elle sera excellente, parce qu'elle vient de Dieu, excellente parce qu'elle tend à Dieu, excellente parce que son lyen c'est Dieu, excellente parce qu'elle durera eternellement en Dieu. O qu'il fait bon aymer en terre comme l'on ayme au ciel, et apprendre à s'entrecherir en ce monde, comme nous ferons eternellement en l'autre! Je ne parle pas icy de l'amour simple de charité, car il doit estre porté à tous les hommes; mais je parle de l'amytié spirituelle, par laquelle deux ou trois, ou plusieurs ames se communiquent

leur devotion, leurs affections spirituelles, et se rendent un seul esprit entre elles. Qu'à bon droict peuvent chanter telles heureuses ames : *O que voicy combien il est bon et aggreable, que les freres habitent ensemble!* Ouy, car le bausme delicieux de la devotion distille de l'un des cœurs en l'autre, par une continuelle participation, si qu'on peut dire que Dieu a respandu sur ceste amytié sa benediction, et la vie jusques aux siecles des siecles.

Il m'est advis que toutes les autres amytiez ne sont que des ombres au prix de celle-cy, et que leurs lyens ne sont que des chaines de verre ou de jayet, en comparayson de ce grand lyen de la saincte devotion, qui est tout d'or.

Ne faites point d'amytié d'autre sorte, je veux dire des amytiez que vous faites; car il ne faut pas ny quitter ny mespriser pour cela les amytiez que la nature et les precedens devoirs vous obligent de cultiver des parens, des allyez, des bienfaicteurs, des voisins et autres : je parle de celles que vous choysissez vous-mesme.

Plusieurs vous diront peut-estre qu'il ne faut avoir aucune sorte de particuliere affection et amytié, d'autant que cela occupe le cœur, distrait l'esprit, engendre les envies, mais ils se trompent en leurs conseils : car ils ont vu és escrits de plusieurs saincts et devots autheurs, que les amytiez particulieres et affections extraordinaires, nuysent infinyment aux religieux : ils cuident que c'en soit de mesme du reste du monde, mais il y a bien à dire. Car, attendu qu'en un monastere bien reglé le dessein commun de tous tend à la vraye devotion, il n'est pas requis d'y faire ces particulieres communications, de peur que cherchant en particulier ce qui est commun, on ne passe des particularitez aux partialitez; mais quant à ceux qui sont entre les mondains, et qui embrassent la vraye vertu, il leur est necessaire de s'allyer les uns aux autres par une saincte et sacrée amytié : car, par le moyen d'icelle, ils s'animent, ils s'aydent, ils s'entreportent au bien. Et comme ceux qui cheminent en la playne n'ont pas besoin de se prester la main; mais ceux qui sont és chemins scabreux et glissans s'entretiennent l'un l'autre pour cheminer plus seurement : ainsi ceux qui sont és religion n'ont pas besoin des amytiez particulieres; mais ceux qui sont au monde en ont necessité, pour s'asseurer et secourir les uns les autres, parmy tant de mauvais passages qu'il leur faut franchir. Au monde, tous ne conspirent pas à mesme fin, tous n'ont pas le mesme esprit : il faut doncques sans doubte se tirer à part, et faire des amytiez selon nostre pretention; et ceste particularité fait voirement une partialité, mais une partialité saincte, qui ne fait aucune division, sinon celle du bien et du mal, des brebis et des chevres, des abeilles et des freslons, separation necessaire.

Certes, on ne sçauroit nyer que Nostre Seigneur n'aymast d'une plus douce et plus speciale amytié sainct Jean, le Lazare, Marthe, Magdelene, car l'Escriture le tesmoigne : on sçayt que sainct Pierre cherissoit tendrement sainct Marc et saincte Petronille, comme sainct Paul faysoit son Timothée, et saincte Thecle. Sainct Gregoire Nazianzene se vante cent fois de l'amytié nonpareille qu'il eut avec le grand sainct Basile, et la descrit en ceste sorte : « Il sembloit » qu'en l'un et l'autre de nous il n'y eust qu'une seule ame portant

» deux corps. Que s'il ne faut pas croire ceux qui disent que toutes » choses sont en toutes choses, si nous faut-il pourtant adjouster » foy, que nous estions tous deux en l'un de nous, et l'un en » l'autre; une seule pretention avions-nous tous deux de cultiver » la vertu, et accommoder les desseins de nostre vie aux espe» rances futures, sortant ainsi hors de la terre mortelle avant que » d'y mourir. » Sainct Augustin tesmoigne que sainct Ambroise aymoit uniquement saincte Monique, pour les rares vertus qu'il voyoit en elle, et qu'elle reciproquement le cherissoit comme un ange de Dieu.

Mais j'ay tort de vous amuser en chose si claire. Sainct Hierosme, sainct Augustin, sainct Gregoire, sainct Bernard, et tous les plus grands serviteurs de Dieu ont eu de tres-particulieres amytiez sans interest de leur perfection. Sainct Paul, reprochant le detracquement des Gentils, les accuse d'avoir esté gens sans affection, c'est-à-dire, qui n'avoient aucune amytié. Et sainct Thomas, comme tous les bons philosophes, confesse que l'amytié est une vertu. Or, il parle de l'amytié particuliere, puisque, comme il dit, la parfaicte amytié ne peut s'estendre à beaucoup de personnes. La perfection doncques ne consiste pas à n'avoir point d'amytié, mais à n'en avoir point que de bonne, de saincte et sacrée.

CHAPITRE XX.

De la difference des vrayes et des vaines amytiez.

Voicy doncques le grand advertissement, ma Philotée. Le miel d'Heraclée, qui est si veneneux, ressemble à l'autre qui est si salutaire : il y a grand danger de prendre l'un pour l'autre, ou de les prendre meslez; car la bonté de l'un n'empescheroit pas la nuysance de l'autre. Il faut estre sur sa garde pour n'estre point trompé en ces amytiez, notamment quand elles se contractent entre personnes de divers sexes, sous quel pretexte que ce soit; car bien souvent Satan donne le change à ceux qui ayment. On commence par l'amour vertueux, mais si on n'est fort sage, l'amour frivole se meslera, puis l'amour sensuel, puis l'amour charnel : ouy mesme, il y a danger en l'amour spirituel, si on n'est fort sur sa garde, bien qu'en cestuy-cy il soit plus difficile de prendre le change, parce que sa pureté et blancheur rendent plus cognoissables les soüilleures que Satan y veut mesler; c'est pourquoy, quand il l'entreprend, il fait cela plus finement, et essaye de glisser les impuretez presque insensiblement.

Vous cognoistrez l'amytié mondaine d'avec la saincte et vertueuse, comme l'on cognoist le miel d'Heraclée d'avec l'autre : le miel d'Heraclée est plus doux à la langue que le miel ordinaire, à rayson de l'aconit qui luy donne un surcroist de douceur; et l'amytié mondaine produit ordinairement un grand amas de parolles emmiellées, une cajolerie de petits mots passionnez, et de loüanges tirées de la beauté, de la grace et des qualitez sensuelles : mais l'amytié sacrée a un langage simple et franc, et ne peut loüer que la vertu et grace de Dieu, unique fondement sur lequel elle

subsiste. Le miel d'Heraclée estant avalé, excite un tournoyement de teste; et la fausse amytié provoque un tournoyement d'esprit, qui fait chanceller la personne en la chasteté et devotion, la portant à des regards affectez, mignards et immoderez, à des caresses sensuelles, à des souspirs desordonnez, à des petites plaintes de n'estre pas aymée, à des petites, mais recherchées, mais attrayantes contenances, galanteries, poursuittes de baysers, et autres privautez et faveurs inciviles, presages certains et indubitables d'une prochaine ruyne de l'honnesteté : mais l'amytié saincte n'à des yeux que simples et pudiques, ny des caresses que pures et franches, ny des souspirs que pour le ciel, ny des privautez que pour l'esprit, ny des plaintes, sinon quand Dieu n'est pas aymé, marques infaillibles de l'honnesteté. Le miel d'Heraclée trouble la vuë, et ceste amytié mondaine trouble le jugement, en sorte que ceux qui en sont atteincts pensent bien fayre en mal-faysant, et cuident que les autres excuses, pretextes et parolles soyent des vrayes raysons. Ils craignent la lumiere, et ayment les tenebres; mais l'amytié saincte a les yeux clair-voyans, et ne se cache point, ains paroist volontiers devant les gens de bien. Enfin le miel d'Heraclée donne une grande amertume en la bouche : ainsi les fausses amytiez se convertissent et terminent en parolles et demandes charnelles et puantes, ou, en cas de refus, à des injures, calomnies, impostures, tristesses, confusions et jalousies, qui aboutissent bien souvent en abrutissement, et forcenerie; mais la chaste amytié est tousjours esgalement honneste, civile et amyable, et jamais ne se convertit qu'en une plus parfaicte et pure unyon d'esprits, imaige vive de l'amytié bien-heureuse que l'on exerce au ciel.

Sainct Gregoire Nazienzene dit que la paon faysant son cri, lorsqu'il fait sa roüe et pavonade, excite grandement les femelles qui l'escoutent à la lubricité. Quand on void un homme pavoner, se parer, et venir comme cela cajoler, chucheter et barguigner aux aureilles d'une femme ou d'une fille, sans pretention d'un juste maryage, ha! sans doubte ce n'est que pour la provoquer à quelque impudicité; et la femme d'honneur bouschera ses aureilles pour ne point ouyr le cri de ce paon, et la voix de l'enchanteur qui la veut enchanter finement : que si elle escoute, ô Dieu! quel mauvais augure de la future perte de son cœur!

Les jeunes gens qui font des contenances, grimaces et caresses, ou disent des parolles esquelles ils ne voudroient pas estre surprins par leurs peres, meres, marys, femmes ou confesseurs, tesmoignent en cela qu'ils traittent d'autre chose que de l'honneur et de la conscience. Nostre Dame se trouble voyant un ange en forme humaine, parce qu'elle estoit seule, et qu'il luy donnoit des extresmes, quoyque celestes loüanges. O Sauveur du monde! la pureté craint un ange en forme humaine, et pourquoy doncques l'impureté ne craindra-t-elle un homme, encore qu'il fust en figure d'ange, quand il la loüe des loüanges sensuelles et humaines!

CHAPITRE XXI.

Advis et remedes contre les mauvaises amytiez.

Mais quels remedes contre ceste engeance et formiliere de folles amours, folastreries, impuretez? Soudain que vous en aurez les premiers ressentimens, tournez-vous court de l'autre costé, et avec une detestation absoluë de ceste vanité, courez à la croix du Sauveur, et prenez sa couronne d'espines pour environner vostre cœur, afin que ces petits renardeaux n'en approchent. Gardez bien de venir à aucune sorte de composition avec cest ennemy; ne dites pas : Je l'escouteray, mais je ne feray rien de ce qu'il me dira; je luy presteray l'aureille, mais je luy refuseray le cœur. O ma Philotée, pour Dieu, soyez rigoureuse en telles occasions : le cœur et les aureilles s'entretiennent l'un à l'autre, et comme il est impossible d'empescher un torrent qui a prins sa descente par le pendant d'une montaigne, aussi est-il difficile d'empescher que l'amour qui est tombé en l'aureille, ne fasse soudain sa cheute dans le cœur. Les chevres, selon Alcmeon, haleynent par les aureilles, et non par les nazeaux : il est vray qu'Aristote nye : or ne sçay-je ce que c'en est; mais je sçay bien pourtant que nostre cœur haleyne par l'aureille, et que comme il aspire et exhale ses pensées par la langue, il respire aussi par l'aureille, par laquelle il reçoit les pensées des autres. Gardons donc soigneusement nos aureilles de l'air des folles parolles : car autrement soudain nostre cœur en seroit empesté. N'escoutez nulle sorte de propositions, sous quel pretexte que ce soit : en ce seul cas il n'y a point de danger d'estre incivile et aggreste.

Ressouvenez-vous que vous avez voüé vostre cœur à Dieu, et que vostre amour luy est sacrifié; ce seroit donc un sacrilege de luy en oster un seul brin : sacrifiez-le luy plutost derechef par mille resolutions et protestations, et, vous tenant entre icelles, comme un cerf dans son fort, reclamez Dieu; il vous secourera, et son amour prendra le vostre en sa protection, afin qu'il vive uniquement pour luy.

Que si vous estes desjà prinse dans les filets de ces folles amours, ô Dieu, quelle difficulté de vous en desprendre! Mettez-vous devant sa divine Majesté, cognoissez en sa presence la grandeur de vostre misere, vostre foiblesse et vanité, puis, avec le plus grand effort de cœur qu'il vous sera possible, detestez ces amours commencées, abjurez la vaine profession que vous en avez faite, renoncez à toutes les promesses receuës, et d'une grande et tres-absoluë volonté, arrestez en vostre cœur, et vous resolvez de ne jamais plus rentrer en ces jeux, et entretiens d'amour.

Si vous pouviez vous esloigner de l'object, je l'appreuverois infinyment : car, comme ceux qui ont esté mordus des serpens ne peuvent pas aysement guerir en la presence de ceux qui ont esté autrefois blessés de la mesme morsure : aussi la personne qui est picquée d'amour guerira difficilement de ceste passion; tandis qu'elle sera proche de l'autre, qui aura esté atteinte de la mesme picqueure. Le changement du lieu sert extresmement pour appayser les ardeurs et

inquietudes, soit de la douleur soit de l'amour. Le garçon duquel parle sainct Ambroise, au livre second de la Penitence, ayant fait un long voyage, revint entierement deslivré des folles amours qu'il avoit exercées, et tellement changé que la sotte amoureuse le rencontrant, et luy disant : Ne me cognois-tu pas? je suis bien moymesme. — Ouy da! respondit-il, mais moy je ne suis pas moymesme : l'absence luy avoit apporté ceste heureuse mutation. Et sainct Augustin tesmoigne que pour alleger la douleur qu'il eut en la mort de son amy, il s'osta de Tagaste, où iceluy estoit mort, et s'en alla à Carthage.

Mais qui ne peut s'esloigner, que doit-il faire? Il faut absolument retrancher toute conversation particuliere, tout entretien secret, toute douceur des yeux, tout souris, et generalement toutes sortes de communications et amorces qui peuvent nourrir ce feu puant et fumeux : ou pour le plus, s'il est forcé de parler au complice, que ce soit pour desclarer, par une hardie, courte et severe protestation, le divorce eternel que l'on a juré.

Je crie tout haut à quiconque est tombé dans ces pieges d'amourettes : Taillez, tranchez, rompez : il ne faut pas s'amuser à descoudre ces folles amytiez, il les faut deschirer, il n'en faut pas desnoüer les lyaisons, il les faut rompre ou couper : aussi bien, les cordons et lyens n'en valent rien. Il ne faut point mesnager, pour un amour qui est si contraire à l'amour de Dieu.

Mais apres que j'auray ainsi rompu les chaisnes de cest infame esclavage, encore m'en restera-t-il quelque ressentiment, et les marques et traces des fers en demeureront encore imprimées en mes pieds, c'est-à-dire, en mes affections. Non feront, Philotée, et vous avez conceu autant de detestation de vostre mal comme il merite : car, si cela est, vous ne serez plus agitée d'aucun mouvement que de celuy d'une extresme horreur de cest infame amour, et de tout ce qui en despend, et demeurerez quitte de toute autre affection envers l'object abandonné, que de celle d'une tres-pure charité pour Dieu. Mais si, pour l'imperfection de vostre repentir, il vous reste encore quelques mauvaises inclinations, procurez pour vostre ame une solitude mentale, selon ce que je vous ay enseigné cy-devant, et retirez-vous-y le plus que vous pourrez, et par mille reïterez eslancemens d'esprit, renoncez à toutes vos inclinations, renyez-les de toutes vos forces; lisez plus que l'ordinaire des saincts livres; confessez-vous plus souvent que de coustume, et vous communiez; conferez humblement et naïfvement de toutes les suggestions et tentations qui vous arriveront pour ce regard, avec vostre directeur si vous pouvez, ou au moins avec quelque ame fidelle et prudente. Et ne doubtez point que Dieu ne vous affranchisse de toutes passions, pourveu que vous continuiez fidellement en ces exercices.

Ah! ce me direz-vous, mais ne sera-ce point une ingrattitude de rompre si impiteusement une amytié? O que bien-heureuse est l'ingrattitude qui nous rend aggreables à Dieu! non, de par Dieu, Philotée, ce ne sera pas ingrattitude, ains un grand benefice que vous ferez à l'amant : car, en rompant vos lyens, vous romprez les siens puisqu'ils vous estoient communs, et bien que pour l'heure il ne s'apperçoive pas de son bonheur, il le recognoistra bien-tost

apres, et avec vous chantera pour actions de graces : *O Seigneur, vous avez rompeu mes lyens, je vous sacrifieray l'hostie de loüange, et invoqueray vostre sainct nom.*

CHAPITRE XXII.

Quelques autres advis sur le subjet des amytiez.

J'ay encore un advertissement d'importance sur ce subjet. L'amytié requiert une grande communication entre les amans, autrement elle ne peut ny naistre, ny subsister : c'est pourquoy il arrive souvent qu'avec la communication de l'amytié, plusieurs autres communications passent et se glissent insensiblement de cœur en cœur, par une mutuelle effusion et reciproque escoulement d'affections, d'inclinations et d'impressions. Mais surtout, cela arrive quand nous estimons grandement celuy que nous aymons : car alors nous ouvrons tellement le cœur à son amytié, qu'avec icelle ses inclinations et impressions entrent aysement toutes entieres, soit qu'elles soyent bonnes, ou qu'elles soyent mauvaises. Certes, les abeilles qui amassent le miel d'Heraclée, ne cherchent que le miel, mais avec le miel elles succent insensiblement les qualitez veneneuses de l'aconit, sur lequel elles font leur cueillette. Or doncques, Philotée, il faut bien prattiquer en ce subjet la parolle que le Sauveur de nos ames vouloit dire, ainsi que les anciens nous ont apprins : *Soyez bons changeurs et monnoyeurs*, c'est-à-dire : ne recevez pas la fausse monnoye avec la bonne, ny le bas or avec le fin or, separez le precieux d'avec le chetif : ouy, car, il n'y a presque celuy qui n'ayt quelque imperfection. Et quelle rayson y a-t-il de recevoir pesle-mesle les tares et imperfections de l'amy avec son amytié? Il le faut certes aymer, nonobstant son imperfection; mais il ne faut ny aymer, ny recevoir son imperfection, car l'amytié requiert la communication du bien, et non pas du mal. Comme doncques ceux qui tirent le gravier du Tage, en separant l'or qu'ils y treuvent pour l'emporter, et laissent le sable sur le rivage, de mesme, ceux qui ont la communication de quelque bonne amytié, doivent en separer le sable des imperfections, et ne le point laisser entrer en leur ame. Certes, sainct Gregoire Nazianzene tesmoigne que plusieurs, aymant et admirant sainct Basile, s'estoient laissez porter à l'imiter, mesme en ses imperfections exterieures, en son parler lentement, et avec un esprit abstrait et pensif, en la forme de sa barbe et en sa demarche. Et nous voyons des marys, des femmes, des enfans, des amys, qui, ayant en grande estime leurs amys, leurs peres, leurs marys, et leurs femmes, acquierent, ou par condescendance, ou par imitation, mille mauvaises petites humeurs au commerce de l'amytié qu'ils ont ensemble. Or, cela ne se doit aucunement fayre, car chascun a bien assez de ses mauvaises inclinations sans se surcharger de celles des autres; et non-seulement l'amytié ne requiert pas cela, ains au contraire, elle nous oblige à nous entre-ayder pour nous affranchir reciproquement de toutes sortes d'imperfections. Il faut sans doubte supporter doucement l'amy

en ses imperfections, mais non pas le porter en icelles, et beaucoup moins les transporter en nous.

Mais je ne parle que des imperfections, car quant aux pechez, il ne faut ny les porter ny les supporter en l'amy. C'est une amytié, ou foible, ou meschante, de voir perir l'amy et ne le point secourir, de le voir mourir d'une aposteme et n'oser luy donner le coup du rasoir de la correction pour le sauver. La vraye et vivante amytié ne peut durer entre les pechez. On dit que la salamandre esteint le feu dans lequel elle se couche; et le peché ruyne l'amytié en laquelle il se loge : si c'est un peché passager, l'amytié luy donne soudain la fuyte par la correction; mais s'il sejourne et arreste, tout aussi-tost l'amytié perit, car elle ne peut subsister que sur la vraye vertu : combien moins doncques doit-on pecher pour l'amytié! L'amy est ennemy quand il nous veut conduire au peché, et merite de perdre l'amytié, quand il veut perdre et damner l'amy; ains c'est l'une des plus asseurées marques d'une fausse amytié, que de la voir prattiquée envers une personne vicieuse, et de quelle sorte de peché que ce soit. Si celuy que nous aymons est vicieux, sans doubte que nostre amytié est vicieuse; car, puisqu'elle ne peut regarder la vraye vertu, il est force qu'elle considere quelque vertu folastre, et quelque qualité sensuelle.

La societé faite pour le proffict temporel, entre les marchands, n'a que l'imaige de la vraye amytié; car elle se fait, non pour l'amour des personnes, mais pour l'amour du gain.

Enfin, ces deux divines parolles sont deux grandes colomnes pour bien asseurer la vie chrestienne. L'une est du Sage : *Qui craint Dieu, aura pareillement une bonne amytié.* L'autre est de sainct Jacques : *L'amytié de ce monde est ennemye de Dieu.*

CHAPITRE XXIII.

Des exercices de la mortification exterieure.

Ceux qui traittent des choses rustiques et champestres asseurent, que si on escrit quelque mot sur une amande bien entiere, et qu'on la remette dans son noyau, le pliant et serrant bien proprement, et le plantant ainsi, tout le fruict de l'arbre qui en viendra se treuvera escrit et gravé du mesme mot. Pour moy, Philotée, je n'ay jamais pu appreuver la methode de ceux qui, pour reformer l'homme, commencent par l'exterieur, par les contenances, par les habicts, par les cheveux.

Il me semble, au contraire, qu'il faut commencer par l'interieur. *Convertissez-vous à moy*, dit Dieu, *de tout vostre cœur. Mon enfant, donne-moy ton cœur;* car, aussi, le cœur estant la source des actions, elles sont telles qu'il est. L'Espoux divin, invitant l'ame : *Mets-moy*, dit-il, *comme un cachet sur ton cœur, comme un cachet sur ton bras.* Ouy vrayement; car quiconque a Jesus-Christ en son cœur, il l'a bien-tost apres en toutes ses actions exterieures. C'est pourquoy, chere Philotée, j'ay voulu avant toutes choses graver et inscrire sur vostre cœur ce mot sainct et sacré : *Vive Jesus!* asseuré que je suis qu'apres cela, vostre vie, laquelle vient de vostre

cœur, comme un amandier de ses noyaux, produira toutes ses actions, qui sont ses fruicts, escrites et gravées du mesme mot de salut, et que, comme ce doux Jesus vivra dedans vostre cœur, il vivra aussi en tous vos deportemens, et paroistra en vos yeux, en vostre bouche, en vos mains, voire mesme en vos cheveux; et pourrez sainctement dire, à l'imitation de saint Paul : *Je vis, mais non plus moy; ains Jesus-Christ vit en moy.* Bref, qui a gaigné le cœur de l'homme, a gaigné tout l'homme. Mais ce cœur mesme, par lequel nous voulons commencer, requiert qu'on l'instruise comme il doit former son train et maintien exterieur, afin que non-seulement on y voye la saincte devotion, mais aussi une grande sagesse et discretion. Pour cela, je vous vay briëfvement donner plusieurs advis.

Si vous pouvez supporter le jeusne, vous ferez bien de jeusner quelques jours, oultre les jeusnes que l'Eglise nous commande; car, oultre l'effect ordinaire du jeusne, d'eslever l'esprit, reprimer la chair, prattiquer la vertu, et acquerir plus grande rescompense au ciel, c'est un grand bien de se maintenir en la possession de gourmander la gourmandise mesme, et tenir l'appetit sensuel et le corps subjet à la loy de l'esprit, et bien qu'on ne jeusne pas beaucoup, l'ennemy neantmoins nous craint davantage, quand il cognoist que nous sçavons jeusner. Les mercredy, vendredy et samedy, sont les jours esquels les anciens chrestiens s'exerçoient le plus à l'abstinence. Prenez-en donc de ceux-là pour jeusner, autant que vostre devotion et la discretion de vostre directeur vous le conseilleront.

Je dirois volontiers comme sainct Hierosme dit à la bonne dame Leta : *Les jeusnes longs et immoderez me deplaysent bien fort, surtout en ceux qui sont en aage encore tendre.* J'ay apprins par experience que le petit asnon estant las en chemin, cherche de s'escarter, c'est-à-dire : les jeunes gens portez à des infirmitez par l'excez des jeusnes, se convertissent aysement aux delicatesses. Les cerfs courent mal en deux tems : quand ils sont trop chargez de venaison, et quand ils sont trop maigres. Nous sommes grandement exposez aux tentations, quand nostre corps est trop nourry, et quand il est trop abattu; car l'un le rend insolent en son ayse, et l'autre le rend desesperé en son mes-ayse; et comme nous ne le pouvons porter quand il est trop gras, aussi ne nous peut-il porter quand il est trop maigre. Le deffaut de ceste moderation és jeusnes, disciplines, haires et aspretez, rend inutiles au service de la charité les meilleures années de plusieurs, comme il fit mesme à sainct Bernard, qui se repentit d'avoir usé de trop d'austerité; et d'autant qu'ils l'ont mal-traitté au commencement, ils sont contraints de le flatter à la fin. N'eussent-ils pas mieux fait de luy fayre un traittement esgal et proportionné aux offices et travaux auxquels leurs conditions les obligeoient?

Le jeusne et le travail mattent et abattent la chair. Si le travail que vous ferez vous est necessaire ou fort utile à la gloire de Dieu, j'ayme mieux que vous souffriez la peyne du travail, que celle du jeusne. C'est le sentiment de l'Eglise, laquelle, pour les travaux utiles au service de Dieu et du prochain, descharge ceux qui les

font du jeusne mesme commandé. L'un a de la peyne à jeusner, l'autre en a à servir les malades, visiter les prisonniers, confesser, prescher, assister les desolez, prier, et semblables exercices : ceste peyne vaut mieux que celle-là; car, oultre qu'elle matte esgalement le corps, elle a des fruicts beaucoup plus desirables. Et partant, generalement, il est mieux de garder plus de forces corporelles qu'il n'est requis, que d'en ruyner plus qu'il ne faut; car on peut tousjours les abattre quand on veut, mais on ne les peut pas resparer tousjours quand on veut.

Il me semble que nous devons avoir en grande reverence la parolle que nostre Sauveur et Redempteur Jesus-Christ dit à ses disciples : *Mangez ce qui sera mis devant vous*. C'est (comme je croy) une plus grande vertu de manger sans choix ce qu'on vous presente, et en mesme ordre qu'on vous le presente, ou qu'il soit à vostre goust, ou qu'il ne le soit pas, que de choysir tousjours le pire. Car, encore que ceste derniere façon de vivre semble plus austere, l'autre neantmoins a plus de resignation : car, par icelle, on ne renonce pas seulement à son goust, mais encore à son choix; et si ce n'est pas une petite austerité de tourner son goust à toute main, et le tenir subjet aux rencontres. Joinct que ceste sorte de mortification ne paroist point, n'incommode personne, et est uniquement propre pour la vie civile. Reculer une viande pour en prendre une autre, pincer et racler toutes choses, ne treuver jamais rien de bien apresté, ny de bien net, fayre des mysteres à chaque morceau, cela ressent un cœur mol, et attentif aux plats et aux ecuelles.

J'estime plus que sainct Bernard beut de l'huyle pour de l'eau ou du vin, que s'il eust beu de l'eau d'absynthe avec attention; car c'estoit signe qu'il ne pensoit pas à ce qu'il beuvoit. Et en ceste nonchalance de ce qu'on doit manger et qu'on boit gist la perfection de la prattique de ce mot sacré : *Mangez ce qui sera mis devant vous*. J'excepte neantmoins les viandes qui nuysent à la santé, ou qui mesme incommodent l'esprit, comme font à plusieurs les viandes chaudes et espicées, fumeuses, venteuses; et certaines occasions esquelles la nature a besoin d'estre recreée et aydée pour pouvoir soustenir quelque travail à la gloire de Dieu : une continuelle et moderée sobrieté est meilleure que les abstinences violentes faites à diverses reprinses, et entremeslées de grands relaschemens.

La discipline a une merveilleuse vertu pour resveiller l'appetit de la devotion, estant prinse moderement. La haire matte puissamment le corps, mais son usage n'est pas pour l'ordinaire propre, ny aux gens maryez, ny aux delicates complexions, ny à ceux qui ont à supporter d'autres grandes peynes. Il est vray qu'és jours plus signalez de la penitence on la peut employer, avec l'advis d'un discret confesseur.

Il faut prendre de la nuict pour dormir, chascun selon sa complexion, autant qu'il est requis pour bien utilement veiller le jour. Et parce que l'Escriture saincte en cent façons, l'exemple des saincts, et les raysons naturelles nous recommandent grandement les matinées comme les meilleures et plus fructueuses pieces de nos jours,

et que Nostre Seigneur mesme est nommé *Soleil levant*, et Nostre-Dame *Aube du jour*, je pense que c'est un soing vertueux de prendre son sommeil devers le soir à bonne heure, pour pouvoir prendre son resveil, et faire son lever de bon matin : certes, ce tems-là est le plus gracieux, le plus doux, et le moins embarrassé; les oyseaux mesmes nous provoquent en iceluy au resveil et aux loüanges de Dieu, si que le lever matin sert à la santé et à la saincteté.

Balaam, monté sur son asnesse, alloit treuver Balac, mais parce qu'il n'avoit pas droicte intention, l'ange l'attendit en chemin avec une espée en main pour le tuer, l'asnesse, qui voyoit l'ange, s'arresta par trois diverses fois, comme restifve; Balaam cependant la frappoit cruellement de son baston pour la faire advancer, jusques à la troisiesme fois, qu'elle estant couchée tout à fait sous Balaam, luy parla par un grand miracle, disant : *Que t'ay-je fait pourquoy tu m'as battüe desjà par trois fois?* et tost apres, les yeux de Balaam furent ouverts, et il vid l'ange qui luy dit : *Pourquoy as-tu battu ton asnesse? si elle ne se fust destournée de devant moy, je t'eusse tué, et l'eusse reservée.* Lors Balaam dit à l'ange : *Seigneur, j'ay peché, car je ne sçavois pas que tu te misses contre moy en la voie.* Voyez-vous, Philotée? Balaam est la cause du mal, et il frappe et bat la pauvre asnesse, qui n'en peut mais. Il en prend ainsi bien souvent en nos affaires. Car ceste femme void son mary ou son enfant malade, et soudain elle court au jeusne, à la haire, à la discipline, comme fit David pour un pareil subjet. Helas! chere amye, vous battez le pauvre asne, vous affligez vostre corps, et il ne peut mais de vostre mal, ny de quoy Dieu a son espée desgainée sur vous. Corrigez vostre cœur, qui est idolastre de ce mary, et qui permettoit mille vices à l'enfant, et le destinoit à l'orgueil, à la vanité, et à l'ambition. Cest homme void que souvent il tombe lourdement au peché de luxure : le reproche interieur vient contre sa conscience avec l'espée au poing pour l'oultre-percer d'une saincte crainte; et soudain, son cœur revenant à soy : Ah! felonne chair, dit-il, ah! corps desloyal, tu m'as trahy. Et le voylà incontinent à des grands coups sur ceste chair, à des jeusnes immoderez, à des disciplines demesurées, à des haires insupportables. O pauvre ame! si ta chair pouvoit parler comme l'asnesse de Balaam, elle te diroit : Pourquoy me frappes-tu, miserable? C'est contre toy, ô mon ame, que Dieu arme sa vengeance; c'est toy, qui es la criminelle : pourquoy me conduis-tu aux mauvaises conversations? pourquoy appliques-tu mes yeux, mes mains, mes levres aux lascivetez? pourquoy me troubles-tu par des mauvaises imaginations? Fay de bonnes pensées, et je n'auray pas de mauvais mouvemens; hante les gens pudiques, et je ne seray point agitée de ma concupiscence. Helas! c'est toy qui me jettes dans le feu, et tu ne veux pas que je brusle; tu me jettes la fumée aux yeux, et tu ne veux pas qu'ils s'enflamment. Et Dieu sans doubte vous dit en ces cas-là: Battez, rompez, fendez, froissez vos cœurs principalement : car c'est contre eux que mon courroux est animé. Certes, pour guerir la demangeaison, il n'est pas tant besoin de se laver et baigner, comme de purifier le sang, et rafraischir le foye : ainsi, pour nous guerir de nos vices, il est voirement bon de mortifier la chair, mais

il est surtout necessaire de bien purifier nos affections, et rafraischir nos cœurs. Or, en tout et par tout, il ne faut nullement entreprendre des austeritez corporelles, qu'avec l'advis de nostre guide.

CHAPITRE XXIV.

Des conversations, et de la solitude.

RECHERCHER les conversations et les fuyr, ce sont deux extresmitez blasmables en la devotion civile, qui est celle de laquelle je vous parle. La fuyte d'icelles tient du desdain et mespris du prochain, et la recherche ressent l'oysiveté et l'inutilité. Il faut aymer le prochain comme soy-mesme. Pour monstrer qu'on l'ayme, il ne faut pas fuyr d'estre avec luy; et pour tesmoigner qu'on s'ayme soy-mesme, il se faut playre avec soy-mesme quand on y est : or, on y est quand on est seul. *Pense à toy-mesme*, dit sainct Bernard, *et puis aux autres.* Si doncques rien ne vous presse d'aller en conversation, ou d'en recevoir chez vous, demeurez en vous-mesme, et vous entretenez avec vostre cœur : mais si la conversation vous arrive, ou quelque juste subjet vous invite à vous y rendre, allez de par Dieu, Philotée, et voyez vostre prochain de bon cœur et de bon œil.

On appelle mauvaises conversations celles qui se font pour quelques mauvaises intentions, ou bien quand ceux qui entreviennent en icelles, sont vicieux, indiscrets et dissolus; et pour celles-là il s'en faut destourner, comme les abeilles se destournent de l'amas des tahons et freslons. Car, comme ceux qui ont esté mordus des chiens enragez ont la sueur, l'haleyne, et la salive dangereuses, et principalement pour les enfans et gens de delicate complexion : ainsi ces vicieux et desbordez ne peuvent estre frequentez qu'avec hazard et peril, surtout par ceux qui sont de devotion encore tendre et delicate.

Il y a des conversations inutiles à toute autre chose qu'à la seule recreation, lesquelles se font par un simple divertissement des occupations serieuses; et quant à celles-là, comme il ne faut pas s'y adonner, aussi peut-on leur donner le loysir destiné à la recreation.

Les autres conversations ont pour leur fin l'honnesteté, comme sont les visites mutuelles, et certaines assemblées qui se font pour honnorer le prochain; et quant à celles-là, comme il ne faut pas estre superstitieuse à les prattiquer, aussi ne faut-il pas estre du tout incivil à les mespriser, mais satisfaire avec modestie au devoir que l'on y a, afin d'esviter esgalement la rusticité et la legereté.

Reste les conversations utiles, comme sont celles des personnes devotes et vertueuses. O Philotée ! ce vous sera tousjours un grand bien d'en rencontrer souvent de telles : la vigne plantée parmy les oliviers porte des raisins onctueux, et qui ont le goust des olives; une ame qui se treuve souvent parmy les gens de vertu, ne peut qu'elle ne participe à leurs qualitez : les bourdons seuls ne peuvent point fayre du miel; mais, avec les abeilles, ils s'aydent à le fayre. C'est un grand advantage pour nous bien exercer à la devotion, de converser avec les ames devotes.

En toutes conversations, la naïfveté, simplicité, douceur et modestie sont tousjours preferées. Il y a des gens qui ne font nulle sorte de contenance ny de mouvement, que avec tant d'artifice que chascun en est ennuyé. Et comme celuy qui ne voudroit jamais se proumener qu'en comptant ses pas, ny parler qu'en chantant, seroit fascheux au reste des hommes, ainsi ceux qui tiennent un maintien artificieux, et qui ne font rien qu'à cadence, importunent extresmement la conversation : et en ceste sorte de gens il y a tousjours quelque espece de presomption. Il faut pour l'ordinaire qu'une joye moderée predomine en nostre conversation. Sainct Romüal et sainct Anthoine sont extresmement loüez, de quoy nonobstant toutes les austeritez, ils avoient la face et les parolles ornées de joye, gayeté et civilité. *Resjoüyssez-vous avec les joyeux*; je vous dy encore une fois avec l'Apostre : *Soyez tousjours joyeux, mais en Nostre Seigneur, et que vostre modestie paroisse à tous les hommes*. Pour vous resjoüyr en Nostre Seigneur, il faut que le subjet de vostre joye soit non-seulement loysible, mais honneste; ce que je dy, parce qu'il y a des choses loysibles, qui pourtant ne sont pas honnestes; et afin que vostre modestie paroisse, gardez-vous des insolences, lesquelles, sans doubte, sont tousjours reprehensibles. Fayre tomber l'un, noircir l'autre, picquer le tiers, fayre du mal à un fol, ce sont des risées et joyes sottes et insolentes.

Mais tousjours, oultre la solitude mentale, à laquelle vous vous pouvez retirer emmy les plus grandes conversations, ainsi que j'ay dit cy-dessus, vous devez aymer la solitude locale et reelle, non pas pour aller és deserts, comme saincte Marie Egyptienne, sainct Paul, sainct Anthoine, Arsenius et les autres Peres solitaires; mais pour estre quelque peu en vostre chambre, en vostre jardin, et ailleurs, où plus à souhaict vous puissiez retirer vostre esprit en vostre cœur, et recreer vostre ame par des bonnes cogitations et sainctes pensées, ou par un peu de bonne lecture, à l'exemple de ce grand evesque Nazianzene, qui, parlant de soy-mesme : *Je me proumenois*, dit-il, *moy-mesme avec moy-mesme, sur le soleil couchant, et passois le tems sur le rivage de la mer; car j'ay accoustumé d'user de ceste recreation, pour me relascher et secoüer un peu des ennuis ordinaires*. Et là dessus il discourt de la bonne pensée qu'il fit, que je vous ay recitée ailleurs; et à l'exemple encore de sainct Ambroise, duquel parlant sainct Augustin, il dit, que souvent estant entré en sa chambre (car on ne refusait l'entrée à personne), il le regardoit lire, et apres avoir attendu quelque tems, de peur de l'incommoder, il s'en retournoit sans mot dire, pensant que ce peu de tems qui restoit à ce grand pasteur pour revigorer et recreer son esprit, apres le tracas de tant d'affaires, ne luy devoit pas estre osté. Aussi apres que les Apostres eurent un jour raconté à Nostre Seigneur comme ils avoient presché et beaucoup fait : *Venez*, leur dit-il, *en la solitude, et vous y reposez un peu*.

CHAPITRE XXV.

De la bien-seance des habicts.

SAINCT Paul veut que les femmes devotes (il en faut autant dire des hommes) soyent revestuës d'habicts bien-seants, se parant avec pudicité et sobrieté. Or, la bien-seance des habicts et autres ornemens despend de la matiere, de la forme, et de la netteté. Quant à la netteté, elle doit presque tousjours estre esgale en nos habicts, sur lesquels, tant qu'il est possible, nous ne devons laisser aucune sorte de souilleure et vilainie. La netteté exterieure represente en quelque façon l'honnesteté interieure. Dieu mesme requiert l'honnesteté corporelle en ceux qui s'approchent de ses autels, et qui ont la charge principale de la devotion.

Quant à la matiere et à la forme des habicts, la bien-seance se considere par plusieurs circonstances, du tems, de l'aage, des qualitez, des compaignies, des occasions. On se pare ordinairement mieux és jours de feste selon la grandeur du jour qui se celebre; en tems de penitence, comme en caresme, on se demet bien fort; aux nopces, on porte les robbes nuptiales, et aux assemblées funebres les robbes de deuil; aupres des princes on rehausse l'estat, lequel on doit abbaisser entre les domestiques. La femme maryée se peut et doit orner aupres de son mary, quand il le desire; si elle en fait de mesme en estant esloignée, on demandera quels yeux elle veut favoriser avec ce soing particulier. On permet plus d'affiquets aux filles, parce qu'elles peuvent loysiblement desirer d'aggreer à plusieurs, quoyque ce ne soit qu'afin d'en gaigner un par un sainct maryage. On ne treuve pas non plus mauvais que les veufves à maryer se parent aucunement, pourveu qu'elles ne fassent point paroistre de folastrerie, d'autant qu'ayant desjà esté mere de famille, et passé par les regrets du veufvage, on tient leur esprit pour meur et attrempé. Mais quant aux vrayes veufves, qui le sont, non-seulement de corps, mais aussi de cœur, nul ornement ne leur est convenable, sinon l'humilité, la modestie et la devotion : car, si elles veullent donner de l'amour aux hommes, elles ne sont pas vrayes veufves; et si elles n'en veullent pas donner, pourquoy en portent-elles les outils? Qui ne veut recevoir les hostes, il faut qu'il oste l'enseigne de son logis. On se mocque tousjours des vieilles gens quand ils veullent fayre les jolis : c'est une folie qui n'est supportable qu'à la jeunesse.

Soyez propre, Philotée; qu'il n'y ayt rien sur vous de traisnant et mal agencé. C'est un mespris de ceux avec lesquels on converse, d'aller entre eux en habict desaggreable; mais gardez-vous bien des affeteries, vanitez, curiositez et folastreries. Tenez-vous tousjours, tant qu'il vous sera possible, du costé de la simplicité et modestie, qui est sans doubte le plus grand ornement de la beauté, et la meilleure excuse pour la laydeur. Sainct Pierre advertit principalement les jeunes femmes de ne porter point leurs cheveux tant crespez, frisez, annellez, et serpentez. Les hommes qui sont si lasches que de s'amuser à ces muguetteries, sont par tout descriez comme hermaphrodites. Et les femmes vaines sont tenuës pour imbecilles en chas-

teté; au moins, si elles en ont, elle n'est pas visible parmy tant de fatras et bagatelles. On dit qu'on n'y pense pas, mais je resplique comme j'ay fait ailleurs, que le diable y en pense tousjours. Pour moy, je voudrois que mon devot et ma devote fussent tousjours les mieux habillez de la troupe, mais les moins pompeux et affectez, et comme il est dit au Proverbe, *qu'ils fussent parez de grace, bien-seance, et dignité.* Sainct Loüys dit, en un mot, que l'on se doit vestir selon son estat, en sorte que les sages et bons ne puissent dire : Vous en faites trop; ny les jeunes gens : Vous en faites trop peu. Mais en cas que les jeunes ne se veuillent pas contenter de la bien-seance, il se faut arrester à l'advis des sages.

CHAPITRE XXVI.

De parler, et premierement comme il faut parler de Dieu.

Les medecins prennent une grande cognoissance de la santé ou maladie d'un homme par l'inspection de sa langue, et nos parolles sont les vrays indices des qualitez de nos ames : *Par tes parolles*, dit le Sauveur, *tu seras justifié, et par tes parolles tu seras condamné.* Nous portons soudain la main sur la douleur que nous sentons, et la langue sur l'amour que nous avons.

Si donc vous estes bien amoureuse de Dieu, Philotée, vous parlerez souvent de Dieu és devis familiers que vous ferez avec vos domestiques, amys et voisins. Ouy, car *la bouche du juste meditera la sapience, et sa langue parlera du jugement.* Et comme les abeilles ne demeslent autre chose que le miel avec leur petite bouchette, ainsi vostre langue sera tousjours emmiellée de son Dieu, et n'aura point de plus grande suavité que de sentir couler entre vos levres des loüanges et benedictions de son nom, ainsi qu'on dit de sainct François, qui, prononçant le sainct nom du Seigneur, succçoit et lechoit ses levres, comme pour en tirer la plus grande douceur du monde.

Mais parlez tousjours de Dieu, comme de Dieu, c'est-à-dire reveremment et devotement, non point faysant la suffisante ny la prescheuse; mais avec l'esprit de douceur, de charité, et d'humilité, distillant autant que vous sçavez, comme il est dit de l'Espouse au Cantique des cantiques, le miel delicieux de la devotion et des choses divines, goutte à goutte, tantost dedans l'aureille de l'un, tantost dedans l'aureille de l'autre, priant Dieu, au secret de vostre ame, qu'il luy playse de fayre passer ceste saincte rosée jusque dans le cœur de ceux qui vous escoutent.

Sur tout il faut fayre cest office angelique doucement et soüefvement, non point par maniere de corruption, mais par maniere d'inspiration; car c'est merveille combien la suavité et amyable proposition de quelque bonne chose est une puissante amorce pour attirer les cœurs.

Ne parlez donc jamais de Dieu, ny de la devotion par maniere d'acquit et d'entretien, mais tousjours avec attention et devotion, ce que je dy pour vous oster une remarquable vanité qui se treuve en plusieurs qui font profession de devotion, lesquels, à tous propos,

disent des parolles sainctes et ferventes par maniere d'entregent, et sans y penser nullement; et apres les avoir dites, il leur est advis qu'ils sont tels que les parolles tesmoignent : ce qui n'est pas.

CHAPITRE XXVII.

De l'honnesteté des parolles et du respect que l'on doit aux personnes.

Si *quelqu'un ne peche point en parolle*, dit sainct Jacques, *il est homme parfaict.* Gardez-vous soigneusement de lascher aucune parolle deshonneste : car, encore que vous ne les disiez pas avec mauvaise intention, si est-ce que ceux qui les oyent, les peuvent recevoir d'une autre sorte. La parolle deshonneste tombant dans un cœur foible, s'estend et se dilate comme une goutte d'huyle sur le drap, et quelquesfois elle saysit tellement le cœur, qu'elle le remplit de mille pensées et tentations lubriques. Car, comme le poison du corps entre par la bouche, aussi celuy du cœur entre par l'aureille, et la langue qui le produict est meurtriere, d'autant qu'encore qu'à l'adventure le venin qu'elle a jetté n'ayt pas fait son effect, pour avoir treuvé les cœurs des auditeurs munis de quelque contre-poison, si est-ce qu'il n'a pas tenu à sa malice qu'elle ne les ayt fait mourir. Et que personne ne me die qu'il n'y pense pas; car Nostre Seigneur, qui cognoist les pensées, a dit, *que la bouche parle de l'abondance du cœur;* et si nous n'y pensons pas mal, le malin neantmoins en pense beaucoup, et se sert tousjours secrettement de ces mauvais mots pour en transpercer le cœur de quelqu'un. On dit que ceux qui ont mangé de l'herbe qu'on appelle *angelique*, ont tousjours l'haleyne douce et aggreable; et ceux qui ont au cœur l'honnesteté et chasteté, qui est la vertu angelique, ont tousjours leurs parolles nettes, civiles et pudiques : quant aux choses indecentes et folles, l'Apostre ne veut pas que seulement on les nomme, nous asseurant que *rien ne corrompt tant les bonnes mœurs que les mauvais devis.*

Si ces parolles deshonnestes sont dites à couvert, avec affeterie et subtilité, elles sont infinyment plus veneneuses : car, comme plus un dard est pointu, plus il entre aysement en nos corps, ainsi plus un mauvais mot est aigu, plus il penetre en nos cœurs. Et ceux qui pensent estre galans hommes à dire de telles parolles en conversations, ne sçavent pas pourquoy les conversations sont faites : car elles doivent estre comme essaims d'abeilles, assemblées pour faire le miel de quelque doux et vertueux entretien, et non pas comme un tas de guespes, qui se joignent pour succer quelque pourriture. Si quelque sot vous dit des parolles messeantes, tesmoignez que vos aureilles en sont offensées, ou vous destournant ailleurs, ou par quelqu'autre moyen, selon que vostre prudence vous enseignera.

C'est une des plus mauvaises conditions qu'un esprit peut avoir, que d'estre mocqueur. Dieu hayt extresmement ce vice, et en a fait jadis des estranges punitions. Rien n'est si contraire à la charité, et beaucoup plus à la devotion, que le mespris et contemnement

du prochain. Or la derision et mocquerie ne se fait jamais sans ce mespris : c'est pourquoy elle est un fort grand peché, en sorte que les docteurs ont rayson de dire, que la mocquerie est la plus mauvaise sorte d'offense, que l'on puisse faire au prochain par les parolles, parce que les autres offenses se font avec quelque estime de celuy qui est offensé, et celle-cy se fait avec mespris et contemnement.

Mais quant aux jeux de parolles, qui se font des uns aux autres, avec une modeste gayeté et joyeuseté, ils appartiennent à la vertu, nommée *Eutrapelie* par les Grecs, que nous pouvons appeller bonne conversation; et par iceux on prend une honneste et amyable recreation sur les occasions frivoles, que les imperfections humaines fournissent. Il se faut garder seulement de passer de ceste honneste joyeuseté à la mocquerie. Or, la mocquerie provoque à rire par mespris et contemnement du prochain; mais la gayeté et gausserie provoque à rire par une simple liberté, confiance et familiere franchise conjoincte à la gentillesse de quelque mot. Sainct Loüys, quand les religieux vouloient luy parler de choses relevées apres disner : *Il n'est pas tems d'alleguer*, disoit-il, *mais se recreer par quelques joyeusetez et quodlibets : que chascun die ce qu'il voudra honnestement.* Ce qu'il disoit, favorisant la noblesse qui estoit autour de luy, pour recevoir des caresses de Sa Majesté. Mais, Philotée, passons tellement le tems par recreation, que nous conservions la saincte eternité par devotion.

CHAPITRE XXVIII.

Des jugemens temeraires.

Ne *jugez point, et vous ne serez point jugez*, dit le Sauveur de nos ames; *ne condamnez point, et vous ne serez point condamnez. — Non*, dit le sainct Apostre, *ne jugez pas avant le tems, jusques à ce que le Seigneur vienne, qui revelera le secret des tenebres, il manifestera les conseils des cœurs.* O que les jugemens temeraires sont desaggreables à Dieu ! Les jugemens des enfans des hommes sont temeraires, parce qu'ils ne sont pas juges les uns des autres, et jugeant, ils usurpent l'office de Notre Seigneur. Ils sont temeraires, parce que la principale malice du peché despend de l'intention et conseil du cœur, qui est le secret des tenebres pour nous. Ils sont temeraires, parce qu'un chascun a assez à faire et à se juger soy-mesme, sans entreprendre de juger son prochain. C'est chose esgalement necessaire pour n'estre point jugez, de ne point juger les autres, et de se juger soy-mesme; car, comme Nostre Seigneur nous deffend l'un, l'Apostre nous ordonne l'autre, disant : *Si nous nous jugions nous-mesmes, nous ne serions point jugez.* Mais, ô Dieu ! nous faysons tout au contraire; car, ce qui nous est deffendu, nous ne cessons de le fayre, jugeant à tout propos le prochain, et ce qui nous est commandé, qui est de nous juger nous-mesmes, nous ne le faysons jamais.

Selon les causes des jugemens temeraires, il y faut remedier. Il y a des cœurs aigres, amers et aspres de leur nature, qui rendent

pareillement aigre et amer, tout ce qu'ils reçoivent, *et convertissent*, comme dit le prophete, *le jugement en absynthe, ne jugeant jamais du prochain qu'avec toute rigueur et aspreté.* Ceux-cy ont grandement besoin de tomber entre les mains d'un bon medecin spirituel : car ceste amertume de cœur leur estant naturelle, elle est mal-aysée à vaincre, et bien qu'en soy elle ne soit pas peché, ains seulement une imperfection, elle est neantmoins dangereuse, parce qu'elle introduict, et fait regner en l'ame le jugement temeraire et la medisance. Aucuns jugent temerairement, non point par aigreur, mais par orgueil, leur estant advis qu'à mesure qu'ils depriment l'honneur d'aultruy, ils relevent le leur propre. Esprits arrogans et presomptueux, qui s'admirent eux-mesmes, et se colloquent si haut en leur propre estime, qu'ils voyent tout le reste comme chose petite et basse. Je ne suis pas comme le reste des hommes, disoit ce sot Pharisien.

Quelques-uns n'ont pas cest orgueil manifeste, ains seulement une certaine petite complaysance à considerer le mal d'aultruy, pour savourer, et fayre savourer plus doucement le bien contraire duquel ils s'estiment doüez; et ceste complaysance est si secrette et imperceptible, que si on n'a pas bonne vuë, on ne la peut pas descouvrir, et ceux mesmes qui en sont atteints ne la cognoissent pas, si on ne la leur monstre. Les autres, pour se flatter et excuser envers eux-mesmes, et pour adoucir les remords de leur conscience, jugent fort volontiers que les autres sont vicieux du vice auquel ils se sont voüez, ou de quelqu'autre aussi grand, leur estant advis que la multitude des criminels rend leur peché moins blasmable. Plusieurs s'addonnent au jugement temeraire pour le seul playsir qu'ils prennent à philosopher et deviser des mœurs et humeurs des personnes par maniere d'exercice d'esprit. Que si par malheur ils rencontrent quelquesfois la verité en leurs jugemens, l'audace et l'appetit de continuer s'accroist tellement en eux que l'on a peyne de les en destourner. Les autres jugent par passion, et pensent tousjours bien de ce qu'ils ayment, et toujours mal de ce qu'ils hayssent, sinon en un cas admirable, et neantmoins veritable, auquel l'excez de l'amour provoque à fayre mauvais jugement de ce qu'on ayme : effect monstrueux, mais aussi provenant de l'amour impur, imparfaict, troublé, et malade, qui est la jalousie, laquelle, comme chascun sçayt, sur un simple regard, sur le moindre souris du monde, condamne les personnes de perfidie et d'adultere. Enfin, la crainte, l'ambition, et telles autres foiblesses d'esprit, contribuënt souvent beaucoup à la production de soupçon et jugement temeraire.

Mais quels remedes! Ceux qui boivent le suc de l'herbe Ophiusa d'Ethiopie, cuident par tout voir des serpens et choses effroyables; ceux qui ont avalé l'orgueil, l'envie, l'ambition, la hayne, ne voyent rien qu'ils ne treuvent mauvais et blasmable : ceux-là, pour estre gueris, doivent prendre du vin de palme; et j'en dy de mesme pour ceux-cy : Beuvez le plus que vous pourrez le vin sacré de la charité; elle vous affranchira de ces mauvaises humeurs, qui font faire ces jugemens tortus. La charité craint de rencontrer le mal, tant s'en faut qu'elle l'aille chercher; et quand elle le rencontre, elle en destourne sa face et le dissimule, ains elle ferme ses yeux

avant que de le voir, au premier bruict qu'elle en apperçoit, et pu croit par une saincte simplicité que ce n'estoit pas le mal, ma seulement l'ombre ou quelque phantosme de mal. Que si par forc elle recognoist que c'est luy-mesme, elle s'en destourne tout incon tinent, et tasche d'en oublyer la figure : la charité est le gran remede à tous maux, mais specialement pour cestuy-cy. Toute choses paroissent jaunes aux yeux des icteriques, et qui ont la grande jaunisse : l'on dit que pour les guerir de ce mal, il leur faut fayre porter de l'esclaire sous la plante de leurs pieds. Certes, ce peché de jugement temeraire est une jaunisse spirituelle, qui fait paroistre toutes choses mauvaises aux yeux de ceux qui en sont atteincts; mais qui en veut guerir, il faut qu'il mette les remedes non aux yeux, non à l'entendement, mais aux affections qui sont les pieds de l'ame. Si vos affections sont douces, vostre jugement sera doux; si elles sont charitables, vostre jugement le sera de mesme. Je vous presente trois exemples admirables. Isaac avoit dit que Rebecca estoit sa sœur : Abimelech vid qu'il se joüoit avec elle, c'est-à-dire, qu'il la caressoit tendrement, et il jugea soudain que c'estoit sa femme. Un œil malin eust plutost jugé qu'elle estoit sa garce[1], ou que si elle estoit sa sœur, qu'il eust esté un inceste : mais Abimelech suit la plus charitable opinion qu'il pouvoit prendre d'un tel faict. Il faut tousjours fayre de mesme, Philotée, jugeant en faveur du prochain autant qu'il nous sera possible. Que si une action pouvoit avoir cent visages, il la faut regarder en celuy qui est le plus beau. Nostre-Dame estoit grosse, sainct Joseph le voyoit clairement; mais parce que d'autre costé il la voyoit toute saincte, toute pure, toute angelique, il ne peut oncques croire qu'elle eust prins sa grossesse contre son devoir, si qu'il se resolvoit en la lais-sant, d'en laisser le jugement à Dieu : quoyque l'argument fust violent pour luy fayre concevoir mauvaise opinion de ceste Vierge, si ne voulut-il jamais l'en juger. Mais pourquoy? Parce, dit l'Esprit de Dieu, qu'il estoit juste : l'homme juste, quand il ne peut plus excuser, ny le faict, ny l'intention de celuy que d'ailleurs il cognoist homme de bien, encore n'en veut-il pas juger; mais oste cela de son esprit, et en laisse le jugement à Dieu. Mais le Sauveur crucifié, ne pouvant excuser en tout le peché de ceux qui le crucifioient, au moins en amoindrit-il la malice, alleguant leur ignorance. Quand nous ne pouvons excuser le peché, rendons-le au moins digne de compassion, l'attribuant à la cause la plus supportable qu'il puisse avoir, comme à l'ignorance, ou à l'infirmité.

Mais ne peut-on donc jamais juger le prochain? Non certes, jamais : c'est Dieu, Philotée, qui juge les criminels en justice. Il est vray qu'il se sert de la voix des magistrats pour se rendre intelligible à nos aureilles : ils sont ses truchemens et interpretes, et n doivent rien prononcer que ce qu'ils ont apprins de luy, comm estant ses oracles. Que s'ils font autrement, suivant leurs propr passions, alors c'est vrayement eux qui jugent, et qui, par conse quent, seront jugez. Car il est deffendu aux hommes, en quali d'hommes, de juger les autres.

De voir ou cognoistre une chose, ce n'est pas en juger : car

[1] Maîtresse.

jugement, au moins selon la phrase de l'Escriture, presuppose quelque petite ou grande, vraye ou apparente difficulté, qu'il faille vuider. C'est pourquoy elle dit : *Que ceux qui ne croient point, sont desjà jugez, parce qu'il n'y a point de doubte en leur damnation.* Ce n'est donc pas mal fait de doubter du prochain; non, car il n'est pas deffendu de doubter, ains de juger, mais il n'est pourtant pas permis, ny de doubter, ny de soupçonner, sinon ric à ric, tout autant que les raysons et argumens nous contraignent de doubter : autrement les doubtes et soupçons sont temeraires. Si quelque œil malin eust veu Jacob quand il baysa Rachel aupres du puits, ou qu'il eust veu Rebecca accepter des brasselets et des pendans d'aureilles d'Eliezer, homme incogneu en ce païs-là, il eust sans doubte mal pensé de ces deux exemplaires de chasteté, mais sans rayson et fondement; car, quand une action est de soy-mesme indifferente, c'est un soupçon temeraire d'en tirer une mauvaise consequence, sinon que plusieurs circonstances donnent force à l'argument. C'est aussi un jugement temeraire de tirer consequence d'un acte pour blasmer la personne : mais cecy je le diray tantost plus clairement.

Enfin, ceux qui ont bien soing de leur conscience, ne sont gueres subjets au jugement temeraire; car, comme les abeilles, voyant les broüillards ou tems nebuleux, se retirent en leurs ruches à mesnager le miel : ainsi les cogitations des bonnes ames ne sortent pas sur des objects embroüillez, ny parmy les actions nebuleuses des prochains; ains, pour en esviter la rencontre, se ramassent dedans le cœur pour y mesnager les bonnes resolutions de leur amendement propre.

C'est le faict d'une ame inutile, de s'amuser à l'examen de la vie d'aultruy : j'excepte ceux qui ont charge des autres, tant en la famille qu'en la respublique; car une bonne partie de leur conscience consiste à regarder et veiller sur celles des autres. Qu'ils fassent donc leur devoir avec amour : passé cela, qu'ils se tiennent en eux-mesmes pour ce regard.

CHAPITRE XXIX.

De la mesdisance.

Le jugement temeraire produit l'inquiettude, le mespris du prochain, l'orgueil et complaysance de soy-mesme, et cent autres effects tres-pernicieux, entre lesquels la mesdisance tient des premiers rangs, comme la vraye peste des conversations. O que n'ay-je un des charbons du sainct autel pour toucher les levres des hommes, afin que leur iniquité fust ostée, et leur peché nettoyé, à l'imitation du seraphin, qui purifia la bouche d'Isaye! Qui osteroit la mesdisance du monde en osteroit une grande partie des pechez de l'iniquité.

Quiconque oste injustement la bonne renommée à son prochain, oultre le peché qu'il commet, il est obligé à fayre la reparation, quoyque diversement, selon la diversité des mesdisances : car nul ne peut entrer au ciel avec le bien d'aultruy, et entre tous les biens

exterieurs, la renommée est le meilleur. La mesdisance est une espece de meurtre; car nous avons trois vies : la spirituelle, qui gist en la grace de Dieu ; la corporelle, qui gist en l'ame, et la civile, qui consiste en la renommée. Le peché nous en oste la premiere, la mort nous oste la seconde, et la mesdisance nous oste la troisiesme; mais le mesdisant, par un seul coup de sa langue, fait ordinairement trois meurtres : il tue son ame, et celle de celuy qui l'escoute, d'un homicide spirituel, et oste la vie civile à celuy duquel il mesdit. Car, comme disoit sainct Bernard, et celuy qui mesdit et celuy qui escoute le mesdisant, tous deux ont le diable sur eux; mais l'un l'a en la langue, et l'autre en l'aureille. David, parlant des mesdisans : *Ils ont affilé leurs langues*, dit-il, *comme un serpent*. Or, le serpent a la langue fourcheuë, et à deux poinctes, comme dit Aristote, et telle est celle du mesdisant, qui, d'un seul coup, picque et empoisonne l'aureille de l'escoutant, et la resputation de celuy de qui elle parle.

Je vous conjure donc, tres-chere Philotée, de ne mesdire jamais de personne, ny directement, ny indirectement. Gardez-vous d'imposer de faux crimes et pechez au prochain, ny de descouvrir ceux qui sont secrets, ny d'aggrandir ceux qui sont manifestes, ny d'interpreter en mal la bonne œuvre, ny de nyer le bien que vous sçavez estre en quelqu'un, ny le dissimuler malicieusement, ny le diminuer par parolles : car, en toutes ces façons, vous offenseriez grandement Dieu; mais surtout accusant faussement, et nyant la verité au prejudice du prochain, car c'est double peché de mentir, et nuyre tout ensemble au prochain.

Ceux qui, pour mesdire, font des prefaces d'honneur, ou qui disent de petites gentillesses et gausseries entre deux, sont les plus fins et veneneux mesdisans de tous. Je proteste, disent-ils, que je l'ayme, et qu'au reste c'est un galant homme, mais cependant il faut dire la verité; il eut tort de fayre une telle perfidie : c'est une fort vertueuse fille, mais elle fut surprinse; et semblables petits agencemens. Ne voyez-vous pas l'artifice? Celuy qui veut tirer à l'arc, tire tant qu'il peut la flesche à soy, mais ce n'est que pour la darder plus puissamment. Il semble que ceux-cy retirent leur mesdisance à eux; mais ce n'est que pour la descocher plus fermement, afin qu'elle penetre plus avant dedans les cœurs des escoutans. La mesdisance dite par forme de gausserie est encore plus cruelle que toutes; car, comme la ciguë n'est pas de soy un venin fort pressant, ains assez lent, et auquel on peut aysement remedier, mais estant prins avec le vin, il est irremediable : ainsi la mesdisance, qui de soy passeroit legerement par une aureille et sortiroit par l'autre, comme l'on dit, s'arreste fermement en la cervelle des escoutans, quand elle est presentée dedans quelque mot subtil et joyeux. *Ils ont*, dit David, *le venin de l'aspic en leurs levres*. L'aspic fait sa picqueure presque imperceptible, et son venin d'abord rend une demangeaison delectable, au moyen de quoy le cœur et les entrailles se dilatent et reçoivent le poison, contre lequel par apres il n'y a plus de remede.

Ne dites pas : un tel est un yvroigne, encore que vous l'ayez veu yvre; ny : Il est adultere pour l'avoir veu en ce peché, ny : Il est

inceste, pour l'avoir treuvé en ce malheur; car un seul acte ne donne pas le nom à la chose. Le soleil s'arresta une fois en faveur de la victoire de Josué, et s'obscurcit une autre fois en celle du Sauveur : nul ne dira pourtant qu'il soit immobile ou obscur. Noë s'enyvra une fois, et Loth une autre fois, et cestuy-cy de plus commit un grand inceste : ils ne furent pourtant yvroignes, ny l'un, ny l'autre; ny le dernier ne fut pas inceste; ny sainct Pierre sanguinaire, pour avoir une fois respandu du sang, ny blasphemateur, pour avoir une fois blasphemé. Pour prendre le nom d'un vice, ou d'une vertu, il faut avoir fait quelque progrez et habitude : c'est doncques une imposture de dire qu'un homme est cholere ou larron, pour l'avoir veu courroucer, ou desrober une fois. Encore qu'un homme ayt esté vicieux longuement, on court fortune de mentir, quand on le nomme vicieux. Simon le Lepreux appelloit Magdelene pecheresse, parce qu'elle l'avoit esté nagueres; il mentoit neantmoins, car elle ne l'estoit plus, mais une tres-saincte penitente : aussi Nostre Seigneur prend en protection sa cause.

Ce fol pharisien tenoit le publicain pour grand pecheur, ou peut-estre mesme pour injuste, adultere, ravisseur; mais il se trompoit grandement : car tout à l'heure mesme il estoit justifié. Helas! puisque la bonté de Dieu est si grande, qu'un seul moment suffit pour impetrer et recevoir sa grace, quelle asseurance pouvons-nous avoir, qu'un homme qui estoit hier pecheur le soit aujourd'huy? Le jour precedent ne doit pas juger le jour present, ny le jour present ne doit pas juger le jour precedent : il n'y a que le dernier qui les juge tous.

Nous ne pouvons doncques jamais dire qu'un homme soit meschant sans danger de mentir : ce que nous pouvons dire en cas qu'il faille parler, c'est qu'il fit un tel acte mauvais, il a mal vescu en tel tems, il fait mal maintenant : mais on ne peut tirer nulle consequence d'hier à cejourd'huy, ny de cejourd'huy au jour d'hier; et moins encore au jour de demain.

Encore qu'il faille estre extresmement delicat à ne point mesdire du prochain, se faut-il si garder d'une extresmité en laquelle quelques-uns tombent, qui, pour esviter la medisance, loüent et disent bien du vice. S'il se treuve une personne vrayement medisante, ne dites pas pour l'excuser qu'elle est libre et franche; une personne manifestement vaine, ne dites pas qu'elle est genereuse et propre; et les privautez dangereuses, ne les appellez pas simplicitez, ou nayfvetez; ne fardez pas la desobeyssance du nom de zele, ny l'arrogance du nom de franchise, ny la lasciveté du nom d'amytié. Non, chere Philotée, il ne faut pas, pensant fuyr le vice de la mesdisance, favoriser, flatter, ou nourrir les autres; ains faut dire rondement et franchement mal du mal, et blasmer les choses blasmables : ce que faysant nous glorifions Dieu, moyennant que ce soit avec les conditions suivantes.

Pour loüablement blasmer les vices d'autruy, il faut que l'utilité, ou de celuy duquel on parle, ou de ceux à qui l'on parle, le requiere. On recite devant des filles les privautez indiscrettes de tels et de telles, qui sont manifestement perilleuses; la dissolution d'un

tel ou d'une telle en parolles, ou en contenances, qui sont manifestement lubriques : si je ne blasme librement ce mal, et que je le veuille excuser, ces tendres ames qui escoutent prendront occasion de se relascher à quelque chose pareille; leur utilité doncques requiert que tout franchement je blasme ces choses-là sur-le-champ, sinon que je puisse reserver à fayre ce bon office, plus à propos et avec moins d'interest de ceux de qui on parle, en une autre occasion.

Oultre cela, encore faut-il qu'il m'appartienne de parler sur ce subject, comme quand je suis des premiers de la compaignie, et que si je ne parle, il semblera que j'appreuve le vice : que si je suis des moindres, je ne dois pas entreprendre de fayre la censeure; mais sur tout il faut que je sois exactement juste en mes parolles, pour ne dire pas un seul mot de trop. Par exemple, si je blasme la privauté de ce jeune homme, et de ceste fille, parce qu'elle est trop indiscrette et perilleuse, ô Dieu! Philotée, il faut que je tienne la balance bien juste, pour ne point aggrandir la chose, pas mesme d'un seul brin. S'il n'y a qu'une foible apparence, je ne diray rien que cela; s'il n'y a qu'une simple imprudence, je ne diray rien davantage; s'il n'y a ny imprudence, ny vraye apparence du mal, ains seulement que quelque esprit malicieux en puisse tirer pretexte de mesdisance, ou je n'en diray rien du tout, ou je diray cela mesme. Ma langue, tandis que je parle du prochain, est en ma bouche comme un rasoir en la main du chirurgien qui veut trancher entre les nerfs et les tendons. Il faut que le coup que je donneray soit si juste, que je ne die ny plus ny moins que ce qui en est. Et enfin, il faut sur tout observer, en blasmant le vice, d'espargner le plus que vous pourrez la personne en laquelle il est.

Il est vray que des pecheurs infasmes, publics et manifestes, on en peut parler librement, pourveu que ce soit avec esprit de charité et de compassion, et non point avec arrogance et presomption, ny pour se playre au mal d'aultruy : car, pour ce dernier, c'est le faict d'un cœur vil et abject. J'excepte entre tous les ennemys desclarez de Dieu et de son Eglise; car ceux-là, il les faut descrier tant qu'on peut, comme sont les sectes des heretiques et schismatiques, et les chefs d'icelles : c'est charité de crier au loup, quand il est entre les brebis, voire où qu'il soit.

Chascun se donne liberté de juger et censeurer les princes, et de mesdire des nations tout entieres, selon la diversité des affections que l'on a en leur endroict. Philotée, ne faites pas ceste faute; car, oultre l'offense de Dieu, elle vous pourroit susciter mille sortes de querelles.

Quand vous oyez mal dire, rendez doubteuse l'accusation, si vous le pouvez fayre justement; si vous ne pouvez pas, excusez l'intention de l'accusé : que si cela ne se peut, tesmoignez de la compassion sur luy, escartez ce propos-là, vous ressouvenant et faysant ressouvenir la compaignie, que ceux qui ne tombent pas en faute en doivent toute la grace à Dieu. Rappellez à soy le mesdisant par quelque douce maniere : dites quelque autre bien de la personne offensée, si vous le sçavez.

CHAPITRE XXX.

Quelques autres advis touschant le parler.

Que nostre langage soit doux, franc, sincere, rond, nayf, et fidelle. Gardez-vous des duplicitez, artifices et feintises; bien qu'il ne soit pas bon de dire tousjours toutes sortes de veritez, si n'est-il jamais permis de contrevenir à la verité. Accoustumez-vous à ne jamais mentir à vostre escient, ny par excuse, ny autrement, vous ressouvenant que Dieu est le Dieu de verité; si vous en dites par mesgarde, et vous pouvez le corriger sur-le-champ par quelque explication ou reparation, corrigez-le : une excuse veritable a bien plus de grace et de force pour excuser que le mensonge.

Bien que quelquesfois on puisse discrettement et prudemment desguiser et couvrir la verité par quelque artifice de parolle, si ne faut-il pas prattiquer cela, sinon en chose d'importance, quand la gloire et service de Dieu le requierent manifestement : hors de là, les artifices sont dangereux; car, comme dit la sacrée parolle, le Sainct-Esprit n'habite point en un esprit feint et double. Il n'y a nulle si bonne et si desirable finesse que la simplicité. Les prudences mondaines et artifices charnels appartiennent aux enfans de ce siecle; mais les enfans de Dieu cheminent sans destour, et ont le cœur sans replis. *Qui chemine simplement*, dit le Sage, *il chemine confidemment*. Le mensonge, la duplicité, la simulation tesmoignent tousjours un esprit foible et vil.

Sainct Augustin avoit dit, au quatriesme livre de ses *Confessions*, que son ame et celle de son amy n'estoient qu'une seule ame, et que ceste vie luy estoit en horreur apres le trespas de son amy, parce qu'il ne vouloit pas vivre à moitié; et qu'aussi, pour cela mesme, il craignoit à l'adventure de mourir, afin que son amy ne mourust du tout. Ces parolles luy semblerent par apres trop artificieuses et affectées, si que il les revoque au livre de ses *Retractations*, et les appelle *une ineptie*. Voyez-vous, chere Philotée, combien ceste saincte belle ame est doüillette au sentiment de l'affeterie des parolles? Certes, c'est un grand ornement de la vie chrestienne que la fidellité, rondeur et sincerité du langage : *J'ay dit : Je prendray garde à mes voies, pour ne point pecher en ma langue. Hé! Seigneur, mettez des gardes à ma bouche, et une porte qui ferme mes levres*, disoit David.

C'est un advis du roy sainct Loüys, de ne point desdire personne, sinon qu'il y eust peché ou grand dommaige à consentir : c'est afin d'esviter toutes contestes et disputes. Or, quand il importe de contredire à quelqu'un, et d'opposer son opinion à celle d'un autre, il faut user de grande douceur et dexterité, sans vouloir violenter l'esprit d'autruy; car aussi bien ne gaigne-t-on rien prenant les choses asprement.

Le parler peu, tant recommandé par les anciens sages, ne s'entend pas qu'il faille dire peu de parolles, mais de n'en dire pas beaucoup d'inutiles : car, en matiere de parler, on ne regarde pas à la quantité, mais à la qualité; et me semble qu'il faut fuyr les deux extresmitez : car, de fayre trop l'entendu et le severe, refusant

de contribüer aux devis familiers qui se font és conversations, il semble qu'il y ayt, ou manquement de confiance, ou quelque sorte de desdain; de babiller aussi et cajoler tousjours, sans donner ny loysir, ny commodité aux autres de parler à souhaict, cela tient du l'esventé et du leger.

Sainct Loüys ne treuvoit pas bon qu'estant en compaignie l'on parlast en secret et en conseil, particulierement à table, afin que l'on ne donnast soupçon que l'on parlast des autres en mal : *Celuy*, disoit-il, *qui est à table en bonne compaignie, qui a à dire quelque chose joyeuse et playsante, la doit dire que tout le monde l'entende; si c'est chose d'importance, on la doit taire sans en parler.*

CHAPITRE XXXI.

Des passe-tems et recreations, et premierement des loysibles et loüables.

Il est force de relascher quelquesfois nostre esprit, et nostre corps encore à quelque sorte de recreation. Sainct Jean l'Evangeliste, comme dit Cassien, fut un jour treuvé par un chasseur, tenant une perdrix sur son poing, laquelle il caressoit par recreation : le chasseur luy demanda pourquoy estant homme de telle qualité, il passoit le tems en chose si basse et si vile, et sainct Jean luy dit : *Pourquoy ne portes-tu ton arc tousjours tendu?* — *De peur*, respondit le chasseur, *que demeurant tousjours courbé, il ne perde la force de s'estendre, quand il en sera mestier.* — *Ne t'estonne pas doncques*, respliqua l'Apostre, *si je me demets quelque peu de la rigueur et attention de mon esprit, pour prendre un peu de recreation, afin de m'employer par apres plus vivement à la contemplation.* C'est un vice sans doubte que d'estre si rigoureux, agreste et sauvage, qu'on ne veuille prendre pour soy, ny permettre aux autres, aucune sorte de recreation.

Prendre l'air, se proumener, s'entretenir de devis joyeux, et amyables, sonner du luth, ou autre instrument, chanter en musique, aller à la chasse, ce sont recreations si honnestes, que pour en bien user il n'est besoin que de la commune prudence, qui donne à toutes choses le rang, le tems, le lieu, et la mesure.

Les jeux esquels le gain sert de prix et rescompense à l'habilité et industrie du corps ou de l'esprit, comme les jeux de la paume, balon, palemaille, les courses à la bague, les eschets, les tables, ce sont recreations de soy-mesme bonnes et loysibles. Il se faut seulement garder de l'excez, soit au tems que l'on y employe, soit au prix que l'on y met; car, si l'on y employe trop de tems, ce n'est plus recreation, c'est occupation : on n'allege pas ny l'esprit, ny le corps; au contraire, on l'estourdit, on l'accable. Ayant joüé cinq, six heures aux eschets, au sortir on est tout recreu et las d'esprit. Joüer longuement à la paume, ce n'est pas recreer le corps, mais l'accabler : or, si le prix, c'est-à-dire ce qu'on joüe, est trop grand, les affections des joüeurs se desreglent; et oultre cela, c'est chose injuste de mettre de grands prix à des habilitez et industries de si

peu d'importance et si inutiles, comme sont les habilitez des jeux. Mais sur tout prenez garde, Philotée, de ne point attacher vostre affection à tout cela : car, pour honneste que soit une recreation, c'est vice d'y mettre son cœur et son affection. Je ne dy pas qu'il ne faille prendre playsir à joüer pendant que l'on joüe, car autrement on ne se recreeroit pas, mais je dy qu'il ne faut pas y mettre son affection, pour le desirer, pour s'y amuser et s'en empresser.

CHAPITRE XXXII.

Des jeux deffendus.

Les jeux des dez, des cartes et semblables, esquels le gain despend principalement du hasard, ne sont pas seulement des recreations dangereuses, comme les danses, mais elles sont simplement et naturellement mauvaises et blasmables : c'est pourquoy elles sont deffenduës par les loyx tant civiles qu'ecclesiastiques. Mais quel grand mal y a-t-il, me direz-vous? Le gain ne se fait pas en ces jeux selon la rayson, mais selon le sort, qui tombe bien souvent à celuy qui, par habilité et industrie, ne meritoit rien : la rayson est doncques offensée en cela. Mais nous avons ainsi convenu, me direz-vous. Cela est bon pour monstrer que celuy qui gaigne ne fait pas tort aux autres; mais il ne s'ensuit pas que la convention ne soit deraysonnable, et le jeu aussi : car le gain, qui doit estre le prix de l'industrie, est rendu le prix du sort, qui ne merite nul prix, puisqu'il ne despend nullement de nous.

Oultre cela, ces jeux portent le nom de *recreation*, et sont faits pour cela, et neantmoins ils ne le sont nullement, mais de violentes occupations. Car n'est-ce pas comme occupation, de tenir l'esprit bandé et tendu par une attention continuelle, et agité de perpetuelles inquiettudes, apprehensions et empressemens? Y a-t-il attention plus triste, plus sombre et melancholique que celle des joüeurs? c'est pourquoy il ne faut pas parler sur le jeu, il ne faut pas rire, il ne faut pas tousser; autrement les voylà à despiter.

Enfin il n'y a point de joye au jeu qu'en gaignant, et ceste joye n'est-elle pas inique, puisqu'elle ne se peut avoir que par la perte et le desplaysir du compaignon? ceste resjouissance est certes infame. Pour ces trois raysons les jeux sont deffendus. Le grand roy sainct Loüys, sçachant que le comte d'Anjou son frere, et messire Gautier de Nemours, joüoient, il se leva malade, qu'il estoit, et alla tout chancelant en leur chambre, et là print les tables, les dez, et une partie de l'argent, et les jetta par les fenestres dans la mer, se courrouçant fort à eux. La saincte et chaste damoiselle Sara, parlant à Dieu de son innocence : *Vous sçavez*, dit-elle, *ô Seigneur, que jamais je n'ay conversé entre les joüeurs.*

CHAPITRE XXXIII.

Des bals et passe-tems loysibles, mais dangereux.

Les danses et bals sont indifferents de leur nature; mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cest exercice se fait, il est fort penchant et incliné du costé du mal, et par consequent pleyn de danger et de peril. On les fait de nuict, et parmy les tenebres et obscuritez; il est aysé de faire glisser plusieurs accidens tenebreux et vicieux en un subjet qui, de soy-mesme, est fort susceptible du mal : on y fait des grandes veilles, apres lesquelles on perd les matinées des jours suivans, et par consequent le moyen de servir Dieu en icelles. En un mot, c'est tousjours folie de changer le jour à la nuict, la lumiere aux tenebres, les bonnes œuvres à des folastreries. Chascun porte au bal de la vanité à l'envy; et la vanité est une si grande disposition aux mauvaises affections et aux amours dangereux et blasmables, qu'aysement tout cela s'engendre és danses.

Je vous dy des danses, Philotée, comme les medecins disent des potirons et champignons : les meilleurs n'en valent rien, disent-ils; et je vous dy que les meilleurs bals ne sont gueres bons. Si neantmoins il faut manger des potirons, prenez garde qu'ils soyent bien apprestez. Si, par quelque occasion de laquelle vous ne puissiez pas vous bien excuser, il faut aller au bal, prenez garde que vostre danse soit bien apprestée. Mais comme faut-il qu'elle soit accommodée? de modestie, de dignité, et de bonne intention. Mangez-en peu, et peu souvent (disent les medecins, parlant des champignons); car, pour bien apprestez qu'ils soyent, la quantité leur sert de venin. Dansez peu, et peu souvent, Philotée; car faysant autrement, vous vous mettez en danger de vous y affectionner.

Les champignons, selon Pline, estant spongieux et poreux comme ils sont, attirent aysement toute l'infection qui leur est autour, si que, estant pres des serpens, ils en reçoivent le venin : les bals, les danses, et telles assemblées tenebreuses attirent ordinairement les vices et pechez qui regnent en un lieu, les querelles, les envies, les mocqueries, les folles amours. Et comme ces exercices ouvrent les pores du corps de ceux qui les font, aussi ouvrent-ils les pores du cœur : au moyen de quoy, si quelque serpent sur cela vient souffler aux aureilles quelque parolle lascive, quelque muguetterie, quelque cajollerie, ou que quelque basilic vienne jetter des regards impudiques, des œillades d'amour, les cœurs sont fort aysez à se laisser saysir et empoisonner.

O Philotée, ces impertinentes recreations sont ordinairement dangereuses : elles dissipent l'esprit de devotion, allanguissent les forces, refroydissent la charité, et resveillent en l'ame mille sortes de mauvaises affections; c'est pourquoy il en faut user avec une grande prudence.

Mais surtout, on dit qu'apres les champignons il faut boire du vin precieux. Et je dy qu'apres les danses il faut user de quelques sainctes et bonnes considerations, qui empeschent les dangereuses impressions que le vayn playsir qu'on a receu pourroit donner à nos esprits. Mais quelles considerations?

1° A mesme tems que vous estiez au bal, plusieurs ames brusloient au feu d'enfer pour les pechez commis à la danse, ou à cause de la danse.

2° Plusieurs religieux et gens de devotion estoient à mesme heure devant Dieu, chantoient ses loüanges et contemploient sa beauté. O que leur tems a esté bien plus heureusement employé que le vostre!

3° Tandis que vous avez dansé, plusieurs ames sont decedées en grande angoisse, mille milliers d'hommes et femmes ont souffert des grands travaux en leurs licts dans les hospitaux et és rues, la goutte, la gravelle, la fiebvre ardente. Helas! il n'ont eu nul repos : aurez-vous point de compassion d'eux? Et pensez-vous point qu'un jour vous gemirez comme eux, tandis que d'autres danseront comme vous avez fait?

4° Nostre Seigneur, Nostre-Dame, les anges et les saincts vous ont veuë au bal : ah! que vous leur avez fait grande pityé, voyant vostre cœur amusé à une si grande nyaiserie, et attentif à ceste fadaise!

5° Helas! tandis que vous estiez là, le tems s'est passé, la mort s'est approchée; voyez qu'elle se mocque de vous, et qu'elle vous appelle à sa danse en laquelle les gemissemens de vos proches serviront de violon, et où vous ne ferez qu'un seul passage de la vie à la mort : ceste danse est le vray passe-tems des mortels, puisqu'on y passe en un moment du tems à l'eternité, ou des biens, ou des peynes. Je vous remarque ces petites considerations, mais Dieu vous en suggerera bien d'autres à mesme effect, si vous avez sa crainte.

CHAPITRE XXXIV.

Quand on peut joüer ou danser.

Pour joüer et danser loysiblement, il faut que ce soit par recreation, et non par affection, pour peu de tems, et non jusques à se lasser ou estourdir, et que ce soit rarement. Car qui en fait ordinaire, il convertira la recreation en occupation. Mais en quelle occasion peut-on joüer et danser? Les justes occasions de la danse et du jeu indifferent sont plus frequentes; celles des jeux deffendus sont plus rares, comme aussi tels jeux sont beaucoup plus blasmables et perilleux. Mais, en un mot, dansez et joüez, selon les conditions que je vous ay marquées, quand, pour condescendre et complayre à l'honneste conversation en laquelle vous serez, la prudence et discretion vous le conseilleront; car la condescendance, comme surgeon de la charité, rend les choses indifferentes bonnes, et les dangereuses, permises. Elle oste mesme la malice à celles qui sont aucunement mauvaises : c'est pourquoy les jeux de hazard, qui autrement seroient blasmables, ne le sont pas, si quelquesfois la juste condescendance nous y porte. J'ai esté consolé d'avoir leu en la vie de sainct Charles Borromée, qu'il condescendoit, avec les Souisses, en certaines choses esquelles d'ailleurs il estoit fort severe; et que sainct Ignace de Loyola, estant invité à joüer, l'accepta. Quant à saincte Elisabeth de Hongrie, elle joüoit et dansoit parfois,

se treuvant és assemblées de passe-tems, sans interest de sa devotion, laquelle estoit bien enracinée dedans son ame, que comme les rochers qui sont autour du lac de Riette croissent estant battus des vagues; ainsi sa devotion croissoit emmy les pompes et vanitez, auxquelles sa condition l'exposoit. Ce sont les grands feux qui s'enflamment au vent, mais les petits s'esteignent si on ne les y porte à couvert.

CHAPITRE XXXV.

Qu'il faut estre fidelle és grandes et petites occasions.

L'Espoux sacré, au Cantique des cantiques, dit que son Espouse luy a ravy le cœur par un de ses yeux et l'un de ses cheveux. Or, entre toutes les parties exterieures du corps humain, il n'y en a point de plus noble, soit pour l'artifice, soit par l'activité, que l'œil; ny point de plus vile, que les cheveux. C'est pourquoy le divin Espoux veut fayre entendre qu'il n'a pas seulement aggreables les grandes œuvres des personnes devotes, mais aussi les moindres et les plus basses, et que, pour le servir à son goust, il faut avoir grand soing de le bien servir aux choses grandes et hautes, et aux choses petites et abjectes, puisque nous pouvons esgalement, et par les unes et par les autres, luy desrober son cœur par amour.

Preparez-vous doncques, Philotée, à souffrir beaucoup de grandes afflictions pour Nostre Seigneur, mesme le martyre : resolvez-vous de luy donner tout ce qui vous est de plus precieux, s'il luy playsoit de le prendre, pere, mere, frere, mary, femme, enfans, vos yeux mesmes et vostre vie; car à tout cela vous devez apprester vostre cœur. Mais, tandis que la divine Providence ne vous envoye pas des afflictions si sensibles et si grandes, et qu'il ne requiert pas de vous vos yeux, donnez-luy pour le moins vos cheveux. Je veux dire, supportez tout doucement les menuës injures, ces petites incommoditez, ces pertes de peu d'importance, qui vous sont journalieres : car, par le moyen de ces petites occasions, employées avec amour et dilection, vous gaignerez entierement son cœur, et le rendrez tout vostre : ces petites charités quotidiennes, ce mal de teste, ce mal de dents, ceste defluxion, ceste bigearrerie du mary ou de la femme, ce cassement d'un verre, ce mespris ou ceste mouë, ceste perte de gans, d'une bague, d'un mouschoir, ceste petite incommodité que l'on se fait d'aller coucher de bonne heure, et de se lever matin pour prier, pour se communier; ceste petite honte que l'on a de fayre certaines actions de devotion publiquement : bref, toutes ces petites souffrances estant prinses et embrassées avec amour, contentent extresmement la Bonté divine, laquelle, pour un seul verre d'eau, a promis la mer de toute felicité à ses fidelles; et parce que ces occasions se presentent à tout moment, c'est un grand moyen pour assembler beaucoup de richesses spirituelles, que de les bien employer.

Quand j'ay veu, en la vie de saincte Catherine de Sienne, tant de ravissemens et d'eslevation d'esprit, tant de parolles de sapience et mesme des predications faites par elle, je n'ay point doubté qu'avec cest œil de contemplation, elle n'eust ravy le cœur de son Espoux

eleste; mais j'ay esté esgalement consolé, quand je l'ay veuë en la uisine de son pere tourner humblement la broche, attiser le feu, ipprester la viande, paistrir le pain, et faire tous les plus bas offices le la mayson, avec un courage pleyn d'amour et de dilection envers on Dieu. Et n'estime pas moins la petite et basse meditation qu'elle aysoit parmy ces offices vils et abjects, que les extases et ravissenens qu'elle eut si souvent, qui ne luy furent peut-estre donnez ju'en rescompense de ceste humilité et abjection. Or, la meditation estoit telle : elle s'imaginoit qu'apprestant pour son pere, elle apprestoit pour Nostre Seigneur, comme une autre saincte Marthe; jue sa mere tenoit la place de Nostre-Dame et ses freres le lieu des ipostres, s'excitant en ceste sorte de servir en esprit toute la cour eleste, et s'employant à ces chetifs services avec une grande suaité, parce qu'elle sçavoit la volonté de Dieu estre telle. J'ay dit est exemple, ma Philotée, afin que vous sçachiez combien il imjorte de bien dresser toutes nos actions, pour viles qu'elles soyent, u service de sa divine Majesté.

Pour cela je vous conseille, tant que je puis, d'imiter ceste emme forte que le grand Salomon a tant loüée, laquelle, comme l dit, mettoit la main à choses fortes, genereuses et relevées, et eantmoins ne laissoit pas de filer et tourner le fuseau : *elle a mis a main à chose forte, et ses doigts ont prins le fuseau.* Mettez la nain à chose forte, vous exerçant à l'orayson et meditation, à l'usage des sacremens, à donner de l'amour de Dieu aux ames, à resandre de bonnes inspirations dedans les cœurs, et enfin à fayre des euvres grandes et d'importance, selon vostre vocation; mais n'oublyez pas aussi vostre fuseau et vostre quenouille, c'est-à-dire pratiquez ces petites et humbles vertus, lesquelles, comme fleurs, roissent au pied de la croix, le service des pauvres, la visitation les malades, le soing de la famille, avec les œuvres qui despendent l'iceluy, et l'utile diligence qui ne vous laissera point oysive : et parmy toutes ces choses-là, entrejettez de pareilles considerations celles que je viens de dire de saincte Catherine.

Les grandes occasions de servir Dieu se presentent rarement, nais les petites sont ordinaires : *or qui sera fidelle en peu de chose,* lit le Sauveur mesme, *on l'establira sur beaucoup.* Faites donc outes choses au nom de Dieu, et toutes choses seront bien faites : soit que vous mangiez, soit que vous beuviez, soit que vous dorniez, soit que vous vous recreiez, soit que vous tourniez la broche, pourveu que vous sçachiez bien mesnager vos affaires, vous profiterez beaucoup devant Dieu, faysant toutes ces choses, parce que Dieu veut que vous les fassiez.

CHAPITRE XXXVI.

Qu'il faut avoir l'esprit juste et raysonnable.

Nous ne sommes hommes que par la rayson, et c'est pourtant chose rare de treuver des hommes vrayement raysonnables, l'autant que l'amour-propre nous detracque ordinairement de la rayson, nous conduisant insensiblement à mille sortes de petites,

mais dangereuses injustices et iniquitez, qui, comme les petits renardeaux, desquels il est parlé aux Cantiques, demolissent les vignes : car d'autant qu'ils sont petits, on n'y prend pas garde, et parce qu'ils sont en quantité, ils ne laissent pas de beaucoup nuyre. Ce que je m'en vay vous dire sont-ce pas iniquitez et desraysons?

Nous accusons pour peu le prochain, et nous nous excusons en beaucoup; nous voulons vendre fort cher, et achepter à bon marché; nous voulons que l'on fasse justice en la mayson d'aultruy, et chez nous misericorde et connivence; nous voulons que l'on prenne en bonne part nos parolles, et sommes chatoüilleux et doüillets à celles d'autruy; nous voudrions que le prochain nous laschast son bien en le payant, n'est-il pas juste qu'il le garde en nous laissant nostre argent? nous luy savons mauvais gré de quoy il ne vous veut pas accommoder, n'a-t-il pas plus de rayson d'estre fasché de quoy nous le voulons incommoder?

Si nous affectionnons un exercice, nous mesprisons tout le reste, et contreroslons tout ce qui ne vient pas à nostre goust. S'il y a quelqu'un de nos inferieurs qui n'ayt pas bonne grace, ou sur lequel nous ayons une fois mis la dent, quoy qu'il fasse, nous le recevons à mal, nous ne cessons de le contrister, et tousjours nous sommes à le calanger. Au contraire, si quelqu'un nous est aggreable d'une grace sensuelle, il ne fait rien que nous n'excusions. Il y a des enfans vertueux, que leurs peres et meres ne peuvent presque voir, pour quelque imperfection corporelle; il y en a des vicieux qui sont les favoris, pour quelque grace corporelle. En tout, nous preferons les riches aux pauvres, quoyqu'ils ne soyent, ny de meilleure condition, ny si vertueux : nous preferons mesme les mieux vestus. Nous voulons nos droicts exactement, et que les autres soyent courtois en l'exaction des leurs; nous gardons nostre rang poinctilleusement, et voulons que les autres soyent humbles et condescendans; nous nous plaignons aysement du prochain, et ne voulons qu'aucun se plaigne de nous, ce que nous faysons pour aultruy nous semble tousjours beaucoup, ce qu'il fait pour nous n'est rien, ce nous semble : bref, nous sommes comme les perdrix de Paphlagonie qui ont deux cœurs; car nous avons un cœur doux, gracieux et courtois en nostre endroict, et un cœur dur, severe et rigoureux envers le prochain. Nous avons deux poids, l'un pour peser nos commoditez avec le plus d'advantage que nous pouvons, l'autre pour peser celles du prochain, avec le plus de desadvantage qu'il se peut. Or, comme dit l'Escriture, les levres trompeuses ont parlé en un cœur et un cœur, c'est-à-dire, elles ont deux cœurs; et d'avoir deux poids, l'un fort pour recevoir, et l'autre foible pour deslivrer, c'est chose abominable devant Dieu.

Philotée, soyez esgale et juste en vos actions. Mettez-vous tousjours en la place du prochain, et le mettez en la vostre, et ainsi vous jugerez bien; rendez-vous vendeuse en acheptant, et achepteuse en vendant, et vous vendrez et achepterez justement. Toutes ces injustices sont petites, parce qu'elles n'obligent pas à restitution, d'autant que nous demeurons seulement dans les termes de la rigueur en ce qui nous est favorable; mais elles ne laissent pas de nous obliger à nous en-amender, car ce sont de grands deffauts

de rayson et de charité : et au bout de là ce ne sont que des tricheries ; car on ne perd rien à vivre genereusement, noblement, courtoisement, et avec un cœur loyal, esgal et raysonnable. Ressouvenez-vous doncques, ma Philotée, d'examiner souvent vostre cœur, s'il est tel envers le prochain, comme vous voudriez que le sien fust envers vous, si vous estiez en sa place, car voylà le poinct de la vraye rayson. Trajan, estant censeuré par ses confidens, de quoy il rendoit, à leurs advis, la majesté imperiale trop accostable : Ouy da ! dit-il, ne dois-je pas estre tel empereur à l'endroict des particuliers, que je desirerois rencontrer un empereur, si j'estois particulier moy-mesme ?

CHAPITRE XXXVII.

Des desirs.

CHASCUN sçayt qu'il se faut garder des desirs des choses vicieuses ; car le desir du mal nous rend mauvais. Mais je vous dy de plus, ma Philotée, ne desirez point les choses qui sont dangereuses à l'ame, comme sont les bals, les jeux, et tels autres passe-tems, ny les honneurs et charges, ny les visions et extases ; car il y a beaucoup de peril, de vanité et de tromperie en telles choses. Ne desirez pas les choses fort esloignées, c'est-à-dire, qui ne peuvent arriver de longtems, comme font plusieurs qui, par ce moyen, lassent et dissipent leurs cœurs inutilement, et se mettent en danger de grande inquiettude. Si un jeune homme desire fort d'estre pourveu de quelque office, avant que le tems soit venu, de quoy, je vous prie, luy sert ce desir ? Si une femme maryée desire d'estre religieuse, à quel propos ? Si je desire d'achepter le bien de mon voisin, avant qu'il soit prest à le vendre, ne perds-je pas mon tems en ce desir ? Si estant malade, je desire prescher et dire la saincte messe, visiter les autres malades, et fayre les exercices de ceux qui sont en santé, ces desirs ne sont-ils pas vains, puisqu'en ce tems-là il n'est pas en mon pouvoir de les effectuer ? et cependant ces desirs inutiles occupent la place des autres que je devrois avoir : d'estre bien patient, bien resigné, bien mortifié, bien obeyssant, et bien doux en mes souffrances, qui est ce que Dieu veut que je prattique pour lors. Mais nous faysons ordinairement des desirs de femmes grosses, qui veulent des cerises fraisches en automne, et des raisins frais au printems.

Je n'appreuve nullement qu'une personne attachée à quelque devoir ou vacation, s'amuse à desirer une autre sorte de vie, que celle qui est convenable à son devoir, ny des exercices incompatibles à sa condition presente ; car cela dissipe le cœur, et l'allanguit és exercices necessaires. Si je desire la solitude des chartreux, je perds mon tems, et ce desir tient la place de celuy que je dois avoir, de me bien employer à mon office present. Non je ne voudrois pas mesmement que l'on desirast d'avoir meilleur esprit, meilleur jugement, car ces desirs sont frivoles, et tiennent la place de celuy que chascun doit avoir de cultiver le sien tel qu'il est, ny que l'on desire les moyens de servir Dieu, que l'on n'a pas, mais que l'on employe fidellement ceux qu'on a. Or, cela s'entend des desirs

qui amusent le cœur : car quant aux simples souhaicts, ils ne font nulle nuysance, pourveu qu'ils ne soyent pas frequens.

Ne desirez pas les croix, sinon à mesure que vous aurez bien supporté celles qui se seront presentées ; car c'est un abus de desirer le martyre, et n'avoir pas le courage de supporter une injure. L'ennemy nous procure souvent des grands desirs pour des objects absens, et qui ne se presenteront jamais, afin de divertir nostre esprit des objects presens, esquels, pour petits qu'ils soyent, nous pourrions faire grand profict. Nous combattons les monstres d'Afrique en imagination, et nous nous laissons tuer en effect aux menus serpens qui sont en nostre chemin, à faute d'attention.

Ne desirez point les tentations, car ce seroit temerité ; mais employez vostre cœur à les attendre courageusement, et à vous en deffendre quand elles arriveront.

La varieté des viandes (si principalement la quantité en est grande) charge tousjours l'estomach, et si il est foible, elle le ruyne. Ne remplissez pas vostre ame de beaucoup de desirs, ny mondains, car ceux-là vous gasteroient du tout, ny mesme spirituels, car ils vous embarrasseroient. Quand nostre ame est purgée, se sentant deschargée de mauvaises humeurs, elle a un appetit fort grand des choses spirituelles, et comme toute affamée, elle se met à desirer mille sortes d'exercices de pieté, de mortification, de penitence, d'humilité, de charité, et d'orayson. C'est bon signe, ma Philotée, d'avoir ainsi bon appetit ; mais regardez si vous pourrez bien digerer tout ce que vous voulez manger. Choysissez donc, par l'advis de vostre pere spirituel, entre tant de desirs, ceux qui peuvent estre prattiquez, et executez maintenant ceux-là, faites-les bien valoir : cela fait, Dieu vous en envoyera d'autres, lesquels aussi en leurs saisons vous prattiquerez, et ainsi vous ne perdrez pas le tems en desirs inutiles. Je ne dy pas qu'il faille perdre aucune sorte de bons desirs, mais je dy qu'il les faut produire par ordre, et ceux qui ne peuvent estre effectuez presentement, il les faut serrer en quelque coing du cœur, jusques à ce que leur tems soit venu, et cependant effectuer ceux qui sont meurs et de saison ; ce que je ne dy pas seulement pour les spirituels, mais pour les mondains : sans cela nous ne sçaurions vivre qu'avec inquiettude et empressement.

CHAPITRE XXXVIII.

Advis pour les gens maryez.

Le maryage est un grand sacrement, je dy en Jesus-Christ, et en son Eglise : il est honnorable à tous, en tous, et en tout, c'est-à-dire en toutes ses parties. A tous, car les vierges mesmes le doivent honnorer avec humilité ; en tous, car il est esgalement sainct entre les pauvres comme entre les riches ; en tout, car son origine, sa fin, ses utilitez, sa forme et sa matiere sont sainctes. C'est la pepiniere du Christianisme, qui remplit la terre de fidelles, pour accomplir au ciel le nombre des esleus, si que la conservation du bien du maryage, est extresmement importante à la respublique ; car c'est la racine et la source de tous ses ruisseaux.

Plust à Dieu que son Fils bien-aymé, fust appellé à toutes les

nopces, comme il fut à celles de Cana ! le vin des consolations et benedictions ny manqueroit jamais : car ce qu'il n'y en a pour l'ordinaire qu'un peu au commencement, c'est d'autant qu'en lieu de Nostre Seigneur, on y fait venir Adonis ; et Venus, en lieu de Nostre-Dame. Qui veut avoir des agnelets beaux et mouschetez, comme Jacob, il faut comme luy presenter aux brebis, quand elles s'assemblent pour parier, de belles baguettes de diverses couleurs ; et qui veut avoir un heureux succez au maryage, devroit en ses nopces se representer la saincteté et dignité de ce sacrement : mais en lieu de cela, il y arrive mille desreglemens en passe-tems, festins et parolles ; ce n'est donc pas merveille si les effects en sont desreglez.

J'exhorte surtout les maryez à l'amour mutuel que le Sainct-Esprit leur recommande tant en l'Escriture. O maryez ! ce n'est rien de dire : Aymez-vous l'un l'autre d'un amour naturel, car les paires de tourterelles font bien cela ; ny de dire : Aymez-vous d'un amour humain, car les payens ont bien prattiqué cest amour-là ; mais je vous dy, apres le grand Apostre : *Marys, aymez vos femmes, comme Jesus-Christ ayme son Eglise. O femmes, aymez vos marys, comme l'Eglise ayme son Sauveur.* Ce fut Dieu qui amena Eve à nostre premier pere Adam, et la luy donna à femme : c'est aussi Dieu, mes amys, qui de sa main invisible, a fait le nœud du sacré lien de vostre maryage, et qui vous a donné les uns aux autres : pourquoy ne vous cherissez-vous d'un amour tout sainct, tout sacré, tout divin ?

Le premier effect de cest amour, c'est l'unyon indissoluble de vos cœurs. Si on colle deux pieces de sapin ensemble, pourveu que la colle soit fine, l'unyon en sera si forte, qu'on fendroit beaucoup plutost les pieces és autres endroicts qu'en l'endroict de leur conjonction ; mais Dieu conjoinct le mary à la femme en son propre sang : c'est pourquoy ceste unyon est si forte, que plutost l'ame se doit separer du corps de l'un et de l'autre, que non pas le mary de la femme. Or, ceste unyon ne s'entend pas principalement du corps, ains du cœur, de l'affection et de l'amour.

Le second effect de cest amour doit estre la fidellité inviolable de l'un à l'autre. Les cachets estoient anciennement gravez és anneaux que l'on portoit aux doigts, comme mesme l'Escriture saincte tesmoigne ; voicy doncques le secret de la ceremonie que l'on fait és nopces. L'Eglise, par la main du prestre, benit un anneau, et le donnant premierement à l'homme, tesmoigne qu'elle scelle et cachette son cœur par ce sacrement, afin que jamais plus ny le nom, ny l'amour d'aucune autre femme ne puisse entrer en iceluy, tandis que celle-là vivra, laquelle luy a esté donnée. Puis l'espoux remet l'anneau en la main de la mesme espouse, afin que reciproquement elle sçache que jamais son cœur ne doit recevoir de l'affection pour aucun autre homme, tandis que celuy vivra sur terre, que Nostre Seigneur vient de luy donner.

Le troisiesme fruict du maryage, c'est la production et legitime nourriture des enfans. Ce vous est grand honneur, ô maryez, dequoy Dieu, voulant multiplier les ames qui le puissent benir et loüer à toute eternité, il vous rend les cooperateurs d'une si digne besongne, par la production des corps, dans lesquels il respand,

comme gouttes celestes, les ames en les creant, comme il les crée en les infusant dedans les corps.

Conservez doncques, ô marys, un tendre, constant et cordial amour envers vos femmes : pour cela la femme fut tirée du costé plus proche du cœur du premier homme, afin qu'elle fust aymée de luy cordialement et tendrement. Les imbecillitez et infirmitez, soit du corps, soit de l'esprit de vos femmes ne vous doivent provoquer à nulle sorte de desdains, ains plutost à une douce et amoureuse compassion, puisque Dieu les a creées telles, afin que despendant de vous, vous en receussiez plus d'honneur et de respect, et que vous les eussiez tellement pour compaignes, que vous en fussiez neantmoins les chefs et superieurs. Et vous, ô femmes, aymez tendrement, cordialement, mais d'un amour respectueux et pleyn de reverence, les marys que Dieu vous a donnez : car vrayement Dieu, pour cela, les a creez d'un sexe plus vigoureux et predominant, et a voulu que la femme fust une despendance de l'homme, un os de ses os, une chair de sa chair, et qu'elle fust produicte d'une coste d'iceluy, tirée de dessous ses bras, pour monstrer qu'elle doit estre sous la main et conduitte du mary : et toute l'Escriture saincte vous recommande estroitement ceste subjection, laquelle neantmoins la mesme Escriture vous rend douce, non-seulement voulant que vous vous y accommodiez avec amour, mais ordonnant à vos marys qu'ils l'exercent avec grande dilection, tendreté et suavité: *Marys*, dit sainct Pierre, *portez-vous discrettement avec vos femmes, comme avec un vaisseau plus fragile, leur portant honneur.*

Mais tandis que je vous exhorte d'aggrandir de plus en plus ce reciproque amour que vous vous devez, prenez garde qu'il ne se convertisse point en aucune sorte de jalousie : car il arrive souvent que, comme le ver s'engendre de la pomme la plus delicate et la plus meure, aussi la jalousie naist en l'amour le plus ardent et pressant des maryez, duquel neantmoins il gaste et corrompt la substance ; car, petit à petit, il engendre les noises, dissensions et divorces. Certes, la jalousie n'arrive jamais où l'amytié est reciproquement fondée sur la vraye vertu : c'est pourquoy elle est une marque indubitable d'un amour aucunement sensuel, grossier, et qui s'est addressé en lieu où il a rencontré une vertu manque[1], inconstante, et subjette à deffiance. C'est doncques une sotte ventance d'amytié que de la vouloir exalter par la jalousie : car la jalousie est voirement marque de la grandeur et grosseur de l'amytié, mais non pas de la bonté, pureté et perfection d'icelle, puisque la perfection de l'amytié presuppose l'asseurance de la vertu de la chose qu'on ayme, et la jalousie en presuppose l'incertitude.

Si vous voulez, ô marys, que vos femmes vous soyent fidelles, faites-leur en voir la leçon par vostre exemple : *Avec quel front*, dit sainct Gregoire Nazianzene, *voulez-vous exiger la pudicité de vos femmes, si vous-mesmes vivez en impudicité? comme leur demandez-vous ce que vous ne leur donnez pas? Voulez-vous qu'elles soyent chastes? comportez-vous chastement envers elles.*

[1] Manchotte.

Et comme dit sainct Paul : *Qu'un chascun sçache posseder son vaisseau en sanctification. Que si, au contraire, vous-mesmes leur apprenez les fripponneries, ce n'est pas merveille que vous ayez du deshonneur en leur perte; mais vous, ô femmes, desquelles l'honneur est inseparablement conjoinct avec la pudicité et honnesteté, conservez jalousement vostre gloire, et ne permettez qu'aucune sorte de dissolution ternisse la blancheur de vostre resputation.*

Craignez toutes sortes d'attaques, pour petites qu'elles soyent; ne permettez jamais aucune muguetterie autour de vous. Quiconque vient loüer vostre beauté et vostre grace vous doit estre suspect : car quiconque loüe une marchandise qu'il ne peut achepter, il est pour l'ordinaire grandement tenté de la desrober. Mais si, à vostre loüange, quelqu'un adjouste le mespris de vostre mary, il vous offense infinyment : car la chose est si claire, que non-seulement il vous veut perdre, mais vous tient desjà pour demy perduë, puisque la moitié du marché est fait avec le second marchand, quand on est degousté du premier. Les dames, tant anciennes que modernes, ont accoustumé de pendre des perles en nombre à leurs aureilles, pour le playsir, dit Pline, qu'elles ont à les sentir grilloter s'entre-touschant l'une l'autre. Mais quant à moy, qui sçay que le grand amy de Dieu Isaac envoya des pendans d'aureilles pour les premiers arrhes de ses amours à la chaste Rebecca, je croy que cest ornement mystique signifie que la premiere partie qu'un mary doit avoir d'une femme, et que la femme luy doit fidellement garder, c'est l'aureille, afin que nul langage ou bruict n'y puisse entrer, sinon le doux et amyable grillotis des parolles chastes et pudiques, qui sont les perles orientales de l'Evangile. Car il se faut tousjours ressouvenir que l'on empoisonne les ames par l'aureille, comme les corps par la bouche.

L'amour et la fidellité joinctes ensemble engendrent tousjours la privauté et confiance : c'est pourquoy les saincts et sainctes ont usé de beaucoup de reciproques caresses en leur maryage; caresses vrayement amoureuses, mais chastes; tendres, mais sinceres.

Ainsi Isaac et Rebecca, le plus chaste pair des maryez de l'ancien tems, furent veus par la fenestre se caresser, en telle sorte, qu'encore qu'il n'y eust rien de deshonneste, Abimelech cogneut bien qu'ils ne pouvoient estre sinon mary et femme. Le grand sainct Loüys, esgalement rigoureux à sa chair et tendre en l'amour de sa femme, fut presque blasmé d'estre abondant en telles caresses ; bien qu'en verité il meritast plutost loüange, de sçavoir demettre son esprit martial et courageux à ces menus offices requis à la conservation de l'amour conjugal: car, bien que ces petites demonstrations de pure et franche amytié ne lyent pas les cœurs, elles les approchent neantmoins: et servent d'un agencement aggreable à la mutuelle conversation.

Saincte Monique estant grosse du grand sainct Augustin, le desdia par plusieurs offres à la religion chrestienne et au service de la gloire de Dieu, ains que luy-mesme le tesmoigne, disant « que » desjà il avoit gousté le sel de Dieu dans le ventre de sa mere. »

C'est un grand enseignement pour les femmes chrestiennes d'offrir à la divine Majesté les fruicts de leurs ventres, mesme avant qu'ils en soyent sortis : car Dieu, qui accepte les oblations d'un cœur humble et volontaire, seconde pour l'ordinaire les bonnes affections des meres en ce tems-là, tesmoins Samuël, sainct Thomas d'Aquin, sainct André de Fiesole, et plusieurs autres. La mere de sainct Bernard, digne mere d'un tel fils, prenant ses enfans en ses bras, incontinent qu'ils estoient nays, les offroit à Jesus-Christ, et dés-lors les aymoit avec respect, comme chose sacrée et que Dieu luy avoit confiée; ce qui luy reüssit si heureusement, qu'enfin ils furent tous sept tres-saincts. Mais les enfans estant venus au monde, et commençant à se servir de la rayson, les peres et meres doivent avoir un grand soing de leur imprimer la crainte de Dieu au cœur. La bonne reyne Blanche fit ardemment cest office à l'endroict de sainct Loüys son fils; car elle luy disoit souventesfois : *J'aymerois trop mieux, mon cher enfant, vous voir mourir devant mes yeux, que de vous voir commettre un seul peché mortel.* Ce qui demeura tellement gravé en l'ame de ce sainct fils, que comme luy-mesme racontoit, il ne fut jour de sa vie auquel il ne luy en souvint, mettant peyne, tant qu'il luy estoit possible, de bien garder ceste divine doctrine. Certes, les races et generations sont appellées en nostre langage, *maysons,* et les Hebrieux mesmes appellent la generation des enfans, *edification de mayson;* car c'est en ce sens qu'il est dit que Dieu edifia des maysons aux sages-femmes d'Egypte ; or, c'est pour monstrer que ce n'est pas fayre une bonne mayson, de fourrer beaucoup de biens mondains en icelle, mais de bien eslever les enfans en la crainte de Dieu, et en la vertu.

En quoy on ne doit espargner aucune sorte de peyne ny de travaux, puisque les enfans sont la couronne du pere et de la mere.

Ainsi saincte Monique combattit avec tant de ferveur et de constance les mauvaises inclinations de sainct Augustin, que l'ayant suivy par mer et par terre, elle le rendit plus heureusement enfant de ses larmes par la conversion de son ame, qu'il n'avoit esté enfant de son sang par la generation de son corps.

Sainct Paul laisse en partage aux femmes le soing de la mayson : c'est pourquoy plusieurs ont ceste veritable opinion que leur devotion est plus fructueuse à la famille que celle des marys, qui, ne faysant pas une si ordinaire residence entre les domestiques, ne peuvent pas par consequent les addresser si aysement à la vertu. A ceste consideration, Salomon, en ses Proverbes, fait despendre le bonheur de toute la mayson du soing et industrie de ceste femme forte qu'il descrit.

Il est dit en la Genese qu'Isaac, voyant sa femme Rebecca sterile, pria le Seigneur pour elle, ou selon les Hebrieux, il pria le Seigneur vis-à-vis d'elle, parce que l'un prioit d'un costé de l'oratoire, et l'autre de l'autre : aussi l'orayson du mary faite en ceste façon fut exaucée. C'est la plus grande et la plus fructueuse unyon du mary et de la femme que celle qui se fait en la saincte devotion, à laquelle ils se doivent entreporter l'un l'autre à l'envy. Il y a des fruicts, comme le coing, qui, pour l'aspreté de leur suc, ne sont gueres

aggreables qu'en confiture; il y en a d'autres qui, pour leur tendreté et delicatesse, ne peuvent durer s'ils ne sont aussi confits, comme les cerises et abricots : ainsi les femmes doivent souhaicter que leurs marys soyent confits au sucre de la devotion, car l'homme sans la devotion est un animal severe, aspre et rude; et les marys doivent souhaicter que leurs femmes soyent devotes, car, sans la devotion, la femme est grandement fragile et subjette à descheoir ou ternir en la vertu. Sainct Paul a dit *que l'homme infidelle est sanctifié par la femme fidelle, et la femme infidelle par l'homme fidelle*, parce qu'en ceste estroite allyance du maryage, l'un peut aysement tirer l'autre à la vertu. Mais quelle benediction est-ce, quand l'homme et la femme fidelles se sanctifient l'un l'autre en une vraye crainte du Seigneur!

Au demeurant, le support mutuel de l'un pour l'autre doit estre si grand, que jamais tous deux ne soyent courroucez ensemble, et tout à coup, afin qu'entre eux il ne se voye de la dissension, et du debat. Les mousches à miel ne peuvent s'arrester en un lieu où les eschos, retentissemens, et redoublemens de voix se font; ny le Sainct-Esprit, certes, en une mayson en laquelle il y ayt du debat, des respliques et redoublemens de crieries et altercations.

Sainct Gregoire Nazianzene tesmoigne que de son tems les maryez faysoient feste au jour anniversaire de leur maryage. Certes, j'appreuverois que ceste coustume s'introduisist, pouveu que ce ne fust point avec des appareils de recreations mondaines et sensuelles, mais que les marys et femmes, confessez et communiez en ce jour-là, recommandassent à Dieu, plus fervemment qu'à l'ordinaire, le progrez de leur maryage, renouvellant les bons propos de le sanctifier de plus en plus par une reciproque amytié et fidellité, et reprenant haleyne en Nostre Seigneur, pour le support des charges de leur vocation.

CHAPITRE XXXIX.

De l'honnesteté du lict nuptial.

Le lict nuptial doit estre immaculé, comme l'Apostre l'appelle, c'est-à-dire exempt d'impudicitez, et autres soüilleures prophanes. Aussi le sainct maryage fut premierement institué dedans le paradis terrestre, où jamais jusques à l'heure il n'y avoit eu aucun desreglement de la concupiscence, ny chose deshonneste.

Il y a quelque ressemblance entre les voluptez honteuses, et celles du manger : car toutes deux regardent la chair, bien que les premieres, à rayson de leur vehemence brutale, s'appellent simplement *charnelles*. J'expliqueray doncques ce que je ne puis pas dire des unes par ce que je diray des autres.

1° Le manger est ordonné pour conserver les personnes : or, comme manger simplement pour nourrir et conserver la personne est une bonne chose, saincte et commandée, aussi ce qui est requis au maryage, pour la production des enfans et la multiplication des personnes, est une bonne chose et tres-saincte; car c'est la fin principale des nopces.

2° Manger, non point pour conserver la vie, mais pour conserver la mutuelle conversation et condescendance que nous nous devons les uns aux autres, c'est chose grandement juste et honneste ; et de mesme la reciproque et legitime satisfaction des parties au saint maryage, est appellée par sainct Paul *devoir* ; mais devoir si grand qu'il ne veut pas que l'une des parties s'en puisse exempter sans le libre et volontaire consentement de l'autre, non pas mesme pour les exercices de la devotion, ce qui m'a fait dire le mot que j'ay mis au chapitre de la saincte communion pour ce regard : combien moins donc peut-on s'en exempter pour des capricieuses pretentions de vertu, ou pour les choleres et desdains !

3° Comme ceux qui mangent pour le devoir de la mutuelle conservation doivent manger librement, et non pas comme par force, et de plus s'essayer de tesmoigner de l'appetit : aussi le devoir nuptial doit estre tousjours rendu fidelement, franchement, et tout de mesme comme si c'estoit avec esperance de la production des enfans, encore que pour quelque occasion on n'eust pas telle esperance.

4° Manger, non point pour les deux premieres raysons : mais simplement pour contenter l'appetit, c'est chose supportable, mais non pas pourtant louable : car le simple playsir de l'appetit sensuel ne peut estre l'object suffisant pour rendre une action louable, il suffit bien si elle est supportable.

5° Manger, non point par simple appetit : mais par excez et desreglement, c'est chose plus ou moins vituperable, selon que l'excez est grand ou petit.

6° Or, l'excez du manger ne consiste pas seulement en la trop grande quantité, mais aussi en la façon et maniere de manger. C'est grand cas, chere Philotée, que le miel, si propre et salutaire aux abeilles, leur puisse neantmoins estre si nuysible, que quelquesfois il les rend malades, comme quand elles en mangent trop au printemps ; car cela leur donne le flux de ventre, et quelquesfois il les fait mourir inevitablement, comme quand elles sont emmiellées par le devant de leur teste et de leurs aislerons. A la verité, le commerce nuptial, qui est si sainct, si juste, si recommandable, si utile à la republique, est neantmoins, en certain cas dangereux à ceux qui le pratiquent : car quelquesfois il rend leurs ames grandement malades de peché veniel, comme il arrive par les simples excez : et quelquesfois il les fait mourir par le peché mortel, comme il arrive lors que l'ordre estably pour la production des enfans est violé et perverty : auquel cas, selon qu'on s'esgare plus ou moins de cest ordre, les pechez se treuvent plus ou moins execrables, mais tousjours mortels. Car d'autant que la procreation des enfans est la premiere et principale fin du maryage, jamais on ne peut loysiblement se departir de l'ordre qu'elle requiert, quoyque pour quelqu'autre accident elle ne puisse pas pour lors estre effectuée, comme il arrive quand la sterilité, ou la grossesse desja survenue empeschent la production et generation. Car, en ces occurrences, le commerce corporel ne laisse pas de pouvoir estre juste et sainct, moyennant que les regles de la generation soyent suivies, aucun accident ne pouvant jamais prejudicier à la loi que

la fin principale du maryage a imposée. Certes, l'infame et execrable action qu'Onam faysoit en son maryage, estoit detestable devant Dieu, ainsi que dit le sacré texte au 38e chapitre de la Genese; et bien que quelques heretiques de nostre aage, cent fois plus blasmables que les cyniques (desquels parle sainct Hierosme sur l'epistre aux Ephesiens) ayent voulu dire que c'estoit la perverse intention de ce meschant qui deplaysoit à Dieu, l'Escriture toutesfois parle autrement, et asseure en particulier que la chose mesme qu'il faysoit estoit detestable et abominable devant Dieu.

7o C'est une vraye marque d'un esprit truand, vilain, abject et infame, de penser aux viandes et à la mangeaille avant le tems du repas : et encore plus, quand apres iceluy on s'amuse au playsir que l'on a prins à manger, s'y entretenant par parolles et pensées, et veautrant son esprit dedans le souvenir de la volupté que l'on a eue en avallant les morceaux, comme font ceux qui, devant disner, tiennent leur esprit en broche, et apres disner dans les plats, gens dignes d'estre soüillards de cuisine, « *qui font,* comme dit sainct Paul, *un Dieu de leur ventre :* » les gens d'honneur ne pensent à la table qu'en s'asseant, et apres le repas se lavent les mains et la bouche, pour n'avoir plus ny le goust ny l'odeur de ce qu'ils ont mangé. L'elephant n'est qu'une grosse beste, mais la plus digne qui vive sur la terre, et qui a le plus de sens; je vous veux dire un traict de son honnesteté. Il ne change jamais de femelle, et ayme tendrement celle qu'il a choysie, avec laquelle il ne parie que de trois ans en trois ans, et cela pour cinq jours seulement, et si secrettement, que jamais il n'est veu en cest acte; mais il est bien veu pourtant le sixiesme jour, auquel avant toute chose il va droict à quelque riviere, en laquelle il se lave entierement tout le corps sans vouloir aucunement retourner au troupeau, qu'il ne soit auparavant entierement purifié. Ne sont-ce pas de belles et honnestes humeurs d'un tel animal, par lesquelles il invite les maryez à ne point demeurer engagez d'affection aux sensualitez et voluptez que selon leur vocation ils auront exercées; mais, icelles passées, de s'en laver le cœur et l'affection, de s'en purifier au plustost, pour par apres, avec toute liberté d'esprit, prattiquer les autres actions plus pures et relevées? En cest advis consiste la parfaicte prattique de l'excellente doctrine que sainct Paul donne aux Corinthiens : *Le tems est court*, dit-il, *reste que ceux qui ont des femmes soyent comme n'en ayant point.* Car, selon sainct Gregoire, celuy a une femme comme n'en ayant point, qui prend tellement les consolations corporelles avec elle, que pour cela il n'est point destourné des pretentions spirituelles. Or, ce qui se dit du mary, s'entend reciproquement de la femme. *Que ceux qui usent du monde,* dit le mesme Apostre, *soyent comme n'en usant point.* Que tous doncques usent du monde, un chascun selon sa vocation; mais en telle sorte, que n'y engageant point l'affection, on soit aussi libre et prompt à servir Dieu, comme si l'on n'en usoit point. C'est le grand mal de l'homme, dit sainct Augustin, de vouloir joüyr des choses, desquelles il doit seulement user; et de vouloir user de celles desquelles il doit seulement joüyr. Nous devons joüyr des choses spirituelles et seulement user des corporelles, desquelles quand l'usage

est converty en joüyssance, nostre ame raysonnable est aussi convertie en ame brutale et bestiale. Je pense avoir tout dit ce que je voulois dire, et fait entendre sans le dire, ce que je ne voulois pas dire.

CHAPITRE XL.

Advis pour les veufves

SAINCT Paul instruict tous les prelats en la personne de son Timothée, disant : *Honnore les veufves qui sont vrayement veufves*. Or, pour estre vrayement veufve, ces choses sont requises :

1° Que non-seulement la veufve soit veufve de corps, mais aussi de cœur, c'est-à-dire qu'elle soit resoluë d'une resolution inviolable de se conserver en l'estat d'une chaste viduité. Car les veufves qui ne le sont qu'en attendant l'occasion de se remaryer, ne sont separées des hommes que par la volupté du corps, mais elles sont desjà conjoinctes avec eux, selon la volonté du cœur. Que si la la vraye veufve, pour se confirmer en l'estat de viduité, veut offrir à Dieu en vœu son corps et sa chasteté, elle adjoustera un grand ornement à sa viduité, et mettra en grande asseurance sa resolution; car, voyant qu'apres le vœu il n'est plus en son pouvoir de quitter sa chasteté sans quitter le paradis, elle sera si jalouse de son dessein, qu'elle ne permettra pas seulement aux plus simples pensées de maryage d'arrester en son cœur un seul moment, si que ce vœu sacré mettra une forte barriere entre son ame et toutes sortes de projects contraires à sa resolution. Certes, sainct Augustin conseille extresmement ce vœu à la veufve chrestienne; et l'ancien et docte Origene passe bien plus avant, car il conseille aux femmes maryées de se voüer et destiner à la chasteté viduale, en cas que leurs marys viennent à trespasser devant elles, afin qu'entre les playsirs sensuels qu'elles pourront avoir en leur maryage, elles puissent neantmoins joüyr du merite d'une chaste viduité, par le moyen de ceste promesse anticipée. Le vœu rend les œuvres faites ensuitte d'iceluy plus aggreables à Dieu, fortifie le courage pour les fayre, et ne donne pas seulement à Dieu les œuvres, qui sont comme les fruicts de nostre bonne volonté, mais luy desdie encore la volonté mesme, qui est comme l'arbre de nos actions. Par la simple chasteté, nous prestons nostre corps à Dieu, retenant pourtant la liberté de le sousmettre d'autres fois aux playsirs sensuels : mais par le vœu de chasteté nous luy en faysons un don absolu et irrevocable, sans nous reserver aucun pouvoir de nous en desdire, nous rendant ainsi heureusement esclaves de celuy, la servitude duquel est meilleure que toute royauté. Or, comme j'appreuve infinyment les advis de ces deux grands personnages, aussi desirerois-je que les ames, qui seront si heureuses que de les vouloir employer, le fassent prudemment, sainctement et solidement, ayant bien examiné leur courage, invoqué l'inspiration celeste, et prins le conseil de quelque sage et devot directeur : car ainsi tout se fera plus fructueusement.

2° Oultre cela, il faut que ce renoncement de secondes nopces se fasse purement et simplement, pour, avec plus de pureté, contour-

ner toutes ses affections en Dieu, et joindre de toutes parts son cœur avec celuy de sa divine Majesté. Car, si le desir de laisser les enfans riches, ou quelqu'autre sorte de pretention mondaine, arreste la veufve en viduité, elle en aura peut-estre la loüange; mais non pas certes devant Dieu, puisque devant Dieu rien ne peut avoir une veritable loüange, que ce qui est fait pour Dieu.

3° Il faut de plus que la veufve, pour estre vrayement veufve, soit separée et volontairement destituée des contentemens prophanes. *La veufve qui vit en delices*, dit sainct Paul, *est morte en vivant.* Vouloir estre veufve, et se playre neantmoins d'estre muguettée, caressée, cajolée; se vouloir treuver aux bals, aux danses et aux festins; vouloir estre parfumée, attifée et mignardée, c'est estre une veufve vivante quant au corps, mais morte quant à l'ame. Qu'importe-t-il, je vous prie, que l'enseigne du logis d'Adonis et de l'amour prophane, soit faite d'aigrettes blanches perchées en guise de pennache, ou d'un crespe estendu en guise de rets autour du visage? ains souvent le noir est mis avec advantage de vanité sur le blanc pour en rehausser la couleur : la veufve ayant fait essay de la façon avec laquelle les femmes peuvent playre aux hommes, jette de plus dangereuses amorces dedans leurs esprits. La veufve doncques qui vit en ses folles delices, vivante est morte, et n'est à proprement parler qu'une idole de viduité.

Le tems de retrancher est venu, la voix de la tourterelle a esté ouye en nostre terre, dit le Cantique. Le retranchement des superfluitez mondaines est requis à quiconque veut vivre pieusement; mais il est surtout necessaire à la vraye veufve qui, comme une chaste tourterelle, vient tout fraischement de pleurer, gemir et lamenter la perte de son mary. Quand Noëmy revint de Moab en Bethleem, les femmes de la ville qui l'avoient cogneuë au commencecement de son maryage s'entredisoient l'une à l'autre : N'est-ce point icy Noëmy? mais elle respondit : *Ne m'appellez point je vous prie, Noëmy* (car Noëmy veut dire gracieuse et belle) : *ains appellez-moi Mara, car le Seigneur a rempli mon ame d'amertume;* ce qu'elle disoit, d'autant que son mary luy estoit mort. Ainsi la veufve devote ne peut jamais estre appellée et estimée ny belle, ny gracieuse, se contentant d'estre ce que Dieu veut qu'elle soit, c'est-à-dire, humble et abjecte à ses yeux.

Les lampes desquelles l'huyle est aromatique jettent une plus suave odeur quand on esteint leurs flammes : ainsi les veufves desquelles l'amour a esté pur en leur maryage, respandent un plus grand parfum de vertu et chasteté quand leur lumiere, c'est-à-dire leur mary, est esteinte par la mort : d'aymer le mary tandis qu'il est en vie, c'est chose assez triviale entre les femmes; mais l'aymer tant, qu'apres la mort d'iceluy on n'en veüille point d'autre, c'est un rang d'amour qui n'appartient qu'aux vrayes veufves. Esperer en Dieu, tandis que le mary sert de support, ce n'est pas chose si rare; mais d'esperer en Dieu quand on est destitué de cest appuy, c'est chose digne de grande loüange. C'est pourquoy on cognoist plus aysement en la viduité la perfection des vertus que l'on a euës au maryage.

La veufve laquelle a des enfans qui ont besoin de son addresse

et conduitte, et principalement en ce qui regarde leur ame et l'establissement de leur vie, ne peut, ny ne doit en façon quelconque les abandonner : car l'apostre sainct Paul leur dit clairement qu'elles sont obligées à ce soing-là pour rendre la pareille à leurs peres et meres; et d'autant encore que si quelqu'un n'a soing des siens, et principalement de ceux de sa famille, il est pire qu'un infidelle. Mais si les enfans sont en estat de n'avoir pas besoin d'estre conduicts, la veufve alors doit ramasser toutes ses affections et cogitations, pour les appliquer plus purement à son advancement en l'amour de Dieu. Si quelque force forcée n'oblige la conscience de la vraye veufve aux embarrassemens exterieurs, tels que sont les procez, je luy conseille de s'en abstenir du tout, et suivre la methode de conduire ses affaires qui sera plus paysible et tranquille, quoyqu'il ne semblast pas que ce fust la plus fructueuse. Car il faut que les fruicts du tracas soyent bien grands pour estre comparables au bien d'une saincte tranquillité, laissant à part que les procez et telles broüilleries dissipent le cœur; et ouvrent souventesfois la porte aux ennemys de la chasteté, tandis que pour complayre à ceux, de la faveur desquels on a besoin, on se met en des contenances indevotes et desaggreables à Dieu.

L'orayson soit le continuel exercice de la veufve : car ne devant plus avoir d'amour que pour Dieu, elle ne doit non plus presque avoir des parolles que pour Dieu; et comme le fer, qui estant empesché de suivre l'attraction de l'aymant à cause de la presence du diamant, s'eslance vers le mesme aymant, soudain que le diamant est esloigné, ainsi le cœur de la veufve qui ne pouvoit bonnement s'eslancer du tout en Dieu, ny suivre les attraicts de son divin amour, pendant la vie de son mary, doit soudain apres le trespas d'iceluy courir ardemment à l'odeur des parfums celestes, comme disant, à l'imitation de l'Espouse sacrée : *O Seigneur, maintenant que je suis toute mienne, recevez-moy pour toute vostre, tirez-moy apres vous, nous courrons à l'odeur de vos unguens.*

L'exercice des vertus propres à la saincte veufve sont : la parfaicte modestie, le renoncement aux honneurs, aux rangs, aux assemblées, aux tiltres, et à telle sorte de vanité, le service des pauvres et des malades, la consolation des affligez, l'introduction des filles à la vie devote, et de se rendre un parfaict exemplaire de toutes vertus aux jeunes femmes : la necessité et la simplicité sont les deux ornemens de leurs habicts; l'humilité et la charité les deux ornemens de leurs actions; l'honnesteté et debonnaireté les deux ornemens de leur langage; la modestie et la pudicité l'ornement de leurs yeux, et Jesus-Christ crucifié l'unique amour de leur cœur.

Bref, la vraye veufve est en l'Eglise une petite violette de mars, qui respand une suavité nonpareille par l'odeur de sa devotion, et se tient presque tousjours cachée sous les larges feüilles de son abjection; et par sa couleur moins esclatante tesmoigne la mortification : elle vient és lieux frais, et non cultivez, ne voulant estre pressée de la conversation des mondains, pour mieux conserver la fraischeur de son cœur contre toutes les chaleurs que le desir des biens, des honneurs, ou mesme des amours luy pourroient ap-

porter. *Elle sera bien-heureuse*, dit le sainct Apostre, *si elle persevere en ceste sorte.*

J'aurois beaucoup d'autres choses à dire sur ce subjet; mais j'auray tout dit quand j'auray dit que la veufve jalouse de l'honneur de sa condition, lise attentivement les belles Epistres que le grand sainct Hierosme escrit à Furia et à Salvia, et à toutes ces autres dames qui furent si heureuses que d'estre filles spirituelles d'un si grand Pere : car il ne se peut rien adjouster à ce qu'il leur dit, sinon cest advertissement, que la vraye veufve ne doit jamais ny blasmer, ny censeurer celles qui passent aux secondes, ou mesme troisiesmes et quatriesmes nopces; car en certains cas Dieu en dispose ainsi pour sa plus grande gloire. Et faut tousjours avoir devant les yeux ceste doctrine des anciens, que ny la vuidité, ny la virginité, n'ont point de rang au ciel, que celuy qui leur est assigné par l'humilité.

CHAPITRE XLI.

Un mot aux vierges.

O VIERGES! je n'ay à vous dire que ces trois mots; car vous treuverez le reste ailleurs. Si vous pretendez au maryage temporel, gardez donc jalousement vostre premier amour pour vostre premier mary. Je pense que c'est une grande tromperie de presenter, en lieu d'un cœur entier et sincere, un cœur tout usé, frelaté et tracassé d'amour. Mais si vostre bonheur vous appelle aux chastes et virginales nopces spirituelles, et qu'à jamais vous veüillez conserver vostre virginité! ô Dieu! conservez vostre amour le plus delicatement que vous pourrez pour cest Espoux divin, qui, estant la pureté mesme, n'ayme rien tant que la pureté, et à qui les premices de toutes choses sont deuës, mais principalement celles de l'amour : les Epistres de sainct Hierosme vous fourniront tous les advis qui vous sont necessaires. Et puisque vostre condition vous oblige à l'obeyssance, choysissez une guide sous la conduitte de laquelle vous puissiez plus sainctement desdier vostre cœur et vostre corps à sa divine Majesté.

QUATRIESME PARTIE.

ADVIS NECESSAIRES CONTRE LES TENTATIONS PLUS ORDINAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il ne faut point s'amuser aux parolles des enfans du monde.

TOUT aussi-tost que les mondains s'appercevront que vous voulez suivre la vie devote, ils decocheront sur vous mille traicts de leur cajollerie et mesdisance : les plus malins calomnieront vostre changement d'hypocrisie, bigotterie et artifice, ils diront que le monde vous a fait mauvais visage, et qu'à son refus vous recourez à Dieu; vos amis s'empresseront à vous fayre un monde de remonstrances fort prudentes et charitables, à leur advis. Vous tomberez (diront-ils), en quelque humeur melancholique, vous perdrez credit au monde, vous vous rendrez insupportable, vous envieillirez devant le tems, vos affaires domestiques en pastiront : il faut vivre au monde comme au monde, on peut bien fayre son salut sans tant de mysteres, et mille telles bagatelles.

Ma Philotée, tout cela n'est qu'un sot et vain babil; ces gens-là n'ont nul soing ny de vostre santé, ny de vos affaires : *Si vous estiez du monde,* dit le Sauveur; *le monde aymeroit ce qui est sien; mais parce que vous n'estes pas du monde, pourtant il vous hayt.* Nous avons veu des gentils-hommes et des dames passer la nuict entiere, ains plusieurs nuicts de suitte à joüer aux echets et aux cartes : y a-t-il une attention plus chagrine, plus melancholique, et plus sombre que celle-là? les mondains neantmoins ne disoient mot, les amys ne se mettoient point en peyne; et pour la meditation d'une heure, ou pour nous voir lever un peu plus matin qu'à l'ordinaire pour nous preparer à la communion, chascun court au medecin pour nous fayre guerir de l'humeur hypocondriaque, et de la jaunisse. On passera trente nuicts à danser, nul ne s'en plaint, et pour la veille seule de la nuict de Noël chascun tousse et crie au ventre le jour suivant. Qui ne voit que le monde est un juge inique, gracieux et favorable pour ses enfans, mais aspre et rigoureux aux enfans de Dieu?

Nous ne sçaurions estre bien avec le monde qu'en nous perdant avec luy. Il n'est pas possible que nous le contentions, car il est trop bigearre : *Jean est venu,* dit le Sauveur, *ne mangeant ny beuvant, et vous dites qu'il est endiablé; le Fils de l'homme est venu en mangeant et beuvant, et vous dites qu'il est Samaritain.* Il est vray, Philotée, si nous nous relaschons par condescendance à rire, à joüer, danser avec le monde, il s'en scandalizera; si nous ne le faysons pas, il nous accusera d'hypocrisie ou melancholie; si nous nous parons, il l'interprestera à quelque dessein, si nous nous demettons, ce sera pour luy vilité de cœur : nos gayetés seront par luy nommées dissolutions; et nos mortifications tristesses; et nous regardant ainsi de mauvais œil, jamais nous ne pouvons

luy estre aggreables. Il aggrandit nos imperfections, publie que ce sont des pechez; de nos pechez veniels il en fait des mortels, et nos pechez d'infirmitez il les convertit en pechez de malice; en lieu que, comme dit sainct Paul, *la charité est benigne*, au contraire le monde est malin; au lieu que la charité ne pense point de mal, au contraire le monde pense tousjours mal, et quand il ne peut accuser nos actions, il accuse nos intentions : soit que les moutons ayent des cornes, ou qu'ils n'en ayent point, qu'ils soyent blancs ou qu'ils soyent noirs, le loup ne laissera pas de les manger s'il peut.

Quoy que nous fassions, le monde nous fera tousjours la guerre : si nous sommes longuement devant le confesseur, il demandera que c'est que nous pouvons tant dire; si nous y sommes peu, il dira que nous ne disons pas tout : il espiera tous nos mouvemens, et pour une seule petite parolle de cholere, il protestera que nous sommes insupportables; le soing de nos affaires luy semblera avarice, et nostre douceur nyaiserie; et quant aux enfans du monde, leurs choleres sont generositez, leurs avarices, mesnages, leurs privautez, entretiens honnorables : les araignées gastent tousjours l'ouvrage des abeilles.

Laissons cest aveugle, Philotée, qu'il crie tant qu'il voudra, comme un chat-huant pour inquietter les oyseaux du jour : soyons fermes en nos desseins, invariables en nos resolutions; la perseverance fera bien voir si c'est à certes et tout de bon que nous sommes sacrifiez à Dieu, et rangez à la vie devote. Les cometes et les planetes sont presque esgalement lumineuses en apparence; mais les cometes disparoissent en peu de tems, n'estant que de certains feux passagers, et les planetes ont une clarté perpetuelle. Ainsi l'hypocrisie et la vraye vertu ont beaucoup de ressemblance en l'exterieur, mais on recognoist aysement l'une d'avec l'autre, parce que l'hypocrisie n'a point de durée, et se dissipe comme la fumée en montant; mais la vraye vertu est tousjours ferme et constante. Ce ne nous est pas une petite commodité, pour bien asseurer le commencement de nostre devotion, que d'en recevoir de l'opprobre et de la calomnie : car nous esvitons par ce moyen le peril de la vanité et de l'orgueil, qui sont comme les sages-femmes d'Egypte, auxquelles le Pharaon infernal a ordonné de tuer les enfans masles d'Israël, le jour mesme de leur nayssance. Nous sommes crucifiez au monde, et le monde nous doit estre crucifié : il nous tient pour fols, tenons-le pour insensé.

CHAPITRE II.

Qu'il faut avoir bon courage.

La lumiere, quoyque belle et desirable à nos yeux, les esblouït neantmoins, apres qu'ils ont esté en des longues tenebres; et devant que l'on se voye apprinvoisé avec les habitans de quelque pays, pour courtois et gracieux qu'ils soyent, on s'y treuve aucunement estonné. Il se pourra bien fayre, ma chere Philotée, qu'à ce changement de vie plusieurs soulevemens se feront en vostre

interieur; et que ce grand et general adieu que vous avez dit aux folies et nyaiseries du monde, vous donnera quelque ressentiment de tristesse et descouragement : si cela vous arrive, ayez un peu de patience, je vous prie; car ce ne sera rien; ce n'est qu'un peu d'estonnement que la nouveauté vous apporte; passé cela, vous recevrez dix mille consolations. Il vous faschera peut-estre d'abord de quitter la gloire que les fols et mocqueurs vous donnoient en vos vanitez; mais, ô Dieu! voudriez-vous bien perdre l'eternelle que Dieu vous donnera en verité? Les vains amusemens et passe-tems esquels vous avez employé les années passées se representeront encore à vostre cœur, pour l'appaster et fayre retourner de leur costé; mais auriez-vous bien le courage de renoncer à ceste heureuse eternité pour de si trompeuses legeretez? Croyez-moy, si vous perseverez, vous ne tarderez pas de recevoir des douceurs cordiales si delicieuses et aggreables, que vous confesserez que le monde n'a que du fiel en comparayson de ce miel, et qu'un seul jour de devotion vaut mieux que mille années de la vie mondaine.

Mais vous voyez que la montaigne de la perfection chrestienne est extresmement haute : Hé! mon Dieu, ce dites-vous, comment pourray-je monter? Courage, Philotée, quand les petits mouschons des abeilles commencent à prendre forme, on les appelle nymphes, et lors ils ne sçauroient encore voler sur les fleurs, ny sur les monts, ny sur les collines voysines pour amasser le miel, mais petit à petit, se nourrissant du miel que leurs meres ont preparé, ces petites nymphes prennent des aisles et se fortifient, en sorte que par apres elles volent à la queste par tout le paysage. Il est vray, nous sommes encore des petits mouschons en la devotion, nous ne sçaurions monter selon nostre dessein, qui n'est rien moindre que d'atteindre à la cime de la perfection chrestienne; mais si commençons-nous à prendre forme par nos desirs et resolutions, les aisles nous commencent à sortir : il faut doncques esperer qu'un jour nous serons abeilles spirituelles et que nous volerons; et tandis, vivons du miel de tant d'enseignemens que les anciens devots nous ont laissez, et prions Dieu qu'il nous donne des plumes comme de colombe, afin que non-seulement nous puissions voler au tems de la vie presente, mais aussi nous reposer en l'eternité de la future.

CHAPITRE III.

De la nature des tentations, et de la difference qu'il y a entre sentir la tentation, et consentir à icelle.

Imaginez-vous, Philotée, une jeune princesse extresmement aymée de son espoux, et que quelque meschant, pour la desbaucher, et soüiller son lict nuptial, luy envoye quelque infame messager d'amour, pour traitter avec elle son mal-heureux dessein. Premierement, ce messager propose à ceste princesse l'intention de son maistre. Secondement, la princesse aggrée ou desaggrée la proposition et l'ambassade. En troisiesme lieu, ou elle consent, ou elle refuse. Ainsi Satan, le monde et la chair, voyant une ame espousée au Fils de Dieu, luy envoyent des tentations et suggestions par lesquelles, 1° le pe-

ché luy est proposé; 2° et sur icelles elle se playst ou elle se deplayst; 3° enfin elle consent, ou elle refuse : qui sont en somme les trois degrez pour descendre à l'iniquité, la tentation, la delectation et le consentement. Et bien que ces trois actions ne se cognoissent pas si manifestement en toutes autres sortes de pechez, si estce qu'elles se cognoissent palpablement aux grands et enormes pechez.

Quand la tentation de quelque peché que ce soit dureroit toute nostre vie, elle ne sçauroit nous rendre desaggreables à la divine Majesté, pourveu qu'elle ne nous playse pas, et que nous n'y consentions pas : la rayson est, parce qu'en la tentation nous n'agissons pas, mais nous souffrons; et puisque nous n'y prenons point de playsir, nous ne pouvons aussi en avoir aucune sorte de coulpe. Sainct Paul souffrit longuement les tentations de la chair; et tant s'en faut que pour cela il fust desaggreable à Dieu, qu'au contraire Dieu estoit glorifié par icelles. La bien-heureuse Angele de Foligny sentoit des tentations charnelles si cruelles, qu'elle fait pityé quand elle les raconte : grandes furent aussi les tentations que souffrit sainct François et sainct Benoist, lorsque l'un se jetta dans les espines, et l'autre dans la neige pour les mitiger : et neantmoins ils ne perdirent rien de la grace de Dieu pour tout cela, ains l'augmenterent de beaucoup.

Il faut doncques estre fort courageuse, Philotée, emmy les tentations, et ne se tenir jamais pour vaincuë pendant qu'elles vous deplayront; en bien observant ceste difference qu'il y a entre sentir et consentir, qui est qu'on les peut sentir encore qu'elles nous deplaysent, mais on ne peut consentir sans qu'elles nous playsent, puisque le playsir pour l'ordinaire sert de degré pour venir au consentement. Que doncques les ennemys de nostre salut nous presentent tant qu'ils voudront d'amorces et d'appas, qu'ils demeurent tousjours à la porte de nostre cœur pour entrer, qu'ils nous fassent tant de propositions qu'ils voudront; mais tandis que nous aurons resolution de ne point nous playre en tout cela, il n'est pas possible que nous offensions Dieu, non plus que le prince espoux de la princesse que j'ay representée ne luy peut sçavoir mauvais gré du message qui luy est envoyé, si elle n'y a prins aucune sorte de playsir. Il y a neantmoins ceste difference entre l'ame et ceste princesse pour ce subjet, que la princesse, ayant oüy la proposition deshonneste, peut, si bon luy semble, chasser le messager, et ne le plus ouyr; mais il n'est pas tousjours au pouvoir de l'ame de ne point sentir la tentation, bien qu'il soit tousjours en son pouvoir de n'y point consentir : c'est pourquoy, encore que la tentation dure et persevere longtems, elle ne peut nous nuyre, tandis qu'elle nous est desaggreable.

Mais quant à la delectation qui peut suivre la tentation, pour autant que nous avons deux parties en nostre ame, l'une inferieure, et l'autre superieure, et que l'inferieure ne suit pas tousjours la superieure, ainsi fait son cas à part, il arrive maintesfois que la partie inferieure se playst en la tentation sans le consentement, ains contre le gré de la superieure : c'est la dispute et la guerre que l'apostre sainct Paul descrit, quand il dit que sa chair convoite contre son es-

prit, qu'il y a une loy des membres, et une loy de l'esprit, et semblables choses.

Avez-vous jamais veu, Philotée, un grand brasier de feu couvert de cendres? quand on vient dix ou douze heures apres pour y chercher du feu, on n'en treuve qu'un peu au milieu du foyer, et encore on a peyne de le treuver. Il y estoit neantmoins, puisqu'on l'y treuve, et avec iceluy on peut rallumer tous les autres charbons desjà esteincts. C'en est de mesme de la charité, qui est nostre vie spirituelle, parmy les grandes et violentes tentations. Car la tentation jettant sa delectation en la partie inferieure, couvre, ce semble, toute l'ame de cendres et reduict l'amour de Dieu au petit pied; car il ne paroist plus en nulle part, sinon au milieu du cœur, au fin fond de l'esprit : encore semble-t-il qu'il ne soit pas, et a-t-on peyne de le treuver. Il est neantmoins en verité, puisque, quoyque tout soit en trouble en nostre ame et en nostre corps, nous avons la resolution de ne point consentir au peché, ny à la tentation, et que la delectation, qui playst à nostre homme exterieur, deplayst à l'interieur; et quoyqu'elle soit tout autour de nostre volonté, si n'est-elle pas dans icelle : en quoy l'on void que telle delectation est involontaire, et estant telle ne peut estre peché.

CHAPITRE IV.

Deux beaux exemples sur ce subjet

Il vous importe tant de bien entendre cecy, que je ne feray nulle difficulté de m'estendre à l'expliquer. Le jeune homme duquel parle sainct Hierosme, qui, couché et attaché avec des escharpes de soye, bien delicatement, sur un lict mollet, estoit provoqué par toutes sortes de vilains attouschemens et attraicts d'une impudique femme qui estoit couchée avec luy, exprez pour esbranler sa constance, ne devoit-il pas sentir d'estranges accidens? ses sens ne devoient-ils pas estre saysis de la delectation, et son imagination extresmement occupée de ceste presence des objects voluptueux? Sans doubte, et neantmoins, parmy tant de trouble, emmy un si terrible orage de tentations, et entre tant de voluptez qui sont tout autour de luy, il tesmoigne que son cœur n'est point vaincu, et que sa volonté n'y consent nullement, puisque, son esprit voyant tout rebelle contre luy, et n'ayant plus aucune des parties de son corps à son commandement, sinon la langue, il se la coupa avec les dents, et la cracha sur le visage de ceste vilaine ame, qui tourmentoit la sienne plus cruellement par la volupté que les bourreaux n'eussent jamais sceu fayre par les tourmens : aussi le tyran qui se deffioit de la vaincre par les douleurs, pensoit la surmonter par ces playsirs.

L'histoire du combat de saincte Catherine de Sienne en un pareil subjet est du tout admirable. En voicy le sommaire. Le malin esprit eut congé de Dieu d'assaillir la pudicité de ceste saincte vierge avec la plus grande rage qu'il pourroit, pourveu toutesfois qu'il ne la touschast point. Il fit donc toutes sortes d'impudiques suggestions à son cœur; et pour tant plus l'esmouvoir, venant avec ses compaignons en forme d'hommes et de femmes, il faysoit mille et mille

ortes de charnalitez et lubricitez à sa vuë, adjoustant des parolles et semonces tres-deshonnestes : et bien que toutes ces choses fussent exterieures, si est-ce que par le moyen des sens elles penetroient bien avant dedans le cœur de la vierge, lequel, comme elle confessoit elle-mesme, en estoit tout pleyn, ne luy restant plus que la fine pure volonté superieure qui ne fust agitée de ceste tempeste de vilainie et delectation charnelle; ce qui dura fort longuement, jusques à tant qu'un jour Nostre Seigneur luy apparut, et elle luy dit : « Où estiez-vous, mon doux Seigneur, quand mon cœur estoit pleyn de tant de tenebres et d'ordures? » A quoy il respondit : « J'estois dedans ton cœur, ma fille? » — « Et comment, respliquat-elle, habitiez-vous dedans mon cœur, dans lequel il y avoit tant de vilainies? habitez-vous doncques en des lieux si deshonnestes? » Et Nostre Seigneur luy dit : « Dy-moy, ces tiennes sales cogitations de ton cœur te donnoient-elles playsir ou tristesse, amertume ou delectation? » Et elle dit : « Extresme amertume et tristesse. » Et il luy respliqua : « Qui estoit celuy qui mettoit ceste grande amertume et tristesse dedans ton cœur, sinon moy, qui demeurois caché dedans le milieu de ton ame? Croy, ma fille, que si je n'eusse pas esté present, ces pensées qui estoient autour de ta volonté, et ne pouvoient l'expugner, l'eussent sans doubte surmontée, et seroient entrées dedans, et eussent esté receuës avec playsir par ton liberal arbitre, et ainsi eussent donné la mort à ton ame; mais parce que j'estois dedans, je mettois ce deplaysir et ceste resistance en ton cœur, par laquelle il se refusoit tant qu'il pouvoit à la tentation, et ne pouvant pas tant qu'il vouloit, il en sentoit un plus grand deplaysir, et une plus grande hayne contre icelle, et contre soymesme; et ainsi ces peynes estoient un grand merite, et un grand gain pour toy, et un grand accroissement de ta vertu et de ta force. »

Voyez-vous, Philotée, comme ce feu estoit couvert de la cendre, et que la tentation et delectation estoit mesme entrée dedans le cœur, et avoit environné la volonté, laquelle seule, assistée de son Sauveur, resistoit par des amertumes, des deplaysirs et detestations du mal qui luy estoit suggeré, refusant perpetuellement son consentement au peché qui l'environnoit? O Dieu! quelle detresse une ame qui ayme Dieu, de ne sçavoir seulement pas si il est en elle, ou non; et si l'amour divin, pour lequel elle combat, est du tout esteinct en elle, ou non! mais c'est la fine fleur de la perfection de l'amour celeste, que de fayre souffrir et combattre l'amant pour l'amour, sans sçavoir s'il a l'amour pour lequel et par lequel il combat.

CHAPITRE V.

Encouragement à l'ame qui est ès tentations.

Ma Philotée, ces grands assauts, et ces tentations si puissantes ne sont jamais permises de Dieu, que contre les ames lesquelles il veut eslever à son pur et excellent amour : mais il ne s'ensuit pas pourtant qu'apres cela elles soyent asseurées d'y parvenir; car il est

arrivé maintesfois que ceux qui avoient esté constans en de si violentes attaques, ne correspondant pas par apres fidellement à la faveur divine, se sont treuvez vaincus en bien des petites tentations. Ce que je dy, afin que s'il vous arrive jamais d'estre affligée de si grande tentation, vous sçachiez que Dieu vous favorise d'une faveur extraordinaire, par laquelle il desclare qu'il vous veut aggrandir devant sa face; et que neantmoins vous soyez tousjours humble et craintive, ne vous asseurant pas de pouvoir vaincre les menues tentations apres avoir surmonté les grandes, sinon par une continuelle fidellité à l'endroict de sa Majesté.

Quelques tentations doncques qui vous arrivent, et quelque delectation qui s'ensuive, tandis que vostre volonté refusera son consentement, non-seulement à la tentation, mais encore à la delectation, ne vous troublez nullement; car Dieu n'en est point offensé. Quand un homme est pasmé, et qu'il ne rend plus aucun tesmoignage de vie, on luy met la main sur le cœur, et pour peu que l'on y sente de mouvement, on juge qu'il est en vie, et que, par le moyen de quelque eau precieuse, et de quelque epitheme, on peut luy fayre reprendre force et sentiment : ainsi arrive-t-il quelquesfois que, par la violence des tentations, il semble que nostre ame est tombée en une defaillance totale de ses forces, et que, comme pasmée, elle n'a plus ny vie spirituelle ny mouvement; mais, si nous voulons cognoistre ce que c'en est, mettons la main sur le cœur. Considerons si le cœur et la volonté ont encore leur mouvement spirituel, c'est-à-dire, s'ils font leur devoir à refuser de consentir, et suivre la tentation et delectation; car, pendant que le mouvement du refus est dedans nostre cœur, nous sommes asseurez que la charité, vie de nostre ame, est en nous, et que Jesus-Christ nostre Sauveur se treuve dans nostre ame, quoyque caché et couvert, et que, moyennant l'exercice continuel de l'orayson, des sacremens, et de la confiance en Dieu, nos forces reviendront en nous, et nous vivrons d'une vie entiere et delectable.

CHAPITRE VI.

Comme la tentation et delectation peuvent estre peché.

La princesse, de laquelle nous avons parlé, ne peut mais de la recherche deshonneste qui luy est faite, puisque, comme nous avons presupposé, elle luy arrive contre son gré : mais si, au contraire, elle avoit, par quelques attraicts, donné subjet à la recherche, ayant voulu donner de l'amour à celuy qui la muguette, indubitablement elle seroit coulpable de la recherche mesme et quoyqu'elle en fist la delicate, elle ne laisseroit pas d'en meriter du blasme et de la punition. Ainsi arrive-t-il quelquesfois que la seule tentation nous met en peché, parce que nous sommes cause d'icelle. Par exemple, je sçay que joüant j'entre volontiers en rage et blasphesme, et que le jeu me sert de tentation à cela, je peche toutesfois et quantes que je joüeray, et suis coulpable de toutes les tentations qui m'arriveront au jeu. De mesme, si je sçay que quelque conversation m'apporte de la tentation et de la cheute, et j'y vay volontairement, je

suis indubitablement coulpable de toutes les tentations que j'y recevray.

Quand la delectation qui arrive de la tentation peut estre esvitée, c'est tousjours peché de la recevoir, selon que le playsir que l'on y prend, et le consentement que l'on y donne, est grand ou petit, de longue ou de petite durée. C'est tousjours chose blasmable à la jeune princesse, de laquelle nous avons parlé, si non-seulement elle escoute la proposition sale et deshonneste qui luy est faite; mais encore, apres l'avoir ouye elle prend playsir en icelle, entretenant son cœur avec contentement sur cest object : car, bien qu'elle ne veüille pas consentir à l'execution reelle de ce qui luy est proposé, elle consent neantmoins à l'application spirituelle de son cœur, par le contentement qu'elle y prend, et c'est tousjours chose deshonneste d'appliquer ou le cœur, ou le corps à choses deshonnestes; ains la deshonnesteté consiste tellement à l'application du cœur, que sans icelle l'application du corps ne peut estre peché.

Quand doncques vous serez tentée de quelque peché, considerez si vous avez donné volontairement subjet d'estre tentée; et lors la tentation mesme vous met en estat de peché, pour le hazard auquel vous vous estes jettée; et cela s'entend si vous avez peu eviter commodement l'occasion, et que vous ayez preveu, ou deu prevoir l'arrivée de la tentation : mais si vous n'avez donné nul subjet à la tentation, elle ne peut aucunement vous estre imputée à peché.

Quand la delectation qui suit la tentation a peu estre esvitée, et que neantmoins on ne l'a pas esvitée, il y a tousjours quelque sorte de peché selon que l'on y a peu ou prou arresté, et selon la cause du playsir que nous y avons prins. Une femme laquelle n'ayant point donné de subjet d'estre muguettée, prend neantmoins playsir à l'estre ; ne laisse pas d'estre blasmable, si le playsir qu'elle y prend n'a point d'autre cause que la muguetterie. Par exemple, si le galant qui luy veut donner de l'amour sonnoit exquisement bien du luth, et qu'elle y prinst playsir, non pas à la recherche qui est faite de son amour, mais à l'harmonie et douceur du son du luth, il n'y auroit point de peché, bien qu'elle ne devroit pas continuer longuement en ce playsir, de peur de fayre passage d'iceluy à la delectation de la recherche. De mesme doncques, si quelqu'un me propose quelque stratageme pleyn d'invention et d'artifice pour me venger de mon ennemy, et que je ne prenne pas playsir, ny ne donne aucun consentement à la vengeance qui m'est proposée, mais seulement à la subtilité de l'invention de l'artifice, sans doubte je ne peche point, bien qu'il ne soit pas expedient que je m'amuse beaucoup à ce playsir, de peur que petit à petit il ne me porte à quelque delectation de la vengeance mesme.

On est quelquesfois surprins de quelque chatoüillement de delectation qui suit immediatement la tentation, devant que bonnement on s'en soit prins garde ; et cela ne peut estre pour le plus qu'un bien leger peché veniel, lequel se rend plus grand, si, apres que l'on s'est apperceu du mal où l'on est, on demeure par nesgligence quelque tems à marchander avec la delectation, si l'on doit

l'accepter ou la refuser; et encore plus grand, si, en s'en appercevant, on demeure en icelle quelque tems par vraye nesgligence, sans nulle sorte de propos de la rejetter : mais lorsque, volontairement et de propos deliberé, nous sommes resolus de nous playre en telles delectations, ce propos mesme deliberé est un grand peché, si l'object pour lequel nous avons delectation est notablement mauvais. C'est un grand vice à une femme de vouloir entretenir des mauvaises amours, quoyqu'elle ne veüille jamais s'adonner reellement à l'amoureux.

CHAPITRE VII.

Remedes aux grandes tentations.

Si-tost que vous sentez en vous quelques tentations, faites comme les petits enfans quand ils voyent le loup ou l'ours en la campaigne. Car tout aussi-tost ils courent entre les bras de leur pere et de leur mere, ou pour le moins les appellent à leur ayde et secours. Recourez de mesme à Dieu; resclamant sa misericorde et son secours : c'est le remede que Nostre Seigneur enseigne : *Priez, afin que vous n'entriez point en tentation.*

Si vous voyez que neantmoins la tentation persevere, ou qu'elle accroisse, courez en esprit embrasser la saincte croix, comme si vous voyiez Jesus-Christ crucifié devant vous. Protestez que vous ne consentirez point à la tentation, et demandez-luy secours contre icelle; et continuez tousjours à protester de ne vouloir point consentir, tandis que la tentation durera.

Mais, en faysant ces protestations et ces refus de consentement, ne regardez point au visage de la tentation, ains seulement regardez Nostre Seigneur; car, si vous regardez la tentation, principalement quand elle est forte, elle pourroit esbranler vostre courage.

Divertissez vostre esprit par quelques occupations bonnes et loüables : car, ces occupations entrant dedans vostre cœur, et y prenant place, elles chasseront les tentations et suggestions malignes.

Le grand remede contre toutes tentations, grandes ou petites, c'est de desployer son cœur, et de communiquer les suggestions, ressentimens et affections que nous avons, à nostre directeur : car notez que la premiere condition que le malin fait avec l'ame qu'il veut seduire, c'est du silence comme font ceux qui veulent seduire les femmes et les filles, qui de prime abord deffendent qu'elles ne communiquent point les propositions aux peres, ny aux marys : ou au contraire Dieu, en ses inspirations, demande sur toutes choses, que nous les fassions recognoistre par nos superieurs et conducteurs.

Que si, apres tout cela, la tentation s'opiniastre à nous travailler et persecuter, nous n'avons rien à fayre, sinon à nous opiniastrer de nostre costé en la protestation de ne vouloir point consentir; car, comme les filles ne peuvent estre maryées pendant qu'elles disent que non, ainsi l'ame, quoyque troublée, ne peut jamais estre offensée pendant qu'elle dit que non.

Ne disputez point avec vostre ennemy, et ne luy respondez ja-

mais une seule parolle, sinon celle que Nostre Seigneur luy respondit, avec laquelle il le confondit: *Arriere, ô Satan; tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et à luy seul serviras.* Et comme la chaste femme ne doit respondre un seul mot, ny regarder en face le vilain poursuivant, qui luy propose quelque deshonnesteté; mais le quittant tout court doit à mesme instant retourner son cœur du costé de son espoux, et rejurer la fidellité qu'elle luy a promise, sans s'amuser à barguigner : ainsi la devote ame, se voyant assaillie de quelque tentation, ne doit nullement s'amuser à disputer ny respondre; mais tout simplement se retourner du costé de Jesus-Christ son espoux, et luy protester derechef de sa fidellité, et de vouloir estre à jamais uniquement toute sienne.

CHAPITRE VIII.

Qu'il faut resister aux menuës tentations.

Quoyqu'il faille combattre les grandes tentations avec un courage invincible, et que la victoire que nous en rapportons nous soit extresmement utile, si est-ce neantmoins qu'à l'adventure on fait plus de profict à bien combattre les petites. Car, comme les grandes surpassent en qualité, les petites aussi surpassent si demesurement en nombre, que la victoire d'icelles peut estre comparable à celle des plus grandes. Les loups et les ours sont sans doubte plus dangereux que les mousches; mais si ne nous font-ils pas tant d'importunité et d'ennuy, ny n'exercent pas tant nostre patience. C'est chose bien-aysée que de s'empescher du meurtre; mais c'est chose difficile d'esviter les menuës choleres, desquelles les occasions se presentent à tout moment. C'est chose bien-aysée à un homme ou à une femme de s'empescher de l'adultere; mais ce n'est pas chose si facile de s'empescher des œillades, de donner ou recevoir de l'amour, de procurer des graces et menuës faveurs, de dire et recevoir des parolles de cajolleries. Il est bien-aysé de ne point donner de corrival au mary, ny de corrival à la femme quant au corps, mais il n'est pas si aysé de n'en point donner quant au cœur; bien-aysé de ne point soüiller le lict du maryage, mais bien mal-aysé de ne point interesser l'amour du maryage; bien-aysé de ne point desrober le bien d'autruy, mais mal-aysé de ne point le muguetter et convoiter; bien aysé de ne point dire de faux tesmoignages en jugement, mais mal-aysé de ne point mentir en conversation; bien-aysé de ne point s'enyvrer, mais mal-aysé d'estre sobre; bien-aysé de ne point desirer la mort d'autruy, mais mal-aysé de ne point desirer son incommodité; bien-aysé de ne le point diffamer, mais mal-aysé de ne le point mespriser. Bref, ces menuës tentations de choleres, de soupçons, de jalousie, d'envie, d'amourettes, de folastrerie, de vanitez, de duplicitez, d'affeteries, d'artifices, de cogitations deshonnestes, ce sont les continuels exercices de ceux mesmes qui sont plus devots et resolus : c'est pourquoy, ma chere Philotée, il faut qu'avec grand soing et diligence nous nous preparions à ce combat; et soyez asseurée qu'autant de victoires que nous remportons contre ces petits ennemys, autant de pierres precieuses

seront mises en la couronne de gloire, que Dieu nous prepare en son paradis. C'est pourquoy je dy qu'attendant de bien et vaillamment combattre les grandes tentations, si elles viennent, il nous faut bien et diligemment deffendre de ces menuës et foibles attaques.

CHAPITRE IX.

Comme il faut remedier aux menuës tentations.

Or donc, quant à ces menuës tentations de vanité, de soupçon, de chagrin, de jalousie, d'envie, d'amourettes, et semblables tricheries, qui, comme mousches, et mouscherons, viennent passer devant nos yeux, et tantost nous picquer sur la jouë, tantost sur le nez, parce qu'il est impossible d'estre tout-à-fait exempt de leur importunité, la meilleure resistance qu'on leur puisse fayre, c'est de ne s'en point tourmenter : car tout cela ne peut nuyre, quoyqu'il puisse fayre de l'ennuy, pourveu que l'on soit bien resolu de vouloir servir Dieu.

Mesprisez doncques ces menuës attaques, et ne daignez pas seulement penser à ce qu'elles veulent dire ; mais laissez-les bourdonner autour de vos aureilles tant qu'elles voudront, et courir çà et là autour de vous, comme l'on fait des mousches : et quand elles viendront vous picquer, et que vous les verrez aucunement s'arrester en vostre cœur, ne faites autre chose que tout simplement les oster, non point combattant contre elles, ny leur respondant, mais faysant des actions contraires, quelles qu'elles soyent, et specialement de l'amour de Dieu. Car, si vous me croyez, vous ne vous opiniastrerez pas à vouloir opposer la vertu contraire à la tentation que vous sentez, parce que ce seroit quasi vouloir disputer avec elle, mais apres avoir fait une action de ceste vertu directement contraire, si vous avez eu le loysir de recognoistre la qualité de la tentation, vous ferez un simple retour de vostre cœur du costé de Jesus-Christ crucifié, et par une action d'amour en son endroict, vous luy bayserez les sacrez pieds. C'est le meilleur moyen de vaincre l'ennemy, tant ès petites qu'ès grandes tentations : car, l'amour de Dieu contenant en soy toutes les perfections de toutes les vertus, et plus excellemment que les vertus mesmes, il est aussi un plus souverain remede contre tous vices, et vostre esprit, s'accoustumant en toutes tentations de recourir à ce rendez-vous general, ne sera point obligé de regarder et examiner quelles tentations il a, mais simplement, se sentant troublé, il s'accoisera en ce grand remede, lequel, oultre cela, est si espouvantable au malin esprit, que quand il void que ses tentations nous provocquent à ce divin amour, il cesse de nous en fayre.

Et voylà quant aux menuës et frequentes tentations, avec lesquelles qui voudroit s'amuser par le menu, il se morfondroit et ne feroit rien.

CHAPITRE X.

Comme il faut fortifier son cœur contre les tentations.

CONSIDEREZ de tems en tems quelles passions dominent le plus en vostre ame, et les ayant descouvertes, prenez une façon de vie qui leur soit toute contraire en pensées, en parolles et en œuvres. Par exemple, si vous vous sentez inclinée à la passion de la vanité, faites souvent des pensées de la misere de ceste vie humaine, combien ces vanitez seront ennuyeuses à la conscience au jour de la mort, combien elles sont indignes d'un cœur genereux, que ce ne sont que badineries et amusemens de petits enfans, et semblables choses. Parlez souvent contre la vanité, et encore qu'il vous semble que ce soit à contre-cœur, ne laissez pas de la bien mespriser; car, par ce moyen, vous vous engagerez, mesme de resputation, au party contraire. Et à force de dire contre quelque chose, nous nous esmouvons à la hayr, bien qu'au commencement nous luy eussions de l'affection. Faites des œuvres d'abjection et d'humilité le plus que vous pourrez, encore qu'il vous semble que ce soit à regret : par ce moyen, vous vous habitüez à l'humilité, et affoiblissez vostre vanité, en sorte que, quand la tentation viendra, vostre inclination ne la pourra favoriser, et vous aurez plus de force pour la combattre. Si vous estes inclinée à l'avarice, pensez souvent à la folie de ce peché, qui nous rend esclave de ce qui n'est creé que pour nous servir, qu'à la mort aussi bien faudra-t-il tout quitter, et le laisser entre les mains de tel qui le dissipera, ou auquel cela servira de ruyne et de damnation, et semblables pensées. Parlez fort contre l'avarice, loüez fort le mespris du monde, violentez-vous à fayre souvent des aumosnes et des charitez, et à laisser escouler quelques occasions d'assembler.

Si vous estes subjette à vouloir donner ou recevoir de l'amour, pensez souvent combien cest amusement est dangereux, tant pour vous que pour les autres, combien c'est une chose indigne de prophaner et employer à passe-tems la plus noble affection qui soit en nostre ame, combien cela est subjet au blasme d'une extresme legereté d'esprit : parlez souvent en faveur de la pureté et simplicité de cœur, et faites aussi le plus qu'il vous sera possible des actions conformes à cela, esvitant toutes affetteries et muguetteries.

En somme, en tems de paix, c'est-à-dire, lorsque les tentations du peché auquel vous estes subjette ne vous presseront pas, faites force actions de la vertu contraire, et si les occasions ne se presentent, allez au devant d'elles pour les rencontrer; car, par ce moyen, vous renforcerez vostre cœur contre la tentation future.

CHAPITRE XI.

De l'inquiettude.

L'INQUIETTUDE n'est pas une simple tentation, mais une source, de laquelle et par laquelle plusieurs tentations arrivent. J'en diray doncques quelque chose. La tristesse n'est autre chose que la

douleur d'esprit que nous avons du mal qui est en nous contre nostre gré, soit que le mal soit exterieur, comme pauvreté, maladie et mespris, soit qu'il soit interieur, comme ignorance, seicheresse, respugnance et tentation. Quand doncques l'ame sent qu'elle a quelque mal, elle se desplayst de l'avoir, et voylà la tristesse; et tout incontinent elle desire d'en estre quitte, et d'avoir les moyens de s'en deffaire; et jusques icy elle a rayson : car naturellement chascun desire le bien, et fuyt ce qu'il pense estre mal.

Si l'ame cherche les moyens d'estre deslivrée de son mal pour l'amour de Dieu, elle les cherchera avec patience, douceur, humilité et tranquillité, attendant sa deslivrance plus de la bonté et providence de Dieu, que de sa peyne, industrie ou diligence; si elle cherche sa deslivrance pour l'amour-propre, elle s'empressera et s'eschauffera à la queste des moyens, comme si ce bien despendoit plus d'elle que de Dieu. Je ne dy pas qu'elle pense cela; mais je dy qu'elle s'empresse comme si elle le pensoit.

Que si elle ne rencontre pas soudain ce qu'elle desire, elle entre en de grandes inquiettudes et impatiences, lesquelles n'ostant pas le mal precedent, ains au contraire l'empirant, l'ame entre en une angoisse et detresse demesurée, avec une deffaillance de courage et de force telle, qu'il luy semble que son mal n'ayt plus de remede. Vous voyez doncques que la tristesse, laquelle au commencement est juste, engendre l'inquiettude et l'inquiettude engendre par apres un surcroist de tristesse qui est extresmement dangereux.

L'inquiettude est le plus grand mal qui arrive en l'ame, excepté le peché. Car, comme les seditions et troubles interieurs d'une respublique la ruynent entierement, et l'empeschent qu'elle ne puisse resister à l'estranger : ainsi nostre cœur estant troublé et inquietté en soy-mesme, perd la force de maintenir les vertus qu'il avoit acquises, et quant et quant le moyen de resister aux tentations de l'ennemy, lequel fait alors toutes sortes d'efforts pour pescher, comme l'on dit, en eau trouble.

L'inquiettude provient d'un desir desreglé d'estre deslivré du mal que l'on sent, ou d'acquerir le bien que l'on espere; et neantmoins il n'y a rien qui empire plus le mal, et qui esloigne plus le bien, que l'inquiettude et empressement. Les oyseaux demeurent prins dedans les filets et lacs, parce que, s'y treuvant engagez, ils se debattent et remuënt desreglement pour en sortir; ce que faysant, ils s'enveloppent tousjours tant plus. Quand doncques vous serez pressée du desir d'estre deslivrée de quelque mal, ou de parvenir à quelque bien, avant toutes choses, mettez vostre esprit en repos et tranquillité, faites rasseoir vostre jugement et vostre volonté; et puis tout bellement et doucement pourchassez l'issuë de vostre desir, prenant par ordre les moyens qui seront convenables : et quand je dy tout bellement, je ne veux pas dire nesgligemment; mais sans empressement, trouble et inquiettude : autrement, en lieu d'avoir l'effect de vostre desir, vous gasterez tout, et vous vous embarrasserez plus fort.

Mon ame est tousjours en mes mains, ô Seigneur, et je n'ay point oublyé vostre loy, disoit David. Examinez plus d'une fois le jour, mais au moins le soir et le matin, si vous avez vostre ame en

vos mains, ou si quelque passion ou inquiettude ne vous l'a point ravie. Considerez si vous avez vostre cœur à vostre commandement, ou bien s'il n'est point eschappé de vos mains, pour s'engager à quelque affection desreglée d'amour, de hayne, d'envie, de convoitise, de crainte, d'ennuy, de joye. Que s'il s'est esgaré, avant toutes choses, cherchez-le et le ramenez tout bellement en la presence de Dieu, remettant vos affections et desirs sous l'obeyssance et conduitte de sa divine volonté. Car, comme ceux qui craignent de perdre quelque chose qui leur est precieuse, la tiennent bien serrée en leur main, ainsi, à l'imitation de ce grand roy, nous devons tousjours dire : O mon Dieu, mon ame est au hazard, c'est pourquoy je la porte tousjours en mes mains, et en ceste sorte je n'ay point oublyé vostre saincte loy.

Ne permettez pas à vos desirs, pour petits qu'ils soyent et de petite importance, qu'ils vous inquiettent : car, apres les petits, les grands et plus importans treuveroient vostre cœur plus disposé au trouble et desreglement. Quand vous sentirez arriver l'inquiettude, recommandez-vous à Dieu, et resolvez-vous de ne rien fayre du tout de ce que vostre desir requiert de vous, que l'inquiettude ne soit totalement passée ; sinon que ce ne fust chose qui ne se peust differer, et alors il faut, avec un doux et tranquille effort, retenir le courant de vostre desir, l'attrempant et moderant tant qu'il vous sera possible, et sur cela fayre la chose, non selon vostre desir, mais selon la rayson.

Si vous pouvez descouvrir vostre inquiettude à celuy qui conduit vostre ame, ou au moins à quelque confident et devot amy, ne doubtez point que tout aussi-tost vous ne soyez accoisée; car la communication des douleurs du cœur fait le mesme effect en l'ame, que la saignée fait au corps de celuy qui est en fiebvre continuë : c'est le remede des remedes. Aussi le roy sainct Loüys donna cest advis à son fils : Si tu as en ton cœur aucun mal-ayse, dy-le incontinent à ton confesseur, ou à aucune bonne personne, et ainsi pourras ton mal legerement porter par le recomfort qu'il te donnera.

CHAPITRE XII.

De la tristesse.

La *tristesse qui est selon Dieu*, dit sainct Paul, *opere la penitence pour le salut; la tristesse du monde opere la mort.* La tristesse doncques peut estre bonne et mauvaise selon les diverses productions qu'elle fait en nous. Il est vray qu'elle en fait plus de mauvaises que de bonnes, car elle n'en fait que deux bonnes, à sçavoir : misericorde et penitence; et il y en a six mauvaises, à sçavoir : angoisse, paresse, indignation, jalousie, envie et impatience; ce qui a fait dire au Sage : *La tristesse en tuë beaucoup, et n'y a point de profict en icelle;* parce que, pour deux bons ruisseaux qui proviennent de la source de tristesse, il y en a six qui sont bien mauvais.

L'ennemy se sert de la tristesse pour exercer ses tentations à l'endroict des bons : car, comme il tasche de fayre resjoüyr les mauvais en leur peché, aussi tasche-t-il d'attrister les bons en

leurs bonnes œuvres; et comme il ne peut procurer le mal qu'en le faysant treuver aggreable, aussi ne peut-il destourner du bien qu'en le faysant treuver desaggreable. Le malin se playst en la tristesse et melancholie, parce qu'il est triste et melancholique, et le sera esternellement, dont il voudroit que chascun fust comme luy.

La mauvaise tristesse trouble l'ame, la met en inquiettude, donne des craintes desreglées, degouste de l'orayson, assoupit et accable le cerveau, prive l'ame du conseil, de resolution, de jugement et de courage, et abbat les forces : bref, elle est comme un dur hyver, qui fauche toute la beauté de la terre, et engourdit tous les animaux; car elle oste toute suavité de l'ame, et la rend presque percluse et impuissante en toutes ses facultez.

Si jamais il vous arrivoit, Philotée, d'estre atteinte de ceste mauvaise tristesse, prattiquez les remedes suivans : *Quelqu'un est-il triste,* dit sainct Jacques, *qu'il prie.* La priere est un souverain remede, car elle esleve l'esprit en Dieu, qui est nostre unique joye et consolation; mais en priant usez d'affections et parolles, soit interieures soit exterieures, qui tendent à la confiance et amour de Dieu, comme : *O Dieu de misericorde! mon tres-bon Dieu! mon Sauveur desbonnaire! Dieu de mon cœur, ma joye, mon esperance! mon cher espoux, le bien-aymé de mon ame!* et semblables.

Contrariez vivement aux inclinations de la tristesse, et bien qu'il semble que tout ce que vous ferez en ce tems-là se fasse froidement, tristement et laschement, ne laissez pourtant pas de le fayre. Car l'ennemy, qui pretend de nous allanguir aux bonnes œuvres par la tristesse, voyant que nous ne laissons pas de les fayre, et qu'estant faites avec resistance elles en valent mieux, il cesse de nous plus affliger.

Chantez les cantiques spirituels; car le malin a souvent cessé son operation par ce moyen, tesmoin l'esprit qui assiegeoit ou possedoit Saül, duquel la violence estoit reprimée par la psalmodie.

Il est bon de s'employer aux œuvres exterieures, et les diversifier le plus que l'on peut, pour divertir l'ame de l'object triste, purifier et eschauffer les esprits, la tristesse estant une passion de la complexion froide et seiche.

Faites des actions exterieures de ferveur, quoyque sans goust, embrassant l'imaige du Crucifix, la serrant sur sa poictrine, luy baysant les pieds et les mains, levant vos yeux et vos mains au ciel, eslançant vostre voix en Dieu par des parolles d'amour et de confiance, comme sont celles-cy : *Mon bien-aymé est à moy, et moy à luy; mon bien-aymé m'est un boucquet de myrrhe, il demeurera entre mes mammelles. Mes yeux se fondent sur vous, ô mon Dieu, disant : Quand me consolerez-vous?* O Jesus, soyez-moy Jesus : vive Jesus, et mon ame vivra. *Qui me separera de l'amour de mon Dieu?*

La discipline moderée est bonne contre la tristesse, parce que ceste volontaire affliction exterieure impetre la consolation interieure, et l'ame, sentant des douleurs de dehors, se divertit de celles qui sont au dedans : la frequentation de la saincte communion est excellente, car ce pain celeste affermit le cœur, et resjoüyt l'esprit.

Descouvrez tous les ressentimens, affections et suggestions qui

provienneut de vostre tristesse à vostre conducteur et confesseur, humblement et fidellement; cherchez les conversations des personnes spirituelles, et les hantez le plus que vous pourrez pendant ce tems-là. Et en fin finale, resignez-vous entre les mains de Dieu, vous preparant à souffrir ceste ennuyeuse tristesse patiemment, comme juste punition de vos vaines allegresses; et ne doubtez nullement que Dieu, apres vous avoir esprouvée, ne vous deslivre de ce mal.

CHAPITRE XIII.

Des consolations spirituelles et sensibles, et comme il se faut comporter en icelles.

Dieu continuë l'estre de ce grand monde en une perpetuelle vicissitude, par laquelle le jour se change tousjours en nuict, le printems en esté, l'esté en automne, l'automne en hyver, et l'hyver en printems; et l'un des jours ne ressemble jamais parfaictement à l'autre : on en void de nebuleux, de pluvieux, de secs et de venteux, varieté qui donne une grande beauté à cest univers. Il en est de mesme de l'homme, qui est, selon le dire des anciens, un abregé du monde. Car jamais il n'est en un mesme estat; et sa vie escoule sur ceste terre comme les eaux, flottant et ondoyant en une perpetuelle diversité de mouvemens, qui tantost l'eslevent aux esperances, tantost l'abaissent par la crainte, tantost le plient à droicte par la consolation, tantost à gauche par l'affliction, et jamais une seule de ses journées, ny mesme une de ses heures, n'est entierement pareille à l'autre.

C'est un grand advertissement que celuy-cy : il nous faut tascher d'avoir une continuelle et inviolable esgalité de cœur en une si grande inesgalité d'accidens. Et quoyque toutes choses se tournent et varient diversement autour de nous, il nous faut demeurer constamment immobiles à tousjours regarder, tendre et pretendre à nostre Dieu.

Que le navire prenne telle route qu'on voudra qu'il cingle au ponant ou levant, au midy ou septentrion, et quelque vent que ce soit qui le porte, jamais pourtant son esguille marine, ne regardera que sa belle estoile, et le posle. Que tout se renverse sens dessus dessous, je ne dy pas seulement autour de nous, mais je dy en nous, c'est-à-dire, que nostre ame soit triste, joyeuse, en douceur, en amertume, en paix, en trouble, en clarté, en tenebres, en tentations, en repos, en goust, en degoust, en seicheresse, en tendreté, que le soleil la brusle, ou que la rosée la rafraischisse, ha! si faut-il pourtant qu'à jamais et tousjours la poincte de nostre cœur, de nostre esprit, de nostre volonté superieure, qui est nostre boussole, regarde incessamment, et tende perpetuellement à l'amour de Dieu son Createur, son Sauveur, son unique et souverain Bien : *Ou que nous vivions, ou que nous mourrions,* dit l'Apostre, *si sommes-nous à Dieu. Qui nous separera de l'amour et charité de Dieu?* Non, jamais rien ne nous separera de cest amour; ny la tribulation, ny l'angoisse, ny la mort, ny la vie, ny la douleur presente, ny la crainte des accidens futurs, ny les artifices des ma-

lins esprits, ny la hauteur des consolations, ny la profondité des afflictions, ny la tendreté, ny la seicheresse, ne nous doit jamais separer de ceste saincte charité, qui est fondée en Jesus-Christ.

Ceste resolution si absoluë de ne jamais abandonner Dieu, ny quitter son doux amour, sert de contre-poids à nos ames, pour les tenir en la saincte esgalité, parmy l'inesgalité des divers mouvemens que la condition de ceste vie luy apporte. Car, comme les avettes se voyant surprinses du vent en la campaigne, embrassent des pierres pour se pouvoir balancer en l'air, et n'estre pas si aysement portées à la mercy de l'orage : ainsi nostre ame, ayant vivement embrassé par resolution le precieux amour de son Dieu, demeure constante parmy l'inconstance et vicissitude des consolations et afflictions, tant spirituelles que temporelles, extérieures qu'interieures.

Mais oultre ceste generale doctrine, nous avons besoin de quelques documens particuliers.

1° Je dy doncques que la devotion ne consiste pas en la douceur, suavité, consolation et tendreté sensible du cœur, qui nous provocque aux larmes et souspirs, et nous donne une certaine satisfaction aggreable et savoureuse en quelques exercices spirituels. Non, chere Philotée, la devotion et cela ne sont pas une mesme chose : car il y a beaucoup d'ames qui ont de ces tendretez et consolations, qui neantmoins ne laissent pas d'estre fort vicieuses, et par consequent n'ont aucun vray amour de Dieu, et beaucoup moins aucune vraye devotion. Saül poursuivant à mort le pauvre David, qui fuyoit devant luy ès deserts d'Engaddi, entra tout seul en une caverne, en laquelle David avec ses gens estoient cachez : David, qui en ceste occasion l'eust peu mille fois tuer, luy donna la vie, et ne voulut pas seulement luy fayre peur, ains l'ayant laissé sortir à son ayse, l'appella par apres pour luy monstrer son innocence, et luy fayre cognoistre qu'il avoit esté à sa mercy. Or, sur cela, qu'est-ce que ne fit pas Saül, pour tesmoigner que son cœur estoit amolly envers David? Il le nomma son enfant, il se mit à pleurer tout haut, à le loüer, à confesser sa debonnaireté, à prier Dieu pour luy, à presager sa future grandeur, et à luy recommander la posterité qu'il devoit laisser apres soy. Quelle plus grande douceur et tendreté de cœur pouvoit-il fayre paroistre? et pour tout cela neantmoins il n'avoit point changé son ame, ne laissant pas de continüer sa persecution contre David aussi cruellement qu'auparavant. Ainsi se treuve-t-il des personnes qui, considerant la bonté de Dieu, et la passion du Sauveur, sentent des grands attendrissemens de cœur qui leur font jetter des souspirs, des larmes, des prieres et actions de graces fort sensibles, si qu'on diroit qu'elles ont le cœur saysi d'une bien grande devotion; mais quand ce vient à l'essay, on treuve que comme les pluyes passageres d'un esté bien chaud, qui tombent à grosses gouttes sur la terre, ne la penetrent point et ne servent qu'à la production des champignons, ainsi ces larmes et tendretez, tombant sur un cœur vicieux, et ne le penetrant point, luy sont tout à fait inutiles : car, pour tout cela, les pauvres gens ne quitteroient pas un seul liard du bien mal acquis qu'ils possedent, ne renonceroient pas à une seule de leurs perverses affections,

et ne voudroient pas avoir prins la moindre incommodité du monde pour le service du Sauveur sur lequel ils ont pleuré; en sorte que les bons mouvemens qu'ils ont eu ne sont que des certains champignons spirituels, qui non-seulement ne sont pas la vraye devotion, mais bien souvent sont des grandes ruses de l'ennemy, qui, amusant les ames à ces menuës consolations, les fait demeurer contentes et satisfaites en cela, à ce qu'elles ne cherchent plus la vraye et solide devotion, qui consiste en une volonté constante, resoluë, prompte et active, d'executer ce que l'on sçayt estre aggreable à Dieu.

Un enfant pleurera tendrement s'il void donner un coup de lancette à sa mere qu'on saigne; mais si, à mesme tems, sa mere pour laquelle il pleuroit, luy demande une pomme, ou un cornet de dragées qu'il tient en sa main, il ne le voudra nullement lascher. Telles sont la pluspart de nos tendres devotions : voyant donner un coup de lance qui transperce le cœur de Jesus-Christ crucifié, nous pleurons tendrement. Helas! Philotée, c'est bien fait de pleurer sur ceste mort et passion douloureuse de nostre Pere et Redempteur; mais pourquoy doncques ne luy donnons-nous tout de bon la pomme que nous avons en nos mains, et qu'il nous demande si instamment à sçavoir, nostre cœur, unique pomme d'amour que ce cher Sauveur requiert de nous? Que ne luy resignons-nous tant de menuës affections, delectations, complaysances qu'il nous veut arracher des mains, et ne peut, parce que c'est nostre dragée, de laquelle nous sommes plus frians, que desireux de sa celeste grace. Ha! ce sont des amytiez de petits enfans que cela, tendres, mais foibles, mais fantasques, mais sans effect : la devotion doncques ne gist pas en ces tendretez et sensibles affections, qui quelquesfois procedent de la nature, qui est ainsi molle et susceptible de l'impression qu'on luy veut donner; et quelquesfois viennent de l'ennemy, qui, pour nous amuser à cela, excite nostre imagination à l'apprehension propre pour tels effects.

2. Ces tendretez et affectueuses douceurs sont neantmoins quelquesfois tres-bonnes et utiles, car elles excitent l'appetit de l'ame, confortent l'esprit et adjoustent à la promptitude de la devotion une saincte gayeté et allegresse, qui rend nos actions belles et aggreables, mesme en l'interieur. C'est ce goust que l'on a ès choses divines, pour lequel David s'escrioit : *O Seigneur, que vos parolles sont douces à mon palais! elles sont plus douces que le miel à ma bouche.* Et certes, la moindre petite consolation de devotion que nous recevons vaut mieux de toute façon que les plus excellentes recreations du monde. Les mammelles et le laict, c'est-à-dire, les faveurs du divin Espoux, sont meilleures à l'ame que le vin le plus precieux des playsirs de la terre : qui en a gousté, tient tout le reste des autres consolations pour du fiel et de l'absynthe. Et comme ceux qui ont l'herbe scithique en la bouche, en reçoivent une si extresme douceur qu'ils ne sentent ny faim ny soif : ainsi ceux à qui Dieu a donné ceste manne celeste des suavitez et consolations interieures, ne peuvent desirer ny recevoir les consolations du monde, pour au moins y prendre goust, et y amuser leurs affections. Ce sont des petits avant-gousts des suavitez immortelles que Dieu

donne aux ames qui le cherchent; ce sont des grains sucrez qu'il donne à ses petits enfans pour les amorcer; ce sont des eaux cordiales qu'il leur presente pour les comforter; ce sont aussi quelquesfois des arrhes des rescompenses esternelles. On dit qu'Alexandre le Grand cinglant en haute mer, descouvrit premierement l'Arabie Heureuse, par l'assentiment qu'il eut des suaves odeurs que le vent luy donnoit; et sur cela se donna du courage, et à tous ses compaignons : ainsi nous recevons souvent des douceurs et suavitez en ceste mer de la vie mortelle, qui sans doubte nous font pressentir les delices de ceste patrie heureuse et celeste, à laquelle nous tendons et aspirons.

3. Mais, ce me direz-vous, puisqu'il y a des consolations sensibles qui sont bonnes et viennent de Dieu, et que neantmoins il y en a des inutiles, dangereuses, voire pernicieuses, qui viennent ou de la nature, ou mesme de l'ennemy, comment pourray-je discerner les unes des autres, et cognoistre les mauvaises, ou inutiles, entre les bonnes? C'est une generale doctrine, tres-chere Philotée, pour les affections et passions de nos ames, que nous les devons cognoistre par leurs fruicts : nos cœurs sont des arbres, les affections et passions sont leurs branches, et leurs œuvres ou actions sont les fruicts. Le cœur est bon qui a de bonnes affections; et les affections et passions sont bonnes, qui produisent en nous de bons effects et sainctes actions. Si les douceurs, tendretez et consolations nous rendent plus humbles, patiens, traittables, charitables et compatissans à l'endroict du prochain, plus fervens à mortifier nos concupiscences et mauvaises inclinations, plus constans en nos exercices, plus manyables et souples à ceux à qui nous devons obeyr, plus simples en nostre vie, sans doubte, Philotée, qu'elles sont de Dieu; mais si ces douceurs n'ont de la douceur que pour nous, qu'elles nous rendent curieux, aigres, poinctilleux, impatiens, opiniastres, fiers, presomptueux, durs à l'endroict du prochain, et que pensant desjà estre de petits saincts, nous ne voulons plus estre subjets à la direction, ny à la correction, indubitablement ce sont des consolations fausses et pernicieuses. Un bon arbre ne produict que de bons fruicts.

4. Quand nous aurons de ces douceurs et consolations, 1° il nous faut beaucoup humilier devant Dieu; gardons-nous bien de dire pour ces douceurs : O que je suis bon! Non, Philotée, ce sont des biens qui ne nous rendent pas meilleurs : car, comme j'ay dit, la devotion ne consiste pas en cela; mais disons : O que Dieu est bon à ceux qui esperent en luy, et à l'ame qui le recherche! Qui a le sucre en bouche, ne peut pas dire que sa bouche soit douce, mais ouy bien que le sucre est doux : ainsi, encore que ceste douceur spirituelle est fort bonne, et Dieu qui nous la donne est tres-bon, il ne s'ensuit pas que celuy qui la reçoit soit bon. 2° Cognoissons que nous sommes encore des petits enfans, qui avons besoin du laict, et que ces grains sucrez nous sont donnez parce que nous avons encore l'esprit tendre et delicat, qui a besoin d'amorces et d'appas pour estre attiré à l'amour de Dieu. 3° Mais apres cela, parlant generalement, et pour l'ordinaire, recevons humblement ces graces et faveurs, et les estimons extresmement grandes, non tant

parce qu'elles le sont en elles-mesmes, mais parce que c'est la main de Dieu qui nous les met au cœur, comme feroit une mere qui, pour amadoüer son enfant, luy mettroit elle-mesme les grains de dragée en bouche l'un apres l'autre : car, si l'enfant avoit de l'esprit, il priseroit plus la douceur de la mignardise et caresse que sa mere luy fait, que la douceur de la dragée mesme. Et ainsi, c'est beaucoup, Philotée, d'avoir les douceurs; mais c'est la douceur des douceurs, de considerer que Dieu, de sa main amoureuse et maternelle, les nous met en la bouche, au cœur, en l'ame, en l'esprit. 4o Les ayant receuës ainsi humblement, employons-les soigneusement selon l'intention de celuy qui nous les donne. Pourquoy pensons-nous que Dieu nous donne ces douceurs? pour nous rendre doux envers un chascun, et amoureux envers luy. La mere donne la dragée à l'enfant afin qu'il la bayse, baysons doncques ce Sauveur qui nous donne tant de douceurs. Or, bayser le Sauveur, c'est luy obeyr, garder ses commandemens, fayre ses volontez, suivre ses desirs : bref, l'embrasser tendrement avec obeyssance et fidellité. Quand doncques nous aurons receu quelque consolation spirituelle, il faut ce jour-là se rendre plus diligens à bien fayre, et à nous humilier. 5o Il faut, oultre tout cela, renoncer de tems en tems à telles douceurs, tendretez et consolations, separant nostre cœur d'icelles, et protestant, qu'encore que nous les acceptions humblement et les aymions, parce que Dieu nous les envoye, et qu'elles nous provocquent à son amour, ce ne sont neantmoins pas elles que nous cherchons, mais Dieu et son sainct amour; non la consolation, mais le consolateur; non la douceur, mais le doux Sauveur; non la tendreté, mais celuy qui est la suavité du ciel et de la terre : et en ceste affection nous nous devons disposer à demeurer fermes au sainct amour de Dieu, quoyque de nostre vie nous ne deussions jamais avoir aucune consolation, et de vouloir dire esgalement sur le mont de Calvaire, comme sur celuy de Thabor : O Seigneur! il m'est bon d'estre avec vous, ou que vous soyez en croix, ou que vous soyez en gloire. 6o Finalement je vous adverty que s'il vous arrivoit quelque notable abondance de telles consolations, tendretez, larmes et douceurs, ou quelque chose d'extraordinaire en icelles, vous en conferiez fidellement avec vostre conducteur, afin d'apprendre comme il s'y faut moderer et comporter, car il est escrit : *As-tu treuvé le miel? manges-en ce qui suffit.*

CHAPITRE XIV.

Des seicheresses et sterilitez spirituelles.

Vous ferez doncques ainsi que je vous viens de dire, tres-chere Philotée, quand vous avez des consolations. Mais ce beau tems si aggreable ne durera pas tousjours; ains il adviendra que quelquesfois vous serez tellement privée et destituée du sentiment de la devotion, qu'il vous sera advis que vostre ame soit une terre deserte, infructueuse, sterile, en laquelle il n'y ayt ny sentier, ny chemin pour treuver Dieu, ny aucune eau de grace qui la puisse arrouser à cause des seicheresses, qui, ce semble, la reduiront totalement en

friche. Helas! que l'ame qui est en cest estat est digne de compassion, et sur tout quand ce mal est vehement, car alors, à l'imitation de David, elle se repaist de larmes jour et nuict, tandis que par mille suggestions, l'ennemy, pour la desesperer, se mocque d'elle, et luy dit : Ha! pauvrette, où est ton Dieu, par quel chemin le pourras-tu treuver, qui te pourra jamais rendre la joye de sa saincte grace.

Que ferez-vous donc en ce tems-là, Philotée? prenez garde d'où le mal vous arrive. Nous sommes souvent nous-mesmes la cause de nos sterilitez et seicheresses.

1° Comme une mere refuse le sucre à son enfant qui est subjet aux vers : ainsi Dieu nous oste les consolations, quand nous y prenons quelque vaine complaysance, et que nous sommes subjets aux vers de l'oultrecuidance : il m'est bon, ô mon Dieu, que vous m'humiliez; ouy, car avant que je fusse humilié, je vous avois offensé.

2° Quand nous negligeons de recueillir les suavitez et delices de l'amour de Dieu, lorsqu'il en est tems, il les escarte de nous, en punition de nostre paresse. L'israëlite qui n'amassoit la manne de bon matin, ne le pouvoit plus fayre apres le soleil levé, car elle se treuvoit toute fonduë.

3° Nous sommes quelquesfois couchez dans un lict des contentemens sensuels et consolations perissables, comme estoit l'Espouse sacrée ès Cantiques : l'Espoux de nos ames bucque à la porte de nostre cœur, il nous inspire de nous remettre à nos exercices spirituels; mais nous marchandons avec luy, d'autant qu'il nous fasche de quitter ces vains amusemens, et de nous separer de ces faux contentemens; c'est pourquoy il passe oultre, et nous laisse croupir, puis, quand nous le voulons chercher, nous avons beaucoup de peyne à le treuver : aussi l'avons-nous bien merité, puisque nous avons esté si infidelles et desloyaux à son amour, que d'en avoir refusé l'exercice pour suivre celuy des choses du monde : ah! vous avez doncques de la farine d'Egypte, vous n'aurez doncques point de la manne du ciel. Les abeilles hayssent toutes les odeurs artificielles; et les suavitez du Sainct-Esprit sont incompatibles avec les delices artificieuses du monde.

4° La duplicité et finesse d'esprit, exercée ès confessions et communications spirituelles que l'on fait avec son conducteur, attire les seicheresses et sterilitez : car, puisque vous mentez au Sainct-Esprit, ce n'est pas merveille s'il vous refuse sa consolation : vous ne voulez pas estre simple et naïf comme un petit enfant, vous n'aurez donc pas la dragée des petits enfans.

5° Vous vous estes bien saoulée des contentemens mondains, ce n'est pas merveille si les delices spirituelles vous sont à degoust : les colombes jà saoules, dit l'ancien Proverbe, treuvent ameres les cerises. Il a remply de biens, dit Nostre-Dame, les affamez; et les riches il les a laissez vuides. Ceux qui sont riches des playsirs mondains ne sont pas capables des spirituels.

6° Avez-vous bien conservé les fruicts des consolations receuës? vous en aurez donc des nouvelles : car, à celuy qui a, on luy en donnera davantage; et à celuy qui n'a pas ce qu'on luy a donné,

mais qui l'a perdu par sa faute, on luy ostera mesme ce qu'il n'a pas, c'est-à-dire, on le privera des graces qui luy estoient preparées. Il est vray, la pluye vivifie les plantes qui ont de la verdeur; mais à celles qui ne l'ont point, elle leur oste encore la vie qu'elles n'ont point; car elles en pourrissent tout à fait. Pour plusieurs telles causes, nous perdons les consolations devotieuses, et tombons en seicheresse et sterilité d'esprit. Examinons donc nostre conscience, si nous remarquerons en nous quelques semblables deffauts. Mais notez, Philotée, qu'il ne faut pas fayre cest examen avec inquiettude et trop de curiosité; ains, apres avoir fidellement consideré nos deportemens, pour ce regard, si nous treuvons la cause du mal en nous, il en faut remercier Dieu, car le mal est à moitié guery quand on a descouvert sa cause. Si, au contraire, vous ne voyez rien en particulier qui vous semble avoir causé ceste seicheresse, ne vous amusez point à une plus curieuse recherche; mais, avec toute simplicité, sans plus examiner aucune particularité, faites ce que je vous diray.

1. Humiliez-vous grandement devant Dieu, en la cognoissance de vostre neant et misere. Helas! qu'est-ce que de moy, quand je suis à moy-mesme? non autre chose, ô Seigneur! sinon une terre seiche, laquelle, crevassée de toutes parts, tesmoigne la soif qu'elle a de la pluye du ciel, et cependant le vent la dissipe et reduict en poussiere.

2. Invoquez Dieu, et luy demandez son allegresse. *Rendez-moy, ô Seigneur, l'allegresse de vostre salut. Mon Pere, s'il est possible, transportez ce calice de moy.* Oste-toy d'icy, ô bize infructueuse qui desseiche mon ame; et venez, ô gracieux vent des consolations, et soufflez dans mon jardin: et ces bonnes affections respandront l'odeur de suavité.

3. Allez à vostre confesseur, ouvrez-luy bien vostre cœur, faites-luy bien voir tous les replis de vostre ame, prenez les advis qu'il vous donnera avec grande simplicité et humilité. Car Dieu qui ayme infinyment l'obeyssance, rend souvent utiles les conseils que l'on prend d'aultruy, et surtout des conducteurs des ames, encore que d'ailleurs il n'y eust pas grande apparence : comme il rendit profitable à Naaman les eaux du Jourdain, desquelles Helysée, sans aucune apparence de rayson humaine, luy avoit ordonné l'usage.

4. Mais, apres tout cela, rien n'est si utile, rien si fructueux en telles seicheresses et sterilitez, que de ne point s'affectionner et attacher au desir d'en estre deslivré. Je ne dy pas qu'on ne doive fayre des simples souhaicts de la deslivrance; mais je dy qu'on ne s'y doit pas affectionner, ains se remettre à la pure mercy de la speciale providence de Dieu, afin que, tant qu'il luy playra, il se serve de nous, entre ces espines et parmy ces desirs. Disons donc à Dieu en ce tems-là : *O Pere, s'il est possible, transportez de moy ce calice;* mais adjoustons aussi de grand courage : *Toutesfois, non ma volonté, mais la vostre soit faite :* et arrestons-nous à cela avec le plus de repos que nous pourrons. Car Dieu, nous voyant en cette saincte indifference, nous consolera de plusieurs graces et faveurs, comme quand il vid Abraham resolu de se priver de son enfant Isaac, il se contenta de le voir indifferent en ceste pure

resignation, le consolant d'une vision tres-aggreable, et par de tres-douces benedictions. Nous devons donc, en toutes sortes d'afflictions, tant corporelles que spirituelles, et distractions, ou soustractions de la devotion sensible qui nous arrivent, dire de tout nostre cœur, et avec une profonde sousmission : *Le Seigneur m'a donné des consolations, le Seigneur me les a ostées, son sainct nom soit beny.* Car, perseverant en ceste humilité, il nous rendra ses delicieuses faveurs, comme il fit à Job, qui usa constamment de pareilles parolles en toutes ses desolations.

5. Finalement, Philotée, entre toutes nos seicheresses et sterilitez, ne perdons point courage; mais, attendant en patience le retour des consolations, suivons tousjours nostre train : ne laissons point pour cela aucun exercice de devotion, ains s'il est possible, multiplions nos bonnes œuvres; et ne pouvant presenter à nostre cher Espoux des confitures liquides, presentons-luy-en des seiches, car ce luy est tout un, pourveu que le cœur qui les luy offre soit parfaictement resolu de le vouloir aymer. Quand le printems est beau, les abeilles font plus de miel et moins de mouschons, parce qu'à la faveur du beau tems elles s'amusent tant à fayre leur cueillette sur les fleurs, qu'elles en oublyent la production de leurs nymphes. Mais quand le printems est aspre et nubileux, elles font plus de nymphes et moins de miel; car, ne pouvant pas sortir pour faire la cueillette du miel, elle s'employent à se peupler, et multiplier leur race. Il arrive maintesfois, ma Philotée, que l'ame, se voyant au beau printems des consolations spirituelles, s'amuse tant à les amasser et succer, qu'en l'abondance de ces douces delices, elles fait beaucoup moins de bonnes œuvres; et qu'au contraire, parmy les aspretez et sterilitez spirituelles, à mesure qu'elle se void privée des sentimens aggreables de la devotion, elle en multiplie d'autant plus les œuvres solides, et abonde en la generation interieure des vrayes vertus de patience, humilité, abjection de soy-mesme, resignation et abnegation de son amour-propre.

C'est donc un grand abus de plusieurs, et notamment des femmes, de croire que le service que nous faysons à Dieu sans goust, sans tendreté de cœur et sans sentiment, soit moins aggreable à sa divine Majesté, puisqu'au contraire nos actions sont comme les roses, lesquelles, bien qu'estant fraisches, elles ont plus de graces, estant neantmoins seiches, elles ont plus d'odeur et de force. Car tout de mesme, bien que nos œuvres, faites avec tendreté de cœur, nous soyent plus aggreables, à nous, dy-je, qui ne regardons qu'à nostre propre delectation, si est-ce qu'estant faites en seicheresse et sterilité, elles ont plus d'odeur et de valeur devant Dieu. Ouy, chere Philotée, en tems de seicheresse nostre volonté nous porte au service de Dieu comme par vive force, et par consequent il faut qu'elle soit plus vigoureuse et constante qu'en tems de tendreté. Ce n'est pas si grand cas de servir un prince en la douceur d'un tems paysible, et parmy les delices de la cour; mais de le servir en l'aspreté de la guerre, parmy les troubles et persecutions, c'est une vraye marque de constance et fidellité. La bien-heureuse Angele de Foligny dit que l'orayson la plus aggreable à Dieu, est celle qui se fait par force et contrainte, c'est-à-

lire, celle à laquelle nous nous rangeons, non par aucun goust que nous y ayons, ny par inclination; mais purement pour playre à Dieu, à quoy nostre volonté nous porte, comme à contre-cœur, forçant et violentant les seicheresses et respugnances qui s'opposent à cela. J'en dy de mesme de toutes sortes de bonnes œuvres; car, plus nous avons de contradictions, soit exterieures, soit interieures, à les fayre, plus elles sont estimées et prisées devant Dieu, moins il y a de nostre interest particulier en la poursuitte des vertus, plus la pureté de l'amour divin y reluict : l'enfant bayse aysement sa mere qui luy donne du sucre; mais c'est signe qu'il l'ayme grandement, s'il la bayse apres qu'elle luy aura donné de l'absynthe, ou du chicotin.

CHAPITRE XV.

Confirmation et esclaircissement de ce qui a esté dit, par un exemple notable.

Mais, pour rendre toute ceste instruction plus esvidente, je veux mettre icy une excellente piece de l'histoire de sainct Bernard, telle que je l'ay treuvée en un docte et judicieux escrivain. Il dit donc ainsi : C'est chose ordinaire à presque tous ceux qui commencent à servir Dieu, et qui ne sont encore point experimentez és soustractions de la grace, ny és vicissitudes spirituelles, que leur venant à manquer ce goust de la devotion sensible, et ceste aggreable lumiere qui les invite à se haster au chemin de Dieu, ils perdent tout à coup l'haleyne, et tombent en pusillanimité et tristesse de cœur. Les gens bien entendus en rendent ceste rayson, que la nature raysonnable ne peut longuement durer affamée, et sans quelque delectation, ou celeste ou terrestre. Or, comme les ames relevées au-dessus d'elles-mesmes, par l'essay des playsirs superieurs, renoncent facilement aux objects visibles : ainsi, quand par la disposition divine, la joye spirituelle leur est ostée, se treuvant aussi d'ailleurs privées des consolations corporelles, et n'estant point encore accoustumées d'attendre en patience les retours du vray soleil, il leur semble qu'elles ne soyent point au ciel ny en la terre, et qu'elles demeureront ensevelies en une nuict perpetuelle, si que, comme petits enfançons qu'on sevre, ayant perdu leurs mammelles, elles languissent et gemissent, et deviennent ennuyeuses et importunes, principalement à elles-mesmes.

Cecy doncques arriva au voyage duquel il est question, à l'un de la troupe, nommé Geoffroy de Peronne, nouvellement desdié au service de Dieu. Celuy-cy rendu soudainement aride, destitué de consolation, et occupé de tenebres interieures, commença à se ramentevoir de ses amys mondains, de ses parens, des facultez qu'il venoit de laisser, au moyen dequoy il fut assailly d'une si rude tentation, que ne pouvant la celer en son maintien, un de ses plus confidens s'en apperceut, et l'ayant dextrement accosté avec douces paroles, luy dit en secret : Que veut dire cecy, Geoffroy? comment est-ce que contre l'ordinaire tu te rends si pensif et affligé? Alors Geoffroy, avec un profond souspir : Ah! mon frere respondit-il, jamais de ma vie je ne seray joyeux. Cest autre, esmeu de pityé

par telles parolles, avec un zele fraternel, alla soudain reciter tout cecy au commun Pere sainct Bernard, lequel, voyant le danger, entra en une eglise prochaine, afin de prier Dieu pour luy; et Geoffroy cependant, accablé de tristesse, reposant sa teste sur une pierre, s'endormit. Mais apres un peu de tems, tous deux se leverent, l'un de l'orayson avec la grace impetrée, et l'autre du sommeil, avec un visage si riant et serein, que son cher amy s'esmerveillant d'un si grand et soudain changement, ne se peut contenir de luy reprocher amyablement ce que peu auparavant il luy avoit respondu. Alors Geoffroy luy respliqua : Si auparavant je te dy que jamais je ne serois joyeux, maintenant je t'asseure que je ne seray jamais triste.

Tel fut le succez de la tentation de ce devot personnage; mais remarquez en ce recit, chere Philotée,

1° Que Dieu donne ordinairement quelque avant-goust des delices celestes à ceux qui entrent en son service, pour les retirer des voluptez terrestres, et les encourager à la poursuitte du divin amour, comme une mere qui, pour amorcer et attirer son petit enfant à la mammelle, met du miel sur le bout de son tetin.

2° Que c'est neantmoins aussi ce bon Dieu, qui quelquesfois, selon la sage disposition, nous oste le laict et le miel des consolations, afin que, nous sevrant ainsi, nous apprenions à manger le pain sec et plus solide d'une devotion vigoureuse, exercée à l'espreuve des degousts et tentations.

3° Que quelquesfois des bien grandes tentations s'eslevent parmy les seicheresses et sterilitez, et lors il faut constamment combattre les tentations, car elles ne sont pas de Dieu; mais il faut souffrir patiemment les seicheresses, puisque Dieu les a ordonnées pour nostre exercice.

4° Que nous ne devons jamais perdre courage entre les ennuys interieurs, ny dire comme le bon Geoffroy : Jamais je ne seray joyeux; car, emmy la nuict, nous devons attendre la lumiere; et reciproquement, au plus beau tems spirituel que nous puissions avoir, il ne faut pas dire : Je ne seray jamais ennuyé; non, car, comme dit le Sage, és jours heureux il se faut ressouvenir du malheur; il faut esperer entre les travaux, et craindre entre les prosperitez; et, tant en l'une des occasions qu'en l'autre, il se faut tousjours humilier.

5° Que c'est un souverain remede de descouvrir son mal à quelque amy spirituel qui nous puisse souslager.

Enfin, pour conclusion de cest advertissement, qui est si necessaire, je remarque que, comme en toutes choses, de mesme en celles-cy, nostre bon Dieu, et nostre ennemy, ont aussi de contraires pretentions : car Dieu nous veut conduire par icelles à une grande pureté de cœur, à un entier renoncement de nostre propre interest en ce qui est de son service, et un parfaict despoüillement de nous-mesmes; mais le malin tasche d'employer ces travaux pour nous fayre perdre courage, pour nous fayre retourner du costé des playsirs sensuels, et enfin nous rendre ennuyeux à nous-mesmes et aux autres, afin de descrier et diffamer la saincte devotion. Mais si vous observez les enseignemens que je vous ay donnez, vous

accroistrez grandement vostre perfection, en l'exercice que vous ferez entre ces afflictions interieures, desquelles je ne veux pas finir le propos que je ne vous die encore ce mot. Quelquesfois les degousts, les sterilitez et seicheresses, proviennent de l'indisposition du corps, comme quand par l'excez des veilles, des travaux et des jeusnes, on se treuve accablé de lassitude, d'assoupissemens, de sommeil, de pesanteur, et autres telles infirmitez, lesquelles, bien qu'elles despendent du corps, ne laissent pas d'incommoder l'esprit, pour l'estroite lyaison qui est entre eux. Or, en telles occasions, il faut tousjours se ressouvenir de fayre plusieurs actes de vertu avec la poincte de nostre esprit et volonté superieure; car encore que toute nostre ame semble dormir et estre accablée d'assoupissement et lassitude, si est-ce que les actions de nostre esprit ne laissent pas d'estre fort aggreables à Dieu. Et pouvons dire en ce tems-là, comme l'Espouse sacrée : *Je dors, mais mon cœur veille*. Et comme j'ay dit cy-dessus, s'il y a moins de goust à travailler de la sorte, il y a pourtant plus de merite et de vertu, mais le remede en ceste occurrence, c'est de revigourer le corps par quelque sorte de legitime allegement et recreation. Ainsi sainct François ordonnoit à ses religieux qu'ils fussent tellement moderez en leurs travaux, qu'ils n'accablassent pas la ferveur de l'esprit.

Et à propos de ce glorieux Pere, il fut une fois attaqué et agité d'une si profonde melancholie d'esprit, qu'il ne pouvoit s'empescher de le tesmoigner en ses deportemens; car, s'il vouloit converser avec ses religieux, il ne pouvoit; s'il s'en separoit, il estoit pis : l'abstinence et maceration de la chair l'accabloient, et l'orayson ne l'allegeoit nullement. Il fut deux ans en ceste sorte, tellement qu'il sembloit estre du tout abandonné de Dieu; mais enfin, apres avoir humblement souffert ceste rude tempeste, le Sauveur luy redonna en un moment une heureuse tranquillité. C'est pour dire que les plus grands serviteurs de Dieu sont subjets à ces secousses, et que les moindres ne doivent s'estonner s'il leur en arrive quelques-unes.

CINQUIESME PARTIE.

EXERCICES ET ADVIS POUR RENOUVELLER L'AME, ET LA CONFIRMER EN LA DEVOTION.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il faut chaque année renouveller les bons propos par les exercices suivans.

Le premier poinct de ces exercices consiste à bien recognoistre leur importance. Nostre nature humaine descheoit aysement de ses bonnes affections, à cause de la fragilité et mauvaise inclination de nostre chair, qui appesantit l'ame et la tire tousjours contre bas, si elle ne s'esleve souvent en haut, à vive force de resolution, ainsi que les oyseaux retombent soudain en terre, s'ils ne multiplient les eslancemens et traicts d'aisles, pour se maintenir au vol. Pour cela, chere Philotée, vous avez besoin de reiterer et repeter fort souvent les bons propos que vous avez faits de servir Dieu, de peur que ne le faysant pas, vous ne retombiez en vostre premier estat, ou plutost en un estat beaucoup pire; car les cheutes spirituelles ont cela de propre, qu'elles nous precipitent tousjours plus bas que n'estoit l'estat duquel nous estions montez en haut à la devotion. Il n'y a point d'horloge, pour bon qu'il soit, qu'il ne faille remonter, ou bander deux fois le jour, au matin et au soir; et puis oultre cela, il faut qu'au moins une fois l'année, on le demonte de toutes pieces, pour oster les roüilleures qu'il aura contractées, redresser les pieces forcées, et reparer celles qui sont usées. Ainsi, celuy qui a un vray soing de son cher cœur, doit le remonter en Dieu au soir et au matin, par les exercices marquez cy-dessus; et oultre cela, il doit plusieurs fois considerer son estat, le redresser et accommoder; et enfin, au moins une fois l'année, il le doit demonter, et regarder par le menu toutes les pieces, c'est-à-dire, toutes les affections et passions d'iceluy, afin de reparer tous les deffauts qui y peuvent estre. Et comme l'horloger oingt avec quelque huyle delicate les rouës, les ressorts et tous les mouvans de son horloge, afin que les mouvemens se fassent plus doucement, et qu'il soit moins subjet à la roüilleure : ainsi, la personne devote, après la prattique de ce demontement de son cœur, pour le bien renouveller, le doit oindre par les sacremens de Confession et de l'Eucharistie : cest exercice reparera vos forces abattuës par le tems, eschauffera vostre cœur, fera reverdir vos bons propos, et refleurir les vertus de vostre esprit.

Les anciens chrestiens le prattiquoient soigneusement au jour anniversaire du baptesme de Nostre Seigneur, auquel, comme dit sainct Gregoire, evesque de Nazianze, ils renouvelloient la profession et les protestations qui se font en ce sacrement : faysons-en de mesme, ma chere Philotée, nous y disposant tres-volontiers, et nous y employant fort serieusement.

Ayant doncques choysy le tems convenable, selon l'advis de vostre pere spirituel, et vous estant un peu plus retirée en la solitude, et spirituelle et reelle, que l'ordinaire, vous ferez une, ou deux, ou trois meditations sur les poincts suivans, selon la methode que je vous ay donnée en la seconde partie.

CHAPITRE II.

Considerations sur le benefice que Dieu nous fait, nous appellant à son service, et selon la protestation mise cy-dessus.

1° CONSIDEREZ les poincts de vostre protestation. Le premier, c'est d'avoir quitté, rejetté, deteste et renoncé pour jamais tout peché mortel. Le second c'est d'avoir desdié et consacré vostre ame, vostre cœur, vostre corps, avec tout ce qui en despend, à l'amour et service de Dieu. Le troisiesme, c'est que s'il vous arrivoit de tomber en quelque mauvaise action, vous vous en releviez soudainement moyennant la grace de Dieu : mais ne sont-ce pas là des belles, justes, dignes et genereuses resolutions? Pensez bien en vostre ame combien ceste protestation est saincte, raysonnable et desirable.

2° Considerez à qui vous avez fait ceste protestation; car c'est à Dieu : si les parolles raysonnables données aux hommes nous obligent estroictement, combien plus celles que nous avons données à Dieu? *Ha! Seigneur*, disoit David, *c'est à vous à qui mon cœur l'a dit; mon cœur a projetté ceste bonne parolle; non, jamais je ne l'oublyeray.*

3° Considerez en presence de qui; car ç'a esté à la vuë de toute la cour celeste. Helas! la saincte Vierge, sainct Joseph, vostre bon ange, sainct Loüys, toute ceste beniste troupe vous regardoit, et souspiroit sur vos parolles des souspirs de joye et d'approbation; et voyoit des yeux d'un amour indicible vostre cœur prosterné aux pieds du Sauveur qui se consacroit à son service : on fit une joye particuliere pour cela parmy la Hierusalem celeste, et maintenant on en fera la commemoration, si de bon cœur vous renouvellez vos resolutions.

4° Considerez par quels moyens vous fistes vostre protestation. Helas! combien Dieu vous fut doux et gracieux en ce tems-là! Mais dites en verité, fustes-vous pas conviée par les doux attraicts du Sainct-Esprit? les cordes avec lesquelles Dieu tira vostre petite barque à ce port salutaire, furent-elles pas d'amour et charité? comme vous alla-t-il amorçant avec son sucre divin, par les sacremens, par la lecture, et par l'orayson? Helas, chere Philotée, vous dormiez, et Dieu veilloit sur vous, et pensoit sur vostre cœur des pensées de paix, il meditoit pour vous des meditations d'amour.

5° Considerez en quel tems Dieu vous tira à ces grandes resolutions; car ce fut en la fleur de vostre aage. Ha! quel bonheur d'apprendre tost ce que nous ne pouvons sçavoir que trop tard. Sainct Augustin, ayant esté tiré à l'aage de trente ans, s'escrioit : *O ancienne beauté, comme t'ay-je si tard cogneuë? Helas! je te voyois, et ne te considerois point.* Et vous pourrez bien dire : O douceur

ancienne, pourquoy ne t'ay-je plustost savourée? Helas! neantmoins encore ne le meritiez-vous pas alors; et partant, recognoissant quelle grace Dieu vous a faite de vous attirer en vostre jeunesse, dites avec David : *O mon Dieu, vous m'avez esclairée et touschée dés ma jeunesse, et jusques à jamais j'annonceray vostre misericorde.* Que si ç'a esté en vostre vieillesse, helas! Philotée, quelle grace, qu'apres avoir ainsi abusé des années precedentes, Dieu vous ayt appellée avant la mort, et qu'il ayt arresté la course de vostre misere au tems auquel, si elle eust continué, vous estiez eternellement miserable!

Considerez les effects de ceste vocation. Vous treuverez, je pense, en vous de bons changemens, comparant ce que vous estes avec ce que vous estiez. Ne prenez-vous point à bonheur de sçavoir parler à Dieu par l'orayson, d'avoir affection à le vouloir aymer, d'avoir accoisé et pacifié beaucoup de passions qui vous inquiettoient, d'avoir esvité plusieurs pechez et embarrassemens de conscience; et enfin d'avoir si souvent communié de plus que vous n'eussiez pas fait, vous unyssant à ceste souveraine source des graces eternelles? ah! que ces graces sont grandes. Il faut, ma Philotée, les peser au poids du sanctuaire; c'est la main dextre de Dieu qui a fait tout cela. *La bonne main de Dieu*, dit David, *a fait vertu, sa dextre m'a relevé. Ha! je ne mourray pas, mais je vivray, et raconteray de cœur, de bouche, et par œuvres, les merveilles de sa bonté.*

Apres toutes ces considerations, lesquelles, comme vous voyez, fournissent tout pleyn de bonnes affections, il faut simplement conclurre par actions de graces, et une priere affectionnée d'en bien profitter, se retirant avec humilité et grande confiance en Dieu, reservant de fayre l'effort des resolutions apres le deuxiesme poinct de cest exercice.

CHAPITRE III.

De l'examen de nostre ame sur son advancement en la vie devote.

Ce second poinct de l'exercice est un peu long, et pour le pratti-quer, je vous diray qu'il n'est pas requis que vous le fassiez tout d'une traitte, mais à plusieurs fois, comme : prenant ce qui regarde vostre deportement envers Dieu pour un coup; ce qui vous regarde vous-mesme pour l'autre; ce qui concerne le prochain pour l'autre, et la consideration des passions pour le quatriesme. Il n'est pas requis ny expedient que vous fassiez à genoux, sinon le commencement et la fin, qui comprend les affections. Les autres poincts de l'examen, vous les pouvez fayre utilement en vous proumenant, et encore plus utilement au lict, si par adventure vous y pouvez estre quelque tems sans assoupissement et bien esveillée; mais pour ce fayre il les faut avoir bien leus auparavant. Il est neantmoins requis de fayre tout ce second poinct en trois jours et deux nuicts pour le plus, prenant de chaque jour et de chaque nuict quelque heure, je veux dire quelque tems, selon que vous pourrez. Car, si

cest exercice ne se faysoit qu'en des tems fort distans les uns des autres, il perdroit sa force, et donneroit des impressions trop lasches. Apres chaque poinct de l'examen, vous remarquerez en quoy vous vous treuverez manquée, et en quoy vous avez du deffaut, et quels principaux detraquemens vous avez ressentis, afin de vous en desclarer pour prendre conseil, resolution et confortement d'esprit. Bien qu'és jours que vous ferez cest exercice, et les autres, il ne soit pas requis de fayre une absoluë retraitte des conversations, si faut-il en fayre un peu, surtout devers le soir, afin que vous puissiez gaigner le lict de meilleure heure, et prendre le repos du corps et d'esprit necessaire à la consideration. Et parmy le jour, il faut fayre de frequentes aspirations en Dieu, à Nostre-Dame, aux anges, à toute la Hierusalem celeste; il faut encore que le tout se fasse d'un cœur amoureux de Dieu, et de la perfection de vostre ame. Pour bien donc commencer cest examen,

1° Mettez-vous en la presence de Dieu. 2° Invoquez le Sainct-Esprit, luy demandant lumiere et clarté, afin que vous puissiez bien cognoistre, avec sainct Augustin, qui s'escrioit devant Dieu en esprit d'humilité : *O Seigneur, que je vous cognoisse, et que je me cognoisse.* Et sainct François qui interrogeait Dieu, disant : *Qui estes-vous, et qui suis-je?* Protestez de ne vouloir remarquer vostre advancement pour vous en resjoüyr en vous-mesme, mais pour vous resjoüyr en Dieu; ny pour vous en glorifier, mais pour glorifier Dieu, et l'en remercier.

Protestez que si, comme vous pensez, vous descouvrez d'avoir peu profitté, ou bien d'avoir reculé, vous ne devez nullement pour tout cela vous abattre, ny refroidir par aucune sorte de descouragement ou relaschement de cœur, ains qu'au contraire vous voulez vous encourager et animer davantage, vous humilier et remedier aux deffauts, moyennant la grace de Dieu.

Cela fait, considerez doucement et tranquillement comme jusques à l'heure presente vous vous estes comportée envers Dieu, envers le prochain et à l'endroict de vous-mesme.

CHAPITRE IV.

Examen de l'estat de nostre ame envers Dieu.

1. Quel est vostre cœur contre le peché mortel : avez-vous une resolution forte à ne le jamais commettre, pour quelque chose qui puisse arriver? Et ceste resolution a-t-elle duré dés vostre protestation jusques à present? En ceste resolution consiste le fondement de la vie spirituelle.

2. Quel est vostre cœur à l'endroict des commandemens de Dieu : les treuvez-vous bons, doux et aggreables? Ha! ma fille, qui a le goust en bon estat, et l'estomach sain, il ayme les bonnes viandes, et rejette les mauvaises.

3. Quel est vostre cœur à l'endroict des pechez veniels : on ne sçauroit se garder d'en fayre quelqu'un par ci par là; mais y en a-t-il point auquel vous avez une speciale inclination, et ce qui seroit le pis, y en a-t-il point auquel vous ayez affection et amour?

4. Quel est vostre cœur à l'endroict des exercices spirituels : les aymez-vous? les estimez-vous? vous faschent-ils point, en estes-vous point degoustée? auquel vous sentez-vous moins ou plus inclinée? ouyr la parolle de Dieu, la lire, en deviser, mediter, aspirer en Dieu, se confesser, prendre les advis spirituels, s'apprester à la communion, se communier, restreindre ses affections : qu'y a-t-il en cela qui respugne à vostre cœur? Et si vous treuvez quelque chose à quoy ce cœur ayt moins d'inclination, examinez d'où vient ce degoust, qu'est-ce qui en est la cause.

5. Quel est vostre cœur à l'endroict de Dieu mesme? vostre cœur se playst-il à se ressouvenir de Dieu, en ressent-il point de douceur aggreable! Ha! dit David : *Je me suis ressouvenu de Dieu, et m'en suis delecté*. Sentez-vous en vostre cœur une certaine facilité à l'aymer, et un goust particulier à savourer cest amour? Vostre cœur se recrée-t-il point à penser à l'immensité de Dieu, à sa bonté, à sa suavité? Si le souvenir de Dieu vous arrive emmy les occupations du monde et les vanitez, se fait-il point fayre place, saysit-il point vostre cœur, vous semble-t-il point que vostre cœur se tourne de son costé, et en certaine façon luy va au devant? Il y a certes des ames comme cela.

Si le mary d'une femme revient de loin, tout aussi-tost que ceste femme s'apperçoit de son retour, et qu'elle ouyt sa voix, quoyqu'elle soit embarrassée d'affaires, et retenuë par quelque violente consideration emmy la presse, si est-ce que son cœur n'est pas retenu; mais abandonne les autres pensées, pour penser à ce mary venu. Il en prend de mesme des ames qui ayment bien Dieu : quoyqu'elles soyent empressées, quand le souvenir de Dieu s'approche d'elles, elles perdent presque contenance à tout le reste, pour l'ayse qu'elles ont de voir ce cher souvenir revenu; et c'est un extresmement bon signe.

6. Quel est vostre cœur à l'endroict de Jesus-Christ Dieu et homme? vous playsez-vous autour de luy? Les mousches à miel se playsent autour de leur miel, et les guespes autour des puanteurs : ainsi les bonnes ames prennent leur contentement autour de Jesus-Christ, et ont une extresme tendreté d'amour en son endroict; mais les mauvaises se playsent autour des vanitez.

7. Quel est vostre cœur à l'endroict de Nostre-Dame, des saincts, et de vostre bon ange : les aymez-vous fort? avez-vous une speciale confiance en leur bienveuillance? leurs imaiges, leurs vies, leurs loüanges vous playsent-elles?

8. Quant à vostre langue, comme parlez-vous de Dieu? vous playsez-vous d'en dire du bien selon vostre condition et suffisance? aymez-vous à chanter ses cantiques?

9. Quant aux œuvres, pensez si vous avez à cœur la gloire exterieure de Dieu, et de fayre quelque chose à son honneur : car ceux qui ayment Dieu, ayment avec Dieu l'ornement de sa mayson.

10. Sçauriez-vous remarquer d'avoir quitté quelque affection, et renoncé à quelque chose pour Dieu? car c'est un bon signe d'amour de se priver de quelque chose en faveur de celuy qu'on ayme. Qu'avez-vous donc cy-devant quitté pour l'amour de Dieu?

CHAPITRE V.

Examen de vostre estat envers vous-mesme.

1. Comme vous aymez-vous vous-mesme? vous aymez-vous point trop pour ce monde? Si cela est, vous desirerez de demeurer tousjours icy, et aurez un extresme soing de vous establir en ceste terre; mais si vous vous aymez pour le ciel, vous desirerez, au moins acquiescerez aysement de sortir d'icy-bàs, à l'heure qu'il playra à Nostre Seigneur.

2. Tenez-vous bon ordre en l'amour de vous-mesme? car il n'y a que l'amour desordonné de nous-mesme qui nous ruyne. Or, l'amour ordonné veut que nous aymions plus l'ame que le corps; que nous ayons plus de soing d'acquerir les vertus que toute autre chose; que nous tenions plus de compte de l'honneur celeste, que de l'honneur bas et caduc. Le cœur bien ordonné dit plus souvent en soy-mesme : Que diront les anges, si je pense à telle chose? que non pas : Que diront les hommes?

3. Quel amour avez-vous à vostre cœur? vous faschez-vous point de le servir en ses maladies? helas! vous luy devez ce soing de le secourir et fayre secourir, quand ses passions le tourmentent, et laisser toutes choses pour cela.

4. Que vous estimez-vous devant Dieu? rien sans doubte : or, il n'y a pas grande humilité en une mousche de ne s'estimer rien au prix d'une montaigne, ny en une goutte d'eau de se tenir pour rien en comparayson de la mer, ny à une bleuette ou estincelle de feu de se tenir pour rien au prix du soleil; mais l'humilité gist à ne point nous sur-estimer aux autres, et à ne vouloir pas estre sur-estimé par les autres. A quoy en estes-vous pour ce regard?

5. Quant à la langue, vous vantez-vous point ou d'un biais ou d'un autre? vous flattez-vous point en parlant de vous?

6. Quant aux œuvres, prenez-vous point de playsir contraire à vostre santé : je veux dire de playsir vain, inutile, trop de veillées sans subjet, et semblables.

CHAPITRE VI.

Examen de l'estat de vostre ame envers le prochain.

Il faut bien aymer le mary et la femme d'un amour doux et tranquille, ferme et continuel, et que ce soit en premier lieu parce que Dieu l'ordonne et le veut. J'en dy de mesme des enfans et proches parens, et encore des amys, chascun selon son rang.

Mais, pour parler en general, quel est vostre cœur à l'endroict du prochain? l'aymez-vous bien cordialement, et pour l'amour de Dieu? Pour bien discerner cela, il vous faut bien representer certaines gens ennuyeux et maussades : car c'est là où on exerce l'amour de Dieu envers le prochain, et beaucoup plus envers ceux qui nous font du mal, ou par effect, ou par parolles. Examinez bien si vostre cœur est franc en leur endroict, et si vous avez grande contradiction à les aymer.

Etes-vous point prompt à parler du prochain en mauvaise part, surtout de ceux qui ne vous ayment pas? faites-vous point de mal au prochain, ou directement, ou indirectement? Pour peu que vous soyez raysonnable, vous vous en appercevrez aysement.

CHAPITRE VII.

Examen sur les affections de vostre ame.

J'ay estendu ainsi au loing ces poincts, en l'examen desquels gist la cognoissance de l'advancement spirituel qu'on a fait; car quant à l'examen des pechez, cela est pour les confessions de ceux qui ne pensent point à s'advancer.

Or, il ne faut neantmoins pas se travailler sur un chascun de ces articles, sinon tout doucement, considerant en quel estat nostre cœur a esté touschant iceux dés nostre resolution, et quelles fautes notables nous y avons commises.

Mais pour abreger le tout, il faut reduire l'examen à la recherche de nos passions? et s'il nous fasche de considerer si fort par le menu comme il a esté dit, nous pouvons ainsi nous examiner quels nous avons esté, et comme nous nous sommes comportez.

En nostre amour envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mesme.

En nostre hayne envers le peché qui se treuve en nous, envers le peché qui se treuve és autres (car nous devons desirer l'exterminement de l'un et de l'autre) en nos desirs touschant les biens, touschant les playsirs, touschant les honneurs.

En la crainte des dangers de pecher, et des pertes des biens de ce monde : on craint trop l'un, et trop peu l'autre.

En esperance trop mise, peut-estre, au monde et en la creature, et trop peu mise en Dieu et és choses eternelles.

En la tristesse, si elle est trop excessive pour choses vaines.

En la joye, si elle est excessive, et pour choses indignes.

Quelles affections enfin tiennent vostre cœur empesché, quelles passions le possedent, en quoy s'est-il principalement detracqué.

Car, par les passions de l'ame, on recognoist son estat en les tastant l'une apres l'autre, d'autant que comme un joüeur de luth pinçant toutes les cordes, celles qu'il treuve dissonnantes il les accorde, ou les tirant, ou les laschant : apres avoir tasté l'amour, la hayne, le desir, la crainte, l'esperance, la tristesse et la joye de nostre ame, si nous les treuvons mal accordantes à l'air que nous voulons sonner, qui est la gloire de Dieu, nous pourrons les accorder, moyennant sa grace, et le conseil de nostre pere spirituel.

CHAPITRE VIII.

Affections qu'il faut fayre apres l'examen.

Apres avoir doucement consideré chaque poinct de l'examen, et veu à quoy vous en estes, vous viendrez aux affections en ceste sorte.

Remerciez Dieu de ce peu d'amendement que vous aurez treuvé en vostre vie, dés vostre resolution, et recognoissez que ç'a esté sa misericorde seule qui l'a fait en vous, et pour vous.

Humiliez-vous fort devant Dieu, recognoissant que, si vous n'avez pas beaucoup advancé, ç'a esté par vostre manquement, parce que vous n'avez pas fidellement, courageusement et constamment correspondu aux inspirations, clartez et mouvemens qu'il vous a donnez en l'orayson, et ailleurs.

Promettez-luy de le loüer à jamais des graces exercées en vostre endroict, pour vous retirer de vos inclinations à ce petit amendement.

Demandez-luy pardon de l'infidellité et desloyauté avec laquelle vous avez correspondu.

Offrez-luy vostre cœur, afin qu'il s'en rende du tout le maistre.

Suppliez-le qu'il vous rende toute fidelle.

Invoquez les saincts, la saincte Vierge, vostre ange, vostre patron, sainct Joseph, et ainsi des autres.

CHAPITRE IX.

Des considerations propres pour renouveller nos bons propos.

Apres avoir fait l'examen, et avoir bien conferé avec quelque digne conducteur sur vos deffauts et sur les remedes d'iceux, vous prendrez les considerations suivantes, en en faysant une chaque jour par maniere de meditation, y employant le tems de vostre orayson, et ce tousjours avec la mesme methode, pour la preparation et les affections, de laquelle vous avez usé és meditations de la premiere partie, vous mettant avant toutes choses en la presence de Dieu, implorant sa grace pour vous bien establir en son sainct amour et service.

CHAPITRE X.

Consideration premiere, de l'excellence de nos ames.

Considerez la noblesse et excellence de vostre ame, qui a un entendement, lequel cognoist non-seulement tout ce monde visible, mais cognoist encore qu'il y a des anges et un paradis, cognoist qu'il y a un Dieu tres-souverain, tres-bon et ineffable, cognoist qu'il y a une eternité, et de plus cognoist ce qui est propre pour bien vivre en ce monde visible, pour s'associer aux anges en paradis, et pour joüyr de Dieu eternellement.

Vostre ame a de plus une volonté toute noble, laquelle peut aymer Dieu et ne peut le hayr en soy-mesme. Voyez vostre cœur, comme il est genereux, et que, comme rien ne peut arrester les abeilles, de tout ce qui est corrompu, ains s'arrestent seulement sur les fleurs : ainsi vostre cœur ne peut estre en repos qu'en Dieu seul, et nulle creature ne le peut assouvir. Repensez hardyment aux plus chers et violens amusemens qui ont occupé autresfois vostre cœur; et jugez en verité s'ils n'estoient pas pleyns d'inquiettudes molestes,

de pensées cuisantes, et de soucis importuns, emmy lesquels vostre pauvre cœur estoit miserable.

Helas! nostre cœur, courant aux creatures, y va avec des empressemens, pensant de pouvoir y accoiser ses desirs; mais, sitost qu'il les a rencontrées, il void que c'est à refayre, et que rien ne le peut contenter, Dieu ne voulant que nostre cœur treuve aucun lieu sur lequel il puisse reposer, non plus que la colombe sortie de l'arche de Noé, afin qu'il retourne à son Dieu, duquel il est sorty. Ha! quelle beauté de nature y a-t-il en vostre cœur! et doncques pourquoy le retiendrons-nous contre son gré à servir aux creatures?

O ma belle ame (devez-vous dire), vous pouvez entendre, et vouloir Dieu; pourquoy vous amusez-vous à chose moindre? vous pouvez prctendre à l'eternité; pourquoy vous amusez-vous aux momens? Ce fut l'un des regrets de l'enfant prodigue, qu'ayant peu vivre delicieusement en la table de son pere, il mangeoit vilainement en celle des bestes. O mon ame! tu es capable de Dieu : malheur à toy, si tu te contentes de moins que de Dieu! Eslevez fort vostre ame sur ceste consideration, remonstrez-luy qu'elle est eternelle et digne de l'eternité; enflez-luy le courage pour ce subjet.

CHAPITRE XI.

Seconde consideration, de l'excellence des vertus.

CONSIDEREZ que les vertus et la devotion peuvent seules rendre vostre ame contente en ce monde; voyez combien elles sont belles; mettez en comparayson les vertus et les vices qui leur sont contraires : quelle suavité en la patience, au prix de la vengeance, de la douceur, au prix de l'ire et du chagrin; de l'humilité, au prix de l'arrogance et ambition; de la liberalité, au prix de l'avarice; de la charité, au prix de l'envie; de la sobrieté, au prix des desordres! Les vertus ont cela d'admirable, qu'elles delectent l'ame d'une douceur et suavité nonpareille, apres qu'on les a exercées, où les vices la laissent infinyment recreuë et mal-menée. Or sus doncques, pourquoy n'entreprendrons-nous pas d'acquerir ces suavitez?

Des vices, qui n'en a qu'un peu n'est pas content, et qui en a beaucoup est mecontent; mais des vertus, qui n'en a qu'un peu, encore a-t-il desjà du contentement, et puis tousjours plus en advançant. O vie devote, que vous estes belle, douce, aggreable et soüefve! vous adoucissez les tribulations, et rendez soüefves les consolations; sans vous le bien est mal, et les playsirs pleyns d'inquietudes, troubles et deffaillances : ha! qui vous cognoistroit pourroit bien dire avec la Samaritaine : *Domine, da mihi hanc aquam;* Seigneur, donnez-moy ceste eau : aspiration fort frequente à la Mere Therese, et à saincte Catherine de Gennes, quoyque pour differens subjets.

CHAPITRE XII.

Troisiesme consideration, sur l'exemple des Saincts.

Considerez l'exemple des Saincts de toutes sortes : qu'est-ce qu'ils n'ont pas fait pour aymer Dieu, et estre ses devots? Voyez ces martyrs invincibles en leurs resolutions : quels tourmens n'ont-ils pas souffert pour les maintenir? mais surtout ces belles et florissantes dames, plus blanches que les lys en pureté, plus vermeilles que la rose en charité, les unes à douze, les autres à treize, quinze, vingt, et vingt-cinq ans, ont souffert mille sortes de martyres, plutost que de renoncer à leur resolution, non-seulement en ce qui estoit de la profession de la foy, mais en ce qui estoit de la protestation de la devotion, les unes mourant plutost que de quitter la virginité, les autres plutost que de cesser de servir les affligez, et consoler les tourmentez, et ensevelir les trespassez. O Dieu! quelle constance a monstré ce sexe fragile, en semblable occurrence!

Regardez tant de saincts confesseurs : avec quelle force ont-ils mesprisé le monde? comme se sont-ils rendus invincibles en leurs resolutions? rien ne les en a peu fayre desprendre; ils les ont embrassées sans reserve, et les ont maintenuës sans exception. Mon Dieu, qu'est-ce que dit sainct Augustin de sa mere saincte Monique? avec quelle fermeté a-t-elle poursuivy son entreprinse de servir Dieu en son maryage, en son veufvage? Et sainct Hierosme, de sa chere fille Paula, parmy combien de traverses, parmy combien tant de varietez d'accidens? Mais qu'est-ce que nous ne ferons pas sur ces si excellens patrons? Ils estoient ce que nous sommes, ils le faysoient pour le mesme Dieu, pour les mesmes vertus : pourquoy n'en ferons-nous autant en nostre condition, et selon nostre vocation, pour nostre chere resolution, et saincte protestation?

CHAPITRE XIII.

Quatriesme consideration, de l'amour que Jesus-Christ nous porte.

Considerez l'amour avec lequel Jesus-Christ Nostre Seigneur a tant souffert en ce monde, et particulierement au jardin des Olives et sur le mont de Calvaire : cest amour vous regardoit, et, par toutes ces peynes et travaux, obtenoit de Dieu le Pere des bonnes resolutions et protestations pour vostre cœur, et par mesme moyen obtenoit encore tout ce qui vous est necessaire pour maintenir, nourrir, fortifier et consommer ces resolutions. O resolution! que vous estes precieuse, estant fille d'une telle mere, comme est la passion de mon Sauveur! ô combien mon ame vous doit cherir, puis que vous avez esté si chere à mon Jesus! Helas! ô Sauveur de mon ame, vous mourustes pour m'acquerir mes resolutions : hé! faites-moy la grace que je meure plutost que de les perdre.

Voyez-vous, ma Philotée, il est certain que le cœur de nostre cher Jesus voyoit le vostre dés l'arbre de la croix, et l'aymoit, et par cest amour luy obtenoit tous les biens que vous aurez jamais, et entre

autres nos resolutions. Ouy, chere Philotée, nous pouvons tous dire comme Jeremie : *O Seigneur, avant que je fusse, vous me regardiez et m'appelliez par mon nom;* d'autant que vrayement sa divine bonté prepara en son amour et misericorde tous les moyens generaux et particuliers de nostre salut, et par consequent nos resolutions. Ouy sans doubte, comme une femme enceinte prepare le berceau, les linges et bandelettes, et mesme une nourrice pour l'enfant qu'elle pretend fayre, encore qu'il ne soit pas au monde : ainsi Nostre Seigneur, ayant sa bonté grosse et enceinte de vous, pretendant vous enfanter au salut, et vous rendre sa fille, prepara sur l'arbre de la croix tout ce qu'il falloit pour vous; vostre berceau spirituel, vos linges et bandelettes, vostre nourrice, et tout ce qui estoit convenable pour vostre bonhenr, ce sont tous les moyens, tous les attraicts, toutes les graces avec lesquelles il conduit vostre ame, et la veut tirer à sa perfection. Or, Nostre Seigneur estoit en estat de grossesse et de femme enceinte sur l'arbre de la croix.

Ah! mon Dieu! que nous devrions profondement mettre cecy en nostre memoire! Est-il possible que j'aye esté aymé, et si doucement aymé de mon Sauveur, qu'il allast penser à moy en particulier, et en toutes ces petites occurrences, par lesquelles il m'a tiré à luy? et combien doncques devons-nous aymer, cherir et bien employer tout cela à nostre utilité? Cecy est bien doux : ce cœur amyable de mon Dieu pensoit à Philotée, l'aymoit et luy procuroit mille moyens de salut, autant comme s'il n'eust point eu d'autre ame au monde en qui il eust pensé : ainsi que le soleil esclairant un endroict de la terre ne l'esclaire pas moins que s'il n'esclairoit point ailleurs, et qu'il esclairast cela seul; car tout de mesme Nostre Seigneur pensoit et soignoit pour tous ses chers enfans, en sorte qu'il pensoit à un chascun de nous, comme s'il n'eust point pensé tout le reste. *Il m'a aymé*, dit sainct Paul, *et s'est donné pour moy*: comme s'il disoit : Pour moy seul, tout autant comme s'il n'eust rien fait pour le reste. Cecy, Philotée, doit estre gravé en vostre ame, pour bien cherir et nourrir vostre resolution, qui a esté si precieuse au cœur du Sauveur.

CHAPITRE XIV.

Cinquiesme consideration, de l'amour eternel de Dieu envers nous.

CONSIDEREZ l'amour eternel que Dieu vous a porté : car desjà avant que Nostre Seigneur Jesus-Christ en tant qu'homme souffrist en croix pour vous, sa divine Majesté vous projettoit en sa souveraine bonté, et vous aymoit extresmement. Mais quand commença-t-il à vous aymer? il commença quand il commença à estre Dieu; et quand commença-t-il à estre Dieu? jamais, car il l'a tousjours esté, sans commencement et sans fin: et aussi il vous a tousjours aymé dés l'eternité : c'est pourquoy il vous preparoit les graces et faveurs qu'il vous a faites. Il le dit par le prophete : *Je t'ay aymé* (il parle à vous, aussi bien qu'à nul autre), *d'une charité perpetuelle; et partant je t'ay attiré, ayant pityé de toy.* Il a doncques

pensé entre autres choses à vous fayre fayre vos resolutions de le servir.

O Dieu! quelles resolutions sont cecy, que Dieu a pensées, meditées, projettées dés son eternité? combien nous doivent-elles estre cheres et precieuses? que devrions-nous souffrir plutost que d'en quitter un seul brin? non pas certes si tout le monde devoit perir; car aussi tout le monde ensemble ne vaut pas une ame, et une ame ne vaut rien sans nos resolutions.

CHAPITRE XV.

Affections generales sur les considerations precedentes, et conclusion de l'exercice.

O cheres resolutions, vous estes le bel arbre de vie que mon Dieu a planté de sa main au milieu de mon cœur, que mon Sauveur veut arrouser de son sang pour le fayre fructifier; plutost mille morts que de permettre qu'aucun vent vous arrache : non, ny la vanité, ny les delices, ny les richesses, ny les tribulations ne m'arracheront jamais mon dessein.

Helas! Seigneur! mais vous l'avez planté, et avez dans vostre sein paternel gardé eternellement ce bel arbre pour mon jardin. Helas! combien y a-t-il d'ames qui n'ont point esté favorisées de ceste façon? et comme doncques pourrois-je jamais m'humilier sous vostre misericorde?

O belles et sainctes resolutions! si je vous conserve, vous me conserverez; si vous vivez en mon ame, mon ame vivra en vous. Vivez doncques à jamais, ô resolutions qui estes eternelles en la misericorde de mon Dieu; soyez et vivez eternellement en moy, que jamais je ne vous abandonne.

Apres ces affections, il faut que vous particularisiez les moyens requis pour maintenir ces cheres resolutions, et que vous protestiez de vous en vouloir fidellement servir : la frequence de l'orayson, des sacremens, des bonnes œuvres; l'amendement de vos fautes recogneuës au second poinct, le retranchement des mauvaises occasions, la suitte des advis qui vous seront donnez pour ce regard.

Ce qu'estant fait, comme par une reprise d'haleyne et de force, protestez mille fois que vous continuërez en vos resolutions; et comme si vous teniez vostre cœur, vostre ame et vostre volonté en vos mains, desdiez-la, consacrez-la, sacrifiez-la, et l'immolez à Dieu, protestant que vous ne la reprendrez plus, mais la laisserez en la main de sa divine Majesté, pour suivre en tout et par tout ses ordonnances. Priez Dieu qu'il vous renouvelle toute, qu'il benisse vostre renouvellement de protestation, et qu'il le fortifie. Invoquez la Vierge, vostre ange, sainct Loüys et autres saincts.

Allez en ceste esmotion de cœur aux pieds de vostre pere spirituel, accusez-vous des fautes principales que vous aurez remarqué avoir commises dés vostre confession generale, et recevez l'absolution en la mesme façon que vous fistes la premiere fois; prononcez devant luy la protestation, et la signez, et enfin, allez unyr vostre cœur renouvellé à son principe et Sauveur, au tres-sainct Sacrement de l'Eucharistie.

CHAPITRE XVI.

Des ressentimens qu'il faut garder apres cest exercice.

Le jour que vous aurez fait ce renouvellement, et les autres suivans, vous devez fort souvent redire de cœur et de bouche ces ardentes parolles de sainct Paul, de sainct Augustin, de sainte Catherine de Gennes, et autres : « Non, je ne suis plus mienne; ou que je vive, ou que je meure, je suis à mon Sauveur; je n'ay plus de moy, ny de mien : mon moy c'est Jesus, mon mien c'est d'estre sienne; ô monde? vous estes tousjours vous-mesme, et moy j'ay tousjours esté moy-mesme, mais dorenavant je ne seray plus moy-mesme. » Non, nous ne serons plus nous-mesmes car nous aurons le cœur changé; et le monde qui nous a tant trompez sera trompé en nous : car, en s'appercevant de nostre changement que petit à petit, il pensera que nous serons tousjours des Esaü, et nous nous treuverons des Jacob.

Il faut que tous ces exercices reposent dans le cœur, et que, nous ostant de la consideration et meditation, nous allions tout bellement entre les affaires et conversations, de peur que la liqueur de nos resolutions ne s'espanche soudainement : car il faut qu'elle destrempe et penetre bien par toutes les parties de l'ame; le tout neantmoins sans effort, ny d'esprit, ny de corps

CHAPITRE XVII.

Responses à deux objections qui peuvent estre faites sur ceste Introduction.

Le monde vous dira, ma Philotée, que ces exercices et ces advis sont en si grand nombre, que qui voudra les observer, il ne faudra pas qu'il vacque à autre chose. Helas! chere Philotée, quand nous ne ferions autre chose, nous ferions bien assez, puisque nous ferions ce que nous devrions fayre en ce monde; mais ne voyez-vous pas la ruse? S'il falloit fayre tous ces exercices tous les jours, à la verité, ils nous occuperoient du tout; mais il n'est pas requis de les fayre, sinon en tems et lieu, chascun selon l'occurrence. Combien y a-t-il de loyx civiles aux digestes et au code, lesquelles doivent estre observées? mais cela s'entend selon les occurrences, et non pas qu'il les faille toutes prattiquer tous les jours. Au demeurant, David, roy pleyn d'affaires tres-difficiles, prattiquoit bien plus d'exercices que je ne vous ay pas marqué. Sainct Loüys, roy admirable et pour la guerre et pour la paix, et qui, avec un soing nonpareil, administroit la justice, manyoit les affaires, oyoit tous les jours deux messes, disoit vespres et complies avec son chappelain, faysoit sa meditation, visitoit les hospitaux tous les vendredys, se confessoit, et prenoit la discipline; oyoit tres-souvent les predications, faysoit fort souvent des conferences spirituelles, et avec tout cela ne perdoit pas une seule occasion du bien public exterieur qu'il ne fist et n'executast diligemment : le royaume, la cour estoient plus beaux et plus florissans qu'ils n'avoient jamais esté du tems

de ses predecesseurs. Faites doncques hardyment ces exercices, selon que je vous les ay marquez, et Dieu vous donnera assez de loysir et de force de fayre tout le reste de vos affaires : ouy, quand il devroit arrester le soleil, comme il fit du tems de Josüé. Nous faysons tousjours assez, quand Dieu travaille avec nous.

Le monde dira que je suppose presque partout que ma Philotée ayt le don de l'orayson mentale, et que neantmoins chascun ne l'a pas, si que ceste Introduction ne servira pas pour tous. Il est vray, sans doubte, j'ay presupposé cela, et est vray encore que chascun n'a pas le don de l'orayson mentale ; mais il est vray aussi que presque chascun le peut avoir, voire les plus grossiers, pourveu qu'ils ayent des bons conducteurs, et qu'ils veuillent travailler pour l'acquerir, autant que la chose le merite. Et s'il s'en treuve qui n'ayent pas ce don en aucune sorte de degré (ce que je ne pense pas pouvoir arriver que fort rarement), le sage pere spirituel leur fera aysement suppleer le deffaut par l'attention qu'il leur enseignera d'avoir, ou à lire ou à ouyr lire les mesmes considerations qui sont mises és meditations.

CHAPITRE XVIII.

Trois derniers et principaux advis pour ceste Introduction.

Refaites tous les premiers jours du mois la protestation qui est en la premiere partie apres la meditation, et à tous momens protestez de la vouloir observer, disant avec David : *Non, jamais eternellement je n'oublyeray vos justifications, ó mon Dieu, car en icelles vous m'avez vivifiée.* Et quand vous sentirez quelque detracquement en vostre ame, prenez vostre protestation en main, et prosternée en esprit d'humilité, proferez-la de tout vostre cœur, et vous treuverez un grand allegement.

Faites profession ouverte de vouloir estre devote : je ne dy pas d'estre devote, mais je dy de le vouloir estre; et n'ayez point de honte des actions communes et requises qui nous conduisent à l'amour de Dieu. Advoüez hardyment que vous vous essayez de mediter, que vous aymeriez mieux mourir que de pecher mortellement, que vous voulez frequenter les sacremens et suivre les conseils de vostre directeur (bien que souvent il ne soit pas necessaire de le nommer pour plusieurs raysons) : car ceste franchise de confesser qu'on veut servir Dieu, et qu'on s'est consacré à son amour d'une speciale affection, est fort aggreable à sa divine Majesté, qui ne veut point que l'on ayt honte de luy, ny de sa croix; et puis, elle coupe chemin à beaucoup de semonces que le monde voudroit fayre au contraire, et nous oblige de resputation à la poursuitte. Les philosophes se publioient pour philosophes, afin qu'on les laissast vivre philosophiquement; et nous devons nous fayre cognoistre pour desireux de la devotion, afin qu'on nous laisse vivre devotement. Que si quelqu'un vous dit que l'on peut vivre devotement sans la prattique de ces advis et exercices, ne le nyez pas; mais respondez amyablement que vostre infirmité est si grande, qu'elle requiert plus d'ayde et de secours qu'il n'en faut pas pour les autres.

Enfin, tres-chere Philotée, je vous conjure par tout ce qui est de sacré au ciel, en terre, par le baptesme que vous avez receu, par les mammelles que Jesus-Christ succa, et par le cœur charitable duquel il vous ayma, et par les entrailles de la misericorde en laquelle vous esperez, continuez et perseverez en ceste bien-heureuse entreprinse de la vie devote; nos jours s'escoulent, la mort est à la porte : *La trompette*, dit sainct Gregoire de Nazianze, *sonne la retraitte; qu'un chascun se prepare, car le jugement est proche.* La mere de sainct Symphorien, voyant qu'on le conduisoit au martyre, crioit apres luy : « Mon fils, mon fils, souviens-toy de la vie eternelle, regarde le ciel, et considere celuy lequel y regne; la fin prochaine terminera bien-tost la briefve course de ceste vie. » Ma Philotée, vous diray-je de mesme : Regardez le ciel, et ne le quittez pas pour la terre; regardez l'enfer, ne vous y jettez pas pour les momens; regardez Jesus-Christ, ne le renyez pas pour le monde : et quand la peyne de la vie devote vous semblera dure, chantez avec sainct François :

A cause des biens que j'attens,
Les travaux me sont passe-tems.

Vive Jesus! auquel, avec le Pere et le Sainct-Esprit, soit honneur et gloire, maintenant et tousjours et és siecles des siecles. Ainsi soit-il.



OPUSCULES SPIRITUELS.

DESCLARATION MYSTIQUE

SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES.



PREFACE.

Il y a deux sortes d'unyons de l'ame avec Dieu en ce monde : la premiere par grace, et laquelle se fait dans le baptesme, ou par le moyen de la penitence; et la seconde par devotion, et celle-cy se fait par le moyen des exercices spirituels. L'une nous rend innocens, et l'autre spirituels. Salomon, pretendant avoir suffisamment enseigné la premiere sorte d'unyon dans ses autres livres, n'enseigne que la seconde és Cantiques, où il presuppose que l'Espouse, qui est l'ame devote, soit desjà maryée avec le divin Espoux, et represente les sainctes et chastes amours de leur maryage, qui se font par l'orayson mentale, qui n'est autre chose que la consideration de Dieu et des choses divines.

Sous ce nom de *consideration* sont comprinses quatre diverses actions de l'entendement, à sçavoir : la pensée, l'estude, la meditation et la contemplation. Nous pensons és choses sans fin et intention, nous les estudions pour estre plus doctes, nous les meditons pour les aymer, et nous les contemplons pour nous y playre. Les uns regarderont simplement un pourtraict pour y voir les couleurs et imaiges, sans autre fin; les autres pour apprendre l'art et l'imiter; les autres pour aymer la personne representée, comme les princes font leurs espouses, que bien souvent ils ne voyent qu'en imaige; les autres, parce qu'ils ayment desjà la personne representée, se playsent à regarder son pourtraict. L'une de ces quatre actions est sans fin, la seconde profitte à l'entendement, la troisiesme et quatriesme profittent à la volonté, l'une l'enflammant, l'autre la resjoüyssant. Ces deux dernieres sont supermystiques du Cantique; mais entre l'une et l'autre on peut justement colloquer la demande, et respondront toutes trois aux vertus theologales.

La meditation se fonde sur la Foy, considerant ce que nous croyons pour l'aymer; la demande sur l'Esperance, demandant ce que nous esperons pour l'obtenir; la contemplation sur la Charité, contemplant ce que nous aymons pour nous y playre : neantmoins, le subjet de ce livre ne comprend pas la demande ny les deux seules considerations affectives, ny mesme la devo-

tion, laquelle n'est ny meditation, ny contemplation, mais en est l'effect, n'estant autre chose qn'une vertu generale contraire à la paresse spirituelle, qui nous rend prompts au service de Dieu : en sorte que là où est la foy, nous sommes faits plus prompts à croire par la devotion; là où est l'esperance, nous sommes rendus plus prompts à desirer ce que Dieu promet; et par la charité, à aymer ce que Dieu commande; par la temperance, à nous abstenir; par la force, à endurer; et ainsi des autres. La devotion, aux promptitudes particulieres que les habitudes donnent, en adjoustent une generale et commune, engendrée par la meditation et contemplation, ainsi que le pelerin est plus dispos par la refection.

Salomon a pour fin en ce livre la devotion; mais pour subjet, l'orayson mentale, prinse pour la meditation et contemplation, non pour la pensée, ny pour l'estude, ny pour la demande, ny pour la devotion, ny mesme pour la consolation et le goust que l'on a en l'orayson, lequel ne s'y treuvant pas tousjours, est distingué d'icelle; mais il arrive souvent que ce goust n'estant pas en l'orayson des bons, se treuve en celle des grands pecheurs : mais le pelerin estant sain, apres estre repeu, soit avec goust ou sans goust, retourne tousjours plus promptement à son voyage.

Que si l'orayson mentale est distinguée du goust spirituel, comme la cause de l'effect, elle l'est encore plus de l'allegresse spirituelle qui est engendrée de la multitude des gousts. Le courtisan qui a receu de son prince diverses faveurs, acquiert une habitude avec laquelle il le sert non-seulement promptement, mais gayement. Ainsi nous devons tousjours servir Dieu promptement : nous le servons seulement gayement, quand nous recevons plusieurs gousts spirituels qui reviennent de l'orayson mentale. Le pelerin sera plus disposé au voyage, s'il a mangé avec goust et appetit; il sera non-seulement disposé, ains joyeux et allegre tout ensemble.

Disons aussi que la possibilité, la facilité, la promptitude et la gayeté, sont choses differentes en une action. Ressusciter un enfant mort n'est pas en la possibilité de la mere; le guérir estant extresmement malade est chose possible, mais non pas facile; mettre le feu à sa playe par ordonnance du medecin est possible et facile, mais non pas avec promptitude, mais avec resistance et frayeur; rafraischir son appareil se fait facilement, possiblement, promptement, mais non pas allegrement; mais apres qu'il est guery, le recevoir et accueillir entre ses bras, se fait possiblement, facilement, promptement et gayement.

Ainsi le pecheur n'a pas de soy la possibilité à servir Dieu meritoirement, estant en grace il a la possibilité avec resistance et sans facilité; apres avoir continué, il le sert facilement; apres qu'il est devot, il le sert promptement; s'il est contemplatif, il le sert allegrement; la grace donnant la possibilité, la charité donnant la facilité, l'orayson mentale, la promptitude et devotion, la multitude des gousts, la gayeté.

Au-dessus de toutes ces actions sont l'extase et le ravissement : car lorsqu'en l'orayson, meditant et contemplant, l'homme s'attache tellement à l'object, qu'il sort de soy-mesme, perd l'usage des sens, et demeure absorbé et attiré, ceste alienation d'entendement de la part de l'object qui ravit l'ame, s'appelle *ravissement;* et de la part de la puissance qui demeure absorbée et engloutie, s'appelle *extase,* dernier effect de l'orayson mentale icy-bas.

Bref, l'orayson mentale est le subjet des Cantiques; mais on a besoin de la cognoissance des choses susdittes pour la desclaration des termes, mesme

lorsqu'ils ne semblent estre que litteraux, bien que ce soit fort rarement, et qu'il soit bien difficile de les y cognoistre; ou au contraire les mystiques y sont en abondance et tres-divers : comme, par exemple, devotion, goust, allegresse, ravissement, extase, et choses semblables, ne s'y treuvent jamais; mais à chaque pas, sommeil, songe, enyvrement, langueur, deffaillance, et choses pareilles : la nature mesme, ny les proprietez de Dieu ou de l'ame n'y sont point nommées; mais au lieu de tout cela, yeux, cheveux, dents, lèvres, cols, vestemens, jardins, unguent et mille choses pareilles, qui ont mis confusion és explications, par la liberté que les expositeurs ont euë de les fayre joindre un chascun à son sens, et qui pis est, par la licence insupportable qu'un mesme expositeur a prinse d'entendre en une mesme page une mesme parolle en diverses manieres et pour diverses choses.

Mais nous n'avons rien entreprins sans imitation des meilleurs autheurs, sans apparente convenance entre le terme signifiant et le signifié; et ayant donné une fois une signification à un terme, nous ne l'avons depuis jamais changée. Les baysers signifieront tousjours les consolations spirituelles; les embrassemens, les unyons avec Dieu, les douceurs des viandes, les gousts spirituels; les langueurs et deffaillances, les gayetez et allegresses; les sommeils et enyvremens, les ravissemens et extases. En l'espouse, quand il se traitte de vertu exterieure, le col signifiera la force pour executer; quand on traitte de vertu interieure, il signifiera la partie irascible, et jamais ne changera de signification. En l'espoux, le chef signifiera la charité, le theastre de Hierusalem sera tousjours l'Eglise militante, l'espoux sera tousjours Dieu increé ou incarné; l'espouse, l'ame; le chœur des dames, les conversations mondaines.

Enfin l'orayson mentale est le subjet mystique du Cantique. Mais quelles choses en veut dire Salomon, ou plutost le Sainct-Esprit? Il nous veut monstrer par combien de degrez une ame estant en l'orayson mentale peut monter à la plus haute consideration de Dieu, et avec quels remedes elle se peut ayder contre beaucoup d'empeschemens. Doncques on peut fayre ceste division.

Il y a cinq principaux empeschemens en l'orayson, cinq principaux remedes, et cinq degrez d'icelle : mais la sixiesme scene represente une ame, laquelle ayant surmonté tous ces empeschemens, n'a plus besoin de remedes; et à chascune des cinq autres scenes, donnant ou mettant un empeschement, un remede et un degré.

En la premiere, la souvenance des playsirs passez sensitifs est l'empeschement, le remede est le desir des choses spirituelles, et de les demander à Dieu. Le premier degré est de considérer Dieu és choses corporelles.

En la seconde, l'empeschement est la distraction de l'imagination par les phantosmes et visions sensibles; le remede est l'attention aux inspirations; le degré, la consideration de Dieu és choses spirituelles.

En la troisiesme, l'empeschement est les loüanges humaines; le remede est de gouster les divines; le degré est la consideration que l'ame fait de Dieu en elle-mesme.

En la quatriesme, l'empeschement est la fatigue du corps, et partie sensitive; le remede sont les colloques et devis spirituels; le degré est de mediter Dieu, non en luy-mesme, mais en son humanité.

En la cinquiesme, l'empeschement est des respects humains; le remede est la solitude; le degré la consideration de Dieu en luy-mesme, mais comme Dieu.

LE CANTIQUE DES CANTIQUES,

EGLOGUE DE SALOMON EXPLIQUÉE D'UNE MANIERE MYSTIQUE.

ARGUMENT. — Le present livre traitte de la maniere d'arriver à une forme d'orayson mentale pa[illegible]ar faicte : il désigne quels en sont les empeschemens, quels sont les remedes à ces empeschemens, et p[illegible]par combien de degrez on peut arriver à ceste orayson parfaicte. La scene est à Hierusalem, ou l'Eglise mil. [illegible] ilitante.

DISCOURS I.

I. — *Premier empeschement : la souvenance des playsirs sensibles.*

Qui delibere de ne plus offenser Dieu, rencontre plusieurs occasions suggerées par le diable pour pescher. Qui se resout de ne plus vouloir de consolation qu'en Dieu, rencontre le monde qui luy presente de nouveaux playsirs temporels ; ce luy est un grand empeschement pour apprehender les consolations divines, de ne se pouvoir separer ny deffayre des anciennes compaignies, conversations et recreations.

Doncques l'Espouse, c'est-à-dire l'ame desjà en grace, voulant entrer à la vie spirituelle par les baysers de son divin espoux, qui sont les consolations spirituelles, a une grande peyne à se deprendre du chœur des dames, conversations anciennes qui luy offrent des vins et parfums, qui sont les playsirs temporels : doncques, l'ame languissante pour l'absence de son espoux, desirant s'unir à luy par l'orayson, le chœur des dames la veut conforter avec vins et parfums, lui remettant en memoire les playsirs passez, nonobstant lesquels elle demande :

Osculetur me osculo oris sui ; — Qu'il me bayse d'un bayser de sa bouche.

II. — *Remede au premier empeschement : L'ame desire et demande les biens spirituels.*

Premierement, elle considere que les biens et playsirs mondains, aupres des divins, ne sont que vanité. Secondement, que Dieu est doux et souhaictable en luy-mesme. Troisiesmement, que plusieurs ames sainctes ont frayé le chemin, n'ayant treuvé aucun playsir qu'en Dieu. Quatriesmement, elle demande à Dieu qu'il luy oste toutes ses affections terrestres.

Et quant au premier elle dit :

Quia meliora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis ; — Tes amours sont meilleurs que le vin, et plus odorans que les parfums.

Quant au second :

Oleum effusum nomen tuum ; — Ton nom est le parfum mesme respandu.

Pour le troisiesme :

Ideò adolescentulæ dilexerunt te ; — Les jeunes filles t'ont aymé.

Et pour le quatriesme :

Trahe me post te ; curremus in odorem unguentorum tuorum ; — Tire-moy apres toy ; nous te suivrons et courrons à l'odeur de tes parfums.

Et tout incontinent, portée par une grande confiance d'obtenir ce qu'elle demande, comme si desjà c'estoit fait, elle adjouste :

Introduxit me rex in cellaria sua : exultabimus et lætabimur in te, memores uberum tuorum super vinum : recti diligunt te. — Mon roy m'a menée en ses cabinets ; nous sauterons de joye, et nous nous resjoüyrons en luy et avec luy de la souvenance de tes amours, qui sont meilleurs que le vin : les bons t'ayment et te prinsent.

Les scrupules neantmoins surviennent par la memoire des pechez passez, dont elle dit :

Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem, sicut tabernacula Cedar, sicut pelles Salomonis ; — Je suis noire (mais l'integrité de sa conscience presente, fait qu'elle adjouste) : mais je suis belle, ô filles de Hierusalem, comme les tabernacles de Cedar et comme les peaux de Salomon.

Le foyer de la concupiscence y apporte du deschet, mais sans qu'il luy puisse estre reproché ny imputé à peché.

Nolite me considerare quod fusca sim, quia decoloravit me sol ; — Ne prenez donc pas garde à ce que je suis brune, car mon soleil m'a voulu ainsi laisser en ceste guerre ; le soleil m'a donné le teinct que j'ay ;

et ce n'est pas advenu par ma faute, mais par celle des premiers enfans de la nature humaine ma mere :

Filii matris meæ pugnaverunt contra me ; — Les fils de ma mere ont combattu contre moy.

Ce fut par leur peché que je fus mise en necessité de prendre tant de soings et garde à moy-mesme, comme si j'estois à garder une vigne.

Posuerunt me custodem in vineis ; — Ils m'ont mise à garder les vignes ;

contre les assauts de la concupiscence ; et tout cela, helas! non par ma faute propre et actuelle, mais par celle d'aultruy, dont je puis dire :

Vineam meam non custodivi ; — La vigne que j'ay gardée n'estoit pas à moy.

Et partant, que la confiance revienne en moy, et que je commence à chercher mon espoux, où il est plus aysement treuvé par l'orayson.

Indica mihi, quem diligit anima mea, ubi pascas, ubi cubes in meridie, ne vagari incipiam post greges sodalium tuorum ; — O vous que mon ame ayme, enseignez-moy où vous paissez et où vous couchez à l'ombre du midy ; afin que je ne coure çà et là esgaresment aux troupeaux de vos compaignons ;

c'est-à-dire apres les creatures. Enseignez-moy où je pourray vous treuver en l'orayson avec vos lumieres et consolations, sans m'arrester à la creature.

III. — *Premier degré d'orayson : Consideration de Dieu dans les choses corporelles.*

VOY-TU bien ce soleil, ô mon espouse, ces estoiles, ces cieux, ceste terre, ces rochers? Ce sont autant de voies et chemins pour me treuver : elles ne sont pas faites d'elles-mesmes, elles ne sont pas sans quelque principe qui les a faites, et qui est leur fin derniere, qui les conserve, qui les garde. Mais qui est ce principe et ceste fin? C'est Dieu : les meres de toutes choses sont les idées qui en sont en moy, en ma puissance et bonté. Mais les agneaux, aussi-tost que l'huis de la bergerie est ouvert, courent droict à leurs meres : ainsi l'homme, voyant les creatures, monte petit à petit à Dieu, c'est un moyen de me treuver.

Si ignoras te, ô pulcherrima inter mulieres, egredere et abi post vestigia gregum ; — Si tu n'as pas encore une entiere cognoissance, ô la plus belle des femmes, parce que tu es encore commençante, sors de la souvenance des playsirs passez, et va suivant le pas de ces troupeaux.

Cherche mes sentiers en toutes creatures, laisse-toy guyder et meiner là par où elles-mesmes retournent, et tu treuveras qu'elles iront reposer aux pasturages de leur premier berger.

Et pasce hœdos tuos juxta tabernacula pastorum ; — Fay paistre tes chevreaux pres les loges des pasteurs.

Tu seras conduicte à trois paissants et un pasteur, à trois creans et un createur. Toutes les creatures sensibles te meineront là, et les plus nobles encore mieux.

Surtout la nature humaine, en tes premieres meditations, t'y sera profittable. Tu verras les biens surnaturels qui sont en elle, comme qu'elle est l'habitation de Dieu, son throsne, et quasi son chariot, dont il luy peut dire :

Equitatui meo in curribus Pharaonis assimilavi te, amica mea ; — O ma bien-aymée, je t'ay faite semblable à ma genisse attelée au chariot de Pharaon.

Tu y verras les biens naturels; car elle est aussi belle en elle-mesme, comme si elle avoit tous les ornemens du monde.

Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis ; collum tuum sicut monilia ; — Tes joües sont belles comme si elles estoient parées de quelques beaux ornemens; ton cou est beau comme s'il estoit paré de quelque beau carcan.

Tu verras ces biens accidentels, comme quoy tout le monde a esté fait pour ton usage, ornement et service.

Murenulas aureas faciemus tibi vermiculatas argento ; — Nous te ferons des bagues d'or qui seront esmaillées d'argent, qui sont des bienfaicts si grands, que l'ame les meditant s'enflamme d'amour, et est contraincte de s'escrier : Puisque je ne puis autre chose, au moins t'aymeray-je, ô mon espoux! et seray moy-mesme ta salle royale, laquelle je parfumeray de nard ; c'est-à-dire je m'empliray d'amour.

Dùm esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum ; — Tandis que mon roy sera en sa salle, mon parfum, qui est composé de nard, embausmera tout ce lieu de la suavité de son odeur;

et de plus, je m'uniray tellement avec luy, que je le porteray comme un boucquet dedans mon sein.

Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi : inter ubera mea commorabitur ; — Mon bien-aymé est le boucquet de myrrhe que je porteray tousjours entre mes mammelles.

Il sera tousjours mon cher bausme, et mon plus grand thresor.

Botrus Cypri dilectus meus mihi in vineis Engaddi; — Mon bien-aymé m'est une grappe de bausme cueillie aux vignes d'Engaddi.

Ces affections font que l'espoux ayme l'ame et la louë, disant :

Ecce tu pulchra es, amica mea, ecce tu pulchra es : oculi tui columbarum; — O que tu es belle, ma bien-aymée! Voicy que tu es belle : tes yeux sont comme ceux de la colombe.

L'ame, de son costé, recognoissant que toute sa lumiere despend de son soleil, qui est Dieu, confesse que luy seul est beau par essence :

Ecce tu pulcher es, dilecte mi, et decorus : lectulus noster floridus. — O mon bien-aymé, tu es beau et de bonne grace, et tu embellis tellement nostre essence qnand il te playst, que mesme nostre lict, qui est nostre corps, en est beau.

Voylà nostre lict florissant, et mesme ce monde nostre habitation.

Tigna domorum nostrarum cedrina, laquearia nostra cypressina; — Les chevrons de nos maysons sont des cedres, et nos solives sont des cyprez.

Doncques quelle merveille!

Ego flos campi, et lilium convallium. — Je suis la fleur du champ, et le lys des vallées.

Ce qu'advoüant l'espoux, il monstre que plusieurs ames sont bien de contraire condition, par la malice de leurs volontez; car elles sont comme des espines.

Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias; — Comme un lys entre les espines, ainsi est ma bien-aymée entre les filles.

Cheres loüanges que l'ame n'accepte ny ne refuse; mais esprinse de son espoux, retourne à le considerer és mesmes choses sensibles, non plus en meditant, pour l'aymer, mais en contemplant pour se resjoüyr, le confessant tres-haut entre toutes les choses creées.

Sicut malus inter ligna sylvarum, sic dilectus meus inter filios; — Comme est un pommier entre les arbres des forests, ainsi est mon bien-aymé entre les enfans des hommes.

Dont ayant treuvé un bien si eminent au-dessus de tout autre, elle s'y repose sans en plus rechercher.

Sub umbrá illius quem desideraveram, sedi; — Je me suis reposée à l'ombre de celuy que je desirois.

Et en ce repos spirituel se fait le goust de la devotion.

Et fructus ejus dulcis gutturi meo; — Et son fruit est doulx à mon goust.

Et si doulx, qu'il engendre de sainctes manies et fureurs en mon ame, comme si elle estoit enyvrée d'amour, dont elle s'escrie :

Introduxit me in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem; — Il m'a meinée au cellier de son vin, il a desployé sur moy l'estendard de son charitable amour.

Mais particulierement avec leur frequente communication, ils

engendrent l'habitude de l'allegresse spirituelle, en laquelle languissant doucement, elle se sent deffaillir et esvanoüyr; et pour ce dit-elle :

Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo: — Hé, réconfortez-moy avec des fleurs, mettez des pommes autour de moy; car c'est d'amour que je languis.

Quoy de plus? le ravissement mystiquement signifié par le sommeil : l'ame le sentant survenir, et ne voulant dormir ailleurs qu'entre les bras de son espoux, dit :

Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me; — Que sa main gauche soit sous mon chef, et que de sa main droicte il m'embrasse estroictement.

Lors Dieu a soing que les choses basses ne nous empeschent ceste divine consolation, dont il dit au chœur des dames :

Adjuro vos, filiæ Hierusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, quoadusque ipsa velit; — Je vous adjure, ô filles de Hierusalem, par les chevres et par les cerfs des champs, que vous n'esveilliez et ne fassiez esveiller ma bien-aymée, jusques à ce qu'elle le veuille.

Lors l'ame commence à espreuver et cognoistre qu'il n'y a douceur qui esgale celle qui se treuve en l'orayson mentale.

DISCOURS II.

I. — *Second empeschement : La distraction de l'imagination.*

Plus un chemin nous est cogneu, plus nous le hantons; plus nous y cognoissons de gens, et plus volontiers aussi nous y cheminons, et plus facilement : mais aussi, par tels chemins, nous arrivons plus tard au giste, parce qu'ayant beaucoup de cognoissances, icy nous parlons à l'un, là à l'autre; icy nous entrons en la boutique de l'un, là nous nous arrestons avec un amy. Pour la consideration de Dieu, nul chemin ne nous est plus battu, cogneu et familier que celuy des choses corporelles, entre lesquelles nous vivons; nul n'a en soy plus de facilité, mais nul aussi n'a plus de distractions. Quand je medite Dieu en l'ange, qui est une chose invisible, et qui ne m'est nullement familiere, il n'engendre en moy que peu de phantosmes et distractions; mais si je considere Dieu en l'homme, mon imagination descend de l'universel au particulier, et sous le nom d'homme me represente Pierre, Paul, ou chascun d'eux, lorsque nous faysons telle ou telle chose. Si bien que, tandis qu'en ce chemin, qui nous est familier, nous nous arrestons à toutes les boutiques de nostre cognoissance, nous arrivons tard à nostre but, ou jamais.

De mesme que la multitude des songes ne laisse dormir paysiblement, mais fait presque veiller en dormant, ainsi l'orayson arrivée au sommeil de l'extase, qui est comme son giste, elle peut estre appellée elle-mesme sommeil; mais quand elle est interrompuë de distractions phantastiques, c'est un sommeil pleyn de songes : et lors nostre Espoux nous parle, et vient à nous, mais

non pas pour y demeurer et reposer, mais il vient par sauts et eslancemens.

Vox dilecti mei : ecce iste venit saliens in montibus, transiliens colles; — C'est la voix de mon bien-aymé; le voylà qui vient aux montaignes; saillant et traversant les collines.

Il semble que tantost il vienne, que tantost il fuye.

Similis est dilectus meus capreæ hinnuloque cervorum; — Mon bien-aymé est semblable à un chevreuil et à un faon de cerf.

Maintenant il se monstre, maintenant il se cache :

Et ipse stat post parietem nostrum ; — Le voylà qui se tient debout derrière nos murs,

et il semble qu'il se fasse voir,

respiciens per fenestras ; — regardant par les fenestres;

neantmoins, la vision n'estant ny bien claire ny bien arrestée, on peut dire que les fenestres ont des barreaux, et que

prospiciens per cancellos, — il regarde par le treillis.

II. — *Remede au second empeschement : Attention à l'inspiration.*

Or, il ne faut pas s'ennuyer demesurement en ces distractions; car elles sont conjoinctes à nostre nature, et nous n'en pouvons estre repris, si elles ne viennent de nostre faute; neantmoins il faut user de remede, qui est de se recueillir souvent, et prester l'aureille pour escouter les inspirations.

En dilectus meus loquitur mihi : Surge, propera, amica mea, formosa, et veni ; — Voylà mon bien-aymé qui m'appelle et me dit : Leve-toy, ma bien-aymée, ma colombe, ma belle, et t'en viens.

La faysant oultre cela ressouvenir de l'innocence en laquelle elle peut pieusement croire estre arrivée, ne se sentant chargée d'aucun peché mortel. O combien estoit triste l'hyver du peché !

Jam enim hiems transiit, imber abiit et recessit ; — Car desjà l'hyver est passé, la pluye s'en est allée.

Il se resjoüyt de ce que les fleurs de devotion commencent à sortir et pousser :

Flores apparuerunt in terrâ nostrâ, — Desjà les fleurs paroissent en nostre terre;

de ce qu'elle a commencé à retrancher les superfluitez vicieuses :

Tempus putationis advenit, — Le tems d'esmonder et nettoyer les arbres est venu;

de ce qu'ainsi qu'une tourterelle elle fait ouyr sa plainte et son gemissement avec l'orayson :

Vox turturis audita est in terrâ nostrâ, — On a ouy la voix de la tourterelle en nostre contrée.

Mais de plus il se resjoüyt de ce que desjà elle a produict des fleurs de bonnes œuvres et des odeurs de bon exemple :

Ficus protulit grossos suos : vineæ florentes dederunt odorem suum ; — Desjà le figuier produict son fruict : les vignes sont fleuries et jettent leur bonne odeur.

Il admoneste oultre ce, de passer plus advant; et de commençante, qu'elle se fasse profittante, luy disant :

Surge, amica mea, speciosa mea, et veni; — Leve-toy, ma bien-aymée, ma belle, et t'en viens.

Parce qu'és commencemens il semble à l'ame qu'elle soit entre plusieurs difficultez, comme entre des pierres ou des espines.

Columba mea in foraminibus petræ, in cavernâ maceriæ; — Ma colombe qui est dans les trous de la pierre, et au creux de la muraille.

Pour ceste cause, il asseure qu'elle ne laisse pourtant de luy estre bien aggreable :

Ostende mihi faciem tuam; sonet vox tua in auribus meis : vox enim tua dulcis, et facies tua decora; — Hé! monstre-moy ta face; que le son de ta voix vienne à mes aureilles : car ta voix est douce, et ta face tres-belle.

Ce discours est si doulx, qu'il devroit chasser toutes autres pensées; toutesfois, si ces pensées reviennent, elle dira comme en songeant :

Capite nobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas; nam vinea nostra floruit; — Prenez ces petits renardeaux qui foüillent et gastent les vignes; car nostre vigne est en fleur.

Et se reünissant avec son object, elle dira :

Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia, donec aspiret dies, et inclinentur umbræ. Revertere : similis esto, dilecte mi, capreæ hinnuloque cervorum super montes Bether. — Mon bien-aymé est à moy, et moy à luy; il se nourrit parmy les lys tant que le jour dure, et jusques à ce que les ombres s'abaissent. Reviens, mon bien-aymé, et sois semblable à un chevreuil ou à un faon de cerf sur les montaignes de Bether.

Et ainsi elle surmontera ce second empeschement.

III. — *Second degré : L'ame considere Dieu dans les choses spirituelles hors d'elle-mesme.*

CESTE voie des considerations est moins cogneuë, mais aussi moins subjette aux distractions. Au precedent degré, il semble qu'on ne treuve pas Dieu, encore qu'on l'ayt treuvé.

In lectulo meo per noctes quæsivi quem diligit anima mea : quæsivi illum, et non inveni. — La nuict en mon lict (c'est-à-dire és corps humains qui sont les licts des ames), j'ay cherché celuy que mon ame ayme, et je ne l'ay point treuvé.

Surgam, et circuibo civitatem. — Je me leveray, et tourneray la cité de ce monde.

Et courant tantost par les corps terrestres, tantost par les celestes, je l'ay cherché, et ne l'ay point treuvé; au moins les distractions ont esté si grandes, qu'à peyne me semble-t-il de l'avoir rencontré.

Per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea : quæsivi illum, et non inveni; — Je chercheray par les ruës et par les places celuy que mon ame ayme : je l'ay cherché, et ne l'ay point treuvé.

Mon bonheur a voulu que je me sois souvenuë des anges, qui sont comme des sentinelles du monde.

Invenerunt me vigiles qui custodiunt civitatem, — Les sentinelles qui gardent la cité m'ont treuvée.

Et je me suis resoluë de voir si en eux je treuverois la consideration de Dieu plus formée :

Nùm quem diligit anima mea, vidistis ? — N'avez-vous point veu le bien-aymé de mon ame ?

Au-dessus de la nature angelique j'ay treuvé immediatement la divine :

Paululùm cùm pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea. — Un peu apres les avoir passez, j'ay treuvé celuy que mon ame ayme.

Et ce sans distractions sensibles, si bién qu'il semble que je ne le doy jamais perdre :

Tenui eum, nec dimittam, — Je le tiens, et ne le laisseray point,

jusques à ce que j'entre en la gloire celeste, vraye mayson de la nature humaine ma mere, et en sa chambre, c'est-à-dire, au siege des anges qui m'est preparé : lors, à ceste vision enigmatique succedera une vision claire :

Donec introducam illum in domum matris meæ, et in cubiculum genitricis meæ; — Quand je l'introduiray (mais plutost quand il m'introduira) en la mayson de ma mere, en la chambre de celle qui m'a engendrée.

Saincte consideration de Dieu és choses spirituelles, laquelle, comme de sa nature elle n'engendre point des phantosmes, aussi n'engendre-t-elle point des songes. La consideration du premier degré est plus interrompuë; celle-cy plus stable et plus haute. Doncques elle produict tous ses effects avec plus d'excellence, à sçavoir, l'amour plus vif, et l'allegresse spirituelle. A quoy Dieu adjoustant sa grace, deffend avec un soing plus particulier qu'on ne l'esveille, disant :

Adjuro vos, filiæ Hierusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit. — Je vous adjure, ô filles de Hierusalem, par les chevres et par les cerfs des champs, que vous n'esveilliez ny ne fassiez esveiller ma bien-aymée, jusques à ce qu'elle le veuille.

DISCOURS III.

I. — *Troisiesme empeschement : Les loüanges humaines.*

L'AME s'acheminant de degré en degré en la saincte orayson, se rend si resplendissante, qu'il est impossible qu'elle ne soit admirée, et que le monde mesme la voyant au milieu du desert, empestrée de tant de pechez, cheminer droict, ainsi qu'une colomne de parfum odoriferant qui s'esleve vers le ciel, ne s'escrie :

Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris, et universi pulveris pigmentarii ? — Qui est celle-cy qui marche par le desert, ainsi qu'un rayon de parfums, de compositions aromatiques, de myrrhe, d'encens, et de toutes sortes de poudre à embellir.

Or cest applaudissement est un venin caché et doucereux, qui fait bien souvent que les plus saincts et devots perdent leur justice et leur devotion.

II. — *Remede au troisiesme empeschement : Rapporter toutes les loüanges à Dieu.*

Quiconque entend ses propres loüanges, qu'il se tourne vers celles de Dieu : qu'il persuade à celuy qui le loüe de ne vouloir loüer une chose de si petit merite ; mais qu'il esleve les loüanges de Dieu de nostre bassesse et petitesse. Que s'il ne peut si-tost arrester ses yeux sur la Divinité, qu'au moins il loüe Jesus-Christ homme, nostre vray Salomon ; et ce principalement en trois choses : la chair, la croix, la gloire, disant : Voyez combien est digne sa chair, lict de sa divinité et de son ame, entourée de plus de soixante vaillans soldats qui la deffendent contre quiconque, de nuict, pourroit luy fayre peur ; ceste chair qui n'est point inclinée au peché comme la nostre, mais, par l'unyon hypostatique, et par l'empire qu'elle tient sur les anges, est du tout asseurée et impeccable.

En lectulum Salomonis sexaginta fortes ambiunt ex fortissimis Israël, omnes tenentes gladios, et ad bella doctissimi : uniuscujusque ensis super femur suum, propter timores nocturnos ; — Voicy que soixante hommes des plus forts d'Israël entourent le lict de Salomon, tous tenant des glaives, et bien duits à la guerre ; chascun desquels tient son espée droiete sur sa cuisse, pour les craintes de la nuict.

Quant à la croix, ô qu'elle est saincte ! Elle est de bois, mais de bois du Liban, c'est-à-dire incorruptible.

Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani ; — Le roy Salomon s'est fait une litiere du bois du Liban.

La justice et la misericorde sont les deux colomnes qui soustiennent ceste croix.

Columnas ejus fecit argentas, reclinatorium aureum ; — Il a fait des colomnes d'argent ; l'appui ou reposoir en est d'or.

d'autant que tout s'est fait pour conduire les ames à la gloire :

Ascensum purpureum ; — La montée est de pourpre.

Car il ne nous conduit à la gloire que par son sang, et tout cela pour les ames de l'Eglise, dont il est dit :

Mediâ charitate constravit propter filias Hierusalem ; — Orné de charité au milieu pour les filles de Hierusalem.

De là s'ensuit pour ce Seigneur la couronne de la gloire de sa resurrection et ascension, laquelle doit ravir tout le monde à sa loüange.

Egredimini et videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate quo coronavit eum mater sua, in die desponsationis illius, et in die lætitiæ cordis ejus ; — Sortez, filles de Sion, et voyez le roy Salomon avec le diadesme duquel sa mere l'a couronné le jour de ses espousailles, et le jour de la joie de son cœur.

III. — *Troisiesme degré : L'ame considere Dieu en elle-mesme.*

Donc l'ame rejettant ses loüanges en celles de Dieu, prend soing de se parer en toutes ses parties, pour playre à celuy que seul elle estime digne de toutes loüanges. Or ces parties mys-

tiques sont les yeux, c'est-à-dire, les intentions qui les meuvent; les cheveux, c'est-à-dire les affections, amour, hayne, desir, et autres, qui, comme les cheveux, ne sont ny bonnes ny mauvaises, sinon en tant qu'elles sont employées au bien ou au mal; les dents, c'est-à-dire les sens qui maschent tous les viandes qui doivent entrer en l'estomach de l'entendement; les levres et le parler, c'est-à-dire les pensées, qui, en façon de parolles interieures, pro duisent des discours insensibles; les jouës sont les deux puissances raysonnables, qui sont l'entendement et la volonté; le cou, la force irascible qui rechasse et repousse les empeschemens; les mammelles sont les deux actions de la concupiscible, suivre le bien, fuyr le mal.

Tout cela doit estre orné et embelly, afin que Dieu ayme l'ame, et qu'il puisse dire :

Quàm pulchra es, amica mea, quàm pulchra es! — Que tu es belle, ma bien-aymée, que tu es belle!

Les intentions doivent estre simples, pures et interieures, sans qu'on puisse dire que l'une soit au dehors, et l'autre au dedans, et qu'elles soyent louches et diverses.

Oculi tui columbarum, absque eo quod intrinsecùs latet; — Tes yeux sont de colombe, sans ce qui est caché au dedans.

Les affections ne doivent estre esparses, serrées mais et unies comme un troupeau sous la houlette du souverain pasteur.

Capilli tui sicut greges caprarum, quæ ascenderunt de monte Galaad; — Tes cheveux sont comme des troupeaux de chevres qui viennent du mont Galaad.

Les sens doivent estre gardez comme en prison, ainsi que les dents sous les levres, ou comme brebis nouvellement lavées, et leurs jumeaux; c'est-à-dire l'apprehensive et l'appetitive se doivent tenir rangées et reglées.

Dentes tui sicut greges tonsarum, quæ ascenderunt de lavacro : omnes gemellis fœtibus, et sterilis non est inter eas; — Tes dents sont comme troupeaux de brebis fraischement tondues qui retournent du lavoir : chascune avec deux jumeaux, et pas une d'elle n'est sterile.

Les pensées doivent estre si bien accommodées, que toutes les conceptions soyent teinctes au sang du Sauveur, et les parolles et discours pleyns de douceur et proffict pour le prochain.

Sicut vitta coccinea labia tua, et eloquium tuum dulce; — Tes levres sont comme une bande de couleur pourprine, et ton parler est bien doux.

L'entendement et la volonté monstreront d'entendre le bien, et le vouloir fayre; et comme en une grande ouverture, tout y sera descouvert, rien n'y paroistra laid et desaggreable; et ces deux puissances seront tousjours humbles et assujetties.

Sicut fragmen mali punici, ita genæ tuæ, absque eo quod intrinsecùs latet. — Tes jouës sont comme une grenade entamée, sans ce qui est caché au dedans.

L'irascible sera si vaillant contre les tentations, qu'on pourra dire :

Sicut turris David collum tuum, quæ ædificata est cum propugnaculis :

mille clypei pendent ex eâ; omnis armatura fortium; — Ton col est comme la tour de David, bastie avec des boulevards : mille boucliers sont pendus en icelle, et toutes sortes d'armes pour les hommes forts.

Et quant à la concupiscible, elle aura son desir du bien, et sa fuitte du mal, si simple, qu'on pourra dire :

Duo ubera tua, sicut duo hinnuli capreæ gemelli, qui pascuntur in liliis. — Tes deux mammelles sont comme deux faons de chevres que l'on fait paistre entre les lys.

Enfin l'Espoux qui, dés son ascension, est allé à la montaigne de la myrrhe et à la colline de l'encens, au ciel à la dextre du Pere, comme il l'avoit predit :

Donec aspiret dies, et inclinentur umbræ, vadam ad montem myrrhæ et ad collem thuris; — Devant que le jour descline, et que les ombres s'abaissent, j'iray à la montaigne de la myrrhe et à la colline de l'encens;

il loüera l'ame, disant :

Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te; — Tu es toute belle, ô bien-aymée, et il n'y a pas une petite tache en toy;

et l'invitera de passer de la Hierusalem militante à la triomphante, disant :

Veni de Libano, sponsa mea; veni de Libano, veni; — Viens du Liban, mon espouse; viens du Liban, viens;

et promettra les couronnes et sieges dont furent chassez les demons.

Coronaberis de capite Amana, de vertice Sanir et Hermon, de cubilibus leonum, de montibus pardorum; — Tu seras couronnée du haut du mont Amana, du coupeau de Sanir et d'Hermon, des sieges des lyons, des montaignes des leopards.

Tous ces ornemens sont aggreables à Dieu; mais surtout la netteté et la pureté d'intention, qui doit estre si grande, que toutes nos fins se reduisent à une fin, toutes nos intentions à une intention, tous nos desirs à un desir, d'aymer et servir Dieu, en sorte qu'il n'y ayt plus qu'un œil.

Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum; — Vous avez navré mon cœur, ma sœur, mon espouse, vous avez navré mon cœur avec un de vos yeux;

et qu'il n'y ayt qu'un cheveu; dont il s'ensuit :

Et in uno crine colli tui, — De l'un des cheveux de vostre cou.

L'intention estant bien dressée avec le desir, les mammelles de la concupiscence seront bien ordonnées :

Quàm pulchræ sunt mammæ tuæ, soror mea, sponsa! pulchriora sunt ubera tua vino; — Que tes mammelles sont belles, ma sœur, mon espouse! tes mammelles sont plus belles que le vin.

Les exemples en seront de bonne odeur :

Et odor unguentorum tuorum super omnia aromata, — L'odeur de tes parfums est par-dessus toute composition aromatique;

les pensées et les parolles tres-devotes et douces :

Favus distillans labia tua, sponsa : mel et lac sub linguâ tuâ; — Tes lèvres

sont un rayon de miel qui distille, ce qui est dessous ta langue est laict et miel;

les actions seront tres-exemplaires :

Et odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris, — L'odeur de tes vestemens est comme l'odeur de l'encens.

Disons ainsi : Les actions appartenantes à une ame sont interieures ou exterieures; les exterieures se font par le commandement des interieures; et quant aux interieures, il faut qu'elles soyent serrées en Dieu, sans que le monde les voye. C'est pourquoy il dit :

Hortus conclusus, soror mea sponsa; hortus conclusus, fons signatus; — Un jardin clos est ma sœur, mon espouse; elle est un jardin clos et fermé, elle est une fontaine scellée.

Et quant aux exterieures, il faut qu'elles soyent comme un beau paradis.

Emissiones tuæ paradisus malorum punicorum cum pomorum fructibus, Cypri cum nardo; — Ce que tu envoyes et mets dehors est comme un paradis auquel on void toutes vertus de grenades, de fruicts, des pommiers, de bausme;

Nardus et crocus, fistula et cinnamonum cum universis lignis Libani, myrrha et aloe cum omnibus primis unguentis; — Du nard et safran, sucre et canelle, de toutes sortes de fruicts des arbres du Liban, myrrhe et aloës, avec toutes sortes des plus excellents parfums.

En somme, l'ame est une fontaine de bonnes œuvres qui saillent jusques au ciel avec impetuosité, pareille à celle des eaux qui viennent du Liban.

Fons hortorum, puteus aquarum viventium, quæ fluunt impetu de Libano; — La fontaine des jardins, le puits des eaux vives qui flüent impetueusement du Liban.

Mais en tout cecy deux choses sont requises : de la part de Dieu, qu'il chasse la bise des tentations, et qu'il envoye le vent du midy de sa grace prevenante, disant :

Surge, aquilo, et veni, auster : perfla hortum meum, et fluant aromata illius; — Fuy, aquilon; et viens, ô midy! souffle en mon jardin, et les odeurs d'iceluy s'espandront.

De la part de l'ame, qu'elle accepte ceste grace, et coopere, disant :

Veniat dilectus meus in hortum suum, et comedat fructum pomorum suorum; — Que mon bien-aymé vienne en son jardin, et qu'il mange du fruict de ses pommiers.

Ainsi, apres la myrrhe de penitence, Dieu tirera l'ame, par le moyen des saincts exercices, aux odeurs aromatiques de l'orayson, avec du miel, du laict, et du vin de meditation, d'amour et de contemplation; mais contemplation telle qu'elle produira des gousts, allegresses et extases, qui non-seulement estancheront la soif, mais enyvreront; et Nostre Seigneur pourra dire :

Veni in hortum meum, soror mea, sponsa. Messui myrrham meam cum aromatibus meis : comedi favum cum melle meo, bibi vinum meum cum lacte meo. Comedite, amici, et bibite; et inebriamini, charissimi. — Voicy que

je t'attens. Viens en mon jardin, ma sœur, mon espouse. J'ay cueilly et moissonné ma myrrhe avec mes fleurs et odeurs tres-souëfves; j'ay mangé un rayon de miel avec du miel mesme, et beu mon vin avec mon laict. Mangez, mes amys, beuvez, enyvrez-vous, mes tres-chers.

DISCOURS IV.

I. — *Quatriesme empeschement : Le travail du corps.*

L'AME qui arrive jusques à ces degrez passez, se treuve bien souvent avec le corps las et travaillé; dont il advient que si Dieu l'invite à nouvelles considerations et plus hauts degrez, elle est en perplexité : elle voudroit bien advancer, mais la peyne l'espouvante; et si l'Espoux l'appelle derechef, elle se leve pour aller à l'orayson, neantmoins avec resistance de la partie sensitive qui la prive du goust, et fait qu'à peyne peut-elle penser que Dieu soit avec elle; et comme il advient à ceux qui sont extresmement las, elle dort en veillant :

Ego dormio, et cor meum vigilat; — Je dors, mais mon cœur veille.

Puis se tournant vers son Espoux, qui heurte à son cœur :

Vox dilecti mei pulsantis, — C'est la voix de mon bien-aymé qui heurte.

et l'excite à luy ouvrir, et commencer de nouveau son orayson :

Aperi mihi, soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea; — Ouvrez-moy, ma sœur, ma bien-aymée, ma colombe, ma toute belle,

et, avec un quatriesme degré d'orayson, medite un peu ma passion; tu treuveras que j'ay le chef pleyn de la celeste rosée de mon sang, et les cheveux sanglans des nocturnes poinctures des espines :

Quia caput meum plenum est rore, et cincinni mei guttis noctium, — Car mon chef est pleyn de rosée, et mes cheveux entortillez sont trempez des gouttes des nuicts.

L'ame voudroit bien obeyr, mais la lassitude luy fait desirer un peu de repos; ce qui fait dire :

Expoliavi me tunicâ meâ, quomodò induar illâ? Lavi pedes meos, quomodò inquinabo illos? — J'ay despoüillé ma robbe, comment la revestiray-je? J'ay lavé mes pieds, comment les saliray-je?

Tres-doux Jesus, nonobstant ceste resistance, vous ne laissez pourtant de fayre instance pour entrer, et comme avec la main d'une plus forte inspiration, il semble qu'il veuille luy-mesme, sans cooperation, oster le verrou de la sensualité qui luy fait empeschement, et entrer par le pertuis du cœur :

Dilectus meus misit manum suam per foramen, — Mon bien-aymé a mis la main par le pertuis.

A ceste grande vocation l'ame s'esmeut :

Et venter meus intremuit ad tactum ejus, — Mon ventre a tremblé de son seul attouschement,

et resoud qu'elle doit ouvrir à son espoux, et commencer une nouvelle meditation :

Surrexi, ut aperirem dilecto meo, — Je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aymé.

Mais d'autre part, elle sent si grande douleur de n'avoir ouvert au premier coup, qu'elle renverse le vase de la myrrhe, c'est-à-dire qu'elle s'emplit toute de penitence, en arrousant jusques au verrou, c'est-à-dire faysant passer sa douleur jusques à la sensualité :

Manus meæ stillaverunt myrrham, et digiti mei pleni myrrhâ probatissimâ; — Mes mains ont distillé la myrrhe, et mes doigts sont pleyns de vraye myrrhe, et de la meilleure.

Par le moyen de ceste douleur, il se fait que bien que l'ame, au deffaut de la partie corporelle et sensitive, ouvre à son Seigneur :

Pessulum ostii mei aperui dilecto meo, — J'ay ouvert le verrou de mon huis à mon bien-aymé;

neantmoins, à cause de ceste respugnance, elle treuve si peu de goust en l'orayson, qu'il luy est advis que Dieu n'est point avec elle.

At ille declinaverat, atque transierat; — Mais il s'estoit destourné, et avoit desjà passé.

Dont se ressouvenant avoir esté tant appellée, et tant paresseuse, elle se contriste et consomme de douleur :

Anima mea liquefacta est, ut locutus est, — Mon ame s'est toute fonduë, dés que mon bien-aymé a parlé.

Elle essaye à treuver goust au premier degré de consideration, par le moyen des choses sensibles; mais le travail ne permet pas qu'elle y en puisse treuver :

Quæsivi, et non inveni illum; vocavi, et non respondit mihi; — Je l'ay cherché, et ne l'ay point treuvé; je l'ay appellé, et il ne m'a point respondu.

Elle passe au second degré des choses spirituelles et angeliques :

Invenerunt me custodes qui circumeunt civitatem, — Les gardes qui entourent la cité m'ont treuvée.

Mais quand elle compare leur promptitude avec sa paresse, elle demeure transpercée de douleur :

Percusserunt me, et vulneraverunt me, — Ils m'ont battuë et navrée.

Ce qui est le pis, si elle entre au troisiesme degré à considerer soy-mesme en son ordre envers Dieu, elle opere la mesme resistance dont elle se deplayst à soy-mesme, et luy est advis que sa face est trop laide, en comparayson de celle des anges, et que, par maniere de dire, ils ostent tout son lustre :

Tulerunt pallium meum mihi custodes murorum, — Les gardes des murs m'ont osté mon manteau.

De façon que, par tout où elle se treuve, elle rencontre de grandes difficultez esmeuës par ce quatriesme empeschement de travaux corporels.

II. — *Remede au quatriesme empeschement : Entretiens et discours spirituels.*

L'orayson vocale, ou plutost les desirs spirituels servent de remedes à l'ennuy du travail : ainsi void-on celuy qui, par maladie, a perdu le goust et appetit, changeant de viande, le recouvre ; et

qu'és congregations contemplatives, on entrejette les colloques spirituels aux oraysons. L'ame donc, degoustée par le travail de l'orayson, doit s'addresser à des personnes spirituelles, et les prier de l'ayder à treuver son Espoux :

Adjuro vos, filiæ Hierusalem, si inveniritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo, — Je vous adjure, ô mes filles de Hierusalem! que si vous treuvez mon bien-aymé, vous luy disiez que je languy d'amour pour luy.

Et elles, sçachant sa necessité, la mettront sur le discours des qualitez de l'Espoux :

Qualis est dilectus tuus ex dilecto, ô pulcherrima mulierum! Qualis est dilectus tuus ex dilecto, quia sic adjurasti nos? — Quel est vostre bien-aymé, ô la plus belle entre les femmes! que pour luy vous nous avez si fort adjurée?

Lors elle propose Jesus-Christ si bien au naturel, qu'il n'est pas possible de le mieux representer. Il est Dieu, candeur de la mesme lumiere, mais fait homme pour nous pouvoir rachepter au pourpre de son sang :

Dilectus meus candidus et rubicundus, — Mon bien-aymé est blanc et rouge;

et en tant qu'homme il est si singulier, qu'on le peut recognoistre entre mille :

Electus ex millibus, — Choysy de mille;

parce que la charité, chef des vertus, se peut dire estre d'or en luy, c'est-à-dire tres-precieuse.

Caput ejus aurum optimum, — Son chef est un or tres-pur et tres-bon;

et les graces et benefices qui, comme cheveux innombrables, en procedent, sont les premiers fruicts des palmes, et noirs comme corbeaux, ce sont les effects de la victoire qu'il eut en l'arbre de la croix, si dignes d'estre admirez, comme le noir en un cheval.

Comæ ejus sicut elatæ palmarum, nigræ quasi corvus; — Sa chevelure est comme branches de palmes hautes et touffuës, noire comme un corbeau.

Il est comme une blanche colombe, qui a en soy tous les dons du Sainct-Esprit, representez par les yeux :

Oculi ejus sicut columbæ super rivulos aquarum, quæ lacte sunt lotæ; — Ses yeux sont comme des colombes sur le rivage des eaux, que l'on a lavées de laict.

Le Sainct-Esprit, appellé en autre façon *riviere*, non par mesure, mais avec toute plenitude, luy est donné :

Et resident juxta fluenta plenissima, — Et resident és pleyns cours des eaux.

Partant, si tu contemples ces exemples, comme les jouës pleines, ouvertes, et mises à la vuë de tous, aussi odoriferantes que vases pleyns de parfums aromatiques, ils se feront sentir de tous costez :

Genæ illius sicut areolæ aromatum consitæ à pigmentariis, — Ses jouës sont comme parterres de fleurs aromatiques, que les parfumeurs mesmes ont plantez.

Sa doctrine semble estre myrrhe precieuse, qui sort comme des lys de ses sainctes levres :

Labia ejus lilia distillantia myrrham primam : — Ses levres sont des lys qui distillent la myrrhe la plus singuliere.

Ses miracles sont tels, qu'il semble que de ses mains coulent et tombent abondamment les hyacinthes :

Manus illius tornatiles aureæ, plenæ hyacinthis, — Ses mains sont anneaux d'or pleyns de hyacinthes.

Quoy plus, soit au dedans, soit dehors, cest Espoux est admirable; son cœur est d'hyvoire, enrichy de pierres precieuses; ses deliberations sont simples, mais prudentes :

Venter ejus eburneus, distinctus saphiris;— Son ventre est d'hyvoire, semé de saphirs au dehors.

Ses executions sont fortes, mais avec discretion :

Crura illius columnæ marmoreæ, quæ fundatæ sunt super bases aureas, — Ses cuisses sont colomnes de marbre, fondées sur des bases d'or.

Et pour finir icy, il est tout tres-cher, il est tout tres-beau :

Species ejus ut Libani, electus ut cedri; — Sa beauté est comme celle du Liban, son port comme un cedre.

III. — *Quatriesme degré : Consideration de Dieu, non en luy-mesme, mais humanisé.*

Tandis que l'ame discourt de Dieu en son humanité, les gousts luy reviennent, et est contraincte de s'escrier, helas !

Guttur illius suavissimum, et totus desiderabilis : talis est dilectus meus, et ipse est amicus meus, filiæ Hierusalem ! — Sa gorge est tres-souëfve, et il est tout à fait à desirer; tel est mon bien-aymé, et il est mon tres-cher, ô filles de Hierusalem !

Et si les personnes avec qui elle est veulent poursuivre, elles luy disent :

Quò abiit dilectus tuus, ô pulcherrima mulierum? quò declinavit dilectus tuus, et quæremus eum tecum; — Où est allé vostre espoux, ô la plus belle entre toutes les femmes ! où s'est-il destourné? et nous le chercherons avec vous.

Elle ne veut plus les entretenir : mais, recognoissant qu'encore que les travaux luy fissent sembler que son espoux se fust retiré bien loing, neantmoins il ne s'en estoit point allé; au contraire, il estoit tousjours demeuré avec elle, comme en son jardin, ou comme en un cabinet de parfums; et tirant de là la plus grande occasion de merite, elle peut dire qu'il en a cueilly des lys tres-odoriferans.

Dilectus meus descendit in hortum, ad areolam aromatum, ut pascatur in hortis, et lilia colligat; — Mon bien-aymé est venu en son jardin, au parterre des fleurs aromatiques, pour repaistre au jardin, et y cueillir des lys.

Et pour ce, puisqu'elle cognoist qu'il a tousjours esté avec elle et y est encore à present, elle dit :

Ego dilecto meo, et dilectus meus mihi, qui pascitur inter lilia; — Je suis à mon bien-aymé, et mon bien-aymé est à moy, qui se repaist entre les lys.

Elle n'a plus besoin d'autre chose que de s'entretenir avec luy, disant : O Seigneur ! quand vous pourray-je playre, par ma beauté, douceur, bonne grace, force, innocence, devotion et discretion? Quand sera-ce doncques que vous me direz :

Pulchra est, amica mea, suavis, et decora sicut Hierusalem, terribilis ut castrorum acies ordinata; — O ma bien-aymée ! tu es belle, douce, et de bonne grace comme Hierusalem, forte comme une armée bien rangée.

Desjà, Seigneur, vous m'avez monstré, par mille signes, que mes œillades vous ont blessé, c'est-à-dire que mes intentions ne vous sont pas deplaysantes.

Averte oculos tuos a me, quia ipsi me avolare fecerunt; — Destournez vos yeux de moy, car ils m'ont fait sortir de moy-mesme.

Que mes cheveux, c'est-à-dire mes desirs, sont purs et nets :

Capilli tui sicut grex caprarum, quæ apparuerunt de Galaad; — Tes cheveux sont comme un troupeau de chevreaux qui paissent sur le mont de Galaad.

Que mes sens ainsi que troupeaux ont esté fidellement gardez :

Dentes tui sicut grex ovium, quæ ascenderunt de lavacro, omnes gemellis fœtibus, et sterilis non est in eis; — Tes dents sont comme troupeaux de brebis qui sortent du lavoir, chascune ayant deux petits, et nulle d'icelle n'est sterile.

Et que mes forces de la partie concupiscible desirant le bien, et fuyant le mal, sans dissimulation, comme deux jouës bien colorées, vous sont cheres et aggreables :

Sicut cortex mali punici, sic genæ tuæ, absque occultis tuis; — Tes jouës sont comme une grenade entamée, sans ce qui est caché au dedans.

Mais, ô Dieu, dit l'ame, desjà cy-devant vous m'avez loüée de presque toutes ces parties : je desirerois maintenant m'advancer, et surpasser en devotion beaucoup d'autres devotes, qui pensent l'estre, et que vous puissiez me dire :

Sexaginta sunt reginæ et octoginta concubinæ, et adolescentularum non est numerus; — Il y a soixante reines et quatre-vingts concubines, et des jeunes filles sans nombre.

Que sçay-je? peut-estre desiré-je trop : je voudrois que vous me puissiez appeller ma parfaicte, je voudrois en ma nature, qui est ma mere, avoir quelque rareté, et que l'on en dit :

Una est columba mea, perfecta mea; — Mais ma colombe qui est parfaicte est toute seule.

Je voudrois que l'on peust encore dire :

Una est matris suæ, electa genitrici suæ. Viderunt eam filiæ, et beatissimam prædicaverunt; reginæ et concubinæ, et laudaverunt eam; — Elle est l'unique à sa mere, elle est choysie à celle qui l'a engendrée. Les filles l'ont vuë et l'ont dite tres-heureuse; les reines et les concubines l'ont loüée de son innocence, estant sortie de la nuict du peché :

Quæ est ista quæ progreditur, quasi aurora consurgens, pulchra ut luna,

electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata? — Qui est celle-cy qui marche (en devotion) comme fait l'aurore quand elle se leve, belle comme la lune (de prudence et bonne eslection), choysie comme le soleil (et finalement d'invincible force), terrible comme les escadrons d'une armée bien rangée?

Mais oultre cela, l'ame adjouste : Où avez-vous esté, mon Seigneur? Il m'a semblé que vous m'aviez laissée, quand le travail et la fatigue ne me permettoient pas que j'eusse du goust. J'ay esté, respond-il, en toy-mesme, qui es mon jardin, et j'ay esté avec plus de profict pour toy, que je n'y eusse esté si, du premier coup, je t'eusse donné des gousts, te donnant occasion de meriter, dont j'ay tiré de mon jardin un plus grand fruict de merite :

Descendi in hortum nucum, ut viderem poma convallium, et inspicerem si floruisset vinea, et germinassent mala punica; — Je suis descendu au jardin des noyers, pour voir les pommiers des vallées, et regarder si la vigne estoit fleurie, et si les grenades avoient germé.

Que beny soyez-vous donc, ô Seigneur! respond l'ame, qu'en telle façon me faysant accroire que vous estiez absent, vous m'avez donné occasion de meriter, et m'avez fait fayre en peu de tems plus de chemin que les carosses des princes; et par ce, puisque je n'ay sceu que vous estiez avec moy, je peux dire :

Nescivi : anima mea conturbavit me propter quadrigas Aminadab; — Je n'ay rien sceu; mon ame m'a troublée à cause des chariots d'Aminadad.

DISCOURS V.

I. — *Cinquiesme empeschement : Les respects humains.*

QUAND quelqu'un arrive à quelque maniere de vivre rare et non accoustumée, non-seulement chascun le loüe, mais il semble que chascun desire le voir, et on crie apres l'ame :

Revertere, revertere, Sulamitis! revertere, ut intueamur te; — Reviens, reviens, ô Sulamite! reviens, afin que nous te voyons.

Et ce n'est pas assez que la personne spirituelle extenuë ce qui est en soy :

Quid videbis in Sulamite, nisi choros castrorum? — Que voyez-vous en ceste Sulamite, sinon compaignies d'armées?

Car ce nonobstant, ceux qui la voyent la loüent de ses pieds et façon de marcher, c'est-à-dire de l'obeyssance avec laquelle ils voyent que ceste ame garde les commandemens de Dieu :

Quàm pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis! — Que tes pas sont beaux en leur chaussure, ô fille de prince!

De sa chasteté spirituelle, qui fait recognoistre que Dieu y coopere :

Juncturæ femorum tuorum sicut monilia quæ fabricata sunt manu artificis; — Les joinctures de tes cuisses sont comme joyaux mis en œuvre de la main d'un bon ouvrier.

D'une riche pauvreté, qui n'a jamais besoin d'aucune chose :

Umbilicus tuus crater tornatilis, nunquam indigens poculis. — Ton nombril est comme un hanap rond qui n'a jamais besoin de breuvage.

Des jeusnes qui, remplissant le ventre de paix seulement, couronnent l'ame de beaux et riches lys :

Venter tuus sicut acervus tritici vallatus liliis; — Ton ventre est comme un monceau de froment environné de lys :

De l'estude des deux Testamens :

Duo ubera tua sicut hinnuli gemelli capreæ. — Tes deux mammelles sont comme deux faons jumeaux d'une chèvre.

De la force :

Collum tuum sicut turis eburnea,— Ton col est comme un tour d'hyvoire.

De la prudence :

Oculi tui sicut piscinæ in Hesebon, quæ sunt in porta filiæ multitudinis; — Tes yeux sont des piscines d'Hesebon, qui sont à la porte de la fille de la multitude.

D'une justice exacte :

Nasus tuus sicut turris Libani, quæ respicit contra Damascum : — Ton nez est comme la tour du Liban, qui regarde vers Damas.

De la maistrise des affections et conformité à la volonté de Dieu, cogneuë par les canaux de la resvelation :

Caput tuum ut Carmelus, et comæ capitis tui sicut purpura regis vincta canalibus; — Ton chef est comme le mont Carmel, et tes tresses comme pourpre royale, qui n'est pas encore tirée de la teincture.

Bref, ceste ame est la butte des langues, qui luy disent, la loüant :

Quàm pulchra es, et quam decora, charissima in deliciis! — Que tu es belle, que tu es de bonne grace, tres-chere en delices!

Mais elle, croissant tousjours en charité, et faysant fruicts parmy le prochain, elle est comme la palme et la vigne :

Statura tua assimilata est palmæ, et ubera tua botris; — Ta stature et ton port est comme d'une palme, et tes mammelles sont pleynes comme grappes de raysin.

Les necessiteux, ou d'esprit, ou de corps, disent :

Dixi : Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus; et erunt ubera tua sicut botri vineæ; — Je monteray sur le palmier, et prendray de ses fruicts, et tes mammelles seront comme grappes de raysin.

Et pour les bons exemples, on luy dit :

Et odor oris tui sicut malorum; — L'odeur de ta bouche est comme celle des pommes.

Pour les bonnes parolles : Helas! dit-on,

Guttur tuum sicut vinum optimum dignum dilecto meo ad potandum, labiisque et dentibus illius ad ruminandum; — Ta gorge est comme un vin tres-bon à boire, digne de mon bien-aymé, et d'estre savouré de ses levres et de ses dents.

Bref, voylà une grande inquiettude à l'ame devote.

II. — *Remede au cinquiesme empeschement : La solitude.*

O! qu'il est donc bon de se retirer en la solitude! où l'ame peut dire :

Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus; — Moy à mon bien-aymé, et son regard est dessus moy.

Veni dilecte mi : egrediamur in agrum, commoremur in villis; — Viens, mon bien-aymé, sortons aux champs, demeurons aux villages.

Or, les fruicts de la solitude sont quatre. Premierement, on se resveille mieux à l'examen de la conscience :

Mane surgamus ad vineas, videamus si floruit vinea; si flores fructus parturiunt, si floruerunt mala punica; — Levons-nous du matin pour aller aux vignes, voyons si la vigne est fleurie, si les fleurs porteront du fruict, si les grenades sont fleuries.

Secondement, on y fait une plus entiere resignation de la faculté concupiscible et de ses desirs :

Ibi dabo tibi ubera mea; — Là je te donneray mes mammelles.

Tiercement, la devotion croist :

Mandragoræ dederunt odorem; — Les mandragores ont rendu leur odeur.

Quatriesmement, on y presente plus humblement à Dieu nos petits merites passez et presens :

In portis nostris omnia poma : nova et vetera, dilecte mi, servavi tibi. — J'ay serré pour toy, ô mon bien-aymé, au dedans de nos portes, toutes sortes de fruicts, vieux et nouveaux.

III. — *Cinquiesme degré : La consideration de Dieu en luy-mesme et comme Dieu.*

Mais entre les fruicts de la solitude, cestuy-cy est si eminent, qu'on y peut considerer plus aysement Dieu, comme Dieu : ce qui fait user à l'espouse de ces deux parolles, *seul* et *hors*, c'est-à-dire hors de toute creature :

Quis mihi det te, fratrem meum, sugentem ubera matris meæ, ut inveniam te foris? — Qui te donnera à moy, mon frere succant les mammelles de ma mere, et que je te treuve dehors tout seul?

Consideration qui fait sainctement affoler les hommes, les fait danser devant l'arche; d'où vient que, jusques à ce que l'ame soit arrivée à l'affection du mespris de soy-mesme, elle a tousjours quelque honte, c'est pourquoy elle desire la solitude :

Et deosculer te, et jam me nemo despiciat; — Afin, dit-elle, que je te bayse sans que personne nous voie.

Consideration qui est une arrhe de la joüyssance du ciel, dont il est advis à l'ame qu'elle y soit desjà :

Apprehendam te, — Je te prendray.

Je te veray face à face, ô Dieu, quand nous serons en la vraye mayson et en la vraye chambre de nature humaine, qui est au ciel.

Et ducam in domum matris meæ, — Quand je te meineray en la mayson de ma mere.

Là je verray tout ce qui appartient à mon bonheur, comme en un mirouër :

Ibi me docebis, — Là tu m'enseigneras;

Et quand tu auras tiré de moy, par ma felicité, le vin de la vigne, et le moust des grenades, la gloire essentielle et accidentelle :

Et dabo tibi poculum ex vino condito, et mustum malorum granatorum meorum. — Et je te donneray d'un breuvage de vin composé, et du moust des grenades.

Et voylà les gousts qui arriveront, voylà les extases, voylà les sommeils des puissances, de façon que l'espouse sacrée demande des oreillers pour dormir :

Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me ; — Qu'il mette sa main gauche dessous ma teste, et qu'il m'embrasse de sa droicte.

L'espoux aussi de son costé tasche de fayre qu'elle ne soit point esveillée :

Adjuro vos, filiæ Hierusalem, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit. — Je vous adjure, filles de Hierusalem, que vous n'esveilliez ny fassiez esveiller ma bien-aymée, jusques à ce qu'elle le veuille.

DISCOURS VI.

L'ame, ayant surmonté tous les empeschemens, n'a plus besoin de remede, mais demeure unie à Dieu et absorbée en luy par une parfaicte devotion.

Enfin, l'ame est parvenuë à une si grande perfection de devotion, que nul playsir du monde ne l'esmeut, nul phantosme ne la destourne, nulle loüange ne l'affoiblit, nul travail ne la fait craindre, nul respect humain ne la retient; mais, à la vuë de tout le monde, elle caresse librement son espoux, et danse devant l'arche, ne se souciant pas que la sagesse du monde, apres luy avoir dit :

Quæ est ista, quæ ascendit de deserto, deliciis affluens? — Qui est celle-cy qui monte du desert, affluente en delices?

la suive encore pour la reprendre,

Innixa super dilectum suum. — De ce qu'elle est appuyée sur son bien-aymé.

Au contraire, elle parle tousjours avec son espoux du grand signe d'amour qu'il donne là où il avoit esté le plus offensé, et qu'il resolut de mourir pour nous, apres qu'Adam et Eve luy eurent desobey :

Sub arbore malo suscitavi te : ibi corrupta est mater tua, ibi violata est genitrix tua; — Je t'ay esveillée dessous un pommier : là ta mere a esté corrompuë, là celle qui t'a engendrée a esté violée.

L'ame ne treuvera plus aucune difficulté aux travaux; car rien n'est difficile à l'amour qu'elle a gravé profondement en son cœur, et mesme és actions exterieures :

Pone me ut signaculum super cor suum, ut signaculum super brachium tuum; — Mets-moy comme un cachet sur ton cœur, et comme un sceau sur ton bras.

Si bien que l'amour combat la mort :

Quia fortis est ut mors dilectio, — L'amour est fort comme la mort.

L'enfer ne la peut espouvanter :

Dura sicut infernus æmulatio, — La jalousie est dure comme l'enfer.

Les flammes et les feux sont glacez au prix de son amour :

Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum; — Ses lampes sont lampes de flammes et de feu.

La mer ne sçauroit les esteindre :

Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam; — Toutes les eaux ne sçauroient esteindre la charité; ny tous les fleuves ne la noyeroient pas.

Rien ne luy est comparable :

Si dederit homo omnem substantiam domûs suæ pro dilectione, quasi nihilo despiciet eam; — Si un homme vouloit donner toute la substance de sa mayson pour la dilection, il n'en feroit cas non plus que de rien.

Quant aux loüanges qui luy sont données, l'ame ne s'en soucie point, pour ce qu'elle dit dedans soy : Quelles sont ces ames imparfaictes, qui n'ayant aucun bien propre, veulent s'embellir des parures externes? Mes petites sœurs, c'est-à-dire les ames imparfaictes, sont celles qui doivent penser à cela; car elles n'ont point de mammelles d'elles-mesmes, de propres vertus et merites :

Soror nostra parva, et ubera non habet : quid faciemus sorori nostræ, in die quando alloquenda est? — Nostre petite sœur n'a point de mammelles : que ferons-nous à nostre petite sœur, au jour qu'il faudra parler à elle?

En elles on peut suppleer le deffaut avec loüanges estrangeres, tout ainsi que si on couvroit d'argent un mur crevé et corrompu, de cedre un huis qui seroit pourry :

Si murus est, ædificemus super eum propugnacula argentea; si ostium est, compingamus illud tabulis cedrinis; — Si c'est un mur, bastissons dessus des boulevards d'argent; si c'est un huis, renforçons-le d'ais de cedre.

Mais moy bien-heureuse, dit l'ame, je me soucie fort peu de playre aux hommes, mon Espoux m'ayant fait comme un mur tel, et comme une tour telle, que je suis fort playsante et aggreable :

Ego murus, et ubera mea sicut turris, ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens; — Je suis un mur, et mes mammelles comme une tour, dont je suis faite treuvant repos et paix devant luy.

Suivant les choses sensibles et temporelles, contre lesquelles l'ame parfaicte, en l'orayson mentale, a prins une telle habitude, que les tenant pour viles et de petit prix en comparayson de son riche object, elle n'en fait estime que tant qu'elles peuvent modestement servir à la necessité. Au reste, nul soing d'elle-mesme ne la peut destourner. Peu de chose, dit l'ame, est necessaire à qui veut vivre en la paix de Nostre Seigneur et avec modestie. Mille pieces d'argent, ou quelque autre grand prix, est chose de trop petite valeur :

Vinea fuit pacifico in eâ quæ habet populos : tradidit eam custodibus; vir affert pro fructu ejus mille argenteos; — L'homme qui a la paix en soy, a une vigne en laquelle sont des peupliers; il l'a baillée à des gardes, et on luy rend pour les fruicts d'icelle mille pieces d'argent.

Et moy, dit l'ame, je n'ay point affaire de tant de choses :

Vinea mea coram me est mille tui pacifici. — Ma vigne est devant moy autant que mille pacifiques.

Au contraire, je veux encore donner deux cens pour aumosnes à ces pauvres, qui, avec leurs oraysons, nous gardent nos biens :

Et ducenti his qui custodiunt fructus ejus ; — Et deux cens à ceux qui gardent les fruicts d'icelle.

Au reste, estant abstraicte de toutes les choses sensibles, je veux que pas une d'elles puisse me distraire ou me troubler. Et finalement, si nous voulons passer aux playsirs mondains, je sçay, dit l'ame, que mon Espoux ne veut endurer des compaignons, et qu'avec les consolations qu'il me donne, il ne veut pas que je mesle les consolations qu'autres que luy me pourroient donner; ainsi il me commande que me resveillant, et me resignant du tout à luy avec une claire et ouverte protestation, je renonce à mes autres espoux :

Quæ habitas in hortis, amici auscultant : fac me audire vocem tuam; — Toi qui habites és jardins, tes amys t'escoutent : fay-moy ouyr ta voix.

Et partant me voylà prompte à luy obeyr. Non plus le monde, ny ses playsirs, non plus aucune chose mortelle, ô Dieu! Mon Dieu, vous estes mon bien-aymé, vous seul estes tout mon bien; c'est vous seul que je cherche :

Fuge, dilecte mi, et assimilare capreæ, hinnuloque cervorum super montes aromatum. — Fuy (c'est-à-dire viens, mais accours legerement) mon bien-aymé, et sois semblable à un chevreuil ou à un faon de cerf sur les monts des bonnes senteurs.

En laquelle derniere protestation et resignation parfaicte de l'ame en Dieu, consiste la fin de l'orayson mentale et le plus haut degré de la spiritualité, qui est ceste grande unyon de l'ame avec Dieu par devotion.

Et pour conclurre, il ne vous reste rien à fayre, qu'à prier Nostre Seigneur qu'il veuille, par sa misericorde, nous tirer à soy par ces degrez d'orayson mentale, à ce qu'estant desjà unis avec luy en ce monde par grace, nous le soyons encore par devotion ; afin qu'apres nostre mort nous le puissions estre eternellement par gloire et en toutes ces sainctes unyons :

Osculetur me osculo oris sui ; — Qu'il nous bayse, ce divin Espoux, d'un bayser de sa bouche sacrée. — *Amen.*

ADVIS SUR LA TRISTESSE

ET L'INQUIETTUDE INTERIEURE.

ARTICLE I. — *La tristesse et l'inquiettude se produisent l'une et l'autre reciproquement.*

La tristesse engendre l'inquiettude, et l'inquiettude engendre aussi la tristesse. C'est pourquoy il faut traitter de l'une et de l'autre ensemble, et les remedes de l'une sont profittables pour l'autre.

Et afin que vous entendiez comme la tristesse et l'inquiettude s'engendrent l'une l'autre, sçachez que la tristesse n'est autre chose que la douleur d'esprit que nous avons du mal qui est en nous contre nostre gré, soit que le mal soit exterieur, comme pauvreté, maladie, infamie, mespris; ou qu'il soit interienr, comme ignorance, seicheresse, mauvaise inclination, peché, imperfection, respugnance au bien.

Quand donc l'ame sent quelque mal en soy, elle se deplayst premierement de l'avoir, et voylà la tristesse. Secondement, elle voudroit et desire en estre quitte, cherchant les moyens de s'en deffayre; et jusques-là il n'y a pas de mal, et ces deux actes sont loüables. Mais troisiesmement, l'ame cherchant les moyens d'estre deslivrée du mal qu'elle sent, peut les chercher pour l'amour de Dieu, ou pour l'amour-propre : si c'est pour l'amour de Dieu, elle les cherchera avec patience, humilité et douceur, attendant le bien, non tant de soy-mesme et de sa propre diligence, comme de la misericorde de Dieu; mais si elle les cherche pour l'amour-propre, elle s'empressera à l'acquest des moyens de sa deslivrance, comme si ce bon-heur despendoit d'elle plus que de Dieu. Je ne dy pas qu'elle pense cela, mais je dy qu'elle s'empresse comme si elle le pou oit, et cela provient de ce que, ne rencontrant pas du premier abord la deslivrance de son mal, elle entre en de grandes inquiettudes et impatiences. Voylà donc l'inquiettude arrivée, et peu apres arrive, quatriesmement, une extresme tristesse, parce que l'inquiettude n'ostant pas le mal, ains au contraire l'empirant, l'on tombe en une angoisse demesurée, avec une deffaillance de force et troublement d'esprit si grand, qu'il luy semble ne pouvoir jamais en estre quitte; et de là elle passe à un abysme de tristesse qui luy fait abandonner l'esperance et soing de mieux fayre.

Vous voyez donc que la tristesse, qui de soy n'est pas mauvaise en son commencement, engendre reciproquement l'inquiettude, et que reciproquement l'inquiettude engendre une autre tristesse, qui de soy est tres-dangereuse.

ARTICLE II. — *De l'inquiettude en particulier.*

Je ne diray que peu de choses de ceste inquiettude, parce que ses remedes sont presque pareils à ceux que je donne pour la tristesse,

et aussi parce que je vous renvoye au quatorziesme, quinziesme et seiziesme chapitres du *Combat spirituel*. Je diray seulement ces deux ou trois mots.

L'inquiettude, mere de la mauvaise tristesse, est le plus grand mal qui puisse arriver à l'ame, excepté le peché; car il n'y a aucun deffaut qui empesche plus le progrez en la vertu et l'expulsion du vice que l'inquiettude. Et comme les seditions en une respublique la ruynent entierement, et empeschent qu'on ne puisse combattre l'ennemy; ainsi nostre cœur, estant troublé en soy-mesme, perd la force d'acquerir les vertus, et de se servir des moyens qu'il devroit employer contre ses ennemys, lesquels ont, comme l'on dit, la commodité de pescher en l'eau trouble.

Secondement, l'inquiettude provient d'un ardent et desreglé desir d'estre deslivré du mal que l'on sent, ou en l'esprit ou au corps; et neantmoins tant s'en faut que ceste inquiettude serve à la deslivrance, qu'au contraire elle ne sert qu'à la retarder.

Qu'est-ce qui fait que les oyseaux et autres animaux demeurent prins dans les filets, sinon qu'y estant entrez, ils se debattent et remüent desreglement pour en vistement sortir, et ce faysant ils s'embarrassent et empeschent tant plus.

Ceux qui sont parmy les halliers et buissons, s'ils veulent courir et s'empresser à cheminer, ils se picquent et deschirent; mais s'ils vont tout bellement, destournant les espines de part et d'autre, ils passent plus vistement et sans picqueure.

Quand nous cherchons trop ardemment une chose, nous la passons souvent sans la voir, et jamais besongne que l'on fait à la haste ne fut bien faite.

C'est pourquoy, estant tombez dans les filets de quelques imperfections, nous n'en sortirons pas par l'inquiettude, au contraire, nons nous embarrasserons tousjours davantage. Il faut donc rasseoir nostre esprit et jugement, puis tout bellement y mettre ordre : je ne veux pas dire negligemment, mais sans empressement, trouble, ny inquiettude; et pour parvenir à cela, il faut lire et relire les quatorziesme, quinziesme et seiziesme chapitres du *Combat spirituel*. Il faut surtout tenir la sentinelle de laquelle parle le *Combat spirituel*, laquelle nous advertira de tout ce qui voudra esmouvoir aucun trouble ou empressement en nostre cœur, sous quelque pretexte que ce soit. Ceste sentinelle, qui doit estre entrée en l'ame, peut estre signifiée en ce que le mont de Sion estoit enclos en Hierusalem, qui veut dire vision de paix; et Sion, selon plusieurs, veut dire *sentinelle* et *eschanguette*[1]. Or, ceste sentinelle ne doit estre autre chose qu'un soing tres-particulier de la conservation du repos interieur, lequel nous devons specialement renouveller au commencement de tous nos exercices, au soir, au matin, à midy.

Quatriesmement, Nostre Seigneur ne voulut point que son temple fust edifié par David, roy tres-sainct, mais belliqueux, ni qu'en l'edification fust ouy aucun marteau, ny aucun fer; mais par Salomon, roy pacifique : signe qu'il ne veut pas que nostre edification spirituelle se fasse, sinon en tres-grande paix et tranquillité, laquelle il

[1] Guerite placée sur les remparts des villes fortes.

faut tousjours demander à Dieu, comme enseigne le roy David : *Demandez*, dit-il, *ce qu'il faut pour la paix de Hierusalem* (Psal. 121). Aussi Nostre Seigneur renvoyoit tousjours les penitens en paix : *Allez en paix* (Matth. 5), disoit-il.

ARTICLE III. — *De la tristesse en particulier.*

La tristesse peut estre bonne ou mauvaise, selon le dire de sainct Paul. *La tristesse qui est selon Dieu, opere la penitence pour le salut; la tristesse du monde, la mort* (II. Cor. 7).

Secondement, l'ennemy se sert de la tristesse pour exciter ses tentations à l'endroict des bons; car, comme il tasche de fayre resjoüyr les mauvais au mal, aussi tasche-t-il de fayre attrister les bons au bien. Et comme il ne peut procurer le mal qu'en le faysant treuver aggreable, aussi ne peut-il destourner du bien qu'en le faysant treuver desaggreable.

Mais oultre cela, le malin se playst en la tristesse et melancholie, parce qu'il est luy-mesme triste et melancholique, et le sera eternellement : donc il voudroit qu'un chascun fust comme luy.

Troisiesmement, la tristesse est presque ordinairement mauvaise; car, selon les Docteurs, l'arbre de la tristesse produict huict branches, sçavoir : la misericorde, la penitence, l'angoisse, la paresse, l'indignation, la jalousie, l'envie et l'impatience; entre lesquelles, comme vous voyez, il n'y a que les deux premieres qui soient purement bonnes; ce qui a fait dire au Sage en l'Ecclesiaste, que *la tristesse en tuë beaucoup, et qu'il n'y a point de profict en elle* (Eccl. 30); parce que, pour deux bons ruisseaux qui en proviendront, il y en a six tres-mauvais.

ARTICLE IV. — *Signes de la bonne et de la mauvaise tristesse.*

La mauvaise tristesse trouble l'esprit, agite l'ame, et la met en inquiettude. Doncques le roy David ne se plaint pas seulement de la tristesse, disant : *Pourquoy es-tu triste, ô mon ame* (Psal. 42)! mais encore du troublement et inquiettude, adjoustant : *Pourquoy me troubles-tu?* Mais la bonne tristesse laisse une grande paix et tranquillité en l'esprit. C'est pourquoy Nostre Seigneur, apres avoir predit à ses Apostres : *Vous serez tristes* (Joan. 16), il adjouste : *Que vostre cœur ne soit point troublé, et n'ayez point de crainte* (Joan 14); *Voicy que ma tres-amere amertume est en paix* (Is. 38).

La mauvaise tristesse vient comme une gresle, avec un changement inopiné, et des terreurs et impetuositez tres-grandes; et tout à coup, sans que l'on puisse dire d'où elle vient : car elle n'a point de fondement ny de rayson; ainsi apres qu'elle est arrivée, elle en cherche de tous costez pour se parer. Mais la bonne tristesse vient doucement en l'ame, comme une pluye douce qui attrempe les chaleurs des consolations, et avec quelques raysons precedentes.

La mauvaise tristesse perd le cœur, s'endort, s'assoupit et rend inutile, faysant abandonner le soing de l'œuvre, comme dit le Psalmiste, et comme Agar, qui laissa son fils sous l'arbre pour pleurer. La bonne tristesse donne force et courage, ne laisse point, ny n'abandonne un bon dessein, comme fut la tristesse de Nostre Seigneur, laquelle, quoyque si grande, qu'il n'en fut jamais de

telle, ne l'empescha pas de prier et d'avoir soing de ses Apostres. Et Nostre-Dame, ayant perdu son Fils, fut bien triste, mais elle ne laissa pas de le chercher diligemment, comme fit la Magdelene, sans s'arrester à lamenter et pleurer inutilement.

La mauvaise tristesse obscurcit l'entendement, prive l'ame de conseil, de resolution et de jugement, comme elle fit ceux desquels parlant le Psalmiste, il dit qu'*ils furent troublez et esbranlez comme un homme qui est yvre, et toute leur sagesse fut devorée* (Psal. 106); on cherche les remedes çà et là confusement, sans dessein, et comme à tastons. La bonne ouvre l'esprit, le rend clair et lumineux, et, comme dit le Psalmiste, donne l'entendement.

La mauvaise empesche la priere, degouste de l'orayson, et donne la deffiance de la bonté de Dieu; la bonne au contraire est de Dieu, asseure la personne, accroist la confiance en Dieu, fait prier et invocquer sa misericorde : *La tribulation et l'angoisse m'ont troublé, mais vos commandemens ont esté ma meditation* (Psal. 118).

Bref, ceux qui sont occupez de la mauvaise tristesse ont une infinité d'horreurs, d'erreurs et de craintes inutiles, de peynes et de peurs d'estre abandonnez de Dieu, d'estre en sa disgrace, de ne devoir plus se presenter à luy, pour luy demander pardon, que tout leur est contraire et à leur salut; et sont comme Caïn, qui pensoit que tous ceux qui le rencontreroient le voudroient tuer. Ils pensent que Dieu soit inequitable en leur endroict, et severe jusques à l'eternité, et le tout pour leur particulier seulement, estimant tous les autres assez heureux, au prix d'eux : ce qui provient d'une secrette superbe, qui leur persuade qu'ils devroient estre plus fervens et meilleurs que les autres, plus parfaicts que nul autre. Bref, s'ils y pensent bien, ils treuveront que ce qu'ils pensent de leur faute plus considerable, c'est parce qu'ils se pensent eux-mesmes plus considerables.

Mais la bonne tristesse fait ce discours : Je suis miserable, vile, et abjecte creature; et partant, Dieu exercera en moy sa misericorde; car la vertu se parfaict dans l'infirmité, et ne s'estonne point d'estre pauvre et miserable.

Or, le fondement de ces differences qui sont entre la bonne et la mauvaise tristesse, c'est que le Sainct-Esprit est l'autheur de la bonne tristesse; et parce qu'il est l'unique consolateur, ses operations ne peuvent estre separées du vray bien de charité. Bref, parce qu'il est le vray bien, ses operations ne peuvent estre separées du vray bien, *si que les fruicts d'iceluy*, dit sainct Paul (Gal. 5), *sont charité, joye, paix, patience, benignité, longanimité.*

Au contraire, le malin esprit, autheur de la mauvaise tristesse (car je ne parle point de la tristesse naturelle, qui a plus besoin de medecins que de theologiens), c'est un vray desolateur, tenebreux et embarrasseur; et ses fruicts ne peuvent estre que hayne, tristesse, inquiettude, chagrin, malice, deffaillance. Or, toutes les marques de la mauvaise tristesse sont les mesmes pour la mauvaise timidité.

ARTICLE V. — *Remedes contre la tristesse.*

I. *La patience.* — Premierement, il la faut recevoir avec patience, comme une juste punition de nos vaines joyes et allegresses : car le malin, voyant que nous en ferons nostre profict, ne nous en pressera pas tant, bien qu'il ne faille pas avoir ceste patience pour en estre deslivré, mais pour le bon playsir de Dieu; et la prenant pour le bon playsir de Dieu, elle ne laissera pas de servir de remede.

II. *La resistance.* — Secondement, il faut contrevenir vivement aux inclinations de la tristesse, et forcer ses suggestions; et bien qu'il semble que tout ce qui se fait en ce tems-là se fasse tristement, il ne faut pas laisser de le fayre : car l'ennemy, qui pretend de nous alentir aux bonnes œuvres par la tristesse, voyant qu'il ne gaigne rien, et qu'au contraire nos œuvres sont meilleures, estant faites avec resistance, il cesse de nous plus affliger.

III. *Le chant des cantiques.* — Troisiesmement, il n'est pas mauvais, quand il se peut, de chanter des cantiques spirituels; car le malin a souvent cessé son operation par ce moyen, pour quelque cause que ce soit : tesmoin l'esprit qui agitoit Saül, duquel la violence estoit attrempée par la psalmodie.

IV. *Les œuvres exterieures, indifferentes.* — Quatriesmement, il est bon de s'employer à l'œuvre exterieure, et la diversifier le plus que l'on peut, pour divertir la vehemente application de l'esprit de l'object triste, purifier et eschauffer les esprits, la tristesse estant une passion de complexion froide et humaine.

V. *Les exercices de pieté exterieure.* — Cinquiesmement, il est bon de fayre souvent des actions exterieures de ferveur, quoy que sans goust, comme d'embrasser le Crucifix, le serrer sur son cœur et sur sa poictrine, luy bayser les mains et les pieds, lever les yeux au ciel avec des propos d'esperance, comme : *Mon bien-aymé est à moy, et moy à luy. Mon bien-aymé m'est un boucquet de myrrhe, il demeurera entre mes mammelles* (Cant. 1). *Mes yeux se fondent sur vous, ô mon Dieu, disant : Quand me consolerez-vous? Si Dieu est pour moy, qui sera contre moy? Jesus, soyez-moy Jesus. Vive mon Dieu, et mon ame vivra. Qui me separera de l'amour de mon Dieu*, et semblables.

VI. *La discipline.* — Sixiesmement la discipline moderée y est quelquesfois bonne, parce que la volontaire affliction exterieure impetre la consolation interieure de l'ame; et s'appliquant au corps des douleurs exterieures, on sent moins l'effort des interieures, dont le Psalmiste disoit : *Mais quant à moy, quand ils me molestoient, je me revestois de hayre* (Psal. 34). Et ailleurs, peut-estre tout à propos : *Ta verge et ton baston m'ont consolé* (Psal. 22).

VII. *La priere.* — Septiesmement, la priere y est souveraine, suivant l'advis de sainct Jacques (ch. 5) : *Quelqu'un est-il triste, qu'il prie.* Je ne veux pas dire qu'il faille fayre en ce tems-là de plus longues meditations; mais je veux dire qu'il faut fayre de frequentes demandes et repetitions à Dieu : il faut tousjours s'addresser en ce tems-là à sa divine bonté par des invocations pleynes de

confiance, ce qu'on ne fait pas quand on est dans le tems de la joye, et hors de la tristesse, où l'on peut croire que l'on a plus besoin d'exciter en son cœur les sentimens de crainte; par exemple, ceux-cy : O Seigneur tres-juste et terrible, ô que vostre souveraine Majesté me fait trembler! et semblables. Mais dans les tems de tristesse, il faut employer des parolles de douceur, par exemple : O Dieu de misericorde, tres-bon et tres-benin, vous estes mon cœur, ma joye, mon esperance, le cher espoux de mon ame, et semblables; et les faut employer bon gré malgré la tristesse, à laquelle il ne faut point donner d'audience, ny de credit, pour vous empescher de proferer et enoncer ces parolles de confiance et d'amour. Et bien qu'il semble que ce soit sans fruict, il ne faut pas laisser de continuer, et attendre le fruict, qui ne laissera pas de paroistre apres un peu de contention.

VIII. *La saincte communion.* — Huictiesmement, la frequentation de la communion; et ceste intention est excellente, car elle nous donne le maistre des consolations.

IX. *La decouverte de son interieur à un sage directeur.* — Neuviesmement, l'un des plus asseurez remedes est de desployer et ouvrir son cœur, sans y rien cacher, à quelque personne spirituelle et prudente, et luy desclarer tous les ressentimens, affections, et suggestions qui arrivent de nostre tristesse, et les raysons avec lesquelles nous les nourrissons; et cela il le faut fayre humblement et fidellement.

Et notez que la premiere condition que le malin met en l'ame qu'il veut affliger et seduire, c'est le silence, comme font les seditieux dans les conspirations et fascheux evenemens; car ils demandent surtout que leurs entreprinses et resolutions soyent secrettes. Dieu, au contraire, demande pour la premiere condition, la discretion; ne voulant pas à la verité que l'on descouvre indiscrettement ses graces et faveurs, mais bien que l'on les descouvre avec prudence, et selon les regles d'une humble discretion, aux personnes de qualitez requises.

Conclusion. — Ces regles sont grossieres, et seulement bonnes à combattre la tristesse et inquiettude demesurée. Ceux qui ont plus de discernement aux choses spirituelles, se pourront guider par d'autres voies, que Nostre Seigneur leur suggerera : cependant, si celles-cy peuvent servir, employez-les soigneusement, et priez pour celuy qui vous les a marquées.

APPENDICE.

Vray charactere de la tristesse salutaire de la penitence.

La tristesse de la penitence ne doit pas tant estre nommée tristesse que deplaysir ou sentiment et detestation du mal : tristesse qui n'est jamais ny ennuyeuse ny chagrine; tristesse qui n'engourdit point l'esprit, mais qui le rend actif, prompt, et diligent; tristesse qui n'abat point le cœur, mais qui le releve par la priere et l'esperance, et qui luy fait fayre les eslans de la fervente devotion; tris-

tesse laquelle, au fort de ses amertumes, produict tousjours la douceur d'une incomparable consolation, suivant le precepte du grand sainct Augustin : *Que le penitent s'attriste tousjours, mais qu'il se rejoüysse tousjours de sa tristesse.*

La tristesse, dit Cassien, qui opere la solide penitence, de laquelle on ne se repent jamais, est obeyssante, affable, humble, debonnaire, souëfve, patiente, comme estant issuë et descenduë de la charité; de sorte que, s'estendant à toute douleur de corps et d'esprit, elle est en certaine façon joyeuse, animée, et revigorée de l'esperance de son profict : elle retient toute la suavité de l'affabilité et longanimité, ayant en elle-mesme les fruicts du Sainct-Esprit, qui sont la charité, la joye, la paix, la longanimité, la bonté, la benignité, la foy, la mansuetude, et la continence.

Telle est la vraye penitence, et telle est la bonne tristesse, qui certes n'est pas proprement triste ny melancholique, mais seulement attentive et affectionnée à detester, à rejetter et empescher le mal du peché pour le passé et pour l'advenir, par le seul amour de Dieu, auquel il deplayst; c'est-à-dire sans meslange d'aucun amour imparfaict, sans aucune vuë d'interest de la peyne ou de la rescompense eternelle. Voicy l'usage de ceste repentance amoureuse, qui se prattique d'ordinaire par des eslans ou par des eslevemens du cœur en Dieu, comme le prattiquoient les anciens penitens. Je suis vostre, ô mon Dieu! sauvez-moy, ayez misericorde de moy, car mon ame se confie en vous; sauvez-moy, Seigneur, car les eaux submergent mon cœur; faites-moy comme un de vos mercenaires, Seigneur; soyez-moy propice, à moy pauvre pecheur.

C'est en ce sens qu'on dit que l'orayson justifie; car l'orayson repentante, ou la repentance suppliante, esleve l'ame en Dieu; et, la reünyssant à sa bonté, obtient sans doubte pardon en vertu du sainct amour qui luy donne le mouvement sacré.

PROTESTATION

AU SUBJET DU MYSTERE DE LA REPROBATION DES MESCHANS.

Ad pedes sancti Augustini et Thomæ provolutus, paratus omnia ignorare ut illum sciam qui est scientia Patris, Christum crucifixum, quanquam quæ scripsi non dubito vera, quia nihil video quod de eorum veritate solidam possit facere dubitationem; cum tamen non omnia video, et tam reconditum mysterium est clarius quam

Prosterné aux pieds de sainct Augustin et de sainct Thomas, le cœur disposé à ignorer tout le reste, pourveu que je cognoisse Jesus-Christ crucifié, qui est la science du Pere ; bien que je tienne pour veritables les maximes que j'ay escrites à cest esgard, puisque je ne voy rien qui puisse me donner subjet d'en revoquer en doubte la verité; cependant, comme beaucoup de choses eschappent à ma vuë, et

qu'un mystere si haut est trop esbloüissant pour pouvoir estre fixé et veu à fond par mes foibles regards, si plus tard le contraire de ce qui me paroist vray se monstroit à moy, ce qui, je l'espere, n'arrivera jamais, si je sçavois (ô Seigneur Jesus! esloignez de moy ce malheur), si je sçavois estre condamné à l'enfer par ceste volonté que sainct Thomas suppose en Dieu pour fayre ressortir sa justice envers le pecheur, je courberois ma teste sous la sentence du Tres-Haut, et je dirois du fond de mon cœur, avec le Prophete : *Mon ame ne sera-t-elle pas sousmise à Dieu? Oui, Pere celeste, puisqu'il vous a pleu qu'il en fust ainsi, que vostre volonté s'accomplisse.* Et, dans l'amertume de mon ame, je repeterois si constamment les mesmes parolles, que Dieu, changeant l'estat de mon ame et sa sentence tout à la fois, finiroit par me respondre : *Aye confiance, mon fils, je ne veux pas la mort du pecheur, mais plutost sa vie; les morts, ni tous ceux qui descendent dans l'enfer*, ne me *loueront pas;* je t'ay *fait pour* ma *gloire*, mon fils, comme tout le reste des creatures; je *ne veux que* ta *sanctification*, et je *ne hay rien de tout ce que j'ay fait. Pourquoy* ton *ame est-elle triste, et pourquoy* te *troubles-tu? Espere en Dieu*, et promets-toy que *tu chanteras encore ses loüanges; il est ton Sauveur et ton Dieu.* Tu ne descendras point en enfer, mais tu *monteras sur la montaigne de Dieu*, tu entreras *dans la tente du Dieu de Jacob.* Ton *estat n'est point un estat de mort : ce n'est qu'un sommeil*, c'est une espreuve qui tournera *à la gloire de Dieu. Courage donc,* chetif *serviteur*, bien indigne, il est vray, mais pourtant *fidelle*, puisque tu *as esperé* en moy, *en te confiant,* comme tu l'as fait, *en ma misericorde,* et *puisque tu m'as esté fidelle en peu de chose,* savoir, dans la disposition de me

ut fixè ab oculis meis nycticoracis inspici possit, si postea contrarium appareret (quod numquam futurum existimo), imo si me damnatum (quod absit, Domine Jesu) scirem voluntate quam in Deo ponit Thomas (*Summæ,* p. I, q. 23, art. 5, ad 3um) ut ostenderet justitiam suam; libenter obstupescens et suscipiens altissimum Judicem, post Prophetam dicerem : *Nonne Deo subjecta erit anima mea?* (Psal. LXI, 29)? *Amen, Pater, qui sic placitum est ante te, fiat voluntas tua* (Matth. XI, 26, et VI, 10); et hoc in amaritudine animæ meæ toties dicerem, donec Deus mutans vitam meam et sententiam suam responderet mihi : *Confide, fili, nolo mortem peccatoris, sed magis ut vivat* (Ezech., XXIII, 11, *non mortui laudabunt me, neque omnes qui descendunt in infernum* (Psal. CXIII, 17) : te, fili, ut cætera omnia, *propter memetipsum feci* (Prov. XV, 4) : *non est voluntas mea nisi sanctificatio tua* (I. Thess. IV, 3) : *Nihil odit anima mea eorum quæ feci* (Sap. XI, 15). *Quare tristis est anima tua, et quare conturbat te? Spera in Deo, quia adhuc ei confiteberis; salutare vultûs tui et Deus tuus est* (Psal. XLII, 6 et 7). Non descendes in infernum, sed *ascendes ad montem Dei, ad tabernaculum Dei Jacob* (Isa. II, 3). *Non est mortuus, sed dormis* (Matth. IX, 21) : *infirmitas hæc non est ad mortem, sed ut conversus glorifices Deum* (Joan. XI, 4). *Euge, serve* parve, indigne

quidem, sed *fidelis, quia sperasti*, in me, *confidens de misericordia mea;* et *quia in pauca*, scilicet in glorificando me per damnationem, si ita mihi placeret, *fuisti fidelis*, *super multa te constituam;* et quia voluisti manifestare nomen meum etiam patiendo, si opus esset, quandoquidem in eo parva est magnificatio et glorificatio nominis mei, qui non sum damnator, sed Jesus, super multa te constituam, ut beatitudine tua laudes me, in quâ multa est gloria nominis mei (Matth. xxv, 21). *Per memetipsum juravi, quia* fecisti hanc rem, id est, præparasti cor tuum in obsequium justitiæ meæ, et *non pepercisti tibi, benedictione perpetua benedicam te* (Gen. xv, 22), *ut intres in gaudium Domini tui* (Matth. xxv, 21). Nec tunc aliter respondere deberem quam prius : *Amen, Pater, quia sic placitum est ante te;* paratum cor meum ad pœnam propter te, paratum cor meum ad gloriam propter nomen tuum. Jesu, *quasi jumentum factus sum coram te;* et ipse, Domine, sis *semper mecum* (Psal. LXXII, 23) : *Fiat mihi secundum verbum tuum* (Luc. I, 28) : *Nolo mortem peccatoris, sed magis ut convertatur et vivat. In nomine* ergo *tuo, levabo manus meas in sancta*, (Ps. CXXIII, 3). Amen, Jesu! Maria!

glorifier dans ta reprobation mesme, supposé que ce fust mon bon playsir, *je t'establiray dans une grande abondance de biens*. Puisque tu as bien voulu servir à fayre esclater mes perfections en endurant, s'il le falloit, la rude expiation de tes fautes; comme il n'en resulteroit qu'une foible gloire pour moy qui n'ayme pas à condamner, mais plutost à sauver selon toute la force de mon nom, je te constitüeray dans une eternelle felicité, pour que tu m'y glorifies bien mieux en chantant mes loüanges. *Je l'ai juré par moy-mesme : puisque* tu as mis ton cœur dans la disposition d'estre immolé à ma justice, et que *tu ne* t'es *point espargné* toymesme, *je te beniray à jamais*, et je te feray *entrer dans la joye de ton Seigneur*. — A ces bonnes parolles de mon Dieu, je devrois encore ne respondre que par la mesme conformité, telle que je la tesmoignois tout à l'heure, à la volonté divine : *Oui*, dirois-je de nouveau, *Pere celeste, puisque cela vous playst qu'il en soit ainsi;* mon cœur est esgalement disposé, et à souffrir pour vous, et à se resjoüyr pour la gloire de vostre nom. O Jesus! *Je suis devant vous comme la brute* qui ne comprend rien : Seigneur, soyez *tousjours avec* moy. *Qu'il me soit fait selon ceste parolle* divine : *Je ne veux pas la mort du pecheur, mais sa conversion et sa vie. En vostre nom* donc, *j'esleveray mes mains vers vostre sanctuaire*. Ainsi soit-il, ô Jesus! ô Marie!

FRAGMENTUM

DOCTRINÆ SANCTI FRANCISCI SALESII.

Circa reprobationem prævisis demeritis, et prædestinationem prævisis meritis; depromptum ex autographo scripto manu sancti Francisci de Sales, quod asservatur Neapoli in archivio congregationis Oratorii.

QUÆ paginis 15, 62 et 70, ex multis observatum est de prædestinatione, prævisis meritis, confirmari possunt auctthoritate Petri Emotte, doctoris theologi Parisiensis in sua egregia confessione fidei, *tit. Hac de re,* ubi diserte id quod nos, asserit, non solum reprobationem fieri prævisis demeritis, sed et predestinationem prævisis meritis, idque constanter probat. Deinde in eam sententiam Henricum citat Tartaret in reportatis, et citat etiam Achanum, Et ipse eam prebabilem esse asserit, nec cum Scoto pugnare.

Cæterum supposita tanquam verissima ea sententia, quæ ait reprobationem fieri prævisis demeritis, superior sententia facile confirmabitur.

Suppositum autem illud evidenter probatur :

1° Cujus est ordinare finem, ejus est ordinare media, ad finem. Ordinat Deus hominem propter damnationem; ergo media ad finem sunt peccata; consequens absurdum, ergo antecedens. Explicatur. Nam in contraria opinione damnatio non est finis, nec absolute per se volita, sed est medium castigandorum malorum, suppositis malis, volitum Exemplum sit.

Volo absolute medicinam. Si autem statutum exstaret ne quispiam medicinam acciperet nisi ægrotus, deberem velle ægritudinem tanquam medium, aut sane medicinam non volo efficaciter. Si vero quispiam absolute nollet medicinam, sed tamen eam vellet ad recuperandam sanitatem, nihil foret opus ut ægritudinem vellet. et medicinam, cum potius vellet medicinam ob morbum.

2° Probatur. Deo non placet damnatio, aut reprobatio, uti reprobatio est, maxime quatenus dicit *pravitatem,* sed tantum quatenus justa est; at justa esse non potest sine ordine ad culpam, ut per se patet; ergo nominem reprobat sine ordine ad culpam, non ad culpam non prævisam, quia ad non prævisam nihil ordinare possumus; ergo ad culpam prævisam. Major patet, quia Deus, cum sua natura sit communicabilis, non postest ei per se et suapte natura grata esse privatio sui; et quia modus loquendi Scripturarum repugnat quæ Deum glorificationis nostræ avidum prædicant ubique et nostri interitus miserantem, atque paratum id avertere aversis peccatis. Tum vero; ait Psalter : *Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt infernum* (Psal. 113).

3° *Perditio tua ex te, Israel* (Os., 13). *Plantavi vineam, exspectabam ut faceret uvas, fecit labruscas* (Is., 5). Cunctos fecit vocare ad convivium (Luc., 14). *Omnes vult salvos fieri* (I. Tim., 2). *Venite ad me, omnes* (Matth., 11).

Hæ sane locutiones propriæ nec congruæ illis sunt, si prius quibusdam determinaverit non dare gloriam; esset semper illudere, eum ad nuptias vocare quem nullis suis meritis excludere constituisset. Hæ porro sunt vulgares locutiones Ecclesiæ, quas qui in sensu adhuc recondito et elusorio explicaverit, Ecclesiam simplicium deceptricem faciet, cum passim eas Ecclesia in concionibus, officiis et precibus omnibus æqualiter proponat.

Deinde quid est hoc : *Deus tibi non deest nisi tibi desis*? Sane mihi defuit in fundamento, cum nec mihi adfuissem, aut defecissem. Si vera esset ea opinio, durior esset ferro.

Denique, nonne Deus fecit hominem ut eum videret? Cur ergo eum ad non videndum, sine alia prævia causa, determinavit?

Deinde, quotiescumque duæ causæ ita se habent, ut, posita una sine alia, ea effectum consequi non possit, qui unam non habet, non dicitur effectum posse consequi, et qui unam tollit, effectum tollit. Sed sine Dei voluntate nihil ponitur; et ea sublata et remota negative a Deo, effectus negatus videtur : ergo, ea sublata, salvari non possumus. Id autem in nostra sententia non viget, cum non neget voluntatem ante peccata nostra prævisa.

Sed ut clare alio argumento idem probemus, si Deus ordinaverit aliquos ad pœnam ante culpæ prævisionem, quare dictum est : *Prout gesserit quisque in corpore suo, sive bonum, sive malum* (II. Cor. 5)? Quomodo namque fieri potest ut pœnam, quam Deus sine ulla ratione culpæ ordinavit, tam juste retribuat?

Adde quæ affert Tolet in cap. XII Joannis; ait enim Patrum et recentiorum præscientiam nullam afferre necessitatem, quia res ita prævidetur quia talis futura est, sed supposita adversariorum sententia ita est, quia prædestinata fuit.

In hanc sententiam notandum est probabile esse multos ordinasse Deum optimum ad gloriam, dando potentius medium, quibus si dedisset tenuem et ordinarium non condigne operati fuissent. Nam hæc ad bonitatem Dei spectant, licet ad justitiam Dei spectet non damnare quemquam denegando media ei sufficientia; nam quid ad rem, si sufficiant aliis, non eis? Nec potentiæ repugnat, cum tantum eluceat, imo magis, potentia Dei in salvando quam in damnando; sed non omnes ita vocatos existimandum est.

Notandum præterea mirum in modum urgere pro opinione quæ asserit prævisis meritis et demeritis hominos et angelos et damnari et salvari, quæ hactenus dicta sunt. Nam si verum est non damnari homines sine prævisione, cum *non repellat Deus plebem suam quam præscivit*, ut dicitur in Epistola ad Romanos (Rom., 11), remanet sine impugnatione posita sententia, et urget validissime, si una vera est, veram esse alteram.

Neminem damnari sine prævisis peccatis tenuit Petrus Gesualdus ordinis Minimorum, vir doctus et devotus; itemque nemini Alphonsium Carrilium e societate Jesu, summum theologum, et Thomisti addictissimum atque item piissimum, eadem sententiam tenuisse; passimque omnes fere nostra ætate id concedunt, et ex antiquis multi.

FRAGMENT SUR LA MANIERE

DONT LA CHARITÉ EMPLOYE LES VERTUS CARDINALES.

AVERTISSEMENT.

En 1824, un magistrat de Paris (1) fut obligé de voyager pour cause de santé. Se trouvant à Annecy dans les premiers jours de juillet, il eut l'honneur de présenter ses respects à Mgr de Thiolaz, alors évêque de cette ville (2), pour lequel il était porteur d'une lettre de recommandation, accompagnée d'aumônes offertes pour faciliter à ce prélat la continuation de la nouvelle église, destinée à recevoir les reliques de saint François de Sales et de sainte Chantal.

Encouragé par l'excellent accueil de Mgr de Thiolaz, ce magistrat lui exprima le désir de posséder, ou une lettre de son illustre et vénérable prédécesseur, ou le moindre fragment d'un de ses écrits. Mgr l'Évêque ne rejetta pas cette prière, mais demanda quelque temps pour la satisfaire, attendu la rareté toujours croissante des écrits originaux tracés de la propre main du Saint. De retour à Paris, le voyageur, impatient de posséder le trésor qu'on lui avait fait espérer, prit la liberté d'écrire à Mgr de Thiolaz pour rappeler à sa mémoire une promesse qui avait rendu son ancien hôte si heureux. Par suite de cette lettre, et le 6 février 1825, arriva à Paris, avec la lettre la plus aimable du prélat, un fragment notable et autographe de saint François de Sales; il était composé de quatorze feuillets in-folio, écrits de chaque côté, avec ces ratures fréquentes qui indiquent la première minute ou le brouillon d'un ouvrage sérieux et profondément médité.

Le commencement et la fin du cahier manquaient. Suivant Mgr de Thiolaz, ce précieux fragment, alors récemment découvert dans une vieille malle avec d'autres papiers, devait être une partie des toutes premières ébauches du célèbre *Traité de l'Amour de Dieu*. Toutefois, Mgr l'Évêque n'affirmait rien de positif à cet égard, et se bornait à de simples conjectures : il finissait par prier son correspondant de faire servir, s'il le pouvait, ce cahier incomplet, à la gloire du Saint, en le distribuant par morceaux à des personnes qui, jalouses de la possession de si précieux écrits, reconnaîtraient sans doute ce présent par quelques dons destinés à l'achèvement de la nouvelle église d'Annecy.

Le possesseur du fragment ne s'en regardant plus dès-lors que comme le dépositaire, ne tarda pas à remplir les vues du donateur.

Des portions notables de l'autographe enrichirent successivement les séminaires d'Avignon, de Viviers et de Verdun; d'autres satisfirent le pieux empressement de mesdames Dambray, de la Tour du Pin-Montauban, de M. de Blanquart de Bailleul, ancien évêque de Versailles, de M. Bordier, ancien chef de la division des secours et pensions de la liste civile, et de M. Colette de Baudicourt, maître de forges à Marnaval près Saint-Dizier (Haute-Marne). D'autres fragments, mais d'une dimension beaucoup moins

(1) M. Gossin, alors vice-président du tribunal de première instance de la Seine, devenu ensuite conseiller à la Cour royale de Paris, et rentré au barreau comme avocat consultant, depuis la révolution de 1830, fondateur de la Société de S. Jean-François Régis, mort le 1er avril 1855.

(2) Mort en 1832.

considérable, furent offerts à quelques amis. Dans l'été de 1825, le magistrat dont il s'agit eût la satisfaction d'envoyer à Annecy le produit de sa collecte.

Voici l'accusé de réception de Mgr l'Évêque.

« Monsieur le Président,

» J'avais reçu la première lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, mais à une époque si près de mon départ pour mes visites pastorales, que je n'ai point pu vous prier d'agréer ma reconnaissance. Les » visites ont été suivies de la retraite ecclésiastique, et ce n'est que depuis » sept jours que je suis libre.

» J'ai reçu du brave Cresonnier la somme que vous avez bien voulu » donner et vous procurer pour la bonne œuvre qui m'occupe. Le matériel » de l'église avance; tout son extérieur sera fini pour le commencement de » novembre, et j'espère, si le temps le permet, faire travailler de suite aux » décorations de l'intérieur : elles seront modestes, mais bien, et je crois » que rien ne s'opposera à la translation des reliques des deux Saints, qui » seront transférées dans leur nouvelle église dans le commencement de » septembre de l'année prochaine; la Cour y sera, et, j'espère, nombre de » personnes qui voudront assister à cette auguste cérémonie.

» Je sais, monsieur, que toutes les bonnes œuvres de Paris, et en grand » nombre, sont l'effet des charités : aussi me suis-je abstenu, malgré mes » connaissances dans cette ville, de recourir à leur générosité, qui, dans » toute autre circonstance, m'eût valu des sommes considérables. Ainsi » j'apprécie parfaitement celle que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et » je vous prie d'en agréer toute ma reconnaissance.

» Vous avez fait beaucoup de lambeaux du petit écrit que j'ai eu l'honneur de vous envoyer; aussi les personnes qui ont eu envie d'en avoir » montrent bien par là tout le cas qu'elles font de notre aimable Saint.

» Agréez l'assurance du respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, » monsieur le Président, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» *Signé* T. C. F. *évêque d'Annecy.*

» Annecy, 10 septembre 1825. »

Pour revenir au fragment qui suit, l'authenticité n'en peut être révoquée en doute; elle résulte encore moins des mains non suspectes auxquelles on est redevable du don de ce manuscrit, que de l'existence actuelle des feuillets originaux et autographes qui le composent dans les trois séminaires de Verdun, Viviers et Avignon, et dans les respectables familles qui ont été nommées plus haut, où ils sont conservés avec un respect religieux.

On affirme qu'il ne s'y trouve pas *un seul mot* qui ne soit de l'écriture du Saint, dont la main est parfaitement connue de quiconque s'est un peu occupé d'études et de recherches de pièces originales appartenant au dix-septième siècle.

On voit par les premières lignes de la pièce dont il s'agit, qu'elle a été composée postérieurement à la fondation de l'Ordre de la Visitation.

Le fidèle auquel saint François de Sales adresse la parole, est nommé par lui *Philotée*, comme dans l'*Introduction à la Vie dévote*, et non *Théotime*, comme dans le *Traité de l'Amour de Dieu.*

On ne découvre d'ailleurs, dans ce dernier traité, que des rapports assez éloignés avec le sujet auquel s'applique notre fragment, qui est consacré

tout entier à faire voir comment *la charité emploie les vertus cardinales*, *savoir : la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance.* En lisant attentivement ce morceau, on y reconnaîtra la belle âme du Saint, l'aimable naïveté de son langage, sa science profonde, et l'exactitude habituelle de sa théologie, embellie de tout le charme d'une imagination pleine de richesses et de grâce.

PLAN DE CONDUITTE. — (*Fin de chapitre*)[1].

. . . .
de sorte que mesme ce n'est pas chose resoluë si l'amytié est vertu, bien que je le croye, quand elle est un peu bien formée, et que sa communication est honneste.

Apres tout le discours de la force de la charité pour l'annoblissement des vertus, il faut mettre la methode d'employer la charité à cela, et il faut mettre les meditations des offrandes prinses des regles de la Visitation. Puis dire qu'il faut doncques fayre ces exercice tous les ans, la protestation tous les mois, l'exercice du matin tous les jours, et parmy la journée, plusieurs eslancemens de cœur et plusieurs oraysons jaculatoires, par lesquelles le feu de la charité s'enflamme de plus en plus, et brusle comme en holocauste toutes nos actions à la gloire de Dieu, et s'accoustumer à fayre toutes choses au nom de Dieu, comme est de travailler pour Dieu, salüer pour Dieu, aymer pour Dieu, servir pour Dieu, estant impossible qu'une personne fort affectionnée à Nostre Seigneur ne puisse dire en verité que, comme sa personne est à Dieu, aussi sont toutes ses actions : les pecheurs le disent aussi, mais ils mentent, où les affectionnez disent la verité. Ces oraysons jaculatoires peuvent revenir à cela. Hé! Seigneur, je suis vostre, mon amy est mien et moy je suis sienne; ma vie, c'est Jesus-Christ : O Seigneur, ou que je ne fasse rien, ou que tout soit à vostre gloire. Et : *Gloria Patri et Filio...; Non nobis, Domine, non nobis.* Cela soit pour les actions frequentes et ordinaires, et qui ne peuvent estre preveuës. Car celles qui peuvent estre preveuës, il les faut desdier specialement et purifier l'intention; et si elles durent, renouveller souvent de peur du change. O que bien-heureux sont ceux qui sçavent fayre le despoüillement de soy-mesme duquel nous avons parlé cy-dessus! car par ce moyen, ils n'ont qu'à fayre un petit souspir ou un petit regard de Dieu pour tesmoignage qu'ils confirment leurs despoüillemens et qu'ils ne veulent rien qu'en Dieu et pour Dieu, et qu'ils ne s'ayment eux-mesmes ny chose du monde que pour cela.

Comme l'amour employe les vertus cardinales, et premierement la Prudence.

Un fleuve sortoit du lieu de delices pour arrouser le paradis terrestre, qui de là se divisoit en quatre chefs (Gen. 2). Or l'homme, sans doubte est le paradis du paradis mesme, puisque le paradis

[1] On a suppléé par des points, dans le cours de l'ouvrage, aux mots que l'on n'a pu lire et qui avaient été altérés ou détruits par le temps.

terrestre n'estoit fait que pour estre le sejour de l'homme, comme l'homme a esté fait pour estre le sejour de Dieu. En ce second paradis mystique, Dieu a fait sourdre et jaillir le fleuve de la rayson et lumiere naturelle, de laquelle il est dit : La lumiere de vostre visage est marquée sur nous. Et ce fleuve que Dieu fait sourdre, pour arrouser tout l'homme en toutes ses facultez et exercices, se divise en quatre chefs, selon les quatre parties ou regions de nostre ame qui produisent les actions humaines et libres; car, sur l'entendement public, la lumiere naturelle respand le 1° fleuve de la Prudence qui nous porte à.......... nostre entendement à veritablement discerner le mal qui doit estre esvité, d'avec le bien qui doit estre fait. (Le 2° fleuve est) la Justice, qui regne principalement en la volonté, puisqu'elle n'est autre chose qu'une perpetuelle et constante volonté de rendre à chascun ce qui luy est deu. Le 3° fleuve est celuy de la Temperance, qui gouverne l'appetit de convoitise. Le 4° celuy de Force, qui gouverne l'appetit irascible. Et puis ces quatre fleuves se separent en plusieurs autres, afin que toutes les actions humaines soyent bien addressées par la rayson à l'honnesteté et felicité naturelle. Or, oultre cela, Nostre Seigneur voulant favoriser l'homme pieux, afin de rendre le paradis du cœur humain plus aggreable et delicieux, il fait sourdre, sur la cime de la partie superieure de nostre ame, une fontaine surnaturelle que nous appel lons *grace,* composée de la Foy, Esperance et Charité, qui espanche ses eaux sur toute nostre ame, et l'arrouse tout entierement, la rendant gracieuse à merveille et grandement aymable à sa divine Majesté; et non-seulement cela, mais en vertu de la charité, qui la rend active, elle respand sur les puissances de nostre ame certaines vertus, qui sont de mesme espece, ou au moins toutes semblables aux quatre vertus cardinales, et pour cela elles portent leurs noms : sur l'entendement elle pousse une Prudence saincte, sur la volonté une Justice sacrée, sur l'appetit de la convoitise une Temperance religieuse, et sur l'appetit irascible une Force devote. Si, que par ces quatre fleuves, toutes les actions humaines sont addressées par la charité à l'honnesteté et felicité surnaturelle, qui consiste en l'unyon avec Dieu. Et d'autant que ces vertus qui flüent de la charité, comme de leur source, sont superieures aux quatre vertus cardinales, si elles les rencontrent en quelque ame, elles les reduisent à l'obeyssance de la charité, se meslent avec elles, et les perfectionnent comme le vin perfectionne l'eau avec laquelle il se mesle. Que si elles ne treuvent point de vertus naturelles en l'ame où la charité les produict, elles suppleent à leur deffaut, y ayant ceste difference entre le meslange du vin et de l'eau et celuy des vertus infuses et acquises, que le vin seul est meilleur que l'eau, où les vertus infuses, estant seules, ne sont pas si bonnes comme quand elles sont meslées avec les acquises, la grace ne destruisant point la nature, ains la perfectionnant, sans qu'elle perde rien de sa force. La comparayson estant meilleure de l'odeur des roses sur laquelle les autres odeurs....... quoyque plus excellentes qu'elles, dont on employe ou les roses, ou l'eau rose, ou le jus de rose, en presque toutes les eaux odorantes. Car ainsi les vertus sainctes perfectionnent les vertus naturelles, et en les perfectionnant s'en.......

elles-mesmes et agissent plus excellemment avec icelles que sans icelles. Ainsi la charité treuvant par exemple sainct Ambroise si vertueux, elle le rendit soudain extresmement parfaict. Et treuvant. . . . .
. . . .

Et enfin la prudence requiert en nous la vivacité et habileté d'esprit, la promptitude à bien remarquer et apprendre, la memoire des choses passées, l'intelligence des presentes, la prevoyance des futures, le discours, pour bien tirer consequence d'une chose à une autre la cu......... exception des circonstances et des choses qui sont autour de nous, qui peuvent ou nuyre ou favoriser nostre dessein, et la prevoyance, pour se garder des inconveniens et se prevaloir des occasions.

Or, la prudence de la chair porte nostre entendement à bien observer ce qu'il faut fayre pour joüyr des biens utiles et delectables à la vie charnelle, et pour esviter les empeschemens contraires à ceste joüyssance. Et parce que la pluspart des hommes estiment ces biens-là des vrays biens, et que par iceux on est rendu honnorable aux yeux des enfans du monde, on donne aussi le nom de prudence et de vertu, à ceux qui sont prudens selon la chair. Il y a des vices semblables aux vertus, dit sainct Augustin (liv. 4, *Cont. Julian.*), comme l'affeterie et malice est semblable à la prudence, encore qu'elle soit un vice. Or, les degrez de la prudence, de la chair sont l'astuce, qui n'est autre chose qu'une habileté pour fayre imperceptiblement, et par des moyens incogneus ou cogneus, reüssir les mauvais desseins. *Ne cheminant pas en astuce*, dit le sainct Apostre (II. Cor., 4), apres qu'il avoit dit : Ayant rejetté les cachettes, de honte, c'est-à-dire honteuses, parce que l'astuce use de certaines cachettes et secrettes menées, lesquelles estant descouvertes sont honteuses à ceux qui les employent, leur ostent tout credit et authorité? Le dol, ou tromperie, qui est l'effect et execution de l'astuce, s'appelle *fraude* quand il est commis par voie d'œuvre. L'empressement apres les biens mondains et la sollicitude des moyens de vivre à l'advenir.

Et il ne se peut dire, ma chere Philotée, combien ceste prudence de la chair est subtile, combien d'inventions elle a pour se fourrer dans les cœurs des mortels, combien de pretextes et de moyens. On se mocque de la simplicité, et chascun veut estre estimé prudent; on colore ceste ardeur qu'on a de nourrir les commoditez de la chair par mille moyens. Ce serpent se fourre çà et là dans la terre, il se glisse par tout, quand il ne peut mordre il picque de la queuë, il va en l'eau et en la terre, il va tousjours en biaysant, les gens voüez à Dieu n'en sont pas exempts, ny les Israëlites au desert! Ces prudences sont maintesfois emmy les cœurs religieux, comme Pline dit (liv. 12) que vers les Indes, au royaume de Suzerat, il y a une herbe d'odeur precieuse qui neantmoins est toute couverte de petits serpenteaux, extresmement venimeux. Car vous verrez, Philotée, maintes personnes religieuses et devotes qui ont une prudence extresmement active et soigneuse pour les procez, pour les honneurs, pour les rangs, pour amasser, et en somme, sous pretexte de certaine charité artificieuse.

Or, vous cognoistrez si la prudence est prudence de la chair, en ce qu'elle eschauffe, donne des ardeurs cuysantes et pressantes, ainsi les serpenteaux qui picquoient les Israëlites és deserts, estoient des serpens enflammez, c'est-à-dire desquels les picqueures donnoient des inflammations mortelles à ceux qui en estoient blessez. Mais la prudence de l'amour sacré est douce, tranquille, et tellement meslée de simplicité, qu'il n'y a rien en elle d'empressé ny d'affecté; et en somme qui veut guerir de toutes les ardeurs de la sollicitude immoderée de la precipitation, il faut regarder l'imaige du serpent eslevé au desert, c'est-à-dire Nostre Seigneur, qui n'est pas pecheur, mais qui porte l'imaige du pecheur, sur la croix, et estre prudent de sa divine prudence.

L'amour ne tendant qu'en Dieu, a une prudence simple, innocente et toute pure; car en toutes ses affaires, il met sa confiance en son Sauveur, qui le deslivrera. Il ne mesprise pas les moyens humains, mais il ne se confie nullement en iceux. L'amour employe la prudence, mais il la tempere tellement qu'il ne veut point qu'elle le distraise ny divertisse, parce qu'il ne veut estre prudent que pour mieux aymer, et parce que l'amour divin n'est pas comme l'amour humain : l'amour humain va par tout cherchant des moyens pour obtenir ce qu'il ayme, et parce que les moyens sont divers, et que bien souvent il les ignore, il s'empresse et a une sollicitude incroyable. Il veut de l'argent pour paroistre, il veut des belles parolles, il veut des belles contenances, il veut des resputations, il craint les corrivaux. Mais l'amour divin, sçachant que, pour obtenir ce qu'il ayme, le principal moyen est d'aymer, il s'amuse simplement à bien aymer, sçachant que c'est toute sa finesse, avec laquelle il doit gaigner son object : c'est pourquoy il est simple et sage. Comme vous voyez Magdelene, laquelle, avec ceste unique attention au Sauveur, fait mieux ses besongnes que saincte Marthe avec son empressement. Ainsi Eliezer, qui avoit un bon maistre, ne va point cherchant de ruses ny d'astuces pour estre salarié, se contentant de bien servir. Mais Jacob, qui sert un maistre rusé, il use aussi de finesse et dexterité pour estre rescompensé de ses peynes. Ceux qui servent le monde, qui à tout propos cherchent des rescompenses, ils ont besoin d'user de finesse; mais ceux qui servent Dieu n'ont point de plus grande finesse que la simplicité qui les fait marcher en confiance.

Il est vray qu'en ce que les Philotées sont philanthropes, et qu'il faut qu'ils servent les hommes, ils ont besoin d'une saincte prudence, mais prudence que l'amour leur suggere admirablement. Voyez la prudence de Nathan, et comme finement il surprend David, et n'osant pas luy donner le coup du rasoir de la correction, il le luy fait prendre à luy-mesme de sa propre main, puis le poussant, le luy fait entrer bien avant dans la poictrine de son peché dont il guerit. Voyez la prudence de Joseph à sauver l'Egypte de la famine; voyez celle d'Abigaïl à divertir le courroux de David injustement indigné contre Nabal. Et l'admirable prudence de sainct Paul, en ce sermon fait aux Atheniens, où, avec tant de sagesse, il prend occasion de l'un de leurs idoles de leur annoncer le vray Dieu. Et en toute occurrence, il se comporta si sagement, qu'il

pouvoit bien dire en verité ce que ses ennemys luy imposoient par la calomnie, qu'estant fin il avoit prins ses auditeurs par ruse et tromperie : Ouy dà, dit-il à ses chers Corinthiens (II. Cor., 12), estant un fin homme et accord, je vous ay prins par tromperie; ésquelles parolles, il a peut-estre voulu dire (car S. Th.. ly, sa, interpretoit ces mots comme une calomnie faite par ses ennemys qu'il rejette) : Je n'ay voirement rien prins du vostre, mais en cela j'ay usé d'une grande finesse; car ne prenant rien de vous, je vous ay prins par cest artifice.

Le grand sainct Augustin, au livre *de Moribus Eccles.* 15, monstre que les quatre vertus cardinales et toutes vertus ne sont autre chose que l'amour de Dieu, qui fait tout en nous. Que si la vertu, dit-il, nous conduit à la vie bien-heureuse, j'affirmeray que la vertu n'est nullement autre chose, sinon le souverain amour de Dieu, car ce qu'on dit, que la vertu est divisée en quatre, on le dit, ce me semble, à rayson des diverses affections qui proviennent de l'amour. Dont je ne feray nul doubte de deffinir en ceste sorte ces quatre vertus, desquelles, comme les noms sont en la bouche d'un chascun, ainsi pleust à Dieu que l'efficace fust és esprits, de maniere que ce soit l'amour que je donne tout entier à Dieu seul, celuy que la *Temperance*.... la *Force*, un amour qui supporte volontiers toutes choses pour Dieu; la *Justice*, une force servant à Dieu seul, et pour cela commandant droictement à tout ce qui est subjet à l'homme. La *Prudence*, un amour qui choysit ce qui luy est profittable pour s'unir avec Dieu, et rejetter ce qui est nuysible. Et certes, Philotée, bien que la prudence soit une vertu qui guide et qui, par consequent, tient lieu entre les actions de vertus, que (comme) la lumiere corporelle entre les œuvres artificielles, en sorte que comme ceux qui travaillent sans lumiere sont subjets à mille fautes, de mesme ceux qui veulent exercer les vertus sans la saincte discretion font des pechez et de grandes nullitez. Comme le grand sainct Anthoine desclara en la conference qu'il eut avec les autres Peres du desert, ainsi que raconte Cassian, qui dit que la prudence, selon l'Evangile, estoit l'œil et la lampe de tous les corps; si est-ce neantmoins que nul n'est estimé prudent pour sçavoir ce qu'il faut esviter et choysir, s'il n'est diligent à le bien executer, si que, encore que l'arbre de la prudence ayt ses racines en l'entendement, il a neantmoins ses fleurs et ses fruicts de la volonté mesme, selon les philosophes, qui, pour cela, tesmoignent que nul ne peut estre prudent s'il n'est bon; et l'on void une quantité de gens extresmement sçavans és choses morales et grands discoureurs de la prattique des vertus qui, en verité, n'ont nulle sorte de sagesse et prudence, parce qu'ils parlent et entendent bien en quoy consiste la vertu, mais ils ne la prattiquent nullement. Certes, Isaïe voulant exalter l'admirable prudence de Nostre Seigneur, il ne la colloque pas tant en la cognoissance des yeux, comme en celle du goust : Il mangera, dit-il, le beurre et le miel, en sorte qu'il sçache repreuver le mal et choysir le bien. En quoy, Philotée, vous voyez qu'il y a deux prudences selon deux cognoissances : une prudence qui consiste en une science, ou par science, discours et sçavoir; l'autre, qui est une cognoissance par goust, experience et

savourement : et parce que nous savourons par la volonté et l'amour, sainct Augustin a eu rayson de dire que la prudence chrestienne n'estoit autre chose, sinon un amour discernant le bien d'avec le mal, comme s'il eust dit, par les parolles du prophete, que la prudence estoit une manducation amoureuse ou un savourement du beurre et miel spirituel, c'est-à-dire, des suavitez divines, par le moyen duquel on sçayt rejetter et repreuver le mal, et eslire le bien convenable à servir à Dieu.

Ceste prudence domine heureusement en l'ame, et assaysonne toutes les vertus d'une saincte discretion, et d'une sacrée simplicité nonpareille; car elle ne s'estend qu'à playre à Dieu et estre utile au prochain. Ceux qui ont divers amours ont aussi diverses prudences : car il faut une sorte de prudence pour acquerir les honneurs, une autre pour acquerir les richesses, une autre pour acquerir les playsirs; mais l'ame qui ne veut que Dieu n'a besoin que d'une simple et pure prudence, qui, non point par discours, mais par l'experience de la bonté de Dieu, sçayt discerner le bien et le mal. Aussi vous voyez les enfans de Dieu si sages et neantmoins si simples, que c'est merveille.

Il ne faut pas grand artifice à ceux qui ont une grande force, ny beaucoup de finesse à ceux qui ont un grand credit : vous voyez un petit compaignon, lequel voulant obtenir quelque chose du prince ou mesme du peuple, il faudra qu'il desguise ses intentions, et qu'il aille accoustrement s'insinuant et prattiquant son affaire; mais un homme de grand credit va rondement en besongne, et à mesme qu'il a de la confiance, il propose simplement sa demande et en reüssit. Ainsi les lievres, les renards et les cerfs, race coüarde entre les animaux, ont une prudence si diverse, et des ruses en un si grand nombre, que c'est merveille. Le lyon, au contraire, l'elephant, le thoreau, vont droict et sans finesse, et leur prudence consiste en leur vaillance et vertu. Les enfans de Dieu sont comme cela : leur sagesse est toute simple, ronde, franche; car l'amour, qui les gouverne, ayant reduict toutes choses à son obeyssance, les fait marcher selon luy. Et, comme dit sainct Hierosme (In Os. l. 2, c. 7), Nostre Seigneur veut que nous soyons prudens, non pas pour l'offensive, mais pour la deffensive; prudens comme le serpent pour n'estre point deçeus, simples comme la colombe pour ne point tromper personne.

La prudence amoureuse est humble, obeyssante, et qui se laisse conduire. *Ne t'appuye point sur ta propre prudence*, dit le Sage, et les anciens ont dit que le plus heureux estoit celuy qui de soy est sage, l'autre apres, celuy qui escoute et croit le sage.

La prudence amoureuse se confie toute en Dieu : elle le prie, elle fait fidellement ce qui est requis, par fidellité; mais elle attend l'issuë bonne de son amant : elle cherche le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste luy est adjousté.

La Simplicité.

La *Simplicité* est contraire aux artifices, duplicitez, compositions de divers genres.

En somme, ou la Prudence est amour, ou elle despend de l'a-

mour, et est servante de l'amour, qui la fait marcher devant la troupe de toutes les vertus, comme Nostre Seigneur qui estoit assis sur le propitiatoire, c'est-à-dire sa majestueuse presence faysoit marcher la colomne de nuës et de feu devant le peuple d'Israël, comme un guide. Ainsi que nous voyons les grands fayre porter les flambeaux devant eux, à leurs pages, pour servir de guide à leurs pas et de ceux qui les suivent, et de phanal aux navires.

Comme la Charité employe la Justice.

Le second fleuve qui procede de la Charité, c'est la Justice, laquelle, comme dit sainct Augustin, n'est autre chose qu'un amour servant à Dieu seul, et pour cela dominant droictement à tout ce qui est subjet à l'homme. Il veut dire, Philotée, que c'est un amour par lequel nous avons une constance et perpetuelle volonté de rendre à Dieu le service qui luy est deu, et pour l'amour de Dieu ce qui appartient à un chascun.

Or, il faut noter qu'il parle de la justice legale, ou dominante qui est és princes et roys, lesquels doivent servir à Dieu seul, et pour le service de Dieu dominant droictement sur les peuples, par des loyx esquitables, par la distribution raysonnable et bien proportionnée des estats et offices, par l'administration de la correction et vengeance des fautes et crimes qui se commettent en la respublique. Mais au liv. 19 de la *Cité*, chap. 21, il desclare plus amplement que c'est que la Justice, disant que c'est une vertu qui rend à chascun son droit, c'est-à-dire ce qui luy appartient et luy est deu. Si que, parlant chrestiennement et joygnant les deux passages de sainct Augustin en une seule instruction, nous pouvons dire que la Justice n'est autre chose que l'amour de Dieu, en tant que par iceluy nous avons une constante et perpetuelle volonté de rendre à chascun ce qui luy appartient. Et certes, sainct Aug..... ne separe point la justice de l'amour de Dieu, monstrant au chap. 26, que qui ayme Dieu luy rend toute sorte de devoir, et qui ayme le prochain, n'offense personne, rend à chascun ce qui luy appartient. Car l'amour, sur toutes choses, desirant complayre à la chose aymée, luy rend premierement tout devoir, et non-seulement tout devoir, mais tout ce dont il se peut adviser devoir ou pouvoir estre aggreable à celuy qu'il ayme. De sorte que la charité n'est autre chose qu'une justice surabondante : car, apres que l'amour a fait rendre à chascun ce qu'il luy doit, il passe plus oultre et donne plus qu'il ne doit selon la rigueur de la justice, et fait comme son maistre, qui ne se contente pas de donner la bonne mesure des rescompenses, mais la donne bien comble, bien pressée, et sureffluente.

Or, comme remarque le grand sainct Bernard (Sec. 3), nous sommes debiteurs superieurs, inferieurs, mais à Dieu premierement, à qui nous devons honneur, gloire, loüange, actions de graces, et toutes sortes de sousmissions et subjettion, et pour tout ce que nous devons à Dieu.

Or, (pour) ceste reverence, nous avons une espece de vertu qui s'appelle *religion*, par laquelle nous rendons à Dieu la reverence, hommage et sousmission que nous luy devons, comme à nostre

souverain Seigneur et premier principe; et pour cela nous employons premierement deux actes, l'un de l'entendement et l'autre de la volonté : car, en l'entendement, nous faysons ceste cognoissance que le grand sainct Augustin demandoit si ardemment......... et le grand sainct François......... Et sur ceste cognoissance nous establissons l'acte de la volonté qui s'appelle *recognoissance*, c'est-à-dire la protestation de l'excellente superiorité infinie de Dieu sur nous et de l'infinie despendance que nous avons de Dieu. Or, ceste protestation se fait interieurement par les actes propres de nostre volonté, qui se sousmet et fait recognoissance à la divine Majesté, et par tous les autres..... qui rendent tesmoignage de nostre sousmission, et exterieurement par des actes par lesquels nous desclarons ceste sousmission : et delà, despendent toutes les parties et especes de la religion qui sont celles-cy :

I. La reverence, qui est un des actes procedant de la religion, et n'est autre chose qu'une certaine vive apprehension et juste crainte de ne se pas bien comporter et manquer d'honneur et de respect envers Dieu et les choses divines; et de ceste apprehension procede un soing particulier de rendre, le plus exactement qu'il se peut, toutes sortes de tesmoignages de l'estime que nous faysons de la majesté et eminence de Dieu, et de nostre....., et de la disproportion qu'il y a entre nous et Dieu. Et ceste saincte affection se respand generalement en toutes les œuvres de religion, et est contraire à la nesgligence et peu d'estime... d'attention de la veneration que nous devons apporter, de la grandeur des choses divines, et de l'excellence que nous servons et honnorons. Car c'est elle qui fit prendre le soing à sainct Abel de prendre le meilleur de ses troupeaux pour offrir à Dieu, comme la nonchalence contraire fit que Caïn choysit le moindre; c'est elle qui fit tomber en terre Daniel et les autres prophetes à moytié morts, devant la majesté de Dieu; c'est elle qui fait qu'emmy les tressaillemens et plus grandes consolations, nous tremblons et craignons d'estre devant une si grande Majesté; c'est elle qui fait que les seraphins mesmes voyent leurs yeux et leurs pieds, comme indignes de regarder Dieu et de s'arrester pres de luy; c'est elle qui fait dire à David..... Car la grande estime de la perfection divine fait qu'on n'ose pas en parler, crainte d'en parler peu convenablement. C'est ceste crainte chaste qui estant, demeure ès siecles des siecles; car si bien les saincts ne craignent pas d'offenser Dieu, car ils sont asseurez de vivre à jamais en sa bienveuillance, si est-ce que l'inestimable estime qu'ils font de l'excellence divine fait qu'ils reverent sa divine Majesté, et ont une aggreable et amoureuse apprehension de sa grandeur qui les tient en une continuelle attention soigneuse et leur donne un soing perpetuellement attentif à bien exalter la divine Bonté, qui est la crainte dont il est dit que les puissances tremblent devant sa Majesté, c'est-à-dire, elles ont un soing de l'honnorer, et l'estiment avec tant d'admiration et de vive attention, comme si elles craignoient de se mesprendre. Car, autant que sa bonté les asseure que jamais ils ne manqueront, sa Majesté les provoque à l'attention et soing, et reverence.

Or, ceste reverence intérieure nous fait prosterner exterieure-

ment, demeurer sur les genoüilx, fayre des abayssemens de corps, tenir les yeux en terre, les mains joinctes, porter les voyles sur nos yeux, vestir le sac et le cilice; elle nous empesche de touscher les choses sacrées, qu'avec beaucoup de preparation et de protestation de nostre indignité; elle nous fait confesser nos miseres et la grandeur de Dieu.

II. La devotion en matiere de religion n'est autre chose qu'une ardeur et ferveur d'esprit qui nous rend prompts à fayre tout ce qui regarde le service de Dieu, vertu toute pareille à la devotion en matiere de charité dont nous avons parlé au commencement de l'*Introduction :* car, comme l'une est une excellente charité, l'autre est une excellente affection de religion, et parce que ceux qui sont animez de ceste tant desirable vertu se desdient et consacrent, donnent et addonnent totalement au service de Dieu et à tout ce qui le regarde, elle nous fait particulierement fayre la saincte offrande et abandonnement, donation et desdicace de nous-mesmes à la divine Majesté que nous avons cy-dessus marquée, par laquelle nous sommes rendus voüez, desdiez, consacrez à Dieu, et comme specialement religieux que, au commencement de l'Eglise, on appelloit *moynes*, c'est-à-dire uns, ou unis, à cause de la saincte unyon avec Dieu, à laquelle ils se desdioient, ou de l'unité de leur institution et profession, qui n'estoit que du seul service de Dieu, et comme parle le grand sainct Denys, à rayson de leur vie une et simple, non distraicte ny divisée, et ains toute ramassée et recueillie, pour estre toute destinée à la perfection de l'unique amour de Dieu; et parce que ceux-cy, par l'excellence de ferveur qu'ils ont en la religion, se sont devouez et desdiez à l'unique profession de servir Dieu et vaquer à son amour, on les a nommez specialement *religieux* par apres; et passant plus avant, parce qu'entre ceux qui se desdient à l'unique service de Dieu, les uns le font par des simples oblations qui se font par maniere de protestation et desclaration d'une volonté absoluë et resoluë; comme font la pluspart des oblats de sainct Ambroise, les dames de la Tour des Miroüers de la congregation de Saincte-Françoise, à Rome, les vierges de Saincte-Ursule, et comme faysoient les hommes et les femmes du tres-sainct Ordre de Sainct-François, les Peres de la congregation de l'Oratoire et plusieurs tres-sainctes societez que Dieu a grandement benies et illustrées de plusieurs saincts et sainctes, comme de saincte Catherine de Sienne et de Gennes, de sainct Angele de Foligni, de saincte Elizabeth de Hongrie, sainct Elzear, sainct Yves, saincte Françoise, et en nostre aage du B. P. Philippe de Neri, saincte Genevieve. Les autres le font par des vœux qui sont voirement appreuvez de l'Eglise, mais non pas pourtant acceptez, appliquez pour mettre la personne qui les fait en l'estat que l'on appelle *regulier*. Tels sont tous les vœux qui se font par des personnes seculieres, voire mesme les ecclésiastiques, encore bien que ce seroient les vœux de pauvreté, chasteté et obeyssance, quand ils sont faits sans estre acceptez par quelque Ordre qui ayt le pouvoir ou l'establissement de rendre ces membres reguliers; les autres le font par des vœux acceptez par l'Eglise pour establir une personne en l'estat que nous appellons

regulier, soit que tels vœux soyent solemnels, soit qu'ils soyent simples, comme ceux des coadjuteurs formez de la Compaignie du nom de Jesus.

Or est-il vray que tous les vœux, autant les simples que les solemnels, ceux qui se font en la profession reguliere et ceux qui se font hors d'icelle, obligent esgalement devant Dieu, sans qu'il y ayt nulle difference; en sorte que, qui viole les vœux simples, il est autant perfide et sacrilege, à rayson du vœu, comme celuy qui viole les vœux solemnels; mais pourtant ceux qui violent les vœux solemnels ou simples, mais de religion, pechent plus grievement que les autres, à rayson du scandale qui s'ensuit (et) est plus grand, oultre que, par l'establissement du droict, ils peuvent estre apprehendez, chastiez, ne pouvant ny contracter legitimement, ny rien acquerir entre les hommes, tandis qu'ils sont dans les lyens du vœu, là où ceux qui ont fait les vœux purement simples ne sont pas rendus inhabiles à contracter et acquerir entre les hommes, quoyque, devant Dieu et en conscience, ils soyent autant perfides en ce faysant que les autres.

Or, d'autant que ceux qui, par vœu, se sont obligez aux religions appreuvées, se sont non-seulement lyez de l'obligation conscientieuse, en conscience et devant Dieu, mais aussi d'une obligation civile, ecclesiastique et devant les hommes, non-seulement sous des peynes eternelles, mais aussi temporelles, non-seulement pour estre redevables et obligez en conscience, mais pour estre contraincts en effect à l'observation des vœux; partant, on leur a donné specialement le nom de *religieux*, et à leurs congregations le nom de *religions*, à cause de ce lyen par lequel, oultre le commun lyen des chrestiens, ils se sont relyez au devoir et à la poursuitte de la perfection par les trois vœux propres à l'obtenir, et derechef encore relyez par la sousmission aux peynes et anathemes ecclesiastiques, en cas de contravention et d'infraction des vœux. Et quant aux autres personnes qui ne sont lyées que par les simples oblations (qui est un lyen de reverence, respect et verité, car c'est une irreverence de ne point observer ce que l'on a protesté, quoyque non voüé de fayre devant un si grand roy et pour son service, bien que ce ne soit pas contre la fidellité, n'ayant eu aucune promesse), elles ne sont pas appellées religieuses si absolûment, ains seulement devotes et desdiées à Dieu, comme aussi celles qui, par des vœux particuliers et purement simples, se sont lyées devant Dieu à l'obeyssance, pauvreté et chasteté; car si bien elles ne sont pas moins lyées devant Dieu que les religieux, neantmoins, en la police exterieure de l'Eglise et en ce qui en despend, les religieux le sont beaucoup davantage.

L'Orayson.

L'Orayson certes, ou la priere, n'est autre chose, à proprement parler, qu'une demande faite à Dieu de ce que nous pretendons obtenir de luy. Nous pouvons demander une chose diversement. Car nous la pouvons demander par droict et justice comme une debte, ou par droit d'authorité comme un devoir, ou comme une grace et faveur par le seul droict de liberalité, de courtoysie et de

bienveuillance. Car je vous prie, Philotée, si je demande en justice l'argent que j'ay presté à mon voysin, est-ce une priere et orayson ? non certes, ains une demande rigoureuse. Si un seigneur demande son manteau, son chapeau, son espée ou du vin à son valet, est-ce une priere? nullement; mais une demande par authorité. Mais je demande à un homme qui ne me doit rien un service, une chose quelconque : qu'il me donne de l'argent, qu'il me preste son cheval, ou qu'il me donne à manger ou à boire, à ceste heure-là, je ne puis user d'autre sorte de demande que celle de la priere; et si c'est une personne qui soit relevée au-dessus de moy en quelque eminente qualité, je ne prie pas seulement, mais adjoustant avec l'humilité et la reverence, je supplie. Or, Dieu ne nous doit rien, Philotée, à tous tant que nous sommes, pour nostre regard et pour nostre consideration; car, qu'avons-nous pour l'obliger de quoy il ne nous ayt premierement obligez? nous ne luy sçaurions jamais rien donner. Car si nous luy presentons quelque chose, l'ayant premierement receuë de luy, c'est rendre, non pas donner; c'est payer, non pas obliger : nous ne l'obligeons pas, mais nous nous acquittons de la debte. L'isle Haloncius avoit esté aux Atheniens, mais les pirates la leur occuperent, sur lesquels Philippe, roy de Macedoine, l'ayant prinse, les Atheniens la luy demanderent et il consentit de la leur donner, mais non pas de la leur rendre; au contraire, les Atheniens ne la vouloient pas prendre, mais reprendre. Certes, nous ne pouvons rien donner à Nostre Seigneur à proprement parler, ains seulement rendre, et il ne peut rien prendre sur nous, ouy bien reprendre, puisque nos mains ne luy peuvent rien presenter que nous n'ayons receu des siennes. Ce n'est pas, Philotée, que Nostre Seigneur ne se soit constitué debteur envers nous des rescompenses immortelles, si nous observons ses commandemens, et qu'il ne die souvent que non-seulement il nous les donnera, mais qu'il nous les rendra. Mon Pere, dit-il à celuy qui priera en son nom, te le rendra; et l'Apostre parlant de la couronne de gloire, laquelle, dit-il, en ce jour là advenir, le juste Juge me rendra. Ouy, en verité, Philotée, nos bonnes œuvres faites en la grace de Dieu meritent rescompense, et Nostre Seigneur s'oblige de la rendre comme toutes les escritures tesmoignent; mais ce n'a pas esté par droict de justice que Nostre Seigneur s'est obligé de nous rendre rescompense, ça est par pure misericorde, selon la grandeur de laquelle il nous a voulu sauver. Or, depuis neantmoins qu'il s'y est obligé par misericorde, il le fait par justice, dont il dit qu'il rendra, parce que s'estant engagé de parolles, il est constitué debteur de justice, comme parce qu'il ne s'est engagé que par misericorde, il est donateur de liberalité. Il donne parce qu'il ne s'est pas obligé de justice, mais liberalement et de grace; il rend pourtant, parce qu'il doit, et il doit parce qu'il s'est obligé. Mais, oultre cela, il ne nous considere pas en nous-mesmes, ains en Nostre Seigneur son Fils, sur lequel nous sommes entez comme des greffes sur une noble tige, et partant, en qualité de membres d'un tel chef, au nom duquel nous demandons toutes choses, il nous rend ce qui luy est deu. Imaginez-vous, Philotée, le petit Tobie qui demande le payement à Raguel pour son pere, et voyez

comme il est payé favorablement, parce qu'il ressembloit à son pere; car il en est de mesme : nous demandons au Pere ce qu'il doit à son Fils, auquel si nous nous sommes rendus semblables par une saincte charité, mon Dieu que de graces! Or, il doit à son Fils, selon la mesme toute rigueur de justice, ainsi que nos sçavans theologiens enseignent, tout ce qu'il a merité pour nous : or, il a merité pour nous que nous puissions meriter, si que le pouvoir que nous avons de meriter est un rejetton du merite de Nostre Seigneur. Il nous a merité la grace et tout ce qui est necessaire pour nous acheminer à la grace, pour cheminer en la grace et pour obtenir, par sa grace, la grace consommée et parfaicte qui est la gloire et vie eternelle. C'est pourquoy, demandant au Pere eternel quelque chose au nom de Nostre Seigneur, nous la demandons par justice et par grace tout ensemble : en justice, en tant que c'est au nom de Nostre Seigneur; et en grace, en tant que c'est pour nous qui, de nous-mesmes, en sommes grandement indignes; et bien que nous ayons promesse expresse d'obtenir tout ce que nous demanderons au nom de Nostre Seigneur, cela neantmoins s'entend sous ceste condition, que nous soyons enfans de Dieu, et que nous ayons l'esprit d'adoption qui nous donne la hardyesse de crier : *Abba, Pater,* ou convenablement disposez pour le devenir, de quoy n'estant pas asseurez, nous ne pouvons jamais demander qu'en grace pour nostre regard.

Mais quant à Nostre Seigneur, estant au ciel et ayant achevé toutes les œuvres par lesquelles il a merité aux anges et aux hommes la grace et la gloire, il demande à son Pere toutes les benedictions que nous recevons, par droit de justice, comme les ayant acquises par son sang. C'est pourquoy il est appellé advocat; car les advocats, à proprement parler, ne font des requisitions qu'en vertu du. . . . .

Et parce que nos parens sont des appartenances plus proches de nos pere et mere, et que toute la parentée semble estre un seul arbre à diverses branches, esquelles tout un mesme sang, comme une mesme seve, joinct et substante, partant la pieté s'estend encore à eux; comme aussi, parce que les allyez et amys de nostre patrie sont comme ses appuys et maintiens, nous les cherissons aussi par pieté. Or, le devoir de pieté s'estend à tous les offices qui se peuvent legitimement rendre, soit en honneur, soit en service; mais surtout à substanter et servir nos pere et mere en leurs neceścitez, obligation qui passe si avant, que nous ne pouvons pas mesme fayre aucun vœu qui nous puisse empescher de rendre ce devoir; et si nous l'avons fait, il ne nous tient pas lyez de ce costé-là, ains, nonobstant iceluy, nous pouvons et devons rendre ce devoir originaire de pieté auquel la nature nous oblige; et par ainsi les enfans sortent des religions, quoyqu'ils soyent profez, pour secourir leurs peres et meres, quand ils sont, je ne dy pas en extresme, mais en grande necessité, quand, sans sortir, ils ne peuvent leur procurer d'ayde et de souslagement.

L'observance est une vertu par laquelle nous rendons l'honneur et le service qui est deu à ceux qui sont ordonnez à nostre gouvernement, ou qui sont propres à cela. Car, comme nous honnorons

et servons avec une speciale affection nos pere, mere et patrie, parce qu'ils nous representent Dieu en qualité d'autheur, principe et origine de nos estres, et comme instrumens de sa puissance productrice, aussi honorons-nous ceux qui nous gouvernent, parce qu'ils representent Dieu en qualité de gouverneur et recteur des hommes, et comme instrumens de sa providence. En quoy nous donnons le premier rang à nos gouverneurs et princes spirituels, car l'authorité et pouvoir qu'ils ont estant surnaturel, et leur gouvernement tendant à une fin surnaturelle, le devoir de sousmission et service que nous leur avons à ceste consideration est surnaturel, religieux et purement pieux.

En suitte de la piété et de l'observance, vient la saincte obeyssance, vertu par laquelle nous faysons volontairement ce que nos superieurs et qui ont authorité legitime nous ordonnent ou commandent, parce qu'ils le nous commandent, c'est-à-dire, parce que nous devons le fayre. Car une œuvre que nous n'estions pas obligez de fayre avant qu'il fust commandé, soudain qu'il est commandé, nous sommes obligez de le fayre, et d'œuvre simple il devient debte ou devoir pour nous, le commandement lyant et obligeant nostre volonté avec cest œuvre; et partant, l'obeyssance est la vertu par laquelle nous rendons aux superieurs ce que leur authorité nous oblige de fayre par leur commandement.

Or, toute l'authorité à laquelle nous rendons obeyssance procede de Dieu, ou par ordre special qu'il a mis en son service et pour nostre conduite au salut eternel, donnant la puissance spirituelle à ses apostres et à leurs successeurs, ou par l'ordre naturel, donnant aux peres, meres, marys, authorité sur leurs enfans et femmes, ou par l'ordre civil, aux princes et magistrats sur leurs subjets. De sorte que la vertu d'obeyssance se termine en fin finale à l'authorité divine, bien que sensiblement, et selon nostre apprehension particuliere, elle regarde ceste varieté de superieurs à l'authorité desquels Dieu nous a sousmis. Obeyssance, vertu admirable, qui nous rend toutes les actions des vertus aggreables, qui establit la justice en paix et donne la victoire en la guerre. C'est pourquoy elle est meilleure que les victimes, parce que les victimes sans obeyssance ne sont pas aggreables à Dieu, ouy bien l'obeyssance sans victimes, et parce que les victimes ne sont aggreables sinon comme elles sont commandées. Vertu generale, laquelle ne perd point son unité par la diversité de ceux qui obeyssent, ny de ceux auxquels on obeyt, ny des commandemens, car tousjours elle obeyt parce qu'elle le doit et qu'il luy est commandé par ceux qui ont authorité.

La gratitude est une vertu par laquelle nous rendons, à ceux qui nous ont fait du bien, quelque sorte de contr'eschange, ou par honneur ou par services, ou par des autres réciproques bienfaits. Et ceste vertu requiert 1° que nous estimions et prisions grandement et au plus haut prix le bienfaict, et surtout l'affection avec laquelle le bienfaicteur le distribuë et nous le despartit; 2° que nous le recevions cordialement; 3° que nous desclarions combien il nous aggrée et en faisons une protestation et recognoissance; 4° que nous en conservions et prattiquions la sousvenance, faysant volontiers mention, lorsque l'occasion s'en presente; 5° que, selon les occur-

rences et nostre pouvoir, nous rendions bienfaict pour bienfaict. Je dy selon les occurrences, car l'empressement et precipitation à contr'eschanger un bienfaict tesmoignent un esprit qui se deplayst d'estre debteur à son bienfaicteur. La debte de gratitude doit estre aggreable et ne se doit pas payer parce qu'il nous deplayst de devoir, mais parce qu'il nous playst et aggrée de rendre le reciproque, et de fait rendre un bienfaict avec ceste inquiettude, c'est plutost le payer que le rendre, ou encore plutost le rejetter et vouloir effacer, que de le vouloir contr'eschanger. Aussi ay-je dit qu'il falloit rendre bienfaict pour bienfaict : Or, ce n'est pas un bienfaict, s'il ne procede d'un esprit aymant, doulx, aggreable, officieux, et s'il ne regarde plus l'affection du bienfaicteur que le bienfaict; c'est pourquoy il faut rendre, s'il se peut, plus que l'on n'a pas receu, comme font les champs fertiles qui produisent plus de graines incomparablement qu'on en a jetté dans leur sein : car, si vous ne rendez que le mesme, c'est plutost une restitution de rigueur, qu'une gratitude d'affection et d'amour; et en cela vous ne rendez pas bienfaict pour bienfaict, car si vous ne rendez que ce que vous avez receu, il n'y a point de bienfaict de vostre part. J'ay dit selon son pouvoir : car qui ne peut rendre aucun bienfaict, qu'il fasse tant plus de tesmoignages et de recognoissances en parolles, qu'il fasse force souhaicts pour le bonheur du bienfaicteur.

Il y a une vertu que l'on appelle juste vengeance, à laquelle il appartient de punir les meschans et mal-faicteurs, parce qu'il est raysonnable qu'ils reçoivent de la peyne pour leurs coulpes, et que par ce moyen il se fasse quelque reparation de la faute commise et du tort qu'il a esté fait au prochain, soit par maniere de dommaige qu'on lui a porté, soit par maniere de scandale ou de mauvais exemple. Or, afin que ceste vengeance soit vertu, il faut qu'elle soit juste, et partant elle n'appartient qu'aux superieurs, qui seuls ont le juste pouvoir de chastier; bien que tous ayent le pouvoir de repousser et empescher l'injure. Et faut, oultre cela, que telle vengeance se fasse en telle sorte qu'elle ne passe point à la cruauté par excez, ny à laschefé par deffaut.

La vertu de verité consiste en une volonté perseverante de ne rien signifier au prochain, soit par parolles, soit par autres signes, que selon la verité de nostre sentiment. Nous pouvons celer nos sentimens quand il en est tems; mais, si nous les voulons exprimer, nous le devons fayre fort veritablement, et ne point mentir. Or, quand nous disons nos sentimens, nous n'entendons pas parler des sentimens involontaires, que nous avons quelquesfois contre nos prochains, mais des vrays sentimens, que nous avons selon nostre volonté superieure : ainsi, si j'ay quelqu'adversion et respugnance à mon prochain, pourveu que selon ma volonté et resolution je sois deslibéré de l'aymer, non-seulement je doy luy tesmoigner de l'amour, mais je ne doy nullement luy tesmoigner mon adversion, car ceste adversion n'est pas volontaire, et si elle....... scandaleuse, et en verité je l'ayme, puisque je l'ayme selon la partie maistresse et regente de mon ame. Et parce que ceste vertu m'oblige de conformer mes parolles et mes gestes exterieurs à mes sentimens interieurs et à la verité de ce que j'exprime, elle m'oblige aussi à

recherche la verité, mais d'une recherche raysonnable, et qui prend sa mesure de l'importance de la chose que je veux exprimer. car, si je veux asseurer une chose de grande consequence, je suis obligé d'avoir un grand soing, pour savoir la vérité; si c'est une chose indifferente, il n'est pas requis de me mettre en peyne pour m'asseurer de la verité, ains suffit que je die simplement ce que je croy estre veritable d'abord. Si je raconte ce que Virgile dit de Junon, d'Œneas, de Priamius, il suffit que je die selon ce que ma memoire presente me fournit, et que je pense estre vray : car, qu'importe-t-il quand je dirois bien une chose pour une autre chose si frivole? mais si je raconte les miracles de Nostre Seigneur ou de Moyse, ou mesme autres histoires desquelles la verité importe à l'establissement de nostre foy, je suis obligé d'estre grandement sur mes gardes à ne rien dire qu'en verité. Si je raconte comme un seigneur ou une dame estoient vestus en telles occasions, pourveu que je die selon ce qu'il m'en semble, il suffit; mais si je raconte leurs actions, par lesquelles on peut discerner s'ils ont esté vertueux ou non, je doy estre plus discret, et parler avec plus d'asseurance de la verité : car le mensonge n'a jamais aucun juste usage, c'est tousjours un abus, pour utile qu'en soit la consequence; et n'en est pas de mesme comme de l'hellebore, car, bien que nos corps puissent estre gueris par le tourment des medicamens, les esprits le doivent voirement estre par le tourment de la tristesse et repentance, mais non jamais par la coulpe. Or, puisque les signes sont ordonnancez pour exprimer les choses, nous nous devons cela les uns aux autres, de ne nous point decevoir par iceux, les employant à signifier le mensonge et ce qui n'est point.

S'ensuit la douce affabilité, qui donne une aggreable bien-seance à nos conversations serieuses, afin d'un costé que nous ne soyons ny trop blandissans, amadoüans et flatteurs, ny de l'autre trop aspres, austeres, rebarbatifs, durs, desdaigneux et fascheux, mais qu'avec une condescendance bien assaysonnée, nous traittions, en parolles, actions et contenances, suavement et amyablement avec le prochain.

Apres vient la liberalité, qui nous donne la juste estime et affection des richesses, ne permettant pas qu'on les prinse plus qu'il ne faut, et par consequent nous porte à les depenser et employer volontiers, et librement, quand il est convenable, afin que, d'un costé, nous ne soyons pas avares, soit à ramasser et acquerir trop ardemment les biens de ce monde, soit à les retenir trop chichement; et que, d'autre part, nous ne soyons pas prodigues, donnant à gens indignes, comme sont les flatteurs, bouffons, joüeurs, ny pour les choses friandes et vaines. On ne sçauroit dire lequel de ces deux vices est plus dangereux : certes, l'avarice ne profitte à personne, non pas mesme à l'avare auquel le bien qu'il a luy deffaut, et est autant inutile comme celuy qu'il n'a point. C'est un vray vilain vice que celuy-là, et qui monstre une grande bassesse de courage; c'est pourquoy la prodigalité et profusion des richesses seroit plus aymable, si elle n'engendroit ordinairement l'avarice, car il arrive souvent que ceux qui se playsent trop à donner aux uns, afin d'asseurer leur inclination en cela, et, ...

La suave amytié est une vertu differente de l'affabilité, car celle-cy se prend à chascun, pour incogneu qu'il soit; mais l'amytié ne se fait qu'avec privauté et familiarité. Car c'est une reciproque et manifeste affection, par laquelle nous nous souhaittons et procurons du bien les uns les autres, selon les regles de la rayson et de l'honnesteté dont j'ay parlé ailleurs en l'*Introduction*, et au livre de l'*Amour du prochain*[1].

De la Justice.

Mais sur tout ce qui regarde la Justice, il y a une vertu que nous appelons *esquité*, qui empesche que la Justice ne soit pas injuste, et que le droict ne se change pas en injure; c'est ceste prudence qui modere les loyx inferieures par les superieures, en sorte que une loy cede à l'autre, selon que la rayson requiert, et que le legislateur mesme le diroit, s'il voyoit l'estat present des affaires. Il faut rendre à chascun ce qui luy appartient : rendez donc à ce furieux son espée, et il en tuëra quelqu'un sur-le-champ. Non, Philotée, ce ne se doit pas fayre, car, bien qu'il faille rendre à chascun ce qui est à luy, cela s'entend, quand il n'en abuse pas au plus grand dommaige du prochain : et *l'esquité* nous enseigne cela. La loy dit : *Ne tue point;* mais si le voleur attaque vostre personne, et vous le tuez pour vostre juste deffense, qui vous en peut blasmer? car la loy de la conservation de vostre propre vie precede celle de la conservation de la vie du prochain. La loy dit : *Chomme les jours de festes, ouye la saincte messe;* le *feu* cependant se prend à la mayson, ne l'esteindray-je donc pas? si faites; car la loy n'a pas entendu de vous obliger en ce cas là : vous ferez bien un autre jour la feste et ouyrez bien un autre jour la messe; mais vous ne sçauriez esviter ce grand dommaige, si vous n'y travaillez pas maintenant. Ainsi donc, les loyx veulent que par droit on les modere, ...

De la Force.

A la Force appartient la magnanimité, qui n'est autre chose qu'une vertu qui nous porte et nous incline aux convenances et retenuës, en chaque nature et espece de vertu, non pour le regard du bien qu'il y a en l'action grande de la vertu, mais pour le respect de la seule grandeur de l'action. Car, par exemple, un homme qui ayme grandement la chasteté et un homme magnanime et de grand courage : l'un et l'autre, au choix de la chasteté, entreprendront la chasteté virginale, comme le plus haut et relevé degré qui puisse estre en la vertu de chasteté. Mais l'un fait ceste entreprinse pour le grand amour qu'il porte à la chasteté, laquelle plus elle est grande plus il l'ayme; l'autre fait la mesme entreprinse, non pour l'amour de la chasteté, qui est en ceste grandeur et hauteur de vertu, mais pour l'amour de la grandeur qui est en ceste chasteté; et que l'un cherche la chasteté en la grandeur de ceste action, et l'autre cherche la grandeur de l'action en la perfection de la chasteté. Or, comme ceste vertu recherche la vraye grandeur, qui est ès actions heroïques des vertus, aussi n'estime-t-elle rien

[1] *Introduction*, 3e Part. *Traitté de l'Amour de Dieu*, l. I, c. 13 et 14.

de grand que cela. C'est pourquoy elle a ses proprietez selon Aristote (ch. 3, lib. 4, *Eth.*), qui neantmoins, au subjet de ceste vertu, tesmoigne assez la foiblesse de la vuë naturelle, en comparayson de l'evangelique : 1° De ne se playre que fort sobrement entre les honneurs, tant grands et relevez qu'ils soyent. 2° Estre esgalement dans l'adversité et les prosperitez. 3° Fuyr les menus et inutiles... et convenables. 4° Secourir. . . . .

La rayson. . . . .

On recherche de la gloire par des moyens vains, ou pour des choses vaines, ou des personnes vaines. Et enfin, nous esvitons la pusillanimité ou descouragement, par lequel nous fuyons les grandes actions, les grands honneurs, et les grands offices, pour la trop grande apprehension que nous avons de la grandeur, n'estimant pas nos forces assez dignement et selon leur mesure. Car comme les presomptueux entreprennent indiscretement oultre leurs pouvoirs, les pusillanimes n'entreprennent pas selon leur pouvoir, ains laissent une partie de leurs forces inutiles, faute de cœur pour les employer.

De la magnanimité despend la magnificence, qui nous porte, non aux actions grandes des vertus, mais aux grands et somptueux ouvrages qui requierent force despense : car ceste vertu nous les fait entreprendre genereusement, destournant, d'un costé, une certaine sotte affection de despense, par laquelle on fait des frais inutiles et oultre la bien-seance, et d'autre costé, une certaine vilité d'esprit, par laquelle on n'esgale pas la despense à la dignité et bien-seance de l'ouvrage qu'on entreprend.

Apres, vient la tres-saincte patience, par laquelle nous moderons les tristesses et fasderies qui nous arrivent des maux ordinaires en ceste miserable vie mortelle ; la mort des parens et amys, les bannissemens, les pertes, les maladies, les injures et opprobres et autres sottes afflictions de la vie mortelle.......... de la vie, parce que les maux de la mort et les choses horribles pour la mort doivent estre surmontez par la force, comme il a esté dit. Or, la patience nous fait supporter tranquillement ces afflictions, pour l'honnesteté et le bien qu'elle recognoist estre en l'esgalité de l'esprit et la bonne assiette de l'ame entre ces occasions.

Or quand, oultre le mal que nous endurons avec moderation, il nous faut supporter une longue durée du mal, et que nous n'avons pas seulement du mal, mais que nous devons l'avoir longuement, c'est-à-dire, qu'oultre le mal, nous devons supporter une longue durée du mal, qui est une grandeur en durée et estenduë de continuation, nous n'avons pas seulement besoin de patience, mais de longanimité, qui est la vertu par laquelle nous supportons, ou une longue attente du bien, ou une longue durée du mal. Et tant la patience que la longanimité sont requises, afin que d'un costé nous esvitions l'insensibilité, qui n'est autre chose qu'une certaine stupidité et brutale lourdise, par laquelle, comme si nous avions nos sens assoupis, nous ne sentons aucune douleur ny tristesse de maux, et par consequent sommes hors de tout subjet de patience, et d'autre costé que nous esvitions l'impatience, par laquelle nous ressentons immoderement les afflictions et contradictions.

Enfin, la force produit la perseverance, je ne dy pas le don de perseverance (car c'est une grace toute divine dont nous avons parlé en passant ailleurs); mais la perseverance, qui est une vertu par laquelle nous continuons et poursuivons un bien jusques à la fin, contre la difficulté et l'ennuy que la longueur et durée d'une affaire ou entreprinse peut apporter. Mais quand, oultre l'ennuy de la durée et longueur du tems, nous avons encore des autres obstacles et resistances exterieures, qui s'opposent à la poursuitte et continuation de nos exercices en la vertu, et du dessein que nous avons fait pour le bien, alors nous avons besoin de la constance. Deux choses nous lassent en un chemin, la longueur et esgalité; car, comme dit Aristote, on se playst plus en un chemin où il y a parfois.................... et varietez, qu'en un chemin tousjours uny, et sans diversité, et les pierres, les ronces, les fossez, les fanges, et autres difficultez. Ainsi, au chemin de la vertu, deux choses nous lassent : la durée et continuation de mesme exercice, et contre cest ennuy nous avons la vertu de perseverance; et les autres difficultez et resistances, comme sont les oppositions des hommes, nostre foiblesse, les murmurations, les remonstrances de ceux qui sont de contraire opinion et toutes autres telles.................... contre lesquelles la constance nous arme. En sorte que nous ne sommes ny opiniastres ny aheurtez, pour continuer et vouloir poursuivre chose quelconque contre rayson, ny inconstans et legers, pour nous laisser vaincre à la durée et longueur du tems requis à nostre entreprinse, ny mols, tendres ou delicats de courage, pour nous laisser surmonter aux autres difficultez.

Or, entre toutes les actions de force, il n'y en a point de comparables à celles de nos martyrs chrestiens. Gens invincibles et invariables, entre les plus divers et espouvantables tourmens qu'il est possible d'imaginer, qui ont combattu contre les tyrans pour confirmer les plus excellentes vertus de toutes, en tant que Nostre Seigneur les a enseignées, et combattu par la seule volontaire souffrance, qui les rend tant plus vaillans en toute façon. Car, comme ont remarqué nos anciens Peres, celuy qui souffre courageusement, il combat le mal present; celuy qui attaque ou resiste, combat le mal à venir ou esvitable. Le martyr, estant le plus foible, fait l'office du plus fort, car il garde la vertu pour laquelle il combat et demeure vainqueur. La souffrance n'est aydée d'autre chose que la vive force de la rayson, mais l'attaque est portée par la cholere, par l'esmotion et impetuosité sensitive. Et aussi le martyr est parfaictement conforme à Nostre Seigneur, qui tesmoigna sa charité, non attaquant ses ennemys et les mées........, mais souffrant la mort. Joinct que celuy qui meurt en se deffendant, comme font nos chevaliers de Sainct-Jean de Hierusalem contre le Turc.....

La Force sert à la bouche de la crainte pour la moderer. La Temperance modere les joyes, la Prudence les douleurs, et la Justice les desirs.......

Enfin, dans le sanctuaire, il y avoit quatre cherubins : deux estoient tout d'or, qui estoient sur le propitiatoire, qui s'entre-regardoient, et couvroient de leurs aisles estenduës l'une vers l'autre tout le propitiatoire; et ceux-cy representoient l'arche des anges

assistans, qui n'ont aucune contemplation, et leur reciproque amour ne sert qu'à la loüange de Dieu. Les autres deux cherubins estoient de bois d'olive doré, et regardoient devers la porte du sanctuaire, ayant chascun une de leurs aisles estenduë sur l'arche et le propitiatoire, et l'autre estenduë jusques à la paroy du sanctuaire. Ils avoient dix coudées de haut et leurs aisles cinq de longueur, parce que les anges administrans ou servans, ont charge de regarder et garder l'Eglise, et partant, ils ont leurs affections misericordieuses comme d'olive, et sans laisser leur contemplation beatifique, laquelle est sur le propitiatoire, ils estendent leur secours et exercent promptement leur charité envers les murs de Hierusalem, de l'Eglise, envers la mayson et famille de Dieu. Ils ont dix coudées de hauteur, pour cooperer avec les hommes aux œuvres des dix commandemens, et leurs deux aisles sont de mesme, parce qu'à cest effect ils prient devers le sanctuaire et inspirent devers ses peuples.

De la Temperance, ou moderation.

La Temperance est ordinairement nommée en l'Escriture saincte *modestie*, *sobrieté*, *honnesteté*. Or, comme dit sainct Augustin, c'est l'amour qui se donne tout à Dieu; et c'est le 4e fleuve qui se respand sur nostre appetit concupiscible. La complaysance que nous prenons és choses sensibles, par le moyen de nos cinq sens, lesquels, estant bas, corporels et caducques, rendent aussi nostre ame telle, quand elle est passionnée de leur delectation et joüyssance. Et lors, elle ne peut bonnement se relever à l'object intelligible, et s'attacher si fermement par amour à Dieu, car sa force et puissance amoureuse, ou amyante, ou affective s'escoulant et dissipant par les sens aux choses sensuelles, elle est d'autant plus foible et allangourie pour les choses superieures et spirituelles. C'est pourquoy sainct Augustin a dit que la temperance n'est autre chose que l'amour qui se donne à Dieu, c'est-à-dire l'amour qui ramasse toute sa vigueur, pour aymer Dieu, et pour la ramasser toute, il la divertit des objects sensuels ésquels elle se pourroit espancher et dissiper. Mais parce qu'entre tous les sens, il y en a deux qui sont plus grossiers, brutaux et impetueux en leurs actes, et qui, par consequent, dissipent et divertissent plus furieusement et desbordement la force affective de nostre ame, c'est à sçavoir, l'attouschement et le goust qui, comme dit Aristote, n'est presque qu'un certain attouschement par lequel nous nous appliquons immediatement aux objects les plus grossiers, partant, la Temperance modere les playsirs et voluptez de ces deux sens principalement, bien qu'elle regle aussi les autres playsirs, soit interieurs ou exterieurs, en tant que par iceux la force affective pourroit estre mise en desordre, et dissipée contre la rayson. Or, j'ay dit qu'elle les modere, parce que nostre nature, composée de corps et d'ame, ayant besoin des playsirs sensibles, soit pour la conservation particuliere de chaque personne, soit pour la conservation de l'espece et race humaine, ce seroit esgalement dementir la rayson et violer ses loyx, de vouloir estre sensuels en s'appliquant demesurement aux voluptez des sens. Ainsi y a-t-il deux vices contraires à la Temperance.

Mais l'autre, qui s'appelle *intemperance*, est le grand vice du monde, par lequel on desire les playsirs sensuels oultre mesure et sans discretion, et c'est le vice qui attira le deluge, qui fit perdre les quatre citez et les fit fondre; et en somme, c'est le vice le plus infame et vilain, comme dit Aristote, qui nous rend pareils aux bestes brutes, assoupit l'usage de la rayson; et, comme dit Hippocrate, le plus vehement de tous ces playsirs sensuels n'est autre chose qu'une epilepsie passagere. Et Aristote dit que tout animal est triste apres iceluy, hormys le coq, mais l'homme, plus que tous les animaux, comme ayant en iceluy perdu la rayson. Vice brutal, qui rend comme furieux et phrenetique l'homme avant qu'il le commette, epileptique en le commettant, triste et melancholique apres l'avoir commis. Mais si l'intemperance passe jusques au delà de la nature, ce n'est plus un vice, c'est un monstre de vice, dit Tertullien; ce n'est plus un vice humain, dit Aristote, il est brutal et forcenerie.

Or, d'autant que les playsirs du goust et des autres sens sont donnez à nostre nature pour servir à la conservation de chaque particulier, la regle d'en bien user, c'est, comme dit sainct Augustin, d'en prendre autant que la necessité de la vie humaine et des offices le requiert. C'est-à-dire, qu'il faut premierement prendre ce qui est requis pour maintenir la vie; ayant la nourriture, dit l'Apostre (I. Tim. 6), et de quoy nous couvrir, nous en sommes contens. Mais non-seulement il faut prendre ce qui est pour la necessité, aussi ce qui est pour la bien-seance, selon la varieté des offices et occurrences de ceste vie; c'est pourquoy on jeusne quelquesfois et quelquesfois on fait des festins, on s'habille mieux une fois qu'autre, et Dieu mesme donne quelquesfois du pain seul à Hely, quelquesfois il luy envoye de la chair; quelquesfois il donne du pain et du poisson, d'autresfois il donne du miel et de la manne. La Temperance sçayt discerner le quand et le comment. . . . . . .

DE LA CRUCIFIXION DE N.-S. JESUS-CHRIST.

PROPOSITION DU MYSTERE, LEÇON INTERIEURE, OU FABRICATION DU LIEU.

Il me semble que, parmy ceste grande foule de gens qui accourent de toutes parts de la ville de Hierusalem, pour voir crucifier Nostre Seigneur, je me treuve au mont de Calvaire, en un lieu un petit peu plus esloigné que les autres, separé et relevé, qui me le rend advantageux, pour voir et considerer à part moy ce triste et cruel spectacle. La crucifixion est desjà faite; c'est-à-dire, la croix estant couchée sur la terre, Nostre Seigneur y est estendu tout nud et despoüillé, et les bourreaux l'ont serré et cloüé pieds et mains là-dessus. Maintenant donc, dés ce lieu-là, je m'imagine que je voy relever ce sainct Crucifix en l'air, petit à petit, et que la croix est fichée et plantée dans le trou fait à ceste intention. Voylà le mystere

proposé en gros par l'imagination, laquelle a logé en mon cœur un lieu propre pour voir et bien considerer tout ce qui se passe. Les deux parties du mystere sont l'eslevation et le plantement de ce sainct arbre. Il reste que je poursuive à considerer les particularitez par lesquelles ma volonté puisse estre excitée à produire beaucoup de bonnes sainctes affections et resolutions, et cela c'est la meditation.

Premiere consideration. — Je considere ce que Nostre Seigneur souffre en ce mystere, tant exterieurement qu'interieurement. Exterieurement : par ceste eslevation, son corps est tout entierement supporté sur ses pieds et ses mains cloüez, d'où il arrive que les playes s'aggrandissent et la douleur se rend immense. Quand la croix tombe dans le trou preparé auquel elle est fichée, le Sauveur reçoit une secousse effroyable, qui augmente de nouveau les playes, et donne comme un coup d'estrapade à tous ses nerfs et tendons ; de tous costez le sang pleut et distille; l'air et le vent froid saysissent tout ce corps eslevé, penetrant dans les playes, et le font presque transir et pasmer. Ses aureilles n'entendent que blasphesmes, ses yeux ne voyent que la furie de ceux qui le tuent; et en tous ses sens il endure des douleurs insupportables. Mais ce n'est rien de cela au prix des douleurs de son cœur, qui, languissant de l'amour des ames, void une si grande perte de personnes, et surtout de ceux qui le crucifient.

Affections. — Ah! qui sera ce tigre qui ne pleurera, voyant cest innocent, ce jeune Roy, le Fils de Dieu, endurer tant de peynes ? Elles sont desjà bien grandes, et capables de tenir à couvert tous les hommes du monde contre l'indignation du Pere eternel. Hé! je vous prie, de grace, mes amys, relevez bellement ceste croix, et fichez-là si doucement, que ses playes ne s'aggrandissent point, et que la secousse n'en soit pas si grande. Helas! il n'y a personne si denaturé qui, voyant un criminel sur la rouë, n'en ayt compassion. Hé donc! mon ame, n'auras-tu pas compassion de ton Sauveur qui souffre tant? Si jamais tu fus touschée de commiseration sur la nudité d'aucun pauvre, parmy la rigueur de l'hyver, ne doy-tu pas compatir à ce pauvre Roy, qui est exposé tout nud sur cest arbre ? Si jamais quelque pauvre ulceré te fit pityé, regarde, je te prie, celuy-là, auquel tu ne verras, depuis la plante des pieds jusques à la teste, aucun lieu qui ne soit gasté de coups. Hé! voy ce cœur affligé de tant de pechez que le peuple commet; et si ton cœur ne s'afflige avec luy, il faut que tu ne l'ayes pas de chair, mais de pierre, et plus dur que le diamant mesme.

De la commiseration ou compassion naist ordinairement le desir de secourir celuy auquel nous compastissons : partant, à la precedente affection j'adjouste celle-cy.

O! qui me donnera la grace que je puisse en quelque façon donner allegement à mon Sauveur affligé! Hé! que ne m'est-il loysible de prendre mes habicts plus precieux pour couvrir vostre nudité! que n'ay-je du bausme excellent pour en oindre vos playes! que ne suis-je pres de vous sur la croix, pour soustenir vostre corps en mes bras, afin que la pesanteur ne dechirast pas si fort les playes de

vos pieds et de vos mains! mais surtout, que ne puis-je empescher les pescheurs de tant offenser vostre cœur, qui ne feroit que se joüer de toutes les peynes de vostre corps, si, pour icelles, les pecheurs pouvoient estre amendez! que ne suis-je quelque excellent et fervent predicateur, pour leur annoncer la penitence! O! comme je dirois aux iniques : Ne veuillez plus vivre iniquement, et aux delinquans : Ne relevez plus les cornes de vostre fierté et felonie.

Confusion. — Mais, ô Seigneur, pourquoy m'amusé-je à ces desirs, desquels je n'ay pas la force d'en prattiquer un seul? Helas! comme vous donnerois-je mes habicts precieux, moy qui n'en donnay jamais un vil et usé à vos pauvres? Sur la croix, vous ne me les demandez pas, et je vous les offre; en vos pauvres, vous me les demandez et je les refuse! O vaines et miserables offres? qui ne se font qu'en apparence, et en effect ne sont que mocqueries! Comment respandrois-je du bausme sur vos playes, puisque je ne respandis jamais un verre d'eau pour vos pauvres? Comment voudrois-je vous supporter en croix, puisque je ne fuis jamais rien tant que les croix? Et quel predicateur de penitence, moy qui n'en fay point, et qui contribuë tous les jours, plus qu'aucun autre, aux deplaysirs que les pechez vous donnent?

Resolution. — O Seigneur, ayez pityé de moy! je me propose cy-apres de vous estre plus fidelle. Non, ce ne seront plus des desirs, ce seront des effects. Je souslageray le pauvre, je feray penitence, et cesseray de pecher. J'instruiray les devoyez, et diray à mon cœur et aux autres : Voulez-vous estre plus cruels à l'endroict de vostre Sauveur, que ne sont les vautours à l'endroict des colombeaux? ils n'en deschirent ny devorent jamais le cœur : voulez-vous bien estre si acharnez à l'encontre du divin colombeau qui niche sur la croix, que de deschirer son cœur avec les dents de vos impietez? Seigneur, ha! doresnavant je consoleray par effect le pauvre, et empescheray le peché.

Deuxiesme consideration. — Je considere la maniere avec laquelle Nostre Seigneur souffroit en ce mystere; et ceste maniere est double. Il souffre exterieurement avec un grand silence, les yeux doulx et benins, qui regardent parfois au ciel dans le sein de la misericorde du Pere, quelquesfois sur le peuple, auquel il procure la grace de ceste misericorde, sa bouche n'estant ouverte en ce mystere que pour jetter des souspirs de douceur et de patience. Il me semble que je voy en sa poictrine l'endroict du cœur qui pantele et tresmousse d'amour, et fait une inflammation si grande, que tout cest endroict me semble rougissant.

Reprehension pour l'exterieur. — Il souffre patiemment, volontairement et amoureusement. Mais, helas! miserable que je suis, qui ne sçaurois souffrir sans crier, sans me plaindre, sans fayre du bruict au logis; jamais je ne finis mes lamentations, je les estens et les respans par tout.

Pour l'interieur. — Et si quelquesfois je garde quelque contenance, mon cœur comment se comporte-t-il? il semble qu'il s'enflamme de cholere, d'impatience, de vengeance, et de douleur.

Resolution. — Mais doresnavant, ô mon ame, je veux que nous

soyons patiens, doux et gracieux, et que jamais l'eau de contradiction ne puisse esteindre le feu sacré de la charité que nous devons au prochain.

Troisiesme consideration. — Je considere pourquoy il souffre: ha! c'est pour obeyr à son Pere. O obeyssance admirable et filiale; Mais quel effronté suis-je d'oser appeller Dieu mon Pere, auquel je n'ay jamais porté le respect filial: et comme obeyrois-je jusques à la mort, que je ne le puis pas mesme jusques à la souffrance d'une petite parolle fascheuse, et d'un regard de travers? Mais doresnavant, venez, ô tribulations et deplaysirs, que venant de la part du Pere eternel, je vous recevray de bon cœur, et boiray le calice d'obeyssance.

Abomination du peché. — Mon iniquité est donc bien grande! ô que je suis miserable, de m'y estre si souvent abysmé, O Seigneur! qui me deslivrera de ce labyrinthe, si ce n'est vous? hé! de grace, ne permettez pas que j'y retombe jamais si lourdement. O peché tres-abominable! je ne te verray jamais d'un costé, que, plutost que de me soüiller en tes ordures, je ne me jetasse en cent mille tourmens.

Resolution. — Pour me retirer de l'enfer, et pour me deslivrer de perdition, helas! Seigneur, que vous souffrez! Et moy, miserable, que je souffre pour m'y engager! Tout ce que j'ay souffert jusques à present n'a esté qu'à ma perte. Ah! non, vous me voulez sauver, Seigneur, que vostre volonté soit faite : je suivray vostre dessein et monteray. Non, je ne descendray plus. Dieu soit beny.

LES DOUZE PETITS TRAITTEZ.

TRAITTÉ I.

Exercice du matin *tendant immediatement à l'unyon de nostre volonté à celle de Dieu, pour estre prattiqué par forme de parfaicte resignation au tems des seicheresses et ariditez spirituelles.*

Premier poinct. — Prosterné à genoüilx, et profondement humilyé devant l'incomprehensible majesté de Dieu, vous adorerez sa souveraine bonté, laquelle de toute eternité, vous nomma par vostre nom, et fit le dessein de vous sauver, vous destinant entr'autres choses le jour present, afin qu'en iceluy vous vinssiez à exercer les œuvres de vie et de salut, suivant ce qui est dit par le prophete: *Je t'ay aymée d'une charité eternelle; c'est pourquoy je t'ay attirée, ayant pityé de toy.*

Deuxiesme poinct. — Sur ceste veritable pensée, vous unirez vostre volonté à celle de ce tres-benin et tres-misericordieux Pere celeste, par telles ou semblables parolles cordialement proferées : O tres-douce volonté de mon Dieu, qu'à jamais soyez-vous faite! O desseins

eternels de la volonté de mon Dieu, je vous adore, consacre et desdie ma volonté, pour vouloir à jamais eternellement ce qu'eternellement vous avez voulu! O que je fasse doncques aujourd'huy, et tousjours, et en toutes choses, vostre divine volonté, ô mon doux Createur, Pere celeste! car tel fut vostre playsir de toute eternité. Ainsi soit-il. O bonté tres-aggreable, soit comme vous l'avez voulu! O volonté eternelle! vivez et regnez en toutes mes volontez et sur toutes mes volontez, et à jamais.

Troisiesme poinct. — Invoquez par apres le secours et l'assistance divine, avec telles ou semblables devotes acclamations, interieurement neantmoins, et du fond du cœur : O Dieu, soyez en mon ayde! que vostre main secourable soit sur ce pauvre et foible courage. Voylà, ô Seigneur, ce pauvre et miserable cœur, qui a conceu par vostre bonté plusieurs sainctes affections; mais, helas! il est trop imbecille et chetif pour effectuer sans vostre ayde le bien qu'il desire. J'invoque la tres-sacrée Vierge Marie, mon bon ange, et toute la cour du paradis : que leur faveur me soit maintenant propice, s'il vous playst.

Quatriesme poinct. — Faites donc ainsi une vive et puissante unyon, amoureuse de vostre volonté avec celle de Dieu; et puis, parmy toutes les actions de la journée, tant spirituelles que corporelles, faites encore de frequentes reünyons, c'est-à-dire renouvellez et confirmez derechef l'unyon faite le matin, jettant un simple regard interieur sur la divine bonté, et disant par maniere d'acquiescement : Ouy, Seigneur, je le veux; ou bien seulement : Ouy, Seigneur, ouy, mon Pere, ouy, tousjours ouy. Si vous voulez aussi, vous pourrez fayre le signe de la croix; ou bayser celle que vous portez, ou quelque imaige; car tout cela signifiera que souverainement vous voulez la providence de Dieu, que vous l'acceptez, que vous l'adorez et aymez de tout vostre cœur, et que vous unissez inseparablement vostre volonté à ceste supresme volonté.

Cinquiesme poinct. — Mais ces traicts de cœur par ces parolles interieures doivent estre prononcez doucement, tranquillement et fervemment, mais paysiblement; et, par maniere de dire, elles doivent estre distillées et filées tout bellement en la poincte de l'esprit, comme on prononce à l'aureille d'un amy une parolle qu'on luy veut jetter bien avant dans le cœur sans que personne s'en apperçoive : car ainsi ces sacrées parolles, filées, coulées et distillées par la poincte de nostre esprit, le penetreront et detremperont plus intimement et fortement qu'elles ne feroient, si elles estoient dites par maniere d'eslans, d'oraysons jaculatoires et de saillies d'esprit. L'experience le vous fera cognoistre, pourveu que vous soyez humble et simple. *Amen.*

TRAITTÉ II.

Conduitte particuliere pour passer utilement la journée.

I. Excitatus à somno, mane statim, in hæc verba, gratias agam Domino

I. Le matin, aussi-tost que je seray esveillé, je rendray graces à mon Dieu avec ces parolles du psal-

miste royal David : *In matutinis meditabor in te, quia fuisti adjutor meus* (Ps. 62); c'est-à-dire : Dés l'aube du jour, vous serez le subjet de ma meditation, d'autant que vous avez esté ma sauvegarde. Par apres, je penseray à quelque sacré mystere, signamment à la devotion des pasteurs, qui vindrent sur le lever de l'aurore adorer le divin Poupon ; à l'apparition qu'il fit à Nostre-Dame, sa douce mere, le jour de sa triomphante resurrection ; et à la diligence des Marie, lesquelles, esmeuës de pityé, se leverent de bon matin pour honnorer le sepulchre du vray Dieu de la vie, trespassé. En suitte de quoy, je considereray que nostre amoureux Sauveur est la lumiere des Gentils et la lumiere qui dissipe les tenebres du peché, et sur quoy, faysant une saincte resolution pour toute la journée, je chanteray avec David : *Mane adstabo tibi, et videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es* (Psal. 5) ; Je me leveray de bonne heure, et, me mettant en vostre presence, je considereray que vous estes le Dieu auquel deplayst l'iniquité, partant je la fuyray de tout mon possible, comme chose souverainement desaggreable à vostre infinie Majesté.

II. Je ne manqueray tous les jours d'ouyr la saincte messe ; et afin d'assister convenablement à cest ineffable mystere, j'inviteray les facultez de mon ame d'y fayre leur devoir, avec cest excellent verset : *Venite et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram* (Ps. 45) ; Venez voir les œuvres du Seigneur, venez admirer les merveilles qu'il daigne fayre en nostre terre : *Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc verbum quod factum est, quod Dominus ostendit nobis* (Luc. 2). Allons à l'eglise, car c'est là où l'on fait le pain supersubstantiel, avec les sainctes parolles que Dieu a mises en la bouche des prestres, pour nostre consolation.

Deo meo : *In matutinis meditabor in te, quia fuisti adjutor meus.* Cogitabo posteà sacrum aliquod mysterium, præsertim pastorum devotionem, qui in ipsis nascentis auroræ incunabilis divinum Infantem natum adoraverunt ; ejusdem (Jesu) apparitionem, cùm, in triumphali suæ resurrectionis die, dulcissimæ Matri sese ostendit ; et Mariarum sedulitatem, quæ, ut viderent et venerarentur defuncti vitæ Dei corpus, summâ pietate commotæ, *valdè mane unâ Sabbatorum venerunt ad monumentum.*

Consequenter ad id, considerabo de Salvatore, quod nempe sit *lumen ad revelationem gentium*, ut peccatorum fuget tenebras, *et illuminet his qui in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* Sed ad totam diem firmiter statuto consilio, cum Davide canam : *Mane adstabo tibi et videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.*

II. Interero quotidie sacrosancto missæ sacrificio ; ac ut mysterio tam ineffabili decenter assistam, invitabo omnes animæ meæ facultates debitum ut hic suum agant : *Venite et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram. Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc Verbum quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.* Eamus in Ecclesiam ; ibi enim fit panis supersubstantialis, virtute verborum quæ ad consolationem nostram in sacerdotum ore posuit Deus.

III. Sicut indiget somno corpus ad discutiendam membrorum lassitudinem, ità dormiscere aliquandò anima debet, et resumendis viribus castissimos inter cœlestis Sponsi amplexus requiescere. Sacro igitur huic somno singulis diebus præfigam tempus aliquod, ut anima mea, ad instar dilecti discipuli, in amabili gremio, imò amantissimo amatissimoque amantissimi amatissimique Salvatoris corde dormiat.

Sicut autem per somnum corporeum operationes omnes corporeæ restringuntur ad corpus, adeò ut extra ipsum nullibi inveniantur; ità spirituales omnes facultates meas intrà spiritûs limites continebo, humiliter obediendo prophetæ dicto : *Surgite, postquàm sederitis, qui manducatis panem doloris.* O vos omnes qui doloris panem libenter comedltis, sive in mœstitiam de peccatis vestris, sive quòd proximi delictis compatiamini, nolite surgere, nec ad exteriores hujus laboriosi sæculi occupationes transitote, quin priùs in æternarum rerum contemplatione sufficienter requieveritis.

IV. Si opportunam horam, ut accidit plerumquè, non invenero, partem aliquam somni corporei dedicabo somno tam vigili, hoc scilicet pacto : vel in lectulo aliquantulùm vigilabo, si possibile sit, vel post primum somnum; vel mane ante alios surgam, et recordabor dicti Domini in rem hanc : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem.*

III. Comme le corps a besoin de prendre son sommeil pour delasser et souslager ses membres travaillez, de mesme est-il necessaire que l'ame ayt quelque tems pour sommeiller et se reposer entre les chastes bras de son celeste espoux, afin de restaurer par ce moyen ses forces et la vigueur de ses puissances spirituelles, aucunement recreuës et fatiguées; partant, je destineray tous les jours certain tems pour ce sacré sommeil, à ce que mon ame, à l'imitation du bien-aymé disciple, dorme en toute asseurance sur l'amyable poictrine, voire dans le cœur amoureux de l'amoureux Sauveur.

Or, tout ainsi que par le sommeil corporel toutes les operations corporelles se resserrent tellement dans le corps, qu'elles n'entendent rien pour tout au delà d'iceluy; aussi donneray-je ordre que mon ame en ce tems se retire tout à fait en soy-mesme, et qu'elle ne fasse autre fonction que de ce qui luy touschera et appartiendra, obeyssant humblement au dire du prophete : *Surgite postquàm sederitis, qui manducatis panem doloris* (Ps. 126); O vous qui mangez volontiers le pain de douleur, ou en la doleance de vos fautes, ou en la condoleance de celles du prochain, ne vous levez pas, n'allez pas aux occupations exterieures de ce siecle laborieux, que vous ne vous soyez au prealable suffisamment reposez en la contemplation des choses eternelles.

IV. Que si, comme il advient souvent, je ne puis treuver autre heure pour ce repos spirituel, à tout le moins desroberay-je une partie du repos corporel pour l'employer fidellement en un si vigilant sommeil. Voicy donc comme je feray : ou je veilleray mesmement dans le lict quelque peu de tems apres les autres, si je ne puis fayre autrement; ou je m'esveilleray apres le premier sommeil; ou bien le matin je me leveray devant les autres, et me res-

souviendray de ce que Nostre Seigneur a dit à ce propos : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem* (Matth. 26); Veillez et faites orayson, de peur que vous ne soyez en tentation.

V. Si Dieu me fait la grace de m'esveiller parmy la nuict, je resveilleray incontinent mon cœur avec ces parolles : *Mediâ nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei* (*Ibid.*); Sur le minuict on a crié : Voylà l'espoux qui vient, allez au devant de luy. Puis, par la consideration des tenebres exterieures, entrant dans la consideration de celles de mon ame et de tous les pecheurs, je formeray ceste priere : *Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis* (Luc. 1). Hé! Seigneur, puisque les entrailles de vostre misericorde vous ont fait descendre du ciel en terre pour nous venir visiter, de grace, illuminez ceux qui gisent estendus de leur long dans les tenebres d'ignorance et dans l'ombre de la mort eternelle, qui est le peché mortel; conduisez-les aussi, s'il vous playst, au chemin de la paix interieure.

Je tascheray encore de m'exciter, prononçant ces parolles du sainct Prophete-Roy : *In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum* (Ps. 133); Eslevez et estendez de nuict vos mains vers le ciel, et benissez le Seigneur. Je mettray peyne d'effectuer son commandement : *Quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini* (*Ibid.* 4); Ayez repentance, mesme dans le lict, des pechez que vous commettez avec la seule pensée; ce que pour deuëment accomplir, à l'imitation de cest harmonieux cygne penitent : *Lacrymis meis stratum meum rigabo*, Je baigneray ma couche de mes larmes.

VI. Parfois je me retourneray à mon Dieu mon Sauveur, et luy diray :

V. Si de nocte contingat ut vigilem, expergefaciam cor meum his verbis : *Media nocte clamor factus est: Ecce sponsus venit, exite obviam Dei.* Deinde ex tenebrarum exteriorum consideratione ad interiores animæ meæ et peccatorum omnium transiens, nocte sic orabo : *Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. Heu! Domine, quoniam per viscera misericordiæ tuæ visitasti nos oriens ex alto, illumina, quæso, eos omnes qui in ignorantiæ procumbunt tenebris et æternæ mortis, id est peccati mortalis umbrâ involvuntur, et in interioris pacis viam, si placet, dirige.*

His prophetæ regii verbis me ipsum etiam excitabo : *In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum.* præceptum ejus conabor exequi : *Quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini.* Quod ut perficiam, ad mellifluì cycni pœnitentis imitationem, *lacrymis meis stratum meum rigabo.*

VI. Ad Deum et Salvatorem meum sæpè me concel

tam, et dicam : *Ecce non dormitabit neque dormiet, qui custodit Israël.* Ita est sanè, ô qui animarum nostrarum Israëlem custodis! nunquam dormitas, dormis nunquam. *Dùm medium silentium tenerent omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet, omnipotens sermo tuus, Domine, à regalibus sedibus venit.* Ad impediendos divinos tuos effectus nullæ valent tenebræ : eâ horâ natus es ex Maria Virgine; eâdemque in animabus nostris cœlestes tuæ gratiæ nasci queunt. Hei! misericors Redemptor, *illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte, ne quando dicat inimicus meus : Prævalui adversùs eum.*

Demùm, postquàm animæ meæ tenebras et imperfectiones diligenter consideravero, potero ea verba dicere, quæ habet Isaïas : *Custos, quid de nocte? Custos, quid de nocte?* Et respondentem audiam : *Venit mane, et nox.* Venit bonarum inspirationum mane. Cur tenebras magis quàm lucem diligis?

VII. Quoniam verò hujusmodi devotionis actus nonnunquam nocturni fragores impediunt, iis si fortè caperer, in custodis Angeli consideratione recreabor, dicendo : *Dominus à dex-*

Ecce non dormitabit, neque dormiet, qui custodit Israël (Ps. 120); Non, vous ne dormez ny ne sommeillez point, ô vous qui gardez l'Israël de nos ames. *Dum medium silentium tenerent omnia, et nox in cursu medium iter haberet, omnipotens sermo tuus, Domine, à regalibus sedibus venit* (Sap. 18). Les plus sombres tenebres de la minuict ne peuvent donner aucun obstacle à vos divins effects : à ceste heure-là vous nasquites de la Vierge sacrée vostre Mere; à ceste heure-là aussi vous pouvez fayre naistre vos celestes graces dans mon ame, et nous combler de vos plus cheres faveurs. Ah! Redempteur pitoyable[1], *illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte, ne quando dicat inimicus meus : Prævalui adversùs eum* (Ps. 12). Illuminez tellement mon pauvre et aveuglé cœur des beaux rayons de vostre grace, que jamais il ne s'arreste en façon quelconque en la mort du peché. Hé! ne permettez pas, je vous prie, que mes ennemys invisibles puissent dire : Nous avons eu barre sur luy. Enfin, apres avoir consideré les tenebres et les imperfections de mon ame, je pourray dire les parolles qui sont en Isaye : *Custos, quid de nocte? custos, quid de nocte* (Is. 21)? c'est-à-dire : O surveillant, surveillant, reste-t-il encore beaucoup de la nuict de nos imperfections? et j'entendray qu'il me respondra : *Venit mane, et nox,* le matin des bonnes inspirations est venu; pourquoy est-ce que tu aymes plus les tenebres que la lumiere?

VII. D'autant que les nocturnes frayeurs ont accoustumé d'empescher telles devotions, si par fortune je m'en sentois saysy, je m'en deslivreray avec la consideration de mon bon ange gardien, disant : *Dominus à dextris est mihi ne commovear*

[1] Plein de pitié.

(Ps. 15); Mon Seigneur est à mon costé droict, afin que je ne craigne rien : ce qu'aucuns docteurs ont expliqué du bon ange. Je me souviendray de ce verset : *Scuto circumdabit te veritas ejus, non timebis à timore nocturno* (Ps. 90); L'escu de la foy et ferme confiance en Dieu me couvrira, c'est pourquoy je ne doy avoir peur de chose quelconque. D'abondant je me serviray de ces sainctes parolles de David : *Dominus illuminatio mea, et salus mea : quem timebo* (Ps. 26)? qui est autant que si on disoit : Le soleil ny ses rayons ne sont pas lumiere principale, ny la compaignie ne me sauve pas; mais Dieu seul, lequel m'est aussi propice la nuict comme le jour.

tris est mihi, ne commovear; quod de custode angelo doctores aliqui interpretati sunt. Versum etiam hunc adducam in memoriam : *Scuto circumdabit te veritas ejus; non timebis à timore nocturno*. Utar præterea sanctis hisce Davidis verbis : *Dominus illuminatio mea et salus mea; quem timebo?* Quasi diceretur : Neque sol, neque ejus radii, mea lux præcipua sunt; neque me salvabit societas, verùm ipse solus Deus, qui æquè mihi propitius est nocte ac die.

TRAITTÉ III.

Prattique pour tout le jour, utile aux personnes qui commencent la vie devote.

Mettez ordre qu'aussi-tost que vous serez esveillé, vostre ame se jette du tout en Dieu par quelque saincte pensée, telle que celle-cy : Comme le sommeil est l'imaige de la mort, aussi le resveil est l'imaige de la resurrection. *Je croy que mon Redempteur est vivant et qu'en ce dernier jour je ressusciteray* (Job. 19). O Seigneur, que ce soit, s'il vous playst, à la vie eternelle : *Ceste esperance repose dans mon sein.* Hé! de grace, *donnez vostre dextre à l'ouvrage de vos mains : vous avez compté mes pas, mais pardonnez-moy mes offenses* (Job. 14). Voyant le jour, passez avec la consideration de la lumiere corporelle à la spirituelle, ou bien de la temporelle à l'eternelle, et dites avec David : *O Seigneur, en vostre clarté nous verrons la lumiere* (Ps. 35). Et vous habillant, apres avoir fait le signe de la croix, dites tacitement : Revestez-moy, mon Dieu, du manteau d'innocence et de la robbe nuptiale de charité. Cela estant fait, occupez-vous quelque tems en la meditation.

Arrivé que serez à l'eglise pour ouyr la messe, tandis que le prestre preparera le calice et le missel, mettez-vous en la presence de Dieu. Depuis le *Confiteor* jusques à l'Evangile, produisez des affections de contrition; de l'Evangile jusques à la Preface faites la protestation de foy; apres le *Sanctus*, considerez le benefice de la mort et passion de Nostre Seigneur; à l'Eslevation, adorez tres-profondement le divin Sauveur, et offrez-le à Dieu son Pere; apres l'Eslevation, remerciez-le tres-humblement de l'institution de ce sainct sacrement; quand le prestre dira le *Pater*, recitez-le mentalement en toute devotion; à la Communion, commu-

niez-vous reellement ou spirituellement; apres la Communion, contemplez Nostre Seigneur assis dans vostre cœur, et faites venir devant luy, l'un apres l'autre, vos sens et vos puissances, pour ouyr ses commandemens et pour luy promettre fidellité.

Quand vous vous voudrez le matin sortir de vostre chambre, demandez humblement congé et benediction à vostre bon ange; le long du jour faites force oraysons jaculatoires; quand l'horloge sonnera, eslevez vostre cœur en disant : Dieu soit beny, l'eternité s'approche; pendant les affaires, regardez souvent la divine Bonté, ayez provision de quelques parolles enflammées qui, de tems en tems, servent de refrain à vostre ame; avant le souper, j'appreuve fort un petit de recollection.

Entrez chaque jour de la sepmaine, devotement, dans l'une des sacrées playes de nostre douloureux et amoureux Sauveur : le dimanche, entrez dans celle du costé; le lundy, dans celle du pied gauche; le mardy, dans celle du pied droict; le mercredy, dans celle de la main gauche; le jeudy; dans celle de la main droicte; le vendredy, dans les cicatrices de son adorable chef, le samedy, retournez entrer dans son sacré costé, afin que par iceluy vous commenciez et finissiez vostre sepmaine.

S'il vous advient aucunes fois d'obmettre quelque chose de ce que je vous ordonne, n'entrez point pourtant en scrupule. Au reste, il faut que vous fassiez tout par amour, et rien par force; il faut plus aymer l'obeyssance que craindre la desobeyssance. Je veux que vous ayez l'esprit de liberté, non de celle qui forclost l'obeyssance (car c'est la liberté de la chair), mais de celle-là qui bannit la contrainte, le scrupule et l'empressement. Je veux que s'il se presente occasion juste ou charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une espece d'obeyssance, et que ce manquement soit suppleé par amour. Je veux que vous fassiez tout sans empressement et avec esprit de douceur. Eslevez souvent vostre esprit à Dieu, mesme en faysant les œuvres de Dieu. Embrassez sainctement les mortifications, et recevez les abjections en esprit de resignation. Aymez autant la volonté de Dieu aux subjets qui sont d'eux-mesmes desaggreables, comme en ceux qui d'eux-mesmes sont aggreables.

TRAITTÉ IV.

Exercice de la preparation, par lequel l'ame se dispose le matin à toutes sortes d'evenemens qui peuvent arriver la journée.

Præferam semper alii cuicumque rei præparationis exercitium, illudque ut minimum semel in die, matutino scilicet tempore, faciam. Quòd si extraordinaria alia sese offerat occasio, utar eâ peculiariter, et pro exercitii remedio accipiam. Quia verò

Je prefereray tousjours à toute autre chose l'exercice de la preparation, que je feray au moins une fois le jour, c'est à sçavoir, le matin. Que s'il se presente quelque occasion extraordinaire, je m'en serviray particulierement et la prendray pour subjet de ce mien exercice; et pour ce que la preparation est comme un

fourrier à toutes nos actions, je m'y occuperay, selon la diversité des occurrences, et tascheray par le moyen d'icelle, de me disposer à bien et loüablement traitter et prattiquer les affaires.

I. *La premiere partie de cest exercice est l'invocation.* Partant, recognoissant que je suis exposé à une infinité de dangers, j'invoqueray l'assistance de mon Dieu, et diray : *Domine, nisi custodieris animam meam, frustrà vigilat qui custodit eam* (Ps. 126); Seigneur, si vous n'avez soing de mon ame, c'est en vain qu'un autre en aura du soing.

De plus, recognoissant que la conversation m'a autresfois fait tomber en beaucoup d'imperfections et de manquemens, je m'escrieray : *Sæpè expugnaverunt me à juventute meâ, dicat nunc anima mea* (Ps. 128); O mon ame, dites hardyment : Dés mon bas aage on m'a grandement et fort persecutée; et de plus : *Domine, esto mihi in Deum protectorem, et in domum refugii, ut salvum me facias* (Ps. 30); O mon Dieu, soyez mon protecteur, soyez-moy lieu de refuge, sauvez-moy des embusches de mes ennemys. *Domine, si vis, potes me mundare* (Matth. 8); Seigneur, pourveu que vous le vouliez, vous me pouvez rendre net.

En somme, je le prieray de me fayre digne de passer la journée sans l'offenser; à quoy servira ce qui est escrit au psalme 143 : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem, quia ad te levavi animam meam. Eripe me de inimicis meis, Domine, ad te confugi : doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu. Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam : propter nomen tuum, Domine, vivificabis me in æquitate tuâ;* J'ay eslevé mon cœur à vous pour cest effect : deslivrez-moy, ô mon Dieu, de mes adversaires; apprenez-moy à fayre vostre volonté, puisque vous estes mon Dieu! vostre bon esprit me conduira par la main au bon chemin, et vostre divine Majesté me donnera la vraye vie par son indicible amour et par son immense charité.

præparatio in actionibus velut mensor est, ideoque in hâc, secundùm quod occurret, et pro temporis opportunitate versabor, quo pacto res meas cum laude conabor exequi.

I. *Invocatio prima pars est hujus exercitii.* Quapropter innumeris me periculis expositum agnoscens, divinum auxilium invocabo in hæc verba; *Domine, nisi custodieris animam meam, frustrà vigilat qui custodit eam.* Iterumque advertens consuetudinem in multiplices olim errores me impulisse, exclamabo : *Sæpè expugnaverunt me à juventute meâ, dicat nunc anima mea.* Et ampliùs : *Domine, esto mihi in Deum protectorem et in domum refugii, ut salvum me facias. Si vis, potes me mundare.* Orabo denique ut in hâc die ad nullum declinem peccatum. Cui rei inserviet quod in psalmo centesimo quadragesimo tertio scriptum est : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem, quia ad te levavi animam meam. Eripe me de inimicis, Domine, ad te confugi; Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu. Spiritus tuus bonus deducet me in viam rectam : propter nomen tuum, Domine, vivificabis me in æquitate tuâ*

II. *Secunda pars, imaginatio*, quæ nihil aliud est quam præcognitio, et earum rerum quæ in die evenire possunt conjectura. Seriò igitur cogitabo de iis omnibus quæ mihi accidere poterunt, de societatibus in quibus manere cogar, de negotiis quæ fortè occurrent, de locis in quibus me esse oportebit, de occasionibus quæ me incautum possent deprehendere; atque ita, auxiliante Domino, sapienter et prudenter difficultatibus occurram.

III. *Tertia pars, propositio*. Variis idcircò discretè per conjecturam, cognitis labyrinthis in quibus errarem facilè perditus, considerabo, et de mediis ad evitandos lapsus melioribus diligenter inquiram; videbo quid expediat agere, quo sit ordine in his et illis negotiis procedendum, quid in consuetudine dicere debeam; disponam mecum ipse de habitu, de specie, quid requirendum habuero, et quid evitandum.

IV. *Quarta pars decretum est*. Ideò firmiter statuam Deum in posterum, sed in hâc præcipuè die nunquam offendere, quare verbis utar regii prophetæ Davidis : *Nonne Deo subjecta erit anima mea? ab ipso enim salutare meum?* O magnam abjectionem animi, sinere se creaturarum timore, vel amore, vel odio, vel desiderio, ad malè agendum contra Creatoris amorem et desiderium impelli! non potest reverà infinitæ majestatis ille Dominus, nobis semel cognitus, omni honore et

II. *La seconde partie est l'imagination*, qui n'est autre chose qu'une prevoyance ou conjecture de tout ce qui peut arriver le long de la journée. Doncques, je penseray serieusement aux accidens qui me pourront survenir, aux compaignies où possible je seray contrainct de me treuver, aux affaires qui peut estre se presenteront, aux lieux où je seray sollicité de me transporter; et ainsi, avec la grace de Nostre Seigneur, j'iray sagement et prudemment au devant des difficultez et des occasions dangereuses qui me pourroient surprendre et prendre.

III. *La troisiesme partie est la disposition*. C'est pourquoy, apres avoir discretement conjecturé les divers labyrinthes où aysement je m'esgarerois et courrois risque de me perdre, je considereray diligemment et rechercheray les meilleurs moyens pour esviter les mauvais pas; je disposeray aussi, et ordonneray à part moy de ce qu'il me conviendra fayre, de l'ordre et de la façon qu'il faudra observer en tels et tels negoces, de ce que je diray en compaignie, de la contenance que je tiendray, de ce que je fuyray ou rechercheray.

IV. *La quatriesme partie est la resolution*. En suitte de quoy je feray un ferme propos de ne jamais plus offenser Dieu, et specialement en ceste presente journée. Pour ceste fin, je me serviray des parolles du prophete royal David : *Nonne Deo subjecta eris, anima mea? ab ipso enim salutare tuum* (Ps. 98); eh bien! mon ame, n'obeyrez-vous pas de bon cœur aux sainctes volontez de Dieu, veu que de luy despend vostre salut? Ah! que c'est une grande lascheté de se laisser persuader et conduire à mal fayre, contre l'amour et desir du Createur, par crainte, amour, desir et hayne des creatures, quelles qu'elles soyent!

Certainement, ce Dieu d'infinie majesté estant recogneu de nous digne de tout honneur et service, ne peut estre mesprisé qu'à faute de courage. A quel propos contrevenir à ses equitables loyx pour esviter les dommaiges du corps, des biens et de l'honneur? que nous peuvent fayre les creatures? Or sus, consolons-nous et fortifions-nous tous ensemble sur ce beau verset du Psalmiste : *Dominus regnavit, irascantur populi : qui sedet super Cherubin, moveatur terra* (Ps. 26). Que les meschans fassent du pis qu'ils pourront contre moy; le Seigneur est puissant pour les tous royalement subjuguer. Que le monde gronde tant qu'il voudra contre moy seulement, il ne m'importe, puisque celuy qui domine sur tous les esprits angeliques est mon protecteur.

V. *La cinquiesme partie est la recommandation.* Voylà pourquoy je me remettray, et tout ce qui despend de moy, entre les mains de l'eternelle Bonté, et la supplieray m'avoir tousjours pour recommandé. Je luy laisseray absolument le soing de ce que je suis et de ce qu'il veut que je sois; je diray de tout mon cœur : *Unam petii à te, Domine Jesu, hanc requiram, ut faciam voluntatem tuam omnibus diebus vitæ meæ* (Ps. 30); Je vous ay demandé une chose, ô Jesus mon Seigneur, et derechef je vous la demanderay, à sçavoir, que j'accomplisse fidellement vostre amoureuse volonté tous les jours de ma pauvre et chetive vie. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum;* Je vous recommande, ô benin Seigneur, mon ame, mon esprit, mon cœur, ma memoire, mon entendement et ma volonté : hé! faites qu'avec et en tout cela je vous serve, je vous ayme, je vous playse et honnore à jamais.

servitute dignus, nisi animi defectu sperni et offendi. Cur ad evitanda corporis bonorum aut honornm damna, justas ejus leges transgrediemur? Quid nobis tandem creaturæ nocere possunt? Agesis nunc, virili sumus animo, et in hoc Psalmistæ versu confortetur cor nostrum : *Dominus regnavit, irascantur populi : qui sedet super Cherubim, moveatur terra.*

V. *Quinta pars est commendatio.* Proptereà me totum, et quidquid ex me pendet, æternæ bonitati committam, ac ut commissum habere dignetur exorabo. Omnem ei concedam mei curam, et dicam ex toto corde : *Unam petii à te,* Domine Jesu, *hanc requiram, ut faciam voluntatem tuam omnibus diebus vitæ meæ. In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum,* cor, memoriam, intellectum, voluntatem. Fac, quæso, ut cum his et in his omnibus tibi serviam, te diligam, tibi placeam, te adorem in æternum.

TRAITTÉ V.

Addresse pour l'orayson, sous le nom de repos ou sommeil spirituel, pour retirer l'ame en soy-mesme, et la recueillir en Dieu.

I. ELECTO huic sacræ quieti opportuno tempore, in memoriam revocare contendam pios motus, desideria, affectus, statuta, cœpta, sensus, dulcedines omnes, et quæcumque divina mihi majestas olim inspiravit, ac in sanctorum mysteriorum, virtutis pulchritudinis, ejus nobilitatis, et infinitorum in me beneficiorum consideratione dedit experiri. Illius præterea obligationis quam magnam erga ipsam habeo recordabor, eò quòd suâ gratiâ sensus aliquando meos debilitavit non nullis morbis et infirmitatibus quæ mihi non parùm profuerunt. Post hæc, voluntatem meam in bono, et in statuto creatorem meum nunquam offendendi, confirmabo.

II. Quiescam paulatim in consideratione vanitatis honorum, divitiarum, dignitatum, et voluptatum immundi hujus mundi; perpendam modicam rerum illarum durationem, incertitudinem, finem, et quàm à veris bonis distent discrepentque. Quâ ratione eas cor meum rejiciet, spernet, abominabitur, et dicet : Ite, o! ite, diabolicæ illecebræ, abite à me procul, nihil mihi vobiscum est, quandoquidem deliciæ quas promittitis insipientibus æquè ac sapientibus conveniunt.

III. Quiescam leniter in consideratione turpitudinis, abjectionis et miseriæ quæ invenitur in peccato, mise-

I. AYANT prins le tems commode pour ce sacré repos, avant toute autre chose, je tascheray à rafraischir ma memoire de tous les bons mouvemens, desirs, affections, resolutions, projects, sentimens et douceurs qu'autresfois la divine Majesté m'a inspirez et fait experimenter, en la consideration de ses saincts mysteres, de la beauté de la vertu, de la noblesse de son service, et d'une infinité de benefices qu'elle m'a tresliberalement despartis. Je mettray ordre aussi à me ramentevoir de l'obligation que je luy ay, de ce que, par sa saincte grace, elle a quelquesfois debilité mes sens en m'envoyant certaines maladies et infirmitez, lesquelles m'ont grandement profitté. Apres cela, je conforteray et confirmeray, le plus qu'il me sera possible, ma volonté au bien et repos de jamais offenser mon Createur.

II. Cela fait, je me reposeray tout bellement en la consideration de la vanité des grandeurs, des richesses, des honneurs, des commoditez et des voluptez de ce monde immonde; je m'arresteray à voir le peu de durée qui est en ces choses-là, leur fin, et l'incompossibilité qu'elles ont avec les vrays et solides contentemens, en suitte de quoy mon cœur les desdaignera, les mesprisera, les aura en horreur, et dira : Allez, allez, ô diaboliques appas! retirez-vous loin de moy, cherchez fortune ailleurs; je ne veux point de vous, puisque les playsirs que vous promettez appartiennent aussi bien aux fols et abominables, qu'aux hommes sages et vertueux.

III. Je me reposeray tout doucement en la consideration de la laydeur, de l'abjection, et de la deplorable misere qui se treuve au vice et

au peché, et aux miserables ames qui en sont obsedées; puis je diray, sans me troubler et inquietter aucunement : Le vice, le peché, est chose indigne d'une personne bien naye, et qui fait profession de merite ; jamais il n'apporte contentement qui soit veritablement solide, ains seulement en imagination : mais quelles espines, quels scrupules, quels regrets, quelles amertumes, quelles inquiettudes, et quels supplices ne traisne-t-il quant et soy? voire, et quand tout cela ne seroit pas, ne vous doit-il pas suffire qu'il est desaggreable à Dieu? ô! cela doit estre plus que suffisant pour le nous fayre detester à toute oultrance.

risque animabus ab eo obsessis et possessis; tùm absque perturbatione dicam : Peccatum indigna res est homine benè nato, et meritum profitente; nullum unquam affert absolutum gaudium, sed duntaxat imaginarium : quas verò spinas, quos mœrores, quas amaritudines, quas anxietates, quæ supplicia non secum ducit? Verumtamen, quamvis nihil horum esset, numquid id satis est quod Deo displicet? Hoc autem satis superque est ut omnibus omninò modis rejiciatur.

IV. Je sommeilleray souëfvement en la cognoissance de l'excellence de la vertu, qui est si belle, si gracieuse, si noble, si genereuse, si attrayante et si puissante : c'est elle qui rend l'homme interieurement et encore exterieurement beau; elle le rend incomparablement aggreable à son Createur; elle luy sied extresmement bien, comme propre qu'elle luy est. Mais quelles consolations, quelles delices, quels honnestes playsirs ne luy donne-t-elle pas en tout tems? ah! c'est la chrestienne vertu qui le sanctifie, qui le change en ange, qui en fait un petit Dieu, qui luy donne dés icy-bas le paradis.

IV. Dormitabo suaviter in cognitione excellentiæ virtutis; virtutis, inquam, quæ adeò pulchra est, grata, nobilis, generosa, alliciens, potens. Illa est enim quæ hominem interiùs exteriùsque pulchrum reddit; illa quæ Creatori gratum facit, homini illa optimè convenit, cum ei propria sit. Quas verò consolationes, quas delicias, quas non ei liberales delectationes omni dat tempore? Hæc est christiana virtus quæ eum sanctificat, quæ mutat in angelum, quæ deulum efficit, quæ in his terris ei confert paradisum.

V. Je m'arresteray en l'admiration de la beauté de la rayson que Dieu a donnée à l'homme, afin qu'esclairé et enseigné par sa meilleure splendeur, il haysse le vice et ayme la vertu. Hé! que ne suivons-nous la lumiere brillante de ce divin flambeau, que l'usage nous en est donné pour voir où nous devons mettre le pied? Ah! si nous nous laissions conduire au dictamen d'icelle, rarement chopperions-nous, difficilement ferions-nous jamais mal.

V. Demirabor quàm pulchra sit homini à Deo data ratio, ut ejus miro splendore illustratus et edoctus, odio vitium prosequatur, et virtutem amet. Heu! cur divinæ hujus facis rutilans lumen non sequimur, cùm datus sit nobis ejus usus, ut videamus ubi oporteat pedem figere? Ah! si nos ejus dictamine duci sineremus, rarò cespitaremus, difficilè unquam malè ageremus.

VI. Attente ponderabo rigorem divinæ justitiæ, quæ iis procul dubio non parcet, qui naturæ et gratiæ donis abusi fuerint. Debent tales ad divinorum judiciorum, mortis, purgatorii et inferni considerationem pavere maximè. Excitabor ergo à me ipso, et à segnitie his sæpè repetitis verbis expergefiam : *En morior; quid mihi proderunt primogenita*, sive omnia ista? Quid, inquam, proderunt mihi præsentia hæc omnia, et quidquid in hoc modo lucet et splendet, cùm quotidiè moriar? Præstat sanè ea spernere, et sub mandatorum Dei custodià, cum filiali timore et animi tranquillitate, futuræ vitæ expectare bona.

VII. In hanc rem infinitam Dei sapientiam, omnipotentiam, et incomprehensibilem bonitatem contemplabor; peculiariter verò videre intendam quomodo eximia hæc attributa in sacris elucent mysteriis vitæ, mortis, et passionis Domini nostri Jesu Christi, in eminentissimâ Dominæ nostræ beatæ Mariæ Virginis sanctitate, et imitabilibus fidelium Dei servorum perfectionibus. Transeundo hinc ad cœlum empireum, paradisi gloriam demirabor, indeficientem angelicorum spirituum et beatarum animarum felicitatem, quàmque augustissima se Trinitas, in æternis præmiis quibus benedictam hanc turbam remunerat, potentem, sapientem et bonam ostendat.

VIII. Denique in amore solius et unicæ bonitatis Dei

VI. Je peseray attentivement la rigueur de la divine justice, laquelle, sans doubte, ne pardonnera pas à ceux qui se treuveront avoir abusé des dons de nature et de grace : telles gens doivent concevoir une tres-grande apprehension des divins jugemens, de la mort, du purgatoire et de l'enfer. Je feray en sorte de m'exciter et de resveiller ma paresse en repetant souvent ces parolles : *En morior; quid mihi proderunt primogenita, sive omnia ista?* Voylà que tous les jours je m'en vay mourant; de quoy est-ce que me serviront les choses presentes, et tout ce qui est d'esclatant et de spectacle en ce monde? Il vaut beaucoup mieux que je les mesprise courageusement, et que, vivant en la crainte filiale, sous l'observance des commandemens de mon Dieu, j'attende avec accoisement d'esprit les biens de la vie future.

VII. Je contempleray en ce repos la sapience infinie, la toute-puissance, et l'incomprehensible bonté de mon Dieu, et particulierement je m'occuperay à voir comme quoy ces beaux attributs reluisent aux sacrez mysteres de la vie, mort et passion de Nostre Seigneur Jesus-Christ, en la tres-eminente saincteté de Nostre-Dame, la bien-heureuse Vierge Marie, et aux imitables perfections des fidelles serviteurs de Dieu. De là passant jusques dans le ciel empyrée, j'admireray la gloire du paradis, la felicité perdurable des angeliques esprits et des ames glorieuses, et combien la tres-auguste Trinité se monstre puissante, sage et bonne aux loyers eternels dont elle rescompense ceste beniste troupe.

VIII. Je m'endormiray en l'amour de la seule et unique bonté de mon

Dieu; je gousteray, si je puis, ceste immense bonté, non en ses effects, mais en elle-mesme; je boiray ceste eau de vie, non dans les vases ou phyoles des creatures, mais en sa propre fontaine; je savoureray combien ceste adorable Majesté est bonne en elle-mesme, bonne à elle-mesme, bonne pour elle-mesme, voire comme elle est la bonté mesme, et comme elle est la toute bonté, et bonté qui est eternelle, intarissable et incomprehensible. O Seigneur, diray-je, il n'y a que vous de bon par essence et par nature; vous seul estes necessairement bon : toutes les creatures qui sont bonnes, tant par la bonté naturelle que par la surnaturelle, ne le sont que par participation de vostre aymable bonté.

mei dormiam et requiescam: gustabo, si possum, immensam hanc bonitatem, non in suis effectibus, sed in se ipsâ; bibam hanc vitæ aquam, non in vasis aut phialis creaturarum, sed in ipso fonte; sapiam quâm adorabilis hæc majestas bona sit in se ipsâ, bona sibi ipsi, bona pro se ipsâ, imò quomodò sit ipsa bonitas et tota, omnisque bonitas et bonitas quæ æterna est, quæque nec arefieri nec comprehendi potest. O Domine, inquam, nemo est præter te bonus per essentiam et naturam: tu solus necessariò bonus es; creaturæ verò omnes quæ tam naturali quam supernaturali bonitate bonæ sunt, nonnisi amabiles tuæ bonitatis participatione sunt.

TRAITTÉ VI.

Trois occupations de la retraitte spirituelle sur la nayssance, passion et vie de Nostre Sauveur Jesus-Christ.

PREMIER *exercice*. — Pour vostre retraitte spirituelle, vous pourrez vous servir des poincts icy marquez, lesquels regardent la divine enfance de Nostre Sauveur. Le dimanche, considerez-le aux entrailles tres-pures de sa tres-chaste Mere, et admirez comme ceste grandeur immense s'est ainsi ravalée pour vostre amour. Le lundy, admirez-le dans la cresche en une extresme pauvreté. Le mardy, voyez-le adoré des anges et des pasteurs; faites-luy avec eux mille reverences interieures. Le mercredy, regardez que desjà il respand son sang en la circoncision; suppliez-le qu'il retranche toutes les superfluitez de vostre ame. Le jeudy, occupez-vous à méditer les mysteres des offrandes que luy presentent les roys; offrez-vous à luy, et adorez-le avec eux. Le vendredy, contemplez-le au temple entre les bras de sa saincte Mere; donnez-luy vostre cœur pour estre sa demeure et son temple sacré. Le samedy, mesditez sa fuyte en Egypte; demandez-luy la grace de bien fuyr et esviter tout ce qui luy peut deplayre.

Second exercice. — Une autre sepmaine, vous pourrez vous entretenir sur les douloureux mysteres de la passion de Nostre Redempteur. Le dimanche, voyez comme il lave les pieds à ses bien-aymez disciples; priez-le qu'il vous lave et purifie de toute ordure de peché. Le lundy, regardez-le au jardin des Olives, priant

re à chaudes larmes; demandez-luy humblement le don de on. Le mardy, mesditez avec quelle douceur et mansuetude it le bayser du traistre Judas; demandez-luy la charité et envers vos ennemys. Le mercredy, considerez-le prins et r les Juifs; demandez-luy la patience aux tribulations. Le admirez comme sans resistance quelconque il se laisse vestir chez Herode; demandez-luy l'humilité et le mespris de vous-. Le vendredy, contemplez comme, volontairement et d'un courage, il charge le pesant fardeau de la croix, et la porte r ses espaules jusques au mont de Calvaire; faites force actes npassion sur ses inestimables tourmens. Le samedy, levez les n haut, voyez-le estendu de son long, cloüé, eslevé en l'air bre de la croix; prestez soigneusement l'aureille à ses douces s; priez-le qu'il vous fasse la grace de vivre tout à luy, puis-st mort pour vous.

siesme exercice. — Vous pourrez excellemment tirer le motif nct amour sur toutes les actions que le tres-aymable Jesus a uées durant le cours de sa tres-saincte vie, en ceste sorte : il se presente quelque subjet d'exercer la vertu (il s'en pre- tous momens), voyez briefvement comme Nostre Seigneur rcée, tandis qu'il vivoit icy-bas entre les hommes; et puis, nt vostre cœur d'une amoureuse imitation : Or sus, direz- allons, suivons, imitons le doux Jesus nostre Maistre. Par le, s'il faut prier, donner aux pauvres, conseiller quelqu'un olitaire, entrer en conversation, souffrir quelque travail, sou vous que Nostre Seigneur, en diverses occasions, fit tout t par apres, excitant vostre ame : Hé! ce direz-vous, quand uroit point d'autre rayson pour prier, pour fayre l'aumosne, onsoler les affligez, pour demeurer en solitude, pour acquies-este souffrance, pour m'arrester en ceste conversation, ne fit-il pas que mon cher Maistre m'en ayt monstré le chemin? peut fayre par un simple regard et unique souspir : Ouy, ur, je suis avec vous.

TRAITTÉ VII.

vis pour la conversation avec toutes sortes de personnes.

FERENTIA est inter ongressum et consue- n; nam congressus fit ex occasione, con- verò fit ex electione. gressu non est diutur- etas, non magna fa- tas, non expressus ffectus, nec impres- in consuetudine vi- sæpiùs invicem, fa- tate utimur, electis s affectum damus,

I. IL y a difference entre rencontre et conversation; car le rencontre se fait fortuitement et par occasion, là où la conversation est de choix et de l'eslection. Au rencontre la compaignie n'est pas de durée : on ne s'y familiarise gueres, on ne s'y engage pas trop d'affection; mais en la conversation on se void souvent, on use de privauté, on s'affectionne aux personnes choysies, on les frequente pour vivre loüablement et s'entrete-nir ensemblement.

II. Je ne mespriseray jamais, ny monstreray signes de fuyr totalement la rencontre de quelque personne que ce soit, d'autant que cela donne bruict d'estre superbe, hautain, severe, arrogant, syndiqueur, ambitieux et controsleur. Je me garderay soigneusement aux rencontres de fayre le compaignon avec personne, ny mesme avec les familiers, s'il s'en rencontroit quelqu'un parmy le reste de la troupe, car ceux qui considereront cela, l'attribuëront à legereté. Je ne me donneray licence de dire ou fayre chose qui ne soit bien reglée, parce qu'on pourroit dire que je suis un insolent, me laissant transporter trop tost à trop de familiarité : surtout je seray soigneux de ne mordre, picquer, ou me mocquer d'aucun, veu que c'est une lourdise de penser se mocquer sans hayne de ceux qui n'ont point de subjet de nous supporter. J'honnoreray particulierement chascun; j'observeray la modestie; je parleray peu, et bon, afin que la compaignie s'en retourne plutost avec appetit de nostre rencontre qu'avec ennuy. Si le rencontre est bref, et que quelqu'un ayt desjà prins la parolle, quand je ne dirois autre chose que la salutation avec une contenance ny austere ny melancholique, mais moderement et honnestement libre, ce ne seroit que mieux.

III. Quant à ma conversation, elle sera de peu de bons et honnorables, d'autant qu'il est mal-aysé de reüssir avec plusieurs, de n'apprendre de se corrompre avec les mauvais, et d'estre honnoré, sinon des personnes honnorables. Specialement je garderay pour le regard du rencontre et de la conversation ce pre-

frequentamus ut vivamus cum laude, et ad invicem conferamus.

II. Nunquam spernam, nec signis demonstrabo me absolutè fugere alicujus, quicumque sit, congressum; hoc enim dat superbi nomen, elati, severi, arrogantis, censoris, ambitiosi, et reprehensoris immodici. His in congressibus sedulò advertam, ne cum aliquo socium agam, ne quidem cum familiarioribus, si nonnulli cum reliquâ turbâ adressent; hoc enim considerantibus levitatem saperet. Non concedam mihi licentiam quidquam minùs rectum dicendi vel faciendi, nè fortè insolens audiam, si citô nimis ad familiaritatem erumpam. Curabo præ omnibus ne unquam mordeam, lancinem vel irrideam; stupiditas enim esset, si absque odio iis putaremus irridere, qui nos ferendi nullam habent causam. Unumquemque peculiari honore prosequar; modestiam observabo; parùm et benè loquar, ut recedat potiùs cum nostri congressûs appetitu societas, quam cum tædio. Si brevis fuerit congressus, et jam aliquis in eo verbum teneat, quamvis à salutatione non aliud, cùm nec austero, nec melancholico, sed moderatè et honestè libero gestu dicerem, melius esset.

III. Quantùm ad consuetudinem, erit hæc mihi paucorum bonorum et honorabilium; quia cum multis proficere perquam difficile est, cum malis non corrumpi, et nisi ab honorabilibus honorari. Hoc specialiter circa congressum et consuetudi-

nem præceptum observabo : *Amicus omnibus, familiaris paucis.* Ubique autem opus erit judicio et prudentiâ, cùm « nulla sit tam generalis regula, quæ suam non patiatur exceptionem, » hanc si solam demas, quæ reliquarum omnium est fundamentum, *Nihil contra Deum.* In consuetudine ergo modestus ero absque insolentiâ, liber absque austeritate, suavis absque affectatione, tractabilis absque contradictione (id nisi ratio requiret), absque dissimulatione cordatus, quia volunt homines eos cum quibus agunt cognoscere. Nosmet autem magis aut minus patefacere debemus, secundùm consuetudines.

cepte : *Amy de tous et familier à peu.* Encore me faudra-t-il par tout exercer le jugement et la prudence, puisqu'il n'y a regle si generale qui n'ayt quelquesfois son exception, sinon celle-cy, fondement de toute autre, *Rien contre Dieu.* Donc, en conversation je seray modeste sans insolence, libre sans austerité, doux sans affectation, souple sans contradiction (si ce n'est que la rayson le requist) cordial sans dissimulation, parce que les hommes se playsent de recognoistre ceux avec lesquels ils traittent : toutesfois, il se faut ouvrir plus ou moins, selon que sont les compaignies.

IV. Quandoquidem ut plurimùm cogimur eorum uti consortio qui differentium sunt conditionum, sciendum est mihi exquisitum aliquibus esse duntaxat ostendendum ; aliis bonum, et aliis indifferens, nemini verò malum. Superioribus vel ætate, vel professione, vel aucthoritate, nonnisi exquisitum ostendendum est, paribus bonum, inferioribus indifferens. Malum nemini, est aperiendum, quandoquidem videntium oculos lædit, et eum cui inest deformem reddit. Et reverà, magni et sapientes nonnisi exquisitum mirantur, affectationem dicerent pares, et inferiores nimiam gravitatem. Sunt quidem melancholici nonnulli, qui gaudent cùm quis sua eis vitia detegit ; illis verò sunt magis occultanda : cùm enim illi polleant imaginatione, super imperfec-

IV. Puisque l'on est souvènt quasi contrainct de converser avec des personnes de differentes qualitez, il faut que je sçache qu'à certains il ne faut montrer que l'exquis, aux autres que ce qui est bon, aux autres que l'indifferent; mais à personne ce qui est mauvais. Aux superieurs, ou d'aage, ou de profession, ou d'authorité, il ne faut fayre paroistre que ce qui est exquis ; aux semblables, que ce qui est bon ; aux inferieurs, que ce qui est indifferent. Quant à ce qui est mauvais, il ne le faut jamais descouvrir à qui que ce soit, d'autant qu'il ne peut qu'offenser les yeux qui le voyent, et rendre laid celuy auquel il est. Et de fait, les grands et sages n'admirent que l'exquis, les esgaux l'attribüeroient à affectation, et les inferieurs à trop de gravité. Il y a bien certains mélancholiques qui se playsent qu'on leur descouvre les vices que l'on a ; toutesfois c'est à ceux-là qu'il les faut davantage cacher, car, ayant l'impression plus forte, ils rumineront et philosopheront dix ans sur la

moindre imperfection. Et puis, à quel propos descouvrir les imperfections? ne les void-on pas assez d'elles-mesmes? il n'est donc nullement expedient de les manifester; mais il est bon de les advoüer et confesser. Or, nonobstant ce que nous avons dit, on peut, conversant avec les superieurs, les esgaux et inferieurs, temperer parfois l'entretien de ce qui est exquis, bon et indifferent, pourveu que le tout se fasse discrettement. Enfin, il se faut accommoder à la diversité des compaignies, sans prejudicier neantmoins aucunement à la vertu.

V. S'il me convient converser avec personnes insolentes, libres, ou melancholiques, j'useray de ceste precaution : aux insolentes, je me cacheray tout à fait; aux libres, pourveu qu'elles soyent craignant Dieu, je me descouvriray tout à fait, je leur parleray à cœur ouvert; aux sombres et melancholiques, je me monstreray seulement, comme on dit en commun proverbe, de la fenestre, c'est-à-dire : qu'en partie je me descouvriray à elles, parce qu'elles sont curieuses de voir les cœurs des hommes, et si on fait trop le renchery, elles entrent incontinent en soupçon; en partie aussi je me cacheray à elles, à cause qu'elles sont subjettes, ainsi que nous avons desjà dit, à philosopher et remarquer de trop pres les conditions de ceux qui les frequentent.

VI. Si la necessité me force de converser avec les grands, c'est lors que je me tiendray soigneusement sur mes gardes; car il faut estre avec eux comme avec le feu, c'est-à-dire, qu'il est bien bon par fois de s'en approcher, mais il ne faut pas aussi que ce soit trop pres. Partant, je me comporteray en leur presence avec beaucoup de modestie, meslée neantmoins d'une honneste liberté. Ordinairement les grands seigneurs se playsent d'estre aymez et respectez :

tione vel minimâ decennio et ampliùs philosophabuntur. Ad quid porrò imperfectiones detegere? num satis videntur? numquid ex seipsis satis palàm fiunt? Nullo igitur modo expedit eas manifestas reddere, bonum est autem eas confiteri. Non obstantibus tamen iis quæ diximus, superioribus, paribus et inferioribus consuescendo, exquisiti, boni et indifferentis sermonem possumus temperare, modò cum discretione omnia fiant.

V. Si cum insolentibus, liberis aut melancholicis versari me conveniat, sic præcavebo : insolentibus absolutè me abscondam; liberis, dummodò Deum timeant, absolutè me aperiàm, et patenti eis corde loquar; melancholicis ostendam me duntaxat, ut communi fertur proverbio, ex fenestrâ, hoc est : me ex parte aperiam, quia tales hominum corda videndi magnâ ducuntur curiositate, et cùm nimis vident restrictos, subitò suspicantur; ex parte etiam me abscondam, quia, ut diximus, tales cominùs nimis eorum qui secum versantur conditiones solent notare, et super eis philosophari.

VI. Si ad magnorum consuetudinem me necessitas impellat, tum maximè ero sollicitus : standum est enim cum illis sicut cum igne, scilicet : bonum est aliquando proximum esse; sed advertendum, ne nimia sit hæc proximitas. In illorum ergo præsentiâ cum multâ modestiâ me geram, ita tamen ut honestam habeat admixtam libertatem. Amant semper

magnates amari et revereri; amor profectò libertatem generat, et reverentia modestia. Malè igitur non erit in eorum societate aliquantulùm liberum esse, dummodò non omittatur reverentia, et hæc sit libertate major. Inter æquales libertas et reverentia æquales esse debent; cum inferioribus reverentià libertas debet esse major; cum magnis verò et superioribus contrarium est observandum.

l'amour certainement engendre la liberté, et le respect la modestie. Il n'y a donc point de mal d'estre en leur compaignie un peu libre, pourveu qu'on ne s'oublye point du respect, et pourveu que le respect soit plus grand que la liberté. Entre les esgaux, il faut estre esgalement libre et respectueux; avec les inferieurs, il faut estre plus libre que respectueux; mais avec les grands et superieurs il faut estre beaucoup plus respectueux que libre.

TRAITTÉ VIII.

Exercice du despoüillement de soy-mesme.

I. Demeurez fidellement invariable en ceste resolution, de vous tenir en la tres-simple unité et tres-unique simplicité de la presence de Dieu, par un entier despoüillement et remise de vous-mesme entre les bras de sa tres-saincte volonté. Et toutes les fois que vous treuverez vostre esprit hors de cest aggreable sejour, ramenez-l'y doucement, sans fayre pourtant des actes sensibles de l'entendement ny de la volonté; car cest amour de simple confiance, ceste remise et repos de vostre esprit dans le sein paternel de la divine Bonté, comprend excellemment tout ce qu'on peut desirer pour playre à Dieu.

II. Demeurez ainsi, sans vous divertir pour regarder ce que vous faites, ce que vous ferez, ou ce qui vous adviendra en toutes occurrences. Ne philosophez point sur vos contradictions et afflictions; mais recevez tout de la main de Dieu sans exception, avec douceur et patience, acquiesçant en tout et par tout à sa tres-adorable volonté. Si vous appercevez naistre en vous quelque soing ou desir, despoüillez-vous-en soudainement, et le remettez en Dieu, protestant ne vouloir que luy et l'accomplissement de son bon playsir.

III. Tenez-vous donc en la tres-saincte solitude et nudité avec Jesus-Christ crucifié; laissez-vous reduire à l'amyable pureté et nudité des enfans, afin que le debonnaire Sauveur vous prenne mes-huy entre ses bras, comme sainct Martial, pour vous porter à son gré à l'extresme perfection de son amour. Courage; car, s'il vous despoüilloit mesmement quelquesfois des consolations et sentimens de sa presence, c'est afin que sa presence mesme ne tienne plus vostre cœur, mais luy seulement et son divin playsir; ainsi qu'il fit à celle qui, le voulant embrasser et se tenir à ses pieds, fut renvoyée ailleurs : *Ne me tousche point*, dit-il; *mais va*, *dy-le à Simon*, *et à ses freres* (Joan. 20).

IV. O que bien-heureux sont les nuds! car Nostre Seigneur les revestira : *Demeurez-là*, *dit-il à ses Apostres*, *jusques à ce que d'en haut vous soyez revestus de vertu* (Luc. 24). O que bien-heureux

sont ceux lesquels se despoüillent mesme du desir des vertus et du soing de les acquerir, n'en voulant qu'à mesure que l'eternelle largesse les leur communiquera et les employera à les acquerir! O qu'Adam et Eve estoient heureux, tandis qu'ils n'eurent point d'habicts! Il y a long-tems que j'ay une suavité nonpareille quand j'oy chanter ce respons : *Nud je suy sorty du ventre de ma mere, et nud je retourneray là; le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a osté, le nom du Seigneur soit beny* (Job. 1). O que bien-heureux fut l'ancien Joseph, qui n'avoit ny boutonné ny agraffé sa robbe, de sorte que quand on le voulut attraper par icelle, il la lascha en un moment.

V. Admirez la sacrée amante des Cantiques, laquelle tient à un grand bonheur d'estre denüée de toute compaignie, pour estre seule avec son seul roy, et luy dire : *Mon bien-aymé est à moy, et moy je suis à luy* (Cant. 2). Voyez la glorieuse Vierge et sainct Joseph s'en allant en Egypte : en la pluspart de leur devot voyage, ils ne voyent personne, sinon leur doux Jesus. C'est la fin de la transfiguration, que de ne voir plus ny Moyse, ny Hely, mais le seul Jesus. J'admire avec contentement le Sauveur de nos ames, sorty nud du ventre et du sein de sa Mere, et mourir nud sur la croix; puis tout nud remis au giron de sa beniste Mere pour estre ensevely. J'admire la tres-aymable Vierge Mere, laquelle nasquit nuë de maternité, et fut denüée de ceste maternité au pied de la croix, et pouvoit bien dire : Nuë j'estois de mon plus grand bonheur quand mon fils vint en mes entrailles, et nuë j'en suis maintenant, quand je le reçois mort entre mes bras. Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a osté, le nom du Seigneur soit beny. Vive Jesus denüé de pere et de mere sur la croix! vive sa tres-saincte nudité! Vive Marie denüée de son fils au pied de la croix! Vive sa saincte nudité! Et à vous, ames devotes, je dy comme il fut dit à Isaye : Marchez et prophetisez toutes nuës; et comme il fut dit à ceste auguste reyne dont parle le prophete-roy : *Oyez, ma fille, et considerez; prestez l'aureille, oublyez la peuplade de toutes vos affections et la mayson de vostre pere; car le roy a convoité vostre nudité et simplicité* (Ps. 44).

TRAITTÉ IX.

Exercice du parfaict abandonnement de soy-mesme entre les mains de Dieu.

I. NON-SEULEMENT en l'orayson, mais encore en la conduitte de vostre vie, marchez invariablement en esprit de simplicité, abandonnant et remettant toute vostre ame, vos actions et vos succez au bon playsir de Dieu, par un amour de parfaicte confiance, vous delaissant à la mercy de l'amour eternel que la divine Providence a pour vous. Tenez vostre ame ferme en ce train, sans permettre qu'elle se divertisse à fayre des retours sur elle-mesme pour voir ce qu'elle fait, ou si elle est satisfaite. Car, helas! nos satisfactions et consolations ne satisfont pas les yeux de Dieu, ains elles contentent seulement ce miserable amour que nous avons de nous-mesme, hors de Dieu et de sa consideration.

II. Certes, les enfans, que Nostre Seigneur nous inculque devoir estre le modelle de nostre perfection, n'ont ordinairement aucun soing, surtout en la presence de leurs pere et mere : ils se tiennent attachez à eux, sans se retourner à regarder ny leurs satisfactions ny leurs consolations, lesquelles ils prennent à la bonne foy, et en joüyssent en simplicité, sans curiosité quelconque d'en considerer les causes ny les effects, l'amour les occupant assez. Ainsi, celuy qui est bien attentif à playre amoureusement à l'amant celeste, n'a ny le cœur ny le loysir de se tourner sur soy-mesme, son esprit tendant continuellement du costé que l'amour porte et emporte. Les amantes spirituelles, espouses du Roy celeste, se mirent voirement de tems en tems, comme de simples colombes aupres des eaux crystallines, pour voir si elles sont bien agencées au gré de leur divin amant; et cela se fait ès examens de conscience, par lesquels elles se lavent, se purifient et ornent au mieux qu'elles peuvent, non pour se satisfaire, non pour desir de leur progrez au bien, non pour estre parfaictes; mais seulement afin d'obeyr à leur espoux, à cause de la reverence qu'elles luy portent, et à rayson de l'extresme desir qu'elles ont de luy donner ce contentement. Mais n'est-ce pas un amour bien pur et bien simple, puis qu'elles ne se purifient pas pour estre pures, elles ne se parent pas pour estre belles, mais seulement pour playre à leur unique amant? auquel, si la laideur estoit aussi aggreable que la beauté, elles l'aymeroient autant que la beauté. Et si ces bien-aymées colombes n'employent pas un soing empressé à se parer; d'autant que la confiance que leur amour leur donne en l'amour et en la bonté de leur amant, leur oste tout empressement et deffiance de n'estre pas assez belles; oultre que le desir d'aymer, plutost que de se parer et preparer à l'amour, leur retranche toute curieuse sollicitude, et les fait contenter d'une douce et fidelle preparation faite amoureusement et de bon cœur.

III. Sainct François d'Assise, envoyant ses enfans en voyage, leur donnoit cest advis, au lieu d'argent et pour toute provision : *Jettez vostre soing en Nostre Seigneur, et il vous nourrira* (Psal. 54). Je vous en dy de mesme, ô ames devotes : Jettez bien tout vostre cœur, vos pretentions, vos sollicitudes et vos affections dans le sein paternel de Dieu, et il vous conduira; mais il vous portera où son sainct amour vous veut. Oyez et imitez l'amoureux Redempteur lequel chante les souverains traicts de son amour sur l'arbre de la croix, et les conclud tous en disant : *Mon Pere, je recommande mon esprit entre vos mains* (Luc. 23). Apres que nous aurons dit cela, que reste-t-il plus, sinon d'expirer et mourir de la mort d'amour, ne vivant plus à nous-mesmes, mais Jesus-Christ vivant en nous? Or, si vous venez à vous embarquer dans l'exercice de ce sainct abandonnement sans vous appercevoir de vostre progrez, vous advancerez un grand païs, comme font ceux qui cinglent en haute mer, sous un vent propice, lesquels s'estant abandonnez à la conduitte du nocher, ne se donnent de garde qu'ils ont desjà fait beaucoup de chemin.

IV. Heureuse l'ame qui s'abandonne entierement au soing que la tres-sage providence du Createur a pour elle; car elle recevra sans inquiettude les divers accidens qui luy arriveront, elle ne se trou-

blera point de ses journalieres imperfections. Le naturel amour du sang, des amys, des convenances, des bien-seances, des correspondances, des sympathies, des bonnes graces, voire des graces surnaturelles, sera purifié en elle, et reduict à la parfaicte obeyssance du pur et bon playsir de Dieu. En quelque evenement que ce soit, elle prononcera de cœur ce sainct acquiescement du Sauveur : *Ouy, mon Pere, car ainsi il a esté aggreé devant vous* (Matth. 11).

V. Sur ces fondemens, abandonnons et delaissons-nous nous-mesmes dans le fond du cœur percé de nostre doux Jesus : soit fait de nous et en nous selon le bon playsir royal de ce cœur souverain, auquel, par lequel et pour lequel nous voulons vivre et mourir, ainsi et quand il luy playra, sans reserve et sans exception quelconque.

Fait le jeudy sainct, l'an mil six cent seize.

Vive Jesus qui est mort pour nostre cœur ! qu'à jamais nostre cœur meure pour vivre eternellement de l'amour de ce doux Sauveur, duquel l'amour est en sa mort, et la mort en son amour.

TRAITTÉ X.

Consideration sur le Symbole des Apostres, pour confirmation de la foy catholique, touschant le Sainct-Sacrement de l'autel.

Je croy.

Si je considere sur vos saincts autels, ô mon Sauveur et mon Dieu vostre sacré corps, que vous avez assaysonné par tant de miracles, pour nous nourrir en ces deserts ? et que tout ravy en admiration, autre parolle ne me demeure en bouche, que ceste protestation de mon insuffisance : *Qu'est cecy, qu'est cecy ? O Seigneur, regardez à moy : mon jugement naturel, ma chair, mes sens me livrent mille assauts* (Exod. 16). *Hé ! ce me disent-ils, comme se peut-il fayre que le Sauveur ayt donné sa chair à manger ? O que ceste parolle est dure, et qui la peut ouyr ny croire* (Joan. 6) ? Mais c'est par vostre grace, mon Dieu, que ces seducteurs n'ont encore rien gaigné sur moy : je leur ay tousjours opposé le mot et *Symbole* que vos Apostres enseignoient jadis à vos anciens serviteurs, suivant le conseil de ces deux grands serviteurs de vostre Majesté, sainct Ambroise et sainct Augustin. Je m'en suis armé comme de la marque de vostre sauve-garde, j'ay fermé et cachetté mon cœur de ce sceau, afin qu'il ne fust ouvert à ces suggestions, et m'a esté comme un carquois qui m'a fourny mille et mille traicts pour les combattre. Hé quoy ! disois-je, ceste sacrée parolle qui est sur le fin commencement de ce Symbole, ne suffiroit-elle pas, quand il n'y auroit autre chose, pour rompre tous les efforts de ces seditieux ? *Je croy*, c'est le mot que j'ay desjà prononcé dés mon baptesme, par la bouche de ceux qui m'y presenterent ; je suis donc croyant et fidelle, non pas entendeur ou compreneur ; et partant, plus on me rend ce sacrement mal-aysé à entendre et comprendre, plus on me le rend croyable et venerable, la foy ayant plus de lustre où l'entendement a plus d'obscurité.

CONSIDERATION I.

EN DIEU LE PERE TOUT-PUISSANT, CREATEUR DU CIEL ET DE LA TERRE. — Dieu est Dieu en toutes ses œuvres, mais en celles qui sont plus grandes il fait mieux voir sa divinité; et puisque ce sacrement est une œuvre grande de Dieu, quelle plus asseurée marque peut-il porter de son ouvrier, pour estre receu en ma croyance, pour estre admirable et incomprehensible? N'y a-t-il pas trois personnes, Pere, Fils, et Sainct-Esprit, en une mesme simple et seule essence? La foy qui a digeré ceste souveraine difficulté, quelle peyne peut-elle avoir à croire qu'un seul corps soit en plusieurs lieux? Dieu ne veuille pas que je fasse comme ces rebelles qui mesdisoient de sa divine Majesté, disant : *Pourra-t-il nous dresser une table au desert* (Psal. 77)? Ce que je ne pourray mascher de cest Agneau paschal, je le jetteray dans le feu du pouvoir infiny de ce Pere tout-puissant, auquel je croy. Ces petits nuages de difficultez, que nostre œil naturel void en ce sacrement, comment dureront-ils au vent de la force de Dieu? quelle dureté tant indissoluble, que ce feu ne devore? La parolle de Dieu a eu tant de vertu, que par elle les choses qui n'estoient point ont esté; combien plus en aura-t-elle pour fayre estre où bon luy semble, celles qui sont, et les changer en autres? Elle a bien mis en un lieu ce qui n'estoit point, pourquoy ne mettra-t-elle en plusieurs ce qui estoit en un?

CONSIDERATION II.

ET EN JESUS-CHRIST SON FILS UNIQUE, NOSTRE SEIGNEUR. — Quand je voy, ô mon Sauveur, vostre Pere avoir tant aymé le monde, qu'il vous a donné pour en estre le pasteur et medecin, hé! quelle merveille est-ce, dy-je, si le Fils, d'esgal amour, de mesme bonté, s'est encore donné luy-mesme, pour estre la pasture et la medecine, pour se rendre tousjours tant plus Sauveur, Roy et Seigneur du tout et par tout nostre?

CONSIDERATION III.

QUI A ESTÉ CONCEU DU SAINCT-ESPRIT, EST NAY DE LA VIERGE MARIE. — Comment fustes-vous conceu, ô mon Dieu, au ventre d'une vierge, sans aucune œuvre virile? et pourquoy recherchera-t-on l'ordre naturel en vostre corps qui a esté fait oultre tout ordre naturel, et est né d'une vierge? Et puisque vostre corps n'occupa desjà point de place, à la sortie qu'il fist du ventre virginal de vostre Mere, autrement il eust fait bresche à sa virginité, mais le penetra comme un rayon du soleil fait un verre, pourquoy treuvera-t-on incroyable, s'il n'en occupe point en cest admirable sacrement?

CONSIDERATION IV.

A SOUFFERT SOUS PONCE-PILATE, A ESTÉ CRUCIFIÉ, MORT ET ENSEVELY. — Celuy qui t'a tant aymée, ô mon ame, que te pouvant sauver par une seule goutte de son sang, et la moindre de ses souffrances, a voulu neantmoins exposer tout son corps aux douleurs et passions d'une mort tres-amere pour te donner la vie, hé! c'est celuy-là mesme qui, pour te la conserver, te nourrit de ce mesme corps; n'est-il pas bien croyable? L'amour des meres ne se contente

pas d'avoir produict l'enfant de la substance d'icelles, s'il ne l'en fait encore nourrir. Et pour vray, apres tant d'especes et representations de ceste passion, desquelles ont esté repeus les serviteurs, comme ont esté l'agneau paschal, la manne et plusieurs autres, c'eust esté une trop maigre et froide commemoration d'icelles pour les enfans, de n'y employer autre chose que du simple pain et du vin.

CONSIDERATION V.

EST DESCENDU AUX ENFERS : LE TIERS JOUR EST RESSUSCITÉ DES MORTS. — C'est luy qui pouvant visiter en mille autres façons les siens qui estoient au sein d'Abraham, descendit toutesfois aux enfers, pour les visiter en la reelle presence de son ame. Ce n'est merveille si, pouvant nous nourrir en plusieurs autres manieres, il a choysy la plus chere, admirable et aymable, qui est de nous donner en viande sa propre chair. Que si, par sa resurrection, il deslivra son corps des qualitez grossieres de passibilité, pesanteur, epaisseur, obscurité, et autres semblables, si qu'il a traversé la pierre, et est entré les portes fermées, ce qui ne s'est peu fayre sans mettre deux corps en un lieu, en sorte que l'un n'en occupast point; il s'est rendu invisible, impalpable, imperceptible, et sans occuper la place; pourquoy ne le fera-t-il en ce sacrement, quoyqu'invisible, et sans occuper lieu, puisqu'il a dit qu'il y estoit? A quel propos rechercherions-nous plus en luy les conditions d'un corps mortel et corruptible?

CONSIDERATION VI.

EST MONTÉ AUX CIEUX; EST ASSIS A LA DEXTRE DE DIEU LE PERE TOUT-PUISSANT. — Treuverons-nous estrange que ce corps vienne reellement et de fait, quoyque surnaturellement, dans les nostres, puisque, plus leger qu'un oyseau, oultre-passant toutes les regles d'un corps humain, il est monté sur tous les cieux, il est assis à la dextre de Dieu son Pere sur tous les cieux, où il n'occupe plus ny lieu, ny place? car, quelle superficie peut environner le corps qui est au-dessus de tout autre corps? Pourquoy ne sera-t-il bien icy-bas sans tenir ny remplir aucun lieu, ny aucune place?

CONSIDERATION VII.

ET DE LA VIENDRA JUGER LES VIVANS ET LES MORTS. — Ainsi, n'estant plus subjet à lieu, ny place, ny pesanteur, il comparoistra en l'air au dernier jour, avec ses Saincts, visible à tous les hommes, où qu'ils soyent, quoyqu'avec divers effects, non sans aussi grand miracle que celuy par lequel il est invisible en ce grand sacrement; et lors il jugera coulpables de son corps et de son sang ceux qui auront mangé et beu indignement ce tant precieux et adorable sacrement, pour n'avoir discerné le corps du Seigneur. De quelle viande fut-il jamais dit que qui la mangeroit indignement estoit coulpable du corps de Jesus-Christ, sinon de celle-cy, laquelle estant reellement le corps de Jesus-Christ, rend aussi reellement coulpables d'iceluy ceux qui en abusent, et ne le discernent point? On n'avoit pas rendu un si severe arrest pour la manne et l'Agneau paschal, quoyqu'en iceux on mangeast par foy et spirituellement Jesus-Christ mesme.

CONSIDERATION VIII.

JE CROY AU SAINCT-ESPRIT. — Comme tout ce que Dieu a fait, il l'a fait par l'œuvre du Sainct-Esprit, ainsi maintenant il fait par l'œuvre du Sainct-Esprit ces choses surnaturelles, qu'autre que la foy ne peut concevoir. *Comme me sera fait cecy, dit la Saincte Vierge; car je ne cognois point d'homme? L'archange Gabriel respond : Le Sainct-Esprit surviendra en toy, et la vertu du Souverain t'obombrera* (Luc. 1). Et maintenant tu demandes comme le pain sera fait corps de Jesus-Christ, et je te respons aussi, moy : Le Sainct-Esprit en-ombre et opere ces choses par dessus toute parolle et intelligence. Le Sainct-Esprit, qui a dicté les sainctes Escritures, eust-il bien mis en icelles des parolles si expresses et vives, comme sont celles-cy : *Cecy est mon corps*, si ce n'estoit le vray corps de Nostre Seigneur? n'y eust-il pas fait mettre quelque desclaration de son intention, s'il l'eust eu autre que ces parolles ne portent en leur sens propre et premier? et luy qui est docteur de l'Eglise, l'eust-il laissé aller, en un article si important, à l'erreur et mensonge, et l'eust-il abandonnée si longuement?

CONSIDERATION IX.

LA SAINCTE EGLISE UNIVERSELLE, LA COMMUNION DES SAINCTS. — Et pour vray, comment pourroit-on appeller l'Eglise saincte, qui n'est qu'une, seule, universelle, si elle n'eust maintenu la verité, tant en ce fait comme és autres, en tous tems, en tous lieux, et parmy toutes nations? ce qu'elle n'auroit pas fait, si le vray corps de Nostre Seigneur n'estoit en ce sacrement.

Mais y a-t-il plus parfaicte communion des Saincts que celle-cy, en laquelle nous sommes tous un pain et un corps? d'autant que nous sommes tous participans d'un mesme pain, qui est descendu du ciel, vivant et vivifiant; et comme mangerions-nous tous d'un mesme pain, si ce pain n'estoit le corps de Jesus-Christ? autant de lieux, autant de pains divers y auroit-il. Et si nous ne mangions qu'une mesme viande spirituelle par la foy, quelle plus grande communion auroit le chrestien avec les autres chrestiens, qu'avec les Juifs qui mangeoient aussi Jesus-Christ par foy, et par consequent une mesme viande spirituelle?

CONSIDERATION X.

LA REMISSION DES PECHEZ. — Seigneur, vous avez dit que vostre corps et vostre sang, en ce sacrement, estoit donné, rompu, respandu pour plusieurs en remission des pechez : ha! jà n'advienne que je croye qu'autre sang a esté respandu et autre corps donné pour la remission de mes pechez, que le vostre propre et naturel. Et quoy, une simple figure et commemoration auroit-elle bien ce pouvoir? Le sang de la genisse respandu, quoyque figure du sang respandu sur la croix, ne sanctifioit que quant à la pureté de la chair : non, c'est le propre sang de vostre Majesté qui nettoye nos consciences des œuvres mortes, pour servir au Dieu vivant.

CONSIDERATION XI.

LA RESURRECTION DE LA CHAIR. — Hé! benin Jesu, quand sera-ce *qu'en un moment, en un clin d'œil, à la derniere trompette*

les morts ressusciteront (I. Cor. 15), et la mesme chair d'un chascun, jà dissipée en cent mille façons, sera reproduicte l'autre fois en forme incorruptible et immortelle? Mon Dieu, quelle merveille! Mais cependant j'admireray chose presque pareille : en un moment, en un clin d'œil, à la trompette de vostre parolle, vostre mesme corps, qui est assis à la dextre du Pere au ciel, est en certaine façon reproduict en ce sacrement par tout où le mystere en est celebré.

Mais, ô Seigneur admirable, si un peu de levain fait bien lever toute une grande masse de paste; si une bleuette de feu suffit pour embraser une mayson; si un grain mis en terre rend fertile la terre, et en reproduict tant d'autres; combien doy-je esperer que vostre benit corps, entrant au mien, la sayson estant venuë, il le relevera de sa corruption, l'enflammera de sa gloire, et le reproduira immortel, impassible, subtil, agile, resplendissant, et assorty de toutes les qualitez glorieuses qui se peuvent esperer? Ceste vigueur ne se peut treuver és figures, il faut qu'elle parte de la verité de vostre tres-precieux corps.

CONSIDERATION XII.

LA VIE ETERNELLE. — Et de fait, quelle autre viande, ô Sauveur, si ce n'est vostre corps, peut donner la vie eternelle? Il faut un pain vivant pour donner la vie, un pain descendu du ciel pour donner une vie celeste, un pain qui soit vous-mesme, mon Seigneur et mon Dieu, pour donner la vie immortelle, et eternelle et perdurable. La manne, quoyque vraye figure de vostre corps, ne pouvoit pas tant; il faut une viande plus solide et moüelleuse pour une telle vie; quelle autre peut estre employée que vous, qui estes vivant és siecles des siecles. *Amen.* DIEU SOIT BENY.

TRAITTÉ XI.

Preparation à la saincte communion, dressée pour quelques religieuses.

(Voyez tome II, pages 631 à 639).

TRAITTÉ XII.

EXERCICE DU SOIR. — *Examen de conscience.*

L'EXAMEN de conscience, qui se fait tousjours avant d'aller se coucher, se prattique ainsi :

1. On remercie Dieu de sa conservation de la journée passée.

2. On s'examine comme on s'est comporté en toutes les heures du jour, considerant où, avec qui, et en quelle occupation on a esté.

3. Si on treuve que l'on ayt fait quelque bien, on en rend graces à Dieu; si quelque mal en pensées, parolles ou œuvres, on en demande pardon à sa divine Majesté, avec resolution de s'en confesser à la premiere occasion, et de s'en amender soigneusement.

4. On recommande à la divine Providence son corps, son ame, l'Eglise, ses parens, ses amys. On prie Nostre-Dame, le bon ange et les saincts de veiller sur nous et pour nous; et avec la benediction de Dieu, on va prendre le repos necessaire.

5. C'est un advis et une prattique salutaire de se mettre en l'estat où on voudroit estre treuvé à l'heure de la mort.

6. Cest exercice icy ne doit estre jamais oublyé, non plus que celuy du matin : car, par celuy du matin, vous ouvrez les fenestres de vostre ame au soleil de justice, et par celuy du soir, vous les fermez aux tenebres de l'enfer.

COMMANDEMENT I. — *Un seul Dieu tu adoreras.*

I. TOUSCHANT LA FOY. — C'est pecher contre ce commandement, de doubter volontairement, ou ne pas croire quelque article ou verité de la foy.

Soustenir ou deffendre quelque opinion heretique, de parolles, ou par quelque autre signe exterieur.

Vouloir rechercher ou penetrer trop curieusement les choses de la foy.

Appreuver les conduittes ou façons de fayre des heretiques, et s'exposer avec quelque scandale et danger à leur conversation et frequentation.

Assister à leur presche, lire leurs livres, ou en garder de prohibez par l'Eglise.

Ignorer, ou ne se pas mettre en peyne de sçavoir les choses necessaires à salut, comme les commandemens de Dieu, de l'Eglise, le *Pater*, le *Credo*, et autres choses d'obligation à son estat et à sa condition, par une nesgligence coulpable.

User de superstition, soit de parolles ou par billets, pour la santé ou autres choses.

Avoir recours aux devins, fayre dire sa bonne adventure, user de charmes, ligatures ou autres malefices, pour soi ou pour d'autres.

Donner creance aux songes ou autres observations vaines et superstitieuses.

II. TOUSCHANT L'ESPERANCE. — Presumer de la misericorde de Dieu, et sous ce pretexte pecher plus librement, se flattant d'un bon *peccavi* à la mort, ou d'estre sauvé sans fayre de bonnes œuvres.

Avoir plus d'esperance au secours des creatures que de Dieu.

Desesperer de la misericorde de Dieu; et par là lascher la bride à ses desreglemens, et pecher plus impunement.

Tenter Dieu, et vouloir l'obliger à fayre des miracles, sans travailler ni cooperer aux ordres de sa providence.

III. TOUSCHANT LA CHARITÉ. — Murmeurer contre Dieu, et se plaindre de luy dans les afflictions et traverses.

Preferer son interest, son playsir, ou quelque creature, à Dieu et à son amour; et estre disposé plutost de l'offenser que de renoncer à semblables interests, ou que de subir quelque deshonneur ou infamie.

Se laisser aller interieurement ou exterieurement à quelque malediction ou blasphesme contre Dieu, contre les saincts, ou contre d'autres creatures.

Avoir de la hayne ou du mespris pour Dieu, pour les choses qui regardent son honneur et sa gloire, ou qui regardent le salut.

S'exposer au danger d'offenser Dieu mortellement et n'avoir recours à luy dans les tentations.

Se playre ou se vanter des pechez que l'on a commis, et avec scandale.

Tourner en raillerie les parolles de l'Escriture saincte ou les ceremonies de l'Eglise, et les personnes ou les choses consacrées à Dieu.

Se mocquer des personnes qui font profession de pieté, et en destourner les autres par railleries ou par menaces.

Fayre les mesmes railleries sur les sacremens, les imaiges, les pelerinages, et semblables actions sainctes et pieuses.

Avoir honte de fayre le bien et les actions de la religion, comme prier Dieu soir et matin, devant et apres le repas, et prattiquer les autres exercices de pieté, par respect humain, ou par une trop lasche connivence.

User de parolles de malediction, ou execration, par maniere d'imprecation, sur soy ou sur d'autres, comme, *le diable me guarisse*, *le diable m'emporte*, *Dieu me damne*, et semblables.

Commandement II. — *Dieu en vain ne jureras.*

Jurer sans necessité ou jugement, quoyque avec verité et non en chose mauvaise.

Jurer faux ou doubteux, quoyque en chose legere.

Jurer et promettre de fayre quelque mal; c'est un double peché de l'accomplir.

Jurer de fayre ce que l'on n'a pas l'intention d'accomplir, ou le nesgliger si l'on en a eu le dessein.

Provocquer d'autres à jurer, ou à ne pas garder leur serment, estant juste.

Jurer avec execration ou imprecation, par exemple, *le diable m'emporte*, *Dieu me damne*, et semblables.

Fayre un faux serment en justice, et denier la verité, estant interrogé juridiquement.

Solliciter d'autres à fayre le semblable, par promesses ou par menaces : l'on est obligé à restitution, s'il s'est ensuivy du dommaige.

Jurer à tout propos, soit faux, soit vray, sans aucune necessité ny rayson.

Se donner au demon, sa femme, ses enfans ou autres, par emportement et scandale.

Fayre des vœux sans se mettre en peyne de les accomplir, ou differer longtems à le fayre.

Fayre vœu des choses qu'on n'a pas dessein d'accomplir.

Fayre vœu de ne pas fayre quelque bien, ou de fayre quelque mal, ou quelque bien à mauvaise fin.

Proferer par mespris ou execration le nom de Dieu, ou les membres sacrez de Nostre Seigneur, comme sa mort, sa teste, son sang, et semblables reniemens et blasphesmes : dire si c'est par habitude ou surprinse, par cholere, emportement et scandale.

COMMANDEMENT III. — *Les dimanches tu garderas.*

Manquer à entendre la messe les jours de festes ou de dimanches, ou une notable partie, sans cause legitime.

S'exposer au danger de ne la pas entendre, ou les autres.

Y manquer d'attention interieure, soit par distraction volontaire, soit en causant, ou regardant çà et là avec scandale.

Manquer à y fayre assister ceux que l'on a en sa charge.

N'avoir aucun soing d'assister aux prosnes, sermons, catechismes, vespres, et autres offices divins.

Travailler ou fayre travailler ces jours-là sans cause legitime. Dire si ç'a esté un tems notable et avec scandale.

Employer la pluspart de ces mesmes jours aux jeux, à la comedie, bals, danses, promenades, à l'yvrognerie, ou autres desbauches plus honteuses.

Troubler le service, ou scandalizer le prochain par des parolles et entretiens de choses prophanes, dans l'eglise, durant le service divin, ou autres indecences et irreverences prophanes et scandaleuses.

S'y entretenir en des regards lascifs, curieux, ou desirs de choses vaynes, sales et prophanes.

Y aller pour voir et pour estre veu, à mauvais dessein ou par vanité, avec des habicts ou en des postures immodestes.

Manquer à se confesser tous les ans, et recevoir la saincte communion à Pasques.

Manquer à s'examiner comme il faut, en danger de fayre une confession sacrilege, ou faute de quitter l'occasion du peché, ou de restituer le bien ou resputation du prochain, et de communier indignement.

Prophaner l'eglise, ou les lieux saincts, par effusion de sang, ou par quelque impureté volontaire.

Participer aux divins offices ou sacremens en estat d'excommunication, ou lyé de quelque censeure ecclesiastique.

Manquer à reciter le breviaire, ou aux prieres d'obligation, au total ou à une partie notable, ou sans l'attention requise.

Le fayre avec lascheté ou degoust des choses sainctes et sans la reverence et le respect deus à Dieu et à sa saincte presence.

Frequenter les tavernes et cabarets durant le service divin, ou induire les autres au mesme desordre avec scandale. Les cabaretiers qui les reçoivent sont esgalement coulpables.

COMMANDEMENT IV. — *Pere et mere honoreras.*

POUR LES ENFANS. — Manquer à porter honneur et respect aux peres, meres, tuteurs et proches parens.

Leur tesmoigner du mespris par parolles ou signes exterieurs.

Medire d'eux, s'en plaindre ou murmeurer en son cœur, publier leurs desordres ou infirmitez cachées.

Leur respondre insolemment, leur donnant subjet de se fascher et de se mettre en cholere.

Avoir honte d'eux, ou les mespriser à cause de leur pauvreté ou autre infirmité.

Leur porter hayne ou adversion dans son cœur.

Leur souhaicter la mort ou autre mal, pour ne pouvoir souffrir leur chastiment ou reprehension.

Leur desobeyr en chose notable ou legere, par mespris de leur personne.

Lever la main sur eux, les frapper, ou en avoir la volonté.

Souhaicter leur mort pour en estre deffaict, ou avoir leurs biens, charges, dignitez ou heritaiges.

Leur manquer en leurs besoins, necessitez et maladies.

Manquer à l'execution de leur testament, legs pieux, et à fayre prier Dieu pour leurs ames.

Par trop d'attache ou interest de famille, ne se pas soucyer d'offenser Dieu pour venger leur querelle.

Manquer à l'obeyssance et respect deus aux superieurs ecclesiastiques et civils, en choses justes et raysonnables.

Parler mal des superieurs ecclesiastiques et seculiers, ou prester l'aureille à ceux qui en disent du mal.

N'assister pas ses parens (qui sont les premiers pauvres) dans l'extresme pressante necessité, par dureté de cœur, les renvoyant ou traittant rudement de parolles.

Desrober le bien des parens pour friponner et fayre desbauche.

Pour les peres et meres. — Donner des maledictions et imprecations aux enfans.

N'avoir pas soing de leur instruction et education en la crainte de Dieu et choses necessaires à salut.

Ne les chastier et corriger de leurs fautes.

Ne veiller pas sur eux et sur leurs desportemens [1], ne les occupant pas en des exercices honnestes qui les destournent de l'oysiveté et des mauvaises compaignies.

Leur commander choses mauvaises, ou ne les en destourner pas, s'ils s'y portent.

Leur donner mauvais exemple par jurement ou blasphesmes, parolles deshonnestes, emportemens, yvrogneries, ou autres actions mauvaises.

Les destourner du service de Dieu par une affection trop tendre et desreglée.

Ne les occuper pas, ny ne leur fayre pas apprendre quelque vocation, pour les pourvoir en des estats et conditions selon Dieu.

Amasser des biens par des voies injustes, pour les advancer à des charges ou professions par dessus leur estat et condition.

Desirer leur mort, les outrager sans rayson, ou donner des imprecations par emportement et cholere.

[1] Manière de vie, bonne ou mauvaise.

Preferer les uns aux autres, et leur donner subjet de haynes, de querelles et jalousies.

Les engager temerairement, et sans vocation, à la religion ou à l'estat ecclesiastique, par voies illicites et simoniaques, ou les maryer contre leur gré, etc.

S'approprier et employer à son usage les revenus de leurs benefices.

Les meres hazardant leur fruict, pour ne se pas choyer et conserver.

Differer le baptesme des enfans par des raysons et considerations humaines, ou par nesgligence.

Pour les personnes maryées. — Avoir des haynes ou adversions l'un contre l'autre.

Fayre mauvais mesnage, ou vivre en querelle ou divorce, et combien de tems.

Pecher dans l'ordre du maryage, crainte d'avoir trop d'enfans, ou par autres desreglemens, et se refusant ou ne se rendant pas ce qu'ils se doivent, sans subjet.

Outrager, exceder et maltraitter sa femme.

Ne se rendre pas les secours et assistances reciproques dans les maladies, ou autres besoins et necessitez.

Desobeyr au mary sans cause legitime, et le provocquer à jurement, cholere et à offenser Dieu.

Pour les serviteurs et servantes, et autres domestiques ou apprentifs. — Mespriser leur maistre et maistresse, et en mal parler.

Leur manquer de respect et d'obeyssance és choses justes et raysonnables.

Par leur mauvais soing et nesgligence, leur causer quelque dommaige.

Manquer de fidellité, faysant tort à leurs biens, les dissipant ou en mal usant contre leur gré.

Desobeyr aux choses notables, et donner subjet de cholere.

Obeyr en choses mauvaises, par respect ou molle complaysance.

Reveler les secrets prejudiciables aux affaires des maistres et maistresses.

Pour les maistres et maistresses. — Manquer à l'instruction necessaire à salut aux serviteurs et domestiques.

Ne veiller pas sur leurs desportemens, et par là donner lieu à quelque desreglement ou offense de Dieu.

Manquer à les corriger quand ils offensent Dieu, ou manquent à leur devoir en chose considerable.

Leur tolerer ou commander le mal, ou ne les en destourner pas, par lascheté ou nesgligence.

Les y porter par commandemens, sollicitations ou mauvais exemples.

Ne les assister pas corporellement et spirituellement dans leurs maladies.

Les empescher d'assister à la messe les jours d'obligation, de recevoir les sacremens, et de s'acquitter des autres devoirs d'un chrestien.

Les injurier, exceder et mal-traitter sans rayson, par emportement et cholere.

Les surcharger de travail par dessus leurs forces.

Manquer à leur enseigner et monstrer legitimement ce qui est de leur vocation dans le tems de leur apprentissage.

Retenir ou retrancher leur salaire, ou en differer le payement avec dommaige.

(Icy tout superieur, soit ecclesiastique ou seculier, selon son degré, son pouvoir et authorité, s'examinera sur ces obligations, et ce qu'il doit à ses inferieurs; et reciproquement tout inferieur à l'esgard de ses superieurs.)

Commandement V. — *Homicide point ne seras.*

Porter hayne à quelqu'un avec desir de luy fayre tort ou de se venger. Dire le temps et la durée.

Souhaicter la mort ou quelque grand mal à quelqu'un. Dire quel mal, et en quoy.

S'emporter de cholere contre quelqu'un, avec desir de luy nuyre.

Prendre playsir et s'arrester aux pensées et intentions de se venger, quoyqu'on n'ayt pas dessein de l'executer.

Commettre homicide par effect ou de volonté seulement; user de sortilege, poison, ou autre chose à cest effect.

Procurer l'avortement par drogues, ou pour ne s'estre pas assez conservée, par nesgligence, desespoir, ou autrement.

Causer la mort ou estouffement des petits enfans, les couchant dans le lict, ou par quelque autre nesgligence notable.

Par querelle, battre, frapper, outrager, blesser, tüer, authoriser et appreuver, et porter à le fayre en son nom, donner ayde, conseil et protection à cest effect. Dire la qualité des personnes; si pere, mere, freres, parens, prestres, religieux, etc., y ayant excommunication en ce cas.

Ne vouloir pas se reconcilier ou demander pardon, ou le refuser en estant sollicité, ny satisfaire à l'injure qu'on a faite.

Par hayne et rancune ne vouloir ny parler, ny voir, ny salüer le prochain, au scandale de ceux qui le voyent et le cognoissent.

Protester de pardonner, mais ne vouloir ny voir, ny salüer apres la reconciliation et le raccommodement accordé.

S'exposer à quelque danger de la mort sans une juste necessité.

S'exposer volontairement au danger d'offenser Dieu, quoyque cela ne soit pas arrivé.

Procurer la mort spirituelle au prochain, ou par mauvais exemple, en luy commandant, conseillant, consentant, le loüant et le flattant dans son peché; ou luy donnant et promettant retraitte et protection pour mal fayre, proffitant avec luy du mal, ne disant mot, n'empeschant point et ne s'opposant point au mal, le pouvant et y estant obligé; ou enfin ne le descouvrant point à qui il appartient, pour y remedier.

Porter envie au prochain, s'attristant de son bien, et se rejoüyssant de son mal.

L'offenser notablement par injures, mocqueries, emportement et scandale.

Estre autheur de querelles, de procez, de haynes, d'aversions et inimitiez entre parens, amys et estrangers. Dire le mal ou dommaige qui s'en est ensuivy.

Appeller en düel, respondre à l'appel, ou servir de second, s'en glorifier et s'en vanter.

Dans les pertes et afflictions et infortunes, se desirer la mort ou quelque autre mal ; se dire des imprecations.

Manquer à fayre l'aumosne et assister le prochain en sa pressante ou extresme necessité, le pouvant, et voyant en conscience estre obligé de le fayre.

Commandemens VI et IX. — *Luxurieux point ne seras.*

S'arrester volontairement et prendre playsir aux pensées deshonnestes, ou mesme aux choses que l'on a pensées avec desir de les effectuer. Dire la qualité des choses et des personnes que l'on a pensées ou desirées.

Avoir des entretiens en choses deshonnestes avec d'autres pour s'en instruire, ou pour provocquer les autres au mal, ou pour le simple playsir qu'on y prend.

Dire des paroles à double entente, par galanterie ou pour solliciter à pecher, avec scandale de ceux qui les entendent ; en dire par maniere d'injure et par cholere, avec scandale.

Entendre les mesmes choses de ceux qui les proferent, en rire, et n'avoir point le courage de les corriger et d'en destourner le discours.

Lire des livres ou escrits des choses deshonnestes, avec playsir et danger de quelque deshonnesteté ; ou mesme d'autres livres, quoyque bons, avec le mesme peril, par curiosité et sans aucune necessité.

Donner consentement au desir de quelque action deshonneste, quoyque peu de durée dans la volonté.

Fayre des regards lascifs sur des figures, tableaux, nuditez, ou trop curieux et trop arrestez sur des personnes ou sur quelque partie indecente, sur soy ou sur d'autres, sans necessité. Dire quel mal ou accident il en est arrivé.

S'exposer au danger de pecher, allant ou passant par des lieux suspects, ou à dessein d'y voir ou d'estre veu sans necessité.

Avoir des attaches et des amytiez sensuelles avec des personnes de mesme ou different sexe, et par des entretiens trop libres et dangereux pour la pureté. Dire le tems, la durée, ce qui en est arrivé, et le scandale qu'on en a donné.

Se playre volontairement au ressouvenir du peché commis : quel il est, et combien de fois.

Fayre des attouschemens impurs sur soy ou sur d'autres. Quel desordre ou accident s'en est ensuivy ; dire si on a pensé à femme ou à fille en ces occasions.

Fayre des baysers lascifs et semblables folastreries. Dire l'intention et le motif, et ce qui s'en est suivy.

Commettre par effect le peché d'impureté. Dire avec quelle personne, parente ou allyée, maryée ou non, ou consacrée à Dieu, ou d'une maniere encore plus execrable.

S'entremesler ou solliciter pour fayre commettre le peché deshonneste aux autres, par lettres, messages, presens, signes ou actions deshonnestes, quoyque le mal n'ay esté executé.

Fayre des cajolleries ou muguetteries, promesses de maryages, intimider ou user de violence, ou autres artifices pour commettre le mal.

Se vanter du mal commis en secret, et diffamer les personnes dont on a abusé. Quel mal ou scandale en est arrivé.

Demeurer dans l'occasion prochaine, nourrir les mauvaises habitudes de ce peché public ou secret, sans se mettre en peyne de se retirer ou corriger.

Aller aux danses, comedies, et autres compaignies, avec danger de consentir au peché.

S'habiller, parler et farder, à dessein de provocquer à lubricité, etc.

Commandemens vii et x. — *Biens d'aultruy ne prendras ny convoiteras, etc.*

Desirer d'avoir et posseder le bien d'aultruy injustement, estre determiné d'en amasser à toutes mains.

Le prendre, le desrober, et retenir effectivement contre son intention. Dire quelle somme, la nature, et combien.

Porter dommaige aux biens d'aultruy, comme bleds, vignes, heritaiges, animaux, etc., quoyqu'on n'en ayt pas profitté. Obligation de restitüer.

Ne pas payer ses debtes, ou restitüer, le pouvant. Dire quel dommaige en ont souffert les creanciers.

Intenter des procez injustement, y fayre quelque fraude, ou nuyre au bon droit d'un autre en justice. Dire quel dommaige s'en est ensuivy.

Ne pas rendre les choses treuvées, et se les approprier, sçachant à qui elles appartiennent, ou ne s'en voulant informer.

Achepter des choses qu'on sçayt ou doubte estre desrobées, receler ou proteger ceux qui en font mestier.

Perdre ou mal mesnager les choses que l'on a par emprunt, en garde ou en depost, par nesgligence ou autrement.

Frauder en vendant ou acheptant, en quelque maniere que ce soit.

Jurer pour vendre plus cher ou achepter à meilleur marché.

Bailler son argent à interest, et commettre usure en quelque maniere illicite que ce soit, soit dans les contracts ou dans les prests.

Employer la fausse monnoye, le sçachant ou en doubtant.

Recevoir salaire pour quelque charge, office, commission ou employ, et ne s'en point acquitter fidellement.

Differer ou frauder les loyers des serviteurs ou le salaire des ouvriers. Dire le dommaige qu'ils en ont souffert, et restitüer.

User de fraude au jeu, et joüer avec des enfans de famille, ou personnes qui ne peuvent pas aliener.

Frauder les dixmes deuës à l'Eglise, ou autres justes impositions.

Posseder quelque benefice par confiance, simonie ou autres voies illicites, ou servir de mediateur en semblable trafic.

Participer, en quelque maniere que ce soit, au larcin d'aultruy soit pour le boire et le manger, soit en donnant conseil, loüant, appreuvant ou n'empeschant pas, le pouvant.

Nesgliger de sçavoir les choses necessaires à sa condition pour s'en bien acquitter, comme juges, procureurs, notaires, advocats, medecins, etc. Dire le dommaige ensuivy, et le restitüer.

Ayant commandement dans les armées, ou estant chef, gouverneur de ville et de province, commettre injustices, les souffrir et authoriser en ceux que l'on a en charge, dans les gouvernemens, garnisons, quartiers d'hyver, ou dans les routes et passages. Dire le dommaige, et fayre restitution.

COMMANDEMENT VIII. — *Faux tesmoignage ne diras, etc.*

Rendre faux tesmoignage en justice, jurant contre ce que l'on sçayt, ou affirmant ce que l'on ne sçayt pas, ou dont on doubte.

Suborner des tesmoins, et induire les autres à fayre un faux serment.

Se rendre accusateur ou denonciateur en justice d'une fausseté

Rendre une sentence injuste, estant juge ou arbitre, au prejudice d'un tiers.

Mentir au prejudice d'aultruy en chose de consequence, ou fayre des mensonges joyeux ou officieux seulement.

Fayre des plaintes et murmeurer contre la vie et conduitte des personnes eminentes en dignité, prelats, magistrats, religieux, et personnes de pieté.

Juger temerairement des actions du prochain sur de foibles apparences et fondemens, debitant ces jugemens comme des veritez, mesme avec sermens. Dire le tort qui s'en est ensuivy.

Dire et publier des calomnies du prochain par parolles, escrits et libelles diffamatoires, imposant des crimes qui ne sont pas.

Dire des mesdisances, et detracter la resputation du prochain, publiant les vices secrets ou cogneus de peu. Dire si c'est devant peu de personnes, ou plusieurs.

Fayre affront, et traitter le prochain avec contumelie, luy reprochant ses vices et deffauts publicquement, avec scandale et confusion.

Interpreter en mal les bonnes actions et intentions du prochain. Dire le motif et l'intention.

Amoindrir notablement la bonne resputation du prochain, le decreditant ou ne deffendant pas son honneur, y estant obligé et le pouvant. Dire l'intention et le motif.

Prester l'aureille et donner creance aux mesdisances, y prenant playsir, et n'en destournant pas le discours.

Semer la dissension, et causer de la desunyon par de mauvais rapports. Et quel mal s'en est suivy.

Promettre et ne pas garder sa promesse en chose de consequence. Et quel mal s'en est ensuivy.

Resveler les secrets au prejudice du prochain, soit qu'il y aille du bien public ou du particulier. Dire le mal qui en est arrivé.

Ouvrir les lettres du prochain sans cause raysonnable. Et quel mal s'en est ensuivy.

(Quant aux COMMANDEMENS DE L'EGLISE, oultre ce qui en a esté remarqué sur le troisiesme du Decalogue, on pourra s'examiner sur les articles suivans.)

Manquer à se confesser tous les ans, à Pasques, à son propre curé, ou fayre choix d'un confesseur qui n'a pas l'authorité, ou qui manque de capacité.

En se confessant, manquer à quelques-unes des cinq conditions requises, sçavoir :

1o A examiner sa conscience, ne prenant pas le tems et le lieu convenable pour cela.

2o A produire un acte de contrition sur ses pechez.

3o A fayre un ferme propos de s'amender, et de quitter toute occasion prochaine de retomber dans le peché.

4o Retenir à escient quelque peché mortel en se confessant, par honte ou autrement.

5o Manquer à la penitence enjoincte, soit pour la restitution du bien ou de la resputation du prochain.

Manquer à communier dans la quinzaine de Pasques, ou le fayre indignement.

Manquer au jeusne ordonné par l'Eglise, le pouvant et y estant obligé.

Manger de la viande aux jours deffendus, y provocquer les autres, en vendre et apprester pour contribüer au desordre et transgression des libertins.

Manquer d'obeyr à l'Eglise dans la publication des monitoires, refusant de satisfaire ou venir à resvelation.

(Pour les PECHEZ CAPITAUX, la pluspart ayant esté touschez dans ce qui a esté remarqué sur les commandemens de Dieu et de l'Eglise, il suffira de s'examiner sur les choses suivantes.)

Desirer et rechercher desordonnement l'estime, la gloire, et l'approbation des hommes. Dire ce que l'on a fait pour cela.

Mespriser et avilir les autres pour s'en attribüer et exalter davantage.

Se glorifier et vanter de ce que l'on n'a pas, ou du mal qu'on a commis.

Rechercher avec ambition les charges, offices, benefices et employs dont on est incapable.

Exceder en habicts, meubles, depenses de table et autres choses, par ostentation et pour se fayre estimer.

Feindre par hypocrisie avoir plus de vertu et de capacité qu'on n'en a, pour acquerir de l'estime, ou fayre mieux ses affaires.

Par trop d'empressement et d'application aux affaires et commoditez temporelles, nesgliger les choses du salut, comme de prier Dieu tous les jours, le servir les festes et dimanches, frequenter les sacremens, etc.

Manquer par avarice à la depense raysonnable pour l'entretien de sa famille, ou en dissiper le bien par prodigalité et despense ex-

cessive, aux jeux, meubles, habicts, bastimens, et autres superfluitez.

Exceder au boire et manger au prejudice de sa santé, et au scandale du prochain, depensant au cabaret ce qui est necessaire pour la subsistance de sa famille.

On ne met icy rien des pechez que chascun peut commettre dans son employ et dans sa condition ; suffit que chascun estant obligé de sçavoir les devoirs et obligations de son estat, pour s'en bien acquitter, il peut aussi facilement cognoistre les manquemens qu'il y fait, pour s'en accuser dans la confession.

PETIT REGLEMENT DE L'EMPLOY DU TEMS

ET DES EXERCICES DE LA JOURNÉE.

(*Voir la lettre* 104).

I. Le matin, faites la meditation avec la preparation à la journée marquée.

II. Adjoustez le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Veni Creator*, et l'*Ave maris stella*, *l'Angele Dei*, *etc.*, et une courte orayson pour les saincts protecteurs.

III. Salüez tous les saincts avec ceste orayson vocale :

Sancta Maria et omnes Sancti, intercedite pro nobis ad dominum, ut nos mereamur ab eo adjuvari et salvari, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

Saincte Marie et tous les Saincts, intercedez pour nous aupres du Seigneur, afin que nous meritions d'estre aydez et sauvez par celuy qui vit et regne dans tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

IV. Ayant salüé les Saincts qui sont au ciel, dites un *Pater*, et l'*Ave* pour les fidelles trespassez : et ainsi vous aurez visité toute l'Eglise, dont une partie est au ciel, l'autre en terre, et l'autre sous terre.

V. Oyez tous les jours la messe, selon la methode marquée cy-dessus.

VI. Soit à la messe, soit le long du jour, que le chappelet se dise tous les jours le plus affectueusement qu'il se peut.

VII. Le long du jour, frequentes oraysons jaculatoires, surtout quand l'heure sonne : ceste devotion est utile.

VIII. Le soir, avant souper, un peu de recollection avec cinq *Pater* et cinq *Ave, Maria*, aux playes de Nostre Seigneur, etc.

La recollection se pourra fayre avec une entrée de l'âme, par forme de retraitte, en l'une des playes de Nostre Seigneur, pour les cinq jours, le sixiesme dans les espines de la couronne, et le septiesme dans son costé percé, commençant la sepmaine et la finissant par-là, c'est-à-dire le dimanche revenir à ce cœur.

IX. Le soir, une heure ou demy-heure apres souper, se retirer et dire le *Pater*, l'*Ave*, *Credo*, et *Confiteor* jusqu'à *meâ culpâ ;* et finir, apres l'examen de conscience, par les Litanies de la Saincte Vierge.

X. Tous les jours, une bonne demy-heure de lecture spirituelle.

XI. Les festes et dimanches, assister à vespres, et dire l'office de Nostre-Dame.

XII. S'il arrive de laisser quelque chose de ce que dessus, n'en avoir point de scrupule; car voicy la regle generale de nostre obeyssance : Il faut tout fayre par amour, et rien par force; il faut plus aymer l'obeyssance que craindre la desobeyssance.

XIII. Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celuy qui forclot l'obeyssance, car c'est la liberté de la chair; mais celuy qui forclot la contrainte et le scrupule, ou l'empressement.

XIV. Si vous aymez fort l'obeyssance et sousmission, je veux que, s'il vous vient occasion juste ou charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une espece d'obeyssance, et que ce manquement soit suppleé par l'amour.

ADVIS

POUR PASSER SAINCTEMENT LA JOURNÉE.

Exercice pour le matin.

PENDANT les affaires de la journée, il faut, le plus que l'on peut, regarder souvent à Nostre Seigneur Jesus-Christ, et se ressouvenir du poinct de la meditation que l'on a le plus gousté et ressenty; comme, si la douceur de ses yeux nous a esté aggreable, nous nous les representerons, en disant : Jà ne vous playse, mon Sauveur, que je fasse chose qui puisse offenser vos yeux; et ainsi des autres.

Il est bon aussi d'avoir certaines parolles enflammées qui servent de refrain à nostre ame, comme : Vive mon Dieu! vive Jesus, Dieu de mon cœur!

Quand l'horloge sonne, il est bon de se ressouvenir qu'il est autant passé de ceste vie mortelle, et se ressouvenir de la derniere heure qui sonnera pour nous; on pourra dire, faysant le signe de la croix sur nostre cœur : Il faut mourir! D'autresfois, nous souvenant que nous nous acheminons à l'eternité, dire : Beny soit Dieu! Dieu soit loüé! Quelquesfois, nous repentant des heures inutilement passées : Dieu me donne la grace de mieux fayre! D'autresfois simplement : *Jesus*, *Maria*, Dieu me soit en ayde! Dieu soit avec nous!

Exercice pour le soir.

Il ne faut jamais oublyer l'examen de conscience, tel que tous ces petits livrets nous l'enseignent.

En se despoüillant, il est bon de dire avec Job : *Je suis sorty nud du ventre de ma mere, nud j'y rentreray* (Job. 1); se ressouvenant qu'il faut tout laisser.

Se couchant, il faut se ressouvenir du tombeau; et comme on se couche pour le repos temporel, il faut avoir memoire du repos

eternel, et dire ce que l'on dira pour nous quand nous serons morts : *Requiem æternam, Sancta Maria, Mater Dei,* etc.

J'appreuve qu'autant qu'il se peut, l'on s'endorme avec une contenance devote, comme les mains croisées sur l'estomach, ou joinctes.

ADVERTISSEMENS SUR LA MEDITATION.

I. ON *peut s'escarter de la methode suivante pour suivre l'attraict du Sainct-Esprit* [1]. — Je vous adverty premierement, qu'encore qu'il soit bon pour l'ordinaire de leur tenir ceste methode, c'est-à-dire d'adjouster les affections aux considerations, et les resolutions aux affections, en sorte que la consideration marche la premiere; toutesfois si, apres la proposition du mystere, l'affection se treuve assez esmeuë comme il arrive quelquesfois, alors il luy faut lascher la bride et la laisser courir, car c'est signe que le Sainct-Esprit nous tire de ce costé-là; et puis la consideration ne se fait que pour esmouvoir l'affection.

II. *Il faut poursuivre les affections apres chaque consideration.* — Secondement il me semble qu'il est meilleur de fayre les affections apres chaque consideration, que d'attendre apres toutes les considerations, parce qu'on chemine plus simplement. Ç'a esté aussi l'opinion du bien-heureux Pierre d'Alcantara, et l'experience l'enseigne; ce que je dy parce que, desirant que vous vous serviez fort souvent des prattiques de Bellintani, vous pourriez, à son imitation, vouloir fayre autrement, ce qui vous seroit beaucoup plus difficile et moins utile. Je vous donne donc pour regle generale, de ne retenir jamais les affections en vostre meditation, mais de les laisser sortir tousjours quand elles se presentent, jusques à la fin du tems prefixé à la meditation, qu'il faut venir aux resolutions, actions de graces, priere et offrande.

III. *On peut sans scrupule deranger l'ordre de l'action de graces, de l'offrande et de la demande.* — Troisiesmement, encore qu'il soit bon de reserver l'action de graces, la priere et l'offrande pour la fin de la meditation, si est-ce que ce sont trois affections qui se peuvent aussi fayre avec les trois autres parmy les considerations, et se presentant il leur faut aussi fayre place sans les retenir.

IV. *Sur les colloques.* — Quatriesmement, parmy les affections et resolutions, il est bon de parler non-seulement à Nostre Seigneur, aux anges et aux personnes representées aux mysteres, mais à soy-mesme, à son cœur, aux pecheurs, voire mesme aux creatures insensibles, comme l'on void que David fait en ses psalmes, et sainct François en ses oraysons. Mais il faut que le tout se fasse tousjours en la presence de Dieu, c'est-à-dire en vertu de l'attention que nous nous sommes procurée au fin commencement de la meditation.

[1] *Introduct.,* 2e Partie.

V. *Sur le nombre des considerations.* Cinquiesmement, encore que vous ayez preparé plusieurs considerations, toutesfois, si une suffit pour vous entretenir pendant une demy-heure, ne passez pas plus advant; et si vous ne treuvez pas en l'une d'icelles de quoy eschauffer vos affections, faites les suivantes l'une apres l'autre, jusques à ce que vous ayez treuvé la veyne des affections.

VI. *Remedes contre les seicheresses.* — Sixiesmement, s'il vous arrive, comme il vous arrivera souventesfois indubitablement, de n'avoir aucun goust aux considerations, usez de l'un de ces trois remedes :

Le premier, c'est d'ouvrir la porte aux parolles, vous lamentant de vous-mesme à Nostre Seigneur, confessant vostre indignité, le priant qu'il vous soit en ayde, baysant le crucifix, si vous l'avez devant vous, et disant mesme de bouche au Sauveur : *Si ne vous laisseray-je pas ; je me tiendray icy aupres de vous, et n'en partiray point que je n'aye eu vostre benediction* (Gen. 32).

Quelquesfois il sera bon de vous ressouvenir de la Cananée, laquelle, estant rejettée par Nostre Seigneur, qui l'appella chienne, le print au mot, luy disant : *Ouy, vrayement, je le veux bien; mais les chiens mangent au moins quelques miettes de la table de leur maistre* (Matth. 15).

Ainsi, recognoissant par la tristesse et engourdissement de vostre esprit que vous estes fort miserable, servez-vous de ceste occasion, et, pleyne de confiance, escriez-vous devant Dieu : Ouy, Seigneur, je suis miserable; mais pour qui la misericorde est-elle, sinon pour les miserables? Et par ce moyen, vous passerez de la meditation que vous aviez preparée, à la meditation de vostre propre misere, de laquelle vous tirerez des affections d'humilité, de confiance, et telles semblables qui vous seront tres-utiles.

Le second remede sera de prendre un livre en main, et de le lire avec attention jusques à ce que vostre esprit soit resveillé.

Le troisiesme, c'est de picquer vostre esprit par quelque contenance de devotion, comme se prosterner en terre, estendant les bras en croix, tenant les mains joinctes et eslevées au ciel.

Que si apres tout cela vous demeurez encore en seicheresse et sans consolation, et mesme en telle sorte que vous ne puissiez proferer aucune parolle, ny interieurement ny exterieurement, ne laissez pas pour cela de vous contenir en une contenance devote, sans vous inquietter ny troubler, vous ressouvenant qu'il y a deux fins principales pour lesquelles on se met en la presence de Dieu et en l'orayson : l'une est pour exciter son affection en l'amour de Dieu, et lorsque nostre affection n'y est point vivement excitée, nous disons que nostre ame est en seicheresse; l'autre est de rendre hommaige à Dieu, protestant qu'il est nostre souverain Createur et Seigneur; et ceste fin est extresmement noble, parce qu'il y a moins de nostre interest.

Que si, venant à l'orayson, nous ne pouvons pas fayre le premier, il faut se contenter du second, qui est tousjours beaucoup, encore que nous ne puissions parler à Dieu, et qu'il semble qu'il ne nous parle point. Combien y a-t-il de courtisans qui vont cent fois l'année en la chambre du roy et en sa presence, non pour luy parler

ny pour l'ouyr, mais simplement pour estre veus de luy, et tesmoigner, par ceste assiduité, qu'ils sont ses serviteurs? Ainsi devons-nous venir en l'orayson comme à la chambre du roy, pour luy parler et l'ouyr en ses inspirations et mouvemens interieurs; ce qui arrivant, ce nous est un playsir tres-delicieux. Mais si, ne pouvant luy parler ny l'ouyr, nous demeurons là en devotieuse contenance, il aggreera nostre patience et favorisera nostre assiduité, et sans doubte qu'une autre fois il nous prendra par la main, s'entretiendra avec nous, et nous fera voir toutes les allées du sainct jardin de l'orayson. Mais quand il ne le feroit jamais, contentons-nous que ce nous est un honneur trop plus grand d'estre aupres de luy et à sa vuë.

VII. *Sur les distractions.* — Quand vous serez distraicte, ce vous sera un grand souslagement de vous imaginer la devotion et ferveur des anges et des saincts, à l'orayson desquels vous joindrez la vostre, quoyque indigne. Il sera bon mesmement de vous imaginer que vous estes en la compaignie de plusieurs personnes devotes avec qui vous voulez fayre orayson; et mesme, si vous en cognoissez, vous pourrez vous les imaginer en l'acte de ferveur et de priere.

Tous les remedes contre la seicheresse sont bons contre les distractions. Au demeurant, quoyqu'il arrive, il ne faut jamais se laisser surprendre de la tristesse et inquiettude; mais, soit que nostre orayson ayt esté douce et savoureuse, ou qu'elle ayt esté seiche et sans goust, il faut s'en retirer tousjours en paix, avec intention de servir Dieu tousjours fidellement tout le reste de la journée.

ADVIS POUR LA PRATTIQUE

ET L'USAGE DE LA CONFESSION[1].

§ I. De *l'importance et des advantages de la confession generale.* — La purgation du peché se fait par le sacrement de penitence : à cest effect la confession generale ou particuliere est requise. Et quoyque la confession generale et de toute la vie ne soit pas tousjours absolument necessaire, elle sera neantmoins extresmement utile pour s'engager à la prattique des vertus, et pour commencer une nouvelle vie.

Il arrive souvent, dit un prelat, que les confessions ordinaires de ceux qui vivent d'une vie commune et vulgaire, sont pleynes de grands deffauts.

1° Souvent on ne se prepare point ou fort peu. 2° On n'a point la contrition requise. 3° Au contraire, on se confesse bien souvent avec une volonté tacite de retourner au peché, n'en voulant pas esviter l'occasion, ny prendre les expediens necessaires à l'amendement de la vie. Et en tous ces cas, la confession generale est requise pour asseurer l'ame.

[1] Ces avis sont extraits de l'*Introduction*, Ire Partie, chap. 6 et suiv.

Mais oultre cela, elle a cest advantage : 1° qu'elle nous porte à la cognoissance de nous-mesmes; 2° elle nous provocque à une salutaire confusion pour nostre vie passée; 3° elle nous fait admirer la misericorde de Dieu, qui nous a attendus en patience; 4° elle appayse nos cœurs; 5° elle delasse nos esprits; 6° elle excite en nous de bons propos; 7° elle donne subjet à nostre pere spirituel de nous fayre des advis convenables à nostre condition; 8° enfin, elle nous ouvre le cœur, pour avec confiance nous bien desclarer aux confessions suivantes.

§ II. *Des moyens de la bien fayre.* — I. Cherchez donc à cest effect le plus digne confesseur que vous pourrez.

II. Prenez en main quelqu'un des petits livres qui ont esté faits pour ayder les consciences à se bien confesser, comme Grenade, Bruno, Arias, et lisez-les bien; et remarquez de poinct en poinct en quoy vous avez offensé Dieu, depuis que vous eustes l'aage de rayson, jusques à l'heure presente.

III. Et si vous vous deffiez de vostre memoire, mettez par escrit ce que vous aurez remarqué.

IV. Ayant ainsi preparé et ramassé les humeurs peccantes de vostre conscience, detestez-les, et les rejettez par une contrition et un deplaysir aussi grand que vostre cœur pourra souffrir.

V. A ce subjet, souvenez-vous de ces considerations : 1° que, par le peché, vous avez perdu la grace de Dieu; 2° quitté vostre part de paradis; 3° accepté les peynes de l'enfer; 4° et renoncé à l'amour eternel de Dieu.

§ III. *Des marques de la bonne confession.* — Pour marquer que ceste purgatoire est parfaicte et veritable, il faut aussi renoncer absolûment à toute affection au peché, et n'estre pas, comme les Israëlites, lesquels, quoyque sortis de l'Egypte, regrettoient de n'avoir pas les chairs et les oignons qu'ils avoient accoustumé d'y manger; ou comme la femme de Loth, laquelle, pour estre sortie de Sodome, ne laissoit pas de se retourner de ce costé-là; ou enfin, comme les malades, qui mangeroient volontiers des melons s'ils n'estoient menacez de la mort; c'est-à-dire, qu'il faut un degagement total de toute affection au peché : par exemple, aux amourettes passées, aux ressentimens et à la vengeance, et à tout autre engagement ou acheminement au peché, par le danger qu'il y a de la recheute, qui est comme inesvitable.

§ IV. *Autre marque de ceste bonne confession, qui est une veritable contrition, et les moyens de se la procurer.* — Pour cela, il faut, 1° entrer dans une vive et forte apprehension du grand mal qu'apporte le peché, et par ce moyen dans une puissante et vehemente contrition, laquelle, pour petite qu'elle soit, estant joincte à la vertu des sacremens, purge suffisamment du peché; mais estant grande et vehemente, vigoureuse et universelle, affranchit de toutes les affections, despendances et acheminemens du peché, comme il est arrivé à la Magdelene et à David, qui protestent non-seulement de hayr le peché, mais toutes les voies et les sentiers qui y condui-

sent. C'est en ce poinct que consiste le rajeunissement de l'ame, que ce mesme prophete-roy compare au renouvellement de l'aigle.

Pour exciter en soy ceste vive apprehension et contrition du peché, il faut s'exercer aux meditations dressées cy-dessus, lesquelles estant bien prattiquées desracineront de vostre cœur, moyennant la grace de Dieu, le peché et les principales affections du peché.

§V. *Ce qu'il faut fayre dans la confession.*—Ensuitte de ceste preparation, voicy la prattique et l'usage : 1° Allez courageusement en esprit d'humilité fayre vostre confession, et ne vous laissez point troubler par aucune sorte d'apprehension ; 2° quand vous serez arrivé devant vostre pere spirituel, imaginez-vous d'estre en la montaigne du Calvaire, sous les pieds de Jesus-Christ crucifié, et que son sang precieux distille de toutes parts pour vous laver de vos iniquitez. C'est en effect le merite de ce sang respandu qui arrouse abondamment les penitens autour des confessionnaux ; 3° ouvrez doncques bien vostre cœur pour en fayre sortir les pechez par la confession, car, à mesure qu'ils en sortiront, le precieux merite de la passion divine y entrera pour le remplir de benediction ; 4° mais dites bien tout, simplement et naïfvement : contentez bien vostre conscience en cela pour une bonne fois, sans aucun trouble, ny honte; 5° vous souvenant :

1. Que le peché n'est honteux que quand nous le faysons, mais qu'estant converty en confession, il est honnorable et salutaire ; 2. que la contrition et confession sont si belles et de si bonne odeur, qu'elles effacent la laydeur et dissipent la puanteur du peché ; 3. que l'accusation de nostre peché nous sera douce et aggreable, parce que Dieu en est honnoré ; 4. et que la paix interieure suivra bien-tost, parce que c'est une sorte d'allegement, de bien dire au medecin le mal qui nous tourmente.

§ VI. *Ce qu'il faut fayre apres la confession.* — Cela fait, 1° escoutez l'advertissement et les ordonnances du serviteur de Dieu, et dites en vostre cœur : Parlez, Seigneur, car vostre serviteur vous escoute ; 2° prenez par apres en main la protestation suivante [1], laquelle doit servir de conclusion à toute vostre contrition , et que vous devez avoir premierement meditée et considerée. Lisez-la doncques attentivement et avec le plus de ressentiment qu'il vous sera possible.

[1] Cette protestation forme le chap. 20 de la Ire Partie de l'*Introduction*, page 402.

PRATTIQUE POUR LA CONFESSION
ORDINAIRE[1].

§ I. Des *advantages de la frequente confession.* — Souvenez-vous que Nostre Seigneur a laissé à son Eglise le sacrement de Penitence et de confession pour nous laver de nos iniquités, toutesfois et quantes que nous en serons soüillez.

Ne permettez jamais que vostre cœur demeure longtems infecté du peché, puisque vous avez un remede si present et facile.

L'ame qui a consenty au peché doit avoir horreur de soy-mesme, et se nettoyer au plustost, pour le respect qu'elle doit porter aux yeux de la divine Majesté qui la regarde.

Confessez-vous humblement et devotement tous les huict jours, et tousjours, s'il se peut, quand vous communierez, encore que vous ne sentiez point en vostre conscience aucun reproche de peché mortel.

Par la confession vous receyrez non-seulement l'absolution des pechez veniels que vous confesserez, mais aussi une grande force pour les esviter à l'advenir, une grande lumiere pour les bien discerner, et une grace abondante pour effacer toute la perte qu'ils vous auroient apportée : vous prattiquerez la vertu d'humilité, d'obeyssance, de simplicité et de charité, et en ceste seule action vous exercerez plus de vertu qu'en aucune autre.

§ II. *De la necessité de la contrition.* — Ayez tousjours un vray deplaysir des pechez que vous confesserez, pour petits qu'ils soyent, avec une ferme resolution de vous en corriger à l'advenir.

Ne faites pas comme ceux qui, se confessant par coustume, des pechez veniels, et comme par maniere d'agencement, sans penser à s'en amender, en demeurent toute leur vie chargez, et par ce moyen perdent beaucoup de bien et profict spirituel.

Si vous vous confessez, par exemple, d'avoir menty, quoyque sans nuysance; ou d'avoir dit quelque parolle desreglée ou d'avoir trop joüé, repentez-vous-en, et ayez un ferme propos de vous en amender.

C'est un abus de se confesser de quelque peché que ce soit, mortel ou veniel, sans vouloir s'en purger, puisque la confession n'est instituée que pour cela.

§ III. *De la maniere de se bien accuser et desclarer en confession.* — Ne faites pas ces accusations superfluës, que plusieurs font par routine : Je n'ay pas tant aymé Dieu que je devois; Je n'ay pas prié avec tant de devotion que je devois; Je n'ay pas chery le prochain comme je devois et reçu les sacremens comme je devois; et semblables circonstances generales, ce qui ne fait ny froid ny

[1] Extrait de l'*Introduction*, 2e Partie, chap. 19.

chaud en la confession, ce qui ne fait pas cognoistre l'estat de la conscience au confesseur. Tous les saincts du paradis et tous les hommes de la terre en pourroient dire autant, s'ils se confessoient.

Voyez doncques quel subjet particulier vous avez de fayre ces accusations, et l'ayant descouvert, accusez-vous-en tout simplement et naïfvement.

Dites, par exemple : Ayant veu un pauvre necessiteux, je ne l'ay pas secouru comme je pouvois, par nesgligence ou par dureté de cœur, ou par mespris, selon la qualité et l'occasion de ceste faute.

De mesme de la priere, dites : J'ay eu des distractions volontaires; ou : J'ay nesgligé de prendre le lieu, le tems et la contenance requise pour avoir attention en la priere.

Ne vous contentez pas de dire vos pechez veniels quant au fait, mais accusez-vous du motif qui vous a induict à les commettre.

Par exemple, touschant le mensonge, dites : J'ay fait un mensonge par vanité, afin de me loüer et excuser, ou par opiniastreté ou vayne joye.

Touschant le jeu, dites : J'ay joüé pour le desir du gain, ou pour le playsir de la conversation, et semblables.

Dites aussi la longueur et la durée du tems, qui accroist d'ordinaire de beaucoup le peché, y ayant grande difference entre une vanité passagere d'un quart d'heure, qui vous aura passé par l'esprit, et celle où vostre cœur aura trempé un jour, deux jours, ou une sepmaine entiere.

Quoyqu'on ne soit point obligé d'estre si poinctilleux en la desclaration des pechez veniels, ny mesme tenu absolument de les confesser, si est-ce que ceux qui veulent bien espurer leurs ames pour mieux atteindre à la saincte devotion, doivent estre soigneux de bien fayre cognoistre au medecin spirituel le mal, pour petit qu'il soit, dont ils veulent estre guarys.

N'espargnez point de dire ce qui est requis pour bien fayre entendre la qualité de vostre offense, comme le subjet que vous avez eu de vous mettre en cholere, ou de supporter quelqu'un en son vice.

Par exemple, un homme lequel me deplayst, me dira quelque parolle legere pour rire, je la prendray de mauvaise part, et me mettray en cholere; que, si un autre qui m'eust esté aggreable en eust dit une plus aspre, je l'eusse prinse en bonne part : je n'espargneray donc point de m'expliquer ainsi :

Je me suis relasché à des parolles de courroux contre une personne, ayant prins d'elle en mauvaise part quelque chose qu'elle m'a dit, non tant pour la qualité des parolles, mais pour ce que ceste personne m'estoit desaggreable.

S'il est besoin mesme de particulariser les parolles pour vous bien desclarer, ne feignez pas de les dire, parce qu'en s'accusant ainsi naïfvement, on ne descouvre pas seulement les pechez qu'on a faits, mais aussi les mauvaises inclinations, coustumes, habitudes, et autres racines du peché ; ce qui donne une plus entiere cognoissance au pere spirituel, du cœur qu'il traitte, et des remedes qui luy sont propres.

Tenez neantmoins tousjours couvert le tiers qui aura cooperé à vostre peché, tant qu'il vous sera possible.

Prenez garde à une quantité de pechez qui vivent et regnent bien souvent insensiblement dans la conscience, afin que vous les confessiez, et que vous puissiez vous en purger.

Lisez soigneusement à cest effect les chapitres VI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXXV et XXXVI de la troisiesme partie, et le chapitre VIII de la quatriesme partie de l'*Introduction*.

Ne changez pas aysement de confesseur; mais en ayant choysy un, continuez à luy rendre compte de vostre conscience aux jours destinez pour cela, luy disant naïfvement et franchement les pechez que vous avez commis.

Oultre cela, de tems en tems, comme seroit de mois en mois, ou de deux mois en deux mois, dites-luy encore l'estat de vos inclinations, quoyque vous n'y ayez pas peché; comme si vous estiez tourmenté de la tristesse, du chagrin, ou si vous estiez porté à la joye, aux desirs d'acquerir des biens, et semblables inclinations.

ADVIS TOUCHANT LES CHOSES A FAYRE APRES LA CONFESSION[1].

§ I. Du *bonheur de l'absolution, et de la maniere de la recevoir.* — Soyez attentif, et ouvrez les aureilles de vostre cœur, pour ouyr en esprit les parolles de vostre absolution, que le Sauveur mesme de vostre ame, assis sur le throsne de sa misericorde, prononcera là haut au ciel devant tous les anges et les saincts, en mesme tems qu'en son nom le prestre vous absout icy-bas en terre; de sorte que toute la troupe des bien-heureux, se resjoüyssant de vostre bonheur, chantera le cantique spirituel d'une allegresse nonpareille, et tous donneront le bayser de paix et de societé à vostre cœur remis en grace et sanctifié.

O Dieu ! que voylà un contract admirable, par lequel vous faites un heureux traitté avec sa divine Majesté, qui est qu'en vous donnant vous-mesme à elle, vous la gaigniez à vous-mesme aussi pour la vie eternelle! Ce vous en est une marque authentique, en ce qu'allant de là à l'autel, il signe et scelle vostre absolution, et la promesse qu'il vous fait de son paradis, se mettant luy-mesme, par son divin sacrement, comme un cachet et sceau sacré sur vostre cœur renouvellé.

§ II. *Des remedes et precautions qu'on doit apporter contre le peché.* — En ceste sorte, ce me semble, vostre ame sera purgée du peché et de toutes les affections du peché. Mais d'autant que ces affections renayssent aysement, à rayson de nostre infirmité et de nostre concupiscence, qui peut estre mortifiée, mais qui ne peut mourir pendant que nous vivons icy-bas, il faut affermir sa voie par une plus parfaicte purgation du peché et des occasions du peché ; à cest effect, recevoir et fayre usage des remedes et moyens

[1] Extraits de l'*Introduction*, 1re Partie, chap. 21 et suiv., page 404.

que donnera le sage et prudent directeur, conformement au besoin, à l'estat et condition d'un chascun ; et pour cela doncques, il faut, pour une plus grande pureté, se purger des affections au peché veniel, de celles aux choses inutiles et dangereuses; et enfin des mauvaises inclinations, comme choses qui, de soy, nous conduisent au peché, et nous servent d'occasion d'y retomber.

§ III. *De la purgation des pechez veniels.* — Premierement, la mesme lumiere interieure du Sainct-Esprit, qui nous fait voir plus distinctement nos pechez, nos inclinations et imperfections, à mesure qu'elle devient plus grande, nous eschauffe au desir de nous en nettoyer et purger. Oultre les pechez mortels, et l'affection au peché mortel, dont on a esté purgé par la penitence, on descouvrira encore plusieurs inclinations et affections aux pechez veniels, dont il se faut absolument purger : car, d'estre purs et exempts tout à fait de pechez veniels en ceste vie, cela ne se peut; mais on peut bien n'y avoir aucune affection. C'est autre chose, par exemple, de mentir une fois ou deux de gayeté de cœur en chose de peu d'importance, et autre chose de se playre à mentir, et d'estre affectionné à ceste sorte de peché. C'est donc de ceste affection au peché veniel qu'il faut purger son ame; c'est-à-dire qu'il ne faut pas nourrir volontairement la volonté de continüer et perseverer en aucune sorte de peché veniel; car ce seroit une lascheté trop grande de vouloir tout à nostre escient garder en nostre conscience une chose si deplaysante à Dieu, comme est la volonté de luy vouloir deplayre.

En effect, si le peché veniel, pour petit qu'il soit, deplayst à Dieu, bien que non au poinct que pour cela il nous veuille perdre et damner, est-il possible qu'une ame bien naye veuille, non-seulement deplayre à son Dieu, mais affectionner de luy deplayre? Mais je dy encore une fois, quelle apparence y a-t-il qu'une ame genereuse se playse à deplayre à son Dieu, et s'affectionne à luy estre desaggreable, et veuille vouloir ce qu'elle sçayt luy estre ennuyeux.

§ IV. *De la purgation de l'affection aux choses inutiles et dangereuses.* — Il faut encore, oultre cela, se purger de l'affection aux choses inutiles et dangereuses, comme sont les jeux, les bals, danses, festins, pompes et comedies, lesquelles, quoyqu'en leur substance ne soyent pas choses mauvaises, mais indifferentes, pouvant estre bien et mal exercées, elles sont neantmoins dangereuses et nuysibles, et de cela il s'en faut absolument deffayre et purger.

C'est dommage de semer en la terre de nostre cœur des affections si vaynes et sottes : cela occupe le lieu des bonnes impressions, et empesche que le suc de nostre ame ne soit employé aux bonnes inclinations.

Les Nazareens s'abstenoient non-seulement de tout ce qui pouvoit enyvrer; mais aussi des raysins et du verjus; non point que le raysin et le verjus enyvrent, mais parce qu'il y auroit du danger en mangeant du verjus d'exciter le desir de manger des raysins, et en mangeant des raysins, de provocquer l'appetit à boire du moult et du vin.

Que les petits enfans s'affectionnent et s'eschauffent apres les papillons, nul ne le treuve mauvais, parce qu'ils sont enfans; mais n'est-ce pas une chose ridicule ou plutost lamentable, de voir des hommes s'empresser et s'affectionner apres des bagatelles si indignes, comme sont les choses susdittes, lesquelles, oultre leur inutilité, nous mettent en peril de nous desregler et desordonner à leur poursuitte.

§ V. *De la purgation des mauvaises inclinations.* — Troisiesmement. Il se faut enfin purger des mauvaises inclinations naturelles, lesquelles, pour n'avoir prins leur origine de nos pechez particuliers, ne sont pas proprement pechez, ny mortels, ny veniels, mais s'appellent imperfections, et leurs actes, deffauts et manquemens : comme la trop grande tristesse de saincte Paule en la mort de ses enfans et de ses proches, qui la reduisoit presque au mourir; cela estoit une imperfection, non un peché, puisque c'estoit contre son gré et sa volonté.

Il y en a qui, de leur nature, sont legers, les autres rebarbatifs, les autres durs à recevoir les opinions d'autruy; les autres sont inclinez à l'indignation, les autres à la cholere, les autres à l'amour. En somme, il se treuve peu de personnes qui ne soyent subjettes à telles ou semblables imperfections, lesquelles, pour estre propres et naturelles à un chascun, si est-ce que, par le soing et affection contraire, on les peut corriger et moderer; et mesme on peut s'en deslivrer et purger, et c'est ce qu'il faut fayre.

On a bien treuvé le moyen de changer les amandiers amers en doulx, en les perçant au pied, pour en fayre sortir le suc : pourquoy ne pourrions-nous pas aussi fayre sortir nos inclinations perverses pour devenir meilleurs? Il n'y a point de si bon naturel qui ne puisse estre rendu mauvais par les habitudes vicieuses : il n'y a point aussi de naturel si revesche, qui, par la grace de Dieu premierement, puis par l'industrie et diligence, ne puisse estre dompté et surmonté.

Suivez pour cela les ordres et conduitte d'un directeur prudent et zelé.

ADVIS TOUSCHANT L'EXAMEN[1].

De la revuë et confession annuelle, et celuy de tous les jours.

Notez que ce que j'ay dit pour l'examen de la revuë et renouvellement annuel, on le peut aussi fort bien appliquer pour l'examen ordinaire de chaque jour, et mesme pour celuy des confessions ordinaires.

1. Se mettre en la presence de Dieu, en la maniere ordinaire.

2. Luy demander la lumiere et la grace de se bien cognoistre.

3. Protestez, si vous remarquez d'avoir fait quelque petit bien et progrez dans la vertu, que c'est pour luy en donner la gloire, et vous en resjoüyr en sa bonté.

[1] *Introduction*, 5e Partie, chap. 3 et suiv., page 546.

4. Comme, au contraire, si vous descouvrez avoir peu profitté, ou mesme avoir offensé, que vous ne vous en abattrez pas ny descouragerez pour cela; mais plutost vous voulez vous encourager davantage, vous humilier, et remedier à vos deffauts, moyennant la grace de celuy qui vous accorde encore ce moment pour fayre penitence et retourner à luy.

5. Jettant la pensée sur toutes les occupations et employs de la journée (ou de l'année), considerez doucement et tranquillement, comme jusques à l'heure presente vous vous estes comporté envers Dieu, envers le prochain, et à l'endroict de vous-mesme, en pensées, parolles, actions et obmissions, surtout eu esgard à vos resolutions, à vos passions et mauvaises inclinations.

§ I. *Examen de nostre ame envers Dieu.* — Mettez-vous en la presence de Dieu.

Invoquez le Sainct-Esprit, luy demandant lumiere, afin de bien cognoistre et detester vos pechez.

O Seigneur, que je vous cognoisse, et que je me cognoisse ! Qui estes-vous, Seigneur, et qui suis-je? J'ay eu assez de foiblesse et de malice pour commettre le mal; mais, helas ! je n'ay point assez de lumiere pour le cognoistre et le detester : c'est une grace que j'attens de vostre seule bonté.

1. Considerez quel est vostre cœur contre le peché mortel? avez-vous une resolution forte de ne le jamais commettre pour quelque chose qui puisse arriver? Ceste resolution a-t-elle duré depuis vostre derniere protestation jusques à present? En ceste resolution consiste le fondement de la vie spirituelle.

2. Quel est vostre cœur à l'endroict des commandemens de Dieu? les treuvez-vous bons, doulx, aggreables? Qui a le goust en bon estat, et l'estomach sain, il ayme les bonnes viandes et rejette les mauvaises.

3. Quel est vostre cœur à l'endroict des pechez veniels? On ne peut qu'on n'en fasse quelqu'un par-cy par-là. Y en a-t-il point auquel vous ayez une speciale inclination? et, ce qui seroit le pis, y en a-t-il point auquel vous ayez affection et amour?

4. Quel est vostre cœur à l'endroict des exercices spirituels? Les aymez-vous? les estimez-vous? ne vous faschent-ils point? en estes-vous point degousté? auquel vous sentez-vous moins ou plus incliné? Ouyr la parolle de Dieu, la lire, en deviser, la mediter, esperer en Dieu, se confesser, prendre les advis spirituels, se preparer à la communion, se communier, reprimer ses affections; qu'y a-t-il en cela qui respugne à vostre creance? Et si vous treuvez quelque chose à quoy ce cœur ayt moins d'inclination, examinez d'où vient ce degoust, et ce qui en est la cause.

5. Quel est vostre cœur à l'endroict de Dieu mesme? Se playst-il à se ressouvenir de luy? en ressent-il point de douceur aggreable? *Je me suis ressouvenu de Dieu*, dit David, *et m'en suis delecté.*

Sentez-vous en vostre cœur une certaine facilité à l'aymer, et un goust particulier à favoriser cest amour?

Vostre cœur se recrée-t-il point à penser à l'immensité de Dieu, à sa bonté, à sa suavité? Si ce ressouvenir vous arrive parmy les

occupations du monde et la vanité, se fait-il fayre place, saysit-il point vostre cœur, se tourne-t-il point de son costé, luy va-t-il point au devant, comme une espouse fidelle lorsque son espoux revient de loing?

6. Quel est vostre cœur à l'endroict de Jesus-Christ, Dieu et homme? Vous playsez-vous autour de luy? Les bonnes ames prennent leurs delices autour de Jesus-Christ, et ont une extresme tendreté d'amour en son endroict; mais les mauvaises se playsent autour des vanitez.

7. Quel est vostre cœur à l'endroict de Nostre-Dame, des saincts, et de vostre bon ange? Les aymez-vous fort? Avez-vous une speciale confiance en leur bienveuillance? Leurs imaiges, leur vie, leurs loüanges vous playsent-elles?

8. Quant à vostre langue, comment pàrlez-vous de Dieu? Vous playsez-vous d'en dire du bien, selon vostre condition et suffisance? aymez-vous à chanter ses cantiques?

9. Quant aux œuvres, avez-vous à cœur la gloire exterieure de Dieu, et de fayre quelque chose à son honneur? Car ceux qui ayment Dieu, ayment avec Dieu l'ornement de sa mayson.

10. Remarquez-vous d'avoir quitté quelque affection, et renoncé à quelque chose pour Dieu? C'est un bon signe d'amour, de se priver de quelque chose en faveur de celuy qu'on ayme. Qu'avez-vous doncques cy-devant quitté pour l'amour de Dieu?

§ II. *Examen de vostre estat envers vous-mesme.* — 1. Comment vous aymez-vous vous-mesme? vous aymez-vous point trop pour ce monde? Si cela est, vous desirerez de demeurer tousjours icy, et aurez un extresme soing de vous establir en ceste terre. Si vous vous aymez pour le ciel, vous desirerez, au moins vous acquiescerez aysement de sortir d'icy-bas, à l'heure qu'il playra à Nostre Seigneur.

2. Tenez-vous bon ordre en l'amour de vous-mesme? Le seul amour-propre et desordonné nous ruyne. L'amour ordonné veut que nous aymions plus l'ame que le corps, que nous ayons plus de soing d'acquerir les vertus que toute autre chose, que nous tenions plus compte de l'honneur celeste que de l'honneur bas et caduc.

Le cœur bien ordonné dit plus souvent en soy-mesme : Que diront les anges, si je pense à telle chose? que non pas : Que diront les hommes?

3. Quel amour avez-vous à vostre cœur? vous faschez-vous point de le servir en ses maladies? Vous luy devez ce soing de le secourir quand ses passions le tourmentent, et laisser toute chose pour cela.

Que vous estimez-vous devant Dieu? Rien sans doubte : or il n'y a pas grande humilité, et à ne vouloir pas estre surestimez par les autres en une mousche de ne s'estimer rien au prix d'une montaigne, ny à une goutte d'eau de se tenir pour rien en comparayson de la mer; mais l'humilité gist à ne point nous surestimer aux autres. A quoy en estes-vous pour ce regard?

Quant à la langue, vous vantez-vous point, ou d'un biais ou d'un autre? Vous flattez-vous point en parlant de vous?

6. Quant aux œuvres, prenez-vous point de playsir contraire à vostre santé? je veux dire de playsirs vayns, inutiles, trop de veilles sans subjet, et autres semblables?

§ III. *Examen de l'estat de vostre ame envers le prochain.* — Il faut aymer le mary et la femme d'un amour doulx et tranquille, ferme et continuel, parce que Dieu l'ordonne et le veut. J'en dy de mesme des enfans, des proches parens et amys, chascun selon son rang.

Parlant en general, voyez quel est vostre cœur à l'endroict du prochain. L'aymez-vous bien cordialement, et pour l'amour de Dieu.

Pour bien discerner cela, representez-vous certaines gens ennuyeux et maussades; car c'est là où on exerce l'amour de Dieu envers le prochain, et beaucoup plus envers ceux qui nous font du mal, ou par effect, ou par parolles. Examinez bien si vostre cœur est franc en leur endroict, et si vous avez grande contradiction à les aymer.

Estes-vous point prompte à parler du prochain en mauvaise part, surtout de ceux qui ne vous ayment pas? Faites-vous point de mal au prochain, directement ou indirectement? Pourveu que vous soyez raysonnable, vous vous en appercevrez aysement.

§ IV. *Examen sur les affections de nostre ame.* — En l'examen de ce que dessus consiste la cognoissance de l'advancement spirituel qu'on a fait, considerant doucement quel a esté nostre cœur à l'esgard de chascun de ces articles depuis nos dernieres resolutions, et quelles fautes notables on y a commises : car, quant à l'examen des pechez, cela est pour la confession de ceux qui ne pensent point à s'advancer; et il ne manque point de secours pour se bien examiner, par les formules de confession dressées à ce subjet, sur les commandemens de Dieu, sur les pechez capitaux, et par la cognoissance que chascun a des pechez qu'il peut commettre en sa vocation et contre ses obligations.

Mais pour abreger le tout, il faut reduire l'examen à la recherche de nos passions, considerant quels nous avons esté, et comment nous nous sommes comportez :

1° En nostre amour envers Dieu, envers le prochain, et envers nous-mesme.

2° En nostre hayne envers le peché qui se treuve en nous, envers le peché qui se treuve aux autres; car on doit desirer l'exterminement de l'un et de l'autre.

3° En nos desirs, touschant les biens, touschant les playsirs, touschant les honneurs.

4° En la crainte des dangers du peché, et des pertes des biens de ce monde : on craint trop l'un, et trop peu l'autre.

5° En esperance trop mise, peut-estre, au monde et en la creature, et trop peu mise en Dieu et aux choses eternelles.

6° En la tristesse, si elle est trop excessive, et pour chose indigne.

Quelles affections enfin tiennent vostre cœur empesché, quelles passions le possedent, en quoy principalement il s'est detracqué.

Car, par les passions de l'ame on recognoist son estat, en les tastant l'une apres l'autre, comme fait un joüeur de luth, tirant et laschant les cordes, selon qu'il en est besoin, il les accorde : ainsi, apres avoir tasté l'amour, la hayne, le desir, la crainte, les peynes, la tristesse et la joye de nostre ame, si nous les treuvons mal accordantes à l'air que nous voulons sonner, qui est la gloire de Dieu, nous pouvons les accorder moyennant sa grace et le conseil de nostre pere spirituel.

§ V. *Affections qu'il faut produire apres l'examen.* — Apres avoir doucement consideré chaque poinct de l'examen, et veu à quoy vous en estes, vous viendrez aux affections en ceste sorte.

1. Remerciez Dieu de ce peu d'amendement que vous avez treuvé en vostre vie, depuis vos dernieres resolutions, recognoissant que ça esté sa seule misericorde qui l'a fait en vous et pour vous.

2° Humiliez-vous fort devant Dieu, recognoissant que si vous n'avez pas beaucoup advancé, ç'a esté par vostre faute, parce que vous n'avez pas fidellement, courageusement et constamment correspondu aux inspirations, clartez et mouvemens qu'il vous a donnez en l'orayson et ailleurs.

3. Promettez-luy de le loüer à jamais des graces reçeuës, pour vous retirer de vos inclinations à ce petit amendement.

4. Demandez-luy pardon de l'infidellité et desloyauté avec laquelle vous avez correspondu.

5. Offrez-luy vostre cœur, afin qu'il s'en rende du tout maistre.

6. Suppliez-le qu'il vous rende tout fidelle.

7. Invocquez les saincts, la Saincte Vierge, vostre ange, vostre patron, sainct Joseph, et ainsi des autres.

8. Enfin, pour vous exciter à une plus grande recognoissance de toutes les graces reçeuës, comme aussi à la douleur de vos pechez et ingratitudes passez, et vous affermir de plus en plus aux bonnes resolutions que vous avez prinses de mieux servir Dieu, et de vous animer à la vertu, faites les eslevations suivantes avec le plus d'application, de sentiment et de ferveur que vous pourrez, ou toutes ensemble et de suitte, ou tantost l'une et tantost l'autre, selon vostre commodité et devotion.

ESLEVATIONS A DIEU[1].

Sur le bonheur de sa conversion, par forme de recognoissance.

Si j'ay projetté, ô mon Dieu, de quitter, rejetter, detester, et renoncer pour jamais tout peché mortel, est-ce pas vous, ô mon Dieu, qui avez, par vostre immense misericorde, formé et jetté dedans mon cœur de si belles, si justes, si dignes et si genereuses resolutions? Aussi est-ce à vous, ô mon Dieu, que j'ay fait ceste protestation, que j'ay donné ma parolle. Ah! Seigneur, c'est à vous

[1] Cecy pourra estre aussi utilement prattiqué apres chaque confession, renouvellant ses bonnes resolutions.

à qui mon cœur l'a dit : Non jamais je ne l'oublyeray ; et maintenant que je la reitere, toute la Cour celeste, qui fut tesmoin et se resjoüyt pour lors de ma resolution, s'en resjoüyra, et y donnera son approbation de nouveau.

Ah ! combien doux et gracieux vous me fustes en ce tems-là, ô mon Dieu ! Ah ! que les cordes avec lesquelles vous tirastes ma petite barque à ce port salutaire de la grace furent pleynes d'amour et de charité ! Que le souffle de vostre divin Esprit me fut favorable ! Que furent doux les attraicts par lesquels vous amorçastes mon ame ! O ! que vostre sucre divin fut savoureux, par lequel vous charmastes mon cœur en la participation de vos divins sacremens ! Helas ! Seigneur, je dormois, vous veilliez sur moy, et pensiez sur mon miserable cœur des pensées de paix ; vous meditiez sur moy des meditations d'amour.

Si je considere, ô mon Dieu ! que ce fut à la fleur de mon aage, ah ! quel bonheur me fut-ce d'apprendre tost ce que je ne pouvois sçavoir que trop tard ! O ancienne beauté ! comment vous ay-je si tard cogneuë ? Helas ! je vous voyois, et ne vous considerois point. O douceur ancienne ! pourquoy ne vous ay-je plustost savourée ? mais, helas ! encore ne le meritois-je pas pour lors. Quelle recognoissance donc, ô mon Dieu, pour ceste grace ! car c'est vous qui m'avez esclairé et tousché dés ma jeunesse ; c'est pourquoy jusques à jamais j'annonceray vos misericordes.

Mais quoyque vous l'ayez fait plus tard, ô mon Dieu, ç'a tousjours esté de bonne heure pour moy, puisque cela a esté devant ma mort, et que vous avez arresté le cours de mes miseres au tems auquel, si elles eussent continüé, j'estois eternellement miserable. Mais quel bonheur de m'avoir apprins à vous parler par l'orayson, de m'avoir donné l'affection et le desir de vous aymer, de m'avoir fait cognoistre les moyens d'accoiser et de purifier mes passions rebelles qui m'inquiettoient et me precipitoient au peché ! et enfin quelles graces d'avoir si souvent communiqué avec vous par vos divins sacremens, ô souveraine source de graces eternelles ! Hé, que ces faveurs sont grandes ! C'est vostre dextre, ô mon Dieu, qui a fait tout cela ; c'est vostre bonne main qui a fait vertu ; c'est elle qui m'a resveillé. Ah ! je ne mourray pas, mais je vivray, et raconteray de cœur, de bouche, et par mes œuvres, les merveilles de vostre bonté.

Sur l'excellence et la dignité de nostre ame.

O ma chere ame, recognoissez vostre excellence et vostre dignité : vous pouvez entendre et vouloir Dieu tres-souverain, tres-bon et ineffable. Ah ! quelle grace ! vous pouvez estre associée aux anges dans le paradis ; vous pouvez pretendre à l'eternité bien-heureuse : pourquoy vous amuserez-vous aux momens perissables ? Ce fut l'un des regrets du pauvre prodigue, qu'ayant peu vivre delicieusement à la table de son pere, il mangeoit vilainement avec les bestes. O mon ame, tu es capable de Dieu ; malheur à toy si tu te contentes de moins que de Dieu : ton cœur est fait pour luy, et jamais il n'aura repos, qu'il ne se soit reüny à luy.

Tu n'y arriveras jamais que par le mespris et horreur des vices, et par l'amour et la prattique des vertus. O charité, ô humilité, ô douceur et benignité, que vous laissez de suavité et de satisfaction à l'ame qui vous possede! O vie devote, qui faites profession de ces exercices, que vous estes belle, douce, aggreable et souëfve! Hé! qui vous cognoistroit, peut-il souhaicter d'avoir autre chose que vous en partage? Hé! Seigneur, donnez-moy ceste eau vive, et que toutes autres delices de ce monde se tournent pour moy en amertume.

Hé! pourquoy non, ô belle et saincte vertu! N'est-ce pas pour vous que tous ces braves mortels se sont rendus invincibles en leurs resolutions et ont souffert tant de tourmens pour les maintenir? N'est-ce pas pour vous que ces belles et fleurissantes ames, plus blanches que les lys en pureté, plus vermeilles que la rose en charité, ont souffert mille sortes de martyres, plutost que de manquer à la resolution de vous aymer? O mon ame! n'estoient-ils pas ce que nous sommes? ne le faysoient-ils pas pour le mesme Dieu, et pour les mesmes vertus? Hé! pourquoy n'en ferois-tu pas autant en ta condition et en ta vocation pour tes cheres resolutions.

Sur l'estime et l'amour qu'on doit à ses resolutions.

Ah! mon Dieu! je veux vous aymer et vous estre fidelle, vous le sçavez; et quand je n'aurois que l'exemple de vostre cher Fils, si voudrois-je cherir mes resolutions, et perseverer au dessein que j'ay prins de vous servir. Quand je voy tout ce que vous avez souffert en ce monde, ô Jesus mon amour! et particulierement au jardin des Olives et sur le mont du Calvaire, puis-je n'avoir point d'amour pour vous, et pour les resolutions que m'a meritées vostre amour? Cest amour vous regardoit, ô mon ame : c'est par ces peynes et travaux que Jesus obtenoit de Dieu son Pere des bonnes resolutions à vostre cœur, et tout ce qui luy estoit necessaire pour maintenir, nourrir, fortifier et consommer ces resolutions.

O resolutions! que vous estes precieuses, estant filles d'une telle mere, comme est la passion de mon Sauveur! O combien, mon ame, vous doy-je cherir, puisque vous avez esté si chere à mon Jesus! Helas! Sauveur de mon ame, vous mourustes pour m'acquerir mes resolutions; hé! faites-moy la grace que je meure plutost que de les perdre. Ah! mon Dieu, que cecy demeure profondement gravé dedans mon cœur, et qu'il ne sorte jamais de ma memoire.

Sur l'amour que Dieu porte à nostre ame, et de la recognoissance que nous luy devons.

Hé! Seigneur, est-il possible que j'aye esté aymée, et si doucement aymée de vous, qu'avant que je fusse, vous me regardiez et m'appelliez de mon nom, et que du haut de la croix vous me prepariez tous les moyens particuliers de mon salut, et surtout mes resolutions!

O ma chere ame, que cecy est doux! Ce cœur de mon Dieu pensoit à Philotée, c'est-à-dire à toi, ô mon ame! il t'aymoit, et te procuroit mille moyens de salut, et autant que s'il n'y eust point d'autres ames auxquelles il eust pensé dans le monde. Il m'a aymée,

puis-je dire avec l'Apostre, et s'est donné pour moy seul, tout autant que s'il n'eust rien fait pour le reste.

Mais, mon Dieu, quand commençastes-vous à m'aymer? Ah! vous commençastes quand vous commençastes à estre Dieu. Mais quand commençastes-vous à estre Dieu? Jamais; car vous l'avez tousjours esté, sans commencement et sans fin : c'est pourquoy vous m'avez aymé dés l'eternité. Et comme vous m'avez aymée d'une charité perpetuelle, et m'avez attirée à vous, vous m'avez aussi donné le desir et la resolution de vous servir. O Dieu! quelles resolutions sont cecy, que Dieu a pensées, meditées et projettées dés son eternité! Hé! combien m'estes-vous cheres et precieuses? Que devrois-je souffrir, ô mon Dieu, plutost que d'en quitter un brin? Non pas, certes, si tout le monde devoit perir; car aussi, tout le monde ensemble ne vaut pas une ame, et une ame ne vaut rien sans resolutions.

Sur la perseverance et fidellité à ses resolutions

O cheres resolutions! vous estes le bel arbre de vie que mon Dieu a planté de sa main au milieu de mon cœur, que mon Sauveur veut arrouser de son sang pour le fayre fructifier! Plutost mille morts, que de permettre qu'aucun vent vous arrache. Non, ny la vanité, ny les delices, ny les richesses, ny les tribulations ne m'arracheront jamais mon dessein.

Helas! Seigneur, mais vous l'avez planté, et avez dans vostre sein paternel gardé eternellement ce bel arbre pour mon jardin. Helas! combien y a-t-il d'ames qui n'ont point esté favorisées de ceste grace! Et comment donc pourrois-je assez m'humilier sous vostre misericorde?

O belles et sainctes resolutions! si je vous conserve, vous me conserverez; si vous vivez en mon ame, mon ame vivra en vous. Vivez donc à jamais, o resolutions, qui estes eternelles en la misericorde de Dieu! soyez et vivez eternellement en moy; que jamais je ne vous abandonne.

O Dieu, Pere tres-pitoyable et tout bon, puisque c'est par l'inspiration de vostre divine grace que mon cœur a receu de nouveau le desir, et formé la resolution de vous servir, recevez-le, ce chetif et miserable cœur, en sacrifice de bonne odeur et de suavité : c'est tout de nouveau que je vous le desdie, le consacre, le sacrifie et l'immole à vostre divine majesté, pour suivre en tout et partout, plus fidellement que jamais, vos souveraines ordonnances. Qu'il soit donc, ô mon Dieu! par consecratien et protestation, tout renouvellé : fortifiez-le de vostre saincte grace, à ce que j'y sois fidelle.

Tres-saincte Vierge, mere tres-pitoyable de mon Redempteur; et vous, mon bon ange et fidelle gardien, et tous les saincts du paradis, impetrez-moy ceste grace, qne j'y sois à jamais fidelle.

Protestation solemnelle d'estre tout à Dieu.

C'est maintenant, ô mon Dieu, que je puis dire que je ne suis plus mienne : soit que je vive, ou que je meure, je suis à mon Sauveur. Non, je n'ay plus de moy, ny de mien : mon moy c'est

Jesus, mon mien c'est d'estre sienne. O monde! vous estes tousjours vous-mesme, et moy jusques icy j'ay tousjours esté moy-mesme; mais doresnavant je ne seray plus moy-mesme, mais à Jesus-Christ, à qui je suis, et pour lequel, je veux vivre et souffrir en ceste vie, pour le posseder dans l'eternité bien-heureuse. *Amen.*

DIVERS ADVIS ET RESOLUTIONS

TOUSCHANT LA CONFESSION TANT GENERALE QU'ANNUELLE.

DEMANDE I. *S'il est à propos de fayre une confession generale auparavant que de mourir?* — Mon advis va à deux choses : l'une, faites une revue generale de toute vostre vie pour fayre une penitence generale; c'est une chose sans laquelle nul homme d'honneur ne doit mourir : l'autre, essayez-vous petit à petit de vous desprendre des affections du monde. Pour cela, il faut, non pas du tout rompre les lyens d'allyance qu'on a aux affaires du monde, mais les descoudre et desnoüer.

C'est une charité indispensable que vous vous devez de vous acheminer à une heureuse fin, et nul respect ne vous doit empescher de vous y employer avec ardeur. Car, puisque Dieu nous commande d'aymer nostre prochain comme nous-mesme, il suppose que nous nous devons aymer; et la premiere partie que vous devez aymer en vous, c'est l'ame, et en l'ame, la conscience, et en la conscience, la pureté, et en la pureté, l'apprehension du salut eternel.

DEMANDE II. *Quels sont les advantages d'une bonne confession, et les pechez à quoy comparez?* — Tandis que nos fautes sont dans nos ames, elles sont des espines; sortant dehors par la volontaire accusation, elles sont converties en roses et parfums, d'autant que, comme nostre malice les tire dans nos cœurs, aussi c'est la bonté du Sainct-Esprit qui les pousse dehors.

DEMANDE III. *S'il est à propos de se confesser à Pasques à sa paroisse, et d'y fayre sa reveuë generale?* — Vous confessant à de bons confesseurs, ne doubtez nullement : car s'ils n'avoient le pouvoir de vous ouyr, ils vous renverroient; et il n'est nullement besoin de faire ces reveuës generales en la paroisse, desquelles vous m'escrivez : il suffit d'y rendre son devoir à Pasques, en s'y confessant, et au moins s'y communiant. Estant aux champs, les prestres que vous treuverez aux paroisses vous pourront aussi confesser. Ne vous laissez point presser de scrupules ny de trop de desirs : cheminez doucement et courageusement.

DEMANDE IV. *Si le secret est reciproque et esgalement obligeant de la part du penitent comme du confesseur.* — Vous devez estre ferme en la resolution que je vous ay donnée, que ce qui se dit au secret

de la penitence est tellement sacré, qu'il ne se doit pas dire hors d'icelle. Et quiconque demande, si vous avez dit ce que vous avez dit avec le sceau tres-sainct de la confession, vous luy pouvez parler hardyment et sans peril de duplicité dire que nenny : il n'y a nul difficulté en cela. Une autrefois doncques, demeurez ferme, et tenez pour non dit et totalement tout ce qui est couvert du voyle sacramental ; et cependant ne vous mettez nullement en scrupule, car vous n'avez point offensé, le disant, bien qu'à l'adventure vous eussiez mieux fait le celant, à cause de la reverence du sacrement, qui doit estre si grande que hors iceluy il ne soit rien mentionné de ce qui s'y dit.

Demande V. *Que dire de la confession des frequentes recheutes?* — Ne vous troublez point de quoy vous ne remarquez pas toutes vos meneuës cheutes pour vous en confesser. Non, car comme vous tombez souvent sans vous en appercevoir, aussi n'est-il pas dit, au passage que vous alleguez, que le juste se void ou sent tomber sept fois le jour, mais qu'il tombe sept fois : aussi il se releve sans attention à ses relevées. Ne vous mettez doncques pas en peyne pour cela, mais allez humblement et franchement dire ce que vous aurez remarqué ; et pour ce que vous n'aurez pas remarqué, remettez-le à la douce misericorde de celuy-là qui met la main au-dessous de ceux qui tombent sans malice, afin qu'ils ne se froissent point, et les releve si doucement et vistement, qu'ils ne s'apperçoivent pas, ny d'estre tombez, parce que la main de Dieu les a recueillis en leurs cheutes, ny d'estre relevez, parce qu'il les a retirez si soudain, qu'ils n'y ont pas pensé.

Demande VI. *Si les confessions annuelles sont à conseiller, si les escrire, et quel examen y apporter?* — Pour escrire la confession, cela est indifferent ; et plusieurs n'appreuvent pas qu'on escrive, c'est-à-dire ayment mieux qu'on s'accuse par cœur.

Les confessions annuelles sont bien bonnes, car elles nous rappellent à la consideration de nostre misere, et nous font recognoistre si nous advançons ou reculons, nous font raffraischir plus vivement nos bons propos ; mais il les faut fayre sans inquiettude et sans scrupule, non tant pour estre absoutes que pour estre encouragées. Il n'est pas requis de fayre si exactement l'examen, mais seulement de gros en gros. Si vous les pouvez fayre de la sorte, je vous les conseille ; si moins, je ne desire pas que vous les fassiez.

Demande VII. *Quelles sont les marques de la validité de la confession generale?* — J'ay treuvé en vostre confession generale toutes les marques d'une vraye, bonne et solide confession, et que jamais je n'en avois reçeuë qui m'eust plus entierement contenté. C'est la vraye verité, et croyez qu'en telles occasions je parle fort purement. Que si vous avez obmis quelque chose à dire, considerez si ç'a esté à vostre escient et volontairement, car en ce cas-là vous devriez sans doubte refayre la confession, si ce que vous auriez obmis estoit peché mortel, ou que vous pensassiez à ceste heure-là que ce le fust;

mais si ce n'est que peché veniel, ou que vous l'ayez obmis par oublyance et deffaut de memoire, ne doubtez point : car, au peril de mon ame, vous n'etes nullement obligée de refayre vostre confession; mais il suffira de dire à vostre confesseur ordinaire le poinct que vous avez obmis. De cela j'en respons. N'ayez pas crainte non plus de n'avoir pas apporté tant de diligence qu'il falloit à vostre confession generale , car je vous redy fort clairement et asseurement, que si vous n'avez point fait d'obmission volontaire, vous ne devez nullement refayre la confession, laquelle pour vray a esté tres-suffisamment faite. Demeurez en paix de ce costé-là.

DEMANDE VIII. *Confession de huict jours, pourquoy conseillée, et en quelle occasion?* — N'oublyez pas de vous confesser tous les huict jours, et quand vous aurez quelque grand ennuy de conscience.

DEMANDE IX. *Quelle preparation est requise à la reveuë et à la confession generale et annuelle?* — Touschant la reveuë de vostre estat interieur, 1° preparez bien tout ce qui sera requis pour rendre ce voyage fructueux, et telle que ceste entreveuë puisse suffire pour plusieurs années; 2° recommandez-le à Nostre Seigneur; 3° feüilletez tous les replys, et voyez tous les ressorts de vostre ame, et considerez tout ce qui aura besoin d'estre ou rhabillé ou remis; 4° de mon costé, je presenteray à Dieu plusieurs sacrifices, pour obtenir de sa bonté la lumiere et la grace necessaires pour vous servir en ceste occasion; 5° preparez une grande, mais je dy tres-grande et absoluë confiance en la misericorde de Dieu, puis en mon affection : mais je sçay que de cela la provision est toute faite; 6° s'il vous semble qu'à mesure que vostre sousvenance et vostre consideration vous suggereront quelque chose, il vous soit utile de le marquer avec la plume, je l'appreuverois fort; 7° le plus que vous pourrez apporter d'abnegation ou d'indifference de vostre propre volonté, c'est-à-dire de desir et de resolution de bien obeyr aux inspirations et instructions que Dieu vous donnera, quelles qu'elles soyent, ce sera le mieux : car Nostre Seigneur agit dans les ames qui sont purement siennes, et non preoccupées d'affections et de propre volonté; 8° mais surtout gardez de vous inquietter en ceste preparation : faites-la doucement et en liberté d'esprit.

DEMANDE X. *Que dire des fautes obmises en confession.* — Pour avoir obmis quelque verset de l'office ou quelque ceremonie, il n'y a qu'un peché veniel; et quand la memoire de telles fautes vous arrive apres la confession, il n'est pas requis de retourner vers le confesseur pour aller à la communion; mais au contraire, il est bon de n'y pas retourner, mais le reserver à dire pour l'autre confession suivante, afin de le dire si on s'en souvient.

DEMANDE XI. *Quelles circonstances doivent estre exprimées en la confession.* — Ceste grande crainte, qui vous a cy-devant si

cruellement angoissée, doit estre desormais terminée, puisque vous avez toutes les asseurances qui se peuvent avoir en ce monde, d'avoir fort entierement expié vos pechez par le sainct sacrement de penitence. Non, il ne faut nullement revocquer en doubte que les despendances de vos fautes n'ayent esté suffisamment exprimées; car tous les theologiens sont d'accord qu'il n'est nullement besoin de dire toutes les despendances ny les acheminemens du peché. Qui dit : J'ay tué un homme, il n'est pas besoin qu'il die qu'il a tiré son espée, ny qu'il a esté cause de plusieurs deplaysirs aux parens, ny qu'il a scandalizé ceux qui l'ont veu, ny qu'il a troublé la ruë en laquelle il a tué; car tout cela s'entend assez sans qu'on le die : il suffit seulement de dire qu'il a tué par cholere, ou de guet-à-pens, par vengeance, qu'il estoit un homme simple ou ecclesiastique; et puis laisser le jugement à celuy qui l'escoute. Qui dit qu'il a bruslé une mayson, il n'est pas requis qu'il die ce qui estoit dedans par le meneu, mais il suffit de dire s'il y avoit des gens dedans, ou s'il n'y en avoit pas. Demeurez tout à fait en paix; vos confessions ont esté bonnes jusques à l'excez : pensez desormais à vostre advancement à la vertu, et ne pensez pas aux pechez passez, sinon pour vous humilier doucement devant Dieu, et benir sa misericorde qui vous les a pardonnez par l'application du divin sacrement.

DEMANDE XII. *Que fayre touschant les pechez oublyez en la confession generale, et avec quelle simplicité il faut agir?* — Ceste bonne ame que vous et moy cherissons tant, me fait demander si elle pourra attendre la presence de son pere spirituel pour s'accuser de quelque poinct duquel elle n'eut point souvenance en sa confession generale; et à ce que je voy, elle le desireroit fort. Mais dites-luy, je vous supplie, que cela ne se peut en aucune façon : je trahyrois son ame si je luy permettois cest abus. Il faut qu'à la fine premiere confession qu'elle fera, tout au commencement, elle s'accuse de ce peché oublyé (j'en dy de mesme s'il y en a plusieurs), purement et simplement, et sans repeter autre chose de sa confession generale, laquelle fut fort bonne.

Et partant nonobstant les choses oublyées, ceste ame ne se doit nullement troubler; car la verité est que le premier et principal poinct de la simplicité chrestienne gist en ceste franchise d'accuser ses pechez quand il en est besoin, purement et nuëment, sans apprehender l'aureille du confesseur, laquelle n'est apprestée que pour ouyr des pechez et non des vertus, et des pechez de toutes sortes.

Que donc hardyment et courageusement elle se descharge pour ce regard avec une grande humilité et mespris de soy-mesme, sans avoir crainte de fayre voir sa misere à celuy par l'entremise duquel Dieu la veut guerir.

Mais si son confesseur ordinaire luy donne trop de honte ou d'apprehension, elle pourra bien aller ailleurs; mais je voudrois en cela toute simplicité, et croy que tout ce qu'elle a à dire est fort peu de chose en effect, et l'apprehension la fait paroistre estrange : mais dites-luy tout cecy avec une grande charité, et l'as-

seurez que si en cest endroict je pouvois condescendre à son inclination, je le ferois tres-volontiers, selon le service que j'ay voüé à la tres-saincte liberté chrestienne. Que si apres cela, à la premiere rencontre qu'elle fera de son pere spirituel, elle pense retirer quelque consolation de luy manifester la mesme faute, elle le pourra fayre; et, à ce que j'ay apprins de sa derniere lettre, elle le desire; et j'espere qu'il luy sera utile mesme de fayre une confession generale de nouveau avec une grande preparation, laquelle neantmoins elle ne doit commencer qu'un peu auparavant son despart, de peur de s'embarrasser.

DEMANDE XIII. *Que fayre en la confession touschant les tentations ou incommoditez.* — Il n'est pas besoin de dire en confession ces petites pensées, qui, comme mousches, passent et viennent devant vos yeux, ny l'affadissement et degoust que vous avez en vos vœux, car tout cela ne sont point pechez, mais ennuys, mais incommoditez.

DEMANDE XIV. *Quels sont les advantages des reveuës annuelles?* — La reveuë annuelle de nos ames se fait, ainsi que vous l'entendez, pour le deffaut des confessions ordinaires, qu'on supplée par celle-cy pour se provocquer et exercer à une plus profonde humilité, mais surtout pour renouveller, non les bons propos, mais les bonnes resolutions que nous devons appliquer pour remede aux inclinations, habitudes, et autres sources de nos offenses, auxquelles nous nous treuvons plus subjets.

DEMANDE XV. *Devant qui plus à propos de les fayre.* — Il est vray qu'il seroit plus à propos de fayre ceste reveuë devant celuy qui auroit desjà reçu la confession generale, afin que par la consideration et rapport de la vie precedente à la suivante, on pust mieux prendre les resolutions requises en toutes facons : cela seroit plus desirable; mais les ames qui, comme vous, n'ont pas ceste commodité, peuvent prendre celle de quelque autre confesseur, le plus discret et sage qu'elles treuveront.

DEMANDE XVI. *Si specifier precisement le nombre des fautes.* — Je dy qu'il n'est nullement besoin en vostre reveuë de marquer particulierement le nombre ny les meneuës circonstances de vos fautes: il suffit de dire en gros quelles sont vos principales cheutes, quels vos premiers detracquemens d'esprit, et non pas combien de fois vous estes tombée; mais si vous estes fort subjette et adonnée au mal. Par exemple, vous ne devez pas enquerir combien de fois vous estes tombée en cholere, car peut-estre y auroit-il trop à fayre; mais simplement dire si vous estes subjette à ce desreglement; si, lorsqu'il vous arrive, vous y demeurez engagée longuement, si c'est avec beaucoup d'amertume et de violence, et enfin quelles sont les occasions qui vous y provocquent le plus souvent, si c'est le jeu, la hautaineté, ou orgueil; si c'est la melancholie, ou opiniastreté (ce qui soit dit, par exemple) : et ainsi en peu de tems vous aurez achevé vostre petite reveuë, sans beaucoup tourmenter ny vostre memoire, ny vostre loysir.

DEMANDE XVII. *Si les cheutes mortelles empeschent le progrez en la devotion.* — Il est constant que quelques cheutes aux pechez mortels, pourveu que ce ne fust pas par dessein d'y croupir, ny avec un endurcissement au mal, n'empeschent pas que l'on n'ayt fait progrez en la devotion, laquelle, bien que l'on la perde en pechant mortellement, on la recouvre neantmoins au premier veritable repentir que l'on a de son peché, mesme, comme je dy, quand on n'a pas longuement trempé au mal : de sorte que les reveuës annuelles sont extresmement salutaires aux esprits qui sont encore un peu foibles ; car, si bien les premieres resolutions ne les ont pas du tout affermis, les secondes et troisiesmes les affermiront davantage; et enfin, à force de se resoudre souvent, on demeure tout à fait resolu, et ne faut nullement perdre courage, mais, avec une saincte humilité, regarder son infirmité, s'accuser, demander pardon, et invoquer le secours du Ciel.

DEMANDE XVIII. *Ce qui doit estre dit en la reveuë annuelle par forme de confession ou direction.* — Vous me dites maintenant que, lorsque vous avez eu quelque grand sentiment de cholere ou de quelque autre tentation, il vous vient tousjours un scrupule, si vous ne les confessez.

Je dy qu'il le faut fayre en vostre reveuë, mais non pas par maniere de confession, ouy bien pour tirer instruction comme l'on s'y doit comporter. Je dy quand l'on ne void pas clairement d'avoir donné consentement; car si vous allez dire : Je m'accuse de quoy durant deux jours j'ay eu de grands mouvemens de cholere, mais je n'y ay pas consenty; vous dites vos vertus au lieu de dire vos deffauts.

Mais il me vient en doubte que je n'y aye fait quelque faute. Il faut regarder meurement si ce doubte a quelque fondement. Peutestre qu'environ un quart d'heure durant ces deux jours vous avez esté un peu nesgligente à vous divertir de vostre sentiment. Si cela est, dites tout simplement que vous avez esté nesgligente durant un quart d'heure à vous divertir d'un mouvement de cholere que vous avez eu, sans adjouster que la tentation a duré deux jours, si ce n'est que vous le vouliez dire, ou pour tirer de l'instruction de vostre confesseur, ou bien pour ce qui est de vos reveuës; car lors il est bon de le dire. Mais pour les confessions ordinaires, il seroit mieux de n'en point parler, puisque vous ne le faites que pour vous satisfayre ; et si bien il vous en vient un peu de peyne ne le faysant pas, il la faut souffrir comme une autre à laquelle vous ne pourriez pas mettre remede : DIEU SOIT BENY !

DEMANDE XIX. *Quelle simplicité doit estre gardée en la confession et reddition de compte?* — C'est de mesme des redditions de compte, comme de la confession. Il faut avoir une esgale simplicité en l'une comme en l'autre. Or, dites-moy, faudroit-il dire : Si je me confesse de telle chose, que dira mon confesseur, ou que pensera-t-il de moy? Nullement : il pensera et dira ce qu'il voudra, pourveu qu'il m'ayt donné l'absolution, et que j'aye rendu mon devoir, il me suffit. Et comme, apres la confession, il n'est pas

tems de s'examiner pour voir si on a bien dit tout ce que l'on a fait, mais c'est le tems de se tenir attentif aupres de Nostre Seigneur en tranquillité, avec lequel nous nous sommes reconciliez, et luy rendre graces de ses bienfaicts, partant il n'est nullement necessaire de fayre la recherche de ce que nous pourrions avoir oublyé, de mesme en est-il apres avoir rendu compte. Il faut dire tout simplement ce qui nous vient; apres il n'y faut plus penser.

Mais aussi, comme ce ne seroit pas aller à la confession bien preparé, de ne vouloir pas s'examiner, de crainte de treuver quelque chose digne de se confesser; de mesme il ne faudroit pas nesgliger de rentrer en soy-mesme avant la reddition de compte, de peur de treuver quelque chose qui feroit de la peyne à dire. Il ne faut pas aussi estre si tendre à vouloir tout dire, ny recourir aux superieurs pour crier holà, à la moindre petite peyne que vous avez, laquelle, peut-estre, sera passée dans un quart d'heure.

Il faut bien avoir à souffrir un peu genereusement ces petites choses, auxquelles nous ne pouvons mettre remede, estant des productions pour l'ordinaire de nostre nature imparfaicte, comme sont ces insconstances d'humeur, de volontez, de desir, qui produisent tantost un peu de chagrin, tantost une envie de parler, et puis tout à coup une adversion grande de le fayre, et choses semblables, auxquelles nous sommes subjets, et le serons tant que nous vivrons en ceste vie perissable et passagere.

DEMANDE XX. *Quel respect est deu aux confesseurs, et comment respondre en estant interrogé?* — Je voudrois qu'en la confession on portast un grand honneur aux confesseurs; car (oultre que nous sommes fort obligez d'honnorer le sacerdoce) nous les devons regarder comme des anges que Dieu nous envoye pour nous reconcilier avec sa divine bonté, et non-seulement cela, mais encore il les faut regarder comme lieutenans de Dieu en terre; et partant, encore qu'il leur arrivast quelquesfois de se monstrer hommes, commettant quelques imperfections, comme demandant quelque chose curieuse qui ne seroit pas de la confession, comme seroient vos noms, si vous faites des penitences, prattiquez des vertus, et quelles elles sont, si vous avez quelques tentations, et choses semblables, je voudrois respondre selon qu'ils le demandent, bien qu'on n'y soit pas obligé; car il ne faut point dire qu'il ne vous est pas permis de leur dire autre chose que ce dont vous vous estes accusée. O non, jamais il ne faut user de ceste deffaite, car cela n'est pas vray : vous pouvez dire tout ce que vous voudrez en confession, pourveu que vous ne parliez que de ce qui regarde vostre particulier, et non pas de ce qui concerne le general de vos sœurs.

Que si vous craignez de dire quelque chose de ce qu'ils vous demandent, de peur de vous embarrasser, comme seroit de dire que vous avez des tentations; si vous apprehendez de les dire, au cas qu'ils les voulussent sçavoir par le meneu, vous pourrez leur respondre : J'en ay, mon pere; mais, par la grace de Dieu, je ne pense pas y avoir offensé sa bonté; mais jamais ne dites qu'on vous a deffendu de vous confesser de cecy, ou de cela. Dites à la bonne

à vostre confesseur tout ce qui vous fera de la peyne, si vous lez; mais derechef je vous dy, gardez-vous bien de parler ny du s, ny du quart.

EMANDE XXI. *Quel secret doit estre gardé par le penitent?* — is avons quelque reciproque obligation aux confesseurs en l'acte a confession, de tenir caché ce qu'ils nous auront dit, si ce toit quelque chose de bonne edification; et hors de là il n'en ; point parler.

EMANDE XXII. *Comment faut-il user des conseils du confes-*·*?* — S'il arrive qu'ils vous donnent quelque conseil contre vos es et vostre maniere de vivre, escoutez-les avec humilité et re- ence, et puis vous ferez ce que vos regles permettront, et rien plus.

es confesseurs n'ont pas tousjours intention de vous obliger sur ne de peché, à ce qu'ils vous disent; il faut recevoir leurs con- s par maniere de simple direction : estimez cependant beaucoup ites grand estat de tout ce qui vous sera dit en confession; car s ne sçauriez croire le grand profict qu'il y a en ce sacrement r les ames qui y viennent avec l'humilité requise.

EMANDE XXIII. *Que dire des penitens contre la regle?* — S'il s vouloit donner pour penitence quelque chose qui fust contre egle, priez-le tout doucement de changer ceste penitence en autre, d'autant qu'estant contre les regles, vous craindriez de idalizer vos sœurs si vous le faysiez.

EMANDE XXIV. *S'il est permis de changer de confesseur, et ment?* — Jamais il ne faut murmeurer contre le confesseur. Si, son deffaut il vous arrivoit quelque chose en confession, vous rriez dire tout simplement à la superieure que vous desirez bien, luy playsoit, de vous confesser à quelqu'autre, sans dire autre se : car ainsi faysant, vous ne descouvrirez pas l'imperfection onfesseur, et si aurez la commodité de vous confesser à vostre Mais cecy ne se doit pas fayre à la legere et pour des causes ien; il faut esviter les extresmitez : car, comme il n'est pas bon upporter des notables deffauts en la confession, aussi ne faut-il estre si delicates qu'on n'en puisse supporter quelques petits.

EMANDE XXV. *Comment specifier les pechez et les mouvemens pechez?* — Je voudrois fort que les sœurs prinseut un grand g de particulariser leurs pechez en confession; je veux dire que s qui n'auront rien remarqué qui fust digne de l'absolution, nt quelque peché particulier : car de dire qu'on s'accuse d'avoir ilusieurs mouvemens de cholere, et ainsi des autres, cela n'est à propos; car la cholere et la tristesse sont des passions, et s mouvemens ne sont pas pechez, d'autant qu'il n'est pas en re pouvoir de les empescher.

faut que la cholere soit desreglée, ou qu'elle nous porte à des ons desreglées pour estre peché. Il faut doncques particulariser que chose qui porte au peché.

Demande XXVI. *Comment estre bien veritable et simple en la confession?* — Je voudrois bien de plus, que l'on eust un grand soing d'estre bien veritable, simple et charitable en la confession (veritable et simple est une mesme chose), dire bien clairement ses fautes sans fard, sans artifice, faysant attention que c'est à Dieu que nous parlons, auquel rien ne peut estre celé.

Demande XXVII. *Comment charitable, et espargner le tien?* —Charitable, ne mettant aucunement le prochain en vostre confession. Par exemple, ayant à vous confesser de quoy vous avez murmeuré en vous-mesme, ou bien avec les sœurs, de ce que la superieure vous a parlé trop seichement, n'allez pas dire que vous avez murmeuré de la resprimande trop brusque qu'elle vous a faite, mais simplement que vous avez murmeuré contre la superieure.

Dites seulement le mal que vous avez fait, et non pas la cause, et ce qui vous y a poussée. Jamais, ny directement, ny indirectement, ne descouvrez le mal des autres, en accusant le vostre; et ne donnez jamais subjet au confesseur de soupçonner, qui c'est qui a contribüé à vostre peché.

Demande XXVIII. *Comment se garder des accusations inutiles?* — N'apportez aussi aucune accusation inutile en la confession. Vous avez eu des pensées d'imperfection sur le prochain, des pensées de vanité, voire mesme de plus mauvaises; vous avez eu des distractions en vos oraysons ; si vous vous y estes arrestée deliberement, dites-le à la bonne foy, et ne soyez pas contente de dire que vous n'avez pas assez apporté de soing à vous tenir recolligée durant le tems de l'orayson; mais si vous avez esté nesgligente à rejetter une distraction : dites-le : car ces accusations generales ne servent de rien à la confession.

Demande XXIX. *Comment se confesser des pechez veniels, si la memoire manque, et comment produire un acte de contrition?* — Il ne faut pas estre si tendre à se vouloir confesser de tant de meneuës imperfections, puisque mesme nous ne sommes pas obligez de nous confesser des pechez veniels, si nous ne voulons pas; mais quand on s'en confesse, il faut avoir la volonté resoluë de s'en amender, autrement ce seroit un abus de s'en confesser.

Il ne faut pas non plus se tourmenter, quand on ne se souvient pas de ses fautes pour s'en confesser; car il n'est pas croyable qu'une ame qui fait souvent son examen, remarque bien, pour s'en ressouvenir, les fautes qui sont d'importance pour tant de petits legers deffauts. Vous en pouvez parler avec Nostre Seigneur, toutes les fois que vous les appercevrez : un abaissement d'esprit, un souspir suffit pour cela.

Vous demandez comment vous pourrez fayre vostre acte de contrition en peu de tems. Je vous dy qu'il ne faut presque point de tems pour le bien fayre, puisqu'il ne faut autre chose que se prosterner devant Dieu, fayre acte d'humilité, et de repentance de l'avoir offensé.

Demande XXX. *Quel est le charactere de la veritable tristesse re*

quise à la confession. — La tristesse de la vraye penitence ne doit pas tant estre nommée tristesse que deplaysir, ou sentiment et detestation du mal; tristesse qui n'est jamais ny ennuyeuse, ny chagrine; tristesse qui n'engourdit point l'esprit, mais qui le rend prompt et diligent; tristesse qui n'abat point le cœur, mais le releve par la priere et l'esperance, et luy fait fayre les eslans de la ferveur de devotion; tristesse, laquelle, au fort de son amertume, produit tousjours la douceur d'une incomparable consolation, suivant le precepte du grand sainct Augustin : *Que le penitent s'attriste tousjours, mais que tousjours il se resjoüysse de sa tristesse.*

La tristesse, dit Cassien, qui opere la solide penitence, de laquelle on ne se repent jamais, est obeyssante, affable, traittable, debonnaire, souëfve, patiente, comme estant issuë et descenduë de la charité; de sorte que, s'estendant à toute douleur de corps et contrition d'esprit, elle est en certaine façon, joyeuse, animée et revigorée de l'esperance de son profict : elle retient toute la suavité de l'affabilité et longanimité, ayant en elle-mesme les fruicts du Sainct-Esprit, qui sont la charité, joye, paix, longanimité, bonté, benignité, foy, mansuetude, continence.

Telle est la vraye penitence, et telle est la bonne tristesse, qui, certes, n'est pas proprement triste ny melancholique, mais seulement attentive et affectionnée à detester, rejetter et empescher le mal du peché, pour le passé et pour l'advenir.

ADDRESSE POUR LA CONFESSION GENERALE

DRESSÉE EN FAVEUR DES PERSONNES DE LA COUR,

POUR LES AYDER A BIEN VIVRE ET A BIEN MOURIR.

Quoyqu'il ne puisse gueres rien estre adjousté à ce qui a esté dit et remarqué par nostre sainct prelat[1] dans tout le cours de ses escrits et ouvrages de pieté, touschant la confession particuliere et generale, que ce qui a esté recüeilly et redigé dans ses livres, soit pour les advis et prattiques necessaires devant, durant et apres la confession, soit pour les eslevations et les affections par lesquelles on peut s'exciter à une veritable contrition, et acquerir les autres dispositions requises à l'absolution sacramentale, et parfaicte reconciliation avec Dieu; si est-ce que, pour acquiescer au desir et à la devotion de ceux qui, n'ayant pas en main les livrets citez par ce sainct prelat, voudroient avoir en celuy-cy une formule d'examen suffisante pour la confession generale, l'on y a voulu joindre la suivante, pour servir d'addresse à ceux qui croyront en avoir besoin, selon la qualité, espece, nombre et autres circonstances de leurs pechez; quoyqu'il soit à desirer qu'auparavant de s'y appliquer on ayt bien leu et conçeu tout ce qui a esté dit cy-devant par ce grand

[1] On voit que cet opuscule est encore un extrait plutôt qu'un ouvrage particulier de notre sainct.

sainct, touschant la confession et contrition, comme aussi tous les autres advis qu'il a donnez pour se purger non-seulement du peché mais de toutes affections, attaches, occasions et despendances du peché, ne se pouvant rien dire de plus pressant, ny de plus precis à ce subject, surtout sans en obmettre des eslevations et prattiques qui peuvent disposer le cœur à une parfaicte contrition, et à une entiere resolution d'abandonner le peché, pour se convertir et rentrer en grace avec Dieu par une sincere et veritable confession.

Ce que l'on dit aux pauvres, aux simples et aux ignorans pour se bien disposer à la bien fayre, doit estre esgalement prattiqué par les riches, par les spirituels et par les sçavans; et il s'en treuve peu qui n'ayent besoin de fayre une bonne fois une serieuse reflexion sur toutes les demarches de leur vie, pour mettre ordre à leur conscience, remediant aux fautes passées, et prenant leur mesure pour se preserver du peché à l'advenir. Pour cela doncques trois choses sont necessaires:

1° Avant toutes choses, jetter les yeux sur un confesseur qui soit homme capable, d'experience et charitable, auquel par advance vous puissiez ouvrir vostre cœur, et luy fayre cognoistre avec une entiere confiance les inclinations et habitudes vicieuses qui vous portent au peché, non-seulement afin d'en recevoir les advis et conseils necessaires pour vous en bien accuser dans la confession que vous luy en ferez, mais principalement pour prendre les precautions et remedes convenables pour n'y plus tomber à l'advenir.

2° Ayant prins un tems raysonnable pour fayre la recherche de vos fautes, partagez vostre vie par certain aage jusques à l'heure presente, et voyez quelles dispositions et occasions vous avez euës d'offenser Dieu, soit dans les employs, affaires, occupations, rencontres et conversations des personnes que vous avez frequentées, ou en toute autre maniere que vous pourrez remarquer, faysant attention à la pente et inclination qui vous a plus particulierement porté au peché. Cela fait, prenez quelque tems le soir et le matin pour remarquer ce que vous avez commis en chascun de ces aages et de ces employs, commençant tousjours en vous humiliant profondement devant Dieu, luy demandant sa lumiere et sa grace, pour bien discerner non-seulement la nature et la malignité du peché, mais encore pour en desclarer l'espece, le degré, le nombre, le motif, les suites et les autres circonstances qui en peuvent mieux fayre cognoistre la malice et la griefveté, tant qu'il se peut; terminant tousjours, chaque fois que vous vous y appliquerez, par la plus sensible douleur et deplaysir que vous pourrez fayre ressentir à vostre cœur d'avoir offensé Dieu. Si vous vous deffiez de vostre memoire, servez-vous de l'addresse et formule suivante pour remarquer plus precisement ce que vous aurez commis contre les commandemens de Dieu et de l'Eglise, en toutes les autres manieres que vous l'aurez offensé, conformement aux devoirs et obligations de vostre estat.

3° Et pour le dernier advis, souvenez-vous que le poinct le plus important, et pour l'ordinaire le plus nesgligé, est celuy de la douleur et du deplaysir qu'on doit avoir du peché comme offense de

Dieu, avec la resolution et bon propos de l'amendement ; et que, par consequent, il ne merite pas moins de tems et d'application que l'examen et la recherche qu'on fait de ses pechez. L'on y manque d'ordinaire, faute d'attention à la griefveté des offenses commises contre Dieu, et au deplaysir qu'il en a receu ; comme aussi par le deffaut d'application à la recherche des moyens d'affermir la resolution de ne plus retourner au peché, et d'en esviter efficacement toutes les occasions.

Chascun se flatte, mais trop presomptueusement, de ceste vraye douleur et de ce bon *peccavi*, qui est le poinct principal et essentiel de la penitence, quoyqu'on ne discerne pas tousjours assez quel il est.

Pour le cognoistre, il faut remarquer trois sortes de regrets qu'on peut concevoir du peché : l'un de la seule rayson, pour le desreglement et difformité qui est dans le peché ; l'autre pour la crainte des peynes temporelles ou eternelles de la part de la justice de Dieu ; et le dernier procede du pur amour de Dieu, qui est le seul qui efface le peché, mesme devant la confession, quoyque sous l'obligation de s'en confesser, et non les deux premiers, qui ne servent de rien sinon dans la confession.

Cela estant, soyez persuadé que quiconque meurt en peché mortel, par surprinse ou autrement, sans confession et sans autre regret de ses pechez que de crainte ou de rayson, il est perdu pour jamais. Au contraire, si son regret est un regret d'amour et de parfaicte contrition, il meurt en estat de salut.

D'importance doncques est de s'habitüer à ceste sorte de regret, afin de s'en faciliter l'usage ; et il sera tel, s'il est veritablement conceu par le seul motif du deplaysir que Dieu reçoit du peché, comme opposé et oultrageux à sa souveraine bonté, et s'il est accompaigné d'une constante resolution de ne le commettre plus à l'advenir, et d'en esviter toutes les occasions, comme sont les compaignies dangereuses, le playsir desreglé, l'habitude inveterée, le poinct d'honneur, la liberté et l'impatience d'estre contrainct, etc.

A cest effect, souvenez-vous de ceste verité qui est du Sainct-Esprit, que, *qui ayme le danger, il s'y perdra ;* estant constant que le peu d'amendement qu'on void apres tant de confessions, mesme generales, ne vient que du manquement de ceste resolution de quitter les occasions et les dangers d'y retomber.

Il faut donc trancher net en ceste affaire, et s'en tenir à l'arrest que Nostre Seigneur a prononcé en ces termes : *Si ton œil te scandalize, c'est-à-dire te donne occasion de tomber dans le peché, arrache-le, et le jette loin de toy ; si ta main ou ton pied te scandalize, coupe ce pied, coupe ceste main, estant plus advantageux d'aller en paradis avec un œil, qu'avec deux estre precipité dans les enfers.* C'est-à-dire, qu'il vaut mieux aller en paradis sans une telle ou telle compaignie dangereuse, que d'aller en enfer avec elle pour y brusler toute l'eternité.

ESLEVATIONS A DIEU[1]

SUR LA CREATION POUR SERVIR D'ACTE DE CONTRITION.

PREMIERE ESLEVATION. — O Seigneur, je suis devant vous comme un vray neant. Hé! comment eustes-vous memoire de moy pour me creer et m'honnorer du premier estre du monde visible, capable de vivre eternellement, et de m'unyr parfaictement à vostre divine Majesté? Helas! mon ame, tu estois abysmée dans cest ancien neant, et tu y serois encore à present, si Dieu ne t'en eust retirée. Hé! que ferois-tu dedans ce rien?

O mon bon et souverain Createur, combien vous suis-je redevable, puisque vous m'estes allé prendre dans mon rien, pour me rendre, par vostre misericorde, ce que je suis! qu'est-ce que je feray jamais pour dignement benir vostre sainct nom, et remercier vostre immense bonté? Mais, helas! mon Createur, au lieu de m'unyr à vous par amour et service, je me suis renduë toute rebelle par mes desreglées affections, me separant et esloignant de vous pour me joindre au peché, n'honnorant non plus vostre bonté que si vous n'eussiez point esté mon Createur.

O mon ame, sçache que le Seigneur est ton autheur : c'est luy qui t'a faite, et tu ne t'es pas faite toy-mesme. O Dieu, je suis l'ouvrage de vos mains : je ne veux donc plus desormais me complayre en moy-mesme, qui, de ma part, ne suis rien. Hé! de quoy te glorifies-tu, ô poudre et cendre? Mais plutost, ô vray neant, de quoy t'exaltes-tu? Pour m'humilier, je me veux croire digne de tout opprobre, je choysy dés maintenent pour partage la honte et la confusion, j'aggrée pour jamais toutes sortes de mespris; en un mot, je veux changer de vie et suivre desormais mon Createur et m'honnorer de la condition de l'estre qu'il m'a donné, l'employant tout entierement à l'obeyssance de sa volonté par les moyens qui me seront enseignez, et desquels je m'enquerray vers mon pere spirituel.

Beny, ô mon ame, ton Dieu, et que toutes mes entrailles loüent son sainct nom; car sa bonté m'a tiré du rien, et sa misericorde m'a creé.

O mon Dieu, je vous offre l'estre que vous m'avez donné, avec tout mon cœur : je vous le desdie et consacre.

O Dieu! fortifiez-moy en ces affections et resolutions. O saincte Vierge, recommandez-les à la misericorde de vostre Fils, et m'obtenez que j'y sois tousjours fidelle.

IIe ESLEVATION. *Sur la fin pour laquelle nous sommes creez.* — Helas! que pensois-je quand je ne pensois point en vous? Helas! je me devois repaistre de la verité, je me remplissois de la vanité, et je servois le monde, qui n'est fait que pour me servir.

[1] Extraites de l'*Introduction*, 1re Partie, chap. 9 et suiv., page 389.

Je vous renonce pensées vaynes, pensées et cogitations inutiles; je vous abjure à jamais, ô souvenir detestable et frivole; je vous renonce, amytiez infidelles et desloyales, services perdus et miserables, gratifications ingrates, complaysances fascheuses.

Et vous, mon Sauveur et mon Dieu, c'est à vous que je me converty : vous serez mes-huy le seul object de mes pensées : non jamais je n'appliqueray mon esprit à des cogitations qui vous soyent desaggreables. Ma memoire se remplira, tous les jours de ma vie, de la grandeur de vostre debonnaireté, si doucement exercée en mon endroict. Vous serez les delices de mon cœur, et la suavité de mes affections.

Hé donc ! tels et tels fatras et amusemens auxquels je m'appliquois, tels et tels vayns exercices auxquels j'employois mes journées, telles et telles affections qui engageoient mon cœur, me seront desormais en horreur; et à ceste intention j'useray de tels et tels remedes (*Chascun specifiera en particulier, soit les attaches et desreglemens, soit les remedes*).

O Seigneur, qui m'avez fait pour une fin si excellente, qui est afin que je joüysse eternellement de l'immensité de vostre gloire, quand sera-ce que j'en seray digne? et quand vous beniray-je selon mon devoir?

Je vous offre, ô mon cher Createur, tous les bons desirs que vous m'en donnez, toutes ces miennes affections et resolutions, avec toute mon ame et mon cœur.

Je vous supplie, ô mon Dieu, d'avoir aggreables mes souhaicts et mes vœux, et de donner vostre saincte benediction à mon ame, afin qu'elle les puisse accomplir par le merite du sang de vostre Fils, respandu pour moy et pour tous les pecheurs, en croix.

III[e] ESLEVATION. *Des bienfaicts receus de Dieu.* — Quelle recognoissance, ô mon Dieu, pour tant de graces et de bienfaicts spirituels et corporels que vous m'avez faits depuis le premier moment de ma vie jusques à maintenant ! que je sois enfant de l'Eglise, et que vous m'ayez enseigné vostre cognoissance dés ma jeunesse, ô mon Dieu ! que vous m'ayez donné tant de fois vos divins sacremens, et pardonné tant de fois mes fautes, et deslivré des occasions de me perdre où j'estois exposé ! Quelle grace ! O que vous estes bon en mon endroict, ô mon Dieu ! O que vostre cœur est riche en misericorde, et liberal en debonnaireté ! O mon ame, racontons à jamais combien de graces il nous a faites.

Mais que suis-je, Seigneur, que vous ayez eu memoire de moy? O que mon indignité est grande ! Helas ! j'ay foulé aux pieds vos benefices, j'ay deshonnoré vos graces, les convertissant en abus et mespris de vostre souveraine bonté; j'ay opposé l'abysme de mon ingratitude à l'abysme de vostre grace et de vostre faveur !

Sus donc, ô mon cœur ! que jamais plus tu ne sois infidelle, ingrat et desloyal à ce grand et liberal bienfaicteur. Hé ! mon ame, quoy ! ne seras-tu pas desormais fidelle à Dieu, qui a fait tant de merveilles et de graces en toy et pour toy? Ah ! Seigneur, retirez donc mon corps de telles et telles voluptez; rendez-le subjet à vostre service, vous qui avez tant fait pour luy. Je veux appliquer

mon ame à vous cognoistre et recognoistre par tels et tels exercices qui sont requis pour cela. J'employeray serieusement les moyens qui sont dans l'Eglise pour vous aymer et me sauver. Ouy, Seigneur, je prattiqueray l'orayson, je frequenteray les sacremens, j'escouteray vostre saincte parolle, je suivray vos instructions et les conseils qui me seront donnez de vostre part. Mais enfin, quelle recognoissance, ô Seigneur, de la cognoissance que vous me donnez maintenant de mon devoir et de tous les autres bienfaicts que j'ay cy-devant receus de vous?

Je vous offre tout moy-mesme, mon cœur, tous les saincts desirs et sainctes resolutions que vous me donnez de vous servir. Fortifiez donc ma foiblesse, et me donnez le courage de les prattiquer fidellement par le merite de vostre mort : à cest effect, j'implore l'intercession de vostre tres-saincte Mere, de tous les saincts, et de mon bon ange, qui sont tesmoins de ma resolution.

IVᵉ Eslevation. *Sur le nombre et la griefveté des pechez.* — O Dieu, qui seul cognoissez le nombre et l'enormité de mes crimes, vous sçavez, Seigneur, en quelles et combien de manieres ils se sont multipliez par ma malice, depuis que j'ay commencé à vous offenser jusques à present. Ah! Seigneur, comment osé-je comparoistre devant vos yeux? Helas! je ne suis qu'un aposteme du monde, un esgout d'ingratitude et d'iniquité : est-il possible que j'aye esté si desloyal, que je n'aye pas laissé un seul de mes sens, une des puissances de mon ame, que je n'aye gastée, violée, et soüillée; et que pas un jour de ma vie ne se soit escoulé, auquel je n'aye produict de si mauvais effects? Est-ce ainsi que je devois contrechanger les benefices de mon Createur et le sang de mon Redempteur?

Voicy, mon Seigneur. que comme un autre prodigue, que comme une pauvre Magdelene, et comme une espouse infidelle qui auroit soüillé le lict de son maryage de toutes sortes d'adulteres, je me prosterne à vos pieds, et j'implore vostre misericorde sur ceste pauvre pecheresse. Misericorde donc, Seigneur! Helas! ô vive source de compassion! ayez pityé de ceste miserable!

O non, Seigneur, jamais plus, moyennant vostre grace, non, jamais plus je ne m'abandonneray au peché.

Helas! je ne l'ay que trop aymé : je le deteste et vous embrasse, ô Pere de misericorde! je veux vivre et mourir en vous.

Pour effacer les pechez passez, je m'en accuseray courageusement, et n'en laisseray pas un que je ne pousse dehors, quelque confusion que j'en aye.

Je feray tout ce que je pourray pour en desraciner entierement toutes les plantes de mon cœur, particulierement de tels et tels, N. N, qui me sont plus ennuyeux.

Et pour ce fayre, j'embrasseray, constamment les moyens qui me seront conseillez, ne croyant jamais avoir assez fait pour reparer de si grandes fautes.

Mais quelles graces et recognoissance, ô mon Dieu! qui m'avez attendu jusques à l'heure presente; et me donnez ces sainctes affections et le desir d'une veritable penitence!

Je vous fay offrande de mon cœur pour les effectuer : recevez-le en unyon des amertumes et de l'immense douleur que ressentit celuy de vostre Fils bien-aymé en son agonie du jardin, par l'horreur qu'il conçeut de mes crimes et de ceux de tous les hommes; et que sa souveraine contrition supplée maintenant à mon deffaut.

J'espere ceste grace de vostre infinie bonté, et vous la demande au nom et pour l'amour de vostre mesme Fils, qui a voulu mourir pour tous les pauvres pecheurs.

Ve Eslevation. *Sur la necessité de la mort.* — Dieu tout-puissant, arbitre de la vie et de la mort, vous sçavez que mon ame sortira un jour de ce corps; mais quand, comment, et en quelle maniere cela arrivera-t-il? Il n'y a que vous qui le cognoisse. D'une chose suis-je asseuré seulement, que nous mourrons tous, et qu'à mon esgard ce sera tousjours plustost que je ne pense; qu'alors le monde finira pour moy, et qu'il renversera sens dessus dessous, avec toutes ses vanitez, ses divertissemens, ses pompes et ses convoitises. Oh! Seigneur, je verray pour lors pour quelles bagatelles et chymeres je vous ay si laschement offensé. Alors j'experimenteray aussi, mais peut-estre trop tard, ô mon Dieu, que les pechez qui me sembloient icy fort petits, me paroistront gros comme des montaignes, et que mes bonnes œuvres et ma devotion me paroistront fort petites.

Mais ce qui est de plus constant, ô mon Dieu, c'est que l'ame, apres tous les fascheux adieux qu'elle sera obligée de fayre icy-bas au monde, aux richesses, aux vanitez, aux playsirs, aux parens, et aux plus chers amys, en fin finale, quittera aussi son miserable corps, et à la sortie de ce corps prendra sa route à droicte ou à gauche.

Helas! Seigneur, où ira la mienne en ce moment? quelle voie tiendra-t-elle? Point d'autre que celle qu'elle aura commencée en ce monde. Ah! Seigneur! dans l'incertitude de ce qui sera fait de moy, dés maintenant je me jette entre les bras de vostre misericorde. Recevez-moy donc, Pere tres-debonnaire, en vostre protection, pour ce jour effroyable. Rendez-moy ceste heure favorable et heureuse, et que plutost toutes les autres de ma vie me soyent tristes et d'afflictions. O monde immonde! puisque je ne sçay pas l'heure en laquelle il te faudra quitter, dés maintenant je veux fayre divorce avec toy, et ne me veux point attacher ny à toy, ny à tes trompeuses apparences.

O mes chers amys, mes cheres allyances, permettez-moy que je ne vous affectionne plus que par une amytié toute saincte, qui puisse durer eternellement. Car pourquoy m'unyr à vous en telle sorte, qu'il faille quitter et rompre la lyaison?

Je veux donc me preparer à ceste heure si terrible et si incertaine, et prendre le soing requis pour fayre ce passage heureusement. Je veux asseurer l'estat de ma conscience de tout mon pouvoir, et à cest effect, mettre ordre à tels et tels manquemens.

Confirmez et benissez, ô mon Dieu, mes resolutions. Je vous lès offre, ô Pere de misericorde, en l'unyon de la divine offrande que vostre Fils bien-aymé fit de sa personne et de sa vie en l'arbre de la

croix; et dans la mesme sousmission qu'il receut l'arrest funeste que les pecheurs prononcerent contre luy, je me sousmets à la sentence tres-juste et tres-equitable que vous rendrez de moy en ceste derniere heure de ma vie. J'adore en ce moment le decret eternel que vous en avez fait par vostre seul et tres-pur amour. Et comme de moy je ne puis attendre que honte, que chastiment, et que confusion, je m'abandonne à vous, et n'espere mon bonheur eternel que de vostre seule misericorde, et des merites infinis de mon Sauveur et souverain juge, Jesus-Christ vostre Fils.

Dés maintenant, je vous remets mon ame entre vos sainctes mains, et vous veux aymer à jamais de l'amour qu'il vous a aymé et aymera eternellement. *Amen.*

VI[e] Eslevation. *Sur le dernier jugement.* — Je croy, mon Dieu, qu'apres ce deluge de feu et de flammes qui reduira en cendres tout ce qu'il y a sur la terre, tous les hommes ressusciteront; mais, helas! avec quelle difference sera-ce! En un corps glorieux et resplendissant pour les uns, et un corps hideux et horrible pour les autres. O Seigneur! vous sçavez quel sera mon partage et mon sort en ce jour terrible. O mon ame! sera-ce à la droicte ou à la gauche de ton juge? Ta penitence et les effects de la grace de ton Dieu prevaudront-ils contre la malice et l'enormité de tes crimes? O Dieu! quelle confusion pour toy, si cela n'est pas!

Ces parolles, ô mon ame : *Allez, maudits, au feu eternel qui est preparé au diable et à ses compaignons*; ou ces autres : *Venez, les benys de mon Pere, possedez le royaume qui vous est preparé dés le commencement du monde*, seront pour jamais le subjet de ton bonheur ou de ta perte eternelle.

Tremble, mon ame, au recit de ceste malediction : malediction generale qui comprend tous les maux, malediction inesvitable qui comprend tous les tems de l'eternité. O eternelle eternité de peynes, que tu es effroyable! Mais au contraire, quelle joye, quelle consolation, quel transport, si tu es du nombre des esleus et des benys de Dieu en ce jour! O chere benediction, qui comprend toute benediction! O Dieu! quelle grace de posseder un mesme royaume avec Dieu! car ce royaume n'aura jamais de fin.

Mais, dans l'incertitude de ces deux sorts, tremble, ô mon ame, à ce souvenir. O Dieu, qui me peut asseurer pour ceste journée en laquelle les colomnes du ciel trembleront de frayeur?

Mes seuls pechez peuvent me perdre en ceste journée espouvantable. C'est pourquoy je les deteste, ô mon Dieu, de tout mon cœur, parce qu'ils ont depleu, et sont opposez à vostre souveraine bonté; mais je ne les commettray plus, pour l'amour que je vous porte.

Je veux dés maintenant me juger moy-mesme, afin que je ne sois pas jugé de vous en ce terrible jour. Je veux examiner ma conscience et me condamner, m'accuser et me corriger, afin que vous, qui estes mon Juge, ne me condamniez pas en ce jour redoubtable : je me confesseray donc au plustost; j'accepteray les advis necessaires à mon amendement, et je changeray de vie.

Ah Dieu! soyez glorifié et beny des moyens que vous me donnez

de m'asseurer pour ce jour-là, et m'accordez encore le tems de fayre penitence.

Aggreez l'offrande que je vous fay de mon cœur et de ma volonté pour la fayre; mais accordez-moy la grace en mesme tems de m'en acquitter à vostre plus grande gloire.

VII° Eslevation. *Sur les peynes et l'eternité de l'enfer.* — Peux-tu penser, ô mon ame, à cest abysme infernal, et à toutes les peynes differentes qu'y souffrent les miserables damnez, sans fremir et seicher de crainte? Mais, Seigneur, toutes ces tenebres, ces feux, ces flammes, ces larmes et ces grincemens de dents ne sont rien à mon esprit, au prix de la privation et de la perte de vostre gloire, qu'ils seront à jamais privez de voir.

O Dieu! quel regret d'estre à jamais privé de vostre tres-doux et tres-aggreable visage! Ceste eternité de peynes, qui, seule, rend l'enfer insupportable, est terrible, je l'advoüe; mais ceste si longue, si ennuyeuse et si espouvantable nuict de l'eternité n'a rien à l'esgal de ces desespoirs eternels, et de ces blasphesmes infinis, vomis pendant toute l'eternité contre vostre bonté souveraine.

Ah! mon ame, pourrois-tu donc vivre eternellement avec ces ardeurs perdurables, et parmy ce feu devorant? Veux-tu bien quitter ton Dieu pour jamais, et, pour un playsir passager, t'engager à des tourmens indicibles et à des peynes insupportables? J'advoüe, mon Dieu, que mes crimes l'ont bien merité; mais desormais je veux prendre party au chemin contraire. Hé! pourquoy descendray-je en cest abysme? et puisqu'il n'y a que le seul peché qui m'y peut precipiter, dés maintenant je l'ay en hayne, et ne le veux jamais commettre, non parce qu'il merite ces horribles chastimens, mais parce qu'il deplayst à la souveraine bonté de mon Dieu, auquel j'ay resolu de playre à jamais, et de satisfayre par une veritable penitence.

Je feray donc tous mes efforts pour esviter le peché, qui, seul, me peut donner ceste mort eternelle. Mais qui me fera ceste grace, sinon vous, mon Seigneur, qui estes mort pour nous ouvrir le ciel, et nous fermer pour jamais cest abysme effroyable?

VIII° Eslevation. *Sur le bonheur et les delices du paradis.* — Quand je considere, ô mon tres-doux et tres-debonnaire Sauveur, ce beau sejour de vostre gloire, et ce lieu d'eternelles delices, avec ceste troupe innombrable d'ames sainctes qui en sont les bienheureux citoyens, je ne puis que je ne m'escrie avec le sainct prophete: *O Seigneur que vos tabernacles sont aymables!* O que ce lieu est desirable! que ceste cité est precieuse! Mon ame est dans une saincte deffaillance, jusques à ce qu'elle se voye abysmée dans la mesme felicité.

O que vous estes belle, ma chere Hierusalem, et que bien-heureux sont vos habitans! Hé! pourquoy me suis-je tant esloignée de mon souverain bonheur? Ah miserable! pour des playsirs deplaysans et legers, j'ay mille fois quitté ces eternelles et infinies delices! O sejour de sainctetė! puisqu'il n'y a que le seul peché qui me peut interdire l'entrée à ces aymables et innocens playsirs, je

le deteste, et le veux avoir en horreur pour jamais, parce qu'il deplayst et est opposé à vostre souveraine bonté et saincteté.

O! puisqu'il vous a pleu, mon bon et souverain Seigneur, redresser mes pas en vos voies, non jamais je ne retourneray en arriere. Allons donc, ma chere ame, allons en ce repos infiny: cheminons à ceste beniste terre qui nous est promise; que faysons-nous en ceste Egypte?

Ah! mon Seigneur et mon Dieu! je m'empescheray bien, avec le secours de vostre grace, que le brillant des honneurs, que les allechemens des playsirs, et que le desir passionné des richesses, me destournent cy-apres de ceste heureuse entreprinse; que les passions desreglées qui tyrannisent mon cœur, m'attachent davantage à l'amour de moy-mesme ny d'aucune creature. C'est tout de bon que je m'engage à la prattique des vertus, que je veux changer de vie, et m'exercer aux œuvres de la mortification et de la penitence.

O mon Dieu, confirmez-moy doncques à ceste heure, et ne me denyez pas vostre grace, qui m'est necessaire en ceste saincte entreprinse.

IXe Eslevation. *Sur le choix et l'eslection du paradis.* — Puisqu'il est vray, ô mon Dieu, que tandis que je suis en ceste vallée de larmes et de gemissemens, je suis au milieu du paradis et de l'enfer, et que l'un et l'autre m'est ouvert, selon le choix que j'en feray, qui sera pour l'eternité; ô paradis, sejour de gloire et de felicité, hé! pourquoy ne ferois-je pas eslection de tes perdurables delices, puisque mon Dieu est appareillé de me les donner, et qu'il desire d'un desir nonpareil que je fasse ce choix; que mon bon ange m'en presse de tout son pouvoir, m'offrant de sa part mille graces et mille secours pour m'ayder à la montée?

O lieu de delices eternelles, pourquoy ne seras-tu pas l'object de mon eslection, puisque Jesus-Christ mon Sauveur, du haut du ciel, me regarde en sa debonnaireté, et me convie à le fayre? Viens, dit-il, ô chere ame, au repos eternel, entre les bras de ma bonté, qui t'a preparé ces delices immortelles en l'abondance de son amour. Viens, ma fille, me dit sa tres-saincte Mere, ne mesprise pas les desirs de mon Fils, ny tant de souspirs que je jette pour toy, respirant avec luy ton salut eternel. Ah! chetive, pourquoy ne respondray-je pas à tant d'aymables semonces, puisque tant de millions de sainctes ames m'en sollicitent pour loüer à jamais avec elles ce Dieu de toute bonté, qui doit fayre à jamais tout mon bonheur et ma gloire?

O Jesus, mon Sauveur et mon Dieu, c'est à quoy je consens et acquiesce de toute l'ardeur de mon cœur. O cieux, escoutez donc les desirs de mon ame, et les protestations de ma bouche. O enfer, je deteste ton infortunité et malheureuse eternité, et surtout ces eternels blasphesmes et maledictions que tu vomy eternellement contre mon Dieu; et retournant mon cœur et mon ame de ton costé, ô beau paradis, gloire eternelle, felicité perdurable, je choysy à jamais et irrevocablement mon domicile et mon sejour dedans tes belles et sacrées maysons, et en tes saincts et desirables tabernacles.

Je beny, ô mon Dieu, vostre misericorde, et accepte l'offre qu'il vous playst de m'en fayre. O Jesus, mon Sauveur, j'accepte vostre amour eternel, et advoüe l'acquisition que vous avez faite pour moy d'une place et logis en ceste bien-heureuse Hierusalem, non tant pour aucune autre chose, comme pour vous aymer et benir à jamais.

A cest effect, je jure un divorce eternel avec le peché, qui, seul, peut m'interdire l'entrée et la joüyssance de cest aymable sejour.

Vierge saincte, et vous, fidelle gardien de mon ame, et tous les bien-heureux esprits qui me conviez à ceste entreprinse, soyez favorables à mes desirs, et m'obtenez les graces necessaires pour arriver heureusement au bonheur eternel de ceste gloire. *Amen.*

X° Eslevation. *Sur le choix de la vie chrestienne et devote.* — Si je considere, ô mon Dieu, l'estre infortuné de ceux qui, vivant sous la domination de Satan, luy font hommaige par toutes sortes d'abominations et de crimes, et d'ailleurs la beauté du royaume de vostre Fils Nostre Seigneur Jesus-Christ, composé de ceste troupe d'ames sainctes plus blanches que les lys en pureté, qui, toutes, dans une contenance douce et aymable, l'escoutent et le voudroient avoir planté au milieu de leur cœur; puis-je n'avoir point d'horreur pour les uns, et un sainct empressement pour me joindre à l'heureuse et saincte compaignie des autres?

Vous sçavez, ô mon Dieu, et c'est dans ce veritable sentiment de mon cœur, que, detestant les œuvres, renonçant à l'empire de ce detestable roy, je me desclare authentiquement et solemnellement pour le party de la sainctété et de la vertu, sous la banniere de Jesus, vostre tres-cher Fils, que je choysy aujourd'huy et pour jamais pour mon unique et souverain roy, et pour l'unique exemplaire de ma vie.

Aggreez donc, ô Jesus! la solemnelle protestation que j'en fay devant vous, et le divorce eternel que je jure avec le monde, et les mal-heureux partisans de Satan.

O monde! ô troupe abominable! non, jamais vous ne me verrez sous vostre drapeau : j'ay quitté pour jamais vos fourberies et vanitez. O roy d'orgueil! ô roy de malheur, esprit infernal! je te renonce avec toutes tes vaynes pompes, je te deteste avec toutes tes œuvres.

Et me convertissant à vous, mon doulx Jesus, Roy de bonheur et de gloire eternelle, je vous embrasse de toute la force de mon ame, je vous adore de tout mon cœur. Je vous choysy maintenant pour jamais pour mon Roy, et par mon inviolable fidellité, je vous fay un hommage irrevocable, je me sousmets à l'obeyssance de vos sainctes loyx et ordonnances : plutost mille morts, ô Jesus! que jamais je retourne au peché.

O Vierge saincte, ma chere dame, je vous choysy pour mon guide, je me rends sous vostre enseigne; je vous offre un particulier respect et une reverence speciale.

O mon sainct ange, presentez-moy à ceste sacrée assemblée, ne m'abandonnez point jusques à ce que j'arrive avec ceste heureuse compaignie, avec laquelle je dy et diray à jamais, pour tesmoignage de mon choix : Vive Jesus! Vive Jesus!

EXERCICE DE LA SAINCTE MESSE.

1. Estant arrivé à l'eglise, tandis que le prestre preparera le calice et le missel, mettez-vous en la presence de Dieu, et luy demandez la grace de luy rendre tout l'honneur qu'il pretend par ce divin sacrifice.

2. Au *Confiteor*, prosternez-vous en esprit devant Dieu, recognoissez vos pechez, detestez-les et luy en demandez pardon par des actes fervens de contrition. Apres cela, dites le chapelet, ou telles autres prieres que vous gousterez le plus, jusques à l'Evangile.

3. Depuis l'Evangile jusques à la Preface, faites profession de foy, recitant le *Credo*, protestant mentalement de vouloir vivre et mourir en la foy de la saincte Eglise.

4. Apres le *Sanctus*, pensez avec humilité et respect au benefice de la mort et passion de Nostre Seigneur, le suppliant d'en vouloir appliquer le merite au salut de tout le monde, au vostre particulier, à la gloire et au bonheur des Saincts, et au souslagement des ames du purgatoire.

5. A l'Eslevation, adorez tres-profondement le divin Sauveur et l'offrez à Dieu son Pere pour la remission de vos pechez et de ceux de tous les hommes, vous offrant vous-mesme avec toute l'Eglise en l'unyon de ce divin sacrifice.

6. Apres l'Eslevation, remerciez-le tres-humblement de l'institution de ce tres-auguste sacrement et de la grace qu'il vous a faite d'y pouvoir participer.

7. Au *Pater*, recitez-le avec le prestre vocalement, avec autant d'humilité et de devotion, comme si vous l'oyiez de la propre bouche de Nostre Seigneur.

8. A la communion du prestre, faites-la aussi reellement ou spirituellement, vous approchant de Nostre Seigneur avec un sainct desir d'estre uny à luy, et de le recevoir en vostre cœur.

9. Apres la saincte Communion, contemplez Nostre Seigneur assis dans vostre cœur, et faites venir devant luy vos sens et vos puissances, pour ouyr ses commandemens et pour luy promettre fidellité.

10. A la benediction du prestre, recevez-la comme si elle estoit donnée par Nostre Seigneur Jesus-Christ mesme.

DEVOTES MEDITATIONS

SUR TOUS LES MYSTERES DU SAINCT SACRIFICE DE LA MESSE.

Petite Preface (tirée d'Alb. Elac. Alcuinus, liv. III des Offices divins).

On celebre la saincte Messe en memoire de la passion de Nostre Seigneur Jesus-Christ, comme il a commandé à ses Apostres, leur donnant son corps et son sang, et leur disant : *Hoc facite in*

meam commemorationem, c'est-à-dire : Faites cela en memoire de moy; comme s'il vouloit dire : Souvenez-vous que j'ay enduré pour vostre salut, prattiquez donc ce mesme mystere pour vous et pour les vostres.

L'entrée du prestre à l'autel. (*Jesus entre au Jardin.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, Fils de Dieu vivant, qui avez voulu estre saysy de crainte et de tristesse à l'instant de vostre Passion, donnez-moy la grace de vous consacrer tous mes ennuys. O Dieu de mon cœur, aydez-moy à les endurer dans l'unyon de vos souffrances et tristesses, afin que, par le merite de vostre Passion, ils me soyent rendus salutaires. *Amen.*

Au commencement de la Messe. (*Les prieres de Jesus au Jardin.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, Fils de Dieu vivant, qui avez voulu estre conforté lorsque vous priiez au jardin des Olives, faites que, par la vertu de vostre orayson, vostre sainct ange m'assiste tousjours en mes prieres.

Au *Confiteor*. (*Jesus est courbé en terre.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez süé du sang par tous vos membres et dans l'excez de vostre douleur, lorsque estant reduict à l'agonie, vous priiez le Pere eternel au Jardin, faites que par le souvenir de vostre Passion, je puisse participer à vos douleurs divines, et qu'au lieu de sang, je verse des larmes pour mes pechez.

Au bayser de l'autel. (*Jesus est trahy par le bayser de Judas.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez enduré le bayser du traistre Judas, faites-moy la grace de ne vous trahyr jamais, et de rendre à mes calomniateurs les offices d'une amytié chrestienne. *Amen.*

A l'Epistre. (*Jesus est mené prisonnier.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez bien voulu estre garrotté, par les mains des meschans, rompez les chaisnes de mes pechez, et retenez-moy tellement par les lyens de la charité et de vos commandemens, que les puissances de mon ame et de mon corps ne s'eschappent point à commettre aucune chose qui soit contraire à vostre saincte volonté.

A l'Introït. (*Jesus est soufflettè.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre conduict comme un criminel à la mayson d'Anne, faites-moy la grace de ne pas estre attiré au peché par l'esprit malin, ou par les hommes pervers, mais d'estre guidé par vostre Sainct-Esprit à tout ce qui est aggreable à vostre divine volonté. *Amen.*

Au *Kyrie eleïson*. (*Jesus est renyé par Pierre.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez permis d'estre trois fois renyé en la mayson de Caïphe par le prince des Apostres, preservez-moy des mauvaises compaignies, afin que le peché ne me separe jamais de vous. *Amen.*

Au *Dominus vobiscum*. (*Jesus regarde Pierre, et le convertit.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, par un regard de vostre amour, avez tiré des yeux de sainct Pierre les larmes d'une veritable peni-

tence, faites, par vostre misericorde, que je pleure amerement mes pechez, et que je ne vous renye jamais de fait ou de parolle, vous qui estes mon Seigneur et mon Dieu. *Amen.*

A l'Epistre. (*Jesus est mené chez Pilate.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre mené devant Pilate, et accusé faussement en sa presence, apprenez-moy le moyen d'esviter les tromperies des meschans, et de professer vostre foy par la prattique des bonnes œuvres. *Amen.*

Au *Munda cor meum.* (*Jesus est mené chez Herode.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, estant en la presence d'Herode, avez souffert les fausses accusations sans respliquer un seul mot, donnez-moy la force d'endurer courageusement les injures des calomniateurs, et de ne pas publier aux indignes les sacrez mysteres. *Amen.*

A l'Evangile. (*Jesus est mocqué et ramené devant Pilate.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez souffert d'estre renvoyé d'Herode à Pilate, qui devinrent amys par ce moyen, faites-moy la grace de ne pas craindre les conspirations que les meschans font contre moy, mais d'en tirer du profict, afin d'estre digne de vous estre conforme. *Amen.*

A l'ouverture du calice. (*Jesus est despoüillé.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre despoüillé de vos habicts et cruellement foüetté pour mon salut, faites-moy la grace de me descharger des pechez par une bonne confession, afin de ne pas paroistre devant vos yeux despoüillé des vertus chrestiennes. *Amen.*

A l'Offertoire. (*Jesus est lyé.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre lyé à la colomne, et dechiré à coups de foüets, donnez-moy la grace d'endurer patiemment les fleaux de vostre correction paternelle, et de ne vous point affliger doresnavant par mes pechez. *Amen.*

Lorsqu'on couvre le calice. (*Jesus est couronné.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre couronné d'espines pour moy, faites que je sois tellement picqué par les espines de la penitence en ce monde, que je merite d'estre couronné au ciel. *Amen.*

Lorsque le prestre lave ses mains. (*Pilate lave ses mains.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, Fils de Dieu vivant, qui, estant desclaré innocent par la sentence du president Pilate, avez souffert les impostures et les reproches des Juifs, donnez-moy la grace de vivre dans l'innocence, et de ne me point inquietter de mes ennemys. *Amen.*

A l'*Orate fratres.* (*Pilate dit aux Juifs :* Ecce homo!)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre bafoüé pour moy en presenee des Juifs, portant les marques de leurs risées, faites que je ne ressente point le chastoüillement de la vayne gloire,

et que je comparoisse au jugement sous l'enseigne de ces marques mystiques.

A la Preface. (*Jesus est condamné à mort.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu, quoyqu'innocent, estre condamné pour moy au supplice de la croix, donnez-moy la force de soustenir la sentence d'une mort cruelle pour vostre amour, et de ne redoubter pas les faux jugemens des hommes, et de ne juger personne injustement. *Amen.*

Au *Memento* pour les vivans. (*Jesus porte sa croix.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez porté la croix pour moy sur vos espaules, faites que j'embrasse volontairement la croix de la mortification, et que je la porte journellement pour vostre amour. *Amen.*

A l'action. (Ste *Veronique essuye d'un linge la face de Nostre Seigneur.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, estant dans le chemin par lequel vous marchiez au supplice de la croix, avez dit aux femmes qui pleuroient pour l'amour de vous, qu'elles devoient pleurer pour elles-mesmes, donnez-moy la grace de bien pleurer mes pechez, donnez-moy les larmes d'une saincte compassion et d'un sainct amour, qui me rendent aggreable à vostre saincte Majesté.

A la benediction des offrandes. (*Jesus est attaché en croix.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre eslevé en croix pour mon salut, y attachant avec vous l'obligation de nos pechez et de la mort, percez ma chair d'une saincte crainte, afin qu'embrassant fortement vos commandemens, je sois tousjours attaché à vostre croix. *Amen.*

A l'Eslevation de l'hostie. (*Jesus-Christ crucifié et eslevé.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre eslevé en croix, et exalté de la terre pour moy, retirez-moy des affections terrestres, eslevez mon esprit à la consideration des choses celestes. *Amen.*

A l'Eslevation du calice. (*Le sang de Jesus-Christ coule de ses playes.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez fait couler de vos playes salutaires la fontaine de vos graces, faites que vostre sacré sang me fortifie contre les mauvais desirs, et me soit un remede salutaire à tous mes pechez. *Amen.*

Au *Memento* pour les trespassez. (*Jesus prie pour les hommes.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, estant attaché à la croix, avez prié vostre Pere pour tous les hommes, mesme pour vos bourreaux, donnez-moy l'esprit de douceur et de patience qui me fasse aymer mes ennemys, rendre le bien pour le mal, suivant vostre exemple et vos commandemens. *Amen.*

Au *Nobis quoque peccatoribus.* (*La conversion du larron.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez promis la gloire du paradis au larron qui se repentoit de ses pechez, regardez-moy des yeux de vostre misericorde, afin qu'à l'heure de ma mort vous disiez à mon ame : *Aujourd'huy tu seras avec moy en paradis. Amen.*

Au *Pater*. (*Les sept parolles de Jesus en croix.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, estant attaché à la croix, avez recommandé vostre saincte Mere au disciple bien-aymé, et le disciple à vostre Mere, faites-moy la grace de me recevoir sous vostre protection, afin que, me preservant parmy les dangers de ceste vie, je sois du nombre de vos amys. *Amen.*

A la division de l'hostie. (*Jesus meurt en croix.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, mourant en la croix pour mon salut, avez recommandé vostre ame au Pere eternel, faites que je meure avec vous spirituellement, afin qu'à l'heure de ma mort je rende mon ame entre vos mains. *Amen.*

Quand le prestre met une particule de l'hostie au calice. (*L'ame de Jesus descend aux enfers.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, apres avoir terrassé les puissances du diable, estes descendu aux enfers, et avez deslivré les Peres qui estoient detenus, faites, je vous prie, descendre en purgatoire la vertu de vostre sang et de vostre passion sur les ames des fidelles trespassez, afin qu'estant absoutes de leurs pechez, elles soyent receuës dans vostre sein, et joüyssent de la paix eternelle. *Amen.*

A l'*Agnus Dei*. (*La conversion de plusieurs à la mort de Nostre Seigneur.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, plusieurs ont deploré leurs pechez par la consideration de vos souffrances : faites-moy la grace, par les merites de vostre passion douloureuse et de vostre mort, de concevoir une parfaicte contrition de mes offenses, et que desormais je cesse de vous offenser. *Amen.*

A la communion. (*Jesus est ensevely.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre ensevely dans un nouveau monument, donnez-moy un cœur nouveau, afin qu'estant ensevely avec vous, je parvienne à la gloire de vostre resurrection.

A l'ablution. (*Jesus est embausmé.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu mourir, estre embausmé, enveloppé d'un linge net par Joseph et Nicodeme, donnez-moy la grace de recevoir dignement vostre sainct corps au sacrement de l'autel, et dans mon ame embausmée des precieux unguens de vos vertus. *Amen.*

Apres la communion. (*La resurrection de Jesus.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui estes sorty victorieux et triomphant du sepulchre fermé et cachetté, faites-moy la grace que ressuscitant du tombeau de mes vices, je marche dans une nouvelle vie, afin que, lorsque vous paroistrez dans vostre gloire, j'y paroisse aussi avec vous. *Amen.*

Au *Dominus vobiscum*. (*Jesus apparoist à ses disciples.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez resjoüy vostre chere Mere et vos disciples, apparoissant à eux apres vostre resurrection, donnez-moy ceste grace, que, puisque je ne puis vous voir en ceste vie mortelle, je vous contemple en l'autre en vostre gloire. *Amen.*

Aux dernieres collectes. (*Jesus converse avec ses disciples pendant quarante jours.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, apres vostre resurrection, avez daigné converser l'espace de quarante jours avec vos disciples, et leur avez enseigné les mysteres de la foy; ressuscitez dans moy et m'affermissez dans la creance de vos divines veritez. *Amen.*

Au dernier *Dominus vobiscum.* (*Jesus monte au ciel.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui estes monté au ciel en presence de vos disciples, apres avoir accomply le nombre de quarante jours, faites-moy la grace que mon ame se degouste pour vostre amour de toutes les choses de la terre, qu'elle aspire à l'eternité, et qu'elle vous desire comme le comble de la felicité. *Amen.*

A la Benediction. (*La descente du Sainct-Esprit.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez donné le Sainct-Esprit à vos disciples perseverant unanimement en l'oraysou, espurez, je vous prie, l'interieur de mon cœur, afin que le Paraclet, treuvant un sejour aggreable en mon ame, l'embellisse par ses dons, de ses graces et de sa consolation. *Amen.*

Actions de graces apres avoir ouy la saincte Messe.

Mon Seigneur Jesus-Christ, Fils de Dieu, mon Redempteur, je vous remercie de ce que vous m'avez fait la grace d'avoir entendu aujourd'huy la saincte Messe; je vous prie, par les merites de ce divin sacrifice, de me donner l'esprit et la force de resister tousjours à toutes les mauvaises tentations, afin que, sortant de ce monde, je sois digne du paradis. Ainsi soit-il.

ADVIS ET RESOLUTIONS

TOUSCHANT L'USAGE DE LA DIVINE COMMUNION,

Eu esgard en particulier à la condition, au degré et à la disposition interieure d'un chascun.

DEMANDE I. *Quelle disposition est requise pour la communion de huict ou quinze jours?* — Confessez-vous de quinze en quinze jours pour recevoir le divin sacrement de la communion; et n'allez jamais ny à l'un ny à l'autre de ces celestes mysteres qu'avec une nouvelle et tres-profonde resolution de vous amender de plus en plus de vos imperfections, et de vivre avec pureté et perfection de cœur tousjours plus grandes.

Je ne dy pas que, si vous vous treuvez en devotion pour communier tous les huicts jours, vous ne le puissiez fayre, et surtout si vous remarquez que, par ce sacré mystere, vos inclinations fascheuses et les imperfections de vostre vie s'aillent diminüant; mais je vous ay remarqué de quinze en quinze jours, afin que vous ne differiez pas davantage.

DEMANDE II. *S'il est necessaire d'ouyr la messe pour commu-*

nier? — Je vous ay dit qu'il n'estoit nul besoin d'ouyr la messe pour se communier tous les jours ouvriers, ny mesme les jours de festes, quand on en a ouy une devant, ou quand on en peut oury une apres, quoyqu'entre deux on fasse beaucoup d'autres choses. Cela est vray.

DEMANDE III. *Quelle disposition requiert la communion tous les dimanches?* — Ne manquez jamais, pour le commencement, de communier tous les premiers dimanches de chaque mois, oultre les bonnes festes, et le soir de devant, confessez-vous, et excitez en vous une saincte reverence et joye spirituelle de devoir estre si heureuse que de recevoir vostre doulx Sauveur, et faites alors une nouvelle resolution de le servir fervemment; laquelle, l'ayant receu, il faut confirmer, non pas par vœu, mais par un bon et ferme propos.

DEMANDE IV. *Quel doit estre nostre cœur apres la communion?* — Le jour de vostre communion, tenez-vous la plus devote que vous pourrez, souspirant à celuy qui sera en vous, et le regardez perpetuellement de l'œil interieur, gisant ou assis dans vostre propre cœur comme dans son throsne, et luy faites venir l'un apres l'autre vos sens, vos puissances, pour ouyr ses commandemens, et luy promettre fidellité.

Cecy se doit fayre apres la communion par une petite meditation d'une demy-heure.

DEMANDE V. *Quel discernement est requis pour la frequente ou la rare communion?* — Ne portez pas mademoiselle vostre fille à une si frequente communion, qu'elle ne sçache bien peser ce que c'est que ceste frequente communion.

Il y a difference entre discerner la communion dans les autres participations, et discerner la frequente communion d'avec la rare. Si ceste petite ame discerne bien que, pour frequenter la saincte communion, il faut avoir beaucoup de pureté et de ferveur, et qu'elle y aspire, et soit soigneuse à s'en parer, alors je suis bien d'advis qu'on l'en fasse approcher souvent (c'est-à-dire de quinze en quinze jours); mais, si elle n'a d'autre chaleur qu'à la communion, et non point à la mortification des petites imperfections de la jeunesse, je pense qu'il suffiroit de la fayre confesser tous les huict jours et communier tous les mois. Je pense que la communion est le grand moyen d'atteindre à la perfection; mais il faut la recevoir avec le desir et le soing d'oster du cœur tout ce qui deplayst à celuy que nous y voulons loger.

DEMANDE VI. *Sur le retardement de la saincte communion, et quel fruict on doit en tirer.* — Vous avez bien fait d'obeyr à vostre confesseur, soit qu'il vous ayt retranché la consolation de communier souvent, pour vous espreuver, soit qu'il l'ayt fait parce que vous n'aviez pas assez de soing de vous corriger de vostre impatience; et moy je croy qu'il l'a fait pour l'un et pour l'autre, et que vous devez perseverer en ceste penitence, tant qu'il vous l'ordonnera, puisque vous avez tout subjet de croire qu'il ne fait rien

qu'avec juste consideration. Et si vous obeyssez humblement, une communion vous sera plus utile, en effet, que deux ou trois faites autrement, car il n'y a rien qui nous rende la viande si profitable que de la prendre avec appetit, et apres l'exercice.

Or, le retardement vous donnera l'appetit plus grand; l'exercice que vous ferez à mortifier vostre impatience, fortifiera vostre estomach spirituel. Humiliez-vous cependant doucement, et faites souvent l'acte d'amour de vostre propre abjection : demeurez un peu en la posture de la Cananée.

Demande VII. *Si l'on doit obeyr au conseil de communier souvent?* — Vous avez extresmement bien fait d'obeyr à vostre confesseur, et vostre confesseur a bien fait de vous imposer l'obeyssance en un subjet si aggreable. Je ne seray jamais celuy qui vous ostera vostre pain quotidien, tandis que vous serez bien obeyssante; je vous diray plutost que vous communierez tousjours hardyment, quand ceux à qui vous vous confesserez diront ouy, oultre les communions que je vous ay marquées.

Demande VIII. *Si l'on peut exciter à la frequente communion pour une ou plusieurs années?* — O! si vous pouviez doucement decevoir vostre chere ame, et au lieu que vous avez entreprins de communier tous les mois, un an durant, mais un an de douze mois, quand vous auriez achevé le douziesme, vous y adjoutassiez le treiziesme, puis le quatorziesme, puis le quinziesme, et que vous allassiez ainsi poursuivant de mois en mois, quel bonheur à vostre cœur, qui, à mesure qu'il recevroit plus souvent son Sauveur, se convertiroit aussi plus parfaictement en luy! Et cela se pourroit bonnement fayre sans bruict, sans interest des affaires, et sans que le monde eust rien à dire. L'experience m'a fait touscher, en vingt-cinq ans qu'il y a que je sers les ames, la toute-puissante vertu de ce divin sacremeut pour fortifier les cœurs au bien, les exempter du mal, les consoler, en un mot, les diviniser en ce monde, pourveu qu'il soit enté avec la foy, la pureté et la devotion convenables.

Demande IX. *Si l'on doit fayre communier les enfans de bonne heure?* — Ouy, sans doubte, il ne faut pas laisser passer les pasques sans fayre communier vostre fils. Mon Dieu! c'est un docteur desjà. C'est une grande erreur, ce me semble, de tant differer ce bien en cest aage, auquel les enfans ont plus de discours à dix ans, que nous n'en avions à quinze. Vrayement, j'eusse bien desiré de luy donner la premiere communion; ce luy eust esté un subjet de se ressouvenir de moy et de m'aymer toute sa vie.

Demande X. *Si l'on doit se retirer de la communion pour les aridités et distractions?* — Ne vous estonnez nullement de vos distractions, froydeurs et seicheresses, tandis que vostre courage est immobile et invariable aux resolutions que Dieu vous a données. Cela se passe en vous du costé des sens, et en la partie de vostre cœur qui n'est pas entierement en vostre disposition.

Il ne faut pas laisser la tres-saincte communion pour ceste sorte de mal; car rien ne ramassera mieux vostre esprit que son Roy, rien ne l'eschauffera tant que son soleil, rien ne le destrempera si souëfvement que son bausme. Nous avons renoncé aux consolations mondaines, et non contens de cela, il nous faut encore renoncer aux spirituelles, puisque telle est la volonté de celuy pour lequel nous devons vivre et mourir.

Demande XI. *Comment interpreter l'intention des directeurs du retranchement de la communion?* — Ne sçachant pas les motifs de ceux qui vous retranchent les communions, il ne faut pas que j'en die autre chose, ils ne sçavent peut-estre pas aussi les miens; c'est pourquoy ils ne les jugent pas dignes d'estre suivis. En cela chascun a son goust particulier; mais pour vous, je vous asseure que vous ne perdrez rien, car ce que vous ne gaignerez pas en la suavité de la communion, vous le treuverez en l'humilité de vostre sousmission, si vous acquiescez simplement à leurs volontez.

Mais de ceste crainte qu'on vous donne que vos frequentes communions vous pourroient tourner à mal, je pense que vous ne vous en devez pas mettre en peyne, et qu'on ne vous a pas dit cela par discernement de l'estat de vostre cœur, mais pour vous mortifier, ou peut-estre simplement par maniere de deffaite, comme quelquesfois il arrive aux personnes, mesme fort sages, de ne peser pas bien toutes choses.

Demande XII. *Si l'on peut communier sans entendre la messe?* — J'admire que monsieur N. se soit persuadé ceste opinion, que l'on ne puisse pas communier sans ouyr la messe. Non-seulement elle est sans rayson, mais elle est sans apparence de rayson; puisque toutesfois il faut que vous passiez par là, multipliez tant plus les communions spirituelles, que nul ne peut vous refuser. Dieu vous veut sevrer, et vous fayre manger des viandes solides, c'est-à-dire des viandes dures; car de plus solides, il n'y en a point au ciel, ny en la terre, que la saincte communion : mais son refus, qui est plus dur à vostre ame, requiert aussi des desirs plus forts.

Demande XIII. *Si la faim spirituelle de la communion suffit pour en approcher souvent, et quelle est la bonne digestion de ceste saincte viande?* — Vous me dites que vous vous sentez affamée plus qu'à l'ordinaire de la tres-saincte communion. Il y a deux sortes de faim, l'une qui est causée de la bonne digestion, l'autre du desreglement de la force attirante de l'estomach.

Humilyez-vous fort, et eschauffez fort vostre estomach du sainct amour de Jesus-Christ crucifié, afin que vous puissiez bien digerer spirituellement ceste celeste viande. Et puisque assez demande du pain, qui se plaint de la faim, je vous dy de communier les mercredys et vendredys de caresme, et le jour de Nostre-Dame, oultre les dimanches.

Mais qu'entendez-vous que l'on fasse digestion spirituelle de Jesus-Christ? Ceux qui font bonne digestion corporelle, ressentent

un renforcement par tout le corps, par la distribution generale qui se fait de la viande en toutes les parties : ainsi ceux qui font bonne digestion spirituelle, ressentent que Jesus-Christ, qui est leur viande, s'espanche et communique à toutes les parties de leur ame et de leur corps. Ils ont Jesus-Christ au cerveau, au cœur, en la poictrine, aux yeux, aux mains, en la langue, aux aureilles, et aux pieds.

Mais ce Sauveur, que fait-il par tout là? Il redresse tout, il purifie tout, il vivifie tout : il ayme dans le cœur, il entend au cerveau, il anime dans la poictrine, il void aux yeux, il parle en la langue, et ainsi des autres; il fait tout en tous, et alors nous vivons, non point nous-mesmes, mais Jesus-Christ vit en nous.

O! quand sera-ce, mon Dieu, quand sera-ce? Je vous monstre à quoy il faut pretendre, bien qu'il faille se contenter d'y atteindre petit à petit.

Tenons-nous humbles, et communions hardyment : peu à peu nostre estomach interieur s'apprinvoysera avec ceste viande, et apprendra à la bien digerer. C'est un grand poinct de ne manger que d'une viande, quand elle est bonne; l'estomach fait bien mieux son devoir. Ne desirons que le Sauveur, et j'espere que nous ferons bonne digestion.

DEMANDE XIV. *Si l'on doit travailler le jour de la communion, et de quoy l'on doit s'abstenir precisement?* — Le jour qu'on s'est communié, il n'y a nul danger de fayre toute sorte de besongne et travailler : il y en auroit plus à ne rien fayre. En la primtive Eglise, où tous communioient tous les jours, pensez-vous qu'ils se tinssent les bras croisez pour cela? Et sainct Paul, qui disoit la saincte messe ordinairement, gaignoit neantmoins sa vie au travail de ses mains.

De deux seules choses se doit-on garder le jour de la communion, du peché et des voluptez et playsirs recherchez : car, pour ceux qui sont deus et exigez, ou qui sont necessaires, ou qui se prennent par une honneste condescendance, ils ne sont nullement deffendus ce jour-là; au contraire, ils sont conseillez, moyennant l'observation d'une douce et saincte modestie.

Non, je ne voudrois pas m'abstenir d'aller en un honneste festin, en une honneste assemblée ce jour-là, si j'en estois prié, bien que je ne voudrois pas le rechercher.

Il y a un autre exemple aux gens maryez, qui, ce jour-là, peuvent et doivent rendre leur devoir, mais non pas l'exiger, sans quelque indecence, laquelle neantmoins ne seroit pas peché mortel. Je mets cest exemple expres.

DEMANDE XV. *Quel fruict doit-on tirer de la privation de la communion?* — Je ne treuve pas mauvais que vous soyez un peu privée de la tres-saincte communion, puisque c'est l'advis de vostre confesseur, pour voir si le desir de retourner à la frequentation d'icelle ne vous fera point un peu prendre garde à vostre amendement; et vous ferez bien de vous humilyer tousjours fort aux advis de vostre

confesseur, qui void l'estat present de vostre ame, lequel, quoyque je m'imagine assez sur ce que vous m'en dites par vos lettres, si est-ce qu'il ne me peut pas estre cogneu si particulierement comme à celuy à qui vous rendez compte.

Or, j'entens qu'encore que vous esloigniez un peu vos communions, vous ne laisserez pas pour cela de bien suivre la frequente communion : car, de celles-cy, il n'y peut avoir aucune rayson de les esloigner; au contraire, elles vous seront utiles pour assubjettir vostre esprit qui, de soy-mesme, n'ayme pas la subjetion, et pour l'humilier et luy fayre mieux discerner ses fautes.

DEMANDE XVI. *Comme quoy Nostre-Seigneur est une tablette cordiale en la communion.* — Toutes les deux prinses que vous ferez sont tablettes cordiales, sur tout la premiere, composée de la plus excellente poudre qui fut jamais au monde. Ouy, N., car Nostre Seigneur a prins une vraye chair, qui est, en somme, poudre; mais en luy, elle est si excellente, si pure, si saincte, que les cieux et le soleil ne sont que poussiere au prix de ceste poudre sacrée.

Or, la tablette de la communion est cela mesme qui a esté mis en tablette, afin que nous la puissions mieux prendre, bien que ce soit la tres-divine et tres-grande table que les cherubins et les seraphins adorent, et de laquelle ils mangent par contemplation reelle comme nous le mangeons par reelle communion.

O Dieu! quel bonheur que nostre amour, en attendant ceste manifeste unyon que nous aurons avec Nostre Seigneur au ciel, s'unisse par ce mystere si admirablement à luy.

DEMANDE XVII. *Quelle condition est requise pour la communion de huict jours?* — Je veux bien, puisque vous en avez le desir, que vous fassiez la sacrée communion tous les huict jours m'asseurant qu'à mesure que vous approcherez plus souvent de ce divin sacrement, vous tascherez de luy rendre aussi plus d'amour et de fidellité en son service; et que le jour de vostre communion vous vous garderez de donner subjet à ceux avec lesquels vous conversez, de penser que vous n'estimez pas assez l'honneur de la reception de vostre salut.

DEMANDE XVIII. *Quelle instruction il faut donner au peuple touschant l'ablution apres la communion, et dans quoy la donner?* — Ayant sceu que vous prenez quelque sorte de scandale de ce que l'on vous donne l'ablution dans un verre apres que vous avez communié, je vous ay voulu fayre ces deux mots pour vous exhorter de ne vous point fayre ce tort à vous-mesme, que de croire que ce que l'Eglise nostre mere ordonne puisse estre mauvais ou inutile. Or, elle ordonne que les laïcques reçoivent la communion és especes du pain seulement, par lesquelles ils participent neantmoins parfaictement au corps et au sang de Nostre Seigneur, tout autant comme s'ils la recevoient encore sous l'espece du vin, puisque ce mesme Sauveur a dit : *Qui me mangera, il vivra pour moy; et qui mange ce pain, il vivra eternellement.*

En sorte que ce qui se boit apres la communion par le peuple, ce n'est pas le sang du Sauveur, mais seulement du vin qui se prend pour laver la bouche, et fayre plus entierement avaler le precieux corps et sang desjà receu en la tres-saincte communion : c'est pourquoy, cela ne doit pas estre presenté dans le calice, mais dans un autre vase, ou de verre, ou autrement. Que si, par cy-devant, il a esté autrement fait, ç'a esté par abus, et par la non-chalance et paresse des officiers de l'Eglise, et contre l'intention de la mesme Eglise.

DEMANDE XIX. *Si les fonctions conjugales peuvent empescher la frequente communion?* — Communiez tout asseurement selon le conseil de messieurs de Berule et Galemant, puisque vous vous y sentez inclinée et consolée; et ne vous mettez nullement en peyne de l'apparence qu'il y a de quelque irreverence pour l'exercice de la condition en laquelle vous estes : car il n'y a nulle irreverence, mais seulement une apparence.

Cest exercice-là n'est nullement deshonneste devant les yeux de Dieu; au contraire, il luy est aggreable, il est sainct, il est meritoire, au moins pour la partie qui rend ce devoir, et n'en recherche pas l'acte, mais seulement y condescend, pour obeyr à celuy à qui Dieu a donné l'authorité de se fayre obeyr pour ce regard.

Il ne faut pas juger des choses à nostre goust, mais selon celuy de Dieu : c'est le grand mot. Si nous sommes saincts selon nostre volonté, nous ne le serons jamais bien; il faut que nous le soyons selon la volonté de Dieu. Or, la volonté de Dieu est que pour l'amour de luy vous fassiez librement ainsi, et que vous aymiez franchement l'exercice de vostre estat : je dy que vous l'aymiez et cherissiez, non point pour ce qui est exterieur, et qui peut regarder la sensualité en elle-mesme; mais pour l'interieur, parce que Dieu l'a ordonné, parce que sous ceste vile escorce la saincte volonté de Dieu s'accomplit.

Mon Dieu, que nous nous trompons souvent! Je vous dy encore une fois qu'il ne faut point regarder à la condition exterieure des actions, mais à l'interieure, c'est-à-dire, si Dieu les veut ou ne les veut point. Les conceptions mondaines se broüillent et meslent tousjours parmy nos pensées.

En la mayson d'un prince, ce n'est pas tant d'estre soüillon de cuisine comme d'estre gentil-homme de la chambre; mais en la mayson de Dieu, les soüillards et soüillardes sont les plus dignes bien souvent, parce qu'encore qu'ils se soüillent, c'est pour l'amour de Dieu, c'est pour sa volonté et son amour; et ceste volonté donne le prix à nos actions, non pas l'exterieur.

Je me confons souvent en ceste consideration, me voyant en une condition si excellente au service de Dieu. O Dieu! faut-il donc que l'action, qui, en l'exterieur, est si basse, soit si haute en merite; et que mes predications, mes confirmations si relevées en l'exterieur, soyent si basses en merite pour moy, faute d'amour et de dilection?

J'ay dit cecy de la sorte, afin que vous sçachiez que la commu-

nion n'est nullement incompatible avec l'obeyssance, en quelque sorte d'action qu'on l'exerce. En l'ancienne Eglise, on communioit tous les jours; neantmoins, sainct Paul ordonne aux maryez qu'ils ne se defraudent point l'un l'autre pour le devoir du maryage. Cela soit dit pour une fois, et qu'il vous suffise que c'est la vraye verité.

Mais la partie peche-t-elle point, si elle sçayt que l'autre ayt communiée? Je vous dy que non, nullement, surtout quand les communions sont frequentes : ce que j'ay dit de l'Eglise primitive en fait foy, et la rayson y est toute claire. Il y a plus, si la partie communiée recherchoit elle-mesme, le jour de la communion, le peché ne seroit que veniel et tres-leger, à cause d'un peu d'irreverence qui intervicndroit; mais ne recherchant pas, ains correspondant, c'est grand merite, et la grace de la communion s'en accroist, tant s'en faut qu'elle s'en amoindrisse.

Demande XX. *Si, pour la paix de famille, on peut se priver quelquesfois de la communion?* (Exemple remarquable à ce subjet). — Quand vous pouvez communier sans troubler vos deux superieurs, faites-le selon l'advis de vos confesseurs; quand vous craignez de les troubler, contentez-vous de communier d'esprit; et croyez-moy, ceste mortification spirituelle, ceste privation de Dieu aggreera extresmement à Dieu, et vous le mettra bien advant dans le cœur. Il faut quelquesfois reculer pour mieux sauter : je veux dire que pour un peu Dieu sera servy, si, pour regaigner l'esprit de ces deux superieurs qu'il vous a establis, vous souffrez la privation de la communion reelle; et ce me sera une bien grande consolation, si je sçay que ces ordres que je vous donne ne mettent point vostre cœur en inquiettude.

Croyez-moy, ceste resignation, ceste abnegation vous sera extresmement utile : vous pourrez neantmoins gaigner des occasions secrettes pour communier; car, pourveu que vous deferiez et compatissiez aux volontez de ces deux personnages, et que vous ne les mettiez point en impatience, je ne vous donne point d'autre regle de vos communions que celles que vos confesseurs vous diront : car ils voient l'estat de vostre interieur, et peuvent cognoistre ce qui est requis pour vostre bien.

Je respons de mesme pour vostre fille : laissez-luy la tres-saincte communion jusques à Pasques, puisqu'elle ne la peut recevoir sans offenser son bon pere, avant ce tems-là. Dieu rescompensera ceste attente.

Vous estes, à ce que je voy, au vray estat de la resignation et indifference, puisque vous ne pouvez pas servir Dieu à vostre volonté.

Je cognois une dame des plus grandes ames que j'aye jamais rencontrées, laquelle a demeuré longtems en telle subjetion sous les humeurs de son mary, qu'au plus fort de ses devotions et ardeurs il falloit qu'elle portast sa gorge ouverte, et qu'elle fust chargée de vanitez à l'exterieur, et qu'elle ne communiast jamàis, sinon que ce fust à Pasques, qu'en secret, et à l'insceu de tout le monde; autrement elle eust excité mille tempestes en sa mayson : et par ce chemin elle est arrivée bien haut, comme je sçay, pour avoir esté son pere de confession bien souvent.

DEMANDE XXI. *Si les imperfections peuvent empescher la frequente communion, et quelles?* — Encore que plusieurs imperfections et mauvaises inclinations de tems en tems vous surprennent, ne laissez pas de fayre la communion le jeudy et les festes sur sepmaine, et le mardy du caresme; mais cela n'en doubtez plus, ains employez vostre cœur à estre bien fidelle en l'exercice de la pauvreté parmy les richesses, de la douceur et tranquillité parmy les tracas, et de la resignation du cœur et de tout ce qui vous doit arriver, en la providence de Dieu. Qu'est-ce qui vous peut manquer ayant Dieu?

DEMANDE XXII. *Si la communion d'un mois doit empescher un plus frequent usage de la confession?* — Quant à l'usage des sacremens, vous ne devez nullement laisser escouler aucun mois que vous ne communiiez, et mesme dedans quelque tems, selon les progrez que vous aurez faits au service de Dieu, et selon l'advis de vos peres spirituels, vous pourrez vous communier plus souvent. Mais quant à la confession, je vous conseilleray bien de la frequenter encore plus, principalement s'il vous arrivoit quelque imperfection de laquelle vostre conscience fust affligée, comme il en arrive bien souvent au commencement de la vie spirituelle. Neantmoins, si vous n'avez pas la commodité requise pour vous confesser, la contrition et repentance suppleera.

DEMANDE XXIII. *A qui l'on doit se rapporter suivant le desir de la frequente communion?* — Quant à la saincte communion, j'appreuve que vous continuiez à la desirer fort frequente, pourveu que ce soit avec la sousmission que vous devez avoir à vostre confesseur, qui void l'estat present de vostre ame, et est si digne personnage.

DEMANDE XXIV. *Quelle rayson on peut rendre du frequent usage de la communion?* — Laissez philosopher les autres sur le subjet que vous avez de communier; car il suffit pour vostre conscience, que vous et moy sçachions que ceste diligence de revoir et de reparer souvent vostre ame, est grandement requise pour la conservation d'icelle. Si vous en voulez rendre compte à quelqu'un, vous luy pourrez bien dire que vous avez besoin de manger si souvent ceste divine viande, parce que vous estes fort foible, et que, sans ce renforcement, vostre esprit se dissiperoit aysement. Cependant, continuez à bien serrer ce cher Sauveur sur vostre poictrine; faites qu'il soit le beau et suave boucquet de vostre cœur, en sorte que quiconque vous approche sente que vous en estes parfumée, et cognoisse que vostre odeur est l'odeur de la myrrhe.

DEMANDE XXV. *Ce qui peut consoler en la privation ou delay de la communion?* — Conduisez-vous en la communion au gré de vostre confesseur, car il luy faut donner ceste satisfaction; et vous ne perdrez rien pour cela, car ce que vous n'aurez pas par la reception du sacrement, vous le rencontrerez en la sousmission et obeyssance.

Demande XXVI. *Quelle intention on doit avoir en la saincte communion?* — Tenez-vous dans le train de la communion que nous vous dymes, et dressez vostre intention à l'unyon de vostre cœur tout ensemble; puis ne vous amusez pas à penser quelles sont les pensées de vostre esprit pour cela, puisque de toutes les pensées il n'y en a point qui soit vostre pensée, que celle que deliberement et volontairement vous avez acceptée, qui est de fayre la communion pour l'unyon, et comme une unyon de vostre cœur à celuy de l'espoux.

Demande XXVII. *Si l'on doit porter quelque emulation à celles qui communient plus souvent?* — Que celles qui communient plus souvent n'estiment pas moins les autres qu'elles, puisqu'on s'approche maintesfois plus de Nostre Seigneur en se retirant avec humilité, qu'en s'en approchant selon nostre goust propre; et que celles qui ne communient pas si souvent ne se laissent pas emporter à la vayne emulation.

Demande XXVIII. *Ce que l'on doit croire de la tres-saincte communion, et les sentimens de respect qu'on y doit avoir?* — Qui reçoit la tres-saincte communion, il reçoit Jesus-Christ vivant. C'est pourquoy son corps, son ame sa divinité sont en ce divin sacrement; et d'autant que sa divinité est celle-là mesme du Pere et du Sainct-Esprit, qui ne sont qu'un seul Dieu avec luy, qui reçoit la tres-saincte Eucharistie reçoit le corps du Fils de Dieu, et par consequent la saincte Trinité.

Mais neantmoins ce divin sacrement est principalement institüé, afin que nous recevions le corps et sang de nostre Sauveur avec sa vie vivifiante, comme les habillemens couvrent principalement le corps de l'homme; mais parce que l'ame est unie au corps, ils couvrent par consequent l'ame, l'entendement, la memoire, et la volonté. Allez bien simplement en ceste creance, et salüez souvent le cœur de ce divin Sauveur, qui, pour vous tesmoigner son amour, s'est voulu couvrir des apparences du pain, afin de demeurer tres-familierement et tres-intimement en nous et pres de nostre cœur.

Voyez en esprit les saincts anges qui environnent ce tres-sainct sacrement pour l'adorer, et en ceste saincte octave respandent plus abondamment des inspirations sacrées sur ceux qui, avec humilité, reverence et amour, s'en approchent.

Ces divins esprits vous apprendront comme vous ferez pour bien celebrer ces jours solemnels, et surtout l'amour interieur qui vous fera cognoistre combien est grand l'amour de nostre Dieu, qui, pour se rendre plus nostre, a voulu se donner en viande, pour santé spirituelle de nos cœurs, afin que, les nourrissant, ils fussent plus parfaicts.

Demande XXIX. *Quelles sont les preparations requises à la saincte communion?* — Puisque le seul deffaut de preparation est la cause pour laquelle, recevant si souvent les sacremens de Penitence et de l'Eucharistie, nous ne recevons pas tousjours les graces qu'ils ont accoustumé de produire dans les ames qui sont bien pre-

parées, il importe de sçavoir comment il se faut preparer pour bien recevoir ces deux sacremens.

Demande XXX. *Quelle doit estre la pureté d'intention, et ses marques?* — La premiere preparation est la pureté d'intention; la seconde, l'attention; et la troisiesme, l'humilité.

La pureté d'intention est totalement necessaire, non-seulement à la reception des sacremens, mais encore en tout ce que nous faysons. Or, l'intention est pure lorsque nous recevons les sacremens, ou faysons quelque autre chose, quelle qu'elle soit, pour nous unyr à Dieu, et pour luy estre aggreables, sans aucun meslange de propre interest.

La marque de cecy est, si, desirant communier, l'on ne le permet pas, ou si apres la communion, ne sentant pas de consolation, vous ne laissez pas de demeurer en paix; car l'inquiettude de n'avoir pas communié, ou de n'avoir pas eu de consolation en la communion, est une marque que vostre intention estoit impure, et que vous ne recherchiez pas de vous unyr à Dieu, mais aux consolations, puisque vostre unyon avec Dieu se doit fayre sous la vertu de l'obeyssance.

Demande XXXI. *Quelle doit estre l'attention?* — La deuxiesme preparation, c'est l'attention, qui est requise, tant pour la grandeur de l'œuvre, comme pour ce que chaque sacrement demande de nous : ainsi, allant à la confession, nous y devons porter un cœur amoureusement douloureux, et à la saincte communion, il faut y porter un cœur ardemment amoureux.

Demande XXXII. *Quelle doit estre l'humilité?* — La troisiesme preparation, c'est l'humilité, vertu tout à fait necessaire pour recevoir abondamment les graces qui descoulent par les canaux des sacremens, parce que les eaux coulent bien plus fortement et promptement, quand les canaux sont posez en des lieux penchant et tendant en bas.

Demande XXXIII. *Quel doit estre l'abandonnement à la volonté de Dieu?* — Une quatriesme preparation, c'est l'abandonnement total à la volonté de Dieu, sousmettant sans reserve nostre volonté et toutes nos affections à sa domination : je dy sans reserve, parce l'amour-propre se reserve tousjours quelque chose. Les personnes spirituelles, par exemple, allant à la communion, se reservent la volonté d'avoir des vertus : les unes la prudence, pour sçavoir vivre honnorablement; les autres un grand courage, pour fayre des œuvres excellentes pour son service; d'autres, l'humilité, si necessaire pour donner le bon exemple; les autres, des consolations à l'orayson; mais de simplicité, de douceur de cœur, de vraye humilité de cœur, qui font aymer la propre abjection, ou de vraye mortification, point de nouvelles.

Le vray moyen doncques de fayre ceste telle unyon est que, Nostre Seigneur se donnant tout à nous, nous nous donnions aussi reciproquement tout à luy, afin de pouvoir dire veritablement : Je ne vy plus moy, mais c'est Jesus-Christ qui vit en moy.

DEMANDE XXXIV. *Quel doit estre le denuëment du cœur à cest effect?* — La cinquiesme preparation est de vuider son cœur de toutes choses, afin que Nostre Seigneur le remplisse de tout luy-mesme, une seule communion bien faite estant capable de nous rendre saincts et parfaicts. La cause pourquoy nous ne recevons point ceste grace de sanctification, n'est autre chose, sinon que nous ne laissons pas regner Nostre Seigneur en nous, comme sa bonté le desire. Il vient en nous, ce bien-aymé de nos ames, et il treuve nos cœurs tout pleyns de desirs, d'affaires et de petites volontez, qui l'empeschent de s'en rendre le maistre et le gouverneur.

Le cœur est vuide, à la verité, absolument parlant, parce que l'on a rejetté et detesté le peché mortel et toutes sortes d'affections mauvaises; mais tous les coings et recoings de nos cœurs sont pleyns de mille choses indignes de paroistre en la presence de ce Roy souverain, qui luy lient les mains, et l'empeschent de nous departir les biens et les graces que sa bonté avoit desir de nous fayre, s'il nous eust treuvez preparez.

DEMANDE XXXV. *Quelles fins et intentions peut-on avoir principalement en la communion?* — L'on peut communier pour diverses fins.

1. Pour demander à Dieu la deslivrance de quelque tentation ou affliction, soit pour nous, soit pour nos amys.

2. Pour demander quelque vertu, sous ceste condition de nous unyr par ce moyen plus parfaictement à Dieu, quoyque d'ordinaire l'affliction le fasse plus efficacement, parce que l'on se ressouvient plus souvent de Dieu, et qu'il est meilleur pour nous de produire les actes des vertus que de les avoir en habitude, la respugnance qu'on ressent à les prattiquer servant davantage à nous humilier, et que l'humilité vaut mieux que tout cela.

DEMANDE XXXVI. *Quelles sont les marques qu'on profitte de la communion?* — La marque qu'on profitte de la reception des sacremens, est si l'on advance par les vertus qui leur sont propres: comme si, de la confession on tire l'amour de sa propre abjection et l'humilité, parce que la mesure de l'humilité est la bonne marque de nostre advancement, car quiconque s'humilie, sera exalté: estre exalté, c'est estre advancé; si, par la saincte communion, l'on devient plus doulce, puisque la vertu de ce divin sacrement, qui est tout doulx, tout suave, et tout miel, est la douceur. Mais si, au contraire, vous ne devenez pas plus humble ni plus doulce, vous meritez qu'on vous leve le pain, puisque vous ne voulez pas travailler. (Entret. 18).

ENCOURAGEMENT A LA SAINCTE COMMUNION.

(Voyez *Introduction*, 2e part., ch. 20 et 21.)

EXERCICE

DE LA PREPARATION A LA SAINCTE COMMUNION

Par le bon estat des trois puissances de l'âme, qui consiste en la purgation de certaines choses, et en l'ornement de quelques autres.

---

§ I. — *Preparation de l'entendement.*

1. PURGER l'entendement de toute curiosité, comme le vray corps de nostre Sauveur avec son sang, son ame et sa divinité sont tout entiers en la saincte hostie, et tout en ses parties; qu'il soit un vray corps, et en mesme tems au ciel et en la terre, en tant de lieux et d'hosties, sur tant d'autels, et en tant de bouches.

Qui sçayt comment Dieu crea le monde, nostre ame, et la mit dans nostre corps? De mesme de ce mystere adorable : il suffit qu'il l'a peu, et qu'il l'a fait; c'est à nous de le croire.

La manne tomboit de nuict, non de jour; personne ne sçavoit comme elle se faysoit; le matin on la voyoit toute faite et descenduë. Voyons ainsi la manne eucharistique sur nos autels et dans nos poictrines.

S'il nous vient quelque doubte ou tentation là-dessus, n'y respondons que par le mespris et l'abomination, sans aucune subtilité, ny raysonnement, mais en nous humilyant sous la puissance de Dieu, disant de cœur et de bouche :

Eslevation. — O saincte et immense toute-puissance de mon Dieu, mon entendement vous adore, trop honnoré de vous recognoistre et de vous fayre l'hommaige de son obeyssance et sousmission! O que vous estes incomprehensible, et que je suis joyeuse de ce que vous l'estes! Non, je ne voudrois pas vous pouvoir comprendre, car vous seriez petit, si une chetive capacité vous comprenoit. Hé quoy! petit mouscheron, nourry parmy la pourriture de ma chair, voulez-vous brusler vos aisles à cest immense feu de la puissance divine, laquelle consumeroit et devoreroit les seraphins, s'ils se fourroient à telle curiosité? Non, petit papillon, il vous appartient d'adorer et abysmer, et non pas de sonder la profondeur de ce mystere. Arriere, Satan! souviens-toy, mal-heureux, que ton oultre-cuidance de vouloir voler trop haut t'a precipité en enfer. Je m'empescheray de fayre un tel saut, moyennant la grace de mon Dieu. Tu trompas ainsi la pauvre Eve, luy voulant apprendre àsçavoir autant que Dieu; mais tu ne m'attraperas pas, car je veux croire et ne rien sçavoir.

Parer l'entendement de considerations sainctes, non de la maniere que Nostre Seigneur y est. Les Israëlites ne demanderent pas comment la manne se faysoit, mais ce que c'estoit : *Man-hu*, qu'est cecy? Considerez donc que c'est le vray corps de Nostre Seigneur, son sang, son ame, sa divinité; qu'il s'unit à nous par la communion la plus intime qui se puisse concevoir merveilleuse et pleyne d'amour.

Eslevation. — Peu m'inporte, ô mon Dieu, que je sçache comment vous venez à moy en ce divin sacrement : il suffit que je croye tres-certainement que c'est vous-mesme, vostre vray corps vostre vray sang, vostre ame, et vostre divinité; que c'est le mystere de la plus intime unyon et communication que vostre amour a peu inventer pour vous unyr à nous, et nous communiquer les plus precieux dons de vostre divin amour. Je le croy ainsi, ô mon tres-cher Sauveur. En ceste disposition, venez, unissez-vous à moy, et prenez possession de mon cœur.

§ II. *Preparation de la memoire.* — La purger de la souvenance des choses perissables de la terre et des affections mondaines. Figure de cecy dans la manne, qui ne tomboit que dans le desert, loing des villes et des bourgades. On retroussoit les habicts, mangeant l'agneau paschal, afin que rien ne flottast sur la terre. Abraham laissa l'asne et les serviteurs au bas de la montaigne; c'est-à-dire, qu'il faut mettre bas toutes les pensées des choses temporelles jusques apres la saincte communion, pour ne penser qu'aux bienfaicts de Dieu, comme la creation, la conservation, et la passion, selon l'institution de ce divin sacrement.

Eslevation. — Arriere donc toutes les pensées de la terre! ma plus grande application, divin Sauveur de mon ame, est de vous recevoir, et de me ressouvenir de vos bienfaicts, surtout de celuy de ma redemption, en memoire duquel vous m'avez laissé le mesme corps en ce sacrement, qui souffrit pour nous sur la croix, afin qu'en le recevant, je me ressouvinsse de la sanglante journée en laquelle, par son amere passion, il nous deslivra de la damnation. C'est en ceste disposition, ô mon tres-cher Sauveur, que je desire vous recevoir maintenant, et vous tesmoigner recognoissance de cest inestimable bienfaict.

§ III. *Preparation de la volonté.* — La purger des affections desreglées, mesme des choses bonnes. Les affections sont les pieds de l'ame, qui la portent par tout où elle va : c'est s'en purger que de n'en avoir plus pour les choses de la terre.

En figure de cecy, les Israëlites mangeoient l'agneau paschal avec des souliers aux pieds. Et Nostre Seigneur les lave aux Apostres avant l'institution de ce divin sacrement, pour marquer que les affections doivent estre tres-pures en s'en approchant.

L'on ne cueilloit la manne qu'à la fraischeur et avant le lever du soleil, pour dire que les ardeurs des affections naturelles empeschent qu'on ne recüeille les fruicts de ceste manne celeste, et qu'on n'y doit venir qu'avec une volonté fraische, et non eschauffée d'autre desir que d'en profitter. *J'ay desiré*, dit Nostre Seigneur, *d'un ardent desir, de manger ceste pasque avec vous.* Voylà nostre regle, et le modelle que nous devons imiter.

Eslevation. — O divine manne! qui renfermez les delices du corps et du sang de mon Sauveur Jesus-Christ, c'est vous seule que je desire et que je souhaicte ardemment de recevoir aujourd'huy. Rendez-moy ameres toutes les delices des sens et les autres

playsirs de la vie. Faites que les desirs de mon cœur et les affections de ma volonté ne soyent jamais que pour vous, et que jamais elle ne gouste aussi d'autres delices que celles de vostre divin amour. Monstrez-vous à moy, ô le souverain Bien-aymé de mon ame! et que tout autre bien me soit à jamais à degoust.

ADVIS SUR L'USAGE DE CES PRATTIQUES.

1. Si la tentation de la curiosité ne vous inquiette pas, ne luy ouvrez pas la porte; mais joüyssez avec humilité et actions de graces de la simplicité de la foy.

2. Si elle vous importune, resistez-y courtement par forme de simple reject et detestation, à l'exemple de Nostre Seigneur : *Arriere, Satan, tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.*

3. Si la tentation continuë, ne laissez pas de communier.

4. Fuyr la curiosité aux autres moindres choses. Arrestez-vous à la seule cognoissance de Nostre Seigneur Jesus-Christ crucifié.

5. Quant à la consideration, dés le jour precedent, à l'orayson et à l'examen, dressez vostre pensée vers Nostre Seigneur en ce divin sacrement.

6. Usez de quelques eslans et pensées affectives à ce subjet.

7. Appliquez mesme l'orayson mentale au mesme subjet, considerant Nostre Seigneur vous y presentant les mesmes bienfaicts, ou vous donnant les mesmes enseignemens qu'il a donnez aux autres, et ainsi des autres mysteres.

8. Ressouvenez-vous des plus signalez bienfaicts reçeus de Nostre Seigneur au jour de la communion.

9. Employez mesme l'imagination pour vous exciter à la devotion vers le divin Sauveur qui se donne à vous, soit vous representant les caresses de Nostre-Dame et de sainct Joseph, en portant ce divin enfant en son enfance, et les gousts et consolations extraordinaires qu'ils ressentoient en le baysant, le caressant : comme aussi les douceurs que ressentit Nostre-Dame, lorsqu'elle le conçeut à la parolle de l'ange, par l'operation du Sainct-Esprit.

Voicy l'usage de tous ces advis.

Eslevation. — O sacré pain de vie! comme je viens à vous en la simplicité de ma foy, pour me nourrir et me substanter de vostre precieuse chair, donnez-vous aussi à moy en la douceur et en la plenitude de vostre amour. Que toute autre cognoissance des choses creées perisse en mon esprit, à l'aspect et à la lumiere de vos veritez. Que toute ma science et ma cognoissance soit de vous cognoistre, ô Jesus crucifié pour mon amour, dont vous me laissez un parfaict memorial en ce sacrement!

Quand sera-ce, ô mon ame! qu'ainsi qu'un cerf alteré, tu estancheras les ardeurs de ta soif dans les sources sacrées de ton Sauveur! Ah! quand viendray-je, et quand me presenteray-je devant luy? Ce n'est plus chez le pharisien que je vous chercheray avec la Magdelene, ny à l'entour du sepulchre, mais dans vostre mayson, ô mon Dieu! sur cest autel et dans vostre tabernacle. Je sçay bien que j'en suis indigne, ô mon Dieu! mais, comme un autre pro-

digue, je retourne à vous, et vous demande misericorde et la grace de rentrer à vostre service.

J'advoue, avec la Cananée, que je ne merite pas le pain entier qui est preparé aux enfans, mais les petites miettes qui tombent de vostre saincte table, pour la nourriture et la guerison de toutes les miseres de mon ame.

Mais qui suis-je, et qui estes vous, ô mon Dieu! qui venez à moy? et d'où me vient ce bonheur, que vous ne refusiez point d'habiter dans mon ame pecheresse? Venez donc, à la bonne heure, ô divin Espoux de mon ame! baysez-moy, puisque vous le voulez, du sacré bayser de vostre bouche, et suppleez par l'excez de vostre bonté à toutes mes indignitez et miseres. Que ce soit le sacré gage de l'intime unyon et de la lyaison indissoluble que vous voulez fayre avec mon ame.

Pour le tems d'apres la communion.

Le tems le plus precieux, et qui doit estre le mieux mesnagé, est celuy d'apres la communion. C'est alors qu'il faut resveiller et reiterer les actes d'une vive foy, d'une profonde adoration et respect en la presence reelle de Nostre Seigneur Jesus-Christ en nous; c'est pour lors qu'il faut exciter et convier toutes les puissances de nostre ame à luy venir fayre hommaige, et, par mille sainctes affections, luy tesmoigner, nostre recognoissance et amour, tantost par la crainte de le contrister et l'esloigner de nous, tantost par les tesmoignages de confiance, de joye, et de jubilation interieure d'amour, par la suavité et les gousts interieurs de sa divine presence, d'actions de graces, de resolutions de le servir, et protestations d'une inviolable fidellité.

Eslevation. — C'est donc vous, mon Seigneur et mon Dieu! qui vous treuvez present dans mon ame, comme je l'ay creu. Ah! je le ressens maintenant. C'est vous, ô divin Jesus! qui estes le Roy de gloire, et le Fils du Pere eternel, qui habitez au milieu de moy, sur mon cœur et dans ma poictrine. Hé! de grace, Seigneur, ne vous en separez jamais, mais demeurez tousjours avec moy; car, helas! il se fait tard, et l'heure de mon depart s'approche. Ah! je ne craindray pas tous les maux qui peuvent m'accueillir, puisque vous estes avec moy; au contraire, j'ay tout subjet de joye, et de croire que c'est maintenant que le Pere eternel m'aymera, puisque c'est son Fils bien-aymé qui habite en moy. C'est luy qui m'a fait ceste joye, et quiconque l'entendra s'en resjoüyra avec moy. Faites-le donc, anges bien-heureux! qui estes tousjours presens, et dans un profond respect, autour de ce divin sacrement. C'est maintenant que je dy, avec la divine espouse, que mon bien-aymé est à moy, et que je suis toute sienne; car il repose sur mon cœur et au milieu de ma poictrine. O Pere de misericorde! parce que vous m'avez fait ceste grace de me donner vostre propre Fils, je vous beniray de benedictions immortelles, et multiplieray vos loüanges comme les estoiles du firmament. Il est trop juste, Seigneur, que vous soyez mon Dieu, et que je vous serve, puisque vous m'avez donné un pain si delicieux, pour ma nourriture; et la pierre de

mon cœur, cy-devant endurcie, sera vostre mayson, et je vous beniray et loüeray eternellement.

Je n'ay rien dit du nettoyement de la conscience, qui se fait par la confession, parce que chascun sçayt qu'il le faut fayre, ou le soir auparavant, ou le matin du lendemain, et tousjours avec soing et humilité.

Au reste, parce que le plus grand moyen de profitter en la vie spirituelle, c'est la devote confession, je vous la recommande. Prenez garde pourtant que ce ne soit jamais par maniere d'acquit, ou par coustume, mais tousjours pour glorifier Dieu, vous unyr à luy, et prendre force pour supporter les tentations et afflictions, qui ne manqueront jamais en ceste vie.

ASPIRATIONS A LA SAINCTE COMMUNION.

O SAINCTE et glorieuse vie, c'est en la communion du corps et du sang de mon divin Sauveur que je treuve des gages de ton eternité bien-heureuse. Faites, ô mon tres-cher Sauveur, que dés maintenant et à l'heure de mon despart de ceste vie, vous me serviez de soustien et de viatique pour me rejoindre inseparablement à vous, et que vous y soyez à jamais ma vraye vie.

Aspiration devote au Sainct-Sacrement de l'autel, et à la vision bien-heureuse dont il est le gage. — Dans le ciel, ah! mon Dieu, quelle faveur! vostre divinité s'unyra elle-mesme à nostre entendement, sans entremise d'espece ny de representation quelconque; mais elle s'appliquera et joindra elle-mesme d'une unyon si parfaicte, que ceste intime presence tiendra lieu de representation et d'espece. O vray Dieu! quelle suavité à l'entendement humain d'estre à jamais uny à son souverain object, recevant, non sa representation, mais la propre essence de sa divine verité et majesté!

C'est là, ô mon Dieu, que vostre bonté paternelle ne se contente pas de fayre recevoir sa propre substance en nostre entendement, c'est-à-dire de nous fayre voir sa divinité; mais, par un abysme de vostre douceur, vous appliquerez vous-mesme vostre substance divine à nostre esprit, afin que nous l'entendions, non pas en espece ou representation, mais en elle-mesme et par elle-mesme, en sorte que vostre substance paternelle et eternelle serve d'espece aussi bien que d'object à nostre entendement.

Bonheur infiny, qui ne nous a pas seulement esté promis en l'autre vie, mais dont nous avons des arrhes au tres-sainct Sacrement de l'Eucharistie, en ce festin perpetuel de la grace divine; car c'est là où nous recevons le sang du Sauveur en sa chair, et sa chair en son sang; son sang nous estant appliqué par sa chair, sa substance par sa substance à nostre propre bouche corporelle, afin que nous sçachions qu'ainsi il nous appliquera son essence divine au festin eternel de la gloire. Il est vray qu'icy-bas ceste faveur nous est faite reellement, mais à couvert, sous les especes ou apparences sacramentelles; là où au ciel, la Divinité se donnera à descouvert, et nous la verrons face à face comme elle est. Ainsi soit-il.

Eslans ou saillies de l'amour de bienveuillance vers Nostre-Seigneur apres la saincte communion. — Que vous rendray-je, ô Seigneur, pour toutes les faveurs dont vous comblez mon ame maintenant? Je vous ay dit : Seigneur, vous estes mon Dieu, qui, tout pleyn de vostre infinie bonté, ne pouvez avoir indigence, ny de mes biens, ny de chose quelconque; mais si, par imagination de de chose impossible, je pouvois penser que vous eussiez besoin de quelque bien, je ne cesserois jamais de vous le souhaicter au peril de ma vie, de mon estre, et de tout ce qui est au monde.

Que si, estant ce que vous estes, et que vous ne pouvez jamais cesser d'estre, il estoit possible que vous receussiez quelque accroissement de bien, ô bon Dieu! quel desir aurois-je que vous l'eussiez! Alors, ô Seigneur eternel! je voudrois voir convertir mon cœur en souhaicts, et ma vie en souspirs, pour vous desirer ce bien-là. Ah! mais pourtant, ô le sacré bien-aymé de mon ame! je ne desire pas de pouvoir desirer aucun bien à vostre majesté; au contraire, je me complay de tout mon cœur en ce supresme degré de bonté que vous avez, auquel, ny par desir, ny mesme par pensée, on ne peut rien adjouster : mais si ce desir estoit possible, ô divinité infinie, ô infinité divine, mon ame voudroit estre ce desir, et n'estre rien autre que cela, tant elle desireroit de desirer pour vous ce qu'elle se complayst infinyment de ne pouvoir pas desirer, puisque l'impuissance de fayre ce desir provient de l'infinie infinité de vostre perfection, qui surpasse tout souhaict et toute pensée.

Hé! que j'ayme cherement l'impossibilité de vous pouvoir desirer aucun bien, ô mon Dieu! puisqu'elle provient de l'incomprehensible immensité de vostre abondance, laquelle est si souverainement infinie, qne s'il se treuvoit un desir infiny, il seroit infinyment assouvy par l'infinité de vostre bonté, qui se convertiroit en une infinie complaysance.

Pensées tres-devotes pour la communion, ou recueillement interieur aupres de Nostre Seigneur present. — O Dieu, permettez-moy, à l'imitation d'un de vos tres-chers amans, que je vous die : Où vous allois-je cherchant, beauté tres-infinie? Je vous cherchois dehors, et vous estiez au milieu de mon cœur.

Imaginez-vous, ô mon ame, la tres-Saincte Vierge Nostre-Dame : lorsqu'elle eut conceu le Fils de Dieu, son unique amour, l'ame de ceste mere bien-aymée se ramassa toute, sans doubte, autour de cest enfant bien-aymé; et parce que ce divin amy estoit au milieu de ses entrailles sacrées, toutes les facultez de son ame se retirerent en elles-mesmes, comme de sainctes avettes dedans la ruche en laquelle estoit leur miel; et à mesure que la divine grandeur s'estoit, par maniere de dire, retrecie et raccourcie dedans son ventre virginal, son ame aggrandissoit et magnifioit les loüanges de ceste infinie debonnaireté, et son esprit tressailloit de contentement dedans son corps, comme celuy de sainct Jean dedans celuy de sa mere, autour de son Dieu qu'il sentoit. Elle ne lançoit point ny ses pensées ny ses affections hors d'elle-mesme, puisque son thresor, ses amours et ses delices estoient au milieu de ses entrailles sacrées.

Advis ou reflexion. — Or, ce mesme contentement peut estre prattiqué par imitation entre ceux qui, ayant communié, sentent par la certitude de la foy ce que ny la chair, ny le sang, mais le Pere celeste leur a revelé, que leur Sauveur est en corps et en ame present d'une tres-reelle presence à leur corps et à leur ame par ce tres-adorable sacrement. Car, comme la mere perle, ayant receu les gouttes de la fraische rosée du matin, se resserre, non-seulement pour les conserver pures de tout meslange qui s'en pourroit fayre avec les eaux de la mer, mais aussi pour l'ayse qu'elle ressent d'appercevoir l'aggreable fraischeur de ce germe que le ciel luy envoie; ainsi arrive-t-il à plusieurs saincts et devots fidelles, lesquels, ayant receu ce divin sacrement, qui contient la rosée de toutes benedictions celestes, leur ame se resserre, et toutes leurs facultez se recueillent, non-seulement pour adorer ce Roy souverain, nouvellement present d'une presence admirable à leurs entrailles, mais pour l'incroyable consolation et le raffraischissement spirituel qu'ils reçoivent, de sentir par la foy ce germe divin de l'immortalité en leur interieur.

Et ce recueillement se fait par l'amour, qui, sentant la presence du Bien-aymé par les attraicts qu'il respand au milieu de leur cœur, ramasse et rapporte toute l'ame vers luy par une tres-aymable inclination, par un tres-doulx contournement, et par un delicieux reply de toutes ses facultez du costé de ce Bien-aymé, qui les attire à soy par la force de sa suavité, avec laquelle il lie et tire les cœurs, comme on tire les corps par les cordes et lyens materiels.

AUTRES EXERCICES DEVANT ET APRES LA COMMUNION.

MEDITATION *pour le commencement de chaque mois avant la saincte communion.* — Mettez-vous en la presence de Dieu : priez-le qu'il vous inspire. Imaginez-vous que vous estes une pauvre servante de Nostre Seigneur, et qu'il vous a mise en ce monde comme en sa mayson.

1° Demandez-luy avec humilité pourquoy il vous y a mise; et considerez que ce n'est pas pour aucun besoin qu'il eust de vous, mais afin d'exercer en vous sa liberalité et bonté; car c'est pour donner son paradis, et afin que vous le puissiez avoir, qu'il vous a donné l'entendement pour le cognoistre, la memoire pour vous ressouvenir de luy, la volonté et le cœur pour l'aymer et le prochain aussi, l'imagination pour vous le representer et ses bienfaicts, tous vos sens pour le servir, les aureilles pour ouyr ses loüanges, la langue pour le loüer, les yeux pour contempler ses merveilles, et ainsi des autres.

2° Considerez qu'estant creée à ceste intention, toutes actions contraires à cela doivent estre entierement esvitées; et celles qui ne servent de rien à cela, doivent estre mesprisées.

3° Considerez quel malheur c'est au monde de voir que les hommes, pour la pluspart, ne pensent point à cela; mais il leur est advis qu'ils sont en ce monde pour bastir des maysons, agencer des jardins, avoir des vignes, amasser de l'or, et semblables choses transitoires.

4° Faites reflexion sur vostre misere, qui a esté si grande quelque tems, que vous avez esté de ce nombre.

AFFECTIONS ET ESLEVATIONS.

Helas! Seigneur, que pensois-je, quand je ne pensois pas en vous? De quoy me ressouvenois-je, quand je vous avois oublyé? Qu'aymois-je quand je ne vous aymois pas? N'estois-je pas miserable de servir la vanité, au lieu de la vérité? Helas! le monde qui n'est fait que pour me servir, dominoit et maistrisoit mes affections. Je vous renonce, pensées vaynes, souvenances inutiles, amytiez infidelles, services perdus et miserables.

Faites resolution de vacquer cy-apres plus fidellement à ce que Dieu desire de vous. — Ah! Seigneur, vous serez cy-apres l'unique lumiere de mon entendement: vous serez l'object de ma souvenance, qui ne s'occupera plus qu'à se representer la grandeur de vostre bonté si dignement exercée en mon endroict; vous serez les seules delices de mon cœur, et l'unique Bien-aymé de mon ame; vous, mon Seigneur, qui, pour me fayre un abregé de tous vos dons et liberalitez, vous renfermez et vous donnez à moy en cest adorable et tres-auguste sacrement.

Application particuliere. — Ah! Seigneur, j'ay telles et telles pensées, mais je m'en abstiendray cy-apres : j'ay trop de memoire des picques et injures, je la perdray doresnavant; mon cœur est encore attaché à telle et telle chose qui est inutile ou prejudiciable à vostre service et à la perfection de l'amour que je vous doy, je le retireray et degageray absolument, moyennant vostre grace, afin qu'il soit pour jamais tout à vous. Faites-moy ceste grace, ô mon Dieu! et pour preuve de ma fidellité, aggreez telle et telle prattique que je me propose en ce jour.

Et puisque aujourd'huy je doy participer au calice de vos delices, que je participe aussi par recognoissance à celuy de vos amertumes, par l'acceptation volontaire des peynes et contradictions que vous permettrez m'arriver, me souvenant que personne ne sera couronné de roses, qu'il ne le soit premierement de vos espines.

Choix du divin Amour en la saincte communion. — O amour eternel de mon Dieu! mon ame vous requiert et vous choysit eternellement. Hé! venez, Esprit-Sainct, et enflammez mon cœur de vostre dilection. Ou aymer, ou mourir. Mourir et aymer soit ma vie : mourir à tout autre amour pour vivre à celuy de Jesus, afin que nous ne mourions point eternellement, mais que vivant en vostre amour eternel, ô divin Sauveur de nos ames, nous chantions eternellement : Vive Jesus, j'ayme Jesus, vive Jesus que j'ayme, j'ayme Jesus qui vit et regne ès siecles des siecles. *Amen.*

Eslans et affections tres-devotes vers Nostre Seigneur, en qu-a

lité d'Agneau en la saincte Eucharistie. — Je vous adore, ô vray Agneau de Dieu, qui ostez les pechez du monde. O sainct et divin Agneau, que j'estois miserable sans vous. Helas! je ne suis revestu que de vostre layne, laquelle couvre ma misere devant la face de vostre Pere. En vostre Passion, Seigneur, vous avez esté fait comme une brebis que l'on tond. Mais qui est ceste divine toison, sinon le merite, sinon les exemples, sinon les mysteres de la croix? Mais qu'est ceste divine croix, sinon la belle quenouille de la saincte Espouse, à laquelle la layne de cest innocent Agneau est precieusement lyée, ce merite, cest exemple, ce mystere? Ah! puissé-je filer continuellement par considerations, aspirations et saincts exercices, et tirer par une saincte imitation dans le fuseau de mon cœur toute ceste blanche et delicate layne, afin que le drap qui s'en fera, me couvre et me garde de confusion au jour de ma mort, et me deffende en ceste vie des froydeurs de la neige, je veux dire de l'estat de la tepidité mortelle, si contraire à la ferveur de l'amour que vous desirez de moy, particulierement en ce divin sacrement.

Sentimens d'humilité sur le retardement et la privation, pour quelque tems, de la saincte communion. — Ah! Seigneur, c'est avec un veritable sentiment de ma propre abjection que je demeure un peu en la posture de la Chananée. Ouy, Seigneur, je ne suis pas digne de manger le pain des enfans; je suis vrayement une chienne qui rechigne et mord le prochain sans subjet, par mes parolles d'impatience. Mais si les chiens ne mangent pas le pain entier, au moins ne leur refuse-t-on pas les miettes de la table de leur maistre : ainsi, ô mon maistre tres-debonnaire! je vous demande, sinon vostre digne corps, au moins les benedictions qu'il respand sur ceux qui en approchent par amour.

C'est le sentiment que vous pourrez fayre aux jours que vous deviez communier, et ne communierez pas.

Eslans d'amour vers le sainct sacrement, en presence de ceste sacrée humanité, dans le desir de la recevoir. — O Jesus, ô tres-cher Sauveur de nos cœurs! puisque nous sommes tous les jours à vostre table, pour manger non-seulement vostre pain, mais vous-mesme, qui estes nostre pain vivant et sur-essentiel, faites que tous les jours nous fassions une bonne et parfaicte digestion de ceste viande tres-parfaicte, et que nous vivions perpetuellement de vostre sacrée douceur, bonté et amour. Augmentez en mon tres-chetif cœur ce tres-desirable desir; mais aussi favorisez-le, s'il vous playst, de quelque effect correspondant à ce desir.

J'espere que vostre Sainct-Esprit me comblera un jour de son sainct amour; mais, en attendant ceste grace, j'espereray perpetuellemeut, et feray place à ce feu sacré, vuidant mon cœur de moy-mesme, autant qu'il me sera possible. Ah! que je seray heureuse, si je puis changer ce moy-mesme à cest amour qui, me rendant plus une, me vuidera parfaictement de toute multiplicité, pour n'avoir au cœur que la souveraine unité de la tres-saincte Trinité, qui soit à jamais beniste aux siecles des siecles. *Amen.*

Eslans d'amour à Nostre Seigneur se donnant à nous en qualité de viande en la communion. — O mon ame! que rendrons-nous à ce celeste Espoux, qui, pour s'unyr plus intimement à nous, est venu jusques à ces excez d'amour, que de s'aneantir et se rendre viande pour nous, qui ne sommes que la pasture et la viande des vers? Je ne puis, Seigneur, mieux correspondre à cest amour, que de communier en vostre esprit, m'aneantissant pour vous, et vous disant que vous me mangiez, que vous m'avaliez, que vous me digeriez et convertissiez en vous : afin que cessant d'estre moy-mesme, je ne sois plus que ce que vous voulez que je sois.

Eslans à Nostre Seigneur dans le desir d'estre uny à luy, et de le recevoir au Sainct-Sacrement de l'autel. — O doux Jesus, mon Sauveur et mon Dieu, que je vous suis redevable pour l'amour que vous me tesmoignez en ce divin sacrement d'amour, où vous vous rendez plus mien que je ne suis vostre, et que je ne suis mienne à moy-mesme. Ah! qui me fera la grace, pour une bonne fois, de vous serrer et coller sur ma poictrine, et que je ne sois fait qu'une mesme chose avec vous? Oh! qu'à jamais Jesus soit en mon cœur, qu'il y vive et regne eternellement, que tousjours son sainct nom soit beny et celuy de sa saincte Mere qui nous a donné un tel Fils! Vive Jesus! et que le monde meure, s'il ne veut vivre à Jesus, qui, pour nous donner la vraye vie, s'est livré à la mort pour nous.

Saillie de l'ame fidelle, desireuse de s'unyr à Nostre Seigneur en la divine communion. — Jesus, tres-doulx Sauveur de mon ame, venez à la bonne heure aujourd'huy reposer sur mon sein, comme un sacré faisceau de myrrhe, et y soyez comme un epithesme souverain pour tous les tremoussemens de mon cœur. Pere eternel, je vous offre vostre cœur en vous presentant vostre Fils : veuillez en sa faveur recevoir tous les nostres; que son seul amour leur serve à jamais de rendez-vous general pour toutes consolations parmy les traverses et amertumes de ceste vie.

Affections devotes à Nostre Seigneur exposé sur nos autels, durant l'octave, ou en quelque autre solemnité. — Saincts anges et esprits bien-heureux, qui environnez ce tres-sainct Sacrement pour l'adorer, et qui, en ceste saincte octave, respandez plus abondamment les inspirations sacrées sur ceux qui, avec reverence et amour, s'en approchent, apprenez-moy comment je feray pour bien celebrer ces jours solemnels, et surtout l'amour interieur qui me fasse cognoistre combien est grand l'amour de ce divin Sauveur qui, pour se rendre nostre, a voulu se donner en viande pour la santé spirituelle de nos cœurs, afin que, les nourrissant, ils fussent plus parfaicts.

Hé! Seigneur, comment ne le suis-je pas, apres avoir tant de fois receu dans ma poictrine et tenu sur mon cœur un si divin epithesme? Helas! si j'avois mon cœur bien creux par humilité, et bien abaissé par abjection, j'attirerois plus souvent ce sacré gage en moy, et il se seroit caché dedans moy; car il est si amoureux

de ces sainctes vertus, qu'il s'eslance amoureusement où il les void.

Sentimens que doit avoir un prestre portant Nostre Seigneur à la procession, ou apres l'avoir receu en la saincte communion. — O Dieu! si je mets en comparayson le grand-prestre de l'ancienne loy, avec le bonheur que je possede maintenant; si je considere ce riche pectoral qu'il portoit sur sa poictrine, orné de douze pierres precieuses, où se voyoient les noms des douze tribus des enfans d'Israël, puis-je pas estimer mon pectoral incomparablement plus riche, quoyqu'il ne soit composé que d'une seule pierre, qui est la perle orientale que la mere-perle a conceuë en ses chastes entrailles de la precieuse rosée du ciel! O! puisse mon nom estre gravé à jamais dans le cœur sacré de mon Sauveur, avec celuy de tous les esleus!

O mon ame! ne te glorifieras-tu pas maintenant d'estre chevalier de l'ordre de ton Dieu, portant sur ta poictrine ce mesme Fils qui vit eternellement en la sienne? Ah? qui me fera la grace que mon cœur s'ouvre maintenant pour recevoir ce precieux Sauveur, comme fit autrefois celuy d'un de ses plus fidelles amans? Mais helas! je n'ay pas le cousteau qui luy fendit le sein; car il ne se fendit que par l'effort d'un puissant amour. C'est pourquoy le plus grand de tous mes desirs, est de posseder cest amour.

Eslans d'amour, d'actions de graces et d'offrande à Nostre Seigneur apres la saincte communion. — O Jesus! mon tres-cher Sauveur, qui m'avez nourry dés ma tendre jeunesse, mais plutost qui m'avez formé et receu, comme une aymable nourrice, entre les bras de vostre divine Providence dés l'instant de ma conception; c'est vous qui m'avez rendu vostre par le baptesme, et m'avez nourry selon le cœur et selon le corps par un amour incomprehensible, et qui, pour m'acquerir la vie, avez supporté la mort, et m'avez repeu de vostre chair et de vostre sang. Hé! que reste-t-il doncques, ô mon ame, pour recognoissance de tant de graces? sinon que ceux qui vivent ne vivent pas à eux-mesmes, mais à celuy qui est mort pour eux; c'est-à-dire que nous consacrions au divin amour de la mort de ce cher Sauveur tous les momens de nostre vie, rapportant à sa gloire toutes nos actions, toutes nos œuvres, toutes nos pensées et toutes nos affections.

Voyons-le, ô mon ame, ce divin Redempteur, estendu sur la croix comme sur un buscher d'honneur, où il meurt d'amour pour nous, mais d'un amour plus douloureux que la mort mesme, et d'une mort plus amoureuse que l'amour mesme. Hé! jettons-nous doncques en esprit sur luy pour mourir sur sa croix avec luy, qui, pour l'amour de nous, a bien voulu mourir le premier.

Je vous tiendray, ô Jesus, et ne vous quitteray jamais: je veux mourir avec vous, et brusleray dedans les flammes de vostre amour. Un mesme feu consumera mon divin Createur et sa chetive creature.

Mon Jesus est tout mien, et je suis toute sienne: je vivray et mourray sur sa poictrine: ny la mort ny la vie ne me separera jamais de luy.

Autres eslans à Nostre Seigneur, apres l'avoir receu en la saincte communion. — Mon Dieu, quelle joye a mon chetif cœur, quand je considere que le passereau treuve un repaire, et la tourterelle un nid, où elle met ses poussins. O chere Reyne du ciel! chaste tourterelle, est-il possible que vostre poussin ayt maintenant pour son nid ma poictrine? Saincte Espouse, puis-je pas dire avec vous que vostre bien-aymé est tout mien, et que je suis toute sienne! Ah! puisque je le tiens maintenant, qu'il demeure à jamais sur mon sein, et que jamais il ne s'en separe.

Mettez-vous doncques, Seigneur, comme un cachet sur mon cœur et lorsque vous en serez osté, faites que l'impression y demeure, et qu'il soit à jamais recogneu pour vostre. *Amen.*

Eslans et sentimens de respect sur la presence de Nostre Seigneur apres la communion. — Mon Dieu, quelle confusion pour moy de me voir encore si pleyne de moy-mesme, apres avoir si souvent communié? Hé, cher Jesus! soyez l'enfant de nos entrailles, afin que nous ne respirions ny ressentions par tout que vous. Helas! vous estes si souvent en moy, pourquoy suis-je si peu souvent en vous? Vous entrez en moy, pourquoy suis-je tant hors de vous? Vous estes dans mes entrailles, ô mon Dieu! hé! pourquoy ne suis-je pas dans les vostres, pour y recueillir ce celeste amour qui enivre les cœurs, et qui, comme un vin tout nouveau, faysoit boüillonner de toutes parts ceste affection amoureuse dans les entrailles de sa sacrée Mere?

Aspiration à la transformation de l'amour sacré, en la divine communion. — O Dieu! quand me ferez-vous ceste grace que m'ostant mon chetif cœur, vous mettrez le vostre à sa place, sinon en ce divin sacrement, qui est le souverain gage de vostre amour? Mais ce sera plustost fait, ô mon Dieu, de rendre le mien tout vostre, je dy purement, absolument et irrevocablement, en le transformant tout au vostre bien-aymé.

O Jesus, faites-moy ceste grace, je vous en conjure par le vostre propre et l'amour que vous y renfermez, qui est l'amour des amours. Si vous ne le faites, ô mon Dieu! du moins ne sçauriez-vous empescher que je n'aille prendre le vostre, puisque vous ne tenez vostre poictrine ouverte que pour m'y donner entrée, ou que vostre amour ouvre maintenant la mienne pour donner lieu à mon cœur de s'aller loger avec le vostre, et ne s'en separer jamais.

O Seigneur Jesus! sauvez, benissez, confirmez et conservez ce cœur qu'il vous a pleu consacrer à vostre divin amour; et puisque vous luy avez donné l'inspiration de se desdier et consacrer à vostre sainct nom, que vostre sainct nom le remplisse comme un baume de divine charité qui, en une parfaicte unité, respand les varietez des parfums et odeurs de suavitez requises à l'exemple et edification du prochain. Ouy, Seigneur Jesus, remplissez, comblez et faites surabonder en grace, paix et consolation et benediction ce foible et miserable cœur, qui, en vostre nom, veut plus fidellement que jamais travailler à vostre gloire. *Amen.*

ADVIS

POUR ESVITER LES SCRUPULES ET LANGUEURS

au subjet des petits reglemens.

Apres tout cecy, je vous advise de vivre sans scrupule, et servir Dieu plus avec amour qu'avec peur. Partant, s'il arrive que pour quelque honneste subjet vous laissiez de fayre tous ces exercices, ou l'un d'eux, ne vous mettez point en peyne; mais reprenez-les tout bellement le jour suivant.

Je ne veux point que vostre meditation soit de plus que d'une grosse demy-heure, ou trois quarts d'heure; et quand vous ne la pourrez fayre le matin ou devant disner, je ne voudrois pas que ce fust, sinon pour le moins quatre bonnes heures apres disner, c'est-à-dire un petit avant le souper. Il ne la faut fayre nullement apres le souper, mais seulement quelques prieres vocales avec l'examen de conscience.

Pour le regard de la messe, je n'ay pas voulu particulariser sur tous les mysteres d'icelle, pour vous instruire comme il y faut correspondre par le meneu avec des oraysons et des pensées, d'autant que cela charge tant la memoire, que la volonté n'a pas ses affections libres. Doncques, pour le reste du tems de la messe auquel je n'ay pas dit ce qu'il falloit fayre, ou bien il faut continuer les affections que je vous ay marquées chascune en son ordre, comme par exemple, celle de la contrition jusques à l'Evangile, celle de protestation de foy jusques à la Preface, et ainsi des autres; ou bien il faut dire quelque partie du chapelet ou des heures, ou autres telles oraysons. Que si c'est le chapelet, vous ne laisserez pas, en le disant, de fayre presque tout ce que j'ay marqué; l'un n'empeschera pas l'autre. Et si vous ne le pouvez pas tout dire en une fois, dites-le en deux, et l'office de Nostre-Dame aussi; de quoy vous ne devez fayre nul scrupule. Ainsi il y a de la superstition à croire que pour de legitimes interruptions il faille recommencer; car cela est sans nulle rayson, ny apparence de pieté, nostre Dieu ne regardant qu'à la devotion avec laquelle on prie, et non pas si c'est à deux ou trois fois. Au contraire, il semble meilleur de prier souvent, quoyque peu, que de prier beaucoup une seule fois; et les anciens Peres ont prattiqué cecy.

Au demeurant, vous ne devez jamais commencer aucune priere, sans premierement vous estre mise briefvement en la presence de Dieu.

DIEU SOIT BENY!

HYMNES ET PRIERES

POUR CEUX QUI AURONT LA DEVOTION DE LES RECITER *avant ou apres la saincte communion.*

HYMNE DU TRES-SAINCT SACREMENT DE L'AUTEL.

MA langue, chante le mystere du corps glorieux et du sang précieux que Jesus-Christ, le fruict du chaste sein de Marie, le Roy des nations, a respandu pour rachepter le monde.

Jesus-Christ, qui nous avoit esté donné, et qui estoit nay pour l'amour de nous d'une Vierge tres-pure, apres avoir vecu dans le monde, et respandu la divine semence de sa parolle, a achevé le tems de sa demeure parmy nous, en instituant un mystere merveilleux.

Estant à table avec ses douze Apostres, la nuict de la derniere cene, apres avoir entierement accomply la loy en mangeant ce qu'elle prescrivoit, il voulut leur servir de nourriture, et il se donna luy-mesme à eux de ses propres mains.

Le Verbe fait chair change par sa parolle un pain veritable en sa propre chair, et le vin devient le sang de Jesus-Christ. Si les sens y contredisent, la foy suffit pour affermir un cœur sincère.

Prosternons-nous doncques, et adorons un si auguste sacrement : que les rits anciens fassent place à ce mystere nouveau ; que la foy supplée au deffaut des sens.

Gloire, loüange, salut, honneur, puissance et benediction au Pere et au Fils ; qu'une mesme gloire soit renduë au Sainct-Esprit, qui procede du Pere et du Fils. Ainsi soit-il.

Antienne. O banquet sacré, où nous recevons Jesus-Christ, où nous renouvellons la memoire de sa Passion, où l'ame est comblée de grâces, et où le gage de la gloire à venir nous est donné !

℣. Vous leur avez donné un pain celeste,

℟. Qui comprenoit en luy seul toutes les delices imaginables.

PANGE, lingua, gloriosi
Corporis mysterium,
Sanguinisque pretiosi
Quem in mundi pretium,
Fructus ventris generosi,
Rex effudit gentium.

Nobis datus, nobis natus
Ex intactâ Virgine,
Et in mundo conversatus,
Sparso verbi semine,
Sui moras incolatûs
Miro clausit ordine.

In supremæ nocte cœnæ,
Recumbens cum fratribus,
Observatâ lege plenè
Cibis in legalibus,
Cibum turbæ duodenæ
Se dat suis manibus.

Verbum caro panem verum
Verbo carnem efficit ;
Fitque sanguis Christi merum :
Et si sensus deficit,
Ad firmandum cor sincerum
Sola fides sufficit.

Tantum ergo Sacramentum
Veneremur cernui ;
Et antiquum documentum
Novo cedat ritui ;
Præstet fides supplementum
Sensuum defectui.

Genitori, genitoque,
Laus et jubilatio,
Salus, honor, virtus quoque,
Sit et benedictio ;
Procedenti ab utroque
Compar sit laudatio. Amen.

Antienne. O sacrum convivium, in quo Christus sumitur, recolitur memoria passionis ejus, mens impletur gratiâ et futuræ gloriæ nobis pignus datur.

℣. Panem de cœlo præstitisti eis,

℟. Omne delectamentum in se habentem.

OREMUS.

Deus, qui nobis sub sacramento mirabili passionis tuæ memoriam reliquisti; tribue, quæsumus, ita nos corporis et sanguinis tui sacra mysteria venerari, ut redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus; qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

PRIONS.

O Dieu, qui nous avez laissé la memoire de vostre passion dans un sacrement si adorable, faites-nous la grace, s'il vous playst, de reverer de telle sorte les sacrez mysteres de vostre corps et de vostre sang, que nous ressentions sans cesse en nos ames les fruicts de la redemption que vous nous avez meritée; vous qui vivez et régnez, etc.

PROSE DU TRES-SAINCT SACREMENT DE L'AUTEL.

Lauda, Sion, Salvatorem,
Lauda ducem et Pastorem
In hymnis et canticis.

Quantùm potes tantùm aude,
Quia major omni laude,
Nec laudare sufficis.

Laudis thema specialis,
Panis vivus et vitalis,
Hodiè proponitur.
Quem in sacræ mensâ cœnæ
Turbæ fratrum duodenæ
Datum non ambigitur.
Sit laus plena, sit sonora,
Sit jucunda, sit decora
Mentis jubilatio.

Dies enim solemnis agitur,
In quâ mense prima recolitur
Hujus institutio.

In hâc mensâ novi regis,
Novum Pascha, novæ legis
Phase vetus terminat.
Vestutatem novitas,
Umbram fugat veritas,
Noctem lux eliminat.

Quod in cœnâ Christus gessit,
Faciendum hoc expressit
In suî memoriam.
Docti sacris institutis,
Panem, vinum, in salutis
Consecramus hostiam.
Dogma datur christianis,
Quòd in carnem transit panis,
Et vinum et sanguinem.
Quod non capis, quod non vides,
Animosa firmat fides
Præter rerum ordinem.
Sub diversis speciebus,

Sion, celebrez la gloire de vostre Sauveur; chantez des hymnes et des cantiques à la loüange de vostre chef et de vostre pasteur.

Employez tous les efforts dont vous estes capable, car il est au-dessus de toute loüange, et vous ne pouvez le loüer autant qu'il le merite.

Quel subjet de loüange! Un pain vivant et vivifiant nous est presenté en ce jour.

Nous croyons fermement que c'est ce pain qu'il a donné à ses douze Apostres dans le dernier repas qu'il fit avec eux.

Faysons retentir ses loüanges de toutes parts, accompagnons-les de joye, et faysons esclater les transports de nostre cœur.

Car nous celebrons la solemnité de ce jour qui nous rappelle la memoire et l'origine de l'institution de cest auguste sacrement.

La pasque de la loy nouvelle met fin, dans ceste table du nouveau roy, à toutes les anciennes figures.

Les anciens sacrifices sont abolis par une nouvelle victime, les ombres sont dissipées par la verité, les tenebres obscures de la nuict sont chassées par l'esclat de la lumiere.

Jesus-Christ nous a ordonné de fayre en memoire de luy ce qu'il a fait luy-mesme dans ce dernier souper.

Instruicts par de si saincts preceptes, nous consacrons le pain et le vin, qui se changent en la victime de nostre salut.

C'est un dogme parmy les chrestiens, que le pain est changé au corps du Seigneur, et le vin en son sang.

Il n'y a qu'une foy vive et animée qui, s'eslevant au-dessus de l'ordre de la nature, nous fait croire fermement ce que nous ne pouvons ny voir ny comprendre.

Des choses merveilleuses sont conte-

nuës sous differentes especes qui perdent leur substance, n'en conservant que les seules apparences.

La chair de Jésus-Christ devient une nourriture, son sang devient un breuvage; et il demeure tout entier sous les deux especes.

On peut rompre les especes, mais Jesus-Christ n'est point divisé; celuy qui le reçoit, le reçoit tout entier.

Qu'un seul ou que mille le reçoivent, un seul reçoit autant que mille; tous s'en nourrissent sans le consumer.

Les justes et les pécheurs s'en approchent esgalement; mais, helas! quel sort different! les uns y treuvent la vie, et les autres la mort.

Les pecheurs y treuvent la mort, les justes y reçoivent la vie. Considerez les effects differens que produit une communion qui est la mesme à l'exterieur.

Quoyque les especes soyent divisées, que vostre foy, loin de chanceler, vous fasse ressouvenir que chaque partie en contient autant que le tout ensemble.

En rompant les especes on ne rompt pas le corps de Jesus-Christ, il ne souffre pas la moindre alteration.

Voicy le pain des anges qui est devenu la nourriture des hommes sur la terre: c'est le vray pain des enfans, il ne faut pas le jetter aux chiens.

L'immolation d'Isaac, le sacrifice de l'Agneau paschal, et la manne qui servoit de nourriture à nos peres, ont esté les figures de ce mystere adorable.

O Jesus, qui estes le bon Pasteur et le Pain veritable, regardez-nous favorablement, et daignez nous nourrir, nous proteger, et nous accorder la possession des biens eternels dans la terre des vivans.

Vous qui cognoissez tout, et qui pouvez tout; vous qui estes nostre nourriture dans ceste vie mortelle, faites qu'apres avoir participé à vostre table sacrée, nous ayons aussi part à l'heritage et à la societé des saincts. Ainsi soit-il.

Signis tantùm, et non rebus,
Latent res eximiæ.

Caro cibus, sanguis potus,
Manet tamen Christus totus
Sub utrâque specie.

A sumente non concisus,
Non confractus non divisus,
Integer accipitur.
Sumit unus, sumunt mille,
Quantùm isti, tantùm ille;
Nec sumptus consumitur.
Sumunt boni, sumunt mali
Sorte tamen inæquali,
Vitæ vel interitûs.

Mors et malis, vita bonis
Vide paris sumptionis,
Quàm sit dispar exitus.

Fracto demùm sacramento,
Ne vacilles, sed memento
Tantùm esse sub fragmento
Quantùm toto tegitur.
Nulla rei fit scissura,
Signi tantùm fit fractura,
Quâ nec status nec statura
Signati minuitur.
Ecce panis angelorum,
Factus cibus viatorum,
Verè panis filiorum:
Non mittendus canibus.
In figuris præsignatur,
Cum Isaac immolatur,
Agnus paschæ deputatur,
Datur manna patribus.
Bone pastor, panis vere,
Jesus, nostrî miserere:
Tu nos pasce, nos tuere,
Tu nos bona fac videre
In terrâ viventium.
Tu qui cuncta scis et vales,
Qui nos pascis hìc mortales,
Tuos ibi commensales,
Cohæredes et sodales
Fac sanctorum civium.
Amen.

LITANIES DU SAINCT-SACREMENT.

Seigneur, ayez pityé de nous.
Jesus-Christ, ayez pityé de nous.
Seigneur, ayez pityé de nous.
Jesus-Christ, escoutez-nous.
Jesus-Christ, exaucez-nous.
Pere celeste, qui estes Dieu, ayez pityé de nous.

Kyrie, eleïson.
Christe, eleïson.
Kyrie, eleïson.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater, de cœlis, Deus, miserere nobis.

Fili, Redemptor mundi, Deus.	Fils, Redempteur du monde, qui estes Dieu,
Spiritus sancte, Deus.	Esprit-Sainct, qui estes Dieu,
Sancta Trinitas, unus Deus,	Saincte Trinité qui estes un seul Dieu,
Agnus absque maculâ,	Agneau sans tache,
Manna absconditum,	Manne cachée,
Hostia sancta,	Victime saincte,
Hostia salutaris,	Victime salutaire,
Oblatio munda,	Oblation pure,
Sacrificium omnium sanctissimum,	Sacrifice le plus sainct de tous,
Panis vitæ æternæ,	Pain de la vie eternelle,
Panis angelorum,	Pain des anges,
Convivium sacrum in quo Christus sumitur,	Banquet sacré où Jesus-Christ est luy-mesme la viande que l'on mange.
Convivium dulcissimum et suave,	Festin pleyn de la plus parfaicte doulceur et de la plus grande suavité,
Refectio animarum sanctarum,	Refection des ames sainctes,
Mysterium fidei,	Mystere de la foy,
Sacramentum præcelsum,	Sacrement le plus excellent et le plus grand de tous,
Sacramentum tremendum,	Sacrement terrible,
Sacramentum pietatis,	Sacrement qui ne respirez qu'amour et que pieté,
Commemoratio Passionis Dominicæ,	Sacrement qui nous rappellez le souvenir de la Passion du Seigneur,
Memoriale præcipuum amoris divini,	Sacrement qui estes la plus grande preuve du divin amour,
Vinculum caritatis,	Lyen de charité,
Viaticum in Domino morientium,	Viatique de tous ceux qui meurent dans le Seigneur,
Causa vitæ nostræ,	Cause de nostre vie,
Propitiatorium pro vivis et defunctis,	Propitiatoire pour les vivans et pour les morts,
Pignus futuræ gloriæ,	Gage de la gloire future,
Propitius esto, libera nos, Domine,	Soyez-nous propice, deslivrez-nous, Seigneur.
Ab indignâ corporis et sanguinis tui susceptione,	De la reception indigne de vostre corps et de vostre sang,
A concupiscentiâ carnis,	De la concupiscence de la chair,
A superbiâ vitæ,	De l'orgueil de la vie,
Ab omni peccandi occasione,	De toute occasion de pecher,
Ut in nobis fidem, reverentiam et devotionem erga hoc admirabile sacramentum augere et conservare digneris, te rogamus, audi nos.	Daignez augmenter et conserver en nous la foy, la reverence et la devotion envers cest admirable sacrement : nous vous en supplions, escoutez-nous.
Ut hujus sanctissimi sacramenti pretiosos et cœlestes fructus nobis impertire digneris,	Daignez nous fayre participans des fruicts precieux et celestes de ce tres-sainct sacrement,
Ut in horâ mortis nostræ hoc cœlesti viatico nos confortare et munire digneris,	Daignez nous fortifier et nous munir à l'heure de nostre mort de ce celeste viatique,
Fili Dei;	Fils de Dieu,
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.	Agneau de Dieu, qui effacez les pechez du monde, pardonnez-nous, Seigneur,
Agnus Dei, qui tollis peccata	Agneau de Dieu, qui effacez les pechez

du monde, exaucez-nous, Seigneur.	mundi, exaudi nos Domine.
Agneau de Dieu, qui effacez les pechez du monde, ayez pitié de nous.	Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Antienne. O banquet sacré, p. 726.	*Antienne.* O sacrum.
℣. Vous leur avez donné, etc.	℣. Panem, etc.
℟. Qui comprenoit, etc.	℟. Omne, etc.
Orayson. O Dieu, qui nous avez laissé, etc., *comme cy-devant*, p. 727.	*Oremus.* Deus, qui nobis, etc. *comme cy-devant.*

LITANIES DU SAINCT NOM DE JESUS.

SEIGNEUR, ayez pityé de nous.	KYRIE, eleïson.
Jesus-Christ, ayez pityé de nous.	Christe, eleïson.
Seigneur, ayez pityé de nous.	Kyrie, eleïson.
Jesus, escoutez-nous.	Jesu, audi nos.
Jesus, exaucez-nous.	Jesu, exaudi nos.
Pere celeste, qui estes Dieu, ayez pityé de nous,	Pater, de cœlis, Deus, miserere nobis.
Fils, Redempteur du monde, qui estes Dieu,	Fili, Redemptor mundi, Deus.
Esprit-Sainct, qui estes Dieu,	Spiritus sancte, Deus,
Trinité saincte, qui estes un seul Dieu,	Sancta Trinitas, unus Deus,
Jesus Fils du Dieu vivant,	Jesu fili Dei vivi,
Jesus splendeur du Pere,	Jesu splendor Patris,
Jesus qui estes l'esclat de la lumiere eternelle,	Jesu candor lucis æternæ,
Jesus roi de gloire,	Jesu rex gloriæ,
Jesus soleil de justice,	Jesu sol justitiæ,
Jesus Fils de la Vierge Marie,	Jesu fili Mariæ Virginis,
Jesus admirable,	Jesu admirabilis,
Jesus Dieu fort,	Jesu Deus fortis,
Jesus pere du siecle à venir,	Jesu Pater futuri sæculi,
Jesus ange du conseil celeste,	Jesu magni consilii angele,
Jesus tres-puissant,	Jesu potentissime,
Jesus tres-patient,	Jesu patientissime,
Jesus tres-obeyssant,	Jesu obedientissime,
Jesus doulx et humble de cœur,	Jesu mitis et humilis corde,
Jesus qui aymez la chasteté,	Jesu amator castitatis,
Jesus qui nous avez tant aimez,	Jesu amator noster,
Jesus Dieu de paix,	Jesu Deus pacis,
Jesus auteur de la vie,	Jesu auctor vitæ,
Jesus modelle de toutes les vertus,	Jesu exemplar virtutum,
Jesus zelateur des ames,	Jesu zelator animarum,
Jesus nostre Dieu,	Jesu Deus noster,
Jesus nostre refuge,	Jesu refugium nostrum,
Jesus pere des pauvres,	Jesu Pater pauperum,
Jesus thresor des fidelles,	Jesu thesaurus fidelium,
Jesus bon pasteur,	Jesu bone pastor,
Jesus vraye lumiere,	Jesu lux vera,
Jesus sagesse eternelle,	Jesu sapientia æterna,
Jesus bonté infinie,	Jesu bonitas infinita,
Jesus nostre voie et nostre vie,	Jesu via et vita nostra,
Jesus joye des anges,	Jesu gaudium angelorum,
Jesus maistre des apostres,	Jesu magister apostolorum,
Jesus docteur des evangelistes,	Jesu doctor evangelistarum,
Jesus force des martyrs,	Jesu fortitudo martyrum,
Jesus qui estes la lumiere des confesseurs,	Jesu lumen confessorum,

Jesu puritas virginum,
Jesu corona sanctorum omnium,
Propitius esto, parce nobis, Jesu,
Propitius esto, exaudi nos, Jesu,
Ab omni peccato, libera nos, Jesu,
Ab irâ tuâ,
Ab insidiis diaboli.

A spiritu fornicationis,
A morte perpetuâ,
A neglectu inspirationum tuarum,
Per mysterium sanctæ incarnationis tuæ,
Per nativitatem tuam,
Per infantiam tuam,
Per divinissimam vitam tuam,
Per labores tuos,
Per agoniam et passionem tuam,
Per crucem et derelictionem tuam,
Per languores tuos,
Per mortem et sepulturam tuam,
Per resurrectionem tuam,
Per ascensionem tuam,
Per gaudia tua,
Per gloriam tuam,
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Jesu.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Jesu.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis, Jesu.
Jesu, audi nos,
Jesu, exaudi nos.

OREMUS.

Domine Jesu Christe, qui dixisti : petite, et accipietis, quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis; quæsumus, da nobis petentibus divinissimi tui amoris affectum; ut te toto corde, ore et opere diligamus, et à tuâ nunquam laude cessemus.

Humanitatis tuæ ipsâ divinitate unctæ, Domine Jesu Christe, timorem pariter et amorem fac nos habere perpetuum; quia nunquam tuâ gubernatione destituis, quos in soliditate tuæ dilectionis instituis; Qui cum Patre et Spiritu Sancto vivis et

Jesus pureté des vierges,
Jesus couronne de tous les saincts,
Daignez escouter nos vœux, ô Jesus, pardonnez-nous.
Daignez escouter nos vœux, ô Jesus, exaucez nos prieres.
De tout peché, deslivrez-nous, Jesus

De vostre cholere,
Des embusches du demon,

De l'esprit d'impureté,
De la mort eternelle,
Du mespris de vos divines inspirations,

Par le mystere de vostre saincte incarnation,
Par vostre nayssance,
Par vostre enfance,
Par vostre vie toute divine,
Par vos travaux,
Par vostre agonie et par vostre passion,
Par vostre croix, et par vostre abandonnement.
Par vos langueurs,
Par vostre mort et par vostre sepulture.
Par vostre resurrection,
Par vostre ascension,
Par vos sainctes joyes,
Par vostre gloire,
Agneau de Dieu, qui effacez les pechez du monde, pardonnez-nous, Jesus.
Agneau de Dieu, qui effacez les pechez du monde, exaucez-nous, Jesus.
Agneau de Dieu, qui effacez les pechez du monde, ayez pityé de nous, Jesus.
Jesus escoutez-nous.
Jesus exaucez-nous.

ORAYSON.

Seigneur Jesus-Christ, qui avez dit : Demandez, et vous recevrez; cherchez, et vous treuverez; frappez, et il vous sera ouvert; daignez escouter les instantes prieres que nous vous addressons, et faites que nous nous attachions uniquement à vous, afin que nostre cœur, nostre bouche, et nos actions ne cessent jamais de vous loüer.

O Seigneur Jesus-Christ, inspirez-nous pour tousjours la crainte la plus respectueuse et l'amour le plus tendre pour vostre saincte humanité consacrée par l'onction de la divinité; parce que vous ne cessez de conduire et de gouverner ceux que vous establissez solidement dans vostre amour; vous qui estant Dieu, vi-

vez et regnez avec le Pere et le Sainct-Esprit pendant tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

℣. Que Nostre Seigneur Jesus-Christ nous exauce,

℟. Maintenant et tousjours. Ainsi soit-il.

regnas, Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

℣. Exaudiat nos Dominus Jesus Christus,

℟. Nunc et semper. Amen.

LITANIES DE LA SAINCTE VIERGE.

Seigneur, ayez pityé de nous.
Jesus-Christ, ayez pityé de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jesus, escoutez-nous,
Jesus, exaucez-nous.
Pere celeste, qui estes Dieu, ayez pityé de nous.
Fils, Redempteur du monde,
Esprit-Sainct, qui estes Dieu,
Trinité saincte, qui estes un seul Dieu,
Saincte Marie, priez pour nous.
Saincte Mere de Dieu,
Saincte Vierge des vierges,
Mere de Jesus-Christ,
Mere de l'autheur de la grace,
Mere tres-pure,
Mere tres-chaste,
Mere tousjours vierge,
Mere sans tache,
Mere aymable,
Mere admirable,
Mere du Createur,
Mere du Sauveur,
Vierge tres-prudente,
Vierge venerable,
Vierge digne de loüange,
Vierge puissante aupres de Dieu,
Vierge pleyne de bonté,
Vierge fidelle,
Miroüer de justice,
Temple de la divine sagesse,
Mere de celuy qui fait toute nostre joye,
Demeure du Sainct-Esprit,
Vaisseau d'eslection,
Modele de pieté,
Rose mysterieuse,
Gloire de la mayson de David,
Modelle de pureté,
Sanctuaire de charité,
Arche d'allyance,
Porte du ciel,
Estoile du matin,
Ressource des infirmes,
Refuge des pecheurs,
Consolatrice des affligez,
Secours des chrestiens,
Reyne des anges,
Reyne des patriarches,

Kyrie, eleïson.
Christe, eleïson.
Kyrie, eleïson.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater, de cœlis, Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor, mundi, Deus,
Spiritus sancte, Deus,
Sancta Trinitas, unus Deus,
Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancta Dei Genitrix,
Sancta Virgo virginum,
Mater Christi,
Mater divinæ gratiæ,
Mater purissima,
Mater castissima,
Mater inviolata,
Mater intemerata,
Mater amabilis,
Mater admirabilis,
Mater Creatoris,
Mater Salvatoris,
Virgo prudentissima,
Virgo veneranda,
Virgo prædicanda,
Virgo potens,
Virgo clemens,
Virgo fidelis,
Speculum justitiæ,
Sedes sapientiæ,
Causa nostræ lætitiæ,
Vas spirituale,
Vas honorabile,
Vas insigne devotionis,
Rosa mystica,
Turris Davidica,
Turris eburnea,
Domus aurea,
Fœderis arca,
Janua cœli,
Stella matutina,
Salus infirmorum,
Refugium peccatorum,
Consolatrix afflictorum,
Auxilium Christianorum,
Regina angelorum,
Regina patriarcharum,

Regina prophetarum,
Regina apostolorum,
Regina martyrum,
Regina confessorum,
Regina virginum,
Regina sanctorum omnium,
Regina sine labe concepta,
Agnus Dei qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
Agnus Dei qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.

Ant. Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix : nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus, sed à periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

℣. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.

℟. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

Reyne des prophetes,
Reyne des apostres,
Reyne des martyrs,
Reyne des confesseurs,
Reyne des vierges,
Reyne de tous les saincts,
Reyne conceuë sans peché,
Agneau de Dieu qui effacez les pechez du du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu qui effacez les pechez du monde, exaucez-nous.
Agneau de Dieu qui effacez les pechez du monde, ayez pitié de nous.
Jesus-Christ, escoutez-nous.
Jesus-Christ, exaucez-nous.

Antienne. Nous avons recours à vostre protection, saincte Mere de Dieu : escoutez favorablement les prières que nous vous addressons dans nos besoins, et obtenez-nous la deslivrance des perils qui nous environnent, ô Vierge comblée de gloire et de benedictions.

℣. Aggreez, ô Vierge saincte, que je publie vos loüanges.

℟. Donnez-moy la force pour combattre vos ennemys.

OREMUS.

GRATIAM tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde; ut qui, angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur; per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

℣. Ora pro nobis, sancte Joseph.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

ORAYSON.

NOUS vous prions, Seigneur, de respandre vostre grace dans nos ames; afin qu'ayant cogneu l'incarnation de Jesus-Christ vostre Fils que l'ange a annoncée, nous arrivions par sa passion et par sa croix à la gloire de sa resurrection; par le mesme Jesus-Christ nostre Seigneur. Ainsi soit-il.

℣. Priez pour nous, sainct Joseph.

℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jesus-Christ.

OREMUS.

SANCTISSIMÆ Genitricis tuæ Sponsi, quæsumus, Domine, meritis adjuvemur ut quod possibilitas nostra non obtinet, ejus nobis intercessione donetur : Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

ORAYSON.

NOUS vous supplions, Seigneur, que nous soyons aydez par les merites de l'espoux de vostre tres-saincte Mere, afin que ce que nostre indignité nous met hors d'estat de recevoir de vous, nous soit accordé par son intercession : vous qui vivez et regnez pendant les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

ORAYSON A LA SAINCTE VIERGE,

POUR LUY RECOMMANDER NOSTRE AME LE MATIN.

O DOMINA mea sancta Maria, me in tuam benedictam fidem, ac singularem custodiam, et in

O SAINCTE Marie, ma souveraine maistresse, je me mets sous vostre aymable protection, je m'abandonne à vos-

tre garde singuliere, et je me jette dans le sein de vostre misericorde aujourd'huy, tous les jours de ma vie, et à l'heure de ma mort. Je vous recommande mon ame et mon corps, je vous remets toute mon esperance et ma consolation, toutes mes peynes et mes miseres, ma vie et la fin de ma vie; afin que par vostre tres-saincte intercession, et par vos merites, toutes mes actions soyent dirigées et disposées selon vostre volonté et celle de vostre Fils. Ainsi soit-il.

sinum misericordiæ tuæ, hodiè et quotidiè, et in horâ exitûs mei, animam meam et corpus meum tibi commendo. Omnem spem et consolationem meam, omnes angustias et miserias meas, vitam et finem vitæ meæ tibi committo; ut per tuam sanctissimam intercessionem, et per tua merita, omnia mea dirigantur ac disponantur opera, secundùm tuam tuique Filii voluntatem. Amen.

AUTRE ORAYSON A LA MESSE,

POUR LE SOIR.

O SAINCTE Marie mere de Dieu, ô Vierge dont le credit est tout-puissant aupres de luy, et qui luy estes si aggreable; vous dont l'amour pour nous est incomparable, et qui estes la vraye consolatrice de toutes les ames desolées qui vous reclament; par ceste joye extresme que vous eustes lorsque vous appristes que Nostre Seigneur Jesus-Christ estoit ressuscité le troisiesme jours apres sa mort dans un estat impassible et immortel; soyez, je vous conjure, la consolatrice de mon ame, et daignez me secourir et me proteger au dernier jour aupres de ce mesme Sauveur, qui est tout à la fois et le Fils unique de Dieu et le vostre, lorsque je ressusciteray en corps et en ame, et que je paroistray devant luy pour luy rendre compte de toutes mes actions; afin que par vostre intercession, ô tendre Mere et Vierge compatissante, je puisse esviter la sentence de la damnation eternelle, et arriver heureusement avec tous les esleus de Dieu à la joye de l'eternité; par le mesme Jesus-Christ Nostre Seigneur. Ainsi soit-il.

O MARIA Dei genitrix, et Virgo gratiosa, omnium desolatorum ad te clamantium consolatrix vera; per illud magnum gaudium quo consolata es, quandò cognovisti Dominum Jesum die tertiâ à mortuis impassibilem resurrexisse, sis consolatrix animæ meæ; et apud eumdem tuum et Dei natum unigenitum in die novissimo, quando cum anima et corpore ero resurrecturus, et de singulis meis factis rationem redditurus, me digneris juvare quò perpetuæ damnationis sententiam per te, pia Mater et Virgo, valeam evadere, et cum electis Dei omnibus ad æterna gaudia feliciter pervenire; per eumdem Dominum nostrum. Amen.

ORAYSON AVANT LA COMMUNION.

O MON tres-bon et tres-aymable Seigneur Jesus-Christ, lorsqu'il s'agit de me presenter à la table de vostre delicieux banquet, pecheur comme je suis, et ne pouvant rien presumer de mes propres merites, je n'en approche qu'avec crainte et tremblement, appuyé seulement sur vostre misericorde et vostre bonté infinie. Car mon cœur et mon corps sont soüillez d'un grand nombre de crimes, mon esprit et ma langue n'ont pas esté gardez avec le soing qui convenoit. C'est pourquoy, ô

AD mensam dulcissimi convivii tui, pie Domine Jesu Christe, ego peccator de propriis meritis nihil præsumens, sed de tuâ confidens misericordiâ et bonitate, accedere vereor et contremisco. Nam cor et corpus habeo multis criminibus maculatum, mentem et linguam non cautè custoditam. Ergo, ô pia Deitas, ô tremenda Majestas, ego miser inter angustias

deprehensus, ad te fontem misericordiæ recurro, ad te festino sanandus, sub tuam protectionem fugio; et quem judicem sustinere nequeo, salvatorem habere suspiro. Tibi Domine, plagas meas ostendo, tibi verecundiam detego. Scio peccata mea multa et magna, pro quibus timeo : spero in misericordias tuas, quarum non est numerus. Respice ergò in me oculis misericordiæ tuæ, Domine Jesu Christe, Rex æterne, Deus et homo, crucifixus propter hominem. Exaudi me speratem in te: miserere meî pleni miseriis et peccatis, tu qui fons miserationis nunquam manare cessabis.

Dieu pleyn de bonté, mais dont la majesté est terrible, vous voyez à vos pieds le plus mal-heureux, le plus affligé, et le plus embarrassé de tous les hommes : j'ay recours à vous qui estes la source de la misericorde; je me haste de me rendre aupres de vous pour estre guary de mes infirmitez; je me range sous vostre protection, et ne pouvant soustenir vostre presence en qualité de juge, je brusle du desir de vous avoir pour mon Sauveur. Je viens vous descouvrir mes playes, ô mon Seigneur, et vous devoyler ma turpitude. Je ne puis me cacher ny la multitude ny l'enormité de mes pechez, c'est ce qui me remplit d'effroy; j'espere neantmoins en vos misericordes qui sont sans nombre. Jettez donc sur moy des regards de compassion, mon Seigneur Jesus-Christ, Roy eternel, qui estes Dieu et homme tout ensemble, et qui avez esté crucifié pour le salut de l'homme. Exaucez vostre serviteur qui espere en vous; ayez pityé de moy qui suis pleyn de miseres et de pechez, vous qui, estant la source de la misericorde, ne cesserez jamais de couler.

AUTRE ORAYSON AVANT LA COMMUNION.

Salve, salutaris Victima, pro me et omni humano genere in patibulo crucis oblata. Salve, nobilis et pretiose sanguis, de vulneribus crucifixi Domini mei Jesu Christi profluens, et peccata totius mundi abluens. Recordare, Domine, creaturæ tuæ quam tuo sanguine redemisti. Pœnitet me peccasse, cupio emendare quod feci. Aufer ergo à me, clementissime Pater, omnes iniquitates et peccata mea; ut purificatus mente et corpore, dignè degustare merear Sancta sanctorum; et concede ut sancta prælibatio corporis et sanguinis tui, quam ego indignus sumere intendo, sit peccatorum meorum remissio, sit delictorum perfecta purgatio, sit turpium cogitationum effugatio, ac bonorum sensuum regeneratio, operumque tibi placentium salubris efficacia, animæ quoque et corporis contra inimicorum meorum insidias firmissima tuitio. Amen.

Je vous salüe, Victime salutaire qui avez esté offerte sur la croix pour moy et pour tout le genre humain. Je vous salüe, noble et precieux sang qui estes sorty des playes de mon Seigneur Jesus-Christ crucifié, et qui expiez les pechez de tout le monde. Ressouvenez-vous, Seigneur, de vostre creature que vous avez racheptée de vostre sang. Je me repens bien d'avoir peché, et je desire de tout mon cœur me corriger de ce que j'ay fait. Ostez doncques de moy, Pere tres-clement, toutes mes iniquitez et tous mes pechez, afin que mon corps et mon ame estant purifiez, je puisse recevoir dignement le Sainct des saincts. Faites que ceste saincte refection que je vay prendre, tout indigne que je suis, en mangeant vostre sacré corps, et en beuvant vostre precieux sang, me procure la remission des peynes de mes pechez et la parfaicte expiation de mes fautes; qu'elle bannisse de mon esprit les mauvaises pensées; qu'elle fasse renaistre en mon cœur les bons sentimens; qu'elle me porte efficacement à toutes sortes de bonnes œuvres qui ne tendent qu'à vous playre, et à mon salut; enfin qu'elle soit pour mon ame et pour mon corps un rempart des plus forts contre les embusches de mes ennemys. Ainsi soit-il.

ORAYSON DE SAINCT THOMAS D'AQUIN

AVANT LA SAINCTE COMMUNION.

Dieu tout-puissant et eternel, me voylà disposé à recevoir le sacrement de vostre Fils unique Nostre Seigneur Jesus-Christ : Je m'en approche, comme un malade, du medecin qui donne la vie; comme un homme soüillé, de la source de la misericorde; comme un aveugle, de la lumiere de la splendeur eternelle; comme un pauvre qui manque de tout, du Seigneur du ciel et de la terre. J'implore doncques le secours abondant de vostre immense liberalité, et vous conjure de guerir mon infirmité, de purifier mon impureté, d'esclairer mon aveuglement, d'enrichir ma pauvreté, et de revestir ma nudité. Faites-moy la grace de recevoir le Pain des anges, le Roy des roys, le Seigneur des seigneurs, avec la reverence, l'humilité, la contrition, la devotion, la pureté, la foy, la bonne volonté et l'intention qui conviennent pour le salut de mon ame. Accordez-moy, je vous supplie, ceste faveur que je reçoive non-seulement le sacrement du corps et du sang du Seigneur, mais encore l'effect et la vertu du sacrement. O Dieu tres-bon et tres-doulx, faites que je reçoive le corps de vostre Fils unique Nostre Seigneur Jesus-Christ, nay de la Vierge Marie, avec de sainctes dispositions; que je merite d'estre incorporé à son corps mystique, et d'estre mis au nombre de ses membres. O mon tres-aymable Pere, accordez-moy l'advantage de voir enfin face à face pendant toute l'eternité vostre Fils bien-aymé, que je me propose de recevoir sous les voyles des sainctes especes dans ceste terre de mon pelerinage : luy qui estant Dieu vit et regne avec vous dans l'unité du Sainct-Esprit, pendant tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

Omnipotens, sempiterne Deus, ecce accedo ad sacramentum unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi : accedo tanquam infirmus, ad medicum vitæ; immundus, ad fontem misericordiæ; cœcus, ad lumen claritatis æternæ; pauper et egenus, ad Dominum cœli et terræ. Rogo ergò immensæ largitatis tuæ abundantiam, quatenùs meam curare digneris infirmitatem, lavare fœditatem, illuminare cœcitatem, ditare paupertatem, vestire nuditatem, ut Panem angelorum, Regem regum, Dominum dominantium tantâ suscipiam reverentiâ et humilitate, tantâ contritione et devotione, tantâ puritate et fide, tali proposito et intentione, sicut expedit saluti animæ meæ. Da mihi, quæso, Dominici corporis et sanguinis non solùm suscipere sacramentum, sed etiam rem et virtutem sacramenti. O mitissime Deus, da mihi corpus unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi, quod traxit de Virgine Maria, sic suscipere, ut corpori suo mystico merear incorporari, et inter ejus membra connumerari. O amantissime Pater, concede mihi dilectum Filium tuum quem nunc velatum in vitâ suscipere propono, revelatâ tandem facie perpetuò contemplari : qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritûs sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

AUTRE ORAYSON DU MESME SAINCT THOMAS, EN RIMES,

Qui peut estre ditte indifferemment devant ou apres la communion, par forme d'acte de foy et d'adoration.

Je vous adore avec humilité, ô Divinité cachée, qui retenez la verité voylée dans ces figures : mon cœur se sousmet entierement à vous, parce qu'en vous considerant par la foy, il ne peut entierement penetrer la profondeur de ce mystere.

Il ne faut s'en rapporter ny à la vuë, ny au touscher, ny au goust, pour vous cognoistre; c'est par l'ouye seule qu'on re-

Adoro te devotè, latens Deitas,
Quæ sub his figuris verè latitas :
Tibi se cor meum totum subjicit,
Quia te contemplans totum deficit.

Visus, tactus, gustus in te fallitur;
Sed auditu solo tutò creditur.

Credo quidquid dixit Dei Filius :
Nil hoc veritatis verbo verius.

çoit la foy qui nous conduict seurement. Ouy, je croy tout ce qu'a dit le Fils de Dieu; rien n'est plus veritable que ceste parolle de la verité mesme.

In cruce latebat sola Deitas;
At hic latet simul et humanitas :
Ambo tamen credens atque confitens,
Peto quod petivit latro pœnitens.

La Divinité seule s'estoit cachée sur la croix, mais dans ce mystere l'humanité est aussi cachée : neantmoins je croy fermement, et je confesse hautement l'une et l'autre, et je demande en mesme tems ce que demanda le larron tousché de repentir.

Plagas sicut Thomas non intueor,
Deum tamen meum te confiteor:
Fac me tibi semper magis credere,
In te spem habere, te diligere.

Seigneur, quoyque je ne voye pas vos playes comme Thomas les vid, je confesse cependant que vous estes mon Dieu : faites que j'aye de plus en plus la foy à vos parolles, l'esperance en vos promesses, l'amour et la recognoissance pour vos bienfaicts.

O memoriale mortis Domini,
Panis vivus, vitam præstans homini;
Præsta meæ menti de te vivere,
Et te illi semper dulce sapere.

O souvenir adorable de la mort du Seigneur! pain vivant qui donnez la vie à l'homme, faites que mon ame vive de vous, et qu'elle treuve en vous la douceur qu'elle peut gouster.

Pie pelicane, Jesu Domine,
Me immundum munda tuo sanguine,
Cujus una stilla salvum facere
Totum mundum quit ab omni scelere.

Seigneur Jesus, pelican charitable, purifiez mes soüillures par vostre sang, dont une seule goutte suffit pour effacer tous les pechez du monde.

Jesu, quem velatum nunc aspicio,
Oro fiat illud quod tam sitio,
Ut te revelatâ cernens facie,
Visu sim beatus tuæ gloriæ.

Amen.

O Jesus, que je recognois sous le voyle du sacrement, accordez-moy, je vous prie, ce que je desire avec tant d'ardeur; faites que vous contemplant à descouvert, je puisse joüyr d'un veritable bonheur, en vous voyant dans vostre gloire.

Ainsi soit-il.

Apres les actes interieurs de foy, d'adoration, d'amour, de recognoissance, d'abandonnement, d'offrande, de protestation et de renouvellement de fidellité à Nostre Seigneur, qui se donne à nous avec tant d'amour en ce divin sacrement, lesquels doivent tousjours estre faits avant que de sortir de l'eglise, l'on pourra dire quelques-unes des prieres suivantes, chascun à son choix.

PRIERES APRES LA SAINCTE COMMUNION.

PSAUME 116.

LAUDATE Dominum, omnes gentes; laudate eum, omnes populi;

NATIONS, loüez toutes le Seigneur : peuples, loüez-le tous;

Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus, et veritas Domini manet in æternum.

Parce qu'il a signalé envers nous la grandeur de sa misericorde, et que la verité du Seigneur est eternelle.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto :

Gloire soit au Pere, au Fils, et au Sainct-Esprit :

Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

A present et tousjours, et pendant les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

CANTIQUE DE SAINCT SIMEON (*Luc*, II).

C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix vostre serviteur, selon vostre parolle;

Puisque mes yeux ont veu le Sauveur que vous nous donnez,

Et que vous destinez pour estre exposé à la vuë de tous les peuples,

Pour estre la lumière qui esclairera les nations, et la gloire d'Israël vostre peuple.

Gloire soit au Pere, au Fils, et au Sainct-Esprit, etc.

Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum, in pace;

Quia viderunt oculi mei Salutare tuum,

Quod parasti ante faciem omnium populorum,

Lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israël.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto, etc.

ORAYSON APRES LA COMMUNION.

Ame de Jesus-Christ, sanctifiez-moy; corps de Jesus-Christ, sauvez-moy; sang de Jesus-Christ, enyvrez-moy; eau du costé de Jesus-Christ, purifiez-moy; passion de Jesus-Christ, fortifiez-moy. O bon-Jesus, exaucez-moy; cachez-moy dans vos playes : ne permettez pas que je sois jamais separé de vous; deffendez-moy contre la malice de mon ennemy; appellez-moy à l'heure de ma mort, et ordonnez-moy d'aller à vous, afin que je vous loüe avec vos saincts pendant les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

Anima Christi, sanctifica me; corpus Christi, salva me; sanguis Christi, inebria me; aqua lateris Christi, lava me; passio Christi, conforta me. O bone Jesu, exaudi me; inter vulnera tua absconde me : ne permittas me separari à te; ab hoste maligno defende me; in hora mortis meæ voca me, et jube me venire ad te, ut cum sanctis tuis laudem te in sæcula sæculorum. Amen.

AUTRE ORAYSON A CE MESME SUBJET.

Recevez, Seigneur, ma liberté tout entiere, ma memoire, mon entendement, ma volonté. C'est de vostre liberalité que je tiens tout ce que j'ay et tout ce que je possede : je vous rends tout sans restriction, et je l'abandonne absolument à vostre volonté, pour le gouverner selon vostre bon playsir : donnez-moy seulement vostre amour, et je suis assez riche. Ainsi soit-il.

Suscipe, Domine, universam meam libertatem; accipe memoriam, intellectum et voluntatem. Quidquid habeo vel possideo, mihi largitus es; hoc totum tibi restituo, ac tuæ prorsus trado voluntati gubernandum : amorem tuî solum mihi dones, et dives sum satis. Amen.

AUTRE ORAYSON.

Respandez, ô mon Dieu, dans mon ame, la lumiere de vostre grace : donnez-moy un jugement bon et sain pour saysir la juste idée des choses; une intelligence prompte et facile pour les comprendre sur-le-champ; une memoire heureuse pour les retenir; l'efficacité pour l'execution, les talens et la bonne grace pour la conversation, le succez dans mes etudes et mes bons desirs, et la fermeté dans mes resolutions. Accordez-moy de l'adoucissement dans mes adversitez, et vostre pro-

Infunde, Deus, in animam meam gratiæ tuæ lumen : da mihi sensum capacem, intellectum facilem, memoriam tenacem, efficaciam in opere, gratiam in conversatione, profectum in studiis, stabilitatem in conceptis, solamen in adversis, tutelam in prosperis; ut quocumque verterim me, gratia tua et misericordia tua præcedat me. Si errem, reduce me; si

ignorem, doce me; si peccem, corripe me; si trister, consolare me; si cadam, erige me; si stem, tene me. Da mihi puriùs diligere te, sinceriùs credere in te. Amen.

tection dans la prosperité, afin que, de quelque costé que je me tourne, vostre grace et vostre miséricorde me previenne. Si je m'esgare, remettez-moy dans la bonne voie; si j'ignore ce que je doy sçavoir, enseignez-moy; si je peche, corrigez-moy; si je suis triste, consolez-moy; si je tombe, relevez-moy; si je suis debout, tenez-moy par la main. Enfin, faites-moy la grace de vous aymer plus purement, et de me confier en vous plus fortement et plus sincerement que jamais. Ainsi soit-il.

ORAYSON DE SAINCT AUGUSTIN A CE MESME SUBJET.

DOMINE Jesu, noverim me, noverim te, nec aliquid cupiam nisi te; ut odiam me, et amem te; quidquid agam propter te, humiliem me, exaltem te; nihil cogitem nisi te; mortificem me, et vivam in te; quæcumque venient, accipiam à te; persequar me, sequar te; semper optem sequi te, fugiam me, confugiam ad te; dignus sim defendi à te, timeam te, simque de electis à te; diffidam mihi, fidam in te; obedire velim propter te; in nullo afficiar, nisi in te. Aspice in me, ut diligam te; voca me, ut videam te, et in æternum potiar te. Amen.

SEIGNEUR Jesus, faites-moy la grace de me cognoistre moy-mesme, ensuitte de vous cognoistre, et de ne desirer rien que vous; afin que je me haysse et que je vous ayme, que je fasse tout pour vostre amour; que je m'humilie, que je vous exalte, que je ne pense qu'à vous; que je me mortifie, que je vive en vous; que je reçoive comme de vostre part tout ce qui pourra m'arriver; que je sois attentif à toutes mes demarches : que je suive vos exemples, et que je desire tousjours marcher apres vous; que je me fuye moy-mesme, et que je me retire aupres de vous qui estes mon seul refuge; que je sois digne que vous preniez ma deffense : que je craigne pour moy, que j'aye vostre crainte en partage, et que j'aye par là le bonheur d'estre du nombre de vos esleus; que je me deffie de moy, et que je mette toute ma confiance en vous; que j'obeysse à tous mes superieurs de tout mon cœur et pour vostre amour; enfin, que je ne sois touschè de rien, et que je ne m'attache qu'à vous seul. Jettez sur moy un regard favorable, afin que je vous ayme d'un amour tendre, filial et de preference : appellez-moy à vous, afin que je vous voye, et que je joüysse de vous pendant l'eternité. Ainsi soit-il.

ORAYSON ET PROTESTATION DE FIDELLITÉ A LA TRES-Ste VIERGE.

SANCTA Maria, Mater Dei et Virgo, ego te hodiè in Dominam, patronam et advocatam eligo; firmiterque statuo ac propono me numquàm te derelicturum, neque contra te aliquid unquàm dicturum aut facturum, neque permissurum ut à meis subditis aliquid contra tuum honorem unquàm agatur. Obsecro te igitur, suscipe me in servum perpetuum, adsis mihi in omnibus actionibus meis, nec me deseras in horâ mortis. Amen.

SAINCTE Vierge Marie, Mere de Dieu, je vous prens aujourd'huy pour ma dame, ma patronne et mon advocate; et je fay une ferme resolution de ne vous abandonner jamais, de ne rien dire ou faire contre vous, et de ne point permettre qu'il soit jamais rien fait contre vostre honneur, par ceux qui sont sous ma conduitte, ou qui despendent de moy. Je vous conjure donc de me mettre pour tousjours au nombre de vos serviteurs, de m'assister en toutes mes actions, et de ne me point abandonner à l'heure de la mort. Ainsi soit-il.

AUTRE ORAYSON DE SAINCT AUGUSTIN A LA SAINCTE VIERGE.

Souvenez-vous, ô tres-douce Vierge Marie, qu'il est inoüy qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vostre protection, qui ont imploré vostre secours et qui ont demandé le suffrage de vos prieres, ayt esté mesprisé et abandonné de vous. Animé de ceste confiance, ô Vierge des vierges, ma tendre Mere, j'accours à vous; j'y viens avec empressement, et je me presente à vos yeux tout pecheur que je suis, mais la douleur dans le cœur. O Mere du Verbe divin, ne mesprisez pas ma priere, mais rendez-vous propice à mes vœux, daignez m'escouter et m'exaucer. Ainsi soit-il.

Memorare, ô piissima Virgo Maria, non esse auditum à seculo quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia, esse derelictum. Ego tali animatus confidentiâ, ad te, Virgo Virginum, Mater, curro; ad te venio, coram te gemens peccator assisto. Noli, Mater Verbi, verba mea despicere; sed audi propitia, et exaudi. Amen.

ORAYSON POUR SE BIEN CONFESSER.

O Seigneur, faites-moy voir la quantité et l'enormité de mes maux, afin que je les deteste, et me confonde en la grandeur de ma misere. Mais faites-moy voir aussi l'infinité de vostre bonté, afin que je m'y confie, et que, comme je confesse humblement devant vous et devant le ciel, que je suis mauvais, et la meschanceté mesme, de vous avoir tant offensé, je confesse aussi hautement que vous estes bon et la bonté mesme de me pardonner si misericordieusement. O souveraine bonté, octroyez le pardon à ce chetif coulpable qui confesse et accuse son peché en ceste vie mortelle, en esperance de confesser et celebrer vostre misericorde en l'eternité, par le merite de la mort et passion de vostre Fils, qui, avec vous et le Sainct-Esprit, est un seul Dieu vivant et regnant és siecles des siecles. Ainsi soit-il.

MANIERE DE DIRE DEVOTEMENT LE CHAPPELET,

ET DE BIEN SERVIR LA VIERGE MARIE.

Vous prendrez vostre chappelet par la croix, que bayserez apres vous en estre signé, et vous vous mettrez en la presence de Dieu disant le *Credo* tout entier.

Sur le premier gros grain, vous invocquerez Dieu, le priant d'aggreer le service que vous luy voulez rendre, et de vous assister de sa grace pour le bien dire.

Sur les trois premiers petits grains, vous demanderez l'intercession de la sacrée Vierge, la salüant au premier comme la plus chere fille de Dieu le Pere; au second, comme Mere de Dieu le Fils, et au troisiesme, comme Espouse bien-aymée de Dieu le Sainct-Esprit.

Sur chaque dizaine, vous penserez à un des mysteres du Rosaire, selon le loysir que vous aurez, vous ressouvenant du mystere que vous vous proposerez, principalement en prononçant les tres-saincts noms de *Jesus* et de *Marie*, les passant par vostre bouche

avec une grande reverence de cœur et de corps. S'il vous vient quelqu'autre sentiment, comme la douleur de vos pechez passez ou le propos de vous amender, vous le pourrez mediter tout le long du chapelet le mieux que vous pourrez, et vous ressouviendrez de ce sentiment ou autre que Dieu vous inspirera, lors principalement que vous prononcerez ces deux tres-saincts noms de *Jesus* et de *Marie*. Au gros grain, qui est au bout de la derniere dizaine, vous remercierez Dieu de la grace qu'il vous a faite de vous permettre de le dire ; et passant aux trois petits grains qui suivent, vous saluerez la sacrée Vierge Marie, la suppliant au premier d'offrir vostre entendement au Pere eternel, afin que vous puissiez à jamais considerer ses misericordes. Au second, vous la supplierez d'offrir vostre memoire au Fils, pour avoir continuellement sa mort et passion en vostre pensée. Au troisiesme, vous la supplierez d'offrir vostre volonté au Sainct-Esprit, afin que vous puissiez estre à jamais enflammée de son sacré amour. Au gros grain qui est au bout, vous supplierez la divine Majesté d'aggreer le tout à sa gloire et pour le bien de son Eglise, au giron de laquelle vous la supplierez vous conserver, et y ramener tous ceux qui en sont devoyez ; et prierez Dieu pour tous vos amys, finissant comme vous avez commencé par la profession de la foy, disant le *Credo* et faysant le signe de la croix.

Vous porterez le chappelet en vostre ceinture, ou en autre lieu evidemment, comme une saincte marque par laquelle vous voulez protester que vous desirez estre serviteur de Dieu nostre Sauveur et de sa tres-sacrée Espouse, Vierge et Mere, et de vivre en vray enfant de la saincte Eglise catholique, apostolique et romaine.

FIN DU TOME TROISIESME.

TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS CE VOLUME.

CONTROVERSES.

PREMIERE PARTIE.

DE LA VRAYE ET FAUSSE MISSION, TOUSCHANT LES PASTEURS DE L'EGLISE.

DEUXIESME PARTIE.

DES REGLES DE LA FOY.

Section I. — *La corruption des Escritures, par les ministres, qui ont ruyné ceste regle essentielle.*

QUATRIESME PARTIE.

DE LA VERITÉ DES SACREMENS.

L'ESTENDART DE LA CROIX.

LIVRE PREMIER.

DE L'HONNEUR ET VERTU DE LA VRAYE CROIX.

LIVRE DEUXIESME.

DE L'HONNEUR ET VERTU DE L'IMAIGE DE LA CROIX.

LIVRE TROISIESME.

DE L'HONNEUR ET VERTU DU SIGNE DE LA CROIX.

LIVRE QUATRIESME.

DE LA QUALITÉ DE L'HONNEUR QUE L'ON DOIT A LA CROIX.

INTRODUCTION A LA VIE DEVOTE.

PREMIERE PARTIE.

ADVIS ET EXERCICES REQUIS POUR CONDUIRE L'AME DÉS SON PREMIER DESIR DE LA VIE DEVOTE, JUSQUES A SON ENTIERE RESOLUTION DE L'EMBRASSER.

DEUXIESME PARTIE.

ADVIS POUR L'ESLEVATION DE L'AME A DIEU PAR L'ORAYSON ET LES SACREMENS.

TROISIESME PARTIE.

ADVIS TOUSCHANT L'EXERCICE DES VERTUS.

QUATRIESME PARTIE.

ADVIS NECESSAIRES CONTRE LES TENTATIONS PLUS ORDINAIRES.

CINQUIESME PARTIE.

EXERCICES ET ADVIS POUR RENOUVELLER L'AME, ET LA CONFIRMER EN LA DEVOTION.

OPUSCULES SPIRITUELS.

DESCLARATION MYSTIQUE SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES.

FIN DE LA TABLE DES MATIERES DU TOME TROISIESME.

Bar-le-Duc. — Imprimerie CONTANT-LAGUERRE.







